



HAL
open science

Les usages professionnels de l'internet chez les enseignants du primaire : une recherche en Communauté française de Belgique

Maxime Duquesnoy

► **To cite this version:**

Maxime Duquesnoy. Les usages professionnels de l'internet chez les enseignants du primaire : une recherche en Communauté française de Belgique. Education. Université René Descartes - Paris V, 2014. Français. NNT : 2014PA05H012 . tel-01127166

HAL Id: tel-01127166

<https://theses.hal.science/tel-01127166>

Submitted on 7 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris Descartes

Ecole doctorale "Sciences humaines et sociales : cultures, individus, sociétés" (ED 180)

Laboratoire CERLIS (Centre de recherche sur les liens sociaux) – UMR CNRS n° 8070

Les usages professionnels de l'internet chez les enseignants du primaire

Une recherche en Communauté française de Belgique

Volume 1

Par Maxime Duquesnoy

Thèse de doctorat de Sciences de l'Education

Dirigée par Madame Anne Barrère

Présentée et soutenue publiquement le 27 novembre 2014

Devant un jury composé de :

BRUILLARD Eric, Professeur, Ecole Normale Supérieure de Cachan, Rapporteur

MALET Régis, Professeur, Université de Bordeaux Segalen, Rapporteur

KAHN Sabine, Professeur, Université Libre de Bruxelles, Belgique

BARON Georges-Louis, Professeur, Université Paris Descartes

BARRERE Anne, Professeur, Université Paris Descartes, Directrice de thèse

A ma famille, mes proches et mes amis

*A mon père, instituteur primaire durant de longues années,
qui m'a transmis sa passion pour l'Ecole et les technologies*

Remerciements

Le parcours d'une thèse est parfois assimilé un marathon, à une période durant laquelle l'ascétisme et la solitude sont des éléments consubstantiels au statut de thésard. Pour ma part, elle fut, avant tout, une grande aventure humaine qui n'aurait pu se conclure sans la présence et le soutien de nombreux acteurs.

Je tiens à remercier, tout particulièrement, Anne Barrère qui m'a guidé tout au long de cette recherche, qui a su trouver les mots pour me remotiver quand le doute s'installait. Ses conseils précieux, sa présence continue, son regard critique et bienveillant ont permis l'aboutissement de ce travail.

Mes remerciements vont aussi à Fabien Fenouillet, Moïse Déro, Alain Dubus, Lionel Conraux et, plus encore, à Sylvie Queval. Leurs enseignements, leurs conseils et la confiance qu'ils m'ont témoignée, lors de mes premiers pas de chercheur, m'ont ouvert la voie vers cette thèse. Merci Sylvie, de m'avoir donné ce goût de la recherche, du questionnement et d'avoir accompagné mon cheminement intellectuel et mon parcours universitaire.

Je remercie chaleureusement Eric Bruillard et Régis Malet, pour avoir accepté d'être rapporteurs de ce travail, ainsi que Sabine Kahn et Georges-Louis Baron d'avoir accepté d'être membres du jury.

La qualité de la formation doctorale dont j'ai bénéficiée fut un atout dans cette thèse, tout comme le cadre scientifique que m'a offert le laboratoire CERLIS. Merci à l'ensemble des enseignants-chercheurs pour leurs apports, les outils théoriques et méthodologiques qu'ils m'ont permis de m'approprier. Mes remerciements vont aussi à Jérôme Brocheriou, toujours présent pour répondre à mes (nombreuses) questions administratives.

Merci aux enseignants et à la direction de l'école « Maurice Carême » pour leur accueil et leur disponibilité, pour m'avoir permis de partager le quotidien de leur école. Merci à tous les enseignants qui ont pris de leur temps pour compléter mon enquête, pour s'entretenir avec moi de leur métier en me confiant parfois leurs « secrets », à ceux qui m'ont accueilli sur leur site ou dans les réseaux sociaux.

Merci à Benoît, Christelle, Hélène, Juliette, Manu, Valérie, Vanessa, Vincent et ma mère pour leur relecture minutieuse et pointilleuse de ce travail. Leur traque de la moindre coquille a été une aide précieuse.

Merci, aussi, à Stéphane pour son soutien indéfectible et nos longues discussions ; à Julien, pour son éclairage et ses apports.

Enfin, mes remerciements les plus sincères à Benoît qui a supporté, durant ces années, mes humeurs parfois maussades, l'accaparement que présentait cette recherche, les heures passées devant un clavier et qui, sans sourciller, a toujours soutenu mon projet. Cette thèse est aussi la tienne.

Table des matières

Remerciements.....	1
Table des illustrations	5
Sigles et abréviations.....	8
Introduction générale.....	11
1. Un objet de recherche au cœur d'un parcours.....	12
2. Un objet de recherche qui se construit	16
Partie 1 : Le travail enseignant et Internet	23
Chapitre 1 : Le système éducatif en Communauté française de Belgique	25
1. Fondements historiques	25
2. Constitution et adaptation du système éducatif belge.....	26
3. La communautarisation de l'enseignement	27
4. Un système éducatif morcelé	30
5. La réforme de l'enseignement fondamental	36
6. Le décret « Missions », le (re)cadrage du contrat entre l'école et la société	42
7. Un système éducatif complexe.....	45
Chapitre 2 : Le travail enseignant en Communauté française	47
1. Un métier construit socialement et politiquement	47
2. Le travail enseignant au quotidien, des faisceaux de tâches qui s'entrecroisent	52
3. Un travail entre prescriptions et adaptations	61
4. Le travail enseignant, un métier en tension entre prescription et autonomie	65
Chapitre 3 : L'informatique, entre politiques éducatives et objet d'enseignement	67
1. Les politiques éducatives relatives à l'informatique.....	67
2. L'informatique, objet ou outil d'enseignement ?	83
Chapitre 4 : L'internet comme objet de recherche	95
1. Numérique, informatique et internet, des concepts et des domaines entremêlés	95
2. L'internet, un objet spécifique en étau d'autres champs	98
3. La complexité de l'objet de recherche	105
Chapitre 5 : Choix méthodologiques	111
1. Adapter et croiser les méthodes pour appréhender un objet complexe	111

2. L'enquête par questionnaire	111
3. Saisir le quotidien, une approche ethnographique	115
4. PortailEduc, un projet pédagogique et un outil de recherche	119
5. Analyser les sites internet, de la globalité à la parole des acteurs	125
6. Une approche plurielle	130
Partie 2 : Les usages d'internet au quotidien	133
Chapitre 6 : L'internet au quotidien, l'école « Maurice Carême »	135
1. Les TIC à l'école « Maurice Carême »	135
2. L'école « Maurice Carême », une équipe, des individualités	143
3. Une équipe, des approches distinctes	155
Chapitre 7 : Enquête sur les usages d'internet chez les enseignants du primaire.....	161
1. Analyse globale de la population répondante	162
2. De l'équipement aux usages.....	170
3. Représentation et perception d'internet par les enseignants du primaire	180
4. Usages spécifiques d'internet	185
5. Usages particuliers et non-usages.....	193
6. Usages professionnels d'internet, entre diversité et habitudes ancrées	199
Partie 3 : Les enseignants sur internet	203
Chapitre 8 : Les enseignants sur les sites internet	205
1. Les sites internet, une galaxie à circonscrire	205
2. Les enseignants en quête d'informations	213
3. Les enseignants en quête de ressources	224
4. Les enseignants en quête d'illustrations	232
5. Le « Graal » des enseignants : Enseignons.be	241
6. L'ambivalence d'Enseignement.be et Enseignons.be	252
7. Internet, monde critique ou monde marchand ?	256
8. Une quête balisée et orientée	261
Chapitre 9 : Les enseignants sur les réseaux sociaux.....	273
1. L'art de se mettre en scène, les « murs » de Facebook	274
2. Partager et collecter des ressources au sein des groupes Facebook.....	280
3. Exprimer le « malaise enseignant », la page Facebook d'Enseignons.be	288
4. La liste Instit, chronique d'une mort annoncée.....	292
5. Succès et incompatibilités sur les réseaux sociaux.....	297

Chapitre 10 : Le travail enseignant vu d'internet	305
1. Une recherche massive de ressources	306
2. Des ressources artisanales et esthétiques	313
3. Internet, une salle des profs virtuelle : quelles spécificités ?.....	323
Conclusion générale	347
1. Internet, un objet « mouvant » aux propriétés évanescentes.....	347
2. Panorama des usages d'internet par les enseignants du primaire.....	355
3. Vers des politiques éducatives intégrées, signifiantes et adaptées	363
4. Et demain ?	371
Bibliographie	375

Table des illustrations

Tableaux

Tableau 1 : Répartition des projets "Ecole Numérique" dans l'enseignement obligatoire, selon les réseaux d'enseignement	35
Tableau 2 : Organisation du continuum pédagogique en étapes et en cycles.....	37
Tableau 3 : Etat du déploiement du plan Cyberclasse fin mars 2011	73
Tableau 4 : Proportion de matériel informatique, par élève, selon le niveau d'enseignement	74
Tableau 5 : Organisation et répartition des enseignants à l'école "Maurice Carême"	117
Tableau 6 : Répartition des sujets et des messages sur le forum d'Enseignons.be (au 13/11/2011) .	130
Tableau 7 : Nombre annuel de mails transmis par la direction de l'école "Maurice Carême"	141
Tableau 8 : Données relatives à l'équipe éducative de l'école "Maurice Carême"	144
Tableau 9 : Usages et compétences informatiques des enseignants de l'école "Maurice Carême" ...	158
Tableau 10 : Répartition de notre échantillon en fonction des cycles	166
Tableau 11 : Corrélation entre quotité de travail et niveau d'enseignement (cycle).....	167
Tableau 12 : Répartition de notre échantillon en fonction des réseaux d'enseignement.....	167
Tableau 13 : Répartition des élèves du fondamental selon les réseaux d'enseignement	168
Tableau 14 : Répartition des élèves du fondamental selon les réseaux d'enseignement pour la région de Mouscron.....	168
Tableau 15 : Lieux habituels de connexion à internet chez les enseignants du primaire.....	173
Tableau 16 : Fréquence de connexion à internet chez les enseignants du primaire.....	173
Tableau 17 : Relation entre l'âge et le lieu de connexion	174
Tableau 18 : Relation entre l'âge et la fréquence de connexion	174
Tableau 19 : Influence de l'âge sur le rapport à internet.....	174
Tableau 20 : Usage de la messagerie instantanée selon l'âge	175
Tableau 21 : Relation entre genre et utilisation de la messagerie instantanée	175
Tableau 22 : Relation entre l'âge et la possession d'une adresse email	176
Tableau 23 : Relation entre l'âge et l'usage du mail	176
Tableau 24 : Relation entre l'âge et la possession d'un compte Facebook	177
Tableau 25 : Comparaison des principaux usages d'Internet entre la population et notre échantillon	177
Tableau 26 : Taux d'usages de différentes applications Internet par les enseignants du primaire	179
Tableau 27 : Taux de réponses sur les questions relatives à la perception d'internet par les enseignants du primaire.....	180
Tableau 28 : Relation entre le genre et l'usage du mail.....	186
Tableau 29 : Usages d'internet liés à la communication par les enseignants du primaire	187
Tableau 30 : Usages d'internet, dans le but de s'informer, par les enseignants du primaire.....	188
Tableau 31 : Usages courants d'internet par les enseignants du primaire	189
Tableau 32 : Analyse de la variance de « Ancienneté » selon les positions de la question « Trouvez-vous qu'Internet alourdit votre travail ? »	192
Tableau 33 : Usages particuliers et singuliers d'internet par les enseignants du primaire	197

Tableau 34 : Relation entre l'âge et l'utilisation d'internet en classe	197
Tableau 35 : Relation entre le genre et l'usage d'internet en classe	198
Tableau 36 : Classement des 30 sites internet les plus cités dans l'enquête	206
Tableau 37 : Classement des sites selon le type, l'émetteur, le public-cible et le type d'accès	208
Tableau 38 : Répartition des ressources selon le domaine.....	220
Tableau 39 : Nombre de ressources selon leur type	221
Tableau 40 : Nombre de ressources disponibles selon le domaine/la discipline	245
Tableau 41 : Répartition des sujets dédiés à l'enseignement fondamental	245
Tableau 42 : Répartition et évolution des sujets selon les catégories.....	247
Tableau 43 : Répartition et évolution des sujets selon les disciplines.....	249
Tableau 44 : Publications populaires de la page PortailEduc sur Facebook	270
Tableau 45 : Fréquence des messages de la liste Instit entre 2010 et 2013	293
Tableau 46 : Comparaison des données pour Facebook et Twitter entre les comptes institutionnels et Enseignons.be (données au 29/12/13)	298

Figures

Figure 1 : Schématisation du système éducatif en Communauté française de Belgique	34
Figure 2 : Représentation du système éducatif, proposée dans la circulaire n°4484 du 08/07/2013, relative à l'Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire pour l'année scolaire 2013-2014.....	43
Figure 3: Organisation hiérarchique d'un établissement scolaire	53
Figure 4 : Organisation hiérarchique et entités de concertation d'un établissement scolaire	54
Figure 5: Dispositions relatives à l'horaire hebdomadaire des enseignants.....	63
Figure 6: Photographique d'une « tortue graphique » et du matériel connexe	91
Figure 7: Copie d'écran du site www.portaleduc.net hébergeant le questionnaire en ligne	121
Figure 8: Copie d'écran de la page d'accueil de l'annuaire de sites proposé sur www.portaleduc.net	122
Figure 9 : Nombre mensuel de mails transmis par la direction de l'école "Maurice Carême" - Année scolaire 2011-12.....	141
Figure 10: Classe de 1e année - Mme Catherine	156
Figure 11 : Classe de 2e année - M. Vincent	157
Figure 12 : Répartition de notre échantillon selon l'âge.....	164
Figure 13: Comparaison des taux des principaux usages des principales applications Internet.....	178
Figure 14 : Représentation, sous forme de nuage de mots, de mots clés caractérisant internet, selon les enseignants du primaire	181
Figure 15 : Représentation, sous forme de nuage de mots, des avantages d'internet selon les enseignants du primaire.....	182
Figure 16 : Représentation des limites d'internet selon les enseignants du primaire	183
Figure 17 : Analyse de la variance « Ancienneté » selon les positions de la question « Trouvez-vous qu'Internet modifie votre travail ? ».....	193
Figure 18 : Page d'accueil du site www.enseignement.be.....	214
Figure 19 : Page d'accueil du site www.segec.be	217
Figure 20 : Page d'accueil de l'espace "Salle des profs" du site du SEGEC.....	222
Figure 21 : Page d'accueil du site www.stepfan.net.....	225

Figure 22 : Page d'accueil du site Cartables.net	226
Figure 23 : Exemples de fiches téléchargeables sur le site http://www.les-coccinelles.fr	229
Figure 24 : Exemples de fiches téléchargeables sur le site "La petite souris" (http://lps13.free.fr) ...	230
Figure 25 : Exemples de fiches téléchargeables sur le site http://www.professeurphifix.net	231
Figure 26 : Page d'accueil du site "La maternelle de Moustache"	233
Figure 27 : Exemples de fiches téléchargeables sur le site « La maternelle de Moustache » (http://jt44.free.fr)	234
Figure 28 : Page d'accueil du site Crayaction, promotionnant le DVD de Marianne.....	236
Figure 29 : Page d'accueil du site Enseignons.be	242
Figure 30 : Laurent Sébastien, L'Europe vue d'en bas, 2011.....	253
Figure 31 : Liens, dépendances et interactions entre les sites analysés.....	265
Figure 32 : Autopromotion sur Enseignons.be, la leçon "mise à l'honneur" étant la production de l'administrateur du site et de l'asbl	266
Figure 33 : Réponse d'une internaute à une publication sur Facebook de la page PortailEduc	269
Figure 34 : Publication la plus populaire de la page PortailEduc sur Facebook	271
Figure 35 : Photo publiée par Vanessa sur son « mur » Facebook, avec la mention "La vie difficile des enfants d'instit!", 23 août 2013	276
Figure 36 : Photo d'Aurore, sur son mur Facebook, à l'occasion d'une sortie scolaire	278
Figure 37 : Exemples d'illustrations de Jack Kosh publiées sur les murs Facebook analysés	279
Figure 38 : Classement des groupes Facebook analysés.....	281
Figure 39 : « La guerre 14-18 », document proposé sur Enseignons.be.....	318
Figure 40 : Publication d'Enseignons.be sur la page Facebook promotionnant une leçon	319
Figure 41 : "Les champignons", document proposé sur Enseignons.be	319

Sigles et abréviations

AESI	Agrégation / Agrégé de l'Enseignement Secondaire Inférieur
AESS	Agrégation / Agrégé de l'Enseignement Secondaire Supérieur
AGERS	Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique
APOEC	Association des Pouvoirs Organisateur de l'Enseignement Catholique
APPEL	Association Professionnelle du Personnel de l'Enseignement Libre
ASBL	Association Sans But Lucratif
AWT	Agence Wallonne des Télécommunications
B2I	Brevet Informatique et Internet
BYOD	Bring Your Own Device, « Apportez vos appareils personnels » en français
C2I	Certificat Informatique et Internet
C2I2E	Certificat Informatique et Internet, niveau 2, pour les enseignants
CDH	Centre Démocrate Humaniste
CE1D	Certificat d'Enseignement du 1e Degré
CEB	Certificat d'Etudes de Base
CECP	Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces
CEM	Conseil de l'Education aux Médias
CESS	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
CGSP	Centrale Générale des Services Publics
CMS	Content Management System (Système de gestion de contenus)
COCOF	COMmission COMmunautaire Française
CPECF	Conseil des Parents d'Elèves de la Communauté française
CPEONS	Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné
CPMS	Centres Psycho Médico Sociaux
CRIFA	Centre de Recherche sur l'Instrumentation, la Formation et l'Apprentissage
CSC	Confédération des Syndicats Chrétiens
D.D.L.	Degré De Liberté
DPPR	Disponibilité Précédant la Pension de Retraite
EAO	Enseignement Assisté par Ordinateur
EIAO	Enseignement Intelligent Assisté par Ordinateur
ENDI	Espace Numérique de Documentation et d'Information
ENT	Espace Numérique de Travail
EPN	Espace Public Numérique
FAPEO	Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel
FELSI	Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants
FOREM	Service public de la FORMation et de l'EMploi en Wallonie.
FTGB	Fédération Générale du Travail de Belgique

FTP	File Transfer Protocol (protocole de transfert de fichiers)
HTML	HyperText Markup Language
HTTP	HyperText Transfer Protocol
ICL	Instance de Concertation Locale
IFC	Institut de la Formation en Cours de Carrière
MET	Ministère de l'Équipement et des Transports
MOOC	Massive Open Online Course (cours en ligne ouvert et massif)
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PDF	Portable Document Format
PIASC	Programme Intégré Adapté aux Socles de Compétences
PISA	Program for International Student Assessment (Programme international pour le suivi des acquis des élèves)
PMTIC	Plan Mobilisateur des Technologies de l'Information et de la Communication
PO	Pouvoir Organisateur
PSC	Parti Social-Chrétien
RESOP	REseaux Sociaux comme Outils Pédagogiques (MOOC)
RESPEL	RESsources Pédagogiques En Ligne
RESTODE	RESeau Télématique de l'Organisation Des Études
ROI	Règlement d'Ordre Intérieur
SEGEC	Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique
SEL	Syndicat de l'Enseignement Libre
SETCA	Syndicat des Employés, Techniciens et Cadres
SLFP	Syndicat Libre de la Fonction Publique
TBI	Tableau Blanc Interactif
TNI	Tableau Numérique Interactif
TESS	Test d'Enseignement Secondaire Supérieur
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication ...
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
TUIC	Techniques Usuelles de l'Information et de la Communication
UCL	Université Catholique de Louvain
ULB	Université Libre de Bruxelles
UFAPEC	Union des Fédérations d'Associations de Parents de l'Enseignement Catholique
UFR	Unité de Formation et de Recherche
URL	Uniform Resource Locator (adresse web)
USB	Universal Serial Bus (norme de connexion de périphériques)

Introduction générale

En un peu plus d'une décennie, Internet a pris une place prépondérante dans notre quotidien. Si la fracture numérique reste une réalité sociétale, l'utilisation d'Internet tend à se déployer dans les foyers mais bien plus encore au sein des institutions. De nombreux facteurs, tels l'âge ou le niveau de diplôme, influencent fortement son usage et la fréquence. Ainsi, en 2005, on estimait qu'en France, 89% des personnes diplômées de l'enseignement supérieur avaient déjà utilisé, au moins une fois, Internet et étaient 66% à surfer quotidiennement¹. Pour l'année 2013, pour la Région wallonne en Belgique, on estime à 80% le taux d'internautes chez les citoyens, 70% en faisant un usage régulier, ce taux atteignant 95% lorsqu'on se centre sur les diplômés de l'enseignement supérieur². En entrant ainsi dans le quotidien, « Internet » a perdu au fil du temps sa majuscule pour devenir « l'internet », un outil de tous les jours, une porte dans le Réseau mondial que l'on franchit allègrement et dont l'accès est considéré comme acquis³.

Les pratiques sur Internet restent néanmoins peu diversifiées. La recherche d'informations ou de documents ainsi que l'utilisation de la messagerie en ligne sont les principaux usages que font les internautes de ce réseau. La plupart d'entre eux maîtrisent les actes de base du surf et savent utiliser un moteur de recherche, joindre un fichier à leur courriel ou encore visiter l'historique des pages consultées. Le « copier-coller » est une pratique courante dont 95% des internautes réguliers maîtrisent le fonctionnement.

Le Réseau mondial semble ainsi, peu à peu, se banaliser et entrer dans le quotidien des familles. L'École n'y fait pas exception. Les projets se multiplient et se succèdent pour équiper les établissements de matériel adéquat (Baron, Bruillard, 1996), de liaisons à haut débit ou de plates-formes d'apprentissage en ligne⁴. Les « universités numériques » se développent⁵, les recours à internet sont légion et les possibilités de parcours en e-learning s'enrichissent et se diversifient un peu plus chaque année.

¹ Frydel Y, INSEE, Mai 2006

² Agence Wallonne des Télécommunications, Baromètre TIC 2014. Usages TIC des Wallons

³ Nous reviendrons ultérieurement sur le choix à poser dans la nature du mot et sur la pertinence de le considérer comme un nom commun ou un nom propre.

⁴ Les études analysant ce phénomène sont nombreuses. Citons, pour exemple, Balancier et al. (2006)

⁵ <http://www.france-universite-numerique.fr/>

Réduire la fracture numérique a été l'un des chevaux de bataille de nombreux gouvernements européens ces dernières années⁶. La modernisation des administrations ne s' imagine plus sans un site web associé, offrant la possibilité de télécharger divers documents, de communiquer avec les services concernés. Si les facilités d'accès au savoir et à la communication sont, sans conteste, un noble projet, nous ne devons pas, pour autant, laisser une pratique se banaliser sans la questionner et nous interroger. Le quotidien est source de savoirs et l'analyse des pratiques peut permettre de révéler des usages dont les origines et les objectifs diffèrent fortement d'un individu à l'autre. Si l'utilisation générale peut apparaître, de prime abord, commune à une majorité d'internautes, il nous paraît indispensable de dépasser ce lieu commun et d'entrer au cœur même de ces activités.

1. Un objet de recherche au cœur d'un parcours

Le choix d'un objet de recherche, a fortiori lorsqu'on le construit dans le cadre d'une thèse de doctorat, n'est jamais anodin. Qu'il s'agisse de l'objet lui-même, de la population étudiée ou encore du cadre théorique sollicité, la démarche de recherche s'intègre, et parfois se mêle, avec le parcours personnel. Dès lors, il est capital pour le chercheur d'en prendre conscience, d'assumer ce lien pour parvenir à une distanciation suffisante pour construire une démarche scientifique, un objet scientifique et d'étude (Desroche, 1990). En nous appuyant sur la démarche d'autobiographie raisonnée de Desroche (1990), nous avons donc confronté notre questionnement à notre parcours individuel afin de mieux appréhender ce qui nous a conduit à construire cette recherche.

1.1. Un objet au cœur d'un parcours personnel⁷

L'enseignement, une voie toute tracée ? C'est ce que d'aucuns pourraient se dire à la lecture de mon parcours biographique. Fils d'instituteur, j'ai passé plus de temps dans une école que je ne pourrais le compter. Mon père ayant évolué dans la fonction de directeur, je l'accompagnais régulièrement durant les vacances dans ce lieu où je passais déjà le reste de l'année. Salles de classe, cour de l'école et grenier de l'établissement étaient devenus mes terrains de jeu favoris.

Ayant terminé avec fruit un enseignement secondaire de qualification en section « Education », je me suis dirigé, somme toute assez naturellement, vers les études d'instituteur primaire. Au terme de celles-ci, je fis mon entrée dans le marché du travail. Si

⁶ Soulignons, à ce propos, la volonté déclarée du gouvernement français suite aux « Assises du numérique » de 2008, d'intégrer davantage la formation des (N)TIC dans l'enseignement scolaire, entre autres propositions. (<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/reduire-la-fracture-numerique>) ou encore le Plan stratégique en matière d'intégration des TIC en Fédération Wallonie-Bruxelles dans les établissements scolaires de l'enseignement obligatoire et de promotion sociale de 2002.

⁷ Le caractère singulier de cette partie et son aspect biographique, nous invite à utiliser la première personne du singulier bien plus adaptée que le « nous » habituellement dévolu aux écrits scientifiques.

actuellement, on peut déplorer une pénurie d'enseignants⁸, ce n'était pas le cas en 1997. Quelques intérimaires vinrent toutefois me permettre de faire mes « premières armes » dans le monde de l'enseignement. L'année suivante fut plus stable me permettant de concilier un mi-temps d'enseignant avec celui d'un animateur en ferme d'animation. Enfin, deux ans après l'obtention de mon diplôme, j'entrais dans une fonction d'instituteur à temps plein dans l'enseignement spécialisé. Mais cette stabilité fut de courte durée. Un an plus tard, suite au manque d'élèves dans l'établissement, je me retrouvais sans emploi au 30 septembre.

C'est alors que se présenta une opportunité, tout aussi inattendue qu'intéressante : un poste de formateur dans le cadre du projet Cyberécole. Engagé au sein d'une équipe de douze formateurs, notre tâche consistait à « former les enseignants de l'enseignement fondamental ordinaire à la découverte technique du matériel livré aux écoles primaires dans le cadre du plan d'équipement »⁹. Au travers des modules proposés, différents aspects techniques étaient proposés : exploration de l'environnement informatique, initiation au traitement de texte, découverte d'Internet, du courrier électronique, ... Si ces formations reçurent un accueil favorable de la part des enseignants, il apparut rapidement qu'elles ne pouvaient se cantonner aux aspects techniques de l'informatique. Ces nouveaux outils suscitaient des questionnements qui dépassaient largement la simple maîtrise du traitement de texte. Le rôle de l'enseignant, l'adaptation des pratiques, les avantages et les limites de l'informatique étaient des sujets qui interpellaient les instituteurs. Il nous fallut donc prendre du recul et réfléchir à une offre de formation qui répondait à ces demandes, qui permettait d'élargir la réflexion mais qui englobait également la réalité du terrain et les pratiques quotidiennes des enseignants.

Au terme de deux années, mon engagement, lié aux budgets mis à disposition par le Ministère, prit fin. Le dispositif étant géré par le Forem, c'est au sein de l'Office wallon de l'emploi et de la formation que je poursuivis mon parcours professionnel. Intégré en tant qu'animateur de l'Espace Ressources Emploi, mes tâches étaient des plus diversifiées, alliant accompagnement, pédagogie et technicité. Cette fonction m'apprit énormément aussi bien sur les rapports sociaux que sur l'environnement socio-économique. La formation continue dont je bénéficiais m'ouvrait vers de nouveaux horizons tels que la gestion documentaire, les techniques de communication ou encore la législation sociale.

Toutefois, au fil des ans, une certaine lassitude s'installa. Des questions effleurées durant mes années en tant que formateur refirent surface, faisant parfois écho au quotidien que je vivais en tant que Conseiller Emploi. Plutôt que de me les poser inlassablement, je décidais de reprendre le chemin de l'apprentissage. Mon choix s'est rapidement porté sur les Sciences de l'éducation, cette discipline s'inscrivant, selon moi, comme un prolongement évident de ma formation d'instituteur et pouvant, très certainement, m'éclairer sur diverses questions qui m'avaient taraudé. Devant mener de front études et activité professionnelle, mon choix s'orienta vers le e-learning, essentiellement par la certaine flexibilité qu'offrait ce dispositif. Rapidement pourtant, j'ai pris conscience que si le *e-learning* permet la réduction

⁸ Encore faudrait-il nuancer ces propos et le terme de « pénurie », mais ce n'est pas l'objet du présent travail.

⁹ Pequet D., *Rapport du projet Cyberécole au cabinet du Ministre Nolle*, Forem, mai 2001, p 5

des déplacements, il peut s'avérer contraignant, chronophage, voire à certains moments, envahissant. J'ai également pu constater que cette modalité peut susciter la curiosité, l'étonnement, l'interrogation de l'entourage. Le fait d'étudier sans se déplacer dans les locaux universitaires, de pouvoir participer à un *chat* depuis son domicile font émerger différentes remarques qui interrogent cette forme de travail, parfois même l'investissement dans les études. Le travail fourni au long d'interminables soirées passées devant l'écran de l'ordinateur peut alors parfois être perçu comme un loisir, un jeu, une activité subalterne, par l'entourage personnel ou professionnel. L'expérience positive vécue au cours de la première année, le goût pour la thématique des Technologies de l'information et de la communication (TIC) mais certainement aussi ces représentations tronquées du *e-learning* m'ont amené à investiguer et à explorer cette thématique. C'est autour de la question de l'accompagnement du formateur dans ce type de dispositif que se construit mon questionnement. Aux éléments d'élucidation qu'a apportés ma recherche, des questions nouvelles, plus nombreuses encore, sont venues se greffer.

En tant qu'apprenti-chercheur, j'espérais voir dans ce travail un moyen parmi d'autres, d'obtenir des réponses, mais je me suis, petit à petit, rendu compte que je venais de défricher l'orée d'une forêt, vaste et immense, habitée de questions, d'interrogations, de pistes de travail. J'ai donc décidé alors de ne pas m'arrêter en si bon chemin. Au terme de mon Master professionnel, j'entamais un « Master-Recherche », travaillant, cette fois, sur le « travail des étudiants en e-learning ». Piqué par le goût de la recherche, l'envie d'élargir plus encore mon regard tout en le recentrant sur un objet de recherche, je me lançais en septembre 2009 dans la réalisation d'une thèse de doctorat. A mon activité d'enseignant est donc venu se greffer mon statut d'étudiant en doctorat au sein de l'Université Paris Descartes. A la croisée des chemins entre préoccupations personnelles et professionnelles, mon sujet de thèse s'est dessiné, somme toute, assez naturellement : interroger les usages d'internet par la communauté enseignante et en particulier, les instituteurs.

Si mon parcours fut à quelques égards sinueux, il est porteur de nombreuses expériences, riche d'enseignement et d'apprentissage. En mettant en place une démarche autobiographique au sens défini par Desroche (1990), comme je viens de le faire, il en ressort à l'évidence deux axes incontournables : la pédagogie et l'usage des TIC. Dès lors, c'est autour de ces domaines, tentant de les rendre complémentaires, que s'est élaboré de mon objet de recherche.

1.2. Un objet au cœur d'un parcours de recherche

Mes précédentes recherches¹⁰ m'ont amené à côtoyer un mode d'apprentissage indissociable d'internet : le e-learning. En axant mon projet de thèse sur l'usage d'internet par les enseignants du primaire, je poursuis un cheminement réflexif tout en prenant un autre angle d'analyse.

En analysant les pratiques enseignantes et étudiantes dans le cadre d'une plate-forme d'apprentissage en ligne, j'ai pu développer une méthodologie adaptée à ce type de situation. J'ai, ainsi, tenté de distinguer les usages pédagogiques, d'analyser et de comprendre les pratiques, d'approcher les effets directs et indirects de l'utilisation d'Internet dans le travail des acteurs. En outre, j'ai appréhendé mes objets de recherche sous l'angle de la sociologie du travail, me permettant ainsi de me familiariser avec cette approche, de l'adapter aux besoins de mon étude. Ces recherches constituent, dès lors, un socle pour ma réflexion actuelle, des outils de base à développer pour affiner mon raisonnement et mes enquêtes.

L'étude des usages d'Internet chez les enseignants du primaire se distingue pourtant, quelque peu, de mes précédents travaux. Il ne s'agit pas de rejeter un champ de recherche mais, bien au contraire, de s'inscrire dans une optique plus ciblée et nettement définie. Les sociologies du travail et de l'éducation se sont révélées complémentaires lors de mes analyses. Néanmoins, la complexité et la diversité des objets étudiés m'ont parfois amené vers d'autres chemins, rendant mon parcours sinueux et parfois incomplet. Au travers de ce sujet actuel, il s'agit donc de me recentrer pour explorer de façon méthodique et approfondie, un objet de recherche par une vision sociologique. En outre, en modifiant mon angle de recherche, je veux éviter de m'enfermer, dès mes premiers pas de chercheur, dans un carcan peut-être trop exigü. Tout en gardant les apports de mon parcours, je compte ainsi les mettre ainsi en perspective dans une réflexion plus vaste sur le monde enseignant et ses pratiques.

1.3. La nécessaire introspection du chercheur

L'implication personnelle du chercheur est un élément qu'il convient de prendre en compte et ce, dès le début d'une recherche. Il ne s'agit pas de s'enfermer dans l'illusion d'une objectivité totale, conscient qu' « *en restant à l'écart, comme l'observateur dit "objectif", et en refusant de prendre le rôle de l'acteur, c'est risquer la pire forme de subjectivisme* » (Becker, 1963 : 195). Il apparaît, en l'occurrence, utile de réaliser un « *audit de subjectivité* » comme le nomme Belisle (2001), c'est-à-dire d'identifier les éléments qui interviennent dans le choix mais aussi qui peuvent influencer la perception, l'analyse ou encore la diffusion du travail. Le choix de ce sujet n'est pas, loin s'en faut, sans lien avec ma propre expérience et

¹⁰ Duquesnoy M., *L'accompagnement du formateur en e-learning*, Mémoire de Master, Université de Lille3, 2007 et Duquesnoy M., *Le travail des étudiants en e-learning*, Mémoire de Master (Recherche), Université de Lille3, 2008

mon parcours personnel et professionnel et le regard biographique que je viens de poser sur mon parcours était un préalable indispensable.

Sans renier ces expériences, il a donc fallu, au cours de cette recherche, les considérer avec le recul indispensable à la garantie scientifique de cette étude. Elles ont été une ressource dans laquelle j'ai puisé tout en étant un outil qui a permis d'aiguiser mon questionnement. J'ai gardé le souci constant d'explicitier le plus clairement possible mon cheminement, mon analyse. Les outils utilisés, tout comme les méthodes de travail et d'analyse, ont été des « garde-fous », les garants épistémologiques de cette recherche.

2. Un objet de recherche qui se construit

En nous interrogeant sur les usages professionnels de l'internet chez les enseignants du primaire, nous abordons des champs très vastes qu'il convient, préalablement, de circonscrire. En effet, notre étude aborde à la fois le domaine d'internet et celui du travail des enseignants du primaire et ce, sur le terrain spécifique que constitue la Communauté française de Belgique. Il nous apparaît donc essentiel de préciser les contours de notre recherche afin d'asseoir notre questionnement et de construire précisément l'objet qui nous occupe.

2.1. Internet, outil de travail du quotidien

Au fil des années, Internet s'est intégré dans la société et ce faisant, dans le monde du travail. Peu à peu, le mail est venu remplacer les mémos et les instructions officielles transitent, de plus en plus, par ce biais. Les Intranets sont légion dans les entreprises et les espaces numériques de travail (ENT) fleurissent au sein des sphères universitaires mais aussi dans l'enseignement secondaire.

Au travers de cet outil, de nouveaux modes de fonctionnement ont ainsi connu une évolution croissante. E-learning et télétravail se développent au sein des entreprises et des institutions. L'enseignement, de nouveau, ne fait pas exception à la règle. Les plates-formes d'apprentissage en ligne se multiplient, croisant les approches et offrant, selon les disciplines et les établissements, des formations totalement en ligne ou des séances en présentiel, enrichies par un suivi en ligne.

L'usage d'Internet ne concerne pas uniquement les applications pédagogiques. Ce système de communication dépasse largement les rouages institutionnels. Spontanément, des sites sont créés pour partager des idées de leçons, pour discuter sur le « malaise » vécu par les enseignants, pour mettre en exergue un projet éducatif.

Dès lors, Internet n'est pas un simple outil éducatif : il est un outil présent au cœur du travail enseignant. Pourtant, rares sont encore les études qui se penchent sur l'usage actuel de cet instrument. Force est de constater que les recherches se concentrent davantage sur les applications pédagogiques, leurs effets et leurs conséquences. Pourtant, le travail de l'enseignant ne se limite pas à sa relation pédagogique avec l'élève. Nous pouvons donc nous interroger sur les usages de cet outil à travers toutes les tâches de l'enseignant.

Il suffit d'interroger quelques enseignants pour établir qu'Internet intervient, dorénavant, régulièrement lors de la préparation de leurs cours. Ce travail « artisanal » (Tardif, Lessard, 1999 : 434) s'accoutume très facilement des avantages que lui procure le Réseau mondial. Recherche d'images ou de documents, d'idées ou de supports, la « toile » est exploitée comme une mine aux richesses innombrables.

En classe, Internet devient aussi outil d'enseignement. Les « classes mobiles »¹¹ permettent une différenciation pédagogique, offrant des parcours individualisés aux élèves, bien plus aisément que ne le permettaient les photocopiés. Peu à peu, les pratiques évoluent, suivant ainsi les injonctions officielles de ne pas utiliser les TIC « comme une fin en soi » mais bien comme un outil au sein de la classe et des apprentissages.

De façon plus sporadique, mais néanmoins croissante, Internet tend à se développer dans la relation Ecole-Parents. Les résultats scolaires sont diffusés par le biais de « bulletins en ligne »¹², les informations véhiculées par mail ou via le site web de l'école.

2.2. Un espace spécifique : l'enseignement primaire

Indiquer comment les pratiques diffèrent selon le degré d'enseignement et les institutions est une gageure. Les usages sont évidemment spécifiques à la discipline, au niveau d'enseignement ou encore largement influencés par les politiques d'éducation. L'intégration, l'appropriation ou encore le détournement de ces techniques sont des éléments complexes et soumis aux aléas de variables tant personnelles qu'institutionnelles (Baron, Bruillard, 1996).

L'enseignement primaire a vu se succéder de nombreuses réformes et une intégration progressive de l'usage de l'informatique au sein de la classe. Largement influencées par les pratiques canadiennes, les TIC se sont immiscées au sein des établissements, laissant émerger de nombreux projets éducatifs.

Pourtant, on peut légitimement s'interroger sur l'usage d'Internet par ces praticiens. Si diverses études ont permis d'analyser le travail enseignant, celles-ci se sont surtout concentrées sur le collège et le lycée. De nombreuses similitudes peuvent, certes, être

¹¹ Nous entendons ici l'utilisation d'un parc informatique mobile. Toutefois, il est intéressant d'en noter l'homonymie avec le concept de Claparède qui, déjà en 1920, voyait dans cette appellation « un système permettant pour un élève de suivre pour les diverses branches des leçons de degrés différents ». (Claparède, 1920 : 72)

¹² Voir, pour illustration, le site <http://www.bulluc.be/> (ou <http://www.bulletinscolaire.be/>), proposant « un outil de gestion des bulletins informatisé et centralisé »

établies entre les enseignants du secondaire et du primaire, mais nous ne pouvons occulter les spécificités du travail des instituteurs. Leur quotidien est, sans conteste, différent de celui de leurs confrères. De fait, il convient de pouvoir distinguer et analyser les tâches et les épreuves de ce groupe professionnel. Ce n'est qu'à la lueur de cette étude que nous pourrons, par la suite, analyser et comprendre les usages d'Internet par les instituteurs.

2.3. Analyser le travail des enseignants du fondamental

Le travail enseignant est un domaine vaste et complexe. De par sa nature, le travail, en tant qu'objet de recherche, est souvent difficilement appréhendable. En effet, les activités se mêlent et s'entrecroisent au fil des heures et des jours. Il convient, dès lors, de pouvoir d'abord les distinguer pour mieux les rapprocher ensuite. Que l'approche soit sociologique, psychologique ou économique, les chercheurs se trouvent confrontés à certains obstacles qui se répètent inlassablement. La dichotomie qui existe entre travail réel et prescrit n'est pas nouvelle et n'est certainement pas réductible à l'une ou l'autre activité (Clot, 1995). Si cet écart peut se creuser parfois, il n'en reste pas moins invariablement présent dans l'analyse du travail.

Approcher l'activité quotidienne des instituteurs par la sociologie du travail offre de nouvelles perspectives. Cette approche permet de s'appuyer sur de nombreuses études déjà menées dans un cadre plus large de l'analyse du travail ou ciblées sur la profession d'instituteur (Peyronie, 1998 ; Zay, 1988 ; Geay, 1999). En outre, elle s'inscrit en appui des travaux déjà menés dans le domaine sur les enseignants du secondaire et les chefs d'établissement (Barrère, 2003, 2006), tout en pouvant leur être complémentaire.

Mais surtout, cette analyse se veut le point d'appui du cœur de cette recherche : les usages d'Internet par les enseignants du primaire. Elle permettra d'appréhender l'objet « Internet » au cœur d'une réflexion nouvelle. Il ne s'agit, en effet, pas de juger du bienfondé de son usage mais bien de s'intéresser à celui-ci, de prendre un recul nécessaire et bénéfique pour en analyser les pratiques, les mettre en perspective et s'interroger sur les effets que cette utilisation peut générer dans le quotidien de ces praticiens.

Axer nos propos sur les instituteurs primaires relève d'un choix mûrement réfléchi et s'expliquant par divers éléments. Tout d'abord, il s'agit d'une population avec laquelle nous entretenons un rapport privilégié ; notre parcours professionnel nous ayant donné l'occasion d'enseigner dans différents établissements, de côtoyer de nombreuses écoles et une variété considérable d'instituteurs. Dès lors, l'accès au terrain de recherche s'en trouve fortement facilité. Si cette promiscuité avec le terrain peut s'avérer délicate sur un plan épistémologique, elle facilite l'entrée sur le terrain, elle impose, peut-être plus encore, un « audit de subjectivité » (Belisle, 2001). A contrario, il serait illusoire de prétendre à une objectivité totale. C'est, au contraire, par cette expérience que nous pouvons éviter les pires formes de subjectivisme, en prenant part activement au cadre de cette recherche (Becker, 1963 : 195).

L'enseignement primaire en Communauté Française de Belgique¹³ a vu se succéder divers projets concernant l'usage de l'informatique et d'Internet, tant à destination des élèves que des enseignants. L'actualité ne fait que confirmer les actions entreprises précédemment : déploiement du projet « Ecole numérique »¹⁴ visant l'installation d'équipement informatique dans les établissements, journée spécifique dédiée aux Cyber-enseignants lors du salon de l'éducation 2009¹⁵, mise en œuvre du projet E-cole¹⁶, site d'apprentissage et de remédiation en ligne gratuit pour les enseignants et élèves du primaire, ... La diversité et l'abondance d'actions ne laissent pas de doute sur une réelle volonté politique d'accentuer l'usage d'Internet dans les pratiques enseignantes. Néanmoins, on ignore le degré d'adhésion des professionnels à ces projets. On ne peut occulter les difficultés de réformer les pratiques de travail, a fortiori dans l'enseignement. Analyser les pratiques et les usages, la place d'Internet dans le travail quotidien, permettra d'apporter un angle nouveau de réflexion. Loin d'un sondage d'opinion sur les plus-values ou les limites de cet outil, cette recherche poursuit l'objectif, peut-être plus modeste mais néanmoins essentiel, d'approcher les pratiques et de mettre en perspective travail réel et prescrit (Clot, 1995).

2.4. Des usages, des pratiques

Lors d'une pré-enquête menée dans le monde enseignant¹⁷, mais aussi et surtout par une observation participante durant une année scolaire¹⁸, de nombreux thèmes ont surgi, nous ont offert des pistes de réflexion, nous ont amené à construire des hypothèses, nous ont permis d'asseoir notre réflexion. Force est de constater que le sujet « Internet » interpelle, suscite parfois la polémique. Il existe indéniablement une certaine ambivalence à ce sujet chez les enseignants, leurs représentations divergeant selon leur usage personnel, professionnel et celui des élèves.

Au fur et à mesure, nous avons pu voir se dessiner certaines thématiques très spécifiques mais pourtant proches les unes des autres. Tout d'abord, il nous apparaît essentiel de préciser l'existence du non-usage d'Internet chez certains enseignants. Ignorer cette situation reviendrait à exclure une partie de notre population, à ignorer son existence (Boutet & Trémenbert, 2009). Sans entrer dans une démarche complexe nous permettant de cerner les raisons du non-usage, nous avons tenu à maintenir une posture et une démarche de recherche qui n'excluait pas ce pan de notre population, tout comme nous nous sommes gardés de les réduire à une « sous-catégorie » dominée par celles des usagers. Nous avons

¹³ Depuis 2011, elle se désigne elle-même sous le nom de Fédération Wallonie-Bruxelles. Les deux appellations coexistent depuis bien que l'exécutif et les médias utilisent, habituellement, la nouvelle.

¹⁴ Cette 3^e phase du plan d'informatisation des écoles a été l'occasion d'un appel à projets pour lequel nous avons été sélectionné.

¹⁵ <http://www.saloneducation.be/> (consulté le 27/09/09)

¹⁶ <http://www.e-cole.cfwb.be/> (consulté le 27/09/09)

¹⁷ Nous avons, dans ce cadre, rencontré de manière informelle une dizaine d'enseignants du primaire, dans le cadre de nos activités professionnelles.

¹⁸ Cette observation participante s'est déroulée durant 3 années scolaires, de septembre 2011-à juin 2014, au sein d'une école primaire.

pris le parti d'une approche compréhensive qui nous permet, au contraire, de saisir les circonstances sociales et humaines qui caractérisent cette catégorie.

Au sein des usages et des pratiques, nous pouvons soulever un paradoxe concernant l'usage d'Internet dans la préparation des cours. Les instituteurs rencontrés ne cachent pas leur usage fréquent et régulier de certains sites de références pour préparer leurs journées de cours. Ils en vantent la diversité des documents, la richesse des contenus et admettent, même si c'est parfois à demi-mots, la facilité que procure cette pratique. Les feuilles d'exercices ou les préparations de leçon sont ainsi rapidement exécutées, le plagiat ainsi pratiqué ne semblant pas être considéré comme tel. Pourtant, les mêmes voix s'élèvent pour critiquer ouvertement cette pratique chez les jeunes enseignants. Leurs aînés leur reprochent ainsi un manque d'originalité et de réflexion, un usage abusif d'Internet au détriment des manuels et des recherches bibliothécaires. Le paradoxe est total : alors que ces sites deviennent, au fil du temps, leur principale source d'inspiration, ils regrettent son utilisation par leurs jeunes collègues.

Le phénomène est en pleine expansion. De plus en plus de sites se créent pour faciliter les échanges entre enseignants¹⁹. Qu'il s'agisse de réflexion sur une activité ou de débat plus institutionnel, les listes de diffusion, portails éducatifs et sites web se multiplient. Que leur création soit institutionnelle ou privée, les visiteurs sont nombreux. Toutefois, les discours et les pratiques diffèrent. Ainsi, il apparaît intéressant de pouvoir dresser un état des lieux de ces ressources, de les catégoriser pour pouvoir ensuite comprendre et y comparer les usages.

Mais comme nous l'avons déjà souligné, l'usage d'Internet ne se limite pas à la préparation des cours. Au sein de la classe, Internet trouve aussi sa place. Il peut être outil pédagogique au service d'une pédagogie active et/ou différenciée. Toutefois, notre enquête (que ce soit l'approche par questionnaire ou l'observation) nous montre que cet usage reste faible, voire absent dans la majeure partie des classes.

Mais les enseignants se retrouvent également confrontés aux usages que les élèves font d'Internet. Nombre d'entre eux déplorent le recours presque systématique à Internet pour les recherches que mènent les élèves. Les instituteurs développent alors, parfois, un contre-usage de la « toile ». Ils doivent repenser les travaux à domicile en fonction de leurs objectifs tout en écartant les risques potentiels liés à un usage intensif d'Internet²⁰.

2.5. Saisir l'objet dans une démarche structurée

Notre processus de recherche s'ancre dans une approche inductive, démarche dans laquelle notre matériel de recherche prend sens au fur et à mesure de notre cheminement. Nous avons souhaité appliquer notre démarche à l'organisation de ce présent travail.

¹⁹ Pour n'en citer que quelques-uns : <http://www.enseignons.be/>, <http://cartables.net/>, ...

²⁰ Nous soulignerons, au passage, le cas d'un enseignant se targuant, en 2012, d'avoir « pourri le web » <http://www.laviemoderne.net/lames-de-fond/009-comment-j-ai-pourri-le-web.html>

Pour clarifier notre sujet et notre démarche, nous commencerons donc par situer notre objet au sein du terrain de recherche et de sa population. En effet, afin de pouvoir analyser finement les usages professionnels par les enseignants du primaire, il nous paraît indispensable de comprendre le système éducatif dans lequel il se déroule, de façon globale d'abord, à la lumière des politiques éducatives ensuite, tout en assurant un focus sur celles relatives à l'informatique. C'est à la lumière de ces données que nous pourrons, par la suite, circonscrire le travail enseignant, en veillant à recontextualiser celui-ci dans le système qui le régit. Cette première partie de notre thèse se complètera, enfin, par l'explication de nos choix méthodologiques où nous détaillerons nos modalités d'enquêtes et nos outils d'analyse et leurs spécificités par rapport à notre objet.

Dans une deuxième partie, nous aborderons, tout d'abord, le quotidien du travail enseignant en analysant les données issues de notre observation participante au sein d'une école primaire durant trois années scolaires. Au départ de celles-ci, nous tenterons de rendre compte au mieux du quotidien des enseignants et de la place qu'occupe internet dans leurs pratiques professionnelles. Nous construirons donc, peu à peu, notre modèle scientifique, nous basant pour ce faire, sur l'expérience et les usages d'individus singuliers. Nous élargirons, ensuite, notre champ d'investigation en analysant les résultats de l'enquête par questionnaire que nous avons menée auprès de la population enseignante.

La troisième partie de notre travail nous permettra de pénétrer plus avant dans la sphère internet, d'investiguer les sites et les espaces du web que nos analyses précédentes nous auront permis de circonscrire. Que ce soit au sein des forums, des médias numériques ou d'une analyse de certains sites, nous irons à la rencontre de la parole de ces acteurs. Nous confronterons nos observations et nos analyses aux cadres théoriques évoqués plus avant, tentant d'enrichir les modèles existants, de les adapter et de faire émerger certaines catégorisations spécifiques aux usages professionnels d'internet par les enseignants du primaire.

Au travers de notre conclusion, nous pourrons alors dresser un état des lieux de ces usages, appréhender les atouts, les freins, les adjuvants et les opposants à un usage professionnel d'internet chez les enseignants du primaire. Nous nous permettrons alors de formuler quelques pistes de réflexion, d'autres angles d'approche pour compléter notre démarche de recherche.

Partie 1 :

Le travail enseignant et Internet

Cerner les usages professionnels d'internet par les enseignants du primaire nécessite, au préalable, de saisir et de comprendre l'environnement au sein duquel évoluent ces acteurs. Le système éducatif de la Communauté française de Belgique, terrain de notre enquête, est le fruit de nombreuses réformes institutionnelles, de compromis et d'évolution. La fédéralisation de la Belgique a conduit à un transfert de compétences d'un niveau de pouvoir à un autre, transposant l'éducation nationale au niveau des Communautés du pays. Toutefois, l'ancrage historique du secteur reste prégnante et influence encore actuellement, certaines politiques publiques tout comme le métier.

Le premier chapitre de cette partie nous emmènera donc à la découverte du système éducatif belge, en ciblant, ensuite, sa partie francophone. Nous analyserons les effets des politiques éducatives et des réformes, tentant, en parallèle, de saisir les enjeux et les conséquences de celles-ci. Nous poursuivrons en nous intéressant aux spécificités du travail enseignant dans cet environnement, en circonscrivant les tâches et les prescriptions de ces professionnels. Si nous utilisons les termes « enseignants du primaire » au lieu de l'appellation « instituteur », c'est de façon délibérée et volontairement générique. En effet, comme nous le verrons, si la majeure partie des intervenants disposent du titre d'instituteur primaire, ce n'est pas le cas de tous. Enseigner en primaire peut aussi être le chef de certains agrégés de l'enseignement secondaire ou encore de personnes ne disposant pas des titres requis pour enseigner mais engagées pour faire face à la pénurie que rencontre ce secteur.

Dans le troisième chapitre, nous aborderons les politiques éducatives relatives à l'informatique. Il est, en effet, bien difficile, voire impossible, d'isoler les usages d'internet des pratiques informatiques. De l'équipement aux usages, nous étudierons l'évolution des politiques éducatives dans ce domaine, leurs impacts sur les curriculums, les attentes du Ministère et les moyens déployés.

La zone géographique que constitue la Communauté française n'est pas notre unique terrain de recherche. En effet, en nous intéressant aux usages d'internet par les enseignants, la « toile » devient également (voire surtout) notre champ d'investigation. Dans cette étude, Internet comporte donc un double statut : à la fois terrain de recherche, il est aussi notre objet d'étude. L'étendu du champ qu'il constitue, sa complexité et ses spécificités seront donc détaillées, circonscrites et analysées dans le quatrième chapitre.

Enfin, nous clôturerons cette partie en précisant les choix méthodologiques pour lesquels nous avons optés. En nous appuyant sur les modèles conventionnellement appliqués aux champs de la sociologie du travail et de l'éducation, nous avons adopté une approche plurielle, mêlant enquête par questionnaire, démarche ethnographique et analyse de sites internet et de réseaux socionumériques. Cette diversité se justifie par la complexité de notre objet et notre volonté d'analyser les usages d'internet de ces professionnels de l'enseignement, dans leur globalité, en dépassant les formes visibles des usages afin de les cerner dans leur ensemble et toute leur complexité.

Chapitre 1 : Le système éducatif en Communauté française de Belgique

Comme de nombreux systèmes éducatifs, l'organisation de l'enseignement en Belgique a connu de profondes mutations au fil du temps. Construit sur les modèles néerlandais et français, il s'est peu à peu transformé, au gré des décisions politiques et des besoins de la société. L'évolution du pays en un état fédéral impactera, à la fin du XXe siècle, considérablement ses structures. En parallèle, certaines réformes toucheront l'organisation entière du système éducatif, influant au passage celle de l'enseignement fondamental.

1. Fondements historiques

Le terrain de recherche sur lequel nous travaillons présente certaines spécificités, façonnées au cours du temps, fruits de querelles et de compromis politiques, héritages des pays limitrophes que sont la France et les Pays-Bas, autrefois gouvernant la Belgique.

Avant le Régime français (1792-1814), l'Ecole était, depuis des siècles, l'affaire de l'Eglise catholique. L'enseignement élémentaire était confié aux curés et vicaires. Dans les milieux aisés, il était fait appel à des précepteurs. Bien que l'école républicaine, introduite lors du régime français, soit marquée par une profonde laïcité, les écoles religieuses perdurent. En effet, à cette philosophie s'oppose une réalité pragmatique : la république n'était pas encore en mesure d'assurer complètement la relève des œuvres religieuses. De plus, la réticence des autorités locales à ce nouveau régime entraîne une certaine passivité dans l'application de la loi. En outre, la population se montre également frileuse. Le résultat est sans appel : les écoles sont désertées. Toutefois, nous pouvons noter que sous Bonaparte, de profondes réorganisations sont mises en œuvre. C'est la commune qui devient organisatrice de l'enseignement élémentaire.

Sous le règne de Guillaume d'Orange, qui marque de son sceau le régime hollandais (1814-1830), le gouvernement s'attache à développer le nombre d'écoles tout en veillant à la qualité des cours dispensés. Un arrêté du 2 août 1815 accepte que « quiconque s'en croit capable puisse instruire les autres dans toutes les parties de l'enseignement »²¹. A côté des écoles officielles s'ouvrent donc des écoles privées, largement développées par le clergé. Des moyens financiers élevés sont débloqués par le gouvernement en faveur de l'enseignement officiel. Parallèlement, l'Eglise catholique recrée son propre réseau scolaire. Mais en 1824, Guillaume 1er affermit sa position, restreignant considérablement l'influence exercée sur l'enseignement. Les habitants de l'actuel territoire belge s'opposent

²¹ Il est intéressant de noter que le principe même de cet arrêté est toujours d'application. En effet, en cas de pénurie, il est procédé à l'engagement de personnel enseignant ne disposant pas de titre pédagogique et que l'on surnomme habituellement des « Articles 20 » en référence au décret qui régit le statut du personnel enseignant pour le réseau organisé par la Communauté française, et autorisant ce type d'engagement.

farouchement aux décisions royales et les années qui suivent sont le théâtre de réformes et contre-réformes sur la question de l'enseignement et de la présence catholique.

Comme nous pouvons le constater, une certaine dualité se crée, avant même que la Belgique ne devienne indépendante, entre un enseignement mené par l'Etat et son alter ego, organisé par le clergé. Loin de s'atténuer, ces tensions vont perdurer au fil du temps, alternant des périodes d'accalmie et de « guerres scolaires ».

2. Constitution et adaptation du système éducatif belge

Au moment de la révolution belge (1830), le paysage de l'enseignement a nettement évolué : chaque commune (ou presque) compte, au moins, une école primaire²². Très vite, les parlementaires du nouvel état « Belgique » prennent conscience de l'importance que revêt l'enseignement. Il leur faut donc poser les bases de cette institution. Deux conceptions s'opposent, que l'on retrouve encore actuellement dans le paysage de l'enseignement belge. Alors que les libéraux sont partisans d'une gestion centralisée et dévolue à l'état, les catholiques conservateurs prônent le retour à une gestion exclusive par le clergé. L'article 17 de la constitution est donc rédigé sur base du compromis.

L'enseignement est libre ; toute mesure préventive est interdite ; la répression des délits n'est réglée que par la loi. L'instruction publique, donnée aux frais de l'État, est également réglée par la loi²³.

La question du rôle de l'Eglise catholique s'étend au monde politique. A chaque élection, s'opposent adversaires et partisans de l'Eglise, faisant naître le « problème scolaire ». Si le gouvernement provisoire de la Belgique s'était empressé de proclamer la liberté d'enseignement, il faut attendre 1842 pour que Jean-Baptiste Nothomb présente au parlement un projet de loi imposant « à chaque commune, l'obligation d'avoir au moins une école primaire et d'y dispenser un enseignement gratuit aux enfants issus de familles nécessiteuses ». Toutefois si une école privée existe, la commune peut se soustraire à l'obligation ou « adopter » l'établissement. La loi prévoit, entre autres, qu'un enseignement religieux (catholique, protestant ou juif) soit dispensé aux élèves. La surveillance de cet enseignement est confiée au clergé.

Cette loi est suivie de nombreux arrêtés royaux mais reste efficiente jusqu'en 1869. Le clivage entre enseignement officiel et libre diminue considérablement. En 1878, un gouvernement libéral se met en place après 30 ans de querelles entre opposants et partisans de l'Eglise. Par la loi de 1879, les cours de religion sont supprimés des programmes et remplacés par des cours de morale. Cette loi dite « Loi de malheur » provoque la première guerre scolaire. En substance, elle oblige les communes à la création d'une école communale, annule les « adoptions » des écoles privées et oblige la formation des

²² L'école peut être publique ou religieuse, le pouvoir s'intéressant davantage à la présence d'écoles qu'à leur caractère philosophique.

²³ Article 17 de la Constitution, dans sa version initiale, promulguée le 7 février 1831.

instituteurs dans une école normale de l'Etat. Le clergé réagit vivement, en exhortant la population à désertier les écoles primaires communales et en créant des écoles dans toutes les communes du pays. De nombreux instituteurs démissionnent de l'enseignement officiel ce qui oblige l'Etat à recruter du personnel non formé. Une baisse de la qualité de l'enseignement en est la conséquence ; la gratuité de l'enseignement public est décrétée.

Le retour des catholiques au pouvoir est l'occasion d'une nouvelle loi en 1884. Les communes se voient octroyer un pouvoir important dans la gestion scolaire, pouvant organiser des cours de religion « si au moins vingt pères de famille le demandent ». Ce cours n'est toutefois pas obligatoire mais la loi de 1884 le rétablit. La majorité restant catholique jusqu'à la guerre, les questions scolaires et le clivage concernant le religieux sont atténués. L'entre-deux-guerres voit également un relatif apaisement de ces questions.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le conflit se rallume. Le parti social-chrétien (PSC), successeur du parti catholique, reproche les différences établies entre les réseaux. Alors que l'enseignement officiel dispose de subsides de l'Etat, l'enseignement catholique se doit de percevoir un minerval²⁴ pour subsister.

La Belgique traverse une crise suite à la « question royale » et les dissensions apparaissent entre francophones et néerlandophones. La loi Collard (1954) fait émerger une nouvelle guerre scolaire. Ce texte met de nombreuses écoles catholiques en difficulté, réduisant les subsides, n'assurant plus le traitement des ecclésiastiques non-diplômés.

Le retour au pouvoir des sociaux-chrétiens, en 1958, est le point de départ d'un nouveau dialogue, assuré par la loi du 29 mai 1959. Cette loi, dite du « Pacte scolaire », permet de mettre fin à l'esprit guerrier qui avait opposé le monde catholique aux autres tendances philosophiques. Les écoles libres sont subventionnées à condition de respecter une série de dispositions légales : se conformer au programme et être inspectées par l'Etat. Les enseignants reçoivent une rémunération égale, quel que soit leur réseau. L'existence d'un cours de morale ou de religion est reconnue et garantie par la loi.

3. La communautarisation de l'enseignement

Les quelques décennies qui suivent le Pacte scolaire sont paisibles dans le monde de l'enseignement. Mais alors que la massification de l'enseignement s'enclenche, la crise pétrolière marque le début d'une période d'austérité qui n'épargne pas le monde scolaire. Les années 80 sont le théâtre de contestations syndicales de plus en plus véhémentes. Les coupes budgétaires font progresser l'idée de communautariser l'enseignement.

Au fil de plusieurs réformes de l'Etat, le pays devient un « État fédéral qui se compose des communautés et des régions »²⁵. Au cours de la troisième phase des réformes

²⁴ En Belgique, on désigne par « minerval », un droit d'inscription dans les hautes écoles et les universités pour les étudiants. Son montant varie selon l'année d'étude, l'établissement et la situation du demandeur. Le fait qu'il s'agisse d'un néologisme régional limite son usage. Ainsi, dans les documents officiels, il n'est jamais question de minerval, mais de droit d'inscription, comme dans les autres pays de la francophonie.

²⁵ Article 1 de la Constitution belge

institutionnelles (1988), l'enseignement devient une compétence des communautés dont l'application prend cours au 1^{er} janvier 1989. Toutefois, ce domaine avait déjà été le fruit de nombreuses tractations et dissensions ayant abouti, en 1969, au dédoublement du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture en deux ministères distincts (Draelants, Dupriez, Maroy, 2011) mais dont les pouvoirs restaient très limités. Cette communautarisation de l'enseignement est presque totale à l'exception de trois matières qui demeurent nationales : les règles liées à l'obligation scolaire, les conditions minimales de délivrance des diplômes et le régime de retraite des membres du personnel.

Le 1er janvier 1989, l'enseignement passe donc totalement sous la tutelle des communautés. La Constitution est révisée, confiant aux entités fédérées les responsabilités en matière d'enseignement²⁶.

1. L'enseignement est libre²⁷ ; toute mesure préventive est interdite ; la répression des délits n'est réglée que par la loi ou le décret. La communauté assure le libre choix des parents. La communauté organise un enseignement qui est neutre. La neutralité implique notamment le respect des conceptions philosophiques, idéologiques ou religieuses des parents et des élèves. Les écoles organisées par les pouvoirs publics offrent, jusqu'à la fin de l'obligation scolaire, le choix entre l'enseignement d'une des religions reconnues et celui de la morale non confessionnelle.

2. Si une communauté, en tant que pouvoir organisateur, veut déléguer des compétences à un ou plusieurs organes autonomes, elle ne le pourra que par décret adopté à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés.

3. Chacun a droit à l'enseignement dans le respect des libertés et droits fondamentaux. L'accès à l'enseignement est gratuit jusqu'à la fin de l'obligation scolaire. Tous les élèves soumis à l'obligation scolaire ont droit, à charge de la communauté, à une éducation morale ou religieuse.

4. Tous les élèves ou étudiants, parents, membres du personnel et établissements d'enseignement sont égaux devant la loi ou le décret. La loi et le décret prennent en compte les différences objectives, notamment les caractéristiques propres à chaque pouvoir organisateur, qui justifient un traitement approprié.

5. L'organisation, la reconnaissance ou le subventionnement de l'enseignement par la communauté sont réglés par la loi ou le décret.

Dans cette nouvelle organisation de la Belgique, certaines mesures sont prises pour gérer ces nouvelles compétences. Ainsi, dans la région de Bruxelles-Capitale, la Communauté française et la Communauté flamande se partagent la gestion du système scolaire selon la langue utilisée par les institutions dans leurs activités. Au sein des Communautés, la gestion des infrastructures, du matériel ou d'autres matières sera menée de façon distincte et variable. Nous prendrons, pour illustration, l'exemple du plan d'équipement des écoles primaires lors du projet « Cyberécole ». Alors que la formation du personnel était de la compétence de la Communauté française, l'équipement en matériel des écoles faisait l'objet d'un accord de coopération avec les régions. Suite à un appel d'offres, les Régions ont équipé différemment les écoles francophones : alors que celles situées en Région wallonne recevaient des I-Macs, celles de la région de Bruxelles-Capitale étaient équipées de PC. En

²⁶ Article 24 de la Constitution, dans sa version publiée au Moniteur belge du 17 février 1994, encore actuellement en vigueur.

²⁷ Cette liberté s'entend au sens large, en ce compris sur le choix des méthodes et des pédagogies.

Communauté germanophone, dont le territoire est situé sur celui de la Région wallonne, les écoles étaient équipées d'I-Macs mais les formateurs faisaient partie d'une équipe distincte, dépendant, quant à eux, du Ministère de l'Enseignement de cette Communauté.

Bien que des synergies puissent exister, ce morcellement complexifie grandement les politiques éducatives. En outre, certains partenaires privilégiés de l'Ecole dépendent d'autres niveaux de pouvoir, ce qui tend à complexifier encore les relations. Notons, également, que la communautarisation de l'enseignement reste un sujet sensible lors d'études nationales telles que PISA. Ainsi, au classement national, viennent se greffer des analyses par communautés, tendant à pointer les différences entre le nord et le sud du pays.

En Communauté française, les compétences se divisent, habituellement, en deux ministères. Mais les restrictions budgétaires se maintiennent et la fédéralisation du pays complique la recherche de solutions de financement. Le climat devient houleux et on assiste, en 1990, à la « grande grève » qui paralyse toutes les écoles pendant deux mois. Un accord intervient le 5 novembre entre les syndicats et le gouvernement et marque une certaine paix sociale qui dure encore jusqu'à nos jours²⁸ mais des traces de rancœur et d'amertume subsistent.

Depuis 1988, l'enseignement est partagé, au fil des législatures, entre socialistes et sociaux-chrétiens²⁹. La coalition « arc-en-ciel »³⁰, gouvernant entre 1999 et 2004, marque une exception : les compétences relatives à l'enseignement sont scindées en trois ministères : l'enseignement primaire est confié à un ministre Écologiste, le secondaire à un Libéral et le supérieur à un Socialiste.

Le fédéralisme et la volonté de partager des compétences relatives à l'enseignement entre les partis gouvernants ont généré, indubitablement, un morcellement de la gestion et des réformes. Depuis 1988, par exemple, la formation initiale des futurs enseignants dépend d'un ministère différent de celui qui gère l'enseignement fondamental. En outre, certaines compétences relèvent d'autres ministères, voire d'autres niveaux de pouvoirs. Par exemple, lors du projet Cyberécole, l'équipement en matériel des écoles est du ressort du Ministère de l'Équipement et du Transport (MET) qui dépend de la Région wallonne, alors que la formation des enseignants incombe au Ministère de l'Enseignement obligatoire. Quant à son intégration dans la formation initiale des instituteurs, les faibles synergies avec le ministère concerné se soldent par une formation inexistante ou inadaptée.

Si les tensions liées aux guerres scolaires se sont nettement atténuées, les clivages profonds demeurent. Ainsi, libéraux, socialistes et démocrates-humanistes restent attachés à la constitution des réseaux et à leur distinction. Toutefois, en 1999, dans le cadre du projet Cyberécole, une première tentative de rapprochement est opérée. La formation technique des enseignants est externalisée et est confiée au Forem, organisme parastatal dépendant de la Région wallonne. Le décret du 11 juillet 2002, relatif à la formation continue des enseignants, permet la création de l'institut de formation de carrière (IFC). Cet opérateur de formation a pour mission d'organiser des formations en inter-réseaux dont l'objectif prioritaire est de permettre aux instituteurs de mettre en œuvre une pédagogie des

²⁸ Tout au moins, au moment de l'écriture de ce travail.

²⁹ Le parti social-chrétien est devenu, en 2002, le Centre Démocrate Humaniste (CDH)

³⁰ Ainsi désignée puisqu'associant trois partis de « couleurs » différentes : Socialistes, Libéraux et Ecologistes

compétences, permettant d'atteindre le niveau déterminé par les socles de compétences ou tout autre thème commun à l'ensemble des réseaux.

Le débat est loin d'être clos et émerge au fil des législatures. Les positions divergent entre partis politiques, d'aucuns souhaitant une « fusion » des réseaux, d'autres prônant le statu quo tandis que d'autres tendent vers une situation intermédiaire en proposant deux réseaux distincts : l'enseignement officiel versus l'enseignement libre.

4. Un système éducatif morcelé

Au fil du temps, le système éducatif belge s'est peu à peu morcelé. Tout d'abord, par le profond clivage qui s'est creusé entre l'enseignement organisé par les pouvoirs publics et celui organisé par l'Eglise catholique. Ensuite, entre les niveaux de pouvoir, chaque Communauté étant en charge de l'organisation de son propre système éducatif. Enfin, et non des moindres, existe la distinction entre les réseaux d'enseignement. Il est à noter que si le terme « réseau » est largement répandu dans le milieu scolaire, il n'existe pas de définition juridique de ce terme. Dès lors, l'usage de ce terme est souvent galvaudé. On parle parfois de deux réseaux, opposant ainsi l'officiel et le libre ; parfois de trois réseaux (Communauté française - officiel subventionné - libre subventionné) ou encore de quatre réseaux ajoutant une distinction entre le subventionné confessionnel et non confessionnel. Toujours est-il que si chaque école reconnue en Communauté française doit se conformer au Décret « Missions » de 1997, les pouvoirs organisateurs sont libres dans la constitution de leur programme. Bien qu'ils soient regroupés au sein d'organes de représentation et de coordination, ce ne sont pas moins de cinq programmes qui coexistent, rien que pour l'enseignement primaire.

Toutefois, si des différences peuvent être observées entre les réseaux d'enseignement, celles-ci tiennent davantage dans la formulation et les modes d'application que dans les tâches elles-mêmes. Par ailleurs, ces dernières années, nous pouvons même noter une volonté d'uniformisation dans les statuts et, de fait, dans les prescriptions ainsi formulées.

4.1. Les réseaux d'enseignement

A la suite du Pacte scolaire (1959), de nouveaux modes d'organisation et de regroupement vont émerger dans le paysage éducatif. Nous pouvons ainsi distinguer quatre types d'écoles, selon leur organisation : soit par la Communauté française, soit par les villes et communes, soit par les provinces, soit par des personnes privées (qu'il s'agisse de personnes physiques ou d'associations). Dans cette dernière catégorie, il est courant de distinguer, en outre, les écoles selon qu'elles se réclament, ou non, d'une confession particulière.

Notons que, d'un point de vue légal, ce n'est l'école mais son pouvoir organisateur qui est identifié et reconnu (loi du 29 mai 1959). Les pouvoirs organisateurs (PO) sont définis comme « l'autorité, la (ou les) personne(s) physique(s) ou morale(s) qui assume(nt) la

responsabilité de l'enseignement »³¹. Bien que ces derniers disposent, de par la Constitution, d'une autonomie pédagogique pour organiser leurs enseignements, celle-ci a été réduite par l'obligation, inscrite dans le décret Missions (1997) de devoir se conformer à des référentiels de compétences communs pour toutes les écoles organisées sur le territoire de la Communauté.

Afin de pouvoir créer des synergies et être suffisamment représentatifs, les PO se regroupent en réseaux incluant des écoles organisées par le même pouvoir organisateur ou par des PO de même nature juridique (Beckers, 2008). On peut ainsi distinguer trois réseaux d'enseignement :

- Le réseau de la Communauté française qui se substitue, en 1989, au réseau de l'Etat et qui regroupe toutes les écoles organisées par ce niveau de pouvoir. En Belgique francophone, ce réseau dépend directement du ministre en fonction, alors qu'en Communauté flamande cette compétence a été confiée à une personne de droit public. Ce modèle pourrait, par ailleurs, être suivi en Communauté française dans les années à venir.
- Le réseau officiel subventionné regroupe les écoles organisées par des autres pouvoirs publics. Il peut s'agir des villes ou des communes, des provinces ou de la Commission communautaire française (COCOF) pour la région de Bruxelles-Capitale.
- Le réseau libre subventionné qui regroupe les écoles organisées par des pouvoirs organisateurs privés ; ceux pouvant être confessionnels ou non.

Le projet de fusionner certains réseaux est une question qui revient régulièrement sur la scène politique. De nombreuses voix s'élèvent pour incriminer les réseaux et les désigner comme une cause de dysfonctionnement et de surcoûts financiers (Beckers, 2008). En 1992, le « Plan Busquin-Di Rupo » prévoyait la constitution d'un réseau uniquement pour l'enseignement organisé par des pouvoirs publics, rassemblant ainsi les écoles organisées par la Communauté, les provinces et les communes. Vingt ans plus tard, le projet n'a pas vu le jour mais la question rejaillit régulièrement dans les débats publics.

Dans un souci de représentativité et de défense de leurs intérêts, les PO se sont également regroupés en fédérations, dans lesquelles le clivage entre enseignement officiel et libre est fortement marqué.

4.2. Les fédérations et les organes de représentation

Les fédérations relatives à l'enseignement ont, au départ, joué un rôle informel, s'axant principalement sur l'information à leurs écoles et l'orientation des décisions politiques. Par le décret Missions, elles ont obtenu un statut officiel de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs qu'elles représentent. Nous pouvons distinguer quatre fédérations :

³¹ Loi du 29 mai 1959, communément appelée « Loi du Pacte Scolaire », article 2

- Le CECP, Conseil de l'enseignement des communes et des provinces, qui représente les écoles primaires et les écoles secondaires d'enseignement spécialisé ;
- Le CPEONS, Conseil des PO de l'enseignement officiel neutre subventionné, qui représente les écoles secondaires d'enseignement ordinaire et les écoles de promotion sociale organisées par les communes et les provinces ;
- La FELSI, Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes³², qui représente des écoles libres non-confessionnelles ;
- L'APOEC, Association des PO de l'enseignement catholique, qui dispose d'un organe chargé d'assurer la coordination et l'unité de l'enseignement catholique, le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SEGEC), qui, dans les faits, est le principal interlocuteur des pouvoirs publics³³.

Bien que ces fédérations ne puissent se substituer à l'autonomie des pouvoirs organisateurs, leur influence est conséquente. C'est à leur niveau, par exemple, que sont constitués les programmes d'enseignement basés sur les référentiels communs de compétences.

En outre, les fédérations peuvent se doter de structures particulières de formation, d'orientation, de création d'outils pédagogiques ou encore d'information juridique. Ainsi, l'asbl Média Animation est reconnue en tant que Centre de ressources en éducation aux médias et multimédias de l'enseignement libre de la Communauté française de Belgique bien que son champ de compétences pourrait concerner l'ensemble des structures éducatives. D'innombrables structures gravitent ainsi autour des fédérations et des réseaux d'enseignement développant chacune leurs stratégies et leurs productions, parfois de façon redondante, parfois de façon spécifique mais dont les collaborations restent complexes par le découpage entre réseaux et fédérations.

4.3. Les syndicats

Les syndicats d'enseignants ne font pas exception à la dichotomie existant entre enseignement officiel et libre, bien que certaines centrales syndicales puissent compter des membres issus des différents réseaux d'enseignement.

Dans l'enseignement officiel, nous pouvons relever trois organisations syndicales :

- La Centrale générale des services publics (CGSP) qui est rattachée à la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB)
- Le syndicat libre³⁴ de la fonction publique (SLFP) rattaché à la Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique (CGSLB)

³² Le terme « indépendant » fait référence aux notions de pluralisme et de non-confessionnalité. (Beckers, 2008)

³³ Par ailleurs, dans le langage courant, c'est l'appellation SEGEC qui est utilisée également, l'acronyme APOEC n'étant quasiment jamais utilisée.

³⁴ Le terme « libre » fait référence au domaine libéral et ne correspond aucunement à la dénomination « libre » utilisée dans les réseaux d'enseignement

- La confédération des syndicats chrétiens – Enseignement (CSC-Enseignement)

Dans l'enseignement libre, les enseignants peuvent rejoindre l'une des organisations suivantes :

- La confédération des syndicats chrétiens – Enseignement (CSC-Enseignement)
- Le Syndicat des employés, techniciens et cadres – Enseignement libre (SEL) rattaché à la FGTB
- L'Association professionnelle du personnel de l'enseignement libre (APPEL) rattachée à la CGSLB.

Ce sont donc cinq organisations syndicales qui coexistent dans le domaine de l'enseignement, bien que leur rattachement à des structures plus globales les organise en trois syndicats, constitués sur la base des familles idéologiques qui compartimentent la société belge : socialiste, catholique et libérale.

Les syndicats assument plusieurs rôles dont le plus médiatique concerne la négociation des règlementations générales avec les représentants du gouvernement et les pouvoirs organisateurs. Ils sont également actifs au sein de divers mandats tels que dans des jurys de sélection et de promotion, des commissions de réaffectation, des chambres de recours, ...

4.4. Les associations de parents

Au niveau de chaque école peut exister une association de parents. Son rôle est d'informer et de susciter la participation à la vie de l'établissement. Dans un souci de représentativité, celles-ci sont organisées en deux pôles distincts : la FAPEO, pour les parents de l'enseignement officiel et l'UFAPEC pour l'enseignement catholique. Ces deux organes sont représentés, à parts égales, par le conseil des parents de la Communauté française (CPECF).

A nouveau, c'est le clivage libre (catholique) et officiel qui prédomine. Il est intéressant de souligner les différences au niveau micro et macro des associations de parents. A un niveau macro, les fédérations d'associations de parents constituent un interlocuteur médiatique qui peut, parfois, prendre la forme d'un contre-pouvoir comme, par exemple, dans le cas du décret « Inscriptions ». En outre, ces fédérations produisent également des éléments de recherche sur des thématiques en lien avec l'enseignement.

A un niveau micro, le rôle de l'association de parents peut diverger extrêmement d'une école à l'autre. Selon l'impulsion que lui donnent ses membres, l'association peut s'investir de façon substantielle dans l'école, voire dans son organisation, alors que dans d'autres cas, elle peut se cantonner à un rôle de soutien lors de l'organisation d'une fête scolaire, par exemple.

4.5. Le système éducatif belge : un labyrinthe kafkaïen

Comme nous venons de le constater, l'enseignement en Belgique francophone est particulièrement morcelé. La distinction entre enseignement officiel et libre prédomine mais elle s'inscrit dans un découpage bien plus complexe.

Pour les membres du personnel, tout comme pour les parents ou toute personne s'intéressant au système éducatif, ce dernier peut rapidement devenir un labyrinthe dans lequel se perdre relève davantage de la probabilité que de la malchance.

En outre, comme nous l'avons souligné précédemment, à cet imbroglio vient s'ajouter le rôle que peuvent prendre les régions et l'état fédéral dans l'organisation de l'enseignement.

Nous pouvons tenter de représenter le système éducatif par le tableau ci-après.

	Enseignement officiel		Enseignement libre	
Réseau	Communauté française	Officiel subventionné	Enseignement libre subventionné	
			Confessionnel	Non-Confessionnel
Pouvoir organisateur	Communauté française	Province Communes COCOF	Diocèses Congrégations religieuses asbl	asbl
Fédérations		CPEONS / CECF	SEGEC (APOEC)	FELSI
Rôles de la Communauté française	Organise Assume le financement Reconnait les titres délivrés	Subventionne Reconnait les titres délivrés		Reconnait éventuellement les titres délivrés (procédure d'homologation)
Syndicats	CGSP-Enseignement CSC-Enseignement SLFP-Enseignement		SETCA-Enseignement libre confessionnel CGSP-Enseignement libre non-confessionnel CSC-Enseignement APPEL	
Associations de parents	FAPEO		UFAPEC	

Figure 1 : Schématisation du système éducatif en Communauté française de Belgique

Il est important de noter que les différentes structures n'ont pas toutes la même représentativité si l'on compare les chiffres de la population scolaire. Ainsi, l'enseignement libre représente environ la moitié de la population scolaire, l'enseignement organisé par la

communauté, les villes, communes et provinces en représente 35% et, enfin l'enseignement organisé par la Communauté française avoisine les 15%. Néanmoins, de profondes distinctions émergent selon le niveau d'enseignement. Ainsi, pour l'enseignement maternel et primaire, la répartition de la population scolaire place l'enseignement communal en tête, avec environ 50%, suivi par l'enseignement libre (40%). Le reste de la population scolaire pour l'enseignement fondamental concerne principalement l'enseignement organisé par la Communauté française ; les provinces organisant peu ce niveau d'enseignement (0,2%).

Un système aussi morcelé rend complexe les synergies entre les écoles pour autant qu'elles n'appartiennent pas au même réseau. S'il existe une volonté politique de convergences par la création de « bassins scolaires » et d'organes de consultations à un niveau méso, force est de constater que les obstacles seront nombreux pour lever les frontières entre les structures.

Enfin, dans un souci d'équité, nous pouvons constater que certains choix politiques prennent en compte cette « clé de répartition ». Nous prendrons, à titre d'illustration de nos propos, les écoles primées lors des appels à projets « Ecole numérique ».

		Enseignement officiel			Enseignement libre	
		Communauté française	Officiel subventionné			
				Communes	Provinces	Confessionnel
2011-2013	Ens. Fondamental	1	3		4	1
	Ens. Secondaire	5			5	
2013-2014	Ens. Fondamental		10	1	10	
	Ens. Secondaire	10	1	1	14	1
TOTAL		16	14	2	33	2
		32			35	

Tableau 1 : Répartition des projets "Ecole Numérique" dans l'enseignement obligatoire, selon les réseaux d'enseignement

Sans présumer de la qualité des propositions émises par les écoles, nous ne pouvons pas non plus occulter la répartition selon les réseaux et les fédérations de PO. Force est de constater que les projets se répartissent selon le même schéma que la population scolaire. Cette analyse pourrait, par ailleurs, se compléter par la répartition géographique des écoles primées. Toutes les régions géographiques sont concernées, chaque province compte des projets dont la proportion rappelle étrangement le taux de population.

Dans le labyrinthe que constitue le système éducatif, certains accès sont donc corrélés à la répartition scolaire et géographique. Bien que très certainement établi dans un souci d'équité, ce mélange savant de répartition ne rend que plus complexe encore, pour le néophyte, la lecture des politiques publiques liées à l'éducation.

5. La réforme de l'enseignement fondamental

Les années 90 sont le théâtre d'importants changements pour l'enseignement. Tous les niveaux d'enseignement sont ainsi concernés par divers décrets venant modifier leur organisation : l'enseignement de promotion sociale en 1991, le secondaire en 1992, les Hautes Ecoles en 1995. L'enseignement fondamental n'échappe pas au vent qui souffle les réformes et est directement impacté en 1995 par le décret « relatif à la promotion d'une école de la réussite dans l'enseignement fondamental »³⁵. Celui-ci va venir profondément modifier les structures existantes et, par conséquence, le travail enseignant. Il sera suivi, deux ans plus tard, en 1997, par un décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement et communément appelé le décret « Missions ».

5.1. Une nouvelle organisation de l'enseignement fondamental

Le décret « relatif à la promotion d'une école de la réussite » prévoit, dès son troisième article, une mutation profonde de l'organisation de l'enseignement fondamental. Tout d'abord, un lien est clairement établi entre l'enseignement maternel et primaire, le décret prévoyant que chaque enfant pourra « parcourir sa scolarité d'une manière continue, à son rythme et sans redoublement de son entrée à la maternelle à la fin de la deuxième année primaire ». La même démarche est prescrite dans les quatre années qui viennent compléter l'enseignement primaire.

Le décret « Missions », en 1997, viendra confirmer cette démarche, instituant la notion de « continuum pédagogique » qui relie l'enseignement fondamental au premier degré de l'enseignement secondaire.

Ce faisant, l'École s'organise donc en trois étapes qui jalonnent le parcours de l'élève jusqu'au terme de sa deuxième année secondaire. Afin de renforcer l'approche différenciée, permettant à chaque enfant de progresser à son rythme, les étapes sont elles-mêmes scindées en cycles pour lesquels les compétences terminales attendues sont définies au sein d'un document de référence : les « socles de compétences ».

Le tableau ci-après nous permet d'illustrer cette organisation et de saisir plus précisément l'organisation de ce continuum. Bien que les textes officiels prévoient des appellations précises (étapes et cycles), chacune qualifiée par un adjectif numéral, certains termes usuels sont rencontrés dans les propos des enseignants. Parfois désuets, voire contrindiqués par rapport aux décrets précités, il nous semble utile de les préciser à cette étape de notre étude. Une première appellation s'appuie sur un principe de regroupement des années primaires. Dès lors, il est courant d'entendre, dans les écoles ou de lire sur internet, les termes tels que « degré moyen » ou encore « Cycle 5-8 », le cycle étant désigné par l'âge des élèves de ce niveau.

³⁵ Communément appelé, Décret "Ecole de la réussite"

Etape	Cycle	Période	Autres appellations usuelles	
Etape 1	1er cycle	de l'entrée en maternelle à l'âge de 5 ans		
	2e cycle	de l'âge de 5 ans à la fin de la 2e primaire	Cycle 5 - 8	Degré inférieur
Etape 2	3e cycle	3e et 4e années primaires	Cycle 8 - 10	Degré moyen
	4e cycle	5e et 6e années primaires	Cycle 10 – 12	Degré supérieur
Etape 3	5e cycle	1ère et 2e années secondaires		1e degré

Tableau 2 : Organisation du continuum pédagogique en étapes et en cycles

5.2. D'une programmation annuelle à un curriculum « revisité »

Le décret de 1995 pour une « école de la réussite » et le décret « Missions » (1997) modifient le centre de gravité habituel de l'enseignement. La classe ne constitue plus une étape scindée et indépendante des autres. En introduisant le concept de continuum pédagogique et l'organisation en cycles comme jalons des apprentissages, le rapport au temps a été entièrement repensé. Jusqu'alors, la plupart des apprentissages s'organisaient au sein d'une année scolaire, voire dans une temporalité encore plus réduite. Ce nouveau rapport au temps s'envisage dans une perspective d'approche différenciée. Il n'est plus question de conditionner un apprentissage à une période minimale mais, au contraire, de l'envisager de façon globale, les compétences minimales devant être atteintes à la fin d'un cycle.

Ce faisant, la programmation annuelle est alors remplacée par une liste de compétences à atteindre au terme de deux années scolaires, voire trois. Les programmes, rédigés dans ce sens, ne distinguent donc plus ce qui doit être abordé dans une année précise mais bien au sein d'un cycle.

Afin de définir les compétences et les niveaux auxquels doivent être amenés tous les élèves en fin de cycle, des groupes de travail inter-réseaux ont été mis en place au cours des années 90. Leur travail aboutit à la constitution d'un document de référence, nommé « Socles de compétences » qui définit les compétences minimales à atteindre à la fin de chaque cycle.

Les socles de compétences présentent de manière structurée les compétences de base à exercer jusqu'au terme du premier degré de l'enseignement secondaire. Le concept de compétence est défini par le décret « Missions » comme une « aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches ».

Ce référentiel note les compétences qui sont à construire, certifier et entretenir, au fil et au terme de chacune des trois étapes qui rythment le continuum pédagogique.

Les socles de compétences se présentent en huit chapitres où s'articulent compétences transversales et disciplinaires : Français / Formation mathématique / Éveil – Initiation

scientifique / Langues modernes / Éducation physique / Éducation par la technologie / Éducation artistique / Éveil – Formation historique et géographique comprenant la formation à la vie sociale et économique.

Bien qu'inscrit dans la loi, ce principe est régulièrement rappelé, voire enrichi, par de nombreuses circulaires. Ainsi, le Ministre Nollet le rappelle-t-il en 2002 ajoutant aux prescriptions du décret « Missions » la diversification des compétences et le « haut niveau » qu'elles se doivent de côtoyer.

Compte tenu à la fois de la complexité dans laquelle les enfants ont et auront à agir et des objectifs généraux assignés à l'enseignement fondamental et à l'enseignement secondaire par l'article 6 du décret « Missions », l'école ne peut accorder la primauté à des savoirs et savoir-faire isolés, elle doit viser le développement d'un florilège de compétences à la fois diversifiées et de haut niveau.³⁶

Les socles de compétences prévoient, en outre, les priorités à accorder aux apprentissages en ciblant la lecture centrée sur la maîtrise du sens, la production d'écrits et la communication orale ainsi que la maîtrise des outils mathématiques de base dans le cadre de la résolution de problèmes. Ils définissent également les compétences communicatives dans une langue autre que le français³⁷.

Néanmoins, les autres activités éducatives ne sont pas oubliées et doivent s'inscrire dans les objectifs généraux du décret. Il est ainsi rappelé, à chaque rentrée scolaire, par voie de circulaire, que celles-ci « font partie de la formation commune obligatoire où s'exercent les compétences retenues : la structuration du temps et de l'espace, l'éducation psychomotrice et corporelle, l'éveil puis l'initiation à l'histoire et à la géographie, l'éducation artistique, l'éducation par la technologie, l'initiation scientifique, la découverte de l'environnement, l'éducation aux médias, l'apprentissage de comportements sociaux et de la citoyenneté ».

Les programmes d'enseignement de chaque réseau sont donc revus pour s'articuler à ces « socles de compétences ». Ce n'est pas tant le contenu propre à chaque étape qui vient modifier le travail enseignant mais bien la temporalité qui est ainsi définie. La programmation n'est plus précisément explicitée. Les enseignants sont invités à réfléchir sur la progression à appliquer, au sein d'un cycle, afin d'atteindre les compétences requises.

5.3. Se concerter pour s'organiser, une nouvelle tâche des enseignants

Afin de s'assurer de la cohérence du dispositif, de l'articulation entre les années d'un même cycle et au sein de l'établissement, l'exécutif enjoint une nouvelle tâche dans le chef des enseignants : celle de se concerter, d'une part, en cycles, d'autre part, en école.

Les enseignants de l'enseignement fondamental ont une obligation de se concerter à raison d'un minimum de 60 périodes par année scolaire. Selon les pouvoirs organisateurs et les réseaux d'enseignement, ces concertations peuvent être organisées différemment : par école, par entité, par zone, par implantation, ... Ces concertations faisant l'objet d'une

³⁶ Circulaire n°105 du 13 mai 2002

³⁷ Décret Missions, 1997, Article 15

prescription, le chef d'établissement, ou le pouvoir organisateur, doit pouvoir prouver que la concertation s'est déroulée conformément au programme fixé. Si celui-ci a été modifié, les documents devront en mentionner la raison et les adaptations opérées. Les services d'inspection, chargés de ces vérifications, doivent donc pouvoir disposer de documents attestant de la périodicité de la concertation³⁸, des participants aux différentes séances de concertation, des contenus globaux sur lesquels la concertation porte, du règlement d'ordre intérieur éventuel ou, à défaut, les modalités arrêtées par le Pouvoir organisateur. Afin d'éviter toute contestation, il est conseillé, aux directions et aux enseignants, de tenir un « cahier de concertations » reprenant les dates de réunions avec les heures de début et de fin ainsi que la liste des enseignants.

Outre le fait de se concerter, les enseignants doivent donc remplir diverses tâches administratives pour justifier ces temps de rencontre et de dialogue. Il est intéressant de noter que les circulaires laissent toute autonomie dans cette gestion, pour autant que la preuve de la concertation puisse être apportée. Le recours au numérique est donc possible et laissé à la liberté des écoles. Pourtant, dans les faits, c'est une approche « traditionnelle » qui est souvent préférée. Ainsi, au cours de notre immersion, nous avons observé que la majorité des enseignants disposait d'un « cahier de concertations », par cycle, cahier complété au fil de l'année et remis, à intervalles réguliers, au directeur de l'établissement. Par ailleurs, il est intéressant de noter (et nous y reviendrons) que ce sujet est globalement absent de la sphère internet. La thématique des concertations est rarement abordée et, lorsqu'elle se présente, c'est davantage pour s'interroger sur les obligations légales qui en découlent.

5.4. La lutte contre le redoublement

Les comparaisons internationales placent la Belgique, et plus particulièrement la Communauté française, dans la liste des systèmes éducatifs qui recourent le plus au redoublement. Les recherches en éducation convergent vers une conclusion quasi-unanime : le redoublement est inefficace. Dans cette optique, la Belgique, comme de nombreux pays, a mis en place, dès les années 90, des politiques visant la réduction, voire l'abolition, des pratiques de redoublement. Si l'on constate quelques oscillations selon les mesures et les années scolaires, les indicateurs de l'enseignement montrent clairement que le redoublement reste très présent dans l'enseignement, de façon bien plus conséquente en secondaire qu'en primaire.

La question divise et crée un schisme entre chercheurs en éducation et enseignants. Alors que les premiers, à l'instar de Crahay (2003) estiment que « ceux qui continuent à faire redoubler les élèves le font en dépit de l'accumulation de preuves issues de recherches montrant que la probabilité d'effets négatifs l'emporte nettement sur les résultats positifs »,

³⁸ En distinguant les périodes qui sont organisées durant le temps de présence des élèves de celles qui sont organisées en dehors des temps de présence.

les seconds répondent que « le redoublement est moins un problème qu'une solution » (Draelants, 2006).

Afin d'atteindre ses objectifs, le politique réforme l'enseignement fondamental, par son décret de 1995 relatif à la promotion d'une école de la réussite, en instituant l'organisation en cycles et interdisant le redoublement au sein de ceux-ci. Toutefois, les enseignants disposent d'une mesure de maintien d'une année au sein du cycle, nommé « année complémentaire ». Selon les recommandations ministérielles, cette mesure doit rester « exceptionnelle et ne peut en aucun cas être confondue avec un redoublement ni même s'y apparenter. Tout ce qui ne serait qu'une reproduction de ce qui a été fait l'année précédente doit être banni »³⁹.

Le débat sur la question du redoublement est épineux tant il est idéologique et oppose deux conceptions divergentes. A l'idéologie pragmatique des enseignants et des parents qui estiment cette pratique efficace, s'oppose celle des chercheurs et du politique qui, données à l'appui, tentent d'en démontrer l'inefficacité. Comme nous le verrons dans notre analyse, le sujet est rarement évoqué directement dans les discussions en ligne entre les enseignants. Alors que le sujet est polémique au sein des établissements scolaires, cette thématique disparaît de la sphère internet. Elle n'y surgit que lorsque le sujet concerne le niveau scolaire, voire les difficultés de travail des enseignants. Le non-redoublement devient alors l'un des boucs émissaires sur lequel enseignants et parents se rejoignent pour déplorer le « nivellement par le bas », le « laxisme » présent dans l'enseignement.

Les mesures se multiplient dans cette lutte contre le redoublement. La dernière en date, la plus médiatisée, est certainement le projet « Décôlage » qui « fait le pari qu'il existe des alternatives crédibles et praticables au maintien et au redoublement »⁴⁰. A l'inverse d'autres mesures, ce projet visant un pan de la population scolaire spécifique (2,5 – 8 ans), se construit sur base volontaire et articule initiatives locales et de terrain avec le champ de la recherche. Dans son organisation, ce dispositif en rejoint d'autres sur des thématiques variées : dyslexie, Ecole numérique, Passeport TIC. Plutôt que de vouloir changer les pratiques par des injonctions, le projet, comme les autres, « ne vise pas à changer de regard sur l'enfant pour ensuite changer les pratiques, mais davantage à changer les pratiques pour faire évoluer le regard sur l'enfant »⁴¹.

5.5. D'une logique décentralisée à un pilotage centralisé

Jusque dans les années 90, le système éducatif belge était largement décentralisé. Chaque pouvoir organisateur jouissait d'une large autonomie et ce, jusque dans les modes d'évaluation des apprentissages. Afin de garantir la liberté pédagogique des pouvoirs

³⁹ Circulaire n°105 du 13/05/2002

⁴⁰ C'est ainsi que le projet est présenté sur le site Enseignement.be, <http://www.enseignement.be/index.php?page=26594>

⁴¹ Circulaire n°4440 du 04/06/2013

organisateur, ces derniers étaient habilités à définir les modalités d'évaluation, pour autant qu'elles respectaient les prescrits légaux.

Afin de piloter le système éducatif, le gouvernement estimait nécessaire de disposer d'indicateurs uniformes pour l'ensemble des réseaux d'enseignement. S'il existait bien, auparavant, différentes formes d'évaluations externes⁴², chaque pouvoir organisateur pouvait refuser la passation de ces tests par ses élèves. L'examen cantonal coexistait alors avec l'examen interdiocésain afin d'évaluer les compétences des élèves à la sortie de l'enseignement primaire.

Dans le courant des années 90, des évaluations externes non-certificatives furent initiées dans les écoles ; d'abord sur un échantillon restreint d'élèves puis en s'étendant à l'ensemble des écoles. Elles furent institutionnalisées par le décret de 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire. Ce n'est pas tant sur les évaluations externes non-certificatives que sur les conditions d'octroi du certificat d'études de base (CEB) que se marquèrent les dissensions. En effet, le décret prévoit que « le certificat d'études de base est délivré sur la base d'une épreuve externe commune organisée au terme » de l'enseignement primaire⁴³, épreuve à laquelle doivent être inscrits tous les élèves fréquentant la 6^e année primaire. En outre, l'octroi du CEB conditionne l'accès à l'enseignement secondaire, empêchant tout maintien dans l'enseignement primaire si l'élève prouve l'acquisition du seuil de compétences requis et stipulé dans les socles de compétences. Adopté en 2006, ce décret sera largement appliqué en 2007 et devient obligatoire en 2009. En parallèle, les épreuves non-certificatives ont été systématisées dans l'enseignement primaire visant un double objectif : celui de contribuer à la régulation du système éducatif et d'informer les enseignants sur le niveau de leurs élèves, leur proposant éventuellement des pistes didactiques et méthodologiques à développer en classe.

Cette réforme a touché le cœur des pratiques enseignantes, réduisant de fait leur autonomie. Alors qu'historiquement, les PO, mais surtout les enseignants, étaient les seuls « maîtres à bord » au niveau de l'évaluation, nombre d'acteurs de terrain se sont sentis privés de leur « outil », destitués d'une part de leurs fonctions. Alors que le dispositif s'étend (CE1D à la fin du continuum pédagogique, TESS au terme de l'enseignement secondaire), les évaluations externes continuent de déchaîner les passions. Nombre d'enseignants, mais aussi de parents, récusent ce dispositif et développent diverses stratégies pour tenter de le contourner.

⁴² dont les plus connues concernaient la fin de l'enseignement primaire

⁴³ Décret de 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire, article 19

6. Le décret « Missions », le (re)cadrage du contrat entre l'école et la société

Ce décret, institué en 1997, constitue, à bien des égards, un objet complexe et riche des politiques d'enseignement. Tout d'abord, il est issu d'un large compromis entre les différents acteurs de l'enseignement. Face à un affaiblissement du consensus qui pouvait apparaître dans les objectifs de l'enseignement, le politique a dû traduire dans une loi, et ce pour la première fois, les objectifs de l'enseignement obligatoire afin que l'école puisse rendre à la société les services qu'elle en attend (Draelants, Dupriez, Maroy, 2011).

6.1. Une (re)définition des missions de l'enseignement

Par ce décret, le monde politique affirme les missions prioritaires de l'enseignement et ce, quel que soit le réseau. Le développement de la personne, l'appropriation des savoirs, l'éducation à la citoyenneté et l'égalité des chances deviennent ainsi les axes sur lesquels repose le système éducatif.

Des objectifs généraux de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire⁴⁴

Article 6. - La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;

2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;

3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;

4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Le décret « Missions » se veut aussi la parfaite illustration du compromis « à la belge » tant il dresse des principes généralistes, se gardant bien d'explicitier certains termes ou d'imposer une quelconque pratique pédagogique. Ce faisant, le politique s'assure de l'adhésion des différents réseaux et fédérations, sans heurter ni les sensibilités ni l'autonomie pédagogique des pouvoirs organisateurs. Ce décret ne se veut pas uniquement prescripteur. Au contraire, il met en lumière les différentes marges de manœuvre dont disposent les pouvoirs organisateurs comme, par exemple, l'aménagement de « l'horaire hebdomadaire de façon à mettre en œuvre des activités, par discipline ou pour un ensemble de disciplines, permettant d'atteindre les objectifs généraux »⁴⁵ cités précédemment.

⁴⁴ Extrait du « Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre », dit Décret « Missions », 1997

⁴⁵ Décret « Missions », 1997, article 7.

6.2. Une articulation des projets d'enseignement

Le décret enjoint, en outre, les pouvoirs organisateurs à remplir certaines prérogatives comme la rédaction d'un projet éducatif, qui sera lui-même complété par un projet pédagogique ; le premier précisant les valeurs défendues par le PO tandis que le second décrira les moyens mis en œuvre pour y parvenir (décret Missions, 1997)⁴⁶. En outre, chaque établissement est invité à élaborer un projet spécifique, prenant appui sur ceux précités mais s'adaptant aux spécificités locales et en définissant « l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires » (décret Missions, 1997)⁴⁷.

Au niveau de l'ensemble de la Communauté française	Le cadre commun	<ul style="list-style-type: none"> ° Les objectifs généraux de: <ul style="list-style-type: none"> - l'enseignement fondamental - l'enseignement secondaire ° Les objectifs particuliers communs à: <ul style="list-style-type: none"> - l'enseignement fondamental - le 1^{er} degré du secondaire 	→	Les socles de compétences nécessaires à <ul style="list-style-type: none"> - l'insertion sociale des élèves - la poursuite de leurs études
		↓		↓
Au niveau de chaque Pouvoir Organisateur Au niveau de chaque organe de représentation et de coordination	Des choix spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ° Le projet éducatif: <ul style="list-style-type: none"> - les valeurs - les choix de société - les références ° Le projet pédagogique: <ul style="list-style-type: none"> - les visées pédagogiques - les choix méthodologiques 	→	Le programme : <ul style="list-style-type: none"> - les situations d'apprentissage - les contenus d'apprentissage - les orientations méthodologiques
		↓		↓
Au niveau de chaque équipe éducative	La concrétisation	<ul style="list-style-type: none"> ° Le projet d'établissement: <ul style="list-style-type: none"> - les choix pédagogiques - les actions concrètes particulières 	→	L'appropriation et la mise en œuvre effective <ul style="list-style-type: none"> - des socles - des programmes par chaque équipe éducative et par chaque enseignant.
Au niveau de chaque enseignant		La mise en œuvre des activités d'apprentissage	→	

Figure 2 : Représentation du système éducatif, proposée dans la circulaire n°4484 du 08/07/2013, relative à l'Organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire pour l'année scolaire 2013-2014

Le décret « Missions » vise une élucidation des missions dévolues à l'enseignement, une plus grande lisibilité de la commande sociale au système scolaire (Beckers, 2008) mais aussi des attentes de ce dernier aux partenaires de l'école et, en particulier, des familles. Ainsi, chaque établissement se doit de rédiger un règlement d'ordre intérieur (ROI) et un règlement des

⁴⁶ Décret « Missions » (1997), Chapitre VII - Des projets éducatif, pédagogique et d'établissement, Art. 63 à 66

⁴⁷ Décret « Missions » (1997), Chapitre VII - Des projets éducatif, pédagogique et d'établissement, Art. 67 à 71

études qui sera présenté et remis aux parents lors de l'inscription. Ce dernier devra, entre autre, « définir les critères d'un travail scolaire de qualité, de la manière la plus explicite possible, et les procédures d'évaluation et de délibération des conseils de classe » (décret Missions, 1997)⁴⁸. Cette clarification ouvre aussi la voie à des procédures de recours et engendre de profonds changements dans les missions confiées aux services de l'inspection et aux missions dévolues aux chefs d'établissement. Enfin, et non des moindres, le décret « Missions » transforme en profondeur les structures du monde de l'enseignement afin de pouvoir atteindre les objectifs visés.

6.3. Une mutation du travail enseignant

Érigé en document de référence dans le système scolaire, le décret « Missions » est sujet à de nombreuses interprétations par les acteurs du terrain, parfois même au niveau des pouvoirs organisateurs et de leurs fédérations. Alors qu'il aurait pu se positionner comme une pierre angulaire du travail enseignants, les acteurs du terrain se doivent de l'articuler, de manière cohérente, avec les diverses instructions spécifiques au sous-système auxquels ils appartiennent. Sans en préciser explicitement l'impact, le décret « Missions » modifie en profondeur le travail enseignant et ce, à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, en introduisant l'approche par compétences, le décret génère un profond changement dans l'approche des apprentissages, dans la manière de les aborder et donc, plus largement, dans la façon de donner cours, d'enseigner, de construire les savoirs. Alors que les enseignants en fonction ont découvert leur métier dans une perspective d'appropriation des savoirs, de savoirs disciplinaires clairement identifiés et structurés, composés autour de processus didactiques spécifiques, l'approche par compétences les invite à une inflexion de leurs pratiques. Il ne s'agit plus d'enseigner une suite, plus ou moins articulée de savoirs, mais bien de les coordonner, de les structurer dans une optique fonctionnelle, d'envisager leur transposabilité dans des situations concrètes et complexes.

En modifiant les structures et en imposant les concertations au sein de l'école et des cycles, les décrets font éclater la bulle que constitue habituellement la classe. L'enseignant se doit de se concerter avec ses collègues mais aussi, plus largement, avec les différents acteurs de l'école. Il n'est, dès lors, plus question d'envisager le travail enseignant comme une succession de tâches indépendantes, circonscrites au sein de la classe sous la seule autorité du maître. L'enseignant doit dialoguer avec ses collègues, s'organiser avec eux tout en veillant à pouvoir justifier ses décisions auprès des parents et des partenaires de l'école.

C'est certainement sur la question de la justification que la contestation est la plus grande dans le chef des enseignants. Pour nombre d'entre eux, les décrets des années 90 ont considérablement réduit leur marge d'autonomie et leur pouvoir de décision. En effet, en introduisant la notion de recours, le décret « Missions » a ouvert la possibilité de contestation des décisions. De plus, en précisant que chaque étape puisse se faire au rythme de l'enfant et sans redoublement, le législateur a privé les enseignants d'une pratique que

⁴⁸ Décret « Missions » (1997), Chapitre VII. - Des projets éducatif, pédagogique et d'établissement, Article 78

d'aucuns estimaient légitimes. Il s'agit d'un sujet épineux, largement polémique mais qui impacte le métier d'enseignant.

Pour nombre d'enseignants, les politiques de lutte contre le redoublement ont été vécues comme une limitation de leur liberté pédagogique et de leur pouvoir de décision. Ce sentiment a été accru par le déploiement et la systématisation des évaluations externes. Les enseignants se sont ainsi sentis dépossédés d'une tâche centrale dans leur métier : l'évaluation. Comme nous les verrons lors de nos analyses, le débat est loin d'être clos et suscite la controverse, voire exacerbe le sentiment de « malaise » que l'on prête parfois à ce corps de métier.

Enfin, notons, qu'en parallèle, d'autres réformes sont venues compléter celles initiées par les décrets précités. Nous pourrions notamment citer les politiques de réduction des inégalités dans le système scolaire, désignées communément sous l'appellation « Discriminations positives », la réforme des missions de l'inspection ou encore les politiques de formation continue des enseignants⁴⁹. Ces différentes réformes sont intervenues dans la continuité du décret « Missions », conférant à la fois des moyens pour parvenir aux objectifs fixés tout en dotant le système éducatif d'outils de pilotage et d'un cadre pour assurer la cohérence au sein d'un système fortement morcelé.

7. Un système éducatif complexe

Au terme de ce premier chapitre, nous pouvons donc constater que le système éducatif en Communauté française est relativement complexe et a connu, ces dernières années, de profonds changements qui vont influencer ses structures, les politiques publiques et, par conséquent, le travail enseignant. Différents éléments nous semblent à retenir, en guise de conclusion.

Nous pouvons, tout d'abord, noter la volonté du politique de tendre vers une centralisation de l'enseignement. Alors que le système éducatif est largement morcelé et décentralisé, diverses mesures tendent à uniformiser les pratiques, à introduire des éléments communs à toutes les écoles, tous réseaux confondus. Les évaluations externes, qu'elles soient certificatives ou non, en sont un exemple parmi d'autres. En parallèle, des structures de pilotage ont été mises en œuvre, un socle de compétences commun a été établi et certains services ont été créés ou réformés. Néanmoins, cette volonté de centralisation se heurte à un principe fondamental dans l'enseignement belge : l'autonomie des pouvoirs organisateurs. Garantie dans divers textes de loi et particulièrement dans celle du « Pacte solaire », cette « liberté pédagogique » est un droit avec lequel l'exécutif se doit de composer continuellement, complexifiant fortement toutes réformes menées.

Cette tension entre volonté de centralisation et respect de l'autonomie des PO génère de nombreuses conséquences dans le travail enseignant et dans les politiques publiques ainsi

⁴⁹ Ces réformes n'impactant pas directement notre objet de recherche, nous ne les développerons pas dans le corps de notre travail. Toutefois, afin de permettre une vision globale du système éducatif belge francophone, une présentation de ces trois axes est disponible dans les annexes.

menées. Le décret « Missions », par exemple, issu de cette complexe équation est parfois très vague, peu prescriptif et laisse place à de nombreuses interprétations. Les programmes d'enseignement, déclinés sur base des socles de compétences, diffèrent en de nombreux points ; nous le verrons, notamment, dans le chapitre 3, en ce qui concerne l'informatique qui peine à trouver une place réelle et dont le statut oscille entre outil et objet d'enseignement. Le travail enseignant est, lui aussi, impacté par cette tension. Bien que les statuts aient évolué entre les réseaux d'enseignement vers un principe d'uniformisation, de nombreuses disparités subsistent au quotidien. La marge d'autonomie financière des établissements est, ainsi, bien différente entre les PO. L'équipement en informatique des écoles peut, dès lors, fortement diverger d'un établissement à l'autre, tout comme le capital humain investi dans ce cadre.

Enfin, notons l'impact non-négligeable de la structure fédérale du pays qui accentue certaines difficultés. Le système éducatif en Communauté française est aussi pris en tension à ce niveau, érigé sur les fondements historiques du pays et devant s'en émanciper en prenant compte des spécificités culturelles et sociales de sa communauté. Paradoxalement, lorsque des études internationales sont menées, c'est le pays qui est évalué et non une communauté en particulier. On assiste alors à une comparaison, souvent trop simpliste, entre les performances des élèves au nord et au sud du pays, engendrant des politiques publiques tenant davantage de la compétition entre communautés que des besoins spécifiques des populations. A tout cela s'ajoute le dialogue complexe, et parfois difficile, entre les niveaux de pouvoirs. Comme nous le verrons dans le chapitre 3, l'équipement informatique des écoles est le fruit de ces collaborations et débouchera, à de nombreuses reprises, sur un matériel éclectique et hétérogène, différant selon les régions, les réseaux et les PO.

Le travail enseignant est largement impacté par les éléments que nous venons de citer. Construit socialement et politiquement en parallèle à l'histoire du pays, il connaît, au fil du temps, de profondes mutations tant dans les tâches dévolues aux enseignants que dans les missions qui leur sont confiées. Nous allons donc, à présent, aborder l'évolution de ce métier, d'abord d'un point de vue historique, ensuite, en ciblant les tâches quotidiennes et les prescriptions formulées.

Chapitre 2 : Le travail enseignant en Communauté française

Le travail enseignant est un objet complexe et ce, à plusieurs titres. Les études en sociologie du travail nous montrent à quel point cet objet présente des faces cachées, difficilement appréhendables. La dichotomie entre travail prescrit et réel n'est plus à démontrer. Lorsqu'on s'intéresse au travail enseignant, la complexité s'accroît pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ce travail n'est pas uniforme, loin s'en faut, entre les différents niveaux d'enseignement. Intervenir en université, dans l'enseignement secondaire ou dans l'enseignement maternel et primaire ne confronte pas l'enseignant aux mêmes tâches et aux mêmes épreuves. Si certaines sont communes, d'autres sont largement spécifiques au niveau, à l'âge des élèves. Une seconde difficulté peut émerger au travers des disparités qui émaillent entre les systèmes éducatifs. Ces derniers vont, peu ou prou, influencer sur les tâches confiées aux enseignants, sur les responsabilités qui sont les leurs, sur la liberté ou le contrôle que peuvent générer les institutions. Pourtant, force est de constater que certains faisceaux de tâches restent identiques : préparer les leçons, donner cours, corriger les copies ou encore, gérer la discipline sont autant d'éléments qui façonnent le métier d'enseignant et qui transcendent les systèmes éducatifs.

Le cadre théorique que nous convoquerons sera construit sur plusieurs études et enquêtes réalisées dans différents systèmes éducatifs francophones. Que celles-ci concernent la Belgique, la France ou encore le Canada, nous veillerons à les éclairer et à les mettre en perspective avec la réalité des enseignants francophones de Belgique.

1. Un métier construit socialement et politiquement

Le métier d'enseignant à l'aube du XXI^e siècle a considérablement évolué par rapport à ce qu'il pouvait être il y a quelques siècles. Si donner cours reste le cœur du métier, d'autres tâches et fonctions sont venues le compléter tandis que d'autres ont disparu. Au fil de l'Histoire, l'enseignement a toujours entretenu des rapports plus ou moins complexes et déclarés entre volonté politique, philosophique et une volonté d'émancipation sociale (Geay, 1999). La Belgique ne fait pas exception à la règle, que du contraire. Le clivage entre enseignement public et religieux est consubstantiel à l'évolution du métier.

1.1. Du maître à l'instituteur, une évolution des missions et des tâches de l'enseignant

Lorsque la Belgique prend son indépendance en 1830, le système éducatif se construit sur base des modèles précédents. Les influences françaises et hollandaises sont donc indéniables, bien qu'elles soient adaptées à la particularité du nouveau pays qui se crée. L'influence ecclésiastique est elle aussi prégnante et influence notablement le métier d'enseignant et les missions qui lui sont confiées.

La première mission de l'enseignant est d'abord l'instruction⁵⁰. Les compétences attendues ne sont pas différentes de celles du passé : l'enseignement primaire doit apprendre à lire et écrire, à calculer en ce compris à savoir utiliser le système métrique, savoir essentiel dans une société encore largement paysanne.

Bien que des écoles normales aient vu le jour sous le régime hollandais, le système éducatif compte encore nombre d'enseignants non-formés. Il faut attendre 1842 pour que les lois organiques imposent une formation spécifique pour devenir enseignant et surtout, pour pouvoir être nommé dans l'enseignement communal. Toutefois, la mise en application de cette loi prendra du temps. A titre d'illustration, nous noterons ainsi qu'en 1860, seulement 22% des instituteurs étaient formés ; ce taux atteignant 87% en 1911. Il est, par ailleurs, important de souligner que les non diplômés étaient essentiellement des religieux qui officiaient dans l'enseignement catholique.

La formation d'un instituteur débute à seize ans, au terme des études « moyennes ». Cette formation s'inscrit dans un processus curriculaire très proche de celui des « humanités anciennes ». Seules les langues anciennes (grec et latin) sont remplacées au profit de cours de psychologie et de pédagogie. Cette configuration se maintiendra jusque dans le milieu du XXe siècle.

Certains ouvrages, tel que « Le Précis de méthodologie et d'organisation scolaire » (1928), de M. De Winter, directeur d'une école normale, dessinent clairement les contours du travail enseignant. Les rôles et les tâches de l'enseignant sont aussi largement précisés par Bernard Overberg, dont les ouvrages semblent constituer une référence pour clarifier les missions de l'enseignant. Les tâches ainsi prescrites précisent que l'enseignant devra être présent à l'école « pendant six heures au moins », qu'il devra « dispenser un grand nombre de matières diverses, être constamment attentif à ce qu'il fait et à ce que font les élèves, conduire la classe ou surveiller les difficultés qui se présentent et se livrer à des occupations manuelles ». Les prescrits d'Overberg ne se limitent pas au travail face aux élèves tant il dresse une liste des tâches de l'enseignant après les heures de classe : « corriger les devoirs et les cahiers, préparer les leçons, s'occuper de la tenue des registres scolaires, confectionner du matériel didactique, développer son instruction, songer aux questions scolaires, les étudier et essayer de les résoudre ». Dans cette première moitié du XXe siècle,

⁵⁰ En certains points, cette conception ne diffère pas de celle de la France et s'inscrit dans la ligne de pensée de Condorcet dans laquelle l'instruction va tenter de réduire les inégalités (Geay, 1999). Toutefois, on ne peut exclure, parallèlement, une vision utilitariste de l'instruction, les contenus étant largement orientés vers des savoirs nécessaires pour effectuer les tâches propres au monde agricole (peser, mesurer, ...)

l'instituteur n'est donc pas un simple exécutant. Il se doit d'être également un « praticien réflexif » qui veillera à interroger le contexte scolaire et ses faiblesses, à y remédier tant que possible tout en veillant à sa propre formation continue. En bien des aspects, les tâches alors attribuées à l'enseignant sont encore largement d'application actuellement.

Toutefois, à ces tâches viennent se greffer des attitudes et des postures que l'on exige de l'enseignant. Evoquant que ce dernier se doit de « faire preuve d'une haute culture morale », les recommandations de l'époque évoquent que « le maître développe autant que possible son goût pour le beau, (...) fait preuve d'économie (sans pour autant que cela ne se confonde avec de l'avarice), évite les endroits bruyants, n'attire pas inutilement l'attention sur lui, ne fait pas de politique active »⁵¹.

Au fil du temps et des besoins de la société, les tâches de l'enseignant peuvent évoluer pour répondre à des besoins précis. Ainsi, à la fin du XIXe siècle, les instituteurs sont-ils chargés de trois missions considérées, à l'époque, comme essentielles : la lutte contre l'alcoolisme, pour l'hygiène et pour l'épargne. Si les deux premières tâches seront, par la suite, partagées avec l'inspection médicale scolaire dans un premier temps, avec les centres PMS dans un second, on notera que l'épargne constituera une tâche de l'enseignant jusque dans les années 80.

Le travail de l'enseignant se fonde donc, en partie au moins, avec sa propre individualité. Etre enseignant ne se cantonne donc pas aux tâches d'instruction. Travailler comme enseignant associe la vie de l'individu avec les fonctions qui lui incombent. On notera, par ailleurs, que le travail y est décrit dans une perspective individualiste. Nulle mention n'est faite de collaboration avec les collègues, encore moins de concertation entre les enseignants d'une même école. Il faudra attendre les années 90 pour que s'institutionnalisent ces pratiques et les voir officiellement attachées au métier d'enseignant.

Pendant près de 150 ans, le travail enseignant s'est donc concentré autour de tâches d'instruction⁵². L'histoire du métier n'est pas anodine et a servi de pilier aux tâches actuelles de l'enseignant. Le travail enseignant s'est construit tant sur son histoire que sur les réformes qui ont été initiées ces dernières décennies.

1.2. De l'instituteur au praticien réflexif, un changement de posture

A partir de 1974, et jusqu'en 1996, les futurs instituteurs suivent une formation de trois ans, dispensée par les Instituts d'enseignement supérieur pédagogique. Cette formation s'organisait autour de trois axes : une formation générale, une formation didactique et pédagogique et des stages. Le modèle curriculaire de l'époque reproduit et illustre les tâches auxquelles les instituteurs seront confrontés : préparer les cours et enseigner. En ce sens, il ne diffère que fort peu du travail enseignant tel qu'il a été exercé depuis la révolution belge.

⁵¹ Nous pourrions poursuivre la liste en évoquant, par ailleurs, une série de recommandations publiées en 1886 dans la revue pédagogique « L'Observateur » qui développent des conseils sur les voyages de l'enseignant, son mariage, son domicile ou encore ses loisirs.

⁵² Nous noterons, par ailleurs, l'attachement à l'appellation « instruction publique » encore usitée de nos jours pour désigner les échevinats responsables de ce service dans les communes.

Les tâches qui incombent à l'enseignant restent similaires jusque dans les années 90. On observe toutefois des changements notables dans les pratiques pédagogiques où, sous l'impulsion des idées et conceptions portées en 1968, l'enfant prend une place plus centrale dans les apprentissages. Toutefois, ce sont les pratiques qui diffèrent ; le travail prescrit tendant à garder la même ligne que précédemment.

Les réformes structurelles de la fin des années 90 et du début des années 2000 vont profondément modifier le travail enseignant ; la mise en place du décret « Missions » et l'introduction du principe de compétences apportant certaines mutations dans le travail des enseignants.

En instaurant un curriculum pour chaque cycle sous forme de compétences à atteindre, le décret Missions modifie en profondeur le mode de travail des enseignants. Il ne s'agit plus de travailler, seul, dans sa classe mais bien en cycle afin de respecter la logique d'acquisition de compétences au sein d'un continuum pédagogique. Le décret Missions instaure donc, de façon officielle, la nécessité de concertation entre les enseignants. Tentant d'uniformiser certaines pratiques dans un système éducatif hautement décentralisé, ce texte de loi introduit aussi le principe d'externalisation des évaluations. L'enseignant n'est plus totalement « maître » de ses décisions. Il doit se référer à certaines évaluations externes, qu'elles soient certificatives ou non, mais doit aussi pouvoir justifier objectivement ses décisions, le décret ayant instauré un système de recours.

Le paradigme de l'enseignant devenant un « praticien réflexif » s'est imposé, en une vingtaine d'années, comme un élément incontournable du métier d'enseignant⁵³. Ce dernier, pour faire face aux changements sociétaux, devrait être « capable de s'adapter à toutes les situations d'enseignement par l'analyse de ses propres pratiques et de leurs résultats. » (Maroy, 2001). En s'en tenant aux textes qui régissent le métier d'enseignant, il n'est pas directement fait état de cette injonction, l'enseignant étant invité à effectuer ses tâches avec conscience, zèle et exactitude. Par contre, lorsqu'on se penche sur le « Décret définissant la formation initiale des instituteurs et des régents » (2001), force est de constater que l'image du « praticien réflexif » apparaît clairement comme une prescription, le texte indiquant que l'enseignant doit pouvoir « porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée ».

1.3. Un métier empreint de règles éthiques et morales

Comme le montre l'histoire du métier, être enseignant a, longtemps, été assorti de règles strictes, relatives à l'ordre moral et à la bienséance. Si celles-ci se sont assouplies au fil du temps, s'adaptant à l'évolution de la société, elles sont loin d'avoir disparu. Bien que le métier ne dispose pas d'un code déontologique qui lui soit propre, une série de règles, de circulaires et de décrets définissent les devoirs des enseignants.

⁵³ Comme Voz & Cornet (2010), nous estimons que cette injonction apparaît complexe voire contradictoire, le fait de « devenir » un praticien réflexif sous-entendrait que l'enseignant ne réfléchissait pas, auparavant, à sa pratique ce qui nous semble, à la fois, réducteur et erroné.

Bien que les statuts divergent d'un réseau à l'autre, certains fondements sont identiques à quelque niveau que ce soit dans le système éducatif. Ainsi, sans prétendre à l'exhaustivité, nous pouvons citer les obligations suivantes :

- D'avoir le souci constant des intérêts de l'enseignement où ils exercent leurs fonctions.
- D'accomplir personnellement et consciencieusement les obligations qui leur sont imposées.
- D'accomplir leur tâche avec zèle et exactitude et d'exécuter leur travail avec soin, probité et conscience au lieu, au temps et dans les conditions convenus.
- Se tenir à la correction la plus stricte tant dans leurs rapports de services que dans leurs rapports avec les élèves, leurs parents et le public.
- De s'entraider dans la mesure où l'exige l'intérêt de l'établissement.
- D'éviter tout ce qui pourrait compromettre l'honneur ou la dignité de leur fonction.
- De s'abstenir de propagande politique ou commerciale.

En outre, ils ne peuvent révéler les faits dont ils auraient eu connaissance en raison de leurs fonctions et qui auraient un caractère secret ; ni solliciter, exiger ou recevoir directement ou par personne interposée, même en dehors de leurs fonctions, mais à raison de celles-ci, des dons, cadeaux, gratifications ou avantages quelconques⁵⁴.

S'il est un point de clivage entre les réseaux, c'est certainement dans le principe de neutralité qui est appliqué dans l'enseignement officiel et absent de l'enseignement libre confessionnel, totalement incompatible avec le caractère confessionnel de ces écoles⁵⁵. Deux décrets « Neutralité »⁵⁶ régissent ce principe qui invite, entre autres, les enseignants à :

- Exposer et commenter les faits avec la plus grande objectivité possible, de rechercher la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle,
- Accepter la diversité des idées, de développer l'esprit de tolérance et de préparer l'élève à son rôle de citoyen responsable dans une société pluraliste,
- Eduquer les élèves au respect des libertés et des droits fondamentaux tels que définis par la Constitution, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Conventions internationales relatives aux droits de l'homme et de l'enfant.

Comme nous pouvons le voir, ces premiers principes rejoignent les objectifs prioritaires du décret « Missions ». Dès lors, ces principes se voient appliqués dans l'ensemble du système éducatif et ce, quel que soit le réseau alors que les membres du personnel de l'enseignement libre confessionnel n'y sont pas astreints.

⁵⁴ On notera que ce dernier point est loin d'être appliqué *stricto sensu*, surtout dans l'enseignement fondamental, où la coutume et les habitudes tendent à prendre le pas sur la loi.

⁵⁵ Notons que l'enseignement libre non confessionnel subventionné est libre d'adhérer au principe de la neutralité bien qu'aucun décret spécifique n'ait été établi. Dès lors, c'est sur base de l'article 24 de la Constitution que s'établit cette neutralité.

⁵⁶ L'un pour l'enseignement organisé par la Communauté française (1994), le second organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné (2003).

Pour les membres de l'enseignement officiel, le principe de neutralité s'étend et rejoint, en grande part, le principe de laïcité appliqué au système éducatif français. Ainsi, les enseignants doivent⁵⁷ :

- s'abstenir, devant les élèves, de toute attitude et de tout propos partisans dans les problèmes idéologiques, moraux ou sociaux, qui sont d'actualité et divisent l'opinion publique ;
- refuser de témoigner en faveur d'un système philosophique ou politique, quel qu'il soit ;
- s'abstenir de témoigner en faveur d'un système religieux, en dehors des cours de religions reconnues et de morale inspirée par ces religions ;
- veiller à ce que sous son autorité ne se développe ni le prosélytisme religieux ou philosophique, ni le militantisme politique organisés par ou pour les élèves.

L'introduction de ces décrets s'est assortie de l'adjonction d'une formation à la neutralité, à raison de 20 heures, dans la formation initiale des enseignants.

Les enseignants du libre confessionnel catholique sont invités, quant à eux, à adhérer au projet éducatif de leur réseau, repris dans les « Missions de l'école chrétienne »⁵⁸. L'enseignement libre non-confessionnel se réfère au projet éducatif de la FELSI, dont les objectifs sont très proches de ceux du décret « Missions »⁵⁹.

Bien que les prescriptions aient évolué au fil du temps, il convient aussi de prendre en compte la perception sociétale du métier d'enseignant. Que ce soit dans le chef des enseignants eux-mêmes ou dans la vision, plus générale, de la société, enseigner en primaire renvoie souvent à l'image d'Epinal de l'instituteur de campagne décrit plus avant. Le métier est parfois assimilé à une vision mythique, désuète parfois, mais qui reste très prégnante. Cette dichotomie est, par ailleurs, un facteur d'incompréhension, de frustration voire d'abandon du métier pour certains enseignants.

2. Le travail enseignant au quotidien, des faisceaux de tâches qui s'entrecroisent

S'intéresser au travail enseignant nécessite de dépasser une vision normative et moralisatrice de leur action (Tardif, Lessard, 1999). En effet, en se maintenant dans cette posture, nous risquerions d'occulter ce que font réellement les enseignants. Durant des siècles, l'enseignant se confondait avec le principe de se faire obéir (Vincent, 1980). Au fil du temps, la fonction de l'enseignement s'est développée dans une optique émancipatrice, laissant de plus en plus de place à l'enfant. Toutefois, il faut également constater que le rôle de l'enseignant a toujours été corrélé avec un devoir moral : l'enseignant est un modèle et se doit de porter et transmettre un certain nombre de valeurs.

⁵⁷ Voir à ce propos, les décrets précités et la circulaire N° 2198 du 18/02/2008

⁵⁸ En ligne, http://www.segec.be/mission_EC_web.pdf, consulté le 08/09/2013

⁵⁹ Voir à ce propos, http://felsi.eu/?page_id=31

Analyser le travail enseignant permet de dépasser certains clivages en s'intéressant aux activités que mènent ces professionnels, en les mettant en perspective avec le contexte dans lequel elles se déroulent, en intégrant la part cachée de cette activité.

2.1. L'école et la classe, lieux de l'activité professionnelle de l'enseignant

Bien que l'école ait évolué au fil du temps, il est intéressant de constater que l'organisation scolaire est restée relativement stable. En Belgique francophone, le temps scolaire comprend 182 (ou 183) jours de classe répartis entre le 1^{er} septembre et le 30 juin. Les activités d'enseignement s'organisent sur quatre jours et demi, les cours ne se donnant que le mercredi matin. Divers congés s'intercalent durant l'année, rythmés et planifiés selon les jours fériés légaux et les fêtes catholiques. Si la question des rythmes scolaires et de la modification des vacances scolaires a été maintes fois débattue, elle n'a jamais donné lieu à une réforme structurelle dans ce domaine. Seules les appellations ont été modifiées, provoquant déjà une levée de boucliers dans la société⁶⁰. L'année scolaire se découpe ainsi en trimestres, le premier s'étalant de la rentrée aux vacances d'hiver (de Noël), le suivant prenant la relève jusqu'aux vacances de printemps (de Pâques) et le troisième venant clôturer l'année scolaire. Si la durée du premier trimestre est relativement stable (de 15 à 16 semaines de cours), celle du deuxième et du troisième varie selon la place des vacances de printemps, elles-mêmes liées à la fête de Pâques. Afin d'assurer la rémunération des enseignants durant les mois d'été, le montant annuel est fractionné en dixièmes permettant, par un effet de vases communicants, de fournir un salaire, nommé rémunération différée, pour les enseignants temporaires en juillet et août.

Les écoles primaires, quel que soit le réseau d'enseignement, sont organisées sur une base similaire. La gestion de l'établissement relève du pouvoir organisateur qui, pour mener à bien cette tâche, travaille en étroite collaboration avec la direction de l'école. Selon les types de réseaux, le PO peut être proche de l'établissement (c'est généralement le cas pour l'enseignement libre et communal) ou centralisé (comme pour l'enseignement provincial ou organisé par la Communauté française). La gestion quotidienne de l'école repose généralement sur la direction qui devra, entre autres, gérer les aspects administratifs, relationnels, éducatifs et pédagogiques. Dans les faits, et cela donne lieu à certaines récriminations de la part de ce corps de métier, les tâches de la direction concernent peu les axes éducatifs et pédagogiques ; celles administratives requérant un temps important.

Pouvoir organisateur			
Direction			
Enseignant	Enseignant	Enseignant	Enseignant
Enseignant	Enseignant	Enseignant	Enseignant

Figure 3: Organisation hiérarchique d'un établissement scolaire

⁶⁰ Voir à titre d'illustration, cet article, en ligne, <http://www.lesoir.be/214606/article/actualite/belgique/2013-03-26/polemique-retardement-sur-vacances-scolaires>, consulté le 10/04/2013

Le décret Missions de 1997 instaure de nouvelles entités de concertation au sein de cette organisation. Ainsi, sont instaurés :

- Des Conseils de participation (Article 69 du décret « Missions ») composés de représentants du PO, du chef d'établissement, de représentants des enseignants, des parents et du personnel administratif/ouvrier et, le cas échéant, des élèves.
- Des instances de concertations locales (ICL) composées de représentants du PO, du chef d'établissement, de représentants des enseignants

Sans réduire les tâches du pouvoir organisateur et de la direction, ces entités peuvent participer aux discussions relatives au projet d'établissement, à l'élaboration ou à la modification du règlement de travail, du règlement d'ordre intérieur (ROI), mener une réflexion globale sur les frais scolaires, ... Sans profondément bouleverser l'organisation scolaire, cette réforme introduit de nouveaux acteurs dans l'organisation, intégrant les parents et les syndicats dans le processus de discussion voire de décision. Le système hiérarchique pyramidal s'efface donc au profit d'une structure plus complexe et laissant davantage la place à la concertation, à la visibilité des décisions et des actions.

Conseil de participation	Pouvoir organisateur				Instances de Concertations Locales (ICL)
	Direction				
	Enseignant	Enseignant	Enseignant	Enseignant	
	Enseignant	Enseignant	Enseignant	Enseignant	

Figure 4 : Organisation hiérarchique et entités de concertation d'un établissement scolaire

Toutefois, au quotidien, ces différentes structures impactent peu sur le travail enseignant. Le directeur reste l'interlocuteur privilégié, le garant et l'organisateur du pilotage de l'établissement. C'est généralement à lui que s'adressent les enseignants et les parents. Dans l'enseignement libre, il est fréquent que les tâches de recrutement lui incombent, comme bien d'autres : gestion des « petits » travaux, comptabilité, ...

L'école primaire compte peu d'autres acteurs scolaires dans son établissement. S'il arrive que, dans l'enseignement maternel, des puéricultrices soient engagées pour épauler l'enseignante dans la gestion de classe, cette configuration ne se produit pas en primaire. Selon les établissements et les réseaux, l'école peut compter sur la présence d'un ouvrier, d'un agent administratif voire de personnel de cuisine mais il ne s'agit pas là d'une norme et leur présence varie d'une école à l'autre. Quelques acteurs parascolaires peuvent intégrer ponctuellement l'établissement. C'est le cas, par exemple, des membres du centre PMS, de logopèdes ou encore d'acteurs dédiés à un projet spécifique.

La configuration des bâtiments scolaires varie fortement d'un établissement à l'autre. Certaines écoles ont été érigées spécifiquement pour cette fonction tandis que d'autres ont pris leurs quartiers dans des bâtiments ayant une fonction initiale bien différente. A titre

d'exemple, dans un rayon de 10km autour de l'école Maurice Carême où nous avons mené nos observations, nous avons découvert des écoles installées dans une ancienne usine textile, une autre en partie organisée dans une maison familiale, d'autres encore ayant pris place dans les bâtiments accueillant précédemment une congrégation religieuse. Ces diverses architectures ne sont pas sans impact sur le travail enseignant. Si certaines écoles ont pu bénéficier d'une implantation dans un bâtiment fonctionnel et prévu pour l'activité scolaire, d'autres ne disposent pas toujours des mêmes infrastructures ce qui tend à complexifier le travail des enseignants. Dans l'école Maurice Carême, la salle de sport est ainsi intégrée dans la salle des fêtes du quartier et les activités sportives des élèves doivent donc être organisées en fonction des fêtes locales ou de la location de la salle.

En outre, certaines écoles primaires partagent leurs infrastructures avec d'autres niveaux d'enseignement. Ainsi, il n'est pas rare de voir se croiser, à l'entrée du bâtiment, de jeunes enfants qui partageront, au fil de la journée, les bâtiments avec les élèves du secondaire et de fait, de voir se croiser du personnel enseignant qui mènera ses activités à des niveaux d'enseignement très différents.

Selon les contextes et les configurations précitées, l'organisation des classes peut donc fortement varier. Certaines écoles voient ainsi leur activité scolaire menée dans plusieurs bâtiments distincts, voire dans plusieurs implantations. L'école Maurice Carême est, par exemple, scindée en deux implantations distantes de quelques centaines de mètres, l'une étant dédiée à l'enseignement primaire, l'autre à l'enseignement maternel.

Cette architecture a un effet direct sur les tâches de l'enseignant. En effet, l'enseignement primaire ne dispose pas de personnel éducatif pour l'encadrement des élèves hors de la classe. Dès lors, les surveillances des récréations, mais aussi des repas de midi, incombent aux enseignants. En outre, la plupart des écoles primaires organisent un système d'accompagnement des élèves dans les alentours proches de l'école (nommé communément « les rangs ») en fin de matinée et en fin de journée. L'enseignant accompagne, durant quelques centaines de mètres, les élèves vers leur domicile. Selon la position géographique de l'école et la configuration du quartier, cette tâche peut être relativement prégnante.

La classe est le cœur de l'activité enseignante. Habituellement, chaque instituteur dispose de son propre local bien que, parfois, il doive le partager avec un autre collègue. Dans certains modes d'organisation, il peut arriver que l'enseignant ne dispose pas d'un local particulier mais qu'il doive prendre place, au gré des cours, dans l'un ou l'autre local. A ce propos, nous avons pu observer à maintes reprises, dans l'école Maurice Carême, le réfectoire transformé en salle de classe. La même pratique était reproduite, selon les jours, au local des professeurs. Nous-même en faisons l'expérience, le local informatique étant à la fois la salle des profs et une salle polyvalente pour accueillir une réunion ou un groupe d'élèves en remédiation.

Hormis de rares exceptions, l'enseignant est « maître » dans sa classe, soustrait au regard des autres (Vincent, 1994). L'agencement du mobilier est de son chef, tout comme l'est la décoration des murs et du local. Chaque classe est empreinte de la personnalité de l'instituteur ; elle est le reflet de ses conceptions pédagogiques, de ses méthodes et de ses productions. Alors que certains mettront en exergue les productions des élèves, d'autres

préféreront orner les murs de référentiel dont ils sont l'auteur. Il est intéressant de souligner qu'une part, souvent non-négligeable, du matériel présent est de la propriété de l'enseignant lui-même et non d'un achat de l'école. Dans une classe, on trouvera ainsi certains objets de décoration ; dans une autre, l'enseignant aura apporté sa propre chaise de bureau (et dans certains cas, son bureau). Il est, par ailleurs, de plus en plus fréquent de voir, sur le bureau de l'enseignant, son ordinateur personnel ou divers outils informatiques en provenance directe de son domicile. Pour beaucoup d'enseignants du primaire, la classe est le prolongement du domicile. Ils y passent de nombreuses heures et agencent donc leur local en fonction de leurs attentes et de leurs besoins.

2.2. Faire la classe, le cœur de l'activité enseignante

Indubitablement, la classe est le lieu central de l'activité enseignante. C'est dans ce local que l'instituteur donne cours, met ses élèves en activité, procède aux évaluations et aux activités de remédiation. Les enseignants disposent d'une certaine liberté pédagogique pour mener leurs activités d'enseignement. Si les compétences à atteindre sont clairement définies par les directives ministérielles et déclinées dans les programmes, les méthodes utilisées sont du choix de l'enseignant. Des conseils méthodologiques sont généralement proposés dans les programmes, ou dans des documents les accompagnant mais l'enseignant reste libre de ses choix. Il en va de même pour l'utilisation d'un manuel scolaire, d'une méthode d'apprentissage de la lecture ou encore dans la programmation annuelle des apprentissages. Bien que de grandes orientations puissent être dictées par le réseau d'enseignement, les pouvoirs organisateurs détiennent une autonomie dans la mise en œuvre des processus. Généralement, cette autonomie est directement déléguée à l'enseignant, ou tout au moins, à l'équipe pédagogique.

Cette liberté pédagogique a connu certaines variations, particulièrement à la fin des années 90. La notion de compétences et le principe de continuum pédagogique initiés par le décret Missions ont généré des programmes d'enseignement plus souples, dont la programmation est prévue davantage en cycles qu'en année scolaire. Les compétences constituent ainsi, une « cible », un « cap à tenir pour l'enseignant » (Kahn, 2010). A contrario, le même décret s'est révélé plus prescriptif sur certains aspects pédagogiques exigeant une approche différenciée et des apprentissages pour lesquels l'enfant doit être acteur. En assouplissant la programmation des apprentissages et en visant l'organisation en cycle, cette réforme visait à permettre, à chaque enfant, de pouvoir bénéficier du temps nécessaire pour l'acquisition de ses compétences. Ainsi, à titre d'exemple, les compétences minimales en lecture doivent être atteintes à la fin du cycle (à savoir, en fin de 2^e primaire) et non plus en fin de 1^e année primaire comme précédemment.

L'effet de cette réforme fut paradoxal. Alors qu'il augmentait la liberté pédagogique des enseignants et des équipes éducatives, il accroissait indéniablement les tâches des enseignants. L'activité de la classe ne devait plus se penser en année mais en cycle, induisant une obligation de concertation entre les enseignants. En outre, les pratiques de différenciation et de remédiation durent être intégrées institutionnellement, objectivées et

recensées. La liberté pédagogique ainsi offerte s'accompagnait de tâches pédagogiques et administratives. Si les pratiques des enseignants faisaient certainement, bien avant le décret, la place à la remédiation et à la concertation, les instituteurs vécurent le fait de devoir les consigner comme un alourdissement de leurs tâches, comme une bureaucratisation de leur métier. Comme tout sentiment de liberté, celle-ci s'accompagna très vite d'une angoisse face à l'inconnu : comment planifier des apprentissages sur deux années alors qu'on enseigne dans une seule ? Certaines écoles firent ainsi le choix de « faire monter l'enseignant avec ses élèves »⁶¹. Concrètement, l'enseignant suivait ses élèves durant tout le cycle ou une partie de celui-ci. D'autres écoles organisèrent les horaires et les activités de façon à ce que les enseignants d'un même cycle changent d'élèves à plusieurs reprises de la semaine ou de l'année afin de mener des activités dans d'autres niveaux du cycle. Si ces pratiques et les concertations par cycle ont permis aux enseignants de s'appropriier le dispositif, elles n'ont pas été suffisantes pour calmer les inquiétudes de la programmation annuelle. En outre, enjoins à respecter le rythme de chaque enfant, les enseignants doivent appréhender une notion plutôt imprécise, pluridimensionnelle et individualisée (Kahn, 2010). Cette organisation des apprentissages, par année, reste une épreuve pour nombre d'enseignants qui peinent à « trouver leurs marques ».

2.3. Gérer la classe, l'enseignant face à l'épreuve de l'autorité et de l'individualité

Si enseigner fut longtemps, dans l'histoire, synonyme de se « faire obéir », cette notion est devenue bien plus complexe au fil du temps et des évolutions de la société. Il reste dans l'inconscient collectif, des parents mais aussi des enseignants, l'image d'Epinal de l'enseignant qui peut rétablir l'ordre ou assurer le silence d'un simple regard ou d'un léger haussement de voix. Si cette configuration subsiste encore, force est de constater qu'elle s'érode au fil du temps. A l'image du maître autoritaire est venue se superposer celle du praticien qui aura, selon l'expression consacrée, « une main de fer dans un gant de velours ». L'enseignant ne doit pas simplement faire respecter l'ordre dans sa classe, il doit aussi être l'adulte qui écoute, qui prend en compte les individualités de ses élèves, qui ajuste les attentes en fonction de la situation et qui pourra sévir, le cas échéant, tout en veillant à ce que la sanction soit positive, constructive et en adéquation avec les principes éducatifs des parents. La complexité de l'équation rend la gestion de la classe, sinon impossible, très compliquée.

L'enseignant fut longtemps celui qui parle pendant que les élèves écoutent. La prise de parole de ces derniers était conditionnée au lever de la main et à l'accord de l'instituteur. Les préceptes pédagogiques émergeant à la fin des années 60, et accentués dans les décennies suivantes, ont largement modifié ce rapport de communication. La parole de l'élève doit être acceptée et entendue, ses idées et ses représentations doivent être prises en compte et exprimées. La fonction d'orateur de l'instituteur se mue donc, au fil du temps,

⁶¹ Cette expression est couramment usitée dans le système scolaire par les acteurs eux-mêmes.

en une fonction de distribution de la parole, d'animateur de la discussion, de gestionnaire des échanges. Il ne s'agit plus d'être simplement un bon orateur, il faut pour l'enseignant pouvoir devenir un bon communicant.

La gestion de la classe est une épreuve pour beaucoup d'enseignants, épreuve d'autant plus sensible et difficile que la gestion des élèves est perçue comme un indicateur des capacités professionnelles tant de la part des collègues, que de la direction et des parents. Bien avant les résultats scolaires des élèves, le « bruit » de la classe est un indicateur de l'activité qui s'y déroule. Un silence trop pesant et trop fréquent laisserait imaginer que l'enseignement s'y développe est de nature traditionnelle, qu'il n'intègre pas les pratiques pédagogiques actuelles. A l'opposé, le vacarme serait signe d'un manque de gestion du groupe, de l'incompétence de l'enseignant à faire respecter l'ordre scolaire et à se faire respecter. L'instituteur se fait donc « chef d'orchestre » devant gérer les flux sonores, les atténuer au besoin sans pour autant les réduire à l'excès. Cette gestion de la classe est d'autant plus complexe qu'elle est épiée par les autres enseignants. L'incapacité à gérer correctement sa classe sera, dans la majorité des cas, source de railleries et de critiques de la part des collègues, que ce soit en l'absence de l'instituteur concerné ou comme critique ouvertement formulée à son égard.

L'épreuve est d'autant plus complexe qu'elle ne se cantonne pas aux murs d'un local. Elle débute dans la cour l'école, sous le regard des parents et des collègues et se poursuit dans les rangs qui amènent en classe. Elle ne se limite pas non plus à un seul groupe ; gérer les élèves se fait dans la cour, à la cantine et place l'enseignant face à un groupe bien plus vaste et parfois face à des élèves qu'il connaît à peine.

Enfin, on note ces dernières années, une difficulté supplémentaire dans la gestion de la classe : la place des parents dans cette tâche. Jusqu'alors dévolue au professeur, la gestion des élèves doit s'accommoder, de plus en plus, des principes éducatifs des parents. Il n'est pas rare de voir une punition contestée par les parents d'un élève, une sanction levée ou une justification apportée au comportement difficile de leur enfant. Dans le même temps, certains parents délèguent les fonctions d'autorité à l'enseignant, lui demandant de sévir à l'école pour des faits s'étant déroulés au domicile ou à l'extérieur de l'établissement.

Gérer la classe est donc une tâche complexe, qui se mue souvent en une épreuve tant elle peut varier selon les jours (voire les heures), les élèves, leurs parents ou le fonctionnement même de l'école. Pour s'acquitter de cette tâche, l'enseignant se retrouve souvent seul alors que cette épreuve ne peut trouver de solution que dans une action collective et concertée.

2.4. Evaluer les élèves, des indicateurs pour/de l'enseignant

Afin de s'assurer de l'acquisition des compétences, l'enseignant procède à différents types d'évaluation. Les prescriptions sont peu nombreuses dans ce domaine et l'instituteur dispose, comme dans ses choix pédagogiques, d'une certaine liberté.

Aucune prescription n'existe, par exemple, sur les modes de notation. L'équipe pédagogique est libre, sous le contrôle du pouvoir organisateur et de la direction, de gérer ses évaluations

et le mode de diffusion comme elle l'entend. Une école peut ainsi abolir totalement les notes, tandis qu'une autre fera le choix d'utiliser des appréciations pendant que d'autres utilisent un système numérique ou de lettres pour informer les parents du niveau de leur enfant. On notera qu'il n'existe aucune prescription quant à la transmission des notes (bulletins) que ce soit dans leur diffusion (papier, en ligne) ou dans leur fréquence.

Alors que le système éducatif laisse une certaine autonomie dans le domaine, nous pouvons relever de nombreuses similarités dans les pratiques. En grande majorité, les écoles primaires ont maintenu une forme traditionnelle dans leurs modes d'évaluation. Des périodes d'examens sont organisées en fin de trimestre et donnent lieu à la production d'un bulletin qui est remis aux parents, lors de rencontres individuelles, organisées lors des jours précédents les vacances. Si certaines écoles ont opté pour une diffusion via internet, leur proportion reste relativement faible en primaire. Dans certains cas, des bulletins intermédiaires viennent compléter les avis trimestriels et sont, la plupart du temps, remis juste avant les semaines de congés.

Jusqu'à dans les années 2000, seules les classes de 6^e primaire étaient soumises à une évaluation externe. Les écoles catholiques utilisaient alors l'examen interdiocésain tandis que les autres faisaient passer un examen cantonal aux élèves terminant leur parcours en primaire. Toutefois, chaque école était libre de refuser ce mode d'évaluation et pouvait organiser son propre dispositif. Dans un souci d'homogénéité, un certificat d'études de base (CEB) a été mis en place par l'exécutif et imposé à tout élève finissant ses études primaires. Sa réussite conditionne le passage en secondaire et son échec génère l'orientation de l'enfant (maintien en primaire ou passage en 1^e année différenciée).

Afin de piloter le système éducatif, il était nécessaire de disposer d'indicateurs uniformes pour l'ensemble des réseaux d'enseignement. Auparavant, il existait différentes formes d'évaluations externes dont les plus connues concernaient la fin de l'enseignement primaire. L'examen cantonal coexistait avec l'examen interdiocésain afin d'évaluer les compétences des élèves à la sortie de l'enseignement primaire. Toutefois, chaque pouvoir organisateur pouvait refuser la passation de ces tests par ses élèves.

Cette décentralisation de l'évaluation est directement corrélée à l'histoire du système éducatif. Afin de garantir la liberté pédagogique des pouvoirs organisateurs, ces derniers étaient habilités à définir les modalités d'évaluation, pour autant qu'elles respectaient les prescrits légaux.

Dans le courant des années 90, des évaluations externes non-certificatives furent initiées dans les écoles ; d'abord sur un échantillon restreint d'élèves puis en s'étendant à l'ensemble des écoles. Elles furent institutionnalisées par le décret de 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire. Ce n'est pas tant sur les évaluations externes non-certificatives que sur les conditions d'octroi du CEB que se marquèrent les dissensions. En effet, le décret prévoit que « le certificat d'études de base est délivré sur la base d'une épreuve externe commune organisée au terme de l'enseignement primaire »⁶²,

⁶² Décret de 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire, article 19

épreuve à laquelle doivent être inscrits tous les élèves fréquentant la 6^e année primaire. En outre, l'octroi du CEB conditionne l'accès à l'enseignement secondaire, empêchant tout maintien dans l'enseignement primaire si l'élève prouve l'acquisition du seuil de compétences requis et stipulé dans les socles de compétences. Adopté en 2006, ce décret sera largement appliqué en 2007 et devient obligatoire en 2009.

En parallèle, les épreuves non-certificatives ont été systématisées dans l'enseignement primaire visant un double objectif : celui de contribuer à la régulation du système éducatif et d'informer les enseignants sur le niveau de leurs élèves, leur proposant éventuellement des pistes didactiques et méthodologiques à développer en classe.

Cette réforme a touché le cœur des pratiques enseignantes, réduisant de fait leur autonomie. Alors qu'historiquement, les PO, mais surtout les enseignants, étaient les seuls « maîtres à bord » au niveau de l'évaluation, nombre d'acteurs de terrain se sont sentis privés de leur « outil », destitués d'une part de leurs fonctions. Alors que le dispositif s'étend (CE1D à la fin du continuum pédagogique, TESS⁶³ au terme de l'enseignement secondaire), les évaluations externes continuent de déchaîner les passions. Nombre d'enseignants, mais aussi de parents, récusent ce dispositif et développent diverses stratégies pour tenter de le contourner.

2.5. Coopérer, une tâche récente et complexe

Alors que le métier d'enseignant peut être, à bien des égards, considéré comme un travail individuel, protégé du monde extérieur par les murs de classe, les prescriptions actuelles tendent à renverser cette tendance, plaçant l'instituteur dans une dynamique d'interactions.

La première injonction concerne l'obligation de concertation avec les collègues de l'établissement, voire avec ceux de l'enseignement secondaire. Ainsi, soixante périodes, au moins, doivent être accomplies au cours d'une année scolaire⁶⁴. Dans les faits, il est, en outre, demandé aux enseignants de tenir une trace écrite de ces concertations bien que la réglementation en vigueur n'en précise pas directement l'obligation, encore moins la forme. Le contenu des concertations demeure une nébuleuse pour les enseignants et est source de débats et d'ajustements. Ainsi, il est fréquent de constater des concertations « en école », regroupant l'ensemble de l'équipe pédagogique et des concertations « par cycle », se limitant au personnel des années concernées.

Le décret « Missions » procure une véritable place aux parents dans la vie scolaire. Par la création du « conseil de participation » dans les établissements, les parents acquièrent un statut décisionnel dans les choix posés par l'école. En outre, le décret, en voulant protéger les élèves contre des décisions arbitraires, introduit également le principe de recours. Dès lors, toute décision d'échec ou de restriction doit être justifiée.

⁶³ L'appellation s'est modifiée au fil du temps et l'acronyme TESS tendrait à être remplacé par CESS.

⁶⁴ Décret portant sur l'organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire et modifiant la réglementation de l'enseignement, 1998

Le règlement général du personnel de l'enseignement catholique va plus loin, insistant sur le fait que « parents et membres du personnel se doivent estime et appui et ont le droit à l'information, à la disponibilité, à l'ouverture et à la collaboration réciproque ».

Par son statut qui le lie à son pouvoir organisateur, l'enseignant se doit de collaborer avec celui-ci, représenté le plus souvent par la Direction de l'établissement. Si les statuts divergent selon les réseaux, les finalités restent globalement identiques. Ainsi, dans l'enseignement libre subventionné, par exemple, il est prescrit aux « membres du personnel d'agir conformément aux ordres et aux instructions qui leur sont donnés par les membres du pouvoir organisateur et leurs délégués en vue de l'exécution du contrat ».

Le statut des membres du personnel insiste, par ailleurs, sur le fait que « les membres du personnel sont tenus à la correction la plus stricte tant dans leurs rapports de services que dans leurs rapports avec les élèves, leurs parents et le public. Ils s'entraident dans la mesure où l'exige l'intérêt de l'établissement. »

Notons, en outre, que le « Décret définissant la formation initiale des instituteurs et des régents » (2001) insiste sur le fait qu'un enseignant doit « entretenir avec l'institution, les collègues et les parents d'élèves des relations de partenariat efficaces ».

Enfin, le décret « Missions » tend à élargir le champ de la coopération, faisant ainsi référence à des partenaires extérieurs sollicités pour des matières culturelles, artistiques ou sportives.

3. Un travail entre prescriptions et adaptations

En une vingtaine d'années, le statut des enseignants a connu de profonds changements, particulièrement dans l'enseignement subventionné où il n'existait, auparavant, aucun statut du personnel. Divers décrets successifs (1993, 1998 et 2002) sont venus structurer la fonction dans des statuts qui tentent de converger vers un modèle commun bien que des disparités se maintiennent entre les réseaux.

Le processus de recrutement, par exemple, a été largement codifié et objectivé alors qu'une totale liberté existait précédemment. Le temps de travail, tout au moins dans l'enceinte de l'école, a aussi été défini précisément et un minutage précis prévoit les maxima légaux.

3.1. Un cadre temporel structuré

Pendant longtemps, la présence des enseignants n'était pas réellement règlementée. Les modes d'organisation pouvaient largement différer d'une école à l'autre. Alors que se mettent en place les statuts des enseignants dans les différents réseaux, certaines prescriptions viennent règlementer et organiser le temps de travail des enseignants et leur présence à l'école.

Le décret-Cadre du 13/07/1998 et le décret Missions prévoient les dispositions relatives à l'horaire hebdomadaire des élèves et des enseignants. Ainsi, l'horaire des élèves doit comprendre 28 périodes (de 50 minutes) dont deux périodes d'éducation physique⁶⁵ et deux périodes de cours philosophiques. A partir de la 5^e primaire, deux périodes de langue moderne doivent être organisées. Notons que dans les écoles situées en région de Bruxelles-Capitale et dans les communes de Comines-Warneton, Mouscron, Flobecq, Enghien, Malmedy, Waimes, Baelen, Plombières et Welkenraedt, trois périodes de langue moderne doivent être organisées en 3^e et 4^e primaires et elles doivent être de cinq périodes en 5^e et 6^e primaires⁶⁶. Notons que, moyennant l'accord du conseil de participation, l'horaire hebdomadaire peut être augmenté, jusqu'à un maximum de 31 périodes, en particulier lorsque l'horaire des cours prévoit l'étude d'une langue moderne à raison de plus de trois périodes hebdomadaires.

Il est obligatoire que ces 28 périodes hebdomadaires soient réparties sur neuf demi-journées, du lundi matin au vendredi soir, selon un horaire continu qui comprend au minimum une récréation de quinze minutes le matin et une interruption d'une heure entre les cours de la matinée et ceux de l'après-midi. Enfin, si ces périodes sont dites « insécables », il reste toutefois la possibilité au Pouvoir Organisateur, après concertation, de les diviser selon l'une ou l'autre modalité.

Les instituteurs primaires, maîtres d'éducation physique, de seconde langue, de religion, de morale, qu'ils soient titulaires de classe ou maîtres d'adaptation, sont tenus d'assurer 24 périodes de cours par semaine pour une prestation complète⁶⁷. Les enseignants peuvent être tenus d'assurer la surveillance des élèves quinze minutes avant le début des cours, dix minutes après la fin des cours de chaque demi-journée et lors des récréations en cours de journée. Ces surveillances valent pour tous les lieux de l'école et pour les déplacements des élèves hors de l'école. Toutefois, ces prestations ne peuvent dépasser 1560 minutes par semaine, lorsqu'on additionne les heures de cours et celles de surveillances⁶⁸. En outre, tous les enseignants sont tenus d'accomplir au moins 60 périodes annuelles de concertation avec leurs collègues des niveaux maternel et primaire. Notons que la durée totale des prestations de cours, de surveillances et de concertations ne peut dépasser 962 heures par année scolaire.

⁶⁵ En ce compris, la natation

⁶⁶ L'école dans laquelle nous avons mené notre observation se situe dans cette seconde configuration.

⁶⁷ Une réduction de ce nombre jusqu'à 22 périodes, soit une réduction maximale de 4 périodes, peut être accordée par le Gouvernement sur demande du chef d'établissement dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou du Pouvoir organisateur dans l'enseignement subventionné, après avoir procédé à la concertation avec les organisations syndicales représentatives.

⁶⁸ A noter que cette limite ne s'applique pas aux instituteurs maternels et aux instituteurs primaires dans les écoles ou implantations isolées, primaires ou maternelles, à classe unique.

Prestations	Cours, activités éducatives	Surveillances	Concertations	Préparations, corrections, documentation
Durée	Maximum 26 périodes en maternelle et 24 en primaire	15 minutes avant les cours et 10 minutes après les cours (par matinée ET après-midi) Récréations	60 périodes de 50 minutes par an	Organisation personnelle de chaque enseignant mais trace écrite obligatoire
Maxima	Ne peuvent dépasser 1560 minutes par semaine			
	Ne peuvent dépasser 962 heures / année			

Figure 5: Dispositions relatives à l'horaire hebdomadaire des enseignants

Souvent considéré comme un « travail invisible », « les temps de préparation des cours et des activités, de correction des travaux, de documentation, de mise à jour personnelle ne sont pas compris dans les maxima précités »⁶⁹. Mais bien que l'Administration estime que ces tâches relèvent de l'organisation personnelle de chaque enseignant, « le chef d'établissement, le Pouvoir organisateur et les services d'inspection, chacun dans leur secteur et leur domaine d'investigation, peuvent se faire produire les documents attestant de la préparation des cours et activités éducatives des enseignants »⁷⁰.

3.2. Du recrutement à la « nomination », entrer dans le métier et y rester

Les formes de recrutement, tout comme celles de sélection et de promotion divergent selon les réseaux et les structures d'enseignement. Alors que pour le réseau de la Communauté française, l'enseignant doit faire acte de candidature par le biais d'un appel publié dans le courant du mois de janvier, le recrutement dans les autres structures de l'enseignement se passe au niveau du pouvoir organisateur.

L'enseignement libre subventionné est celui qui a connu, par les décrets précités, les plus profonds changements dans le statut des membres de son personnel et dans le recrutement de ce dernier. Avant 1993, les pouvoirs organisateurs étaient totalement libres dans le recrutement de leur personnel. Le décret introduit un système de priorité basé sur l'ancienneté de service. Si les PO gardent une latitude importante lors du premier engagement, celle-ci se restreint au fur et à mesure que l'enseignant acquiert de l'ancienneté.

⁶⁹ Circulaire n° 65, « Horaire des élèves et des enseignants », 14 août 2001

⁷⁰ Ibid.

Après un certain laps de temps au sein d'un même PO, l'enseignant peut envisager son engagement à titre définitif⁷¹. Le nombre de jours et certaines conditions diffèrent selon les réseaux mais le processus est assez similaire. Ayant engrangé une ancienneté suffisante dans son établissement, ou au sein de son réseau, le candidat peut faire valoir ses droits pour l'obtention d'un poste vacant et donc s'assurer son poste pour les années à venir. Toutefois, le cadre théorique occulte des situations particulières bien différentes. Comme nous le verrons dans les propos des enseignants, le nombre d'années d'attente diffère fortement. Alors que certains sont nommés après trois ou quatre années de service, certains doivent attendre une dizaine d'années, voire davantage, pour obtenir leur engagement définitif.

Enfin, nous noterons une spécificité dans le recrutement des enseignants ; celle de pouvoir engager du personnel ne disposant pas des titres requis, voire n'ayant aucune formation pédagogique. Si ce mécanisme, souvent appelé « article 20 »⁷² en référence au décret qui le sous-tend, est relativement peu utilisé dans le primaire ; il est une procédure plus courante dans le secondaire. Bien que normalement temporaire, ce procédé permet d'intégrer dans les équipes pédagogiques des enseignants parfois dépourvus de toute formation pédagogique. Alors qu'il devrait s'agir de mesures transitoires, le taux de personnel engagé sous cette forme prend des proportions importantes, particulièrement dans certaines régions telles que Bruxelles-Capitale où il dépasse les 50% de membres du personnel engagé sous ce statut.

Notons, enfin, qu'une réforme est en cours à ce niveau avec pour objectif de redéfinir les titres requis pour enseigner et de réduire drastiquement le nombre de barèmes différents qui existent actuellement dans le système éducatif.

3.3. Au-delà des prescriptions, vers une perception et une compréhension du travail réel

La tension qui existe entre le travail prescrit et le travail réel est un fait maintes fois établi et ce, quel que soit le métier concerné. Les enseignants ne font pas exception à la règle, appliquant parfois certaines injonctions, en contournant d'autres, en méconnaissant (volontairement ou inconsciemment) certaines.

Par ailleurs, certaines prescriptions sont imprécises et floues, au point qu'elles amplifient la tension entre travail réel et prescrit. Par exemple, en se référant au statut des membres du personnel de l'enseignement libre subventionné, nous pouvons noter qu'injonction leur est faite de « fournir, dans les limites fixées par la réglementation [...] les prestations nécessaires à la bonne marche des établissements où ils exercent leurs fonctions ». Que faut-il sous-entendre à cette requête ? Dans les faits, on observera ainsi que certaines écoles demanderont aux enseignants d'accompagner « les élèves un bout de chemin à la sortie de

⁷¹ Appellation usitée dans l'enseignement libre et appelée « nomination » dans l'officiel.

⁷² Bien que cette appellation ne s'applique techniquement qu'au réseau de la communauté française ; les autres usant de dispositifs différents.

l'école », d'autres solliciteront leur présence pendant les vacances de Noël, de Pâques ou d'été.

L'usage d'internet par les enseignants, et en particulier l'utilisation des espaces de discussions, permet de faire émerger les épreuves auxquelles les confrontent ces prescriptions, parfois paradoxales. Alors que le décret « Missions » a été rédigé de façon volontairement imprécise, voire sibylline, pour maintenir le consensus, il produit indubitablement des interprétations. Ces visions subjectives créent, dès lors, des malentendus qui génèrent des tâches inutiles ou disproportionnées, des manquements dans les pratiques quotidiennes, un « bricolage »⁷³ quotidien dans le travail enseignant.

A ce brouillage des prescriptions, viennent se greffer d'autres éléments tout aussi importants. Tout d'abord, une « image d'Épinal » persistante du métier d'enseignant. Façonnée par l'Histoire, le parcours de vie personnel mais aussi par les médias, l'identité enseignante peine à se (re)construire dans la société actuelle. Oscillant de l'image du maître prônée par Alain à celle véhiculée par les pédagogies actives, la fonction enseignante s'érige contre, autour et avec les prescriptions. Mais cette (re)construction ne s'effectue pas sans mal, générant une série d'épreuves.

4. Le travail enseignant, un métier en tension entre prescription et autonomie

Comme nous l'avons vu dans ce deuxième chapitre, le métier d'enseignant est complexe et revêt de nombreuses facettes. L'une de ses particularités, et peut-être la plus importante, est la relative « liberté pédagogique » dont jouissent les enseignants. Alors que des directives tracent les contours du métier et en balisent les pratiques, les pouvoirs organisateurs disposent d'une certaine autonomie dans leur application. Toutefois, ce serait un leurre que de considérer que, dans un établissement, les pratiques sont uniformes et homogènes. Le travail enseignant est profondément cellulaire et individuel. Si les concertations et les projets pédagogiques ouvrent les portes du dialogue et de la coordination, l'enseignant reste « maître » au sein de sa classe. La gestion des élèves,

⁷³ Nous entendons ce terme dans le même sens que Perrenoud, lui-même l'empruntant à Lévi-Strauss qu'il cite par l'extrait suivant, que nous jugeons utile de renseigner tant il illustre parfaitement notre conception du terme : « Le bricoleur est apte à exécuter un grand nombre de tâches diversifiées ; mais, à la différence de l'ingénieur, il ne subordonne pas chacune d'entre elles à l'obtention de matières premières et d'outils, conçus et procurés à la mesure de son projet : son univers instrumental est clos, et la règle de son jeu est de toujours s'arranger avec les 'moyens du bord', c'est-à-dire un ensemble à chaque instant fini d'outils et de matériaux, hétéroclites au surplus, parce que la composition de l'ensemble n'est pas en rapport avec le projet du moment, ni d'ailleurs avec aucun projet particulier, mais est le résultat contingent de toutes les occasions qui se sont présentées de renouveler ou d'enrichir le stock, ou de l'entretenir avec le résidu de constructions et de destructions antérieures (...) les éléments sont recueillis ou conservés en vertu du principe que ça peut toujours servir'. De tels éléments sont donc à demi particularisés : suffisamment pour que le bricoleur n'ait pas besoin de l'équipement et du savoir de tous les corps d'état ; mais pas assez pour que chaque élément soit astreint à un emploi précis et déterminé " (Lévi-Strauss, 1962, p. 27, cité par Perrenoud (1983))

l'organisation des apprentissages, les orientations pédagogiques peuvent ainsi fortement différer d'un individu à l'autre.

L'utilisation d'internet est particulièrement symptomatique de cette tension entre prescription et autonomie. Les discours publics exhortent les enseignants à « se saisir du numérique », à « l'intégrer dans les apprentissages ». Toutefois, lorsqu'on se penche sur les prescrits légaux, le ton est nettement différent, bien plus consensuel. Le décret « Missions », par exemple, invite les enseignants à recourir aux TIC dans la mesure où elles sont « des outils de développement, d'accès à l'autonomie et d'individualisation des parcours d'apprentissage ». Plus qu'une prescription claire et établissant des règles d'usage, le recours aux TIC en appelle aux valeurs des enseignants, aux principes de différenciation et d'émancipation des élèves, postulant que le numérique peut y contribuer. La demande est floue, peu explicite et à la limite du dogmatisme. Quelle est la valeur scientifique et empirique de la corrélation entre TIC et développement, autonomie ou individualisation ? En poussant le raisonnement plus loin, ne peut-on pas attribuer les mêmes effets au manuel scolaire, à la pédagogie ou à la relation élève-enseignant ? Doit-on imaginer que si, un jour, la recherche vient à prouver que l'informatique ne joue pas un rôle déterminant dans ces principes, elle devra être exclue du monde scolaire et de la classe.

Pour saisir les usages professionnels d'internet par les enseignants du primaire, nous devons de dépasser les simples prescriptions et le cadre général de leur travail pour nous intéresser à leur quotidien. Ce sera l'une de nos pistes méthodologique que nous développerons particulièrement dans la deuxième partie de ce travail. En effet, une analyse macro des usages risquerait de nous donner une image trop générale et imprécise. Il nous semble capital de nous plonger dans leur cœur de l'activité, de l'observer au fil des jours afin de pouvoir saisir les usages réels, de les mettre en perspective avec les prescriptions développées au cours de ce chapitre. Toutefois, avant de pouvoir nous immerger dans ces aspects, il convient de circonscrire précisément les politiques publiques relatives à l'informatique. En effet, les initiatives dans ce domaine et la place conférée à l'informatique et à internet dans les programmes d'enseignement sont certainement des facteurs qui vont influencer les usages des enseignants du primaire.

Chapitre 3 : L'informatique, entre politiques éducatives et objet d'enseignement

Comme dans d'autres domaines, différentes politiques éducatives sont venues, au fil du temps, modifier la place de l'informatique et d'internet au sein de la sphère scolaire. De la fin des années 90 à nos jours, plusieurs plans se sont succédés afin d'équiper les écoles en matériel technologique. Si leurs succès ont été mitigés, force est de reconnaître une volonté politique de faire entrer l'informatique au sein de l'Ecole. Dans un premier temps, nous nous intéresserons donc à ces politiques, en remontant, tout d'abord, aux balbutiements de l'informatique dans le cadre scolaire.

Dans un second temps, nous analyserons les curriculums scolaires pour évaluer la place conférée à l'informatique. Nous les interrogerons afin de cerner si l'informatique se positionne comme un objet d'enseignement ou, au contraire, si elle est davantage envisagée comme un outil au service de l'enseignement. Sur base de nos analyses, nous tenterons de comprendre les conséquences que ce positionnement peut engendrer.

1. Les politiques éducatives relatives à l'informatique

Pour comprendre la place qu'occupe internet dans le travail des enseignants à l'heure actuelle, il importe de revenir sur la chronologie de l'informatique dans l'enseignement, et plus particulièrement en Communauté française de Belgique.

1.1. L'entrée de l'informatique dans l'enseignement fondamental. Entre balbutiements et innovations locales

Au début des années 80, les premiers micro-ordinateurs font leur apparition dans certains foyers. Au départ, ce sont essentiellement des passionnés qui s'intéressent à ces nouveautés technologiques. Loin de s'en distancier, l'enseignement s'intéresse de près à cette (r)évolution et l'on voit de nombreuses écoles s'équiper avec ce matériel. Des salles informatiques voient le jour dans des écoles primaires, équipées (selon les préférences des Directions et des Pouvoirs Organismes) de Commodore 64, puis 128, de Macintosh ou de TRS-80. Les objectifs sont des plus louables et ambitieux : initier les élèves aux « outils de demain » et intégrer l'Ecole dans les avancées technologiques de la société.

Toutefois, ces initiatives se heurtent à un problème majeur : l'absence de formations formelles des enseignants. La majorité des utilisateurs sont des autodidactes, des passionnés. Aucune politique éducative n'est mise en œuvre à cette période pour accompagner et soutenir ces initiatives. On assiste alors à un certain « bricolage » dans le déploiement des dispositifs.

Dans une école rurale, une enseignante nous relate ses premières années d'enseignement⁷⁴.

Bénédicte : Lorsque j'ai débuté dans cette école, c'était en 1986. J'étais diplômée depuis deux ans. Le directeur m'a proposé un poste d'enseignante polyvalente en 5^e et 6^e année. Je prenais des demi-groupes pour certaines matières. Aujourd'hui, on dirait que je faisais de la remédiation. Je me souviens que, dans le local à côté du mien, il y avait des ordinateurs. Plusieurs matins par semaine, c'est le mari d'une collègue qui venait donner des cours d'informatique aux élèves.

MD : Et il était enseignant ?

Bénédicte : Ah non, pas du tout. Mais comme il n'avait pas d'emploi et qu'il aimait tout ce qui était informatique, il venait expliquer aux élèves et faire des activités avec eux.

MD : Et il était engagé par l'école ?

Bénédicte : Engagé... euh, je ne sais pas. Je suppose qu'on devait lui donner un petit quelque chose. Mais ça arrangeait bien tout le monde. Personne ne savait utiliser ces machines et le directeur voulait absolument en avoir dans l'école. Donc, ça tombait bien comme ça. Et puis, les élèves étaient contents, les parents aussi. Ça tournait bien ce qu'il faisait.

Comme nous pouvons le constater dans les propos de cette enseignante, les qualités pédagogiques importaient peu. L'essentiel était de trouver une personne compétente au niveau informatique. En l'absence de programmes et de curriculum, les établissements scolaires s'adaptent et essayent d'innover dans le domaine.

Dans la même commune, à pareille époque, une autre école développe des projets liés à l'informatique⁷⁵. L'achat du matériel présentant un coût important, elle choisit une autre voie : l'organisation de formations durant le week-end et les vacances scolaires, ouvertes à toutes personnes intéressées. Une association se crée, en parallèle à l'école, pour l'organisation de ces cours, très proches de la philosophie de l'éducation populaire. Les légers bénéfices générés servent à acquérir du matériel supplémentaire ou à effectuer de menues réparations sur celui existant.

Ces initiatives locales sont le reflet des pratiques de l'époque dans les rapports entre le monde scolaire et l'informatique. En parallèle, des écoles et des enseignants développent des applications de gestion d'élèves et de comptabilité, utilisent ou créent des programmes à vocation pédagogique qui répondent de manière très ciblée à des besoins précis⁷⁶. Mais toutes ces initiatives souffrent des mêmes problèmes : l'absence d'une réelle politique et

⁷⁴ Entretien informel, réalisé lors de l'observation participante, à l'occasion d'une journée pédagogique et consignée dans le journal de terrain.

⁷⁵ Entretien informel avec un enseignant en fonction dans une école secondaire de la région et ayant pris une part active lors du projet de cette école primaire dans les années 80.

⁷⁶ Article de Jean Delire (2003), Chargé de mission à l'AGERS – Service cyberécole, « Cyberécoles ? », Les infos de l'AGERS, Bulletin d'information de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, en ligne sur http://enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=1302&do_check=, consulté en oct. 2013

d'une coordination. L'exemple est frappant dans les deux écoles rurales dont nous faisons mention précédemment. Après quelques années, l'engouement s'est affaibli, les actions bénévoles ont diminué et les ordinateurs ont fini par être remisés dans un local, pour terminer leurs parcours dans une décharge.

L'enseignement organisé par la Communauté tente de fédérer et d'organiser ces initiatives. Un plan d'équipement, le premier d'une longue lignée, est développé dans le fondamental et le secondaire, avec notamment des *Commodore 128* en réseau. Mais cette période reste, avant tout, celle des pionniers, d'enseignants qui achètent leur propre matériel, tentent de développer des outils à titre personnel. Au milieu des années 80, les interfaces se développent et l'on voit apparaître des didacticiels, la possibilité (encore minime) de traiter des données et du texte.

1.2. Le plan Cyberécole, l'équipement systématique (1998-2004)

Il faut attendre une dizaine d'années pour que l'informatique refasse réellement surface dans le monde scolaire et ce, grâce à l'explosion du multimédia, d'abord, et de l'internet, ensuite. Pendant ce laps de temps, l'informatique est restée cloisonnée aux initiatives locales, parfois limitée aux murs de la classe d'un enseignant passionné. Si des cours d'informatique sont dispensés, ils s'apparentent davantage à des enseignements de dactylographie qu'aux potentialités de l'outil informatisé.

Face au phénomène et à l'engouement que suscitent le multimédia et l'internet, les décideurs politiques ne peuvent ignorer le phénomène plus longtemps. Ce fut le début de divers programmes d'équipement, de connexion et de formation. Sous diverses appellations, les différents projets prennent, peu à peu, de l'ampleur. Un plan d'équipement, nommé « Cyberécole » voit le jour à la rentrée parlementaire de 1997 (mais il faudra attendre 1998 pour qu'il soit approuvé). Un accord de coopération réunit la Région wallonne et les Communautés (française et germanophone) autour d'un objectif commun : équiper toutes les écoles de matériel informatique et de télécommunications, veiller à leur entretien durant trois années et les assurer contre les risques de vols et de dégradations. Organisée par le Ministère de l'Équipement et des Transports (MET), au sein de la Direction de l'informatique et de la télématique, la livraison du matériel s'étale sur plusieurs années. À la réception, une information est organisée par le technicien à destination des membres du personnel volontaire. On notera, à ce propos, la reproduction du modèle précédant : l'aspect pédagogique reste totalement absent du dispositif.

Loin de susciter l'engouement attendu, cet équipement ne séduit pas les instituteurs. Pour mener à bien ce projet, un appel d'offres a été lancé ; c'est la firme Apple qui l'a remporté et ce sont donc des *Imac* qui prennent place dans les écoles. En outre, ils sont accompagnés d'un appareil photo numérique, d'un scanner et d'imprimantes. Si le design des machines est apprécié des enseignants, nombreux sont ceux qui critiquent ce choix. Ceux qui ont un ordinateur à leur domicile (voire dans leur classe) travaillent majoritairement sur PC, avec les logiciels connus de la firme Office, à savoir Word, Excel ou Powerpoint. Le coût des licences étant trop important à supporter, les *Imac* ne disposent pas de ces programmes. Les

applications préinstallées sont très réduites et ne répondent pas aux attentes des enseignants.

En outre, le système fédéral de la Belgique complexifie les choses. L'équipement informatique étant géré au niveau régional, les machines sont différentes d'une région à l'autre. Bruxelles-Capitale est équipée de PC tandis que la Région wallonne est équipée d'*Imac*. Les services d'aide (helpdesk) sont scindés : certains sont assignés aux Directions de l'informatique des régions, d'autres dépendent des firmes ayant livré le matériel. Enfin, l'accès à internet reste problématique : son coût est élevé et certaines écoles renoncent à la connexion à internet. Enfin, et ce n'est pas le moindre frein, le cahier des charges prévoit, en Région wallonne, que les ordinateurs soient installés dans une classe précise, scellés sur des tables spécifiques et ce, afin de lutter contre le vol et la détérioration. Si les établissements scolaires deviennent des « Cyberécoles », il s'agit surtout d'un effet cosmétique. On y voit des classes, aux machines colorées et au design avant-gardiste, mais la plupart d'entre elles restent vides, désertées par la majorité des enseignants.

Afin de palier au problème, le Ministère de l'Enseignement fondamental décide de la création d'une cellule de formation. Confiant cette mission au Forem, service public de l'emploi et de la formation, une équipe est mise sur pieds. Composée la première année de trois personnes, l'équipe s'agrandit rapidement pour passer à douze formateurs au début des années 2000. Cette fois, les aspects pédagogiques n'ont pas été oubliés. Si l'équipe se veut pluridisciplinaire (elle accueille un infographiste et un designer), elle recrute, avant tout, des enseignants. Durant deux années, ceux-ci vont arpenter les routes de Belgique afin de former les instituteurs au matériel distribué et tenter de stimuler l'utilisation de celui-ci avec les élèves. Toutefois, le programme de formation reste essentiellement technique. L'idée centrale est qu'en formant les enseignants à la technique, ceux-ci effectueront la transposition didactique nécessaire pour un usage avec les élèves. Si certains projets voient le jour (création de sites internet, de journaux d'écoles, ...), ils restent très localisés et sont toujours le fruit d'enseignants autodidactes et passionnés. Le modèle des années 80 s'impose vingt ans après : les instituteurs ne s'approprient pas les outils informatiques, son usage reste l'apanage d'une minorité. La cellule de formation « Cyberécole » est dissoute en juin 2003 ; les formations sont prises en charge par l'institut de formation de carrière (IFC), nouvel organe créé par le décret du 11 juillet 2002, qui a pour mission d'organiser des formations en inter-réseaux.

1.3. Le plan stratégique d'intégration des TIC (2002)

En 2002, le gouvernement de la Communauté française adopte un plan stratégique en matière d'intégration des TIC dans les établissements scolaires de l'enseignement obligatoire et de promotion sociale. Celui-ci sera la base sur laquelle s'appuiera le second plan d'équipement des écoles qui ne débutera qu'en 2006. En effet, les années passant, le matériel devient obsolète et il faut apporter un souffle nouveau dans les écoles. Ce deuxième plan d'équipement se nommera « Cyberclasse ». L'intitulé n'est certainement pas anodin. Cette fois, ce n'est pas l'école qui est au centre du dispositif mais bien la classe. Les

objectifs du plan stratégique sont, d'ailleurs, bien plus ambitieux : « Introduire les TIC dans le quotidien de la communication, de l'apprentissage et de l'innovation à l'école. Cet objectif final se décline en quatre objectifs spécifiques :

- Déployer du matériel dans les établissements et en assurer le bon fonctionnement ;
- Intégrer les TIC dans les pratiques pédagogiques ;
- Permettre à chaque élève de devenir un utilisateur familier des TIC ;
- Faciliter la gestion de l'établissement par l'introduction des TIC. »⁷⁷

Ce plan se veut, avant tout opérationnel. Présenté sous la forme d'une arborescence d'objectifs, il se décline en 48 mesures identifiées comme devant permettre la réalisation de ces objectifs. Chacun se décline en objectifs opérationnels pour faciliter leur réalisation, ces derniers étant atteints par la prise de mesures concrètes représentant le dernier stade de l'arborescence.

L'évolution du dispositif n'est pas tant technologique que paradigmatique. Cette fois, et pour la première fois, la notion d'intégration des TIC dans les pratiques pédagogiques est avancée. Cela constitue un virage excessivement important dans les politiques éducatives relatives à l'informatique et aux usages d'internet. Cela ouvre la porte à de nouvelles perspectives, à une certaine démocratisation de cette utilisation.

L'effet le plus rapide, et qui reste certainement encore aujourd'hui le plus visible, est la création du Passeport TIC. Créé à l'initiative du Ministre Hazette, Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial, celui-ci est organisé dès la rentrée de septembre 2003, s'intégrant pleinement dans le plan stratégique d'intégration des TIC. Toutefois, les ministères étant scindés lors de cette législature, selon le niveau d'enseignement, le Passeport TIC ne concerne que l'enseignement secondaire. Ce projet reçoit un accueil globalement favorable quand on sait que plus de 26 000 élèves du premier degré de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécial y ont été intégrés. Rapidement, le dispositif s'élargit à l'enseignement primaire, pour le degré supérieur. Au fil des années scolaires, il prend de l'ampleur, touchant un public de plus en plus large, aussi bien en primaire qu'en secondaire.

Les objectifs du Passeport TIC sont de rendre les élèves autonomes dans l'utilisation des outils informatiques et dans une pratique citoyenne de l'Internet. En de nombreux points, ce « passeport » se rapproche du Brevet informatique et internet (B2i) développé en France. Les enseignants volontaires doivent s'inscrire et disposent alors de l'accès à différents modules de formation, portant sur les compétences à atteindre avec les élèves : maîtrise des bases de l'outil informatique, production et exploitation des documents, exploitation des sources d'information numériques, communication au moyen de la messagerie électronique, adopter une attitude citoyenne face à l'outil informatique et aux informations qu'il véhicule. Notons, qu'au fil des ans, les enseignants se fédèrent, sous la coordination de la cellule Passeport TIC du Ministère, pour produire de nouveaux outils, adapter le référentiel et échanger sur leurs pratiques.

⁷⁷ <http://www.agers.cfwb.be/index.php?page=26472&navi=3218>

L'évolution majeure se situe aussi dans la place qu'occupe progressivement ce projet au sein du curriculum scolaire. Alors que l'apprentissage de l'informatique est resté cloisonné, pendant de nombreuses années, approché comme une discipline spécifique, la tendance s'inverse. Il est important de souligner que depuis quelques années, le Passeport TIC est présenté comme une attestation de maîtrise des compétences, « acquises au terme d'un apprentissage effectué en interdisciplinarité au sein de la classe »⁷⁸. Par ailleurs, en 2011, une circulaire⁷⁹ informant à nouveau sur le projet précise :

La formation au Passeport TIC est donc un investissement pour la suite de leurs études au cours desquelles ils devront effectuer des recherches sérieuses et présenter leurs travaux de manière correcte, claire et efficace, que ce soit oralement ou par écrit. Il ne s'agit donc pas de pratiquer l'informatique pour l'informatique mais d'acquérir des savoirs et savoir-faire de communication et de recherche, mis au service de l'ensemble des disciplines.

Toutefois, le Passeport TIC n'est pas le seul changement qu'a occasionné le plan stratégique en matière d'intégration des TIC dans les établissements scolaires. En 2003, toujours, le Ministère décide d'octroyer, à chaque école, une adresse électronique standardisée sur le modèle *ecxxxxxx@adm.cfwb.be*, les X correspondant au numéro attribué à l'établissement. Cette boîte mail devient alors un mode de correspondance entre le Ministère et les écoles, permettant ainsi d'éviter l'obligation d'utiliser des boîtes personnelles. Soulignons, même si cela peut paraître anecdotique, que l'école ne peut utiliser cette adresse mail pour sa communication extérieure. Ainsi, lors de notre recherche, la Direction de l'école qui nous accueillait avait fait une demande de mise à jour dans l'annuaire du site officiel du Ministère, requérant notamment l'indication de l'adresse mail de l'école en lieu et place de son adresse personnelle. La réponse envoyée par un membre du personnel du Service général du Pilotage du Système éducatif est sans appel :

Les modifications ont été effectuées. Cependant, pour l'établissement, nous ne pouvons pas mentionner l'adresse mail administrative (ecXXXXXX@adm.cfwb.be)⁸⁰

Il faudra toutefois attendre 2007 (voire 2008 pour une application concrète) pour qu'une adresse personnelle soit créée pour chaque enseignant en fonction. Composé du numéro de matricule suivi de *@ens.cfwb.be* cette boîte mail n'a qu'une unique fonction⁸¹ : réceptionner la fiche de paie mensuelle. Pour en comprendre l'impact, il faut savoir que les enseignants ne recevaient, jusqu'alors, qu'une fiche de paie annuelle, composée de nombreuses pages et de codes totalement incompréhensibles⁸². Si, selon les réseaux, cette pratique pouvait

⁷⁸ Circulaire N° 3335 du 08/10/2010 - Objet : Passeport TIC pour les élèves du cycle 8-12 ans de l'enseignement primaire ordinaire et pour les élèves des maturités 3 et 4 de l'enseignement primaire spécialisé. En ligne http://www.enseignement.be/hosting/circulaires/upload/docs/3543_20101007111844.pdf

⁷⁹ Circulaire N° 3772 du 24/10/2011,

En ligne : http://www.enseignement.be/hosting/circulaires/upload/docs/3991_20111026_145621.doc

⁸⁰ Courriel du 26/06/2012, en réponse à une demande de mise à jour des informations suite à certaines modifications concernant de l'adresse du site web et de l'adresse de courrier électronique

⁸¹ Tout au moins au moment d'écrire ces lignes

⁸² Les échanges à ce propos, sur le site Enseignons.be, sont révélateurs de la situation <http://www.enseignons.be/actualites/2006/07/04/fiche-de-salaire-par-courriel>

s'accompagner de relevés ponctuels, il n'en demeurerait pas moins que la majorité du personnel n'avait pas accès à des données qui sont, somme toute, normales de posséder.

Pour autant, cette adresse mail ne sert que de réceptacle pour les fiches de paie, et éventuellement une réponse ou un transfert de celles-ci. Alors que l'adresse du site⁸³ laisse entrevoir l'accès à une boîte mail standard, son usage reste excessivement limité. Dès lors, l'enseignant qui souhaite communiquer par ce biais, que ce soit avec ses collègues, sa Direction ou les parents, se voit contraint d'utiliser une adresse mail personnelle.

1.4. Le plan Cyberclasse, l'occasion manquée (2005-2012)

Devant se déployer dès 2006, le plan d'équipement « Cyberclasse » a été victime de divers accidents de parcours qui font que l'installation des équipements n'a véritablement commencé de façon significative qu'au second semestre 2009.

Ces retards sont imputables à divers niveaux. L'un d'eux était lié à la logistique. Le dossier de demande pouvait s'avérer complexe, nécessitait la création de plans et se révélait chronophage dans sa rédaction. Nombre d'écoles primaires ne comptent aucun personnel administratif pour épauler la Direction dans ce type de tâches. Dès lors, beaucoup d'écoles ont renoncé à déposer une demande.

En outre, l'équipement des écoles a pris un retard important, particulièrement en primaire. Le nombre d'écoles équipées, fin mars 2011, soit cinq ans après le début du nouveau plan d'équipement, reste encore assez limité.

Cyberclasses	Primaire	Secondaire	Promotion sociale	Total
Cyberclasses prévues	2532	688	132	3352
Cyberclasses opérationnelles	255	287	31	573
Cyberclasses en cours d'installation	100	51	8	159
Ordinateurs opérationnels ou en passe de l'être	5578	11 190	1169	17 937

Tableau 3 : Etat du déploiement du plan Cyberclasse fin mars 2011

Comme nous le permet la lecture du tableau ci-dessus, il n'y a qu'un dixième des Cyberclasses prévues qui s'avèrent être opérationnelles en 2011. Si les choses s'améliorent dans les années suivantes, un malaise profond atteint les enseignants, particulièrement les instituteurs. La plupart ont le sentiment que ces ordinateurs sont un « cadeau

⁸³ <https://webmail.ens.cfwb.be/>

empoisonné », un « gâchis d'argent » et « qu'il serait préférable d'utiliser cet argent à des choses plus importantes »⁸⁴.

Si le renforcement significatif de l'équipement des écoles est une condition nécessaire à l'intégration des TIC dans l'enseignement, le plan d'équipement s'avère insuffisamment ambitieux. Ainsi, en 2011, les études montraient que « si l'ensemble des 40.000 ordinateurs prévus était bien distribué aux écoles d'ici fin 2012, le taux d'équipement passerait au mieux de 6,3 à 12,9 ordinateurs pour 100 élèves dans le primaire »⁸⁵. Dans de telles conditions, et en sachant qu'une classe compte en moyenne 20,5 élèves (Beckers, 2008), cela revient à placer environ deux élèves par ordinateur, dans des locaux parfois bien trop exigus pour permettre une telle configuration. L'obligation de concentrer les ordinateurs dans un ou plusieurs locaux « partagés » ne s'accorde pas bien avec l'organisation naturelle des écoles primaires, qui ne disposent généralement pas de locaux disponibles. Lorsqu'un local est disponible, il ne répond pas toujours aux exigences techniques du projet et cela conduit les écoles à renoncer à l'installation de la cyberclasse.

Ordinateur pour 100 élèves	Primaire	Secondaire	Spécialisé	Promotion sociale
Situation 2009	6,3	10,1	11,7	5,2
Estimation 2012 pessimiste	12,0	12,6	16,2	7,3
Estimation 2012 optimiste	12,9	14,1	18,1	8,9

Tableau 4 : Proportion de matériel informatique, par élève, selon le niveau d'enseignement

Le matériel compris dans ce nouveau plan d'équipement apparaît aussi en décalage avec les besoins et les attentes des enseignants. Des ordinateurs fixes sont les seuls outils possibles. Aucune possibilité d'obtenir un équipement de type vidéoprojecteur ou tableau numérique interactif. De plus, pour des raisons de sécurité (et donc d'assurances), il s'agit de modèles « fixes », impossibles à déplacer dans le local même et, a fortiori, d'un local à l'autre. Avec une telle configuration, il semble difficile, voire impossible, pour les enseignants de véritablement intégrer les TIC dans le quotidien de la classe. L'acquisition de tels outils revient, une fois de plus, à la bonne volonté des écoles et de leurs pouvoirs organisateurs.

Enfin, les connexions internet des écoles sont anciennes et ne correspondent plus au besoin de bande passante que nécessitent les nouvelles ressources en ligne. Certaines écoles délaissent donc ces usages ou les réduisent de façon substantielle.

Mais les problèmes liés à ce second plan d'équipement ne s'arrêtent pas là. Le coût du dispositif à charge de l'école est jugé trop élevé et certaines écoles sont dans l'incapacité de l'assurer. En effet, chaque école doit disposer

⁸⁴ Nous reprenons ici les propos des enseignants recueillis lors de notre recherche.

⁸⁵ Un nouveau plan TIC au service de l'éducation, Conclusions du groupe de réflexion mis en place dans le cadre de la Task Force Région wallonne - Communauté française - Communauté germanophone du projet Cyberclasse en vue de la poursuite de l'implantation des TIC et de leurs usages dans les écoles situées en Wallonie., Avril 2011, http://www.ecolenumerique.be/qa/wp-content/uploads/2011/07/Rapport2011_TaskForce_EcoleNum%C3%A9rique.pdf

- d'une connexion à Internet et celle-ci est encore souvent absente dans les petites écoles primaires ;
- d'une ligne téléphonique spécifique au système d'alarme ;
- d'un local adapté qui nécessite, souvent, des travaux préalables, essentiellement d'extension, voire de renforcement de l'installation électrique.

Enfin, et non des moindres, ce sont les aspects pédagogiques et humains qui sont pointés du doigt par les enseignants. Le manque de contenus pédagogiques utilisables est important. Si des logiciels ou des applications existent, ceux-ci sont majoritairement payants et à charge des écoles. En outre, ils sont peu connus des enseignants.

La formation des enseignants reste extrêmement restreinte. Si l'IFC continue de proposer des modules de formation dans le domaine, ils ne correspondent pas aux attentes des instituteurs et sont organisés dans des contextes géographiques ou temporels qui ne leur conviennent pas. Une dichotomie se crée, par ailleurs, entre les experts et les novices. Ces derniers déplorent le manque de formation de base, arguant que celles proposées nécessitent des prérequis dont ils ne disposent pas.

Partant du principe que tous les enseignants devaient être concernés dans les usages des TIC, le Ministère n'avait prévu ni budget, ni désignation de personnes ressources. Loin de susciter la collaboration au sein des écoles, cette situation, combinée aux autres problèmes évoqués, a contribué à freiner l'intérêt des écoles primaires et leur entrée dans le projet

Alors que le plan stratégique d'intégration des TIC de 2002 avait marqué un net virage dans l'optique des usages informatiques et de l'internet, le second plan d'équipement a creusé le fossé entre établissements mais aussi entre différentes figures enseignantes. Certaines écoles ont décidé de dépasser les difficultés et de prendre les choses « à bras le corps ». Elles ont investi massivement tant dans les moyens humains que techniques, ont modifié leur projet d'établissement en y intégrant les TIC, ont mis en place un plan de formation à destination des enseignants. Les autres, mais qui constituent la majorité d'entre elles, se sont lentement éloignées des TIC. Les ordinateurs, pour autant qu'ils aient été reçus, ont été « parqués » dans un local, disparaissant des regards et, peu à peu, du quotidien de l'école⁸⁶.

Le cas de l'école « Maurice Carême »

L'établissement dans lequel nous avons mené notre observation participante nous apparaît comme symptomatique et très représentatif de ce qui se passe dans la majorité des écoles.

Manquant d'espace, les ordinateurs ont été installés dans la salle des professeurs. Afin de répondre aux normes de sécurité, l'école a commandé un système de rangement à un ouvrier polyvalent. Des casiers en bois ont été réalisés pour protéger les machines, disposées en ligne le long du mur. Cette configuration était la seule possible afin de relier les ordinateurs aux réseaux électrique et internet.

L'avenir de l'équipement fut tout tracé : les casiers devinrent rapidement le nid d'araignées et de la poussière. Trois ans après l'installation, les instituteurs formés à la gestion de l'équipement avaient oublié la procédure de création d'accès aux ordinateurs. Au final, ceux-ci étaient utilisés, au mieux

⁸⁶ Le constat est proche dans d'autres pays comme le montre une étude de l'OCDE (2004) qui indique que l'aménagement spatial, temporel et la faible compétence technopédagogique des enseignants ne permettent pas une véritable intégration des TIC dans les pratiques de la classe.

mensuellement, davantage dans un cadre récréatif avec les élèves que dans une dimension pédagogique ou d'apprentissage.

En l'absence d'imprimante, les instituteurs ne voyaient aucun intérêt à un usage personnel de l'informatique ou d'internet dans leur travail quotidien. La situation évolua au point que les casiers renfermant les ordinateurs devinrent des étagères de rangement pour les livres de l'école et le matériel « classique ».

1.5. Les projets « Ecole numérique », le retour des pionniers et des innovateurs dans une politique des « petits pas » (depuis 2011)

En 2011, un groupe de réflexion se met en place dans le cadre de la Task Force Région wallonne - Communauté française - Communauté germanophone du projet Cyberclasse en vue de la poursuite de l'implantation des TIC et de leurs usages dans les écoles situées en Wallonie. Le constat très mitigé du plan d'équipement⁸⁷ conduit ce groupe à proposer une politique tranchant totalement avec les initiatives précédentes.

Le rapport produit est sans concession et pointe de nombreux manquements dans les politiques éducatives mises en œuvre dans le domaine de l'informatique et des TIC. Parallèlement, l'Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique de la Communauté française (AGERS) se penche sur les orientations à donner à un nouveau « Plan stratégique d'intégration des TIC » et arrive au constat que, pour réussir ce défi, tous les acteurs du système éducatif doivent être concernés par l'intégration des TIC à l'école.

Pour marquer le tournant avec les objectifs de 2002, ce plan prend la dénomination suivante : « E-éducation : Plan stratégique d'intégration des TIC dans l'enseignement » et se donne comme objectif de développer une politique globale visant à l'intégration des TIC dans l'enseignement dans son ensemble.

Cette politique nécessite d'impliquer tous les acteurs de l'enseignement à tous les niveaux d'enseignement, et elle intègre de façon consubstantielle la formation initiale des enseignants. C'est un nouveau virage important, politique cette fois, car il vise une collaboration et une coordination de deux ministères historiquement distincts depuis la fédéralisation du pays : l'enseignement obligatoire et l'enseignement supérieur.

Il ne fait plus de doute non plus qu'il faut, avant toute chose, s'assurer de l'adhésion du monde enseignant. Le rapport et les analyses de la Task Force présentent, sans ambage, le désappointement et la démotivation des enseignants. Le nouveau plan ne peut se limiter à un apport de matériel ; il doit, avant tout, convaincre et susciter l'engouement.

La première étape du projet « Ecole numérique » passe par une large consultation des enseignants. Ceux-ci sont invités à « Dessiner ensemble l'école numérique de demain » en proposant des pistes concrètes d'intégration des TIC dans l'enseignement. Pendant deux

⁸⁷ Le rapport est assez négatif sur certains points, allant même jusqu'à évoquer « l'échec » de certaines initiatives.

mois, entre le 15/08 et le 15/10/2011, 793 personnes contribuent au débat et 96 propositions sont déposées sur le site dédié à l'enquête.

Au terme de cette consultation, un appel à projets est lancé. Les écoles sont invitées à rentrer un projet pouvant prendre place dans cette optique d'Ecole numérique. Les lauréats sont désignés lors d'un colloque qui se tient à Liège le 18 novembre 2011. 176 écoles avaient participé et 28 projets avaient été retenus : huit pour des écoles primaires, huit en secondaire, deux pour l'enseignement spécialisé et autant pour l'Enseignement de Promotion sociale ; en sus, huit projets concernent l'enseignement supérieur dans les catégories pédagogiques. Ces derniers concernent la formation initiale des enseignants alors que les autres sont centrés sur des pratiques innovantes d'intégration des TIC dans les enseignements. En mai 2013, un second appel à projets est lancé, sur des bases similaires au premier. Cette fois, ce sont 72 écoles qui sont sélectionnées par un jury d'experts.

L'équipement des écoles dépend des projets primés. Alors que certaines s'équipent d'ordinateurs, d'autres optent pour des tablettes numériques, des tableaux blancs interactifs, des projecteurs multimédias, des baladeurs numériques, ... L'enveloppe budgétaire, même si elle atteint un million d'euros pour le second appel à projets, reste bien moindre que pour les plans d'équipements précédents. L'austérité budgétaire n'est pas la seule raison ; les expériences précédentes ont montré qu'il valait mieux investir dans des écoles volontaires que de déployer à tout-va sans que l'impact ne soit au rendez-vous.

L'objectif de ces projets « Ecole numérique » est de tester des idées, du matériel, des projets pour, à terme, disséminer les bonnes pratiques dans l'ensemble des établissements. Si l'intention est louable, le constat s'avère plus amer. Les écoles sélectionnées forment un microcosme d'experts et d'enseignants pleinement convaincus, depuis longtemps, des usages des TIC dans l'enseignement. Loin de rapprocher les écoles et de les placer dans une dynamique d'intégration de l'informatique dans l'enseignement, ces appels à projets ont creusé la dichotomie déjà existante. En outre, les conditions de sélection des projets sont restées obscures laissant aux « perdants » un goût amer, suscitant l'idée d'un clientélisme et d'un copinage où seules quelques écoles ont été récompensées.

Le travail de chercheur est tributaire parfois du hasard pour l'accessibilité au terrain. Nous avons eu la chance de pouvoir intégrer ce terrain en étant sélectionné, à deux reprises, dans les écoles lauréates des projets « Ecole numérique ». Lors des rencontres et des réunions ponctuant ces projets, force est de constater l'abîme séparant ces écoles des autres établissements scolaires. Que ce soit dans les avancées technologiques, autant que dans l'investissement ou encore, de façon plus banale, dans le vocabulaire technique utilisé, il est indéniable que les écoles se classent en deux catégories : les écoles « ordinaires » et celles ayant pris le virage du numérique.

Si les projets présentent indéniablement des qualités pédagogiques et une réflexion poussée dans les usages, les « Ecoles numériques » ne doivent pas devenir l'arbre qui cache la forêt. Elles constituent un microcosme qui ne représente que partiellement le monde scolaire. Les usages ordinaires de l'informatique et de l'internet y sont surreprésentés ; l'expertise des enseignants dépasse de très loin celle de la majorité du personnel des autres écoles.

1.6. Les Espaces Numériques de Travail (ENT), entre outil de travail et stratégie politique

En France, les Espaces Numériques de Travail (ENT) sont des dispositifs mis en place depuis plus d'une décennie⁸⁸. En 2004, le Ministère de l'Éducation nationale français proposait déjà un « *Schéma directeur des espaces numériques de travail* » et publiait sur internet un vademecum présentant certaines recommandations officielles, préconisant des normes d'accessibilité et d'interopérabilité. Dans la quatrième version de cette publication (2012)⁸⁹, le Ministère de l'Éducation nationale français propose la définition suivante de l'ENT : « un ensemble intégré de services numériques, organisé, choisi et mis à disposition de la communauté éducative¹ par l'école ou l'établissement scolaire. Il repose sur un dispositif global fournissant à un usager un espace dédié à son activité dans le système éducatif. Il est un point d'entrée unifié pour accéder au système d'information pédagogique de l'école ou de l'établissement. »

En Belgique, l'appellation ENT est peu usitée et aucune recommandation officielle n'a émergé du gouvernement en cette matière. La seule disposition contraignante concerne l'enseignement supérieur qui, par un décret de 2011⁹⁰, se voit contraint de « mettre à disposition des étudiants régulièrement inscrits, sur son site intranet, les supports de cours ». L'appellation « intranet » diverge de la conception de l'ENT car un intranet est un réseau informatique utilisé à l'intérieur d'une entreprise ou d'une organisation. Si son accessibilité peut être possible hors de l'établissement, elle n'en demeure pas pour autant obligatoire.

La Belgique présente sa spécificité de devoir composer entre les réseaux d'enseignement. Dès lors, nous pouvons supposer que l'absence de recommandations formelles sur le déploiement de ces outils numériques tend à préserver la liberté pédagogique offerte à chaque réseau. Pourtant, certaines recommandations comme, par exemple, le respect des données, la pérennité du dispositif ou encore la sauvegarde des données auraient pu être formulées sans pour autant restreindre la liberté de choix des pouvoirs organisateurs.

Dans le cadre du projet « Passeport TIC », le Ministère a mis en place différents groupes de travail. Ceux-ci sont pilotés par des membres de l'Administration et accueille, en leur sein, des enseignants de différentes écoles participant au projet. Rappelons que le « Passeport TIC » a pour objectif d'éduquer les élèves à un ensemble de compétences significatives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et d'en attester leur maîtrise en proposant une évaluation annuelle, au terme de laquelle un Passeport TIC est délivré à chaque élève l'ayant réussie⁹¹.

⁸⁸ Les ENT ont été initiés en France à partir de 2003, dans le cadre des travaux de définition du Schéma directeur des environnements de travail (SDET) (Puimatto, 2014)

⁸⁹ <http://eduscol.education.fr/cid56994/sdet-version-4.html>

⁹⁰ Décret relatif aux supports de cours, 2011, http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/36997_000.pdf

⁹¹ Espace relatif au Passeport TIC sur le site Enseignement.be, en ligne, <http://www.enseignement.be/index.php?page=26441&navi=3222>, consulté le 11/02/2014

Afin d'assurer le suivi des groupes de travail et d'initier des synergies entre les enseignants impliqués dans le projet, l'Administration a procédé à la création de groupes dans un espace numérique de travail (ENT), open source : « mENTeOS »⁹². Cet ENT a vu le jour dans le cadre du projet « Espace numérique de travail en Fédération Wallonie-Bruxelles », initié en 2008, ayant pour objectif de favoriser les usages des TIC.

Un ENT spécifique au travail autour du projet Passeport TIC a donc été créé et hébergé à l'adresse <http://passtic.menteos.be>. L'hébergement de cet espace de travail est, en soi, un élément d'analyse. Si mENTeOS a été initié à la demande du politique et développé initialement sur des fonds européens, le dispositif est développé et géré depuis par une asbl indépendante, Pedago-Tic asbl. Si les membres de l'association sont, en fait, les conseillers « Ecole numérique », dont les contrats sont subsidiés par le Ministère, force est de constater qu'il n'existe aucune ligne hiérarchique les reliant, ni même de garantie formelle que le dispositif soit pérenne dans un avenir plus ou moins proche. Par ailleurs, alors que créé sur des fonds publics, le projet évolue vers une offre commerciale comme l'indique la page « Offres » du site de mENTeOS Si une offre gratuite est proposée, celle-ci est relativement réduite. L'offre payante s'élève, quant à elle, à 25 euros/mois.

*Pour toutes les écoles déjà actives dans le projet et disposant d'ENT, cette contractualisation n'aura lieu qu'à partir du 01 septembre 2014. Pour les écoles souhaitant nous rejoindre en 2014, cette contractualisation sera automatique dès le début de l'activité.*⁹³

Il ne nous appartient pas de juger de l'efficacité de cet ENT, ni d'établir des projections sur son usage dans les établissements scolaires. Toutefois, il nous apparaît important de souligner cet étrange mélange des genres et la substitution, à une association indépendante, de la gestion d'un dispositif public, où peuvent s'échanger certaines informations. En outre, en déléguant ainsi la gestion, le Ministère s'expose à une perte de contrôle des données hébergées hors du réseau de l'Administration⁹⁴. Enfin, et non des moindres, ce choix ne risque-t-il pas de promouvoir, consciemment ou non, cet ENT au détriment d'autres formules, gratuites de surcroît ?

L'impact de l'utilisation de mENTeOS par les enseignants impliqués dans le Passeport TIC semble, en tout cas, excessivement faible. L'ENT « passtic » compte une dizaine de groupes, dont le nombre de membres est des plus réduits. Huit d'entre eux comptent trois membres ou moins ; deux en accueillent une vingtaine. C'est dans l'un d'eux, celui des coordinateurs du Passeport TIC, que nous avons accès. Le groupe propose, en téléchargement, une cinquantaine de fichiers proposant des outils et des documents de travail pour l'évolution du Passeport TIC. Alors que chaque membre peut y déposer des fichiers, nous notons que la totalité de ceux-ci ont été mis en ligne par la chargée de mission du Ministère. Il en va de même dans la rubrique « Signets », avec néanmoins un partage par une enseignante du groupe de deux liens vers des ressources pouvant intéresser ses partenaires. Quant au

⁹² Cet ENT est également utilisé dans le cadre du projet « Décôlage »

⁹³ Page « Offres » du site Menteos.be, <http://www.menteos.be/les-offres/>, consulté le 11/02/2014

⁹⁴ Le serveur est, en effet, hébergé chez un prestataire privé (OVH), en France alors que l'ensemble des sites institutionnels sont hébergés sur les réseaux du Ministère ou d'un organisme public. Données obtenues grâce au site <http://en.utrace.de>, permettant de localiser l'hébergeur d'un site internet.

forum, il reste vide, plus de deux années après la création du groupe, déserté par l'ensemble des membres de la communauté.

Cet ENT se positionne donc comme une bibliothèque de documents, un espace de téléchargement des ressources utiles pour mener à bien le projet. Les membres du groupe sont des enseignants aguerris aux usages de l'informatique et d'internet. Dès lors, le manque de compétences techniques ne peut expliquer ce mutisme sur cet espace. L'absence de communication dans cet espace rend impossible toute analyse de notre part. Toutefois, nous pouvons faire l'hypothèse que cet ENT ne rencontre pas les besoins et les attentes des enseignants. L'absence de communication peut également trouver un éclairage par le fait que rien n'est initié pour débiter la conversation. Aucun message n'existe sur le forum, pas même un mot d'accueil pour inviter les participants à s'exprimer.

1.7. Evolution des politiques d'intégration des TIC et de l'informatique dans l'enseignement

Comme nous l'avons vu, les politiques d'intégration des TIC et de l'informatique dans l'enseignement, en Communauté française, ont connu divers changements au long des trente dernières années. Avant d'investiguer plus précisément notre objet de recherche, il nous apparaît essentiel de caractériser ces politiques éducatives et leur évolution. Nous nous intéresserons, tout d'abord, à la place donnée aux établissements et aux acteurs, nous interrogerons, ensuite, le principe de liberté pédagogique.

1.7.1. De l'établissement aux acteurs

La place des acteurs du système éducatif a été ciblée de façon bien différente tout au long des politiques éducatives mises en œuvre. Ainsi, dans le cadre du plan « Cyberécole », c'est l'établissement qui est au centre du dispositif. L'objectif est clair : équiper les écoles et former les enseignants au matériel fourni. Comme nous avons pu le souligner, cette démarche, peut-être trop ambitieuse, a généré des résultats mitigés. Son point le plus faible reste certainement le postulat de départ sur lequel elle s'appuyait : qu'une formation minimale des enseignants aux aspects techniques pouvait suffire à une appropriation pédagogique et technique de l'informatique et d'internet. En poursuivant avec le plan « Cyberclasse », le Ministère a tenté un rapprochement avec le lieu central de l'activité scolaire : la classe. Les formations proposées aux enseignants se sont multipliées et ont tenté de cibler davantage leurs attentes et besoins. Malheureusement, les aspects logistiques sont venus perturber le déroulement du plan stratégique et l'adhésion du personnel enseignant est restée faible. Dans de nombreuses écoles, particulièrement dans le fondamental, les enseignants ont boudé le dispositif et ont abandonné toute volonté d'intégrer les TIC dans leur travail quotidien et leurs enseignements.

L'appellation « Ecole numérique » peut donner, a priori, l'impression d'un retour vers l'établissement comme cœur du dispositif. Sa mise en œuvre est plus vaste. Si ce sont bien des établissements qui sont sélectionnés, c'est aux enseignants-coordonateurs de projet que revient la responsabilité de mener des actions. L'objectif d'essaimer ainsi les bonnes pratiques vise également une propagation au sein des écoles : la réussite d'un projet-pilote pourrait rejaillir sur l'ensemble du personnel et les enseignants-coordonateurs pourraient ainsi endosser un rôle de coach, de facilitateur au sein de leur établissement. Il n'est pas anodin de noter, qu'au cours de l'année scolaire 2012-2013, un sous-projet de l'« Ecole numérique » a consisté à dresser le portrait d'enseignants sélectionnés. Sous l'appellation « Les enseignants numériques », un site internet spécifique⁹⁵ a été conçu afin de présenter, nous oserions dire « humaniser », les projets déployés. Chaque témoignage est l'occasion de présenter le projet de l'école mais aussi les outils utilisés, « ce qui change à leur contact, ce que cela apporte à la pédagogie, le regard des différents acteurs – enseignant, parents, enfants, collègues – et comment ils ont fait pour sauter le pas »⁹⁶.

Interviewé à ce propos, en tant que lauréat d'un projet, nous avons eu l'occasion de découvrir « l'envers du décor ». Les promoteurs de ces reportages visaient un objectif principal à travers ces capsules vidéos : rassurer les enseignants sur l'usage de ces technologies et les motiver à se lancer dans leur utilisation. On perçoit donc nettement que le « centre de gravité » des politiques éducatives liées aux TIC se déplace, peu à peu, de réforme en réforme, glissant subrepticement de l'établissement à ses acteurs.

1.7.2. La liberté pédagogique : une volonté de préserver l'autonomie ou une question taboue ?

Comme nous avons pu le voir, toutes les politiques mises en œuvre ont été centrées sur la mise à disposition de moyens, sur l'encouragement à leur utilisation. Aucun plan ne s'est montré prescriptif. Si l'on peut saluer la protection de la liberté pédagogique de chaque enseignant, se pose néanmoins la question de cette absence de prescription. Toute réforme éducative passe par de nouvelles prescriptions, la Belgique et son système éducatif ne faisant pas exception à la règle. Que ce soit en matière de remédiation, de discrimination positive, de concertation entre enseignants, de socles de compétences, toutes les réformes ont été déclinées en de nouvelles prescriptions. Que celles-ci soient suivies, appliquées ou même acceptées par les enseignants est une autre question, bien plus vaste et que nous n'approfondirons pas ici. La dichotomie entre le travail prescrit et réel est un concept largement étudié dans la sociologie du travail.

Alors que le décret « Missions »⁹⁷ de 1997, définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures

⁹⁵ <http://lesenseignantsnumeriques.be/>

⁹⁶ <http://lesenseignantsnumeriques.be/about/>

⁹⁷ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 1997

propres à les atteindre, prévoit que « chaque établissement recoure aux technologies de la communication et de l'information, dans la mesure où elles sont des outils de développement, d'accès à l'autonomie et d'individualisation des parcours d'apprentissage »⁹⁸, aucune circulaire contraignante n'a jamais été publiée en ce sens. Les enseignants sont « vivement invités » à s'inscrire dans un projet ou une formation, sont informés des actions menées mais ne sont jamais contraints d'utiliser ni l'informatique, ni internet dans le cadre de leurs tâches.

Les dispositifs B2I et C2I (et plus particulièrement du C2I2E) du modèle français ont été régulièrement pris en exemple dans les politiques éducatives liées à l'informatique. Mais alors que l'obtention du B2I, par exemple, est une condition sine qua none pour l'obtention du « diplôme national du brevet », le Passeport TIC, directement inspiré de ce dispositif, reste un apprentissage facultatif. Les enseignants qui acceptent de le mettre en œuvre ne disposent pas d'un programme spécifique intégré à la grille horaire pour le faire, et c'est donc leur bonne volonté qui est l'unique moteur de son déploiement. Dès lors, les résultats sont assez mitigés quand on sait que cette certification n'a été présentée que par environ 3000 élèves du 1er degré du secondaire alors que celui-ci draine près de 100 000 élèves.

Le recours généralisé à l'informatique dans la gestion quotidienne du travail enseignant reste, elle aussi, une question délicate. Alors que les Directions sont obligées d'y recourir pour la gestion du personnel ou des élèves, les enseignants ne subissent aucune obligation dans le domaine. Les initiatives sont saluées, parfois soutenues, mais elles restent le libre choix des individus et/ou des pouvoirs organisateurs. Par exemple, la correspondance électronique entre un chef d'établissement et ses enseignants ne dispose d'aucun cadre légal ou prescriptif. Comme nous l'avons vu, le seul dispositif contraignant se situe au niveau de la fiche de paie, accessible uniquement en ligne.

L'enseignant que nous sommes ne peut que se réjouir de l'absence de prescriptions trop contraignantes. Toutefois, en tant que chercheur, nous ne pouvons que nous interroger sur cette inhabituelle absence. Est-ce là une volonté de fédérer les enseignants, en s'appuyant sur un modèle managérial qui cherche l'adhésion dans une motivation intrinsèque de ses travailleurs ? Ou est-ce plutôt une stratégie de repli face à un phénomène complexe, nécessitant une transformation profonde des curriculums et des politiques éducatives, dont l'Etat n'a pas les moyens à l'heure actuelle.

Certaines conclusions du groupe de réflexion, mis en place dans le cadre de la Task Force en vue de la poursuite de l'implantation des TIC et de leurs usages dans les écoles situées en Wallonie, nous permettent d'envisager toute la complexité du phénomène. Pour mener à bien une telle transition, s'apparentant aux yeux de certains à une révolution éducative, l'adhésion des acteurs est indispensable. Mais on voit poindre dans ce rapport, et dans le plan stratégique en découlant, une volonté d'imposer l'usage des TIC et d'internet dans le quotidien scolaire à l'horizon 2025. Ainsi est-il prévu que la maîtrise des TIC et des TICE soit intégrée complètement dans la formation professionnelle initiale de tous les enseignants et que la maîtrise des TIC et de leur usage soit intégrée à tous les programmes scolaires et validée par des certifications.

⁹⁸ Décret « Missions » (1997)., Article 8

2. L'informatique, objet ou outil d'enseignement ?

Le décret « Missions » porte en son sein une nouvelle approche des savoirs et des curricula : l'approche par compétences. Dans ce cadre, un socle commun est défini pour l'enseignement fondamental et le premier degré de l'Enseignement secondaire. A chaque étape du continuum pédagogique, les compétences minimales à atteindre sont définies.

Les programmes d'enseignement de chaque réseau sont donc revus pour s'articuler à ces « socles de compétences ». Ce n'est pas tant le contenu propre à chaque étape qui vient modifier le travail enseignant mais bien la temporalité qui est ainsi définie. La programmation n'est plus précisément explicitée. Les enseignants sont invités à réfléchir sur la progression à appliquer, au sein d'un cycle, afin d'atteindre les compétences requises.

2.1. L'informatique, grande absente des socles des compétences

Rédigés en 1997, les socles de compétences ont été réédités à plusieurs reprises mais sans que leur contenu n'en soit modifié. Leur production précède donc le plan Cyberécole, première réelle politique éducative en matière d'informatique dans l'enseignement. En outre, il faut se rappeler, qu'à l'époque, l'internet n'en était qu'à ses balbutiements au sein de la société. Le réseau mondial était alors davantage considéré comme l'apanage de certains domaines, tenant plus de la science-fiction que de la réalité quotidienne.

Dans ce contexte, il n'est donc pas étonnant de trouver si peu de références au terme « informatique ». Seules deux occurrences y renvoient. La première, intégrée dans les « compétences transversales », plus spécifiquement dans les « manières d'apprendre », envisage les « outils de travail informatiques, audiovisuels » comme des moyens qui permettront à « l'élève d'accéder à l'autonomie, de se donner aussi des outils transférables à la vie quotidienne et à la vie professionnelle ». L'informatique est ici considérée dans sa dimension d'Enseignement Assisté par Ordinateur (EAO) ou Enseignement Intelligemment Assisté par Ordinateur (EIAO) propre à cette époque.

La seconde occurrence du terme se positionne plus encore en retrait, évoquant que, pour analyser une situation de communication, l'enseignant pourra proposer « des situations formelles ou informelles, avec utilisation ou non de supports audiovisuels, informatiques ou non »⁹⁹. L'enseignant est donc totalement libre de recourir, ou non, à ce type de supports. En outre, celle-ci concerne le premier degré de l'enseignement secondaire.

L'unique référence au domaine du numérique s'inscrit dans les compétences liées à l'éducation par la technologie. Les TIC y sont définis comme une « technologie des systèmes qui permettent la collecte, la structuration, la manipulation, la récupération et la communication d'informations sous diverses formes ». Toutefois, celle-ci s'inscrit dans les domaines dans lesquels peuvent s'exercer l'éducation à la technologie, au même titre que la biotechnologie, l'électronique, les technologies de l'alimentation et des matériaux.

⁹⁹ Socles de compétences, compétences disciplinaires en langue française, partie « Parler-Ecouter »

Pour les Socles de compétences, les TIC ne sont donc qu'un domaine à explorer, au même titre que d'autres pour acquérir « une démarche de résolution de problèmes ayant comme support un objet technique et/ou un concept technique ».

2.2. L'informatique et le numérique dans les programmes

Les « socles de compétences » tracent les grandes lignes du curriculum des élèves. Ils sont traduits sous forme de programmes d'enseignement, ceux-ci différant d'un réseau d'enseignement à l'autre. Si les références à l'informatique sont donc faiblement présentes dans les socles, nous pouvons imaginer qu'elles soient davantage développées au sein des programmes.

2.2.1. L'éducation au(x) (multi)média(s)

Une analyse des programmes d'enseignement met rapidement en lumière l'absence de l'informatique comme objet d'enseignement. Aucun programme, quel que soit le réseau, ne prévoit l'informatique comme un objet d'enseignement ou une discipline à part entière. A titre d'exemple, si nous nous penchons sur le programme de l'enseignement organisé par la Communauté française, nous pouvons souligner qu'aucune référence à l'informatique ou aux TIC n'est faite directement. Cette absence est d'autant plus surprenante que le programme a été réécrit en 2008, soit plus d'une dizaine d'années après les Socles de compétences et, qu'entretemps, les politiques éducatives liées à l'informatique se sont largement développées. Cette absence nous permet donc d'avancer que, pour ce réseau, l'informatique ne constitue en rien un objet d'enseignement.

Pourtant, le numérique, dans un sens plus large, n'est pas absent des programmes. Chaque réseau a ainsi développé une discipline, pourtant absente des socles de compétences : l'éducation aux médias¹⁰⁰. Dans l'enseignement officiel, cette discipline est définie de façon très large, comme un « ensemble de pratiques d'enseignement/apprentissage destiné à développer des compétences liées à l'utilisation des médias quels que soient leurs supports (papier, radio, télévision, ...) ». On notera, au passage, l'absence de référence à l'informatique, à l'internet. L'éducation aux médias est envisagée avant tout dans une optique de développer le sens critique de l'élève face à une information. L'objectif du cours est de faire passer l'enfant-consommateur vers une posture critique, voire de producteur.

Dans l'enseignement libre, le programme revient davantage sur le contexte de cette discipline et de sa construction. Ainsi, dans la partie relative à « l'éducation aux médias et au multimédia », un large paragraphe revient sur les raisons de l'introduction de cette discipline, expliquant sa genèse sur base des travaux du Conseil de l'Education aux Médias,

¹⁰⁰ L'appellation varie légèrement selon les réseaux. Ainsi, l'enseignement libre parle d'« une éducation aux médias et au multimédia »

insistant sur l'aspect interdisciplinaire tout en relevant l'importance de structurer ces compétences au sein d'un « noyau conceptuel ».

Le réseau de l'enseignement catholique, en s'appuyant sur les travaux du CEM (Conseil de l'Education aux Médias), a jugé qu'il était pertinent d'inscrire au programme une discipline Education aux Médias à part entière. Par conséquent, l'éducation aux médias, au multimédia, doit désormais être prise en compte au même titre que l'éveil, la langue française, le développement artistique... L'éducation aux médias a, bien entendu, une dimension transversale, dans la mesure où les médias irriguent l'ensemble de la vie sociale, depuis le gouvernement de la cité jusqu'aux divertissements, en passant par l'information et la connaissance du monde contemporain. Cependant, saupoudrées en multiples fragments sur l'ensemble des disciplines, les compétences apportées par l'éducation aux médias resteront dépourvues d'un véritable noyau conceptuel si elles ne font pas l'objet de structuration. Or, ce noyau est indispensable. Tout comme les compétences en mathématique, sollicitées, par exemple, en éveil, doivent être structurées en mathématique; les compétences en médias et multimédia feront l'objet d'activités de structuration spécifiques. Par noyau conceptuel en éducation aux médias, nous entendons un ensemble de notions fondamentales relevant des 6 facettes et permettant de décrire valablement un phénomène. Cela ne signifie pas que cette problématique est totalement absente. Ainsi, dans diverses disciplines, nous pouvons identifier des compétences qui relèvent bien d'une éducation aux médias/multimédia mais elles ne sont pas organisées comme dans le Programme intégré.

Le réseau libre rejoint celui de l'officiel quant aux objectifs poursuivis. Ainsi, éduquer aux médias doit, selon le programme, « rendre chaque enfant capable de comprendre la situation, [...] être un spectateur actif, un explorateur autonome et un acteur de la communication médiatique, capable de s'approprier un maximum d'informations originales à partir de n'importe quel type de document issu des médias ». Toutefois, l'enseignement libre laisse davantage de place à la production, au développement de compétences relatives à la production de messages médiatiques.

Cette différence se traduit directement dans le programme. Alors que pour l'enseignement officiel, le terme « informatique » était absent, le terme y revient dans deux occurrences au sein du « Programme intégré ». Il est ainsi fait mention de :

- Choisir le bon format de fichier informatique (texte ou image) en fonction de son usage
- Réaliser une page web en utilisant les outils informatiques (logiciels spécifiquement destinés à cet usage, traitement de texte, de photos...).

Si la fréquence du terme reste faible, son usage renvoie à d'importantes compétences à développer. Ainsi, en indiquant que l'élève doit être capable de choisir le format adéquat pour un fichier informatique, on présuppose que l'élève aura utilisé divers logiciels (traitement d'image, de texte, présentation assistée par ordinateur, ...), qu'il aura été sensibilisé à l'interopérabilité des fichiers et des systèmes d'exploitation. Dès lors, il convient d'élargir le champ sémantique et lexical au sein du programme, d'essayer de resituer les compétences attendues et les usages du numérique que prônent les programmes d'enseignement.

2.2.2. Produire des messages médiatiques

Comme nous venons de le voir, le réseau libre se démarque des autres par l'accent qu'il porte, au sein de son programme, sur la production des messages médiatiques. Ainsi, qu'il s'agisse du choix adéquat de format de fichier ou de la production d'une page web, les activités proposées gravitent autour d'un même objectif : celui de diffusion. Afin de cerner plus précisément les attentes, nous allons analyser systématiquement la part du programme relative à cet aspect.

Certaines activités fonctionnelles font, directement ou indirectement, référence au numérique. Ainsi, sont proposées des séquences dans lesquelles les élèves sont invités à s'enregistrer, à produire des documents ou des images, de manipuler ces dernières, ... Les recours au numérique sont peu explicites, les activités proposées font davantage référence à des enregistreurs à cassettes. Cela s'explique aisément par l'époque de rédaction du programme. Au cours des années 2000, l'enregistrement au format MP3, par exemple, n'était pas aussi aisé et accessible qu'aujourd'hui. Toutefois, le programme précise bien que ces activités sont des pistes et qu'elles peuvent être « complétées par la créativité des enseignants, des élèves et être déclinées sous un autre média ». Par ailleurs, au terme des propositions, la référence au numérique se fait plus importante, pointant les atouts que peuvent apporter les TIC dans ce contexte.

Les outils multimédias permettent de réaliser les activités énumérées précédemment avec une certaine pratique originale (logiciel de dessin, de retouche, d'archivage).

Pour les classes qui disposent d'internet, la possibilité de trouver des images sur les sites web est extrêmement vaste.

Pour les classes qui disposent d'un serveur, un nombre important de travaux sur l'image peuvent être mis en consultation pour des utilisateurs extérieurs.

La place conférée au numérique, en général, et à internet, en particulier, s'accroît de façon exponentielle lorsque nous abordons les activités de structuration. Afin d'illustrer et d'asseoir notre propos, nous avons listé différentes activités proposées dans le programme à ce niveau, faisant explicitement référence à internet. Pour en clarifier la lecture, nous les avons rassemblées selon les thématiques abordées alors que, dans le programme, elles sont classées selon l'objectif visé.

Activités en référence à la communication électronique (synchrone et asynchrone)

- Identifier l'émetteur d'un courrier électronique.
- Repérer l'émetteur d'un courrier électronique, d'une liste de diffusion, d'un forum
- Participer et animer un *chat* (conversation en direct).
- Gérer la boîte aux lettres électronique de la classe.
- Rédiger un email en utilisant différents codes (couleurs, smileys, majuscules, vocabulaire...).
- Participer à un forum (groupe de discussion sur internet).
- Justifier le choix de l'outil le plus approprié en fonction des enjeux de la communication.
Ex.: courrier électronique, forum, "*chat*"...

- Envoyer par courrier électronique son opinion sur un site web aux concepteurs du site.
- Prendre position dans un "chat" (dialogue en ligne). Ex.: s'indigner face à la vulgarité, injures, propos hors sujet...
- Adopter les coutumes en usage dans le courrier électronique (smileys, vocabulaire, abréviations, typographie...).

Activités en référence avec la navigation sur internet

- Identifier le producteur d'un site internet (par l'adresse simple du type : www.segec.be; par les infos de la page d'accueil...).
- Repérer l'adresse d'un site web par le décodage de son adresse;
- Réaliser que les hyperliens déclenchent des actions (mener à un autre écran, activer un son, lancer une séquence vidéo...).
- Découvrir et représenter la structure d'un CDROM ou d'un site internet ou d'un logiciel à partir des boutons de navigation.
- Découvrir l'arborescence d'un petit site ou d'un fragment de site ou d'un CDROM, par exemple, en imprimant des écrans et en simulant les liens qui les unissent avec de la ficelle.
- Percevoir comment divers documents s'intègrent dans une production multimédia et se relient par des hyperliens.
- Evaluer l'interactivité d'un site ou d'un CDROM et en apprécier l'intérêt.

Activités en référence avec la recherche d'information sur internet

- Comparer une information recueillie par le biais d'internet, par une autre source numérique ou imprimée et en souligner leurs différentes représentations.
- S'étonner de la facilité ou de la difficulté de mener une recherche simple sur internet.

Activités en référence avec une production multimédia / une présentation assistée par ordinateur

- Construire un document multimédia comprenant des hyperliens à partir d'éléments documentaires divers.
- Présenter de façon synchronisée des diapositives et un accompagnement sonore.
- Organiser les écrans d'un diaporama à l'aide d'un logiciel de présentation.
- Créer une présentation multimédia linéaire en utilisant des images, textes et sons
- Choisir le bon format de fichier informatique (texte ou image) en fonction de son usage.

Activités en référence avec la publication web

- Gérer régulièrement la vie d'un site web d'école (en totalité ou en partie), d'un site personnel... (actualisation des images, des informations, des contenus en général...).
- Réaliser une page web en utilisant les outils informatiques (logiciels spécifiquement destinés à cet usage, traitement de texte, de photos...).

Comme nous pouvons le constater à la lecture de ces propositions d'activités de structuration, l'éventail est large et, dans certains cas, particulièrement ambitieux.

Une large place est donnée à la communication, qu'elle soit synchrone (*chat*, conversation en direct) ou asynchrone (courrier électronique, forum, ...). Au terme de l'enseignement fondamental, l'élève devrait donc être capable de rédiger un message électronique, en choisissant le mode de communication le plus adéquat, en s'adaptant aux règles et coutumes de ce canal. Il devrait, en outre, être capable de gérer cette correspondance dans le temps en gérant une boîte email ou en suivant le fil d'un forum.

Un deuxième pan des compétences liées au numérique réside dans une navigation raisonnée sur internet. Outre les savoirs et savoir-faire de base nécessaires pour surfer sur le web, l'élève doit être capable de trier l'information, d'en cerner la provenance et la pertinence. La notion d'hypertextes et l'exploitation de ces derniers est largement évoquée, dépassant le strict cadre d'internet.

Enfin, une troisième catégorie peut être érigée sur l'idée de productions multimédias. Le programme évoque, à plusieurs reprises, l'usage de la présentation assistée par ordinateur, sans pour autant la lier directement à un logiciel ou à une démarche en particulier. La réalisation d'une page web utilisant différents outils informatiques mobilise de nombreuses compétences, qu'elles soient d'ordre technique, artistique mais aussi de maîtrise de la langue et du traitement de l'information. En outre, elles sous-entendent que, préalablement, l'élève aura appris à saisir du texte et à le diffuser, à y insérer des images et éventuellement les modifier, ... Bien que certains systèmes de publication sur internet (CMS, blogs, ...) facilitent fortement la publication de pages web, y parvenir avec les élèves sous-entend que l'enseignant en maîtrise les tenants et les aboutissants. En outre, le programme prévoit que ce type d'activité peut déjà être abordé au cycle 3 « comme sensibilisation ou contagion » et qu'elle est « particulièrement indiquée » dans le cycle 4.

Les activités proposées amènent à poser un questionnement en miroir : les compétences inhérentes nécessaires de la part des enseignants pour les mener à bien sont-elles suffisantes ? Créer et publier une page web avec ses élèves nécessite de maîtriser le logiciel spécifique pour y parvenir, voire de connaître les rudiments du langage HTML et des protocoles de transferts de fichiers. Proposer une gestion de la boîte email de la classe sous-entend que l'enseignant en connaîtra lui-même le fonctionnement, qu'il aura préalablement créé l'adresse, peut-être même configuré un logiciel de messagerie adapté pour ses élèves.

2.2.3. Une improbable corrélation

Le recours aux TIC étant prôné dans une vision interdisciplinaire, comme un outil au service des apprentissages bien plus que comme un objet d'enseignement, il semblerait naturel de relever, au sein des programmes et des propositions d'activités, quelques références à un usage d'internet, ou de l'informatique dans un sens plus large. Là encore, une certaine dichotomie semble subsister entre les réseaux d'enseignement.

Dans l'enseignement officiel, comme nous l'avons déjà indiqué, les références à l'informatique sont particulièrement faibles. Seules deux références renvoient explicitement

à un usage de l'informatique. La première se situe au niveau des mathématiques où le programme suggère, dans la construction des figures planes, de recourir à un logiciel pour construire des triangles, comme alternative à un tracé sur papier. La seconde référence se présente dans la partie « Eveil » où le recours au numérique est envisagé à titre documentaire, comme une complémentarité à la lecture d'ouvrages ou de brochures.

L'enseignement libre, dans son programme intégré, fait usage d'exemples similaires. Internet et le numérique, au sens large, sont des outils documentaires que l'enseignant est invité à mobiliser pour travailler la recherche d'informations avec ses élèves. Certaines recommandations sont, par ailleurs, clairement mentionnées afin d'éviter une pratique du « tout numérique », comme l'illustre cette mention au sein du programme de mathématiques.

Actuellement, l'utilisation de logiciels peut contribuer efficacement à la formation géométrique. Cette utilisation ne peut cependant pas se substituer complètement aux constructions manuelles.

Les liens entre l'informatique et les différentes disciplines scolaires sont relativement faibles, à l'exception d'un domaine particulier : le développement artistique. Dans ce domaine, les corrélations sont nombreuses dans le programme. Le recours au numérique est ainsi envisagé, dans le domaine des arts plastiques, pour retoucher ou modifier une image, par exemple. Mais c'est essentiellement dans le domaine de la musique, que les références se font légion. Ainsi, le programme indique-t-il que, pour réaliser des activités avec une « certaine pratique originale », les outils multimédias peuvent être utilisés, par exemple, pour :

- retravailler de courts bruitages au moyen d'un logiciel de traitement sonore en vue de composer de courtes séquences de musique électro acoustique ;
- créer des mélodies à partir de logiciels de création musicale disponibles dans le domaine public ;
- créer l'accompagnement d'un rap, par exemple, à l'aide d'un logiciel de synthèse musicale, sur lequel les enfants peuvent chanter les paroles de leur composition.

Le programme signale aussi la pertinence du recours au numérique pour réaliser des « musicogrammes »¹⁰¹, indiquant par ailleurs la Haute Ecole où se procurer les supports numériques pour travailler cette compétence. Le lien n'est pas anodin et engendre un phénomène plutôt inattendu : certains enseignants ont ainsi vu se corréler, dans leur formation initiale, le domaine musical et les compétences informatiques à un point tel que leur maîtrise de l'informatique se cantonne à la production informatisée de musicogrammes.

¹⁰¹ Un musicogramme est la représentation graphique d'une œuvre, en tout ou partie qui a pour but de permettre la perception immédiate de cette œuvre dans sa globalité, visant ainsi à en renforcer l'analyse et la compréhension.

Expert en musicogramme¹⁰²

Lors de notre étude, nous avons participé à différentes manifestations abordant les liens entre enseignement et informatique. En 2011, nous avons ainsi assisté à divers ateliers organisés à l'occasion du 3e « Rendez-vous Ecoles et Nouvelles Technologies » organisé par l'AGERS¹⁰³.

Au fil des ateliers, le public était invité à échanger sur les pratiques mises en œuvre au sein de leurs classes, de leurs écoles. Majoritairement, le public était composé d'enseignants familiers des TIC, convaincus de l'importance de leurs usages au sein de la classe et aguerris dans le domaine informatique. Toutefois, nous pouvions dénombrer également une part relativement importante de jeunes enseignants venus s'informer et s'inspirer des expériences de leurs collègues.

Au terme d'un atelier sur les activités en rapport avec le Passeport TIC primaire, Philippe, jeune enseignant et diplômé quelques mois auparavant prend la parole. Il commence son intervention en s'étonnant et en se réjouissant des pistes proposées. Il se dit ravi de découvrir ainsi différentes idées, de percevoir des perspectives d'usage de l'informatique au sein de sa future classe tout en formulant sa crainte de ne pas posséder les compétences nécessaires pour y parvenir. Un enseignant de l'assemblée s'en étonne alors, estimant qu'un enseignant, « fraîchement diplômé » comme Philippe, a certainement dû recevoir une formation bien plus complète et adaptée que la majorité des enseignants présents dans la salle. Le jeune enseignant expliqua alors que, durant ses trois années de formation initiale, les cours d'informatique se sont limités à la production exclusive de musicogrammes. Interpelé par l'assistance, Philippe expliqua ainsi que les cours d'éducation musicale et d'informatique avaient été continuellement liés durant ses études jusqu'à l'évaluation terminale, conjointe pour les deux disciplines et qui consistait en la production d'un musicogramme. Il se définit alors comme un « expert » dans ce domaine ajoutant qu'il jugeait cela nettement insuffisant pour intégrer les TIC dans ses pratiques quotidiennes.

L'exemple de Philippe est l'illustration, parmi d'autres, d'improbables relations qui existent, ou non, entre l'informatique et les programmes d'enseignement. Alors que se développent de nombreux outils numériques pour aider les élèves dyslexiques, pour appréhender la géométrie ou l'éveil géographique, ceux-ci restent largement méconnus de la part des enseignants. Que ce soit dans les programmes ou dans la formation initiale des enseignants, les usages des TIC sont cantonnés à des activités périphériques ou restent simplement suggérés comme une alternative possible mais non-obligatoire. Cette place, ou plutôt l'absence de place, génère, de fait, une extrême diversité dans les pratiques mais aussi dans les compétences requises par les enseignants et, par effet de ricochet, sur celles développées par les élèves.

2.3. L'informatique en tension entre les programmes et les compétences

Comme nous l'avons souligné, il n'existe pas une discipline spécifique pour l'informatique dans les Socles de compétences. Si le réseau libre semble lui accorder une place plus importante que l'enseignement officiel, il est intéressant de dépasser les textes officiels pour s'intéresser à la mise en œuvre et comprendre les tensions qui peuvent exister entre l'informatique, les programmes et les compétences. Deux axes sont alors à envisager : les compétences des enseignants d'une part, celles développées chez les élèves d'autre part.

¹⁰² Extrait du journal de terrain, 3e « Rendez-vous Ecoles et Nouvelles Technologies », 19/03/2011

¹⁰³ <http://www.enseignement.be/index.php?page=26479&navi=3224>

2.3.1. En tension avec les compétences des enseignants

Il serait une gageure que d'affirmer que pour transmettre un objet d'enseignement, l'instituteur se doit de maîtriser un savoir minimum. La formation initiale des enseignants est, par ailleurs, organisée en ce sens prévoyant une formation disciplinaire, articulée à une formation didactique des objets d'enseignement. Si cette configuration s'applique pour la plupart des disciplines, l'informatique fait figure d'exception.

Jusqu'à la fin des années 90, l'informatique était enseignée de façon succincte au sein des départements pédagogiques des Hautes Ecoles. Les cours d'informatique se limitaient alors à l'identification des composantes d'un ordinateur et à la saisie et mise en forme de textes. Selon les établissements, certaines notions de programmation étaient dispensées ; la plupart concernant le langage Logo et l'usage d'une « tortue graphique » permettant de produire des dessins simples avec les enfants¹⁰⁴. Bien que parfois encore utilisée dans l'enseignement fondamental, la « tortue Logo » tient, aujourd'hui, davantage de l'objet de collection que de l'outil pédagogique.

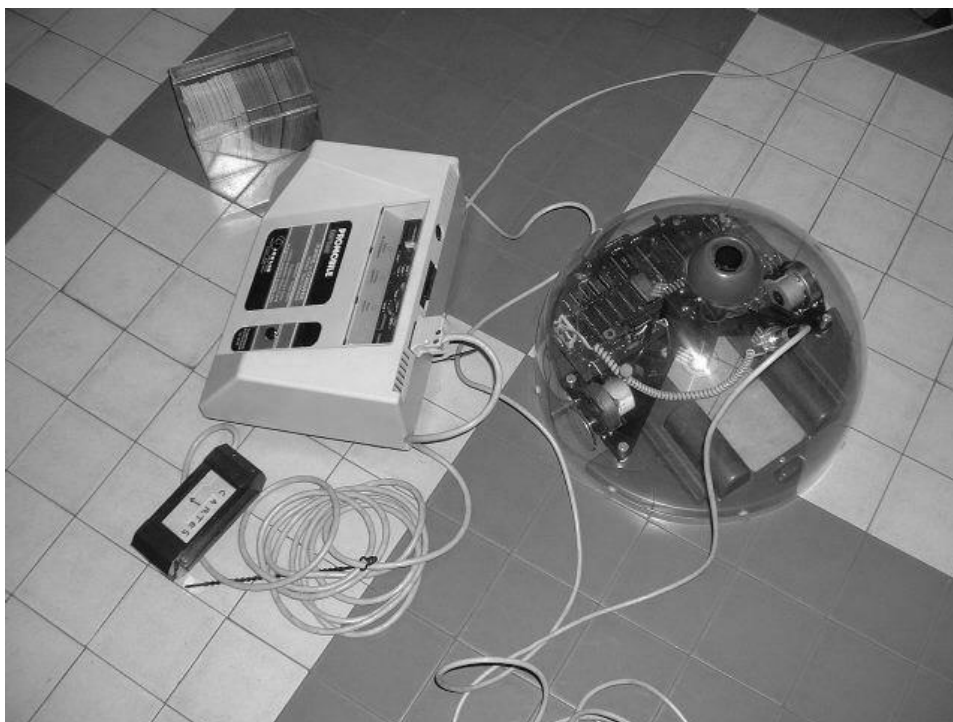


Figure 6: Photographique d'une « tortue graphique » et du matériel connexe

Dans le courant des années 2000, suite aux politiques d'intégration de l'informatique dans l'enseignement, mais aussi par la réforme de la formation initiale des enseignants, l'informatique a vu sa place renforcée dans la formation des enseignants. Toutefois, les TIC ne constituent pas pour autant un objet d'enseignement à part entière. Comme le prévoit le

¹⁰⁴ A l'aide de cartes perforées, il est possible de diriger la tortue pour qu'elle puisse avancer, tourner, reculer, émettre des sons ou même une mélodie, etc. La tortue peut aussi être connectée à un ordinateur afin de lui faire exécuter l'une ou l'autre manœuvre. En plaçant, en son centre un crayon ou un marqueur et en la positionnant sur une feuille, il est ainsi possible de dessiner, par exemple, des formes géométriques, les créneaux d'un château-fort, etc.

décret réformant la formation initiale des instituteurs et des régents¹⁰⁵, les futurs enseignants sont « formés à utiliser de façon critique et à exploiter sur le plan pédagogique les médias et les technologies de l'information et de la communication » dans la perspective qu'ils constituent des « outils didactiques spécifiques à la discipline ou au champ disciplinaire ». Les effets et l'intégration des TIC dans la formation sont donc considérablement variables d'un établissement à l'autre, voire entre les enseignants d'une même section. Le cas de Jérôme, évoqué précédemment, illustre parfaitement la situation.

En parallèle, la formation continue des enseignants subit de profonds changements. Deux décrets distincts coexistent, l'un instituant la création d'un Institut de la Formation en cours de Carrière (IFC)¹⁰⁶ ; le second instaurant une obligation de formation continue pour les membres du personnel de l'enseignement primaire¹⁰⁷. Il est ainsi prévu trois niveaux de formation (macro, méso et micro) pour les instituteurs, tout en prévoyant la possibilité conjointe de formation sur base volontaire¹⁰⁸. La formation obligatoire s'impose à tout membre du personnel en fonction et comprend six demi-jours par année scolaire, dont deux sont à organiser au niveau macro. L'offre de formation proposée, tant par l'IFC que par les différentes fédérations, est relativement riche dans le domaine informatique. Elle englobe divers aspects, allant du développement des compétences techniques et de gestion du réseau informatique de l'école à l'intégration des usages du numérique au sein de la classe. Toutefois, l'offre de formation est très inégalement répartie sur le territoire. En outre, la plupart des formations liées au numérique sont positionnées dans le catalogue des formations volontaires et leur suivi est donc laissé à l'appréciation personnelle des enseignants.

Les politiques de formation des enseignants, qu'elles concernent la formation initiale ou continue, ont donc créé, au fil du temps, une très forte hétérogénéité au sein de la communauté éducative. En outre, contrairement à la France qui dispose du C2i2e, aucun référentiel n'existe pour lister les compétences professionnelles de l'usage pédagogique des technologies numériques nécessaires aux enseignants pour l'exercice de leur métier. Dès lors, il n'existe pas davantage de mode de certification des compétences ainsi attendues. La situation crée un paradoxe bien difficile à résoudre : les enseignants sont invités à intégrer le numérique dans leurs activités d'enseignement et dans les processus d'apprentissage, sans avoir reçu une formation adéquate pour y parvenir. Ainsi, le Baromètre TIC 2013 de l'Agence Wallonne des Télécommunications (AWT) fait état d'une très forte hétérogénéité, en communauté française, entre les enseignants. Ainsi, pour l'enseignement primaire, un quart des instituteurs déclare n'avoir reçu aucune formation aux TIC ou au TICE durant sa formation initiale ou en cours de carrière.

¹⁰⁵ Décret définissant la formation initiale des instituteurs et des régents (2000)

¹⁰⁶ Décret relatif à la formation en cours de carrière dans l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire ordinaire et les centres psycho-médico-sociaux et à la création d'un institut de la formation en cours de carrière

¹⁰⁷ Décret relatif à la formation en cours de carrière des membres du personnel des établissements d'enseignement fondamental ordinaire (2002)

¹⁰⁸ Cette dernière ne connaît pas de limites, pour autant qu'elle soit suivie sur le temps personnel, elle est limitée à 10 demi-journées si elle est organisée durant le temps de prestation de l'enseignant

2.3.2. En tension avec les programmes de cours

Comme nous avons pu le souligner, les notions d'informatique ou de numérique sont absentes des socles de compétences. Si elles sont parfois déclinées au sein des programmes de l'un ou l'autre réseau, elles ne constituent pas une compétence qui sera, à terme, évaluée.

Depuis une dizaine d'années, les évaluations externes rythment le temps scolaire. Qu'elles soient certificatives en fin de cycle ou à valeur indicative à certains temps de l'enseignement primaire, aucune ne concerne les compétences informatiques. Les enseignants entretiennent un rapport complexe face à ces évaluations. Si beaucoup y voient une réduction de leur champ d'action, estimant « perdre la main » dans le processus d'évaluation et donc de validation des compétences de leurs élèves, la plupart orientent aussi leur enseignement à l'aune des résultats de ces épreuves, dans la perspective de faire réussir le plus grand nombre.

Les évaluations externes ont donc, peu ou prou, un impact sur les méthodologies, les approches que gèrent les enseignants. La fin d'année en 6^e primaire est, à cet égard, particulièrement éclairante sur ce phénomène. Dans nombre d'écoles, le dernier trimestre de l'année est consacré aux révisions en vue du CEB et les dernières semaines sont entièrement consacrées à réaliser les épreuves des années précédentes. Dans ce contexte de « bachotage », tout objet non-évalué par l'épreuve externe est relégué aux oubliettes, volontairement écarté du planning hebdomadaire.

Un mois de juin comme les autres¹⁰⁹

Au cours de notre immersion dans l'enseignement fondamental, nous prenions en charge les élèves de 6^e année sous forme de demi-groupes. En arrivant en classe, à la fin du mois de mai, le titulaire de la classe nous annonce que ce sera la dernière fois que le groupe sera scindé. Indiquant le calendrier, il insiste sur le fait que « le CEB n'est plus que dans trois semaines », « qu'il doit encore refaire les épreuves des cinq dernières années » et surtout « qu'il ne faut pas perdre de temps avec autre chose ».

Dans la classe de M. Stéphane, les mois de juin se ressemblent. Chaque année, c'est la même organisation, traditionnelle, parfaitement rôdée. Sur les tables du fond de la classe, s'empilent des copies des épreuves des années précédentes. A leurs côtés, trônent les livrets complémentaires contenant les textes pour l'épreuve de français, les documents pour l'éveil, ... Chaque intervenant de la classe (professeur de néerlandais, maître spécial de remédiation, professeur d'éducation physique) est mis à contribution. Le planning est bouleversé et, durant près de trois semaines, le quotidien des élèves se cantonne à la réalisation des CEB des dernières années et à leur correction collective. Le début du « nouveau CEB » sera le seul élément qui parviendra à mettre un terme à cette mécanique bien rôdée.

Le cas évoqué ici n'est pas spécifique à cette école. Dans de nombreux établissements, c'est une démarche identique qui se met en place en ce dernier mois de l'année scolaire. Le fait de ne « pas perdre de temps avec autre chose » ne concerne pas uniquement l'informatique. Les arts plastiques, l'éducation musicale, les cours d'éducation physique subissent le même sort. Ces domaines n'étant pas évalués au terme de la scolarité, ils peinent à trouver une légitimité quand vient le temps des révisions.

¹⁰⁹ Extrait du journal de terrain, « Le mois de juin en 6^e année », 30/05/2014, 6/6/2014 et 13/06/2014

Dans une perspective plus générale, les disciplines qui n'entrent pas dans le cadre formel de l'évaluation des compétences sont ainsi différemment appréhendées d'un enseignant à l'autre. Au cours de notre recherche, nous avons pu constater, à maintes reprises, que les cours liés au domaine artistique (arts plastique et éducation musicale) sont ainsi « oubliés », irrégulièrement développés d'une classe à l'autre. Leur salut ne provient généralement que de la relation qu'entretient l'enseignement avec cette discipline. Si l'enseignant dispose de quelques affinités avec la musique, le cours trouvera naturellement sa place dans le planning hebdomadaire. Au contraire, il ne sera pas rare d'en constater son absence ou son extrême limitation. L'informatique subit exactement le même sort que les domaines artistiques, la fréquence et le rapport à ces usages s'avérant extrêmement fluctuant d'un enseignant à l'autre.

S'il existe bien un cadre légal d'évaluation des compétences informatiques via le Passeport TIC, celui-ci n'est pas contraignant. Chaque enseignant choisit de s'inscrire ou non dans le processus. Si on peut noter une augmentation du nombre d'élèves inscrits dans le projet, ce dernier est loin de toucher toutes les écoles. La volonté de placer les TIC dans une perspective interdisciplinaire, comme un outil au service des apprentissages a donc, dans nombre de cas, généré l'effet inverse de celui attendu. L'informatique est considérée comme « autre chose », une approche qui peut être développée mais qui ne porte pas, en soi, un intérêt directement appréhendable.

Les savoirs disciplinaires génèrent des indicateurs, que ce soit à travers les épreuves externes ou les études internationales comme PISA. Tant le Ministère que les médias aiment se faire le relai de ces résultats permettant de positionner les élèves, ou le système éducatif, en rapport avec les autres. Le Passeport TIC ne bénéficie pas de la même visibilité. Au contraire, beaucoup ignore son existence, n'appréhende que vaguement ce dont il s'agit. Notre analyse pour les élèves rejoint celle que nous posions à l'égard des enseignants : en l'absence d'un cadre clair et précis, prévoyant les compétences à développer et l'évaluation formelle de ces dernières, mais aussi revêtant un caractère contraignant, la pratique de l'informatique avec les élèves restera éclectique, excessivement variable selon les établissements.

Indubitablement, il existe une corrélation entre les compétences des enseignants et l'usage du numérique au sein de la classe. Le baromètre TIC de l'AWT confirme cette tendance en pointant certains éléments favorisant l'usage des TIC en classe. On peut relever un rapport entre le niveau de formation TIC-TICE des enseignants et leur confiance dans leur propre compétence vis-à-vis des technologies numériques, mais aussi un lien significatif entre une formation TICE en cours de carrière et des usages en classe. Pourtant, la même étude souligne le faible usage général des TIC en classe dans l'enseignement primaire. Comment dès lors expliquer ce phénomène ?

Une première raison peut se comprendre à la lumière de la place occupée par les TIC dans les programmes et les socles de compétences. Comme nous l'avons souligné précédemment, les compétences informatiques ne sont pas répertoriées dans les compétences à atteindre au terme du continuum pédagogique. Dès lors, elles ne sont pas non plus reprises lors des évaluations externes gérées au sein du système éducatif.

Chapitre 4 : L'internet comme objet de recherche

Notre objet d'étude se situe au sein d'un vaste champ de recherche aux contours parfois imprécis. Tant dans le langage courant que dans la sphère scientifique, les termes se multiplient, avec des utilisations parfois galvaudées. Avant de préciser et de définir clairement notre objet, il nous semble donc utile de revenir sur le champ plus large dans lequel il s'inscrit tout en s'en particulierisant, par ailleurs. Nous poursuivons en pointant ses spécificités dans le champ de la recherche et la complexité qui peut entourer son analyse et son exploitation.

1. Numérique, informatique et internet, des concepts et des domaines entremêlés

1.1. Le numérique, un terme protéiforme et polysémique

En quelques décennies, le terme « numérique » s'est invité dans le langage courant et se décline, aujourd'hui, sous de nombreuses formes, s'associant régulièrement avec d'autres termes pour former des expressions telles que « fracture numérique », « culture numérique », « technologies numériques » et bien d'autres. Son usage courant amène parfois à galvauder le terme, à l'opposer à d'autres concepts dont il est pourtant, bien souvent, synonyme.

Etymologiquement, le terme « numérique » renvoie à des concepts mathématiques ; tout comme, par ailleurs, le terme « digital » utilisé dans les appellations anglo-saxonnes. Le terme « numérique » désigne, le plus souvent, l'intersection entre l'informatique et les télécommunications (Charon, 2011), croisement qui est intervenu dès la fin des années 1960. La numérisation de documents, la constitution de bases de données ou, encore, l'usage de l'ordinateur se sont développés peu à peu, quittant les cercles restreints où ils furent développés pour entrer dans le quotidien de la population. Cette évolution, plus ou moins lente ou rapide selon les technologies concernées, a été désignée comme une révolution vers le milieu des années 2000¹¹⁰.

Ces effets de langage peuvent paraître anodins mais ils impactent directement sur la représentation des acteurs, qu'ils soient formateurs, enseignants, apprenants ou décideurs.

¹¹⁰ Là aussi, la polysémie est de mise : est-ce une révolution au sens politique désignant un changement brusque et en profondeur dans une structure ou plutôt une notion de cycle, de boucle temporelle. Si communément, la révolution numérique désigne un phénomène de changement, elle cache, parfois aussi, un retour à certaines approches pédagogiques, réhabilitant, par exemple, les concepts behavioristes décriés par de nombreux pédagogues.

Que comprendre d'une injonction telle que « introduire le numérique dans les apprentissages » ? Faut-il y percevoir un recours systématique à l'internet, aux outils informatiques ; une demande de numérisation et de médiatisation des contenus ; le déploiement d'outils de communication en ligne ?

Au cours de nos précédents travaux de recherche, nous nous sommes intéressés à divers aspects de l'usage du numérique dans l'éducation. Nos premières recherches nous ont conduit à interroger le e-learning dans un cadre universitaire et son impact sur le travail des formateurs, d'abord, sur celui des étudiants, ensuite. Cette étude nous a amené à mener deux recherches-actions, encore en cours actuellement, sur l'impact du e-learning en formation d'adultes. L'une d'elles concerne l'introduction de la formation en ligne dans la formation initiale des enseignants en Belgique francophone tandis que la seconde cible un module de remédiation en français pour un public en reconversion professionnelle dans le secteur de la santé.

En parallèle de notre présent objet de recherche, nous avons été amené à analyser différents dispositifs tels que les MOOC, les réseaux socionumériques, des espaces d'échanges et des partages et les usages de l'internet dans le cadre de la formation continue des enseignants.

De nombreuses recherches, pour certaines encore en cours actuellement, concernent des pratiques innovantes, s'interrogent sur l'efficacité de ces pratiques ou posent comme postulat de départ que le numérique crée, indubitablement, des changements dans les pratiques. Nous avons choisi de prendre le contre-pied de cette posture en maintenant toujours une question centrale dans notre questionnement « Le numérique modifie-t-il les pratiques ? » Notre démarche ne consiste pas à émettre un jugement sur le numérique mais bien à comprendre son fonctionnement pour pouvoir réfléchir aux effets qu'il est susceptible de générer. Notre postulat de départ est d'envisager la formation en ligne comme une modalité d'enseignement, puisant çà et là dans les pratiques du présentiel et de la formation à distance. Dès lors, pour tenter de comprendre ce type de dispositif, nous avons interrogé la formation en ligne sous divers aspects : les pratiques pédagogiques, son rapport à la forme scolaire et son impact sur les tâches des formateurs et des apprenants. C'est sur base de ce regard croisé que nous tenterons de définir si la formation en ligne constitue une évolution ou une révolution.

1.2. Aux origines de l'internet

L'internet est un domaine dont on peut estimer aujourd'hui qu'il fait partie du quotidien de la société. Rares sont les secteurs desquels ce canal est encore absent. Que ce soit dans la sphère professionnelle ou familiale, dans les moyens de communication ou d'information, l'internet a investi, peu à peu, les différents pans de la vie quotidienne. Si une fracture numérique continue d'exister, elle prend, peu à peu, une dimension différente. C'est davantage au niveau des usages que cette fracture continue d'exister que dans l'accès à internet. Pourtant, malgré la proximité constante avec l'internet, rares sont ceux qui se

souviennent et connaissent les fondements de ce canal. Il nous paraît indispensable d'y revenir pour cadrer le contexte de notre travail.

L'internet a vu le jour, dans le courant des années 60, dans le département de la Défense des Etats-Unis. Initialement, l'objectif était de créer un réseau de communication indépendant et pouvant continuer de fonctionner même en cas d'attaque. Le principe était celui d'un réseau de communication décentralisé et à structure maillée ; chaque maille pouvant continuer à fonctionner même si l'une d'elles était défectueuse. Ce sont quatre machines qui furent ainsi reliées en réseau ; chaque ordinateur faisant partie du réseau étant appelé un « nœud ». De quatre nœuds, on passa successivement à 23 en 1971, à 40 en 1972, 1024 en 1984 pour atteindre près d'une centaine de millions à l'aube des années 2000¹¹¹.

Dès le début, des experts de différentes puissances mondiales prirent conscience de l'importance de définir un protocole commun de communication informatique. En 1972, à l'occasion d'une assemblée de ceux-ci nommée « the Inter-Network Working Group », certains standards furent définis tels que le format des messages électroniques ou le protocole de transfert des fichiers¹¹².

Dès 1976, un système permit l'envoi de fichiers d'un ordinateur à l'autre. La messagerie électronique naissait par ce premier essai. Trois ans plus tard, le premier réseau s'étendit au monde universitaire, gardant toujours son objectif initial : permettre la communication. C'est ainsi que Usenet devint le premier service disponible en ligne, utilisant le réseau global comme support.

Toutefois, cette forme était austère et peu esthétique. Ce n'est qu'avec l'avènement du World Wide Web (www), en 1993, que les utilisations se sont largement développées. Cette phase est caractérisée par l'apparition des browsers tels qu'Internet Explorer et Netscape à l'époque. L'appellation familière de « toile » que l'on donne parfois à l'internet vient du World Wide Web. Il s'agit, en fait, de la représentation du système hypermédia par l'image d'une immense toile d'araignée reliant entre eux, de nombreux serveurs informatiques, à travers le monde.

Les pages Web qui constituent un site sont rédigées sur un protocole identique à travers le monde et sont reconnues par les navigateurs par un protocole commun de communication sur le réseau internet. C'est l'acronyme « http » qui débute généralement une URL et qui désigne en fait « Hyper Text Transfer Protocol ». Au départ, les pages Web étaient rédigées en langage HTML et les sites, ainsi constitués, qualifiés de « statiques ». Cette appellation désignait le fait que l'information y était descendante et que chaque page était relativement indépendante des autres. L'interaction y était donc complexe, voire inexistante, et la mise à jour des sites se relevait souvent particulièrement chronophage. L'évolution des langages de programmation a, depuis, grandement simplifié la création de sites, l'amenant à la portée du plus grand nombre tout en facilitant les mises à jour, offrant des possibilités accrues d'interaction et de personnalisation des interfaces et des contenus.

¹¹¹ 93 047 000 en 2000 selon les données de www.nw.com et www.isc.org

¹¹² Encore connu et utilisé actuellement sous l'acronyme FTP - « File Transfer Protocol »

1.3. De l'URL à Google

Au départ, le web est organisé comme le serait une immense ville. Chaque site dispose de son adresse propre et la rédaction de celle-ci ne tolère aucune erreur. Il suffit d'oublier une lettre, de confondre un caractère lors de la saisie de l'adresse pour que le navigateur vous présente une page d'erreur vous indiquant que « l'adresse est introuvable » vous rappelant parfois de « vérifier la syntaxe de l'adresse ». A l'heure actuelle, l'usage des moteurs de recherche tels que Google ou Bing, pour ne citer qu'eux, est devenue à ce point ordinaire que certains ne « surfent » sur le web que par leur biais. Plutôt que de saisir directement l'URL, une suite de mots est ainsi introduite afin de générer une recherche des sites web correspondants.

Cette facilité d'accès finit par occulter une réalité pourtant récente. A la fin des années 90 et au début des années 2000, accéder ainsi à une liste si longue de sites web relevait de l'utopie. Les moteurs de recherche et annuaires ne disposaient pas des performances qu'on leur connaît actuellement. Par ailleurs, certains logiciels, tels que Copernic, étaient alors utilisés comme métamoteurs qui interrogeaient plusieurs moteurs de recherche sur le Web. Dans les usages des internautes, il était alors courant de conserver, sous forme numérique ou physique, une liste de sites web intéressants et pertinents, tant leur recherche sur la toile pouvait s'avérer complexe.

En ce sens, on peut donc estimer que la progression des capacités des moteurs de recherche constitue une certaine démocratisation de l'accès aux sites web et donc à ces « autoroutes de l'information ». Mais, paradoxalement, cette accessibilité s'est accompagnée d'une nouvelle difficulté : celle de mener correctement une recherche et de s'assurer de la pertinence et de la fiabilité de l'information. Ouvrir les voies de ces autoroutes ne suffit pas ; il faut équiper le conducteur des outils cognitifs nécessaires pour choisir le chemin adéquat, pour s'assurer de la fiabilité de la voie.

2. L'internet, un objet spécifique en étau d'autres champs

L'internet a la particularité d'être un objet difficilement isolable d'autres champs qui le traversent et le contournent. L'accès à internet nécessite de s'équiper de matériel informatique, de disposer d'une connexion, renvoie à différents domaines que l'on qualifie de multimédias, de numérique, de Technologie de l'Information et de la communication (TIC), ...

2.1. Un objet inscrit dans le champ de l'informatique et du numérique

Informatique et numérique désignent généralement des domaines plus vastes que celui qui nous occupe dans cette recherche. Toutefois, force est de constater que leurs contours restent flous et imprécis, qu'ils peinent à être strictement délimités. L'évolution constante,

parfois rapide, des dispositifs et des outils numériques est l'une des causes qui peut expliquer le flottement inhérent à ces domaines.

Aborder la question des applications de l'informatique renvoie alors à s'interroger de manière plus vaste sur les ressources¹¹³ dont se sont emparé les enseignants depuis bien longtemps. Il nous serait alors utile de remonter aux fondements tels que les machines à enseigner, voire jusqu'à la « lanterne magique » déjà utilisée à la fin du XIXe siècle. Si le sujet présente une grande richesse et nous permet d'éclairer certaines pratiques actuelles, il ne correspond pas à notre objet d'étude. En effet, durant plusieurs décennies, les applications informatiques et leur évolution ont été liées étroitement aux processus d'apprentissage des élèves. Notre volonté de nous centrer sur le travail des enseignants au quotidien rencontre, en certains points, ce domaine tout en s'en distanciant à d'autres niveaux.

Interroger l'informatique comme objet de recherche nécessite de s'interroger sur les compétences des utilisateurs dans ce domaine, sur leur capacité à se saisir de l'outil et à en exploiter le potentiel. Il suffit, à titre d'exemple, de prendre le cas du traitement de texte. Son usage répandu dans le monde de l'enseignement, que ce soit pour l'enseignant ou les élèves, révèle des utilisations extrêmement différentes d'une personne à l'autre. Alors que certains y saisiront du texte « au kilomètre » avec une mise en page basique, d'autres y appliqueront des effets variables, utiliseront des fonctions avancées de mise en forme.

L'évolution des navigateurs et des applications informatiques ont largement démocratisé l'utilisation d'internet. Surfer sur le web ne nécessite pas une formation spécifique. Une approche intuitive permettra de se rendre, plus ou moins rapidement, sur le site recherché ou, tout au moins, d'approcher la réponse à une requête suggérée. La technique et les connaissances informatiques ne constituent donc pas un obstacle pour l'utilisation d'internet et placent notre population étudiée dans un cadre relativement homogène.

Toutefois, et nous y reviendrons, la perception des enseignants peut être différente et corrélée avec d'autres variables telles que l'âge, le sexe, la proximité avec l'outil informatique au sens large ou encore avec la formation reçue.

Les concepts de « digital natives » de « génération Y ou Z » ne seront pas des outils analytiques sur lesquels nous nous baserons pour mener cette étude. Tout d'abord, ces concepts restent flous et sont largement sujets à polémique dans la communauté scientifique au sens large mais aussi dans les différents pans des sciences sociales jusque dans les différentes disciplines de la sociologie. Surtout, en tant que chercheur, nous préférons éviter d'enfermer un échantillon de notre population dans un cadre que nous jugeons, en certains points, trop réducteur. Des recherches parallèles à celle que nous menons dans le cadre de cette thèse, nous ont montré, à bien des niveaux, que le simple fait d'avoir grandi à une époque où les TIC étaient présentes ne suffit pas à en expliquer leur usage voire leur non-usage. Dans une perspective de sociologie de l'individu, il nous appartient d'envisager les personnes comme des individus singuliers, fondant leurs choix et leurs pratiques dans un contexte sociétal qui ne pourrait être réduit à la simple expression de leur âge.

¹¹³ Ce terme, comme le suggère Baron (2014), serait lui aussi à préciser et à définir.

A l'instar de Martuccelli et de Singly (2009), nous estimons, en effet, qu'il est important d'analyser et de comprendre les expériences individuelles, le travail de l'acteur et les processus d'individuation à l'aune des phénomènes sociaux. Les notions de générations évoquées ci-avant peuvent nous permettre de mieux appréhender certains phénomènes du monde enseignant mais nous excluons de les envisager comme des paradigmes qui induiraient, de fait, des présupposés sur notre objet d'étude.

2.2. Un objet qui englobe d'autres objets spécifiques

En choisissant l'internet comme objet de recherche, nous avons fait le choix d'un objet mouvant, dans une perspective d'analyse méso. Il aurait pu être pertinent de cibler davantage encore notre objet en nous centrant, par exemple, sur les forums d'enseignant, les blogs, les réseaux socionumériques¹¹⁴ ou encore sur les sites d'échanges et de partage.

Notre choix s'explique par une volonté d'appréhender le travail des acteurs dans sa dimension globale et donc complexe. Les forums constituent un champ extrêmement riche d'analyse sur bien des aspects. Nous aurions pu y pratiquer une analyse dans une visée interactionniste, y ancrer une approche quantitative dans les échanges ou encore une analyse sémiolinguistique. Bien que conscients de la richesse de telles analyses, cette approche ciblée et délimitée nous apparaissait comme insuffisante pour cerner le travail enseignant. Le travail est un objet complexe, aux multiples facettes, et son analyse s'accommode assez mal d'un champ trop étriqué. En outre, nous aurions alors borné notre population à l'échantillon très spécifique que constituent les utilisateurs de forums. Le même biais se serait reproduit sur les autres objets ciblés évoqués plus avant.

Le choix d'internet comme objet de recherche nous a permis de nous adapter aux résultats successifs de notre étude, d'approcher notre questionnement dans une perspective inductive. Ce sont nos observations et nos analyses qui ont, peu à peu, délimité notre objet, nous ont orienté vers des espaces spécifiques. Ainsi, notre travail a laissé une large part à l'analyse des forums et des réseaux socionumériques supplantant largement celle qui est laissée aux blogs, par exemple. Cette configuration n'est pas un choix prédéterminé, de notre seul chef ; elle recouvre la réalité des usages des enseignants que nous avons observés et interrogés. Nous restons bien évidemment conscients que la dimension méso de notre objet ne nous permet pas une analyse en profondeur des différentes strates qui le compose. Nous l'envisageons, au contraire, comme une porte d'entrée d'un objet complexe, nous ouvrant la voie vers d'autres recherches à mener dans notre futur parcours de chercheur.

¹¹⁴ Nous préférons, dans ce travail, l'appellation « réseaux socionumériques » à celle communément utilisée de « réseaux sociaux » qui, selon nous, peut prêter à confusion dans une perspective sociologique.

2.3. Le choix d'un langage précis et circonscrit

2.3.1. La jungle des acronymes

Le numérique est une source inépuisable d'acronymes. E(I)AO, (N)TIC, TUIC, TICE, pour n'en citer que quelques-uns, fleurissent dans les publications liées à l'informatique. Au cours de ce travail, nous avons fait le choix délibéré de réduire drastiquement leur usage et ce, pour plusieurs raisons.

La première est que certains acronymes sont directement liés à des terrains spécifiques et ne s'appliquent pas au nôtre. Nous prendrons, par exemple, l'acronyme TUIC, introduit en France, dans le courant des années 2000, désignant les « Techniques Usuelles de l'Information et de la Communication » et venant remplacer l'appellation TIC jusque-là utilisée. Si d'un point de vue sémantique, l'évolution peut sembler intéressante, elle n'en reste pas moins spécifique à la France et n'a jamais été utilisée en Belgique francophone.

Ensuite, nous avons souhaité englober, sous le seul acronyme de TIC, les autres appellations que sont les NTIC et les TICE. Comme de nombreux chercheurs, nous estimons que le N, précédent l'abréviation et renvoyant à la dimension de nouveauté, ne présente aucune légitimité et ne fait que renforcer l'approximation et l'incertitude sur le champ concerné. En outre, quel serait le critère formel pour qualifier de « nouvelle » une technologie qui pourrait sembler obsolète quelques années plus tard ? Nous avons délibérément exclu de nos propos l'acronyme TICE pour la notion d'éducation qu'elle véhicule. Son usage sous-entendrait que certaines applications et certains usages ne sont que spécifiques à l'éducation. Si cela peut s'avérer vrai pour certains logiciels et programme, son utilisation récurrente risquerait de faire fi de la créativité et de l'innovation dont peuvent faire preuve les enseignants. Le détournement des objets et des ressources à des fins éducatives est une pratique ancestrale dans l'enseignement. L'informatique et les Technologies de l'Information et de la Communication ne font pas exception à la règle, loin s'en faut. Ainsi, le traitement de texte, pour reprendre cet exemple, peut devenir un outil au service de l'éducation tout comme il peut être réduit à sa plus simple utilisation. Dès lors, nous estimons trop réducteur de qualifier de TICE certains outils, sans connaître l'usage qui pourra en être fait par les enseignants.

2.3.2. Internet ou l'internet ?

Dès lors, notre champ lexical se réduira drastiquement, ne faisant usage que de l'acronyme TIC et du terme « internet ». Là encore, il serait bon de nous interroger. Faut-il lui adjoindre une majuscule ou, à l'instar des recommandations du Journal Officiel de la République française, l'utiliser comme un nom commun ? Est-il nécessaire de lui accoler un article indéfini et parler ainsi de « l'internet » ? Ces questions interrogent la place que l'on confère alors à l'objet. Fait-il alors partie du quotidien et s'est-il banalisé au point de devenir un nom commun ? Y apporter une réponse à l'aube de ce travail serait, selon nous, une erreur, une faute dans notre recherche. Notre problématique est bien d'interroger la place qu'occupe

(l')internet/Internet dans le travail des enseignants du primaire. Choisir sa graphie laisserait alors supposer que nous avons anticipé les résultats de notre recherche. Nous nous permettrons donc, au cours de ce travail, d'utiliser dans ses différentes graphies et dans des natures différentes ce terme. Ce n'est qu'au terme de notre étude que nous en choisirons la forme qui nous apparaît la plus adéquate par rapport à notre terrain, notre population et nos analyses.

2.3.3. « Site internet », un terme générique

L'appellation « site internet » désigne, de façon générique, des pages web hyperliées entre elles et accessibles à une adresse web. Cette appellation générique est donc particulièrement hétéroclite dans les formes qui la constituent. Il nous paraît donc utile de clarifier cette appellation afin de circonscrire précisément notre champ de recherche et surtout de préciser les termes de langage que nous utiliserons dans cette étude.

Il est d'usage de distinguer deux types de sites internet selon leurs fonctionnalités : les sites statiques et les sites dynamiques. Les premiers sont apparentés à des vitrines ; le visiteur peut consulter les informations proposées mais ne peut interagir, ni avec l'auteur, encore moins sur le contenu. Les seconds, ceux dits dynamiques, permettent de produire une réponse adaptée selon la requête de l'utilisateur. Ils sont généralement assimilés à ce que l'on appelle communément le « web 2.0 ».

Au sein de la multitude des sites internet, certains se voient octroyer des appellations particulières, eu égard aux services proposés. Ainsi, on parle de :

- moteur de recherche pour les sites proposant comme principale fonctionnalité de retrouver des ressources (pages web, images, vidéo, fichiers, etc.) associées à des mots quelconques ;
- portail pour un site présentant une porte d'entrée commune à un large éventail de ressources et de services, la plupart du temps centrés sur un domaine d'intérêt ou une communauté particulière ;
- annuaire pour un site proposant une liste classée de sites Web.

Si une distinction existe formellement entre « portail » et « annuaire », il convient de noter que celle-ci ne constitue pas un opérateur décisif pour notre population. Dans l'enquête par questionnaire, les enseignants désignent certains sites par l'une ou l'autre appellation, sans les différencier précisément.

Sans nous montrer exhaustif, nous pouvons citer d'autres typologies qui, selon nous, peuvent éclairer nos propos et nous permettre de construire un modèle spécifique aux sites qui nous intéressent. Tout d'abord, celle, très complète, qui est proposée par Beghin et Boisvert (2002). En analysant près de 6000 sites, les auteurs proposent neuf fonctions d'un site permettant de faire émerger six catégories : relationnelle-transactionnelle, transactionnelle, relationnelle, promotionnelle-relationnelle, promotionnelle et informationnelle. Cette typologie est, par son champ de recherche d'origine, fortement axée sur le domaine commercial. Toutefois, elle permet de faire émerger certains critères : le

champ relationnel, le champ informationnel et le champ commercial (qu'il soit transactionnel ou promotionnel). Ces domaines se rapprochent fortement de ceux identifiés par Rechenman (2001) qui s'est concentré sur les fonctionnalités des sites. Il en distingue ainsi trois, tout en précisant que celles-ci peuvent être cumulatives entre elles : les fonctionnalités informationnelles, relationnelles et transactionnelles. La classification apportée par Iribarne et Tchobanian (2003) ouvre un nouvel horizon en apportant de nouvelles caractéristiques : le type de site (finalité et message), le type d'émetteur et le type de public visé (cible).

Les catégorisations ne sont pas figées et fluctuent donc selon le domaine de recherche (commercial, sociologique, technologique, ...) mais aussi selon les évolutions technologiques. Ainsi, on voit émerger d'autres catégories telles que celle des « réseaux socionumériques ». Cette appellation souvent associée, voire intégrée, à celle de « web 2.0. » englobe d'autres spécificités sur lesquelles nous reviendrons ci-après.

2.3.4. Réseaux sociaux, sociaux-numérique et socionumériques

Avec le déploiement de Facebook, l'expression « réseaux sociaux » s'est invitée dans le langage quotidien et, ce faisant, a été galvaudée, à de nombreux niveaux. Cette appellation remonte à 1954 et lorsque Barnes l'utilise dans un cadre sociologique, les outils numériques actuels n'existent pas encore. Si la définition qu'en propose Barnes est adaptable à Facebook, par exemple, il convient de ne pas enfermer cette notion de réseau social dans un environnement uniquement numérique.

Beaudin-Lecours & al. (2012) proposent l'appellation « médias socionumériques » expliquant que ces médias utilisent « Internet afin de faciliter la création et le partage de contenus générés par les utilisateurs, la collaboration et l'interaction sociale ». Dans cette catégorie, ils intègrent les blogs, les réseaux sociaux numériques, les forums, les communautés de partage de contenu, les agrégateurs d'actualité, les sites de favoris, les wikis et les mondes virtuels¹¹⁵. Nous le voyons, leur champ est vaste et complexe, d'autant que l'évolution technologique ajoute constamment de nouvelles applications qui pourraient, à terme, devenir elles-mêmes des types de médias sociaux¹¹⁶.

¹¹⁵ Nous pouvons illustrer leur classement en indiquant les exemples suivants :

- réseaux sociaux numériques, comme Facebook, Twitter ou LinkedIn
- forums, désignant ainsi des espaces d'échanges où les discussions sont archivées afin de permettre une communication asynchrone
- communautés de partage de contenu comme Flickr (pour les photos), Slideshare et Scribd (pour les documents), YouTube, Dailymotion et Vimeo (pour les vidéos)
- agrégateurs d'actualité comme Digg permettant de partager des actualités trouvées en ligne
- sites de favoris comme Delicious permettant d'enregistrer, de gérer et de partager des contenus web
- wikis, comme le célèbre Wikipédia
- mondes virtuels comme Second Life qui sont des environnements personnalisés, permettant aux utilisateurs de jouer, se retrouver virtuellement via leurs avatars

¹¹⁶ Ainsi, certaines applications pour Smartphone (Foursquare, Instagram) proposent également des fonctions communautaires notamment pour se localiser dans un lieu, donner un avis (restaurant, musée, commerce...),

Thelwall (2009), quant à lui, propose de catégoriser les réseaux sociaux numériques selon leurs trois objectifs à savoir : la socialisation, le réseautage et la navigation sociale. Sa typologie prévoit ainsi une distinction entre les médias sociaux, les réseaux sociaux numériques et les sites de réseaux sociaux¹¹⁷.

Ces typologies, si elles peuvent nous aider à appréhender notre terrain, nous semblent présenter certains biais. Les sites peuvent évoluer et recouvrir plusieurs objectifs. Par exemple, bien que Facebook soit utilisé initialement pour ses fonctionnalités de mise en relation, les membres partagent également de nombreux contenus. Par ailleurs, Twitter, bien qu'originellement caractérisé par le contenu est de plus en plus considéré comme un réseau de communication et de socialisation. En outre, il nous semble préjudiciable, particulièrement dans notre étude, de ne pas retrouver dans les typologies présentées les *mailing lists*. Le choix de l'appellation anglophone permet d'englober, sous le même terme génériques, les listes de diffusion et les listes de discussion dont la distinction ne nous semble pas pertinente ici. En outre, la différenciation entre les deux modes nous apparaît davantage comme une spécificité de la langue française dont ne s'embarrasse pas l'anglais.

La confusion que peut générer les différentes typologies présentées peut poser problème dans notre recherche et générer une confusion dans notre analyse. Dès lors, et sur base des éléments précités, nous utiliserons uniformément l'appellation « **réseaux socionumériques** » pour désigner les médias et sites internet permettant la création de contenu, son partage, la collaboration et l'interaction sociale¹¹⁸. Ce faisant, notre catégorie intégrera aussi bien des modules d'interaction tels que les forums ou les *mailing lists*, tout comme ce que Thelwall (2009) désigne sous l'appellation de « Sites de Réseaux Sociaux ».

Par contre, nous excluons de notre catégorie les blogs, estimant que ce mode de publication s'apparente davantage à un site internet, la collaboration et l'interaction n'y étant pas systématiques et dépendant des choix posés par son créateur. Nous ne prendrons pas non plus en compte sous l'appellation « réseau socionumérique » les wikis, tel que Wikipédia, par exemple. En effet, si l'interaction y est possible, l'usage le plus commun en est la consultation ; les contributeurs actifs du site ne correspondant qu'à une infime proportion des internautes.

Nous restons conscients que cette appellation peut s'avérer étroite et faillible en certains points. Toutefois, elle ne vise pas un classement strict et fermé des sites mais s'envisage plutôt une facilité linguistique permettant, au cours de ce travail, de rassembler sous une appellation commune, un ensemble de sites aux caractéristiques proches.

pour prendre des photos géolocalisées puis les partager avec le réseau d'utilisateurs de cette même application et/ou avec son propre réseau Facebook et/ou Twitter

¹¹⁷ Thelwall englobe, sous l'appellation « médias sociaux » tous les outils de discussion (forums de discussion, Messageries instantanées type Skype, Messenger, ...), désigne par « réseaux sociaux numériques » des sites caractérisés selon les modes de publication (Wiki, blogs, ...) et, enfin distingue sous le nom de « sites de réseaux sociaux » ceux de « contacts » (Facebook, MySpace, Twitter, LinkedIn, Viadeo, SecondLife, ...) et ceux de « contenus » (YouTube, DailyMotion Vimeo, Flickr, Instagram, Delicious, Deezer, ...)

¹¹⁸ En ce sens notre définition se rapproche fortement de celle de Beaudin-Lecours & al. (2012), pour le concept de « médias socionumériques ».

3. La complexité de l'objet de recherche

Dans le champ de la recherche, peut-être plus encore dans celui des Sciences humaines et sociales, chaque objet recèle une certaine complexité. Cette dernière, loin d'être un obstacle, est un gage de l'intérêt de l'objet. Le travail est un objet d'études courant en sociologie. De nombreuses études et approches méthodologiques nous permettent de circonscrire nos propos. La complexité de notre objet s'accroît par le fait qu'il se centre sur l'internet. L'internet, comme objet de recherche, en est encore à ses balbutiements et est le fruit de nombreuses interrogations d'ordres éthiques et méthodologiques. En outre, l'évolution constante de l'objet amène à réinterroger constamment ses pratiques. Nous aborderons ici les aspects principaux de l'internet comme objet de recherche, nous centrant sur quelques domaines mais restant conscients que de nombreux autres se doivent d'être investigués.

3.1. L'impossible exhaustivité

« Il n'y a rien que l'homme soit capable de vraiment dominer : tout est tout de suite trop grand ou trop petit pour lui, trop mélangé ou composé de couches successives qui dissimulent au regard ce qu'il voudrait observer », écrivait Latour (1985). On ne peut mieux dire pour décrire l'internet et ses méandres. La « toile » s'étend, à chaque seconde, un peu plus. Prétendre à l'exhaustivité dans un tel modèle relève, au mieux, de l'utopie ; au pire, de l'erreur épistémologique. A chaque instant, de nouveaux messages viennent compléter les forums ou les réseaux socionumériques ; des blogs et des pages web se créent tandis que d'autres disparaissent ; certaines sont archivées et d'autres réduites.

Si certains sites s'inscrivent dans une optique de devenir la « mémoire du web », leur champ d'action reste circonscrit et se heurte à une volatilité consubstantielle à l'internet.

Notre postulat de départ consiste donc, d'ores et déjà, à accepter cette impossible exhaustivité et à adapter notre approche méthodologique à cette situation. Si notre analyse nous a conduit à analyser des milliers de pages et de messages, elle nous a aussi montré une récurrence dans les thématiques et ce, quel que soit le site internet ou la temporalité. Nous prendrons, pour exemple, le rapport entre les enseignants et les stagiaires dans les espaces d'échanges sur internet. Daele (2004) nous montre que, il y a dix ans, les enseignants aguerris s'agaçaient des interpellations des stagiaires quémandant des idées d'activités ou de leçons « clés en main ». Nous avons rencontré la même situation, de façon transversale, quels que soient le site, le niveau d'enseignement ou la temporalité. Plutôt que tendre vers cette utopie de l'exhaustivité, nous avons donc choisi de nous centrer sur des thématiques récurrentes, qui font sens pour les acteurs.

Sur le modèle de Demailly et Convert (2007), nous avons l'objectif « d'ouvrir des fenêtres temporelles »¹¹⁹ précises pour mener nos investigations. Nous avons initialement suivi cette voie, démarche que nous nous sommes vus contraints d'adapter. En effet, certaines thématiques sont cycliques et n'apparaissent que de façon ciblée. Elles n'en sont pas pour autant moins représentatives mais restent attachées à une temporalité particulière. Dès lors, notre « fenêtre temporelle » s'est adaptée à cette situation. Notre analyse s'est essentiellement centrée sur la fin des années 2000 et le début de la décennie suivante mais sans nous empêcher d'investiguer d'autres périodes si elles nous permettaient d'appréhender de façon plus précise notre objet, de confirmer l'un ou l'autre élément.

Accepter cette impossible exhaustivité n'est pas différent de la démarche que va adopter tout chercheur. Constituer un corpus, cibler une population constituent des étapes essentielles. Notre tâche n'a pas été différente même si nous avons dû adapter les modèles existants à notre objet.

3.2. La volatilité des contenus

Mener cette étude a nécessité un travail régulier et constant d'archivage. Comme nous l'avons déjà évoqué, les contenus évoluent constamment sur internet. Dans de nombreux cas, les messages déposés sur un forum ou via les réseaux sociaux, peuvent être supprimés, déplacés, modifiés. Notre archivage est donc, de fait, imparfait.

Ces modifications peuvent biaiser l'analyse ou la complexifier. Il nous a donc fallu tenir compte de cet obstacle potentiel dans notre travail. Afin de préserver ces supports indispensables à notre recherche, nous avons donc procédé à une conservation numérique, nous permettant ainsi de garantir un retour sur ces données.

Deux outils ont été essentiels dans la préservation des contenus : le logiciel HTTrack et la possibilité de conversion et d'enregistrement au format PDF de pages web et de messages.

HTTrack est un aspirateur de sites Web qui permet de télécharger un site Internet sur son disque dur, en construisant récursivement les répertoires, récupérant les pages HTML, les images et les fichiers du serveur. Si ce logiciel a constitué un outil de taille dans notre recherche, il nous a aussi montré ses limites à divers égards. Selon la construction du site, le logiciel montre ses limites, particulièrement si certains accès sont limités par un mot de passe. En outre, il ne convient que partiellement à l'aspiration de forums tels ceux du site Enseignons.be. Son usage convient particulièrement aux sites statiques et de faible ampleur. Malheureusement, ces derniers ne constituent qu'une part infime de notre terrain. Dès lors, nous avons dû avoir recours à d'autres outils pour compléter ce travail d'archivage.

La solution s'est présentée par la possibilité de convertir des pages web en documents PDF. Parfois possible directement depuis le navigateur, il est également réalisable d'installer certains plugins qui facilitent ce travail. Notre choix s'est porté sur le plugin « Print pages to

¹¹⁹ Les auteurs expliquent définir une temporalité pour l'analyse des forums et des sites. Ils délimitent ainsi leurs observations sur une durée pouvant varier entre quelques semaines et quelques mois.

PDF » que nous avons installé sur le navigateur Firefox. Après comparaison avec d'autres, cet outil nous apparaissait comme le plus performant dans notre recherche. Toutefois, il s'avère relativement inefficace lorsqu'une discussion se déroule sur plusieurs pages. Il faut alors enregistrer chaque page individuellement ce qui constitue non seulement une méthode contraignante mais complexifie aussi le travail d'analyse puisqu'elle produit un nombre conséquent de fichiers.

Dès lors, dans certains cas, nous avons utilisé une technique plus « artisanale » consistant à « copier-coller » certaines discussions ou interventions dans un document de traitement de texte. Si cette méthode pose certains problèmes (mise en page incertaine, voire modifiée), elle présente un avantage non-négligeable, celui de pouvoir modifier les pseudonymes des intervenants. En effet, au-delà de la problématique des contenus, se posent de nombreuses questions éthiques dont celle, épineuse, du respect de l'anonymat des individus.

3.3. La place de l'éthique et son questionnement dans notre recherche

Au cours de notre recherche, nous avons constamment questionné nos pratiques sur le plan éthique. Il est de tradition en sociologie, et plus largement dans les sciences humaines et sociales, de préserver certaines normes éthiques telles que le respect de l'anonymat ou encore l'information à la population ciblée de son implication dans un projet de recherche. La complexité de notre objet vient bousculer ce paradigme et ce, à plusieurs niveaux.

3.3.1. L'anonymat relatif

D'un point de vue éthique, l'anonymisation des individus semble une évidence qu'il convient de respecter scrupuleusement. Nous adhérons, sans aucune limite, à ce principe visant le respect de la personne. Malheureusement, l'internet rend, de fait, cet anonymat des plus relatifs. Lorsque nous citons, par exemple, les propos de quelqu'un sur un forum ouvert, voire sur les réseaux sociaux, il suffit de retranscrire ceux-ci dans un moteur de recherche pour les recontextualiser et découvrir son auteur. Dès lors, prétendre à l'anonymisation totale de notre population est un leurre, voire une faute de la part du chercheur.

Nous avons, un temps, pensé suivre la voie de Kaufmann (2010) en faisant référence aux pseudonymes des participants. Malheureusement, dans le cadre de notre population et à la différence de celle de Kaufmann, l'usage des pseudonymes est peu répandu. La plupart des enseignants utilisent leur patronyme pour communiquer, rendant, de fait, identifiable leur identité. Toutefois, lorsque cela était possible, c'est cette voie que nous avons suivie.

Pour les autres personnes, nous avons opté pour une voie intermédiaire, en ne conservant que le prénom¹²⁰ de l'internaute. Lorsque le pseudonyme donnait trop d'indications sur l'identité de l'auteur, nous l'avons modifié mais en restant conscient des failles que cela

¹²⁰ Que nous avons également modifié en cas d'homonymie, afin de ne pas confondre certains individus.

représente. Nous avons choisi également de restituer leurs propos dans leur forme initiale, sans y apporter la moindre correction que ce soit sur la forme ou le contenu. Au besoin, nous avons placé, en annexes, le cadre de la discussion afin de réduire au mieux toute interprétation erronée dans une dimension décontextualisée. Cet anonymat relatif est une question épineuse qu'il conviendrait d'investiguer davantage tant elle risque de concerner nombre de chercheurs œuvrant dans ce domaine.

3.3.2. L'information de la population

Une seconde question éthique, intimement liée à la précédente, est à interroger : celle de l'information dispensée à la population-cible sur le cadre de la recherche. Lors d'un entretien, le chercheur va se présenter, parfois contractualiser son rapport avec l'enquêté. Comment adapter cette posture dans une recherche dont l'immensité d'internet constitue le terrain de recherche ?

Considérer l'internet comme un espace public serait, selon nous, une erreur. Certains groupes nécessitent une inscription, d'autres sont restreints à un public particulier, d'autres encore oscillent entre espaces privés et publics. Dans certaines de ses décisions, la justice tend à considérer la publication sur les réseaux sociaux, tels que Facebook, comme relevant de la sphère publique. Mais, dans le même temps, elle confère à d'autres modes de communication par le net, le statut du domaine privé. Cette voie ne nous éclaire donc pas davantage. Nous préférons nous interroger sur la représentation des individus sur la dimension publique de leurs échanges. Loin de lever la confusion, cette approche nous mène à un autre constat : les individus ne sont pas égaux dans leur appréhension de cette dimension sur l'internet. Si certains sont conscients de s'exprimer sur un espace éminemment public, d'autres n'en mesurent pas l'étendue, voire ignorent cette dimension. Ce problème transcende notre recherche et vient interroger d'autres disciplines. Que penser, par exemple, de la réappropriation par un journaliste de propos émis sur le site Enseignons.be, décontextualisés et intégrés à un article traitant de la représentation du métier ? Faut-il y voir une faute journalistique, une maladresse ou une violation éthique ?

En outre, se présenter en tant que chercheur sur tous les sites visités, dans chaque forum consulté, relève de l'impossible. Nous avons parfois fait le choix d'une stricte observation, nous interdisant toute participation et donc, de fait, toute présentation. En outre, certains terrains nous ont été accessibles par notre statut d'enseignant et non par celui de chercheur.

Nous avons choisi de nous identifier formellement, en tant que chercheur et en précisant notre objet de recherche, lorsque nous avons côtoyé directement les individus. Ainsi, dans l'école « Maurice Carême » où nous avons effectué notre immersion, nul n'ignorait notre recherche, nos observations et notre statut. Si les premiers mois furent sujets à la suspicion de la part de certains enseignants, celle-ci s'est amenuisée au fil du temps. Nous avons agi de même lors de notre enquête par questionnaire ou lors de rencontres informelles avec des enseignants.

Par contre, notre présence sur internet, dans les sites, les forums et les réseaux sociaux, n'était pas systématiquement accompagnée d'une présentation de notre

action et de notre étude. Toutefois, nous avons souhaité maintenir une honnêteté intellectuelle constante vis-à-vis des participants. Ainsi, lorsque le système le permettait, nous avons renseigné, dans notre profil, notre statut de chercheur et, le cas échéant, notre objet de recherche. Certains dispositifs nous ont permis d'identifier clairement notre action comme, par exemple, le cadre de la liste Instit.

Cette question éthique, aussi importante soit elle, nous apparaît, au final, moins importante que celle de l'anonymat. En effet, le temps de la recherche est bien différent de celui de la société. Notre étude ayant été menée sur le long terme (pour certains sites, elle a duré plus de cinq ans), il est très probable que notre présence ait été oubliée par la majorité des intervenants. Nous l'avons constaté à l'école « Maurice Carême » : notre « casquette » de chercheur s'est effacée peu à peu et nous avons été intégré pleinement dans l'équipe éducative. Nous sommes devenus un collègue parmi d'autres, cette posture supplantant largement celle du chercheur en immersion.

3.3.3. Un cadre éthique à (ré)inventer

Les quelques problèmes que nous venons de soulever sont des questions en tension qu'il convient d'interroger dans le champ de la recherche. A notre connaissance, il n'existe, à ce jour, pas de modèle figé, ni de champ méthodologique réellement circonscrit pour une sociologie de l'internet.

Le terrain que constitue l'internet requiert de repenser les pratiques, le cadre éthique et méthodologique. La question dépasse largement le cadre de la recherche. Elle interroge différents pans de la société, questionne les limites du privé et du public. Elle touche aussi bien le domaine de la justice que celui de la psychanalyse, du journalisme, de l'enseignement ou encore de l'économie et du politique.

Dans le champ de la recherche, l'ethnologie nous confère des pistes de réflexion et c'est pourquoi, à l'instar de Beslile (2001), il nous apparaît fondamental d'interroger les dimensions subjectives et inhérentes à notre position de chercheur. De fait, nous sommes conscients d'avoir dû enfreindre certains principes éthiques fondamentaux habituellement appliqués aux recherches concernant des individus. Les principes d'équité et de préjudice nul ont été au cœur de nos préoccupations. La situation, par contre, nous a amené à réduire le champ du consentement libre des personnes. Enfin, la question du respect de la vie privée, nous l'avons évoqué, est un domaine sensible auquel nous avons apporté toute notre attention tout en restant conscient des limites et des biais que peut constituer notre action.

La question n'est pas simple et ne peut être résolue par une prise de position figée et définitive. Elle nécessite discussions et débats, confrontations entre les disciplines. Elle nécessite, en outre, d'être interrogée à l'aune d'une autre question : celle de la vérifiabilité des données. Peut-on concilier ces règles éthiques avec celle-ci ? Dans une conception générale, nous pensons sincèrement que oui. Les écarts aux règles éthiques que nous avons acceptés, l'ont été dans le cadre d'une recherche qui s'inscrit dans un processus d'apprentissage et de validation de notre parcours doctoral. Nous restons bien conscients

que l'éthique devra être notre référence inconditionnelle en cas de publication, à quelque niveau que ce soit, de nos travaux de recherche.

3.4. Délimitation du terrain de recherche

Les moteurs de recherche constituent la porte d'entrée habituelle des internautes. L'introduction de mots clés délivre en quelques secondes une liste de sites correspondants aux critères. Toutefois, ces propositions constituent de nombreuses limites. Tout d'abord, les sites proposés sont le fruit de plusieurs variables : notoriété du site, dimension commerciale, mots clés introduits à la base du site. En outre, les possibilités d'enregistrement et l'utilisation, de plus en plus régulière, des cookies influent également fortement sur les résultats de la recherche. Les résultats obtenus sont donc une combinaison de ces variables. Or, pour le chercheur, plusieurs problèmes peuvent se poser. Tout d'abord, le choix des mots clés introduits. La subjectivité règne ici en maître absolue : pourquoi tel terme serait-il plus adéquat qu'un autre ? Le second risque se présente sur la multitude de sites proposés. Lesquels choisir ? Nous pourrions, à l'instar de Demailly et Convert, choisir les premières pages des résultats. Mais ne risque-t-on pas alors de poser des biais importants ? Nous avons donc opté pour une méthode, certes plus fastidieuse, mais à nos yeux plus objective : répertorier une série de sites internet proposés par les enseignants, en extraire les mots clés, analyser ces derniers pour lancer différentes recherches selon les occurrences observées.

La liste ainsi établie est longue et particulièrement instable. Un site peut être « phare » à un moment donné et disparaître le lendemain. Le phénomène est d'autant plus important lorsqu'il s'agit de sites ou de blogs développés par un individu, seul, sans structure pour supporter un éventuel changement. Néanmoins, malgré cette instabilité d'internet, la liste des sites que nous avons pu établir rend compte d'une certaine pérennité des sites habituellement utilisés. Ainsi, la plupart d'entre eux sont en ligne depuis une dizaine d'années, voire davantage.

Les sites étudiés divergent sur de nombreux points : certains proposent une communication unilatérale tandis que d'autres disposent d'un forum, d'espaces d'échange de documents ou de ressources. Nous avons fait le choix de suivre la liste préalablement établie, même si celle-ci pouvait nous détourner de certains terrains de recherche plus féconds. En effet, notre objet concerne les usages des enseignants ; il s'agit donc bien d'analyser les sites sur lesquels ils sont présents. C'est au chercheur d'adapter alors sa méthodologie et non au terrain à s'adapter aux attentes du chercheur.

Enfin, notre terrain s'est vu élargir, au cours de la recherche, par les pratiques des enseignants. A l'aube de notre étude, les réseaux sociaux étaient présents mais de façon bien moindre qu'actuellement. Au fil de nos analyses, les enseignants évoquaient de plus en plus Facebook et les groupes que proposait le site. Nous ne pouvions ignorer le virage que prenaient les usages. Dès lors, Facebook s'est imposé, peu à peu, comme un terrain de recherche à investiguer, en parallèle des sites répertoriés.

Chapitre 5 : Choix méthodologiques

Tout en nous appuyant sur les modèles habituels de la recherche sociologique, qui nous ont accompagnés tout au long de notre étude, nous avons opté une approche plurielle, mêlant enquête par questionnaire, démarche ethnographique et analyse de sites internet et de réseaux sociaux numériques. Cette diversité se justifie par la complexité de notre objet et notre volonté d'analyser les usages d'internet de ces professionnels de l'enseignement, dans leur globalité.

1. Adapter et croiser les méthodes pour appréhender un objet complexe

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, appréhender l'internet comme terrain de recherche peut s'avérer complexe tant ce champ d'investigation présente des particularités et ne bénéficie pas, encore, de cadre méthodologique circonscrit.

Depuis une dizaine d'années, ce champ se construit parfois de façon spécifique, parfois à contre-courant, parfois sur l'appui de modèles existants. Néanmoins, il nous semble inutile, voire dangereux, de vouloir construire un champ méthodologique spécifique sans nous appuyer sur les cadres existants et maintes fois éprouvés.

Le travail présente la spécificité d'être un objet vaste et difficilement appréhendable. En nous contentant d'observations, nous nous limiterions à la partie visible du travail. Or, c'est dans sa globalité que cet objet de recherche trouve toute sa richesse ; c'est en rendant visible la part immergée de l'iceberg que nous pouvons espérer appréhender l'usage d'Internet par les enseignants dans sa globalité. Il nous paraît donc indispensable d'aller recueillir la parole de ces acteurs pour tenter de comprendre l'organisation de leur travail au quotidien, les tâches et les épreuves auxquelles ils sont confrontés. Pour ce faire, nous avons eu recours à différentes méthodes : le questionnaire, une démarche ethnographique avec une observation participante au sein d'une école primaire, la création et le développement d'une présence numérique sous la dénomination « PortailEduc » et enfin, mais non des moindres, l'analyse de sites internet, en ce compris les forums qui peuvent les composer et leurs liens avec les réseaux sociaux numériques.

2. L'enquête par questionnaire

Notre choix d'une méthodologie d'enquête par questionnaire présente différents objectifs. Tout d'abord, celui-ci permet de dresser un état des lieux des usages d'Internet chez les enseignants du primaire. Il nous offre des données irremplaçables sur le profil des usagers, leurs pratiques, ... A ce niveau, il a donc constitué une étape incontournable pour constituer

notre échantillon de population mais aussi de délimitation du « terrain de recherche virtuel ». Afin de garantir une réelle représentativité, nous avons été évidemment attentifs à disposer d'une population répondante suffisante pour mener à bien une analyse quantitative¹²¹. Le mode de passation du questionnaire devait tenir compte des disparités existant dans l'usage d'Internet. C'est pourquoi celui-ci a été à la fois mis en ligne tout en étant distribué sous format papier auprès de nombreux établissements¹²².

2.1. Construction et organisation du questionnaire

Comme dans toutes recherches, la construction du questionnaire a constitué une étape importante, parfois difficile, afin que celui-ci corresponde le plus possible à nos objectifs et à nos attentes. En outre, nous souhaitons que le questionnaire puisse, tant dans sa forme que dans son contenu, être appréhendable par l'ensemble des enseignants interrogés et ce, quel que soit leur niveau de connaissance en informatique ou leurs usages de l'internet. Dès lors, nous avons tenté, au maximum, d'utiliser un langage simple et compréhensible qui ne requiert pas de connaissances spécifiques pour être compris. Afin de nous en assurer, nous avons diffusé notre questionnaire auprès d'un échantillon « test ». Cette phase nous a permis d'en modifier certains aspects, quelques formulations avant d'entamer sa diffusion.

Le questionnaire est organisé en trois parties distinctes¹²³. La première vise à récolter des données générales afin de pouvoir établir le profil des répondants. Nous avons, bien évidemment, respecté l'anonymat des répondants, les données demandées ne permettant pas de les identifier formellement. Nos questions concernaient : le genre, l'âge, le diplôme, l'ancienneté dans l'enseignement, la fonction exercée et le niveau scolaire correspondant, la quotité de travail, le réseau d'enseignement dans lequel s'exerce l'activité professionnelle. Nous avons également interrogé les enseignants sur la taille de l'école (nombre de classes) et sa localisation géographique.

La deuxième partie du questionnaire se centrait sur l'usage général de l'internet par les répondants. Nous les avons ainsi sollicités pour connaître le lieu habituel de connexion à internet, la fréquence, les opérations les plus courantes effectuées. Nous les avons également interrogés sur leur possession d'une adresse email, d'un blog, d'un site personnel, d'un compte Facebook ou Twitter. Nous leur avons demandé, ensuite, de se positionner sur le fait de pouvoir se passer ou non d'internet, d'évaluer la proportion consacrée à internet en distinguant les usages personnels et professionnels que ce soit au sens large ou dans l'usage de la boîte mail. Enfin, nous leur avons demandé de caractériser Internet en trois mots, d'en citer les avantages et les limites.

Dans la troisième et dernière partie du questionnaire, nous nous sommes centrés sur les usages professionnels d'internet. Nous nous sommes intéressés aux sites consultés

¹²¹ Nous avons reçu un peu plus de 200 questionnaires exploitables, 205 pour être précis dont 165 sont issus de la passation « papier » et 40 de la diffusion en ligne.

¹²² Cet aspect méthodologique est davantage développé dans la suite de ce travail.

¹²³ Sa version complète est disponible en annexe, dans la forme sous laquelle il a été soumis aux répondants.

régulièrement pour l'école demandant aux répondants d'en citer cinq, d'y choisir un site qu'ils conseilleraient. Dans une liste déterminée, nous les avons enquis à pointer les sites consultés régulièrement. Nous les avons également interrogés sur leurs pratiques, leur soumettant pour ce faire, une série de propositions. Nous les avons également interrogés sur leur usage d'internet en classe, sur leur perception, ou non, d'alourdissement de leur travail et de la modification de travailler en lien avec internet. Enfin, si le répondant disposait d'un compte Facebook, nous le sollicitons pour savoir s'il comptait dans ses contacts des élèves, leurs parents, des collègues, s'il faisait partie d'un groupe d'enseignants ou d'un groupe en lien avec son école.

Enfin, le questionnaire pouvait être complété par des commentaires, l'adjonction d'un document annexe si nécessaire.

2.2. Le choix du mode de passation

A l'heure d'internet et du tout numérique, *a fortiori* lorsque le chercheur en fait son objet de recherche, l'usage du web peut apparaître comme un moyen de communication et un mode de passation intéressant à exploiter dans une enquête par questionnaire. Toutefois, nous en avons décidé autrement. En effet, privilégier Internet comme mode de passation induirait que la population ciblée serait intégralement utilisatrice de cet outil. Hors, il n'en est rien. Si la fracture numérique tend à se réduire, elle est encore présente. Ainsi, si l'Agence Wallonne des Télécommunications (AWT) note une amélioration à ce niveau¹²⁴, force est de constater que 30% de la population n'est pas connectée à Internet, qu'un cinquième ne s'était pas connectée en 2010. La passation du questionnaire s'est donc principalement déroulée au format « papier ». Toutefois, afin de laisser le choix aux répondants et de faciliter la correspondance avec des acteurs éloignés géographiquement, le questionnaire était également disponible en ligne.

2.2.1. Le questionnaire « papier »

Le chercheur en Sciences humaines, quelle que soit sa discipline, le sait bien : nombreux sont les questionnaires distribués pour lesquels aucun retour n'est noté. Selon la population interrogée, les taux de réponses sont variables. Afin de nous assurer une réelle représentativité de notre échantillon, nous avons choisi une forme de diffusion ciblée et organisé autour de « personnes-relais ». Au sein d'une vingtaine d'établissements d'enseignement primaire, des personnes en poste ont été contactées afin d'obtenir leur accord dans ce rôle. Celui-ci consistait en :

- La présentation de l'enquête auprès de leurs collègues

¹²⁴ 72% des ménages possèdent un ordinateur, 70% des ménages sont connectés à Internet et 78% ont utilisé Internet au cours de l'année 2010 (Enquête de l'AWT, Baromètre TIC 2011 de la Wallonie, en ligne <http://www.awt.be/web/dem/index.aspx?page=dem,fr,b11,000,000> consulté le 28/06/11)

- La diffusion du questionnaire
- La récupération du questionnaire au terme d'une période de deux semaines

En outre, chaque questionnaire était accompagné d'un courrier sur lequel figuraient le nom et le prénom de cette « personne-relais ». Ainsi, sur 250 questionnaires distribués, 165 ont été récupérés soit un taux de 66%.

Une première analyse des questionnaires ainsi transmis confirme notre hypothèse. Quatre personnes ne se connectent jamais et n'auraient donc pu répondre à un questionnaire uniquement numérique. De plus, 3.5% se connectent entre 1 à 3 fois par mois ce qui augure que leur taux de réponse aurait pu être faible, voire totalement nul.

2.2.2. Le questionnaire « en ligne »

Avant la diffusion du questionnaire et de l'adresse web l'hébergeant, nous avons fait le choix de protéger son accès, le restreignant aux seules personnes invitées. En effet, l'accès libre à un questionnaire en ligne peut placer le chercheur dans une situation délicate et le confronter à de nombreuses questions dont celle de l'échantillon. La validité des réponses peut ainsi être mise en cause : comment savoir si les répondants sont bien dans le public cible de l'enquête ?

Nous avons donc intégré un mot de passe au questionnaire. L'adresse URL du questionnaire et le mot de passe étaient renseignés dans le courrier d'accompagnement de l'enquête « papier ». Les enseignants pouvaient donc faire le choix de remplir les feuilles distribuées ou de compléter l'enquête en ligne.

Ensuite, un mailing a été adressé à une cinquantaine d'acteurs du monde de l'enseignement. Une vingtaine d'entre eux était directement concernée par l'enquête et était invitée à transmettre le mail à leurs collègues. Les 30 autres personnes étaient en lien avec le monde de l'enseignement primaire et étaient invitées à transférer le mail à des instituteurs primaires de leur réseau relationnel et professionnel.

Le taux de réponse fut relativement faible. Dans les trois semaines qui ont suivi le mailing, seulement 21 personnes avaient répondu au questionnaire. De plus, il est à noter que la majorité d'entre elles avaient réagi dans les trois jours qui suivaient l'envoi du mail. Une relance a donc été effectuée. Il s'en est suivi une quinzaine de réponses supplémentaires, menant ainsi le taux de questionnaires dûment complétés à 35.

Enfin, le recours aux réseaux sociaux fut envisagé via Facebook. Un message fut publié sur « le mur » invitant les contacts à transmettre le message à leurs propres relations. En effet, ce réseau permet de répercuter, à la vue de ses propres contacts, un message ainsi diffusé.

Dans le cadre de ma thèse, je mène une enquête sur « L'usage d'internet par les enseignants du primaire ». Je suis donc à la recherche d'instituteur(trice)s qui accepteraient de répondre à un questionnaire. Merci de faire « tourner » auprès de vos contacts.

Le taux de réponse fut faible : cinq questionnaires supplémentaires furent retournés, amenant ainsi à 40 les questionnaires complétés en ligne.

2.3. Bilan et analyse des modes de passation

A la lecture des chiffres mentionnés ci-dessus, nous pourrions émettre l'hypothèse que la forme traditionnelle de passation d'un questionnaire serait plus « rentable » que sa transposition en ligne. Nous n'en ferons rien et ce, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord car nous devons mettre en perspective les personnes ainsi contactées. Nous avons eu recours à notre réseau personnel et professionnel pour identifier des « personnes-relais » au sein des écoles primaires. Inévitablement, ces individus se retrouvent dans le mailing qui fut envoyé par la suite. Ils sont tout autant présents dans les contacts Facebook que nous avons interpellés. Dès lors, une forte redondance est apparue qui peut certainement expliquer le faible taux de répondants par cette modalité.

En outre, tout détenteur d'une boîte email le confirmera : l'abondance de courriel est parfois telle que le traitement de ceux-ci peut devenir une tâche fastidieuse. Nous pouvons émettre l'hypothèse que certains d'entre eux n'ont peut-être jamais été lus par les destinataires. Si Facebook est un réseau social en vogue, il montre également ses limites. Ainsi, l'analyse de l'enquête nous montrera que 61% des personnes interrogées ont un compte Facebook.

Cette enquête nous a donc permis, au-delà de ses résultats, de nous pencher sur la méthodologie et son adaptation aux nouvelles technologies. Si celles-ci peuvent s'avérer un appui intéressant, il serait hasardeux de s'en remettre à elles seules. Un mode mixte tel que nous l'avons mis en place, nous apparaît nettement plus judicieux dans le cadre de la présente recherche.

Enfin, et il s'agit peut-être là de la raison la plus importante pour le choix d'un mode mixte, notre questionnement porte sur les usages professionnels d'internet. En n'ayant recours qu'au numérique pour une diffusion, nous aurions alors délibérément exclu les enseignants n'utilisant pas internet, considérant alors les « non-usagers » comme une non-catégorie et induisant de fait une supériorité des usagers (Boutet, Trémembert, 2009). Il nous apparaît, au contraire, indispensable de prendre en compte cette diversité afin de pouvoir envisager les éléments contextuels, sociaux et humains qui conditionnent ces usages (Conein, 2005)

3. Saisir le quotidien, une approche ethnographique

Dans notre souci d'appréhender finement le quotidien des acteurs, nous avons mené une observation participante au sein d'une école primaire durant trois années scolaires. Notre statut initial d'instituteur primaire nous a permis d'y être engagé à temps partiel, en parallèle à nos activités professionnelles et de recherche. Outre notre « journal de terrain » qui s'est étoffé au fil du temps, ce pan de notre recherche a été l'occasion de mener une série d'entretiens, le plus souvent informels, avec les enseignants de cette école mais aussi, à d'autres occasions, avec des enseignants d'autres établissements. L'intégration dans cette école nous a, en effet, ouvert les portes d'espaces de recherche parfois clos ou difficilement appréhendables. Nous avons ainsi pu, par exemple, nous inscrire à une formation partiellement en ligne pour les enseignants s'intéressant à la problématique de la dyslexie,

participer à des groupes de travail sur la réforme de la formation initiale des enseignants ou encore intervenir lors de la correction des évaluations externes non-certificatives.

3.1. L'accès au terrain de recherche

Notre formation initiale d'instituteur primaire nous a permis d'être engagé et d'intégrer une école primaire durant trois années scolaires, de la rentrée scolaire de septembre 2011 au mois de juin 2014. Nous y avons presté un temps partiel (l'équivalent de 25% d'un temps plein la première année, environ 10% les deux suivantes). Cet emploi nous a permis de nous rendre dans l'établissement à raison de trois matinées par semaine la première année et une à deux matinées les années suivantes et d'y vivre le quotidien de la population de recherche. Cette immersion a été l'occasion de rencontrer leur réalité, leurs difficultés au quotidien, de « vivre de l'intérieur » leurs usages d'internet. Cette observation participante fut aussi l'occasion de côtoyer ces enseignants utilisant peu (ou pas) internet dans leur travail. Peu loquaces dans le questionnaire et peu enclins à participer à des entretiens, cette proximité professionnelle nous a permis de discuter de leur point de vue, de l'exprimer dans un cadre informel.

Tout au long de ces années, nous avons tenu un journal de terrain dans lequel nous avons consigné toutes nos observations, des plus anodines aux plus extraordinaires. Il ne fait nul doute aujourd'hui que cette approche ethnographique enrichira grandement notre recherche.

Les différentes positions occupées au sein du dispositif constituent un indéniable atout dans les observations que nous avons réalisées dans le cadre de cette recherche. Occupant à la fois les fonctions d'instituteur, de webmestre et de personne-ressource en informatique, nous pouvions accéder à une quantité de données qui pouvaient s'avérer difficiles d'accès dans d'autres situations. Un instituteur n'interpelle pas la personne-ressource en informatique de la même manière qu'un chef d'établissement ou un acteur externe à l'école ; les propos sont différents lors d'un dialogue entre collègues ou dans une discussion dans laquelle est présent le chef d'établissement, ... Nous avons donc veillé à consigner dans un journal de terrain nos différentes observations tout en mentionnant le contexte dans lequel elles ont pu être menées : au sein de la salle des professeurs, dans une classe, dans une discussion informelle, un entretien, ... Nous nous sommes permis d'introduire dans ce travail les propos des acteurs qui nous permettent d'éclairer certains points de la recherche.

3.2. L'école « Maurice Carême », un établissement scolaire « ordinaire »

L'école «Maurice Carême» est un établissement d'enseignement fondamental situé dans une ville d'un peu plus de 50 000 habitants. L'école est scindée en deux implantations : l'une consacrée aux classes maternelles, la seconde aux classes primaires. Bien qu'il n'y ait que quelques centaines de mètres qui séparent les deux bâtiments, on peut noter un

fonctionnement spécifique à chacun d'eux. Nous n'aborderons pas ici celui des classes maternelles, nos propos se focalisant sur l'enseignement primaire.

Cette école, dite « de quartier », compte six classes primaires, une pour chaque niveau. Toutefois, l'équipe pédagogique est conséquente, l'établissement recevant des subsides dans le cadre du décret « Encadrement différencié »¹²⁵. Près de la moitié des enseignants y officie à temps partiel, multipliant de fait le nombre d'intervenants. Comme nous pouvons le noter dans le tableau ci-dessous, le nombre d'enseignants y est variable d'une année à l'autre.

Année scolaire	Instituteurs / Titulaires de classe	Maîtres de remédiation	Maîtres de seconde langue	Maîtres d'éducation physique	TOTAL
Année scolaire 2011-2012	6	2	2	2	11
Année scolaire 2012-2013	7	3	1	1	12
Année scolaire 2013-2014	7	5	2	1	15

Tableau 5 : Organisation et répartition des enseignants à l'école "Maurice Carême"

Jérôme en est le directeur depuis la rentrée scolaire de 2010. Instituteur dans une ville voisine pendant plus de quinze ans, il a repris la direction de l'école à 38 ans. En quelques années, les projets se sont multipliés sous sa gouvernance : aménagement de classes, travaux de rénovation, acquisition de matériel informatique, projets pédagogiques tels qu'une classe de cirque, ... La population scolaire s'est accrue durant ce temps, augmentant de 15% en trois ans. Toutefois, la population scolaire reste relativement réduite, ne dépassant pas 150 élèves en primaire.

Le qualificatif « ordinaire » que nous attribuons à cette école ne se veut aucunement péjoratif. Nous l'entendons au sens sociologique et ethnographique, dans la lignée de Dujardin et Balme (2002), de Guigue (2003) ou de Blanchard Laville (2003) qui ont analysé le quotidien du monde scolaire. C'est l'absence « d'extra-ordinaire » qui confère à cet établissement tout son intérêt comme terrain de recherche. Les enseignants qui y travaillent ont une trajectoire professionnelle classique, le profil des élèves qui la côtoient est hétérogène, les choix pédagogiques ne sont ni réactionnaires, ni innovants à l'outrance. C'est une école « normale » au sens premier du terme, une école qui est « dans la norme », où l'analyse du quotidien permet de percevoir les pratiques de ses acteurs, les enjeux éducatifs et les obstacles rencontrés. L'ordinaire de cette école, sa « normalité », nous permet d'effectuer une analyse microsociologique tout en ayant conscience de la transposabilité de nos propos à d'autres établissements, de les mettre en perspective avec le système éducatif tout entier.

¹²⁵ Ce décret prévoit une attribution objective et proportionnée de moyens humains et de moyens financiers complémentaires et significatifs sur la base de critères socio-économiques objectifs et uniformes dans le but d'y promouvoir des actions pédagogiques complémentaires destinées à atteindre plus efficacement et plus équitablement les objectifs définis dans le décret « Missions ».

3.3. Une approche compréhensive

S'immerger dans un terrain de recherche place le chercheur dans une posture parfois compliquée, pour ne pas dire complexe. Notre démarche de recherche étant connue de tous, nous avons été rapidement considéré comme un collègue, intégré à l'équipe. Trouver la « juste distance » n'est pas toujours aisé tant les sentiments personnels et les affinités qui se créent peuvent venir interférer avec une démarche scientifique.

Dans notre cas, cette proximité s'est avérée bien plus un atout qu'un frein ou un obstacle. Les liens tissés avec les différents membres du personnel nous ont permis de recueillir la parole de ces acteurs, des propos qui, peut-être, n'auraient pas été dévoilés dans un autre contexte.

Notre posture s'est toujours voulue compréhensive, sans jugement de valeur sur les pratiques et les usages des enseignants que nous avons côtoyés. Cette neutralité a parfois suscité le questionnement, la surprise voire l'irritation. En effet, afin de préserver le caractère compréhensif de notre démarche, nous nous sommes refusé de participer aux discussions polémiques lorsque celles-ci avaient un rapport plus ou moins proche avec notre objet de recherche.

Au terme de cette recherche, nous pouvons nous permettre d'avancer que cette démarche a certainement porté ses fruits. Nous avons été reconnu, au fil du temps, comme instituteur, membre de l'équipe, comme étudiant-chercheur mais aussi comme une personne de référence sur les sujets liés au numérique. Toutefois, cette identité multiple n'a pas été perçue comme négative de la part de l'équipe éducative. Au contraire, des enseignants plutôt réticents à l'usage des TIC sont venus à notre rencontre, nous interroger sur certaines approches qu'ils pourraient essayer, nous demander conseil sur l'utilisation d'un logiciel ou d'une application. Nous relèverons, à titre d'exemple, un petit mot glissé dans un cadeau offert à l'occasion de la fête de Noël sur lequel une collègue, peu enclin à utiliser les TIC, avait signé « Ta collègue qui aurait bien besoin de cours particuliers pour l'informatique ».

3.4. Des rencontres et des entretiens informels

L'approche ethnographique qui a été la nôtre nous a contraint à revoir la méthodologie que nous avons envisagé à l'aube de cette recherche. En effet, nous avons postulé que des entretiens semi-directifs, assortis de focus group, auraient pu présenter un fort intérêt pour l'objet qui est le nôtre. En effet, dans le souci du recueil de la parole des acteurs, des entretiens semi-directifs auprès des enseignants nous auraient permis de croiser les regards, l'usage et les expériences de ces professionnels. Nous aurions alors veillé à rencontrer des profils différents, basant notre sélection sur une série de critères définis au travers des questionnaires. En parallèle, nous comptions mener une série de focus group avec des enseignants rencontrés mais les ouvrant aussi à leurs collègues et relations. Cette approche qualitative aurait pu s'avérer complémentaire des autres approches méthodologiques mais en faisant, peut-être, émerger, au fil de la discussion, des thématiques parfois peu abordées

individuellement. Ces choix méthodologiques étaient fortement influencés par notre expérience de recherche. Que ce soit dans le cadre de nos études ou dans les recherches-actions menées au niveau professionnel, nous avons eu l'occasion d'y recourir et, donc, d'en connaître les rouages.

Pourtant, c'est une autre approche que nous avons favorisée, bien plus proche de l'entretien non-directif. Notre immersion dans le terrain de recherche et notre intégration dans l'équipe risquaient de créer d'importants biais au cours d'entretiens clairement déclarés. S'adresser à un chercheur est une chose, parler à un collègue en est une autre. Diverses recherches en sciences de l'éducation et en sociologie montrent à quel point il est difficile de parler formellement de certains pans du travail, de ce que l'on nomme parfois le « sale boulot »¹²⁶. Au fil du temps, les entretiens non-directifs, menés dans un cadre informel, nous ont donc semblé bien plus adéquats à notre objet de recherche.

Ce choix ne nous a toutefois pas dédouané de la rigueur scientifique indispensable pour mener une recherche. Au fil des journées, au hasard des rencontres et des discussions, nous avons reporté, dans notre journal de terrain, scrupuleusement nos observations, nos discussions et nos échanges. Cela donne lieu à des épisodes parfois cocasses où, au terme d'une réunion, d'une récréation ou d'une discussion dans un couloir, nous nous isolions rapidement afin de retranscrire, le plus finement et précisément possible, l'objet de la discussion, la situation observée.

Trois ans d'immersion dans une école laissent de nombreuses traces écrites, d'immenses données dont seule une partie sera exploitée dans la présente recherche. Le quotidien d'une école n'est que partiellement émaillé par les questions qui touchent à l'usage d'internet. Le quotidien est composé d'événements ordinaires, de l'enfant qui chute dans la cour au fourire qui embrase la salle des profs. Néanmoins, dans une perspective future, nous gardons précieusement les traces de cette immersion. Elles conservent en elles de nombreuses pistes de recherche, des éléments d'élucidation d'autres phénomènes connexes à notre objet, ou plus éloignés.

4. PortailEduc, un projet pédagogique et un outil de recherche

Notre observation participante s'est aussi voulue virtuelle. A cet effet, nous avons veillé à développer notre présence en ligne sur les différents sites analysés mais aussi au sein des réseaux socionumériques. Pour ce faire, nous avons d'abord commencé en nous identifiant formellement, en usant de notre patronyme. Par la suite, afin d'affiner notre recherche et nos analyses et dans une perspective d'ouverture, nous avons enrichi notre présence en

¹²⁶ C'est sous cette appellation qu' Everett C. Hugues désigne, dans les années 50, certaines tâches « physiquement dégoûtantes » ou symbolisant « quelque chose de dégradant et d'humiliant » du travail et qui sera reprise par Payet (1997) et Barrère (2003) pour caractériser certaines tâches enseignantes liées à la gestion des élèves, pan du travail enseignant qu'on tente de dissimuler, qui porte en son sein une certaine honte sociale.

ligne par une nouvelle identité numérique, reconnue sous l'appellation « PortailEduc ». Issu d'un projet personnel à vocation pédagogique, cette identité nous a permis de développer un site internet et une présence identifiable sur les réseaux socionumériques. En troquant un compte individuel pour celui d'une entité plus vaste, nous avons pu accéder à certaines fonctionnalités difficiles d'accès pour une autre configuration.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons développé différents outils rassemblés sous la dénomination de « PortailEduc ». La genèse du projet « PortailEduc » prend sa source bien avant notre projet de recherche. Ce n'est qu'au fil du temps que le projet pédagogique s'est corrélé avec notre projet de recherche. Afin d'en cerner les tenants et les aboutissants, il nous paraît utile de revenir sur son historique et son développement.

4.1. PortailEduc.fr.st, un premier portail de sites web pour l'enseignement

Le projet « PortailEduc » a vu le jour au début des années 2000, dans le cadre de notre fonction de formateur au sein du projet Cyberécole. Afin de répondre à la demande des enseignants suivant les journées de formation, un annuaire de sites internet en lien avec l'enseignement avait été réalisé par l'équipe de formateurs. Plusieurs centaines de sites étaient ainsi répertoriés dans un document remis à chaque école à l'occasion des journées de formation. Soumis à des impératifs budgétaires, le document remis, qui contenait également de nombreuses ressources techniques, n'était déposé qu'en un unique exemplaire par établissement. Afin de permettre une consultation par l'ensemble de l'équipe pédagogique, le répertoire des sites avait été mis en ligne à l'adresse *www.portaleduc.fr.st*. Outre l'accessibilité de l'information, la mise en ligne du répertoire permettait d'accéder directement aux sites listés, dont les URL étaient parfois longues et propices aux erreurs de retranscription. Rappelons, à toutes fins utiles, qu'à cette époque, il existait relativement peu de portails éducatifs et que les moteurs de recherches tels que Google n'avaient pas encore la puissance et le succès qu'on leur connaît aujourd'hui. La fin du projet Cyberécole, tout au moins dans l'organisation des formations, sonna le glas du portail éducatif. Il resta en ligne quelques années, sans être remis à jour. Hébergé gratuitement via Multimania, le site ne résista au temps et aux modifications des conditions d'hébergement et disparut donc de la toile.

4.2. PortailEduc.net, du projet à l'outil de recherche

A l'aube de notre recherche doctorale, nous avons émis l'hypothèse que le projet pourrait s'avérer utile comme outil de recherche, tout en présentant un intérêt professionnel pour nos fonctions d'enseignant et de formateur. Afin de garantir la pérennité du projet, et sur base de l'expérience antérieure, un hébergement fut acquis, tout comme le nom de domaine *www.portaleduc.net*.

Le site constitua avant tout une porte d'entrée pour l'enquête menée auprès des enseignants. Si une grande part de celle-ci avait été diffusée au format « papier » et par mail, une version numérique était disponible via le site. Toutefois, afin de nous assurer que les répondants correspondaient bien aux critères requis, nous avons protégé l'accès par un mot de passe.

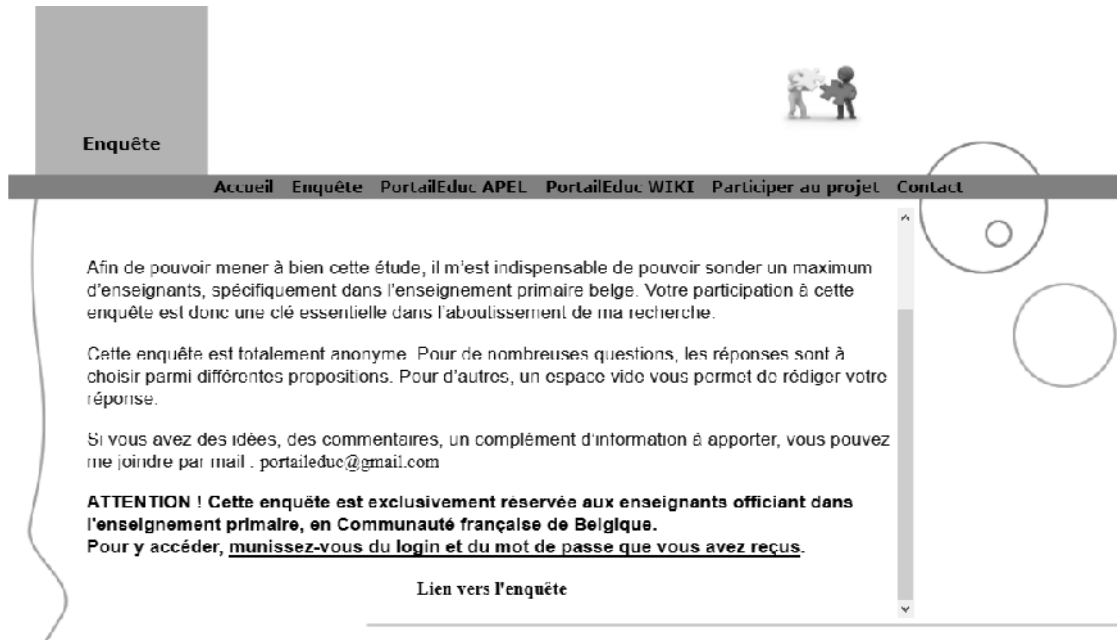


Figure 7: Copie d'écran du site www.portaleduc.net hébergeant le questionnaire en ligne

En parallèle de l'enquête, le site hébergeait alors deux sections distinctes : PortailEduc APEL, une plate-forme Moodle accueillant une série de cours et de formations que nous dispensions et PortailEduc Wiki, un wiki basé sur le modèle de la célèbre encyclopédie collaborative Wikipédia et basé sur la technologie MediaWiki. L'idée initiale était d'enrichir ce wiki par diverses ressources émergeant au cours de notre recherche. Toutefois, au fil du temps, nous nous sommes rendu compte que ce mode de diffusion ne semblait pas convenir à notre public qu'étaient les enseignants du primaire. Le projet « PortailEduc Wiki » fut donc stoppé.

Au fil du temps, le projet PortailEduc s'est enrichi de diverses composantes. La plus importante fut l'annuaire de sites internet en lien avec l'éducation et l'enseignement. Bien que disposant d'un répertoire déjà conséquent sur le sujet, nous avons fait le choix de ne pas développer ce pan du projet avant la fin de l'enquête. En effet, nous craignons que cet annuaire ne puisse influencer les réponses de la population ciblée dans notre recherche. Ce n'est donc qu'en 2010 que le répertoire fut mis en ligne, s'enrichissant par ailleurs des sites proposés par les enseignants durant l'enquête.

A ce jour, l'annuaire compte 720 sites répartis dans 71 catégories. Il ne s'adresse pas uniquement aux enseignants du primaire mais concerne aussi l'enseignement secondaire et supérieur et, plus largement, la formation et l'éducation au sens large. Les catégories ont été établies selon le système de la *classification* décimale de *Dewey*, système visant à classer l'ensemble du fonds documentaire d'une bibliothèque. Pour les besoins de notre

l'éducation des enfants d'âge scolaire, adopte un contenu compatible avec les principes de l'école publique et laïque et respecte les principes de la démocratie, de la liberté de l'individu, de l'amitié entre les peuples, tout en certifiant n'être ni commercial, ni politique, ni religieux, ni sectaire. Bien que répondant à ces critères, le site ne fut pas répertorié parmi les 293 sites de l'anneau Sitinstit.

Afin de poursuivre notre démarche, nous avons tenté de faire référencer celui-ci sur les différents sites analysés au cours de notre recherche. Le constat est sans appel : aucun d'entre eux n'a donné suite à notre demande, à l'exception de <http://www.planete-enseignant.com>¹²⁷. Bien que nous ayons veillé à respecter les critères établis par ces sites, nous devons constater l'absence de réponse à notre demande, sans qu'aucune suite ne soit donnée à notre requête. Il semble donc que pénétrer l'une ou l'autre « galaxie » réponde davantage de critères subjectifs, voire d'un certain « copinage », que de pratiques objectives et officielles.

L'absence de réponse à nos demandes constitue donc un résultat de recherche assez significatif. Il est très difficile pour un site d'émerger au sein de la pléthore de sites existant dans le domaine éducatif et de l'enseignement. Pourtant, dans le même temps, nous assistons à l'explosion de certains sites tels qu'Enseignons.be ou Crayaction.be par exemple. Le cas de PortailEduc n'est pas unique. Le site de www.classeprimaire.be peine à trouver son public et à s'imposer dans le champ des sites en lien avec l'enseignement primaire. Il en va de même pour une multitude de sites de ce type. A contrario, certains blogs et sites rencontrent une notoriété croissante. Le phénomène s'explique, en grande partie, par un effet de réseautage et de viralité. Dans la galaxie d'internet, on assiste ainsi à des regroupements de sites, se promotionnant les uns les autres. Outre la promotion directe que chaque site exerce sur ses sites « amis », l'effet se répercute directement dans les résultats produits par les moteurs de recherche et particulièrement chez Google. Le phénomène est donc intimement lié : les liens entre les sites les font davantage connaître et leur notoriété est directement corrélée avec les résultats de Google. L'effet inverse est tout aussi puissant : il existe dans les méandres d'internet des centaines de sites, voire davantage, inconnus ou presque et ce, quelle que soit la pertinence de leur contenu.

4.4. PortailEduc et les réseaux sociaux

Face à l'émergence des réseaux sociaux, et particulièrement l'avènement de Facebook dans les usages des instituteurs primaires, nous ne pouvions faire l'économie de percer dans cette frange d'internet. Nous avons donc, dans ce cadre, créé des comptes spécifiques sous l'intitulé PortailEduc sur Twitter, Youtube et Facebook.

L'impact sur le réseau de microblogging Twitter rejoint notre constat dans l'analyse de ce média social. Le compte PortailEduc peine à recruter des abonnés identifiés comme enseignant du primaire en Belgique. Avec une centaine d'abonnés, force est de constater qu'il ne suscite pas un véritable intérêt sur la toile. En outre, rare sont les abonnés que nous

¹²⁷ <http://www.planete-enseignant.com/generale/primaire/generale-primaire.asp>

pouvons identifier comme liés à l'enseignement en Belgique, bien moindre encore comme des instituteurs en Belgique francophone.

La présence sur Youtube est plus difficile à analyser. Les vidéos diffusées sont accessibles sans inscription. Si un système d'abonnement existe pour « suivre » les nouveautés diffusées, il n'est pas d'un usage courant chez les internautes. Après plusieurs années d'inscriptions sur la plate-forme de vidéos, le compte PortailEduc ne compte que vingt abonnés.

Le troisième média social analysé fut Facebook. Notre étude a mis en lumière son usage fréquent par les enseignants du primaire. Il nous semblait donc indispensable de nous assurer de la présence de PortailEduc au sein de ce dispositif. Au départ, l'introduction se fit par une page Facebook, moyen proposé par le réseau social pour visibiliser les actions d'une association. La page a ainsi été créée en mars 2013 afin d'analyser, plus précisément et plus finement, les comportements des internautes. En outre, l'administration de cette page nous confère l'accès à certaines données statistiques produites par le site de réseaux sociaux, nous permettant d'affiner nos analyses.

Les objectifs de cette page sont clairement notifiés dans sa présentation et repris sur l'image identifiant celle-ci : « Partager des ressources et des liens dans le cadre de l'éducation et de la formation ». Cette formulation vague et générique a été choisie dans le but de cibler une population assez vaste et de susciter l'adhésion à la page (on parle de devenir « Fans »), élément essentiel pour que l'utilisateur soit intégré dans les statistiques.

Afin d'affiner notre analyse sur les réseaux sociaux, nous avons créé, au début de l'année 2014, un compte individuel sous l'appellation PortailEduc. Les premières semaines, nous n'avons pas exploité ce compte directement. Nous nous sommes contentés de l'ajouter dans certains groupes d'enseignants et de le « lier » à quelques connaissances personnelles.

A partir de mars 2014, nous avons commencé à utiliser le compte individuel PortailEduc pour publier sur Facebook. Nous avons d'abord publié sur le mur de PortailEduc, tout en dupliquant la publication sur la page existante. Au fur et à mesure, nous avons partagé les publications dans différents groupes d'enseignants.

Alors que la page gagne, en moyenne, une quinzaine de « fans » par mois, le compte individuel enregistre une progression mensuelle moyenne de 55 abonnés. Certains facteurs techniques peuvent expliquer cette différence. A la différence d'une page, un compte individuel peut introduire des demandes d'ajout à la « liste d'amis » d'un utilisateur, alors que, dans le cas d'une page, il ne s'agit que d'une proposition à « aimer la page ». L'ajout est donc plus simple et bénéficie d'une meilleure visibilité dans les notifications de Facebook.

5. Analyser les sites internet, de la globalité à la parole des acteurs

La dernière approche méthodologique qui fut la nôtre fut l'analyse de sites internet. Nous avons ainsi procédé à une analyse minutieuse de nombreux sites utilisés par les enseignants, incluant dans cette approche, les forums, les espaces de partage ou encore les réseaux sociaux numériques. Dans ce cadre, nous avons choisi une approche méthodologique peu conventionnelle. A l'instar de la méthode de Barrère et Martuccelli sur les romans (2009), nous envisagerons ces sites et forums « comme un terrain de recherche » à part entière (Barrère, Martuccelli, 2009 : 52). Tout en nous appuyant sur une méthodologie claire et structurée, nous pouvons approcher la parole de ces acteurs sous un angle différent. Nous restons évidemment conscients du biais que nous introduisons sur la représentativité de notre échantillon. Néanmoins, nous risquerions bien plus en écartant totalement cette source d'informations. C'est justement, par la mise en perspective avec nos autres approches méthodologiques, que nous garantirons une réelle représentativité tout en tentant d'élargir notre vision.

5.1. Balises pour l'analyse de contenus en ligne

Mener cette étude sur plusieurs années a nécessité un travail sur un support d'archives. Bien que celles-ci soient récentes et numériques, cette situation peut comporter quelques difficultés. Certains messages ont pu, par exemple, être supprimés par un modérateur ou modifiés par leur auteur au fil du temps. Ces modifications peuvent biaiser l'analyse ou la complexifier. Il nous a donc fallu tenir compte de cet obstacle potentiel dans notre travail. Afin de préserver ces supports indispensables à notre recherche, nous avons donc procédé à une conservation numérique sur ces années, nous permettant ainsi de garantir un retour sur ces données.

Bien que ciblant la population des enseignants belges, nous nous sommes permis d'enrichir nos observations par celles d'autres pays, l'internet transcendant les frontières. Ainsi certains sites ont été des lieux d'observations privilégiés pour comparer et mettre en perspective les analyses que nous avons menées sur notre public cible. Si les modalités et les attentes peuvent différer, les enseignants se retrouvent tous face à des tâches et des épreuves similaires dans leur métier. En outre, la participation sur un forum, l'échange de travaux ou de dossiers, la communication asynchrone sont des situations qui restent proches et ce, quel que soit le pays ou la situation dans lequel se trouve l'utilisateur. Nous pouvons donc confronter nos analyses et nos conclusions et vérifier la possible généralisation de nos travaux.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, analyser des contenus en ligne présente certaines complexités, particulièrement dans la volatilité des contenus. Au fil du temps, nous avons donc collecté, enregistré et sauvegardé de nombreuses pages web. Certaines d'entre elles l'ont été au format HTML lorsque nous avons la possibilité « d'aspirer » complètement

le site ; d'autres sont enregistrées en PDF. D'autres éléments, encore, ont été « copiés-collés » dans un traitement de texte lorsqu'aucune autre technique ne nous permettait de faire autrement. Si cette méthode nous a permis de conserver certaines données, elle s'avère fastidieuse mais surtout défailante car modifiant, peu ou prou, la mise en page des éléments ainsi récupérés.

5.2. Des choix à poser

D'un point de vue méthodologique, l'analyse de sites internet au point de vue sociologique en est à ses balbutiements. Certains chercheurs abordent ce nouveau type de terrain et sont unanimes sur le fait que la méthodologie est entièrement à construire (Kaufmann, 2010). Il nous a donc fallu construire notre démarche et convenir d'une méthode pour analyser les sites internet qui nous préoccupaient.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'exhaustivité est impossible quand le chercheur aborde internet comme terrain de recherche. Ce sont des données quantitatives, issues de notre questionnaire, qui ont donc orienté notre choix des sites à analyser. Toutefois, le temps de la recherche étant bien différent de celui qui caractérise internet, nous avons parfois élargi le champ de nos investigations. Ainsi, par exemple, le succès grandissant de Facebook et la présence croissante de groupes d'enseignants sur ce réseau socionumérique, nous a amené à investiguer cet espace alors que les résultats de notre enquête ne nous avaient pas orienté dans ce domaine.

Notre enquête et nos observations nous ont aussi amené à exclure des sites web ou des réseaux socionumériques. Ce fut le cas de Twitter notamment. Le faible taux d'enseignants indiquant disposer d'un compte sur ce site, couplé à nos observations, nous ont amené à choisir de l'exclure de notre étude. Ce retrait serait, à lui seul, un objet à étudier : comment expliquer que ce site de micro-blogging rencontre le succès chez les enseignants français et canadiens alors qu'il semble « boudé » par les enseignants belges ?

Twitter, un cas particulier dans notre recherche et un choix méthodologique à poser

Ce site de micro-blogging permet à ses utilisateurs de publier des messages dont la longueur ne peut excéder 140 caractères. Ce canal de diffusion a été approprié par les médias au fil du temps. Il est devenu fréquent, par exemple, dans les productions télévisuelles de voir les téléspectateurs encouragés à réagir via ce canal.

Le monde de l'éducation a investi également le terrain mais dans des formes très spécifiques et particulièrement hétérogènes. Les enseignants des régions francophones du Canada y sont particulièrement actifs. Certains instituteurs français s'y sont créés une solide notoriété, y ont développé un réseau conséquent de followers¹²⁸. Twitter a également fait son entrée dans les salles de classe. De plus en plus d'entre elles créent un compte afin de permettre, sous le contrôle de l'enseignant, de travailler l'écrit, d'entretenir une correspondance avec d'autres classes de l'Hexagone, voire plus lointaines.

¹²⁸ C'est sous cette appellation que sont désignées les personnes qui s'abonnent au flux d'actualités d'un utilisateur de Twitter.

Assez étrangement, et sans que nous puissions, sur base de nos données, en apporter une justification, Twitter peine à trouver sa place dans le paysage de l'enseignement belge. Si certaines institutions y sont particulièrement actives, que ce soit par un compte officiel ou celui de l'un de leurs représentants, les enseignants francophones de Belgique se font relativement discrets sur ce site de micro-blogging. Certes, une difficulté de taille se pose lorsque l'on souhaite analyser l'origine et la fonction des « twittos » : les données biographiques à renseigner sont peu détaillées et non-obligatoires. Dès lors, un utilisateur peut utiliser ce site de média social sans se présenter comme instituteur, ni préciser son origine géographique. Conscient de ce biais dans notre recherche, nous étions confrontés à un choix cornélien : fallait-il exclure ce réseau de notre étude ? Nous avons préféré une attitude prudente, préférant continuer nos observations et nos analyses mais sans pour autant les utiliser dans cette présente recherche. Bien que disposant de données issues de ce site de micro-blogging, aucune ne sera directement utilisée dans cette recherche.

5.3. Méthode d'analyse des sites internet

Lorsque la liste des sites fut fixée, il nous fallut faire le choix d'une méthode, d'une approche spécifique à l'analyse de ce type de matériel. En effet, un site ne s'analyse pas comme un document d'archives, comme un entretien ou une photographie. Toutefois, certaines approches, propres aux éléments précités, peuvent intervenir et fonder notre méthodologie.

Nous avons, d'abord, traité chaque site comme une ressource documentaire. Nous avons donc cherché à en connaître l'auteur (ou les auteurs), les éventuels contributeurs, leur origine, leur fonction et l'objectif initial de la création du site. Cette étape préliminaire est indispensable. En effet, un site n'a pas la même vocation s'il émane d'un particulier, d'une institution officielle ou d'une association militante. Dans la mesure du possible, nous avons tenté de dater l'origine du site, la fréquence de ses mises à jour afin d'en mesurer la pérennité ou, au contraire, son éphémère présence sur le web.

La seconde phase a consisté en une analyse complète et minutieuse de l'arborescence du site afin de cerner, le plus exhaustivement possible, son contenu. Si pour certains sites, l'architecture et le plan du site sont clairement établis ; pour d'autres, il s'agit d'un travail de longue haleine, certains liens amenant sur des pages qui elles-mêmes renvoient vers d'autres mais sans que la structure globale ne soit clairement lisible. Dans certains cas, nous avons « joué » sur les URL du site afin de pénétrer dans des espaces de l'hébergement invisibles directement. Ce fut, par exemple, le cas du site *www.crayaction.be*. Certaines ressources n'y sont affichées que temporairement, laissant la place à d'autres au gré des thématiques abordées, des périodes de l'année. L'analyse de l'URL nous a permis de découvrir que l'ensemble des ressources restaient en ligne dans le répertoire */wp-content/uploads/*. Nous pouvions ainsi accéder à l'ensemble des données, sur plusieurs années, bien que celles-ci ne soient pas directement accessibles par l'interface du site web.

Sur base de ces éléments, nous avons pu analyser plus en profondeur les informations des sites concernés. Nous avons ainsi pu distinguer la présence de documents à télécharger, d'espaces d'échanges de ressources, d'espaces de discussion, ... La possibilité d'interaction, que ce soit avec les contributeurs du site ou avec d'autres internautes, était un élément sur lequel nous portions particulièrement notre attention. Cette collecte de données passait

également par le recensement de liens vers d'autres sites web, par l'indication de relations directes ou indirectes avec d'autres espaces sur internet.

La profondeur de notre analyse fut variable selon les sites analysés. Ainsi, certains sites tels qu'Enseignons.be ou Enseignement.be nécessitent une investigation minutieuse tant ils recouvrent un nombre élevé de pages mais aussi un taux élevé dans les réponses à notre questionnaire. A contrario, d'autres sites, plus modestes ou mis à jour de façon épisodique, ont pu se contenter d'une analyse plus succincte, leur contenu étant bien moindre.

Certains sites web ont bénéficié d'une approche méthodologique complémentaire. Il s'agit en particulier, des forums du site Enseignons.be et de différents espaces du réseau socionumérique Facebook. En effet, ceux-ci étant, majoritairement, des lieux d'interactions nous avons adopté une démarche quelque peu différente dans leur analyse.

5.4. Analyser des espaces de discussion

Le chercheur qui s'intéresse à l'analyse des espaces de discussion sur internet est confronté, d'emblée, à des questions méthodologiques et éthiques. La première concerne la posture à adopter sur ceux-ci : faut-il ou non y participer ? Dans nos recherches précédentes, nous avons eu l'occasion de mener une observation participante sur des forums de discussion. Si cette posture permet d'appréhender finement le quotidien des utilisateurs, elle peut induire aussi des comportements différents de la part des usagers. Dans notre recherche actuelle, nous avons donc choisi de rester à l'écart, nous limitant strictement à l'observation des interactions entre les participants, nous interdisant formellement de nous y mêler. Il s'agit là d'un postulat de départ, qui ne renie aucunement les bénéfices d'une observation participante. C'est un choix méthodologique, de neutralité, qui s'accorde davantage, nous semble-t-il, avec nos objectifs.

Une seconde question apparaît qui concerne, alors, l'anonymisation des intervenants. Dans la tradition sociologique, le respect de l'anonymat lors d'une enquête de terrain est un acte courant. Mais la sphère internet brouille les repères ainsi établis. En effet, la virtualisation des échanges rend possible l'utilisation d'avatars ou de pseudonymes. Dans les espaces qui nous concernent, l'hétérogénéité est très forte. Certains dévoilent leur identité clairement, d'autres laissent des indices sur leur profil qui permettraient d'établir, sans confusion possible, l'identité véritable des utilisateurs. A l'inverse, d'autres occultent leur identité sous des pseudonymes tandis que d'autres usent de pseudonymes pour lesquels nous serions en droit de nous interroger sur la proximité avec leur patronyme original.

En outre, certains propos sont exprimés sur la « place publique ». L'accès à certains forums n'est régi par aucune inscription et une requête dans un moteur de recherche conduit, rapidement, aux messages du forum. Face à ces aspects, nous avons tenu à conserver les pseudonymes des utilisateurs, tout en nommant précisément le forum et la date à laquelle les messages ont été postés. Toutefois, si nous estimions que le pseudonyme retenu risquait de porter atteinte à son auteur, nous nous sommes permis de le modifier. En outre, nous avons également choisi de conserver la mise en forme de leurs messages dans leur forme

originelle, que ce soit au niveau de la syntaxe ou de l'orthographe. Ces choix ont été posés dans un objectif précis : permettre au lecteur du présent travail de retrouver, tant que l'administrateur du site le permettra, les propos tenus dans leur contexte initial.

Il existe nombre de façons d'intervenir sur les espaces de discussion sur internet. Dans une grande majorité, les messages sont très courts, se limitant à quelques lignes. Ils s'intègrent souvent dans la discussion entamée en y apportant un élément supplémentaire, un avis sur ce qui a été dit précédemment ou une demande de clarification. Toutefois, dans certains cas, les messages peuvent être très longs, détaillant précisément un point de vue ou une argumentation. Une troisième forme consiste en l'adjonction d'une pièce jointe au message contenant les propos de l'utilisateur. Toutefois, cette méthode est soumise aux limites techniques que propose l'espace de discussion ; si elle est possible dans certains forums, elles ne l'est pas sur les différents espaces de dialogue de Facebook.

Cette communication en ligne se structure progressivement (Audran, 2005). Tout d'abord, les usagers y agissent à des fins personnelles, parfois instrumentalisées. Les questions posées le sont dans l'absolu, attendant une réponse hypothétique qui, parfois, ne viendra jamais. Ce n'est que lorsque l'utilisateur parvient à percevoir la dimension plurielle, que peut générer cet outil, qu'un véritable échange pourra s'amorcer. La phase ultime, celle de la composition d'un véritable groupe d'échanges, n'intervient que rarement et se limite à une poignée d'utilisateurs, particulièrement actifs. Comme le remarquent George et Leroux (2002), il est nécessaire de créer les conditions nécessaires car la seule accessibilité aux outils est insuffisante pour créer l'interaction.

Ainsi, il convient, lors de l'analyse des discussions, de prendre en considération ces différents facteurs et de choisir des espaces de discussion qui offriront un terrain d'analyse pertinent et riche d'interactions.

Dans la multitude de sites internet relatifs au domaine de l'enseignement, le choix d'un ou de plusieurs espaces de discussion est, a priori, complexe. Il s'agirait, par exemple, de définir une série de variables qui détermineraient la représentativité des forums ainsi retenus. Nous pourrions, dès lors, évoquer des variables telles que le nombre d'utilisateurs ou de messages postés, la suprématie dans un moteur de recherche, la récurrence dans les références (explicites ou non) sur d'autres sites, ...

Bien que statistiquement correctes, ces variables présentent un risque potentiel. En effet, peut-on déterminer l'impact d'un site sur de seules données quantitatives. Dans la sphère internet, les « faux » profils sont légion et les usages diffèrent fortement d'un utilisateur à l'autre. Certains forums peuvent ainsi présenter pléthore d'utilisateurs alors qu'aucun échange ne s'y engage, tandis que d'autres, au nombre d'inscrits minime, produisent une quantité « industrielle » d'échanges en tout genre.

Dans l'analyse qui nous préoccupe, nous avons préféré interroger directement les enseignants concernés¹²⁹. Indubitablement, c'est le site Enseignons.be qui se distingue de tous les autres. En effet, 75% des enseignants interrogés déclarent utiliser ce site, ce qui le place largement au-dessus de la moyenne. Au début de notre analyse, son forum comptait

¹²⁹ Voir, à ce propos, les résultats de l'enquête par questionnaire, dans la partie suivante.

près de 125 000 messages, répartis en plus de 15 000 sujets¹³⁰. Toutefois, il convient de ne pas s'arrêter à ces données brutes et de les replacer dans leur contexte.

Catégories du forum	Nombre de sujets	Nombre de messages
Enseignement maternel	2405	24 360
Enseignement primaire	5352	41 345
Enseignement secondaire	3987	22 907
Echanges interdisciplinaires	3030	28 462
Forum Général	505	7489
TOTAL	15 279	124 563

Tableau 6 : Répartition des sujets et des messages sur le forum d'Enseignons.be (au 13/11/2011)

Comme nous le permet la lecture du tableau ci-dessus, 35% des sujets et 33% des messages concernent la catégorie « Enseignement primaire », ce qui fait de cette dernière la plus prolifique en termes d'échanges.

Alors que le site compte près de 100 000 utilisateurs, les membres actifs du forum constituent une très faible proportion. Ils ne sont que 260, soit 0,2% des utilisateurs, à se partager 68% des messages du forum. Le site Enseignons.be ne fait pas exception en la matière, que du contraire. La constitution d'un véritable groupe, aux interactions récurrentes et soutenues, est la phase ultime de l'usage des forums et ne concerne qu'une part extrêmement réduite de ses utilisateurs. Il convient, dès lors, de considérer le forum pour ce qu'il est : un matériau sociologique propice à l'analyse qualitative, un espace d'expression de l'utilisateur et, en aucun cas, un outil qui ne pourra être analysé à l'aune de données uniquement quantitatives.

6. Une approche plurielle

Comme nous l'avons détaillé dans ce chapitre, notre approche se veut plurielle, croisant les méthodes pour saisir, au mieux, notre objet. Le quotidien de l'école « Maurice Carême », où nous avons passé trois années scolaires, sera la porte d'entrée de notre réflexion. Nous y analyserons la place qu'y occupe internet, les pratiques des enseignants et leur rapport singulier à notre objet. Les résultats de notre enquête par questionnaire nous mèneront dans une analyse plus globale de la population enseignante, nous permettant de saisir leurs représentations, leurs usages d'internet que ceux-ci soit particuliers ou spécifiques, réguliers ou marginalisés. Dans la troisième partie, nous investirons l'internet comme terrain de recherche, interrogeant la place qu'y occupent les enseignants que ce soit sur les sites ou les réseaux sociaux numériques. L'analyse des discussions et des échanges de ces acteurs nous

¹³⁰ Données arrêtées au 13/11/2011

permettra d'interroger leur travail « vu d'internet ». Enfin, nous terminerons notre réflexion en nous questionnant sur la possibilité d'apposer, à l'internet, la métaphore d'une « immense salle des profs virtuelle ».

Comme le soulignent Ladage et Chevallard (2011), les biais de l'enquête peuvent survenir à différents niveaux. Ils peuvent apparaître, dans le chef des enquêtés, si ceux-ci regardent internet comme un « outil comme peu fiable, superficiel, irritant et froid » ou, à l'inverse, comme « facile ». Le chercheur peut se retrouver dans une situation similaire, selon son propre background, ses connaissances et sa représentation du terrain et de l'objet. La posture demeure un élément fondamental à toute démarche scientifique et notre étude en confirme l'importance. Nous y veilleront, en nous appuyant sur notre « audit de subjectivité » (Belisle, 2001) tout en veillant à saisir aussi bien les usages que les pratiques faisant état d'une utilisation moindre, voire d'un rejet d'internet.

Partie 2 :

Les usages d'internet au quotidien

Appréhender des objets aussi complexes que le travail enseignant et internet nécessite de se doter de cadres théoriques et d'outils méthodologiques adaptés et pertinents. Comme nous l'avons expliqué dans la partie précédente, nos choix méthodologiques se sont orientés autour de plusieurs approches distinctes mais complémentaires.

La présente partie sera essentiellement composée autour de deux approches méthodologiques : la démarche ethnographique d'abord, l'enquête par questionnaire ensuite. Il nous est, en effet, apparu pertinent de débiter sur une analyse micro avant d'élargir notre champ d'analyse à une dimension macro. Comme nous l'avons indiqué, le travail enseignant recèle une grande part d'ombre, parfois difficilement appréhendable dans une dimension globale. Analyser le quotidien des acteurs que nous avons côtoyés nous permettra donc de saisir plus précisément leurs tâches, leurs épreuves et la place qu'occupe internet dans leur quotidien professionnel.

Nous élargirons, ensuite, notre vision du monde enseignant en nous attachant à l'analyse des questionnaires. Nous commencerons en interrogeant la représentativité de notre échantillon. Les usages d'internet seront étudiés en progressant selon le cadre de leur utilisation et leur fréquence. Nous croiserons les résultats de notre enquête avec d'autres, particulièrement celle menée par l'Agence Wallonne des Télécommunications (AWT) qui publia, en 2013, son Baromètre TIC y consacrant une large part au rapport entre les TIC et l'éducation.

Chapitre 6 : L'internet au quotidien, l'école « Maurice Carême »

Grâce à notre formation initiale d'instituteur primaire, nous avons pu être engagé dans une école primaire durant trois années scolaires, de la rentrée scolaire de septembre 2011 au mois de juin 2014. En y prestant un temps partiel, nous avons pu y vivre le quotidien, rencontrer les difficultés qui viennent émailler le temps scolaire, « vivre de l'intérieur » les usages d'internet par des enseignants du primaire. Cette observation participante fut aussi l'occasion de côtoyer des enseignants utilisant peu internet dans leur cadre professionnel, d'approcher et de comprendre leur point de vue. Nos observations, des plus anodines au plus « extra-ordinaires » ont été consignées dans notre journal de terrain, outil dans lequel nous puiserons, au fil de ce travail, des exemples pour illustrer nos propos.

Ecole de quartier, accueillant quelque 200 élèves, l'école « Maurice Carême » fait partie du réseau libre confessionnel. Implantée en bordure de frontière française, dans une commune d'environ 50 000 habitants, elle dispose d'aides spécifiques obtenues dans le cadre du décret « Encadrement différencié »¹³¹. Ces subventions sont principalement dues à la localisation de l'école : un quartier populaire où le taux de chômage est particulièrement élevé générant, de fait, un indice socio-économique induisant l'aide spécifique prévue dans le décret.

Scindée en deux implantations, distantes de quelques centaines de mètres, elle accueille dans l'une, les élèves de maternelle ; ceux de primaire et le bureau de la direction étant situés dans la seconde. Cette dernière est la plus importante, accueillant également en son sein la salle dédiée à l'éducation physique, le local des enseignants et diverses commodités.

1. Les TIC à l'école « Maurice Carême »

Au fil du temps, les TIC se sont immiscées, peu à peu, dans l'école. L'impulsion donnée par Jérôme, le directeur, n'y est certainement pas étrangère. Toutefois d'autres facteurs interviennent aussi. En nous y attachant, et en les replaçant dans leur contexte, nous tenterons donc de saisir plus précisément les usages, mais aussi d'en comprendre les limites voire les non-usages.

¹³¹ L'aide est financière et liée aux ressources humaines (délais réduits pour le remplacement, personnel supplémentaire)

1.1. Oppositions et adhésions dans le corps enseignant

Notre arrivée dans l'établissement, en septembre 2011, nous a plongé directement dans le cœur de notre sujet. A la réunion de pré-rentree, les informations dispensées sont nombreuses. Les enseignants, réunis autour d'une grande table, écoutent (avec plus ou moins d'assiduité) les propos de Jérôme, le directeur. La salle des professeurs a la particularité d'être également la salle informatique. Derrière nous, une dizaine d'ordinateurs sont soigneusement alignés, protégés par des cloisons de bois.

Au cours de la réunion, Nadine prend la parole. Son ton est sec, son attitude autoritaire et peu complaisante avec ses collègues. Elle évoque l'état de santé délicat d'une enseignante ayant exercé dans l'établissement quelques années auparavant, reprochant à certains de colporter des propos faussés sur son état, à d'autres de ne pas prendre de ses nouvelles. L'ambiance est pesante, le malaise est palpable autour de la table. La réunion reprend son cours et Jérôme rappelle quelques éléments déontologiques de base, appuyant fortement sur l'importance du secret professionnel, insistant sur ce point et « les dérives possibles sur Facebook ». Le ton est posé, les propos sont fermes et sans ambiguïté : « Si j'apprends par quelqu'un ou que je vois moi-même des choses sur Facebook qui concernent l'école, vous aurez à me l'expliquer dans mon bureau ! Je ne veux pas voir, ni apprendre, qu'après la réunion, quelqu'un a été mettre sur Facebook que nous avons tel nombre d'élèves, que ceci ou cela. C'est clair ? ! »

La fermeté des propos ne laisse pas de doutes. L'école a dû rencontrer un problème de ce type précédemment et le directeur ne souhaite pas que cela se reproduise. Percevant le malaise, nous ne nous permettons pas d'interroger les enseignants sur le sujet.

Dans la suite de la réunion, quelques points divers sont au programme, entre autres celui de l'achat de manuels scolaires, agréés par le Ministère et pour lesquels l'école reçoit une subvention. La liste des manuels est accessible en ligne et en fichier informatique. Jérôme explique que le fichier est volumineux et qu'il ne l'a pas imprimé mais qu'il l'enverra par mail aux enseignants. Nadine prend alors la parole (c'est un euphémisme car elle coupe plutôt la parole à Jérôme). « Ah oui, c'est bien... Et comment on fait quand on n'a pas internet ? C'est toujours la même chose ! Tout le monde n'a pas un ordinateur, Jérôme ! ». Le directeur ne se démonte pas, rappelant que l'école dispose de postes informatiques et qu'ils sont juste derrière elle, à disposition de tous : « Madame Nadine, je ne t'empêche pas de venir ici consulter tes mails. Il suffit d'allumer les ordi derrière toi. » Nadine se tait, les traits du visage crispés. Son non-verbal en dit long, bien plus long que ses paroles.

L'avenir confirmera notre impression. Nadine ne donnera pas suite à la demande. Ce refus se maintiendra les années suivantes, alors même qu'elle disposera, par la suite, d'un ordinateur connecté à internet dans sa salle de classe.

Les discussions autour de la communication via internet reviendront, à plusieurs reprises, ponctuer les réunions pédagogiques. Au fil du temps, elles s'amenuiseront pour finir par devenir anecdotiques. Face à l'opposition de certains membres du personnel, Jérôme renoncera à l'unique envoi par mail des informations, dupliquant celles-ci par une impression d'un document qu'il déposera dans les casiers.

Au fil du temps, adhésion et opposition se réduiront pour laisser davantage la place à un sentiment d'indifférence. L'arrivée des TBI ne déchaînera pas l'enthousiasme pas plus que l'opposition. Le Wi-Fi réclamé, un temps, ne franchira pas les portes de l'école. Par contre, le déploiement du réseau 3G et sa démocratisation dans les forfaits téléphoniques viendra largement combler les attentes des enseignants.

1.2. Des initiatives individuelles

Au sein de l'école, les divergences sont assez marquées entre les enseignants. Si certains, comme Nadine, montrent une opposition marquée à l'usage d'internet dans leur travail, d'autres l'introduisent, subrepticement ou ouvertement, au sein de leur classe et de leurs pratiques. C'est le cas, notamment, de Stéphane et Vincent.

Stéphane enseigne en 6^e primaire. Au début de notre étude, un objet attire notre attention, sur son bureau : un ordinateur. Il est le seul, au sein de l'école, à en disposer. Surpris de cette dichotomie avec ses collègues, nous l'interrogeons sur l'origine et l'usage de cet outil. « Je l'ai acheté moi-même. Tu sais, c'est super pratique ; je suis connecté directement à la photocopieuse, j'ai tous mes documents sous la main et, quand j'en ai besoin, je peux me connecter à internet. » Chaque matin, la classe de Stéphane est le lieu de rencontre des enseignants arrivant à l'école. Alors que l'établissement dispose d'un local pour les professeurs, c'est sa classe qui reste le centre névralgique de l'activité matinale. On pourrait légitimement s'en étonner : son local est situé à l'étage, n'offre pas une disposition propice aux échanges, ni l'accès à une machine à café. Mais la classe de Stéphane dispose d'un attrait qui apparaît comme prédominant : sa connexion à internet. Tous les matins, l'ordinateur est le vecteur de la musique, diffusée via Youtube. Au fur et à mesure des arrivées, d'aucuns s'emparent de la machine pour partager, avec les collègues présents, un article de presse, une image humoristique, des photos personnelles, ... L'ordinateur définit ainsi un espace de rencontre et d'échanges, similaire à celui généré par la « machine à café » dans d'autres établissements ou dans les entreprises.

Dans la classe de Vincent, enseignant en 2^e primaire, les ordinateurs sont présents en nombre. Les machines s'alignent le long du mur de la classe. Elles ne sont pas récentes mais fonctionnent encore correctement, aux dires de l'enseignant. Leur provenance est différente : il s'agit de récupération, dons de parents ou d'entreprises régionales souhaitant se séparer d'une machine jugée obsolète. L'usage de Vincent diffère fortement de celui de Stéphane. Les ordinateurs sont exclusivement à destination des élèves. Il nous explique que, durant la semaine et selon les activités, les élèves y ont accès pour effectuer des exercices d'entraînement. L'utilisation d'internet est assez réduite : les élèves sont orientés sur des sites définis par l'enseignant ou sur quelques logiciels installés préalablement.

Au cours de notre première année d'observation, nous n'avons que rarement pu observer cette utilisation. L'interrogeant sur ce faible usage, Vincent nous répond que les machines « vieillissent mal », que leur utilisation devient de plus en plus compliquée. Finalement, à la rentrée scolaire suivante, les ordinateurs ont totalement disparu. L'instituteur nous explique

les avoir emmenés à la déchetterie durant l'été afin « de faire plus d'espace et de mieux organiser sa classe ».

Cette situation n'est pas spécifique, loin s'en faut, à l'établissement observé. Dans de nombreuses écoles, l'équipement informatique est composé, d'une part, par les machines délivrées par le Ministère et, d'autre part, par des achats personnels, des dons ou de la récupération. Comme nous avons pu le souligner plus avant, les ordinateurs fournis dans le cadre du plan d'équipement doivent être rassemblés dans un local spécifique et sécurisé. Cette configuration convient peu aux enseignants qui préfèrent, dès lors, s'équiper eux-mêmes pour ainsi « garder la main » sur les usages qu'ils en font.

Le développement des outils mobiles (ordinateurs portables, tablettes, smartphones) a exacerbé la pratique du BYOD, c'est-à-dire le fait d'apporter, sur son lieu de travail, son propre matériel informatique. Nombreux sont les enseignants à amener leur ordinateur portable à l'école ; certains n'hésitant pas à enfreindre les règles pour utiliser leurs outils. Ainsi, lors d'une récréation, nous nous étonnons de voir Juliette surfer sur internet, depuis sa tablette, alors que l'école ne dispose pas de réseau Wi-Fi. Avec un petit sourire, traduisant tant une certaine gêne qu'un peu d'espièglerie, l'institutrice nous explique : « C'est pas très compliqué. D'ici, on capte le réseau d'Eugène, le monsieur qui habite juste à côté. Comme il n'a pas protégé son réseau, tu peux te connecter à internet. » Les autres acquiescent, ajoutant que selon le lieu occupé dans l'école, il est possible de « choper » une connexion chez tel ou tel voisin de l'établissement.

Ces pratiques sont le reflet d'un certain « bricolage », caractéristique du travail enseignant. Il est courant dans le métier de récupérer du matériel, d'en détourner les usages pour mener l'une ou l'autre activité. L'informatique et l'usage d'internet n'échappent pas à la règle. Par ailleurs, il est important de souligner que cette pratique génère une certaine fierté chez les instituteurs. S'ils déplorent parfois manquer de matériel ou expriment leur souhait de disposer d'une connexion sans fil à internet, le fait de « bricoler », de trouver une solution alternative leur procure un sentiment de fierté, une certaine satisfaction.

1.3. De l'observation participante à la fonction de « personne-ressource »

Lorsqu'à la fin de l'année scolaire 2010-11, nous avons rencontré le directeur de l'école, nous lui avons présenté notre objet de recherche, son contexte et nos objectifs. Il était convenu que nous occuperions une place particulière à la rentrée scolaire suivante. Afin de nous permettre d'observer différentes pratiques, d'élargir le plus possible notre champ d'observation, il nous confia un poste de « maître de remédiation ». Nous n'avions donc pas de classe attribué, notre mission consistant à prendre en charge des groupes d'élèves dans une perspective de différenciation des apprentissages. Notre action pouvait se passer au sein d'une classe, en appui au titulaire, ou dans un local distinct avec un groupe d'élèves défini.

Nous n'avons pas occulté notre recherche auprès des enseignants qui composent l'équipe éducative de l'école « Maurice Carême ». Si certaines interrogations, voire quelques

suspensions, ont émaillé les premiers mois de notre présence, le temps a fait son œuvre nous laissant davantage l'image d'un collègue à temps partiel que celle d'un chercheur en immersion.

Nos tâches et nos responsabilités s'en sont également ressenties. Aux activités de remédiation sont venues s'en greffer d'autres, bien plus en lien avec internet et l'informatique. Les premières demandes émanèrent des enseignants. Conscients de notre sujet de recherche, ils avaient associé notre objet d'étude avec des compétences informatiques. D'aucuns nous sollicitaient pour une aide à la mise en page d'un document, d'autres pour connecter leur ordinateur personnel au réseau de l'école, ... Cette fonction s'institutionnalisa davantage par une demande de la direction. L'école disposait d'un site internet, géré bénévolement par le conjoint d'un membre du personnel qui avait quitté l'établissement pour d'autres fonctions. Depuis, le site n'était que rarement mis à jour et chaque modification était sujette à un temps d'attente relativement long. Jérôme nous demanda donc de prendre en charge cette tâche, tout en laissant « carte blanche » sur les aspects graphiques et techniques.

En juin 2012, nous primes donc la fonction de webmestre du site de l'école, devenant, ce faisant, la personne de référence à laquelle transmettre informations et photos à diffuser sur internet. La transition se passa presque naturellement dans l'équipe et les collaborations se mirent en œuvre rapidement. Au fil des mois, la fonction se diversifia et s'enrichit. A côté de la mise à jour du site apparurent des demandes pour mettre à jour les logiciels des ordinateurs, pour adapter des documents numériques, pour s'approprier les fonctions des Tableaux Blancs Interactifs (TBI) acquis par l'école. Au terme de cette année scolaire, notre posture de chercheur avait disparu, notre fonction d'enseignant s'amenuisait au point tel que, lors de la fête de l'école, en mai 2013, le directeur nous présenta aux parents présents, comme « Monsieur Informatique »¹³².

Ce glissement dans nos fonctions et dans la perception des individus est, à lui seul, un résultat de recherche qu'il nous convient de souligner. Si l'appellation « Monsieur Informatique » peut prêter à sourire, elle illustre surtout la perception que peuvent avoir les enseignants, mais aussi les parents, de ce champ d'actions. L'informatique n'est pas envisagée comme une compétence détenue par le plus grand nombre mais bien comme particulière, maîtrisée par un nombre réduit d'intervenants dans le champ éducatif. Ensuite, bien que notre présence dans l'école soit limitée dans le temps (que ce soit sur la fréquence hebdomadaire ou sur le long terme, celle-ci étant liée à notre recherche), nous nous sommes vus attribuer de nombreuses tâches de gestion et de déploiement de l'outil informatique. Interrogé à ce propos, Jérôme, le directeur, nous confia l'impasse dans laquelle il se trouvait, à l'instar de plusieurs autres chefs d'établissement : personne, dans l'équipe éducative, ne disposait des compétences nécessaires pour gérer le parc informatique, pour s'occuper du site de l'école. Cette situation n'est d'ailleurs pas spécifique à l'école « Maurice Carême ». Dans nombre d'établissements, la gestion du site, la

¹³² Il est, par ailleurs, intéressant de souligner que cette appellation sera maintenue par la suite, tant dans l'équipe éducative qu'auprès des parents d'élèves. Ainsi, un an plus tard, lors de la remise des CEB aux élèves, plusieurs parents, ayant oublié notre patronyme nous ont interpellé sous la dénomination « Monsieur d'informatique ».

maintenance du parc informatique est déléguée à des prestataires externes, que ceux-ci soient bénévoles ou contractuellement liés à l'établissement scolaire.

1.4. Une politique du « pas à pas »

Au cours des trois années scolaires d'observation, nous avons pu noter une évolution importante de la place donnée à internet et à l'informatique en général. Celle-ci fut progressive, ciblée et distillée au fur et à mesure par la direction de l'école. Nous allons, dans cette partie, en analyser la progression et les conséquences sur les usages.

1.4.1. L'introduction de l'usage de l'email

La première évolution importante fut, sans conteste, l'usage de l'email comme mode de communication entre la direction et l'équipe enseignante. Comme nous avons pu le relater plus avant, l'opposition avait été particulièrement marquée, chez Nadine, lors de la réunion de pré-rentrée. Sans revenir sur sa décision, le directeur a opté pour une approche mixte : les emails jugés importants sont, systématiquement, couplés à une impression « papier » et les documents sont déposés dans les casiers des enseignants. Ainsi, lors de l'annonce d'une concertation ou de l'envoi d'un rapport de réunion, les documents sont envoyés par mail et imprimés pour chacun. Par contre, lorsqu'il s'agit d'informations moins officielles, celles-ci sont uniquement envoyées par mail, sans copie « papier ».

Cette approche a permis de contenter l'ensemble de l'équipe. Aucun reproche n'a été formulé par la suite sur le mode de diffusion des informations. Par ailleurs, nous avons pu observer que, peu à peu, le nombre de documents « papier » a considérablement diminué. L'usage de l'email a tendu à s'imposer, presque naturellement, même à l'égard des enseignants, comme Nadine, pourtant initialement opposés à cette pratique.

Dans cette configuration, l'usage de l'email reste donc fortement lié à une information généraliste, au transfert de pistes pédagogiques transmises à l'établissement. Ainsi, sur l'année scolaire 2011-2012, nous pouvons compter 69 mails dont

- 4 portaient sur des informations administratives (accès à la fiche de paie en ligne, organisation d'un examen de capacités linguistiques, ...)
- 18 sur des informations internes à l'école (absence de la direction, calendrier du trimestre, réunion de concertation, passage du bibliobus¹³³, ...)
- 47 étaient des informations liées à des ressources pédagogiques externes à l'établissement (transfert d'un supplément pédagogique à un hebdomadaire, information sur la visite d'un musée ou sur l'organisation d'activités avec des organismes extérieurs, ...)

¹³³ Véhicule aménagé pour servir de bibliothèque, servant de substitut au bâtiment traditionnel, afin d'aller à la rencontre des lecteurs potentiels dans des quartiers éloignés du bâtiment principal.

La fréquence des mails varie quelque peu selon les périodes de l'année sans toutefois marquer des fluctuations importantes. Sur base des données en notre possession, nous pouvons ainsi calculer, qu'en moyenne, deux mails sont transmis par semaine durant les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013.

Période	Nombre de mails
août-11	4
sept-11	6
oct-11	5
nov-11	10
déc-11	7
janv-12	8
févr-12	5
mars-12	4
avr-12	7
mai-12	11
juin-12	2

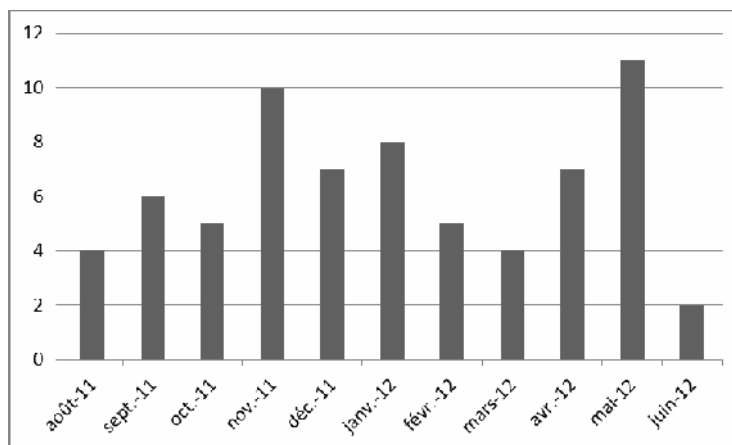


Figure 9 : Nombre mensuel de mails transmis par la direction de l'école "Maurice Carême" - Année scolaire 2011-12

L'année scolaire 2013-2014 montre une nette diminution de l'envoi d'email de la part de la direction. La fréquence chute presque de moitié, réduisant la moyenne à un unique envoi hebdomadaire.

Période	Nombre de mails envoyés
Année scolaire 2011-2012	69 mails
Année scolaire 2012-2013	67 mails
Année scolaire 2013-2014	41 mails

Tableau 7 : Nombre annuel de mails transmis par la direction de l'école "Maurice Carême"

1.4.2. L'arrivée des TBI

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, de nouveaux outils ont été introduits dans l'école : les tableaux blancs interactifs. Le premier fit son apparition au premier trimestre. Au cours d'une réunion, le directeur annonce que le TBI sera installé dans la classe de Stéphane, justifiant son choix par le fait qu'il faut « habituer les plus grands à un outil présent dans le secondaire ». Dans la discrétion de son bureau, le directeur nous apporte un complément d'informations : « La question ne se posait même pas, pour moi. Stéphane a déjà un ordinateur dans sa classe ; il est celui qui allait le plus vite et le mieux utiliser le TBI. Mais, tu comprends, je ne pouvais pas le dire comme ça, devant les autres ». Lorsque le nouveau tableau est installé, aucune contestation n'apparaît dans l'école. Chacun s'accorde sur son utilité dans la classe de 6^e année. Lorsque nous tentons de sonder les autres sur leur désir de

disposer d'un tel outil dans leur classe, les avis sont unanimes : « C'est mieux ainsi. De toute façon, je ne vois pas vraiment ce que j'en ferai en classe » sont les réactions récurrentes que nous entendons.

Quelques mois plus tard, c'est dans la classe de Vincent qu'un TBI fait son apparition. Tout comme lors de l'installation du premier, nous ne notons aucune remarque négative sur le choix de l'enseignant. Cela apparaît « normal », justifié aux yeux des autres que nous sentons, par ailleurs, presque soulagés de ne pas avoir été choisi. Notre perception est confirmée en décembre 2013, lorsque Colette nous confie son angoisse de voir sa classe équipée d'un TBI, le cycle dans lequel elle enseigne étant le seul à ne pas avoir encore cet outil.

Si l'arrivée des TBI dans l'école n'a donc pas suscité beaucoup de réactions, c'est essentiellement grâce à leur répartition. En ciblant des enseignants favorables à l'usage des TIC au sein de la classe, le directeur s'est assuré une certaine adhésion à son projet. Mais comme le laisse suggérer les commentaires de Colette, la situation pourrait devenir plus complexe dans l'avenir. De par nos observations, nous pouvons confirmer une intégration totale de l'outil dans les classes des deux enseignants. Le TBI est utilisé quotidiennement, à différents niveaux. L'accès à internet, via ce support, est continu et l'usage du web, pour accéder à des informations ou à des exercices, s'est imposé au fil du temps et des pratiques. Dans ces deux classes, l'internet fait, à présent, partie du quotidien, tant de l'enseignant que des élèves.

1.4.3. Un ordinateur dans chaque classe

En parallèle de l'installation des TBI, le directeur a équipé chaque classe d'un ordinateur, relié à internet et au réseau interne de l'école. Cette configuration permet ainsi aux enseignants d'imprimer, sur la photocopieuse de l'école, les documents à destination des élèves. L'équipement des classes s'est fait de manière assez inattendue. Alors que le sujet n'avait jamais été abordé lors des concertations précédentes, l'annonce a été faite, à quelques jours de l'installation. « Je vous informe que, la semaine prochaine, un technicien passera dans chaque classe installer un pc, sous Windows 8. Il sera équipé de la suite Office ». A cette annonce, c'est un silence qui règne dans la pièce. Après quelques secondes, une voix questionne le directeur. C'est Juliette, jeune enseignante en poste dans l'école depuis trois ans : « Et on aura accès à internet aussi ? Et on pourra imprimer directement sur la photocopieuse ? ». Le directeur attend quelques secondes avant de répondre, arbore un sourire : « Oui et oui, c'est prévu ; c'est pour cela qu'un technicien passera. Il s'occupera de tout configurer, il ne vous restera qu'à indiquer votre mot de passe pour la photocopieuse quand il vous le demandera ». L'assistance semble partagée : certains sourient, ponctuent l'intervention d'un « Ah, c'est bien » ; d'autres restent de marbre. Toutefois, aucune réaction n'est négative. Quelques semaines après l'installation des machines, nous pouvons observer des pratiques excessivement divergentes selon les enseignants. Une majorité d'entre eux ont fait installer le PC sur leur bureau. Celui-ci est constamment allumé et ils y recourent de façon régulière. Hélène nous explique à quel point elle est satisfaite. « C'est super. Je peux

imprimer directement, depuis ma classe, les feuilles des élèves. Je n'étais pas demandeur mais, finalement, c'est super pratique ».

Dans d'autres classes, par contre, l'ordinateur est installé dans un coin du local. C'est le cas chez Nadine et Colette. La machine se trouve bien loin de leur bureau et ne semble pas beaucoup utilisée. Lorsque nous passons dans leur classe, nous ne l'avons jamais vu allumée. Sans montrer d'opposition à cette installation, leur non-usage est une façon de montrer sinon leur désapprobation, tout au moins leur désintérêt. Nous voyant regarder son ordinateur, Nadine nous confiera : « Ça ne me dérange pas qu'il ait mis un ordi dans ma classe ; mais je ne vois pas du tout à quoi ça me servirait ».

2. L'école « Maurice Carême », une équipe, des individualités

L'une des caractéristiques principales de l'école « Maurice Carême » est son équipe éducative, relativement stable, soudée et s'attribuant elle-même, l'étiquette de « chouette équipe où tout le monde s'entend bien ». S'il est vrai que l'image que renvoie globalement l'équipe en est assez proche, le quotidien n'est pas aussi idyllique, ni empreint de « bons sentiments ». Des affinités existent entre certains membres du personnel, des rapprochements s'opèrent tandis qu'une distanciation est à l'œuvre à d'autres niveaux. Ces interactions ne sont pas anodines ; elles traduisent divers enjeux sur lesquels nous allons nous pencher.

2.1. Le cœur de l'équipe

L'équipe éducative de l'école varie au fil des années scolaires, parfois même au sein de l'une d'elles. Si un « noyau central », composé de membres du personnel nommé dans leur fonction, est stable ; l'école accueille, à chaque rentrée, de nouveaux membres. Ce fut notre cas, en septembre 2011, rejoint par d'autres les années suivantes. Ainsi, en 2012, une institutrice arrive dans l'équipe, étant réaffectée à l'école « Maurice Carême » suite à une diminution du nombre d'élèves dans son établissement d'origine. D'autres enseignants font leur apparition, chacun à temps partiel, engagés pour des tâches de remédiation ou pour suppléer au temps partiel d'un titulaire de classe.

L'équipe de base, celle que nous pourrions qualifier de « noyau central » est composée de neuf enseignants et du directeur. Elle est majoritairement féminine (sept femmes) et se compose d'un personnel aux tranches d'âges et à l'ancienneté éclectique. Le tableau ci-après permet de rendre compte de la composition de cette équipe¹³⁴. L'équipe éducative présente la caractéristique de se composer d'enseignants n'ayant pas connu d'autres établissements au cours de leur carrière, à l'exception de Jérôme ayant exercé dans un autre

¹³⁴ Dans le tableau, l'âge et l'ancienneté ont été calculés au 01/01/2014

établissement, comme instituteur pendant près d'une quinzaine d'années, dans une ville voisine. Le fait est assez rare pour le souligner. En effet, il est fréquent, pour de jeunes enseignants, de côtoyer de nombreux établissements, à l'occasion de contrats de remplacement, avant de se stabiliser dans une école.

Prénom	Age	Ancienneté	Classe / Fonction
Catherine	30 ans	8 ans	Titulaire de 1e année
Vincent	41 ans	20 ans	Titulaire de 2e année
Nadine	42 ans	21 ans	Titulaire de 3e année
Colette	51 ans	30 ans	Titulaire de 4e année (mi-temps)
Juliette	25 ans	4 ans	Titulaire de 4e année (mi-temps)
Hélène	35 ans	15 ans	Titulaire de 5e année
Stéphane	43 ans	21 ans	Titulaire de 6e année
Sylvie	43 ans	20 ans	Maître de seconde langue
Christelle	29 ans	7 ans	Maître d'éducation physique
Jérôme	41 ans	19 ans	Directeur

Tableau 8 : Données relatives à l'équipe éducative de l'école "Maurice Carême"

La répartition actuelle des enseignants entre les différentes classes n'est pas le fruit du hasard, bien que la marge d'action de la direction soit relativement limitée (Dupriez, 2004)¹³⁵. Elle émane d'une réflexion et d'une stratégie dont le directeur ne se cache pas au cours de l'une de nos rencontres.

Tu comprends, je ne peux pas mettre n'importe qui dans n'importe quelle classe. Avec le principe des cycles, ça n'irait pas de mettre certaines personnes au sein du même cycle. Ça ne collerait pas. Nadine, elle est bien avec Colette, ça se passe bien et elles sont amies. Depuis le temps que Stéphane est en 6^e, je ne peux pas le changer. Il aime ça et, puis, il a de bons résultats au CEB. Quant à Catherine, elle a fait la passerelle¹³⁶ ; elle est donc mieux chez les petits. Au final, je ne peux pas changer grand-chose et, finalement, ça se passe plutôt bien ainsi, alors pourquoi changer ? (Jérôme, extrait du journal de terrain, 22 août 2012)

La répartition des enseignants selon les cycles traduit des pratiques et des postures pédagogiques très différentes. Catherine et Vincent, au sein du cycle 2, ont une approche

¹³⁵ Elle est contrainte par des éléments structurels (nombre d'enseignants, locaux disponibles) tout en devant répondre à une pression de plus en plus forte des parents, dans un contexte de quasi-marché scolaire. (Dupriez, 2004)

¹³⁶ Ce terme désigne le fait de pouvoir effectuer une année complémentaire, au terme de la formation initiale afin d'enseigner dans un autre niveau. Une institutrice maternelle peut ainsi compléter sa formation pour enseigner en primaire, ce qui est le cas de Catherine.

très similaire des méthodologies utilisées. Les enseignants n'hésitent pas à intervertir leurs rôles entre leurs classes, à mener des projets communs, à collaborer au quotidien. En certains aspects, leurs pratiques pourraient être qualifiées d'innovantes, tout au moins de « modernes ». Nadine et Colette travaillent, toutes deux, sur un modèle centré sur les savoirs, avec une programmation clairement établie depuis plusieurs années. Nous pourrions qualifier leur approche de plutôt « traditionnelle ». Sans rejeter d'autres approches pédagogiques, elles les envisagent d'un regard circonspect ; parfois inquiet, parfois dubitatif. Gérer la classe et « faire apprendre » sont, pour elles, le cœur du métier. Le reste n'est à leurs yeux que des artifices éphémères qui se déclinent au fil du temps et des politiques éducatives. Enfin, Hélène et Stéphane, au cycle 4, ont une approche plutôt pragmatique dans leur posture pédagogique. Oscillant entre une méthodologie traditionnelle et une volonté d'innovation, leurs pratiques diffèrent selon le groupe d'élèves, leurs affinités personnelles avec une discipline ou encore sur les opportunités qui se présentent.

2.2. Une équipe et des individualités

Au sein de l'équipe, le rapport aux TIC et à internet est très différent d'un cycle à l'autre. Du rejet à l'objet d'enseignement, en passant par son intégration au quotidien, les usages diffèrent selon les rapports individuels et les utilisations personnelles des instituteurs. Ceux-ci divergent pour des raisons personnelles, spécifiques selon les individualités, les contextes et les enjeux. Au sein de l'école, des profils distincts se dessinent et laissent entrevoir des réalités et des rapports aux TIC bien différents.

2.2.1. Nadine, la résistance militante

Nadine est en fonction, dans l'école, depuis une vingtaine d'années. En charge de la 3^e année primaire, elle est aussi déléguée syndicale. Notre premier contact avec l'enseignante, lors de la réunion de pré-rentrée que nous avons relatée, nous en donna l'image d'une enseignante fondamentalement opposée à l'informatique et à un usage professionnel d'internet. Pourtant, au fil du temps, nous avons appris à découvrir une autre facette de l'enseignante, celle du domaine privé, bien différente de sa posture professionnelle.

Lors de notre première année d'immersion, nous n'intervenons pas dans la classe de Nadine. Nos contacts étaient donc épisodiques, se limitant aux conversations dans la salle des profs et dans les couloirs. Vers la fin de l'année scolaire, elle vint à notre rencontre pour solliciter notre aide.

Nadine : Dis, Max, toi qui es un expert en informatique, tu pourrais me donner un coup de main ?

MD : Expert, c'est vite dit. Mais, dis-moi toujours ?

Nadine : J'ai acheté un nouvel ordi portable et pas moyen de le connecter à l'imprimante en Wi-Fi. Pour internet, je n'ai eu aucun problème mais, l'imprimante, je n'arrive pas. Je ne comprends pas. Tu ne pourrais pas passer chez moi pour regarder à l'occasion.

Ce fut l'étonnement qui nous saisit. Nadine, l'enseignante opposée aux TIC et à internet, avait acheté un « nouveau » portable¹³⁷ et semblait disposer de bien plus de compétences dans le domaine que ce qu'elle laissait sous-entendre au quotidien. Une telle opportunité de mieux comprendre ses usages et son rapport à la technologie ne pouvait nous échapper. Nous avons donc donné suite à sa demande.

Lors de la configuration de son imprimante, Nadine se montra loquace sur sa pratique de l'informatique, sur son usage d'internet. Elle nous expliqua la nécessité de pouvoir disposer du web pour consulter les mails envoyés par le syndicat, pour imprimer les documents du même domaine estimant que « lire à l'écran était trop difficile et peu pratique ». Dans notre souci d'une démarche compréhensive, nous ne nous sommes pas permis d'investiguer davantage le sujet, ni de le rapprocher de son opposition à consulter les informations relatives à l'école. Nous craignons que nos requêtes ne soient perçues comme une intrusion, voire comme un jugement risquant de couper court aux échanges.

Au fil du temps, nous avons appris à mieux connaître Nadine. Quelques requêtes revinrent concernant son équipement informatique, demandes auxquelles nous avons essayé de toujours répondre positivement. Partager le quotidien de l'école nous a permis d'appréhender aussi différemment les choses. L'opposition de Nadine ne se manifestait pas uniquement au sujet d'internet. De nombreux sujets portaient à discussion, voire à l'opposition. Du temps et de la fréquence des surveillances à l'organisation du spectacle de l'école, en passant par les « portes ouvertes », beaucoup d'éléments semblaient agacer l'enseignante, généraient son opposition ou son refus. Ainsi, lorsqu'il s'agissait d'organiser une danse pour la fête scolaire, cette tâche était, systématiquement, déléguée au professeur d'éducation physique.

Intervenant dans sa classe lors de notre deuxième année d'immersion, la proximité professionnelle permit d'instaurer davantage de confiance. Certains moments de l'année furent ainsi plus propices aux discussions et aux échanges. A plusieurs reprises, Nadine nous confia son « ras-le-bol », le fait « de ne plus reconnaître son métier », regrettant le manque d'intérêt des élèves et de leurs parents, l'absence de reconnaissance. A ce sentiment de « malaise »¹³⁸, elle opposait une volonté à toute épreuve de « maintenir le cap », comme elle le disait elle-même. Derrière ses paroles, il faut comprendre une volonté inébranlable de continuer, sur la même voie, quelles que soient les contraintes et les prescriptions.

Sa résistance aux TIC et à l'usage d'internet dans le cadre professionnel est similaire, en de nombreux points, à son opposition à l'évaluation par compétences, au travail en cycle ou encore à la pédagogie de projet. Pour cette enseignante, « maintenir le cap » revient à reproduire les processus et les méthodes qui ont fait leur preuve. En outre, cette résistance au changement se voit corrélée avec sa fonction de déléguée syndicale. Fière de sa fonction, elle se fait un point d'honneur à lutter fermement contre toute augmentation des tâches des enseignants. Le discours officiel et la posture professionnelle sont donc le fruit de cette tension. Elle maintiendra, au fil du temps, son refus de consulter les mails envoyés par la direction alors même qu'un ordinateur sera installé dans sa classe. Ne pouvant refuser son

¹³⁷ Nous pouvons donc sous-entendre que ce n'était pas le premier.

¹³⁸ Nous mettons volontairement ce terme entre guillemets, tant il est connoté et sujet à discussion.

installation, elle prit le parti de le laisser en l'état, sans jamais l'allumer. A aucun moment, elle ne dévoilera, à l'école, disposer d'internet à son domicile. Lorsqu'elle avait une aide technique à nous demander, elle attendait que nous soyons seuls pour le faire. Lorsque nous avons quitté l'école en juin 2014, Jérôme, le directeur, nous disait regretter de ne pouvoir effectuer l'ensemble de ses communications par mail, rappelant que deux enseignantes n'avaient pas d'email.

2.2.2. Colette, la résignation angoissée

Le profil de Colette pourrait être celui de la technophobe tant cette enseignante entretient une appréhension face aux objets technologiques, en général, internet ne faisant pas exception. Colette envisage internet comme un espace obscur, inconnu, recélant mille et un dangers. Son rejet des TIC n'est pas idéologique, il est directement lié à la crainte de l'objet informatique.

Cette appréhension se traduit à différents niveaux. Ainsi, mandaté par le directeur pour photographier les enseignants afin de mettre en ligne un portrait de chaque titulaire, nous nous voyons opposer un refus de la part de Colette. Elle nous exprime son point de vue, semble-t-il, partagé par Nadine.

Colette: Je n'ai pas trop envie que ma tête soit sur internet. Avec tout ce qu'on entend, on ne sait jamais...

MD : Que veux-tu dire ?

Colette: Ben, je ne sais pas trop mais je n'aime pas. Tous ces gens qui vont sur Facebook, qui mettent des photos d'eux ; moi, je ne comprends pas.

MD : Rassure-toi. Ici, il s'agit simplement de ton visage, histoire d'illustrer le site, de t'identifier comme titulaire de la classe.

Colette: Mouais, je ne sais pas. De toute façon, je n'ai pas le choix, je suppose. Alors vas-y !

Colette accepte finalement d'être photographiée mais à la seule condition de pouvoir choisir la photo qui sera diffusée. Elle nous demandera ainsi de prendre plusieurs photos, nous faisant recommencer à maintes reprises, s'estimant trop sévère sur certaines, « pas assez bien » sur d'autres, ponctuant ses refus par : « Ah, non, pas celle-là. Dis, tu as vu ma tête ?! ».

Cet épisode montre bien que le rapport aux TIC, et plus spécifiquement à internet, est bien plus complexe qu'un simple refus, conditionné à une résistance au changement. Pour cette enseignante, internet est assimilé à un espace méconnu, voire dangereux. Soucieuse de s'en préserver, elle ne conçoit pas que celui-ci puisse franchir les portes de leur classe.

Notre perception est confirmée en décembre 2013, lors de la soirée de Noël organisée entre les enseignants. A cette occasion, chacun tire au sort le nom d'un collègue à qui il devra offrir un cadeau. Intégré dans le dispositif, nous y participons. Lors de la remise des cadeaux, chacun doit deviner qui lui a offert un présent. Sur notre cadeau est apposée une petite languette de papier où il est inscrit « Ta collègue qui aurait bien besoin de cours particuliers

pour l'informatique ». Remerciant l'enseignante, nous l'interrogeons sur la raison de cette phrase. Sa réponse traduit son embarras et son inquiétude :

Colette : Tu sais que Jérôme souhaite qu'il y ait un TBI dans chaque degré. Vincent en a un, Stéphane aussi, le suivant arrivera donc au degré moyen.

MD : Oui, c'est logique. Mais il n'est pas encore décidé qu'il arrivera chez toi, non ?

Colette : Non, c'est pas décidé mais tu sais bien que l'autre enseignante, c'est Nadine. Jamais, elle n'acceptera d'avoir ça dans sa classe. Du coup, je n'aurai pas le choix.

MD : Je suis sûr que tu vas t'en sortir, ne t'inquiète pas.

Colette : J'en suis pas si sûre, pas du tout. C'est pour ça que je t'ai écrit ce petit mot ; j'espère bien que tu me donneras un coup de main parce que moi, tous ces trucs-là... »

Comme le montre ce bref échange, Colette ne rejette pas l'informatique en bloc. Simplement, à ses yeux, cette technologie fait partie d'un « autre monde » qui lui est totalement étranger et avec lequel elle n'entretient aucune affinité. Néanmoins, elle se projette et, à plusieurs reprises, nous interpellera pour savoir si nous serons « à ses côtés quand le moment viendra ». Au cours des deux années scolaires, plusieurs offres de formation sont parvenues à l'école, certaines en lien avec le TBI, d'autres sur un usage plus général de l'informatique. Nous avons saisi ces occasions pour aborder la question avec l'institutrice. Sans nous formuler un refus catégorique, elle trouva, à chaque reprise, des échappatoires, justifiant son impossibilité d'y assister. Paradoxalement, elle s'enquerrait, en même temps, de la pérennité de notre présence dans les années à venir « au cas où on lui imposerait d'utiliser tout cela ».

Le cas de Colette n'est pas isolé, ni spécifique au monde de l'enseignement. Il touche plusieurs pans de la population. L'âge est une variable dans le phénomène bien qu'elle ne soit pas la seule. La méconnaissance de l'outil informatique, alliée à des représentations tronquées, induit une représentation déformée du numérique. Compliqué, susceptible de « planter » et donc de « faire perdre tout le travail accompli », l'ordinateur prend l'image d'une machine capricieuse qu'il faut dompter et dont le « dressage » nécessite des compétences accrues. Par effet de ricochet, internet est considéré comme un espace de dangers bien plus que comme un lieu de ressources et d'échanges. L'effet est amplifié encore chez Colette par le domaine familial. Mère de jeunes adultes, étudiants en enseignement supérieur, ce sont eux qui interviennent dans toutes les tâches privées requérant une connexion à internet. Bien que désireuse d'apprendre, elle évoque que ses enfants « n'ont pas la patience de lui expliquer, qu'ils vont trop vite ». « Ils cliquent partout et je n'ai pas le temps de voir ce qu'ils font qu'ils ont déjà fini » nous confie-t-elle lors d'une discussion.

A l'angoisse que suscite l'outil vient se greffer la résignation. Colette répète, régulièrement, qu'elle sait bien « qu'un jour, elle devra s'y mettre ». Elle complète alors, souvent, ses propos en ajoutant « qu'avec un peu de chance, elle sera retraitée avant ». Il ne fait nul doute que si l'usage de l'informatique et d'internet devient prescriptif, Colette montrera de la bonne volonté. En attendant, elle tente de fuir le plus possible ce domaine. Elle reste la seule enseignante de l'école qui ne dispose pas d'une adresse email, qui n'utilise jamais internet.

2.2.3. Catherine, la volonté circonscrite

Catherine est en fonction, dans l'école, depuis moins d'une dizaine d'années. D'une formation initiale d'institutrice maternelle, elle a suivi une année complémentaire pour enseigner en primaire. Son diplôme obtenu, elle a intégré l'école « Maurice Carême » et n'a jamais quitté sa classe de première année primaire.

Innover et tester d'autres approches sont les maîtres-mots dans la posture pédagogique de Catherine. Fortement sensibilisée dans ses études aux troubles de l'apprentissage, elle veille à différencier les approches au sein de sa classe, à varier les méthodes et les outils. Ordinateurs et internet n'échappent pas à sa volonté de diversité même si cela lui occasionne diverses difficultés.

En décembre 2011, alors que nous prenions en charge les élèves de sa classe, Catherine nous interpelle pour un problème informatique. Elle nous explique avoir rédigé ses bulletins dans un traitement de texte et souhaite les imprimer à l'école. Pour ce faire, elle doit connecter son ordinateur personnel au réseau de l'établissement. Ignorant la démarche et les codes nécessaires, nous nous excusons de ne pouvoir l'aider. Elle sort alors de son classeur un document et nous le tend. « Stéphane m'a expliqué déjà l'an dernier ; j'ai bien tout noté mais cela ne marche pas ». Nous reprenons la démarche pas à pas, ensemble et connectons son ordinateur au réseau. Elle est ravie. Le lendemain, elle revient dépitée, expliquant qu'elle ne peut plus se connecter à internet depuis son domicile. Elle nous raconte que son époux a dû modifier les paramètres suite aux manipulations effectuées à l'école. Elle conclut la discussion en indiquant que « la prochaine fois, elle imprimera ses bulletins chez elle ».

Cet épisode serait anecdotique s'il n'était pas symptomatique des usages de l'informatique et d'internet chez Catherine. Familière de certaines utilisations, elle gère le quotidien sans trop de difficultés. Par contre, dès que se présente un problème, un changement dans l'interface ou les manipulations à effectuer, elle se retrouve désemparée, ne sachant que faire. Ainsi, devant transmettre des photos d'une sortie scolaire via internet, nous lui avons proposé de le faire par le biais du *cloud computing*. Afin de la guider dans la procédure, nous lui avons remis un document récapitulatif. La semaine suivante, n'ayant pas réceptionné les photos, nous allons la voir pour la questionner. Confuse, elle détourne quelque peu la conversation et finit par nous annoncer qu'elle a essayé plusieurs fois mais sans succès. Elle nous donne alors une clé USB sur laquelle elle a déposé les photos. Nous lui proposons de réaliser ensemble la procédure de mise en ligne, proposition qu'elle accepte. La technique ne semble pas lui poser de problème, elle déclare même « que ce n'est pas si difficile ». Pourtant, elle continuera de déposer les photos à mettre en ligne sur une clé USB qu'elle placera dans notre casier.

A la rentrée 2013, elle fut contrainte de devoir intégrer davantage les TIC dans ses enseignements. Accueillant une élève porteuse d'un handicap physique, celle-ci devait utiliser un ordinateur pour travailler en classe. Catherine était donc contrainte d'accepter cette « percée technologique » et d'adapter ses usages en fonction de cette situation particulière. L'élève présentait un trouble moteur qui lui rendait difficile la prise en main d'un crayon et donc complexifiait son apprentissage de l'écriture. L'ordinateur devait lui

permettre de contourner cette difficulté. Une imprimante individuelle avait été confiée à l'enseignante afin de pouvoir imprimer directement les travaux de l'élève.

Le premier trimestre de l'année scolaire fut donc propice aux rencontres avec Catherine. Avec l'appui d'un ergothérapeute prenant en charge l'élève, nous avons imaginé divers scénarios, numérisé et adapté le manuel scolaire dédié à la lecture et l'écriture, repensé l'organisation des apprentissages. Il était convenu d'en dresser un premier bilan à la fin du trimestre et de poursuivre, alors, le travail pour les mois suivants. En arrivant dans la classe, nous fûmes surpris de l'absence de l'imprimante et de l'ordinateur portable de l'élève. Catherine nous expliqua que, finalement, elle avait trouvé d'autres moyens, plus simples, moins contraignants. Au fil de la discussion, l'institutrice nous expliqua que « tout cela était trop compliqué à gérer ». Elle nous montra alors, fièrement, tous les documents « papier » qu'elle avait préparés pour son élève, les supports adaptés, les aménagements prévus. Afin d'investiguer davantage la question, nous l'avons interrogée sur le temps passé sur ces adaptations, glissant qu'il nous paraissait plus chronophage de travailler ainsi que par le biais de l'informatique. Sa réponse fut sans ambiguïté : « Pour toi, je m'en doute ; mais pour moi, ce n'est pas le cas. Je m'énervais tous les soirs sur l'ordi pour faire les documents, pour les adapter. Au moins, bricoler, je peux le faire devant la télé, le soir. C'est plus simple »¹³⁹.

Dans sa volonté d'innover, Catherine se heurte donc à un problème de maîtrise technique. Ce n'est pas le rapport à l'ordinateur ou à internet qui pose problème, c'est la difficile adaptation aux aléas de la technologie qui freine son élan. Face aux difficultés, l'institutrice préfère donc la sécurité du quotidien, l'assurance du connu, du maîtrisé. Développer des compétences dans ce domaine n'est pas sa priorité. Si elle évoque, à plusieurs reprises, les atouts que peuvent présenter les TIC dans sa classe, elle se réfugie derrière une routine éprouvée qui la sécurise. Pour autant, lorsqu'elle peut s'appuyer sur l'aide d'un tiers, elle accepte volontiers d'utiliser internet. La diffusion régulière des photos et des dessins de ses élèves, sur le site de l'école, en est un exemple.

2.2.4. Hélène et Juliette, l'approche pragmatique et intégrée

Les deux enseignantes que sont Hélène et Juliette se rejoignent en de nombreux points, tant sur leur approche pédagogique que dans leur rapport aux TIC et à internet. La première est titulaire de 5^e année ; la seconde travaille à mi-temps avec Nadine, au sein de la classe de 4^e. Leur rapport à internet, et à l'informatique en général, n'est que rarement questionné. Elles utilisent le traitement de texte pour préparer leurs feuilles de cours mais n'hésitent pas, quand le temps leur manque, à les rédiger de façon manuscrite. Le recours à internet, dans le cadre professionnel, s'envisage avec le même détachement. Elles ne sont pas réticentes à la réception d'information par email, pas plus qu'elles ne sont demandeuses de ce canal de

¹³⁹ Il est intéressant de noter l'attachement à une forme « traditionnelle » de cette tâche. Alors que l'évolution technologique permet une diminution des tâches manuelles d'exécution (Friedmann, 1956), Catherine préfère son « bricolage » avec des outils conventionnels. Nous verrons que d'autres, au contraire, saluent les avantages de l'informatique leur permettant « d'utiliser le PC, de copier-coller [pour que] le travail soit beau » [Questionnaire n°69]

communication. Toutefois, il serait erroné de considérer leur attitude comme un désintérêt ou un détachement par rapport à leur métier. Elles voient plutôt, dans l'internet, un outil parmi d'autres, qui ne révolutionne en rien leur quotidien, qui vient juste se juxtaposer aux éléments existants.

Dans les pratiques de la classe, Internet est perçu comme un atout dans la recherche documentaire avec les élèves, les TIC comme propices à mener des activités diversifiées. Ces enseignantes désirent que leurs élèves disposent de connaissances minimales en bureautique tout en développant leurs capacités à analyser la pertinence d'une information, à effectuer une recherche ciblée et à protéger l'identité numérique.

Au cours de la deuxième année d'immersion dans l'école, la direction nous a demandé d'intervenir dans la classe d'Hélène. Notre présence fut saisie comme une opportunité d'institutionnaliser ces pratiques. Elle nous demanda de gérer un « cours d'informatique ». Le contenu de nos interventions fut élaboré en concertation avec la titulaire : préparer une sortie scolaire en effectuant une recherche sur internet, produire des diaporamas en support à un travail de recherche, créer une adresse email et des avatars pour travailler l'identité numérique des élèves, ... Dans ce cadre, informatique et internet ne sont pas que de simples outils. Ils sont de véritables objets d'enseignement qu'il convient d'enseigner, de s'approprier en parallèle d'autres compétences disciplinaires. Si notre présence a pu influencer le mode d'organisation, elle n'a pas diamétralement changé l'optique dans laquelle ces enseignantes travaillaient précédemment.

Hélène et Juliette adoptent donc une attitude pragmatique face aux TIC. Elles y voient un outil intéressant, qui leur ouvre des portes sans pour autant considérer internet comme la panacée pas plus qu'elle ne l'envisage comme contraignant. L'ordinateur et la connexion à internet font partie de leur quotidien, aussi bien à titre privé que professionnel mais avec un usage circonscrit et ciblé. Si internet est un outil dans leur travail, il est aussi un « sas de décompression » quand elles ne sont pas face à leurs élèves. Ainsi, il n'est pas rare de les voir utiliser Facebook sur leur smartphone durant les récréations ou les « heures de fourche ». Cet usage se fait, généralement, dans un but ludique : Hélène joue à Candy Crush¹⁴⁰ tandis que Juliette surfe sur Facebook et envoie des SMS. Internet s'est, peu à peu, intégré dans leurs pratiques privées et professionnelles, comme un outil du quotidien, au même titre que le téléphone, la feuille de papier ou le manuel scolaire.

2.2.5. Vincent, l'insouciance technologique

Vincent est le second enseignant à avoir reçu un TBI dans sa classe. Installé quelques mois après celui de Stéphane, son intégration dans la classe s'est passée d'une façon presque naturelle. Bien plus que les aspects technologiques, c'est l'agencement du local qui préoccupait alors l'instituteur.

¹⁴⁰ Jeu vidéo à succès, décrit parfois comme « addictif » dans lequel le joueur doit faire exploser des bonbons colorés en associant des combinaisons d'au moins trois bonbons.

Vincent ne présente pas de compétences particulières en informatique. De son propre aveu, il « se débrouille comme il peut ». Toutefois, à l'inverse de sa collègue Catherine, Vincent ne présente aucune appréhension face à l'outil informatique.

Comme nous avons pu le relater, Stéphane disposait, initialement, dans sa classe d'ordinateurs provenant de récupération ou de dons et dont il s'est séparé, les machines « vieillissant mal ». Pour autant, son usage avec les élèves ne s'est pas totalement arrêté. A l'occasion de travail en sous-groupes, il emmène les enfants dans le local informatique. Il est un des rares enseignants à le faire et sa pratique suscite des remarques, souvent ironiques. « Ah, les élèves de M. Vincent sont encore aux ordi. On ne travaille pas beaucoup en 2^e année ». Le plus souvent, l'instituteur y répond par une boutade, voire en amplifie les propos, arguant que « non, non, on ne travaille JAMAIS en 2^e année »¹⁴¹. Le passage des ordinateurs de la classe à ceux de la Cyberclasse a légèrement modifié les pratiques de Vincent. Alors que sur les anciennes machines, il recourait essentiellement aux cd-roms, il propose maintenant d'effectuer des exercices en ligne.

Lorsque le TBI est arrivé dans sa classe, ses pratiques n'en ont pas été perturbées. Quelques jours après l'installation, il s'en servait sans évoquer de difficultés ou de regrets. Il nous dira que « finalement, ça ne change pas grand-chose ». Il se réjouit, toutefois, de pouvoir projeter directement des images issues d'internet, une vidéo publiée sur Youtube.

C'est quand même plus facile. J'ai tout sur mon pc ou sur une clé USB. Et, hop, en deux secondes, c'est au tableau. Fini de perdre du temps avec des affiches, des impressions à assembler, c'est quand même bien pratique.

Son rapport à l'outil est totalement inversé par rapport à Catherine. Alors que cette dernière y voit une cause de stress et un élément chronophage, Vincent y voit un atout, particulièrement un gain de temps. Cette différence de perception provient, en grande partie, de la différence de personnalité entre les deux enseignants. Alors que Catherine est plutôt perfectionniste, « aimant que tout soit bien réglé et organisé », Vincent est relativement insouciant sur les difficultés pouvant se présenter lors d'une activité d'enseignement. « Avec M. Vincent, c'est cool la vie » diront régulièrement ses collègues. Cette attitude se traduit bien au-delà de l'usage de l'informatique ou d'internet. Dans sa pratique quotidienne, il n'hésite pas à tester de nouvelles choses avec ses élèves, à se lancer dans un projet complexe pour lequel les incertitudes sont nombreuses. Il nous confiera, un jour, que ce qui compte à ses yeux, c'est « ce que font les enfants ; le produit final, on s'en fiche du moment qu'ils l'ont fait eux-mêmes ».

¹⁴¹ Ce mécanisme de défense n'est pas très différent de l'idée de « faire sans l'afficher » que Gelin, Rayou et Ria (2007) évoquent à l'égard des jeunes enseignants qui doivent apprendre à « naviguer dans le microcosme » que constitue le monde éducatif et particulièrement la salle des profs.

2.2.6. Stéphane, la technophilie à usage privé

Un objet sur le bureau de Stéphane attira directement notre attention, à la rentrée scolaire 2011-12 : un ordinateur. Sa présence avait de quoi surprendre ; aucune autre classe ne disposait d'un ordinateur. L'enseignant nous expliqua qu'il avait acquis, à titre personnel, cet ordinateur qu'il avait installé dans sa classe. Il continua en expliquant son usage quotidien : prise des présences des enfants, comptabilité liée aux repas et aux différentes sommes d'argent amenées par les enfants (étude, piscine, abonnement, ...), impression de ses documents de cours directement sur la photocopieuse de l'école, ...

Je l'ai acheté moi-même. Tu sais, c'est super pratique ; je suis connecté directement à la photocopieuse, j'ai tous mes documents sous la main et, quand j'en ai besoin, je peux me connecter à internet.

Comme nous l'avions indiqué, la classe de Stéphane est le lieu de rencontre des enseignants arrivant à l'école, l'ordinateur servant de radio, de journal ou de support visuel à un échange. Le phénomène s'amplifie, quelques années plus tard, lorsque le TBI fait son apparition. La petite lucarne de l'écran s'agrandit générant un attrait grandissant. A certaines occasions particulières, le TBI se fait « home cinéma » quand, après les cours, les enseignants souhaitent partager un moment convivial.

Stéphane possède un large champ de compétences au niveau informatique. Durant les trois années, nous avons souvent échangé sur le sujet, interpellé pour le conseiller sur l'achat d'un ordinateur portable pour son fils, pour la configuration de sa tablette ou encore pour la prise en main d'un nouveau système d'exploitation. A plusieurs reprises, le débat s'orienta sur l'équipement de l'école, son regret de ne pas disposer d'outils nomades, du Wi-Fi dans les classes.

L'enseignant pourrait, légitimement, se positionner en « personne-ressource » pour l'école, être le vecteur d'un usage plus fréquent de l'informatique et d'internet dans l'établissement. Pourtant, il n'en est rien. Au fil du temps, nous avons remarqué que nous étions le seul interlocuteur avec lequel il s'entretenait des questions liées aux TIC. Pourtant très loquace avec ses collègues, il n'abordait jamais ce sujet avec eux.

Les usages de Stéphane se cantonnent au domaine privé, tout au moins à un usage individuel. Bien que connecté en permanence, son usage du mail pour la communication est toujours unilatéral : il consulte ses messages électroniques, prend connaissance des informations mais ne répond jamais par ce canal. Nous avons tenté l'expérience à plusieurs reprises avec le même résultat : la réponse était toujours formulée oralement, lors de notre passage suivant à l'école. En investiguant davantage, nous avons constaté que cette pratique était identique avec les autres membres de l'équipe éducative.

Lors de l'installation du TBI dans sa classe, Stéphane se forma aux logiciels lui permettant d'exploiter ce nouvel outil. Rapidement, il prit en main un logiciel spécifique et l'utilisa constamment dans ses enseignements, basculant d'un exercice à une page web, menant en direct une recherche sur internet avec ses élèves.

S'il est indéniable que Stéphane dispose de larges compétences dans le domaine, il est, par ailleurs, intéressant de souligner le caractère solitaire de sa pratique. Le partage de ses expériences, de ses usages, le transfert de compétences ou d'outils exploités n'est pas dans ses préoccupations. Il ne nous a pas été possible d'en saisir les raisons profondes. Il ne nous semble pas que cela puisse s'expliquer par une logique individualiste, l'enseignant se montrant prompt à partager d'autres ressources avec ses collègues. Cette limitation ne semble s'appliquer qu'aux seuls aspects technologiques.

2.2.7. Jérôme, l'utopisme technologique

Depuis l'arrivée de Jérôme à la direction de l'école, l'établissement scolaire a pris un virage technologique. Par une politique du « pas à pas » que nous avons déjà détaillée, le directeur a introduit, petit à petit, l'informatique et internet au sein des classes. Les TBI, les ordinateurs individuels pour chaque enseignant ne sont que quelques exemples de sa politique d'intégration des TIC.

Régulièrement, au cours de notre immersion, il nous sollicita pour un avis, un conseil sur une acquisition future d'un ordinateur, d'un TBI ou encore de tablettes numériques. Ainsi, en octobre 2013, il formula le projet de s'équiper d'une tablette, lui permettant de rester connecté via la technologie 3G d'une implantation à l'autre. Dubitatif sur cette plus-value, les implantations n'étant distantes que de quelques centaines de mètres, il argumenta, indiquant que cela lui permettrait ainsi de communiquer le nombre de repas à la firme chargée des livraisons, de relever ses mails en permanence, ...

Participant à un groupe de travail pour l'élaboration des épreuves externes certificatives, Jérôme nous sollicita pour des aspects techniques. Il lui fallait retravailler une vidéo pour en extraire une partie de quelques minutes. Il fallait, en outre, que celle-ci soit accessible par toutes les écoles, l'extrait en question intervenant comme support lors de l'évaluation externe.

J'ai parlé aux autres de la Dropbox que tu avais installée pour l'école. Je leur ai dit qu'on y mettrait la vidéo, que c'était super facile et qu'ainsi, tout le monde pourrait y accéder.

L'enthousiasme de Jérôme n'est pas feint. Il nous avait déjà dit, à plusieurs occasions, à quel point le *cloud computing* lui facilitait la tâche, particulièrement dans l'envoi des photos à mettre en ligne sur le site. Cet usage, dans le cadre des épreuves externes, nous semblait délicat, voire dangereux. Que ferait une école si la connexion internet était défectueuse ce jour-là ? Ou, pire, si l'école ne disposait pas d'internet ? Nos craintes ne semblaient pas toucher le directeur, qui nous répondit que ses collègues « n'auront qu'à gérer tout ça, qu'ils le feront sans problème ».

Jérôme fait preuve d'un optimisme sans borne sur l'usage des TIC, auprès de son équipe éducative. Pourtant fervent défenseur de la concertation pour les orientations pédagogiques de l'école et les questions d'organisation, l'informatique échappe à ces temps d'échanges et de débats. La décision d'installer les TBI était unilatérale, prise de façon arbitraire par

Jérôme, tout comme l'installation des ordinateurs dans chaque classe qu'il considère comme « un cadeau pour les enseignants ».

Le directeur formule ainsi de grandes attentes pour un avenir proche : envoyer l'ensemble des communications par voie électronique, équiper toutes les classes de TBI, renforcer l'usage du site web de l'école et y adjoindre, éventuellement, une plate-forme d'apprentissage en ligne. La « frilosité » de certains enseignants ne l'effraye pas, estimant que « ça passera, qu'elles finiront bien par s'y mettre et accepter », arguant qu'à « notre époque, il n'y a pas le choix ». Paradoxalement, Jérôme ne met en place aucune politique de formation à l'usage des TIC et se refuse même à le faire. Evoquant ce sujet à la fin de l'année scolaire 2013-14, il balaya l'idée, estimant que « utiliser un TBI, c'est pas si compliqué. Si Stéphane et Vincent ont su le faire, les autres le feront aussi ».

L'optimisme de Jérôme se confond parfois avec l'utopisme d'une appropriation aisée et d'un usage en classe par les enseignants. Selon lui, ce qu'il manque en classe, ce sont les outils. De son point de vue, l'outil amène la pratique, de façon naturelle, presque consubstantielle. Pourtant, nombre d'enquêtes (et la nôtre n'y fait pas exception) montrent que si l'introduction de l'outil est nécessaire, elle ne constitue pas une variable suffisante pour transformer les usages. Jérôme ne s'en inquiète pas, estimant que « cela viendra avec le temps, qu'ils finiront bien par s'y mettre ».

3. Une équipe, des approches distinctes

Au sein de l'école « Maurice Carême », nous voyons donc se dessiner des profils très distincts dans les rapports à l'informatique et à internet, des pratiques divergentes au sein de la classe, des usages différents de l'un ou l'autre outil. Si notre analyse s'attache aux usages d'internet, elle débouche indubitablement vers une analyse du travail global des enseignants, des rapports différents au métier et à ses missions, des visions distinctes des priorités à accorder à l'une ou l'autre prescription.

3.1. Du travail « cellulaire » à la « classe ouverte »

Chez la plupart des enseignants de cette école, le quotidien s'inscrit dans le cadre habituel que l'on attribue au travail enseignant : un travail « cellulaire », circonscrit par les murs de classe, protégé des regards extérieurs. Si les concertations sont menées au sein des cycles, elles n'engendrent pas de profonds changements dans l'organisation. Chacun distille ses enseignements dans son local, avec « ses » élèves s'intéressant, finalement, assez peu à ce qui se passe au-delà de la cloison qui le sépare de son collègue.

Catherine et Vincent font exception. Leurs classes sont organisées en différentes zones, chacune dédiée à un usage spécifique : coin bibliothèque, espace pour « l'animal de

classe »¹⁴², coin « prière », ... La différenciation des apprentissages est au cœur de la pratique pédagogique des enseignants de ce cycle. Plusieurs périodes de la semaine sont ainsi consacrées à un travail en « groupes de niveau ». Les élèves sont répartis en différents groupes selon leur niveau de compétences dans la discipline travaillée¹⁴³. Aidés par l'un ou l'autre enseignant supplémentaire, Catherine et Vincent travaillent alors autour d'activités liées à la lecture ou aux apprentissages mathématiques. Dans ce cadre, l'informatique est alors envisagée comme un outil parmi d'autres. Des exercices, qu'ils soient en ligne ou sur CD, sont proposés à certains élèves tandis que d'autres travaillent dans un manuel ou sur une feuille, participent à une manipulation.



Figure 10: Classe de 1e année - Mme Catherine

Leur travail quotidien n'adopte donc plus une forme aussi isolée que celle que l'on connaît habituellement dans l'enseignement. Les élèves sont « échangés » entre les titulaires, les instituteurs s'approprient le local du collègue, son matériel et coordonnent leurs pratiques. Cette ouverture se traduit par l'usage qu'ils font d'internet : ils sont, de loin, ceux qui demandent le plus de publications sur le site. A chaque sortie scolaire, à chaque évènement

¹⁴² Le terme est volontairement générique, l'espérance de vie et le maintien des animaux ainsi amenés en classe étant des plus fluctuants. Phasmes, hamsters, cochons d'Inde, gerbilles et autres rongeurs se sont succédé, sans discontinuer, dans ces deux classes.

¹⁴³ Cette forme de travail est une des réponses des enseignants à l'injonction d'intégrer dans leurs pratiques la pédagogie différenciée. (Kahn, 2009)

marquant, les photos arrivent par dizaines pour être mises en ligne. Quand cela s'avère possible, certains dessins d'enfants sont scannés pour être diffusés sur le site ; dans d'autres cas, les œuvres des élèves sont photographiées. Internet permet de « faire sortir » les images de classe. Le site web de l'école devient ainsi la vitrine des activités organisées, la lucarne par laquelle les parents peuvent observer ce qui se passe dans l'école.



Figure 11 : Classe de 2e année - M. Vincent

A l'opposé, Nadine et Colette refusent, en bloc, l'idée de diffuser des images du travail en classe ou de sorties scolaires. Sur le site de l'école, il est bien difficile de trouver quelques photos illustrant les activités de ces classes. Bien que sollicitées régulièrement pour proposer des photos, les deux enseignantes contournent la requête à chaque fois. De l'absence de l'appareil photo aux piles « malencontreusement » déchargées, du simple oubli au refus plus catégorique, les justifications se multiplient en réponse aux requêtes de la direction.

3.2. Des usages privés aux usages professionnels

Comme nous avons pu le voir dans ce chapitre, les usages d'internet peuvent être très diversifiés dans la population enseignante. Le rapport entretenu avec la technologie, au sens large, est un facteur influençant indéniablement l'utilisation d'internet. L'absence

d'ordinateur, dans le cadre privé, la méconnaissance de l'outil, voire son appréhension, vont indéniablement restreindre les usages. Toutefois, cette configuration semble relativement peu fréquente, une grande partie des enseignants rencontrés disposant, à leur domicile, d'un ordinateur et d'une connexion à internet.

Nous pouvons établir un parallèle assez intéressant entre les usages privés d'internet et ceux dans le cadre professionnel. Pour illustrer nos propos, nous avons dressé un tableau des enseignants en indiquant s'ils possédaient un compte Facebook, s'ils publiaient des éléments sur le site de l'école et s'ils recouraient, au moins ponctuellement, aux TIC dans leurs pratiques de classe. Nous avons fait précéder ces items d'un niveau global de maîtrise de l'outil informatique. Cette donnée est relativement subjective et ne se veut aucunement discriminatoire. Elle a été établie sur base de nos observations mais aussi sur le sentiment de maîtrise que les enseignants nous exprimaient face à cet outil.

Prénom	Maîtrise de l'outil informatique	Possède un compte Facebook	Diffuse sur le site de l'école	Recourt aux TIC en classe
Catherine	Moyenne	Oui	Oui	Oui
Vincent	Bonne	Oui	Oui	Oui
Nadine	Moyenne	Non	Non	Non
Colette	Très faible	Non	Non	Non
Juliette	Moyenne	Oui	Non	Oui
Hélène	Moyenne	Oui	Oui	Oui
Stéphane	Très Bonne	Non	Oui	Oui
Jérôme	Bonne	Oui	Oui	---

Tableau 9 : Usages et compétences informatiques des enseignants de l'école "Maurice Carême"

Les non-usages de Nadine et Colette reflètent des réalités complexes, bien différentes. Alors qu'internet et l'informatique génèrent un effet anxiogène chez Colette, c'est un « non-usage de façade » qui caractérise les pratiques de Nadine. La posture militante de cette dernière l'amène à gérer un double discours. Officiellement, elle s'oppose aux TIC et à internet alors que, dans sa pratique personnelle, elle y voit de nombreux atouts. Pour autant, accepter ce changement revient, pour elle, à renier sa fonction symbolique de militante, s'opposant à un enrichissement des tâches enseignantes. L'angoisse de Colette n'est pas à minimiser, ni à prendre à la légère. Redoutant l'inévitable arrivée du TBI dans sa classe, l'éventuelle prescription d'utiliser internet dans le cadre professionnel, elle assombrit le tableau, chaque jour un peu plus, déformant sa représentation des TIC au point de s'imaginer incapable d'y arriver. Sa volonté de « s'y mettre », de se former vacille parfois, dépassée par l'effet anxiogène que lui procure cet éventuel changement.

Pour Catherine, Vincent, Juliette, Hélène et Jérôme, l'usage personnel de Facebook doit certainement influencer leur perception quant à la diffusion d'informations via le site web de l'école. Présents à titre personnel sur le web, ils ne semblent pas s'opposer à l'idée de transposer cette pratique au sein du cadre professionnel. En outre, on notera qu'ils disposent d'une maîtrise suffisante de l'outil informatique pour l'utiliser tant à titre privé que professionnel. Cet élément nous semble déterminant. Avant de pouvoir imaginer l'intégration d'internet au sein des pratiques de la classe, il est nécessaire de pouvoir en mesurer les avantages et les inconvénients, de disposer d'une compétence minimale de l'outil informatique avant de se lancer dans une manipulation avec les élèves.

Enfin, nous noterons que Stéphane, bien que disposant d'une très bonne maîtrise de l'outil et l'utilisant beaucoup à titre privé, ne corrèle pas l'intensité de ses usages privés à ceux professionnels. L'informatique et internet constituent, de son point de vue, des outils intéressants, des objets d'enseignement mais dont l'usage reste relativement modéré à l'école, réservant sa technophilie à un usage dans la sphère privée.

3.3. Des individus, des perceptions et des usages différents

En conclusion à l'analyse de cette équipe éducative et de ses individualités, nous pouvons mettre en lumière certains éléments qui viennent éclairer notre objet de recherche, nous permettant d'en saisir encore davantage la complexité. Nous avons pu noter une certaine diversité dans les pratiques et les usages. L'utilisation d'internet au sein des activités de la classe semble peu développé, centré sur la réalisation d'exercices en ligne par les élèves. L'usage s'accroît, comme chez Stéphane et Vincent, lorsqu'un outil tel que le TBI est intégré dans la classe. Sans devenir omniprésent, internet est alors intégré dans les pratiques, utilisé comme un outil complémentaire à la recherche d'information.

La fonction de canal de communication que confère internet semble se développer. Il est un outil d'information entre la direction et l'équipe éducative. Il est intéressant de noter que, dans ce cadre, la perception de l'outil diffère d'un individu à l'autre, d'aucuns l'estimant intrusif, d'autres y étant relativement indifférents. En aucun cas, l'usage de l'email n'a soulevé l'enthousiasme chez les enseignants rencontrés. C'est davantage dans le chef du directeur que ses atouts nous ont été exprimés. Un second usage d'internet dans l'acte de communiquer réside dans le site internet de l'école. Vitrine des activités scolaires, le site de l'école « Maurice Carême », comme celui d'autres écoles, permet de diffuser des photos d'évènements, de sorties scolaires ou d'activités. La communication se veut essentiellement descendante, l'information étant communiquée par l'école à destination du public permettant rarement une interaction ou un retour des parents par ce canal.

Les usages d'internet dans le cadre professionnel sont diversifiés au sein de la communauté enseignante. Certains font du « non-usage », ou d'un usage volontairement limité et circonscrit, un outil de protestation, de « résistance passive » face à leur direction, au système éducatif. Pour beaucoup, internet revêt l'image d'une immense bibliothèque où images, documents et ressources sont « à portée de clic ». Si les critères de sélection au sein de ce « réservoir » semblent disparates, une variable commune semble se dégager :

l'importance de l'esthétisme. Il nous faudra donc investiguer davantage ce concept afin d'en vérifier la possible généralité ou, au contraire, la spécificité à cet échantillon.

Nous nous devons également de souligner une disparité selon le genre. Les hommes semblent, généralement, plus familiers des usages d'internet et de l'informatique que leurs collègues féminines. La distinction n'est pas tant à analyser dans un niveau de maîtrise que dans un rapport général à la technologie. Vincent, Jérôme et Stéphane envisagent le numérique de façon globalement positive alors que les femmes de l'école le perçoivent soit avec indifférence, soit avec appréhension. Ainsi, l'attitude réservée de Catherine est une réponse au stress et à l'angoisse que génère l'outil informatique, attitude qui, somme toute, est assez proche de celle de Colette. Sans rejeter l'usage d'internet, Hélène et Juliette y voient un outil parmi d'autres, sympathique au demeurant mais ni révolutionnaire, ni incontournable. La question du genre est certainement sensible mais elle ne peut être occultée. Ainsi, on la voit apparaître dans d'autres enquêtes¹⁴⁴ où elle dénote des comportements différents, les hommes semblant davantage utiliser les TIC au sein de la classe.

Enfin, nous soulignerons la dichotomie qui existe entre la perception, parfois utopiste, de Jérôme et la pratique au sein des classes de son établissement. Les usages d'internet restent relativement faibles et l'engouement pour les TIC et leur application en classe ne fait pas l'unanimité. Sans s'intéresser aux causes profondes, ni aux usages existants, le directeur applique une politique d'équipement, somme toute très similaire à celle qui se fait, à un niveau macro, par le Ministère de l'Enseignement. Mais cette démarche est-elle suffisante pour exacerber les usages, pour changer les pratiques ?

Si ces portraits et le cadre micro dans lequel ils ont été établis sont insuffisants pour dresser une typologie des enseignants selon leurs usages de l'internet, ils nous permettent de faire émerger certaines variables intéressantes. Ainsi, on retrouve des similarités entre Catherine et Colette, principalement sur le fait qu'internet et l'informatique leur procurent davantage de stress et de complications que de réels atouts. La relative maîtrise dont disposent Stéphane et Vincent les éloigne de cette perception, leur faisant parfois s'interroger sur l'appréhension de leurs collègues face à un outil qui ne leur paraît pas présenter de complexité infranchissable.

Sur base de ces éléments, il semble donc nécessaire de pouvoir élargir notre champ d'analyse, de prendre de la hauteur en portant un regard plus large sur cette population. L'enquête par questionnaire que nous avons menée nous permettra d'adopter cette posture, de poser une analyse macro de notre objet de recherche

¹⁴⁴ Comme celle de l'AWT, par exemple, où dans son « Baromètre TIC 2013 » nous pouvons relever que les personnes « ressource TIC » sont plus souvent des hommes (61%), que les hommes qui sont des utilisateurs plus réguliers (13%) et occasionnels (36%) que les femmes, (respectivement 6% et 25%) et que les niveaux d'usages TICE sont systématiquement plus élevés chez les professeurs masculins (moyenne de 3,0) que pour leurs collègues féminines (moyenne 2,2) et ce aussi bien dans la classe qu'en dehors.

Chapitre 7 : Enquête sur les usages d'internet chez les enseignants du primaire

Notre enquête par questionnaire a été réalisée en respectant certains principes méthodologiques que nous avons détaillés précédemment. L'analyse des résultats se doit donc de tenir compte des modes de passation pour lesquels nous avons optés : une version « papier » et une autre « en ligne ». En outre, nous avons pu récolter, grâce à notre méthode, certains renseignements périphériques à l'enquête tels que les réactions suscitées ou l'appartenance à un même établissement. Enfin, si le questionnaire s'inscrit dans une approche quantitative, nous n'hésiterons pas à étayer nos analyses statistiques par une approche davantage qualitative, grâce, notamment, aux commentaires librement rédigés par les répondants.

Nous commencerons notre analyse de l'enquête par questionnaire par nous interroger sur la représentativité de notre échantillon, en le comparant aux données produites par le Ministère de l'Enseignement en particulier avec les « indicateurs de l'enseignement », publication annuelle apportant une « photographie » du secteur de l'enseignement et de sa population.

Nous poursuivrons notre analyse en nous attachant d'abord à l'examen des usages généraux d'internet, élargissant notre prospection aux usages de la population, en comparant ceux des enseignants à la société. Nous nous centrerons, ensuite, sur les usages spécifiques d'internet à ce métier, nous intéressant aux usages professionnels de l'internet par les enseignants du primaire.

Sur base de ces analyses, en croisant nos données avec le cadre théorique que nous avons développé précédemment, nous tenterons de dégager les tendances caractérisant les usages d'internet par les instituteurs, d'en saisir les freins, de mieux appréhender les causes du non-usage ou d'un usage limité.

1. Analyse globale de la population répondante

Le questionnaire, quel que soit son mode de passation, nous a permis d'interroger plus de 220 personnes. Toutefois, certains questionnaires remis se sont avérés largement incomplets, ne nous permettant pas de les intégrer dans notre analyse. Notre population finale compte donc 205 participants.

Différents éléments viendront guider notre analyse. Nous découvrirons notre population sous l'angle du genre, de l'âge, du type de diplôme en leur possession, de leur ancienneté dans l'enseignement, du niveau dans lequel enseignent ces instituteurs, le réseau dans lequel ils officient et, enfin, selon le type d'école dans lequel ils travaillent. Nous permettant de mieux cerner notre échantillon, cette étape se veut aussi indispensable pour nous assurer de la représentativité de notre échantillon et donc de la pertinence scientifique de nos analyses et de nos conclusions.

1.1. Selon le genre

La répartition selon le genre donne une très large majorité aux femmes, celles-ci représentant 82,44% des répondants. Cette configuration rejoint les analyses menées par le Ministère de l'Enseignement qui montrent que « le personnel enseignant se caractérise par une prédominance de femmes chez les jeunes et une présence masculine plus importante parmi le personnel plus âgé »¹⁴⁵. Cette répartition est d'autant plus marquée dans l'enseignement fondamental depuis de nombreuses années, bien qu'on constate actuellement que « l'enseignement poursuit sa féminisation au niveau secondaire ».

En 2010-2011, l'enseignement primaire est féminisé à 80,5 %. Dès lors, notre taux de 82,44% est en totale concordance avec les indicateurs généraux de l'enseignement. En poussant plus loin nos investigations, nous pouvons noter, tout comme dans les analyses ministérielles, que la proportion d'hommes s'élève quelque peu selon l'âge. Toutefois, cette variation reste excessivement faible et ne peut, dès lors, devenir une variable sur laquelle nous pouvons nous appuyer dans notre analyse. Notons que cette répartition selon le genre n'est pas une spécificité de notre terrain de recherche ; en 2009, en Europe, le taux de féminisation dans l'enseignement fondamental était de 84%¹⁴⁶.

Bien que n'ayant pas d'impact direct sur nos résultats, nous noterons une particularité de notre échantillon sur la question du temps de travail. Alors qu'en moyenne, tous secteurs confondus, « 7,8% des salariés masculins travaillent à temps partiel contre 43,0% des femmes »¹⁴⁷, notre enquête montre une tendance inverse. En effet, 31% des hommes

¹⁴⁵ Les indicateurs de l'enseignement 2012, AGERS, Service général du Pilotage du Système éducatif en ligne <http://www.enseignement.be/index.php?page=26723>

¹⁴⁶ Source Eurostat

¹⁴⁷ SPF Économie – Direction générale Statistique et Information économique, Profil socio-économique des femmes à l'occasion de la journée internationale de la femme du 8 mars, Mars 2008, en ligne : http://statbel.fgov.be/fr/binaries/pr116_fr_tcm326-32236.pdf

déclarent travailler à temps partiel dans un établissement contre 19% de femmes. Cette divergence avec les données globales de la population s'explique, avant tout, par le taux élevé de féminisation de l'enseignement. En outre, comme nous l'aborderons ci-après, la proportion d'hommes a tendance à s'élever quelque peu avec l'âge. Quand on sait que le choix d'un travail à temps partiel peut être corrélé avec l'ancienneté dans la fonction, nous pouvons sous-entendre que cette particularité s'explique par le contexte particulier du secteur de l'enseignement.

1.2. Selon l'âge

L'analyse de notre enquête montre une légère prédominance de la tranche d'âge 25-34 ans. Si les moins de 25 ans représentent une si faible proportion, cela s'explique par divers facteurs. Tout d'abord, il faut prendre en compte l'âge moyen de fin des études pédagogiques préparant au diplôme d'instituteur. Si un parcours linéaire permet d'obtenir ce diplôme à 21 ans, les parcours scolaires divergent fortement ; certains étudiants ayant connu un ou plusieurs redoublements¹⁴⁸, d'autres s'étant réorientés vers une section pédagogique après avoir essayé des études dans un domaine différent. Dès lors, l'âge moyen de diplomation, même s'il peut fortement différer d'un établissement à l'autre, est davantage compris entre 22 et 23 ans. Par ailleurs, il faut également prendre en compte le système de recrutement des enseignants en Belgique. S'approchant du modèle anglo-saxon, l'engagement du personnel enseignant, a fortiori pour les jeunes diplômés, est laissé au libre choix des pouvoirs organisateurs. Un système de priorité existe, générant ainsi un classement dans l'ordre d'engagement, mais il ne s'applique qu'au terme de minimum deux ans d'exercice du métier. Dès lors, on peut considérer que les moins de 25 ans sont majoritairement recrutés sur des contrats intérimaires, en remplacement d'un enseignant malade ou bénéficiant d'un « congé spécial ». Nous pouvons donc avancer l'hypothèse que ceux-ci n'étaient peut-être pas en fonction lors de la passation du questionnaire. En outre, certains n'ont peut-être pas été sollicités, ou ne se sont pas sentis concernés, eu égard à la période parfois très courte de durée de leur contrat de travail¹⁴⁹. Notre hypothèse est également étayée par une étude menée par l'UCL qui indique que « seuls 42 % des enseignants débutants sont engagés pour la première fois en septembre et que 31 % le sont après le 1^{er} janvier »¹⁵⁰.

¹⁴⁸ Indicateurs 2012 : « Dans l'enseignement en haute école de type court, le taux de réussite des étudiants de 1^{re} génération en 2009-2010 est de 32,3 % pour les hommes et de 45,0 % pour les femmes. L'âge a un effet important sur la réussite. Les étudiants entrant « à l'heure » (18 ans et moins) réussissent mieux que les étudiants entrant « en retard » (19 ans et plus). Globalement, dans le type court en 2009-2010, le taux de réussite des étudiants « à l'heure » est de 52,7 % tandis que celui des étudiants « en retard » est de 32,1 % . »

¹⁴⁹ En effet, dans l'enseignement fondamental, le contrat peut être conclu pour une durée de 2 semaines, voire de 5 jours dans le cas d'une école en D+

¹⁵⁰ Delvaux Bernard, Desmarez Pierre, Dupriez Vincent, Lothaire Sandrine et Veinstein Matthieu, Les enseignants débutants en Belgique francophone : trajectoires, conditions d'emploi et positions sur le marché du travail, Les cahiers de recherche du GIRSEF, n°92, Avril 2013

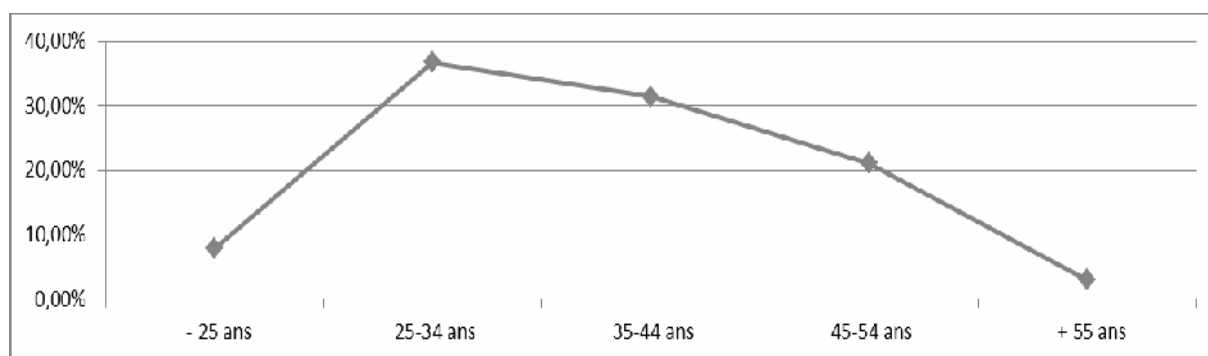


Figure 12 : Répartition de notre échantillon selon l'âge

Nous ne disposons pas de données factuelles nous permettant d'expliquer la légère prédominance dans la tranche d'âge 25-34 ans. Toutefois, nous pouvons émettre deux hypothèses qui, vraisemblablement, peuvent expliquer ce phénomène. Tout d'abord, la thématique même de notre enquête a pu susciter davantage d'engouement dans cette génération que dans les suivantes. Sans parler de *digital natives* ou de « génération Y »¹⁵¹, cette tranche d'âge désigne une population certainement plus réceptive aux usages du numérique et de l'internet que les autres. Notre seconde hypothèse s'appuie davantage sur le mode de passation. Comme nous l'avons expliqué précédemment, nous avons opté pour une approche granularisée dans laquelle une personne « relais », par bassin géographique et/ou par établissement, jouait le rôle de médiateur entre le chercheur et les répondants. Or, il s'avère que la moyenne d'âge de ces personnes relais était située entre 30 et 35 ans. Il est donc probable que la personne-relais a pu avoir davantage d'impact sur une population ayant un âge moyen similaire à la sienne.

La diminution de l'effectif à partir de 55 ans s'explique, assez naturellement, par le départ à la retraite ou l'utilisation des dispositifs de DPPR (Disponibilité pour convenances personnelles Précédant la Pension de Retraite) Il faut, en effet, noter que « la plupart des enseignants optent pour le départ précédant la pension de retraite entre 55 et 60 ans, de façon sensiblement plus prononcée chez les femmes et donc au niveau fondamental »¹⁵². Si administrativement, ceux-ci sont toujours considérés comme faisant partie du personnel, ils n'ont pu être sollicités lors de l'enquête, ne prestant plus d'activité au sein de l'école.

Enfin, nous pouvons noter, bien que cela ne soit pas réellement significatif, de légères corrélations entre l'âge et la quotité de charge de travail. Ainsi, la tranche d'âge 25-34 ans montre une légère prédominance sur des contrats à temps plein, alors que les temps partiels augmentent proportionnellement avec l'âge. Cette variable ne présente pas d'impact significatif dans notre étude. Par ailleurs, elle est une réalité socio-économique transcendant les différents secteurs d'activité.

¹⁵¹ Dont, par ailleurs, il est difficile de dresser un portrait standardisé et pour lesquels les chercheurs ne sont pas d'accord entre eux.

¹⁵² Indicateurs de l'enseignement, AGERS, 2012

1.3. Selon le diplôme

A plus de 88%, les répondants sont détenteurs d'un diplôme d'instituteur primaire. Cette large majorité peut sembler évidente dans un contexte où notre étude s'intéresse à l'enseignement primaire. Toutefois, ce taux élevé ne doit pas occulter la disparité présente dans les diplômes détenus par les enseignants du primaire. Certains enseignants du primaire sont détenteurs du titre d'Agrégé de l'Enseignement Secondaire Inférieur (AESI), diplôme destinant, normalement, à l'enseignement secondaire. Toutefois, il s'agit également du curriculum scolaire permettant d'enseigner les langues étrangères et l'éducation physique dans l'enseignement fondamental. L'analyse croisée entre la fonction et le diplôme prouve cette corrélation, la formule du Khi2 montrant une relation significative entre la détention d'un titre d'AESI et les fonctions d'enseignant de néerlandais, d'éducation physique et des cours philosophiques (religion ou morale).

Par ailleurs, pour faire face à la pénurie de main d'œuvre dont souffre le secteur, la Communauté française a mis en place, depuis longtemps, un système de dérogations permettant d'enseigner même si la personne n'est pas détentrice du titre requis¹⁵³. Une direction d'école peut, par exemple, en cas de pénurie avérée, engager un instituteur préscolaire pour enseigner au niveau primaire, ou encore recourir à un AESI pour certaines fonctions. Notons, et ce n'est pas anodin, que, dans notre enquête, le personnel ne disposant pas du titre d'instituteur n'est jamais titulaire de classe. Leur charge de cours se déroule soit sur plusieurs classes, intervenant alors comme un « soutien » au titulaire, soit dans un champ délimité tel que les langues étrangères ou l'éducation physique.

1.4. Selon l'ancienneté du public-cible

L'ancienneté de notre population présente un faisceau très large. Avec une médiane comprise entre 14 et 15 ans d'ancienneté, une moyenne de 15.13 et un écart-type 9.8, nous avons une majorité de répondants se situant avec une ancienneté comprise entre 5 et 25 ans. Cette situation peut s'expliquer par deux facteurs déterminants. Tout d'abord, par le système de recrutement que nous avons évoqué précédemment. Ensuite, par le taux d'abandon de la fonction dans les cinq premières années. En effet, pour les instituteurs primaires, les taux de sortie durant la première et les cinq premières années sont respectivement de 4.5 % et de 13.9 %. Mais si nous élargissons notre analyse au taux de sortie dans l'enseignement fondamental dans les cinq premières années, et ce quel que soit le diplôme, nous atteignons 24%. Cette « déperdition » peut donc expliquer le taux relativement faible de répondants à notre enquête dans la catégorie « moins de 5 ans d'ancienneté ».

¹⁵³ Voir à ce propos, le chapitre relatif à l'organisation du système scolaire en Communauté française.

1.5. Selon le niveau enseigné

Notre population se répartit de manière assez uniforme entre les trois cycles de l'enseignement primaire.

Cycle	effectifs	%/Total
Cycle 2 (1 ^e et 2 ^e années)	47	28.31%
Cycle 3 (3 ^e et 4 ^e années)	47	28.31%
Cycle 4 (5 ^e et 6 ^e années)	46	27.71%
Tous	26	15.66%
Total	166	100.00%

Tableau 10 : Répartition de notre échantillon en fonction des cycles¹⁵⁴

Ainsi, comme nous pouvons le constater, le taux varie très faiblement entre les cycles ; les variations pouvant être expliquées par une ventilation de la population scolaire différant légèrement d'une année à l'autre. Notons que les 15% de répondants déclarant enseigner dans plusieurs cycles englobent toutes les personnes détentrices d'un AESI. Cela s'explique assez naturellement par la nécessité d'intervenir dans plusieurs classes pour obtenir une charge complète.

Le niveau d'enseignement peut sembler curieusement corrélé avec la quotité de travail. Ainsi, on note que dans c'est dans le cycle 4 que les temps partiels sont les moins nombreux (87% y travaillant à temps plein) tandis que le cycle 3 atteint 23% de temps partiels. Si notre enquête par questionnaire ne nous permet pas d'expliquer cette variation, notre approche qualitative du terrain nous a permis d'avancer deux hypothèses vraisemblables, parfois même consubstantielles. Au niveau des acteurs, le cycle 4 est considéré comme moins éprouvant sur le plan physique et moral par une part importante des instituteurs. La majorité d'entre eux désignent, par ailleurs, ces élèves de « grands ». Si les enseignants s'accordent pour estimer que le temps pour les corrections y est supérieur, ils se rejoignent également pour désigner leurs élèves comme « plus autonomes ». D'un autre côté, le cycle 3 est souvent perçu comme une période transitoire, à l'impact moins important sur le parcours scolaire des élèves. Ainsi, lors de notre immersion, nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec Jérôme, le directeur, sur ce sujet, lors de la rentrée scolaire de septembre 2012.

« Ce n'est pas évident de répartir les enseignants dans les classes. Il faut prendre en compte leurs envies, leurs capacités d'adaptation, les routines de l'école, les attentes des parents. Maintenant, une chose est sûre : je veux des enseignants à temps plein en 1^e année. C'est important pour les élèves. C'est l'apprentissage de la lecture. Même chose en 6^e, avec le CEB en fin d'année, pas question d'y mettre quelqu'un à temps partiel ».

¹⁵⁴ Efficacité entropique : 98.1%. On remarquera qu'une partie importante de la population n'a pas répondu à cette question, le nombre de réponses à cette question atteignant 166.

On se rend donc très vite à l'évidence : l'instituteur choisissant le temps partiel se voit exclu d'une partie du cycle 2 tout comme du cycle 4. Les propos de cette direction rejoignent ceux d'autres chefs d'établissement mais aussi d'une part importante du personnel enseignant. Une règle tacite se crée ainsi : « A l'entrée en primaire, tout comme à sa sortie, il faut un enseignant engagé à tous niveaux : aussi bien dans ses activités d'enseignement que dans sa charge de travail ».

Cycle	Temps Plein	Temps Part.	S/LIGNE:
Cycle 2	83%	17%	100%
Cycle 3	77%	23%	100%
Cycle 4	87%	13%	100%
Tous	58%	42%	100%
S/COLONNE:	78%	22%	100%

Tableau 11 : Corrélation entre quotité de travail et niveau d'enseignement (cycle)

1.6. Selon le réseau d'enseignement

Notre enquête montre une large prédominance de l'enseignement libre par rapport aux autres réseaux d'enseignement.

Réseau d'enseignement	effectifs	%/Total
Officiel - Communauté française	9	4.39%
Officiel - Communal	58	28.29%
Officiel - Provincial	1	0.49%
Libre	136	66.34%
FELSI	1	0.49%
Total	205	100.00%

Tableau 12 : Répartition de notre échantillon en fonction des réseaux d'enseignement

Pour l'enseignement libre, nous pouvons, par ailleurs, avancer qu'il s'agit de l'enseignement confessionnel catholique. Le taux de l'enseignement officiel est principalement représenté par l'enseignement communal. Cette disparité s'explique, tout d'abord, pour des raisons historiques : l'enseignement primaire a toujours été l'affaire du clergé et des communes. Les statistiques générales confirment cette disparité selon les réseaux : « Dans l'enseignement fondamental ordinaire, l'enseignement officiel subventionné scolarise plus de la moitié des élèves et, au niveau du primaire, il scolarise 49,2 % des élèves »¹⁵⁵.

¹⁵⁵ Indicateurs de l'enseignement, AGERS, 2008

Ecoles primaires du réseau	%/Total
Officiel Communauté française	8,5 %
Officiel Subventionné (Communal + Provincial)	49,2 %
Libre	42,3 %
Total	100%

Tableau 13 : Répartition des élèves du fondamental selon les réseaux d'enseignement

Toutefois, il convient de noter que les disparités s'accroissent selon la zone géographique. Pour exemple, la région géographique, qui compte une part importante de répondants à notre enquête, voit son enseignement primaire réparti comme suit :

Ecoles primaires organisées par :	effectifs	%/Total
Officiel - Communauté française	2	9,52%
Officiel - Communal	6	28,57%
Officiel - Provincial	0	0%
Libre	13	61,90%
FELSI	0	0,00%
Total	21	100%

Tableau 14 : Répartition des élèves du fondamental selon les réseaux d'enseignement pour la région de Mouscron

Avec un enseignement libre deux fois plus présent que l'enseignement officiel subventionné, notre taux de répondants issu de ce réseau se trouve naturellement augmenté. Notre échantillon n'étant donc pas totalement représentatif de la population globale du personnel enseignant, nous veillerons dans nos analyses à tenir compte de ce biais. Comme nous aurons l'occasion de le souligner plus tard, l'appartenance à un réseau d'enseignement peut influencer notablement la consultation de l'un ou l'autre site internet, par exemple.

1.7. Selon le type d'écoles

Nous avons tenté, lors de la passation du questionnaire, d'être le plus représentatif au niveau du type d'écoles dans lequel nous sondions le personnel. Toutefois, les critères sont vastes et parfois imprécis pour catégoriser les établissements. Il n'existe pas de critères officiels pour différencier les « petites » des « grosses » écoles, pour reprendre ici les appellations couramment usitées dans le monde enseignant. La population accueillie aurait pu être une donnée factuelle sur laquelle nous aurions pu nous appuyer. Toutefois, notre crainte était de poser ainsi une question dont les enseignants ignoraient peut-être la réponse exacte. Nous avons donc opté pour une question proche qui nous permettait de classer les écoles : le nombre de classe. Si nous estimons qu'une « petite » école compte au maximum huit classes, nous pouvons avancer que 50% des répondants appartiennent à ce type d'établissement.

La répartition géographique corrélée à la taille de l'école ne fait pas apparaître de divergences importantes. Ainsi, on retrouve de « grosses » écoles dans les grands centres urbains tels que Bruxelles ou Charleroi mais aussi dans des villes plus modestes telles que Mouscron ou Tournai. Parallèlement, de « petites » écoles sont également représentées dans des communes importantes, à forte densité de population.

La répartition géographique des répondants n'est pas totalement représentative. La Wallonie picarde (sous-région de Belgique, située dans la partie ouest de la province de Hainaut) est surreprésentée dans notre enquête. Ayant fait le choix de la proximité dans la passation du questionnaire, nous avons donc un taux de réponse très élevé dans cette région. Toutefois, elle offre un panel relativement varié, que ce soit dans la dichotomie rural/urbain ou dans la taille des établissements. Cette sous-région se montre, par contre, peu représentative au niveau des écoles en « discrimination positive », celles-ci étant davantage représentées dans d'autres sous-régions et dans certains grands centres urbains. Notre enquête concerne donc un peu moins de 8% d'enseignants exerçant dans ce type d'établissements. En croisant nos données issues des questionnaires avec les informations recueillies par les personnes-relais, nous pouvons par ailleurs avancer que ce taux concerne majoritairement deux établissements, l'un en région mouscronnoise, le second dans la commune de Comines-Warneton, tous deux issus du réseau libre.

Néanmoins, nos analyses ne montrent aucune corrélation entre les usages d'internet par les enseignants et l'appartenance de leur école au dispositif « Discriminations positives ». Tout en restant conscient du biais qu'aurait pu engendrer cette sous-représentation, nous n'y reviendrons pas dans les analyses ultérieures.

1.8. Un échantillon hétérogène et représentatif

Si la population féminine semble largement surreprésentée dans notre enquête, le fait reflète la réalité du terrain et non une erreur dans notre échantillon. En effet, dans l'enseignement et plus encore au niveau du fondamental, le taux de personnel féminin est bien plus important que la part d'hommes.

Comme nous avons pu le montrer, une légère faiblesse semble se présenter dans notre échantillon au niveau de la représentativité au niveau de l'âge. Si le phénomène peut s'expliquer par la thématique et le mode de passation, la faible ampleur du phénomène ne devrait pas impacter significativement nos résultats. L'effet se reproduit, assez logiquement, sur l'ancienneté des répondants sans pour autant se montrer suffisant pour fausser nos résultats.

Assez logiquement, la grande majorité des répondants est en possession du titre d'instituteur primaire. Toutefois, le fait que 12% détiennent un diplôme différent conforte l'importance de désigner, dans notre étude, cette population sous l'appellation « enseignants du primaire » plutôt que sous le terme « instituteur ». Si nous nous permettons d'utiliser ce dernier dans notre écrit, c'est davantage dans une optique

syntaxique, pour éviter les redondances lexicales mais tout en gardant à l'esprit que le terme ainsi employé l'est dans un sens générique.

En outre, si certaines spécificités viennent émailler notre échantillon au niveau des réseaux d'enseignement et du type d'école, nous le devons principalement au rayonnement géographique de notre enquête et aux spécificités des bassins scolaires dans lesquels l'enquête a été majoritairement menée. Bien qu'ayant tenté d'élargir au maximum notre champ d'action, l'enquête a principalement concerné une sous-région délimitée. Celle-ci présentant un fort ancrage du réseau libre, ce dernier se retrouve quelque peu surreprésenté. A contrario, les écoles bénéficiant de l'encadrement différencié sont quelque peu sous-représentée par rapport au paysage global du secteur de l'enseignement. Toutefois, ces variables influent peu sur les usages d'internet, mis à part la prédominance de quelques sites internet dans leurs habitudes de consultation.

Enfin, nous soulignerons, au passage, une différence liée au mode de passation. Prédominant, le questionnaire « papier » nous a offert un atout dans la recherche que ne nous a pas donné sa version en ligne : les annotations et les ratures. Si, dans une perspective purement quantitative, ces variables pourraient être inopérantes ; dans notre regard croisé, elles deviennent des éléments d'analyse au même titre que les réponses. Elles nous permettent particulièrement de saisir des raisons du non-usage ou d'un usage limité d'internet. Cette particularité entre les modes de passation nous conforte dans l'idée que, face à l'objet de recherche qui nous occupe, la mixité entre les formats du questionnaire est une variable importante, dont il convient de s'assurer, au risque d'exclure ou de mécomprendre une partie de notre population.

2. De l'équipement aux usages

Avant de pouvoir nous intéresser aux usages d'internet par les enseignants du primaire, il convient de se poser la question de leur équipement. Si les évolutions technologiques ont permis d'accroître et de généraliser les connexions au web, un équipement minimal reste indispensable pour surfer sur la toile.

Nous commencerons donc par nous interroger sur les habitudes de la population belge, plus spécifiquement sur celle des citoyens de la région wallonne. Nous ciblerons, ensuite, notre vision en nous intéressant aux enseignants afin de cerner leurs pratiques et leurs habitudes personnelles dans l'usage d'internet, mêlant dès lors les domaines privés et professionnels.

2.1. Une évolution sensible dans la population

De nombreuses enquêtes sont menées pour évaluer les usages de l'internet dans la population. Qu'il s'agisse de mesurer l'accessibilité, la possession de matériel ou les usages, les données sont pléthores pour mener cette analyse. Compte tenu de notre terrain de recherche, nous nous centrerons sur la population belge francophone, résidant sur le

territoire de la Région wallonne. Bien que nos données concernent une population bien définie, il convient de préciser que les grandes tendances semblent être identiques dans d'autres pays francophones, particulièrement avec la France.

Le baromètre TIC, pour l'année 2013, édité par l'AWT nous confère des données particulièrement intéressantes. Au niveau de l'équipement, 78% des ménages wallons possèdent un ordinateur ; la plupart d'entre eux (77%) sont connectés à Internet. Ils sont 16% à posséder une tablette tactile. L'usage d'internet se répand de plus en plus. Ainsi, 79% des Wallons ont utilisé Internet dans l'année 2013¹⁵⁶. En nous centrant sur les internautes, nous pouvons relever, entre autres, que 86% lisent ou envoient des emails et que 50% d'entre eux publient des informations sur le Web.

Il est intéressant de souligner que la même enquête a interrogé les citoyens sur leur opinion quant à l'éducation aux TIC. Nous apprenons ainsi que 82% des Wallons estiment que les TIC doivent être maîtrisées à l'école primaire ou secondaire, que 95% sont favorables à une information des enfants par l'école sur les dangers du Web et la protection de leurs données personnelles et que 75% estiment que tous les apprentissages scolaires devraient s'appuyer sur les nouvelles technologies. Face à de tels taux, nous pouvons avancer que la population semble largement favorable à l'usage des TIC dans l'enseignement, tout en étant particulièrement sensible à la prévention qui pourrait être apportée. Le taux élevé (95%) laisse présager que les personnes développent aussi une certaine appréhension de l'internet, particulièrement des dangers inhérents à l'identité numérique et à la protection des données.

2.2. Spécificités de la population enseignante

Dans le champ de la population, les enseignants présentent certaines spécificités comme, par exemple, au niveau de l'équipement. Ainsi, comme l'indique l'enquête de l'AWT, 99% des enseignants possèdent au moins un ordinateur au domicile ; 83% d'entre eux disposant d'un ordinateur portable et 24% d'une tablette numérique. Leur usage quotidien d'Internet dépasse largement celui de la population puisque 93% l'utilise quotidiennement. Dès lors, on peut avancer que leur taux d'équipement et d'accès à internet est largement supérieur à celui de la population.

En outre, de par leur curriculum scolaire, certains ont reçu une formation spécifique aux TIC durant leur formation initiale (33%) voire aux TICE (26%). La population enseignante est donc, en partie, sensibilisée aux usages de l'internet. Néanmoins, ces chiffres doivent être contrebalancés par d'autres, mettant en lumière que 28% des enseignants sont aussi « peu ou pas formés » aux TIC et TICE et que 8% se disent clairement de très faibles utilisateurs des TIC, même à titre personnel.

¹⁵⁶ Ils étaient 76% en 2009.

2.3. La fracture numérique... dans l'équipement ou les usages ?

Le terme de « fracture numérique » revient sous diverses formes dans la littérature scientifique mais aussi (et surtout) dans les discours politiques et les médias. Tenter de « réduire cette fracture » a été un objectif des politiques liées à l'internet et ce, particulièrement, dans les années 2000. Nous pourrions citer, en nous gardant bien de toute exhaustivité, des projets tels que les formations PMTIC¹⁵⁷, la création des Espaces Publics Numériques (EPN), divers plans d'aide à l'équipement des ménages en Région wallonne.

Au point de vue de l'équipement et des possibilités de connexion à internet, il ne fait aucun doute que la fracture a été considérablement réduite en une dizaine d'années. Les politiques publiques ont certainement joué un rôle dans cette réduction mais les évolutions technologiques et leur démocratisation n'y sont pas non plus étrangères. Depuis les premiers modems 56k, les possibilités de connexion à internet se sont accrues de façon exponentielle. Il est, aujourd'hui, courant de pouvoir se connecter depuis un téléphone portable, par le biais de la 3G (voire de la 4G), de surfer via un *hotspot*, depuis sa télévision ou d'autres outils connectés. Bien évidemment, certains contextes socio-économiques, voire socio-éducatifs, limitent encore cette démocratisation de l'accès à internet mais force est de constater qu'ils se réduisent peu à peu.

La fracture numérique se situe davantage, aujourd'hui, dans les usages. Il ne suffit pas de disposer d'une connexion à internet pour savoir « surfer » en toute indépendance. Nous pourrions comparer cette situation à celle de la pratique du vélo : il ne suffit pas de disposer d'une bicyclette pour savoir s'en servir, de façon optimale, dans toutes les situations, de façon sécurisée et en étant capable de réparer les éventuelles avaries de l'appareil. Nombre d'études (Fluckiger, 2008 ; Fluckiger C., Bruillard E., 2008 ; Barrère, 2011) montrent à quel point la transposition des usages du cadre des loisirs dans le domaine éducatif ou professionnel est complexe, et parfois inopérante.

Les usages d'internet ne font pas exception à la règle. Les codes linguistiques diffèrent selon le canal, l'interlocuteur et la situation de communication. Les règles ne sont pas les mêmes sur les réseaux socionumériques que dans le cas d'une correspondance professionnelle. Dans une autre optique, nous pourrions aussi évoquer la dichotomie existant entre la capacité à chercher une information sur le net et de valider la dite information. La fracture numérique se situe, selon nous, davantage dans la capacité d'adaptation des usages que dans l'accessibilité aux outils. Cette distorsion mériterait, à elle seule, de nombreuses recherches, thématiques largement étudiées par ailleurs dans d'autres objets d'études.

¹⁵⁷ Les formations du Plan Mobilisateur des Technologies de l'Information et de la Communication (PMTIC) ont pour objectif de sensibiliser et d'initier le public, demandeur d'emploi, à Internet, au traitement de texte et au tableur.

2.4. Pratiques et habitudes personnelles chez les enseignants du primaire

L'enquête quantitative que nous avons menée nous permet de circonscrire les usages que les enseignants font d'internet. Notre analyse se construira en plusieurs étapes. Nous étudierons, d'abord, les habitudes de connexion pour analyser, ensuite, les usages d'internet. Nous aborderons ce volet en trois temps, celui d'une utilisation générale précédant ceux des usages courants et périphériques d'internet.

2.4.1. Habitudes de connexions

Majoritairement, les enseignants nous indiquent se connecter depuis leur domicile. La connexion à internet depuis l'école reste marginale ; les autres lieux, tels qu'une connexion dans un lieu public ou chez des amis, représentent une part infime.

Lieux habituels de connexion	Effectifs	%/Total
Domicile	190	95.00%
Ecole	7	3.50%
Amis	1	0.50%
Lieu public	1	0.50%
Autre	1	0.50%
Total	200	100.00%

Tableau 15 : Lieux habituels de connexion à internet chez les enseignants du primaire

Par ailleurs, les enseignants se connectent de façon régulière à internet ; $\frac{3}{4}$ d'entre eux le font quotidiennement, ce taux augmentant pour atteindre 95% avec au moins une connexion hebdomadaire. Notons, en outre, qu'il est probable que ces données soient, depuis, en augmentation. Depuis 2010, période à laquelle a été menée l'enquête, l'usage des smartphones et des tablettes s'est considérablement développé tout comme l'offre 3G.

Fréquence	Effectifs	%/Total	% cumulés
Quotidiennement	151	74.75%	74.75%
2-3 x/semaine	33	16.34%	91.09%
1 x/ semaine	9	4.46%	95.54%
2-3 x/mois	2	0.99%	96.53%
1 x /mois	3	1.49%	98.02%
Jamais	4	1.98%	100.00%
Total	202	100.00%	

Tableau 16 : Fréquence de connexion à internet chez les enseignants du primaire

Bien que l'écart ne soit pas très important, on note que les connexions à internet effectuées depuis l'école sont principalement l'œuvre des individus entre 45 et 54 ans¹⁵⁸.

Age / Lieu connexion	Domicile	Ecole	Amis	Lieu public	Autre	S/LIGNE
- 25 ans	100%					100%
25-34 ans	96%	1%	1%		1%	100%
35-44 ans	97%	2%		2%		100%
45-54 ans	87%	13%				100%
+ 55 ans	100%					100%
S/COLONNE:	95%	4%	1%	1%	1%	100%

Tableau 17 : Relation entre l'âge et le lieu de connexion

Par contre, aucune corrélation significative n'apparaît entre l'âge et la fréquence de connexion à internet¹⁵⁹.

Age / Fréquence de connexion	Quotid.	2-3 x/ sem	1 x/ sem	2-3 x/ mois	1 x/ mois	Jamais	S/LIGNE
- 25 ans	81%	19%					100%
25-34 ans	79%	14%	4%		1%	1%	100%
35-44 ans	72%	19%	5%	3%		2%	100%
45-54 ans	66%	17%	7%		5%	5%	100%
+ 55 ans	100%						100%
S/COLONNE:	75%	16%	4%	1%	1%	2%	100%

Tableau 18 : Relation entre l'âge et la fréquence de connexion

Pourtant, l'âge joue un rôle dans le rapport à internet. Ainsi, les plus jeunes envisagent difficilement de s'en passer, la tendance s'inversant totalement au fur et à mesure qu'on progresse dans les tranches d'âge¹⁶⁰.

Age / Pourriez-vous vous passer d'Internet ?	Non	Oui	S/LIGNE :
- 25 ans	94%	6%	100%
25-34 ans	82%	18%	100%
35-44 ans	68%	32%	100%
45-54 ans	59%	41%	100%
+ 55 ans	100%		100%
S/COLONNE:	74%	26%	100%

Tableau 19 : Influence de l'âge sur le rapport à internet

¹⁵⁸ $\chi^2 = 8.47$ pour 16 d.d.l. avec 7 correction(s) de Yates, non-significatif

¹⁵⁹ ρ (Spearman) = 0,105, non-significatif

¹⁶⁰ ρ (Spearman) = 0.204, significatif à .10

Cet effet peut naturellement s'expliquer par le fait que les plus « jeunes » ont toujours connu internet dans le cadre de leurs fonctions, à l'inverse de leurs aînés. Cette explication se trouve, en outre, confirmée par diverses annotations sur les questionnaires où, par exemple, les enseignants inscrivait : « Je suis jeune, j'ai toujours connu internet ».

2.4.2. Usages généraux de l'internet

Les usages que font les enseignants d'internet ne diffèrent pas grandement de ceux de la population globale. Ainsi, notre enquête nous permet de mettre en lumière que la recherche d'informations, qu'elle soit liée ou non à l'actualité, l'usage du mail et de la messagerie instantanée et les opérations bancaires sont les pratiques les plus courantes. En investiguant davantage et en croisant nos données, nous pouvons souligner quelques disparités. Ainsi, l'utilisation de la messagerie instantanée concerne davantage les moins de 25 ans (62%)¹⁶¹ et est une pratique davantage féminine¹⁶². On remarque un taux légèrement supérieur au niveau du genre pour les opérations ou consultations bancaires, nous indiquant que, proportionnellement, les hommes sont plus nombreux dans cette pratique.

Age / Messagerie instantanée (MSN, Skype)	Non	Oui	S/LIGNE :
- 25 ans	38%	62%	100%
25-34 ans	63%	37%	100%
35-44 ans	73%	27%	100%
45-54 ans	81%	19%	100%
+ 55 ans	100%		100%
S/COLONNE:	69%	31%	100%

Tableau 20 : Usage de la messagerie instantanée selon l'âge

Genre / Usage de la messagerie instantanée	Non	Oui	S/LIGNE :
Homme	89%	11%	100%
Femme	65%	35%	100%
S/COLONNE:	69%	31%	100%

Tableau 21 : Relation entre genre et utilisation de la messagerie instantanée

Une majorité de répondants disposent d'une adresse email (95%). Toutefois, ce taux élevé cache des réalités et des répartitions bien différentes. Ainsi, rappelons qu'à la même période, dans l'école « Maurice Carême », deux enseignantes sur les huit qui composent l'équipe à ce moment-là, ne disposent pas d'email¹⁶³. En outre, l'email utilisé est parfois une adresse commune à la famille, voire celle d'un enfant ou du conjoint. En outre, la possession

¹⁶¹ ρ (Spearman) = -0.254, s. à .05

¹⁶² $\chi^2 = 8.01$ pour 1 d.d.l., s. à .01

¹⁶³ Une n'en dispose pas, la seconde n'en dispose pas « officiellement ».

d'une boîte mail marque l'écart entre les générations¹⁶⁴. Ainsi les moins de 34 ans déclarent tous posséder une boîte mail, ce taux diminuant progressivement avec l'âge (avec une tendance inversée pour les + de 55 ans).

Age / Possession d'une adresse email	Non	Oui	S/LIGNE :
- 25 ans		100%	100%
25-34 ans		100%	100%
35-44 ans	6%	94%	100%
45-54 ans	14%	86%	100%
+ 55 ans	17%	83%	100%
S/COLONNE:	5%	95%	100%

Tableau 22 : Relation entre l'âge et la possession d'une adresse email

La proportion des usages entre le domaine privé et professionnel ne semble pas corrélée avec l'âge. Toutefois, on note une légère asymétrie concernant l'usage de l'email qui est davantage utilisé à titre privé chez les 35-44 ans et plus équilibré entre privé et professionnel chez les 45-54 ans¹⁶⁵.

Age / Usage du mail	+ profess.	+ perso	=pers/prof	S/LIGNE :
- 25 ans	25%	56%	19%	100%
25-34 ans	14%	70%	16%	100%
35-44 ans	7%	76%	17%	100%
45-54 ans	15%	44%	41%	100%
+ 55 ans	20%	60%	20%	100%
S/COLONNE:	13%	66%	21%	100%

Tableau 23 : Relation entre l'âge et l'usage du mail

La présence sur Facebook est relativement élevée, avec plus de six répondants sur dix. Nous pouvons, par ailleurs, estimer que ce taux ait pu croître, le réseau socionumérique ayant connu une forte croissance du nombre de ses utilisateurs. A l'inverse, tenir un blog, un site personnel ou utiliser Twitter sont des pratiques peu répandues dans notre population. Si leur possession ne semble pas corrélée avec l'âge, le fait de disposer d'un compte Facebook connaît des variations selon la tranche d'âge¹⁶⁶. Significativement, les enseignants entre 25 et 34 ans possèdent largement un compte Facebook, à l'inverse des « 45-54 ans » qui semblent majoritairement rejeter ce réseau socionumérique.

¹⁶⁴ ρ (Spearman) = -0.244, s. à .05

¹⁶⁵ $\chi^2 = 14.54$ pour 8 d.d.l. avec 6 corrections de Yates, s. à .10

¹⁶⁶ ρ (Spearman) = -0.332, s. à .01

Age / Possession d'un compte Facebook	Non	Oui	S/LIGNE :
- 25 ans	25%	75%	100%
25-34 ans	21%	79%	100%
35-44 ans	44%	56%	100%
45-54 ans	63%	37%	100%
+ 55 ans	67%	33%	100%
S/COLONNE:	39%	61%	100%

Tableau 24 : Relation entre l'âge et la possession d'un compte Facebook

2.4.3. Usages courants d'internet

Dans le tableau ci-dessus, nous avons isolé les cinq usages les plus importants d'internet par les enseignants interrogés, afin de les mettre en perspective avec les pratiques de la population.

Usages des différentes applications Internet	Population globale	Internautes	Enseignants
Consultation / Envoi de mails	67%	86%	84%
Recherche d'informations diverses	62%	79%	83%
Opérations ou consultations bancaires	52%	66%	68%
Messagerie instantanée (MSN, Skype, ...)	39%	49%	31%
Télécharger de la musique MP3, des vidéos	28%	35%	13%

Tableau 25 : Comparaison des principaux usages d'Internet entre la population et notre échantillon

Nous noterons, tout d'abord, l'extrême proximité des valeurs entre « internautes » et « enseignants ». Cette tendance confirme le taux élevé d'internautes au sein de la population enseignante. La consultation et l'envoi de mails est proche de la moyenne des internautes. Par contre, la recherche d'information, tout comme les opérations bancaires, semblent légèrement supérieures chez les enseignants, sans que cet écart ne soit, toutefois, réellement significatif. Si la pratique de la messagerie instantanée semble nettement moins répandue chez les enseignants que pour le reste des internautes, c'est surtout dans le téléchargement de musiques et de vidéos que l'écart se creuse : 13% chez les enseignants alors que le taux moyen chez les internautes est de 35%.

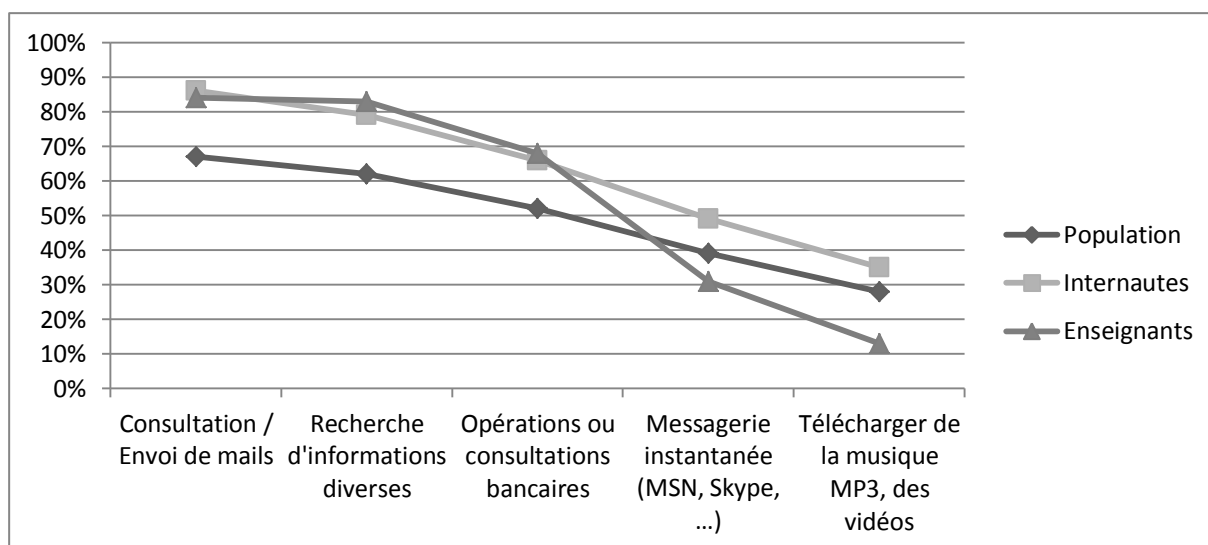


Figure 13: Comparaison des taux des principaux usages des principales applications Internet

Comment expliquer un tel écart entre ces résultats ? Bien que nous ne disposions pas de données précises sur ce point particulier, plusieurs pistes nous permettent de tenter de comprendre le phénomène. Tout d'abord, le téléchargement est une pratique nettement plus marquée chez les adolescents que chez les adultes. Notre population n'est donc pas la même que celle de l'enquête de l'AWT, nos tranches d'âges n'englobant pas les adolescents. La seconde hypothèse que nous pourrions émettre vient de la représentation souvent liée aux actes de téléchargement. Bien qu'il existe des possibilités légales, cette pratique est souvent associée à une perception de piratage, de fraude. Le métier d'enseignant, nous l'avons vu, est socialement et professionnellement marqué par l'image du sens moral, du respect des règles et de la loi. Il n'est donc pas impossible que, lors de l'enquête, certains enseignants n'aient pas reconnu cette pratique, l'ayant associée avec un acte incompatible avec leur statut. Notre immersion dans l'école « Maurice Carême » tendrait à confirmer cette hypothèse. En effet, le téléchargement était une pratique courante chez les enseignants qui utilisaient internet. Mais, si elle était acceptée, voire reconnue, dans un cadre informel ; elle était tue, voire occultée, dans un cadre officiel.

2.4.4. Usages périphériques d'internet

Les autres usages d'internet sont nettement plus faibles. Ainsi, moins d'un enseignant sur dix fait évoluer son blog ou son site personnel, écoute la radio en ligne ou consulte des vidéos. Le partage de fichiers avec d'autres internautes ne connaît pas davantage de succès (8%). La participation à un forum est relativement faible (5%), tout comme la discussion synchrone (*chat*) qui ne concerne que 2% de nos répondants.

Usages des différentes applications Internet	Proportion d'enseignants
Faire évoluer son site personnel, son blog	9%
Ecouter la radio en ligne	8%
Partager des fichiers avec d'autres internautes	8%
Consulter des vidéos	8%
Jeux en ligne ou en réseaux	8%
Participer à un forum	5%
Télécharger ou regarder des émissions de TV	5%
Recherche d'informations liées à l'actualité	4%
Regarder des bandes annonces de cinéma	4%
Echange de photos avec d'autres internautes	3%
Participer à un <i>Chat</i>	2%
Téléchargement de logiciels	1%
Télécharger des jeux	0%
Suivre un programme de formation	0%

Tableau 26 : Taux d'usages de différentes applications Internet par les enseignants du primaire

Il est intéressant de souligner que le suivi d'un programme de formation en ligne (e-learning) ne semble concerner aucun enseignant alors que le taux moyen chez les internautes varie entre 7 et 8% à la même époque. Cet écart peut s'expliquer par plusieurs facteurs. En Belgique francophone, l'offre de formation en ligne est relativement restreinte et concerne essentiellement les demandeurs d'emploi¹⁶⁷. L'accès aux formations e-learning concerne donc une population ciblée. En outre, si la modalité est utilisée dans les entreprises et à destination des salariés, le secteur de l'enseignement n'est pas concerné. Ce n'est qu'à partir de 2012 (soit un an après notre enquête) que commencera à se développer une offre de formation partiellement en ligne.

A la lueur de notre analyse, il semble donc qu'internet se soit installé dans les pratiques ordinaires, qu'il fasse partie du quotidien. Par ailleurs, près de $\frac{3}{4}$ des répondants estiment ne pouvoir s'en passer. Toutefois, il convient d'investiguer davantage ce point, en nous interrogeant si cet usage et ce besoin correspondent à des pratiques personnelles ou professionnelles.

¹⁶⁷ En tout cas, lors de notre enquête en 2011. Depuis, les choses ont évolué et, en 2013, par décret, le gouvernement a reconnu le e-learning comme une modalité possible pour l'enseignement de promotion sociale. Toutefois, ce n'est qu'en mai 2014 que les arrêtés d'application permettant de déployer cette modalité ont été approuvés.

3. Représentation et perception d'internet par les enseignants du primaire

Afin de saisir la perception qu'ont les enseignants du primaire face à internet, nous leur avons demandé de citer trois mots qui, selon eux, permettent de caractériser internet. Cette question était suivie, de deux autres, leur demandant de citer, successivement des avantages et des inconvénients.

Un premier élément d'analyse émerge au travers du taux de réponses à ces questions. Ainsi 188 répondants, sur les 205 questionnaires exploitables, citent au moins un mot-clé pour caractériser internet. Ce taux de réponse diminue progressivement passant à 181 répondants pour les avantages, chutant à 148 pour les limites. En outre, à cette dernière question, dix personnes ont indiqué « aucune » en réponse aux limites possibles d'internet. De plus, le nombre d'occurrences tend à diminuer lorsqu'on s'intéresse aux limites d'internet. Si le taux plus faible pour les deux questions liées aux avantages et aux limites peut s'expliquer par la forme plus ouverte des réponses attendues, la différence du nombre de réponses reçues entre celles-ci ne peut s'expliquer par le type de question utilisé. Cette analyse superficielle tendrait à montrer la prédominance d'une vision davantage positive. Pour vérifier cette hypothèse, il convient d'analyser en profondeur les résultats de cette partie de l'enquête.

Questions posées aux enquêtés	Nombre d'occurrences
Caractériser internet en 3 mots	554
Avantages d'internet	382
Limites d'internet	236

Tableau 27 : Taux de réponses sur les questions relatives à la perception d'internet par les enseignants du primaire

Nous nous permettrons de souligner que, dans un souci de traitement des réponses, certains termes, issus du même champ lexical ou sémantique, ont été rassemblés sous un seul et unique mot. Ainsi, par exemple, rapide-vite-vitesse et rapidité ont été englobés dans le seul terme de « rapidité ». En outre, pour les trois questions, nous avons adossé aux données chiffrées une illustration par « nuage de mots », forme visuelle propice à saisir l'importance d'un mot sur les autres¹⁶⁸.

3.1. Internet, un outil rapide et facile

Indéniablement, rapidité et facilité sont les maîtres-mots qui caractérisent internet pour les enseignants interrogés. Le terme « rapidité » tient le haut du classement étant proportionnellement cité à raison de 12% dans les mots proposés, « facilité » atteignant les

¹⁶⁸ Les données statistiques complètes, sous forme de tableau, ayant été intégrées dans les annexes.



Figure 15 : Représentation, sous forme de nuage de mots, des avantages d'internet selon les enseignants du primaire

Cette vision positive d'internet se confirme par les avantages cités. Rapidité, accessibilité et facilité reviennent en tête de liste, avec des proportions élevées, confirmant ainsi notre première analyse. Ainsi, pour 39% des enseignants, la rapidité constitue un atout majeur d'internet. Pour la plupart, cette rapidité concerne l'accès à l'information. D'aucuns complètent ainsi leur réponse indiquant « qu'il ne faut plus passer des heures à chercher dans des livres, des encyclopédies », d'autres qu'on « peut trouver tout sur tout en quelques clics ».

L'accessibilité est un avantage indéniable d'internet selon eux. Sous ce terme, plusieurs réalités se côtoient. Certains insistent sur l'accessibilité « partout grâce au Wi-Fi » ; d'autres, de manière plus conséquente, évoquent le fait de pouvoir le faire « depuis le domicile », de ne plus être « contraints de se déplacer dans une bibliothèque », d'avoir à composer « avec des horaires de bibliothèque », de « pouvoir travailler à n'importe quel moment, même la nuit ou le week-end ». L'accessibilité est donc fortement synonyme de flexibilité. C'est, en effet, pour la préparation de leurs cours que les enseignants du primaire semblent utiliser le plus internet. Cette tâche n'étant pas conditionnée temporellement, nous pouvons aisément avancer que la flexibilité offerte par internet semble un atout considérable pour eux.

3.2. Internet, une « mine d'or » à explorer avec prudence

Qu'ils évoquent une « mine d'or », une « immense bibliothèque » ou encore une « source infinie d'idées ou de connaissances », les enseignants apprécient de pouvoir accéder à des documents, des ressources, des pistes d'exploitation en quelques clics. Certains

3.3. Le temps et la communication, paradoxes d'internet

Un élément divise les enseignants, les amenant parfois à un discours paradoxal. Alors qu'internet est considéré comme un moyen de gagner du temps (3%), primé pour sa rapidité (19%), il est aussi associé à une perte de temps (3%), jugé chronophage (5%). Certains enseignants relèvent ce paradoxe dans leurs propres pratiques estimant que, selon la recherche menée, internet va constituer un atout alors que, dans d'autres cas, la masse d'informations leur fera perdre du temps. Une tension se crée donc, sur un modèle très proche de celui qui peut opposer parents et adolescents, entre un « zapping permanent » futile et chronophage et un sentiment de liberté et de richesses offert par l'internet (Barrère, 2011). Plusieurs raisons sont ainsi évoquées. Quelques enseignants parlent de la difficulté à saisir les « bons mots-clés » pour mener une recherche pertinente, d'autres estiment que cela incombe aux moteurs de recherche « aux règles obscures » ou aux critères défailants.

Mais plus que le temps consacré à une recherche, c'est sa conséquence qui semble les inquiéter. Ainsi, plusieurs questionnaires sont assortis de commentaires indiquant « qu'il ne faut pas y passer toutes ses soirées », qu'il faut « maintenir des contacts réels », « ne pas y passer tout son temps ». Sans préciser s'ils évoquent leur cas personnel ou s'il s'agit d'un conseil à l'égard de leur conjoint, de leurs enfants ou de leurs proches, une tendance émerge et traduit une certaine inquiétude : la déshumanisation. Au-delà du simple temps passé derrière l'écran, ce sont les rapports humains qui sont interrogés. Si certains apprécient le fait qu'internet permette de « garder le contact », d'entretenir la communication, ils sont tout autant, et parfois les mêmes, à estimer que la communication par un canal numérique ne peut être réduite à cette seule modalité. C'est donc un usage raisonné et parcimonieux que semblent attendre les enseignants face à cet outil.

3.4. Une perception positive mais prudente

Notre questionnaire met donc en lumière des éléments de compréhension et d'élucidation du rapport qu'entretiennent les enseignants avec internet. Nous noterons une certaine homogénéité sur la perception relativement positive qu'ils développent face au web. Outil rapide, accessible et efficace, internet apparaît pour beaucoup comme un atout pour accéder à l'information, à des ressources et des documents, voire à de nouvelles idées, des images pour illustrer leur cours¹⁶⁹.

Toutefois, ces mêmes enseignants ne sont pas dans une posture utopiste, dénuée de recul et de prudence. S'ils reconnaissent la plus-value que leur procure internet, ils n'en restent pas

¹⁶⁹ L'enquête menée par l'AWT auprès des enseignants montre une tendance similaire par rapport à internet. Les enseignants en ont une vision relativement positive, estimant qu'il s'agit d'une source essentielle d'informations (73%), d'un moyen pour communiquer rapidement (63%) ou encore d'une ressource pour l'éducation (61%). Bien que conscients que le web est un lieu de partage, ils ne sont que 14% à estimer que c'est le lieu pour partager leurs idées ou trouvailles.

moins conscients qu'un tri systématique est à effectuer, que leur expertise reste la meilleure arme pour s'assurer de la fiabilité du contenu ainsi obtenu.

Si la virtualisation et la numérisation des contenus leur permettent de travailler à toute heure, de réduire certains coûts, d'autres évoquent qu'internet « ne remplacera jamais un beau livre pour raconter une histoire aux enfants », qu'il ne « faut pas s'en contenter » et qu'il reste utile de croiser les sources pour obtenir l'information recherchée. L'absence de validation formelle des contenus et de modération officielle sur certains sites rendent donc leurs usages d'internet relativement complexes. Tout en recherchant l'information nécessaire, ils doivent donc veiller à leur propre protection de leurs données, à la sécurité des enfants sans pour autant réduire leurs usages au point de perdre la diversité et la richesse que la toile peut leur apporter.

Ce questionnement n'est pas neuf, ni spécifique à notre terrain. Comme le montrent Pouts-Lajus et Ricé-Magnier (1998), « l'instabilité des technologies », et en particulier d'internet, suscite la controverse dans le monde enseignant, voire la crainte que ces outils ne puissent aider à remplir les missions principales de l'école.

4. Usages spécifiques d'internet

L'équipement, la perception d'internet et les usages généraux vont indéniablement influencer sur les usages professionnels que feront les enseignants d'internet. Nous aborderons la question des usages spécifiques, liés à leur fonction, en tentant d'abord d'analyser la distinction entre les usages privés et professionnels. Nous poursuivrons, ensuite, en nous intéressant à trois faisceaux de tâches prédominantes chez les enseignants : la communication, l'information et la préparation des cours. Au cours de cette analyse, nous croiserons les données issues de notre enquête avec celle de l'AWT, publiée en 2013, s'intéressant à l'équipement et aux usages des TIC dans les écoles de Wallonie et par le personnel enseignant¹⁷⁰.

4.1. L'internet, entre usages privés et professionnels

La première distinction que nous pouvons tenter d'opérer réside dans la proportion des usages entre le domaine privé et le domaine professionnel. Quelques annotations laissées sur les questionnaires nous indiquent déjà que se pencher sur cette répartition n'est pas dénué de possibles biais. Certains répondants indiquent, en marge de cette question que

¹⁷⁰ Toutefois, il convient de souligner quelques différences entre les enquêtes. Celle de l'AWT concerne les enseignants dans un sens large, sans cibler précisément les enseignants du primaire comme nous l'avons fait. De plus, cette enquête concerne les usages des TIC dans leur ensemble et non spécifiquement les usages d'internet. Enfin, mais non des moindres, les modes de passation diffèrent. L'AWT a diffusé principalement son questionnaire par voie électronique même s'ils ont, ponctuellement, eu recours au téléphone. Dès lors, leur mode de passation a très certainement été orienté vers un public plutôt familier des TIC, et donc de l'internet, alors que nous avons, lors de la passation, veillé à toucher les enseignants dans leur plus grande diversité.

c'est « difficile à dire », que cela « dépend d'une semaine à l'autre ». Les données récoltées traduisent en partie cette difficulté à distinguer les usages puisqu'environ 30% estiment avoir un usage professionnel prédominant, 40% le désignant comme davantage personnel et 30% l'évaluant à parts égales.

L'usage de l'email semble s'inscrire davantage dans un usage personnel. Près de 66% déclarent utiliser ce mode de communication dans un cadre personnel, un peu plus de 21% dans un contexte commun et seulement 13% estiment que l'email est un outil davantage utilisé à titre professionnel. Comme nous l'avons indiqué précédemment, les enseignants belges ne disposent pas d'une adresse académique comme c'est le cas, par exemple, en France. Dès lors, se créer une adresse email relève, avant tout, d'une volonté personnelle et nous pouvons imaginer que, dans ce contexte, son usage relève davantage du privé que du professionnel. En outre, l'usage de l'email dans l'enseignement fondamental reste relativement faible et fluctuant selon l'établissement et la volonté du chef d'établissement d'utiliser ce mode de communication. On notera, enfin, une corrélation entre le genre et l'usage professionnel de l'email. Ainsi, proportionnellement, les hommes déclarent davantage utiliser l'email dans un cadre professionnel que les femmes¹⁷¹.

Genre / Usage du mail	+ profess.	+ perso	=pers/prof	S/LIGNE :
Homme	24%	48%	27%	100%
Femme	10%	70%	20%	100%
S/COLONNE:	13%	66%	21%	100%

Tableau 28 : Relation entre le genre et l'usage du mail

4.2. Garder le contact et communiquer

« Garder le contact », « tisser des liens » ou simplement « envoyer facilement et gratuitement un courrier » sont des avantages d'internet qu'ont cités les enseignants au cours de notre enquête. Tout comme pour le temps passé sur la toile, la distinction entre les usages privés et professionnels est parfois complexe. Elle l'est d'autant plus selon les relations tissées avec ses collègues. Quand ceux-ci sont considérés comme des proches ou des amis, les communications virtuelles brouillent les repères entre privé et professionnel. Au sein d'un même message, peuvent se croiser des propos d'ordre privé et des discussions en lien avec le métier. Démêler les deux dimensions est donc complexe.

En nous penchant sur les usages relatifs à la communication via internet, nous pouvons nous rendre compte que ceux-ci sont fortement hétérogènes selon les destinataires potentiels. La communication par le biais d'internet est relativement faible avec les parents (7%) et les élèves (6%). Par ailleurs, rares sont les enseignants à estimer qu'internet leur permet de communiquer davantage avec les parents de leurs élèves (2%). Ce mode de communication

¹⁷¹ $\chi^2 = 5.82$ pour 2 d.d.l. avec 1 correction de Yates, s. à .10

semble donc particulier, voire inusité¹⁷². Nous y reviendrons afin d'en comprendre les tenants et les aboutissants.

Actions réalisées sur internet	Proportion d'enseignants
Je communique davantage avec les parents de mes élèves	2%
Je communique avec mon inspecteur / inspectrice	5%
Je communique avec des partenaires de l'école	6%
Je communique avec mes élèves	6%
Je communique avec les parents des élèves	7%
Je communique avec des enseignants d'autres écoles	12%
Je communique avec la direction de mon école	25%
Je communique avec mes collègues	38%

Tableau 29 : Usages d'internet liés à la communication par les enseignants du primaire

La communication via internet ne semble pas davantage développée avec des acteurs externes à l'établissement scolaire. Que ce soit avec l'inspection (5%) ou avec les partenaires de l'école (6%), l'usage du mail n'est pas une pratique très développée chez les enseignants du primaire. Elle est toutefois plus conséquente avec les collègues (38%), le chef d'établissement (25%), des enseignants d'autres écoles (12%). Par ailleurs, la communication avec les collègues passe aussi par les réseaux sociaux, et en particulier Facebook. Si le média est plutôt évité pour les relations avec les élèves actuels (4%) ou les parents (10%), il est un vecteur de contact avec les collègues (61%) mais aussi une façon de maintenir un lien avec d'anciens élèves (28%).

Notre enquête fait état d'une faible adhésion (10%) aux groupes d'enseignants sur Facebook. Pourtant, comme nous le verrons plus après, ces espaces sont largement analysés dans notre étude et nous verrons qu'ils sont l'objet d'une large adhésion de la part des enseignants. Cet écart se situe au niveau de la temporalité de notre enquête par questionnaire et le temps de notre recherche. L'internet est un terrain mouvant, en perpétuelle évolution. Facebook n'y fait pas exception, au contraire ; les pratiques et les usages suivent la même voie. En 2010, lors de la passation du questionnaire, les groupes Facebook dédiés aux enseignants étaient rares et peu développés. Depuis début 2013, on assiste à une très nette évolution, pour certains à un « tsunami »¹⁷³. Certains groupes sont ainsi passés, en une année, de quelques centaines de membres à plus de 5000. Qu'il s'agisse d'un effet de mode ou d'un usage qui se maintienne sur le long terme, il nous faut prendre en compte que le temps de la recherche induit des biais dans certains résultats.

¹⁷² Dans l'enquête de l'AWT, la communication avec les parents par internet est occasionnelle pour 15%, inexistante pour 83% ; celle avec les élèves n'est pas davantage développée (20% occasionnellement, 74% jamais). Les variations avec notre enquête peuvent, en partie, s'expliquer par les différences entre les niveaux d'enseignement. Un contact par mail avec les élèves peut, très certainement, être plus courant en fin de secondaire, bien plus adapté encore en promotion sociale.

¹⁷³ Nous reprenons, avec nuance, le terme que Davidenkoff (2014) emploie comme titre de son ouvrage.

4.3. S'informer par différents canaux

L'information prend des formes relativement diversifiées chez les enseignants. A des degrés divers, les enseignants utilisent internet pour s'informer sur leurs droits (19%), leurs devoirs (12%), pour prendre connaissance de nouvelles circulaires (21%) ou d'informations du ministère (9%), consulter des revues en ligne en lien avec l'enseignement (21%) ou encore s'informer de manière générale sur l'actualité en lien avec l'enseignement (23%). Si la consultation de la fiche de paie dépasse les autres usages, rappelons que celle-ci n'est disponible qu'en ligne.

Actions réalisées sur internet	Proportion d'enseignants
Je reçois des informations du ministère	9%
Je m'informe de mes devoirs en tant qu'enseignant	12%
Je m'informe de mes droits en tant qu'enseignant	19%
Je consulte des revues en ligne, en lien avec l'enseignement	21%
Je m'informe des nouvelles circulaires	21%
Je m'informe de l'actualité en lien avec l'enseignement	23%
Je reçois des informations de la part de la direction de mon école	37%
Je consulte ma fiche de paie	39%

Tableau 30 : Usages d'internet, dans le but de s'informer, par les enseignants du primaire

Si certains taux peuvent paraître relativement faibles, ils sont à recontextualiser avec la situation préexistante. Avant internet, l'accessibilité à des informations liées aux droits et aux devoirs, et de façon plus générale aux statuts des enseignants, était l'apanage des enseignants syndiqués. En outre, il s'agissait alors de compulser des classeurs ou des cahiers de plusieurs centaines de pages pour trouver l'information attendue. Internet a démocratisé l'accès à ces informations, particulièrement celles issues du ministère. Lors de la publication d'une circulaire, celle-ci est transmise aux directions d'école qui ont pour tâche d'en distiller l'information, si besoin, au sein de leurs équipes. Ceci constitue un premier filtre, fortement variable d'un établissement à l'autre. En outre, ces informations sont, pour la plupart, déposées dans le local des professeurs, parfois accrochées à un panneau ornant les murs dudit local. Là aussi, nous pouvons souligner une accessibilité accrue à ces informations. L'ensemble des circulaires (tout au moins, celles publiées après 2002) sont disponibles en ligne et en libre accès. Il nous est arrivé, au cours de notre étude, d'entendre un enseignant évoquer une circulaire consultée en ligne alors même que le directeur n'en avait pas encore pris connaissance. Si cette situation n'est pas statistiquement pertinente, elle reflète tout au moins un changement possible des pratiques et de l'accessibilité à l'information.

4.4. Préparer ses cours

Sans commune mesure avec les autres usages, ce sont les actes de préparation des cours qui prédominent. Ainsi, trouver des illustrations ou des images pour ses cours (87%), accéder à des ressources pour les préparer (83%) et organiser les sorties scolaires (66%) constituent les usages les plus fréquents chez les enseignants du primaire¹⁷⁴. Il faut, en outre, souligner la difficile, voire l'impossible, isolation de cette tâche par rapport à celles liées à la communication ou à l'information. Participer à un forum, communiquer avec ses collègues ou encore intégrer des groupes d'enseignants sur les réseaux sociaux mêlent ces tâches parfois de façon inextricable. La perception peut être très différente d'un individu à l'autre, d'aucuns estimant que participer sur Facebook, par exemple, revêt une dimension communicationnelle, d'autres la rapprocheront d'une activité ludique, d'un divertissement alors que quelques-uns estimeront que cette approche constitue une part de leur tâche de préparation de cours.

Actions réalisées sur internet	Proportion d'enseignants
Je trouve des illustrations / des images pour mes cours	87%
J'accède à de nombreuses ressources pour préparer mes cours	83%
Je prépare mes excursions (informations, réservations, ...)	66%
Je trouve des documents pour illustrer mes cours (textes, statistiques, ...)	63%
Je trouve de bonnes préparations de leçons prêtes à l'emploi	41%
Je prépare mes classes de dépaysement (informations, réservations, ...)	40%
J'ai l'impression de gagner du temps dans mes préparations	38%
Je partage mes leçons et activités via des sites spécifiques	15%
J'échange des idées, des questions via des forums d'enseignants	13%

Tableau 31 : Usages courants d'internet par les enseignants du primaire

On notera la prépondérance de la recherche d'illustrations et d'images, cette tâche supplantant toutes les autres dans nos résultats. Cette pratique n'est pas sans rappeler celle de Catherine qui, lors de nos rencontres, évoquait l'avantage que constituait internet pour trouver de « belles images » qu'elle pouvait utiliser pour illustrer les documents à destination des élèves. Si pour certains enseignants « illustrer son cours » fait référence à des textes, des données qu'ils pourront intégrer dans les apprentissages, pour nombre d'entre eux, il s'agit avant tout d'illustrations, d'images ou de dessins qui leur permettront d'agrémenter leurs feuilles de cours. Dès lors, cette recherche, orientée vers l'esthétique et la cosmétique, explique le recours à divers sites, normalement dédiés à l'enseignement

¹⁷⁴ Nos données rejoignent celles de l'enquête de l'AWT qui nous montre que l'ordinateur semble largement utilisé pour les tâches de préparation des cours. Ainsi, 62% déclarent y recourir quotidiennement, 24% au moins une fois par semaine. L'usage d'internet est très présent aussi, mais dans une moindre mesure : 32% au quotidien et 40% au moins une fois par semaine. Un usage, au moins hebdomadaire, concernerait donc 72% des enseignants.

maternel. Ainsi, nous verrons, plus après, que certains sites sont particulièrement appréciés en fonction du nombre d'illustrations et d'images que les enseignants peuvent télécharger et intégrer à leurs propres documents.

La recherche de ressources constitue un usage important d'internet¹⁷⁵. Comme nous le verrons ultérieurement, cette quête va conditionner fortement les sites qu'ils fréquentent le plus. Ainsi, ce sont majoritairement des sites proposant des ressources qui sont cités comme les plus visités. Leur représentation de la qualité de ces ressources est assez positive, 41% estimant « trouver de bonnes préparations de leçons prêtes à l'emploi » ce qui explique que 38% ont « l'impression de gagner du temps dans mes préparations », ces taux étant par ailleurs corrélés.

Enfin, notons que « préparer ses cours » ne cantonne pas à la rédaction de documents pour les élèves ou au déroulement d'une leçon. Préparer des sorties scolaires ou des classes de dépassement entre également dans ce cadre et internet y tient une place de choix.

Il est intéressant de souligner un paradoxe concernant la pertinence des ressources et leur fiabilité. Alors que ces dernières étaient mises en cause, présentées comme une limite d'internet par une large part d'enseignants, nombreux sont ceux à se réjouir de « trouver de bonnes préparations de leçons prêtes à l'emploi ». Nous pouvons supposer que, conscients des failles possibles liées à la publication sur internet, ils sont d'autant plus attentifs et critiques vis-à-vis de certaines ressources et que leur perception de « trouver de bonnes préparations prêtes à l'emploi » concerne un champ restreint de sites, les « favoris » auxquels ils se connectent pour mener cette tâche.

4.5. Le temps, une variable contrastée

A ce stade de notre analyse, nous nous devons de relever un paradoxe important au sein des réponses des enseignants ; celui-ci concerne le rapport au temps. Le sentiment de « gagner du temps » se heurte à l'impression d'en perdre, devenant paradoxal chez certains individus qui en viennent à s'interroger sur le potentiel gain que procure internet ou, au contraire, sur sa dimension chronophage.

Lors de recherches, on arrive très vite sur des sites sympas et on traîne, on visionne et les heures passent... [Questionnaire n°57]

On s'évade facilement de la recherche réelle [Questionnaire n°93]

¹⁷⁵ L'enquête de l'AWT dresse un constat similaire, indiquant que la consultation de ressources pédagogiques est régulière pour près d'un enseignant sur 2 et n'est réfutée que par 10%. Il est intéressant de souligner que les enseignants du primaire sont « les plus friands de ressources pédagogiques offertes sur internet ». Ainsi, ils sont 57% à déclarer y recourir régulièrement, 36% de façon occasionnelle. Ce recours diminue de façon continue en fonction de l'âge des enseignants. Il passe de 60% chez les moins de 30 ans à 24% chez les plus de 60 ans. Quand on met en parallèle cet usage avec notre enquête montrant qu'il s'agit essentiellement de préparation des cours, on peut émettre l'hypothèse très vraisemblable que l'expérience réduise le temps de travail alloué à la préparation des cours, diminuant de fait le recours à internet dans cette pratique.

Si le temps passé face aux élèves ou dans les tâches de surveillance est largement règlementé et précisé dans les textes officiels, il n'en est rien du temps consacré à la préparation des cours, cette tâche faisant partie d'une sphère obscure, difficilement appréhendable. Excessivement fluctuante d'un individu à l'autre, elle est corrélée à de nombreuses autres variables : ancienneté, attentes personnelles, niveau d'enseignement, ... Mise en perspective avec internet, la notion de temps devient encore plus floue, tant certains enseignants peinent à distinguer eux-mêmes ce qui tient de l'acte de préparation des cours, de la recherche d'idées ou de simples échanges avec d'autres enseignants. Ces éléments peuvent donc expliquer, en partie, les nombreux paradoxes qui émanent dans notre enquête, accentués encore par les usages individuels.

Dans les réponses relevées, une représentation importante est celle du gain de temps dans ses préparations (38%). Cette donnée est particulièrement singulière tant elle tranche avec un discours ambiant qui tendrait à désigner cette tâche comme de plus en plus chronophage. L'élucidation de cette distorsion peut trouver plusieurs éléments d'explication.

Le changement le plus important que peut induire internet est que son usage modifie le contexte de la tâche. Alors qu'elle est historiquement une tâche individuelle, artisanale et de création, elle se développe, par le biais de sites internet de partage et d'échanges, pour devenir une tâche collaborative, où coopération et échanges se mêlent subtilement.

Tout se fait sans avoir à bouger de sa chaise ! Pas besoin d'aller à la poste, prendre la voiture, faire la queue, ... Quel gain de temps ! [Questionnaire n°162]

Pour certains enseignants, participer à un groupe Facebook, à un forum ne s'apparente pas à un temps de travail même si celui-ci vient renforcer ou compléter leurs activités. Notre enquête ne nous permet malheureusement pas de comparer le temps de travail avec et sans internet. En outre, en se basant sur des ressources préparées par d'autres, la tâche n'est plus la même. Le temps consacré à la didactique, à la pédagogie voire à la rédaction de synthèses et d'exercices, peut être remplacé par des fonctions de mise en page, d'illustration, d'amélioration esthétique et de personnalisation du document. Cette tâche, envisagée comme plus valorisante, ne prend pas la même dimension aux yeux des enseignants. On peut supposer que, pour certains, elle n'est peut-être même pas globalisée comme un temps de travail, tant l'aspect esthétique recouvre une importance disproportionnée. Rappelons, à ce propos, le discours de Catherine qui déclarait « faire les collages, le soir, tranquille, devant la télé ». Ni personnel, ni professionnel, le temps passé « à rendre beau » est comme une bulle temporelle, un moment qui oscille entre l'activité professionnelle et le loisir créatif.

Un autre pan nous semble aussi à interroger dans les représentations du temps de travail des enseignants : le temps passé à chercher les ressources. Les pratiques sont ainsi particulièrement variables. Certains utilisent un nombre de sites relativement limité, concentrant leurs recherches sur ces derniers. Cette méthode provient, certainement d'une part, de l'expérience et d'un constat du temps passé à trier les informations issues d'un moteur de recherche. Face aux millions de résultats que peut donner une recherche, le temps passé à les trier, les consulter peut s'avérer déséquilibré et totalement

disproportionné par rapport au bénéfice que l'on peut en retirer. Au cours de notre étude, nous avons entendu, à maintes reprises, des enseignants faisant état de cette situation. Vantant les ressources qu'ils pouvaient trouver sur internet, ils regrettaient, en parallèle, le temps passé à chercher « une aiguille dans une botte de foin ». Certains disaient ne pas pouvoir s'empêcher de visiter de nombreux sites, parfois des dizaines, avant de trouver « LA » ressource qu'ils espéraient. D'autres, mais dans une vision similaire, expliquaient qu'ils passaient des heures, parfois des soirées entières, à consulter des forums, des sites pour s'inspirer, mais admettant, qu'au final, ils n'avaient pas avancé dans leurs préparations de cours. Enfin, notons que la plupart des enseignants sont des autodidactes dans l'usage d'internet. Lors de formations que nous avons pu mener avec ce public dans notre cadre professionnel, force a été de constater qu'une grande majorité ne maîtrise pas les bases nécessaires à une recherche circonscrite sur internet. Qu'il s'agisse de l'usage raisonné des mots clés ou des fonctions de recherche avancée proposées par la plupart des moteurs de recherche, ces pratiques sont peu usitées. La majeure partie des enseignants se contente de saisir quelques mots, plus ou moins proches de leurs attentes, et se trouvent, dès lors, face à des milliers, voire des millions de résultats.

Les usages d'internet par les enseignants varient en fonction du contexte, des attentes, des objectifs. Même s'ils ont constitué une liste de sites jugés intéressants, ils sont parfois contraints d'élargir leur recherche pour un point spécifique de matière, pour une activité particulière. Le rapport au temps et les usages d'internet sont donc contrastés et particulièrement variables d'un individu à l'autre mais aussi, pour un même individu selon le contexte. Ainsi, certains vont estimer « gagner du temps » à une période de l'année et juger en « perdre sur internet » à un autre moment. Notons que, quel que soit le temps passé à ces tâches, l'internet n'est pas mis en cause comme une variable influente à ce niveau. Ainsi, globalement, les enseignants estiment qu'internet n'alourdit en rien leur travail (76,02%).

Toutefois, une fluctuation apparaît, selon l'ancienneté, dans le sentiment de modification du travail. Les plus jeunes enseignants y répondent négativement, les réponses se nuancent avec l'augmentation de l'ancienneté. Nous pouvons supposer que cette perception est due au fait que les plus jeunes ont connu l'usage d'internet depuis leur entrée en fonction, ne pouvant donc présupposer que cet usage ait pu modifier ou alourdir leurs tâches.

Trouvez-vous qu'Internet alourdit votre travail ?	Effectif	Moyenne	Ecart-type
Non	142	17,79	9,73
Un peu	36	14,44	9,42
Beaucoup	1	13,00	0,00
Ne sait pas	7	18,00	8,12
ENSEMBLE	186	14,83	9,31

Tableau 32 : Analyse de la variance de « Ancienneté » selon les positions de la question « Trouvez-vous qu'Internet alourdit votre travail ? »

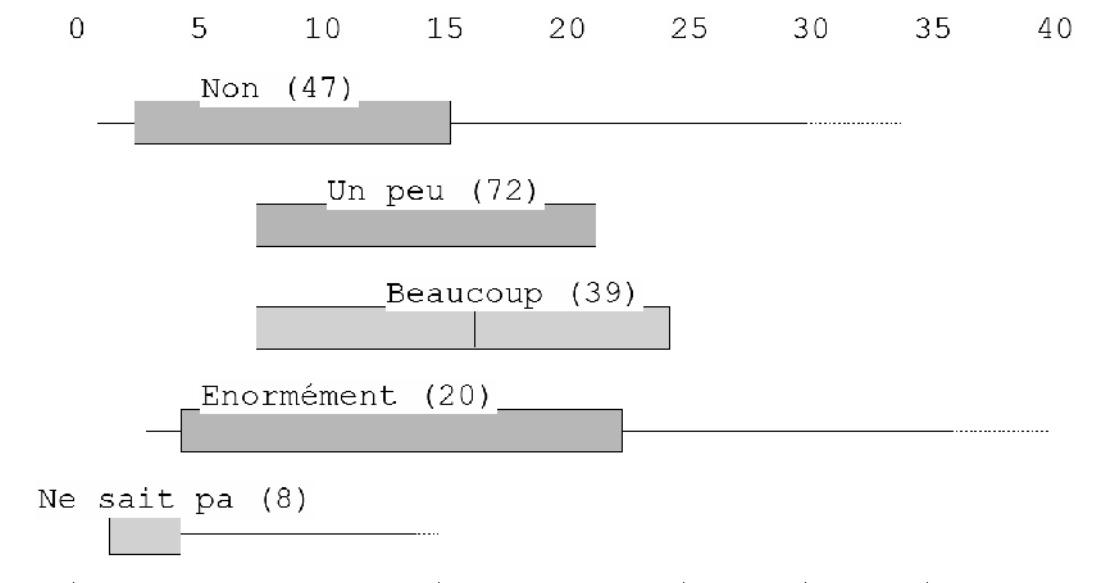


Figure 17 : Analyse de la variance « Ancienneté » selon les positions de la question « Trouvez-vous qu'Internet modifie votre travail ? »

5. Usages particuliers et non-usages

Notre analyse ne serait pas complète, et perdrait d'ailleurs de son intérêt, si nous n'investiguons pas les usages particuliers, voire les non-usages d'internet, par notre population.

5.1. Les non-usages, une réalité complexe

Comme nous l'avons déjà précisé, considérer les non-usages comme une sous-catégorie serait une erreur méthodologique. Le mode de passation traditionnel de notre questionnaire nous a permis de les approcher et d'obtenir quelques éléments de compréhension de ces non-usages. Notre analyse nous amène à un constat : ne pas utiliser internet rend compte de réalités bien différentes entre les individus que nous pourrions classer dans cette catégorie.

Tout d'abord, il semble judicieux de distinguer le non-usage selon que celui-ci soit volontaire ou subi. Dans un questionnaire, le répondant a complété les données générales, annotant le questionnaire à sa 2^e page en indiquant « Jamais » à côté de la question « Lorsque vous vous connectez à internet... ». Dans un autre, toutes les questions liées à internet sont éludées à l'exception de celles relatives aux caractéristiques. Pour cet enseignant, internet se caractérise par les trois mots suivants : « mode, argent, danger ». Pour les avantages, il indique « AUCUN » et concernant les limites, il écrit « Il n'y en a pas... ». Il ne fait pas de doute, pour ces deux enseignants, que le non-usage est volontaire. Les termes employés par le second marquent très nettement le rejet d'internet et la représentation négative et

éphémère qu'il attribue à internet. D'autres enseignants, par contre, apportent des nuances à leur non-usage. L'une écrit ainsi sur son questionnaire : « Désolée pour l'enquête,... mais ma connaissance en informatique est tellement limitée que je n'utilise pas INTERNET. Bon courage pour votre recherche ! ». Une autre enseignante indique, en haut de la première page : « N'ayant pas eu de formation, c'est mon mari qui utilise l'ordi à ma demande ! »

Bien que ces quatre personnes n'utilisent pas internet dans le cadre professionnel, nous percevons une nette différence. Alors que les premières rejettent volontairement cet usage, les suivantes sont plus nuancées. Leur absence de formation en informatique ne leur permet pas un usage d'internet mais elles n'en renient pas la possibilité ; la seconde recourant à l'aide de son mari pour y parvenir.

Les usages limités d'internet sont également expliqués par certains enseignants. Ainsi, une institutrice précise-t-elle ceci : « Pas de connexion internet chez moi donc je ne l'utilise pas dans le cadre de mes préparations ». Elle précise, un peu plus loin, utiliser internet pour préparer ses excursions et ses classes de dépaysement en annotant cette partie du questionnaire du mot « école » pour bien rappeler le lieu de sa connexion.

Enfin, nous citerons en exemple, trois mots qu'utilise une enseignante pour caractériser internet : « confusion, énervement, difficile ». Le champ sémantique invoqué laisse largement sous-entendre qu'elle a rencontré des difficultés dans sa navigation et que ses usages s'en retrouvent limités par l'énervement que cela génère chez elle.

Ne pas utiliser internet dans le cadre professionnel peut donc être lié à différentes réalités : une perception négative, voir dangereuse, de l'outil, un manque de compétence (ou un sentiment de compétence insuffisante), voire une sorte de résistance comme nous l'avions vu précédemment avec le cas de Nadine. Le manque d'équipement et l'absence de connexion au domicile, s'ils restent un frein, sont relativement rares et ne couvrent pas, à eux seuls, les différentes réalités des non-usages.

5.2. Communiquer avec les parents, un non-usage significatif de l'enseignement primaire

L'usage du mail dans les communications avec les parents est un mode peu utilisé dans l'enseignement primaire belge. Alors que cet outil de communication tend à se répandre dans le quotidien des citoyens, l'Ecole l'envisage avec circonspection.

Toutefois, il est à noter que nous observons ici une spécificité de l'enseignement fondamental en Communauté française de Belgique. En effet, à d'autres niveaux d'enseignement, l'emploi du mail amorce, peu à peu, son entrée dans les usages. L'enseignement supérieur et de promotion sociale recourent, de plus en plus, à cet outil. Bien qu'encore prudent, l'enseignement secondaire, tente de développer, par des actions sporadiques ou des projets pilotes, des outils numériques et donc, indirectement, de communication avec les parents.

Si nous nous tournons vers d'autres systèmes éducatifs, force est de constater que la communication par le biais du numérique prend une certaine ampleur ou est, tout au moins, favorisée ou suggérée par les instances décisionnelles. Comment donc expliquer que l'enseignement primaire belge fasse à ce point exception à la règle ? Les réponses peuvent se situer à différents niveaux. Tout d'abord, notons l'absence d'une réelle stratégie politique de développement de ces outils. Alors que les écoles disposent d'une adresse email officielle, celle-ci ne peut être utilisée que dans un cadre de communication avec l'Administration. Dès lors, l'école qui souhaite développer un canal via l'email se voit contrainte de créer une nouvelle adresse. Bien que les compétences requises pour la création d'une adresse email ne soient pas, techniquement, hors de portée, cela nécessite tout au moins une volonté du chef d'établissement de développer cet outil. Cela le contraint, en outre, à gérer au moins deux adresses différentes, voire davantage si lui-même utilise une autre adresse dans le cadre de ses fonctions ou à titre personnel. En outre, cela peut aussi nécessiter de pouvoir configurer un logiciel de messagerie, compétence qui n'est pas toujours à la portée des directeurs d'école. Enfin, se posent diverses questions pour l'école qui souhaite se lancer dans cette méthode de communication : comment récolter et mettre à jour les adresses email des parents ? Rappelons que les écoles primaires ne disposent pas de personnel administratif dévolu à ce genre de tâches. Utiliser l'email constitue donc, au moins dans sa mise en place et sa gestion, une tâche supplémentaire pour le directeur d'école.

Une autre explication réside dans les habitudes culturelles de l'enseignement et, en particulier, au niveau primaire. Le journal de classe¹⁷⁶ est un outil central dans le travail enseignant. Il est le support de liaison entre l'instituteur et les parents. La plupart des enseignants requièrent sa signature quotidiennement afin de s'assurer que les éléments consignés aient été lus par les parents. Généralement, lorsqu'une communication émane de la direction, celle-ci est jointe dans le journal de classe. Utiliser l'email serait donc une certaine révolution culturelle dans les pratiques, dans une profession où le « papier » est une pierre angulaire du travail. Pour reprendre le dicton « les paroles s'en vont et les écrits restent », nous pourrions résumer la pensée des enseignants en y adjoignant le virtuel : « Paroles et virtuel s'en vont ; les écrits restent ».

D'aucuns pourraient rétorquer que les outils numériques actuels permettent un suivi des échanges, une confirmation de lecture ou une communication plus aisée et plus rapide. Si ces arguments sont fondés, ils doivent aussi être nuancés par l'environnement dans lequel évoluent les enseignants. Il est sans aucun doute bien plus rapide de vérifier, chaque matin, si une signature est apposée dans le journal de classe que de devoir recourir à des outils informatiques souvent absents du local de cours.

Enfin, et non des moindres, un autre aspect culturel caractérise l'enseignement fondamental : la proximité avec les parents et la prise en compte des difficultés individuelles. Ceci est d'autant plus important dans les écoles rurales ou les « petites écoles ». Dans l'établissement où nous avons effectué nos observations, il ne s'est pas passé un seul jour

¹⁷⁶ C'est sous cette appellation qu'est désigné l'équivalent du cahier de textes ou de correspondance dans l'enseignement belge.

sans que nous assistions à une rencontre informelle entre un enseignant et un parent : à l'entrée de la classe, dans la cours, à la sortie de l'école, ... Ces temps de communication font partie intégrante de leur métier. Si certains reprochent parfois l'omniprésence de l'un ou l'autre parent, ce sont souvent les mêmes qui déplorent ne pas voir assez souvent telle maman ou tel papa d'élève.

En évoquant, lors de notre recherche, une possible communication par mail avec les parents, les avis furent unanimes : « Ce n'est pas possible ». Les arguments avancés étaient les mêmes, quels que soient l'école ou les enseignants :

Déjà qu'ils ne signent pas le journal de classe alors lire les mails, faut pas rêver.

Avec les parents qu'on a, ce n'est pas possible. Certains ne savent pas utiliser un ordinateur.

C'est pas juste si on fait ça. Que vont faire les gens qui n'ont pas internet ?

Si les arguments sont louables, ils sont pourtant majoritairement infondés. En effet, les enquêtes montrent que l'accessibilité à l'internet et à l'email est de plus en plus importante. Par ailleurs, la plupart des enfants de l'école nous ont indiqué disposer chez eux d'un accès à internet. Toutefois, il est vrai que certains parents sont démunis face à l'outil et sont tributaires de leur progéniture pour son utilisation. Dès lors, un recours à l'email dans la communication avec les parents pourrait, dans certaines familles, se révéler problématique voire soumis à la modération de l'élève lui-même.

Enfin, pour conclure sur ce point, notons néanmoins qu'il n'existe pas une levée de boucliers généralisée dans l'usage de l'email pour entretenir la relation enseignant-parent. S'il n'est pas d'usage, dans les écoles que nous avons côtoyées, de recourir à ce canal, nous n'avons pas non plus rencontré d'opposition sur le principe de communiquer une adresse email de la part des enseignants. Par ailleurs, certaines écoles, ou à titre individuel certains instituteurs, communiquent les adresses email des enseignants aux parents. Toutefois, cela reste des pratiques isolées et, surtout, non-structurelles. Rien n'est prévu, dans le cadre institutionnel, pour favoriser ce type d'échanges, ni même pour les encadrer, que ce soit d'un point de vue technique, juridique ou éthique.

5.3. Usages particuliers et singuliers d'internet

Notre enquête par questionnaire met également en lumière des pratiques singulières, peu communes dans le chef des enseignants. Ainsi, l'abonnement à des listes de discussion en lien avec l'enseignement ou l'intégration à des groupes d'enseignants sur Facebook semblent concerner moins d'un enseignant sur dix. Il convient toutefois de recontextualiser ces données : les groupes d'enseignants étaient encore peu développés au temps de notre enquête, nous l'avons déjà indiqué, les listes de diffusion connaissaient déjà une forte baisse de fréquentation, leur succès diminuant fortement par rapport à ce qu'il avait pu être au début des années 2000. Ces faibles taux sont donc à corrélérer avec une certaine « mode » des outils de communication par le web.

Actions réalisées sur internet	Proportion d'enseignants
Je m'abonne à des listes de discussion en lien avec l'enseignement	9%
J'intègre des groupes d'enseignants (sur des sites, via Facebook, ...)	9%
Je propose des exercices individualisés à mes élèves (en classe et/ou à la maison)	8%
Je propose des exercices supplémentaires à mes élèves à faire à la maison	6%
Je diffuse des photos/des vidéos de mes élèves	6%
J'achète des cours/des leçons pour ma classe	4%
Je m'exprime via mon blog	3%
Je milite, m'investis dans des débats d'éducation / d'enseignement	2%
Je diffuse les notes de mes élèves grâce à un bulletin en ligne	1%
Je donne des cours particuliers (suivi par mail, par plate-forme, ...)	1%
Je suis une formation en ligne (sans lien avec l'enseignement)	1%
Je diffuse les notes de mes élèves aux parents grâce au mail	0%
Je vends des cours/des leçons que j'ai créé(e)s	0%
Je suis une formation en ligne (complémentaire/en lien avec l'enseignement)	0%

Tableau 33 : Usages particuliers et singuliers d'internet par les enseignants du primaire

Notre enquête fait également apparaître qu'internet est relativement peu utilisé pour proposer des exercices individualisés aux élèves, que ce soit en classe et/ou à la maison (9%), moins encore pour des exercices supplémentaires à faire à la maison (6%). Ces chiffres rejoignent nos observations menées dans l'école « Maurice Carême ». Il s'agit d'un usage possible mais peu fréquent pour diverses raisons. L'une d'elles, souvent évoquée par les enseignants, réside dans la difficulté d'accès à l'outil informatique avec leur classe entière.

Sans que cela ne soit significatif¹⁷⁷, nous pouvons souligner une particularité dans l'usage d'internet en classe. Alors que cette pratique est peu répandue, elle est très rare chez les plus jeunes (12%) mais, proportionnellement, plus répandue chez les enseignants aguerris (50% des plus de 55 ans)¹⁷⁸.

Age / Utilisation d'Internet en classe	Non	Oui	S/LIGNE :
- 25 ans	88%	12%	100%
25-34 ans	76%	24%	100%
35-44 ans	84%	16%	100%
45-54 ans	77%	23%	100%
+ 55 ans	50%	50%	100%
S/COLONNE:	79%	21%	100%

Tableau 34 : Relation entre l'âge et l'utilisation d'internet en classe

¹⁷⁷ ρ (Spearman) = 0.043, n.s.

¹⁷⁸ Cette donnée étant à considérer avec prudence, la représentativité de cette tranche d'âge étant faible.

En outre, dans les pratiques de la classe, l'usage d'internet se marque davantage chez les hommes¹⁷⁹ que chez leurs collègues féminines.

Genre / Utilisation d'internet en classe	Non	Oui	S/LIGNE :
Homme	61%	39%	100%
Femme	83%	17%	100%
S/COLONNE:	79%	21%	100%

Tableau 35 : Relation entre le genre et l'usage d'internet en classe

La diffusion des notes via des bulletins en ligne est quasiment anecdotique (1%), inusitée par le biais du mail (0%). Alors que ce modèle tend à se développer en France¹⁸⁰, mais aussi dans d'autres pays¹⁸¹, les enseignants du primaire conservent une approche « traditionnelle » dans la transmission des résultats. La relation de proximité avec les parents peut sans doute expliquer, en partie, le phénomène. L'absence de politiques contraignantes¹⁸², ni même incitantes par ailleurs, ajoute des éléments d'élucidation. Enfin, et non des moindres, l'absence de dispositif numérique explique, certainement encore davantage, la défection de cette pratique. A ce jour, si une école désire communiquer les résultats via un bulletin en ligne, elle doit recourir à un opérateur extérieur ou développer elle-même l'outil pour y parvenir¹⁸³.

Certains usages restent rares, voire exceptionnels. Tel est le cas, par exemple, de la tenue d'un blog (3%) ou de l'investissement dans des débats en lien avec l'éducation et l'enseignement (2%). La formation en ligne, au sens large, semble désertée par les enseignants du primaire. Aucun de nos répondants ne semble suivre une formation en ligne en lien avec l'enseignement. Le taux ne s'élève guère quand il s'agit d'un autre type de formation (une seule personne) ou de recourir au net pour dispenser des cours particuliers (un seul répondant).

Enfin, le cadre commercial que peut constituer internet ne semble pas affecter les usages professionnels des enseignants. Ils ne sont que 4% à déclarer acheter des cours ou des leçons pour leur classe. Ce taux relativement faible peut s'expliquer par la gratuité de l'accès

¹⁷⁹ $\chi^2 = 8.45$ pour 1 d.d.l. , significatif à .01

¹⁸⁰ Outre des initiatives localisées (par établissement ou par académie), la circulaire de préparation à la rentrée de 2007 prévoyait déjà que le « livret scolaire électronique [...] sera progressivement mis en place pour chaque élève, [...] accessible aux enseignants qui le renseigneront, aux élèves et à leurs parents qui le consulteront à partir des ENT, aux chefs d'établissement [et qu'au] fur et à mesure de sa mise en œuvre, ce livret scolaire électronique se substituera aux documents papier » (Circulaire n° 2007-011 du 9-1-2007, en ligne <http://eduscol.education.fr/numerique/textes/reglementaires/tice/scolaire/rentree/MENE0700047C>)

¹⁸¹ A titre d'exemple, citons la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (Canada) qui met à la disposition des parents un outil afin de suivre, en ligne, l'évolution du parcours scolaire pour chacun de leurs enfants (absences, agenda scolaire, bulletin, ...)

¹⁸² Ceci n'est pas spécifique à la Belgique. Dans d'autres pays francophones (Luxembourg, Suisse), les prescriptions légales prévoient l'information aux parents (sans dicter le recours au numérique), la rencontre au moins annuelle des parents et un archivage « papier » des résultats au sein du dossier scolaire de l'élève.

¹⁸³ Le marché existe déjà, certains opérateurs proposant ce service. Exemples : <http://www.bulletinscolaire.be/>, <http://mesbulletins.net/>

à de nombreuses ressources éducatives produites par des enseignants et que ces derniers partagent librement avec leurs pairs. Enfin, nous noterons qu'aucun enseignant de notre échantillon n'indique vendre ses propres cours. Si nous pourrions penser que la marchandisation est dès lors totalement absente, nous nous garderons bien de nous montrer aussi catégorique. Même si elle ne concerne qu'une très faible part des enseignants, certains voient, dans ce canal, un mode propice à la diffusion et à la commercialisation de leurs cours et de leurs productions¹⁸⁴.

6. Usages professionnels d'internet, entre diversité et habitudes ancrées

Notre enquête quantitative nous a permis de mettre en lumière certains éléments, de généraliser certaines pratiques observées au sein de l'école « Maurice Carême » tout en élargissant notre vision et notre perception des usages professionnels d'internet par les enseignants du primaire.

L'équipement ne constitue aucunement un obstacle à l'usage d'internet. Alors que la majorité des enseignants se connecte principalement depuis le domicile, ils y disposent, généralement, de l'équipement nécessaire que ce soit en termes d'outils ou de connexion. Le lieu est symptomatique de l'usage. En effet, le premier usage d'internet concerne la préparation des cours, tâche habituellement menée dans le cadre privé. La préparation des cours recouvre un faisceau de tâches différentes, parfois complémentaires, menées sur internet. Rechercher des documents, des textes, des images en sont une partie, rechercher des idées, des pistes méthodologiques en sont une autre. La recherche d'exercices, à intégrer aux apprentissages, vient encore se fondre dans cette tâche. S'informer via internet couvre également d'autres champs : prendre connaissance de ses droits et devoirs en tant que professionnels, de changements induits par une circulaire ou encore de l'actualité en lien avec le métier en sont quelques exemples.

La communication tient également une place importante dans les pratiques. Toutefois, il est parfois complexe d'en différencier les usages privés et professionnels tant la frontière est parfois ténue. Axée principalement avec les collègues et la direction, la communication en ligne concerne rarement les parents, l'Administration ou les services d'inspection. Souvent bien acceptée, voire appréciée tant elle permet d'éviter l'envoi de « courrier papier », elle est parfois jugée intrusive par certains enseignants. A nouveau, le lieu de connexion doit certainement influencer sur cette perception. L'absence d'une boîte mail professionnelle peut, en partie, renforcer ce sentiment. Au final, gérer ses mails en tant qu'enseignant se fait dans le cadre privé, avec une adresse email personnelle. L'immixtion du professionnel dans le privé est, ici, indéniable.

¹⁸⁴ Nous y reviendrons ultérieurement avec les exemples de Marianne et d'autres enseignants.

La communication sur les réseaux sociaux numériques est jugée avec circonspection et de façon très hétérogène. Alors que certains y voient un moyen de « garder le contact », de « partager avec les collègues ou des enseignants d'ailleurs », d'autres y voient un risque d'entrave à leur intimité, de mise sur la place publique d'éléments personnels. Les avis restent donc mitigés, fluctuant selon les enseignants, leur vécu personnel mais aussi leur âge et leur rapport global à internet et au numérique.

Si l'usage d'internet au domicile est une pratique courante, a contrario, à l'école, son utilisation est peu répandue. Il est rare d'en faire usage avec les élèves. Certains éléments peuvent expliquer ce phénomène. L'absence de matériel, son accessibilité, la défaillance des connexions sont autant d'éléments qui viennent réduire les usages d'internet dans la sphère scolaire. Les risques que présente internet aux yeux des enseignants est certainement une autre raison de ce faible usage. Le manque de fiabilité, les risques d'arnaque ou d'usurpation d'identité, les dangers auxquels risquent d'être confrontés les élèves sont autant de points négatifs qui réduisent les usages dans les pratiques de la classe. Utiliser internet en classe place donc l'enseignant face à un nouveau dilemme dont son travail est jalonné (Tardif, Lessard, 1999).

Toutefois, certains éléments tendent à faciliter les usages d'internet en classe. Le TBI semble être l'un d'eux. Nous l'avons observé au sein de l'école « Maurice Carême », avec cet outil, internet entre dans la classe et s'intègre dans les pratiques quotidiennes. L'enquête par questionnaire nous offre deux exemples similaires. A la question d'un possible usage en classe, deux enseignants répondent positivement indiquant, en commentaires :

*Usage d'un tableau interactif. Explication de choses inconnues (Google images) [Questionnaire 98]
Utilisation avec le tableau interactif : utilisation de logiciel en ligne, recherche d'information, ... [Questionnaire 96]*

Si les données sont trop faibles pour être statistiquement significatives, elles laissent présager que la présence d'un TBI influe positivement sur un usage d'internet en classe. La présence de ces outils tendant à se déployer au sein des écoles primaires, seul l'avenir permettra de confirmer ou d'infirmer cette tendance.

Le faible usage en classe, aux dires d'un enseignant interrogé, est caractéristique des écoles situées en Région wallonne. Ayant travaillé en Flandre, il indique dans son questionnaire que :

Les écoles de la Communauté française sont encore à la Préhistoire en ce qui concerne l'utilisation d'internet et de l'informatique dans sa globalité. Certains de mes collègues actuels ne savent pas comment allumer un ordinateur. D'autres savent l'allumer mais ne savent ensuite que se connecter à Facebook et rien de plus. [Questionnaire 91]

Bien évidemment, le regard singulier d'un individu ne peut suffire à appréhender un objet aussi complexe que le nôtre. Il montre, toutefois, que la perception diffère d'un système éducatif à l'autre et que, semble-t-il, les politiques éducatives influent sur les usages des enseignants.

Si les non-usages d'internet sont peu fréquents, il convient de ne pas les occulter tant ils recèlent des réalités différentes. De la franche opposition à internet à la « résistance passive » en passant par un usage délégué à un tiers, ne pas utiliser internet dans le cadre professionnel est aussi une façon de « faire passer un message ». Il serait, par ailleurs, intéressant de pouvoir investiguer davantage ce pan de notre population tant les non-usages semblent porteurs d'éléments de compréhension du travail enseignant.

Si certains éléments viennent modifier les usages d'internet¹⁸⁵, les enseignants ont des habitudes bien ancrées. Ils disposent de certains sites de référence sur lesquels ils s'appuient, font leur recherche, viennent puiser leurs idées. Ces habitudes sont une manière de contrer le paradoxe que confère internet par rapport au temps investi. Ils sont nombreux à s'accorder sur le fait que, sans une discipline stricte dans les recherches et dans le cadre temporel, internet peut s'avérer chronophage tant il y a d'éléments à consulter. Alors que les enseignants recherchent, dans cet usage, un gain de temps, ils sont parfois pris à leur propre piège, passant des heures à « farfouiller » sur différents sites. Dès lors, cibler ses recherches, en se centrant sur certains sites leur permet de parer ce problème. C'est donc par l'analyse de ces sites, couplée à celle des réseaux sociaux numériques, que nous poursuivrons notre étude.

¹⁸⁵ Une répondante évoque ainsi « avoir une nouvelle collègue, plus jeune, qui aime jongler sur internet et [lui] a appris à aller fouiller et s'intéresser (un peu) à internet » [Questionnaire n°152], une autre nous remercie pour avoir découvert, à travers le questionnaire, de « nouveaux sites à utiliser »

Partie 3 :

Les enseignants sur internet

Cette troisième de notre thèse nous emmènera au cœur d'un espace particulier de notre terrain de recherche : internet. S'intéresser aux usages d'internet par les enseignants du primaire nécessite de quitter le terrain habituel, l'univers de la classe et de l'école, pour découvrir un terrain virtuel, aux contours imprécis, aux codes et aux règles parfois différentes de celles que l'on connaît habituellement. Notre démarche, en certains points, s'apparente donc à celle de l'ethnologue. Pour appréhender les méandres de l'internet, approcher les acteurs, en saisir les us et coutumes, il faut s'y lancer « à corps perdu »¹⁸⁶ tout en veillant à maintenir une méthode et une démarche rigoureuse. La volatilité des contenus, la « mouvance » des sites, les codes spécifiques du langage sont quelques écueils qu'il importe de pouvoir éviter pour mener à bien cette investigation.

Nous avons choisi une posture la plus neutre possible, gardant un certain recul avec les discussions et les échanges observés. Nous n'avons donc que rarement pris part aux discussions. Lorsque le contexte l'exigeait (pour pouvoir accéder à certains espaces ou à certaines données), nous l'avons fait en tentant de maintenir la plus grande neutralité possible. Notre identité virtuelle s'est façonnée autour d'un avatar, celui de « PortailEduc », qui nous permettait, tant sur les sites web que sur les réseaux sociaux numériques, de publier et de pouvoir analyser les effets de notre présence.

Nous commencerons par une analyse systématique des sites internet désignés par les enseignants du primaire au cours de l'enquête quantitative. Une large part sera consacrée à deux sites : Enseignons.be et Enseignement.be, culminant largement dans notre classement. Nous poursuivrons en analysant d'autres sites présentant une forte adhésion des enseignants, tentant à la fois de les regrouper et de les distinguer selon leurs caractéristiques propres.

Nous poursuivrons notre cheminement à travers les réseaux sociaux numériques. La prédominance de Facebook nous enjoint à y consacrer une part bien plus large qu'aux autres, ces derniers étant parfois délaissés par notre population. Nous tenterons, toutefois, d'en comprendre les raisons, d'en saisir les spécificités afin de comprendre ce qui rend Facebook si particulier aux yeux des enseignants du primaire.

¹⁸⁶ Bien que totalement différente dans son objet, le titre de l'œuvre de Murphy (1990) nous semble fort à propos dans le cadre virtuel qui caractérise internet.

Enfin, nous interrogerons le travail enseignant vu d'internet, en pénétrant au sein des espaces de discussion que fréquentent les enseignants du primaire. Ces espaces constituent un lieu d'échanges, de dialogue mais surtout, pour ce qui nous préoccupe, un espace de mise en lumière du travail enseignant. Protégés par leur écran (Messin, 2005), les enseignants se livrent, échangent avec leurs pairs sur leur quotidien et leurs pratiques, leurs succès et leurs échecs. Ces espaces constituent donc un terrain à part entière pour saisir la parole de ces acteurs. Ils nous permettront d'orienter notre questionnement en nous demandant s'ils peuvent s'apparenter à une « salle des profs » virtuelle et, le cas échéant, sur les spécificités que celle-ci pourrait présenter.

Chapitre 8 : Les enseignants sur les sites internet

Les sites internet concernant, de près ou de loin, les enseignants sont innombrables, au sens premier du terme. Chaque jour, il peut s'en créer de nouveaux tandis que d'autres disparaissent ou changent de nom. Comme nous l'avons expliqué dans nos choix méthodologiques, à l'instar de Convert et Demailly (2007), nous devons accepter une impossible exhaustivité. Notre étude se construit donc dans une « fenêtre temporelle » que nous avons essayé d'ouvrir le plus largement possible. Certains sites nous ont permis de remonter leur historique jusqu'à leur création. Pour d'autres, ce parcours était impossible, certaines pages étant remplacées par d'autres, certains sites étaient totalement « refondus » pour s'adapter aux évolutions technologiques ou, plus simplement, pour évoluer au gré de courants esthétiques. En préambule à ce chapitre, nous reviendrons sur les procédés méthodologiques qui nous ont permis de circonscrire les sites à analyser. Nous entamerons, ensuite, une analyse systématique des sites nous concentrant sur certains d'entre eux.

1. Les sites internet, une galaxie à circonscrire

Comme nous venons de le rappeler, face à un terrain aussi vaste que celui des sites internet, la rigueur méthodologique est indispensable. Le champ est à circonscrire précisément, en commençant par définir l'objet lui-même que constitue un site internet. Le premier classement que nous présenterons est le fruit de notre recherche par questionnaire. Toutefois, il nous a fallu opérer des choix, tenter de catégoriser certains sites afin de faire émerger un classement « raisonné », étape indispensable à une analyse systématique des sites internet.

1.1. Classement des sites internet

Dans l'enquête par questionnaire, deux items nous permettaient d'établir un classement des sites selon les usages des enseignants. Dans l'un d'eux, nous leur demandions de cocher les sites qu'ils connaissaient ; dans le second, de citer les « 5 sites utilisés le plus souvent ». Au terme de cette question, nous leur demandions de préciser le site qu'ils conseilleraient le plus volontiers à un collègue. L'analyse des questionnaires met en lumière une très forte hétérogénéité dans les sites consultés. Ainsi, ce ne sont pas moins de 147 sites différents que nous avons pu répertorier¹⁸⁷. Toutefois, nombreux sont les sites à n'être cités qu'une

¹⁸⁷ La liste complète, avec les taux de chacun, est reprise en annexe.

seule fois (102), deux fois (11) ou trois fois (5). Leur valeur statistique est donc très faible puisqu'égale ou inférieure à 1%. Nous avons donc choisi de ne pas les prendre en compte dans notre analyse systématique. Une autre particularité émane des sites Segec.be et « Salle des profs ». Ces deux sites, proposés de façon distincte par les enseignants, sont en fait le même, le second n'étant qu'une partie du premier. Nous avons donc, dans notre classement, associé les deux propositions en une seule. Ce premier tri dans les sites proposés nous permet de faire émerger un classement des 30 sites les plus cités par les enseignants du primaire.

	Nom du site	URL	Total	Taux
1	ENSEIGNONS.BE	http://www.enseignons.be	124	60%
2	ENSEIGNEMENT.BE	http://www.enseignement.be	50	24%
3	CARTABLES	http://www.cartables.net	46	22%
4	SEGEC + SALLE DES PROFS	http://www.enseignementcatholique.be	44	21%
5	COCCINELLES	http://www.coccinelles.net	43	21%
6	PROFESSEUR PHIFIX	http://www.professeurphifix.ne	36	18%
7	MOUSTACHE	http://jt44.free.fr	31	15%
8	GOOGLE	http://www.google.com	27	13%
9	MOMES	http://www.momes.net	24	12%
10	TETE A MODELER	http://www.teteamodeler.com	19	9%
11	STEPFAN	http://stepfan.free.fr	16	8%
12	AVERBODE	http://www.averbode.be	11	5%
13	WIKIPEDIA	http://www.wikipedia.org	10	5%
14	LAPETITESOURIS	http://lps13.free.fr	9	4%
15	IDEES CATE	http://www.idees-cate.com	8	4%
16	PESTOUILLETTE	http://www.pestouillette.be	8	4%
17	NEROUCHEFFMICHEL	http://www.neroucheffmichel.be	7	3%
18	PASTORALE SCOLAIRE	http://www.pastorale-scolaire.net	7	3%
19	HUGO L'ESCARGOT	http://www.hugolescargot.com/	6	3%
20	SOUTIEN67	http://soutien67.free.fr	6	3%
21	CFWB	http://www.cfwb.be	5	2%
22	CHTILOULOU	http://chtiloulou.be	5	2%
23	PETITESMAINS	http://auxpetitesmains.free.fr	5	2%
24	POMVERTE	http://www.pomverte.com	5	2%
25	WEBINSTIT	http://www.webinstit.net	5	2%
26	GOMME ET GRIBOUILLAGE	http://www.gommeetgribouillages.fr	4	2%
27	MINIMAT	http://www.minimat.net	4	2%
28	FARDEDUPROF	http://www.fardeduprof.be	3	1%
29	PEPIT	http://www.pepit.be	3	1%
30	TABLEAU NOIR	http://www.tableau-noir.net	3	1%

Tableau 36 : Classement des 30 sites internet les plus cités dans l'enquête

Comme nous le permet la lecture du tableau ci-avant, certains sites se démarquent fortement des autres. Ainsi, le site Enseignons.be arrive largement en tête, puisque cité par 60% des répondants. Les sites Enseignement.be, Cartables.net, du SEGEC¹⁸⁸ et des Coccinelles forment, avec le précédent, le « Top 5 » des sites les plus cités.

Nous noterons que « Google » et « Wikipédia » font partie de classement, avec respectivement 13 et 5% de taux de réponse. Dans notre étude, nous ne les investiguerons pas pour les raisons suivantes. Google, en tant que moteur de recherche, constitue davantage une porte d'entrée sur l'internet qu'un site à part entière. Toutefois, il est intéressant de noter sa présence dans l'enquête, signe que son usage est répandu chez les enseignants du primaire. Sa primauté dans la catégorie des moteurs de recherche a déjà été mainte fois prouvée, elle s'en trouve confirmée chez notre population.

L'exclusion de Wikipedia se justifie par la dimension encyclopédique du site. Notre enquête n'a pas investigué les usages des enseignants à ce niveau et nous ignorons si leurs usages se limitent à une consultation du site ou s'ils en sont des contributeurs actifs¹⁸⁹. Toutefois, notre étude du terrain et notre immersion sur celui-ci nous laisse supposer que l'usage principal qui en est fait est de type consultatif. Nous noterons, néanmoins, que 5% citent l'encyclopédie collaborative alors que, sur le terrain, son recours est sévèrement critiqué lorsque ce sont les élèves qui y ont recours¹⁹⁰.

Enfin, afin de préserver une réelle représentativité des sites analysés, nous ne maintiendrons, dans un second temps, que les sites ayant une valeur statistique suffisante. Dès lors, nous ne retiendrons que ceux dont le taux de réponse dépasse les 4%.

Sur base des éléments précités, nous obtenons donc une liste plus réduite. Nous noterons que les réseaux socionumériques sont absents de ce classement. Cette situation peut s'expliquer par plusieurs éléments. L'enquête a été réalisée en 2011 ; si les réseaux socionumériques étaient déjà bien présents dans le monde de l'internet, les usages en étaient différents de ceux qu'on peut observer dans les années qui suivirent. En outre, il est probable que dans les représentations mentales de notre population, ceux-ci soient considérés comme des « sites à part » et ne soient donc pas repris comme des sites internet.

Afin d'établir un classement de ces sites et d'en percevoir les caractéristiques individuelles, nous avons sélectionné une série de critères issus des typologies citées précédemment. Nous avons tout d'abord distingué les sites selon qu'ils présentent une information sans possibilité de téléchargement (« Vitrine »), avec cette possibilité (« Distribution ») et la possibilité d'interaction avec d'autres usagers (« site interactif »). Le second critère se centre sur le type d'émetteur (personnel, institutionnel, associatif ou commercial), le troisième sur le public-cible du site (enseignants, élèves, parents) et enfin, sur le type d'accès (libre,

¹⁸⁸ Référencé depuis sous l'URL www.enseignementcatholique.be

¹⁸⁹ L'usage de Wikipédia dans l'enseignement constitue, à lui seul, un objet de recherche particulier tant le site cristallise les passions chez les enseignants et traduit certains paradoxes. Néanmoins, il concerne davantage la population des enseignants du secondaire et du supérieur que ceux du primaire qui nous occupent au travers de cette enquête.

¹⁹⁰ Nous avons observé ce paradoxe à plusieurs reprises dans le cadre de nos activités professionnelles, davantage lorsque nous nous adressions à des enseignants du secondaire ou du supérieur.

enregistrement gratuit, nécessitant un paiement). En appliquant notre grille d'analyse aux sites repris, nous obtenons le classement suivant :

Nom du site	Type de site			Type d'émetteur				Public cible			Accès		
	« Vitrine »	« Distribution »	Site interactif	Personnel	Institutionnel	Associatif	Commercial	Enseignants	Elèves	Parents	Libre	Enregistrement gratuit	Paiement
ENSEIGNONS.BE http://www.enseignons.be		X	X	X		X		X			X	X	
ENSEIGNEMENT.BE http://www.enseignement.be	X				X			X	X	X	X		
CARTABLES http://www.cartables.net		X	X	X		X		X			X	X	
SEGEC + SALLE DES PROFS http://www.enseignementcatholique.be	X				X			X			X		
COCCINELLES http://www.coccinelles.net		X		X				X			X		
PROFESSEUR PHIFIX http://www.professeurphifix.ne		X		X				X			X		
MOUSTACHE (la maternelle de) http://jt44.free.fr		X		X				X			X		
MOMES http://www.momes.net	X						X	X	X	X	X		
TETE A MODELER http://www.teteamodeler.com	X			X		X		X		X	X		
STEPFAN http://stepfan.free.fr	X			X				X			X		
AVERBODE http://www.averbode.be	X						X	X			X		
LAPETITESOURIS http://lps13.free.fr		X		X				X			X		
IDEES CATE http://www.idees-cate.com		X		X				X	X		X		
PESTOUILLETTE http://www.pestouillette.be		X				X		X			X		
NEROUCHEFFMICHEL http://www.neroucheffmichel.be		X		X				X	X		X		
PASTORALE SCOLAIRE http://www.pastorale-scolaire.net		X			X			X			X		
HUGO L'ESCARGOT http://www.hugolescargot.com/		X					X	X	X	X	X	X	
SOUTIEN67 http://soutien67.free.fr		X		X				X			X		

Tableau 37 : Classement des sites selon le type, l'émetteur, le public-cible et le type d'accès

Ce classement nous permet de mieux appréhender le type de sites couramment utilisé par notre population. Ainsi, les sites de « distribution » sont deux fois plus cités que les sites « vitrine » et dépassent largement la fréquence des sites « interactifs ». Toutefois, il faut noter qu'Ensignons.be, repris dans cette dernière catégorie, récolte 60% des réponses à notre enquête et que Cartables.net attire 22% des répondants. Si à ce stade, nous ne

pouvons définir clairement si c'est l'usage de distribution ou d'interaction qui prime, nous devons de prendre en compte cette particularité.

Les sites personnels sont les plus nombreux (11 sur 18) mais n'apparaissent qu'à partir de la cinquième place dans notre classement. Leur nombre doit donc être corrélé avec une popularité nettement plus faible que les sites de type associatif comme Enseignons.be et Cartables.net ou institutionnel comme ceux du SEGEC ou Enseignement.be.

La tendance est nettement plus forte en ce qui concerne le public-cible et l'accessibilité. Majoritairement, les enseignants s'orientent vers des sites dont le public visé est justement leur profession. S'ils n'excluent pas les sites ouverts à d'autres types de public, force est de constater que la majeure partie de ces sites rencontre leur objectif prioritaire en terme de cible. Il en va de même pour l'accessibilité. Ainsi, tous les sites repris permettent un accès libre même si certains nécessitent un enregistrement pour bénéficier de toutes les fonctionnalités.

Ce classement ne constitue qu'une première grille de lecture et ne peut rendre état de la diversité existante entre ces sites et leurs particularités. Préalablement, il nous apparaît donc utile de nous questionner sur les effets de la taxinomie que nous avons ainsi opérée. Dès lors, nous procéderons à une analyse systématique, associant si besoin, leur présence parfois cumulée sur les réseaux socionumériques.

1.2. Les effets d'un classement

Tout classement est le fruit d'un choix posé par le chercheur à l'aune de ses résultats, de son cadre théorique et de son objet. Indubitablement, un classement est spécifique et n'est pas exempt d'une certaine subjectivité. Il nous semble donc important de nous intéresser à ces effets mais aussi d'investiguer davantage certaines corrélations émergeant au sein de notre enquête.

1.2.1. L'effet « établissement »

Bien que relativement faible au regard du nombre de sites proposés par les enseignants, nous pouvons noter une corrélation entre certains sites et l'établissement des répondants. En effet, bien que notre questionnaire ne prévoyait pas d'indiquer l'école d'origine du répondant, notre système de passation nous a permis de regrouper certains questionnaires en fonction de l'établissement. Trois sites se distinguent ainsi des autres : Pestouillette, Coccinelles et Moustache. Nous tenterons d'expliquer cet « effet établissement » en distinguant le premier des deux autres.

Pestouillette est un site créé et développé par une équipe éducative d'un établissement d'enseignement spécialisé, situé dans une commune de la zone occidentale du Hainaut. Alors que notre public officie majoritairement dans l'enseignement ordinaire, le site est toutefois cité dans notre enquête. La proportion est faible, au regard d'autres sites, mais elle

est fortement corrélée avec l'origine géographique des répondants : les seuls enseignants à proposer ce site sont issus de la même commune. Dès lors, on peut s'interroger sur les différents éléments qui peuvent expliquer ce phénomène. S'agit-il d'une forme de loyauté, voire de chauvinisme régional, qui pousse les enseignants à consulter ce site ? L'hypothèse est vraisemblable mais nous semble insuffisante. En effet, comment expliquer alors la corrélation que nous observons avec les deux autres sites, Coccinelles et Moustache ?

Le taux de référence à ces deux sites s'accroît très fortement au sein de certaines équipes éducatives. Absents des autres réponses, ils apparaissent nettement dans des établissements particuliers. Dès lors, on peut postuler que les pratiques et les usages sont parfois influencés par les collègues ou que, lorsqu'un site est apprécié, le « bouche à oreille » le promeut davantage encore.

De nombreuses études, telles celle de Cara (2009) sur les violences à l'école élémentaire, pour ne citer que celle-ci, mettent en exergue un « effet établissement » dans les postures et les réponses apportées par une équipe éducative face à un problème. Les usages d'internet semblent subir ce même effet, même si son impact reste relativement faible.

1.2.2. L'effet « réseau »

Les réseaux d'enseignement structurent le système éducatif mais conditionnent aussi les usages d'internet, et plus particulièrement la consultation de certains sites.

Sans surprise, la consultation des sites d'un réseau ou d'une fédération est fortement corrélée avec le réseau dans lequel est employé l'enseignant. Ainsi le site de l'enseignement catholique est repris par 87% des enseignants du réseau libre, alors que 98% de ceux, travaillant dans l'enseignement communal déclarent ne pas y avoir recours. Le site RESTODE, attaché à l'enseignement officiel, connaît la même tendance très marquée : il est globalement rejeté par les enseignants du libre (94%) mais constitue un site de référence pour les enseignants de ce réseau. Ces deux sites proposant des informations spécifiques à leur réseau d'enseignement, cette dichotomie semble normale même si nous pouvons nous interroger sur cette « loyauté » à un réseau. En effet, certaines ressources sont transposables dans tous les établissements, quel que soit le réseau. En outre, les accès aux sites sont libres et ne nécessitent aucune identification. Dès lors, nous aurions pu penser que les enseignants dépassent les cloisonnements des réseaux dans leur usage d'internet ; il semble qu'il n'en est rien.

La consultation du site Enseignement.be, site du ministère, ne semble pas corrélée selon le réseau d'appartenance des enseignants. La moitié des répondants déclarent l'utiliser ; cette répartition restant sensiblement la même qu'il s'agisse de l'enseignement libre ou communal. On peut observer une légère hausse pour les enseignants exerçant dans le réseau organisé par la Communauté française, sans que cette tendance ne soit, toutefois, significative. Le même constat peut être appliqué au site Enseignons.be, avec, néanmoins, un succès plus important dans toute la communauté enseignante.

1.2.3. L'effet « âge »

L'ancienneté et l'âge sont des facteurs qui semblent légèrement influencer les sites consultés. Ainsi, on constate que la consultation du site Enseignons.be diminue proportionnellement à l'accroissement de l'ancienneté. Nous pouvons très certainement expliquer cette tendance par l'usage principal qui est fait d'internet : préparer les cours. On peut donc imaginer que l'expérience tend à réduire cette tâche et par conséquent l'usage de ce site. La corrélation entre l'âge et la consultation de ce site confirme la tendance. Plus l'âge augmente, plus la consultation d'Enseignons.be diminue. On passe ainsi de 94% chez les enseignants débutants (moins de 25 ans) à 70% chez les 35-45 ans, la baisse se poursuivant encore dans la tranche d'âge supérieure.

1.2.4. Facteurs d'influence et reflets des usages

D'un point de vue quantitatif, les facteurs influençant ce classement semblent relativement faibles. Toutefois, il nous semble important de nous interroger sur ceux-ci, particulièrement à la suite de nos observations et de notre immersion sur le terrain.

Comme nous avons pu le remarquer plus avant, les usages des enseignants, au niveau du choix des sites, semblent influencés en partie par leurs collègues. Au sein de l'école « Maurice Carême », nous avons pu observer une influence similaire ; par ailleurs, confirmée dans des rencontres et des entretiens informels. Dans l'univers toujours croissant des sites internet, les moteurs de recherche peuvent détenir un poids considérable. Néanmoins, les résultats sont conditionnés à de nombreux facteurs : connexion au moteur de recherche qui filtre les résultats selon différentes variables de fréquence, de pertinence en fonction du profil ; choix des mots clés et corrélation avec le contenu du site ; variation de résultats selon le moteur de recherche utilisé, ... On peut supposer, sans que cela n'en devienne une règle unique, qu'un système de validation par les pairs influence l'utilisation d'un site. Ainsi, le succès croissant d'Enseignons.be tient certainement du contenu qu'il propose mais aussi de son « aura » dans le monde enseignant. Plus un site est connu, plus son succès est croissant. Néanmoins, être connu ne suffit pas, il faut aussi que le site réponde aux besoins des enseignants.

Si nous poussons notre hypothèse un peu plus loin, nous pouvons imaginer que la promotion d'un site dépend aussi de son origine et de son contexte. Ainsi, alors que l'internet regorge de sites en tout genre, nous voyons nettement que les usages des enseignants du primaire en Communauté française les rapprochent de sites belges. Les sites canadiens, pourtant nombreux, sont peu cités. Si certains sites français sont utilisés, ils le sont proportionnellement de façon moindre que les sites belges. En ajoutant, les références à des initiatives locales (Pestouillette, Pepit¹⁹¹), nous pouvons avancer que la notoriété d'un site passe aussi par sa proximité, tout au moins dans sa promotion.

¹⁹¹ www.pepit.be est un site, créé en 2004, à Mouscron en Belgique. Il s'agissait, à l'époque, de créer une plateforme numérique d'échange d'exercices entre 6 écoles primaires et secondaire. Depuis, le site compte plus de 1250 exercices en ligne et bénéficie d'un certain succès, particulièrement dans sa zone géographique initiale.

Nous pouvons étayer notre hypothèse par l'expérience que nous avons menée avec le développement de l'annuaire de sites web « PortailEduc »¹⁹² et sa promotion, entre autres, via une page Facebook. Le succès est relativement faible (un peu plus de 250 « fans »¹⁹³ sur Facebook) mais semble rencontrer certaines attentes des enseignants. Le point qui retiendra notre attention est le mode de constitution de ce groupe de « fans ». Alors que le site est promotionné sur le web, de diverses façons, c'est davantage le système de réseau social qui lui confère une visibilité. Ainsi, un utilisateur apprécie le site ou la page, le communique dans son propre réseau et engendre ainsi de nouveaux utilisateurs. Ce phénomène est par ailleurs bien connu des publicitaires, de nombreuses actions de marketing s'appuyant sur ce système. Il nous semble important d'en relever l'existence aussi au sein des enseignants du primaire, tant il est probable qu'elle conditionne fortement les sites consultés par cette population.

1.3. Evolution des sites internet analysés

Dans la galaxie que représente l'internet, les types de sites sont nombreux et en constante évolution. La complexité d'une recherche sur ce sujet relève de la distorsion constante entre le temps de la recherche et celui des évolutions. L'internet est constamment en mouvement. Certains sites disparaissent tandis que d'autres font leur apparition, évoluent en passant d'un contenu statique à un mode collaboratif ; certains modifient leur nom, leur URL, ...

L'évolution la plus marquante, mais aussi la plus floue, est celle que l'on nomme, ces dernières années, web 2.0. Cette appellation tend à désigner une simplification de la publication sur l'internet et une facilitation de l'interactivité entre les utilisateurs. Tendante à s'imposer depuis 2007, cette conception a, peu à peu, changé les modes d'utilisation et les pratiques.

Au début des années 2000, la plupart des sites internet étaient considérés comme « statiques ». Le contenu proposé était mis en ligne par un webmaster (ou une équipe) et il était indispensable de maîtriser certaines compétences informatiques pour publier en ligne. Dès lors, l'usage principal de l'internet se limitait à de la consultation. Avec l'avènement du web 2.0 et son appropriation par le public, la publication de contenu s'est considérablement démocratisée. Tout un chacun peut, aujourd'hui, créer un blog, publier sur Facebook ou Wikipédia, partager des documents en ligne sans pour autant connaître le langage HTML ou d'éléments complexes de programmation.

Cette évolution rend la catégorisation des sites de plus en plus complexe. Certains sites étaient, il y a quelques années encore, uniquement informationnels, leurs contenus étant uniquement produits par le propriétaire du site. Depuis, ils ont pu évoluer et s'ouvrir aux contributeurs extérieurs, ménager des espaces de discussions, s'associer à des médias sociaux voire s'y substituer totalement.

¹⁹² <http://www.portaleduc.net>

¹⁹³ Données au 30/06/2014

Il nous apparaît opportun d'analyser l'évolution des sites cités dans notre enquête. Si nous reprenons notre liste, nous pouvons constater que :

- La plupart des sites n'a pas vécu de profondes évolutions. Ils sont, pour une majorité, des sites statiques dont le propriétaire est le seul à détenir le « sésame » de la publication.
- Certains sites, comme Enseignons.be, n'existent que par l'intégration des composantes du web 2.0. Si une partie reste informationnelle (l'actualité du secteur de l'enseignement), le cœur de l'activité se situe dans l'échange de ressources et dans les interactions du forum.
- Un site (Cartables.net) a cessé ses activités tout en laissant son contenu disponible.
- Le site « Fardeduprof » a cessé ses activités et a été désactivé.
- Deux sites ont modifié leur nom et leur URL (<http://www.neroucheffmichel.be/> et le site du SEGEC) mais en proposant toujours une redirection vers la nouvelle adresse internet.
- Momes.net a été repris par un groupe commercial et a donc orienté ses activités et ses publications dans ce sens.

2. Les enseignants en quête d'informations

Comme nous l'avons vu au travers de l'enquête par questionnaire, l'un des usages d'internet par les enseignants du primaire concerne la recherche d'informations. Qu'il s'agisse de s'informer des droits et des devoirs liés à leur profession, de prendre connaissance de nouvelles circulaires ou, encore, de consulter des revues en lien avec l'enseignement, deux sites semblent particulièrement répondre à leurs attentes dans ce domaine : www.enseignement.be et www.segec.be. Classés respectivement à la deuxième et à la quatrième position dans notre enquête, ces sites sont le produit d'initiatives institutionnelles.

2.1. Enseignement.be, la « référence officielle »

Le site Enseignement.be poursuit un objectif précis : être un espace d'information générale sur l'enseignement et le système éducatif. Il est l'espace officiel du ministère, à la fois « vitrine » du système éducatif et présentant une information généraliste et, en même temps, lieu d'informations spécifiquement dédié aux enseignants.

Les informations qui figurent sur le site ou sur les sites Internet des services publics de la Communauté française de Belgique, sont, sauf stipulation explicite contraire, de nature générale. Elles ne visent donc pas des situations spécifiques ou personnelles, et ne peuvent être considérées comme des conseils juridiques, professionnels ou personnels à l'utilisateur.¹⁹⁴

¹⁹⁴ « Informations légales » du site Enseignement.be, en ligne <http://www.enseignement.be/index.php?page=25767>, consulté le 14/03/2014



Figure 18 : Page d'accueil du site www.enseignement.be

L'architecture du site oriente le visiteur autour de quatre axes : Système éducatif, de A à Z, Carrières et Ressources. Son développement remonte à 1996 et précède le déploiement du projet « Cyberécole ». Au début des années 2000, le site se positionne comme l'un des rares sites officiels à destination des enseignants. Son organisation et son développement dépendent de l'Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS) ce qui n'est pas sans poser certains problèmes d'ordre politique. En effet, l'AGERS est chargée de développer un site à destination de tous les enseignants et doit, en même temps, se faire la vitrine de son propre réseau, celui de l'enseignement organisé par la Communauté française.

Une scission s'opère donc, par la suite, laissant la place à deux sites distincts. Le site initial poursuit ses activités, sous l'appellation RESTODE¹⁹⁵ et dépend d'un service éponyme au sein du Service général de l'Enseignement. Lors de la restructuration du Ministère, le service disparaît mais l'appellation RESTODE, déjà largement connue, est maintenue. Le site poursuivra ses activités à savoir, diffuser des informations sur l'éducation, l'enseignement et la pédagogie ; mettre à la disposition des ressources exploitables dans l'enseignement ; favoriser la communication et les échanges entre les acteurs du monde éducatif et encourager le développement de l'utilisation des TIC. En outre, le site visera aussi la promotion de l'enseignement organisé par la Communauté française. En février 2014, le site disparaît pour laisser la place à un nouveau, à l'URL différente : <http://www.wallonie->

¹⁹⁵ Acronyme de « RÉseau Télématique de l'Organisation Des Études »

bruxelles-enseignement.be/ Ce changement intervient lors de l'annonce officielle de la nouvelle appellation du réseau organisé par la Communauté française.

L'appellation « Enseignement.be », choisie lors de la scission, vise une certaine neutralité ; le site souhaitant s'adresser à tous les enseignants, quel que soit leur réseau. Les informations qui y sont distillées sont donc, de fait, généralistes, officielles et se gardent de promouvoir l'un ou l'autre réseau d'enseignement. Selon la ministre en fonction en 2007, il aurait été, à l'époque, « le site le plus important et le plus utilisé par les enseignants en Communauté française, [...] proposant 4472 documents téléchargeables gratuitement, 200 000 téléchargements mensuels, 900 000 pages visitées chaque mois, 5000 inscrits au mailing du site »¹⁹⁶. Le site aurait connu, entre 1999 et 2007, 8 344 585 téléchargements. Les choix du Ministère sont clairs et précis : « disposer d'un site officiel, financé par l'Administration et servant de référence officielle ».

Au fil des années, de nombreux éléments sont venus enrichir les catégories existantes. Selon les législatures et les politiques éducatives, le site s'est diversifié. Ainsi, le Passeport TIC, par exemple, dispose de plusieurs pages sur le site ; tout comme certains projets ciblés tels que le projet « Décolage ! », par exemple. D'autres sites, connexes au principal, ont vu le jour. C'est le cas d'Educatube et de Carte Prof (<http://carteprof.be>). Ce dernier vise à présenter les avantages offerts aux enseignants, par le biais de leur carte professionnelle, nominative et délivrée depuis 2013 par le Ministère.

Le site « Educatube », petit cousin du célèbre YouTube¹⁹⁷, a été mis en ligne, en 2013, afin de rassembler des contenus multimédias à vocation éducative, réalisés par des acteurs de l'éducation, et librement utilisables en classe. Ceux-ci présentent des expériences de terrain, des activités pédagogiques et ludiques, des avis d'experts, des questions de société, des illustrations du système éducatif... Si l'initiative mérite d'être saluée, elle reste méconnue des professionnels de l'éducation. Bien qu'une campagne de communication ait été menée dans les écoles et que le site du ministère relaie régulièrement l'information, les visites restent faibles et lorsque nous interrogeons les enseignants sur leur usage de ce site, nous rencontrons davantage l'ignorance de son existence qu'un usage régulier. Pourtant, ces mêmes enseignants passent régulièrement via Youtube pour rechercher des supports multimédias.

Enseignement.be est également présent sur Twitter et sur Facebook. Sur ce dernier, il dispose d'une « Page », dispositif permettant de promouvoir un produit, une offre de service, une marque ou une association. Nombreuses sont les institutions à avoir créé leur page Facebook et un compte Twitter. Le ministère ne fait pas exception à la règle comme d'ailleurs de nombreux sites internet dédiés aux enseignants. Nous y reviendrons, dans le chapitre suivant.

Enfin, des sites connexes, tels que le site *www.ecolenumerique.be*, se positionnent dans une situation hybride. Ce projet rassemblant différents niveaux de pouvoir (Communautés

¹⁹⁶ Commission de l'éducation du parlement de la communauté française, Session 2007-2008 - 26 SEPTEMBRE 2007, p 18

¹⁹⁷ On notera la similarité dans les deux appellations.

francophone et germanophone et Région wallonne) et différents acteurs¹⁹⁸, on ne peut le rattacher totalement au site Enseignement.be. La localisation de son hébergement, l'Agence Wallonne des Télécommunications¹⁹⁹, marque bien cette spécificité. Il est, toutefois, en lien direct avec les espaces du site traitant des TICE et des technologies en général. Le site rend compte du projet, de son ancrage et de son contexte, des lauréats et de diverses informations générales. Le cœur de son activité, et de ses mises à jour, réside essentiellement dans le partage de ressources en lien avec les TICE. En parallèle, les initiatives liées au projet, telles que les Fabcamp, sont l'objet d'articles mettant en scène les enseignants ayant pris part à ces activités. Le site Ecole numérique se décline également sur Facebook et Twitter, dont la plupart des publications sont dupliquées sur les comptes Pedago-Tic, voire d'Enseignement.be. Par ailleurs, le site proposait un espace dédié aux acteurs des TICE (les « Enseignants numériques »²⁰⁰), imaginé dans le cadre du premier appel à projet « Ecole Numérique » et se proposant de présenter, sous forme de portraits, des enseignants qui, par hasard ou par volonté, se sont lancés un jour ou l'autre dans un enseignement intégrant les nouvelles technologies. Ces interviews furent, quelques mois après le lancement du site, rapatriées sur Educatube, le site initial étant fermé et son URL renvoyant vers le site Ecole Numérique.

2.2. Segec.be, le site de l'enseignement catholique

Le secrétariat général de l'enseignement catholique (SEGEC) est reconnu par les autorités publiques comme organe de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs de l'enseignement catholique. Son site rassemble toutes les informations et ressources produites par les différentes fédérations qui le compose (fondamental, secondaire, supérieur, promotion sociale, centres PMS²⁰¹) mais aussi des données concernant ses missions, les internats et des offres d'emploi pour des écoles du réseau. En outre, le site héberge également la revue « Entrées Libres », mensuel de l'enseignement catholique en communautés francophone et germanophone.

Le site internet vise un double objectif. Tout d'abord, celui de vitrine de l'enseignement catholique, en permettant d'en expliciter ses missions, en fournissant un annuaire de ses établissements et de son offre de formation. Ensuite, le site permet de rassembler, en un seul espace web, l'ensemble des documents officiels produits par le SEGEC et ses fédérations et mis à disposition de ses enseignants et des directions. La majorité du site permet un accès

¹⁹⁸ Ministère de l'Économie, des PME, du Commerce extérieur et des Technologies nouvelles en Région wallonne, Ministère de l'Enseignement supérieur au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Ministère de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale de la Communauté française, Ministère de l'Enseignement, de la Formation et de l'Emploi de la Communauté germanophone, Agence Wallonne des Télécommunications, AGERS, Centre Technofutur TIC, Pedago-TIC

¹⁹⁹ Données obtenue via <http://en.utrace.de/whois/193.191.132.13>, 14 mars 2014

²⁰⁰ Le site se nommait <http://lesenseignantsnumeriques.be> et n'a existé que 6 mois, de juin à décembre 2013.

²⁰¹ L'acronyme PMS (ou CPMS) signifie « psycho-médico-social ». Les centres PMS proposent, aux élèves de l'enseignement obligatoire et en alternance, un suivi sur les plans psychologique, médical et social tout au long de leur scolarité.

libre à ces écrits ; certains, toutefois, sont placés dans un espace réservé nécessitant un mot de passe.

Dans notre analyse, nous nous concentrerons sur la partie du site consacrée à la Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique (FédEFOC). Le menu de navigation permet aux visiteurs de s'orienter vers divers domaines tels que des ressources juridico-administratives, pédagogiques, des informations concernant la formation continuée²⁰² ou encore aux spécificités de l'enseignement spécialisé. Certaines rubriques semblent, de par leurs appellations, plus spécialement concerner les pouvoirs organisateurs ou les directions d'école.



Figure 19 : Page d'accueil du site www.segec.be

Sur son site, le SEGEC a mis à disposition le programme de référence de son réseau, adapté aux socles de compétences (PIASC). Ce document destiné aux enseignants du fondamental « décrit les compétences et les activités à proposer par cycle pour développer les compétences à atteindre en fin d'étape [...], précise les Missions de l'école chrétienne, les projets éducatif et pédagogique du réseau, les compétences transversales et disciplinaires »²⁰³. La version du programme d'enseignement, datant de 2001, est toujours en ligne alors que deux rubriques majeures de celui-ci, le français et les mathématiques, ne sont plus d'application. En effet, depuis 2013, le volet « Mathématique » a été modifié et est entré en application en septembre de la même année. Le site le précise, par ailleurs, mais ne propose pas, pour autant, sa version actualisée. Il en va de même pour celui de français. Il ne s'agit pas là d'un oubli ou d'un retard involontaire dans la mise en ligne de ces documents. Au contraire, l'absence d'actualisation illustre la tension à laquelle doit faire face

²⁰² Conformément au décret relatif à la formation continuée des enseignants, la FoCEF (Formation continuée des enseignants du fondamental de l'enseignement ordinaire) et la FoCoEC (Formation continuée de l'enseignement catholique pour l'enseignement spécialisé) assurent des formations en école et des formations individuelles.

²⁰³ <http://enseignement.catholique.be/segec/index.php?id=1116>

l'institution : informer les enseignants de son réseau tout en s'assurant que la diffusion en ligne ne soit pas néfaste, en mettant « aux yeux de tous le fruit de leur labeur ».

Programmes en ligne, deux pas en avant, trois pas en arrière

La demande de disposer du programme, dans sa version numérique, existe et s'exprime sur d'autres espaces internet que celui du site du SEGEC. En effet, celui-ci ne disposant d'aucun espace d'interaction, c'est par le biais d'autres sites que communiquent les enseignants, comme l'illustre cette discussion sur la liste Instit (1^e février 2014)

- *Arnaud : Existe-t-il une version numérique du nouveau programme de math (ens. libre)? Merci*
- *Bernard : Je ne pense pas encore, la réflexion est en cours sur le sujet. Pour ma part j'envisage de le faire moi-même pour le mettre à disposition de mes enseignants. Le Segec voudrait le faire mais l'idée serait de faire des liens avec le Piasc numérique. (Infos non officielles mais évoquées à plusieurs reprises)*
- *Arnaud : Merci pour votre réponse. Dommage, ce serait tellement plus facile d'emploi.*

La situation nous interpelle sur deux niveaux. Tout d'abord, Bernard, directeur d'école primaire, indique qu'une réflexion est en cours sur le sujet. Pourtant, le programme est disponible en ligne depuis plus de 10 ans. Bien que disponible dans les écoles depuis février 2013, soit un an avant cette discussion, on ne peut que s'étonner de la durée pour cette prise de décision.

Nous n'obtiendrons des éléments de réponse à notre étonnement que bien plus tard, à l'occasion d'une communication que nous avons tenue à l'occasion d'une journée d'études pour le SEGEC²⁰⁴. Lors de celle-ci, nous avons pu nous entretenir avec le responsable de l'enseignement fondamental. Il nous a expliqué qu'une vive tension émanait du sujet, la polémique grondant depuis plusieurs mois. Quelques décideurs et des membres du groupe de travail ayant réalisé les programmes estimaient qu'une diffusion en ligne serait néfaste, mettant « aux yeux de tous le fruit de leur labeur ». Entendons, par ces propos, « à disposition des autres réseaux d'enseignement ».

La logique de quasi marché de l'enseignement belge vient donc s'immiscer jusque dans les usages d'internet par les enseignants. Entre la possible lecture (et éventuelle réappropriation par d'autres réseaux) et l'usage du numérique, le choix de la « prudence » a donc été pris, les nouveaux programmes n'étant diffusés qu'au seul format « papier ». Notons, toutefois, que la discussion est toujours d'actualité et qu'un changement reste encore possible dans le futur.

Comme nous pouvons le voir, à travers les propos de Bernard, quelle que soit la décision officielle, sur le terrain, la question sera tranchée par les acteurs eux-mêmes puisque ce directeur envisage la numérisation du document à destination de son personnel. Le fait que cette discussion se déroule sur un média externe au site du SEGEC est aussi intéressant. En effet, le site de l'enseignement catholique ne permet aucune interaction des visiteurs avec l'institution. La communication ne peut donc qu'être unilatérale entre l'institution et ses usagers ; aucune interaction n'est possible entre les enseignants du même réseau.

La question de la mise en ligne de certains documents s'élargit et touche d'autres domaines comme celui des outils d'application du programme ou des évaluations. En effet, certaines pistes didactiques sont proposées mais les épreuves des années antérieures ne peuvent être obtenues via internet bien que, comme indiqué sur le site, « des exemplaires complets des

²⁰⁴ Extrait du journal de terrain, « Journée d'étude du SEGEC », juin 2014

épreuves des dernières années (format papier) peuvent être obtenus sur demande au secrétariat de la FédEFoc »²⁰⁵. La demande de disposer de ces évaluations est pourtant récurrente sur d'autres sites comme, par exemple, sur les forums d'Enseignons.be. Myriam, utilisatrice régulière de ces forums qui, par ailleurs, « coordonne la composition des épreuves interdiocésaines d'évaluation, en fin de deuxième, en fin de quatrième »²⁰⁶, tente de justifier cette absence en invoquant le respect des droits d'auteur.

Les épreuves interdiocésaines ne sont pas déposées sur le site. Seuls les documents annexes, que nous avons construits tout à fait nous-mêmes, sont à disposition de tous sur le site. En effet nous achetons des droits d'auteurs pour des illustrations, pour des mises en page ... mais ces droits ne couvrent que la production "papier" en quelques 20 à 25 mille exemplaires ... Impossible donc de déposer cela sur un site. (Myriam, Enseignons.be, Sujet « Interdiocesain juin 2009 », 12/04/2010)

Au fil des demandes, Myriam finira par confier, sur le forum, un lien²⁰⁷ vers les épreuves de 2010. On notera que, bien que toujours actif, ce lien n'existe pas sur le site de l'enseignement catholique. A nouveau, comme c'est le cas pour les programmes, les initiatives personnelles prennent le pas sur les choix institutionnels. L'accessibilité aux documents numériques est donc techniquement possible mais se heurte à une restriction, volontaire ou non, de sa diffusion.

2.3. Un miroir aux alouettes

Les deux sites que nous venons de présenter proposent, chacun, un espace permettant d'accueillir des ressources pédagogiques à destination des enseignants. Sur le site Enseignement.be, cet espace se nomme RESPEL, acronyme de « RESsources Pédagogiques En Ligne » ; pour l'enseignement catholique, c'est l'intitulé « Salle des profs » qui a été choisi. Pourtant, malgré les intitulés et les promesses annoncées, ces espaces ne semblent pas tenir les objectifs qui leur ont été assignés.

2.3.1. Des ressources en ligne... à commander et à acheter

La base de données RESPEL se veut un « outil interréseaux destiné à améliorer la visibilité et la diffusion des ressources produites, principalement, en Communauté française et à faciliter pour les enseignants l'accès à diverses ressources accessibles via internet »²⁰⁸. L'intention de ce service est de mettre à disposition des ressources officielles mais aussi des éléments provenant des enseignants, « des ressources que les enseignants créent eux-mêmes ou exploitent spontanément en fonction de leurs besoins ».

²⁰⁵ <http://enseignement.catholique.be/segec/index.php?id=1141>

²⁰⁶ C'est ainsi qu'elle se présente dans le sujet « Interdiocesain juin 2009 », le 10 juin 2009 sur le forum d'Enseignons.be

²⁰⁷ Le lien proposé est celui-ci <http://www.segec.be/Fedefoc/pedagogique/interdio2010/index.htm>

²⁰⁸ RESPEL, A propos, <http://www.enseignement.be/index.php?page=25649&navi=2701>

Avant d'être mises en ligne, ces ressources doivent passer par un système de validation pour garantir leur fiabilité et leur conformité par rapport aux règles en vigueur sur le site et ses missions de celui-ci²⁰⁹. Deux types d'appellation distingueront alors les ressources ; l'étiquette « Reconnue » étant apposée sur des ressources institutionnelles ; les ressources individuelles qualifiées d'« Autorisée », pour autant qu'elles aient pu passer le filtre de la validation. En mars 2014, le site propose un peu plus de 3000 ressources²¹⁰, avec une nette prédominance pour le domaine des « Mathématiques et Sciences de la nature »²¹¹ et les ressources en lien avec la pédagogie.

Domaine	Nombre de ressources
Philosophie, Psychologie, Morale, Religions	101
Education, Pédagogie, Formation	652
Généralités	24
Langues - Langages	575
Mathématiques et Sciences de la nature	849
Sciences appliquées, médicales et disciplines techniques	199
Arts, Beaux-Arts	119
Sport, Tourisme et Loisirs	76
Histoire, Géographie, Us et coutumes	216
Sciences sociales, économiques et administratives	206
TOTAL	3017

Tableau 38 : Répartition des ressources selon le domaine

Le moteur de recherche intégré permet de cibler les ressources selon le niveau d'enseignement. Celles destinées au primaire sont au nombre de 142, celles pour le maternel de 56. Si nous investiguons davantage, nous nous rendons compte que, pour le primaire, deux ressources sont qualifiées de « validité laissée à l'appréciation de l'utilisateur », indication que la ressource n'émane pas d'une institution ; l'une d'elles désigne un site internet canadien, la seconde présente une leçon proposée par une enseignante.

Afin d'asseoir nos propos et d'éclairer ce dispositif, il nous semble indispensable d'investiguer chacune des ressources proposées. Le tableau ci-dessous permet une vue d'ensemble des 142 ressources proposées.

²⁰⁹ Ainsi, les ressources proposées devront être de nature d'enseignement ou d'apprentissage et présenter une information de qualité et valide sur le plan scientifique, ne pas présenter une contre-indication majeure par rapport aux objectifs pédagogiques de la Communauté française, ni prôner une idéologie ou des valeurs illicites. Elle devra, enfin, être conforme aux règles de déontologie en matière de publicité.

²¹⁰ On notera la différence avec le chiffre de 4472 documents téléchargeables annoncé par la ministre en 2007.

²¹¹ Pour lequel, nous nous étonnons, d'ailleurs, du rassemblement.

Type de ressources	Nombre	Nombre de commentaires
Liens vers d'autres sites ²¹²	7	0
Leçons proposées par des enseignants	1	0
Pistes et outils didactiques gratuits	3	0
Documents en lien avec les évaluations externes	11	0
Rapports de recherches scientifiques	15	0
Publications payantes du CAF	4	0
Publications payantes du CTP	101	0
TOTAL	142	0

Tableau 39 : Nombre de ressources selon leur type

Alors que la validation semblait exclure toute publicité, Il est assez interpellant de constater que nombre de ressources (105 sur les 142 proposées, soit presque $\frac{3}{4}$ d'entre elles) sont, en réalité, des liens vers des publications payantes du Centre Technique et Pédagogique (CTP) ou du Centre d'Autoformation et de formation continuée de l'enseignement organisé par la Communauté française (CAF). Le premier a pour mission de produire et de vendre des documents pédagogiques à l'usage de l'enseignement ainsi que de promouvoir l'utilisation du matériel didactique dans les écoles, essentiellement dans le domaine des sciences. Toutefois, ces organismes sont bien des activités du réseau de l'enseignement organisé par la Communauté française et non un service du Ministère de l'enseignement. La neutralité affichée semble donc s'étioler au profit du réseau officiel.

Loin de ses objectifs initiaux, RESPEL ressemble davantage à un catalogue publicitaire des productions du réseau de l'enseignement organisé par la Communauté française. En outre, si les intentions de diffusion d'éléments de recherches scientifiques peuvent être louables, nous avons observé, à travers notre enquête quantitative, que les enseignants se montrent bien davantage intéressés par des leçons « prêtes à l'emploi » que par des publications scientifiques. De plus, nous noterons que les statistiques du site que nous avons obtenues montrent que la page d'accueil de RESPEL a été visitée 618 724 fois entre janvier 2006 et mars 2014, soit un taux moyen de 210 consultations quotidiennes. A titre de comparaison, le site Enseignons.be, sur lequel nous reviendrons par la suite, en accueillait, en 2011, entre 210 000 et 280 000 chaque jour²¹³, soit 1000 fois plus que la banque de ressources du ministère. Enfin, nous noterons l'absence de toute interaction. Alors que le système prévoit, après une inscription, la possibilité d'insérer des commentaires pour chaque ressource, ceux-ci sont excessivement rares. Pour les ressources concernant le primaire, ils sont tout bonnement inexistant. Au terme de cette analyse, la base de données RESPEL semble donc bien éloignée des objectifs annoncés. Les ressources dédiées à l'enseignement primaire sont rares et le plus souvent payantes. En outre, elles sont rarement téléchargeables depuis le site et renvoie, le plus souvent, vers les services d'édition du réseau de l'enseignement organisé par la Communauté française.

²¹² Dont 5 concernent des sites français, 1 un site canadien et 1, un site belge, celui du Centre de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques <http://www.crem.be>

²¹³ Selon les informations reprises par Dumont (2011)

2.3.2. Une « salle des profs » abandonnée

Dans la partie dédiée au fondamental du site du SEGEC, nous retrouvons un espace spécifique intitulé la « Salle des profs ». Bien que partie intégrante du site, il est intéressant de souligner que, lors de notre enquête, certains enseignants envisagent cette partie comme un site internet à part entière. Il en est de même, dans les forums, lorsque des enseignants échangent des liens ou proposent des pistes et des ressources pour travailler un apprentissage. Ainsi, les interventions postées sur le forum d'Enseignons.be renvoient, systématiquement, vers cette partie spécifique du site du SEGEC.

Des idées pour organiser les périodes de "gratuité" voir sur la salle des profs. De très chouettes documents qui peuvent nous faire avancer (Marie-Christine, 17/02/2007, Enseignons.be, sujet « Axe de gratuité »)²¹⁴

La « salle des profs » se scinde en plusieurs espaces : la galerie des classes, les chantiers didactiques, les débats, la boîte à outils, la bibliothèque et les ressources informatiques. Chacune propose des « fiches outils » et, éventuellement, des liens vers d'autres sites pouvant compléter l'information proposée.

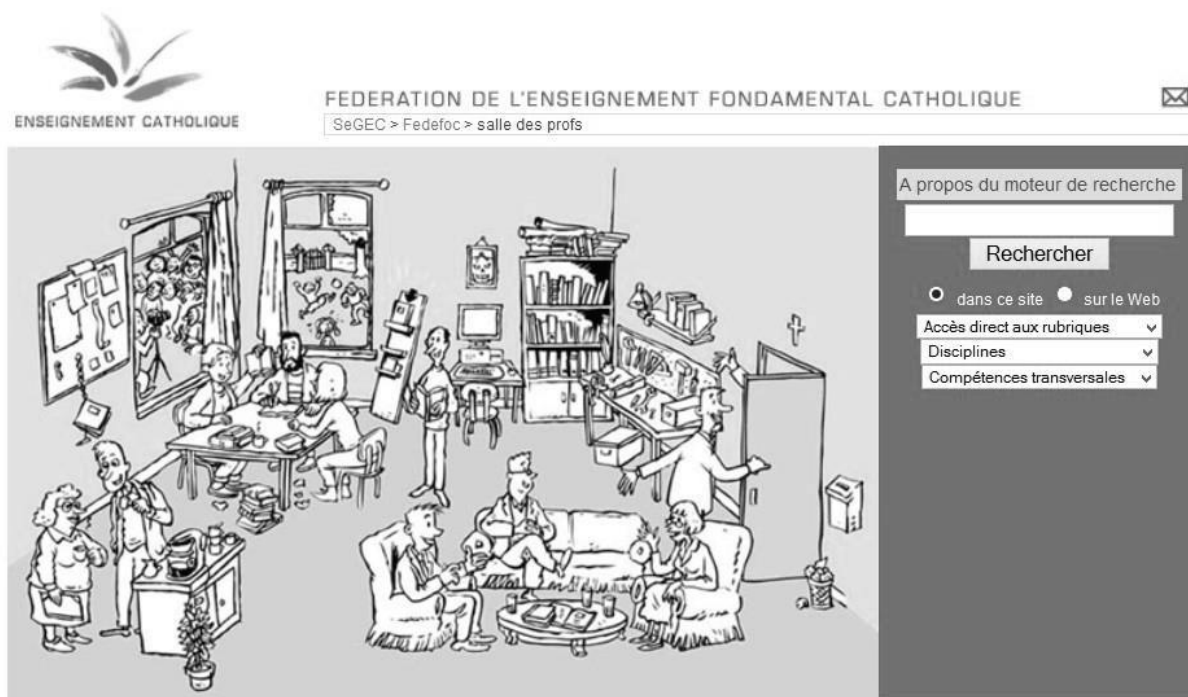


Figure 20 : Page d'accueil de l'espace "Salle des profs" du site du SEGEC

²¹⁴ Les exemples sont légion sur Enseignons.be et nous en donnerons quelques-uns, ci-dessous, à titre d'illustration

- Mon TFE était basé sur les jeux au sein des 3 axes et des 3 temps décrits dans le PIASC. J'ai fait jouer le jury en inventant un jeu du style trivial poursuit mais avec les différentes facettes que l'on retrouve dans la boîte à outils de la salle des profs (Sophie, 20 Juin 2006, Enseignons.be)
- Une preuve d'un changement possible, réalisable et réalisé ?? [http://www.segec.be/~salledesprofs/ress ... 3temps.pdf](http://www.segec.be/~salledesprofs/ress...3temps.pdf) (Céline, 11 Oct 2007, Enseignons.be)
- Je compte cette année aussi commencer le menu du jour, l'année dernière, je le faisais mais vaguement au TN. J'ai trouvé des exemples sur le site de la salle des profs mais vous comment le présentez-vous. Annoncez-vous l'objectif? Comment présentez-vous ce menu? (Anaïs, 17 Août 2008, Enseignons.be)

La « salle des profs » présente la caractéristique d'être le seul espace du site du SEGEC à proposer des ressources didactiques produites par des acteurs de terrain. Bien qu'un processus de validation soit nécessaire pour publier un document²¹⁵, nous y retrouvons des leçons produites par des enseignants, des conseillers pédagogiques voire par des étudiants des sections pédagogiques des Hautes Ecoles, en collaboration avec leurs propres formateurs.²¹⁶

Ces différents aspects entraînent, très certainement, une adhésion plus forte des enseignants. Certains, telle Myriam, n'hésitent pas à la qualifier de « notre » salle²¹⁷, l'emploi du déterminant possessif marquant une distinction de ce lieu avec les autres parties du site. L'usage du terme « notre » montre bien que Myriam s'y sent chez elle, que cet espace est le sien et celui de ses collègues virtuels.

La « salle des profs » est gérée par une équipe composée d'animateurs pédagogiques et de professeurs d'Ecoles Normales, ayant reçu la mission de mettre des outils à disposition des enseignants afin de les accompagner dans la mise en œuvre du Programme Intégré²¹⁸. Cette cellule pédagogique a choisi, comme postulat de départ, de valoriser les productions émanant des classes, de s'appuyer sur les pratiques et les ressources existantes²¹⁹ mais tout en se refusant à une diffusion d'outils « clés sur porte ». Ils estiment proposer des approches transposables dans certaines situations en insistant sur les dimensions de personnalisation et de contextualisation de leurs outils.

La particularité de la « salle des profs » ne se situe pas tant dans son contenu que dans une caractéristique relativement rare sur l'internet : sa pérennité et son taux d'adhésion pour un site n'ayant pas été mis à jour depuis presque dix ans. En effet, lorsqu'on analyse les différents documents mis à disposition et les liens proposés, on se rend compte que la plupart d'entre eux ont une dizaine d'années. La majorité des fiches datent de 2003 même si quelques-unes semblent avoir été produites dans les quelques années suivantes. A notre connaissance, aucune ne semble postérieure à 2005. Le site semble donc « en friche », comme le laisse sous-entendre la rubrique « Agenda » qui, bien qu'encore proposée via la page d'accueil, n'est plus accessible.

Alors que les normes informatiques et marketing prônent des mises à jour régulières, un recours à des technologies adaptées aux évolutions du domaine et à l'interaction permise par le web 2.0, le site de la « salle des profs » se maintient dans les sites de référence des enseignants. Sans juger de la qualité des ressources qui y sont proposées, il semble évident

²¹⁵ Les enseignants sont invités à proposer leurs outils via un canevas commun. Celui-ci s'accompagne d'un mode d'emploi reprenant tous les éléments à y faire figurer : Type d'outil / Auteur / Cycle(s) au(x)quel(s) est destiné cet outil / Contexte de conception de l'outil / Intérêt de l'outil / Conseils pour une bonne utilisation

²¹⁶ D'ailleurs, dans les questionnaires recueillis, un répondant indique y avoir participé : « J'ai déjà travaillé des dossiers pour ce site et il est vérifié par des professionnels » [Questionnaire n°163]

²¹⁷ Tu trouveras des pistes développées pour les quatrièmes primaires dans les activités autour du conte "actualisé" du Chaperon rouge via l'onglet "activités mensuelles" et aussi dans "notre salle des profs" <http://www.segec.be/salledesprofs/ressources/crere.html> (Myriam » 18 Nov 2009, Textes et productions d'écrits)

²¹⁸ <http://www.segec.be/salledesprofs/Accueil/quiquoi.html>

²¹⁹ « Nous avons pu faire le constat que de nombreux outils existent et évoluent sur le terrain, construits par des enseignants seuls ou en équipe, ou encore par des animateurs pédagogiques. Nous estimons qu'il est important de valoriser en permanence ce « déjà-là », <http://www.segec.be/salledesprofs/Accueil/quiquoi.html>

que celui-ci rencontre certaines attentes des enseignants et qu'il répond à leurs besoins, en proposant des ressources pérennes et transposables au fil du temps.

Toutefois, au regard des résultats de notre enquête, le site ne peut remplir totalement les attentes des enseignants qui, rappelons-le, sont principalement intéressés par des ressources pour préparer leurs cours (83%), des « préparations de leçons prêtes à l'emploi » (41%) et surtout des illustrations / des images (87%). Dès lors, ce sont vers d'autres sites qu'ils se dirigent pour mener leur quête de ressources.

3. Les enseignants en quête de ressources

Motivation principale dans l'usage d'internet, la recherche de ressources, au sens large, emmène les enseignants dans divers recoins du web, tentant de « dénicher la perle rare », le site qui leur offrira un panel de documents suffisamment large pour combler leurs attentes. Incontestablement, c'est le site *www.enseignons.be* qui répond, actuellement, le mieux à leurs attentes. Toutefois, il n'est pas le seul, loin s'en faut. Bien avant lui, le site *Cartables.net* visait les mêmes objectifs. En outre, une multitude de sites personnels existent et répondent à ces attentes. La plupart sont issus d'initiatives individuelles d'enseignants qui, au début des années 2000, ont souhaité partager leurs ressources via internet. L'un d'eux, *Stepfan.net*, présente la particularité d'être le seul annuaire de sites éducatifs repris dans notre classement issu de l'enquête.

3.1. S'orienter dans les ressources avec Stepfan.net

Le site *Stepfan.net* apparaît en bonne place dans notre enquête, cité par 8% des répondants. Il se distingue des autres sites par le fait qu'il ne contient aucune ressource sur son propre serveur. *Stepfan.net* est, en fait, un portail de ressources pour l'école maternelle et élémentaire. Le responsable se présente comme professeur des écoles, de la région de Rouen, insistant, avec une pointe d'humour sur ce statut et niant toute appartenance avec le Ministère²²⁰.

Le site existe depuis le début des années 2000. Au départ, l'enseignant avait simplement le souhait de rassembler, dans un fichier, les adresses des différents sites qu'il avait l'habitude de consulter. C'est en organisant ses ressources, et inspiré par le fait que d'autres enseignants partageaient leurs favoris via le net, qu'il a décidé de construire son site. Depuis son lancement, celui-ci connaît un indéniable succès puisqu'il a accueilli 7 294 212 visiteurs depuis mars 2001.²²¹

²²⁰ Non, je ne suis pas inspecteur/inspectrice à la retraite car je n'ai pas l'âge. Non, je ne suis pas conseiller/conseillère pédagogique car je n'en ai pas les compétences. Non, je ne suis pas IMF car je ne suis pas formidable (-;-) Je suis professeur des écoles et ça, vous le saviez déjà, non ? Mais Normand de Normandie, c'était plus dur à deviner... [<http://stepfan.net/dos/qui.html>]

²²¹ Données au 01/03/14

Stepfan.net est un portail, c'est-à-dire qu'il « offre une porte d'entrée sur un large éventail de ressources et de services centrés sur l'école primaire (maternelle et élémentaire) »²²². Sur son site, l'enseignant référence principalement des sites proposant des ressources gratuites mais propose également des liens vers des ressources payantes à condition que la grande majorité de celles-ci soient gratuites. Le site est organisé en catégories, elles-mêmes subdivisées en différentes rubriques. Au total, ce ne sont pas moins de 163 rubriques différentes qui se côtoient sur cet annuaire.



Figure 21 : Page d'accueil du site www.stepfan.net

L'auteur promotionne ses mises à jour via un blog²²³, qu'il tient entre 2006 et 2013. A travers ce dernier, il publie 472 articles. La promotion du site passe également par Twitter et Pinterest²²⁴, même si le taux de pénétration²²⁴ semble bien faible, puisqu'il compte 50 followers²²⁵ sur le site de micro-blogging et 331 abonnés²²⁶ sur celui de partage d'images.

Le site propose un moteur de recherche programmé pour optimiser les résultats en effectuant la recherche automatiquement dans une sélection de sites et de blogs dédiés à l'école. Cette fonctionnalité nous apporte, dans le cadre de notre recherche, un précieux outil d'analyse car elle permet de distinguer les requêtes les plus populaires

²²² C'est ainsi que le définit son auteur, <http://stepfan.free.fr/dos/precisions.htm>

²²³ <http://stepfan.over-blog.net/>

²²⁴ Site web mélangeant les concepts de réseautage social et de partage de photographies.

²²⁵ https://twitter.com/stepfan_net - données au 01-03/14

²²⁶ <http://www.pinterest.com/stepfanecole/> - données au 01/03/14

mensuellement²²⁷. Si certaines recherches sont récurrentes au fil des mois (les TICE, par exemple, ou encore la lecture), force est de constater que la plupart coïncident avec les thématiques du moment. Ainsi, novembre et décembre sont propices aux recherches sur Noël, mars récolte un taux élevé de requête pour Pâques, les œufs ou le printemps tandis que juin voit une concentration des recherches autour des fêtes des mères et des pères. Cette popularité dans les requêtes montre donc que les événements qui jalonnent l'année conditionnent fortement le travail des enseignants. Si elles ne sont pas les seules recherches effectuées, elles se placent, en tout cas, en très bonne position largement devant d'autres requêtes plus disciplinaires.

3.2. Cartables.net, le « dinosaure » du web enseignant

Apparu sur le net à la fin des années 90²²⁸, le site *www.cartables.net*, connu aussi sous le nom de l'association « le Net des cartables », a longtemps été le site de référence pour les enseignants du primaire. Lors de son lancement, il était l'un des rares sites français, pour ne pas dire le seul, à proposer une banque de fichiers pour les enseignants du primaire. Classés par niveau, par cycle ou par domaine, ces documents proposent des leçons « clé en main », des fiches d'exercices, des pistes didactiques, ... Depuis sa mise en ligne, le 1er février 1999, le site compte 34 031 298²²⁹ visiteurs. En outre, il existe un forum où l'activité n'a jamais cessé depuis 2001, avec une moyenne quotidienne de 130 messages.

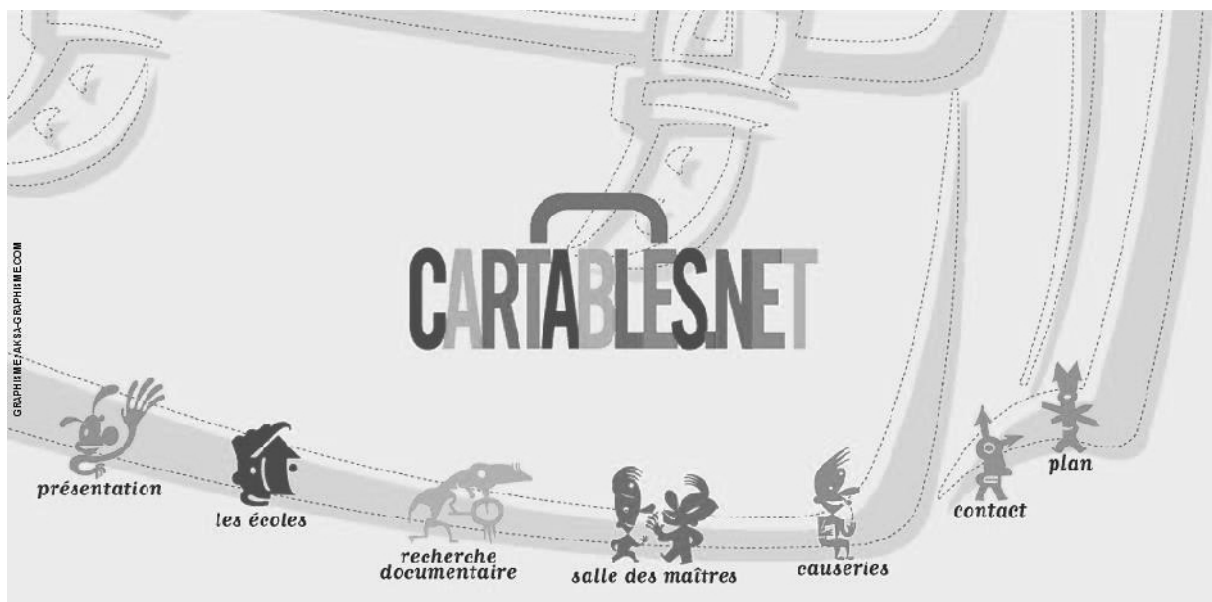


Figure 22 : Page d'accueil du site Cartables.net

²²⁷ Les données disponibles ne couvrent que juin 2012 à mars 2013 mais nous donnent une certaine représentation des requêtes formulées - <http://stepfan.free.fr/moteur.htm>

²²⁸ Plus précisément, le 1^e février 1999

²²⁹ Données au 01/03/14

Sur le forum, on retrouve des catégories selon les cycles, d'autres s'adressant aux parents, aux directions, tout comme des espaces plus conviviaux où les usagers sont invités à « mieux se connaître », partager leur « envie de dire, leurs émotions... ». Cette catégorie suscite d'ailleurs une certaine adhésion des participants car elle se montre la plus active en comptabilisant 86 246 messages, soit presque un cinquième de l'ensemble de ceux du site. Les catégories ne sont pas subdivisées selon les disciplines ou les domaines ; cette absence de hiérarchisation rend, parfois, complexe la navigation dans certaines catégories comptant d'innombrables fils de discussion²³⁰. Bien que l'activité sur le forum soit assez importante, des échanges se passent aussi par le biais de *mailing lists*. Ces dernières années, les messages se font moins nombreux et leur fréquence laisse supposer, sinon un effondrement prochain du dispositif, tout au moins, un net recul de son activité. Bien que le site soit cité dans notre enquête, la présence d'enseignants belges est relativement réduite sur le forum ou dans les listes de discussion²³¹.

Le cœur du site Cartables.net, et son intérêt principal pour les enseignants, se situe dans le dépôt de fichiers. Celui-ci est soumis à certaines règles, relativement souples : tout document y est accepté pour autant qu'il respecte les droits d'auteur et qu'il corresponde à la description qui en est faite. Le site permet une évaluation du fichier déposé par les autres utilisateurs, générant ainsi un classement des fichiers selon le nombre de votes ou le taux de satisfaction. Il est indéniable que cette banque de fichiers présente un certain succès, le site en proposant ainsi plus de 17 000²³². Parmi ceux-ci, 6170 sont identifiés comme s'adressant au cycle 2 et 9001 pour le cycle 3. Les fichiers sont rassemblés sous forme de dossiers zippés pouvant donc contenir plusieurs fichiers. Dès lors, on peut estimer que le nombre total de ressources est bien plus élevé que le nombre ainsi annoncé.

Malgré ses atouts et sa popularité, le site semble, peu à peu, réduire ses activités. Par exemple, la rubrique « Ecoles » a été fermée bien qu'elle reste présente sur la page d'accueil. Il faut souligner que, cas peu fréquent sur internet, le site n'a subi aucun remodelage depuis plus d'une dizaine d'années. Son interface est restée totalement identique. L'icône de la rubrique a donc été maintenue même si un message apparaît, lors de son survol, pour signaler sa fermeture. Un autre espace du site, la catégorie « Recherche documentaire et autres liens pour la classe » a été mis en veille depuis 2009. Les responsables du site ont maintenu ce site tout en précisant que sa fermeture future semblait inéluctable. Néanmoins, cinq ans plus tard, celui-ci est toujours accessible.

*Après plus de 10 ans de travail intensif sur le net pédagogique, dont presque 9 années consacrées à Cartables.net, nous ressentons le besoin de lever le pied... C'est pourquoi cette rubrique restera en l'état jusqu'à ce qu'elle soit définitivement fermée dans un futur proche.*²³³

²³⁰ A titre d'illustration, le cycle 2 compte 7338 fils de discussions et on en dénombre 6943 pour le cycle 3

²³¹ Cette analyse préliminaire nous a conduit à exclure les propos du forum, et plus largement des différents modes de communication de Cartables.net, de notre recherche. Notre démarche d'analyse est explicité en annexe de ce travail.

²³² 17 017 pour être précis

²³³ <http://cartables.net/links/>

Le site semble déserté de ses administrateurs et de ses développeurs. Pourtant, il se maintient sur internet et reste une référence dans le monde enseignant. Nous assistons à une appropriation totale du site par ses usagers. Des ressources continuent d'être téléchargées et mises à disposition tandis que le forum s'autogère. Si certains y endossent le rôle de modérateur, force est de constater que leur travail tient davantage de l'animation que de la censure. La grande majorité des échanges est cordiale et rares sont les situations où le modérateur se doit d'intervenir. Cette sérénité dans les échanges peut s'expliquer par différents facteurs. Tout d'abord, la plupart des utilisateurs semblent être des enseignants en fonction. En outre, les membres du forum jugent rarement les choix pédagogiques des uns et des autres. Que les idées soient novatrices ou traditionnelles, les discussions se maintiennent, sans jugement de valeur ou de discours moralisateurs. Enfin, les membres semblent extrêmement proches, comme le montre le succès de la catégorie « Mieux se connaître ». On se trouve, dans ce forum, dans un espace virtuel de discussion où les membres tissent des liens et des relations sociales. Si cette situation n'est pas absente d'autres sites, elle est nettement moins marquée que ce que nous avons pu observer sur le Net des Cartables. Plus qu'une immense salle des profs virtuelle, ce site se rapproche davantage du « café du commerce » où se déroulent des échanges conviviaux bien que toujours empreints d'une dimension professionnelle.

3.3. En quête de fiches d'exercices « prêtes à l'emploi »

Dans leur recherche de ressources, les enseignants sont en quête de feuilles d'exercices et de fiches de travail « prêtes à l'emploi ». Plusieurs sites personnels, développés par des enseignants, répondent ainsi à leurs attentes. C'est le cas, notamment, du site du « Professeur Phifix », de celui de la « Petite souris » ou encore du site des « Coccinelles ».

3.3.1. Les fiches d'exercices des Coccinelles

Le site des « Coccinelles » (<http://www.les-coccinelles.fr>) propose, essentiellement, des fiches d'exercices au format PDF, à destination des élèves de la troisième maternelle et des deux premières années du primaire. Celles-ci traitent de divers sujets : français (exploitations d'albums, exercices d'entraînement à la lecture, graphisme, étude de sons, vocabulaire, orthographe, grammaire, poésies, ...), mathématiques (numération, calcul, problèmes, géométrie, mesures), sciences (monde du vivant, espace et temps, technologie), arts visuels, etc. Les fiches peuvent être reproduites, pour autant que cela reste dans le cadre de la classe, comme l'indique la mention apposée en bas de chacune d'elles.

Un soin particulier est apporté à la mise en page de chaque fiche. Elaborées sur une structure identique, elles confèrent une impression d'unité, donnant l'image d'une structure de type « manuel scolaire ». Les rapports entre le site et la maison d'édition « Génération5 » n'y sont certainement pas étrangers. Dès la page d'accueil, et tout au long du site, des publicités invitent le visiteur à consulter le site des éditions qui proposent des fichiers

d'exercices dont le contenu et la mise en page sont particulièrement proches de ceux des « Coccinelles »²³⁴.

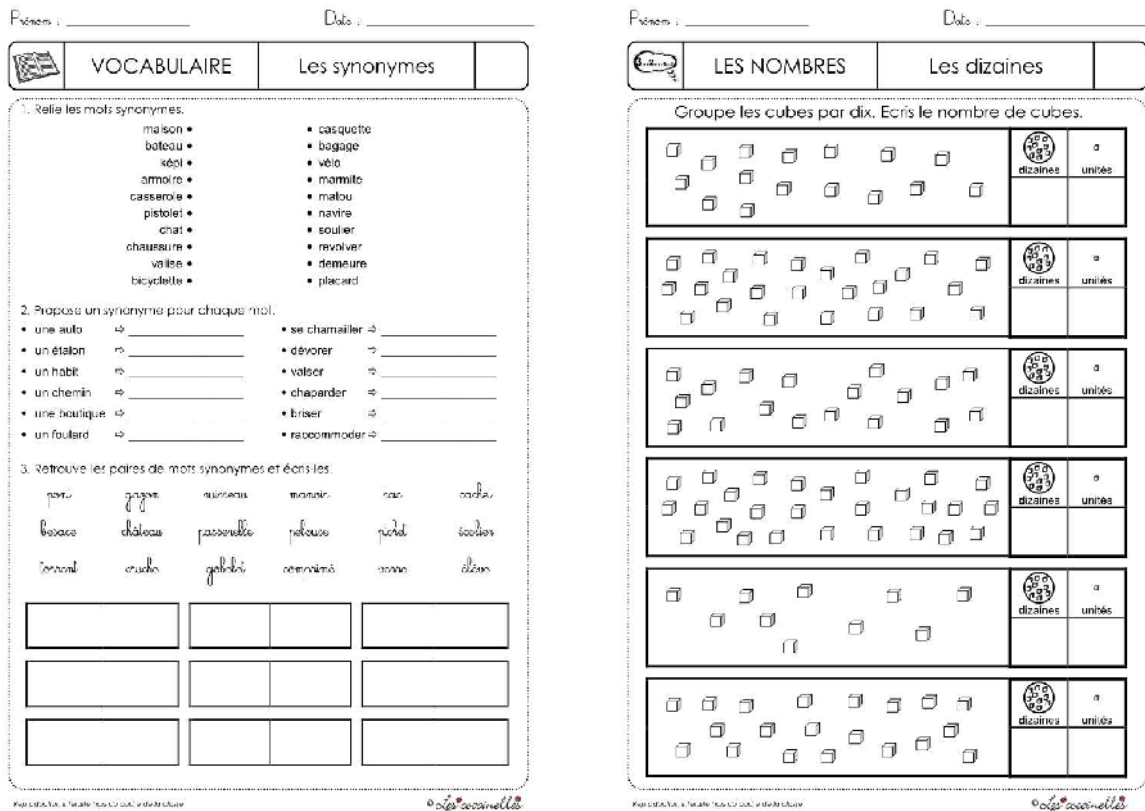


Figure 23 : Exemples de fiches téléchargeables sur le site <http://www.les-coccinelles.fr>

Le site semble fort d'un certain succès puisque le compteur affiche, en page d'accueil, 16 235 484 visiteurs²³⁵. Une donnée brute comme celle-ci est peu représentative mais elle nous permet de voir que le site des Coccinelles a un nombre de visiteurs très proche de celui de la « Maternelle de Moustache »²³⁶. Si nous nous hasardons à calculer le taux moyen de visiteurs journaliers, cela nous amène aux environs de 3700, taux nettement moindre que celui d'Enseignons.be (15 à 20 000 visiteurs quotidiens²³⁷) mais néanmoins tout à fait honorable pour un site personnel du domaine de l'éducation.

²³⁴ Une raison économique est certainement un facteur important. En effet, le site de la maison d'édition indique que pour ses partenaires, promotionnant ses produits, une commission de 10% sera versée au site partenaire lorsqu'un internaute, effectuant un achat, sera arrivé sur le leur par le biais d'un lien commercial.

²³⁵ Données au 01/03/2014

²³⁶ Qui en compte 18 976 001 au 01/03/2014

²³⁷ A titre purement illustratif, le site de Wikipedia accueille quotidiennement près de 3 000 000 de visiteurs (source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Statistiques>)

3.3.2. Les fiches d'exercices de la Petite Souris

Le site de la Petite Souris a été lancé en septembre 2001 et compte, quatre mois plus tard, plus de 21 000 visiteurs. Son contenu se centre essentiellement sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. L'auteur propose des préparations de séquences (au nombre de 52, dont la production s'est arrêtée en 2008), des fiches d'exercices mais aussi des comptines, illustrations, chansons et des polices de caractère. Depuis sa création, la mise à jour du site est constante comme l'indique la rubrique « Mise à jour ». Entre 2007 et 2014, par exemple, le nombre de comptines est passé de 96 à 200²³⁸. Au fil du temps, le créateur du site a également diffusé des productions externes, proposées par des visiteurs du site. Celles-ci sont hébergées sur une page spécifique.

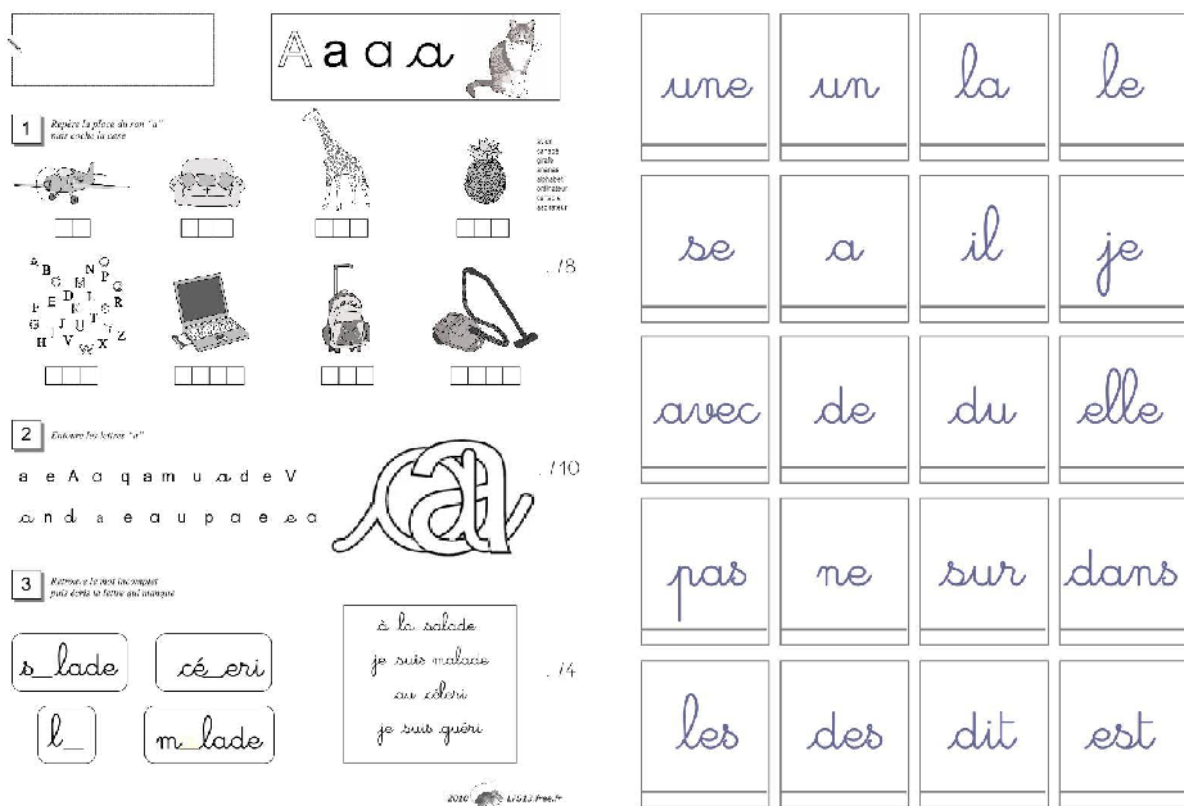


Figure 24 : Exemples de fiches téléchargeables sur le site "La petite souris" (<http://lps13.free.fr>)

Les fiches proposées ne sont pas sans rappeler celles hébergées sur le site des « Coccinelles ». Uniformité dans la mise en page, recours aux visuels et aux illustrations, le site de la « Petite souris » propose, avant tout, des supports imagés, avec peu de texte, lequel est simple, aéré et accompagné de nombreuses illustrations.

²³⁸ L'évolution du site est observable par la partie « Mise à jour », recensant tout ajout sur le site depuis sa création.

3.3.3. Les fiches d'exercices du Professeur Phifix

Le site du « Professeur Phifix » propose plus de 2500 fiches d'exercices pour l'enseignement primaire, réparties selon les catégories suivantes : Lecture, Grammaire, Orthographe, Vocabulaire, Expression écrite, Poésie, Conjugaison, Opérations, Problèmes, Numération, Géométrie Mesure, Découverte du monde, Arts plastiques, Éducation physique, Anglais, Section CP.

Les fiches proposées prennent différentes formes selon les thématiques : certaines sont en PDF ; d'autres proposent exercices et corrigés tandis que d'autres se contentent des exercices ; d'autres sont de simples pages html présentant l'apprentissage mais ne permettant pas la réalisation des activités en ligne. Leur mise en page est nettement plus basique que celle employée sur le site des coccinelles. Les illustrations sont rares, la mise en forme est sobre. Bien que claires et aérées, les fiches tendent à rappeler les manuels scolaires des années 80 et 90. Le site du « Professeur Phifix », par contre, est l'un des rares à proposer des fiches accompagnées presque systématiquement du correctif, inclus dans le même fichier.

LES SYNONYMES

1) Trouve un synonyme pour chaque mot souligné parmi la liste ci-dessous.

NOURRIT - CAPTURE - ÉNERVE - VITE - OBSERVE

* Le petit garçon regarde les oiseaux.

* Le lion attrape une gazelle.

* La poule donne à manger à ses poussins.

* L'enfant désobéissant agace ses parents.

* Le menuisier finit rapidement son travail.

2) Réécris ces phrases en remplaçant le mot souligné par un synonyme.

* As-tu entendu ce qu'a dit le directeur ?
→ _____

* Hier soir, Papa a nettoyé sa voiture.
→ _____

* Je vais noter ton numéro de téléphone pour pouvoir t'appeler.
→ _____

* Ce joueur de basket se nomme Saquille.
→ _____

3) Relie les synonymes par un trait.

un secret *	* glace
un abri *	* splendide
visiter *	* un mystère
gelé *	* adorer
joli *	* voir
aimer *	* un refuge

LES NOMBRES DE 0 À 100

1) Observe l'exemple et complète le tableau.

Exemple : 36 =	3 dizaines 6 unités
75 =	
31 =	
52 =	
87 =	
60 =	

2) Observe l'exemple et continue.

6 dizaines 5 unités =	65
1 dizaine 3 unités =	
6 dizaines 0 unité =	
8 dizaines 3 unités =	
4 dizaines 6 unités =	
3 dizaines 9 unités =	

3) Observe l'exemple et continue.

Exemple : 36 =	10 + 10 + 10 + 6
46 =	
20 =	
55 =	
37 =	
84 =	

4) Observe l'exemple et continue.

Exemple : 10 + 10 + 10 + 10 + 8 =	48
10 + 10 + 10 + 7 =	
10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 9 =	
10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 1 =	
10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 2 =	
10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 3 =	

Figure 25 : Exemples de fiches téléchargeables sur le site <http://www.professeurphifix.net>

Le site a été conçu en septembre 2001 par Philippe Arnoux, instituteur en Savoie. Au fil du temps, le site s'est étoffé et enrichi par de nombreux exercices. Il est régulièrement cité comme référence, notamment sur les forums d'Enseignons.be où nous relevons 366

occurrences de son URL. Fort de son succès, le site s'est adjoint un second espace : la boutique du Professeur Phifix. Les visiteurs y ont la possibilité d'acquérir, au format « papier » ou PDF, des fiches d'exercices dans divers domaines : anglais, vocabulaire, conjugaison, grammaire, orthographe et numération.

Andrée, la community manager informelle de Professeur Phifix

Aïeule du site internet Enseignons.be, Andrée est une enseignante à la retraite. Cela ne l'empêche toutefois pas, que du contraire, d'être particulièrement active sur certains forums de discussion. Toujours prompt à répondre aux sollicitations, sa référence est sans conteste le site Professeur Phifix.

Ainsi, à une requête concernant une leçon sur la digestion, elle répond : « Les fiches du Professeur Phifix. Si vous cherchez des fiches toutes prêtes à être utilisées dans votre classe dans divers domaines, le site du Professeur Phifix est exactement la réponse à votre problème »²³⁹. Une question relative aux problèmes mathématiques en 3^e année, la réponse est la même : « Va voir sur le site de Phifix »²⁴⁰. Même si la question est plus complexe, comme celle de Jessi demandant comment gérer la matière avec une classe de 3 niveaux différents, Andrée, imperturbable répond : « Va voir le site de Phifix...bcp de leçons pour t'aider »²⁴¹.

Consciente qu'une trop large publicité pour un autre site puisse desservir le site Enseignons.be sur lequel elle est présente, elle ajoute parfois, à ses réponses : « Il y a les mêmes sur ce site bien sûr! ».

L'action d'Andrée favorise l'image du site du professeur Phifix, lui donne une certaine notoriété mais aussi une certaine légitimité. Le parcours professionnel d'Andrée lui confère, sur les forums d'Enseignons.be, un statut particulier, celui d'une enseignante d'expérience aux conseils avisés. Il ne fait nul doute que la promotion qu'elle fait du site ait un impact direct sur les usages des utilisateurs du forum.

4. Les enseignants en quête d'illustrations

Notre enquête par questionnaire a fait apparaître que la recherche d'illustrations constitue le principal moteur de l'usage d'internet par les enseignants du primaire. Ceci peut certainement expliquer la présence, dans notre classement, du site « La maternelle de Moustache ». Alors que ce dernier s'adresse prioritairement aux enseignants de maternelle, il présente un certain succès chez les instituteurs primaires. Un autre site tire son épingle du jeu, bien qu'absent de notre classement : www.crayaction.be. Son absence dans l'enquête s'explique naturellement : il n'existait alors que dans la forme discrète d'un blog peu connu des enseignants. Son succès croissant durant le temps de notre recherche et son développement au sein des réseaux socionumériques nous ont amené à l'intégrer dans notre analyse, tant il occupe une place centrale dans les usages actuels des enseignants du primaire.

²³⁹ Andrée, Forum d'Enseignons.be, le 14/03/2011

²⁴⁰ Andrée, Forum d'Enseignons.be, le 22/03/2006

²⁴¹ Andrée, Forum d'Enseignons.be, le 04/07/2007

4.1. La maternelle de Moustache, une source d'inspiration

La maternelle de Moustache (<http://jt44.free.fr>) est un site développé par un instituteur français, « longtemps directeur d'une école maternelle, qui a pensé que les documents accumulés au fil des années, et ceux qu'il continue à faire pour sa classe, pouvaient éventuellement avoir quelque utilité, en particulier pour les débutants et cela, sans aucune prétention de détenir une quelconque "vérité pédagogique" »²⁴². Le site a accueilli 18 976 001 visiteurs depuis octobre 2002²⁴³.



Figure 26 : Page d'accueil du site "La maternelle de Moustache"

La majorité des documents proposés sur le site sont des œuvres personnelles, l'auteur indiquant qu'il ne souhaite pas, par manque de temps, diffuser d'autres productions. Par ailleurs, il est intéressant de noter que le visiteur est orienté vers d'autres sites, tels que [Cartables.net](http://www.cartables.net) ou <http://www.enseignants-du-primaire.info/> pour diffuser ses productions. L'auteur accepte l'impression, la distribution et l'adaptation des documents, librement, pour autant que la mention initiale du site soit maintenue et que les fichiers ne soient pas diffusés sur internet. La particularité du site réside dans le classement des ressources. Au contraire de la plupart des sites qui proposent un classement par disciplines, les documents sont regroupés par thèmes et classés par ordre alphabétique. Les illustrations pullulent dans les fiches du site de « Moustache ». Celles-ci, très visuelles, visent une attractivité via la mise en page mais aussi grâce aux dessins utilisés. Le public-cible de ces fiches explique largement cette configuration. Ce sont les élèves de maternelle qui sont visés et non ceux du primaire. Dès lors, la présence de texte est réduite à sa plus simple expression. Pourtant, le site est

²⁴² <http://jt44.free.fr/faq.htm>

²⁴³ Données au 01/03/2014

largement plébiscité par les enseignants du primaire, voire par des formateurs d'adultes comme le montre le commentaire d'Isabelle :

Merci mille fois pour votre site si bien fait. Je suis formatrice en alphabétisation d'adultes et je me sers de vos textes et images aussi. C'est vraiment intéressant. Longue vie à votre site. Isabelle (Liège, Belgique) 07/03/2007

Les propos d'Isabelle nous éclairent sur l'usage des ressources de la « maternelle de Moustache ». Plus que des leçons « prêtes à l'emploi », ce sont davantage des sources d'inspiration, des ressources ciblées autour des textes et des images que les enseignants viennent chercher sur le site.

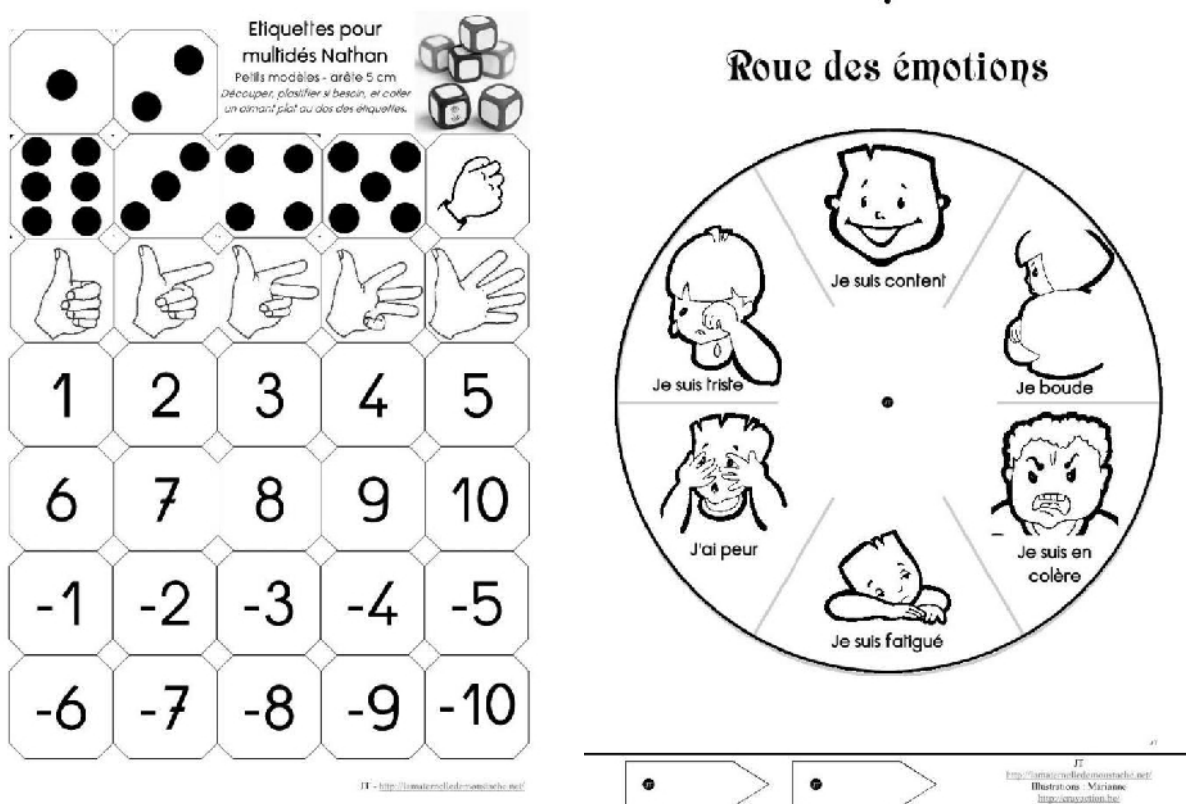


Figure 27 : Exemples de fiches téléchargeables sur le site « La maternelle de Moustache » (<http://jt44.free.fr>)

Au fil du temps, le site s'est imposé comme une référence dans la galaxie des sites internet en lien avec l'enseignement. Comme l'indique une internaute, sur son blog :

Le site web « la maternelle de Moustache » est comme un grand platane qui trône au milieu d'une cour de récréation. Il fait partie du paysage. Il semble avoir toujours été là, bienveillant, utile à des milliers d'enseignants de maternelle qui viennent y chiner une idée, un dessin, une fiche. Quatorze millions de visiteurs en dix ans²⁴⁴.

²⁴⁴ <http://www.tilekol.org/laffairemoustache>, 05/02/12

Conséquence de son succès, le site s'est vu, par ailleurs, en 2012, concurrencé par un site « bis » mais dont le gestionnaire reprenait à son compte les productions en monnayant leur accessibilité²⁴⁵.

Les 2476 messages du Livre d'or illustrent le succès du site de « Moustache ». Chaque commentaire fait l'éloge des ressources disponibles, de leurs qualités esthétiques et de l'inspiration qu'elles peuvent susciter. Les internautes étant invités à renseigner leur pays d'origine, nous pouvons constater que les enseignants belges y sont présents, même si leurs commentaires ne représentent que 2 à 3%, la majorité émanant d'enseignants français.

Je viens de découvrir votre site il y a 4 secondes et je vous dis "bravo" déjà rien que pour avoir pensé aux enseignants belges avec votre calendrier 2011-2012. Merci beaucoup et à bientôt Axelle (Lasne, Belgique) 11/09/2011

UN TOUT GRAND BRAVO POUR CE TRAVAIL. Je suis directeur d'une section fondamentale à la retraite et grand-père... J'ai tout mon temps à consacrer à «mes petits loups» Je trouve toujours sur ce site une très belle activité à développer avec eux. J'ai recommandé cette adresse aux instits de mon école ... et j'ai reçu des demande d'infos de la part d'instits d'écoles de la région. Je me fais un plaisir de les renseigner Amicalement. Tim (Belgique) 31/01/2010

Votre site est devenu une référence à l'école normale ! Il fait partie de ces bonnes adresses qu'on se passe entre collègues. Un tout grand merci d'exister. Lore (Charleroi, Belgique) 26/09/2009²⁴⁶

4.2. Crayaction : Marianne, ses filles, ses fans et ses dessins

Marianne²⁴⁷ constitue une figure particulière, en bien des aspects, des enseignants que l'on croise sur l'internet. Officiant dans l'enseignement spécialisé, son activité professionnelle s'étend bien au-delà des murs de l'école. Animatrice d'ateliers de loisirs créatifs, elle est également dessinatrice et commercialise ses œuvres picturales depuis plus d'une dizaine d'années. Selon sa propre description, elle « dessine, à la pointe du Rotring, depuis de longues années, au service de ses collègues du quotidien, et de tous les autres, qui ont besoin d'un petit dessin pour remplacer de longs discours »²⁴⁸. Au fil du temps et aidée de

²⁴⁵ Une mise en garde est, depuis, affichée sur le site et le site Tilekol en relaie les événements dans un article intitulé « L'affaire Moustache »

²⁴⁶ D'autres messages du même type fleurissent sur le site. Citons encore, pour exemple, les suivants :

- Je ne connais pas encore votre site. Cependant, j'en ai tellement entendu parler en bien que j'ai décidé de le visiter. Avant cela je vous envoie ce petit mot pour vous dire merci de partager vos idées qui comme vous le dites viennent bien à point quand on débute ou quand on est à court... Je m'en vais donc explorer le site. Mélo (Liège, Belgique) 20/03/2007
- un tout grand merci pour cette caverne d'Ali Baba... où l'on peut toujours trouver son bonheur! un site d'une grande qualité ! BRAVO ! Anne-marie (Verviers, Belgique) 10/12/2006

²⁴⁷ Le cas de cette enseignante est typique de la relativité de l'anonymat que nous évoquions au début de ce travail. Si nous avons un temps pensé changer son patronyme, nous nous sommes ravisés tant l'individu est reconnaissable. Son prénom apparaît en tête de son DVD dont nous avons inclus l'illustration. Changer son prénom semblait dès lors inutile. Son omniprésence sur internet, couplée avec son activité commerciale, confère, à cette enseignante, un statut de personnage public pour lequel toute tentative d'anonymisation aurait été illusoire.

²⁴⁸ <http://www.crayaction.be/notre-equipe/marianne/>

4.2.1. Crayaction, le site de Marianne

Marianne dispose de son propre site, *www.crayaction.be*, sur lequel elle promotionne ses œuvres et commercialise son DVD, présenté comme le produit « phare » de son travail. Toutefois, celui-ci n'est pas le seul support exploité ; elle propose également des pictogrammes qui illustrent les règles de vie à l'école. Le site s'est enrichi, au fil du temps, de différentes rubriques. Ainsi, Marianne y publie ses « inédits », des dessins à paraître dans les prochaines productions et réalisés à la demande des internautes. Elle propose également des calendriers illustrés et des dessins intégrés dans des « Kit pour activités et jeux divers ».

A côté des dessins de Marianne, viennent se greffer les productions de sa fille, Sacha, administratrice et webmestre du site. Tout comme sa mère, elle est enseignante de formation et travaille actuellement comme conseillère pédagogique. Son travail l'amène donc à animer des formations à destination des enseignants et elle propose, sur le site, quelques pistes pédagogiques : des contes mathématiques, points de départ pour l'étude d'un nombre et les « historiettes », suite d'images séparées, ni reliées, ni numérotées, qui permettent de travailler la chronologie d'un récit.

Le travail de Sacha se passe dans l'ombre de celui de sa mère. Elle gère les mises à jour du site, s'occupe de l'acheminement des DVD et des différents aspects techniques. Sa présence est nettement plus marquée dans d'autres espaces, particulièrement dans le groupe Facebook sur lequel nous reviendrons. Aux côtés des deux protagonistes, officie Manu, seconde fille de la dessinatrice. Sa présence est à peine perceptible, hormis sa biographie mise en ligne dans laquelle nous apprenons qu'elle exerce dans l'enseignement spécialisé, comme sa mère, et qu'elle s'occupe des aspects graphiques du site et du DVD.

Sous l'emblème Crayaction, se cache donc une petite entreprise familiale. Cette organisation noue des liens privilégiés avec d'autres, comme celui de la « Maternelle de Moustache » ou encore *www.tilekol.org*, ces sites se promotionnant les uns les autres.

4.2.2. Marianne et ses fans

Marianne n'est pas seulement présente sur son propre site, elle dispose aussi, et surtout, d'un groupe Facebook. L'intitulé de ce dernier, « Fans de MARIANNE et de ses DESSINS », ne laisse pas d'ambiguïté sur les avis des participants. Ouvert à la fin de l'année 2008, le groupe est resté relativement confidentiel durant quelques temps. L'année 2013 marqua un tournant. A la fin de celle-ci, début décembre, le groupe comptait plus de 2500 membres et il s'en ajoutait chaque jour. L'effet d'accroissement du groupe est particulièrement élevé, celui-ci atteignant plus de 6000 membres en juillet 2014, 7000 à la rentrée scolaire.

Le groupe des « fans de Marianne » remplit pleinement le rôle que lui confère son titre : faire l'éloge de la dessinatrice et de ses œuvres. Les messages de remerciements sont légion et se distillent au fil des semaines et des nouveautés proposées sur le site. On ne compte plus les enseignants qui vantent la beauté des dessins, l'usage régulier du DVD, la « mine d'or » que constitue ce dernier. Par ailleurs, bien imprudent serait celui qui oserait critiquer les œuvres de Marianne. Sylvie, dans un groupe Facebook d'échanges de préparations de

leçons, évoque son point de vue, déclarant : « Moi perso suis pas trop fan, je ne les trouve pas particulièrement beaux! Je préfère une recherche Google image »²⁴⁹. Elle évoque également le coût engendré par les différentes mises à jour du DVD. La réaction ne se fait pas attendre. Marianne publie, dans son groupe de « fans », le message de Sylvie, indiquant que « tout le monde n'aime pas mes petits dessins... il s'en trouve même pour les trouver chers... ». La réaction est unanime : de nombreux messages de soutien émergent sur le net, dans différents groupes, prônant l'intérêt des dessins, leurs qualités esthétiques et leur usage régulier. La critique est savamment balayée et se transforme en campagne publicitaire. En effet, suite à ce message, de nombreux membres déclarent acquérir le DVD.

Dans l'univers de Marianne et de ses fans, la cosmétique prime largement sur la pédagogie. Bien qu'essayant de concilier les deux avec ses « historiettes » et ses « contes mathématiques », l'esthétique prend indéniablement le pas sur les aspects pédagogiques. La créativité est mise à l'honneur, la beauté et la cosmétique sont élevées au rang de culte. Le « beau » est le premier critère de sélection et d'évaluation. Si certains commentaires évoquent les usages en classe et les applications pédagogiques, ils ne font pas le poids face à un flot de commentaires liés à l'esthétisme. Par ailleurs, les règles sont strictes dans le groupe de « fans » : seules les idées proposées sous forme de photos sont acceptées ; « les documents directement imprimables, offerts en partage, seront réservés à l'espace des "Fans partageurs" accessible aux seuls détenteurs du DVD 2014 » et donc aux « clients » de Marianne.

Les « fans de Marianne » s'imposent donc comme d'ardents défenseurs des productions de l'enseignante-dessinatrice mais aussi, dans un sens plus large, comme des adeptes de la créativité et de l'esthétisme. Par ailleurs, les règles qui régissent le groupe empêchent d'élargir le débat. Le fait de discuter de l'intérêt cosmétique des productions n'est pas un problème en soi. Il pose toutefois question car il s'inscrit dans un étonnant mélange des genres. En effet, Marianne et sa fille Manu sont enseignantes, Sacha est conseillère pédagogique. Les unes et les autres ne manquent pas de le rappeler tout en promotionnant leurs actions pédagogiques et les formations qu'elles organisent.

Il nous faut aussi relever un discours particulièrement paradoxal, dès que l'on s'éloigne des « murs » du groupe. Ainsi, Sacha, également utilisatrice des forums d'Enseignons.be, intervient au sujet de la méthode de lecture des Alphas, méthode mettant en scène de petits personnages. Son discours y est diamétralement opposé à celui qu'elle tient dans le groupe des fans. Elle s'insurge estimant qu'il « est grand temps d'atterrir », comprenant « mal comment des instits, des pédagogues, se laissent éblouir par un marketing de choc, par un "emballage" séduisant et coloré ». Elle s'interroge enfin : « La plupart des enseignants sont donc une proie si facile ? Il suffit de leur proposer un joli matériel très cher et les voilà qui crient au génie. C'est l'histoire des habits neufs de l'empereur, presque plus personne n'ose dire "La Planète des Alphas, côté lecture c'est tout creux..." et pourtant, l'empereur était bien tout nu ! »²⁵⁰.

²⁴⁹ Sylvie, groupe Facebook, 11/10/2013

²⁵⁰ Marianne, Forum d'Enseignons.be, 30/01/2005

Gageons qu'ayant tenu ses propos en 2005, Sacha aura trouvé sa réponse ! Elle a activement participé à la création d'un « joli matériel », a trouvé le moyen « d'éblouir par un marketing de choc » les enseignants en leur proposant le DVD de sa mère dans un « "emballage" séduisant et coloré ».

4.2.3. Un singulier mélange des genres et un jeu d'influences interpellant

Derrière la production et la commercialisation des dessins, un étrange mélange des genres est à l'œuvre. Comme nous l'avons énoncé précédemment, Sacha, fille de la dessinatrice, est à la fois, responsable du site et du groupe Facebook, mais aussi conseillère pédagogique dans le réseau officiel. Loin de cacher sa fonction, elle promotionne, de temps en temps, les formations qu'elle anime. Il est fréquent, par ailleurs, que, suite à l'une d'elles, elle ajoute au groupe les participants, les saluant à leur arrivée et rappelant dans quel cadre ils se sont rencontrés.

Pourtant, dans le groupe, rares sont les échanges qui ont trait à la pédagogie. La plupart se concentre sur les aspects esthétiques. On peut donc légitimement s'interroger sur la distinction qui peut être faite entre les activités de Sacha. Cette porosité entre espaces institutionnels et informels est, en un certain sens, un atout. Sur son site, Marianne promotionne d'ailleurs les productions de la Communauté française, productions dans lesquelles elle intervient régulièrement à titre d'illustratrice. Le groupe ne se positionne donc pas comme une faction rebelle mais bien plus comme une voie d'accès parallèle permettant de réconcilier certains enseignants avec le système.

D'un point de vue déontologique, on peut s'interroger sur ce mélange des genres. Marianne et Sacha publient les dessins sur un DVD mis en vente via le site, largement promotionné par le groupe Facebook. Se pose alors une question, certes triviale au vu de la faible importance économique de la transaction, d'ordre moral, voire légal : « Peut-on, à la fois, être représentant du système et de l'institution, tout en étant actif dans des espaces sociaux informels ? » Bien que les propos tenus dans le cadre privé sont du ressort individuel, la justice elle-même peine parfois à en fixer les frontières précises. A n'en pas douter, cela doit être tout aussi complexe pour l'utilisateur lambda.

Par ailleurs, cet espace dédié aux dessins devient parfois une arène politique, où les propos de Marianne se veulent tranchés voire tranchants. Elle prend ainsi position pour la défense de la neutralité dans l'enseignement officiel rappelant aux membres du groupe que « dans les écoles officielles, saint Nicolas est tenu de troquer sa mitre ornée d'une croix, pour une autre »²⁵¹. Dans d'autres discussions, elle confirme sa nette prédominance pour l'enseignement officiel. Ainsi, à la recherche de blogs de classe, elle précise chercher uniquement des blogs créés par des écoles de ce réseau ou à défaut, des blogs français. Quand un internaute propose le sien, issu d'une école du réseau libre, il est éconduit. De plus, hors de son groupe de « fans », Marianne n'hésite pas à s'imposer, voire à imposer son point de vue. Sur les forums d'Enseignons.be, par exemple, elle s'oppose à certaines

²⁵¹ Marianne, Groupe Facebook, 24/11/13

méthodes de lecture poussant, par ailleurs, son raisonnement plus loin, arguant qu'il ne faut pas de méthode pour apprendre à lire²⁵². Malheur alors à ceux qui discuteraient les propos de l'enseignante-dessinatrice. Sa verve se veut alors cinglante, comme lors de sa réponse, dans le même sujet, quelques temps plus tard.

*Je ne vous demande pas de modifier votre sujet, je m'en fiche éperdument, vous le pensez bien. J'ai apporté mon éclairage personnel, vous n'en voulez pas ? C'est votre problème mais je vous rappelle qu'un forum, ça sert à discuter, pas à fournir automatiquement les renseignements qu'on souhaite, et qu'on pourrait trouver ailleurs en cherchant un tout petit peu...*²⁵³

Marianne prend position sur plusieurs fronts : distinction entre projets et thèmes, pédagogie du projet, approche fonctionnelle des apprentissages, ... Sacha agit dans le même sens, se gardant bien d'intervenir sur les mêmes sujets. Toutes deux agissent ainsi sur le forum d'Enseignons.be, dans divers sites et groupes Facebook. L'influence de Marianne est considérable sur les espaces internet où se côtoient les enseignants. Le premier facteur est, sans nul doute, la notoriété qu'elle a acquise par la production de ses dessins et le groupe de « fans » qui la suit dans ces différents espaces. Mais ceci ne constitue qu'un élément parmi d'autres. Marianne fait partie d'un réseau informel d'enseignants omniprésents sur les différents sites primés par les instituteurs. Ainsi, par exemple, dans le débat sur la lecture, elle jouit du soutien d'Henry, membre particulièrement actif de la liste Instit. Quand, sur les forums d'Enseignons.be, certains s'étonnent de la publicité faite pour son DVD de dessins, les autres ignorent le message et la promotion se poursuit alors que d'autres membres sont radiés du site pour des raisons plus obscures²⁵⁴.

Marianne manie les mots aussi bien que le Rotring. Ses messages sont d'ailleurs bien différents de la plupart de ceux présents sur les forums. Souvent longs, ils sont argumentés, émaillés de pointe d'humour et de cynisme, tranchés, laissant peu de place au débat. Dès lors, ses propos prennent une place bien plus importante dans les échanges. En outre, la présence de Marianne est régulière, voire assidue. Dès qu'un message est déposé dans une discussion où elle participe, elle y répond en un temps record²⁵⁵, laissant peu de délai entre la demande et la réponse. Omniprésente, elle donne l'impression d'être constamment connectée et à l'affût des discussions. Enfin, son argumentation et sa rhétorique peuvent aisément donner un sentiment d'expertise indiscutable pour des utilisateurs plus jeunes dans le métier ou moins enclins dans l'utilisation de la correspondance électronique.

Si, au fil du temps, Marianne s'est éloignée des forums d'Enseignons.be, son image reste présente dans diverses discussions. Les membres y évoquent toujours ses dessins et ses productions. En outre, bien que moins loquace, Sacha y maintient une présence, veillant au

²⁵² « Pourquoi faut-il une méthode pour apprendre à lire alors que personne ne songe à en élaborer pour apprendre à marcher, à parler... et qu'on s'esclaffe volontiers à propos de cette méthode d'apprentissage de la natation sans eau, à plat ventre sur une chaise ou pendu à des filins ? » Marianne, Forum d'Enseignons.be, 28/04/2006

²⁵³ Marianne, Forum d'Enseignons.be, 10/10/2006

²⁵⁴ Voir à ce propos l'histoire de Mickaël

²⁵⁵ Parfois, dans la minute, parfois légèrement plus, mais il ne se passe pas plus de 24 heures avant que le message trouve une réponse.

respect du droit d'auteur des dessins, tout en promotionnant l'une ou l'autre mise à jour du site et du DVD.

Le cas de Marianne est, certes, particulier dans l'importance qu'elle occupe, directement ou indirectement, dans de nombreux sites. Toutefois, il est aussi particulièrement représentatif de ce qui se passe sur internet au niveau des enseignants du primaire. Sur les forums, la parole est souvent maintenue, en grande partie, par une poignée d'utilisateurs. Le phénomène est similaire dans d'autres espaces, comme sur la liste Instit ou divers groupes Facebook. Alors qu'internet se veut un champ vaste, propice aux débats et aux discussions, quasiment infini dans ses méandres, les enseignants du primaire qui s'y aventurent sont régulièrement orientés vers un itinéraire commun, balisé par une poignée d'internautes, où la pensée unique semble se frayer un chemin de plus en plus important.

5. Le « Graal » des enseignants : Enseignons.be

Le site « Enseignons.be » est, incontestablement, l'espace préféré des enseignants. Dans notre enquête, il se place largement en tête du classement avec un taux de 60% et peut s'apparenter à un passage quasiment incontournable des enseignants belges sur internet. Le site se présente comme une plate-forme de ressources pédagogiques. Dans les médias, il est régulièrement comparé à une « salle des profs virtuelle »²⁵⁶. Depuis sa création en 2004 et sa constitution en association sans but lucratif (asbl), le succès du site est allé croissant. Au fil du temps, il s'est, par ailleurs, étendu aux réseaux socionumériques, créant, au début de l'année 2014, de nombreux groupes reprenant la dénomination de l'association.

En de nombreux points, le site Enseignons.be ressemble à son aïeul, Cartables.net. Les deux sites proposent des ressources en téléchargement, disposent d'un forum et de divers espaces complémentaires. Mais alors que le « Net des cartables » semblait attirer relativement peu d'enseignants belges, les internautes qui fréquentent Enseignons.be sont majoritairement constitués par la population qui occupe notre objet de recherche.

Le site Enseignons.be présente une architecture relativement simple et explicite. En arrivant sur la page d'accueil, l'internaute peut s'orienter vers les actualités, les préparations pour l'enseignement primaire ou secondaire, le forum ou encore vers une partie « média » proposant quelques liens vers les partenaires commerciaux de l'association. L'organisation du site s'est considérablement modifiée depuis les origines. Au départ, Enseignons.be visait uniquement le partage de ressources et de leçons entre enseignants. Peu à peu, un espace de discussion est venu s'y adjoindre, d'abord à travers le forum, ensuite avec la création de groupes Facebook. La partie « Actualités » est une initiative plus récente et se décline à la fois sur le site et sur la page Facebook de l'association.

²⁵⁶ C'est ainsi que certains organes de presse titrent les articles relatifs au site internet ; par exemple L'Avenir ou encore le journal Le Soir



Figure 29 : Page d'accueil du site Enseignons.be

5.1. Evolution et succès croissant du site

Le projet doit sa création à un jeune enseignant, Benjamin Nizet, qui, terminant son agrégation, estime que les enseignants échangent insuffisamment. Il décide de créer un site qui permettrait le partage de leçons entre les enseignants des différents niveaux (maternel, primaire et secondaire), quel que soit leur réseau. Si en 2005, le site proposait « 55 préparations en ligne, toutes disciplines confondues »²⁵⁷, le nombre s'est constamment accru pour atteindre 11 510 documents au 1^{er} mars 2014. En nous basant sur le dossier de presse de l'association, faisant état de 1741 documents disponibles en juin 2006, nous pouvons calculer, qu'en moyenne, quatre nouveaux documents sont déposés chaque jour. Toutefois, cette moyenne n'est qu'indicative, sachant que le site connaît une « baisse de régime » lors des congés scolaires, particulièrement durant les mois d'été. Le nombre de membres connaît également une croissance importante. Passant de 5465 membres en juin 2006, il avoisine les 120 000 membres²⁵⁸ en mars 2014, ce qui correspond à une moyenne de 42 inscriptions journalières²⁵⁹.

²⁵⁷ Alter Educ, n° 96, secteur : Enseignement, rubrique : Terrain, date : le 19.01.2005, par : Pascale Hensgens

²⁵⁸ 118 379 précisément, au 01/03/14

²⁵⁹ Le 1^{er} juillet 2013, le site faisait état de 112 000 membres sur son site et de 25 000 fans sur Facebook <http://www.enseignons.be/actualites/2013/07/01/enseignons-be-belles-vacances>

En nous basant sur les données présentées par le site, nous pouvons appréhender les différents profils d'utilisateurs du site. Celui-ci accueille majoritairement des femmes (73%)²⁶⁰ ; cette configuration semble relativement cohérente avec la forte féminisation du métier d'enseignant. Majoritairement, les utilisateurs sont dans une tranche d'âge entre 20 et 35 ans (62%) et un quart d'entre eux réside à Bruxelles (26%). Selon les données renseignées dans le profil, lors de l'inscription, il apparaît que 50% des utilisateurs sont enseignants ; 15% des parents et quinze autres, des étudiants. Les profils n'étant pas tous complétés, il n'est pas possible de renseigner les caractéristiques précises d'un utilisateur sur cinq.

Sachant que la Communauté française compte 177 436 équivalents temps-plein²⁶¹, nous pourrions estimer qu'un enseignant sur trois est inscrit sur le site. Toutefois, cette valeur est plus élevée que ne doit être la réalité. Tout d'abord, les enseignants référencés sur le site sont le fait de données déclaratives ; aucune vérification n'y étant effectuée. En outre, il peut s'agir d'enseignants issus des autres Communautés de Belgique ou d'autres pays, le site ayant bonne presse à l'étranger. Enfin, comme nous l'avons précisé, les chiffres du Ministère font état d'« équivalents temps-plein », masquant de fait un nombre élevé d'individus travaillant à temps partiel. Il nous semble, dès lors, raisonnable d'estimer que le site compte, dans ses inscrits, un enseignant de Belgique francophone sur quatre, tout au plus.

Dès lors, on peut s'interroger sur certaines informations diffusées dans la presse. Que penser de l'accroche de l'article du journal « L'avenir » indiquant que « près de 7 profs sur 10 en Communauté française passeront sur le site Enseignons.be à la veille de la rentrée » ? D'un point de vue scientifique, cette information nous paraît totalement invérifiable. Les données dont nous disposons nous permettent d'effectuer certaines études statistiques sur les profils des utilisateurs inscrits. Or, la majeure partie du site ne nécessite aucune inscription ; celle-ci n'étant requise que pour intervenir sur le forum ou pour proposer un document en partage. Sans vouloir réfuter les chiffres communiqués dans la presse, il nous paraît prudent de ne pas s'y fier aveuglement, ignorant les sources et les modes d'enquête qui leur ont permis de présenter de telles données. Il n'en demeure pas moins que le site Enseignons.be semble avoir les faveurs d'un nombre conséquent d'enseignants, celui obtenant un taux de 60% dans notre enquête, le plaçant loin devant les autres sites²⁶².

5.2. Le partage de ressources et de leçons, fer de lance du site

Les objectifs initiaux du site Enseignons.be visaient le partage de ressources et de leçons entre enseignants. Si les activités se sont diversifiées depuis, ce partage reste le cœur du site, comme le sous-tend d'ailleurs son slogan « Partager pour mieux enseigner ».

²⁶⁰ Cette donnée, et les suivantes, provient du site Enseignons.be, dans sa rubrique « Partenariat », en ligne, <http://www.enseignons.be/administratif/partenaires/statistiques/>, consulté le 25 juin 2014

²⁶¹ Un « équivalent temps-plein » représente l'unité de mesure d'une charge budgétaire. Dès lors, le nombre d'enseignants « actifs » est bien plus élevé puisque certains enseignants travaillent à temps partiel.

²⁶² Le site Enseignement.be, placé en deuxième place, n'obtenant que 24%

Toute personne enregistrée sur le site peut y déposer une ressource, pour autant qu'elle n'entrave pas les règles de la propriété intellectuelle²⁶³. Le dépôt du document devra s'accompagner de différentes données, reprises dans un formulaire en ligne : titre, objectifs, public (ex : discrimination positive, classe calme, ...), année, type de ressource pédagogique (activité, démonstration, évaluation, examen, exercice, expérience, exploration, guide, lecture, méthodologie, questionnaire, ...) et des mots-clés caractérisant la ressource. L'utilisateur devra également spécifier s'il autorise la modification et la republication (en classe ou à des fins commerciales), ou s'il limite son autorisation à une simple inspiration du contenu. Lors de l'envoi d'un document, le système indique que la demande sera traitée par un administrateur du site.

Partager un fichier, la cession de propriété

Pour mieux appréhender le processus de partage de fichiers sur Enseignons.be, nous avons procédé à l'envoi de trois fichiers sur le site. Ceux-ci concernaient des niveaux différents et des disciplines distinctes. Le premier concernait une activité d'éducation aux médias, le deuxième une activité de lecture pour le cycle 2 et le troisième, une activité d'éveil.

Lors de la validation du fichier par un administrateur du site, celui-ci apparaît en ligne, dans la catégorie mentionnée lors de l'envoi. Alors que nous apparaissions bien comme auteur du premier fichier²⁶⁴, un clic sur le nom générait l'envoi d'un message à un autre utilisateur. Nous avons alors essayé de modifier cette mention, sans succès, l'accès à la ressource nous étant refusé, le système ne nous considérant pas comme son auteur. Contacté à plusieurs reprises par nos soins, les administrateurs du site n'ont jamais modifié l'auteur du document.

Afin de tester la possible modification du classement des fichiers, nous avons volontairement biaisé l'envoi du deuxième²⁶⁵, le répertoriant en « Education aux médias » alors qu'il s'agissait d'une activité de lecture. Malgré la présence d'un bouton « édition », nous ne pûmes jamais modifier le classement erroné du fichier. Nos appels aux administrateurs restèrent également lettre morte.

Au troisième essai²⁶⁶, ce sont les administrateurs qui changèrent nos préférences. Alors que nous avons classé l'activité en « Eveil géographique », elle apparut sous d'autres libellés (« éveil historique », « éducation aux médias » et « français »). A nouveau, l'édition du document se révélait impossible, tout comme la modification de son classement.

« Partager un fichier » sur Enseignons.be revient donc à céder totalement ses droits sur sa production. L'absence de réponse des administrateurs et l'impossible édition du contenu contraignent le « partageur » à composer avec les choix du site, avec ses erreurs mais, surtout, le privent d'un droit légal de gestion de son identité numérique.

²⁶³ Règles reprises dans les mentions légales du site, <http://www.enseignons.be/administratif/mentions-legales/>

²⁶⁴ Activité « Créer des comptes Facebook et Twitter de personnes/personnages », en ligne <http://www.enseignons.be/secondaire/preparations/creer-des-comptes-facebook-et-twitter-de-personnespersonnages>, consulté le 02/04/2014

²⁶⁵ Activité « Noël – Exercices de lecture/écriture (vocabulaire) », en ligne, <http://www.enseignons.be/fondamental/preparations/noel-exercices-de-lectureecriture>, consulté le 28/04/2014

²⁶⁶ Activité « Google prend l'accent belge », en ligne, <http://www.enseignons.be/fondamental/preparations/google-prend-laccent-belge>, consulté le 24/07/2014

Le site compte plus de 11 500 documents dans des proportions très différentes selon le niveau d'enseignement et les disciplines. Les ressources relatives à l'enseignement fondamental se taillent la part du lion avec 8926 documents, soit plus de $\frac{3}{4}$ des ressources partagées, contre 2584 pour l'enseignement secondaire. Comme nous le permet la lecture du tableau ci-dessous, toutes les disciplines ne connaissent pas le même succès. Ainsi, le français et les mathématiques trônent en tête avec un taux respectif de 42 et de 31%. L'éveil se place en troisième position avec un taux cumulé de 22%. Les autres disciplines peinent à trouver leur place, particulièrement l'éducation physique et la morale.

Discipline/Domaine	Nombre de ressources	Taux moyen
Anglais	54	1%
Autres	97	1%
Directeur	80	1%
Documents administratifs	106	1%
Education artistique et musicale	237	3%
Education aux médias	97	1%
Education physique	37	0%
Eveil à la technologie	62	1%
Eveil géographique	412	5%
Eveil historique	595	7%
Eveil scientifique	751	9%
Français	3524	42%
Mathématiques	2555	31%
Morale	16	0%
Néerlandais	101	1%
Psychomotricité	57	1%
Théologie	145	2%
TOTAL	8926	

Tableau 40 : Nombre de ressources disponibles selon le domaine/la discipline

La répartition, au sein de la catégorie « Enseignement fondamental » est relativement uniforme concernant les six années de l'enseignement primaire. Par contre, comme nous pouvons le voir, les préparations relatives à l'enseignement maternel sont peu nombreuses.

Niveau	Français	Mathématique	Eveil	TOTAL
1e maternelle	23	19	16	58
2e maternelle	36	16	15	67
3e maternelle	39	32	26	97
1e année	677	412	241	1330
2e année	710	579	259	1548
3e année	605	537	276	1418
4e année	595	297	327	1219
5e année	407	341	303	1051
6e année	392	267	341	1000

Tableau 41 : Répartition des sujets dédiés à l'enseignement fondamental

On notera que le nombre de ressources va en décroissant, en français et en mathématique, de la deuxième à la sixième primaire alors que le phénomène inverse s'observe sur les documents relatifs à l'éveil. Ceci peut, en partie, s'expliquer par la place qu'occupe l'éveil dans les apprentissages mais surtout par les méthodologies utilisées selon le niveau d'enseignement. Alors que les élèves du cycle 2 sont amenés davantage à observer, les élèves des classes supérieures doivent, selon les programmes, travailler sur base de documents, analyser et rendre compte de leurs observations et analyse par écrit. Dès lors, on peut supposer que le recours aux documents est davantage présent, dès la troisième primaire.

5.3. Le forum, espace d'expression

Le forum est le deuxième volet le plus important du site. Avec près de 140 000 messages²⁶⁷, répartis en plus de 17 000 sujets²⁶⁸, celui-ci connaît une activité importante. Les statistiques du site font état d'une moyenne journalière de 80 messages²⁶⁹. Si le site dispose de près de 120 000 membres qui peuvent interagir sur le forum, la proportion des « membres actifs » est bien plus faible, comme nous le verrons ci-après. Toutefois, depuis le début de l'année 2014, le forum connaît une « baisse de régime ». Les nouveaux messages y sont moins nombreux et les discussions s'amenuisent. Cette situation s'explique, sans le moindre doute, par la création, à la même période, des groupes Facebook d'Enseignons.be. Les échanges ont migré vers ce nouveau média, plus en phase avec les pratiques du moment des enseignants.

5.3.1. Organisation et structure du forum

Le forum est organisé en cinq catégories : le forum général, l'enseignement maternel, primaire, secondaire et un espace dédié aux échanges interdisciplinaires. Entre 2011 et 2014, la plupart des catégories du forum connaît un accroissement, tant au niveau du nombre de sujets que de messages, à l'exception du « Forum général »²⁷⁰. Comme nous le

²⁶⁷ Nous pouvons observer une distorsion entre le nombre total de messages affiché sur le site (137 354) et la somme que nous obtenons sur base du nombre de messages par catégorie (134 189). Cet écart de plus de 3000 messages peut s'expliquer par les fonctionnalités du forum qui permettent de cacher certaines catégories. Alors que le système calcule l'ensemble des messages, mêmes ceux occultés, nous ne pouvons comptabiliser que ceux visibles pour l'ensemble des utilisateurs.

²⁶⁸ 17 635 au 01/03/14

²⁶⁹ Nous notons, pour les mêmes raisons évoquées précédemment, un écart très important entre nos calculs et le nombre moyen de messages quotidiens que déclare le site. En effet, dans sa partie « statistiques », les administrateurs déclarent une moyenne quotidienne de 80 messages alors que nos analyses avancent une moyenne comprise entre 11 et 12 messages. Ceci s'explique d'une part, par la suppression de messages par les modérateurs, mais aussi par la fusion de certains messages.

²⁷⁰ Cette particularité s'explique par deux éléments. Tout d'abord, deux sous-catégories ont été supprimées (Actualité et interviews & Nos outils). Ensuite, certaines catégories, telles « Problèmes » et « Suggestions et Recherche », sont propices à l'accueil de messages au caractère ponctuel et éphémère, pour lesquels une suppression est réalisée, régulièrement, par les administrateurs du site.

permet la lecture du tableau ci-dessous, près de 35% des sujets et 33% des messages²⁷¹ concernent la catégorie « Enseignement primaire », ce qui fait de cette dernière la plus prolifique en termes d'échanges.

Catégories du forum	Proportion Sujets 2011	Proportion Sujets 2014	Proportion de messages 2011	Proportion de messages 2014
Forum Général	3,31%	1,95%	6,01%	3,12%
Enseignement maternel	15,74%	15,53%	19,56%	19,06%
Enseignement primaire	35,03%	34,71%	33,19%	33,03%
Enseignement secondaire	26,09%	25,71%	18,39%	18,93%
Echanges interdisciplinaires	19,83%	22,10%	22,85%	25,87%

Tableau 42 : Répartition et évolution des sujets selon les catégories

En 2011, alors que le site compte près de 100 000 utilisateurs, les membres actifs du forum constituent une très faible proportion. Ils sont 260 (soit 0,2% des utilisateurs) à se partager 85 000 messages sur les 125 000 postés, soit 68% des messages du forum. En affinant notre analyse, nous pouvons avancer que 55% des messages sont le fruit des 70 utilisateurs les plus actifs ; que près d'un cinquième des messages sont rédigés par les dix membres les plus actifs du forum. Cette proportion se maintient dans le temps et s'accroît, par ailleurs, selon les catégories, voire certains sujets particuliers.

Toutefois, le site Enseignons.be ne fait pas exception en la matière, que du contraire. Comme nous l'avons indiqué précédemment, la constitution d'un véritable groupe, aux interactions récurrentes et soutenues, est la phase ultime de l'usage des forums et ne concerne qu'une part extrêmement réduite de ses utilisateurs. Il convient, dès lors, de considérer le forum pour ce qu'il est : un matériau sociologique propice à l'analyse qualitative, un espace d'expression de l'utilisateur et, en aucun cas, un outil qui pourra être analysé à l'aune de données uniquement statistiques.

5.3.2. Règles formelles et informelles de la communication

Le forum est régi par une série de règles et de recommandations présentées sur le site²⁷², applicables tant sur le forum que sur le reste du site. Celles-ci sont similaires à la plupart des forums présents sur internet : poster le message dans le forum approprié, choisir un titre pertinent, veiller à la présentation graphique (texte aéré, mis en page) et orthographique (en évitant, par exemple, le langage sms).

L'orthographe est un sujet polémique sur le forum d'Enseignons.be. Un clivage fort se crée ainsi, de façon régulière, entre utilisateurs estimant que chacun « doit se relire quand il

²⁷¹ Bien qu'on puisse observer une légère évolution entre 2011 et 2014

²⁷² <http://www.enseignons.be/forum/fonctionnement.php>

poste » et que « sans être surdoué en orthographe, il y a un minimum »²⁷³ et d'autres qui estiment que le forum n'est aucunement un lieu requérant d'être « calé en orthographe ». Mais la maîtrise de la langue n'est pas la seule règle. Assez naturellement, certaines marques de politesse sont requises, le respect des autres est largement encouragé. Le règlement du forum l'explique dans le bref extrait ci-dessous, ne lésinant pas dans ses effets de langage, au risque, nous semble-t-il, de basculer davantage dans le prêche que dans le texte injonctif habituellement utilisé pour expliquer les règles d'un forum.

La philosophie d'enseignons est le partage et sa grandeur promouvoir une ambiance conviviale et respectueuse de chacun où l'empathie et la modération du ton utilisée sont appréciées²⁷⁴. *N'oublions jamais que chaque personne est différente ! Chacun d'entre-nous pense, vit et ressent les choses différemment. Acceptons l'autre tel qu'il est avec ses différences et donc ses richesses. Exprimons sereinement nos idées même si elles sont opposées à celles de certains membres. La politesse (les bonjours, les remerciements, etc) est également un des maîtres-mots d'enseignons pour maintenir une atmosphère cordiale tant appréciée par ces membres*²⁷⁵.

Au fil du temps et des messages, les règles s'ajoutent, se modifient ou se complexifient. Ainsi, un modérateur ajoutera-t-il en 2012, que « les questions matière des élèves ne seront pas traitées, qu'il existe des sites spécialisés prévus à cet effet »²⁷⁶. Cette précision a été formulée à la suite de plusieurs demandes d'élèves qui sollicitaient les utilisateurs du site pour les aider dans la réalisation de travaux scolaires. En outre, dans le même message, une autre règle est rappelée : « Toute offre contre rétribution et toute publicité, même gratuite, pour un événement, un site, un livre,... sont interdites sauf accord préalable de l'administrateur de l'asbl ».

Sans être clairement explicitées, d'autres règles s'appliquent également, bien plus informelles, dictées par les utilisateurs du site et allant parfois à l'encontre des objectifs initiaux. Ainsi, alors que le site se dit à destination des enseignants mais aussi des parents et des élèves, ces deux derniers groupes voient leur expression limitée, voire bridée.

Lorsque parents et élèves saluent le travail des enseignants, nombreux sont les utilisateurs du forum à ajouter un commentaire, à les remercier de leurs propos, à exprimer leur plaisir de lire de tels messages. Par contre, quand une mère d'élève les sollicite pour aider son enfant à réviser les examens, les réponses se font plus rares. Celles qui sont apportées sont sibyllines comme Aline qui lui répond : « Il n'y a pas de "matière", seulement des compétences »²⁷⁷. D'autres closent la discussion sur un ton ferme comme Flora : « Faites confiance en l'école de votre enfant. Son instit est la personne la mieux placée pour le préparer à cette épreuve »²⁷⁸. Lorsque c'est un élève qui tente de glaner quelques conseils pour un travail scolaire, les réponses se font moins nombreuses encore ou se limitent à une fin de non-recevoir rappelant que « ce n'est pas le lieu, ni l'objectif du site ».

²⁷³ Message de Marilou, forum d'Enseignons.be, 17/08/2007

²⁷⁴ La syntaxe particulière de cette phrase est du fait du site et n'a pas été modifiée par nos soins.

²⁷⁵ « Comment fonctionne ce forum et ce site », Enseignons.be, en ligne, <http://www.enseignons.be/forum/fonctionnement.php>, consulté le 20/12/2012

²⁷⁶ Message de Seb, modérateur du forum Enseignons.be, 31/12/2012

²⁷⁷ Aline, forum d'Enseignons.be, 04/06/2011

²⁷⁸ Flora, forum d'Enseignons.be, 06/06/2011

Enfin, mais non des moindres, règne la règle sacrée du « pédagogiquement correct »²⁷⁹. Parlée par les membres les plus influents du forum, elle exclut de son vocabulaire toute référence à des pratiques jugées désuètes, d'un « autre temps », des activités scolaires « où le sens a été oublié ». Entre langage commun et langue de bois, cette communication révèle une conception très précise, et en certains points étreinte, des pratiques « correctes » de l'enseignant. Le forum d'Enseignons.be n'en n'a pas l'apanage. Cette langue se parle aussi sur les réseaux socionumériques. Nous y reviendrons, en détail, ultérieurement.

5.3.3. Des centres d'intérêts ciblés

Si nous nous concentrons uniquement sur le sous-forum « Enseignement primaire », nous observons, qu'à lui seul, il rassemble plus de 40 000 messages²⁸⁰.

Comme nous le permet la lecture du tableau ci-dessous, l'intérêt des utilisateurs du forum se focalise sur la langue française, les mathématiques et l'éveil. La rubrique « Autres », espace fourre-tout est, elle aussi, fortement prisée. Nous noterons, à l'inverse, que l'éducation physique, les langues modernes ou encore les écoles en immersion sont quasiment ignorées.

Discipline	Sujets 2011	Sujets 2014	Messages 2011	Messages 2014
Education artistique (P)	263	293	2182	2313
Education physique (P)	64	75	295	317
Eveil historique et géographique (P)	508	551	3846	4024
Eveil scientifique (P)	301	342	3228	3431
Français (P)	1265	1448	10609	11375
Langues modernes (P)	157	227	664	932
Mathématiques (P)	1187	1299	7414	7772
Philosophie et religions (P)	316	342	1917	2004
Autres (P)	1138	1320	10123	10947
Ecoles primaires en immersion	38	42	222	246
Education aux médias et par la technologie (P)	115	141	845	956
TOTAL	5352	6080	41345	44317

Tableau 43 : Répartition et évolution des sujets selon les disciplines

Face à des nombres aussi abstraits, il convient d'approfondir notre analyse. En nous focalisant sur les sujets ayant plus de huit réponses (soit au-dessus de la moyenne globale), et en ciblant les mathématiques et le français, nous pouvons nous rendre compte que la très

²⁷⁹ Voir, à ce propos, le chapitre 10 et plus précisément, le point « Une salle des profs aux règles spécifiques »

²⁸⁰ Les données fluctuent, bien évidemment selon périodes. Ainsi, nous en relevons 41 345 en 2011 et 44 317 en 2014.

grande majorité des messages concerne la préparation des cours. La recherche de « situations mobilisatrices », de « points d'accroche », de méthodes pour donner cours dépasse largement les 90% des sujets de chaque catégorie.

Néanmoins, ces nombres élevés ne doivent pas être l'arbre qui cache la forêt. En effet, parler d'une méthode de lecture, d'un manuel de mathématiques ou encore d'une situation mobilisatrice ouvre souvent la porte à des discussions plus larges et à des prises de position souvent tranchées.

Ces premières données mettent donc en lumière que les instituteurs sont bien davantage intéressés par les compétences inscrites dans le « savoir lire & écrire » et dans les « outils techniques » relatifs à la langue au niveau du français. En effet, ces sous-forums cristallisent à eux deux, 91% des sujets « populaires ».

En mathématiques, ce sont les compétences liées aux « nombres » (et donc aux opérations élémentaires de calcul), qui présentent un intérêt majeur pour les enseignants. Les solides et les grandeurs se placent respectivement en deuxième et troisième position. Ces trois sous-groupes représentent 81% des sujets « populaires ».

Face à un nombre aussi conséquent de données, le chercheur est contraint d'adopter une approche qui lui permette de « trier » les éléments à sa disposition. Nous avons donc commencé par isoler les sujets dits populaires. Pour ce faire, nous avons calculé le nombre moyen de messages postés par sujet. Force est de constater les limites d'une approche quantitative. L'écart type est gigantesque : nombre de messages restent sans réponse ou sont à peine discutés alors que d'autres cristallisent les discussions. Toutefois, cela nous a permis de faire émerger le fait que certaines thématiques reviennent régulièrement dans le forum : la recherche d'une « bonne méthode », la programmation annuelle ou encore les évaluations externes sont, par exemple, des sujets récurrents et fédérateurs de discussion.

5.4. Les actualités, entre liberté de ton et démagogie

La rubrique « Actualités » accueille, depuis décembre 2005, « une revue de tout ce qui compose l'actualité de l'enseignement en Communauté Française » en proposant plus de 1700 articles en lien avec le monde de l'enseignement. Répartis en différentes catégories²⁸¹, ces articles sont souvent le reflet d'une actualité parue dans la presse. Il arrive aussi que la rubrique présente une « carte blanche » ou qu'elle soit le lieu d'expression des choix stratégiques des administrateurs de l'association Enseignons.be

Dans sa volonté de devenir un portail pédagogique utile pour les enseignants, Enseignons.be propose désormais une revue de tout ce qui compose l'actualité de l'enseignement en Communauté Française. Avec un point de vue critique, l'équipe rédactionnelle tentera de donner son point de vue décalé sur des sujets, mais aussi d'informer toute personne intéressée par la pédagogie, tant par des articles de fond que par des brèves²⁸².

²⁸¹ Associations & syndicats | Carte blanche | Etudes & statistiques | Fondamental | Général | Infos pratiques | International | Interviews | Pédagogie | Politique | Presse | Secondaire | Spécialisé | Supérieur | TIC

²⁸² <http://www.enseignons.be/actualites/2005/12/20/enseignement-et-pedagogie>

Dès le premier article, les lecteurs ont disposé d'une fonctionnalité leur permettant de réagir sous forme de commentaires. Peu utilisé au début, cette possibilité d'interaction s'est nettement amplifiée par l'adjonction d'un module social de Facebook permettant de lier les commentaires de l'article à ceux diffusés via le réseau socionumérique. Si de nombreux articles restent sans réaction, d'autres déchaînent les passions et génèrent plusieurs centaines de commentaires comme, par exemple, l'article « Oui, je suis encore en vacances. Et franchement, je t'emmerde! »²⁸³.

Les articles publiés n'ont pas pour vocation de concurrencer la presse. Au contraire, les auteurs précisent, dans l'un de leurs articles, aller « chercher l'inspiration auprès de journaux comme Le Soir, La Libre ou de magazines comme Le Vif/L'express [en parcourant] avec attention les nombreuses pages de cette presse que nous jugeons de qualité ». Il arrive, toutefois, que les rédacteurs d'Enseignons.be mènent leurs propres investigations comme, par exemple, au sujet des causes d'abandon du métier d'enseignant ou encore de la vision que portent ces professionnels sur leur métier. Au fil du temps, le site s'est imposé comme une référence, au-delà du monde de l'enseignement, au point que certains groupes de presse reprennent des informations ou des anecdotes publiées sur le site, ce dont se réjouissent, par ailleurs, les rédacteurs.

Notre autre satisfaction, c'est de voir ces journaux que nous apprécions reprendre ici et là quelque information, anecdote... qui n'existent que sur Enseignons.be. En quelques années, notre site est devenu une référence pour ses billets bien troussés et ce regard que ne peut avoir qu'un enseignant lorsqu'il communique à propos de son univers, de sa passion²⁸⁴.

Cette pratique journalistique met en lumière une situation assez particulière du site Enseignons.be et sa place dans la représentativité du monde enseignant. Dans ce secteur, comme dans bien d'autres, de nombreuses décisions stratégiques sont discutées en concertation avec les partenaires sociaux. Dans l'enseignement, outre les syndicats, sont conviés généralement à celles-ci les représentants des différents pouvoirs organisateurs, du Ministre de tutelle et d'autres instances de pouvoir. Traditionnellement, les syndicats représentent les travailleurs et se font l'écho de leurs revendications²⁸⁵.

Chacun des syndicats est présent sur internet, au moyen d'un ou de plusieurs sites web. Tous ont comme point commun de proposer une information descendante où l'interaction n'est pas possible. Dès lors, ces sites se présentent davantage comme une bibliothèque de références légales et juridiques, d'outils relatifs aux statuts des enseignants, à leurs droits et à leurs devoirs. Si certains débats sont initiés sur ces espaces, ils ne sont que le compte-rendu des positions prises par l'organisation syndicale. Sur aucun d'entre eux, les enseignants ne peuvent s'exprimer de façon directe. En outre, leur présence sur les réseaux

²⁸³ 247 commentaires ont été déposés pour cet article

²⁸⁴ <http://www.enseignons.be/actualites/2009/12/14/enseignons-be-libre-belgique>

²⁸⁵ En Belgique francophone, nous comptons 3 groupements syndicaux, chacun représentant une orientation idéologique spécifique : les syndicats de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) et ceux de la Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique (CGSLB) se subdivisent en deux organes distincts selon qu'ils s'adressent aux enseignements du libre ou de l'officiel. Les syndicats de la Confédération des Syndicats chrétiens de Belgique, quant à eux, sont rassemblés sous l'appellation CSC-Enseignement, représentant les différents enseignants, sans distinction du réseau, mais disposent d'organes spécifiques pour les universités

socionumériques est quasiment inexistante²⁸⁶. Face à cette absence, il n'est pas rare de voir fleurir, sur le site d'Enseignons.be et sur ses annexes Facebook, de nombreux messages proches de revendications syndicales. Une certaine liberté de ton étant admise dans les commentaires, les utilisateurs utilisent ce canal pour diffuser publiquement leurs doléances, leurs attentes face au monde politique, leurs désapprobations face à certaines mesures ou réformes. Il ne nous appartient pas de juger du bien-fondé de ces revendications mais bien de nous interroger sur l'impact de celles-ci dans la représentativité de l'association Enseignons.be. En effet, en cristallisant ainsi les réactions et les réclamations des enseignants, tous réseaux confondus, le site se positionne peu à peu comme représentatif du monde enseignant. Mais cette représentation reste informelle et officieuse. L'association n'a ni rôle politique, ni syndical et ne peut, légitimement, se revendiquer comme représentative des membres de la profession.

6. L'ambivalence d'Enseignement.be et Enseignons.be

Les deux sites internet que sont Enseignons.be et Enseignement.be constituent le carrefour central vers lequel convergent les enseignants du primaire en Belgique francophone. Notre enquête confirme cette tendance, donnant largement en tête Enseignons.be (60% contre 24% pour Enseignement.be). L'ambivalence entre les deux sites ne peut être occultée. D'abord lexicale, l'ambivalence est aussi politique dans le positionnement de l'Administration par rapport à cette initiative.

6.1. Une ambivalence lexicale

L'isolexisme entre Enseignons.be et Enseignement.be ne peut être anodin et crée, parfois, la confusion chez les internautes. Il n'est pas impossible, par ailleurs, que durant l'enquête, cette proximité lexicale a pu constituer un biais dans nos résultats. Toutefois, malgré ce possible écueil, les deux sites trônent en tête du classement des enseignants.

L'amalgame entre les deux sites se fait croissant dans la société et même aux yeux des enseignants comme le montre une controverse surgie en mars 2014 au sujet de la publication d'une carte « polémique ».

²⁸⁶ L'une des rares pages syndicales consacrées à l'enseignement est celle de « CGSP ENSEIGNEMENT REGIONALE BRUXELLES » et ne compte qu'un message daté de 2011 et 24 « fans » <https://www.facebook.com/pages/CGSP-ENSEIGNEMENT-REGIONALE-BRUXELLES/106190206138510?ref=profile>

Une carte polémique, symptomatique de l'amalgame

Dans un de ses articles, le site Enseignons.be a proposé, en février 2014, une carte du monde, œuvre de l'artiste Sébastien Laurent, caricaturant les différentes populations sur base de stéréotypes.

Dès le lendemain de la publication, les médias s'emparaient du sujet, interrogeant le caractère controversé de l'image, d'autres se demandant s'il s'agissait d'un « dérapage pédagogique »²⁸⁷. Dans une interview, la ministre dut préciser qu'aucun lien n'existait entre son cabinet et l'association, indiquant par ailleurs que cette dernière n'était même pas subsidiée. On constate donc l'amalgame qui semble régner dans l'inconscient collectif au point que le ministère doit rappeler l'absence de liens avec l'association.



Figure 30 : Laurent Sébastien, L'Europe vue d'en bas, 2011²⁸⁸

Par ailleurs, les commentaires des internautes face à cette polémique nous interpellent également, comme celui de Moune qui indique : « Moi je n'apprécie pas du tout ! Vous êtes censé représenter des enseignants !!! Vous ne me représentez pas du tout ! J'ai honte pour vous de vous abaissez à publier ce genre de poster en rigolant derrière votre écran. Notre métier est de passer des valeurs et l'exemple vient de nous. (25 février 2014, page Facebook Enseignons)

D'autres sont plus circonspects sur ce rôle comme François-Laurent qui écrit : « Euh... depuis quand "enseignons.be" représente les enseignants? ... Y en a qui confondent "page internet" et "organismes officiels"... » (25 février 2014, page Facebook Enseignons).

Si les avis divergent sur ce rôle de représentation, force est de constater que la polémique suscitée n'aurait pas connu une telle ampleur si le site n'avait pas autant de succès. Par ailleurs, le MRAX reprochant au site cette publication déclare, via son avocat que « Si même l'école propose des outils

²⁸⁷ Titre du Vif L'express, 27/02/14, en ligne, <http://www.levif.be/info/levif-blog/le-midi-du-vif/derapage-pedagogique/opinie-4000542422845.htm>, consulté le 28/02/14

²⁸⁸ consultable en ligne : <http://www.signo.be/index.php?/works/2011/>

qui sont aussi dans le sens de cette banalisation et qu'on n'a pas un encadrement rigoureux et sérieux pour montrer que tout cela est à rejeter, c'est totalement inacceptable »²⁸⁹. Pour le mouvement contre le racisme, les actions de l'association sont représentatif de l'Ecole et ont donc une valeur représentative du monde scolaire. L'influence du site, et particulièrement de son axe « Actualités » a donc un impact, tout au moins au niveau de la société.

Dans la galaxie de ressources que représente internet, nous pourrions estimer que deux sites, même aux appellations proches, peuvent coexister, sans que cela ne pose le moindre problème. Néanmoins, la proximité lexicale entre les deux appellations installe une certaine confusion chez les utilisateurs. Au fil de notre étude, nous avons rencontré nombre de situations ambiguës, celle présentée ci-avant n'en étant qu'une illustration. En effet, à plusieurs reprises, nous avons entendu des enseignants citer Enseignons.be comme référence officielle. Le plus souvent, le sujet naissait de l'absence de ressources dans l'un ou l'autre domaine ou sur la relative fiabilité des ressources proposées. Nous avons choisi, à chaque fois, de rester en retrait, laissant ces enseignants s'exprimer librement. Au fil de nos questions, la même interpellation revenait régulièrement : « Ce n'est pas très normal de la part du Ministère ». Lorsque nous nous permettions de rectifier les choses, indiquant que le site n'avait aucun lien avec l'Administration, l'étonnement était perceptible chez la plupart de nos interlocuteurs.

6.2. Une ambivalence politique

La reconnaissance officielle d'Enseignons.be est une question qui suscite le débat tant au sein de l'association que des autorités. Déclarer qu'Enseignons.be et le politique entretiennent des relations frileuses serait un euphémisme. En effet, rares sont les interventions politiques qui abordent la question de ce site. La situation particulière de la carte, dont nous venons de parler, est une exception et il nous faut souligner que l'intervention de la Ministre s'est limitée à rappeler l'absence de liens entre l'Autorité publique et l'association.

En 2007, la question est abordée lors d'une Commission de l'Education du Parlement de la Communauté Française²⁹⁰. Marie Arena, alors Ministre de l'enseignement, y est interpellée par les députés de l'opposition²⁹¹ qui soulignent le succès d'Enseignons.be, la quantité de ressources disponibles, insistant sur la gratuité d'accès et le fait qu'elles proviennent d'enseignants de terrain. Le site est alors présenté comme une opportunité à laquelle l'Administration se devrait de contribuer, tout au moins par un financement de l'association. La réponse qu'apporte la Ministre est empreinte de toute la complexité et l'ambivalence du phénomène. Reconnaissant qu'il s'agit d'un « site remarquable pour le travail réalisé [qui

²⁸⁹ Propos rapportés dans l'article du Soir, <http://www.lesoir.be/480134/article/actualite/belgique/2014-02-27/fours-juifs-en-pologne-une-carte-suscite-polemique>

²⁹⁰ Commission de l'éducation du parlement de la communauté française, Session 2007-2008 - 26 SEPTEMBRE 2007. Nous avons placé, en annexes, le compte-rendu complet de ce débat.

²⁹¹ Il s'agit de l'interpellation de deux députés, l'un libéral, l'autre écologiste.

peut] contribuer à améliorer la qualité du système éducatif », elle ajoute être favorable à la « liberté d'initiative », préférant ne pas soutenir financièrement ce site afin de ne pas introduire de contraintes liées à une subvention. Jouant, par ailleurs, sur la proximité lexicale entre Enseignons.be et Enseignement.be, la Ministre poursuit son intervention estimant qu'il est plus adéquat de s'exprimer sur le site de l'Administration.

Il est intéressant de souligner que ce débat sera le seul qui, dans la sphère politique, abordera le cas d'Enseignons.be. Pourtant, au fil du temps, on assiste à un ballet de démarches visant à la fois la reconnaissance et le soutien d'Enseignons.be, tout en essayant de se distancier de l'Autorité. En 2011, lors de l'appel à projets « Ecole numérique », l'association introduit une proposition en collaboration avec une Haute Ecole. Le projet sera primé mais ce sera le nom de l'établissement scolaire qui sera identifié. Par ailleurs, Enseignons.be n'en fera qu'une mention discrète et se gardera de toute publicité de cette action sur son site.

Le choix est cornélien, tant pour l'association que le politique. Si une reconnaissance officielle pouvait permettre à Enseignons.be de disposer de financements, cela les conduirait à perdre leur image d'un « espace d'expression libre en dehors de toute structure académique »²⁹². Par ailleurs, le politique se devrait alors de repenser sa stratégie de présence sur le web, dépassant le concept d'un « site de l'autorité pour ses administrés » vers la co-gestion d'une « communauté d'échanges ». La tâche est bien différente et largement plus complexe dans la seconde configuration.

Les débats et les discussions mettent en lumière un élément important : le politique est clairement conscient des initiatives émergeant sur internet, du succès de certaines et de l'impact qu'elles peuvent engendrer. Toutefois, c'est une « politique de l'autruche » qui prime face à celles-ci, estimant qu'il est préférable de « laisser vivre ces initiatives, parfois à les laisser mourir ». Les positions prises sont particulièrement ambivalentes face aux ressources ainsi disponibles. D'aucuns argumentent que la validation entre enseignants est un gage suffisant de qualité, d'autres estiment qu'il convient de s'interroger sur une possible labellisation des documents mis ainsi à disposition. Posées en septembre 2007, ces questions demeurent toujours sans réponse et continuent de susciter le débat. A la rentrée scolaire 2014-2015, la ministre de l'Enseignement, Joëlle Milquet, indiquait vouloir « ouvrir un site général à destination des enseignants afin qu'ils puissent poster et partager documents »²⁹³. Si nous ignorons la forme que prendra ce site, force est de constater que cette présentation ressemble, à s'y méprendre, à celle d'Enseignons.be. Seul l'avenir permettra de savoir si ce projet se concrétisera par un rapprochement de l'association avec le Ministère ou, au contraire, par un développement indépendant de l'Administration.

²⁹² Benjamin Nizet, administrateur de l'asbl, *interview accordée à Pascale Hensgens*, Alter Educ, n° 96, 19/01/2005

²⁹³ Déclaration de Joëlle Milquet, ministre de l'Enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles, lors de la rentrée scolaire, le 02/09/2014, La Libre Belgique, en ligne <http://www.lalibre.be/actu/belgique/joelle-milquet-veut-ouvrir-un-site-de-partage-a-destination-des-enseignants-5405b5eb357030e6103d2c46>

7. Internet, monde critique ou monde marchand ?

En quête de ressources et d'informations, les enseignants du primaire fréquentent principalement des sites proposant gratuitement les éléments recherchés. Toutefois, dans cette galaxie complexe d'internet, se cachent aussi des sites commerciaux qui, parfois sans l'exposer, poursuivent des objectifs bien différents. Parallèlement, certains sites personnels présentent l'ambivalence de se présenter comme des lieux de partage alors qu'ils sont aussi une vitrine pour les activités commerciales de leur auteur. Ces différentes situations nous interpellent et nous amènent à nous interroger sur la dimension critique que peut constituer internet, dans un contexte marchand peu propice à ce genre de débats et de considérations.

7.1. Partager ses leçons, un don altruiste ?

La question du don a été largement traitée par Marcel Mauss, dans son célèbre texte « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », paru en 1923-1924. Selon l'anthropologue, tout don va créer un phénomène de dépendance, créant une triple obligation de « donner-recevoir-rendre ». C'est à la lumière de ce concept²⁹⁴ que nous tenterons de comprendre les véritables enjeux qui se cachent derrière le partage de leçons et d'activités chez les enseignants du primaire.

« Recevoir sans donner, ni rendre », tel pourrait être le slogan d'Enseignons.be mais aussi des autres sites que nous avons analysés. L'accès aux ressources est gratuit, ne nécessite aucune identification formelle du statut d'enseignant, ni même une inscription sur les sites. L'internaute peut « récolter » des leçons et des fiches d'exercices, au gré de ses besoins et de ses attentes sans justifier sa présence, sans participer à l'enrichissement de la base documentaire. Si internet présente des sites pour lesquels les enseignants doivent « montrer patte blanche » ou participer activement en déposant une leçon pour obtenir un « sésame » à l'espace documentaire, il n'en est rien des sites que nous avons analysés, issus de notre enquête par questionnaire. L'accès sans limite, ni identification, semble donc être un facteur clé dans les usages des instituteurs.

« Donner pour recevoir la reconnaissance » est, sans doute, le désir, conscient ou inconscient, d'enseignants qui partagent leurs productions. Le partage des dessins de Marianne s'est décuplé à mesure qu'augmentait le nombre de ses « fans » dans son groupe. Si nous pouvons penser que la diffusion de ses œuvres s'est initiée dans un but philanthropique, souhaitant se mettre « au service de ses collègues, et de tous les autres, qui ont besoin d'un petit dessin pour remplacer de longs discours », force est de constater que le rythme s'est accru au fil du succès. Être reconnu comme un « bon » enseignant, celui qui « maîtrise les rouages du système » ou encore celui qui « trouve toujours une réponse ou une idée originale » constituent, pour beaucoup d'internautes, une « récompense » au

²⁹⁴ En n'en reprenant que quelques éléments, tant le concept de « don » est complexe et pourrait servir, à lui seul, de cadre théorique pour analyser les pratiques enseignantes sur internet.

don de temps et d'énergie qu'ils ont consacré à répondre à un message, à mettre à jour leur site ou à partager une leçon. Au manque de reconnaissance des parents et de la société que certains évoquent dans leurs messages, certains font du « don » de leurs ressources un remède pour lutter contre le « malaise enseignant ».

Nous nous devons de reconnaître une forme d'altruisme dans l'immensité des ressources qui sont ainsi mises à disposition par les enseignants. Si leur succès permet de conférer à leurs producteurs une certaine reconnaissance au sein de leur sphère professionnelle, on ne peut leur reprocher l'existence de ce bénéfice. Par contre, d'autres méthodes nous apparaissent plus insidieuses, jouant entre le concept de « don » et une marchandisation des productions.

7.2. Du don à la commercialisation

Notre enquête par questionnaire laissait entrevoir une absence de « vente des cours par internet »²⁹⁵ ou, tout au moins, une fréquence si faible qu'elle n'apparaissait pas significativement dans notre recherche. L'analyse des sites et des espaces de discussion nous a révélé une réalité plus complexe, moins visible et parfois occultée.

Ainsi, pour certains enseignants, leur métier est aussi un tremplin à une activité commerciale annexe mais intimement liée à leur fonction. Nous avons déjà exposé l'exemple de Marianne qui commercialise ses dessins. Bruno, quant à lui, met en vente ses productions pédagogiques via un site internet commercial qu'il a développé (www.actiprim.be) allant jusqu'à proposer, dans son offre de service « d'inventer et préparer vos leçons à votre place »²⁹⁶. D'autres tentent de se lancer dans l'édition ou la production d'outils pédagogiques ; certains franchissent le pas comme Cassandra qui, sous le pseudonyme « Création de jeux », commercialise ses productions via internet ou encore, Nanoug, membre actif des forums d'Enseignons.be, qui publie ses livres et les promouvoit via ce site mais aussi celui de Marianne et de Tilekol²⁹⁷.

Pour certains, le partage de ressources est une stratégie marketing. Ainsi, en est-il de Mathieu²⁹⁸ qui publie sur son blog²⁹⁹ des jeux pédagogiques qu'il crée, tout en précisant que certains ne seront plus accessibles à l'avenir, un contrat ayant été signé pour leur commercialisation³⁰⁰. Les internautes sont, par ailleurs, invités à faire « le relais de cet article »³⁰¹ car il s'agit de la conclusion d'un travail de plusieurs années ». L'enseignant, conscient de l'importance de l'accessibilité et de la dimension gratuite des ressources,

²⁹⁵ Aucun répondant n'ayant répondu positivement à cette pratique

²⁹⁶ Voir page d'accueil du site, <http://www.actiprim.be/>, consulté le 23/08/2014

²⁹⁷ Le site lui offre une « vitrine » pour ses œuvres sur la page <http://www.tilekol.org/nanoug>

²⁹⁸ Nous faisons là une légère entorse à notre terrain, Matthieu étant un enseignant français. Toutefois, la référence à son travail nous semblait opportune et corrélée à nos observations.

²⁹⁹ <http://lewebpedagogique.com/monsieurmathieundlronchin/>

³⁰⁰ C'est également le cas de Bruno qui publie sur Facebook des extraits de ses fichiers qu'il commercialise sur son site.

³⁰¹ Dans lequel il a placé les liens vers la page d'achat de la maison d'édition

précise, quelques lignes plus loin : « N'ayez crainte il demeurera toujours ici un espace de partage libre, gratuit pour TOUS! »³⁰²

Enfin, nous noterons la particularité des « fans partageurs »³⁰³ du site de Marianne tant la situation peut en devenir ubuesque. Pour pouvoir partager des activités où apparaissent des dessins de l'enseignante, les internautes doivent acquérir le DVD. Il leur faut donc payer pour avoir le « droit³⁰⁴ de partager » leurs activités. Quiconque ose, par ailleurs, déposer un document dans un espace public, tel le groupe de « fans de Marianne et ses dessins » se fait réprimander et voit son document acheminé vers l'espace « privé » des clients ayant acquis le fameux DVD. Partager est donc admis, pour autant que cela ne se fasse pas au détriment possible de la vente du « produit phare » de la dessinatrice. Etre « fan » c'est donc, aussi, être « client ».

Je félicite et remercie chaleureusement les fans qui publient ici des documents en PDF, illustrés et prêts à imprimer. MAIS c'est mettre mes dessins à la disposition de tous alors qu'ils sont édités et vendus dans mon DVD. Nous sommes plus de 6000 dans ce groupe et chacun est le bienvenu mais il n'est qu'une petite fraction de cette foule qui a acheté mes dessins et le droit de les utiliser. Aussi, dès que Sacha aura un peu de temps, elle déplacera ces précieux documents dans la rubrique des "Fans partageurs" sur le site de Crayaction. Je rappelle que la bonne pratique de partage est de publier ici des photos de vos jeux, activités et autres bonnes idées mais pas de documents prêts à imprimer. [Marianne, groupe Facebook, 04/08/14]

7.3. Des sites commerciaux qui ne disent pas leur nom

Dans notre enquête, certains sites évoqués par les enseignants se distinguent des autres. « Tête à modeler » et « Momes.net » en sont les exemples les plus importants. Tout d'abord, ils ne sont pas des initiatives émanant d'enseignants. « Tête à modeler », par exemple, est le fruit d'une mère de famille, « reconvertie dans les processus d'apprentissage de l'enfant et dans la conception et la rédaction de livres parascolaires »³⁰⁵. Le statut de la société ne pose, par ailleurs, pas de doute sur les objectifs du site : il s'agit d'une société à responsabilité limitée (SARL), dont les objectifs commerciaux sont donc inhérents au statut³⁰⁶. Si l'origine remonte à 2000 par la création d'un site personnel, le statut de société commerciale s'impose dès l'année suivante. Deux ans plus tard, en 2003, la société commercialise des

³⁰² Message de Matthieu, dans l'article « TADAMMM!! Mes jeux sont disponibles à la vente en ligne sur Educaland.com », <http://lewebpedagogique.com/monsieurmathieundlronchin/2014/08/05/tadammm-mes-jeux-sont-disponibles-a-la-vente-en-ligne-sur-educaland-com/>, consulté le 06/08/14

³⁰³ Marianne en fait elle-même une description très claire en indiquant : « Les "Fans partageurs", c'est une rubrique particulière des "P'tits +" du site de Crayaction. Dans cette rubrique se retrouvent des contributions des fans, des documents prêts à imprimer et illustrés avec mes dessins (à l'exclusion de toute autre image pour cause de respect des droits d'auteur). Comme ces documents reprennent mes dessins, très souvent issus de la dernière version, le DVD "Marianne 2014", l'accès à cette rubrique est réservé exclusivement aux détenteurs de cette version. »

³⁰⁴ Et les règles sont précises et rappelées à maintes occasions, <https://www.facebook.com/notes/fans-de-marianne-et-de-ses-dessins/le-partage-mode-demploi/10152310552706812>

³⁰⁵ <http://www.teteamodeler.com/teteamodeler/creatricesite.asp>

³⁰⁶ Alors que les autres sites étaient soit des initiatives personnelles ou d'associations régies par la loi de 1901 en France ou sous le statut d'asbl en Belgique.

produits dérivés et met en vente des Cd-rom. Bien qu'à visée commerciale, le site accepte la copie des ressources « pour le seul usage personnel ou scolaire »³⁰⁷.

Possédant une double formation : Maîtrise de droit des affaires et École Supérieure de Commerce de Paris, j'ai réalisé des actions de conseil et d'études auprès d'entreprises et d'organismes, non seulement en organisation et en ingénierie de la formation, mais aussi en management des ressources humaines et en communication interne. Par ailleurs, j'ai enseigné à l'E.S.C.P. et à l'école Centrale en tant que professeur vacataire. Mère de deux enfants, je me suis reconvertie dans les processus d'apprentissage de l'enfant et dans la conception et la rédaction de livres parascolaires.

Le site « Momes.net », quant à lui, fait partie du groupe Lagardère et s'inscrit dans un portail internet plus vaste, regroupant les sites « Infobebes.com » et « Parents.fr ». Le groupe Lagardère est un groupe de médias diversifié, implanté dans une trentaine de pays et structuré autour de quatre branches d'activités distinctes et complémentaires : édition, distribution, presse et sport. Nous noterons que l'enseignement ou l'éducation ne sont pas repris dans ses activités. L'existence de « Momes.net » ne vise donc pas un but éducatif mais bien une approche marketing orientant l'internaute vers d'autres produits du groupe.

Le deuxième élément distinctif concerne leur public-cible qui n'est pas les enseignants, mais bien les familles et, plus particulièrement les mères, comme l'indique le site « Tête à modeler » : « Le site est un incontournable pour toucher les mères de famille »³⁰⁸.

Enfin, et non des moindres en comparaison avec les autres sites, la différence la plus importante, pour « Momes.net » en tout cas, réside dans la réutilisation possible de ces ressources. Alors que précédemment, les instituteurs étaient autorisés à reprendre librement les outils dans le cadre de leur classe, les ressources proposées dans les deux présents sites ne sont possibles que dans le cadre privé. Leur utilisation en classe est donc prohibée.

Les Sites et les informations qui y sont publiées sont réservés :

- à la consultation des informations au moyen du système de traitement automatisé de données de l'Editeur ;
- aux utilisations strictement réservées à l'usage privé et non marchand de l'Utilisateur et non destinées à une utilisation collective, gratuite ou payante.

Les deux sites sont essentiellement organisés en rubriques dont la mise en exergue dépend de la période de l'année. La visée commerciale et le public-cible ne se prêtent pas à une organisation disciplinaire. Le visiteur est ainsi orienté vers les fêtes du moment (Carnaval, Pâques, Noël, ...), des activités en lien avec la saison, ... La publicité est omniprésente sur chacun des sites, savamment adaptée selon les thématiques promotionnées.

Bien que l'orientation commerciale de ces deux sites ne fasse aucun doute, elle n'apparaît pas spontanément lors de la consultation. En outre, à la fin des années 90 et au début des années 2000, « Momes.net » constituait l'un des rares sites proposant des ressources gratuites à destination des enseignants. Son orientation économique actuelle tend à

³⁰⁷ Mention, en bas de page, sur le site.

³⁰⁸ <http://www.teteamodeler.com/teteamodeler/audience.asp>

s'occultent, cachée par l'image prégnante que le site garde chez les enseignants. Alors que sa structure s'est profondément modifiée, que les ressources contenues se sont considérablement réduites, « Momes.net » garde une image positive chez les enseignants, presque mythique.

7.4. Des sites « auto-labélisés »

A la lumière de nos observations, nous pouvons légitimement nous interroger sur l'existence d'une critique, objective il s'entend, sur les sites et les ressources proposées. L'absence de critique peut, certainement, s'expliquer par le principe de base qui sous-tend ces sites : le partage et le « don ». Pris dans le processus, l'internaute « reçoit » le « don » de ses pairs (Mauss, 1923-24). La critique, tout aussi objective qu'elle soit, pourrait alors être perçue comme une offense, un manque de savoir-vivre voire une humiliation. La gratuité des ressources leur confère donc un statut particulier, les protégeant de la critique ; on ne critique pas un « cadeau ».

Dès lors, on ne s'étonnerait pas de trouver les critiques dans un contexte marchand, comme la vente du DVD de Marianne, où le client pourrait faire valoir ses « droits » et où le principe du « don » ne s'appliquerait plus. Il n'en est pourtant rien. Les tentatives de critiques sont étouffées, rejetées par les membres du groupe, caricaturées à outrance.

En outre, tout comme le label « Elu produit de l'année », ces sites se targuent de mentions qui les excluent de la critique. Enseignons se définit comme « le premier portail francophone de l'actualité de l'enseignement, réalisé par des enseignants pour des enseignants »³⁰⁹, Marianne et Sacha présentent leur DVD comme le « phare »³¹⁰ de leur activité appuyant leur point de vue de commentaires élogieux sur leur site. Ces éléments apparaissent, aux internautes et aux enseignants, comme un jugement d'autrui sur le produit, un gage de garantie issu de l'expérience, basé sur un usage éprouvé et ayant donné satisfaction. Nous nous retrouvons face à un phénomène très proche de celui que pointe Lafarge (1983) à propos des jurys littéraires où une production obtient une « valeur proprement magique d'un objet investi par la croyance, où chacun retrouve sa propre croyance réassurée par la croyance d'autrui, par l'autorité des institutions [...] et par celle d'autorités produisant cette valeur ».

Ce constat n'est pas très différent, et est même intimement lié, à ceux que font Derouet et Dutercq (1997) à propos de la concurrence entre établissements scolaires où il est devenu « plus important de se battre en terme d'images que de performance ». Le « label » que s'octroient ainsi Marianne et Enseignons.be, mais aussi d'autres sites, leur confère ainsi une certaine légitimité, accrue par un « copinage » entre site où chacun congratule son partenaire et l'érige en référence incontournable.

³⁰⁹ En ligne, <http://www.enseignons.be/actualites/2010/12/23/actualite-enseignons-souhaite-joyeuses-fetes>, consulté le 06/08/2014

³¹⁰ En ligne, <http://www.crayaction.be/nos-productions/>, consulté le 06/08/2014

8. Une quête balisée et orientée

Internet se constituant comme un espace illimité, aux recoins innombrables, les enseignants y balisent leurs chemins de façon méthodique. Si certains déclarent parfois « s’y égarer » et « perdre du temps » en effectuant leurs recherches, la plupart concentre leur navigation autour d’une poignée de sites. Ce choix est parfois volontaire et conditionné aux éléments recherchés mais il est, aussi, fortement influencé par les connexions et les liens qu’entretiennent certains sites entre eux.

8.1. Un éclectisme de façade et des attentes ciblées

Comme nous l’avons vu, les sites fréquentés par les enseignants du primaire sont très différents et ce, sur plusieurs points. Néanmoins, ils présentent aussi de nombreuses similitudes. Avant de progresser davantage dans l’analyse d’autres espaces du web, il nous paraît intéressant d’y revenir et de tenter de pointer ces éléments.

8.1.1. Des fiches « prêtes à l’emploi » à profusion

Un élément rencontre l’unanimité chez les enseignants : la présence de fiches « prêtes à l’emploi », directement réutilisables en classe. Nous avons repris quelques exemples de sites issus de notre enquête qui illustrent parfaitement cette attente : la « Petite souris », les « Coccinelles », « Professeur Phifix », ... Depuis, d’autres sites sont venus compléter l’offre existante. Bâties sur une architecture de site assez simple, ils mettent à disposition pléthore de ressources téléchargeables, produites par un enseignant au sein de sa classe. « La classe de Mallory »³¹¹ ou « Bout de gomme »³¹² ne sont que quelques exemples de sites qui surgissent ainsi sur le net et dont l’espérance de vie est plus ou moins longue. En effet, tous ces sites présentent une caractéristique commune : ils sont issus d’une initiative individuelle et leur pérennité dépend directement de leur créateur. Un simple problème d’hébergement, une démotivation de l’enseignant à continuer la publication ou, plus simplement, un manque de temps peut mettre le site en péril, voire mener à sa disparition. Au cours de notre recherche, nous avons ainsi assisté à l’émergence de nombreux sites et blogs de partage de ressources dont le succès et la survie pouvaient être très fluctuants. De nombreux blogs de partage ont ainsi germé, se sont vus alimenter les premières semaines pour tomber dans l’oubli quelques mois plus tard. Il est intéressant de souligner que, souvent, ces sites restent en ligne, même s’ils ne sont plus mis à jour. Reflet d’une activité passée, ils constituent une sorte de musée dans lequel les enseignants peuvent venir puiser l’une ou l’autre activité qui reste utilisable sur le long terme.

³¹¹ <http://www.laclassedemallory.com/>

³¹² <http://www.boutdegomme.fr/>

Un autre type de sites s'inscrit dans la même optique et draine un flux important de visiteurs : Enseignons.be et Cartables.net. Toutefois, ces derniers présentent une particularité : leur gestion est collective et associative. Le désengagement d'une personne ne met pas le site en péril, ce dernier étant géré par un collectif. Toutefois, comme nous l'avons vu avec Cartables.net, la pérennité n'est pas totale et « l'essoufflement » des membres de l'équipe peut conduire à une « mise en veille » du site.

Le parallèle entre l'ensemble de ces ressources et les manuels scolaires s'impose de lui-même. Il s'agit, dans les deux cas, de productions écrites par des enseignants à destination de leurs pairs, d'outils d'activités pour la classe que l'enseignant peut s'approprier, adapter au gré de ses besoins (Bruillard, 2005). Immense patchwork de ressources, ces différents sites sont, par ailleurs, plus encore en adéquation avec les pratiques des enseignants qui adaptent et imitent les manuels scolaires plus qu'ils ne les utilisent dans leur forme initiale³¹³. S'il manque un contrôle et une légitimité officielle sur les ressources mises en ligne, les manuels scolaires ne disposent pas d'une validité plus officielle. Le contrôle s'opère au niveau de l'édition et s'attache essentiellement aux aspects formels du contenu. La démarche pédagogique proposée, par exemple, n'est pas soumise à l'approbation du ministère ou des corps d'inspection. Si, en Belgique, certains manuels sont agréés pour une intervention financière, les règles d'éligibilité restent relativement obscures et l'agrément ne signifie pas formellement que le manuel siéra aux pratiques des enseignants. Adeptes du « bricolage », les instituteurs trouvent, certainement, dans la diversité des ressources mises en ligne, un matériau propice et adaptable qu'ils peuvent assembler tel un puzzle pour constituer leurs propres ressources.

8.1.2. La dichotomie entre l'institutionnel et l'informel

Notre analyse met en exergue les profondes différences qui séparent les sites institutionnels des autres sites analysés. Tout d'abord, notons la faible présence des premiers. Seuls Enseignement.be et le site du SEGEC apparaissent dans les sites les plus consultés par les enseignants du primaire. Bien qu'il existe pléthore de sites institutionnels sur de nombreux sujets en lien avec l'enseignement, ils sont rarement cités voire inconnus des instituteurs.

En outre, ces deux sites présentent des caractéristiques communes. Tout d'abord, ils arborent une fonction de « bibliothèque officielle », chacun proposant à la lecture et au téléchargement des documents légaux, des circulaires, des références dans les objets d'enseignement (socles de compétences, programmes, ...). La consultation de ces sites s'impose donc à l'enseignant qui recherche une information officielle, dont le contenu est reconnu institutionnellement. Le second point commun surgit au niveau de la possibilité de communication ou plutôt de son absence. Aucun espace ne permet de commentaires, d'interactions entre internautes ou de communication directe avec les gestionnaires du site. Comme nous l'avons vu, les usagers doivent passer par d'autres canaux pour discuter d'un sujet qui concerne directement l'un des deux sites. Enfin, nous relèverons que ces sites

³¹³ Borne D., 1998, *Le manuel scolaire*, Rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, cité par Bruillard (2005)

institutionnels ne proposent aucune activité « prête à l'emploi » à l'inverse des autres sites prônés par les enseignants. Si la « salle des profs » du SEGEC et l'espace « RESPEL » du site Enseignement.be proposent des pistes d'activités, elles restent globales, restreintes et nécessitent une appropriation par les enseignants. En aucun cas, elles ne peuvent être transposées telles quelles dans les activités de la classe.

Les sites institutionnels excluent toute interactivité. Leur usage par les enseignants du primaire relève d'avantage de l'obligation que du choix. Si nous prenons, par exemple, la consultation des socles de compétences ou du programme de l'enseignement catholique, ces sites sont les seuls à proposer cette offre de service. A l'inverse, les sites informels, appellation sous laquelle nous engloberons tous les sites qui n'émanent pas d'une autorité reconnue ou d'une institution, ont « le vent en poupe ». Appréciés des enseignants, certains défient le temps alors même que leur actualisation s'est arrêtée depuis plusieurs années. Leur succès ne semble pourtant pas dû au hasard tant certaines similitudes apparaissent en filigrane, la présence de fiches « prêtes à l'emploi » en étant la plus importante.

8.2. L'internet des enseignants, une galaxie restreinte

Dans l'immensité d'internet, faire connaître un site et le rendre populaire peut s'avérer être un « parcours du combattant » pour son webmaster. En effet, il ne suffit pas de le créer et de le mettre en ligne pour s'assurer son succès. Sa visibilité dépendra, en grande partie, de son référencement dans les moteurs de recherche à succès tels que Google ou Bing. Ainsi, certaines enquêtes évaluent qu'internet contient 500 fois plus de ressources³¹⁴ que ce que donnent les résultats des moteurs de recherche. Ce « web profond » ou « invisible », c'est-à-dire non référencé par les moteurs de recherche, représenterait 70 à 75 % de l'ensemble, en 2008 (Pisani, Piotet, 2008). S'il existe des outils de référencement, des procédures techniques et linguistiques à respecter, les sites bénéficient aussi largement de l'aura d'autres sites auxquels ils sont attachés, par un lien hypertexte, par exemple. En outre, il ne faut pas non plus minimiser l'impact du « bouche à oreille », ou dans une métaphore plus proche de notre objet de la « touche à l'écran », les enseignants aimant communiquer leurs « trouvailles » du net, tant à leurs collègues qu'à leurs contacts virtuels.

8.2.1. « Copinage » et entraide entre sites

Si les moteurs de recherche placent largement en tête des sites comme Enseignement.be et Enseignons.be, d'autres ne bénéficient pas de la même visibilité. Ils sont pourtant connus des enseignants, cités dans notre enquête et leurs URL apparaissent régulièrement sur les forums et les réseaux sociaux. Leur présence est, en grande partie, due au fait que

³¹⁴ En 2001, selon une enquête réalisée par l'entreprise BrightPlanet, voir en ligne <http://quod.lib.umich.edu/cgi/t/text/text-idx?c=jep;view=text;rgn=main;idno=3336451.0007.104>, consulté le 20/06/14

les sites se référencent entre eux, en indiquant un ou plusieurs liens vers d'autres, accroissant ainsi leur visibilité de façon réciproque. Ainsi, la « Maternelle de Moustache » propose des liens vers « La petite souris », « Stepfan.net » ou « Professeur Phifix », liens que nous retrouvons chez le destinataire qui, à son tour, fait de même. La récurrence des liens, sur les forums d'Enseignons.be, pour le « Professeur Phifix » influe positivement sur les visites de ce dernier. A l'exception de « Stepfan.net » qui, par son rôle d'annuaire, met en liens d'innombrables sites, la plupart d'entre eux se contentent de quelques liens ciblés. Dès lors, le visiteur qui consulte les propositions se retrouve à circuler dans une zone très restreinte de sites à consulter.

Loin d'une galaxie sans fin, la navigation s'apparente davantage à la circulation sur le périphérique d'une grande ville où l'internaute qui prend une sortie pourra revenir ensuite par une autre porte. Notons que ce phénomène peut parfaitement convenir à certains enseignants qui se plaignent du « temps passé à effectuer une recherche », « à se perdre des heures à consulter une multitude de sites ». Avec cet itinéraire, la circulation est organisée et les risques de « se perdre sur le net » sont éminemment réduits.

En outre, certains sites, qui, à première vue, paraissent indépendants, ne sont que des parties satellitaires d'un autre ; certains usages des réseaux sociaux ne sont que les « faire-valoir » du site principal. Par exemple, la liste Instit, la page Facebook et le compte Twitter d'Enseignement.be sont des espaces privilégiés de communication pour informer l'internaute de la mise à jour du site. Il en va de même avec l'usage de Facebook par Enseignons.be. Michel, créateur et administrateur du site *www.larecre.net*, a bien saisi l'importance de cette visibilité. A chaque ajout d'un exercice sur son site, il publie un message sur la liste Instit, sur les forums de Cartables.net et d'Enseignons.be, sur Facebook et Twitter. L'adjonction de liens s'accompagne, parfois, d'un commentaire de la part de l'administrateur du site pour souligner l'intérêt de visiter le site proposé. Ainsi, « La petite souris » désigne-t-elle « Stepfan.net » comme « incontournable, indémodable, à utiliser sans modération ». Ce dernier place dans son « top 10 » les « Coccinelles », « Professeur Phifix » et « Cartables.net ». Au final, l'internaute évolue donc dans un système restreint, où les uns et les autres se congratulent et invitent le visiteur à passer de l'un à l'autre, se gardant bien de le laisser trop s'éloigner.

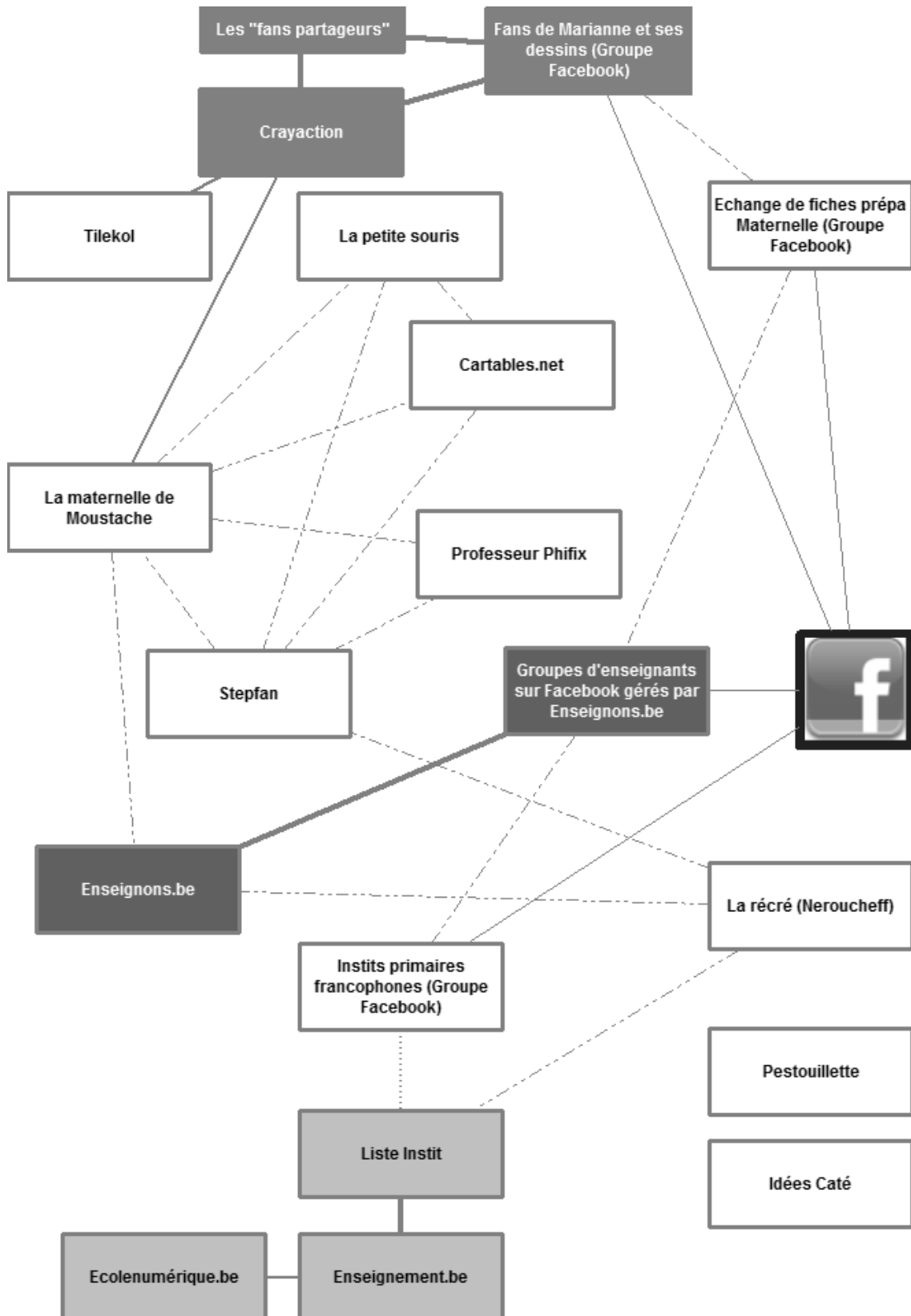


Figure 31 : Liens, dépendances et interactions entre les sites analysés

Enfin, ce processus fait émerger certains sites, jusqu'alors confidentiels, et leur confère une visibilité fulgurante. C'est le cas de *www.crayaction.be*, plus communément appelé le « site de Marianne » par les internautes. Evoqué à plusieurs reprises sur les forums d'Enseignons.be où Marianne est présente, il doit sa notoriété à un groupe Facebook : « Echanges de fiches prépa maternelle ». Les membres y parlent régulièrement des dessins produits par Marianne, évoquent leurs usages en classe et la qualité esthétique. Elle-même est présente dans le groupe et invite les utilisateurs à rejoindre celui de ses « fans et de ses dessins ». Sa visibilité est, en outre, renforcée par des sites qui en vantent les mérites et réciproquement. On assiste à une surenchère des superlatifs entre certains sites comme l'illustrent les extraits ci-dessous.

Sacha, administratrice du site Crayaction, sur le site Tilekol : *Ahhh... Moustache !!! Son site est une véritable mine d'or ! Je retrouve son travail partout où je passe, il est une référence pour beaucoup d'enseignants. Ses documents sont bien pensés et de qualité.*

Article publié sur Tilekol à propos de Marianne et de Crayaction : *Marianne est une dessinatrice hors pair. Elle a beaucoup de fantaisie... Il faut dire que Marianne est une grande artiste (même si elle n'aime pas qu'on la désigne ainsi) [...] un site sympa, une dessinatrice talentueuse, une conseillère pédagogique passionnée et une infographiste expérimentée... Mettez-moi tout ça dans un shaker, saupoudrez d'une pincée de bonnes idées, rajoutez un trait de sérieux et une dose d'application, et secouez le tout jusqu'à l'obtention d'un cocktail goûteux. Ou de plusieurs.*

On notera, pour illustrer encore le sujet, les processus d'autopromotion dont peuvent être friands les administrateurs d'Enseignons.be. Ainsi, publiant périodiquement des avis sur Facebook pour mettre une « leçon à l'honneur », le lien renvoie vers une leçon réalisée par l'administrateur du site lui-même. Comme le dit le proverbe, « on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même ».



Figure 32 : Autopromotion sur Enseignons.be, la leçon "mise à l'honneur" étant la production de l'administrateur du site et de l'asbl

8.2.2. Un cercle fermé

Qu'on ne s'y trompe pas ; cet échange de bons procédés entre sites ne concerne qu'un réseau très restreint et particulièrement hermétique. Afin d'en tester l'accessibilité, nous avons tenté de faire référencer notre site, www.portaleduc.net, sur les différents sites analysés. Le constat est sans appel : aucun d'entre eux n'a donné suite à notre demande, à l'exception de <http://www.planete-enseignant.com>³¹⁵. Bien que nous ayons veillé à respecter les critères établis par ces sites, nous devons constater l'absence de réponse à notre demande, sans qu'aucune suite ne soit donnée à notre requête. Il semble donc que pénétrer l'un ou l'autre « réseau » réponde davantage de critères subjectifs, voire d'un certain « copinage », que de pratiques objectives et officielles. Notre hypothèse se confirme avec le cas du site www.classeprimaire.be, développé par un instituteur et tentant, désespérément, de le promouvoir via Enseignons.be.

Bras de fer entre Classeprimaire.be et Enseignons.be

Le site Classeprimaire.be est une initiative personnelle d'un enseignant de la région bruxelloise, Mickaël. Féru d'informatique, cet instituteur a décidé de créer un site internet et divers outils numériques à destination des enseignants. Initialement, le site proposait des leçons et exercices pour les élèves de primaire.

Pour promouvoir le site, son administrateur est présent sur les réseaux sociaux, en particulier Facebook via une page, mais aussi sur les forums d'Enseignons.be. C'est au sein de cet espace, qu'en mars 2013, Mickaël indique un lien vers son site. Dans les heures qui suivent le dépôt de son message, celui-ci est supprimé et son compte est fermé. L'instituteur s'en étonne et publie les messages suivants sur son compte Facebook.

« Un petit coup de gueule.... pour enseignons.be. J'ai eu le malheur d'indiquer un lien sur le forum d'enseignons.be vers mon site internet où je propose des exercices de révision pour le CEB. Résultat : Mon compte fermé sans aucune explication. Je remercie les administrateurs de ce site qui ne se sont certainement pas donné la peine de visiter mon lien et d'apprécier le projet à sa juste valeur.... C'est à dire d'aider gratuitement les enfants pour leur CEB. C'est vrai que des liens vers des maisons d'édition est plus valorisant pour eux (financièrement) »³¹⁶

Visiblement irrité de la situation, l'enseignant contacte les responsables du site Enseignons.be. Ses requêtes resteront sans réponse.

Un an plus tard, alors qu'il vient de mettre en ligne un outil concernant les devis pour des autocars, l'instituteur dépose un message dans les forums d'Enseignons.be. La conséquence ne se fait pas attendre ; son message est supprimé et son compte fermé. A nouveau, Mickaël s'empare des réseaux sociaux pour en faire état et partager sa désapprobation.

« Et de deux.... C'est la deuxième fois que je suis viré d'enseignons.be. Le fameux premier site de partage (sauf si tu donnes un lien d'un autre site). Il n'y aura pas de troisième fois car je ne mettrai plus les pieds sur ton site. Mais faudra tout de même que tu m'expliques le terme de « PARTAGE ». Le fait de « PARTAGER » une adresse utile qui peut faire gagner un peu d'argent aux écoles et aux parents d'élèves te dérange certainement. Je me fatigue pour rien. Je pars m'occuper de mon site (100% sans pub). Adieu... »³¹⁷

³¹⁵ <http://www.planete-enseignant.com/generale/primaire/generale-primaire.asp>

³¹⁶ Mur personnel de Mickaël, 13/03/2013

³¹⁷ Mur personnel de Mickaël, 24/02/2014

Pour asseoir davantage encore son intervention, il publie une image représentant le slogan du site Enseignons.be, retouchée pour barrer le terme « partage »



La suppression des messages par un modérateur du site est conforme au règlement et aux recommandations du site. Toutefois, nous pouvons légitimement nous interroger sur cette pratique qui ne semble pas concerner tous les sites. En effet, de nombreux sites sont référencés sur le forum qu'il s'agisse d'initiatives personnelles comme le site de Michel, *www.larecre.net* ou d'autres sites, davantage institutionnels.

Cette situation est particulièrement intéressante dans notre étude par le fait que, malgré l'étendue illimitée que constitue internet, la plupart des visiteurs sont orientés constamment vers les mêmes sites. Ceci peut expliquer le taux parfois élevé de visiteurs, ou d'abonnés sur les réseaux sociaux, pour l'un ou l'autre site alors que d'autres, non-repris dans le regroupement informels qui se constitue, peinent à dépasser quelques centaines de visiteurs. Alors qu'internet est souvent comparé à une autoroute de l'information, les sites en lien avec l'enseignement sont plutôt à l'image de quelques routes visibles mais dont les petites ruelles restent occultées pour la plupart des conducteurs.

8.3. Règles informelles d'un « bon » site pour enseignants

Qu'est-ce qu'un bon site ? La question pourrait paraître triviale, insoluble ou, au moins, particulièrement complexe. Posée à un informaticien³¹⁸, nous aurions d'innombrables critères permettant d'y répondre : ergonomie, langage de programmation, hébergement, ... Si nous nous tournions vers un webdesigner, celui-ci nous parlerait certainement de la qualité du graphisme, d'utilisabilité et d'accessibilité. Un bibliothécaire nous évoquerait, quant à lui, l'organisation de l'information et des ressources, leur référencement et leur classement. Toutes ces réponses se justifient pleinement, pour de nombreuses raisons, dont moult sont corrélées avec la discipline initiale de l'interlocuteur. Mais correspondent-elles aux critères de pertinence des enseignants ?

Ergonomie et webdesign ne sont certainement pas les premiers critères que retiennent les instituteurs. Qu'il s'agisse du site de la « Petite Souris », de « Stepfan.net » ou de la « Maternelle de Moustache », on ne peut pas dire que les sites présentent une interface « moderne » et empreinte des courants actuels de design des sites web³¹⁹. Construits en

³¹⁸ Nous emploierons, ici, ce terme dans un sens générique en désignant une personne dont le métier s'effectue dans l'étude, la conception, la production, la gestion et la maintenance des systèmes de traitement de l'information.

³¹⁹ Notre propos peut paraître subjectif ; toutefois, nous en assumons la portée en nous appuyant sur notre expertise personnelle dans la création de sites et sur les tendances actuelles dans la conception.

langage HTML, sur une structure basique, ils sont typiques des sites de la fin des années 90 et du début des années 2000, âge d'or de la création des sites personnels³²⁰ sur base de logiciels tels que Frontpage. Alors qu'ils apparaîtraient comme désuets aux yeux d'un informaticien, ils continuent de séduire les enseignants. Nous pouvons supposer que le design et l'ergonomie d'autres sites tels qu'Enseignons.be puissent être appréciés par les internautes mais il semble toutefois que cela ne constitue pas un critère pertinent.

Les critères sont davantage à chercher dans le contenu du site, peu importe d'ailleurs comment celui-ci est organisé. Le classement alphabétique de la « Maternelle de Moustache » ne rend pas aisé la navigation et, pourtant, le site connaît un franc succès. La recherche par mots clés est rare, complexifie sans nul doute la recherche et, malgré tout, les enseignants prônent ce site. Si nous avons déjà quelques hypothèses, c'est l'usage de notre outil méthodologique « PortailEduc » qui viendra les confirmer.

Nous avons publié, de façon régulière, en moyenne 2 à 3 fois par semaine, des liens vers divers sites en lien avec l'enseignement. Après un an d'utilisation, nous voyons se confirmer certains éléments déjà observés dans d'autres espaces. Les liens vers des sites généraux rencontrent peu d'enthousiasme ; il en va de même lorsque la ressource proposée traite de pédagogie au sens large. Par contre, lorsque le lien pointe vers une ressource spécifique, celui-ci rencontre davantage de succès, que ce soit par une mention « J'aime »³²¹ ou par un partage de ce dernier. Nous pouvons également souligner que certaines ressources trouvent écho lorsqu'elles rencontrent un besoin précis, et particulièrement momentané. Ainsi, lors de la diffusion de conseils sur l'usage du logiciel Powerpoint ou de la conversion de fichiers, les commentaires ont nettement montré que cette publication répondait à un besoin immédiat.



Figure 33 : Réponse d'une internaute à une publication sur Facebook de la page PortailEduc³²²

On peut observer le même phénomène lors de la diffusion de ressources en lien avec Noël, Halloween ou l'automne, lorsque celles-ci sont diffusées dans une période où, habituellement, les enseignants exploitent ces thématiques. Nous pouvons donc avancer que le succès d'une information ou d'une ressource est fortement corrélé avec le besoin

³²⁰ Leur hébergement, pour certains, sur free.fr, le confirme.

³²¹ Lorsque la publication se fait sur Facebook, cette mention permet à l'internaute de marquer son intérêt

³²² On notera, dans le message, que bien que la publication ait été faite sous l'identité numérique « PortailEduc », certains internautes nous ont « reconnu » et associé à ces publications.

immédiat qu'elles représentent³²³. Nous ne pouvons savoir si les utilisateurs de la page placent dans leurs favoris, le site ainsi proposé. Toutefois, nous pouvons envisager que dans la multiplicité de ressources que proposent internet, la recherche est souvent remplacée par une récolte des ressources diffusées « à l'instant ».

Nous pouvons également souligner l'intérêt nettement marqué pour des ressources axées sur des dimensions esthétiques. Ainsi, lors du partage d'images diverses, permettant d'illustrer un cours ou une activité, les visites de la page et les marques d'intérêt ont connu une nette augmentation. Cette observation vient donc confirmer cette quête cosmétique, visiblement prépondérante dans les motivations de recherche sur internet.

Notons qu'à l'exception des éléments cités ci-dessus, les commentaires et les marques d'intérêt visibles sont relativement rares. Pourtant, en moyenne, chaque lien ou ressource est visionné par 50 personnes. La mention « J'aime », signe d'un intérêt pour la publication, est, quant à elle, extrêmement réduite, une ou deux, en moyenne. Cette proportion reste constante. Ainsi, certaines publications, pourtant visionnées par près de 400 personnes, présentent des signes d'intérêt relativement faibles, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Publication	Nbre de personnes ayant visionné la publication
Guide pédagogique sur l'utilisation du iPad en classe créé par un conseiller pédagogique en TIC de la commission scolaire de Laval http://www.cslaval.qc.ca/apo/ipad/ipad_en_classe.pdf	414
Prof Numéric - Activités numériques pour TBI, TNI, iPad et plus encore Site : http://profnumeric.com Page FB : http://ow.ly/nxvU3	378
Le matou matheux, exercices interactifs en math pour le primaire et le secondaire http://ow.ly/mIYOj	212

Tableau 44 : Publications populaires de la page PortailEduc sur Facebook

Le succès d'une ressource sur internet semble donc dépendre de différents facteurs. Elle doit répondre à un besoin du moment, revêtir une application concrète ou tout au moins transposable facilement dans le travail quotidien et se présenter sous une forme attrayante afin de rencontrer les critères cosmétiques attendus par les enseignants³²⁴.

³²³ La temporalité joue également un rôle majeur dans le succès d'une publication. Ainsi, 3 des 5 publications les moins visionnées ont été publiées en juillet, au début de la période de vacances estivales.

³²⁴ Notons, en outre, que l'usage d'internet pour la recherche d'une ressource semble corrélé avec l'usage de l'informatique, et plus largement des TICE, au sein de la classe. On voit nettement que la publication la plus populaire est celle présentant un guide d'utilisation de l'ipad en classe. Cet outil n'est pourtant pas des plus courants au sein des écoles, même si son acquisition tend à s'étendre. On peut donc supposer une certaine corrélation entre les usages de l'informatique en classe et la pratique de l'internet de ces enseignants. Certes, le lien semble évident mais il traduit surtout une pratique quelque peu différente de leurs condisciples. Le nombre de vues élevé de cette publication ne peut s'expliquer que par un partage par des utilisateurs ayant un réseau personnel lui-même intéressé par le sujet. En effet, lors de la publication, la page PortailEduc ne comptait pas plus de 150 fans alors que la publication a été visionnée plus de 400 fois.

Notre hypothèse trouvera une confirmation indéniable en juillet 2014. En ce début de vacances scolaires, nous avons publié un lien vers des « cahiers de vacances » gratuits et téléchargeables en PDF sur le site d'une maison d'édition. Cette publication a atteint un score incomparable avec toutes les autres : en une journée, ce sont plus de 7000 personnes qui ont été « atteintes »³²⁵, ce taux continuant d'augmenter pour dépassant les 9000 personnes trois semaines plus tard. On notera également le taux élevé de partages de la publication (plus de 100 partages) alors que les autres publications sont rarement partagées et le maximum atteint jusqu'alors ne dépassant pas la dizaine.



Figure 34 : Publication la plus populaire de la page PortailEduc sur Facebook

Le succès de la publication s'explique par la conjonction des différents critères établis. Une « bonne ressource » est gratuite, visuellement attractive, corrélée avec un besoin immédiat et fonction du contexte temporel, transposable et réutilisable telle quelle ou en partie. Les sites internet appréciés par les enseignants du primaire ne le sont pas tant pour des critères relatifs à leur architecture que pour les ressources qu'ils contiennent. Le succès d'Enseignons.be, de « Moustache », des « Coccinelles » ou de la « Petite Souris » provient, indéniablement, de leur contenu bien plus que de leur forme. Les enseignants adhèrent à ces sites car ils leur offrent ce qu'ils attendent.

³²⁵ Ce terme désigne le nombre de personnes ayant vu directement sur la page, ou indirectement par partage du message, la publication.

A la question que nous posions à l'aube de cette partie, nous pouvons donc répondre de manière assez simple. Un « bon » site est donc un site qui propose des ressources gratuites, transposables, « jolies »³²⁶, qui pourront être utilisées à différents moments de l'année, selon les thèmes et les activités abordés en classe.

³²⁶ Le terme peut paraître impropre, voire enfantin, mais il revient souvent dans les propos des enseignants.

Chapitre 9 : Les enseignants sur les réseaux sociaux numériques

D'autres espaces d'internet attirent les enseignants et ce, de façon croissante : les réseaux sociaux numériques. Bien qu'existant au début de notre étude et lors de l'enquête par questionnaire, leur succès n'était pas aussi florissant qu'actuellement. Dans notre objet d'études, ils ne constituaient qu'un espace parmi d'autres au départ de notre enquête. Leur succès grandissant en ont fait un terrain particulier et riche d'informations, raison pour laquelle nous leur avons dédié un chapitre particulier.

Tout comme internet, terrain aux frontières difficilement cernables, les réseaux sociaux numériques révèlent un champ complexe. Nous explorerons divers réseaux, présentant des similitudes mais aussi des divergences et dont les succès sont très contrastés. Notons que dans ce « sous-terrain », un réseau prend une place centrale ; il s'agit de Facebook. Son succès³²⁷ est tel chez les enseignants du primaire qu'il a été un élément central dans notre étude.

Comme nous l'avons précisé plus avant³²⁸, de nombreuses appellations coexistent dans ce champ très complexe. « Médias sociaux numériques » pour Beaudin-Lecours & al. (2012), « réseaux sociaux numériques » pour Thelwall (2009), « réseaux sociaux » pour le grand public, il est difficile et hasardeux d'en dresser une typologie tant ces sites évoluent au gré des usages et des technologies. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour une appellation générique, sous l'expression « réseaux sociaux numériques » pour désigner les médias et sites internet permettant la création de contenu, son partage, la collaboration et l'interaction sociale. Nous avons exclu de cette catégorie les blogs et les wikis mais nous y avons intégré la plupart des forums de discussion et les *mailing lists*.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons particulièrement à Facebook et ce, sur trois aspects : les murs personnels, les groupes et les pages publiques dont nous verrons que, bien que rassemblés sous une même bannière, ils constituent des objets différents aux usages clairement distincts. Nous poursuivrons, ensuite, avec l'étude d'une *mailing list*, la « liste instit », liste de diffusion créée et gérée par le ministère de l'enseignement. Nous avons volontairement exclu Twitter de cet écrit³²⁹. Le site de micro-blogging présente, sans nul doute, d'importants éléments d'élucidation et de compréhension mais il semble rejeté, ou en tout cas délaissé, par les enseignants du primaire en Belgique francophone³³⁰. Nos données ne nous permettant pas d'y apporter une explication, nous avons préféré une

³²⁷ En octobre 2012, le service dépasse le milliard d'utilisateurs actifs ; se positionnant comme le 2^e site le plus visité au monde après Google.

³²⁸ Voir, à ce propos, le Chapitre 4 : L'internet comme objet de recherche

³²⁹ Conscient de l'intérêt que Twitter pourrait représenter (pour une autre recherche ou pour élargir le champ de la présente étude), nous avons toutefois placé en annexe de ce travail une analyse de ce réseau social numérique.

³³⁰ Voir, à ce propos, notre encadré « Twitter, un cas particulier dans notre recherche et un choix méthodologique à poser » dans le chapitre 5 : « Choix méthodologiques »

attitude prudente, préférant continuer nos observations et nos analyses mais sans pour autant les utiliser dans cette présente recherche. Nous concluons ce chapitre en nous interrogeant sur les raisons du succès de certaines initiatives tout en interrogeant les causes possibles de l'infortune des autres.

1. L'art de se mettre en scène, les « murs » de Facebook

Lors de son inscription à Facebook, l'utilisateur dispose d'un « mur personnel »³³¹, espace d'affichage public de ses messages, photos, vidéos, ... Celui-ci est paramétrable au niveau de la confidentialité, l'utilisateur pouvant choisir de rendre publiques ses interventions ou de les limiter à un groupe spécifique de contacts (nommés « amis » sur le réseau). Nous nous intéresserons, ici, aux usages qu'en font les enseignants dans leur contexte professionnel ou, tout au moins, en rapport avec celui-ci.

1.1. Préserver son personnage et le décor

Les usages de Facebook sont parfois décriés par le fait que les internautes y dévoilent des contenus habituellement circonscrits à la sphère privée, s'exposant ainsi à du (cyber)harcèlement, à des risques d'arnaques ou à « toutes les dérives ». Sujet de préoccupation pour les parents, les usages de Facebook, mais surtout ses risques potentiels, font couler beaucoup d'encre. Reprenant le concept d'extimité de Lacan (1969), Tisseron (2001) l'évoque en expliquant qu'il s'agit d'exposer d'un peu de son intimité à l'extérieur, de la soumettre à l'opinion des autres et la rendre ainsi évaluable lors de cette diffusion.

L'enquête « Sociogeek »³³² attise les craintes estimant qu'en marge des deux modalités classiques que sont « l'exposition de soi traditionnelle » (photos de famille, de vacances, de mariage) et « l'impudeur corporelle » (nudité, intimité, vie amoureuse), il existe de nouvelles formes d'exposition de soi à travers deux nouveaux modèles : « "L'exhib'", qui correspond aux formes d'expression de soi selon lesquelles les personnes se mettent en scène dans divers contextes : en mangeant, décontracté au travail, en colère, dansant... et le "trash", qui correspond à des formes d'exposition de soi outrancières lorsque les participants exhibent des images "négatives" d'eux-mêmes (pleurs, maladie, disgrâces corporelles) ».

³³¹ Notons que, ces dernières années, les internautes semblent utiliser, de moins en moins, cet espace pour exposer ou partager leur vie privée ou leurs opinions personnelles. Ainsi, une étude de l'IFOP confirme cette tendance indiquant que 44% des inscrits déclarent passer de moins de temps à discuter sur les espaces publics. L'usage de Facebook évolue donc vers un espace d'observation et d'échanges d'informations. Plus de trois quarts des inscrits indiquent, lors de l'enquête de l'IFOP, passer davantage de temps à consulter les informations qui circulent sur les réseaux sociaux, sans nécessairement y réagir.

³³² Il s'agit bien davantage d'un jeu-enquête en ligne que d'une réelle enquête, au sens sociologique, sur le web 2.0, mais dont les résultats ont suscité certaines recherches en psychiatrie notamment (exemple : http://www.psychiatries.be/doc/Education%20permanente/2012/2012_Identit%E92.0.pdf)

Le tableau ainsi dépeint est assez sombre, relayé par les médias pointant les dérives de Facebook dans les comportements de certains, particulièrement chez les adolescents. On ne s'étonne donc pas des recommandations de Jérôme, lors de la réunion de pré-rentrée à l'école « Maurice Carême » qui rappelait l'importance du secret professionnel, insistant sur ce point et « les dérives possibles sur Facebook ».

Si j'apprends par quelqu'un ou que je vois moi-même des choses sur Facebook qui concernent l'école, vous aurez à me l'expliquer dans mon bureau ! Je ne veux pas voir, ni apprendre, qu'après la réunion, quelqu'un a été mettre sur Facebook que nous avons tel nombre d'élèves, que ceci ou cela. C'est clair ? !

Au cours de notre enquête, nous avons suivi le « mur Facebook » d'une partie des enseignants de l'école « Maurice Carême ». Nous avons également, grâce au compte PortailEduc, eu accès à d'autres « murs » d'enseignants.

Concernant les membres du personnel de l'école « Maurice Carême », nos observations nous amènent à ce constat : les interventions liées à l'école sont rares et rédigées de façon relativement neutre. Ainsi, les enseignants se réjouissent d'un événement scolaire, publient un lien vers un article relatif à l'école ou promotionnent une activité particulière. Catherine, lors des « classes de cirque » publie ainsi un message relatif au spectacle des enfants, suivie par Sabine, sa collègue de maternelle.

Une semaine de cirque qui commence bien. Espérons que ça dure jusqu'au bout. Nous avons vraiment passé une bonne journée. Ça fait du bien de voir des enfants heureux (et des instits...)... [Mur Facebook de Catherine, 21 novembre 2011]

Notre spectacle (ou plutôt celui des enfants) prend forme petit à petit. Ce n'est pas facile mais il y a vraiment des artistes en herbe... Vivement vendredi... [Mur Facebook de Sabine, 23 novembre 2011]

Plus largement, les enseignants semblent très éloignés des risques évoqués plus avant. Si nous relevons quelques pratiques liées à cette extimité (Tisseron, 2001), elles restent « traditionnelles » se contentant de la publication de photos de vacances, de l'expression du sentiment de leur journée (joie, tristesse, fatigue, ...) mais sans entrer dans le détail de la vie scolaire, préservant avant toute chose leur image d'enseignant et celui de leur cadre professionnel. Lorsque des commentaires concernent l'école, ceux-ci sont essentiellement des anecdotes sans importance ou la promotion de la fête de l'école. Quelques publications jouent parfois sur l'humour ou la dérision pour relater un fait passé dans le cadre scolaire.

Tiens à remercier les petits loulous de sa classe pour le merveilleux partage de gastro. J'attends la grippe avec impatience! Sabine, 25 janvier 2014

D'autres messages servent, de façon indirecte, à rappeler aux contacts (ou à les informer) du travail fourni à domicile par les enseignants. En illustre, par exemple, la publication d'une photo par Vanessa, mentionnant « La vie difficile des enfants d'institut ! » et montrant ses enfants l'aidant à plastifier et à découper son matériel scolaire.



Figure 35 : Photo publiée par Vanessa sur son « mur » Facebook, avec la mention "La vie difficile des enfants d'instit!", 23 août 2013

Loin des dérives possibles, le ton des enseignants est plutôt consensuel. Photos et commentaires en lien avec leur profession servent davantage leurs intérêts. Les « murs » servent à mettre en lumière une part du travail invisible, à valoriser leurs tâches et leur fonction. Certains poussent d'ailleurs plus loin la mise en scène, allant jusqu'à « surjouer » leur rôle.

1.2. Surjouer son rôle

Utiliser Facebook pour rendre visible les tâches professionnelles, habituellement dévolues à la sphère privée, est un moyen pour certains enseignants de valoriser leur travail. L'image de l'enseignant est parfois, dans l'inconscient collectif, associée à une fonction vocationnelle où l'instituteur ne devra pas compter son temps. Publier sur son mur Facebook tendrait à permettre à certains de répondre à cette injonction inconsciente. Mais d'autres, dans cette théâtralisation, vont parfois plus loin au point de « surjouer » leur rôle. Ainsi en est-il de Catherine qui, la veille de la rentrée scolaire, se réjouit de cette journée.

Vivement demain... J'adore cette journée! [« mur » Facebook de Catherine,, 1^{er} septembre 2013]

Le message de Catherine est plutôt étonnant tant on sait que la rentrée scolaire est vécue comme une épreuve chez les enseignants qui redoutent ce premier contact avec leurs nouveaux élèves, journée caractéristique, s'il en est, de la forme palimpseste de leur travail (Barrère, 2003) où tout est continuellement à recommencer. D'autres publications de Catherine sont du même acabit, comme lorsqu'elle explique, lors d'une discussion avec son collègue Vincent, aller ranger sa classe, alors que se termine le mois de juillet.

Vincent : Salut collègue, si cela t'intéresse, demain (mercredi), je suis au stand « initiation » ! N'hésite pas à passer. A bientôt

Catherine: OK mais je ne pense pas car je pensais aller à l'école faire un peu de rangement... Je verrai demain. Bonne soirée.

Vincent : Alors, si tu pouvais ranger un peu ma classe...

Catherine : La tienne n'est-elle pas toujours en ordre??? [Conversation sur le « mur » Facebook de Catherine, 29 juillet 2014]

Catherine n'est pas la seule à opter pour ce style de posture. D'autres jonglent avec les superlatifs pour désigner des élèves « hyper motivés », pour déclarer avoir été « super gâté par les parents » et travailler dans une « super équipe ». D'autres encore enrichissent leur message d'un hashtag³³³ « #adoresonmétier ».

Attention Pairi Daiza nous voilà avec nos chouettes casquettes ;o) Mes p'tits pandas sont hyper motivés...moi aussi d'ailleurs lol alors go go go ce vendredi pour une journée qui s'annonce belle et ensoleillée :o) Aurore, 5/06/14

Chasse aux œufs, château gonflable, boule géante, animaux de la ferme en bref on s'amuse toujours à l'école:o) Belle journée avec les enfants, parents et collègues ;o) Valérie, 26/04/14

A passé trois semaines riches... Aussi bien en émotion qu'en apprentissages... Comme quoi, l'enseignement reste un apprentissage malgré les bases. Merci à eux... Alexandra, 11/06/14

Est super fière des petits loups... a vécu une magnifique première fancy fair... Alexandra, 18/05/14

JDC du jour => Se reposer pour la répétition générale de la fancy-fair. Les es : "Mais il faut vous reposer aussi madame !" "Mme va essayer de faire de même..." J-2 avant le grand jour ! #Adoresonmétier Alexandra, 15/05/14

Soirée riche en émotions, fière de mes grands loulous, super gâtée par leurs parents et ravie de cette année passée avec une super équipe. Mandy, 26/06/14

La mise en scène et les visuels qui accompagnent ces messages sont aussi éloquentes que les mots eux-mêmes. Ainsi, Aurore accompagne son message parlant de ses élèves « hyper motivés » par la photo suivante.

³³³ Le hashtag est un marqueur couramment utilisé sur internet qui permet de marquer un contenu avec un mot-clé plus ou moins partagé ; il est particulièrement utilisé sur les réseaux sociaux numériques.



Figure 36 : Photo d'Aurore, sur son mur Facebook, à l'occasion d'une sortie scolaire

Cette situation se retrouve aussi sur les forums, dans les propos de certains enseignants. Ainsi, en est-il de Myriam qui s'exprime de façon si positive que cela confine à l'excès, donnant, parfois, plus l'impression de lire un texte publicitaire qu'un témoignage d'enseignant. Ainsi, l'institutrice « se réjouit » d'accompagner ses élèves en 2^e année alors que les études montrent que les enseignants tentent d'éviter les classes à cours multiples (Kahn, 2009) et que, globalement, ils sont attachés à « leur année », appréciant peu de devoir changer de niveau et de classe. Avec ses élèves « fabuleux », les rencontres de collègues et de stagiaires qui lui « ouvrent de nouvelles perspectives et d'autres pistes », le quotidien de Myriam semble être une éternelle remise en question, un apprentissage quotidien, bien éloigné des symptômes du « malaise enseignant ».

J'apprends vraiment sur le tas de mes essais et erreurs. [...] Je le suis chaque jour, en apprentissage, et quand je l'oublie (que cet enfant-là appelle d'autres possibles, que notre aujourd'hui implique d'autres nécessaires...) ... ils (les enfants de notre classe) me le rappellent, m'y renvoient ... [...] Nous serons encore ensemble, l'année prochaine, en deuxième année primaire ... et j'en suis toute réjouie... ils sont "fabuleux" ... [...] J'apprends vraiment sur le tas de mes essais et erreurs. [Myriam, forums d'enseignons.be, 04/06/2007]

Si les dérives et les excès existent sur Facebook, ils prennent une dimension particulière chez certains enseignants. Loin du « malaise » qu'on leur attribue dans les médias, quelques enseignants prennent le contre-pied. Parler de leur métier les rend alors euphoriques, les publications étant toujours dithyrambiques. Pour certains enseignants, leur « mur »

Facebook se veut le miroir du « plus beau métier du monde », mur duquel sont exclus toutes anecdotes ou publications pouvant laisser suggérer le moindre aspect négatif de la profession. Bien loin d'une extimité mettant en lumière des aspects personnels et privés, leur « mur » s'apparente à une publicité, à une invitation à devenir enseignant.

1.3. S'exprimer par l'image

Un autre mode d'expression que nous retrouvons couramment sur les murs des enseignants est celui de la publication d'images et de photos, parfois totalement dénuée de commentaire. L'image se suffit alors à elle-même pour exprimer les sentiments des enseignants. Les œuvres de Jack Koch sont particulièrement significatives et leur usage répandu sur les « murs » des enseignants laissent à penser qu'elles traduisent leur pensée, qu'elles illustrent leur quotidien. Ce dessinateur publie sur son blog³³⁴ des dessins humoristiques sur son quotidien d'enseignant, officiant lui-même dans le domaine. Il attribue son succès par le fait qu'il se mette en retrait, ne citant ni collègue, ni élève, illustrant des états d'âme mais tout en restant flou et impersonnel³³⁵.

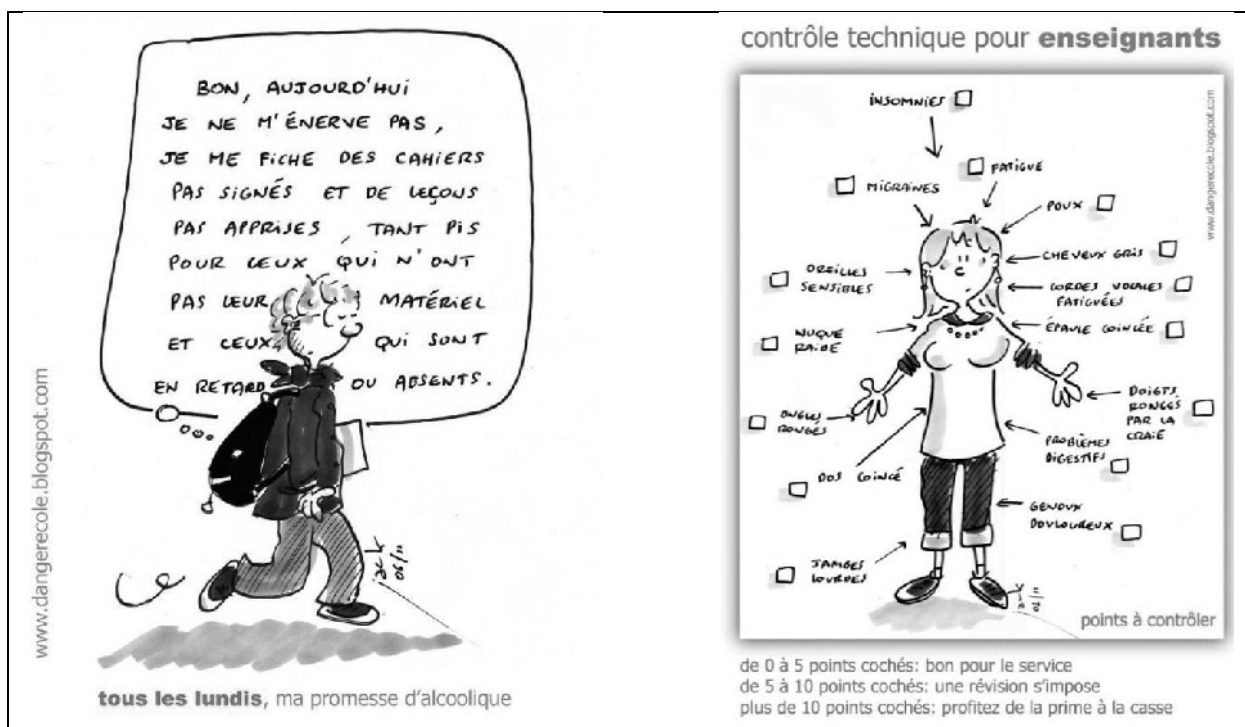


Figure 37 : Exemples d'illustrations de Jack Koch publiées sur les murs Facebook analysés

L'usage de ces dessins, comme d'autres du même style, est d'ailleurs la seule forme de publication critique de l'enseignement que nous avons relevée sur les « murs » Facebook analysés. Comme dédouanés par la diffusion du dessin d'un autre, les enseignants osent

³³⁴ <http://dangerecole.blogspot.be/>

³³⁵ Interview de Jack Koch accordée au site VousNousIls, en ligne, <http://www.vousnousils.fr/2012/01/02/jack-koch-grace-a-mon-blog-jai-compris-quin-faisait-tous-le-meme-metier-514254>

exprimer une déception, un sentiment négatif, une vision en demi-teinte de leur métier et de leur cadre professionnel. Partager un dessin, c'est partager le sentiment d'un autre, c'est jouer de l'humour et de la dérision pour exprimer un « malaise » mais surtout sans le dire nommément, sans l'exprimer personnellement.

2. Partager et collecter des ressources au sein des groupes Facebook

Facebook offre la possibilité de créer des groupes sur une thématique et d'en choisir l'accessibilité³³⁶. Outre les aspects de confidentialité que permet ce système, celui-ci offre également la possibilité de partager directement des fichiers, pratique impossible via les murs personnels³³⁷. Force est de constater, principalement ces dernières années, le succès que rencontrent ces groupes chez les enseignants du primaire en Communauté française.

2.1. Un espace à la mode

Les groupes Facebook connaissent un certain engouement ; chaque jour de nouveaux se créent sur des sujets les plus divers. L'enseignement ne fait pas exception à la règle et divers groupes se créent, au fil du temps, sur le réseau social numérique. Dans le cas d'une recherche sur le sujet, l'une des difficultés réside dans l'absence de référencement précis de ces groupes. Ils sont pléthore mais peu d'entre eux ont une réelle activité. Beaucoup de groupes ne comptent qu'une poignée de membres, aux échanges faibles pour ne pas dire inexistantes. En outre, certains groupes s'adressent à un public très spécifique, réduisant de fait leur nombre d'inscrits (exemple : anciens élèves de l'école X, maître de psychomotricité à l'école maternelle, ...)

Chaque groupe est géré par un administrateur qui peut, s'il le souhaite, partager ou déléguer cette tâche à d'autres membres du groupe. Dans les espaces observés, nous remarquons que, généralement, c'est une seule personne qui occupe cette fonction. L'administrateur peut inscrire de nouveaux membres mais aussi les bannir du groupe. A cette tâche plutôt administrative s'ajoute une autre, bien plus prenante : la gestion du groupe et des échanges. Entre la modération des propos et l'animation, le travail peut être considérable. Par ailleurs, la plupart des groupes indiquent les règles d'usage à respecter ; celles-ci étant souvent similaires et basées sur la « netiquette »³³⁸, à savoir les règles de conduite et de politesse fondamentales dans les échanges.

³³⁶ « ouvert » ou sur inscription via l'administrateur ; le groupe peut aussi être visible ou confidentiel (dans ce cas, il n'apparaît pas dans les résultats de recherche)

³³⁷ Si un utilisateur veut partager un fichier sur son « mur », il doit alors l'héberger en ligne et partager le lien.

³³⁸ La netiquette correspond aux règles de conduite et de politesse recommandées sur les premiers médias de communication mis à disposition par Internet. Il s'agit de tentatives de formalisation d'un certain contrat social pour l'Internet.

Jusqu'en 2014, il existait relativement peu de groupes dédiés aux acteurs de l'enseignement fondamental. Ceux-ci s'articulent en trois grandes catégories :

- Les groupes orientés vers l'enseignement fondamental (dans cette partie, nous distinguerons ceux dédiés au primaire de ceux orientés vers l'enseignement maternel)
- Les groupes orientés vers les TIC
- Les groupes orientés vers la pédagogie

A la mi-janvier 2014, les administrateurs du site Enseignons.be décidèrent d'investir le réseau social numérique. En quelques heures, ce ne sont pas moins de 40 groupes qui furent créés dont six pour le primaire. Le tableau ci-dessous rend compte des groupes auxquels nous avons accès à la fin du mois de janvier 2014.

Les groupes orientés vers l'enseignement maternel	Les groupes orientés vers l'enseignement primaire
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Echange des fiches prépa Maternelle ▪ Sites Internet pour enseignant(e)s au préscolaire/primaire ▪ Insertion professionnelle des jeunes enseignants ▪ Idées de jeux en garderie ▪ Groupe de discussion et d'échange de ressources et d'activités pédagogiques ▪ Échange d'idées entre institutrices maternelles et primaires ▪ Fans de MARIANNE et de ses dessins ▪ Projets d'arts plastiques (primaire, secondaire ou classes spécialisées) ▪ Enseignons.be : Maternel (0-5 ans, cycle 1) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le grand monde du 3e cycle ▪ INSTIT PRIMAIRE francophone ▪ Sites Internet pour enseignant(e)s au préscolaire/primaire ▪ Trésors d'instits ▪ Insertion professionnelle des jeunes enseignants ▪ Groupe de discussion et d'échange de ressources et d'activités pédagogiques ▪ Échange d'idées entre institutrices maternelles et primaires ▪ Projets d'arts plastiques (primaire, secondaire ou classes spécialisées) ▪ Instit : Le coin partage & idées ▪ Enseignons.be : 3e matern., 1e et 2e primaire (5-8 ans, cycle 2) ▪ Enseignons.be : 3e et 4e primaire (8-10 ans, cycle 3) : ▪ Enseignons.be : 5e et 6e primaire (10-12 ans, cycle 4) ▪ Enseignons.be : Néerlandais en primaire ▪ Enseignons.be : Morale en primaire ▪ Enseignons.be : Religion catholique en primaire
Les groupes orientés vers la pédagogie	Les groupes orientés vers les TICE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pédagogie et cie ▪ Promouvoir les Sciences de l'Education ▪ Les Pédagogues ▪ L'univers de l'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les TIC en éducation ▪ Technopédagogie ▪ Les Pédagogues ▪ Ressources à exploiter sur un TNI ▪ Instituteur-Formateur en TIC ▪ Enseignons.be : Responsables informatiques (personnes-ressources) dans les écoles

Figure 38 : Classement des groupes Facebook analysés

2.2. Spécificités des groupes et des discussions

Sans entrer dans une analyse détaillée des groupes dédiés aux questions de pédagogie et d'intégration des TIC, nous pointerons une particularité de ces derniers. La plupart sont initiés et composés par des enseignants issus des régions francophones du Canada³³⁹. Si nous y retrouvons des enseignants belges et français, ils sont minoritaires et peu loquaces dans ces espaces. Cette spécificité peut trouver un début d'explication dans les différences qui séparent les systèmes éducatifs. Au Canada, les commissions scolaires sont particulièrement actives dans l'intégration des TIC. Les enseignants disposent d'un matériel bien plus riche qu'en Europe, de structures d'accompagnement davantage développées et sont grandement invités (voire contraints) à un usage des TIC dans leurs enseignements.

Une autre distinction apparaît dans certaines interrogations, très différentes selon les systèmes éducatifs et les prescriptions qui leur sont inhérentes. Prenons, à titre d'illustration, la question de l'évaluation de l'orthographe. Posée dans le groupe « Le grand monde du 3e cycle³⁴⁰ », la question trouve une réponse immédiate et sans ambiguïté : l'évaluation de l'orthographe est régie par des directives du MELS³⁴¹, complétées le cas échéant par des prescriptions de la commission scolaire. L'enseignant reçoit, en réponse à son interrogation, quelques liens et documents régissant les principes de cette évaluation. La même question, posée dans un groupe majoritairement composé d'instituteurs francophones, trouve une toute autre réponse. Les interventions s'enchaînent, suscitent la polémique et engendrent des discussions sur le bien-fondé d'un outil d'évaluation ou des critères utilisés. Au final, aucune réponse formelle ne sera apportée³⁴².

Ces interrogations sont, par ailleurs, le terreau dans lequel vont se développer nombre de discussions dans les groupes rassemblant des instituteurs belges. Les questions liées à la programmation sont pléthores, particulièrement lorsqu'il s'agit d'enseignants débutants. Ils cherchent, désespérément, la liste des matières à enseigner par niveau scolaire.

Mais ces groupes sont, avant tout, des espaces où l'on échange des idées de leçons et d'activités, des supports de cours, des préparations de leçons. Très proche de l'offre de service que propose le site Enseignons.be, les enseignants restent ici maîtres du dépôt de leur document (et éventuellement de leur suppression).

³³⁹ A l'exception du groupe « Enseignons.be : Responsables informatiques (personnes-ressources) dans les écoles »

³⁴⁰ Il s'agit ici de la terminologie canadienne, et donc de l'équivalent du cycle 4 en Belgique.

³⁴¹ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

³⁴² Notons qu'il existe des règles régissant l'évaluation de l'orthographe en Belgique francophone. Les Socles de compétences déterminent des seuils de réussite progressifs en orthographe à différents paliers de la scolarité : 50% de formes correctes en fin de 2e année primaire, 80% de formes correctes en fin de 6e année primaire. Toutefois, ces prescriptions sont méconnues et leur application est très fluctuante selon les écoles et les enseignants. Elles ne sont appliquées *stricto sensu* que dans les évaluations externes.

2.3. La cohabitation entre instituteurs primaires et maternelles

Indéniablement, ce sont les instituteurs de maternelle qui sont les plus actifs dans le domaine du partage au sein des groupes Facebook. Certains groupent rassemblent ainsi plus de 3000 membres, voire davantage³⁴³. Les échanges y sont permanents, nombreux et excessivement riches en apports en tous genres. Préparations de leçons coexistent avec des photos de la classe ou de productions, se partageant l'espace avec des dessins ou des schémas à reproduire pour une activité.

Toutefois, tout n'est pas « rose » dans ce système d'échange et de partage. Au fur et à mesure que s'accumulent les fichiers, le classement devient chaotique à tel point qu'il devient parfois difficile de trouver le document convoité. Dans un autre ordre, certains utilisateurs s'approprient un document, le retravaillent et le remettent en ligne. Bien mal leur en prend si, dans cette tâche, ils oublient de citer l'auteur original comme le montre cette réaction d'Irina.

Lorsqu'on publie les fichiers des autres il me semble normal de citer le nom de la personne rien que par respect pour son travail et ne pas s'attribuer tous les mérites!!! Merci à celles qui l'ont fait. C'est mon coup de gueule de la soirée. [Groupe Facebook, Irina, 15/10/13]

Véritable « caverne d'Ali Baba », les espaces dédiés à l'enseignement maternel attirent également un nombre non-négligeable d'enseignants du primaire. Selon leurs propres termes, il n'existe pas sur ce réseau de groupes dédiés à leur niveau qui présentent autant d'échanges et de ressources³⁴⁴. Ils viennent donc puiser dans ces ressources, des images leur permettant d'illustrer leurs cours ou de décorer la classe, mais aussi des idées et des documents qu'ils pourront adapter à leur niveau d'enseignement.

Je ne suis pas instit maternelle mais c'est vraiment un plaisir pour moi de lire et relire vos publications. Quel plaisir de voir des personnes aussi motivées! À quand un groupe comme celui-ci pour le primaire? [Groupe Facebook, Belinda, 17/11/13]

2.4. Discussions, demandes et partages... « entre soi »

L'utilisation des groupes spécifiques ne se limite pas à l'échange de ressources. Ces espaces constituent également un lieu privilégié pour débattre du métier, de ses difficultés, de ses doutes et inquiétudes. A de rares exceptions, le ton des discussions est cordial, empreint d'empathie. L'évocation d'une difficulté en classe, vis-à-vis des élèves ou des parents, fait souvent écho aux participants qui s'efforcent d'apporter leur soutien, au moins moral, voire d'apporter des éléments de solution. Telle une « grande famille », les participants se soutiennent, s'entraident et se montrent rarement critiques sur les apports des autres.

³⁴³ Certains groupes voient ainsi le nombre de membres grandir à une vitesse impressionnante. Ainsi en est-il du groupe « Fans de MARIANNE et de ses DESSINS » qui passe ainsi de quelque 3000 membres en janvier 2014 au double, 6 mois plus tard pour atteindre les 7000 à la rentrée de septembre.

³⁴⁴ Ces propos se retrouvent, essentiellement, avant 2014 et la création des groupes par Enseignons.be

Les enseignants de ce groupe ont une tendance corporative, avec une propension marquée à l'entre-soi. Si les futurs enseignants, encore aux études, sont acceptés dans le groupe, on perçoit nettement une différence dans les échanges. Beaucoup d'étudiants sont demandeurs d'idées ou de ressources. On voit ainsi « fleurir » dans les groupes des demandes similaires à celles reprises ci-dessous.

Bonjour, je vais être en stage en 1P et je dois faire un savoir écouter sur l'hiver ? Auriez-vous des idées svp ? Merci d'avance ! [Groupe Facebook, Laura, 26/12/13]

Bonjour, je dois réaliser une leçon sur la pression atmosphérique, quelqu'un aurait-il des infos pour moi ? Et une leçon également sur l'air Je suis un peu perdu. Merci! [Groupe Facebook, Elodie, 11/09/13]

Salut je suis en stage en 6ième primaire et je dois faire une leçon sur les caractères de divisibilité par 2-5-10. Auriez-vous une idée de situation mobilisatrice? [Groupe Facebook, Arnaud, 18/01/13]

Les demandes s'accroissent selon les périodes de stages des Hautes Ecoles à tel point que, parfois, le groupe n'affiche qu'une suite de demandes, pour la plupart laissées sans réponse. En effet, si les enseignants en fonction se montrent régulièrement bienveillants, certains « coups de gueule », pour reprendre leur propre expression, émanent çà et là dans les discussions, particulièrement lorsque s'enchaînent les demandes.

A l'allure où on va, qui peut travailler à ma place ? Quel intérêt de demander des choses toutes faites, d'être servi comme sur un plateau ? Où est la recherche personnelle ? On est dans une société du moindre effort mais quand même ! Parfois, faut juste faire une recherche sur google ou pinterest mais même ça ça devient trop difficile à faire pour certaines. Et l'échange là-dedans ? Au début de ce groupe, il y avait de l'échange mais maintenant c'est : je demande et puis basta ! Ce n'est même plus du travail d'équipe, c'est du chacun pour soi ! Enfin, tout le monde n'est pas comme ça, heureusement ! Voilà, c'était mon coup de gueule de ce dimanche [Groupe Facebook, Bérengère, 27/10/13]

Certains étudiants sont accusés de venir chercher des leçons toutes faites, sans faire l'effort de la réflexion ; d'autres (ou parfois les mêmes) d'utiliser plusieurs profils pour poser des questions. Quelques membres du groupes se targuent même de savoir les débusquer, de « chasser les faux profils ». La sentence du groupe est alors sans appel : une exclusion.

Paradoxalement, les visiteurs du groupe qui se servent allègrement des ressources ne sont pas pointés du doigt. Il est possible de « consommer » sans pour autant qu'aucune requête ne soit publiée. Néanmoins, certains groupes se montrent plus réticents sur ce point. Ainsi, dans l'un d'eux, les membres les plus actifs ont décidé de limiter l'accès aux ressources partagées. Hébergées sur un système extérieur à Facebook, les utilisateurs ne peuvent y avoir accès que si eux-mêmes ont partagé un nombre minimum de documents. Ce système, proche d'un modèle économique du troc, est une démarche assez courante sur l'internet. Dans les modèles de peer-to-peer³⁴⁵, c'est le même type de fonctionnement qui prédomine. Ici, les règles et les quotas sont réglés par la communauté.

³⁴⁵ Ces systèmes permettent à plusieurs ordinateurs de communiquer via un réseau, en y partageant des objets, le plus souvent des fichiers, mais également des flux multimédia continus.

2.5. Du partage au piratage, limites incertaines

Si les enseignants se montrent intransigeants dans le fait de les citer pour un document qu'ils ont créé, force est de constater que cette exigence du respect de l'auteur et de ses droits ne s'applique pas partout, ni à tout le monde.

La règle tacite qui régit les groupes Facebook pourrait se libeller ainsi : « Tout document émanant d'un enseignant, a fortiori s'il est membre du groupe, doit nommément citer son auteur ». Si cette règle n'est pas transcrite dans les groupes, elle s'applique généralement et, en cas d'infraction, le membre est rapidement rappelé à l'ordre, comme nous en avons vu un exemple précédemment.

Par contre, une certaine anarchie existe en ce qui concerne les œuvres émanant de maisons d'édition. Dans certains groupes, des documents sont échangés alors même qu'ils portent une mention juridique interdisant cette pratique. Cette activité s'est nettement amplifiée à l'ouverture des groupes d'Enseignons.be au point tel qu'un mois après leur ouverture, il était possible d'y trouver des dizaines de manuels scolaires et de fichiers d'exercices numérisés et mis à disposition des membres. Certains enseignants, s'interrogeant sur le bien-fondé de cette pratique, lancent le débat. La première réaction est unanime, comme l'illustre la réaction de Loïc qui estime que « C'est un groupe privé non? Donc cela reste dans un cadre privé, lol »³⁴⁶.

Aux propos de Loïc s'enchaînent une discussion sur le manque de ressources dans les écoles, l'achat de manuels à titre privé, portant en son sein une question connexe : « est-ce normal que l'enseignant doive acheter son propre matériel ? »

Si des budgets étaient accordés aux enseignants, nombreux seraient ceux qui achèteraient sans problème... Or ce n'est absolument pas le cas et je trouve ça tout à fait anormal de devoir payer avec son propre salaire du matériel pour que les enfants apprennent... [Groupe Facebook, Evelyne, 02/02/14]

Je n'ai droit à aucune somme pour le matériel ou les manuels. Je n'ai pas non plus de feuilles pour mes photocopies alors... [Groupe Facebook, Jennifer, 02/02/14]

Le débat soulevé ici l'est régulièrement sur les réseaux sociaux numériques. Apparue à maintes reprises dans les forums d'Enseignons.be, il était davantage théorique, le partage de fichiers soumis aux droits d'auteur y étant formellement proscrit. En l'absence de règles tangibles sur Facebook, les enseignants estiment pouvoir « partager » ce qu'ils possèdent, sans s'exposer à d'autres poursuites que celles de la désapprobation, rare qui plus est, de quelques membres. Mais dans le cas présent, il n'en fut rien. Quelques jours après la mise en ligne de ces fichiers, Cindy publia un message dans lequel elle expliqua être convoquée par sa hiérarchie suite à la mise en ligne de fichiers auxquels elle avait eu accès via son école. Quelques jours plus tard, elle publie un long message, sous forme de *mea culpa*, dont le ton laisse penser qu'il a été dicté, ou tout au moins largement suggéré, au cours de son entretien.

³⁴⁶ Groupe Facebook, Loïc, 02/02/14

Chers collègues, je tenais à vous faire part de la suite de ma mésaventure car quand cela vous tombe dessus, c'est une expérience très dure à vivre et qui peut devenir très coûteuse (entre 3000 et 300.000 €) Ce matin, j'ai eu un rdv avec Monsieur R. qui se trouve être le Président de la section scolaire des éditeurs belges et l'adjoint de la direction du Gai Savoir. Ce monsieur s'est montré d'une grande indulgence et d'une grande écoute et, grâce aux démarches qu'il a effectuées, j'ai pu sauver mon poste d'enseignante. J'ai commis une faute grave en dupliquant les fichiers et je le regrette, mais j'ai compris ma faute et j'espère que vous réfléchirez avant de faire la même chose que moi car cet acte est une fraude et est sévèrement puni par la loi. Je dois me présenter dans les prochains jours au Ministère pour être entendue mais là aussi, Mr R. est intervenu pour que la sanction soit une simple réprimande. Ne prenez surtout plus cela à la légère car les sites sont surveillés et des agents assermentés par le gouvernement peuvent, à tout moment, venir vérifier si vous utilisez des photocopies frauduleuses et cela est tout à fait normal. Etre auteur demande une grande implication professionnelle et nous ne pouvons piller ces personnes qui travaillent pour nous offrir des outils de qualité. Alors faisons en sorte que cela ne s'arrête pas. Conduisons-nous en adulte responsable et respectons nous-mêmes les règles que nous essayons d'inculquer à nos élèves. J'espère que mon message en fera réfléchir plus d'un et ne tombera pas dans les abîmes car cela n'arrive pas qu'aux autres. Croyez-en mon expérience. Respectons ensemble les droits d'auteur et tout ira bien. [Groupe Facebook, Cindy, 13/02/14]³⁴⁷

La situation de Cindy, et le cadre plus large de ces « partages », met en lumière plusieurs éléments importants. Tout d'abord, sur la représentation de Facebook, et plus largement d'internet, par les enseignants du primaire. Le terme « privé » est sujet à l'interprétation comme le laisse suggérer le message de Loïc, précédemment. Qu'il s'agisse d'un forum ou d'un groupe Facebook, les enseignants ont l'impression de s'y retrouver « entre eux », protégés de la société par des murs virtuels. Or, il n'en est rien et comme le publie Bruno dans la discussion « Rien n'est privé sur Facebook,... »³⁴⁸. Ce sentiment influe sur leurs pratiques mais aussi sur leurs discussions et leur posture. Comme nous le verrons ci-après, les propos tenus dans un espace « privé » sont très différents de ceux tenus dans un espace identifié clairement comme public. On apprend, par ailleurs, que, selon Cindy, des « agents assermentés par le gouvernement » y sont présents et traquent les « échanges frauduleux ».

Au-delà de l'acte délictueux, le récit met aussi en exergue la situation complexe de l'achat de matériel par les enseignants, très différente d'un établissement à l'autre. Elle constitue, selon certains, une « discrimination » et suscite les passions mais aussi certains mécanismes de contournement sur lesquels nous reviendrons plus tard.

Enfin, elle pointe la différence de perception que peuvent avoir les enseignants sur une création interne à leur profession et une publication jugée comme extérieure³⁴⁹. Si le plus grand respect s'applique aux œuvres des pairs, la considération n'est pas la même lorsque la production émane d'une entité extérieure à la profession.

³⁴⁷ En parallèle à la situation de Cindy, les administrateurs des groupes publièrent le message suivant : « Les groupes Facebook d'Enseignons.be n'autorisent pas le partage de ressources illégales. Ces groupes ne sont en rien une plate-forme de téléchargement illégal. Veuillez vous référer au respect du droit d'auteur en application PARTOUT. Merci de votre compréhension »

³⁴⁸ [Groupe Facebook, Bruno, 02/02/14]

³⁴⁹ Bien que la différence soit formellement difficile à préciser, les manuels scolaires étant généralement conçus par des enseignants.

2.6. La reconnaissance professionnelle par le partage de ressources

Les groupes Facebook jouent un rôle très similaire à celui des sites personnels que nous avons évoqués dans le chapitre précédent, en arborant une double fonction. Tout d'abord, celle de « distribution ». En proposant, en téléchargement, des exercices et des activités, ces sites et ces groupes répondent aux attentes des enseignants qui, comme nous l'avons vu, sont friands de cette offre de service. En parallèle, ils jouent un rôle de « vitrine » dans les activités de ces enseignants-éditeurs. Publier ses ressources est, certes, un acte altruiste mais c'est aussi une façon de mettre son travail en lumière, de « montrer ce qu'on fait en classe », de solliciter l'approbation voire les félicitations d'autres enseignants.

La forme de communication en est d'ailleurs symptomatique : les internautes publient de courts messages en regard des ressources proposées et ceux-ci sont largement composés de remerciements, de félicitations et d'encouragements à poursuivre ce partage.

Le manque de reconnaissance est une épreuve pour nombre d'enseignants. Comme l'indique un sondage Opinionway publié en 2013, les enseignants se disent « frustrés », en « manque de reconnaissance aussi bien symbolique qu'économique »³⁵⁰. Bien que cette enquête concerne la France, nous pouvons avancer l'hypothèse que les enseignants de la Communauté française de Belgique doivent présenter de nombreuses similitudes dans les résultats. Publier ses ressources sur internet devient ainsi un moyen de dépasser cette épreuve de la reconnaissance. Il est particulièrement intéressant de noter que la majeure partie des blogs et sites analysés sont tenus par des enseignants en activité depuis plusieurs années³⁵¹ et que, dans les groupes Facebook, c'est le même phénomène qui est à l'œuvre.

Partager ses ressources est donc, en partie³⁵², une manière de se rassurer sur son travail en classe, de valoriser ses productions et d'obtenir une forme de reconnaissance professionnelle, tout au moins de la part de ses pairs.

³⁵⁰ La tranche des 30-34 ans serait la plus concernée, le fait de travailler en primaire (55%) et/ou en zone rurale (58%) accentuant encore le phénomène.

³⁵¹ Mallory, gestionnaire du site éponyme, enseigne depuis plus de 9 ans ; Define, qui publie sur www.laclassededefine.fr, est enseignante depuis 11 ans et nous pourrions ainsi continuer la liste avec des données assez similaires.

³⁵² Nous préférons rester nuancé à ce niveau tant le choix de partager ses ressources peut émaner de diverses raisons et correspondre à des réalités individuelles différentes. Nous n'excluons pas que certains enseignants partagent leurs productions dans une optique totalement altruiste. Toutefois, si nous nous référons au modèle du don que Mauss développe, tout don entraîne une réciprocité qu'elle soit concrète ou abstraite.

3. Exprimer le « malaise enseignant », la page Facebook d'Enseignons.be

Facebook propose une fonctionnalité présentée sous le terme de « Page ». Comme nous pouvons le lire dans le descriptif qu'en propose le site, une page est avant tout dédiée à un usage commercial permettant de promouvoir une entreprise ou une marque³⁵³. Toutefois, son usage à titre privé ou associatif est possible et ce, gratuitement. Nombreuses sont les institutions à avoir créé leur page Facebook. Le ministère ne fait pas exception à la règle comme d'ailleurs de nombreux sites internet dédiés aux enseignants.

Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéresserons particulièrement à une page, celle d'Enseignons.be, particulièrement fréquentée³⁵⁴, qui est avant tout un espace informatif mais dans lequel les commentaires et les réactions sont pléthores.

3.1. Un espace d'information public

Mise à jour presque quotidiennement, cette page se veut le reflet de l'espace « Actualités » du site Enseignons.be. Les informations dispensées par ce biais ne sont donc pas spécifiques au réseau social. Elles constituent davantage une porte d'entrée vers le site, un système d'appel pour attirer de nouveaux visiteurs. Elle se compose également de messages conviviaux où l'administrateur salue ses lecteurs, leur souhaite une bonne journée ou partage une image humoristique.

La page Facebook Enseignons est à l'image de l'agora : une place publique où l'on se croise, se salue et où on commente l'actualité, que les sujets soient délicats ou plus futiles. Régulièrement, les faits d'actualité sont illustrés par diverses caricatures ou ponctués des avis et questionnements des administrateurs. Bien que possibles techniquement, les messages des visiteurs sont rarement commentés ou mentionnés par le « like » du site. La majorité des interactions concernent les publications « officielles » et dépendent très fortement des sujets concernés. L'intérêt de cette page se concentre donc essentiellement sur les commentaires postés par les lecteurs. Ceux-ci sont très nombreux et leur fréquence varie essentiellement selon la thématique abordée.

L'une des spécificités des pages de Facebook est qu'elles sont publiques et ne nécessitent pas d'inscription préalable pour leur consultation. De plus, tout utilisateur du média social peut y poster un commentaire ou mentionner qu'il « aime » un article ou un autre commentaire.

³⁵³ C'est ainsi que le présente Facebook dans son descriptif indiquant que « Les Pages permettent aux entreprises, aux organisations et aux marques de partager leur histoire et de communiquer avec les usagers. Tout comme les journaux, les Pages peuvent être personnalisées : vous pouvez ajouter des applications, publier des actualités, héberger des événements, etc. Intéressez et élargissez votre public grâce à des publications régulières. Les personnes qui aiment votre Page et leurs amis peuvent recevoir des mises à jour dans le fil d'actualité. »

³⁵⁴ Elle compte près de 28 000 fans en décembre 2013, plus de 32 000 en juillet 2014

3.2. Du corporatisme au *bashing*

L'aspect public des pages Facebook fait émerger un type de comportement bien différent de celui que nous avons pu analyser sur les espaces réservés, qu'il s'agisse des groupes Facebook ou des forums. Lorsque les enseignants se côtoient entre eux, sur l'internet, les échanges sont plutôt positifs. Si certaines désillusions sont partagées, les autres intervenants tentent de les nuancer, apportent des contre-exemples pour remotiver le collègue désabusé. On perçoit, à travers les échanges, une certaine fierté d'exercer ce métier, une envie de transmettre les petites joies du quotidien, la satisfaction d'une leçon réussie ou d'une production originale. Lorsque l'espace devient public, le ton change et les propos se font bien différents ; les intervenants aussi par ailleurs.

La première posture rencontrée sur les pages publiques est celle d'un certain corporatisme. Face à une pression médiatique, à un débat sur l'enseignement ou l'éducation, les enseignants font front, ensemble, défendant leur métier, ses difficultés mais arguant aussi comme « ils aiment leur métier ». Mais alors que la consensualité était de mise dans les groupes, les critiques émanent dans certains commentaires. Les enseignants y critiquent « certains collègues », des pratiques, des directives. Défendre la profession nécessite de trouver un « bouc émissaire » sur lequel on pourra rejeter la faute pour mieux avancer (Girard, 1982). Le premier « bouc émissaire » est la société qu'on accuse de tous les maux mais, en filigrane, ce sont les institutions qui sont visées. Laxistes, trop peu exigeantes, proposant des réformes inutiles, elles sont pointées du doigt par les enseignants. Viennent ensuite les parents qui « ne les respectent plus » et qui « prennent parti pour les enfants ».

Mais, peu à peu, le corporatisme s'étiolle et le « bouc émissaire » devient « l'autre collègue », une figure déshumanisée, que l'on désigne par le déterminant indéfini « certains », que parfois on ne côtoie pas directement mais dont on sait qu'il existe.

A cet égard, certaines publications déclenchent les passions plus que d'autres. Ainsi, suite à la publication d'une actualité en rapport avec le licenciement d'un enseignant ayant tenu des propos injurieux à l'égard d'un élève, des commentaires émanent des enseignants comme Doudou qui explique que ses « collègues (au sens large!) sont de moins en moins à avoir de la déontologie et se permettent des choses qu'ils interdisent aux élèves. »³⁵⁵. Lucy, enseignante, évoque le cas de son fils qui « a un prof qui ne se prive pas pour les traiter de crétins, gamins de merde et autres noms d'oiseaux », ajoutant qu'elle « trouve ça indigne d'un enseignant ! »³⁵⁶. Jacques, tout en se dédouanant de telles pratiques, élargit le champ du problème estimant qu'en lisant « les commentaires dans les bulletins, on pourrait se dire que traiter un élève de con, c'est encore gentil »³⁵⁷. L'indéfinissable est de mise, aucun enseignant n'est cité nommément.

Certains commentaires se font plus vagues mais tout aussi cinglants comme celui d'Aurélie qui estime que « chaque école possède un "mauvais" prof qu'elle doit garder parce qu'il est nommé. Le système doit être revu pour que ces "mauvais" enseignants ne soient pas

³⁵⁵ Doudou, Page Facebook d'Enseignons.be, 30 novembre 2012

³⁵⁶ Lucy, Page Facebook d'Enseignons.be, 30 novembre 2012

³⁵⁷ Jacques, Page Facebook d'Enseignons.be, 1^{er} décembre 2012

indéboulonnables »³⁵⁸. Les exemples ne manquent pas sur la page pour critiquer « certains enseignants » qui, aux dires de Christine « calquent leur boulot sur celui du "fonctionnaire" »³⁵⁹.

L'orthographe, et sa non-maîtrise de la part de certains (futurs) enseignants, peut être aussi le levier aux critiques acerbes. Ainsi, Hedwige réagit-elle à une discussion sur le sujet en déclarant :

Franchement, je ne sais vers quoi on va dans certaines écoles....on tente vaille que vaille en français de leur faire acquérir un minimum de savoirs et savoir-faire et puis des collègues d'autres cours flinguent le boulot en déclarant par exemple qu'on ne met plus les accents en français.... on fait quoi quand un prof, dans les bulletins, commet 7fautes banales par ligne?????? [Hedwige, Page Facebook d'Enseignons.be, 17 mars 2012]

Loin de l'ambiance conviviale des groupes d'enseignants, la page publique devient un lieu où l'on « règle ses comptes », de façon indirecte et impersonnelle mais qui permet de fustiger les « mauvais enseignants », leur accordant ainsi une place de « bouc émissaire » qui permet aux autres de se dédouaner de telles pratiques tout en reconnaissant leur existence au sein du système éducatif.

3.3. Un espace d'expression du malaise enseignant

A travers les propos des enseignants se dessinent aussi les contours du « malaise enseignant » et de ses symptômes. Nombreuses sont les recherches à avoir traité ce sujet. Si les causes divergent selon les modes d'enquête et les auteurs, certaines grandes tendances reviennent irrémédiablement : dévalorisation du métier, difficulté d'enseigner dans une société de plus en plus désinstitutionnalisée, disjonction entre le « système » scolaire et « le vécu » des enseignants (Maroy, 2002), ... Il n'est pas dans nos propos de revenir sur les causes ou les conséquences de ce « malaise ». Toutefois, la place de celui-ci sur internet nous semble profondément symptomatique. Alors qu'il est absent des sphères protégées telles que les forums ou les groupes privés, le « malaise » devient perceptible, voire mis en lumière, dans les espaces publics. Nous ne nous permettons pas de mettre en doute son existence au sein de la profession, mais nous nous interrogeons ici sur son rôle, voire son instrumentalisation.

La « carte blanche » laissée à Chrystelle sur le site Enseignons.be et sur la page Facebook en est une parfaite illustration. Ses propos contiennent toutes les caractéristiques du « malaise enseignant », comme une plainte stéréotypée.

³⁵⁸ Aurélie, Page Facebook d'Enseignons.be, 6 mars 2014

³⁵⁹ Christine, Page Facebook d'Enseignons.be, 25/09/2010

« Oui, je suis encore en vacances. Et franchement, je t'emmerde! »³⁶⁰

Sous ce titre au langage familier et provocateur, Enseignons.be donne une « carte blanche » à Chrystelle, enseignante, en octobre 2013 et la publie sur leur site et sur la page Facebook.

Dans un texte de quelques 1875 mots, l'enseignante « se lâche » fustigeant tous ceux qui critiquent les enseignants. Son texte met en lumière différents symptômes de ce « malaise » que l'on prête aux enseignants, appuyant son plaidoyer d'exemples concrets.

Ainsi, elle débute en affirmant que « si le métier de professeur est loin d'être le plus rude, il est de toute évidence un des plus raillés ». Evoquant le fait qu'un enseignant parte chaque matin « chargé comme une mule », elle assoit ses propos en indiquant que « le prof n'a pas de bureau, ni la plupart du temps de local où laisser ses affaires. Il joue à la tortue et balade sa maison sur son dos ».

La question du temps de travail ne tarde pas à suivre. Ironisant sur le fait de « ne faire que 24h par semaine », elle ajoute que les « heures de fourche sont consacrées à faire la file à la photocopieuse, à imprimer des machins, à corriger, à répondre à des élèves, à des parents », raillant le fait que la plupart de ces tâches sont des activités professionnelles dans d'autres métiers et que pour les enseignants « cela s'appelle des pauses ». Le travail accompli au domicile est pointé, indiquant qu'en ayant 322 élèves et en mettant le « turbo de la correction et corrigeant chaque copie en 2 minutes, ça fait environ 10,7 heures par semaine ». L'enseignante évoque alors le cas « des institutrices qui passent parfois des soirées entières à préparer 22 bricolages, en étant souvent obligées d'enrôler le mari ».

Vient ensuite la question des vacances que Chrystelle corrèle avec sa rémunération indiquant que les vacances d'été « ne sont pas payées ». Mais le sujet revient largement sur le temps de travail, de préparation des cours où elle évoque les « quatre heures quotidiennes » qu'elle y consacre, arguant le cas des jeunes enseignants qui « sortent à peine de chez eux les trois premières années » tant cette tâche est chronophage. Ce temps de préparation est mis en perspective avec l'instabilité des attributions qui génère de nombreux changements comme « deux des cours préparés qui tombent à la rentrée et un nouveau cours » qui lui est ajouté.

Pour Chrystelle, les enseignants sont de « gentils bénévoles » qui « organisent des ateliers-théâtre pendant leurs heures de fourche ou leurs temps de midi, gèrent des bibliothèques, organisent des ventes de gaufres ». Elle insiste sur le fait d'être « de gentils pigeons de l'état » estimant qu'il est impossible de trouver « un autre boulot où tu dois acheter toi-même tes fournitures ».

Plus que tout, il semble que c'est « cette belle démarche d'irrespect » qui irrite l'enseignante qui, à renfort d'exemples, explique s'être fait « traité de connasse » suite à une mauvaise note, avoir un collègue dont « la voiture a été saccagée trois fois de suite ».

Comme une menace, elle termine son plaidoyer en indiquant que « bientôt, vous vous retrouverez prochainement avec des profs qui ne seront plus motivés du tout pour éveiller vos enfants aux cours » actant à la fin de son texte que « la pénurie de profs s'aggrave tous les jours ! »

Les pages publiques, comme celle d'Enseignons.be, deviennent ainsi, parfois, l'exutoire du malaise, entretenant celui-ci comme un élément consubstantiel de la profession. Avec toute l'objectivité et le recul que nous devons prendre en tant que chercheur, force est de constater que le « malaise » n'existe que sur la place publique. Il apparaît davantage comme une posture qu'un enseignant se doit d'adopter face à la société, face aux « non-enseignants ».

³⁶⁰ Le texte intégral est en ligne, <http://www.enseignons.be/actualites/2013/10/24/suis-encore-en-vacances-franchement-temmerde/>, consulté le 15/03/14 et repris, en annexe.

Bien évidemment, internet polarise les échanges et amplifie les propos et les réactions. Tout chercheur qui aura fréquenté une salle des profs aura rapidement observé que les propos sont tantôt positifs, tantôt négatifs, qu'un malaise existe mais qu'il n'est toutefois pas omniprésent. Notre analyse nous amène à une interrogation : le « malaise enseignant » ne s'est-il pas immiscé à ce point dans l'inconscient collectif qu'il en devient une posture à adopter en public ?

3.4. L'impossible dialogue

Les pages publiques telles que celle d'Enseignons.be jouent donc un double rôle : être un lieu d'exutoire pour les enseignants tout en étant un espace de rencontre entre ces professionnels et la société. Alors que Montandon et Perrenoud (1987) l'interroge en titre de leur ouvrage, nous avançons cet « impossible dialogue », comme une affirmation, tout au moins sur internet. La « carte blanche » de Chrystelle, précédemment citée, a ainsi été suivie d'une deuxième, toute aussi virulente et intitulée « Chrystelle, t'avais pas des copies à corriger ? ». Rédigée par Eve, se désignant comme « parent », elle fustige les propos de l'enseignante en terminant sa lettre par ces mots :

Je me poserai la question par la suite de qui sont les profs de mes enfants, car je suis surprise de l'image que tu as et que tu donnes de ton métier sans parler de ta vulgarité et j'espère que vous n'êtes pas tous pareils et si aigris et que vous pouvez aussi prendre votre situation un peu plus à la légère³⁶¹.

Si les commentaires avaient été nombreux suite à la publication de Chrystelle, ils s'accroissent lors de celle-ci, dénonçant la « méchanceté » d'Eve, qui n'aurait pas « compris l'humour et le second degré de l'enseignante ». Loin d'ouvrir le débat, les échanges se polarisent entre enseignants et non-enseignants, les premiers se considérant comme « injustement accusés », les seconds estimant que les professeurs ont une propension considérable à se plaindre. Le dialogue semble impossible et on assiste à une juxtaposition de commentaires où seules les critiques sont utilisées pour faire rebondir le dialogue.

4. La liste Instit, chronique d'une mort annoncée

Les listes de diffusion, ou *mailing list*, sont des systèmes, basés sur le courrier électronique, permettant l'envoi d'un email à un ensemble de destinataires inscrits à ce système de publipostage. Très en vogue au début des années 2000, ce mode de communication s'est raréfié au cours du temps, remplacé par d'autres systèmes et supplanté par la prédominance de réseaux tels que Facebook ou Twitter.

³⁶¹ Extrait de la « carte blanche » d'Eve, intitulée « Chrystelle, t'avais pas des copies à corriger ? » sur Enseignons.be

4.1. L'essoufflement de la liste

En 2002, l'Administration générale de l'enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS) développe un système de listes de discussion. Les enseignants du primaire disposent d'une liste spécifique : la liste *instit@cfwb.be*. Celle-ci s'adresse « aux professionnels, futurs professionnels et retraités de l'enseignement fondamental en Communauté française de Belgique. Elle est également accessible à leurs collègues des autres communautés éducatives francophones »³⁶². Les messages y sont transmis immédiatement et automatiquement à tous les inscrits, sans aucun filtrage. Toutefois, un gestionnaire de la liste, membre du service Cyberécole, assure sa modération et son animation.

Une étude exploratoire (Daele, 2006) montre que cette liste a connu des débuts assez prometteurs : on pouvait y compter, en moyenne, 281 messages par mois avec une baisse significative durant les congés scolaires. Sachant qu'à cette époque, la liste comprenait 250 membres, on peut donc estimer qu'elle rencontrait un certain succès auprès de ses usagers (Daele, 2006, 2009).

Nous avons débuté notre analyse de la liste en 2010, précisément le 16 août lors de sa réouverture pour l'année scolaire suivante. Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessous, l'activité de la liste de diffusion s'est considérablement restreinte au fil du temps. Si 2012 montre une légère progression dans la moyenne mensuelle de messages, il n'en demeure pas moins que les trois premières années de notre étude nous indiquent une participation moyenne en-deçà des 50 messages par mois. 2013 semble sonner le glas de cette liste³⁶³ avec une moyenne de quinze messages par mois.

Période (de... à...)	Nombre messages	Nombre conversations	Moyenne mensuelle	Moyenne journalière
16/08/2010 31/12/2010	178	68	40	1,5
1/01/2011 31/12/2011	445	143	37	1
1/01/2012 31/12/2012	575	156	48	1,5
1/01/2013 31/12/2013	178	75	15	0,5

Tableau 45 : Fréquence des messages de la liste Instit entre 2010 et 2013

Cette désaffection peut trouver plusieurs causes. Tout d'abord, la forme désuète, techniquement parlant, qui caractérise la liste. Alors que ce système était en vogue au début des années 2000, ce mode de communication a, depuis, été largement supplanté par les réseaux sociaux numériques. En outre, la liste manque cruellement de visibilité. Alors que sa création a été annoncée par une circulaire ministérielle, elle s'est, au fil du temps, perdue

³⁶² Présentation de la liste Instit sur le site Enseignement.be, <http://www.enseignement.be/index.php?page=25391>

³⁶³ Le début de l'année 2014 confirmera cette tendance, la liste ne dépassant pas 50 envois entre janvier et juin 2014 ; les deux derniers mois de l'année scolaire n'ayant été le cadre d'aucun envoi.

dans une masse considérable d'informations. Rares sont les enseignants du primaire à connaître encore son existence.

En outre, le nombre de messages se doit d'être nuancé par un taux considérable de messages relatifs au mode de désinscription de la liste. Bien que la procédure soit renseignée sur le site du Ministère, il ne se passe pas un mois sans qu'une demande de ce type n'émerge :

J'ai déjà tenté plus de 5 fois de me désinscrire. En passant par ici, par le site là où on doit mettre son adresse pour se désinscrire et en envoyant un mail au webmaster ! Please ! HELP !!!! (14/03/2011)³⁶⁴

Les échanges mettent en lumière un constat partagé par les membres de la liste : sa relative inactivité. Ainsi, lorsqu'une utilisatrice requiert sa désinscription estimant que sa « boîte mail est sans cesse remplie », François, utilisateur régulier, répond avec ironie mais aussi une certaine lucidité : « Sans cesse remplie" !!!! on ne peut pas dire, pour autant, que la LISTE soit si active !!!! étrange... »³⁶⁵. Erik conforte les propos de François, suite à une profusion de messages ayant tous pour seule requête la désinscription de la liste :

Oui, rien ne change ici... :-) Mais c'est tout de même malheureux que le principal sujet de cette liste soit la difficulté de s'en désinscrire. Je l'ai déjà dit, il faudrait un lien au bas de chaque message qui permette la désinscription. Qu'est-ce qu'on attend ? Une autorisation de la ministre ? Au fond, peut-être qu'on s'ennuierait ? Et que la liste s'endormirait... pour de loooooongues semaines. Erik (03/12/2012)

4.2. Une liberté d'expression en demi-teinte

La liste présente pourtant de nombreuses caractéristiques recherchées par les enseignants du primaire dans des réseaux sociaux numériques. Elle permet de renforcer l'identité professionnelle, laisse la place au débat et aux partages de ressources et, surtout, favorise « l'entre-soi » pour ces professionnels. Toutefois, la liberté d'expression est loin d'y être totale. Les propos sont régis par une charte stricte qui ne tolère pas le moindre écart. Ainsi, lorsqu'une marque est évoquée ou un produit promotionné, la modération ne se fait pas attendre. Nous en retiendrons deux exemples.

Le premier concerne une discussion entre participants sur l'achat de gourdes pour les élèves afin de réduire la quantité de déchets. Quelques magasins sont évoqués, comparant les prix et la qualité du matériel. Après quelques messages, la conversation tourne court suite à l'intervention du chargé de mission, modérateur de la liste.

Ces derniers temps, une série de messages évoquant le nom de firmes commerciales ont fait leur apparition sur l'espace d'échanges de la « liste instit ». Souhaitant vivement éviter la récurrence de ce type d'information, je me permets de vous rappeler que la charte à laquelle adhère chaque membre

³⁶⁴ Pour ne citer que deux exemplaires supplémentaires :

- Je souhaite aussi ne plus recevoir de messages, je tiens à préciser que je ne me suis jamais inscrite ! Merci ; (12/10/2012)

- Pourriez vous me retirer de votre liste svp? (02/12/2012)

³⁶⁵ Message de François sur la liste, 16/03/2011

utilisateur fait état de l'interdiction de diffuser des messages à caractère commercial ou publicitaire. Bien conscient que les messages postés ne poursuivaient aucun objectif privé ou personnel, je compte néanmoins sur la collaboration de chacun d'entre vous afin d'éviter, à l'avenir, toute allusion à une marque précise ou à un produit commercial identifiable. (25/01/2012)

Dans une autre situation, un directeur d'école, également formateur et auteur d'un ouvrage sur la gestion de conflits à l'école primaire, évoque ses interventions et son ouvrage. A nouveau, la modération s'effectue sans tarder. L'administrateur lui rappelle la règle interdisant toute « diffusion de messages à caractère commercial ou publicitaire, c'est-à-dire la diffusion de messages dont l'auteur a un intérêt direct ou indirect à faire la promotion d'un produit ou d'un service commercial » mais précise quand même que sa modération ne préjuge « en aucune manière de la qualité et de l'intérêt du livre présenté »³⁶⁶.

Si des règles d'utilisation de la liste sont indispensables, force est de constater qu'elles tendent à museler les conversations. On peut comprendre que dans un cadre officiel, la publicité ne soit pas tolérée et qu'il faille maintenir un cadre précis aux échanges. Mais comme nous l'avons vu, les enseignants du primaire sont à la recherche de « bons plans » comme ils le disent eux-mêmes. Une restriction trop forte limite donc les échanges, occultant une réalité concrète du métier.

Néanmoins, la rigidité des règles de la liste n'empêche pas une certaine liberté de ton, même si celui-ci peut sembler déplacé, ou tout au moins peu agréable. Ainsi, lorsqu'Audrey, enseignante en 2^e primaire, demande de l'aide pour aborder la notion de cylindre dans sa classe, la première réponse est des plus véhémentes :

C'est un gag ou quoi ? Où est la caméra cachée ? Les dimensions d'un cylindre en 2e année ? Et c'est quoi, pour toi Audrey, les "bords" d'un cylindre ? En 2e, s'ils peuvent déjà faire la différence entre un cube, un cylindre, un cône, une pyramide... On reste dans le vocabulaire, pas dans la géométrie de 5e ou 6e. Qui était ton prof de math à l'école normale ? Un universitaire, évidemment. Pas un instit avec son expérience sur le terrain. Je connais de jeunes plombiers qui ont été formés par des plombiers expérimentés. Je connais de jeunes menuisiers qui ont été formés par des menuisiers expérimentés. Je ne connais pas de jeunes instits qui ont été formés par des instits expérimentés. On veut passer de 3 ans à 5 ans d'études ? Foutaises. Allez chercher les enseignants dans les animateurs des mouvements de jeunesse. Bien à vous. Pierre 37 ans de bagages

S'instaure alors un débat sur le bien-fondé des programmes et des méthodes actuelles. La conversation s'éloigne de la demande initiale et en vient, parfois, à vilipender l'expéditrice qui réagit, après quelques messages : « Face à ce genre de commentaires je m'abstiendrai de participer à la liste pour les prochaines fois... Je me débrouillerai seule... Je pensais que la liste était une liste d'entre-aide... ». Audrey ne quittera pas la liste mais plus d'un an s'écoulera avant qu'elle n'y refasse une intervention, la seule d'ailleurs après ces altercations.

³⁶⁶ Message du modérateur de la liste, 05/11/2013

4.3. Un espace privé aux frontières poreuses

La notion d'espace « privé » sur internet est un concept flou, nous l'avons déjà évoqué à propos des groupes Facebook. La liste Instit n'échappe pas au phénomène, rendant l'idée « d'entre-soi » aléatoire. Si la liste s'adresse aux instituteurs, elle s'ouvre aussi à d'autres intervenants (dans le milieu de l'éducation, inspecteurs, personnels du Ministère). Elle rassemble ainsi de nombreux directeurs d'école dont les questions sont souvent plutôt d'ordre administratif. S'interrogeant sur les aspects légaux d'absence d'élèves, Bruno, utilisateur actif de la liste, se voit « recadré » par un inspecteur qui ne manque pas, au passage, de reprocher la forme des interventions de Cendrine, utilisatrice de la liste mais non-enseignante.

Deux remarques :

1° Le forum est-il un « espace ouvert » ou un forum de professionnels ? Le modérateur pourrait-il nous éclairer ? En l'espèce – orthographe et syntaxe mises à part – je ne comprends pas non plus ce que signifie 'signaler à l'académie'.

2° Bruno devrait trouver des réponses à ses questions en relisant sa circulaire d'organisation qui consacre tout un chapitre à l'absentéisme. Les signalements à faire son³⁶⁷ très clairement indiqués (CPMS, SAJ, etc.). bien entendu, il n'y aura sans doute pas de miracle à attendre, mais au moins les choses auront été faites dans les règles.

Claude - Inspecteur – coordinateur (13/02/2012)

La réponse de cet inspecteur montre bien que les interventions ne sont pas sans conséquence. Les enseignants ne sont pas seuls dans ces espaces et les propos tenus peuvent donc se retourner contre eux. On peut donc avancer, sans aucun doute, que d'aucuns se rallieront derrière le principe qu'il est préférable de « se taire » plutôt que rendre public certaines idées ou conceptions de l'éducation. Si certains utilisateurs de la liste ont pu se rendre compte de la norme de multi-adressage (Marcocchia, 1998, 2010) qui caractérise ce type de communication et que dès lors, ils ont souvent pensé et pesé, longuement réfléchi les propos de leur intervention, tous n'ont peut-être pas franchi cette étape de prise de conscience de l'Autre, derrière le système informatique (Audran, 2005).

4.4. La désinstitutionnalisation de la liste

A l'initiative de Bruno, membre de la liste, un groupe voit le jour sur Facebook. Nommé « INSTIT PRIMAIRE francophone », il présente comme objectifs de « rassembler toutes les infos pour instituteurs primaires de Belgique (et d'ailleurs) ; de diffuser les événements qui intéressent les instituteurs primaires belges ; de partager des idées de leçons et de débattre de pédagogie et didactique ». Ces objectifs ne sont pas sans rappeler ceux de la liste du ministère.

³⁶⁷ On notera le « manquement à l'orthographe » de l'inspecteur qui reproche la même chose dans son paragraphe précédent.

Bien que le groupe ne présente pas une activité importante, il est intéressant de noter que les échanges y sont très proches de ceux de la liste de diffusion. Les acteurs y sont presque les mêmes, on ne s'étonne donc pas de voir les rôles de chacun se transposer d'un média à l'autre. Ceux présentant une activité élevée sont les mêmes qui animent les discussions dans le groupe.

Au fil des mois, le groupe a, peu à peu, supplanté la liste de diffusion. Certes, nous devons reconnaître que celle-ci ne gardait qu'une activité très faible³⁶⁸. Le fait que la liste soit institutionnalisée et gérée par un membre du Ministère a certainement été sa plus grande faiblesse, dans un contexte médiatique où la liberté d'expression apparaît comme fondamentale pour certains usagers. Le ton de la liste se doit d'être politiquement correct ; la publicité, sous quelle que forme que ce soit, est prohibée ; l'inscription et, surtout, la désinscription, sont parfois compliquées ou, en tout cas, le sont bien plus que celles dans un groupe Facebook. Dans le groupe, le ton est moins formel. Certains s'autorisent à promouvoir tel ou tel produit ; on y trouve, ponctuellement, un échange de ressources dont le partage n'est pas toujours scrupuleux des droits d'auteur et de la législation dans ce domaine.

5. Succès et incompatibilités sur les réseaux sociaux numériques

Au terme de ce chapitre, nous remarquons bien à quel point l'informel prend le pas sur les initiatives institutionnelles. Bien qu'il existe une volonté d'investir ces réseaux, les institutions officielles peinent à trouver leur public. A contrario, les initiatives privées gagnent en puissance, comme le démontre le succès des groupes Facebook dédiés aux enseignants. Il nous semble donc judicieux de nous pencher davantage sur les raisons expliquant ce phénomène.

³⁶⁸ Notons que la baisse de fréquentation de la liste Instit n'est pas isolée. Ce mode de communication s'essouffle et la liste TICE-INSTIT développée en France semble connaître le même phénomène, sa possible disparition étant accélérée par le retrait de son administrateur, parti à la retraite. Ainsi, dans un message de juillet 2014, qu'il intitule « Peut-être le dernier message de TICE-INSTITS », il écrit : « Je suis en partie responsable de la baisse de fréquentation de la liste avec mon départ à la retraite et mon désinvestissement, mais les listes yahoo dans la même thématique connaissent aussi le même sort. Je viens de tenter une information de l'existence de TICE-INSTITS sur un gros groupe facebook sur la thématique avant de me décider à mettre fin à la liste. On peut rêver, mais si de nombreuses personnes étaient intéressées par un espace plus restreint cela remettrait peut-être en activité TICE-INSTITS. Dans le cas contraire je fermerai TICE-INSTITS il ne vous restera plus qu'à rejoindre ce groupe ou un autre si ce n'est déjà fait. »

5.1. L'incompatibilité de l'institutionnel et des réseaux sociaux numériques

La liste Instit n'est qu'une illustration de la difficulté qu'a l'institutionnel à investir les réseaux sociaux numériques. Bien que les outils convoqués utilisent les ressources du web 2.0, sous-entendant de possibles interactions, l'information y est essentiellement descendante en ce sens qu'elle émane des instances décisionnelles et de ses chargés de mission. Sur la page Facebook du Ministère, par exemple, les commentaires ou les mentions sont occasionnels, voire absents. La plupart des messages sont de type informatif. Qu'il s'agisse d'une nouvelle publication, de l'annonce d'un colloque ou d'une journée de formation, ce type d'information n'invite pas à une réaction, encore moins à un débat. Dès lors, les utilisateurs se retrouvent davantage dans une position de lecteur passif, voire de consommateurs, que dans une forme de communication propice à l'interaction.

En outre, lors de notre recherche, nous avons eu la surprise de constater que la plupart de ces réseaux sociaux numériques étaient gérés par une seule personne, épaulée parfois par une collaboratrice. Présente dans le service Cyberécole jusque septembre 2013, cette seule personne, très active sur l'internet, multipliait les profils ; certains désignés comme personnels ou professionnels ; d'autres portant le nom du Ministère. Toutefois, les informations publiées étaient proches, voire identiques, seule la présentation inhérente au média en modifiaient la forme. Dès lors, aucune plus-value n'était apportée dans l'un ou l'autre site. Tous jouent un rôle de vitrine, renvoyant indubitablement vers le site officiel du Ministère. L'usage des réseaux sociaux numériques, dans ce cadre, s'assimile à un outil de veille informationnelle. Que ce soit par rapport au nombre d'inscrits (un peu plus de 1000 en deux ans), ou l'absence de mentions « J'aime » ou de commentaires (pourtant très prisés sur ce réseau social), on peut avancer que l'Institution a un faible taux de pénétration dans les réseaux sociaux numériques.

La mise en place de la politique numérique dans l'éducation par le biais de « l'Ecole numérique » n'a pas réussi à renverser la tendance, loin s'en faut. Les comptes Facebook tournent au ralenti, proposant en moyenne de 1 à 5 publications hebdomadaires alors qu'Enseignons.be y publie quotidiennement et draine dans son sillage près de 28 000 « fans » sur Facebook³⁶⁹. Sur Twitter, l'écart est moins marqué mais il est à noter que ce réseau est bien moins utilisé par le grand public. Comme nous l'a montré notre enquête par questionnaire et nos investigations, le site de micro-blogging attire relativement la population qui nous préoccupe.

Compte	Facebook (fans)	Twitter (followers)
Enseignement.be	1283	1525
Ecole numérique	776	717
Enseignons.be	27 792	1986

Tableau 46 : Comparaison des données pour Facebook et Twitter entre les comptes institutionnels et Enseignons.be (données au 29/12/13)

³⁶⁹ Par ailleurs, ce chiffre est en constante augmentation. Suite à une polémique sur la diffusion d'une œuvre, jugée discriminatoire et raciste par certains, la page Facebook a connu une augmentation de plus de 1000 fans en une semaine, fin février 2014. Le relai de la polémique par la presse et les médias sociaux n'est certainement pas étranger au phénomène.

Nous pouvons finalement nous interroger sur l'existence d'une opposition intrinsèque entre les logiques institutionnelles et les usages d'internet, spécifiquement ceux liés au web 2.0. Comme nous l'avons vu précédemment, le site du ministère, Enseignement.be, remplit son rôle de « vitrine », de « bibliothèque virtuelle » pour donner accès aux circulaires et autres informations dont pourraient avoir besoin les enseignants. Les rôles fondamentaux d'une communication institutionnelle sont d'informer le public, éventuellement de développer la notoriété de l'institution, d'asseoir son identité. Ils ne sont que rarement vecteurs de dialogue, à l'exception de sondages ou d'enquêtes d'opinion. Au niveau institutionnel, le débat ne se mène pas sur la place publique, moins encore sur les réseaux sociaux numériques. Ce faisant, leur percée sur ces réseaux est délicate, voire impossible.

5.2. Les hussards d'internet, le « joker » de l'institutionnel

Bien que l'institutionnel peine à trouver sa place et son public au sein d'internet, sa voix n'est pas aussi étouffée que ce qu'il n'y paraît. Alors qu'ils ne sont pas mandatés formellement pour le faire³⁷⁰, certains internautes portent la « bonne parole » à travers les sites et les espaces de discussion. C'est, notamment, le cas de Sylvie³⁷¹, modératrice sur le site Enseignons.be qui participe activement à ses forums depuis 2007. Dans la quarantaine, elle se définit comme « étant passée du côté obscur de la force ». Cette référence à l'œuvre de Georges Lucas est liée à sa fonction : Sylvie est directrice d'école. Le choix de cette signature laisse peu de place au doute. On perçoit nettement que la fonction de direction se distingue nettement du métier d'enseignant³⁷².

Le discours de Sylvie sur les réseaux sociaux numériques est des plus formatés. Elle prend rarement position de façon personnelle, se retranchant derrière des circulaires ou des directives officielles. Ainsi, interpellée par une maman pour une absence en fin d'année scolaire, sa réponse est courte mais sans ambiguïté : en l'absence de certificat médical, il faut dénoncer au ministère.

A partir de 3 jours, il faut un certificat médical... Sinon c'est considéré comme une absence injustifiée. Et pour une semaine, cela fait 9 1/2 jours donc une dénonciation à l'obligation scolaire si pas de CM. [Sylvie, Forum d'Enseignons.be, 22/12/2010]

Les considérations de Sylvie sont rarement d'ordre pédagogique. Par exemple, quand une enseignante s'interroge sur la présence d'un animal en classe et les activités pédagogiques à mener en parallèle, c'est à nouveau la « Règle » qui est invoquée, aucunement l'exploitation possible en classe.

³⁷⁰ Tout au moins, c'est ainsi que nous le percevons et aucun commentaire ne laisse supposer le contraire.

³⁷¹ Connue sous le pseudonyme de « Marie21 » sur les forums, nous avons choisi de modifier son prénom pour éviter toute confusion avec Marie, l'enseignante dont nous avons parlé précédemment.

³⁷² Sa référence au personnage de Dark Vader, intégralement vêtu de noir, pourrait même nous laisser penser à une référence aux hussards noirs de la République mais nous ne nous risquons pas à une telle interprétation.

En son temps, nous avons eu un document... c'est autorisé pour une journée mais je pense interdit pour du définitif car allergies possibles et le point de vue de l'hygiène (excréments, maladies...). Mais aussi pour le bien-être de l'animal... une classe n'est pas le lieu le plus serein... à part pour un poisson rouge... [Sylvie, Forum d'Enseignons.be, 22/02/2011]

Sa maîtrise des instructions officielles permet, souvent, de calmer le débat. Interrogée sur les préparations à fournir, sa réponse est, comme à son habitude, brève, simple et sans ambiguïté. « La circulaire est claire... Voilà un écrit qui stipule ce que tu dois faire... ni plus (mais si tu veux, tu peux) ni moins (car là tu serais en tort)... »³⁷³. Certaines questions polémiques, telles que les devoirs à domicile, sont ainsi tranchées sans ambages. Le ton est « administratif », elle ne l'agrémente pas de formules de politesse ou de commentaires, se contentant de citer la circulaire.

5.6. Les travaux à domicile ne peuvent jamais donner lieu à une cotation ou être utilisés dans le cadre d'une évaluation certificative. Leur correction, dans une perspective formative, doit avoir lieu dans un délai bref. Extrait de la circulaire Fondamental 108, Régulation des travaux à domicile dans l'enseignement fondamental [Sylvie, Forum d'Enseignons.be, 27/09/2011]

Sylvie s'est forgée, au cours du temps, une image d'experte incontestée. Sa maîtrise des lois, des décrets et des directives en fait, incontestablement, la référence dans le domaine ; la plupart des questions administratives trouve ainsi des réponses argumentées sur le forum. Mais cette position est, en même temps, paradoxale. Le site Enseignons.be étant une initiative informelle, il est interpellant d'y trouver de telles réponses. Sans remettre en cause la fiabilité des informations transmises, force est de constater qu'elles n'ont aucune caution officielle. Seules les références apportées par Sylvie servent à légitimer la réponse apportée.

Aux côtés de Sylvie, officient d'autres modérateurs dont la posture est assez similaire. Ainsi en est-il de Myriam, institutrice en « mission », détachée de sa classe³⁷⁴. Si le ton qu'emploie cette modératrice est plus convivial, agrémenté de smileys, le fond varie peu. Les questions et interpellations sur le forum trouvent écho par des réponses « formatées », très institutionnelles comme l'illustre la réaction à une demande d'une stagiaire, utilisatrice du forum.

Tu as placé ta demande sur ce forum spécifique ... Je suppose que tu cherchais des pistes en éveil ... Pourquoi ne relirais-tu pas les socles de compétences à 12 ans en éveil "formation historique et géographique", comme ils l'appellent ... ils te proposeront un "fil rouge" ... fait de connaissances et aussi de démarches ... Pourquoi ne plancherais-tu pas un moment sur le programme du réseau, ou de l'établissement, correspondant à l'école dans laquelle tu effectueras ton stage ... Tu y trouveras une fameuse "toile" de possibles .. SVP [Myriam, Forum d'Enseignons.be, 01/01/2007]

Myriam et Sylvie prennent donc, en bien des aspects, l'image de ces hussards de la République qui ont marqué le système éducatif français au début du XX^e siècle. Enseignantes de formation, elles sont passées, selon leurs propres termes, du « côté obscur » mais restent

³⁷³ Marie, Forum d'Enseignons.be, 07/10/2009

³⁷⁴ Sa signature dans le forum la présente ainsi : « Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes »

très présentes sur les forums d'Enseignons.be. Avec des approches différentes, l'une s'appuyant sur les textes officiels, l'autre sur des exemples de son expérience, elles portent un message identique : le respect des prescriptions officielles et leur implémentation dans les pratiques de la classe. Force est de constater que leur voix, associée à celle d'autres membres influents du site, sont entendues et suscitent peu la controverse. Nombreux sont les systèmes éducatifs à avoir, depuis quelques années, modifié leur façon de réformer l'enseignement. Les changements sont initiés depuis la base³⁷⁵ et sont généralisés au système, avec l'espoir d'un « effet de contamination » (Derouet, Dutercq, 1997). Le plan « Ecole numérique » en est la parfaite illustration, s'appuyant sur des initiatives locales qui seront, ensuite, mises en lumière dans l'espoir de susciter l'engouement des enseignants et de servir de levier à un changement dans les pratiques et les usages des TIC.

L'influence de ces « hussards d'internet » donne une autre dimension au processus de réforme et de changement. Plus informelle, elle pénètre les espaces semi-clos d'internet, où le sentiment « d'entre-soi » domine, et où la liberté de parole semble être la norme. Le discours de Myriam, de Sylvie et des autres est ainsi écouté, accepté et ne suscite pas de « levée de boucliers » ou de refus du changement. Au contraire, elles semblent, pour certains, jouer davantage le rôle de facilitateur, de médiateur voire de source d'inspiration. Néanmoins, agissant dans un cadre informel, la dérive est possible et la frontière est parfois ténue entre la « voix officielle » et le positionnement personnel. L'exemple de Sacha, sur le site Crayaction, en est symptomatique. Où s'arrête sa fonction de conseillère pédagogique et où commence celle de commerçante des DVD ? Les propos se mêlent à tel point qu'on en vient à se demander si ses interventions sont une voix marchande, officielle ou officieuse, la posture d'une citoyenne ou d'un fonctionnaire de l'Etat.

5.3. Les éléments de succès sur les réseaux sociaux numériques

Si les institutions semblent ne pas trouver leur place sur les réseaux sociaux numériques, le bilan est tout autre concernant ceux que nous avons désignés sous le terme « informel », à savoir les activités personnelles ou associatives qui « échappent » à la régulation de l'Autorité publique.

Les groupes Facebook d'Enseignons.be ont rencontré un franc succès, d'autres gagnent en nombre chaque jour. Toutefois, certaines initiatives peinent à trouver leur public et présentent une activité plus que réduite. C'est le cas, notamment, des groupes Facebook « Insti' primaire » et « Insertion professionnelle des jeunes enseignants ». Avec respectivement, 140 et 25 membres, ces groupes attirent peu les enseignants et perdent souvent plus de membres qu'ils n'en gagnent.

Les pages Facebook révèlent le même phénomène ; ainsi la page « PortailEducatif » que nous avons créée a atteint, difficilement, les 250 « fans » après un an alors que des pages comme Enseignons.be sont capables d'atteindre cette progression en une semaine. Paradoxalement, le compte individuel enregistre une progression mensuelle moyenne de 55

³⁷⁵ Ou, tout au moins, en donnent l'impression.

abonnés. Si, comme nous l'avons dit précédemment, certains facteurs techniques peuvent expliquer cette différence³⁷⁶, ils ne peuvent, à eux seuls, expliquer la différence d'impact entre les deux modes de diffusion.

Selon nos observations, croisées à nos analyses d'autres comptes et sites web, deux facteurs importants agissent également. Le premier d'entre eux semble lié à une notion de personnification, voire d'anthropomorphisme, sur ce réseau social numérique. Alors qu'une page se présente comme un espace de diffusion, un compte individuel est assimilé à une personne, à une entité propre. Bien que techniquement, les deux modes permettent l'interaction, le compte individuel semble permettre de mieux se représenter l'Autre en situation de communication (Audran, 2005). L'usage d'un compte individuel personifie la publication, la lie indéniablement à une représentation plus « humaine » que celle au sein d'une page. Le second facteur est directement corrélé avec les possibilités techniques proposées par Facebook. Une page ne peut publier dans un groupe, à l'inverse d'un compte individuel. Nos publications dans divers groupes d'enseignants ont été directement corrélées avec des ajouts massifs à la « liste d'amis » et un taux particulièrement élevé de lecture. Alors que celles-ci dépassent difficilement les 500 vues lorsqu'elles émanent de la page, elles franchissent allègrement le millier lorsqu'elles sont publiées dans un groupe. Le fait d'acheminer l'information, dans des groupes à succès tels que ceux d'Enseignons.be, semble donc avoir un impact direct dans l'appropriation que se font les enseignants. Plus l'information est dispersée, moins elle impacte les enseignants.

Cet effet de « viralité » profite particulièrement à des initiatives telles qu'Enseignons.be. Le site rencontrant un franc succès, l'arrivée sur Facebook a été accompagnée par de nombreux utilisateurs du site et du forum. La création des groupes Facebook a bénéficié des mêmes atouts, renforçant la présence sur le web de la communauté. En outre, bien qu'Enseignons.be soit une association, l'image qu'elle véhicule n'est pas désincarnée. Composée d'une dizaine de membres actifs, chacun est clairement identifié sur le site³⁷⁷ et utilise son profil personnel pour administrer les groupes Facebook. Comme nous l'avons indiqué plus avant, cette « personnification » semble être un levier important de succès sur les réseaux sociaux numériques.

La présentation que se donne Enseignons.be sur Facebook met en lumière les autres facteurs influençant leur succès.

Nous sommes tous enseignants (instits, profs, éducateurs...). 100% bénévoles. Pas subsidiés par la fédération Wallonie-Bruxelles. Ce qui nous assure une certaine indépendance et une liberté de parole. (Message publié sur la page Facebook, le 24/07/14)³⁷⁸

Se retrouver entre pairs, avec une certaine liberté de parole, voilà deux éléments qui expliquent sans nul doute la prédominance de l'informel sur les initiatives institutionnelles. Bien que certaines règles existent, nous l'avons vu notamment avec la diffusion et le partage d'œuvres protégées, les enseignants ont le sentiment d'une certaine liberté de parole,

³⁷⁶ Facilité d'ajout, de promotion, de gestion tant pour l'administrateur de la page que pour les utilisateurs

³⁷⁷ Voir, à ce propos, la page suivante : <http://www.enseignons.be/administratif/qui-sommes-nous/>

³⁷⁸ Mais dont le contenu a été, à maintes reprises, diffusé régulièrement comme une « piqûre de rappel ».

accentuée par une impression « d'entre soi » dans les groupes. Si beaucoup utilisent leur véritable identité, ils n'en gardent pas moins la possibilité de se protéger derrière leur écran, au moyen d'un nom fictif, d'un avatar.

Enfin, et peut-être est-ce là le facteur primordial de succès, ces initiatives informelles répondent à une attente des enseignants, celle d'accéder à des « activités toutes prêtes », des « idées pour la classe », de « jolies feuilles et de beaux documents ». Comme nous l'avons vu au travers de l'enquête, l'usage professionnel d'internet se concentre sur la préparation des cours. S'informer des nouvelles circulaires, de ses droits et devoirs en tant qu'enseignant ou recevoir des informations du ministère ne sont pas des usages prédominants³⁷⁹.

Ces différents facteurs peuvent donc expliquer le succès de l'informel dans les réseaux socionumériques et, à plus large échelle, sur internet. Toutefois, nous pouvons nous interroger sur la corrélation entre ce succès et le pouvoir d'influence qu'il confère à ces groupes et ces associations, parfois à des individus. La « liberté de parole » dont se targue Enseignons.be est-elle aussi libre que les administrateurs le laissent entendre ? Leur succès, et celui d'autres sites et groupes similaires, ne leur donne-t-il pas un pouvoir d'influence (trop ?) important auprès des enseignants ? Les sites et les réseaux socionumériques nous permettent, en tout cas, de profiter d'un angle d'analyse différent du travail enseignant, en l'observant depuis internet.

³⁷⁹ Rappelons quelques chiffres issus de l'enquête : Je reçois des informations du ministère (9%), Je m'informe de mes devoirs en tant qu'enseignant (12%), Je m'informe de mes droits en tant qu'enseignant (19%), Je consulte des revues en ligne, en lien avec l'enseignement (21%), Je m'informe des nouvelles circulaires (21%)

Chapitre 10 : Le travail enseignant vu d'internet

Internet en général, et plus particulièrement les espaces de discussion que sont les réseaux sociaux numériques, confèrent au chercheur un matériau de recherche d'une incroyable complexité mais aussi d'une richesse « extra-ordinaire », au sens premier du terme. En effet, par la liberté qui est offerte aux utilisateurs de créer des sujets, de réagir aux propos de leurs pairs, les réseaux et les forums offrent un cadre qui pourrait, en certains points, être rapproché de l'entretien non-directif. Dans ces espaces, la thématique de l'enseignement est déclinée sous toutes les versions possibles et laisse ainsi entrevoir des aspects du travail souvent ignorés, des réalités très divergentes d'un établissement à l'autre qui sont parfois soulevées dans certaines recherches mais rarement relatées dans des entretiens.

Protégés par l'écran, stimulés par les échanges et les interactions, les enseignants s'expriment, les expériences sont relatées et mises en perspective. On note ainsi que le travail enseignant est très loin de se limiter à « donner cours », pourtant le cœur du métier. Les enseignants exposent ainsi des tâches les plus diverses, parfois incongrues, parfois peu valorisantes mais qui souvent font écho chez les autres participants. Aménager sa classe, « tenir sa caisse », gérer des parents difficiles n'en sont que quelques exemples. Le cadre qu'offre internet permet de mettre en lumière certains pans du travail parfois éludés dans des entretiens plus « classiques ». En réponse aux messages des uns et des autres, les discussions s'enrichissent de l'expérience personnelle de chacun. Ainsi, par exemple, à la demande d'idées pour « construire du matériel soi-même », nous pouvons constater qu'il s'agit là d'une activité récurrente dans le travail des enseignants, que le fait de « mettre la main au portefeuille » est une pratique régulière. Même si elle est parfois décriée et reprochée au système, elle fait partie du quotidien de ces enseignants.

Vu d'internet, le travail enseignant prend des aspects parfois différents de celui qu'on lui connaît habituellement. Nous avons organisé notre analyse en plusieurs axes. Le premier, élément central de l'usage d'internet par les enseignants du primaire, est la recherche de ressources. Celle-ci s'accompagne d'interrogations et d'échanges sur la gestion des apprentissages, les méthodes, ou encore, les manuels scolaires. Fortement lié à cette recherche, apparaît l'importance accordée à l'esthétisme, que ce soit dans les documents mais aussi dans les classes et les activités. En de nombreux points, ces espaces sur internet prennent la forme d'une immense salle des profs qui, bien que virtuelle, entretient avec sa forme classique des similitudes tout en s'en distanciant et en adoptant certaines spécificités. C'est à travers ce prisme que nous concluons notre analyse.

1. Une recherche massive de ressources

Comme nous avons pu le voir au travers de l'analyse des sites et des réseaux sociaux, la recherche de ressources est la pierre angulaire de l'usage d'internet par les enseignants du primaire. Qu'il s'agisse de fiches d'exercices, de documents pour les élèves ou encore de préparations de cours, la navigation est largement influencée par cette quête. Le web présente, aux yeux des enseignants, de nombreux atouts : accessibilité, gratuité, diversité en sont, certainement, les principaux. Toutefois, cette prospection ne se cantonne pas à la « récolte » de documents en tous genres ; les instituteurs sont également à la recherche de « bonnes idées », de conseils et ce, avec un sentiment de besoin immédiat, voire d'urgence.

1.1. Des ressources pour planifier les apprentissages

La question de la programmation annuelle taraude nombre d'enseignants qui fréquentent internet. Elle pourrait se résumer en une seule question, maintes fois posée dans les forums et les réseaux sociaux : « Quand et que voir comme matière dans ma classe ? ».

Au sein de sa classe, l'enseignant dispose d'une autonomie certaine dans la programmation de ses apprentissages. Comme le soulignent les textes officiels³⁸⁰, il convient de placer l'élève en situation, de développer des compétences transversales mais sans qu'une progression stricte ne soit imposée aux instituteurs. Loin d'enthousiasmer le corps enseignant, cette liberté d'organisation génère de nombreuses inquiétudes. Chez les jeunes instituteurs, cette absence de directives précises suscite angoisse et stress. Les propos de Cynthia sont, à cet égard, représentatifs de leur ressenti.

Je vais commencer ma deuxième année d'institut en septembre et j'aurai une première année ! Je stress vraiment car je viens de l'apprendre... Je tente de préparer mes leçons mais je n'ai rien de précis... Est-ce que quelqu'un pourrait m'aider en me donnant une liste de sujets pour le français, les maths et l'éveil svp ? Du moins pour commencer mon année ! Qu'est-il important de faire au départ ? Apprendre les prénoms et l'école, c'est sûr 😊 Les lettres et les nombres, etc. Mais pour ce qui est du reste ? Ça me stress... [Cynthia, forum d'Enseignons.be, 10/08/2009]

Si l'expérience et l'ancienneté permettent aux enseignants de dépasser peu à peu cette épreuve, tout changement dans la trajectoire professionnelle relance les mêmes angoisses. Ainsi en va-t-il pour Marilou qui, pourtant aguerrie dans sa fonction, apprend une modification de ses attributions.

A la veille de la rentrée...j'apprends avec un peu de désespoir, je l'avoue, que je passe de 1,2,3...à 4,5,6... quelqu'un pourrait-il m'envoyer une liste des matières à aborder dans ces 3 années car je me sens un peu perdue et j'avoue que débordée par la tâche, je n'ai pas pris le temps de fouiller sur le site...entre vider mon ancienne classe, rendre visite aux nouveaux parents et pleurer sur mon

³⁸⁰ Et particulièrement, le décret « Missions »

sort...help, help, help. Merci pour ceux qui voudront bien m'aider. [Marilou, forum d'Enseignons.be, 01/09/2011]

Face à des questions aussi vastes et complexes, les réponses apportées sont de diverses natures. Notons, tout d'abord, que c'est le « silence » qui prédomine sur ces sujets. Alors que les questions se multiplient sur ce thème, rares sont les participants à y apporter une réponse satisfaisante. Anaïs, ayant demandé de l'aide dans la création de son programme de l'année en éducation artistique, avait proposé de mettre en ligne le fruit de son travail, y mêlant compétences et activités à réaliser semaine après semaine. Son second message, posté quinze jours plus tard, traduit sa frustration.

J'ai l'impression de faire un monologue...je cherche un bricolage sur le thème de la peur et des personnages terrifiants,j'ai déjà fait des recherches sur le net mais je ne trouve pas ce qui me plaît! Sinon,mon travail avance bien,je suis à la troisième semaine de novembre.J'espere avoir fini jusque janvier à la fin du mois...Cad 11 activités à trouver en lien avc les compétences et mon programme de l'année.. [Anaïs, forum d'Enseignons.be, 14/07/2009]

Quelques intervenants du forum d'Enseignons.be, pour la plupart des utilisateurs réguliers, se permettent d'avancer quelques pistes. D'aucuns préconisent l'abonnement à une revue, renvoient vers un site de ressources mais rares sont ceux qui risquent de s'exposer par une réponse trop précise. Conscients de la dimension publique de leurs réponses, les utilisateurs du forum préfèrent une « entraide privée », comme le témoignent les réponses apportées.

Contacte-moi. Je t'enverrai des documents. [Amélie, forum d'Enseignons.be, 10/08/2009]

Si tu m'envoies ton adresse mail par MP, je peux t'envoyer notre table des matières de P5... [Aline, forum d'Enseignons.be, 01/09/2011]

Il arrive, toutefois, que l'on découvre, dans les documents proposés, une liste de points de matière, interminable, divergeant parfois très fortement d'un utilisateur à l'autre, liste issue de l'expérience d'années de pratiques, d'un « ancien programme », d'un croisement de données relevant de l'un ou l'autre réseau. Les vacances d'été représentent la période de l'année la plus prolifique dans ce domaine ; les enseignants partageant leur future programmation tandis que d'autres mettent en ligne celle de l'année scolaire écoulée. En outre, le caractère international que confère internet à ces échanges complexifie encore les choses. Les curriculums scolaires diffèrent d'un pays à l'autre et la programmation d'un instituteur canadien n'aidera que partiellement un enseignant belge³⁸¹.

Le type de réponses apportées fait émerger deux profils distincts d'enseignants dans les usages d'internet. Alors que certains se servent de leur site, de leur blog ou des réseaux sociaux pour exposer leur travail, mettre en lumière leurs outils, d'autres restent plus craintifs envers une mise en ligne publique, certainement soucieux de ne pas s'exposer à la critique des autres et préfèrent donc un canal davantage protégé. Toutefois, nous

³⁸¹ Par ailleurs, ce n'est pas le seul point de difficulté. Des différences lexicales engendrent parfois des confusions. Alors que les enseignants belges parlent de « travail par fichiers », les instituteurs québécois parlent de « cartes à tâches », les cycles ne portent pas la même appellation ce qui accentue encore la confusion.

soulignerons que, quel que soit le canal, une volonté de partage et d'entraide semble exister dans la communauté enseignante, tout au moins pour une partie d'entre elle.

1.2. Une quête de ressources « idéales »

Dans leur quête de ressources, les enseignants évoquent abondamment la recherche d'une « bonne idée », d'une « méthode efficace », d'un manuel scolaire qui puisse convenir « parfaitement » à leur classe et à leur méthode de travail. Cette recherche est un sujet récurrent sur les forums et les réseaux sociaux numériques. Qu'il s'agisse de la sollicitation pour trouver une situation mobilisatrice, une « accroche » pour une leçon ou encore une piste pour calmer les élèves, les échanges sont nombreux et prolifiques.

1.2.1. Entre « bonne idée » et « méthode efficace »

Cette quête d'idées concerne indifféremment toutes les matières et disciplines. Lilou³⁸² recherche ainsi des « idées d'exploitations, de leçons liées au thème des châteaux-forts » ; Lune, quant à elle, s'intéresse à des « idées de petits jeux simples (sans matériel) à faire en classe pour combler les minutes restantes avant la cloche »³⁸³. Dans un message, Yousra, étudiante, exprime son désarroi, expliquant qu'elle doit: « travailler un sujet bien précis et à vrai dire je n'ai pas d'idée »³⁸⁴ tandis qu'Aurélie sollicite les membres du forum pour une « bonne idée » pour aborder les masses dans sa classe.

J'ai une classe de 3-4 et je me demandais comment je pourrais aborder les masses. J'avais pensé commencer par une recette mais pas de four dans l'école, juste une petite taque élec. Qui a une bonne idée? Merci d'avance [Aurélie, forum d'Enseignons.be, 13/04/2010]

Cette notion de « bonne idée » doit être interprétée à la lueur des enjeux des enseignants car elle mêle différentes attentes. La proposition doit être originale, suffisamment pour se démarquer des pratiques habituelles, mais sans excès, non plus, pour se conformer aux réalités du terrain et à l'utilisation d'un matériel restreint. En outre, elle devrait pouvoir motiver les élèves, capter leur attention, leur permettre de construire un savoir tout en minimisant le plus possible les dérives afin de préserver l'enseignant d'une gestion difficile des élèves. Enfin, pour certains, la « bonne idée » sera celle qui leur permettra de se singulariser dans leur approche du savoir, tout en s'intégrant dans une démarche collective.

Malgré toute la complexité de cette attente, internet permet d'y répondre, tout au moins en partie, et génère l'enthousiasme de certains lorsqu'une idée nouvelle émerge. Ainsi en est-il de la réaction de Myriam, concernant l'utilisation de fichiers en classe.

³⁸² Lilou, forum d'Enseignons.be, 19/01/2006

³⁸³ Lune, forum d'Enseignons.be, 14/06/2007

³⁸⁴ Yousra, forum d'Enseignons.be, 18/04/2009

Je reste sans voix devant de telles géniales propositions [...] Je lis donc avec beaucoup d'attention et d'intérêt vos échanges, vos partages à propos de vos fichiers.... Merci de m'ouvrir d'autres portes Peut-être qu'un jour je pourrai vous apporter ma contribution ... [Myriam, forum d'Enseignons.be, 27/02/2006]

La recherche de la « bonne idée » se mêle, très souvent, à celle d'une « méthode efficace ». Nombreux sont à la recherche d'une méthode qui permette d'apprendre à lire plus facilement, qui facilite la compréhension des mathématiques ou, encore, qui guide leur progression dans les activités d'éveil. Le mythe de l'existence d'une « bonne » méthode, rapide et « efficace »³⁸⁵, est, en outre, largement entretenu par une pléthore de sites internet qui utilisent cette attente comme un argument commercial : « comment étudier efficacement en 5 étapes ? » ou « apprendre l'anglais en 5 minutes par jour ». Même le site du ministère de l'éducation français relaie ce type de demande en publiant, dans une foire aux questions : « quelle est la meilleure méthode pour enseigner dans une classe multigrade ? »³⁸⁶. Les pistes de pratiques sont ainsi nombreuses, argumentées et débattues. Sur Enseignons.be, une catégorie spécifique du forum lui est même dédiée sous l'appellation « Techniques et méthodes ».

A la lecture de certains sujets, nous pouvons mettre ainsi en lumière une extrême diversité dans les pratiques. Ces dernières sont parfois très originales, explicitées de façon précise, évaluées à l'aune de l'expérience du terrain. Toutefois, elles ne sont pas structurées et germent çà et là, au gré des discussions et des sujets. Par exemple, les débats sur les méthodes de lecture sont légion, souvent très argumentés mais si nombreux et mal structurés que l'internaute qui arrive sur le site n'en a qu'une vision tronquée et souvent très orientée.

1.2.2. A la recherche du « manuel parfait »

De façon détournée, la question de la programmation des apprentissages se lit également dans la recherche des manuels à utiliser. Bien que le Ministère de l'enseignement propose une liste de manuels et de logiciels scolaires pour lesquels les établissements disposent d'un soutien financier³⁸⁷, les discussions sont nombreuses autour de ce sujet. Certains considèrent la liste comme trop restrictive, d'autres regrettent l'absence de manuels pédagogiques qui répondraient véritablement à leurs attentes. Sur les forums d'Enseignons.be, on découvre ainsi un espace d'analyse des manuels et de leur adéquation avec la programmation des apprentissages.

³⁸⁵ Nous mettons volontairement ce terme entre guillemets, conscient qu'il s'agit d'une représentation dont la plupart des études pointent le caractère erroné, voire utopique. La notion d'efficacité est complexe et le résultat *in fine* est la corrélation de plusieurs facteurs dont la méthode n'est qu'une variable parmi d'autres.

³⁸⁶ Entretien, par ailleurs le « mythe » indiquant qu'il « n'y a pas de meilleure méthode pour enseigner dans ce type de classe [que] de développer la capacité à interagir avec autrui », en ligne, <http://www.education.gouv.fr/espace-recrutement/question/quelle-est-la-meilleure-methode-pour-enseigner-dans-une-classe-multigrade/>, consulté le 06/08/14

³⁸⁷ Décret relatif à l'agrément et à la diffusion de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire du 19 mai 2006

Je n'ai pas encore trouvé le manuel parfait ... qui couvre l'ensemble de mon programme en fonction des compétences.... Ce qui en résulte que les seuls manuels que j'utilise sont des livres pour moi ... [Butch, forum d'Enseignons.be, 22/01/2006]

Je me sens assez à l'étroit dans les manuels scolaires et suivre un manuel de bout en bout avec les enfants ne me convient pas beaucoup. Il faudrait qu'il soit vraiment bien écrit pour, je pense, l'utiliser avec tous les enfants. Je crois que les éditeurs n'ont pas le même objectif que nous quand ils font produire des livres pour l'école, car c'est vrai comme le dit butch, rares sont les livres qui couvrent l'ensemble des compétences du programme dans un souci de démarche à mettre en place chez les enfants. Les livres sont plus faits d'applications, d'exercices de structuration que de découvertes et de constructions. [Marie-Christine, forum d'Enseignons.be, 22/01/2006]

Trouver le « bon » livre, ou plus difficile encore le « manuel parfait », pour reprendre l'expression utilisée par Butch, apparaît comme une utopie. Le message d'Andrée résume, en quelques lignes, tout le paradoxe de ce choix : pouvoir programmer des apprentissages tout en restant autonome dans ses choix.

Je ne suis ni pour ni contre mais j'avoue ne jamais avoir trouvé ce qui me convenait [...] Le problème, c'est que nous avons notre personnalité et notre savoir-faire...et que nous sommes confrontés à des niveaux de classe très différents d'où la difficulté de trouver le "bon" livre! [Andrée, forum d'Enseignons.be, 25/04/2006]

L'autonomie de l'enseignant apparaît, dès lors, comme une valeur incontournable du métier. Derrière cette apparente autonomie se dessine, peu à peu, une perception individualisante du métier. L'instituteur est celui qui doit trouver les « bonnes » méthodes selon la situation, ne pas recourir systématiquement à un manuel spécifique mais arriver à produire un enseignement différencié, adapté à ses élèves et à sa propre personnalité.

Face à une telle conception, on peut comprendre le « silence » qui règne lors de requêtes concernant la programmation ou l'utilisation d'un manuel spécifique. Y répondre reviendrait à nier cette vision du métier, à réduire l'acte d'enseigner à une suite de matières à transmettre aux élèves. Dès lors, la dimension publique des forums, et d'internet en général, rend complexe la collaboration sur le sujet. Pourtant, dans les faits, les instituteurs recourent à ces outils que sont les manuels dans leur programmation annuelle et dans la préparation de leurs cours. Mais, comme le montre le message de Winyfa, ils s'en dédouanent au maximum, évoquant leur situation, exprimant cet usage comme un « aveu ».

J'utilise beaucoup les manuels pour m'inspirer et pourquoi par le dire pour piquer quelques exercices intéressants. Enfin, pour pouvoir faire une leçon complète, je ne vous raconte pas le nombre de livres, manuels utilisés!!!!!!! je pourrais ouvrir une bibliothèque!!! [Winyfa, forum d'Enseignons.be, 26/04/2006]

La pratique de Winyfa est similaire à celle de nombreux enseignants qui vont aller fureter dans les manuels, piocher çà et là un texte ou un exercice et, au final, réaliser un patchwork de leurs ressources (Bruillard, 2005). Ce qui est interpellant, c'est la formulation qu'elle emploie, écrivant « et pourquoi ne pas le dire », comme s'il s'agissait d'une pratique honteuse, illégitime pour un enseignant. Elle appuie d'ailleurs cette perception négative en indiquant « piquer des exercices », renforçant l'idée d'une pratique déshonorante, voire

malhonnête. L'usage d'un manuel scolaire, bien que reconnu par nombre d'enseignants, semble s'opposer à leur première quête, celle d'une « bonne idée ». Puiser dans un manuel, l'idée ou l'exercice qui permet de remplir cette tâche semble donc être perçu comme un manque d'originalité, de créativité et, dès lors, cela se fait dans la discrétion, loin du regard des autres.

1.3. Des ressources pour gérer l'urgence et l'imprévu

La plus-value qu'apporte internet dans la recherche de ressources réside, en grande partie, dans le sentiment d'urgence que ressentent certains enseignants. Permettant « d'accéder à de nombreux documents sans sortir de chez soi », facilitant l'accès aux ressources, internet constitue une « bibliothèque » mobile et accessible. Il nous semble intéressant de comprendre ce sentiment « d'urgence », ce besoin de pouvoir accéder « rapidement et facilement » à ces ressources qu'expriment les enseignants.

De nombreux éléments tendraient à opposer le travail enseignant au sentiment d'urgence. L'organisation, la forme scolaire, le caractère palimpseste de la tâche seraient autant d'arguments que l'on pourrait objecter à une perception d'empressement. Au travers des sites et des réseaux socionumériques, nous constatons que cette impression d'urgence tend à s'estomper avec l'expérience. Les enseignants aguerris l'évoquent nettement moins que les plus jeunes, tentant de relativiser les choses, de nuancer le besoin de précipitation.

L'urgence concerne, avant tout, les stagiaires qui ne dissimulent pas leur besoin d'immédiateté. Les messages se multiplient, particulièrement en période de stage ou d'examens.

Bonjour. je dois faire un travail sur les échelles pour tous les cycles. on ne parle des échelles qu'au troisième cycle; avez vous des idées de leçons ? concernant les deux premiers cycles, quels sont les pré requis nécessaire pour pouvoir aborder les échelles ? c'est assez urgent ! (je suis en formation instit' primaire et il s'agit d'examen !!) [Cédric, forum d'Enseignons.be, 12/05/2013]

J'ai un stage la semaine prochaine dans une école super pédagogie active, dans une classe de 3ème primaire. Quelqu'un aurait une idée de situation mobilisatrice / situation problème pour aborder le sujet ??? Merci beaucoup !!!!! TRES URGENT MERCI ! [Artifice810, forum d'Enseignons.be, 18/03/2012]

Parfois, ce sont les parents qui proclament « l'état d'urgence » comme cette maman qui intitule son sujet « Contrat math 4a URGENT »³⁸⁸, expliquant que son fils « utilise ce livre, qu'il l'a oublié à l'école alors qu'il a un devoir à faire dedans ». Elle en appelle alors aux utilisateurs du forum pour lui envoyer la page concernée.

Ces messages, se proclamant « urgents » sont tous, irrémédiablement, soumis au même sort : ils restent sans réponse, comme si la mention « urgent » venait les occulter, inversant l'effet escompté. Insister sur la notion d'urgence semble aiguïser la réticence des enseignants. En outre, celle-ci est toute relative sur internet, particulièrement dans le cadre d'une communication asynchrone. Rien n'assure l'expéditeur que son message sera lu à

³⁸⁸ Arem, forum d'Enseignons.be, 14/10/2012

temps, pas plus que le potentiel destinataire ne serait assuré de répondre dans les délais impartis. Dans le doute, le silence règne en maître.

Néanmoins, internet remplit une fonction dans la gestion de l'urgence générée par l'instabilité professionnelle du métier d'enseignant. A la fin des vacances d'été, il n'est pas rare de lire, à quelques jours de la rentrée, qu'un enseignant change de classe ou découvre ses (nouvelles) attributions. Par son accessibilité et sa permanence, internet offre ainsi une possibilité d'accéder rapidement à une somme considérable de ressources et d'activité. Les discussions en ligne permettent, également, de gérer l'urgence en l'anticipant. Ainsi, à une jeune étudiante qui se demande « comment gérer une première journée scolaire (ou deux) quand on vous appelle le matin 7h30 pour être là à 8h00? (on peut être appelé pour n'importe quel degré, à n'importe quel moment de l'année) »³⁸⁹, les exemples abondent. Karl explique sa propre stratégie : une « farde de secours » qui contient « un jeu des présentations, une lecture, des exercices de math, des petits jeux, des exercices rapides pour pouvoir palier aux premières heures de cours [qui] permet de faire connaissance et d'occuper les enfants pendant 1 ou 2 heures le temps de trouver tes marques et de repérer la matière vue ». D'autres enseignants reviennent sur les jeux de présentation, sur les « trucs pour retenir les prénoms » ; d'autres encore établissent de longues listes sur tout le matériel possible à préparer pour anticiper ce moment.

Toutefois, certains restent nuancés comme Sacha qui, telle une fatalité, indique l'impossibilité de pouvoir tout anticiper.

C'est vrai qu'il y a beaucoup de choses que tu ne sais pas préparer sans avoir vu tes élèves. Je me souviens avoir travaillé jour et nuit quand j'ai eu ma classe parce que je voulais que tout soit mis en place tout de suite. Je vais peut-être te décevoir... c'est impossible ! [Sacha, forum d'Enseignons.be, 13/07/2006]

Enfin, d'autres se montrent pragmatiques estimant que l'imprévu est consubstantiel du métier d'enseignant.

Attention car à force de vouloir tout maîtriser tu vas te retrouver le bec dans l'eau face à l'imprévu Au niveau des enfants, il faut l'accepter = un qui amène un animal ou autre chose... Attention quand même à ne pas tomber dans les travers et surtout que cela ne devienne pas un jeu = un qui a vécu une drôle d'aventure et qui veut la partager . Son histoire = pt le point de départ d'une superbe activité de dictée à l'adulte ... en découlant sur un chouette pt texte à lire . = un autre type d'imprévu. [Butch, forum d'Enseignons.be, 15/07/2006]

³⁸⁹ Couette-couette, Forum d'Enseignons.be, 04/07/2007

2. Des ressources artisanales et esthétiques

La recherche de ressources, nous l'avons vu, est conditionnée par divers facteurs. Pour les enseignants, il ne s'agit pas seulement de glaner des documents. Ceux-ci doivent aussi être corrélés à une « bonne idée » ou une « méthode efficace ». Toutefois, ces préoccupations pédagogiques ne font pas le poids face aux aspects esthétiques. Eblouis par une mise en page soignée, par la présence de dessins et d'illustrations, leur sens critique est mis en tension avec les aspects artistiques et cosmétiques.

2.1. Le « bricolage », une gestion artisanale et esthétique

L'aspect artisanal du travail enseignant a été plusieurs fois démontré dans les recherches en éducation. Ce « bricolage »³⁹⁰ revêt plusieurs aspects, comme celui de détourner certains objets pour leur donner une dimension didactique ou pédagogique. A cet exercice, les enseignants du niveau maternel se positionnent comme des experts. Facebook devient ainsi un lieu propice aux échanges d'idées et de « tuyaux ». Les folders publicitaires des magasins de *hard discount* y sont décryptés régulièrement. D'aucuns évoquent les adaptations possibles de tel ou tel objet tandis que d'autres sont à l'affût des promotions pour du matériel scolaire. Si ce « bricolage » permet de réduire les dépenses, personnelles ou institutionnelles, il est surtout empreint de questions esthétiques. Dans certains groupes Facebook, les participants sont invités à photographier et diffuser l'image de leurs œuvres via le réseau. Une galerie des productions est ainsi créée, suscitant de nombreux commentaires mais dont la majorité vante bien davantage l'aspect esthétique que l'exploitation pédagogique.

L'enseignant « bricoleur » ne l'est pas uniquement dans ses détournements d'objets. Certains évoquent cette fonction au sein de l'école : repeindre sa classe, réparer des meubles abîmés, déboucher un évier ou des toilettes, effectuer un branchement électrique ou informatique sont autant de tâches évoquées par les enseignants. On remarque alors une nette différence selon l'école mais aussi selon le réseau d'enseignement. Si tous les enseignants admettent « bricoler » pour améliorer leur cadre de travail ou réparer certaines avaries, leur engagement est sollicité de diverses manières. Les écoles communales semblent parfois mieux loties que les autres : des enseignants évoquent la possibilité de disposer de meubles sur mesure pour leur classe, d'autres expliquent que du personnel d'entretien et de maintenance est mis à la disposition de l'école pour les travaux de peinture, de réparation, ... Toutefois, la dichotomie n'est pas aussi nette ; de nombreux enseignants issus des autres réseaux évoquent de telles possibilités dans leur classe.

Comme vous, j'avais mon propre matériel. Quand j'ai été en congé pour « accident de travail », mon fils est allé à l'école avec son camion: étant donné que je n'apparais même plus comme membre du personnel de l'école sur leur blog, il a repris MES affaires: bureau, balais, brosses, raclettes(et oui, je

³⁹⁰ Rappelons que nous utilisons ce terme, dans son sens noble, comme Perrenoud et Levy-Strauss

nettoyais aussi avant de quitter ma classe. A l'occasion, je la repeignait aussi pendant les vacances, je refaisais les tentures [Nonime, forum d'Enseignons.be, 29/04/2008]

Le rôle de « bricoleur » met en lumière la disparité des moyens entre les écoles, voire entre les classes. Ainsi, à travers cette thématique, on apprend qu'une classe a été créée dans « l'ancien restaurant de l'école », qu'une autre n'est que le prolongement d'un couloir que l'on a réduit pour les besoins³⁹¹.

Hier, j'ai reçu une très bonne nouvelle, je vais enfin être titulaire, finit les remplacements, il y a une ouverture de classe dans ma commune. Seul bémol, l'école étant très petite, il ne dispose pas d'une classe où je pourrais enseigner. Je vais devoir enseigner dans un petit restaurant que je vais pouvoir aménager comme je le souhaite mais je n'ai ni de caisse de classe, ni de budget pour aménager ce local. Le seul matériel dont je dispose est: 4 tables, 20 chaises et 1 armoire. [Mila, forum d'Enseignons.be, 29/09/2007]

Si la situation semble toucher davantage l'enseignement maternel que primaire, en tout cas dans les échanges sur internet ; il est une réalité quotidienne des enseignants. Dans l'école « Maurice Carême », le « bricolage des locaux » est un mode de fonctionnement quotidien : la cantine sert de salle de classe pour des activités en demi-groupes, la salle des profs se transforme, tour à tour, en local informatique, salle de classe, salle de réunion, ... Ces adaptations nécessitent des compétences diverses et variées. A la fin du trimestre, la salle de sport devient, par tradition, salle de cinéma. Les enseignants s'affairent, avant le début des cours, pour transformer le local. Le bricolage ne consiste pas tant dans l'agencement de la pièce que dans la capacité à pouvoir brancher un système de projection dans un local qui ne s'y prête pas, ne fut-ce que par l'absence d'alimentation électrique.

Si certains enseignants regrettent cette situation, force est de constater que le « bricoleur » est avant tout valorisé dans sa fonction. Qu'il s'agisse de créativité, d'esthétisme, de rentabilité ou d'économie, la fonction de « bricolage » est perçue comme une compétence inestimable dans le métier d'enseignant. Certains vont plus loin, estimant qu'il faudrait créer des systèmes d'échanges, sur le modèle de circuits touristiques, pour aller puiser les idées chez leurs collègues en dépassant les murs de leur propre établissement.

Une tournée des classes est une journée où l'on va de classe en classe découvrir l'univers d'un enseignant.

Chaque participant de la tournée y trouvera son "intérêt" car il va découvrir de nouveaux trucs, peut-être auxquels il n'aurait jamais pensé ou qu'il n'aurait pas développés ainsi. Chacun va apprendre des choses différentes suivant son ressenti/son parcours/son expérience. Pour garder cela en mémoire, on peut toujours photographier la classe voire des éléments de la classe (bien sûr, demander au préalable à l'enseignant qui montre sa classe !) ou écrire ses découvertes.

Plus spécifiquement pour l'enseignement fondamental

Elle permet de voir l'organisation spatiale et matérielle de la classe, les affiches, la salle de psychomotricité et le matériel mis à disposition, de découvrir des inventions (genre : le magnifique bac à sable ou les bancs dans la classe de Noéline). [Laetitia, forum d'Enseignons.be, 25/09/2007]

³⁹¹ « Chez nous en maternelle, ils ont mis des portes dans un couloir et hop voilà une classe... Ils ont raccourci le couloir en fait... » [Sébastien, forum d'Enseignons.be, 29/09/2007]

L'artisan se fait alors aussi artiste et est invité à présenter ses œuvres, ses réalisations. Si la visite concrète des classes n'est pas toujours possible, elle se fait parfois virtuelle, au moyen de photos et de vidéos, diffusées sur les réseaux sociaux. Le « bricolage » rejoint la première quête des enseignants, celle de la « bonne idée » tout en se parant d'une préoccupation majeure pour eux : l'esthétisme.

2.2. Cosmetish Pédagogie, l'enjeu esthétique

Que ce soit au niveau de l'enquête par questionnaire ou dans l'analyse de contenu des forums et des sites, une tendance similaire émerge : l'importance accordée à l'esthétisme des supports. Cette tendance est particulièrement marquée au niveau des supports distribués aux élèves. Les enseignants tentent de « préparer de *belles* feuilles », cherchent « de *belles* images pour leurs cours », veulent de « *jolis* supports ». Par ailleurs, cette démarche constitue, dans notre enquête, la première raison d'utilisation d'internet : la recherche d'illustrations et d'images (87%). La récurrence de cette thématique nous invite donc à investiguer davantage cet aspect, à tenter d'en cerner l'impact sur le travail quotidien des enseignants et sur leur usage d'internet.

2.2.1. Un stimulus de l'usage d'internet

L'impact de cette recherche d'esthétisme est loin d'être anodin. Pour beaucoup d'enseignants, la recherche d'images permettant l'illustration de leurs cours constitue une activité majeure sur internet. Que ce soit par le biais d'un moteur de recherche ou au sein d'un site particulier, les instituteurs fouillent l'internet à la recherche d'images qu'ils pourront utiliser à souhait dans leurs productions personnelles.

Dans cette quête cosmétique, les aspects légaux sont très souvent mis à mal. La notion de droit d'auteur semble méconnue ou oubliée, parfois de façon totalement délibérée. Les enseignants recherchent, avant tout, une « belle » image, se formalisant bien peu de son statut, qu'elle soit libre de droit ou non.

Le plagiat, non !... sauf pour les images³⁹²

Au cours de notre recherche, nous avons eu l'occasion d'animer des temps de formation à destination des enseignants. Les thématiques étaient variées : usage de logiciel de présentation assistée par ordinateur (Powerpoint), utilisation du tableau blanc interactif (TBI), création d'exercices en ligne, ... Ces séances étaient l'occasion de sensibiliser les participants sur les notions de logiciels libres, les licences relatives aux documents et aux images.

Les réactions étaient, dans tous les cas, similaires. Les enseignants fustigent le plagiat, arguant qu'internet et la pratique du « copier-coller » a considérablement augmenté cette pratique. Dans le

³⁹² Extrait du journal de terrain, Module de formation « Enseigner avec un TBI - Découverte de l'outil et des applications », 20/02/2013

secondaire, les professeurs déplorent l'oubli ou l'absence de sources dans les travaux d'élèves, doutant ainsi de l'origine du contenu fourni. Pourtant, lorsque nous abordions la même thématique au sein de leurs propres pratiques, les jugements étaient bien plus nuancés.

Ainsi, répondant à leur requête de trouver de « belles images » pour leur Powerpoint, nous leur indiquions des sites contenant des images libres de droit, précisant que, même dans ce cas, ils devaient citer la source de l'image. Les réactions ne se firent pas attendre, la plupart résumées par celle de Justine :

Justine : Oui, c'est bien de prendre des images libres mais on ne va pas s'amuser à faire ça à chaque fois.

MD : Pourquoi pas ? On va voir ensemble comment faire, ne vous inquiétez pas.

Justine : Je ne m'inquiète pas. Mais ces images-là sont moins jolies. Et puis avec Google, c'est plus rapide. On tape "voiture" et on a directement les images qu'on veut.

MD : Oui mais elles ne sont pas libres de droit. Si vous voulez que vos élèves respectent les droits d'auteur, vous devez bien montrer l'exemple.

Justine : Oui, d'accord, mais pour les images, ce n'est pas le même. C'est pas grave qu'on prenne une ou deux images pour mettre sur nos feuilles.

MD : Selon moi, c'est la même chose.

Justine : Bah, faut pas pousser. Si on doit commencer à faire le tri comme ça, on passera des heures à trouver les images qu'on veut.

La réaction de Justine est caractéristique de la posture des enseignants dans ce domaine. La recherche d'images constitue une activité importante dans leur usage de l'internet. Pour certains, il y a une sorte de fierté à trouver « l'image », celle parfaite au niveau esthétique, qui sera à la fois jolie et reproductible facilement. La recherche de l'esthétisme ne se cantonne pas à la quête d'illustrations. Elle englobe également les documents qui sont soumis à la même règle cosmétique.

L'internet n'a pas révolutionné les pratiques, il les a simplement fait évoluer. Pendant des décennies, les instituteurs ont collectionné des images qu'ils pouvaient coller sur leurs feuilles tant pour illustrer leurs propos que pour les décorer. La technique du décalquage, parfois ardue et nécessitant du temps et de la précision, a été remplacée grâce aux outils numériques. Internet propose des millions d'images, pouvant être triées par format, couleur, taille, ... Cette bibliothèque virtuelle est donc considérée comme une source inépuisable d'illustrations, permettant un gain de temps par rapport aux pratiques précédentes.

2.2.2. L'esthétisme comme critère de pertinence

La cosmétique ne se cantonne pas à l'ajout d'une illustration sur une page de cours. Cette recherche d'esthétisme oriente les recherches mais aussi les avis et critiques des supports de cours, des ressources glanées sur l'internet.

Sur l'espace de partage d'Enseignons.be, les utilisateurs peuvent proposer leurs préparations de cours, des fiches d'activités, ... Lorsque celles-ci sont en ligne, les visiteurs peuvent commenter le document. Si nous excluons les remerciements, force est de

constater que la plupart des commentaires soulignent l'esthétisme du support, la beauté des images utilisées, la fluidité de la mise en page. Rares sont les commentaires d'ordre pédagogique ou méthodologique.

Nous prendrons, à titre d'illustration, deux exemples. Le premier, un document, intitulé « novembre-armistice- guerre » est publié le 25/10/2007 sur le site Enseignons.be³⁹³. Il est présenté comme une situation « d'apprentissage et d'évaluation en Eveil historique », proposant de « retracer l'histoire de la guerre 14-18 ».

L'activité consiste à « coller les images et les textes qui correspondent au bon endroit ». Suite à son dépôt, Martine souligne la « bonne idée [qui] change des résumés classiques », Elodie se réjouit : « Super Quel beau document! Merci », Joëlle renchérit en indiquant : « Très joli travail » et les commentaires suivent.

Il faut attendre le sixième commentaire pour pointer une erreur, présente dans la première ligne du document³⁹⁴. Le plus surprenant vient du fait que personne ne s'étonnera des fautes dans le texte. François-Ferdinand d'Autriche voit ainsi son prénom se terminer par un T au lieu du D, le nom des habitants des différents pays cités sont écrits en minuscules alors que la majuscule s'impose, le maréchal Foch voit son nom écorché (« Fosh ») et change de grade pour devenir « général » et un participe passé, mal accordé, s'écrit au masculin alors que le féminin eut été plus à propos. Au total, ce sont une dizaine de fautes qui émaillent un document de quelque 250 mots.

³⁹³ <http://www.enseignons.be/fondamental/preparations/6163-novembre-armistice-guerre-ww1>, consulté le 05/05/2014

³⁹⁴ L'Allemagne y est citée 2 fois, rendant la phrase totalement erronée.

Prénom : _____

Date : _____

La guerre 1914-1918

Colle les images et les textes qui correspondent au bon endroit.

Pendant 4 longues années, la Belgique, la France, la Russie et l'Allemagne se battirent contre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.



Les allemands envahissent tout le territoire de la Belgique sauf une partie l'Yser situé au Nord du pays. L'armée belge, sous le commandement du roi Albert 1^{er}, résiste de manière extraordinaire aux ennemis allemands. En effet, en ouvrant les écluses de l'Yser, les soldats belges provoquent de vastes inondations. Les allemands se retrouvent les pieds dans l'eau et ne savent plus avancer.

Beaucoup d'hommes seront blessés lors des combats et d'autres seront enlevés par les allemands et forcés de travailler.



Le 11 novembre 1918, les représentants de l'Allemagne vaincue signent l'armistice dans le wagon qui sert de bureau de commandement au général français Foch.



L'archiduc François-Ferdinand est assassiné en juin 1914. La guerre est déclenchée ! Les armées se forment.

La guerre se termine grâce notamment à l'aide des américains arrivés en 1917 en déclarant à leur tour la guerre à l'Allemagne. Les soldats peuvent retrouver enfin leur famille.

Les hommes sont courageux. Malgré cela, leurs femmes leur envoient des lettres pour les réconforter. Elles y joignent des couvertures et de la nourriture même si la population souffre de la faim.



Figure 39 : « La guerre 14-18 », document proposé sur Enseignons.be

Dans un document pour une leçon d'éveil sur le sapin³⁹⁵, les fautes ne manquent pas non plus. Pourtant, les internautes ne s'en offusquent pas, « éblouis » par la beauté du document : « BRAVO Quel beau travail! C'est clair, net et précis... », écrit Isabelle ; « Merci Joli document » ajoute Sabrina ; « merci Beau document, chouette idée du texte lacunaire » enchaîne Françoise. Seule, Andrée pointe un « S » en surplus dans « la lumière »³⁹⁶, sans pour autant reprendre des erreurs telles que « Mes cônes ressembles »³⁹⁷ ou encore « Une autre de ses particuliers est qu'il a une sève qui colle très fort »

La situation est d'autant plus surprenante lorsqu'une leçon est « mise à l'honneur » sur la page Facebook d'Enseignons.be et qu'une erreur d'accord apparaît dès la première ligne³⁹⁸.



Figure 40 : Publication d'Enseignons.be sur la page Facebook promotionnant une leçon



Figure 41 : "Les champignons", document proposé sur Enseignons.be

³⁹⁵ Document publié le 14/02/2007, en ligne, <http://www.enseignons.be/fondamental/preparations/3684-eveil-biologie-sapin>, consulté le 05/05/2014

³⁹⁶ La phrase étant : « Les boules représentent les fruits et on les illumine parce que la lumière est symbole de vie ».

³⁹⁷ C'est nous qui soulignons, tout comme pour le terme suivant.

³⁹⁸ <http://www.enseignons.be/fondamental/preparations/9305-les-champignons>

Comme le montrent ces exemples, la prédominance de l'esthétisme se marque de façon extrême alors que le support proposé au partage est erroné ou comporte des erreurs grammaticales ou orthographiques. Ces derniers aspects, que l'on pourrait légitimement considérer comme essentiels, sont occultés ou à peine relevés.

La justification que publient les administrateurs d'Enseignons.be sur leurs critères de sélection pour « mettre une leçon à l'honneur » en dit long sur la prédominance de la cosmétique de l'activité. S'ils indiquent corriger « parfois » l'orthographe³⁹⁹, ils parlent surtout de « coup de cœur » évoquant, comme élément inhérent à celui-ci, le contenu mais aussi la mise en page.

Nous regardons chaque jour les prépas partagées les dernières semaines... on découvre, on corrige (l'orthographe parfois ;-))... et quand cela nous semble bon, on partage ici. Ce n'est pas une leçon jugée meilleure que les autres (nous ne prétendons pas évaluer la qualité d'une ressource), c'est un simple coup de cœur pour le contenu, la mise en page...⁴⁰⁰

2.2.3. L'esthétisme comme compétition

Cette quête du « beau » ne se limite pas aux supports de cours ; la classe se doit, elle aussi, d'être belle, accueillante. Sur les forums, les discussions vont bon train sur les aménagements de la classe et sa décoration. D'aucuns parlent de repeindre le local, d'autres recherchent du mobilier à restaurer ou à acheter à bas prix, ... Ainsi Laetitia, dont ce sera la première rentrée scolaire, s'interroge autant sur les activités à mener à la rentrée que sur la décoration de sa classe.

Je suis sur le point de faire ma première rentrée scolaire. Je n'ai jamais connu ça avant et je suis un peu perdue quant à la décoration de ma classe, et aussi que faire un 1er septembre??? Est-ce que quelqu'un pourrait m'aider à attaquer plus sereinement cette rentrée? 😊 Merci d'avance. [Laetitia, forum d'Enseignons.be, 22/08/2011]

Laetitia est loin d'être la seule à se tracasser pour ces aspects esthétiques. Marie, que nous avons côtoyée lors de notre enquête, a les mêmes préoccupations à quelques jours de la rentrée.

Décorer ses fenêtres pour la rentrée⁴⁰¹

Lorsque nous rencontrons Marie, à quelques jours de la rentrée scolaire, elle est en effervescence au sein de sa classe. Nous nous enquerrons de ses préparatifs. Sa réponse ne manque pas de nous surprendre :

Marie : Je n'y arriverai jamais. On est à quelques jours de la rentrée et je n'ai toujours pas décoré mes fenêtres.

MD : Ah... Et c'est si important ?

³⁹⁹ Il semble que ce ne fut pas le cas dans nos exemples. Toutefois, nous avons peine à croire que cette correction soit régulière et minutieuse, tant nous aurions d'autres exemples du même acabit à proposer.

⁴⁰⁰ Message d'Enseignons.be, publié sur leur page Facebook, 19/04/2012

⁴⁰¹ Extrait du journal de terrain, « Marie et ses fenêtres », 24/08/2012

Marie : Mais oui, bien sûr. C'est la première chose que voient les parents dans la cour, en arrivant. Je ne veux pas d'une fenêtre sans déco comme certains collègues.

MD : Certains ne décorent pas ?

Marie : Ben oui, y'en a toujours qui s'en fichent ; des vieux profs qui ne s'intéressent pas. Moi, je veux une belle déco. L'année passée, j'avais mis des tortues, c'était super beau.

MD : Pourquoi ne pas remettre la même chose ?

Marie : Ah non, ça ne se fait pas. Je ne vais pas remettre la même déco, deux années de suite. Que vont dire les parents ? Je cherche, je cherche. Mais je ne trouve pas. Ça fait deux soirées que je passe sur internet pour trouver une idée et je ne trouve rien.

Les préoccupations de Marie se retrouvent chez de nombreux enseignants du primaire. Alors qu'elle cherche à décorer ses fenêtres, d'autres thématisent toute leur classe, dans les moindres recoins. Sur le net, dès le milieu du mois d'août, les échanges tournent autour du thème choisi. Certains poussent cette quête cosmétique jusqu'au moindre détail : cahiers d'élève, affiches, étiquettes, tous les objets se trouvent customisés aux couleurs du thème choisi⁴⁰².

Certains moments de l'année scolaire sont plus propices que d'autres à la mise en avant de cette pédagogie de la cosmétique. Ainsi en va-t-il des périodes de fêtes des mères, des spectacles d'école ou de toute occasion amenant les enseignants à mettre en avant certaines productions de la classe.

L'image d'Epinal du « collier de nouilles » offert pour la fête des mamans s'effrite et s'érige même parfois comme LA chose à éviter⁴⁰³. Pour illustrer sa réprobation devant ce bricolage, Marianne et l'une de ses « fans » publient et commentent un lien vers un blog d'enseignant, proposant un « musée des colliers de nouilles ». Les remarques sont acerbes sur les qualités créatives et esthétiques du collier et les remarques fusent jusqu'à l'intervention d'Annick.

Sabine : c'est vraiment moche, jamais je n'oserais faire faire ça à mes élèves pour la fête des mères!!

Marianne : Là, on est évidemment d'accord !!! En fait, ce n'est pas tellement que je trouve ça laid... je trouve plutôt que c'est triste, dépourvu de charme, d'humour, de peps... et de soin !

Annick : je ne comprends pas vos critiques, franchement, chacun est libre de publier et aimer ou non, c'est déjà très bien de savoir publier mais vraiment dommage de juger! Ne rien mettre ni j'aime ou autre c'est suffisant du moins c'est mon avis. Ceci est un groupe de partage fort enrichissant, je me trompe? et non de jugement ou autre... [groupe Facebook, 11 mai, 2014]

La discussion s'envenime, ensuite, entre Annick et Sabine. Dépassant le « collier de nouilles », la discussion oppose deux points de vue : l'un prônant le travail des enfants, le second estimant que le résultat se doit d'être créatif et esthétique. La conversation tourne rapidement au dialogue de sourds, chaque enseignante campant sur ses positions. Les échanges se clôturent sur une intervention de Marianne : « Pas de panique, il n'y a de guerre

⁴⁰² Le site de Marianne et son groupe sur Facebook, dont nous avons déjà parlé, sont particulièrement concernés au point tel que la dessinatrice a créé un espace spécifique pour la rentrée 2014-15 en proposant un renard, déclinable de toute sorte pour décorer sa classe, les cahiers des élèves, (voir « Les aventures de Médard-le-Renard », en ligne, <http://www.crayaction.be/les-ptits-plus/les-aventures-de-medard-le-renard/>)

⁴⁰³ Les échanges complets de cette situation sont repris en annexe.

nulle part. [...] Plutôt que de croiser le fer, j'ai dessiné ma version du collier de nouilles revisité. Clin d'œil et pied de nez version sympa. Et vous êtes nombreux à avoir aimé ce petit cadeau. [...] Pas de quoi en faire un plat. »

Un même crédo revient inlassablement : « il faut que ce soit beau ! » et ce, peu importe la méthode pour y parvenir. Ainsi, certains acquièrent des matériaux coûteux pour réaliser le cadeau, que ce soit en piochant dans leur « caisse de classe » ou en mettant la main au portefeuille. D'autres délèguent cette tâche à un collègue, « échangeant » quelques heures de français ou de mathématiques contre la réalisation en classe du cadeau. Quand arrive la fête des mères, c'est une véritable compétition qui se développe.

Le plus beau des cadeaux⁴⁰⁴

Quand arrive la fête des mères⁴⁰⁵, l'enjeu est de taille pour les enseignants : être celui ou celle qui fera le plus beau cadeau avec ses élèves. A de nombreuses reprises, et de façon quasiment unanime, nous avons obtenu la même réponse à nos questions :

MD : C'est très joli. Mais ça a l'air compliqué pour des enfants de cet âge. Ça n'a pas été trop difficile ?

Enseignant : On n'a pas le choix. Si on veut un résultat correct, on est bien obligé de mettre la main à la pâte. Ça, je l'ai fait moi-même ; ça, c'est ma maman qui m'a aidé, ...

MD : Ce ne serait pas mieux que l'enfant fasse tout, tout seul ?

Enseignant : Oui, mais bon... Si on fait ça, on a un truc tout moche. Je ne me vois pas laisser mes élèves rentrer avec ça à la maison. Qu'est-ce que les parents vont dire ?

Pourtant ce que pourrait dire les parents semble bien moins leur importer que les remarques, positives ou négatives, que leur communiquent leurs collègues.

Tel un concours de beauté, la rivalité est prégnante entre les enseignants, parfois au détriment des apprentissages. La fête de l'école est souvent un thermomètre qui, pour certains, mesurera l'investissement de l'enseignant, son goût et sa capacité à mettre en scène ses élèves. Jugé davantage par ses pairs que par les parents, rien n'est « trop beau », peu importe le temps passé et la disproportion que représente cet investissement par rapport à son bénéfice pédagogique.

La plus belle des danses⁴⁰⁶

Lorsque nous rencontrons Mélanie, enseignante en 5^e primaire dans une école rurale, dans le courant du mois de décembre, elle nous confirme, à demi-mots, les pratiques au sein de son école.

Mélanie: Toi qui t'y connais en internet, tu ne sais pas où je peux trouver des chansons et des vidéos de danse sur le rap ?

MD : Sur YouTube, tu devrais trouver ce que tu cherches, je pense. Pourquoi ?

⁴⁰⁴ Extrait du journal de terrain, « La fête des mères », 3/05/2012

⁴⁰⁵ Même si ce n'est qu'anecdotique, nous noterons que l'enjeu est nettement moindre, voire absent, quand il s'agit de la fête des pères...

⁴⁰⁶ Extrait du journal de terrain, « Mélanie et la danse de l'école », 20/12/2013

Mélanie: C'est pour la fête de l'école ; j'ai pas de chance. Au tirage au sort, c'est moi qui ai tiré ce thème. Pfff, je ne sais pas ce que je vais faire.

MD : Ah, la fête de l'école a lieu bientôt ?

Mélanie: En mai, comme chaque année, mais il faut qu'on se prépare.

MD : Déjà ? Mais on est en décembre...

Mélanie: Oh, mais mes collègues ont déjà commencé depuis plusieurs semaines. Mon collègue de la classe d'à côté, ça fait plusieurs semaines qu'il répète la danse avec ses élèves ; plusieurs heures par semaine.

MD : plusieurs heures ? Et il trouve le temps ?

Mélanie: Bah, pas le choix. Si on veut que ça ressemble à quelque chose, on est bien obligé de faire avec, de prendre le temps.

Cette « cosmetish pédagogie » prend donc une ampleur considérable dans les pratiques enseignantes et dans leurs usages d'internet. L'importance accordée à la recherche d'images ou d'illustrations que nous avons relevée dans notre enquête trouve son explication par cette préoccupation continue de faire de « belles feuilles » de « jolis décors » pour la classe et s'étend, au fil des mois, à d'autres enjeux (fêtes des mères, spectacle de l'école, ...). En bien des aspects, ce phénomène peut être comparé aux pratiques de marketing et de management où, par le principe du « cosmetics changes », ce sont les apparences qui sont modifiées, le produit restant identique. Cet enjeu esthétique est d'autant plus interpellant qu'il dépasse les questions du contenu, des approches pédagogiques et méthodologiques. Dans le groupe de Marianne, comme dans les fichiers partagés sur Enseignons.be, le seul salut est la « beauté » ; quiconque n'adhérant pas à cette philosophie se retrouve ignoré, voire exclu des échanges. Dès lors, la fameuse « liberté de parole » dont se targuent ces sites ne semble pas aussi libre qu'ils voudraient le laisser entendre. En outre, les codes linguistiques ne se cantonnent pas à l'esthétique, il faut aussi parler un langage « pédagogiquement correct ».

3. Internet, une salle des profs virtuelle : quelles spécificités ?

Les espaces de discussion sont des lieux de débats dont certains thèmes ne sont pas sans rappeler ceux habituellement discutés dans la salle des enseignants d'une école. D'autres, au contraire, tranchent avec les discours habituels apportant un éclairage différent sur les tâches de l'enseignant. Enfin, certains thèmes semblent absents ou étouffés par une posture et un langage « pédagogiquement correct ».

3.1. Un espace « réservé »

Au sein d'une école, la salle des profs est un espace clos où ne pénètrent que rarement, voire jamais, élèves, parents ou tout autre acteur périphérique du cadre scolaire. Lieu de rencontre entre les enseignants de l'établissement, il est un espace réservé aux échanges plus informels, protégés des oreilles indiscrètes. Cette configuration peine à se transposer sur l'internet. Bien que les systèmes informatiques puissent le permettre, en imposant une identification formelle du statut d'enseignant, aucun site n'exige un tel sésame⁴⁰⁷. Si le site Enseignons.be propose d'encoder le numéro de matricule, cette procédure reste facultative.

Les non-enseignants ne sont pas accueillis, dans ces espaces virtuels, avec une grande ferveur. Lorsque les parents s'immiscent dans un forum d'enseignants, comme celui d'Enseignons.be, l'accueil est des plus mitigés. Alors que le site se présente, dès sa page d'accueil comme ouvert aux enseignants et aux parents, l'immixtion de ces derniers dans les discussions fait naître des sentiments de méfiance. Quand un usager n'a pas suffisamment rempli son profil, il est rapidement soupçonné d'être un parent venu chercher des informations. « A quel titre fais-tu cette demande? Parents? Enseignant? Elève? »⁴⁰⁸ interroge ainsi Marilou suite à une question concernant les évaluations externes. Suspicieuse, Myriam refuse de répondre car « cet "interlocuteur" n'a pas précisé assez de données »⁴⁰⁹.

On retrouve alors un sentiment corporatiste parfois très virulent. Si un parent se permet d'interroger les pratiques de l'institutrice de son fils ou de sa famille, les enseignants font front face à « l'intrus » qui se permet ainsi de mettre en cause les choix pédagogiques posés. Les réponses sont tranchées, rarement argumentées et renvoient, la plupart du temps, vers l'école, encourageant les parents à rencontrer l'équipe éducative. Rarement, pour ne pas dire jamais, les usagers du forum ne se permettent la critique d'un collègue ainsi mis en cause. Le discours revient ainsi, tel un boomerang, protectionniste : si l'instituteur a fait ce choix, c'est qu'il sait ce qu'il fait. Ainsi, à une autre interpellation, la réponse de Jozef aux inquiétudes d'une maman est tranchée, à la limite de l'agressivité.

Es-tu le père ou la mère d'un élève d'une de cette classe ? Si "oui", les résultats de ton enfant s'en ressentent-ils ? As-tu lu les projets et règlement de cette école ? As-tu été trouver les enseignantes pour te faire expliquer la pédagogie mise en oeuvre à travers ce regroupement partiel, semble-t-il...? As-tu rencontré la direction ? Pourquoi ne t'es-tu pas directement adressée à l'école plutôt que de passer par un site extrascolaire ? Tu aurais eu plus rapidement une réponse à ton "problème"... si problème il y a ! [Jozef, forum d'Enseignons.be, 23/11/2007]

⁴⁰⁷ La seule exception est celle de l'accès à la fiche de paie en ligne qui, assez logiquement, requiert une identification formelle.

⁴⁰⁸ Marilou, forum d'Enseignons.be, 11/06/2007,

⁴⁰⁹ Myriam, forum d'Enseignons.be, 11/06/2007

Les possibilités offertes par internet sont, par ailleurs, pointées du doigt par une partie des enseignants. Les parents sont ainsi accusés de « tricher »⁴¹⁰ en allant chercher des exercices ou des épreuves d'évaluation qu'ils donnent à leurs enfants pour les entraîner à domicile. Lorsque certains parents tentent de faire partager leur expérience sur une méthode ou un procédé pédagogique, ils sont poliment mais fermement rappelés à leur statut : ils sont parents et ne peuvent donc pas comprendre les choix ainsi posés. Relevons, à ce niveau, l'intervention d'Emmanuelle qui, pour justifier mais surtout légitimer ses propos, indique que, si elle est maman et parle comme telle, elle est aussi enseignante.

Je suis aussi dans l'enseignement et je mets tout en oeuvre pour que tous mes élèves aient des compétences ...appries en classe. Pour moi, il n'y a pas d'élèves bons ou mauvais mais que des élèves...Et ces élèves ont droit à apprendre... Quand je vois certains instits ...peu motivés dans leur travail...Les belles feuilles,OK...mais je crois que le relationnel avec les gosses est primordial en classe...savoir communiquer...pour avancer. [Emmanuelle, forum d'Enseignons.be, 17/12/2008]

Sur les réseaux socionumériques, certains parents cristallisent l'animosité des enseignants comme cette maman, sous le pseudonyme « Infirmière Descancre ». Très présente dans les discussions⁴¹¹, elle n'hésite pas à orner son « mur » et ses commentaires de remarques négatives sur le système éducatif, le non-respect par les enseignants des « droits de son enfant » et l'absence d'implication et d'aménagement dans le cursus scolaire de son fils.

L'école ne se remettra jamais en question, car nous changeons nos enfants d'école quand ça ne va pas. Il faudra un affrontement, il faudra que des parents aillent en justice, mais les premiers perdront sans doute. Ce sont ses paroles, il n'avait visiblement pas tort, tu as vu l'état du secondaire? tu as vu les notes de cours qui sont distribuées? tu as vu les JDC? tu as vu les conseils de classe? les PMS? c'est de pire en pire. Les parent se battent pour mettre leurs gosses dans l'école de leur choix. [...] Et si l'école ne se remet pas en question, c'est parce qu'on change nos enfants d'école? Mais forcément, il y a des écoles où on ne peut pas laisser nos enfants nom de dieu.

Ce n'est pas parce que les parents changent leur enfant d'école, que des écoles ne se remettent pas en question. C'est parce que "des" écoles sont au dessus des lois, elles peuvent tout se permettre. [Infirmières Descancre, « mur » personnel sur Facebook, 24/05/2011]

Les réactions des enseignants se font épidermiques, d'aucuns évoquant « jouer au hérisson » face aux propos de cette mère de famille. En outre, elle complexifie les débats en supprimant, au gré de ses envies, les messages qu'elle a postés, rendant la discussion totalement incohérente. La dureté de ses propos, l'amalgame qu'elle entretient sur la profession enseignante réveille la fronde des acteurs qui s'interrogent, s'énervent et défendent leur profession.

⁴¹⁰ « Les parents "trichent" ... ils ne rendent pas service à leurs enfants ... alors ... c'est tant pis pour eux et leurs enfants ! Les dés sont pipés mais les conséquences qui en découlent apparaîtront dès l'an prochain ». [Marie, forum d'Enseignons.be, 18/06/2010]

⁴¹¹ Pas seulement sur Facebook mais aussi sur d'autres sites. Elle a publié une « lettre ouverte » sur le journal LeSoir (en ligne, <http://goo.gl/GgVhf6>) et tient un blog intitulé « L'inspection scolaire en communauté française » dans lequel elle caricature le service d'inspection et, plus largement, le système éducatif (en ligne, <http://inspection scolaire-en-cf.skyrock.com/>)

Au fond, "infirmière Descanres" : qui êtes-vous ? [Lysiane, page Facebook d'Enseignons.be, 24/02/2012]

A l'infirmière: je suis instit depuis 15 ans et je ne connais aucun enseignant qui côtoie les devoirs, vous vivez dans un monde de clichés et d'idées reçues... ou vous avez inscrit vos enfants dans une école hyper élitiste... [Anne, page Facebook d'Enseignons.be, 04/04/2012]

Je pense qu'elle devrait arrêter de critiquer ce qu'elle ne connaît pas. Elle connaît peut-être une part de la situation en tant que maman mais pas en tant qu'enseignante alors elle n'a qu'à venir essayer. Et puis on en reparlera car la critique est toujours plus facile à faire. [Maité, page Facebook d'Enseignons.be, 24/02/2012]

Si les futurs enseignants sont acceptés dans ces espaces, l'accueil n'est pas toujours des plus amicaux. Tant que ceux-ci se font discrets et ne formulent pas de demandes spécifiques, leur présence est tolérée. Mais, rapidement, le ton peut se faire moralisateur et paternaliste. Les enseignants n'hésitent pas à critiquer les demandes formulées tout azimut lors des périodes de stage, accusant certains étudiants de ne « pas faire d'efforts », de venir « chercher des leçons toutes faites ». Le paradoxe est saisissant : les enseignants reprochent, finalement, aux stagiaires de faire un usage identique au leur d'internet. Car, rappelons-le, dans notre enquête c'est bien la recherche de ressources qui est au centre de leurs préoccupations. Bien plus que leurs demandes, c'est leur présence qui semble gêner les enseignants. Le message de Myriam, évoquant la présence des stagiaires dans la salle des profs de son école, s'applique finalement tant à l'espace physique que virtuel.

La salle des profs ... S'il vous plait, laissez-nous cet espace... nous en avons besoin... comme personnes, comme enseignants... nous sommes sur un même bateau et y arrivons comme professionnels et aussi comme personnes... (personnes, dans nos familles, personnes dans nos relations) ... Nous avons besoin de cet espace pour "être" ... merci à vous, qui passez, de nous le préserver, cet endroit, ... [Myriam, Forum d'Enseignons.be, 04/06/2007]

Comme le montrent ces réactions, le numérique et la virtualisation ne modifient pas la perception des enseignants. La salle des profs de l'école est « leur » espace et ils s'approprient, de façon assez similaire, les espaces qui leur sont dédiés sur internet, les « réservant » aux membres de leur profession. La situation est représentative de la tension qui caractérise leur métier, à la fois, « solitaire et solidaire » (Gelin, Rayou et Ria, 2007). Le travail cellulaire donne un sentiment d'isolement, d'autonomie au sein de sa classe et, paradoxalement, les prescriptions officielles conduisent l'enseignant à collaborer activement avec les autres acteurs, que ce soient les collègues ou les parents. Ce sentiment d'isolement est paradoxal car le métier conduit à une relation permanente avec les élèves, où tout ce que fait l'enseignant est « visible par les élèves, rien ne pouvant se soustraire à leur regard » plaçant l'enseignant en interaction continue avec le groupe (Tardif, Lessard, 1999). L'internet n'étant pas soumis à ces prescriptions, gageons que les enseignants tentent, tant que possible, de « soustraire au regard des autres » leurs discussions et leurs échanges.

3.2. Un espace de concertation

Les concertations font partie des prescriptions du travail enseignant, chaque instituteur devant y participer à raison de minimum 60 périodes par année scolaire et pouvoir apporter la preuve de ces rencontres. Sur les forums et les réseaux sociaux numériques, les modalités de concertation sont discutées ; jugées « floues et imprécises », les règles sont interrogées tant du point de vue de leur formalisation que de leur contenu.

D'aucuns évoquent tenir un carnet de concertation, d'autres déclarent rédiger des fiches actant les débats et les décisions. Ils précisent agir ainsi soit de leur propre initiative, soit sous la pression de la direction ou de l'inspection. Les instituteurs se rejoignent sur l'importance du respect de cette règle et sur son caractère obligatoire.

Les concertations sont obligatoires... Nous, nous devons les faire pendant nos heures de religion-morale... Pas de discussions, c'est comme ça... C'est la direction qui doit imposer si cela ne se fait pas... et qui est censée les conduire... [Marie, forum d'Enseignons.be, 11/07/2008]

En effet, elles sont obligatoires mais peuvent être placées en dehors des heures de cours... Des rapports doivent être rédigés et peuvent être contrôlés... Je pense même qu'un planning doit être rendu en début d'année auprès de l'inspection. Elles peuvent avoir lieu "en école", en cycle, en horizontalité... [Framboisie, forum d'Enseignons.be, 11/07/2008]

Les enseignants présentent ainsi des pratiques extrêmement diversifiées. Dans certains établissements, les concertations se mènent en cycle, faisant intervenir les instituteurs concernés par le groupe des classes visées ; dans d'autres, elles s'effectuent par niveau ; certaines sont gérées au niveau de l'établissement rassemblant l'ensemble de l'équipe pédagogique⁴¹². Il n'est pas rare de voir se dessiner également un mélange des pratiques, les modes de concertation se croisant au gré des besoins et de la motivation des enseignants, le cadre informel de la récréation pouvant être considéré comme une concertation par les enseignants.

Je vais te donner des pistes qui se passent dans mon école. Pour les concertations, parfois, pendant la récré, on pense à 1 chose, alors on fait vite une concertation, mais beaucoup de concertations se font pendant le temps de midi... et les grosses, elles se font après 16h.. [Corine, forum d'Enseignons.be, 11/07/2008]

Enfin, notons un nouveau paradoxe qui apparaît à ce niveau. La forme même des concertations reste des plus classiques : un temps de rencontre, autour d'une table, au sein des murs de l'établissement. Alors que les acteurs n'hésitent pas à recourir à l'internet pour échanger avec des collègues extérieurs à leur quotidien, les outils du web peinent à faire leur entrée dans les concertations. A aucun moment, il n'est fait mention du recours à un forum, ou de tout autre outil de communication numérique, pour mener les concertations ou organiser leur suivi. Pourtant, l'imprécision des directives sur le sujet laisse le champ libre aux innovations dans le domaine. Alors que ces usagers du forum se réjouissent de l'espace de discussion qui leur est donné via internet, il leur semble impossible d'en envisager une

⁴¹² « Au niveau concert', on en a fait une chaque semaine avec mon collègue direct... Plus quelques-unes pendant l'année avec l'ensemble de l'équipe ». (Françoise, 11/07/2008, Enseignons.be)

transposition directe dans leurs pratiques quotidiennes, ni même de considérer que leurs échanges sur ces espaces puissent être assimilés, au moins en partie, à des concertations.

3.3. Un espace de débats convenus

Se retrouver sur un forum, dans un groupe spécifique des réseaux sociaux numériques ou autour d'une table dans la salle des profs d'une école, permet aux enseignants de discuter de leur quotidien, de souligner les difficultés rencontrées, de débattre de sujets divers et variés concernant leur fonction et, plus largement, du système éducatif. Nombre de sujets sont ainsi similaires, quel que soit l'espace dans lequel ils se déroulent. Certains expriment des revendications, d'autres déplorent l'origine et la mise en place de réformes tandis que quelques-uns dissertent sur les processus qui devraient se déployer pour améliorer les choses.

3.3.1. Débattre sur les réformes

La question des méthodes pédagogiques, nous l'avons vu, est largement interrogée en vue de la recherche d'une « bonne » idée, d'une « méthode efficace ». Lorsque le débat prend de la distance avec les aspects pratiques, c'est une critique plus générale qui est formulée, regrettant que ces méthodes soient le produit de « pédagogues en chambre »⁴¹³, qu'elles ne soient pas davantage inspirées de ce qui se passe sur le terrain. Selon Jean-Marie, traduisant une attente générale des enseignants sur les méthodes et les réformes du système éducatif, toute initiative devrait s'appuyer sur l'analyse du terrain, sur les résultats obtenus dans une classe ou une école.

Mais qui est allé voir sur le terrain, là où chaque jour, des gens s'interrogent sur la bonne démarche à utiliser pour venir en aide au plus grand nombre des enfants qui nous sont confiés ? Qui a pris le temps de venir voir comment cela se passait dans des classes « normales » avec 25 élèves de tous bords avant d'asséner un jugement péremptoire ? Je pense que peu de pédagogues en chambre n'ont eu ce souci. [...] Je voudrais dire à tous ces « bien-pensant » d'en haut que la vie d'en bas, dans nos classes vaut la peine d'être vue et observée car la vérité pousse là où des instits motivés cherchent et mettent en place des choses qui marchent pour le plus grand bien de ceux qui restent premiers à leurs yeux : les enfants ! [Jean-Marie, forum d'Enseignons.be, 08/05/2006]

Les réactions ne sont pas très différentes lorsque les enseignants évoquent les évaluations externes. Celles-ci sont critiquées tant sur la forme que sur le fond, jugées trop simples ou trop complexes, trop longues, inadaptées. Si ces évaluations sont, avant tout, des indicateurs utiles à l'Administration, elles sont jugées par les enseignants (du forum et du « terrain ») de façon très négative, la majorité voyant dans ces chiffres des indicateurs de « leur » travail,

⁴¹³ L'appellation est utilisée par Frank Andriat dans son pamphlet « Les profs au feu et l'école au milieu » (2013) et est reprise, également, par la Ministre, Joëlle Milquet, dans une intervention relative aux réformes envisagées dans l'enseignement, en septembre 2014.

une évaluation externalisée de « leurs » choix pédagogiques. La dichotomie se creuse davantage entre ceux qui revendiquent leur « liberté pédagogique » et les autres qui tentent de « se fondre dans le moule ». Les arguments fleurissent, sur internet, pour fustiger ces évaluations qui viennent « d'en haut », venant perturber le rythme de la classe.

Mes élèves ont également un bon niveau et les deux premières parties passées étaient très longues, trop longues. Pour les enfants en difficulté, c'était même un calvaire : deux de ceux-ci ont même laissé des pages vides de réponse et un m'a avoué clairement "avoir tapé dans le tas". Ils ont dû rester longtemps concentré et donné le meilleur d'eux-mêmes et après ils étaient fatigués pour les autres activités. La semaine choisie n'est pas des meilleures car les enfants sont surexcités par l'arrivée bientôt de la fête de Saint-Nicolas. De plus, dans notre école, nous préparons un spectacle pour l'occasion et les élèves ne pensent plus qu'à ça. Je pense que leur attitude change grandement les résultats. L'évaluation aurait dû se passer plus tard dans l'année. [Naru, forum d'Enseignons.be, 25/11/2010]

Le certificat d'études de base (CEB), passé en fin de primaire, illustre les différents débats que l'on retrouve dans nombre d'études. Certains enseignants se disent « mitigés quant au niveau du CEB », précisant que l'évaluation « n'est pas en adéquation avec ce que les enseignants de primaire mettent en œuvre avec leurs élèves, ni avec ce qui attend les élèves en secondaire »⁴¹⁴. D'autres, comme Sophie, estiment que l'examen ne « correspond pas à ce qu'on donne en classe » et réfutent sa légitimité estimant qu'il est « trop facile »⁴¹⁵. Les évaluations externes cristallisent de nombreuses réactions, souvent émotionnelles. Celles-ci peuvent se comprendre par le fait qu'elles dépossèdent les enseignants d'une de leurs tâches, jugée pourtant fondamentale. Deux postures voient alors le jour. La première, celle directement décrite sur le forum, consiste à « jouer le jeu ». Les enseignants, subissent, bon gré mal gré, ces évaluations externes, tentant de dédramatiser la situation.

Je crois sincèrement que ces évaluations ne doivent pas être vécues comme un outils à renvoyer auprès des statisticiens de la communauté française, mais plutôt comme un outil d'évaluation formative au sein de sa propre école. [Flora, forum d'Enseignons.be, 27/11/2011]

A l'opposé, sont évoquées des pratiques enseignantes qui consistent à « bachoter » avec les élèves. Mais ces dernières sont souvent expliquées comme le fait « d'autres » enseignants, curieusement absents de cet espace de discussion. Flora se fait l'écho de son inspecteur qui aurait dit que « préparer les enfants à réussir l'examen c'était faire du bachotage »⁴¹⁶. Maria fait exception, illustrant une pratique pourtant courante que nous avons personnellement observée⁴¹⁷.

⁴¹⁴ Lucy, forum d'Enseignons.be, 19/06/2010

⁴¹⁵ « Pas d'accord avec le bonheur d'avoir 95 % de réussite... l'examen était trop "facile" et ne correspond pas à ce qu'on donne en classe. La correction favorise trop les élèves. On leur accorde même des points pour des questions partiellement justes.. Je plains les plus faibles qui vont se retrouver dans le secondaire sans les capacités nécessaires pour savoir suivre ... Je plains aussi mes collègues du secondaire... » [Sophie, forum d'Enseignons.be, 27/06/2010]

⁴¹⁶ Flora844, 07 Mai 2006, Enseignons.be

⁴¹⁷ Voir, à ce propos, l'extrait de notre journal de terrain « Un mois de juin comme les autres », chapitre 3

J'enseigne en classe de 5e et 6e. Chaque année, à cette période, j'entame mes révisions avec ma 6e année, basées sur les anciens examens. J'aimerais tester mes élèves sur d'autres examens. Où puis-je m'en procurer une copie? Si des personnes sont intéressées, je propose de faire un échange. [Maria, forum d'Enseignons.be, 24/04/2006]

D'autres, enfin, n'hésitent pas à appeler au boycott pur et simple. Dominique appelle à un sursaut militant, arguant ses collègues de « boycotter les prochaines évaluations externes ».

Es-tu prête à boycotter les prochaines évaluations externes ? Il est temps de montrer à l'inspection que nous refusons désormais d'être leurs pantins qui font passer du "n'importe quoi" à nos élèves juste pour qu'ils puissent justifier leur salaire de pistonné ! [Dominique, forum d'Enseignons.be, 26/11/2011]

3.3.2. Débattre sur les acteurs « périphériques »

Les espaces de discussion sur internet sont aussi l'occasion d'échanger sur des acteurs périphériques à l'école. Ainsi en est-il, entre autres, des stagiaires, des parents ou encore des inspecteurs.

L'accueil des stagiaires, ne découlant d'aucune prescription, il s'agit d'une tâche à laquelle les enseignants se plient avec plus ou moins de motivation. Certains y voient une forme de redevabilité envers le système, estimant de leur rôle que d'offrir, aux futurs enseignants, un espace pour y faire leurs « premières armes ». D'autres invoquent les bénéfices individuels attendus par l'accueil d'un stagiaire : se former aux nouveaux concepts pédagogiques, découvrir de nouvelles idées, enrichir leurs pratiques, disposer de temps pour différencier

Lorsque les discussions concernent les parents, les échos issus d'une salle des profs ou d'un espace d'internet sont identiques et relèvent un constat similaire : les parents qui devraient venir à l'école ne viennent pas ; ceux dont les enfants n'ont pas de problème en classe sont disponibles. Les enseignants déplorent ainsi le manque d'engagement, d'investissement de la famille dans la scolarité de l'enfant.

Le problème est que tous [les parents] (et même loin de là) ne viennent pas... c'est pour cela que j'aime bien que chacun ait eu un document écrit. [Hélène, forum d'Enseignons.be, 27/08/2007]

Trane résume, en quelques mots, la conception partagée par une majorité des enseignants, en expliquant avoir fait comprendre qu'elle était, selon ses propres termes « le pro » et qu'ils pouvaient le rencontrer mais « pas pour l'embêter! »⁴¹⁸. D'autres évoquent certaines pratiques maintenues pour « faire plaisir aux parents »⁴¹⁹, ce qui leur permet d'éviter une discussion, voire un affrontement. Certains semblent résignés, estimant que « de toutes façons, pour n'importe quelle raison, certains parents se plaignent ou ont quelque chose à redire »⁴²⁰.

⁴¹⁸ Trane, forum d'Enseignons.be, 19/06/2011

⁴¹⁹ « Les devoirs de vacance c'est plus pour contenter les parents et pour les aider à occuper leurs enfants » Babelute, forum d'Enseignons.be, 17/03/2008

⁴²⁰ Véronique, forum d'Enseignons.be, 20/06/2007

Enfin, s'il est une fonction qui associe crainte et rejet, c'est certainement celle des inspecteurs. Bien que le décret régissant les missions de l'inspection ait profondément modifié leur rôle, ces derniers gardent toujours l'image d'un juge sévère, venant évaluer les pratiques enseignantes. L'intitulé du message de Caroline est des plus explicites : « Inspection imminente... Panique à bord! »⁴²¹. L'enseignant se retrouve face à une épreuve pour laquelle ses appréhensions sont de taille. Il quitte sa posture d'évaluateur pour prendre celle de ses élèves : l'évalué. Dès lors, les enseignants adoptent des comportements qu'ils réproouvent pourtant chez leurs élèves. L'exemple d'Aline est évocateur : mieux vaut bien choisir la leçon qu'on donne lors de la visite d'inspection.

Le seul truc que j'ai trouvé frustrant (par rapport à cette importance normalement minime de l'inspection en live) c'est que j'avais par exemple remis toute ma farde de prépas, très claires, avec table des matières etc, et l'inspectrice ne s'est basée que sur la séquence en cours (pas forcément la plus passionnante pédagogiquement), elle n'a rien regardé du reste. Et j'ai donc eu dans mon rapport des remarques que je trouve totalement injustifiées si on considère l'ensemble de ma démarche. Tout ça pour dire qu'il vaut quand même mieux bien choisir la leçon visitée, parce que tu ne sais jamais à l'avance à quel point l'inspecteur est compétent et objectif, ni s'il a du temps ou la volonté d'aller au fond des choses... [Aline, forum d'Enseignons.be, 17/10/2011]

Parfois, sous le couvert de l'anonymat, les langues se délient et les inspecteurs deviennent les boucs émissaires des lacunes du système scolaire. L'intervention de Dominique est, à cet égard, particulièrement virulente. Il incrimine le fait que « le niveau de l'enseignement baisse » à « l'INCOMPÉTENCE de l'inspection... une troupe de gens nommés uniquement par piston politique »⁴²². D'autres, comme Guy, mettent en cause la légitimité de la fonction, fustigent la formation des inspecteurs et leurs compétences.

Avant pour "être inspecteur" il fallait passer l'école supérieure de pédagogie et un examen écrit et oral devant une commission ; maintenant tu passes un test administratif et un examen à la mode Selor (qui n'est jamais qu'un test pour devenir cadre supérieur à la Communauté). Après cela, tu deviens inspecteur ff, tu suis une formation IFC de plus ou moins 350h comme les directeurs; bien entendu, tu as un peu plus de péda et de juridique; tu es surveillé par un inspecteur nommé et deux années après tu passes un test et tu deviens inspecteur...J'imagine celui-ci face à une enseignante et enseignant ayant un master en pédagogie... [Guy, page Facebook d'Enseignons.be, 16/09/2013]

Discuter des « Autres », qu'ils soient parents, stagiaires ou inspecteurs, permet aux enseignants de dédramatiser certaines situations, de désigner des boucs émissaires responsables des maux de l'école. Ainsi, selon eux, la formation des futurs enseignants est inadaptée, les parents insuffisamment investis et les inspecteurs responsables de la baisse de niveau. Loin de la posture du « praticien réflexif » qui devrait être « capable de s'adapter à toutes les situations d'enseignement par l'analyse de ses propres⁴²³ pratiques et de leurs résultats » (Maroy, 2001), les discussions tendent davantage à analyser les pratiques et les postures des autres acteurs.

⁴²¹ « Je suis temporaire prioritaire et je n'ai jamais été inspectée... Cette année je devrais l'être et je panique. Comment se déroule une inspection? Que dois-je fournir comme documents? Qu'est-ce qui sera vérifié? » Caroline, forum d'Enseignons.be, 16/10/2011

⁴²² Dominique, forum d'Enseignons.be, 26/11/11

⁴²³ C'est nous qui soulignons.

3.3.3. Débattre pour la reconnaissance

Les débats et les discussions, quelles que soient les thématiques qui les ont initiés, se rejoignent autour d'une attente spécifique : la reconnaissance de l'expertise professionnelle. Forts de leur « expérience de terrain », les enseignants vivent difficilement les incursions extérieures dans leur travail quotidien. Que celles-ci se fassent par le biais de réformes ou d'évaluations externes, par la critique d'un parent ou l'accueil d'un stagiaire, elles modifient le principe cellulaire de leur travail. Alors que leur quotidien professionnel se passe derrière les murs de la classe, protégé des regards extérieurs, les discussions sur internet sont publiques ou, tout au moins, accessibles à tout internaute qui pénètre dans ces espaces.

Conscients de cette configuration, les enseignants mesurent leurs propos. Ainsi, lorsque les critiques ciblent les inspecteurs, elles sont toujours le fruit d'internautes n'ayant pas explicitement développé leur profil. Seul leur prénom apparaît, quand ce n'est pas un pseudonyme qui leur permet d'occulter leur identité. Les évaluations externes sont critiquées mais sans jamais pointer un malaise personnel. C'est le bien-être de l'enfant qui est défendu, tout comme le respect de son rythme d'apprentissage. A l'inverse, dans les espaces publics des réseaux sociaux⁴²⁴, les enseignants y (sur)exposent l'expression d'un « mal-être », voire d'un « malaise » et, en réponse, les parents y répondent par la singularité de la situation de leur enfant, les problèmes rencontrés avec un enseignant spécifique ou une école en particulier.

Toutes ces discussions convergent en un seul et même point : la reconnaissance professionnelle des enseignants et la légitimation de leur action. De leur point de vue, l'expérience du terrain doit être le terreau dans lequel devraient s'inscrire les réformes. La formation des futurs enseignants devrait se concevoir à l'aune de leurs pratiques et de leur expérience bien plus qu'autour de savoirs issus du monde académique. A l'inverse de la salle des profs où ces échanges se déroulent en vase clos, internet leur permet d'amener le débat dans une arène plus vaste où la société pourra prendre connaissance de leurs interrogations, de leurs attentes et de leurs espoirs. Néanmoins, la divergence de postures entre les espaces semi-clos (comme les forums ou les groupes Facebook) et les espaces publics (comme les sites et les pages Facebook) tend à restreindre le débat, voire à caricaturer les positions et les revendications. Alors qu'ils visent une reconnaissance professionnelle, les enseignants délivrent, dans les espaces publics, l'image d'une profession corporatiste et repliée sur elle-même, tandis que dans les forums, ils dessinent les contours d'un système éducatif qu'ils estiment plus adéquat pour l'école de demain.

3.4. Des débats inattendus : les questions d'argent

Au cours de notre recherche, nous avons été interpellé par l'abondance de références faites au domaine financier et comptable de la part des enseignants. Alors que la fonction s'inscrit dans le domaine du non-marchand, force est de constater que la thématique est très loin

⁴²⁴ Comme nous l'avons vu, dans le chapitre précédent, avec l'exemple de la page Facebook d'Enseignons.be.

d'être absente des échanges et du quotidien des enseignants. Pourtant, tout comme c'est le cas pour la gestion de la classe, le sujet est contourné parfois, habilement dévié et ne prend pas la même ampleur sur le net qu'au sein des établissements. Afin d'analyser cet aspect, nous l'envisagerons sous différents aspects, croisant nos observations de terrain et l'analyse des sites internet, et plus particulièrement des forums.

3.4.1. Faire sa caisse

Qu'il s'agisse de recevoir l'argent des cantines, des études, des sorties scolaires, des photos ou d'autres activités, la gestion de l'argent est une activité de classe fréquente et régulière. Dans l'école « Maurice Carême », c'est avec elle que débute la semaine, mais aussi les autres jours. Le lundi matin, les élèves sont priés d'apporter l'argent requis pour la cantine et les autres activités (piscines, sorties, ...). Avec une moyenne de vingt élèves par classe, la récolte de l'argent prend, régulièrement, une période de cours, soit 50 minutes. Toutefois, cette activité ne se limite pas au lundi ; les autres jours débutent habituellement par quelques minutes nécessaires à la récupération de l'argent oublié en début de semaine. Le vendredi est particulier, il faut « clôturer les comptes ». Chaque enseignant doit « faire sa caisse », compter (et recompter) l'argent, faire sa « feuille de caisse » pour la remettre au chef d'établissement.

La situation de l'école « Maurice Carême » n'est pas atypique. Chaque établissement dispose d'un système propre mais dont les rouages sont similaires. Nous avons pu noter des modes d'organisation différents selon les écoles ; certaines ayant recours à une récolte plus centralisée pour l'argent des repas, des études ou de la piscine, par exemple. Néanmoins, chaque enseignant du primaire est, peu ou prou, confronté à cette tâche. La gestion de cette dernière va impacter directement le travail de l'enseignant au sein de sa classe. D'aucuns vont placer les élèves dans une activité autonome durant cette phase, tandis que d'autres vont s'y consacrer pleinement, au détriment des apprentissages.

Nous avons vécu directement cette situation, lors de notre deuxième année d'immersion à l'école « Maurice Carême ». Désigné pour effectuer de la remédiation dans une classe, le mardi en début de journée, notre tâche a consisté, pour plus de 80% de l'année, à la correction des devoirs afin de permettre à la titulaire de « faire ses comptes ». Notre situation n'était pas spécifique : la plupart des enseignants censés faire de la remédiation en début de journée, se trouvait davantage dans une posture de surveillant de la classe que dans celle d'un pédagogue et ce, afin de laisser le temps au titulaire pour gérer l'argent.

L'école observée ne se distingue pas d'autres. Ainsi, lors d'entretiens informels avec nombre d'enseignants, nous avons pu noter la récurrence de cette pratique, de ce mode d'organisation et surtout du temps passé à l'effectuer. En moyenne, ce sont deux périodes de cours hebdomadaires qui sont consacrées à la gestion des comptes de la classe. Dans certains cas, elle donne lieu à des situations problématiques comme Marie qui évoque un « trou dans ca caisse ».

Un « trou » dans la caisse⁴²⁵

Marie : Pfff, dure journée aujourd'hui ; je me suis pris la tête avec le chef.

MD : pour quelle raison ?

Marie : Je devais rendre l'argent des photos ce matin. Hier, j'ai compté ma caisse et il manquait 20€.

MD : Ah. Ce sont des choses qui arrivent...

Marie : Oui mais non, je suis sûre que je n'ai pas commis d'erreur en ramassant l'argent. Je suis presque sûre qu'on m'a piqué ces 20€ mais je n'ai pas de preuves.

MD : et qu'a dit ton chef ?

Marie : Ben, qu'il s'en fichait, qu'il devait avoir l'argent et que je n'avais qu'à faire attention, quitte à mettre de ma poche ce qu'il manque

MD : Tu vas faire quoi ?

Marie : C'est hors de question ! Ce n'est pas pour 20€, c'est pour le principe. La semaine passée, j'avais plus de 200€ dans ma caisse avec les photos. Et si tout avait disparu ? Maintenant, c'est décidé. Je vais lui déposer ma caisse tous les soirs, dans son bureau.

MD : ça paraît une bonne idée

Marie : Ah pas pour lui, il m'a dit que non, que c'était à moi de gérer. Mais je m'en fous, je vais le faire quand même. Ce n'est pas à moi d'être responsable. On en fait déjà assez comme ça, faut pas rire non plus, c'est trop facile !

Le cas de Marie est loin d'être exceptionnel. La gestion de l'argent diffère d'un établissement à l'autre, varie selon le chef d'établissement. Pourtant, nulle mention n'est faite, dans aucune circulaire, ni décret, du rôle et de la responsabilité de l'enseignant dans la gestion financière quotidienne. Alors que « faire sa caisse » est une pratique quotidienne dans la classe, ce sujet est peu développé sur le net, voire totalement absent. A aucun moment, nous n'avons pu lire d'interventions interrogeant le temps consacré à cette pratique, au mode d'occupation des élèves durant ce temps. L'image de cette tâche est donc empreinte de discrétion, voire occultée. Ce paradoxe trouve, certainement, une part d'explication dans la dimension de « sale boulot »⁴²⁶ (Payet, 1997 ; Barrère, 2003) qu'elle revêt, renforcée par l'absence de plus-value pédagogique. Il n'est ni politiquement correct, encore moins « pédagogiquement correct » d'admettre que certaines périodes de cours soient remplacées par une gestion financière. Or, nous l'avons déjà vu, l'internet est un espace où sont valorisées les « bonnes pratiques ». Celles plus occultes, ou moins valorisables, sont occultées, voire niées. C'est certainement la raison pour laquelle l'image de « l'enseignant-caissier » est supplantée par celle de « l'enseignant-commerçant ».

⁴²⁵ Extrait du journal de terrain, « Marie et les photos de classe », 12/10/2011

⁴²⁶ Bien que cette tâche ne soit pas humiliante, elle est dissimulée par les enseignants. Considérée comme une tâche subalterne, empiétant sur le « vrai travail de la classe », nous devons constater qu'elle n'apparaît dans aucune recherche relative au travail enseignant. Si elle est peut-être très spécifique au système éducatif belge, son absence dans les recherches relatives à ce thème nous conforte dans l'idée qu'elle fait partie de ce « sale boulot » que les enseignants tentent de dissimuler aux regards extérieurs.

3.4.2. Trouver des financements

Sur internet, on parle d'argent entre enseignants mais ces échanges concernent davantage les moyens mis en œuvre pour trouver des financements. Les exemples sont pléthores : organisation de marchés de Noël, de Pâques ou liés à d'autres périodes de l'année, tournoi de foot, vente de gâteaux, de productions d'élèves, ... ne sont que quelques stratagèmes développés par les enseignants. Ces pratiques sont parfois issues d'une initiative individuelle, parfois l'idée de l'équipe pédagogique ou, encore, organisées avec le soutien de l'association de parents⁴²⁷.

Pas de caisse chez nous. Tout dans un pot commun. Pas toujours efficace l'argent est là... mais pour qui? pour quoi? (Vive les marchés de Noël, les soupers et compagnie....) [Louis, forum d'Enseignons.be, 25/09/2007]

Et petit magasin, vente de calendrier, organisation de tournoi mini foot...par les instits pour payer les excursions (eurodisney,mer...) non pédagogiques mais fun! [Arua, forum d'Enseignons.be, 27/09/2007]

Pour remplir leur caisse de classe, les enseignants peuvent parfois rivaliser d'ingéniosité. A l'école « Maurice Carême », deux institutrices ont mis en place un système pour contourner les prescriptions. Les parents qui le désirent sont invités à apporter des gâteaux le jour de la réunion de parents, gâteaux qui seront vendus ... aux mêmes parents se rendant à la rencontre avec les enseignants. Les enseignantes ne sont pas dupes de leur système ; elles ont totalement conscience que ce sont majoritairement les mêmes parents qui apportent les gâteaux et qui en achètent une part en fin de journée. Mais ce procédé leur permet de récolter quelques euros pour leur classe tout en respectant les différences de ressources financières des familles. Comme le résumé Nadine : « On sait bien que ce sont toujours les mêmes qui donnent et qui achètent mais eux ont les moyens de le faire. Ça permet de compenser les choses avec d'autres enfants qui n'ont pas les mêmes chances »⁴²⁸.

Derrière la caisse de classe, c'est un système de « discrimination positive », un enjeu d'égalité des chances qui est en œuvre. Globalement, nos observations nous conduisent à constater que c'est cet objectif qui prime dans le chef des enseignants. Mais la suspicion est de mise sur internet et le sujet devient vite sensible. Ainsi, lors d'un article sur le coût des sorties scolaires, le site Enseignons.be cite la directrice du service d'études de la Ligue des Familles qui déclare que « les sorties scolaires sont aussi une manière de faire entrer de l'argent dans les caisses des écoles sur le dos des parents. Prenons une sortie au cirque : 5 euros pour l'entrée et 5 euros pour le déplacement... Cela fera un petit bénéfice, bien sûr

⁴²⁷ Comme l'illustrent les propos d'Hélène et de Virginie : « Chez nous, pas de caisse de classe et l'argent des ventes, soupers, fêtes... sert à rembourser le prêt réalisé pour la rénovation des bâtiments il y a une quinzaine d'année. On ne voit rien de cet argent. Pour la St Nicolas, 5€ par élève donnés par l'Association de Parents » (Hélène, forums d'Enseignons.be, 27/09/2007), « Le comité de parents intervient pour la St Nicolas et les voyages scolaires (pas la totalité mais facilement les 3/4). En fait les parents ne doivent sortir que l'argent pour la piscine et une fois ou deux pour une visite... Notre caisse de classe nous sert à offrir des choses supplémentaires aux enfants (diners, excursions, spectacle clown pour St Nicolas, etc.) » (Virginie, forums d'Enseignons.be, 27/09/2007)

⁴²⁸ Nadine, enseignante en 3^e primaire à l'école « Maurice Carême », extrait du journal de terrain, Mai 2013.

réinjecté dans le projet éducatif... »⁴²⁹ Il n'en faut pas davantage pour qu'un enseignant rétorque, quelques secondes après la publication, à ces propos :

M'enfin !? Je ne suis pas dans une école "bon marché", mais jamais on ne fait de bénéfice sur les sorties scolaires ! Au contraire, on négocie au maximum pour réduire les coûts et on fait payer le prix exact ! A moins bien sûr que le but ne soit clairement de financer autre chose (comme lors des fancy fairs). [Aline, page Facebook d'Enseignons.be, 06/04/2011]

Alors que les questions d'argent sont débattues, tant sur le terrain que sur internet, celles-ci sont relativement absentes des recherches sur le travail enseignant. Nous pouvons certainement expliquer ceci par les particularités de chaque système éducatif. Ainsi, lorsque Tardif et Lessard (1999) s'intéressent au Canada, ils le font sur un terrain qui présente un système bien différent et qui, selon les Commissions scolaires, permet aux enseignants de disposer d'un budget par classe pour les achats nécessaires⁴³⁰.

Notre position variable dans le système éducatif (formateur d'enseignant, enseignant dans le primaire et la promotion sociale, chercheur) nous a permis de constater une récurrence et ce, quel que soit l'établissement ou le niveau d'enseignement : l'existence d'une « caisse noire » propre à chaque classe. Les pratiques pour enrichir cette « tirelire » sont des plus variables, certaines frôlant avec la légalité. Ainsi, des enseignants expliquent « gonfler » de quelques euros le prix de la sortie scolaire pour « renflouer » la caisse ; d'autres « puiser dans l'argent des photos » pour combler des « trous dans la caisse cantine » tandis que d'autres expliquent devoir « y aller de leur poche » pour payer la note relative aux photocopies.

Oui mais... caisse de classe de 2.50 euros par mois par enfant! Sur 21 enf, environ 17 m'ont payé. Je dois un total de 77.90 euros... je dois donc donner de ma poche environ 30 euros! [Sophie, forum d'Enseignons.be, 25/09/2007]

Le point de vue des enseignants diverge sur ce principe. Ainsi, Aline estime que c'est « la réalité »⁴³¹ du métier, tandis que d'autres comme Niky mettent un point d'honneur à ne rien dépenser et à « faire de la récupération » pour les bricolages⁴³². La disparité est parfois gigantesque d'un établissement à l'autre. Quand Flora explique son mode de fonctionnement, Midel lui expose une situation diamétralement opposée, illustration de la diversité de fonctionnement selon les établissements mais nuance son propos en estimant que « comme tout enseignant, nous laissons un peu d'argent de notre poche ».

⁴²⁹ <http://www.enseignons.be/actualites/2011/04/06/non-aux-sorties-cheres>, en ligne, consulté le 07/07/2014

⁴³⁰ Par ailleurs, à la lecture de plusieurs forums canadiens, nous avons pu noter une grande rigueur dans l'usage de ce budget ; la plupart des enseignants semblent maîtriser les règles d'utilisation de ce dernier, les dépenses acceptables et les modes de validation de leurs achats.

⁴³¹ A une stagiaire qui s'interrogeait sur un possible remboursement des frais engendrés durant son stage, Aline répond : « Dans la mesure où les profs eux-mêmes ne sont généralement pas remboursés, je ne pense pas qu'elle soit obligée de te rembourser... Bienvenue dans notre réalité » [Aline, forum d'Enseignons.be, 19/04/2011]

⁴³² « Je dis tjs aux stagiaires que je ne fais JAMAIS de frais pour les bricolages. Il suffit de chercher ou même demander si j'ai le matériel. Lorsque j'étais stagiaire, je n'ai jamais acheté de matériel car je devais payer mes études moi-même. Si un instituteur en voulait, il devait payer! », [Niky, forum d'Enseignons.be, 19/04/2011]

Pour en revenir aux photocopies, chaque implantation a sa photocopieuse et nous devons verser 50€ par moi à la direction. Cette somme nous la puisons sur notre compte école. Ce compte est approvisionné grâce au petit magasin, collation, activité spectacle, etc...il sert aussi à acheter certains livres scolaires, bricolage, à payer des excursions, ou encore à payer des classes de dépaysement quand les parents ne peuvent le faire. Au tout début de ma carrière, je dépensais environ 1000e par année scolaire. Aujourd'hui, je dépense à peine 200e (cartouche, bricolage, livre). [Flora, forum d'Enseignons.be, 25/09/2007]

Je vais juste faire hurler certains : chez nous, un budget correct pour les fournitures scolaires chaque année + un comité scolaire qui se démène pour faire rentrer un peu d'argent pour payer les "extras" (sorties, animations pédagogiques, abonnement au "Journal du Raid" (par exemple),...) = coût proche de "0" pour les élèves. Bien sûr, comme tout enseignant, nous laissons un peu d'argent de notre poche, à l'occasion, mais rien de comparable avec ce qui se lit ici ! [Midel, forum d'Enseignons.be, 25/09/2007]

Bien que le sujet soit apparu ponctuellement sur les sites et les forums analysés, il ne représente pas une part notable d'un point de vue quantitatif. Pourtant, il n'en est pas pour autant un sujet insignifiant pour les enseignants. Son absence sur le net s'explique davantage par la dimension de « sale boulot » (Payet, 1997 ; Barrère, 2003) qu'il représente mais aussi par une « loi du silence » qui règne sur le sujet. Comme l'écrit J2T2, « on nous a dit de ne pas nous plaindre ».

Je travaille dans le communal également, mais chez nous c'est payant comme pour vous avec la caisse de classe. Résultat la caisse de classe ne sert qu'à cela et je n'ai parfois pas assez non plus. Notre directeur nous a dit de ne pas nous plaindre car dans certaines écoles, on ne demandait même plus de caisse de classe. [J2T2, forum d'Enseignons.be, 26/09/2007]

Au final, Arual pose une question, telle une bouteille à la mer : « Mais comment unifier?? Comment éviter de tels écarts...de telles injustices de confort!! »⁴³³ Son questionnement restera sans réponse, le sujet reviendra çà et là hanter le forum à d'autres moments. Ses propos posent en tout cas le doigt sur un problème de taille : l'inégalité entre enseignants, entre classes et établissements dans un système éducatif souhaitant pourtant réduire celles-ci. Si les sommes peuvent parfois paraître dérisoires face au budget colossal que représente l'enseignement au niveau de la Communauté française, elles ont un impact direct sur l'enseignant, à titre individuel. Pour certains, elles posent question sur la valeur, dans tous les sens du terme, de leur travail.

Gérer les comptes, que ce soit ceux officiels de la cantine ou ceux, plus occultes de la caisse de classe, ne sont donc pas des activités que les enseignants portent aux yeux des internautes. Par contre, sur un plan financier, les savoirs liés à l'exonération fiscale leur confèrent une aura d'expertise dont certains s'emparent et s'auréolent sur les forums.

⁴³³ Arual, forum d'Enseignons.be, 28/09/2007

3.4.3. « Finir le mois » et arrondir ses « fins de mois »

De la déduction d'impôts à la commercialisation de ses supports, les enseignants ne manquent ni de ressources, ni d'idées pour « arrondir les fins de mois ». Toutefois, nous le verrons ci-après, les pratiques ne sont pas valorisées de la même manière.

Dans les espaces de discussion qui rassemblent les enseignants, un sujet connexe revient de façon cyclique : celui de la déduction d'impôts. Sa fréquence s'adosse à celle de l'exercice fiscal et fait la place aux conseils en tous genres. Certains sujets sur le forum d'Enseignons.be portent des titres sans aucune ambiguïté : « Frais à déduire pour les contributions »⁴³⁴, « Frais réels enseignants »⁴³⁵, « Contributions année 2012 »⁴³⁶, « Les tout jeunes profs peuvent-ils déduire leurs achats? »⁴³⁷. Encore ne s'agit-il là que de quelques sujets, la liste étant plus bien longue. Les questions sont récurrentes et tout aussi cyclique que l'exercice fiscal. Certains membres du forum se sont érigés en experts des déductions fiscales, au plus grand bonheur des autres membres qui les érigent en experts fiscaux. Par ailleurs, le site publie depuis 2012 un guide complet des possibilités de déduction à destination des enseignants.

D'autres sujets fleurissent sur les forums interrogeant les autres membres sur les aspects financiers liés à l'enseignement. Le pécule de vacances, le décalage de salaire, les primes de fin d'année, la rémunération différée sont autant de thématiques développées. Si les usagers du forum cherchent des réponses à des questions parfois complexes, ils sont aussi en attente d'un soutien psychologique de leurs pairs. A cet égard, le message de Keraya nous semble illustrer de façon emblématique cette situation :

J'ai fait une demande " d'avance sur salaire" [...]. J'ai demandé 5 fois aux différents directeurs pour voir si c'était possible d'avoir une avance sur salaire, j'ai toujours eu une réponse vague genre " je vois mon trésorier demain, je le lui demanderais", après ma dernière demande j'ai enfin eu un " ou on va faire un versement". Que faire???? Je trouve déjà assez humiliant de devoir demander une avance alors que j'ai travaillé deux semaines, de devoir la demander plusieurs fois pour qu'elle soit acceptée, mais si en plus elle arrive presque en même temps que le salaire que je devais recevoir, ça me désespère... [Keraya, forum d'Enseignons.be, 16/12/2013]

Les problèmes de paiement sont courants dans le secteur de l'enseignement et notre recherche nous en a confirmé la portée. En début de contrat, il n'est pas rare de devoir attendre deux mois, voire trois, pour que le premier traitement soit versé sur le compte de l'enseignant. Si certaines réformes ont permis de réduire ces délais ces dernières années, ils restent monnaie courante et plongent les nouveaux enseignants dans des situations personnelles parfois délicates.

Pour d'autres enseignants, leur métier est aussi un tremplin à une activité commerciale annexe mais intimement liée à leur fonction. Ainsi, comme nous l'avons évoqué précédemment, l'une commercialise un DVD avec les dessins qu'elle crée, un autre met en

⁴³⁴ Sujet créé le 09/03/2008 sur les forums d'Enseignons.be

⁴³⁵ Sujet créé le 26/08/2008 sur les forums d'Enseignons.be

⁴³⁶ Sujet créé le 20/01/2013 sur les forums d'Enseignons.be

⁴³⁷ Sujet créé le 23/12/2011 sur les forums d'Enseignons.be

vente ses productions pédagogiques via un site internet tandis que d'autres tentent de se lancer dans l'édition ou la production d'outils pédagogiques. Sans nul doute, l'internet est un canal qui facilite les échanges commerciaux ; ces enseignants ne s'y sont pas trompés. Le travail de la classe devient un outil commercial qui leur permet « d'arrondir les fins de mois ». Mais ce double métier les éloigne aussi des pratiques ordinaires des enseignants sur internet⁴³⁸ où la mise à disposition des ressources est essentiellement construite sur le partage et la gratuité.

3.5. Des débats occultés

Comme nous l'avons vu, les discussions et les débats fleurissent, sur le net comme dans une salle des profs, sur de nombreux sujets. Pourtant, force est de constater, que certaines thématiques sont absentes ou largement occultées. En parallèle, les termes choisis sont très consensuels, édulcorés et se distancient très fortement des propos que l'on pourrait entendre dans le local d'une école.

Alors que la gestion des élèves difficiles, les problèmes de discipline ou d'autorité tendent à devenir un thème récurrent dans les médias⁴³⁹, force est de constater que c'est un sujet peu prisé sur internet. Nous pouvons comprendre ce phénomène par le fait que les enseignants hésitent à exposer publiquement leurs difficultés de gestion de la classe. Il n'est que rarement fait mention de problème d'autorité ; le plus souvent, les propos sont édulcorés. Les termes sont des plus évocateurs : un enfant pose « quelques soucis », « il n'a pas envie de travailler ».

J'ai une classe de 1ière et 2ième années (22 élèves) et parmi eux, un petit garçon qui me pose quelques soucis. Le problème se situe au niveau de son comportement en classe : il n'a pas envie de travailler !! Lorsque je donne une nouvelle leçon, si ça l'intéresse, alors il écoutera (tant bien que mal) et si ça ne l'intéresse pas, il n'écouterà rien du tout ! [Calista, forum d'Enseignons.be, 13/02/2008]

Rares sont les enseignants aguerris qui osent émettre l'idée que des problèmes de discipline règnent en classe. Ce sont principalement des stagiaires ou de jeunes enseignants qui évoquent directement le sujet, appelant l'aide des « anciens » dans ce dilemme.

Lors de mes stages, j'ai eu quelques petits soucis au niveau de la gestion de la discipline et l'école normale ne m'a donné très peu de conseil, je m'en remets donc à vous. Auriez-vous des petits "trucs" pour gérer la discipline? Peu importe l'âge des enfants. [Sonia, forum d'Enseignons.be, 19/07/2011]

Si le problème existe, il est occulté rapidement. Les réponses apportées sont pour le moins sibyllines. Par ailleurs, elles ont tendance à inverser le problème : si l'enfant est indiscipliné, c'est que l'enseignant n'a pas suffisamment capté son attention.

⁴³⁸ Tout au moins sur les sites qu'ils semblent le plus fréquenter et donc, ceux que nous avons analysés.

⁴³⁹ Voir dans les recherches relatives à l'éducation.

Pour l'autorité, il faut te mettre dans la peau d'une actrice qui joue une scène, enseigner c'est aussi un peu théâtraliser! Cette théâtralisation attire l'attention et lorsque l'enfant est attentif, il est réceptif et donc participatif et non perturbateur! [Monique, forum d'Enseignons.be, 26/07/2011]

Sache qu'en début d'année scolaire, je nous ai souvent donné deux semaines pour nous construire nos modes de fonctionnement, pour analyser nos remous, demandes, incompréhensions. C'est sur base de ces recherches de ces deux premières semaines, et de leurs analyses régulières, que nous avons tant d'années, eux et moi, vécu de très chouettes années... [Myriam, forum d'Enseignons.be, 27/07/2011]

Alors que la distance et l'écran pourraient permettre de faire tomber certains tabous, il n'en est rien. La question de l'autorité et de la discipline peine à émerger. Rares sont les sujets qui abordent de front les questions des punitions comme le fait Nadège.

On parle toujours de math, français, géo, ... mais rarement des punitions. En tant que nouvel enseignant, je suis à la recherche de solution pour punir un ou des élèves. Il y a toujours l'idée de copier 100x une phrase mais ce n'est pas ce qu'il y a de plus intelligent comme réaction ... J'attends vos idées 😊👍 [Nadège, forum d'Enseignons.be, 28/10/2009]

Cette configuration tranche radicalement avec les discussions qui émaillent les temps de rencontre entre enseignants, au sein d'une école. Qu'il s'agisse de l'école « Maurice Carême », ou d'autres établissements dans lesquels nous avons enseigné, force est de constater qu'autorité et discipline sont des sujets récurrents. Les enseignants évoquent les « bêtises » d'un de leurs élèves, l'indiscipline d'un autre, « l'impossible travail » avec un enfant, illustrant souvent leurs propos par la description du comportement amorphe d'un élève ou de sa dernière « trouvaille » pour justifier l'oubli de son devoir. Sur le net, il n'en est rien et, au contraire, quand le thème de la gestion des élèves est abordé, il est présenté sous forme d'un questionnement détourné comme, par exemple, « Dispositif pour mieux gérer ma classe »⁴⁴⁰. Certaines pratiques paraissent taboues, la punition est présentée comme « quelque chose qu'on n'aime pas »⁴⁴¹, qu'il faut éviter. La gestion des élèves est positivée et le phénomène est ainsi complètement inversé. Corine parle de mettre en place une « une échelle de confiance »⁴⁴², que Keraya adapte sous la forme d'un « thermomètre »⁴⁴³; d'autres évoquent, comme Françoise, de réaliser « une charte avec les élèves »⁴⁴⁴ ou encore de constituer un « conseil de coopération »⁴⁴⁵ sur le modèle de celui de Freinet ou de Oury dans la conception de la pédagogie institutionnelle.

Le message se lit donc entre les lignes : on ne débat de la gestion des élèves, encore moins de discipline ou d'autorité sur internet, mais bien de la relation avec les élèves.

⁴⁴⁰ Titre d'un sujet sur Enseignons.be

⁴⁴¹ A titre d'exemple, citons les propos de Mégane : « je n'aime pas du tout donner de punition, moi j'avais pensé à une chose c'est qu'au lieu de mettre un mot au journal de classe ou alors lui faire recopier des choses inutiles, je lui donnerai des exercices sur la matière vue ce jour là en supplément. » [Mégane, forum d'Enseignons.be, 07/11/2011]

⁴⁴² Corine, forum d'Enseignons.be, 20/12/2008

⁴⁴³ Keraya, forum d'Enseignons.be, 08/11/2011

⁴⁴⁴ Françoise, forum d'Enseignons.be, 08/11/2011

⁴⁴⁵ Viviane, forum d'Enseignons.be, 19/06/2010

Le tabou que semble ainsi constituer le tandem « autorité et discipline » est intimement lié avec une vision magnifiée de l'enfant. Dans les espaces de discussion sur internet, l'expression « mauvais élève » n'existe pas ! Les enseignants admettent qu'il existe des écoles « avec une mauvaise réputation »⁴⁴⁶ ou de « mauvais profs »⁴⁴⁷, mais jamais, au grand jamais, de « mauvais élèves ». Myriam, sur les forums, évoque, au contraire, ses « fabuleux élèves », d'autres brossent le portrait d'élèves « hypermotivés » par un projet, enthousiastes pour une activité. L'écart est saisissant avec les propos d'une salle des profs conventionnelle. Alors que dans ce lieu, les propos des enseignants peuvent parfois être acerbes voire blessants, dans le cadre d'internet, ils sont édulcorés voire inversés.

3.6. Une salle des profs aux règles spécifiques

L'immense « salle des profs » virtuelle que peut constituer internet présente donc certaines spécificités. Si quelques discussions rejoignent celles habituellement menées au sein de l'école, d'autres sont plus inattendues, absentes ou largement atténuées. Au sein des discussions, des règles informelles se dessinent. L'une d'elles, si ce n'est la plus importante, est celle de partager un langage commun : une parole « pédagogiquement correcte ». Entre langue de bois et censure, le discours tenu est empreint de pédagogie, voire de pédagogisme, excluant toute approche traditionnelle ou contraire aux prescriptions officielles. L'internet fait émerger, peut-être plus encore qu'en présentiel, une tension entre une volonté d'ouverture et une posture de « repli sur soi ». Bien que les sites et les différents espaces soient pensés pour favoriser l'échange et le partage, ils sont avant tout, des réponses à un besoin d'individualité. En outre, notre étude montre que les enseignants maîtrisent la communication sur internet. Loin des dérives de l'extimité (Tisseron, 2001), ils avancent des propos pesés et réfléchis, préservant leur image et celle de leur profession.

3.6.1. Le « pédagogiquement correct », entre langue de bois et censure

Le langage « pédagogiquement correct » peut prendre bien des aspects sur internet. Tout d'abord, nous l'avons vu, il exclut du vocabulaire tous termes négatifs ou péjoratifs à l'égard des élèves. Les pairs bénéficient de la même bienveillance. Ainsi, jamais un « collègue » n'est cité nommément ou avec suffisamment de précisions pour l'identifier. Au contraire, on parle de « certains » collègues, des enseignants de l'école des enfants, voire des « échos que l'on a eu d'une école ». Cette posture s'explique, très certainement, par le fait que les enseignants ont bien conscience du risque d'être lus par les personnes concernées.

Les concertations avec les collègues, les méthodes pédagogiques ou encore les questions de gestion de la classe sont toujours traitées avec un discours prudent. Les usagers ne critiquent pas directement les prescriptions, que du contraire. S'ils font parfois mention des

⁴⁴⁶ Bibiche, forum d'Enseignons.be, 03/03/2011

⁴⁴⁷ Aline, forum d'Enseignons.be, 20/06/2013

difficultés organisationnelles pour les concertations, par exemple, ils argumentent sur la nécessité absolue de se rencontrer pour favoriser une continuité dans les apprentissages.

C'est vrai qu'il existe des règles :

- 60 périodes minimum par an de concertations

- le directeur ou un délégué doit présenter à l'inspection des documents (style cahier de synthèse) qui reprennent les dates et heures, la liste des enseignants présents (parce que ma mamy m'a toujours dit que si je me parlais toute seule, c'est que j'étais fada 😊) ainsi évidemment que le contenu (parce que discuter du pain de viande de l'école qui n'est pas terrible, ça n'est pas vraiment une concertation...) tout ça en accord avec le programme.

Mais bon, apparemment, ma direction n'a pas jugé bon de le faire (peut-être qu'elle aime se parler à elle-même en mangeant du pain de viande)! Evidemment, les choses "obligatoires" sont souvent vues d'un mauvais oeil...Pourtant, c'est tellement motivant et surtout utile !!! [Joséphine, forum d'Enseignons.be, 11/07/2008]

Les enseignants peuvent se montrer intransigeants, voire inflexibles dans les méthodes et les pédagogies qui ont droit de cité. Ainsi, sur la différence entre « thème » et « projet », Marianne se montre virulente et la discussion finira par l'exclusion du principe des thèmes dans les pratiques pédagogiques.

Ces deux pistes sont souvent confondues, dans la dénomination mais aussi concrètement sur le terrain. La pédagogie par projets n'a pas grand chose à voir avec l'exploitation de thèmes. Elle est infiniment plus logique et fonctionnelle, conforme avec la vraie vie et plus motivante. [Marianne, Forum d'Enseignons.be, 28/07/2007]

Il en va de même quand les processus pédagogiques évoqués par leurs pairs semblent « traditionnels »⁴⁴⁸. Ainsi, en réponse à une requête pour une leçon, Arual, fidèle utilisatrice du forum d'Enseignons.be, répond :

« Quand tu emploies les mots : "je présente" "je définis" cela m'évoque un enseignement assez frontal... Est-ce parce que tu nous présentes ta matière et dans ce cadre tu parle de façon générale ou comptes-tu réellement "présenter" ces choses aux enfants.... Si c'est le cas je te proposerais une méthode inductive, afin que les enfants puissent découvrir par eux-mêmes je suis à ton service pour ce dernier point! » [Arual, Forum d'Enseignons.be, 04/11/2007]

Un procédé s'inscrivant dans une pédagogie expositive ne semble donc pas apprécié sur le forum. Les exemples sont pléthores dans cette perspective, le terme « frontal » étant considéré comme avilissant, presque obscène. Ainsi, les messages se multiplient indiquant chercher « une leçon qui ne serait pas du frontal »⁴⁴⁹, exhortant les enseignants à « faire travailler les élèves en équipe [sinon la] leçon sera trop frontale »⁴⁵⁰. Certains utilisateurs vont plus loin, comme Bontems⁴⁵¹ qui expose son point de vue telle une équation : « bruit et convivialité ou silence et leçon en frontal ».

⁴⁴⁸ Nous mettons volontairement ce terme entre guillemets tant les notions d'approches « traditionnelles », de pédagogies « nouvelles » sont floues, fluctuantes selon le temps, les institutions et les individus.

⁴⁴⁹ Clémentine, Forum d'Enseignons.be, 16/04/2007

⁴⁵⁰ Véronique, Forum d'Enseignons.be, 19/03/2008

⁴⁵¹ Bontems, Forum d'Enseignons.be, 20/10/2007

La question du « sens des apprentissages » suscite les mêmes réactions. Tous les membres du forum semblent partager la même conception, révoquant toute leçon ou activité qui ne se construirait pas sur ce paradigme. Les exercices systématiques, souvent nommés « drill », n'ont pas meilleure presse même s'ils soulèvent moins de passion.

Enfin, le langage « pédagogiquement correct » ne tolère pas le manque de rigueur dans la maîtrise de la langue. Lorsqu'Elfe quémade des conseils pour faire face à des parents « difficiles » venus la « menacer à l'école », dans un message présentant plusieurs erreurs orthographiques, la réponse de Myriam se fait peu empathique, la jeune enseignante étant priée de rédiger son message avec davantage de rigueur linguistique pour obtenir une réponse.

Ton message (sa forme, son orthographe) est à la hauteur de ton questionnement Sorry, je ne suis pas parvenue à tout lire, à tout comprendre ... Si tu veux "améliorer ton texte", utilise la fonction "éditer" ... moi, cela m'aidera ... à te comprendre ... Sorry ... pour ce peu (pas) d'aide que je puis t'apporter ... Des collègues entendront mieux que moi tes demandes... je lirai... et réagirai peut-être [Myriam, Forum d'Enseignons.be, 18/06/2007]

Ce langage commun, ainsi pratiqué sur internet, génère ainsi un phénomène paradoxal. Il rapproche les membres de la communauté mais réduit le champ de leur discussion. Alors que l'internet pourrait permettre une ouverture, la posture des enseignants tend davantage à favoriser le repli sur soi, sur une communauté partageant les mêmes valeurs, censurant les propos jugés contraires aux principes de leur vision éducative.

3.6.2. Entre ouverture et repli sur soi

Internet confère nombre d'espaces de discussion aux enseignants du primaire. Groupes Facebook et forums sont des espaces virtuels de discussion où l'activité peut s'avérer intense. Dans les forums d'Enseignons.be, le nombre d'utilisateurs inscrits et les messages déposés témoignent d'une certaine dynamique. Qu'il s'agisse d'échanger sur les pratiques quotidiennes ou des faits particuliers, le forum offre un espace de dialogue, hors de l'établissement et du cadre scolaire. En ce sens, il ouvre le champ à une « communauté de pratique », rassemblant des personnes autour de buts, d'expériences, de tâches ou d'intérêts communs, et « mutuellement engagées dans des actions dont elles négocient ensemble le sens » (Wenger, 2002). Force est de constater que les usagers réguliers des forums d'Enseignons.be présentent les caractéristiques d'une telle communauté. Il existe une frontière à son accès, une rationalité à son existence, un engagement réciproque existe entre les membres, des limites sont posées au comportement des membres tout en leur laissant une certaine autodétermination dans la gestion quotidienne. Bien que réduits, il existe aussi certains rites au sein du forum, particulièrement dans des espaces de discussions plus informels. Enfin, et non des moindres, les membres y parlent une langue commune, au jargon parfois impénétrable pour les néophytes⁴⁵². Les pratiques exposées par les membres

⁴⁵² Nous retrouvons donc les 7 critères que Wenger (2002) estime nécessaires afin de distinguer la communauté du réseau social informel

sont parfois d'une grande originalité, basées sur l'expérimentation et l'expérience quotidienne. Toutefois, aucune structuration n'y est apportée, diluant les pratiques et les méthodes dans un flux immense de propos en tout genre.

Mais derrière une façade altruiste, plaçant l'échange et la collaboration au centre du dispositif, ce partage d'expérience répond aussi, paradoxalement, à un besoin d'individualité. Les lieux d'interactions deviennent des espaces, parfois confinés, où l'on recherche l'approbation de ses pairs. Comme nous avons pu le souligner, les discussions sont, pour la plupart, menées par des membres très actifs, focalisant l'attention, orientant les débats. Le discours pédagogique qui y est tenu est parfois, voire souvent, idéologique. Alors que le site Enseignons.be ne dépend d'aucune instance décisionnelle (et s'en défend vivement par ailleurs), la liberté d'opinion y est assez réduite. Quiconque ose remettre en cause une méthode active d'enseignement ou de recherche de sens dans les apprentissages est rapidement exclu de la discussion. On se congratule entre membres actifs, prônant les productions de l'un ou de l'autre, regrettant le manque d'investissement des autres (souvent absents des discussions), vilipendant ceux qui enseignent « encore comme avant ». Si la coopération prend forme à d'autres endroits du site (dans le partage de fichiers essentiellement), elle règne dans le forum à la condition expresse d'adhérer aux conceptions pédagogiques des membres actifs. En ce sens, le forum se présente davantage comme une vitrine des « bonnes » pratiques d'un groupe restreint.

Ces espaces de discussion participent à la construction d'une identité enseignante, favorisent en certains points la professionnalisation de ces intervenants. En réagissant aux propos des uns et des autres, les instituteurs présents adoptent la posture du « praticien réflexif ». Mais, paradoxalement, leurs interventions tendent aussi à créer une dualité. L'idéologie prégnante de certains propos laisse peu de place à ceux qui ne partagent pas les convictions des membres les plus actifs. Dès lors, nous pouvons mieux comprendre l'absence d'interventions de la majorité des inscrits. Plutôt que de rentrer dans le débat, ces espaces sont utilisés comme une vitrine que l'on observe, parfois admiratif, parfois agacé mais derrière laquelle on reste protégé par l'écran de l'ordinateur.

3.6.3. Une mise en lumière du travail réfléchi et maîtrisée

Cette approche du travail vu d'internet nous a permis d'appréhender avec plus de complexité le métier d'enseignant. A priori, le cadre d'internet pourrait faciliter la parole des acteurs, les amener à évoquer des pratiques et des situations rarement évoquées dans d'autres enquêtes ou au cours d'entretiens. Mais tout ceci n'est-il pas, en réalité, fortement biaisé, orienté par les acteurs eux-mêmes qui décident de ce qui se met en lumière et de ce qui reste dans l'obscurité ?

Comme nous l'avons vu, certains thèmes émergent, de façon inattendue, telle que la gestion financière. Les exemples pour financer une activité sont pléthores tout comme les témoignages parlant de « mettre la main au portefeuille ». Par contre, de façon dichotomique avec nos observations sur le terrain, on ne parle pas du temps consacré à

« faire ses comptes » en classe, ni de ses conséquences. Ces pratiques et ces témoignages ont été mis en lumière pas nos observations *in situ* et non en ligne.

La même discrétion est de mise concernant les problèmes d'autorité. Peu évoqués directement en ligne, ils sont pourtant une réalité du terrain à laquelle s'éprouvent les enseignants. Dans les réseaux sociaux, les enfants violents, injurieux ou provocateurs deviennent des enfants qui posent « quelques soucis », qui n'ont « pas envie de travailler ». Les termes ne sont pas choisis au hasard. Edulcorés, aseptisés, ils s'intègrent dans un langage « pédagogiquement correct » lui-même inclus dans une posture similaire où les pratiques traditionnelles sont critiquées, bannies et évoquées comme n'existant que chez les autres. Faudrait-il en déduire que les enseignants qui utilisent internet dans le cadre professionnel sont tous innovants et pratiquent une langue qui exclue tous propos négatifs relatifs à l'enfant ? Répondre par l'affirmative à une telle supposition nous semble fantaisiste, voire dangereux. Cela induirait alors une primauté chez les enseignants qui utilisent internet par rapport à ceux qui en limitent ou en excluent l'usage. La réponse nous semble exister à un autre niveau, celui de l'identité numérique et de sa maîtrise.

Les usages d'internet sont parfois associés au danger d'exposer, voire de surexposer, son espace privé, au risque d'extimité ou encore sont diabolisés par le fait qu'ils véhiculent la pensée intime des usagers, bravant les interdits moraux ou légaux. Les médias se font ainsi, ponctuellement, échos du cas d'un travailleur licencié pour avoir insulté son entreprise, d'un quidam qui, ayant exposé ses frasques sur Facebook, en paie le tribut social et juridique. Après plusieurs années d'observation et d'analyse des sites et des réseaux sociaux, de telles situations sont excessivement rares, sinon inexistantes, chez les enseignants. Au contraire, la prudence est de mise. Lorsque les enseignants parlent d'un collègue, ils le désignent de façon indéfinie (« certains » collègues, « dans d'autres école ») ; faisant de même lorsqu'il s'agit d'un parent ou d'un élève. D'autres, lorsqu'ils veulent entrer davantage dans le détail d'une situation, utilisent les opportunités d'anonymat offertes par la virtualité des échanges. Pseudonymes, avatars, informations peu détaillées du profil sont autant de manières de se préserver et de préserver ceux dont on parle. Mais, même dans ce cas, les propos restent suffisamment évasifs et flous pour ne pas permettre de reconnaître les personnes incriminées. Enfin, par effet de miroir, les propos de certains enseignants font échos chez leurs pairs, leur évoquant une situation qu'ils ont peut-être vécue tout en « ménageant leur propre intimité » (Malet, 2004).

A contrario, certaines tâches sont particulièrement valorisées. La gestion artisanale, créative, empreinte de « bricolage » est particulièrement mise en avant. Sur les sites et les blogs, fleurissent des fiches d'exercices et des documents de cours savamment mis en page, agrémentés d'illustrations étant, sans aucun doute, le fruit de nombreuses heures de labeur. Internet remplit alors l'une de ses missions en servant de « vitrine » au travail enseignant, en permettant de s'individualiser par ses productions tout en prenant la posture d'un individu qui s'insère au groupe, en coopérant et en partageant avec ses pairs.

Les biais ainsi induits par internet ne sont pas différents de ceux rencontrés lors d'entretiens ou d'une enquête par questionnaire. L'interviewé reste libre de ses propos, peut toujours faire le choix d'occulter certains pans de son parcours, de son travail et choisir d'en valoriser d'autres. En ce sens, internet est un terrain comme un autre et le considérer comme un matériau de recherche ne doit pas le rendre supérieur à d'autres approches. Il n'en reste pas moins qu'il faut le considérer avec ses atouts et ses limites, en restant conscient, dans notre cas, que les tâches ainsi mises en lumière ne sont pas anodines et dénuées d'intérêt mais ne sont pas non plus les seules qui composent le travail enseignant. Internet reste une porte d'entrée, parmi d'autres, pour appréhender ce travail dans toute la complexité qui caractérise un tel objet de recherche.

Conclusion générale

A ce stade de notre recherche, l'heure est aux bilans. Tant notre processus de recherche que nos résultats sont à interroger, à placer en perspective avec nos questions initiales, avec d'autres approches et d'autres enquêtes. Nous reviendrons d'abord sur l'objet « internet », objet de recherche « mouvant » s'il en est mais riche d'enseignement. Nous prolongerons notre réflexion en nous recentrant sur les usages de l'internet par les enseignants du primaire, tentant de dresser un panorama de ces usages, d'en saisir les succès mais aussi les réticences et les craintes.

Nous poursuivrons en interrogeant, à l'aune de nos résultats, les politiques éducatives déployées et celles envisagées dans l'avenir. Nous ne nous limiterons pas à une approche critique, stérile de toute proposition. Au contraire, nous nous permettrons de suggérer des pistes à investiguer, des postures à interroger et le cadre à adapter.

Enfin, nous ne pouvons clore cette recherche sans nous questionner, sur l'avenir de notre objet, ses perspectives considérant aussi bien ses atouts que ses limites. Ces nouvelles interrogations nous ouvriront, sans aucun doute, la porte vers de nouvelles pistes de réflexion et de recherche.

1. Internet, un objet « mouvant » aux propriétés évanescentes

Nous l'avions posé comme une évidence au départ de cette recherche : internet est un objet complexe, pris en étau entre d'autres champs et pour lequel l'exhaustivité semble impossible. Force est de constater, à ce stade de notre cheminement, que ces éléments se confirment tout en se nuancant sur certains points. En divers aspects, internet n'est pas si différent d'autres objets ou terrains de recherche. Certains éléments transcendent l'objet et le place aux côtés d'autres plus couramment appréhendés dans les sciences humaines. A contrario, d'autres facettes lui donnent une spécificité particulière, nécessitant d'adapter les techniques et les méthodes, de s'outiller différemment en fonction des objectifs et de la place conférée à cet objet. Ce sont ces différents points que nous allons, à présent, aborder.

1.1. Un objet à (re)définir

Placé au cœur des TIC et du numérique, internet est souvent considéré, dans les recherches, comme un sous-objet, une partie d'un terrain ou, à l'inverse, comme un espace si vaste qu'il nécessite d'être découpé pour permettre au chercheur de se concentrer sur un objet particulier tels que les forums ou les réseaux socionumériques. Dans une autre perspective,

ce sont des usages spécifiques qui sont analysés, que ce soit dans leur forme (forums, MOOC, ...), dans leur contexte (usages en classe, avec les élèves, ...) ou dans leurs objectifs (améliorer les enseignements, la différenciation, ...).

La question de l'efficacité est loin de laisser la recherche en sciences de l'éducation indifférente. Nombre d'études émanent ainsi en s'interrogeant sur l'efficacité du e-learning, de l'usage des tablettes numériques, des tableaux blancs interactifs ou, plus largement, sur l'usage des « technologies pour l'éducation » (Lebrun, 2007). Si ces questions sont pertinentes et méritent d'être davantage encore investiguées, elles ne constituaient pas notre objet. En effet, il a été maintes fois démontré que le recours à la technologie ne peut suffire, qu'il est tributaire des postures pédagogiques de l'enseignant (Lebrun, 2007), ce dernier pouvant modifier considérablement sa posture et ses pratiques selon la classe et le type d'élèves auquel il s'adresse (Bru, 1992). En outre, ce questionnement est souvent connexe à l'introduction de pratiques innovantes, faisant entrer les TIC dans la classe et dans les pratiques quotidiennes. Toutefois, cette innovation reste le fruit d'une minorité d'enseignants et, bien qu'elle tende à se déployer dans les écoles, elle reste encore circonscrite à certaines initiatives locales et singulières.

Ainsi considérés, ces objets et ces axes de recherche induisent un travail sur une population relativement ciblée : celle d'enseignants présentant une certaine compétence en informatique, même minimale, mais au moins suffisante pour introduire les TIC dans leurs pratiques et développer des stratégies et des activités les mettant en œuvre. En outre, il faut aussi considérer que certains n'ont pas d'affinités particulières avec l'informatique, préférant « leurs ciseaux et leur pot de colle » plutôt qu'un copier-coller, la lecture « d'un beau livre » plutôt que celle sur écran, la communication face à face plutôt que celle via l'email ou les forums. L'innovation peut passer par les TIC mais elle connaît aussi d'autres chemins, plus artisanaux, où le numérique et l'informatique n'ont pas droit de cité, tout au moins de façon visible et directement appréhendable.

Les évolutions technologiques de ces dernières années ont placé internet, qu'on le veuille ou non, au cœur du quotidien des individus. En Belgique, comme dans d'autres pays, rares sont encore les administrations à ne pas disposer d'un site web, de plus en plus rares sont les lieux où les connexions internet ne sont pas disponibles. Les multinationales rivalisent d'ingéniosité pour étendre l'accès à internet dans les quatre coins du globe, usant de ballons sondes, de satellites et de fibres optiques pour assurer une connexion au plus grand nombre. Les outils technologiques se développent à une vitesse exponentielle, intégrant l'internet comme un usage de base et non plus comme une possibilité annexe. Pour ne prendre qu'un exemple, citons les téléphones portables : il est de plus en plus difficile de pouvoir acquérir un modèle qui ne soit pas un smartphone et proposant, au moins, une connexion en Wi-Fi. La 4G⁴⁵³ s'impose déjà, dans ce secteur, comme une évidence⁴⁵⁴ alors que la couverture offerte se limite encore à des zones géographiques bien ciblées. En parallèle, les objets technologiques ont simplifié, de façon considérable, l'accès et l'usage d'internet. Nous sommes bien loin de la fin des années 90, où pour « surfer sur le web », il fallait disposer

⁴⁵³ 4e génération des standards pour la téléphonie mobile.

⁴⁵⁴ Au moins, comme un élément marketing incontournable.

d'URL de référence, maîtriser les caprices d'un modem 56K et, surtout, se montrer d'une patience sans faille pour voir s'afficher l'information convoitée. Un clic ou un appui du doigt⁴⁵⁵ sur un écran suffit, à présent, pour ouvrir les portes d'internet, Google ou Bing se chargeant d'orienter, avec plus ou moins de pertinence, l'utilisateur dans sa recherche.

Ces avancées technologiques ont conféré à internet un statut particulier par rapport à d'autres outils numériques : l'accessibilité, quel que soit le niveau de compétence informatique de l'utilisateur. Le tâtonnement expérimental suffit à y accéder, ne nécessitant aucune formation particulière, ni maîtrise de compétences technologiques. Bien évidemment, un usage efficace et raisonné ne pourra se forger qu'au fil du temps, sur base de l'expérience et d'un savoir-faire acquis individuellement ou dans un processus de formation. Car, si l'information est accessible, encore faut-il la traiter avec discernement et circonspection. De façon plus générale, l'informatique prend un chemin assez similaire. Les systèmes d'exploitation des ordinateurs se font de plus en plus intuitifs et, même s'ils laissent encore parfois certains utilisateurs, ils tendent à s'ouvrir au plus grand nombre.

Les résultats de notre enquête, à l'instar d'autres dans le même domaine, dressent un bilan assez homogène : la majorité des enseignants disposent d'un ordinateur et d'une possibilité de connexion à internet. Que ce soit dans le cadre privé ou professionnel, à titre personnel ou par le biais d'un membre de la famille, la possibilité de se connecter à internet est rendue possible quotidiennement, voire instantanément. Choisir d'utiliser internet dans un usage professionnel est donc possible, au même titre que le recours à un manuel scolaire, à une encyclopédie ou à du matériel de bricolage. La question de l'accessibilité ainsi éludée, vient se dessiner celle, bien plus intéressante d'un point de vue sociologique, du choix. Pourquoi, mais surtout « pour quoi », utiliser internet dans un usage professionnel ? Poser cette question revient à interroger celle qui se dessine en miroir, pourquoi ne pas l'utiliser ? Nous l'avons vu au cours de cette recherche, le non-usage ne relève pas tant d'une non-maîtrise que d'un choix posé sur cet objet et pour lequel le non-usage reflète des réalités bien différentes, croisant des postures militantes, d'appréhension ou encore de stratégies d'évitement de problèmes qu'il pourrait générer. S'interroger sur les non-usages permet de mieux comprendre la complexité de notre objet, évite de nous enfermer dans une posture fermée dans laquelle nous risquerions de perdre tout sens critique.

Pour ce faire, il faut réinventer les méthodes d'investigation, croiser les approches et les regards tout en balisant ce terrain bien complexe que constitue internet.

1.2. Une méthodologie à réinventer

A l'aube de notre recherche, force a été de constater qu'il existait peu d'ouvrages scientifiques faisant état de la question méthodologique du traitement d'internet comme terrain de recherche dans le champ sociologique. Kaufmann (2010) dressait un constat similaire, au terme de son étude des blogs et des forums, estimant sa position proche de

⁴⁵⁵ Ou, plus simplement encore, une requête orale via les outils de reconnaissance vocale tels que Siri, installé sur les produits Apple et depuis étendu, sous d'autres formes à nombre d'appareils

celle de « l'ethnologue découvrant un monde inconnu », ne pouvant appliquer formellement les techniques et les méthodes qu'il avait pu éprouver sur les terrains « classiques » (Kaufmann, 2010). La question interpelle et a donné lieu, depuis, à la publication de divers ouvrages et résultats de recherches interrogeant « les méthodes et les terrains pour l'observation et l'analyse du web » (Barats, 2013). Mais ce questionnement est-il pertinent ? Faut-il une méthodologie spécifique pour appréhender cet objet et ce terrain ?

En de nombreux points, analyser le web et les usages d'internet n'est pas fondamentalement différent des tâches qu'effectue habituellement le sociologue. Les questions de la véracité des propos et de leur sincérité ou de la validité de l'information, ne sont pas différentes de celles qui se posent au cours d'entretiens. Si la « malédiction des sciences de l'homme [serait] d'avoir affaire à un objet qui parle » (Bourdieu, Chamboredon, Passeron, 1968), elle ne disparaît pas quand l'individu s'exprime sur internet, quand il s'expose sur Facebook ou dans son blog, pas plus qu'elle n'empire par ailleurs. Toute approche qualitative nécessite de s'intéresser aux mots et aux expressions, au cadre dans lequel ils sont émis, à leur récurrence, au sens qu'ils portent selon l'individu et le contexte. Si les formules linguistiques varient entre les forums, les réseaux sociaux ou les sites, elles ne le font pas davantage que lorsqu'un individu s'exprime dans le cadre privé, professionnel ou dans la confidence de l'entretien. Nous avons choisi, comme postulat de départ, de considérer les différents espaces d'internet comme un matériau de recherche au même titre que d'autres. Le regard croisé et les analyses menées confirment notre choix. Internet permet d'appréhender et de saisir la parole des acteurs dans un contexte, certes différent, mais dont les caractéristiques restent similaires à d'autres approches.

Alors que sa forme tendrait à nous faire considérer l'internet comme un objet universel, notre étude fait apparaître certaines disparités selon les pays et les systèmes éducatifs. Les groupes Facebook, par exemple, bénéficient d'un certain succès en Belgique francophone et au Canada mais sont relativement rares pour les enseignants français. Dans un autre cadre, l'échange et le partage de ressources connaissent des formes bien différentes selon les pays. Au Canada, ils se déroulent sur divers espaces dont certains sont encadrés par l'Administration ; en Belgique, ils se concentrent essentiellement sur Enseignons.be tandis qu'en France, se côtoient des initiatives individuelles, par le biais de blogs ou de sites personnels, et des démarches institutionnelles, par l'hébergement de ressources sur les sites internet des Académies, notamment. Parallèlement, on observe certaines tendances similaires dans la perception et les usages entre la France et la Belgique⁴⁵⁶. Ces éléments tendent à montrer l'intérêt que pourrait présenter une approche comparative et internationale de notre objet, comme pour de nombreux autres, par un croisement de point de vue sur l'école et les phénomènes scolaires (Malet, 2010).

La temporalité est, paradoxalement, le plus grand atout et la plus grande faiblesse de ce terrain. On déplore souvent que le temps de la recherche est en inadéquation avec celui de la société. Certains objets de recherche sont ainsi confrontés à une « obsolescence programmée » tant la temporalité qui sépare la recherche de la publication des résultats

⁴⁵⁶ Les points de convergence sont ainsi nombreux entre notre propre enquête, celle de l'AWT (2013) pour la Belgique et l'enquête PROFETIC 2014 pour la France.

risque de rendre caduques les éléments ainsi mis en lumière. Les recherches en lien avec le numérique courent ce risque continuellement, tant les évolutions des techniques et des usages peuvent se modifier avec le temps. Notre objet n'a pas été protégé du phénomène. Il nous a fallu nous y adapter en acceptant de prendre des chemins de traverse, en acceptant de suivre les enseignants dans des recoins d'internet que nous n'avions pas sélectionnés au départ. Les réseaux socionumériques, Facebook et Twitter en particulier, en sont de parfaits exemples. Alors que le premier s'est révélé, au cours de notre recherche, comme un terrain prolifique et au succès grandissant chez les enseignants, le second s'est avéré « stérile », étant très peu fréquenté par la population qui nous préoccupait. Toutefois, si le constat ainsi posé s'avère correct au moment d'écrire ces lignes, il en sera peut-être tout autre dans quelques mois. La volatilité des contenus est un autre écueil auquel la temporalité de la recherche peut se heurter. Sur les sites, les forums et les réseaux socionumériques, une donnée peut pérenniser durant des années ou s'effacer dans les secondes qui suivent sa publication. Il faut pouvoir s'en accommoder, tout en mettant en place des stratégies qui permettent de conserver certaines traces. Supprimer une publication peut être le fruit d'un acte spontané mais aussi d'une réflexion mûrement réfléchi. Dans les deux cas, la suppression peut s'avérer intéressante à interroger. En garder une trace, une archive, permet aussi de comprendre certains échanges qui, expurgés de quelques interventions, ressemblent à un « dialogue de sourds ».

Toutefois, tout ne disparaît pas d'internet et, parfois, le web se fait aussi « musée » de pratiques et d'échanges menés des années auparavant. Le chercheur se fait alors, selon les cas, ethnologue ou archéologue. Sur les forums d'Enseignons.be, des échanges datés de 2006 sont encore bien présents et illustrent des usages marqués par cette période, des questions et des interrogations « en souffrance » à ce moment-là. D'autres, par leur longévité, montrent que certaines thématiques transcendent les années et sont au cœur du métier d'enseignant.

La rigueur du chercheur est alors sa meilleure arme pour affronter le terrain et y adapter les méthodes. S'il faut se montrer rigoureux dans l'archivage des données issues d'internet, il faut aussi raison garder et ne pas tomber dans l'excès au risque de se voir submerger de données incommensurables dont le traitement ne pourra s'accommoder. Il convient aussi d'éviter, même si cela peut sembler paradoxal avec un tel objet de recherche, de tomber dans les travers du « tout technologique ». La machine doit rester un instrument au service du chercheur et ce dernier doit pouvoir la maîtriser et ne pas suivre impunément les chemins qu'elle dresse pour lui. Prenons, à titre d'exemple, le choix des sites à analyser. Comme nous l'avons expliqué au début de ce travail, les moteurs de recherche sont une porte d'entrée pour sélectionner les sites à analyser. C'est d'ailleurs celle-ci que Demailly et Convert (2007) ont emprunté dans leur étude des groupes professionnels et d'internet. Notre enquête par questionnaire et nos analyses tendent à démontrer que les sites consultés par les enseignants sont parfois différents des résultats suggérés par les moteurs de recherche. En outre, leurs usages se concentrent sur une poignée de sites alors que Google nous aurait proposé des milliers, voire des millions, de propositions. Nous gardons, également, une certaine mesure, pour ne pas dire une prudence certaine, face aux données que peuvent proposer les sites et les outils numériques. Ainsi, nous avons vu que le nombre

d'inscrits à un forum diffère bien fortement du nombre d'utilisateurs actifs. La quantité de messages affichés par un forum peut différer de celui des messages réellement accessibles, certains espaces étant occultés ou inaccessibles pour l'utilisateur lambda. Enfin, mais non des moindres, les instruments de recherche au sein d'un site ou d'un forum sont parfois inopérants ou, pire, génèrent des résultats tronqués⁴⁵⁷. Si ces outils peuvent constituer un apport utile au chercheur, ils ne peuvent se substituer à son expertise et à une analyse minutieuse, à une lecture critique et approfondie.

1.3. Des balises à poser

Face à un terrain aussi complexe et vaste qu'internet, le chercheur se doit de poser des balises. Elles doivent permettre de délimiter le terrain tout en acceptant de pouvoir être déplacées légèrement, ou plus vigoureusement, en fonction des résultats et de l'évolution des usages.

Les questions éthiques sont, selon nous, à repenser et à interroger avec force et vigueur, particulièrement celles ayant trait à l'anonymat. La question est posée par divers chercheurs (Latzko-Toth, Proulx, 2013 ; Pudelko, Daele, Henri, 2006, Kaufmann, 2010) avec des réponses excessivement contrastées. Ainsi, certains érigent le principe de l'anonymat comme une valeur intrinsèque de la recherche qui ne peut être remise en question selon le terrain, estimant que l'enquêteur doit mettre tout en œuvre pour éviter une identification ultérieure des personnes (Pudelko, Daele, Henri, 2006), tandis que d'autres estiment qu'il est judicieux de permettre de replacer les informations dans leur contexte, telle une garantie épistémologique, en citant les pseudonymes et en indiquant l'URL permettant, pour autant que la page existe, de vérifier les données ainsi exploitées (Kaufmann, 2010). Ces questions nous ont taraudé tout au long de cette étude ; la divergence des points de vue nous semblant légitime en certains points, défailante à d'autres niveaux. Selon nous, l'anonymat total ne peut être garanti quand internet est utilisé comme matériau de recherche. La puissance des moteurs de recherche permet de retrouver, en quelques clics, la page web de laquelle est issue nombre de propos que nous avons cités dans ce travail. Ne pas indiquer l'URL de certaines pages aurait alors été le fruit d'une certaine hypocrisie de notre part. Toutefois, il nous paraît tout aussi important de préserver l'intégrité des individus dont nous avons analysés les paroles et les usages. Dès lors, nous avons opté pour une approche intermédiaire, peut-être imparfaite, certainement à discuter et à adapter.

Partant du principe que l'anonymat total est illusoire dans une enquête concernant internet, nous avons opté pour un « anonymat relatif ». Lorsque nous avons cité les propos d'individus s'exprimant sur les réseaux socionumériques, nous n'avons employé que leur prénom ou eu recours au pseudonyme qu'ils s'étaient eux-mêmes attribués. Parfois, pour

⁴⁵⁷ A titre d'exemple, nous avons ainsi relevé de nombreux biais dans les données issues des outils de tracking au sein de plates-formes numériques (Duquesnoy, 2007, 2008, 2012). Les taux élevés de connexion des étudiants n'étaient pas toujours corrélés avec une participation réelle aux activités. En outre, certains avaient pris conscience des « failles » du système et se connectaient quotidiennement pour donner « une impression de présence et d'activité », activant le système mais effectuant d'autres tâches en même temps.

des questions de lisibilité et de cohérence, nous avons légèrement modifié ce pseudonyme ou le prénom afin de distinguer les propos des uns et des autres et éviter les amalgames. En effet, d'un site à l'autre, on peut retrouver des noms identiques mais désignant des individus différents et, a contrario, certaines personnes changent de pseudonyme selon le site visité. Nous avons donc opté pour une uniformité lorsque ce cas se présentait⁴⁵⁸. Nous avons, par contre, exclu toute référence aux noms de famille ou aux données apportant des indications ciblés sur un établissement scolaire. Un deuxième élément s'est ensuite greffé à notre réflexion : la dimension de « personnage public ». La question nous taraudait particulièrement pour Marianne, l'enseignante-dessinatrice aux propos parfois tranchés. Nous fallait-il l'anonymiser ou, au contraire, comme nous l'avons fait, lui maintenir son identité ? La réponse s'est finalement imposée comme une évidence. Son omniprésence sur internet et le cadre marchand de ses activités lui confère un statut particulier, celui de « personnage public ». Son prénom apparaît en en-tête de son site, trône sur le DVD qu'elle met à la vente et c'est sous son patronyme complet qu'elle interagit sur les réseaux sociaux. L'appeler Jeanne ou Martine n'aurait été qu'une illusion pour le lecteur, une imposture éthique de notre part.

La question de l'anonymat doit, selon nous, se penser au terme de la recherche et non en amont, elle doit se poser systématiquement en fonction de la population et du terrain. Elle ne peut s'imposer comme une règle immuable qu'on oublie d'interroger pas plus que comme un détail insignifiant. Lorsque nous avons fait le choix, nous avons établi un élément que nous estimions essentiel à notre questionnement : les individus de notre population maîtrisaient-ils leur identité numérique et les codes du langage sur internet ? Au terme de cette recherche, nous pouvions y répondre par l'affirmative. Les propos souvent édulcorés, les discours « politiquement et pédagogiquement corrects », l'absence de propos incriminants nommément des établissements scolaires ou des enseignants, sont autant de signes qui nous laissent à penser que les enseignants s'expriment avec prudence lorsqu'ils le font sur internet. Il va de soi que, dans un autre contexte, avec une population différente, notre constat serait peut-être différent. Si nous avons à explorer des espaces clos d'internet, soumis à un accès règlementé et limité, nous agirions peut-être différemment. Face à une population maîtrisant moins les us et les coutumes du web, nous opterions, sans nul doute, pour davantage de prudence. La règle éthique que nous nous fixons est de préserver les individus de toute conséquence négative que pourrait générer notre recherche. Notre rôle de chercheur est de mettre en lumière leur parole, de la comprendre, de la mettre en perspective. Il n'est pas dans notre tâche de la museler ou de la tempérer, au contraire. Si un individu s'exprime publiquement sur le web en tant qu'enseignant, directeur, conseiller pédagogique ou inspecteur, il est de notre rôle de contextualiser ses propos dans le point de vue qui est le sien, de respecter son rôle professionnel et son avis en découlant, en restituant les données nécessaires pour en saisir la spécificité.

⁴⁵⁸ Par exemple, l'administratrice et webmestre de *www.cryaction.be* s'appelle parfois Alexandra, parfois Sacha mais il s'agit, sans aucun doute possible, de la même personne. Nous avons donc maintenu « Sacha » comme unique pseudonyme.

1.4. Des outils à s'approprier

Arpenter un terrain de recherche tel qu'internet n'est possible qu'en s'équipant en conséquence. Si nous restons nuancé, nous l'avons dit, sur les apports technologiques et prudent en voulant éviter un recours au « tout technologique », force est de constater qu'un tel terrain nécessite de s'approprier des outils adaptés. Le « papier », outil de prédilection du sociologue et, plus largement du chercheur en sciences humaines, s'accommode assez difficilement d'un terrain comme internet. Certes, l'impression de pages et de sites peut s'avérer utile mais elle nécessite alors une quantité astronomique de papier et d'encre. Les outils de recherche évoluent et il est nécessaire de pouvoir profiter de certaines avancées technologiques. L'enregistrement d'entretiens au format MP3 a largement supplanté les cassettes audio et nous pouvons imaginer qu'il ne doit exister que peu de chercheurs nostalgiques des bandes magnétiques pouvant se rompre, s'emmêler et devenir inaudibles après quelques utilisations.

L'archivage des données constitue un point névralgique dans notre recherche. Et sur ce point, force est de constater que le chercheur ne dispose pas de réels outils performants dans ce domaine. La technologie permet de s'abonner à des flux RSS, d'enregistrer des pages au format PDF et, dans certains cas, « d'aspirer » un site en le téléchargeant d'Internet vers son disque dur. Toutes ces manipulations sont « artisanales » et sont le fruit d'un certain « bricolage ». Dans certains cas, elles sont inopérantes et seul le recours à l'impression ou au « copier-coller » peut permettre de conserver une discussion ou un élément précis d'une page web. Ces dernières années, une évolution semble émerger dans le domaine, les chercheurs se dotant d'outils plus performants et plus indiqués à leur objet de recherche et à leurs attentes. Malheureusement, ceux-ci restent encore méconnus, peu diffusés, voire confinés dans certains laboratoires de recherche. Souvent le fruit d'une collaboration entre un chercheur et une équipe d'ingénieurs et d'informaticiens, ils peinent à être connus par la communauté scientifique et, a fortiori, par les étudiants en sciences humaines.

Outre les outils technologiques en tant que tel, le chercheur se doit, selon nous, de renforcer sa propre culture numérique pour s'approprier complètement son terrain de recherche. Investiguer les réseaux socionumériques ne peut faire l'économie de la présence effective du chercheur sur ceux-ci. Si l'œuvre de Murphy (1990) ou celle de Beckers (1963) nous apprennent tant sur les groupes qu'ils ont étudiés, c'est que les chercheurs y étaient totalement présents, complètement immergés et investis dans la réalité de leur population. En outre, certaines compétences informatiques sont parfois utiles pour décrypter une URL, déceler un passage occulté vers une partie d'un site ou, comme nous l'avons fait, pour développer son propre site comme outil de recherche. Si ces compétences ne sont pas indispensables, elles facilitent le travail de recherche, permettent d'élargir le champ de recherche, de mettre en perspective certains résultats.

Paradoxalement, il faut se méfier d'une « surcompétence » qui viendrait « plomber » l'analyse, qui séparerait le chercheur de la réalité de sa population. Notre immersion, durant trois années scolaires, dans le quotidien d'une école nous a permis de prendre ce recul nécessaire, de mettre en perspective nos interrogations, nos résultats et nos analyses avec le travail quotidien de ces enseignants. Cela nous a, enfin, surtout permis d'appréhender les

non-usages dont nous n'aurions pas eu conscience en nous cantonnant à un terrain exclusivement numérique.

2. Panorama des usages d'internet par les enseignants du primaire

De la préparation des cours aux discussions sur les réseaux sociaux numériques, les usages professionnels d'internet par les enseignants du primaire sont variés mais sont, aussi, divergents d'un individu à l'autre. Nous débuterons cette partie par un premier constat : celui d'un usage généralisé mais à des degrés divers. Ce résultat peut surprendre tant il semble contraster avec certains discours sur le sujet. Il peut s'expliquer par divers éléments que nous tenterons de mettre en lumière.

S'intéresser aux usages nous a permis également de mieux appréhender les causes du non-usage et du faible usage d'internet dans certaines tâches. Inverser ainsi notre questionnement nous permet de cerner différemment les représentations des enseignants et donc de comprendre les craintes, les doutes qui entourent certains usages d'internet dans leur activité professionnelle.

Enfin, nous nous interrogerons sur les profils de ces enseignants, les mettant en perspective avec des typologies existantes, nous interrogeant sur leur pertinence pour saisir notre objet de recherche.

2.1. Des usages entre l'ombre et la lumière

Au cours de notre recherche, nous avons été surpris par le discours pessimiste que relayaient nombre d'acteurs de l'éducation au sujet des enseignants et du numérique. Ainsi, intervenant en 2012 dans le cadre des REWICS⁴⁵⁹, certains décideurs publics estimaient que les « enseignants n'utilisaient pas les TIC », n'y étaient « pas formés et ne se formaient pas » et que les usages à l'école restaient limités, voire absents. Le constat que nous posons à notre arrivée à l'école « Maurice Carême » tendrait à apporter de l'eau à leur moulin : les toiles d'araignées ornant les ordinateurs⁴⁶⁰ étant un signe qui laisse peu de doute sur l'usage régulier des machines. Pourtant, notre enquête laisse présager une toute autre réalité. Comment dès lors expliquer cette dichotomie ?

La première explication est d'ordre linguistique, fruit d'une polysémie entre numérique, internet et informatique. Comme nous l'avons détaillé au début de ce travail, internet n'est qu'une part de ce qu'englobe la notion de numérique. En outre, l'informatique, les TIC et le numérique désignent des réalités diverses et tellement complexes qu'une phrase telle que

⁴⁵⁹ « Forum » de l'Internet citoyen en Wallonie, organisé annuellement, qui a vocation de lieu d'information et d'échange entre acteurs de la diffusion des TIC.

⁴⁶⁰ Voir chapitre 3, encadré « Le cas de l'école « Maurice Carême »

« les enseignants n'utilisent pas le numérique » n'a, à la fois, aucun sens tout en portant, en son sein, des significations transposables à une multitude de pratiques⁴⁶¹. Il convient donc d'abandonner un discours stéréotypé et imprécis, généralisateur à outrance, pour poser des questions ciblées et pragmatiques. Celles-ci doivent permettre d'interroger les usages, les lieux où ils se déroulent, le contexte et les objectifs afin de poser une vraie question : quels sont les usages des TIC par les enseignants ?

Une seconde explication est, selon nous, à chercher dans les éléments de base de la sociologie du travail, dans la dichotomie entre le travail prescrit et le travail réel. Sur base de notre analyse, nous pouvons noter qu'une très large part des usages d'internet, et de l'informatique de façon plus générale, se situe dans les tâches de préparation des cours. Toutefois, il s'agit là d'une tâche peu visible dans le métier d'enseignant. Le système éducatif belge, à l'inverse de ce qui se fait au Canada, ne prévoit pas de temps précis pour ce travail. Cela s'effectue donc à divers moments, selon les disponibilités de l'enseignant et en fonction de son organisation personnelle. Qu'elle soit menée lors d'une « heure de fourche »⁴⁶², le soir, le week-end ou durant les vacances, la préparation des cours est une tâche importante chez les enseignants. Elle se découpe en un faisceau de petites tâches interdépendantes les unes des autres : recherche d'informations, d'exercices, de textes ; rédaction de synthèses, de feuilles de cours ; création et adaptation d'exercices ; production de matériel pédagogique, etc. Cette tâche ne devient visible que dans la classe, lorsque l'activité est menée. Mais, là encore, il s'agit pour le moins d'éléments peu visibles ; l'enseignant étant généralement seul, face à ses élèves lors des activités.

Quand on reprend le nombre d'inscrits sur les sites d'enseignants, la pléthore de ressources qu'ils y ont déposées, on ne peut nier leur usage d'internet. Celui-ci est, par ailleurs, en constante évolution si on analyse le nombre d'inscriptions, toujours en hausse, sur Enseignons.be, par exemple. Toutefois, ce site émergent d'une initiative privée, il n'est pas un indicateur des usages pour le politique.

Paradoxalement, les usages plus visibles de l'internet et de l'informatique sont peu prisés des enseignants. La publication en ligne, que ce soit via un blog ou un site, ne fait pas partie de leurs pratiques personnelles. Dès lors, et de façon assez logique, cet usage n'apparaît pas non plus en classe, avec les élèves. Majoritairement, les sites d'école sont gérés par une personne-ressource quand la tâche n'est pas totalement externalisée à une entreprise privée ou à un webmaster indépendant. La recherche de l'ergonomie et de l'esthétisme d'un site s'accommode mal avec un faible niveau de compétences⁴⁶³ dans le domaine de la

⁴⁶¹ Nous pourrions rapprocher cette idée reçue d'autres telles que « les jeunes ne lisent plus », par exemple. Selon le point de vue duquel on se place, le constat peut sembler faux et le questionnement qu'il génère peut être stérile. Plusieurs enquêtes disent, d'ailleurs, tout le contraire, estimant que les jeunes sont constamment entourés d'écrits, qu'ils lisent abondamment sur écran mais lisent davantage d'autres types d'écrits que ceux que l'on catégorise, habituellement, dans le domaine de la littérature.

⁴⁶² C'est ainsi que les enseignants nomment les heures de cours pour lesquelles ils ne sont pas face à leurs élèves, ces derniers étant pris en charge par un maître spécial (langue, religion, éducation physique)

⁴⁶³ Nous nous gardons bien de tout jugement sur ce point et ne rendons compte que d'une réalité existante. La création de sites web ne fait généralement pas partie de la formation initiale des enseignants. Bien que proposée en formation continue, elle ne constitue qu'une part infime de l'offre et rencontre un succès relativement mitigé, voire faible.

création de sites internet de maîtrise des standards. En outre, dans l'enseignement primaire, les sites d'écoles sont principalement dédiés à l'information aux parents⁴⁶⁴. Si une école sur deux possède un site internet⁴⁶⁵, ce n'est pas par ce biais que les usages de l'internet et du numérique sont mis en lumière.

Comme nous l'avons vu, internet est utilisé, dans le cadre de la communication, essentiellement entre collègues et, dans une moindre mesure, avec les directions. L'absence, ou le très faible usage, de communication par ce canal, avec les parents, ne permet donc pas non plus de rendre visible cet usage. Rappelons, en outre, que l'absence de boîte email académique empêche toute visibilité et création d'indicateurs pour le Ministère. Que l'email soit utilisé ou non, rien ne transparait en dehors des pratiques personnelles des enseignants.

Alors que le pilotage du système éducatif a nécessité la création d'indicateurs, donnant lieu annuellement à une publication, nous sommes contraints de constater qu'aucun indicateur n'existe pour mesurer les usages réels d'internet ou de l'informatique. Le niveau d'équipement des établissements est une indication assez faible, a fortiori lorsqu'on la croise avec nos données, indiquant que la grande majorité des connexions à internet se font depuis le domicile des enseignants et non depuis l'école.

Les politiques éducatives développées dans le cadre de l'informatique n'ont pas permis d'éclairer davantage les usages quotidiens des enseignants. Les projets « Ecole numérique » ont permis de « sonder le terrain » mais divers facteurs sont venus perturber les effets escomptés. Les appels à projet ont eu lieu dans des temporalités inadéquates avec le temps scolaire (juin, vacances d'été) et dans un délai très court. En outre, le contexte de l'appel à projet incitait davantage à des propositions innovantes, dans une perspective d'intégration du numérique aux apprentissages. Or, comme nous l'avons vu, les usages sont plutôt pragmatiques, centrés sur la préparation des cours et concernent relativement peu un usage d'internet au sein de la classe.

Enfin, dans la galaxie que constituent les sites internet, les préférences des enseignants ne concernent pas toujours les sites institutionnels, au contraire. Comme nous l'avons vu, les habitudes des enseignants les dirigent davantage vers des sites d'associations (Enseignons.be, Cartables.net) ou vers des sites personnels (Stepfan, les Coccinelles, Moustache, ...) que vers le site de l'Administration (Enseignement.be) ou des réseaux et fédérations (SEGEC). Les réseaux socionumériques ne démentent pas cette tendance, la page Facebook d'Enseignons.be comptant vingt fois plus de « fans » que celle du Ministère⁴⁶⁶. Dans cette configuration, l'implication des enseignants dans le numérique et dans l'usage d'internet se distille dans l'océan internet, ne laissant qu'une faible part de mise en lumière de leurs usages.

Nous pouvons donc avancer que les usages d'internet par les enseignants, et peut-être encore plus particulièrement par ceux du primaire, est à l'image d'un iceberg. La face visible est relativement faible par rapport à celle occultée ; le travail réel mené sur ou avec internet est bien présent mais il ne s'accorde ni avec les indicateurs existants, ni avec les injonctions

⁴⁶⁴ 72% selon l'enquête de l'AWT, Baromètre TIC 2013

⁴⁶⁵ 48% des écoles primaires, selon la même enquête

⁴⁶⁶ Et l'écart tend à se creuser, chaque jour, davantage.

relatives à l'introduction du numérique dans le cadre scolaire. Loin du constat posé par certains, nous affirmons donc que les enseignants utilisent internet, de façon régulière et ciblée, mais dans un faisceau de tâches relativement peu visibles de l'extérieur.

2.2. Internet, un possible outil dans le processus de professionnalisation

Les usages d'internet par les enseignants du primaire ne se cantonnent pas à la recherche de documents et d'illustrations. Comme nous l'avons vu, certains communiquent sur les réseaux sociaux, la discussion prenant, parfois, les allures d'un débat, d'une discussion de fond sur un sujet éducatif, un manuel scolaire ou la critique d'une méthodologie. Bien que ce type d'usages ne soit pas le plus répandu, il est particulièrement intéressant à analyser dans un contexte de professionnalisation du métier d'enseignant.

Cette question occupe de nombreux systèmes éducatifs et un large champ de recherche en sciences de l'éducation. Le concept de professionnalisation est complexe et donne lieu à des interprétations diverses selon les pays et les systèmes éducatifs. Ainsi, Perrenoud y associe le concept de « praticien réflexif » gageant que l'enseignant devra pouvoir prendre du recul sur sa pratique, « mettre en mots » des situations de travail, les analyser en y associant un savoir contextualisé et distribué au fil des exemples issus de ses propres actions et de situations vécues au sein de l'école.

Lorsque nous nous penchons sur certains groupes Facebook et sur les forums d'Enseignons.be, force est de constater que ce processus se met, peu à peu, en œuvre. Si cela manque de structure et d'un cadre précis pour exposer les faits, certains échanges sont très proches de ceux d'une « communauté de pratique » (Wenger, 1998) où des acteurs professionnels échangent, se concertent et tentent de trouver des solutions à des cas particuliers, à des problèmes singuliers. Certains sujets des forums remplissent ainsi les trois dimensions que Wenger (1998) associe à ces communautés : un engagement mutuel des membres, un objectif commun et un répertoire partagé de ressources. Bien évidemment, les réseaux sociaux ne peuvent suffire à faire de l'enseignant un « praticien réflexif ». Toutefois, ils offrent un cadre propice à l'expression de certaines difficultés, parfois sous le couvert de l'anonymat. Sans entrer dans un processus formatif, cette « mise en mots » permet de dédramatiser la situation, de prendre conscience du savoir expérientiel acquis et, peut-être, de générer suffisamment de confiance en soi pour poursuivre cette démarche, dans un contexte plus formel, où l'acteur pourra se mettre en scène, « en intrigue » et développer un processus narratif, vecteur de sa formation et de sa professionnalisation (Malet, 1998).

Le concept de professionnalisation ne se limite pas, selon Tardif (2010), au modèle du « praticien réflexif ». Le chercheur canadien lui préfère une vision enrichie considérant que cela concerne « tout travailleur qui a le pouvoir (relatif) de contrôler ses actes et son territoire de travail, qui peut aussi exercer un certain contrôle sur ses pairs et répondre de

ses décisions et actions face à ses clients, ici les élèves »⁴⁶⁷. Lorsque nous mettons cette définition en perspective avec nos analyses, nous ne pouvons que souligner l'idée de « contrôle des pairs » qu'évoque Tardif. Nous avons vu que certains enseignants bénéficient d'une aura particulière sur internet, d'un certain pouvoir d'influence sur les autres membres du groupe. Si une maîtrise des codes linguistiques vient faciliter cette faculté, il faut aussi souligner la légitimité que ces enseignants ont acquise grâce à leur expérience du terrain, leur capacité à apporter une réponse adaptée et de justifier leurs propos. En ce sens, les réseaux socionumériques développent, indubitablement, chez les enseignants qui les fréquentent régulièrement, des aptitudes à l'argumentation et à la justification de leur action pédagogique. Si le phénomène ne concerne qu'une part infime des enseignants, nous nous devons de le souligner et de le reconnaître. Dans certains sujets des forums d'Enseignons.be, les débats menés présentent toutes les facettes d'une argumentation clairement développée, parfois même justifiée par un développement théorique et scientifique.

Qu'il s'agisse de débattre sur un sujet ou de « s'exposer » en acceptant de mettre en ligne ses propres ressources, internet peut donc contribuer, au moins en partie, au processus de professionnalisation des enseignants. Libéré des contraintes de temps et d'espace, ce cadre permet d'envisager ce processus de façon continue, tout au long de la carrière enseignante. Toutefois, il serait illusoire de prétendre que, dans leurs formes actuelles, les réseaux socionumériques sont un véritable outil de professionnalisation. Pour ce faire, il faudrait leur adjoindre une structure, guider les discussions et prolonger les échanges bien au-delà de ce que proposent les modèles actuels. Toutefois, il nous semble qu'il s'agit là d'une piste à explorer, d'un levier d'action à ne pas négliger pour penser la professionnalisation des enseignants.

2.3. Les non-usages, une réponse à un dilemme

Enseigner est un métier complexe, « impossible » parfois selon Perrenoud (1996), dans lequel les acteurs sont soumis à différents dilemmes, générés par les incompatibilités entre les objets d'enseignement, entre ces objets et les conditions d'apprentissage et, enfin, entre ces conditions et les exigences de ces situations (Durand, 1996). Ces dilemmes sont subjectifs et fortement individualisés ; un enseignant ne verra pas, dans une même situation, le même dilemme que son collègue et, de fait, n'y apportera pas la même réponse.

Ce concept de « dilemme » nous semble fort à propos pour mieux comprendre les non-usages d'internet par les enseignants. Si nous avons établi que l'utilisation d'internet pour la préparation des cours, notamment, est assez courante, force est de constater qu'au sein de la classe, dans la partie visible du travail enseignant, elle reste relativement peu développée. Un premier élément de compréhension passe, certainement, par la place (ou plutôt l'absence) qu'occupent l'informatique et les TIC comme objet d'enseignement. Bien que

⁴⁶⁷ Entretien avec Maurice Tardif réalisé par Régis Malet, *in* Recherche & formation, 2010/3 (n° 65), E.N.S. Editions

repris dans les programmes comme faisant partie d'une « éducation aux médias », ces disciplines sont absentes des socles de compétences et donc, par conséquent, des évaluations externes. Un premier dilemme se pose donc aux enseignants : faut-il prévoir du temps pour un apprentissage qui, au final, semble périphérique aux apprentissages fondamentaux ? Dans un contexte où certains enseignants déclarent « manquer de temps pour boucler leur programme », une stratégie consiste à « expurger » du curriculum tous les objets jugés inutiles, ou comme « moins importants ». Ainsi en est-il de l'informatique, mais aussi du développement artistique voire, dans certains cas, des cours philosophiques. Bien évidemment, de telles pratiques ne peuvent être revendiquées publiquement car elles vont à l'encontre des prescriptions officielles. Elles n'en sont pas moins réelles et appliquées, à des degrés divers, selon les enseignants.

Les conditions dans lesquelles les enseignants peuvent avoir recours à l'internet et à l'informatique dans le cadre scolaire sont tout aussi influentes sur les non-usages. Comme nous l'avons expliqué, le plan Cyberclasse exigeait des agencements spécifiques pour l'installation des ordinateurs. La configuration spatiale a provoqué des contraintes multiples, inadaptées avec les pratiques des enseignants : inadéquation du local informatique, externalisation de la salle de classe, nombre insuffisant d'ordinateurs, ... Comme nous l'avons vu, avec l'exemple de l'école « Maurice Carême », l'introduction, dans la classe, des TBI et des ordinateurs pour les enseignants a favorablement modifié les usages. En faisant entrer la technologie et internet dans la classe, les usages se sont amplifiés, intégrant l'internet dans les pratiques quotidiennes. En outre, il ne faut pas perdre de vue que les enseignants du primaire restent fortement attachés aux aspects esthétiques et qu'ils aiment pouvoir « bricoler », utiliser « leurs ciseaux et leur pot de colle ». Cette pratique passe, indubitablement, par l'impression de document et, là encore, les conditions matérielles font défaut⁴⁶⁸. En effet, il est fréquent de constater l'absence de moyen d'impression au sein de l'école. Si une imprimante est disponible, elle est le plus souvent la propriété de la direction. Dès lors, il est difficile, voire impossible, d'y imprimer le fruit de son travail, qu'il soit mené individuellement ou avec les élèves. S'installe alors un schisme technique qui prêterait à sourire s'il n'était pas si symptomatique de la situation. Au cours de notre immersion, nous avons ainsi observé les enfants effectuant une recherche sur internet et retranscrivant, dans leur cahier, les résultats de celle-ci. Si l'on peut relever un certain intérêt pour les compétences alors développées (synthèse, prise de notes), il nous faut tout autant pointer les manquements que cela apporte : infographies et illustrations, pourtant courantes sur internet, sont difficilement retranscriptibles. Si l'enseignant veut imprimer, les coûts sont, généralement, à sa charge. Les pratiques sont alors, pour le moins, diverses. Certains acquièrent, à titre personnel, une imprimante qu'ils alimentent eux-mêmes en encre ; d'autres repartent chez eux avec les fruits de la recherche et impriment, à domicile, les travaux des élèves. Ces pratiques sont bien plus courantes qu'on ne pourrait le penser mais elles

⁴⁶⁸ Le plan CyberEcoles avait prévu l'installation d'imprimantes mais sans envisager le coût de l'impression et l'achat des cartouches d'encre. Après quelques semaines, les imprimantes furent abandonnées dans la plupart des écoles, les directions et les PO refusant l'achat de ces fournitures, estimant que les enseignants « abusent » de l'impression.

présentent un point sensible : la bonne volonté et l'investissement, personnel et financier, de la part des enseignants. Tous ne sont pas disposés à le réaliser, ou ne le sont plus.

Les conditions matérielles et spatiales ne sont pas adaptées aux besoins et aux attentes des enseignants. Si certains tentent un compromis, en imprimant chez eux, par exemple, d'autres préfèrent opter pour l'abandon de cet usage et maintiennent des pratiques moins onéreuses et plus conventionnelles. La recherche documentaire s'effectue alors en classe, avec les ouvrages disponibles ou apportés par l'enseignant, les impressions se cantonnent aux tâches de préparation du cours et du matériel nécessaire. Le problème est identique sur la question d'un usage d'internet pour effectuer des exercices en ligne. Alors que cette utilisation pourrait présenter divers avantages (réduction des photocopies⁴⁶⁹, différenciation dans les apprentissages en proposant une grande variété d'exercices, allègement des tâches de correction⁴⁷⁰), l'usage reste peu répandu. La configuration spatiale des locaux informatiques incite peu à cette pratique, nous l'avons dit. Mais l'impossibilité d'imprimer, génère un autre problème : « l'absence de traces ». La virtualisation des exercices rend impossible (ou tout au moins très complexe) le maintien d'une « trace papier » du travail effectué en classe. Le temps passé sur les ordinateurs ne peut être mis en valeur dans le cahier ou le classeur de l'élève. Cette absence restreint donc les pratiques, certains enseignants craignant d'être jugés, par leurs collègues et les parents, comme « ne travaillant pas assez en classe ».

Enfin, le dilemme le plus épineux est peut-être dans l'incompatibilité entre les usages d'internet et les exigences du métier d'enseignant. « Tenir sa classe », « faire respecter l'ordre » au sein de celle-ci, est une tâche importante, mais aussi complexe, voire une épreuve. Surfer sur internet avec les élèves la complexifie encore de par l'incertitude des résultats. Comment demander à un enseignant de conduire ses élèves à utiliser internet, de gérer sa classe dans un local parfois peu adéquat lorsqu'il n'est pas certain de la protection qu'il peut apporter dans leur travail. En effet, rien n'existe sur les ordinateurs fournis par le Ministère pour protéger efficacement la navigation des élèves. Aucun filtre efficace n'y est installé. Dès lors, il revient à l'enseignant de « veiller au grain » afin d'éviter les dérives possibles des élèves, que celles-ci soient volontaires ou non.

Un second écueil dans cette pratique est davantage d'ordre culturel : internet n'est pas considéré comme une source « sérieuse » pour un travail scolaire. Cette attitude est certainement l'un des plus grands paradoxes dans l'usage d'internet chez les enseignants et ce, à tous niveaux d'enseignement. Alors que la plupart utilise internet pour rechercher des idées de leçons, des ressources ou des illustrations, ils fustigent en masse l'élève ou l'étudiant qui se permet de recourir aux mêmes méthodes. Très largement, c'est Wikipédia qui cristallise les griefs. Ayant eu l'occasion, ces dernières années, de nous adresser à des enseignants de différents niveaux scolaires, nous avons pu remarquer cette constante : Wikipédia est constamment désavoué, banni de la sphère des « sources fiables » attendues dans un travail scolaire. Le « vrai savoir », selon la plupart des enseignants, réside dans les

⁴⁶⁹ La plupart des écoles primaires fonctionnent avec un système de quota de photocopies par année scolaire. Lorsque celui-ci est atteint, l'enseignant doit alors se passer de photocopies ou les réaliser à ses propres frais.

⁴⁷⁰ De nombreux exercices étant autocorrectifs et certains proposant, même, un suivi individualisé

livres ou dans des revues dites « sérieuses »⁴⁷¹. Ce rapport au savoir, ou plutôt à la localisation du savoir, est un obstacle important dans l'utilisation d'internet au sein de la classe. L'enseignant qui amène ses élèves en classe informatique pour mener une recherche est parfois, voire souvent, le même qui réfutera ce type de sources dans un exposé. Pour éviter cette injonction paradoxale, il faudrait alors accepter une nouvelle localisation du savoir mais aussi, et surtout, former les élèves à l'analyse de leurs sources, à évaluer leur pertinence. Si quelques enseignants du primaire acceptent cette démarche, la plupart préfèrent l'éviter, estimant qu'il s'agit d'un apprentissage qui concerne davantage l'enseignement secondaire, les Socles de compétences leur donnant raison sur ce point estimant qu'un élève doit être capable de « sélectionner plusieurs éléments pertinents dans un ou plusieurs documents fournis par l'enseignant »⁴⁷². Néanmoins, on peut légitimement s'interroger : s'exercer à évaluer la pertinence d'une source ne peut-il pas être amorcé en primaire ? Dans la société actuelle, le recours à internet pour chercher une information n'attend pas le passage en secondaire. Cette compétence, rédigée en 2005, est-elle encore en phase avec le contexte actuel ?

Nous venons de le voir, les usages limités, voire absents, d'internet ne sont pas uniquement le fruit d'un refus de changement, d'une opposition de principe. De nombreux éléments matériels viennent expliquer ce faible usage dans le cadre de la classe. Lorsque ceux-ci sont dépassés, les usages se développent davantage. Les facteurs culturels ont une influence indéniable sur les pratiques. Il ne s'agit plus de former les enseignants du primaire à une utilisation d'internet. Nous l'avons dit précédemment, les technologies ont simplifié les compétences requises pour accéder au web. L'enjeu se situe, à présent, dans le développement d'une « culture numérique » au sein de laquelle, enseignants et élèves, pourront s'approprier des techniques avancées pour rechercher l'information, développer un sens critique et analytique face aux résultats de cette recherche, construire et préserver une identité numérique qui permettra de réduire les craintes de certains. Ce n'est qu'en développant ces aspects, tout en favorisant un environnement matériel et spatial adéquat, que les dilemmes ainsi générés par l'usage d'internet, et plus largement de l'informatique, pourront être réduits voire disparaître dans l'avenir.

⁴⁷¹ La représentation des revues dites « sérieuses » dans la vision des enseignants pourrait demander, à elle seule, une autre recherche. Si certaines revues scientifiques sont considérées comme fiables, il existe une véritable nébuleuse dans la presse « grand public ». Les variations entre enseignants sont légion et peuvent même être observées chez un même enseignant selon les classes dans lesquelles il enseigne. Cette variation n'est, d'ailleurs, pas sans rappeler celle que Bru observait concernant la pratique enseignante (Bru, 1992).

⁴⁷² C'est nous qui soulignons, Socles de compétences, Education par la technologie, p62

3. Vers des politiques éducatives intégrées, signifiantes et adaptées

Notre travail de recherche a été riche d'enseignements à bien des égards. A titre personnel, il nous a permis de développer nos compétences méthodologiques dans la recherche, d'aiguiser notre sens analytique. Il nous a amené à investiguer un objet avec lequel nous entretenons un rapport privilégié. Mais, surtout, il nous a permis d'étoffer notre questionnement, de prendre du recul face aux pratiques enseignantes et aux usages d'internet, d'envisager notre objet et notre questionnement à la lumière de nouveaux éléments. La recherche vise tant la compréhension d'un phénomène que la production de savoirs, parfois nouveaux, parfois pris sous un angle différent. C'est dans cette optique que nous concluons cette thèse, en mettant en perspective les politiques éducatives actuelles en matière d'informatique et la réalité du terrain, en nous interrogeant sur leur adéquation et les possibles adaptations à y apporter dans l'avenir.

3.1. Penser équipement et usages

Depuis la fin des années 90, les politiques éducatives en matière d'informatique se sont concentrées essentiellement sur l'équipement des écoles. Si une légère inclinaison s'est amorcée avec les plans « Ecole numérique », l'équipement reste au cœur des préoccupations. Installer des ordinateurs, orner les murs des classes de TBI, introduire les tablettes numériques dans les pratiques éducatives sont les fers de lance des politiques actuelles. Si l'équipement est un préalable indiscutable à l'utilisation, il n'est pas suffisant en tant que tel et se doit de correspondre aux usages concrets qu'en feront les acteurs de terrain. Equiper les écoles d'imprimantes sans penser à la fourniture de cartouches d'encre et de papier n'est pas plus opérant que de distribuer des tablettes numériques en privant les établissements scolaires de connexion Wi-Fi. Et pourtant, c'est à ce scénario que nous assistons actuellement.

Une volonté de changement s'est amorcée dès le lancement du plan « Ecole numérique ». Les enseignants étaient invités à « dessiner l'école numérique de demain ». Avec près de 800 participations, l'initiative peut être considérée comme un succès, de nombreux scénarios pédagogiques utilisant les TIC ayant été ainsi collectés et près de cent propositions ont suscité des commentaires, attestant des attentes des enseignants dans ce domaine. Pourtant, alors que se lance la troisième phase du projet, les pratiques et les usages semblent avoir peu évolués. Comment expliquer cette dichotomie ?

Un premier élément de réponse tient, sans aucun doute, au caractère « innovant » des projets ou, tout au moins, à cette qualification qui fut attribuée aux projets sélectionnés. Le terme lui-même n'était-il pas une erreur fondamentale face au monde enseignant ? Innover revêt une dimension économique et managériale dont s'accommodent difficilement les enseignants. Le concept même d'innovation renvoie à la dimension de réforme dont on sait, que la simple évocation, peut suffire à réveiller les postures militantes et une attitude de

résistance au changement. Au-delà de ces représentations, le fait d'évoquer « l'école numérique de demain », de mettre en avant des « projets innovants » sous-entend que les pratiques et les usages actuels ne sont pas suffisants, voire inadaptés. L'efficacité n'aurait-elle pas été supérieure si, au contraire, l'analyse avait été menée sur le terrain, en regard des usages déjà développés ? En outre, les enseignants ayant participé à l'élaboration de ces propositions sont-ils représentatifs de la profession ? Nous nous permettons d'en douter lorsque nous regardons nos résultats de recherche. L'usage d'internet par les enseignants les conduit bien davantage sur les sites informels que dans les espaces institutionnels. La « prise de parole » sur internet n'est le fruit que d'une poignée d'internautes, loin d'être représentatifs de tous les enseignants. Enfin, nous soulèverons une dichotomie entre les projets sélectionnés et les usages d'internet par les enseignants. Alors que ces derniers font un emploi récurrent des réseaux sociaux numériques dans leurs usages professionnels, ces derniers sont absents dans les projets « Ecole numérique » ou utilisés avec une extrême parcimonie, davantage comme un « gadget » que comme un véritable outil.

A ce propos, il nous faut souligner une certaine frilosité, parfois même une hostilité, des représentants institutionnels face aux réseaux sociaux numériques et, en particulier Facebook. Les propos d'une inspectrice de l'enseignement, pourtant très favorable à l'intégration des TIC dans le cadre scolaire, nous semblent résumer parfaitement la situation et le point de vue institutionnel. Alors que notre rencontre concernait les différentes pistes à exploiter pour intégrer les TIC dans les enseignements, nous abordions la question de Facebook et de sa prédominance dans l'univers des réseaux sociaux numériques. Sa réaction fut sans appel : « Oui, oui, je sais. Mais je ne veux pas en entendre parler. Quand je vais dans une école et qu'un enseignant commence à me parler de Facebook, je lui dis tout de suite que je ne veux pas savoir. Facebook, c'est du privé ; ça n'a rien à faire dans l'enseignement ! ». Si nous pouvons imaginer que cette inspectrice souhaite voir maintenir une certaine dichotomie entre espace privé et public, force est de constater qu'elle ignore aussi, de fait, ce qui s'y passe et l'impact que cela peut avoir dans les pratiques enseignantes. Cette « politique de l'autruche » présente selon nous, un risque majeur : laisser l'informel gagner du terrain, terrain toujours croissant sur le net, et se voir, à terme, être dessaisi d'une régulation pourtant nécessaire voire indispensable.

3.2. Réguler, piloter et déléguer

L'internet peut constituer aussi bien un atout qu'un défi à surmonter dans le travail des enseignants. Nous avons relevé divers paradoxes au cours de notre étude. Ainsi, si certains enseignants saluent le gain de temps que procure l'outil pour accéder à des ressources et des activités « clé en main », d'autres, mais aussi parfois les mêmes, déplorent les « longues heures passées devant l'écran », à se disperser devant les milliers de sites et de documents. Pour dépasser ce problème, une stratégie revient de façon récurrente dans leurs pratiques : utiliser les mêmes sites et limiter, tant que possible, le « surf » sur d'autres espaces dans lesquels ils risqueraient de « perdre du temps ». Un deuxième paradoxe émerge, celui de la fiabilité des ressources. Alors que les enseignants sont nombreux à déplorer, dans l'enquête,

que sur internet, « on trouve tout et n'importe quoi », qu'il faut « rester vigilant », nous avons trouvé dans les sites qu'ils fréquentent, pléthore de documents erronés, à l'orthographe défailante, sans que cela ne suscite la désapprobation ou une demande de rectification. Au contraire, davantage préoccupés par les effets cosmétiques des documents, les enseignants soulignaient le « beau travail », la « jolie feuille ». Qu'on ne s'y trompe pas, tous les enseignants ne se laissent pas aveugler par l'esthétisme. Le sens critique reste présent même s'il n'est pas directement déclaré et diffusé dans leurs messages.

Nous pourrions estimer que le principe même de professionnalisation des enseignants induit que l'expertise dont ils disposent doit être suffisante pour leur permettre de « faire un tri » dans ces ressources. Il ne fait aucun doute que c'est le cas pour une part des enseignants, tout comme nous ne doutons pas davantage que certains voient leur jugement obscurci par la réputation du site, les aspects esthétiques ou encore une pseudo-garantie offerte par le fait que le document soit diffusé en ligne. La question se doit d'être posée : est-il nécessaire de réguler ces ressources ou faut-il faire le pari, peut-être osé, que les enseignants procéderont, par eux-mêmes, à cette régulation nécessaire ?

Dans la galaxie que constitue internet, la « loi de la jungle » s'applique. Nous avons vu comment certains administrateurs de site et de gestionnaires de groupes internet entretiennent des liens privilégiés, orientant les internautes dans un parcours restreint à quelques sites particuliers. Nous avons aussi abordé la question d'Enseignons.be dont la prédominance et l'isolexisme avec Enseignement.be entretiennent la confusion chez les enseignants et dans la société. Le site ne constitue pas un problème en soi. Son succès, incontestable et grandissant est principalement dû au fait qu'il répond aux besoins et aux attentes des instituteurs. En proposant des leçons et des activités à télécharger, le site s'inscrit parfaitement dans les pratiques enseignantes. Toutefois, comme nous l'avons vu, la forme prend largement le pas sur le contenu. Une mise en page attrayante, agrémentée d'illustrations, suffit pour ériger une leçon en « coup de cœur » ou pour être « mise à l'honneur », les administrateurs du site, tout comme les visiteurs, ne se formalisant que très peu des manquements orthographiques qui peuvent émailler la dite leçon. Notre expérience personnelle, en tant qu'enseignant, nous a permis de découvrir que les erreurs de contenu sont tout autant légion et ne suscitent pas davantage de réactions ou de corrections.

« L'indépendance » et la « réputation de stricte objectivité » dont se targue le site sont tout autant à interroger. Ancrée dans une posture militante, se voulant la « voix des enseignants », l'association déclare refuser la possibilité de subventions automatiques de la part des pouvoirs publics afin de préserver son autonomie. Toutefois, cette déclaration tranche avec les tentatives menées au cours des années précédentes durant lesquelles Enseignons.be a tenté de bénéficier desdits subsides, présentant un projet dans le cadre du plan « Ecole numérique » ou sollicitant directement la Ministre de l'époque pour obtenir un appui financier. En outre, l'indépendance acquise vis-à-vis des pouvoirs publics l'enchaîne financièrement avec des entreprises marchandes telles que Microsoft, Sony, De Boeck ou encore Plantyn. Si nous nous permettons de douter de cette indépendance, nous ne prendrons qu'un exemple : celui des logiciels libres. Aucun article n'invite les enseignants à s'interroger sur la pertinence de suites bureautiques comme Open Office ou Libre Office ; aucune consigne n'est donnée dans la mise en ligne des fichiers afin de permettre leur

interopérabilité. Doit-on y voir une conséquence du « lien » qui unit Enseignons.be et Microsoft⁴⁷³. Le fait que le fondateur de l'association soit salarié de l'entreprise multinationale et en charge du secteur Education en serait-il la cause ? Si nous ne pouvons y apporter de réponses formelles, poser ces questions nous semblent essentiel et nécessaire à une prise de recul.

Le succès grandissant d'Enseignons.be le place, indubitablement, à la tête d'un mouvement naissant de lobby pour l'enseignement. Le traitement de l'information dans les actualités diffusées, les interpellations des enseignants sur l'un ou l'autre sujet placent l'association et son site dans une position dominante d'influence sur les enseignants. Ce pouvoir est, en outre, renforcé par l'absence des mouvements syndicaux et des partenaires sociaux sur internet, absents des réseaux socionumériques et se limitant à une information descendante où l'interaction n'est pas possible. Dans le vide ainsi laissé, des associations telles qu'Enseignons.be prennent un rôle de médiation, accueillant d'un côté, doléances et attentes face au monde politique, désapprobations des enseignants face à certaines mesures ou réformes et diffusant, d'autre part, sur le site, mais aussi dans les médias, cette « parole d'en bas » qu'ils ont récoltée. Dans le cadre de notre recherche, nous ne visions pas à en mesurer l'impact, ni même à débattre du bien-fondé de ce possible lobby. Toutefois, nous ne pouvons en éluder l'existence et nous interroger sur le possible impact sur le travail des enseignants et leur adhésion à l'une ou l'autre initiative. Il ne fait aucun doute qu'une réforme, même minime au niveau de l'enseignement, sera influencée, plus ou moins largement, par ces groupes et ces sites.

L'institution scolaire et le politique peuvent-ils se permettre de « faire l'autruche » face à ce phénomène et ce succès grandissant ? Nous avons évoqué ce lobby naissant, tout comme nous avons pointé la difficile conciliation entre l'esprit critique et les dimensions marchandes qu'empruntent certains sites et initiatives privées. Depuis 2013, Enseignons.be a envahi le marché du soutien scolaire, indiquant voulant « casser les mécaniques traditionnelles »⁴⁷⁴. Forte de 150 enseignants engagés dans ce mouvement, ayant accueilli près de 700 élèves, chaque mercredi après-midi, l'association s'enorgueillit de garantir un « accès démocratique... et même gratuit quand cela se justifie »⁴⁷⁵. Nous ne rejetons aucunement les valeurs ainsi portées, comme nous ne nous permettrons pas de préjuger de l'efficacité ou de l'intérêt du dispositif. Par contre, nous restons dubitatifs lorsque nous lisons que les enseignants impliqués trouveront, sur le site, un « forum entièrement réservé [permettant] de télécharger des ressources pédagogiques et des résumés de cours »⁴⁷⁶. Faut-il sous-entendre que les ressources dédiées au soutien scolaire seront de meilleure qualité que celles disponibles au grand public ? Elles semblent, en tout cas, différentes bien qu'issues du « partage » de l'ensemble des enseignants utilisant le site. Par ailleurs, que penser du fait qu'un enseignant qui y dépose une leçon s'en trouve totalement dépossédé, ne pouvant ni

⁴⁷³ Voir, à ce propos, l'article « Benjamin Nizet, 30 ans, d'Enseignons.be à Microsoft », en ligne, <http://www.references.be/article/benjamin-nizet-30-ans-d-enseignonsbe-a-microsoft>, consulté le 10/08/2014

⁴⁷⁴ « Enseignons se dévoile », en ligne, <http://www.enseignons.be/actualites/2014/08/10/enseignons-be-se-devoile/>, consulté le 12/08/2014

⁴⁷⁵ Ibid.

⁴⁷⁶ <http://www.enseignons.be/actualites/2013/06/02/enseignons-be-soutien-scolaire>, consulté le 12/08/14

modifier son envoi, ni supprimer le document ainsi mis en ligne ? Si Enseignons.be est, aujourd'hui, une association sans but lucratif rien ne dit que, demain, elle ne deviendra pas entreprise commerciale ou renforcera son partenariat avec les maisons d'édition. La situation s'est déjà produite avec le site <http://www.ruedesecoles.com/> qui, d'une offre totalement gratuite et similaire à Enseignons.be, est devenu un éditeur de ressources pédagogiques monnayant ses prestations.

Le fait qu'Enseignons.be organise son soutien scolaire au sein même des écoles, avec le personnel de ces mêmes établissements, ne fait que renforcer l'amalgame et la confusion dans l'esprit des enseignants et du public entre l'association et l'Administration. La régulation s'impose donc au niveau politique. Il ne s'agit pas de contrer les initiatives, au contraire, ni de rejeter la pléthore de ressources que contient l'internet. Il semble toutefois nécessaire, voire essentiel, de réguler et de piloter ces initiatives, d'aider les enseignants à se frayer un chemin dans l'étendue que constitue internet. Il serait, par exemple, fort à propos, de pouvoir proposer un « label qualité » pour certains sites tels qu'il existait avec « l'anneau Sitinst »⁴⁷⁷, de pouvoir investir les réseaux sociaux afin de valider certaines informations y circulant, de mettre en lumière certains usages « ordinaires » d'internet et de l'informatique.

Toutefois, pour que ces pistes s'avèrent opérantes, il est nécessaire de repenser le système en lui-même. Nous l'avons vu, l'institutionnel s'accommode assez difficilement de la « culture » des réseaux sociaux. Désincarnée, voire déshumanisée, la « voix » de l'institution peine à trouver son chemin et sa place sur internet. Si les enseignants lui reconnaissent un statut de « bibliothèque de textes officiels », les interactions y sont faibles et les informations dispensées sont généralistes, souvent éloignées des préoccupations enseignantes. Pourtant, certains acteurs ont réussi à « percer la bulle d'internet », à s'imposer dans ces réseaux et ont acquis une légitimité et une certaine influence. Nous pensons, notamment à Myriam, à Sylvie et à Sacha, qui, sans cacher leur fonction de chef d'établissement ou de conseillère pédagogique, ont investi le site Enseignons.be et les groupes Facebook en y acquérant leurs galons et une certaine légitimité aux yeux des enseignants. N'est-ce pas là une piste à explorer ? L'institution ne doit-elle pas savoir s'effacer, au moins en partie, pour laisser à ses acteurs et à ses mandataires, la marge de manœuvre nécessaire pour investir des domaines aussi spécifiques que les sites internet et les réseaux sociaux ? Pour ce faire, cela nécessite de repenser certaines fonctions et métiers.

Légitimer le travail, fait dans l'ombre de leur métier par ces conseillers pédagogiques, nous semble une piste à explorer. La forme scolaire n'est pas immuable (Vincent, 1994) et connaît, dans certains contextes, une inflexion suite aux changements induits par internet (Chaptal, 2005). Relever le défi que constitue internet peut, en partie, passer par une évolution des métiers, un infléchissement des fonctions habituelles. Certaines initiatives semblent ainsi tout à fait inopérantes comme nous avons pu le constater avec le site que

⁴⁷⁷ Ce label, rappelons-le, assurait que le site respecte les mœurs compatibles avec l'éducation des enfants d'âge scolaire, adopte un contenu compatible avec les principes de l'école publique et laïque et respecte les principes de la démocratie, de la liberté de l'individu, de l'amitié entre les peuples, tout en certifiant n'être ni commercial, ni politique, ni religieux, ni sectaire.

nous avons développé. En proposant une liste de sites internet à vocation éducative, nous n'avons reçu qu'un accueil très faible, pour ne pas dire un désintérêt. Par contre, en intégrant les réseaux socionumériques, nous avons pu approcher les enseignants et nous adapter à leurs attentes. Alors que les institutions tentent de développer de nouveaux outils⁴⁷⁸ pour lesquels les avis des enseignants sont des plus mitigés, les milliers de ressources existantes sont ignorées. Or, ce sont ces ressources dont se servent les enseignants, ce sont elles qui favorisent leur usage d'internet et, par conséquent, des TIC et de l'informatique. Trier, réguler, valider et « mettre en lumière » ces ressources nous semble une piste intéressante à explorer. La volatilité des contenus sur internet génère le risque de les voir disparaître, l'absence de régulation engendre le risque de voir « des documents truffés d'erreurs continuer leur avancée, très protégée, sur le Net et, au final, dans les cahiers des enfants »⁴⁷⁹. La tâche est conséquente et la mener nécessite une inflexion de certaines fonctions actuelles mais elle constitue aussi une piste à ne pas négliger pour l'institution, un défi à relever face aux usages d'internet par les enseignants. Néanmoins, elle doit s'inscrire dans une démarche plus globale qui réinterroge les TIC dans les curriculums que ce soient ceux des élèves, des futurs enseignants mais aussi, dans les parcours de formation continue des professeurs en fonction.

3.3. Repenser les attentes et les curriculums

Depuis plusieurs années, les Autorités de la Communauté française s'interrogent sur une possible réforme de la formation initiale des enseignants. Actuellement organisée en trois ans⁴⁸⁰, la réflexion actuelle tend à déboucher vers un allongement du parcours, entraînant dans son sillage, une réforme du curriculum. A cet égard, la place des TIC a été questionnée et est encore, à l'heure actuelle, en discussion. Dans l'enseignement obligatoire, l'informatique a donné lieu à diverses mesures que nous avons détaillées dans ce travail. Les plans « Ecole numérique » et les Passeport TIC en sont deux illustrations. Pourtant, malgré ces initiatives, les choses semblent évoluer faiblement et les constats posés par les Autorités sont plutôt défaitistes. Paradoxalement, nous posons un constat différent, estimant que les instituteurs utilisent internet dans le cadre professionnel. Comment, dès lors, expliquer cette distorsion et quelles pistes explorer pour tenter de faire concilier prescriptions et réalités du terrain ?

La première explication, nous l'avons déjà évoquée, tient à la dichotomie entre le travail visible des enseignants et les tâches menées réellement mais occultées par leur caractère privé, informel, éloignées des indicateurs officiels. Alors que le Ministère observe ce qui se passe dans la classe, les enseignants utilisent internet et l'informatique à l'extérieur. Loin de se croiser, les regards partent donc dans des directions opposées. En outre, la question de

⁴⁷⁸ Citons, par exemple, Educatube pour le Ministère de l'enseignement

⁴⁷⁹ Extrait d'une intervention de Sacha sur le site www.crayaction.be

⁴⁸⁰ En tout cas, pour les instituteurs et les professeurs de l'enseignement secondaire inférieur ; les agrégés de l'enseignement secondaire supérieur (AESS) et les titulaires du « Certificat d'Aptitudes Pédagogiques » (CAP) ayant un parcours et un curriculum différents.

l'usage d'internet et de l'informatique dans l'enseignement ne doit-elle pas être (re)posée différemment et sortir du dogmatisme dans lequel elle est enfermée jusqu'à présent ?

L'injonction politique consistant à exhorter les enseignants à « introduire le numérique dans les apprentissages » est non seulement polysémique mais aussi, indéniablement, orientée par le sentiment que les TIC apporteront une plus-value dans les pratiques enseignantes. Nous nous ferons l'avocat du diable en interrogeant cet éventuel bénéfice. Quel est-il réellement ? Comme nous avons pu le voir dans nos exemples et au travers de l'expérience des enseignants, les usages informatiques tendent à créer davantage de problèmes que de gains. Complexité de la gestion des élèves dans des locaux inadéquats, mise en difficulté par la navigation sur certains sites, équipement matériel inadapté aux usages des enseignants sont autant de facteurs qui restreignent les utilisations au sein de l'école. Confrontés à de telles difficultés, on peut légitimement s'interroger sur la plus-value que perçoivent les enseignants et comprendre la restriction de l'usage d'internet aux tâches individuelles ou soumises au contrôle de l'enseignant. L'option de développer des « écoles numériques » était certainement une erreur d'orientation ; penser des « classes numériques » aurait peut-être été plus opérant. Faire entrer la technologie dans la classe, par « petites touches » peut permettre, à terme, de faire entrer internet dans les pratiques enseignantes et les activités de la classe. En outre, il convient de ne pas se laisser aveugler par la « primauté technologique » et interroger les usages avant de choisir les outils. L'exemple des TBI nous semble ainsi symptomatique. Pris dans une spirale infernale de « course technologique », certaines écoles investissent dans ces dispositifs dont l'usage reste, le plus souvent, limité à la projection de ressources et de documents. Dans un contexte économique difficile et complexe, on ne peut que s'interroger sur ces choix, parfois dix fois plus coûteux qu'un projecteur multimédia, dont les fonctionnalités satisferaient pourtant les usages les plus courants des enseignants. Faire le pari qu'introduire des TBI changeront les pratiques pédagogiques, les rendant de fait plus interactives, nous semble osé, voire erroné.

En outre, exhorter les enseignants à introduire les TIC dans leurs enseignements ne peut faire l'économie d'une profonde réflexion sur la formation de ces acteurs. Si la généralisation de modules informatiques dans la formation initiale peut être une piste à explorer, elle ne peut être la seule. Les évolutions technologiques, la multiplicité d'usages possibles et les adaptations nécessaires invitent à penser cette formation de façon continue, et pas uniquement en amont. En analysant les recommandations officielles et certains décrets faisant référence au numérique, il est indéniable qu'une volonté politique existe pour développer le recours à internet dans l'enseignement et la formation. Qu'il s'agisse du décret contraignant les établissements d'enseignement supérieur de mettre en ligne les supports de cours (2011) ou du décret, plus récent, introduisant le e-learning dans l'enseignement de promotion sociale (2013), force est de constater que la politique tend à baliser le terrain, à favoriser, voire à contraindre, le recours à l'internet dans les pratiques d'enseignement. La piste est explorée, également, dans la formation continue des enseignants où de plus en plus de modules intègrent le recours à internet pour un suivi, un accompagnement ou un approfondissement de la formation. Sans s'y opposer, les enseignants ne semblent pas intéressés par la modalité et le succès est loin d'être au rendez-vous. Les causes peuvent être nombreuses, complexes et corrélées. S'y pencher pourrait

relever d'une recherche spécifique tant les facteurs sont nombreux. Nous ne nous risquons pas à tendre vers l'exhaustivité mais nous nous proposons de mettre en lumière quelques éléments que notre recherche a mis en exergue.

Le premier problème, si ce n'est le plus important, est certainement à chercher dans l'inadéquation de cette formule avec la culture enseignante, particulièrement chez les enseignants du primaire. Nous l'avons vu, leurs usages d'internet se concentrent sur des activités de préparation des cours ; leurs attentes en formation sont très proches de cette recherche. Dès lors, les formations proposées en e-learning ne répondent pas à leurs attentes tant elles visent des thématiques et des contenus qui suscitent peu d'enthousiasme chez les enseignants⁴⁸¹. Un autre point d'achoppement peut être trouvé dans la temporalité de ces formations en ligne : celles-ci se déroulent hors du temps de travail, en sus des tâches habituelles de l'enseignant⁴⁸². En outre, il nous faut souligner l'absence d'informations sur cette modalité : que ce soit dans les formations existantes, les modes d'organisation, d'investissement ou sur les bénéfices attendus, les informations sont rares, éparses et peu diffusées. Le problème est donc complexe et nécessite une analyse en profondeur. Il ne nous semble pas que ce soient l'équipement ou les compétences informatiques des enseignants qui sont à interroger dans le cadre du e-learning, mais bien davantage les politiques de formations continues et la culture de celles-ci dans la profession d'enseignant. Postuler que le volontariat et le bon vouloir des enseignants soient suffisants pour développer ce type de formation, nous semble tout au moins utopique, sinon naïf.

La piste d'une certification, sur le modèle du C2I2E français, peut être une voie de réflexion. Elle doit pouvoir se construire sur la base des modèles existants, bénéficiant ainsi des résultats d'expérimentations déjà menées. La certification et l'évaluation externalisée pourraient être des processus à appliquer aux différents niveaux d'enseignement et pas seulement dans la formation des enseignants. Si nous avons noté une certaine hostilité des enseignants face aux évaluations externes, nous avons également pu souligner leur impact sur les objets d'enseignement. Tant que les TIC seront absentes des compétences formelles à atteindre, il y a fort à parier qu'elles resteront des activités satellitaires, menées selon le bon vouloir des enseignants, en fonction de l'avancée de leur programme ou de leurs affinités avec la technologie. La question est posée et le choix sera politique : les TIC doivent-elles (re)devenir un objet d'enseignement, évalué et certifié, ou doivent-elles se maintenir comme un outil parmi d'autres dont la maîtrise n'est pas essentielle ou, en tout cas, pas nécessairement corrélée au curriculum scolaire ?

⁴⁸¹ Au cours des deux dernières années scolaires, les thématiques étaient liées au troubles de l'apprentissage (et plus spécialement, la dyslexie) et au décrochage scolaire.

⁴⁸² Paradoxalement, les enseignants ne semblent pas totalement opposés à l'idée de se former hors du temps scolaire. Ainsi, l'AWT les interrogeant sur la temporalité possible pour des formations liées aux TIC, ce n'est qu'une courte majorité (56%) qui indiquait n'accepter de se former que durant le temps scolaire ; un tiers envisageant d'y consacrer quelques jours durant les vacances d'été et, dans une moindre proportion, d'autres jours de congé. Néanmoins, il nous faut nuancer ces résultats. Ainsi, lorsque de telles formations sont organisées hors du temps scolaire, elles sont souvent annulées faute de participants ou se constituent avec un nombre très faible. Il existe donc une dichotomie importante entre les déclarations des enseignants et les pratiques.

De cette interrogation découle une dernière question, par laquelle nous concluons cette réflexion : les usages des TIC et d'internet par les enseignants doivent-ils être interrogés en termes d'égalité ou d'équité ? Est-il, à ce point nécessaire que tous les enseignants maîtrisent parfaitement la technologie pour enseigner ? Le décret « Missions » prévoit bien que ce sont aux établissements qu'il appartient de « recourir aux technologies de la communication et de l'information, dans la mesure où elles sont des outils de développement, d'accès à l'autonomie et d'individualisation des parcours d'apprentissage ». Dès lors, ne peut-on pas imaginer, qu'au sein d'une école, soient mises en œuvre certaines initiatives sans qu'elles soient généralisées ? Finalement, il ne s'agit là que d'une pratique courante dans le travail, celui de la division des tâches. Bien évidemment, cela nécessite alors de mettre en œuvre une politique de management et de pilotage qui permettra d'éviter les écueils possibles que sont la dispersion, la perte d'efficacité et du sens, la dilution des responsabilités. L'usage d'internet et de l'informatique à l'école n'est alors pas différent des enjeux qui caractérisent l'établissement scolaire et le continuum pédagogique.

4. Et demain ?

La question que nous posons comme un titre, pour clore cette étude, peut sembler bien incongrue. Quels seront les usages d'internet par les enseignants du primaire ? Quelle sera la place d'internet au sein de la classe ? En quoi internet viendra-t-il modifier les pratiques enseignantes, les tâches qui caractérisent le métier ?

Il serait bien imprudent de notre part de tenter de répondre formellement à de telles questions. Aurait-on pu imaginer, dans le courant des années 80, que trois décennies plus tard, des écrans interactifs trôneraient dans les salles de cours, que les élèves pourraient communiquer avec leurs amis en pianotant sur un clavier de quelques centimètres, que les enseignants troqueraient leur « papier calque » pour des scanners numérisant les dessins qu'ils voulaient intégrer sur leurs documents ? Par ailleurs, faut-il craindre un « tsunami numérique » (Davidenkoff, 2014) qui balayera l'école et ses pratiques jugées désuètes par certains ?

Au terme de notre recherche, nous resterons prudent et nuancé. L'École ne nous semble pas être face à une révolution, encore moins face à un raz de marée destructeur. Les acteurs de l'École évoluent, s'adaptent aux changements et s'emparent, peu ou prou, des avancées technologiques ou scientifiques. A la suite de l'invention de l'imprimerie et par la démocratisation de son usage, la question a dû certainement susciter pléthore de réactions et de craintes dans l'institution scolaire (Lewandoski, 2003). Finalement, la forme scolaire s'est infléchie et a évolué avec cet avènement de « l'écrit sur papier » ; peu à peu, les stylets et tablettes en argile ont laissé la place aux cahiers et aux crayons. Les missions de l'école sont restées les mêmes, les tâches enseignantes se sont adaptées mais sans se modifier diamétralement. Depuis le début des années 2000, les enseignants ont utilisé internet pour rechercher des idées, des illustrations, des documents. Depuis, l'usage s'est certainement amplifié, modifié en intégrant des communications via les réseaux sociaux numériques mais le but est resté le même. La principale erreur serait peut-être de se précipiter, d'oublier que

l'école doit « garder la prudence qui sied à une institution dont le rôle est de maintenir la continuité avec le passé » (Gauchet, 2014)⁴⁸³.

Nous l'avons évoqué à plusieurs reprises : le temps de la recherche est bien différent de celui de la technologie. Ce constat s'applique tout autant au rapport qui existe entre outils technologiques et enseignement. Les pratiques enseignantes s'adaptent au fil du temps mais avec une temporalité bien différente de celle qui caractérise les évolutions informatiques. « Laisser du temps au temps » nous semble un adage bien sage dont il faudrait se rappeler, peut-être plus souvent, lorsqu'on s'intéresse au travail enseignant. Nous prendrons, à titre d'illustration, un exemple simple mais tout à fait significatif : celui de la bibliothèque de la classe. Jusque dans les années 80, il était courant de voir les livres enfermés dans une armoire ou disposés à une telle hauteur que la saisie directe par les élèves s'avérait impossible. Depuis, cette situation a bien évolué et il est courant de découvrir un « coin lecture » dans la classe, l'ensemble des livres étant mis à disposition des élèves. L'objet « livre » a vu son statut évoluer et les pratiques se sont modifiées en fonction. L'ordinateur et internet connaîtront certainement la même voie, quittant le bureau de l'enseignant pour s'intégrer dans les outils courants de la classe. Par ailleurs, c'est déjà le cas dans certains établissements où les élèves disposent d'une tablette sur le coin de leur bureau ou d'un ordinateur, en libre accès, connecté à internet dans un espace du local. Plutôt que de se précipiter dans la généralisation, de recourir à des prescriptions qui s'avèreraient inopérantes, il nous semble que la patience sera, dans certains cas, bien meilleure conseillère. Quand les outils offriront le cadre suffisamment sécurisant qu'attendent les enseignants, ils seront intégrés aux pratiques de la classe, de façon presque naturelle, comme l'ont été, avant eux, d'autres outils et technologies.

Les usages professionnels d'internet par les enseignants du primaire sont réels, conséquents mais occultés. Globalement, nous pouvons avancer qu'ils sont raisonnés et pragmatiques. Ainsi, lorsque la discussion s'amorce en interrogeant un possible accès en ligne du journal de classe de l'élève⁴⁸⁴, ce n'est pas un refus porté par une animosité technologique qui émane des enseignants mais bien une crainte de voir se creuser un fossé entre « certains » parents qui y accèderont et d'autres « qui ne liront pas », une crainte aussi de voir disparaître un « lien » avec les parents, rapport qui, selon eux, ne doit pas être virtualisé, dématérialisé. L'enseignement est un métier complexe, dans lequel l'humain, l'interaction et le social sont des pierres angulaires. Internet est entré dans les usages professionnels, il continuera très certainement sa progression mais, selon nous, ne remplacera pas certaines tâches, ne révolutionnera pas le métier d'instituteur. Forte de sa longévité, la forme scolaire se fléchira, comme elle l'a déjà fait à mainte reprise, et s'adaptera aux évolutions sociétales et technologiques.

⁴⁸³ Interview de Marcel Gauchet, en ligne, http://www.liberation.fr/societe/2014/06/06/internet-oblige-le-prof-a-remettre-de-l-ordre-dans-du-desordre_1035384, consulté le 13/08/14

⁴⁸⁴ <http://www.enseignons.be/forum/parents-f74/topic13970.html?hilit=pratiques%20d%27un%20autre%20temps>

Au cours de cette thèse, nous sommes partis à la rencontre des enseignants, nous avons tenté de saisir au mieux leur parole. Pour clore ce travail, ce sont leur mots que nous emploierons tant ils nous semblent bien plus indiqués que les nôtres pour conclure notre recherche et pour dresser le bilan de leurs usages professionnels d'internet et des difficultés qu'ils rencontrent.

Tu penses que je peux peut-être faire quelque chose avec l'informatique dans ma classe, mais :

-je n'ai pas d'ordinateur dans ma classe et encore moins internet ;

-je suis totalement submergée par le travail "habituel" et n'ai donc pas le temps de me lancer dans la création d'un blog... (c'est ça aussi être jeune enseignant, c'est ne pas avoir beaucoup de temps pour soi)

-je sais peut-être me connecter à enseignons.be, mais mes connaissances informatiques s'arrêtent là ;

-mes élèves sont issus d'un milieu très défavorisé, beaucoup n'ont pas d'ordinateur chez eux (certains ne savent même pas comment s'en servir) et leurs parents ne leur permettent pas d'aller s'installer dans un cyber-café (ils n'ont que 11-12 ans!)

Maintenant, je ne dis pas que je ne m'en servirai jamais, mais là, dans l'immédiat, cela m'est impossible pour des questions de temps, de matériel et de connaissances.

[Françoise, Forum d'Enseignons.be, 27/04/08]

Bibliographie

- Audran J., 2005, « Un forum, à quoi bon ? », in M. Sidir, E. Bruillard & G. L. Baron (coord.), *Symposium, formation et nouveaux instruments de communication*, Amiens
- Audran J., Daele A., 2009, « La socialisation des enseignants au sein des communautés virtuelles : contribution à une compréhension du rapport à la communauté », *International Journal of E-Learning & Distance Education*, Vol. 23, No. 1, 1-18
- Balancier P., Georges F., Jacobs S., Martin V., Poumay M., 2006, *L'e-learning dans l'Enseignement Supérieur-Environnement International Francophone*, Rapport de synthèse
- Barats C. (dir.), 2013, *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin
- Barnes J. A., 1954, « Class and Committees in a Norwegian Island Parish », *Human Relations*, n°7
- Baron G-J., Bruillard E, 1996, *L'informatique et ses usagers dans l'éducation*, Paris, PUF
- Baron G.L., Bruillard, E., 2008, « Technologies de l'information et de la communication et indigènes numériques : quelle situation ? », *Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation et la Formation (STICEF)*, Volume 15
- Baron G.L., Bruillard E. (Éds.), 2002, « Les technologies en éducation. Perspectives de recherche et questions vives », *Actes du symposium international francophone*, Paris, 31 janvier et 1er février 2002, INRP, MSH et IUFM de Basse-Normandie
- Baron G.L., Burkhardt J.M., 2012, « Éducation, formation et apprentissages à l'horizon 2030 : éléments issus d'un atelier de prospective pour la recherche », *Sciences et technologies de l'information et de la communication pour l'éducation et la formation (STICEF)*, Volume 18
- Baron G.L., 2010, « Quelles évolutions des professionnalités dans le contexte de l'enseignement supérieur en ligne ? Quelques réflexions », *Distances et Savoirs*, Vol. 8 n°2, p.193-206
- Baron G.L., 2014, « Elèves, apprentissages et « numérique : regard rétrospectif et perspectives », *Des élèves et des savoirs à l'ère numérique : regards croisés*, Recherches en Education, N°18 - Janvier 2014
- Barrère A., 2003, *Travailler à l'école. Que font les enseignants du secondaire ?*, Rennes, PUR
- Barrère A., 2006, *Sociologie des chefs d'établissement. Les managers de la République*, Paris, PUF
- Barrère A., Martuccelli D., 2009, *Le roman comme laboratoire, De la connaissance littéraire à l'imagination sociologique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion
- Barrère A., 2011, *L'éducation buissonnière. Quand les adolescents se forment par eux-mêmes*, Paris, Armand Colin

- Beaud M., 2006, *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte
- Beaudin-Lecours A. & al, 2012, *Guide de l'utilisation pédagogique des médias sociaux*, en ligne <http://guidems.labovte.ep.profweb.qc.ca>, consulté le 03/04/2013
- Becker H., *Outsiders*, édition Métailé, Paris, 1963, édition de 1985
- Bégin L., Boisvert H., 2002, *L'utilisation des sites web par les entreprises québécoises, du point de vue des principes régissant la protection du consommateur*, Montréal, École des Hautes Études Commerciales, Chaire internationale CMA, CICMA 02-02
- Bélisle R., 2001, « Pratiques ethnographiques dans des sociétés lettrées : l'entrée sur le terrain et la recherche impliquée en milieux communautaires », *Recherches qualitatives*, Volume 22, pp. 55-71
- Beziat J., 2008, *Les TIC et l'école primaire. Le cas français : 1976-2002*, Recherche ADJECTIF, AUF-RES@TICE, en ligne http://www.adjectif.net/spip/IMG/pdf/TIC_et_primaire.pdf, consulté
- Beziat J., 2008, *Les TICE et l'Europe. Des années 1970 aux années 1990*, Recherche Adjectif, AUF-RES@TICE, en ligne http://www.adjectif.net/spip/IMG/pdf/TICE_et_Europe.pdf
- Bourdieu P., Chamboredon J.C., et Passeron J.C., 1968, *Le métier de sociologue : Préalables épistémologiques*, Paris, Mouton de Gruyter
- Boutet A., Tréménbert J., 2009, « Mieux comprendre les situations de non-usages des TIC. Le cas d'internet et de l'informatique. Réflexions méthodologiques sur les indicateurs de l'exclusion dite numérique », *Les Cahiers du numérique*, 2009/1 Vol. 5, p. 69-100
- Bru M., 1992, *Les variations didactiques dans l'organisation des conditions d'apprentissage*, Toulouse, Editions Universitaires du Sud
- Bruillard E. (dir), 2005, *Manuels scolaires, regards croisés*, CRDP de Basse-Normandie, Documents, actes et rapports sur l'éducation, Caen
- Cariel Y., 1998, *De l'école publique à l'école libérale: Sociologie d'un changement*, Rennes, PUR
- Carra C., 2009, *Violences à l'école élémentaire. L'expérience des élèves et des enseignants*, Paris, PUF
- Chaptal A., 2005, « Le télé-enseignement : une révolution de la forme scolaire ? », *La société de la connaissance et l'école*, Education et sociétés, n° 15,
- Charlier B., Peraya D., 2007, *Transformation des regards sur la recherche en technologie de l'éducation*, Bruxelles, De Boeck
- Charlier B., Henri F., 2010, *Apprendre avec les technologies*, Paris, PUF
- Charlier B., Deschryver N., et Peraya D., 2006, « Apprendre en présence et à distance : Une définition des dispositifs hybrides », *Distances et savoirs*, Vol. 4(4), p. 469-496.
- Charlier B., Lameul G, Peltier C., et Borruat S., 2012, « Dispositifs de formation hybrides. Quels effets sur le développement professionnel des enseignants ? », Contribution au symposium HY-SUP, 27ème congrès de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire (AIPU), Trois-Rivières, Québec, mai 2012

- Charon J.M., 2011, « Les médias à l'ère numérique », *Les Cahiers du journalisme* n° 22/23
- Chouk S., 2013, *L'apprentissage demain, savoirs et outils*, Adjectif.net, Consulté à l'adresse <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article223>
- Claparède E., 1920, *L'école sur mesure*, Lausanne et Genève, Payot
- Clot Y., 1995, *Le travail sans l'homme. Pour une psychologie des milieux de travail et de vie*, Paris, La Découverte
- Conein B., 2005, *Les sens sociaux, trois essais de sociologie cognitive*, Paris, Economica.
- Convert B., Demailly L., 2007, *Les groupes professionnels et l'internet*, Paris, L'Harmattan
- Crahay M., 2003, *Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?*, Bruxelles, De Boeck
- Craipeau S., Metzger J.L., 2007, « Pour une sociologie critique de la gestion », in *Altermondialisme, société civile et mondialisation*, Recherches sociologiques et anthropologiques, n°38-1
- Daele A., 2006, « Développement professionnel des enseignants dans un contexte de participation à une communauté virtuelle : une étude exploratoire ». in Baron G.L. et Bruillard E. (Eds.), *Technologies de communication et formation des enseignants*, Lyon, Éditions de l'INRP, pp. 59-79.
- Daele A., 2009, « Socialisation des enseignants au sein d'une communauté virtuelle. Analyse d'un cas », *Education – Formation*, e-290
- Daele A., Charlier B., 2006, *Les communautés virtuelles d'enseignants*, Paris, L'Harmattan
- Davidenkoff E., 2014, *Le tsunami numérique*, Paris, Stock
- Delvaux B., Desmarez P., Dupriez V., Lothaire S. et Veinstein M., 2013, « Les enseignants débutants en Belgique francophone : trajectoires, conditions d'emploi et positions sur le marché du travail », *Les cahiers de recherche du GIRSEF*, n°92
- Demeuse M., 2000, « La politique de discrimination positive en Communauté française de Belgique : une méthode d'attribution des moyens supplémentaires basée sur des indicateurs objectifs », *Les Cahiers du Service de Pédagogie expérimentale*, 1-2, pp. 115-135.
- Derouet J.L., Dutercq Y., 1997, *L'établissement scolaire, autonomie locale et service public*, Paris, Esf Editeur.
- Desroche H., 1990, *Entreprendre d'apprendre, d'une autobiographie raisonnée aux projets d'une recherche-action*, Éditions ouvrières
- Devauchelle B., 2012, *Comment le numérique transforme les lieux de savoirs*, essais, Limoges, FYP Editions
- Développer les compétences numériques en Wallonie Propositions pour « L'école numérique de demain », Un nouveau plan TIC au service de l'éducation, Avril 2011, en ligne, http://www.ecolenumerique.be/qa/wp-content/uploads/2011/07/Rapport2011_TaskForce_EcoleNum%C3%A9rique.pdf, consulté le 13/03/2012

- Draelants H., 2006, « Le redoublement est moins un problème qu'une solution – Comprendre l'attachement social au redoublement en Belgique francophone », *Cahiers du GIRSEF*, CPU, n° 52
- Dujardin P., Balme R., 2002, *L'ordinaire. Modes d'accès et pertinence pour les sciences sociales et humaines*, Paris, L'Harmatta
- Dumont V., 2011, *Enseignons.be, Au-delà de l'initiative de partage des préparations de cours*, Centre d'expertise et de ressources pour l'enfance, en ligne http://www.cere-asbl.be/IMG/pdf/11_Enseignons-be-2.pdf, consulté le 15/01/2014
- Dupriez V., 2004, « La place de l'évaluation comme ressource pour le pilotage des systèmes scolaires : état des lieux en Belgique francophone et en Angleterre », *Les cahiers de recherche en éducation et formation*, n°35, novembre 2004
- Dupriez V., Cornet J., 2005, *La rénovation de l'école primaire. Comprendre les enjeux du changement pédagogique*, Bruxelles, De Boeck
- Duquesnoy M., 2007, *L'accompagnement du formateur en e-learning*, Mémoire de Master en Sciences de l'éducation, Université Charles de Gaulle - Lille3
- Duquesnoy M., 2008, *Le travail des étudiants en e-learning*, Mémoire de Master (Recherche), en Sciences de l'éducation, Université Charles de Gaulle - Lille3
- Duquesnoy M., 2012, *Le projet APELDI, Usage du e-learning pour un apprentissage différencié*, Rapport au Cabinet de Mme Simonet, Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale
- Durand M., 1996, *L'enseignement en milieu scolaire*, Paris, PUF
- Duru-Bellat M., Van Zanten A., 1999, *Sociologie de l'école*, Paris, Armand Colin
- Fluckiger C., Bruillard E., 2008, « TIC : analyse de certains obstacles à la mobilisation des compétences issues des pratiques personnelles dans les activités scolaires », *Colloque L'Éducation à la culture informationnelle*, Lille, Presses de l'Ensisb
- Fluckiger C., 2007, *Appropriation des TIC par les collégiens dans les sphères familiales et scolaires*, Thèse de doctorat, École normale supérieure de Cachan, Sous la direction de Bruillard E., http://www.stef.ens-cachan.fr/docs/fluckiger_these_2007.pdf
- Fluckiger C., 2008, « La culture numérique des élèves est-elle une culture comme les autres ? », *Revue Française de Pédagogie*, INRP, n° 63, p. 51-61
- Fluckiger C., Hetier R., 2014, « Des élèves et des savoirs à l'ère numérique : regards croisés », *Recherches en Education*, N°18, en ligne <http://www.recherches-en-education.net/IMG/pdf/REE-no18.pdf>
- Friedmann, 1956, *Le travail en miettes*, Paris, Gallimard
- Frydel Y., *Internet au quotidien : un Français sur quatre*, INSEE Première, N° 1076, Mai 2006
- Fusulier B., Lannoy P., 1999, *Les techniques de la distance, Regards sociologiques sur le télétravail et la téléformation*, Paris, L'Harmattan
- Geay B., 1999, *Profession : Instituteurs. Mémoire politique et action syndicale*, Paris, Seuil

- Gelin D., Rayou P., Ria L., 2007, *Devenir enseignant. Parcours et formation*, Paris, Armand Colin, coll. 128
- George S., Leroux P., 2002, « An Approach to Automatic Analysis of Learners' Social Behavior During Computer- Mediated Synchronous Conversations », *Lecture Notes In Computer Science*, Vol. 2363
- Guigue M., 2003, « Quelques heures de classe en lycée, entre ordinaire et bons moments », *Le Télémaque*, n°24, Presses Universitaires de Caen, pp. 35-49.
- Houssaye J. (dir.), 2000, *La pédagogie : une encyclopédie pour aujourd'hui*, Paris, ESF
- Indicateurs de l'enseignement, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, Service général du Pilotage du Système éducatif en ligne <http://www.enseignement.be/index.php?page=26723>, consulté le 05/05/2014
- Kahn S., 2009, *A la recherche du cycle perdu. Mise en place des cycles d'apprentissage dans les écoles primaires de trois pays Belgique*, France, Québec., Lille, ANRT
- Kahn S., 2010, *Pédagogie différenciée*, Bruxelles, De Boeck, Collection "Le Point sur..."
- Kaufmann J.C., 2007, *L'entretien compréhensif - L'enquête et ses méthodes*, Paris, Armand Colin
- Kaufmann J.C., 2010, *Sex@mour*, Paris, Armand Colin
- Kherroubi M., Van Zanten A., Grosperon M-F., Robert A., 2002, *Quand l'école se mobilise*, Paris, La Dispute
- Lafarge C., 1983, *La valeur littéraire. Figuration littéraire et usages sociaux des fictions*, Paris, Fayard
- Lahire B., 2008, *La raison scolaire. Ecole et pratiques d'écriture, entre savoir et pouvoir*, Rennes, PUR
- Lameul G. Eneau J., Charlier B. Deschryver N., Peltier C., Peraya D., Ronchi A., Villiot-leclercq E., Lebrun M. et Liétard A., 2011, « Effets des dispositifs de formation hybride sur le développement professionnel des enseignant-e-s », *Contribution à la conférence Question de Pédagogie de l'Enseignement Supérieur. Université d'Angers*, Juin 2011. http://www.colloque-pedagogie.org/workspaces/colloque_2011/presentation, consulté le 13/04/2013
- Larose F., Jaillet A. (dir.), 2009, *Usages et mésusages de la trace informatique en enseignement et en recherche en éducation*, Paris, L'Harmattan
- Latour B., 1985, « Les vues de l'esprit », *Culture technique*, n°14, Paris
- Latzko-Toth G., Proulx S., 2013, « Enjeux éthiques de la recherche sur le web » in Barats C., (dir.), *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Paris, Armand Colin
- Lebrun, M., 2004, « Enseigner et apprendre en ligne. Claroline et le site iCampus de l'UCL : fondements, outils, dispositifs », in Alava S., *Formation ouverte et à distance : actualités de la recherche*. Le dossier des sciences de l'éducation, Vol.12
- Lebrun, M., 2005a, *ELearning pour enseigner et apprendre : Allier pédagogie et technologie*. Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant

- Lebrun, M., 2005b, *Théories et méthodes pédagogiques pour enseigner et apprendre : Quelle place pour les TIC dans l'éducation ?*, 2^e édition revue. Bruxelles, De Boeck.
- Lebrun, M., 2011, *Dispositif hybride et flipped classrooms*. Blog de M. Lebrun, disponible sur Internet : <http://lebrunremy.be/WordPress/?p=583>, consulté le 02/05/2012
- Lusalusa S., Fox S.G. (Eds.), 2002, *Les Technologies de l'Information et de la Communication à l'école : où, quand, comment ?*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles
- Malet R., 1998, *L'identité en formation. Phénoménologie du devenir enseignant*, Paris, L'Harmattan
- Malet R., 2004, préface de l'ouvrage de Bliez-Sullerot et Mevel Yannick, *Récits de vie en formation, L'exemple des enseignants*, L'Harmattan, 2004
- Malet R., 2010(a), *École, médiations et réformes curriculaires*, Bruxelles, De Boeck
- Malet R., 2010(b), « Entretien avec Maurice Tardif », *Recherche & formation*, 2010/3 (n° 65), E.N.S. Editions
- Manderscheid J.C., Jeunesse C., 2007, *L'enseignement en ligne, À l'université et dans les formations professionnelles*, Bruxelles, De Boeck
- Mangenot F., 2004, « Analyse sémio-pragmatique des forums pédagogiques sur Internet », in Salaün J.M. & Vandendorpe C. (coord.), *Les défis de la publication sur le Web : hyperlectures, cybertextes et méta-éditions*, p. 103-123. Villeurbanne, Presses de l'Essib
- Marcel J.F., Dupriez V., Périsset D. et Tardif M. (Eds.), 2007, *Coordonner, collaborer, coopérer. De nouvelles pratiques enseignantes*. Bruxelles, De Boeck
- Marcel J.F., 2004, *Les pratiques enseignantes hors de la classe*, Paris, L'Harmattan
- Marcoccia M., 2010, « Les forums de discussion d'adolescents : pratiques d'écriture et compétences communicatives », *Revue française de linguistique appliquée*, 2010/2 Vol. XV, p. 139-154
- Maroy C., 2001, « Le modèle du praticien réflexif à l'épreuve de l'enquête », *Cahier de recherche du Girsef*, n°12, Louvain-La-Neuve
- Maroy C., 2002, « Pénurie et malaise enseignant », *La Revue Nouvelle*, n°12
- Marquet P., 2004, *Informatique et enseignement: progrès ou évolution?*, Sprimont, Editions Mardaga
- Martuccelli D., de Singly F., 2009, *Les sociologies de l'individu*, Paris, Armand Colin, coll. 128
- Mauss M. (1923-24). *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, PUF, réédition de 2010
- Mercklé P., 2011, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Repères »
- Messin A, 2005, De l'usage d'Internet à la « culture de l'écran », 3es Doctoriales du. GDR1 TIC et Société, 27 et 28 juin 2005
- Meunier J.P., Peraya D., 2004, *Introduction aux théories de la communication*, Bruxelles, De Boeck
- Montandon C., Perrenoud P. (dir.), 1987, *Entre parents et enseignants : un dialogue impossible ?*, Berne, Lang

- Murphy R., 1990, *Vivre à corps perdu*, Paris, Plon, coll. « Terre Humaine »
- OCDE, 2004, *OECD Survey of Upper Secondary Schools : Technical Report*
- Payet J.P., 1997, « Le "sale boulot". Division morale du travail dans un collège en banlieue », *Les Annales de la recherche urbaine*, 75, 19-31.
- Pequet D., *Rapport du projet Cyberécole au cabinet du Ministre Nollet*, Forem, mai 2001
- Perraud M., 1997, *Les cycles et la différenciation pédagogique*, Paris, Armand Colin
- Perrenoud P., 1983, *La pratique pédagogique entre l'improvisation réglée et le bricolage. Essai sur les effets indirects de la recherche en éducation*. En ligne, http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1983/1983_01.html
- Perrenoud P., 1994, *La formation des enseignants entre théorie et pratique*, Paris, L'Harmattan
- Perrenoud P., 1999, *Dix nouvelles compétences pour enseigner. Invitation au voyage*, Paris, ESF
- Perrenoud P., 2005, *Métier d'élève et sens du travail scolaire*, Paris, ESF
- Peyronie H., 1998, *Instituteurs : des maîtres aux professeurs d'école. Formation, socialisation et « manière d'être au métier »*, Paris, PUF
- Pisani F., Piotet D., 2008, *Comment le web change le monde : L'alchimie des multitudes*, Paris, Pearson.
- Pouts-Lajus S., Riche-Magnier M., 1998, *L'école à l'heure d'Internet. Les enjeux du multimédia dans l'éducation*, Paris, Nathan Pédagogie
- Pudelko B., Daele A., Henri F., 2006, « Méthodes d'étude des communautés virtuelles » in Daele A., Charlier B., *Les communautés virtuelles d'enseignants*, Paris, L'Harmattan
- Puimatto G., « Numérique à l'École – usages, ressources, métiers, industries », *Distances et médiations des savoirs* [En ligne], 5 | 2014, mis en ligne le 14 mars 2014, consulté le 16 mars 2014. URL : <http://dms.revues.org/509>
- Rey B., Carette V., Defrance A. et Kahn S., 2003, *Les compétences à l'école : apprentissage et évaluation*, Bruxelles, De Boeck, coll. "Outils pour enseigner"
- Sembel N., Barrère A., 1998, *Sociologie de l'éducation*, Paris, Nathan, [Réédition : 2005].
- Serres M., 2012, *Petite Poucette*, Paris, Editions Le Pommier
- SPF Économie – Direction générale Statistique et Information économique, Profil socio-économique des femmes à l'occasion de la journée internationale de la femme du 8 mars, Mars 2008, en ligne : http://statbel.fgov.be/fr/binaries/pr116_fr_tcm326-32236.pdf, consulté le 10/01/2014
- Tardif J., 1996, « Une condition incontournable aux promesses des NTIC en apprentissage : une pédagogie rigoureuse », *Actes de la Conférence d'ouverture au colloque de l'AQUOPS* (Association québécoise des utilisateurs de l'ordinateur au primaire et au secondaire)

- Tardif M., Lessard C., 1999, *Le travail enseignant au quotidien. Expérience, interactions humaines et dilemmes professionnels*, Québec, Presses de l'Université Laval
- Terrail J.P. (dir.), 2005, *L'École en France, crise, pratiques, perspectives*, Paris, La Dispute
- Terrail J.P., Deauvieau J., 2007, *Les sociologues, l'école et la transmission des savoirs*, Paris, La Dispute
- Thelwall M., 2009, « Social Network Sites: Users and Uses ». In M. Zelkowitz (Ed.) *Advances In Computers*. Amsterdam, Elsevier
- Thibault F., 2008, *L'étude des politiques publiques : trois grands écueils à éviter*, Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris, Septembre 2008, Grenoble, Ecole d'été du GRESEC, en ligne http://www.adjectif.net/spip/IMG/pdf/politiques_publicques.pdf
- Thordoir M. (dir.), 1994, *Cent ans d'enseignement pédagogique en Hainaut occidental*, Editions L'Encrier
- Tisseron S., 2001, *L'intimité surexposée*, Paris, Ramsay
- Tisseron S., 2012, *Rêver, fantasmer, virtualiser, du virtuel psychique au virtuel numérique*, Paris, Dunod
- Van Haecht A., 1990, *L'école à l'épreuve de la sociologie : questions à la sociologie de l'éducation*, Bruxelles, De Boeck
- Van Zanten A., Plaisance E., Sirota R. (coord.), 1993, *Les transformations du système éducatif. Acteurs et politiques*, Paris, L'Harmattan
- Vanderhaegen F., 1998, *L'enseignement primaire et maternel dans l'entité de Mouscron 1842-1914*, Mouscron, éditeur inconnu
- Vincent G., 1980, *L'École primaire française*, Lyon, PUL
- Vincent G. (dir.), 1994, *L'éducation prisonnière de la forme scolaire*, Lyon, PUL
- Voz G., Cornet J., 2010, « Comment former de futurs enseignants réflexifs ? », *Education & Formation*, e-294, en ligne <http://ute3.umh.ac.be/revues/index.php?revue=10&page=3>
- Wenger E., 1998, *Communities of Practice: Learning, Meaning, and Identity*, Cambridge, Cambridge University Press
- Wenger E., McDermott R.A. et al., 2002, *Cultivating communities of practice: a guide to managing knowledge*, Boston, Harvard Business School Press
- Wilkin R., 1993, *Du Maître à l'instit. Deux siècles d'enseignement en Belgique*, Bruxelles, Editions de la FIC
- Woods, 1990, *Ethnographie de l'école*, Paris, Armand Colin
- Zay D., 1988, *La formation des instituteurs*, Paris, PUF, 1988

Les usages professionnels de l'internet chez les enseignants du primaire

Le développement d'Internet induit divers changements dans le quotidien, modifications auxquelles n'échappent pas la sphère scolaire et le travail enseignant. À la lumière des sociologies du travail et de l'éducation, cette thèse se propose d'analyser les usages professionnels d'Internet par les enseignants du primaire, en Communauté française de Belgique.

En s'appuyant sur une enquête par questionnaire, sur une démarche ethnographique et l'analyse de sites internet et de réseaux sociaux numériques, l'approche plurielle de cette étude permet d'analyser les usages d'internet de ces professionnels, de cerner la place ainsi occupée à chaque niveau de leur travail, tout en étudiant l'impact de cette utilisation. Cette étude s'attache à l'analyse du travail dans sa globalité et permet de dépasser les formes visibles des usages afin de les cerner dans leur ensemble et toute leur complexité.

L'enquête auprès de plus de 200 instituteurs permet de cibler des usages réguliers et prédominants ou, au contraire, délaissés par les enseignants. L'observation du quotidien de ces acteurs, durant trois années scolaires, apporte la contextualisation de certains éléments, parfois en les nuancant à la lumière de la réalité du terrain. Enfin, l'analyse des sites fréquentés et de leurs interactions sur les réseaux sociaux numériques met en lumière certaines tâches parfois occultées du travail enseignant.

Mots clés : enseignant du primaire, usages d'internet, travail enseignant, site internet, réseaux sociaux numériques, Technologies de l'information et de la communication (TIC), informatique

Professional uses of Internet by primary school teachers

The development of the internet leads to various changes in our everyday life, including in the academic sphere and in the work of teachers. In the light of work and education sociologies, this thesis analyses professional uses of the internet by primary school teachers in the French-speaking Community of Belgium.

Based on a questionnaire survey, an ethnographic process and the analysis of websites and social networks, the pluralist approach of this study makes it possible to analyse the uses of the internet by these professionals, to understand when and how they use it in their work and to study its impact.

This study focuses on the analyses of the work in its globality, going beyond the visible aspects of the uses in order to comprehend them as a whole and in their full complexity.

More than 200 teachers were surveyed, which allowed to focus on regular and prevailing uses as well as, on the contrary, neglected ones. The observation of these stakeholders daily work during three school years brings the contextualization of certain elements, sometimes being moderated in the light of the realities on the ground. Finally, the analyses of the used websites and their interactions on social networks highlights some teacher tasks at times concealed.

Keywords :

primary school teacher, practices of Internet, work of teachers, website, social networks, Information and Communication Technologies (ICT), computer science

Université Paris Descartes

Ecole doctorale "Sciences humaines et sociales : cultures, individus, sociétés" (ED 180)

Laboratoire CERLIS (Centre de recherche sur les liens sociaux) – UMR CNRS n° 8070

Les usages professionnels de l'internet chez les enseignants du primaire

Une recherche en Communauté française de Belgique

Volume 2 (Annexes)

Par Maxime Duquesnoy

Thèse de doctorat de Sciences de l'Education

Dirigée par BARRERE Anne, Professeur

Présentée et soutenue publiquement le 27 novembre 2014

Devant un jury composé de :

BRUILLARD Eric, Professeur, Ecole Normale Supérieure de Cachan, Rapporteur

MALET Régis, Professeur, Université de Bordeaux Segalen, Rapporteur

KAHN Sabine, Professeur, Université Libre de Bruxelles, Belgique

BARON Georges-Louis, Professeur, Université Paris Descartes

BARRERE Anne, Professeur, Université Paris Descartes, Directrice de thèse

Table des annexes

ANNEXE 1 : ENQUETE QUANTITATIVE PAR QUESTIONNAIRES5

1. LE QUESTIONNAIRE ET SA PASSATION	5
2. DONNEES GENERALES SUR LA POPULATION INTERROGEE PAR QUESTIONNAIRES	13
3. USAGES GÉNÉRAUX D’INTERNET.....	17
4. USAGES SPÉCIFIQUES D’INTERNET	20
5. PERCEPTION D’INTERNET.....	24
6. VARIABLES INFLUENÇANT LES USAGES	34
7. L’HOMOGENEITE COMME UNE NORME.....	45

ANNEXE 2 : PRESENTATION DES ENQUETES46

1. ENQUETES RENCONTRES DANS LE CADRE DE L’APPROCHE ETHNOGRAPHIQUE	46
2. INDIVIDUS « PRESENTS EN LIGNE »	47

ANNEXE 3 : LES SITES DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE.....49

1. « L’ANNUAIRE » DES SITES	49
2. ANALYSE DE L’IMPACT DES PUBLICATIONS VIA PORTAILEDUC (FACEBOOK)	58
3. ENSEIGNONS.BE, ELEMENTS DE CONTEXTUALISATION	65
4. TWITTER, UN RESEAU SOCIONUMERIQUE « BOUDE » PAR LES ENSEIGNANTS BELGES.....	74

ANNEXE 4 : SELECTION D’EXTRAITS DES FORUMS D’ENSEIGNONS.BE.....79

1. PROGRAMME, PROGRAMMATION, SOCLES, COMPETENCES ET PREPARATIONS	79
2. LES MANUELS SCOLAIRES.....	93
3. DES OUTILS POUR GERER LA CLASSE ET LES ELEVES.....	102
4. ACCUEILLIR ET AIDER LES STAGIAIRES ET LES FUTURS ENSEIGNANTS	128
5. PREMIERE CLASSE, PREMIER JOUR,.....	138
6. QUESTIONS DE PEDAGOGIE ET DE DIDACTIQUE	165
7. DES RESSOURCES ET DES IDEES	196
8. SORTIES SCOLAIRES, PORTES OUVERTES, ... LES ACTIVITES AUTOUR DE LA CLASSE.....	198
9. DEVOIRS ET TRAVAUX PENDANT LES VACANCES	203
10. EVALUATIONS EXTERNES, CONTINUUM PEDAGOGIQUE ET REDOUBLEMENT	214
11. TRAVAILLER EN EQUIPE.....	223
12. DROITS ET DEVOIRS DES ENSEIGNANTS, QUESTIONS DE LEGISLATION	229
13. QUESTIONS DE MORALE OU DE DEONTOLOGIE ?.....	244
14. A LA RECHERCHE D’ESTHETISME... ..	249
15. LE « BRICOLAGE, AU QUOTIDIEN,	254
16. QUESTIONS D’ARGENT... ..	255
17. ETRE ENSEIGNANT ET LE RESTER, RECHERCHE D’EMPLOI ET DE STABILITE	272
18. LE PLUS BEAU METIER DU MONDE ?.....	290
19. GERER LES PARENTS	306

ANNEXE 5 : ELEMENTS EXTRAITS DES GROUPES FACEBOOK330

1. ECHANGES (ILLEGAUX) DE MANUELS SCOLAIRES (GROUPES FACEBOOK D'ENSEIGNONS.BE)	330
2. L'AFFAIRE DU COLLIER DE NOUILLES (GROUPE « FANS DE MARIANNE ET DE SES DESSINS »)	335
3. CONTREBANDE, LA REVENTE DES DESSINS DE MARIANNE (GROUPE « FANS DE MARIANNE ET DE SES DESSINS »)	339
4. SACRILEGE : TOUT LE MONDE N'AIME PAS LES DESSINS DE MARIANNE (GROUPES « FANS DE MARIANNE ET DE SES DESSINS » ET « ECHANGE DES FICHES PREPA MATERNELLE »).....	342
5. LE COUP DE G... DU DIMANCHE (GROUPE « ECHANGE DES FICHES PREPA MATERNELLE »)	345
6. RESPECTER LE TRAVAIL DE SES PAIRS (GROUPE « ECHANGE DES FICHES PREPA MATERNELLE »)	350

ANNEXE 6 : ELEMENTS EXTRAITS DES PAGES FACEBOOK352

1. OUI, JE SUIS ENCORE EN VACANCES ET FRANCHEMENT, JE	352
2. CHRYSTELLE, T'AVAIS PAS DES COPIES A CORRIGER? (PAGE FACEBOOK D'ENSEIGNONS.BE).....	364
3. L'AFFAIRE DE LA CARTE (PAGE FACEBOOK D'ENSEIGNONS.BE)	371

ANNEXE 7 : ELEMENTS ISSUS D'AUTRES SITES.....384

1. LIBERTE D'EXPRESSION, WWW.CRAYACTION.BE	384
2. BRAS DE FER ENTRE « CLASSEPRIMAIRE.BE » ET « ENSEIGNONS.BE ».....	385

ANNEXE 8 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES REFORMES ET POLITIQUES EDUCATIVES EN COMMUNAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE387

1. LES DISPOSITIFS DE REDUCTION DES INEGALITES DANS LE SYSTEME SCOLAIRE.....	387
2. LA REFORME DES SERVICES DE L'INSPECTION.....	389
3. LES POLITIQUES DE FORMATION CONTINUE A DESTINATION DES ENSEIGNANTS.....	391

Annexe 1 : Enquête quantitative par questionnaires

Au sein de notre travail, nous n'avons relevé qu'une partie des résultats de l'enquête par questionnaires. Au sein de cette annexe, nous proposons l'intégralité des résultats que ceux-ci soient significatifs ou non, qu'ils aient été utilisés, ou non, directement dans notre recherche.

Cette analyse se présente en plusieurs parties. Nous commencerons par les données générales, permettant de cerner l'échantillon interrogé.

1. Le questionnaire et sa passation

La passation du questionnaire s'est donc principalement déroulée au format « papier ». Toutefois, afin de laisser le choix aux répondants et de faciliter la correspondance avec des acteurs éloignés géographiquement, le questionnaire était également disponible en ligne. Afin de nous assurer une réelle représentativité de notre échantillon, nous avons choisi une forme de diffusion ciblée et organisé autour de « personnes-relais ». Au sein d'une vingtaine d'établissements d'enseignement primaire, des personnes en poste ont été contactées afin d'obtenir leur accord dans ce rôle. En outre, chaque questionnaire était accompagné d'un courrier sur lequel figuraient le nom et le prénom de cette « personne-relais ».

1.1. Courrier d'accompagnement « papier »

Madame, Monsieur,

Comme (nom de la « personne-relai ») vous l'a expliqué, je mène actuellement une enquête dans le cadre de ma recherche doctorale. Celle-ci vise un double objectif : investiguer la thématique de l'usage d'internet par les enseignants du primaire et, à terme, mutualiser les pistes et les ressources que cette étude fera émerger.

Afin de pouvoir mener à bien cette étude, il m'est indispensable de pouvoir sonder un maximum d'enseignants, spécifiquement dans l'enseignement primaire belge. Vous avez reçu, en annexe de ce courrier, une série d'enquêtes intitulées « Votre usage professionnel de l'Internet ». Pourriez-vous les diffuser auprès de vos collègues et les récupérer lorsque celles-ci seront complétées ? Vous pourrez alors les remettre à Hélène qui me les transmettra.

Comme indiqué dans le courrier qui accompagne le questionnaire, cette enquête est totalement anonyme. Pour de nombreuses questions, les réponses sont à cocher parmi différentes propositions. Pour d'autres, un espace vide permet de rédiger la réponse. Si les personnes ont des commentaires ou envie d'apporter un complément d'information, elles peuvent joindre une feuille au présent questionnaire. Afin que je puisse traiter et analyser les questionnaires, il serait utile que je puisse disposer des questionnaires dans le courant du mois de mars **2011**.

Si vous avez la moindre question, je reste à votre entière disposition, via les adresses mails indiquées dans l'en-tête de ce courrier.

En vous remerciant vivement pour l'aide que vous m'apportez dans cette recherche, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

1.2. Courrier d'accompagnement « électronique »

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ma recherche doctorale, je mène actuellement une enquête. Celle-ci vise un double objectif : investiguer la thématique de l'usage d'internet par les enseignants du primaire et, à terme, mutualiser les pistes et les ressources que cette étude fera émerger.

Afin de pouvoir mener à bien cette étude, il m'est indispensable de pouvoir sonder un maximum d'enseignants, spécifiquement dans l'enseignement primaire belge. Votre participation à cette enquête est donc une clé essentielle dans l'aboutissement de ma recherche.

Cette enquête est totalement anonyme. Pour de nombreuses questions, les réponses sont à cocher parmi différentes propositions. Pour d'autres, un espace vide vous permet de rédiger votre réponse. Si vous avez des idées, des commentaires, un complément d'information à apporter, vous pouvez me contacter par mail aux adresses reprises en en-tête de ce courrier.

L'enquête est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.portaleduc.net/enquete>

Une boîte de dialogue vous demandera alors de vous identifier. Il vous suffit d'indiquer le mot « prof », aussi bien comme nom d'utilisateur que comme mot de passe.

Afin de permettre le traitement et l'analyse des questionnaires, puis-je vous demander de compléter cette enquête **avant le 28 février 2011**.

Si vous avez la moindre question, je reste à votre entière disposition, via les adresses mails indiquées dans l'en-tête de ce courrier.

En vous remerciant vivement pour l'aide que vous m'apportez dans cette recherche, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

1.3. Le questionnaire

Le questionnaire est organisé en trois parties distinctes. La première vise à récolter des données générales afin de pouvoir établir le profil des répondants. La deuxième partie du questionnaire se centre sur l'usage général de l'internet par les répondants. Dans la troisième et dernière partie du questionnaire, nous nous sommes centrés sur les usages professionnels d'internet.

ENQUETE : VOTRE USAGE PROFESSIONNEL DE L'INTERNET

Données générales

Vous êtes un homme une femme

Votre âge - de 25 ans 25-34 ans 35-44 ans 45-54 ans + de 55 ans

Votre(vos) diplôme(s) Instituteur/trice primaire Instituteur/trice préscolaire
 AESI AESS
 Autre (précisez) :

Quelle ancienneté (en années) avez-vous dans l'enseignement : ans

Fonction(s) actuelle(s) Instituteur primaire (co)titulaire d'une classe
 Instituteur intervenant dans plusieurs classes
 Maître spécial de néerlandais
 Maître spécial de cours philosophiques
 Maître spécial d'éducation physique
 Autre (précisez) :

En quelle(s) année(s) ? 1^e 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e

Vous travaillez...

- A temps plein dans un établissement
- A temps partiel dans un établissement (précisez la charge horaire : / 24)
- A temps partiel dans plusieurs établissements (précisez la charge horaire ci-dessous)

.....

L'école principale¹ dans laquelle vous travaillez est...

Du réseau Officiel (Communauté française) Libre
 Officiel (Communal) FELSI
 Officiel (Provincial)

Code postal de la localité de l'école :

En discrimination positive (D+) Oui Non

Combien de classes primaires compte votre école cette année ? classes

¹ Ecole dans laquelle vous prestez au moins un mi-temps. Si vous travaillez dans 2 écoles à mi-temps, distinguez Ecole1 et Ecole2 en le notant sur le côté de la feuille.

Votre usage général de l'internet

Le plus souvent, lorsque vous vous connectez à internet, vous le faites...

- Depuis votre domicile
- Depuis l'école
- Chez des amis / de la famille
- Dans un lieu public (Bibliothèque, EPN, ...)

- Autre (précisez) :

Que ce soit à usage privé ou professionnel, vous estimez que vous vous connectez...

- Tous les jours
- 2 à 3 fois par semaine
- 1 fois par semaine
- 2 à 3 fois par mois
- 1 fois par mois
- Moins souvent
- Jamais

Quelles sont les opérations les plus courantes que vous faites sur Internet ? (maximum 5 choix)

- Recherche d'informations liées à l'actualité
- Recherche d'informations diverses
- Consultation / Envoi de mails
- Opérations ou consultations bancaires
- Messagerie instantanée (MSN, Skype, ...)
- Ecouter la radio en ligne
- Echange de photos avec d'autres internautes
- Téléchargement de logiciels
- Regarder des bandes annonces de cinéma
- Participer à un Chat
- Participer à un forum
- Partager des fichiers avec d'autres internautes
- Télécharger de la musique MP3, des vidéos
- Consulter des vidéos
- Jeux en ligne ou en réseaux
- Télécharger des jeux
- Faire évoluer son site perso, son blog
- Télécharger ou regarder des émissions de TV
- Suivre un programme de formation

Possédez-vous...

- | | | |
|--------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Une adresse email ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Un blog ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Un compte sur Facebook ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Un compte sur Twitter ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Un site personnel ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

- Pourriez-vous vous passer d'Internet ? Oui Non

En moyenne, quel pourcentage de votre temps total de connexion à Internet, consacrez-vous

À votre usage personnel : %

À votre usage professionnel : %

Votre usage d'Internet est...

- Davantage professionnel que personnel
- Davantage personnel que professionnel
- Autant personnel que professionnel

L'usage de votre boîte mail est...

- Davantage professionnel que personnel
- Davantage personnel que professionnel
- Autant personnel que professionnel

Si vous deviez caractériser Internet en 3 mots, quels seraient-ils ?

--	--	--

Selon vous quels sont les avantages de l'Internet?

Quelles en sont ses limites?

Votre usage professionnel de l'internet

Citez 5 sites internet que vous consultez régulièrement pour l'école ?

1.
2.
3.
4.
5.

Si vous deviez conseiller un site et un seul à l'un de vos collègues, lequel serait-ce ?

.....

Pourquoi ?

.....

Cochez les propositions qui correspondent à votre pratique :

Par le biais d'Internet,...

- J'accède à de nombreuses ressources pour préparer mes cours
- Je trouve de bonnes préparations de leçons prêtes à l'emploi
- Je communique avec mes collègues
- Je communique avec la direction de mon école
- Je communique avec mes élèves
- Je communique avec les parents des élèves
- Je partage mes leçons et activités via des sites spécifiques
- J'échange des idées, des questions via des forums d'enseignants
- Je m'abonne à des listes de discussion en lien avec l'enseignement
- J'intègre des groupes d'enseignants (sur des sites, via Facebook, ...)
- Je m'informe des nouvelles circulaires
- Je consulte ma fiche de paie
- Je trouve des illustrations / des images pour mes cours
- Je trouve des documents pour illustrer mes cours (textes, statistiques, ...)
- Je m'exprime via mon blog
- Je m'informe de l'actualité en lien avec l'enseignement
- J'ai l'impression de gagner du temps dans mes préparations
- Je diffuse les notes de mes élèves grâce à un bulletin en ligne
- Je diffuse les notes de mes élèves aux parents grâce au mail
- Je reçois des informations du ministère
- Je reçois des informations de la part de la direction de mon école
- Je communique avec mon inspecteur / inspectrice
- Je m'informe de mes droits en tant qu'enseignant
- Je m'informe de mes devoirs en tant qu'enseignant
- Je propose des exercices individualisés à mes élèves (en classe et/ou à la maison)
- Je propose des exercices supplémentaires à mes élèves à faire à la maison
- Je donne des cours particuliers (suivi par mail, par plate-forme, ...)
- J'achète des cours/des leçons pour ma classe
- Je vends des cours/des leçons que j'ai créé(e)s
- Je consulte des revues en ligne, en lien avec l'enseignement
- Je suis une formation en ligne (sans lien avec l'enseignement)

- Je suis une formation en ligne (complémentaire/en lien avec l'enseignement)
- Je diffuse des photos/des vidéos de mes élèves
- Je communique davantage avec les parents de mes élèves
- Je communique avec des enseignants d'autres écoles
- Je milite, m'investis dans des débats d'éducation / d'enseignement
- Je communique avec des partenaires de l'école
- Je prépare mes excursions (informations, réservations, ...)
- Je prépare mes classes de dépaysement (informations, réservations, ...)

Souhaitez-vous préciser d'autres usages professionnels que vous faites d'Internet ?

.....
.....
.....

Cochez les sites que vous consultez régulièrement :

- <http://forums-enseignants-du-primaire.com>
- <http://mon-cartable-du-net.perso.sfr.fr>
- <http://ressources.ecole.free.fr>
- <http://stepfan.net>
- <http://www.cartables.net>
- <http://www.enseignement.be>
- <http://www.enseignons.be>
- <http://www.fardeduprof.be>
- <http://www.momes.net>
- <http://www.pepit.be>
- <http://www.planete-enseignant.com>
- <http://www.pmev.fr>
- <http://www.professeurphifix.net>
- <http://www.restode.cfwb.be>
- <http://www.enseignementcatholique.be>

Utilisez-vous Internet en classe ? OUI – NON

Si oui, quel(s) usage(s) en faites-vous ?

A quelle fréquence utilisez-vous internet avec vos élèves ?

De façon globale, trouvez-vous que..

Internet alourdit votre travail ?

- Non, pas du tout Un peu Beaucoup Enormément Ne sait pas

Expliquez votre réponse.

Internet modifie votre façon de travailler ?

Non, pas du tout Un peu Beaucoup Enormément Ne sait pas

Expliquez votre réponse.

Si vous avez un compte Facebook, ...

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| Avez-vous vos élèves actuels dans vos « amis » ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Avez-vous des parents de vos élèves actuels dans vos « amis » ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Avez-vous de vos anciens élèves dans vos « amis » ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Avez-vous des parents de vos anciens élèves dans vos « amis » ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Avez-vous vos collègues dans vos « amis » ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Faites-vous partie d'un groupe d'enseignants ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| Faites-vous partie d'un groupe en lien avec votre école ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <input type="checkbox"/> Je n'ai pas de compte Facebook | | |

Des idées, des commentaires, un complément d'information à apporter ?

N'hésitez pas à joindre une feuille au présent questionnaire.

Merci beaucoup pour votre participation !

Envie de prolonger cette enquête ?

Dans le cadre de cette étude, je suis à la recherche d'enseignants du primaire acceptant de s'entretenir avec moi de leur usage d'Internet dans le cadre de leur profession.

Si vous êtes d'accord d'y participer, laissez-moi vos coordonnées par mail : portaleduc@gmail.com ou via le formulaire en ligne <http://www.portaleduc.net/enquete>

2. Données générales sur la population interrogée par questionnaires

2.1. Genre

Genre	Effectifs	%/Total
Homme	36	17,56%
Femme	169	82,44%
Total	205	100.00%

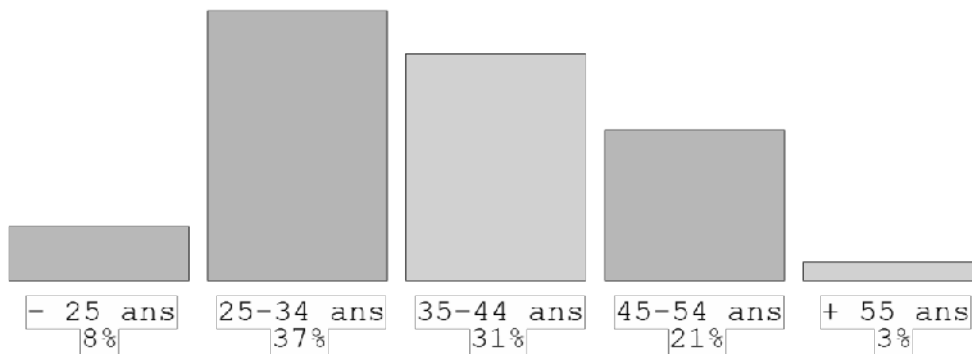
Efficacité entropique : 67,0%

2.2. Age

Age	Effectifs	%/Total	% cumulés
- 25 ans	16	7,80%	7,80%
25-34 ans	76	37,07%	44,88%
35-44 ans	64	31,22%	76,10%
45-54 ans	43	20,98%	97,07%
+ 55 ans	6	2,93%	100,00%
Total	205	100.00%	

Valeur modale : 25-34 ans (n=76)

Médiane entre 25-34 ans & 35-44 ans



2.3. Diplôme

Diplôme	Effectifs	%/Total
Instit. Primaire	182	88,78%
Instit. Préscolaire	15	7,32%
AESI	7	3,41%
Autre	1	0,49%
Total	205	100.00%

Efficacité entropique : 31,6%

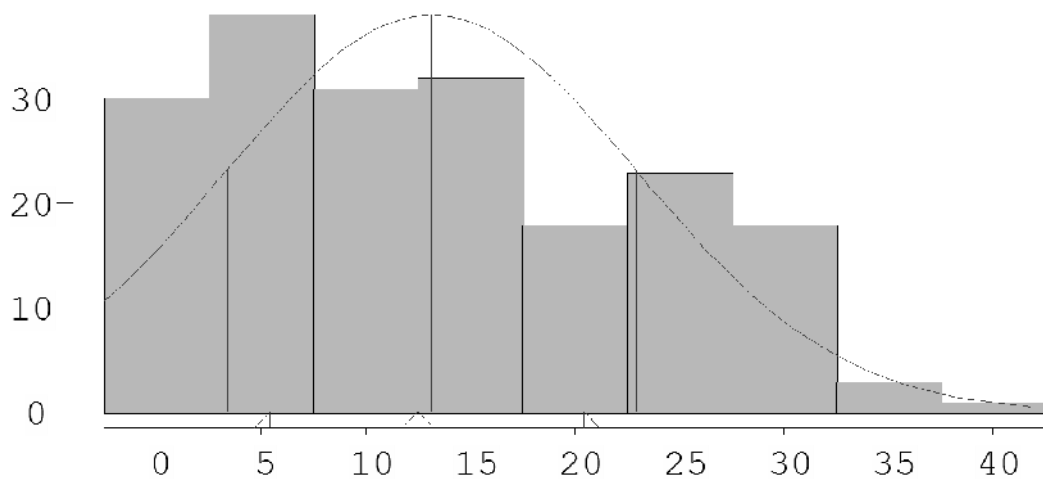
2.4. Ancienneté dans l'enseignement

Années d'ancienneté	Effectifs	%/Total	% cumulés
0	30	15,46%	15,46%
5	38	19,59%	35,05%
10	31	15,98%	51,03%
15	32	16,49%	67,53%
20	18	9,28%	76,80%
25	23	11,86%	88,66%
30	18	9,28%	97,94%
35	3	1,55%	99,48%
40	1	0,52%	100,00%
Total	194	100.00%	

Classe modale : [5,10[(n=38)

Médiane entre 14 & 15

Moyenne 15.13, écart-type 9.80



2.5. Fonction principale dans l'enseignement

Fonction	Effectifs	%/Total
Titulaire	145	72.50%
Officier dans plusieurs classes	25	12.50%
Maître de Néerlandais	6	3.00%
Maître de cours philosophiques.	6	3.00%
Maître d'éducation physique	1	0.50%
Autre	17	8.50%
Total	200	100.00%

Efficacité entropique : 52.4%

2.6. Niveau d'enseignement

Niveau d'enseignement	Effectifs	%/Total
Cycle 2 (P1-P2)	47	28.31%
Cycle 3 (P3-P4)	47	28.31%
Cycle 4 (P5-P6)	46	27.71%
Tous	26	15.66%
Total	166	100.00%

Efficacité entropique : 98.1%

2.7. Quotité de travail

Quotité de travail	Effectifs	%/Total	% cumulés
Temps Plein	161	78.92%	78.92%
Temps Partiel	43	21.08%	100.00%
Total	204	100.00%	

2.8. Réseau d'enseignement

Réseau	Effectifs	%/Total
Officiel Comm. Française	9	4.39%
Officiel Communal	58	28.29%
Officiel Provincial	1	0.49%
Libre (catho)	136	66.34%
FELSI	1	0.49%
Total	205	100.00%

Efficacité entropique : 50.9%

2.9. Région géographique

Région géographique	Effectifs	%/Total	% cumulés
Région Bruxelles-Capitale	9	4.41%	4.41%
Liège (ville de)	2	0.98%	5.39%
Région liégeoise	1	0.49%	5.88%
Namur (ville de)	1	0.49%	6.37%
Région namuroise	0	0.00%	6.37%
Charleroi (ville de)	6	2.94%	9.31%
Hainaut (Région du Centre)	4	1.96%	11.27%
Mons + Borinage	16	7.84%	19.12%
Hainaut occidental	165	80.88%	100.00%
Total	204	100.00%	

2.10. Ecole en « Discrimination positive »

Ecole en discrimination positive	Effectifs	%/Total
Non	185	92.04%
Oui	16	7.96%
Total	201	100.00%

Intervalle de confiance à .05 : [6.95% 8.97%]

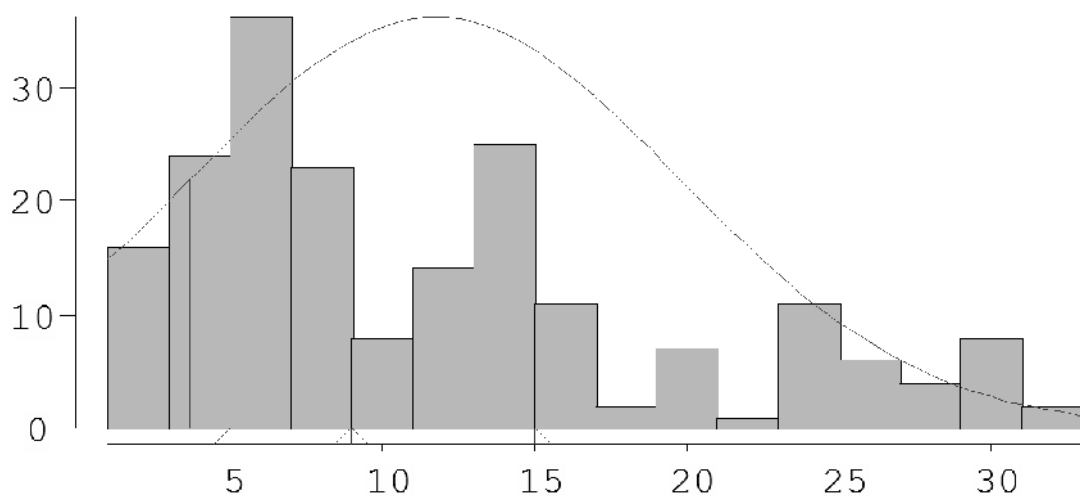
2.11. Nombre de classes primaires dans l'école

Nombre de classes	Effectifs	%/Total	% cumulés
2	16	8.08%	8.08%
4	24	12.12%	20.20%
6	36	18.18%	38.38%
8	23	11.62%	50.00%
10	8	4.04%	54.04%
12	14	7.07%	61.11%
14	25	12.63%	73.74%
16	11	5.56%	79.29%
18	2	1.01%	80.30%
20	7	3.54%	83.84%
22	1	0.51%	84.34%
24	11	5.56%	89.90%
26	6	3.03%	92.93%
28	4	2.02%	94.95%
30	8	4.04%	98.99%
32	2	1.01%	100.00%
Total	198	100.00%	

Classe modale : [6,8[(n=36)

Médiane entre 9 & 10

Moyenne 12.24, écart-type 8.05



3. Usages généraux d'internet

3.1. Lieu habituel pour la connexion à internet

Connexion habituelle depuis	Effectifs	%/Total
Domicile	190	95.00%
Ecole	7	3.50%
Amis	1	0.50%
Lieu public	1	0.50%
Autre	1	0.50%
Total	200	100.00%

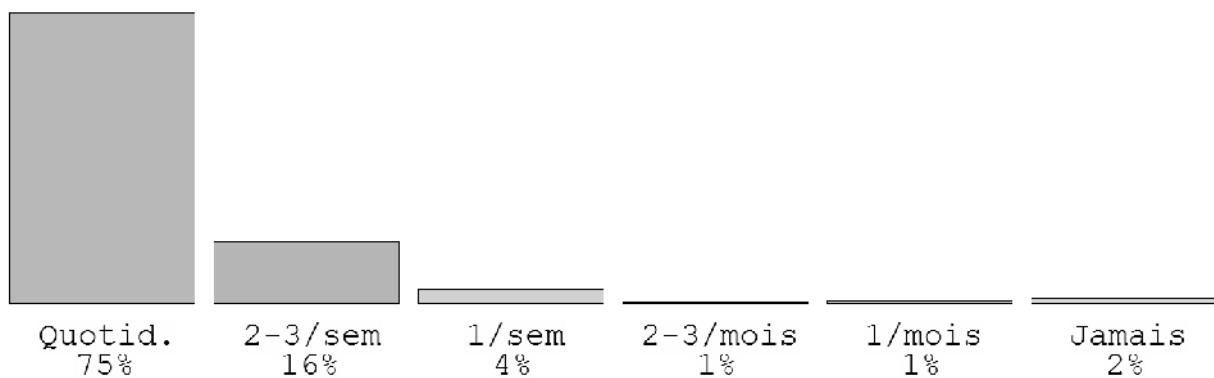
Effacité entropique : 15.3%

3.2. Fréquence de connexion à internet

Fréquence de connexion	Effectifs	%/Total	% cumulés
Quotidienne	151	74.75%	74.75%
2-3 x/semaine	33	16.34%	91.09%
1 x/semaine	9	4.46%	95.54%
2-3 x/mois	2	0.99%	96.53%
1 x/mois	3	1.49%	98.02%
Jamais	4	1.98%	100.00%
Total	202	100.00%	

Valeur modale : Quotid. (n=151)

Médiane entre Quotid. & 2-3/sem



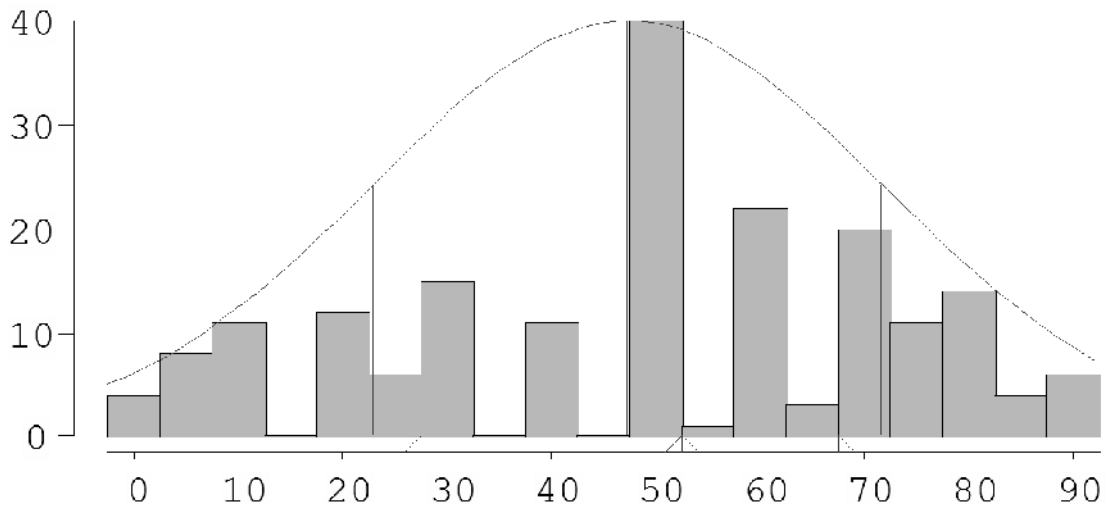
3.3. Proportion de l'usage d'internet à titre personnel

Usage personnel (%)	Effectifs	%/Total	% cumulés
0	1	0.53%	0.53%
1	3	1.59%	2.12%
5	8	4.23%	6.35%
10	11	5.82%	12.17%
20	12	6.35%	18.52%
25	6	3.17%	21.69%
30	15	7.94%	29.63%
40	11	5.82%	35.45%
50	40	21.16%	56.61%
55	1	0.53%	57.14%
60	22	11.64%	68.78%
65	2	1.06%	69.84%
67	1	0.53%	70.37%
70	20	10.58%	80.95%
75	11	5.82%	86.77%
80	14	7.41%	94.18%
85	4	2.12%	96.30%
90	6	3.17%	99.47%
95	1	0.53%	100.00%
Total	189	100.00%	

Valeur modale : 50 (n=40)

Médiane entre 50 & 55

Moyenne 49.34, écart-type 24.35



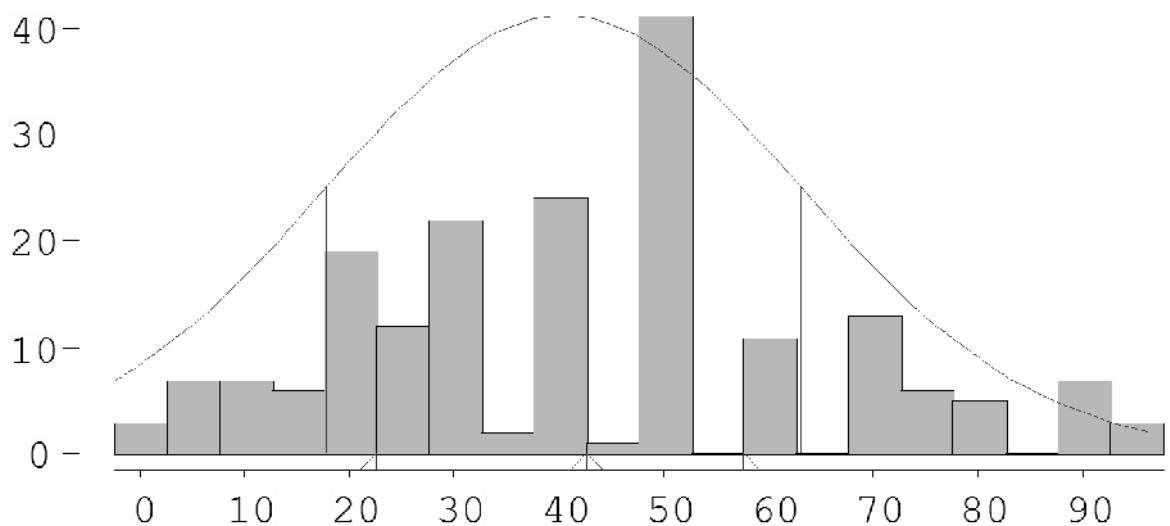
3.4. Proportion de l'usage d'internet à titre professionnel

Usage professionnel (%)	Effectifs	%/Total	% cumulés
0	3	1.59%	1.59%
5	7	3.70%	5.29%
10	7	3.70%	8.99%
15	6	3.17%	12.17%
20	19	10.05%	22.22%
25	12	6.35%	28.57%
30	22	11.64%	40.21%
35	2	1.06%	41.27%
40	24	12.70%	53.97%
45	1	0.53%	54.50%
50	41	21.69%	76.19%
55	0	0.00%	76.19%
60	11	5.82%	82.01%
65	0	0.00%	82.01%
70	13	6.88%	88.89%
75	6	3.17%	92.06%
80	5	2.65%	94.71%
85	0	0.00%	94.71%
90	7	3.70%	98.41%
95	3	1.59%	100.00%
Total	189	100.00%	

Classe modale : [50,55[(n=41)

Médiane entre 40 & 45

Moyenne 42.37, écart-type 22.67



3.5. Répartition des usages d'internet à titre privé et professionnel

	Effectifs	%/Total
Davantage professionnel	57	29.08%
Davantage personnel	79	40.31%
Autant personnel que professionnel	60	30.61%
Total	196	100.00%

Efficacité entropique : 99.0%

3.6. Répartition des usages du mail à titre privé et professionnel

	Effectifs	%/Total
Davantage professionnel	24	12.77%
Davantage personnel	124	65.96%
Autant personnel que professionnel	40	21.28%
Total	188	100.00%

Efficacité entropique : 78.9%

4. Usages spécifiques d'internet

L'enquête par questionnaires nous a permis d'interroger les enseignants sur leurs usages professionnels d'internet. Pour ce faire, nous leur avons proposé une série d'items qu'ils pouvaient cocher pour indiquer leur pratique de cette proposition ou leur accord avec cette possibilité.

Nous présenterons, tout d'abord, un tableau général de ces usages en poursuivant avec un classement par « domaines ». Nous avons ainsi, pour plus de lisibilité, rassemblé les items en deux catégories : les tâches liées à la communication d'une part et celles liées à la recherche d'information, d'autre part. Enfin, dans un souci de clarté, nous avons proposé un classement distinguant les usages courants et les usages singuliers et relativement rares.

4.1. Classement général

Usages / Items proposés	Taux de réponses
Je trouve des illustrations / des images pour mes cours	87%
J'accède à de nombreuses ressources pour préparer mes cours	83%
Je prépare mes excursions (informations, réservations, ...)	66%
Je trouve des documents pour illustrer mes cours (textes, statistiques, ...)	63%
Je trouve de bonnes préparations de leçons prêtes à l'emploi	41%
Je prépare mes classes de dépaysement (informations, réservations, ...)	40%
Je consulte ma fiche de paie	39%
Je communique avec mes collègues	38%
J'ai l'impression de gagner du temps dans mes préparations	38%

Je reçois des informations de la part de la direction de mon école	37%
Je communique avec la direction de mon école	25%
Je m'informe de l'actualité en lien avec l'enseignement	23%
Je m'informe des nouvelles circulaires	21%
Je consulte des revues en ligne, en lien avec l'enseignement	21%
Je m'informe de mes droits en tant qu'enseignant	19%
Je partage mes leçons et activités via des sites spécifiques	15%
J'échange des idées, des questions via des forums d'enseignants	13%
Je m'informe de mes devoirs en tant qu'enseignant	12%
Je communique avec des enseignants d'autres écoles	12%
Je m'abonne à des listes de discussion en lien avec l'enseignement	9%
J'intègre des groupes d'enseignants (sur des sites, via Facebook, ...)	9%
Je reçois des informations du ministère	9%
Je propose des exercices individualisés à mes élèves (en classe et/ou à la maison)	8%
Je communique avec les parents des élèves	7%
Je communique avec mes élèves	6%
Je propose des exercices supplémentaires à mes élèves à faire à la maison	6%
Je diffuse des photos/des vidéos de mes élèves	6%
Je communique avec des partenaires de l'école	6%
Je communique avec mon inspecteur / inspectrice	5%
J'achète des cours/des leçons pour ma classe	4%
Je m'exprime via mon blog	3%
Je communique davantage avec les parents de mes élèves	2%
Je milite, m'investis dans des débats d'éducation / d'enseignement	2%
Je diffuse les notes de mes élèves grâce à un bulletin en ligne	1%
Je donne des cours particuliers (suivi par mail, par plate-forme, ...)	1%
Je suis une formation en ligne (sans lien avec l'enseignement)	1%
Je diffuse les notes de mes élèves aux parents grâce au mail	0%
Je vends des cours/des leçons que j'ai créé(e)s	0%
Je suis une formation en ligne (complémentaire/en lien avec l'enseignement)	0%

4.2. Classement selon les faisceaux de tâches

Dans les tableaux suivants, nous avons rassemblé les items en deux catégories : les tâches liées à la communication d'une part et celles liées à la recherche d'information, d'autre part.

4.2.1. Usages liés à la communication

Usages / Items proposés	Proportion d'enseignants
Je communique avec mes collègues	38%
Je communique avec la direction de mon école	25%
Je communique avec des enseignants d'autres écoles	12%
Je communique avec les parents des élèves	7%
Je communique avec des partenaires de l'école	6%
Je communique avec mes élèves	6%
Je communique avec mon inspecteur / inspectrice	5%
Je communique davantage avec les parents de mes élèves	2%

4.2.2. Usages liés à la recherche d'information

Usages / Items proposés	Proportion d'enseignants
Je consulte ma fiche de paie	39%
Je reçois des informations de la part de la direction de mon école	37%
Je m'informe de l'actualité en lien avec l'enseignement	23%
Je consulte des revues en ligne, en lien avec l'enseignement	21%
Je m'informe des nouvelles circulaires	21%
Je m'informe de mes droits en tant qu'enseignant	19%
Je m'informe de mes devoirs en tant qu'enseignant	12%
Je reçois des informations du ministère	9%

4.3. Classement selon la fréquence des usages

Les tableaux ci-après proposent un classement distinguant les usages courants et les usages singuliers et relativement rares. Nous avons considéré comme « rares et singuliers », les usages concernant moins de 10% de la population répondante.

4.3.1. Usages courants d'internet dans le cadre professionnel

Usages / Items proposés	Proportion d'enseignants
Je trouve des illustrations / des images pour mes cours	87%
J'accède à de nombreuses ressources pour préparer mes cours	83%
Je prépare mes excursions (informations, réservations, ...)	66%
Je trouve des documents pour illustrer mes cours (textes, statistiques, ...)	63%
Je trouve de bonnes préparations de leçons prêtes à l'emploi	41%
Je prépare mes classes de dépaysement (informations, réservations, ...)	40%
J'ai l'impression de gagner du temps dans mes préparations	38%
Je partage mes leçons et activités via des sites spécifiques	15%
J'échange des idées, des questions via des forums d'enseignants	13%

4.3.2. Usages rares et singuliers d'internet dans le cadre professionnels

Usages / Items proposés	Proportion d'enseignants
Je m'abonne à des listes de discussion en lien avec l'enseignement	9%
J'intègre des groupes d'enseignants (sur des sites, via Facebook, ...)	9%
Je propose des exercices individualisés à mes élèves (en classe et/ou à la maison)	8%
Je propose des exercices supplémentaires à mes élèves à faire à la maison	6%
Je diffuse des photos/des vidéos de mes élèves	6%
J'achète des cours/des leçons pour ma classe	4%
Je m'exprime via mon blog	3%
Je milite, m'investis dans des débats d'éducation / d'enseignement	2%
Je diffuse les notes de mes élèves grâce à un bulletin en ligne	1%
Je donne des cours particuliers (suivi par mail, par plate-forme, ...)	1%
Je suis une formation en ligne (sans lien avec l'enseignement)	1%
Je diffuse les notes de mes élèves aux parents grâce au mail	0%
Je vends des cours/des leçons que j'ai créé(e)s	0%
Je suis une formation en ligne (complémentaire/en lien avec l'enseignement)	0%

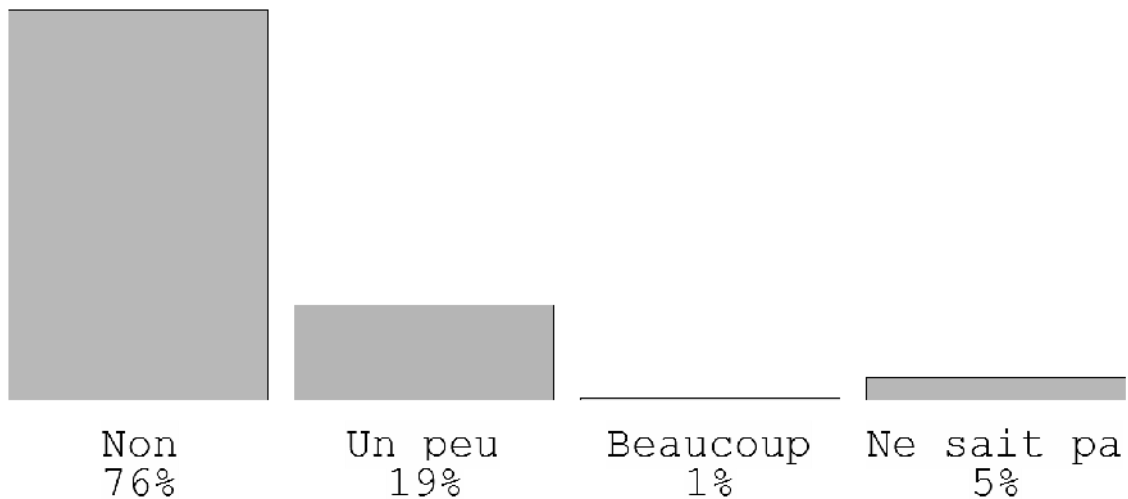
5. Perception d'internet

5.1. Perception d'internet comme un alourdissement du travail

Trouvez-vous qu'internet alourdit votre travail ?	Effectifs	%/Total	% cumulés
Non	149	76.02%	76.02%
Un peu	37	18.88%	94.90%
Beaucoup	1	0.51%	95.41%
Ne sait pas	9	4.59%	100.00%
Total	196	100.00%	

Valeur modale : Non (n=149)

Médiane entre Non & Un peu

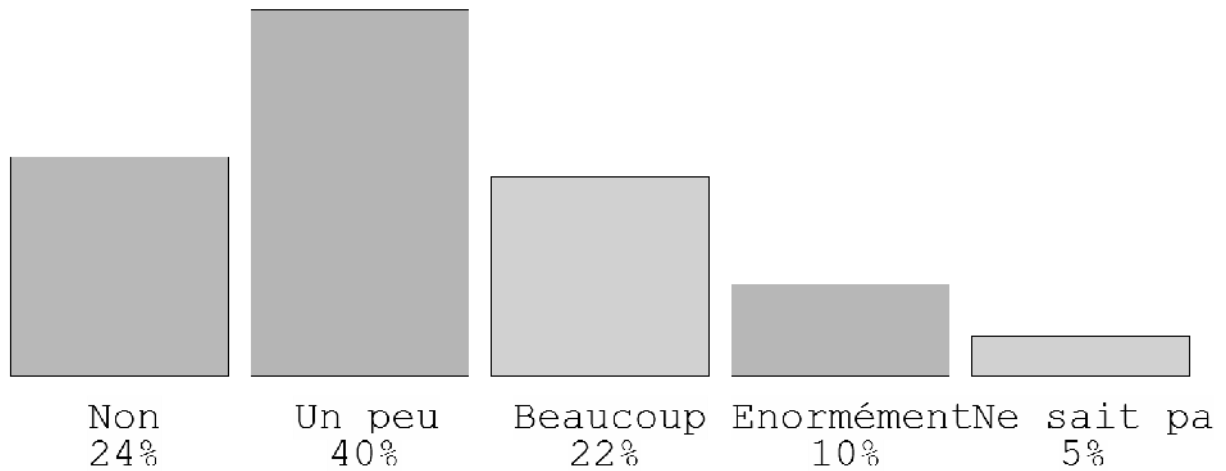


5.2. Perception d'internet comme un facteur de modification du travail

Trouvez-vous qu'internet modifie votre travail ?	Effectifs	%/Total	% cumulés
Non	47	23.86%	23.86%
Un peu	78	39.59%	63.45%
Beaucoup	43	21.83%	85.28%
Enormément	20	10.15%	95.43%
Ne sait pas	9	4.57%	100.00%
Total	197	100.00%	

Valeur modale : Un peu (n=78)

Médiane entre Un peu & Beaucoup



5.3. Représentation d'internet en « mots clés »

Le questionnaire prévoyait d'interroger les enseignants en leur demandant de proposer trois « mots clés » représentatifs d'internet. Il est à noter que tous les individus n'ont pas répondu à cette question ; nous avons ainsi 188 questionnaires dûment complétés pour cette partie.

Nous nous permettrons de souligner que, dans un souci de traitement des réponses, certains termes, issus du même champ lexical ou sémantique, ont été rassemblés sous un seul et unique mot. Ainsi, par exemple, rapide-vite-vitesse et rapidité ont été englobés dans le seul terme de « rapidité ». En outre, pour les trois questions, nous avons adossé aux données chiffrées une illustration par « nuage de mots », forme visuelle propice à saisir l'importance d'un mot sur les autres et plus explicite pour faire apparaître certaines prédominances.

5.3.1. Synthèse des mots clés représentatifs d'internet

Le tableau de synthèse ci-après dresse la liste exhaustive des mots cités et le nombre d'occurrences du terme. La troisième colonne désigne le « poids » du terme par rapport aux autres. Nous considérons que l'ensemble des termes constitue un « poids » de 100, attribuant ainsi une donnée chiffrée pour chaque mot. On peut, par exemple, considéré ainsi que le principe de « rapidité » est quatre fois plus important que celui de « danger » ou « d'échange ». La quatrième colonne présente, enfin, le « taux de pénétration dans la population », c'est-à-dire le pourcentage d'individus ayant cité ce terme. Notons que, lorsque les données étaient trop faibles pour constituer un classement, c'est l'ordre alphabétique qui s'est substitué pour organiser le tableau.

Termes	Nombre d'occurrences	« Poids »	Taux de pénétration dans la population
rapidité	69	12	37%
facilité	52	9	28%
information	44	8	23%
pratique	40	7	21%
communication	31	6	16%
utilité	21	4	11%
danger	18	3	10%
échanges	17	3	9%
recherche	15	3	8%
ouverture	12	2	6%
diversité	11	2	6%
intéressant	11	2	6%
richesse	9	2	5%
ressources	8	1	4%
contact	7	1	4%
efficacité	7	1	4%
documentation	5	1	3%
gain de temps	5	1	3%
liberté	5	1	3%
monde	5	1	3%
partage	5	1	3%
accessibilité	4	1	2%
découverte	4	1	2%
divertissement	4	1	2%
images	4	1	2%
bibliothèque	3	1	2%
complet	3	1	2%
curiosité	3	1	2%
disponibilité	3	1	2%
idées	3	1	2%
indispensable	3	1	2%
international	3	1	2%
lien	3	1	2%
ludique	3	1	2%
nécessaire	3	1	2%
outils	3	1	2%
prudence	3	1	2%
savoir	3	1	2%
source	3	1	2%
trier	3	1	2%

attention	2	0	1%
banque	2	0	1%
choix	2	0	1%
convivialité	2	0	1%
disponibilité	2	0	1%
loisir	2	0	1%
manque fiabilité	2	0	1%
méfiance	2	0	1%
modération	2	0	1%
multi-fonction	2	0	1%
perte de temps	2	0	1%
simple	2	0	1%
s'informer	2	0	1%
universel	2	0	1%
abondance	1	0	1%
abus	1	0	1%
accessoire	1	0	1%
actualité	1	0	1%
amitié	1	0	1%
anti-social	1	0	1%
apprentissage	1	0	1%
argent	1	0	1%
avenir	1	0	1%
business	1	0	1%
chronophage	1	0	1%
communauté	1	0	1%
confusion	1	0	1%
connexion	1	0	1%
coopération	1	0	1%
coût	1	0	1%
culture	1	0	1%
curieux	1	0	1%
désinformation	1	0	1%
difficile	1	0	1%
distrayant	1	0	1%
dynamique	1	0	1%
écologique	1	0	1%
économie	1	0	1%
encyclopédique	1	0	1%
énervement	1	0	1%
envahissant	1	0	1%
étonnant	1	0	1%
évasion	1	0	1%

explorer	1	0	1%
fonctionnel	1	0	1%
fou	1	0	1%
génial	1	0	1%
global	1	0	1%
immensité	1	0	1%
incontournable	1	0	1%
inquiétant	1	0	1%
instructif	1	0	1%
lent	1	0	1%
lieu	1	0	1%
magique	1	0	1%
masse d'infos	1	0	1%
messagerie	1	0	1%
mode	1	0	1%
moderne	1	0	1%
non-structuré	1	0	1%
nouvelles idées	1	0	1%
possibilités	1	0	1%
progrès	1	0	1%
proximité	1	0	1%
public	1	0	1%
quantité	1	0	1%
quotidien	1	0	1%
renseignement	1	0	1%
réponse à tout	1	0	1%
risque	1	0	1%
silencieux	1	0	1%
social	1	0	1%
sûr	1	0	1%
technologie	1	0	1%
téléchargement	1	0	1%
temps	1	0	1%
tisseur de liens	1	0	1%
toile	1	0	1%
tout	1	0	1%
tranquillité	1	0	1%
vaste	1	0	1%
vitesse	1	0	1%

coût	4	1	2%
efficacité	4	1	2%
illustrations	4	1	2%
instantanéité	4	1	2%
ressources	4	1	2%
s'informer	4	1	2%
découverte	3	1	2%
disponibilité	3	1	2%
partage	3	1	2%
pratique	3	1	2%
quantité	3	1	2%
variété	3	1	2%
acheter	2	1	1%
domicile	2	1	1%
email	2	1	1%
abolition des distances	1	0	1%
abondance	1	0	1%
agréable	1	0	1%
aide	1	0	1%
aucun	1	0	1%
avoir du "tout fait"	1	0	1%
bibliothèque	1	0	1%
bof	1	0	1%
choix	1	0	1%
cibler	1	0	1%
comparer	1	0	1%
complet	1	0	1%
compléter des idées	1	0	1%
connaissance	1	0	1%
convivialité	1	0	1%
délasser	1	0	1%
détente	1	0	1%
diversification	1	0	1%
documentation	1	0	1%
écouter de la musique	1	0	1%
enlève les frontières	1	0	1%
exercices	1	0	1%
formation	1	0	1%
gestion vie quotidienne	1	0	1%
illustrer	1	0	1%
immensité	1	0	1%
indispensable	1	0	1%
le monde devient un	1	0	1%

Termes	Nombre d'occurrences	« Poids »	Taux de pénétration dans la population
fiabilité	63	27	43%
vie privée	12	5	8%
trier	11	5	7%
aucune	10	4	7%
danger	9	4	6%
déshumanisation	8	3	5%
chronophage	7	3	5%
confidentialité	7	3	5%
dérive	5	2	3%
temps	5	2	3%
trop-d'infos	5	2	3%
arnaques	4	2	3%
addiction	3	1	2%
connexion	3	1	2%
contacts-dépersonnalisés	3	1	2%
erreurs	3	1	2%
perte-de-temps	3	1	2%
pertinence	3	1	2%
publicités	3	1	2%
abus	2	1	1%
commercial	2	1	1%
fraude	2	1	1%
insuffisant	2	1	1%
orthographe	2	1	1%
protection-des-enfants	2	1	1%
protection-vie-privée	2	1	1%
vigilance	2	1	1%
virus	2	1	1%
actualisation	1	0	1%
attention pour les enfants	1	0	1%
banalisation de certains faits graves	1	0	1%
bêtises transmises facilement et en grand nombre	1	0	1%
buts criminels (enfants)	1	0	1%
censure	1	0	1%
contacts non-souhaités	1	0	1%
contrôler la justesse de l'information	1	0	1%
copier-coller	1	0	1%
côté voyeur	1	0	1%

créativité	1	0	1%
crédibilité	1	0	1%
crédibilité de l'information	1	0	1%
dépendance	1	0	1%
difficulté de recherche	1	0	1%
difficulté de trouver l'info	1	0	1%
difficulté recherches précises	1	0	1%
doit rester au service de l'individu	1	0	1%
en panne	1	0	1%
envahissement	1	0	1%
être suivi à la trace	1	0	1%
exactitude	1	0	1%
identité invérifiable	1	0	1%
illégalité	1	0	1%
infos déformées	1	0	1%
isolement	1	0	1%
le contact ne peut s'y limiter	1	0	1%
liberté individuelle de prendre ou de laisser	1	0	1%
limite des moteurs de recherche	1	0	1%
manque de protection	1	0	1%
non-actualisation de certains sites	1	0	1%
parcimonie	1	0	1%
partir dans tous les sens	1	0	1%
personnalité	1	0	1%
piratage	1	0	1%
que les enfants utilisent à bon escient	1	0	1%
recherche fastidieuse	1	0	1%
rencontres réelles	1	0	1%
réseaux sociaux	1	0	1%
rien ne vaut un beau livre pour illustrer le cours	1	0	1%
risque de contrôle de l'individu	1	0	1%
se méfier de TOUT sur TOUT	1	0	1%
sites violents et pornographique	1	0	1%

6.1. Facteurs de corrélations entre l'âge et les usages d'internet

6.1.1. Entre l'âge et le lieu habituel de connexion à internet

Age / connexion	Lieu Domicile	Ecole	Amis	Lieu public	Autre	S/LIGNE
- 25 ans	16					16
25-34 ans	73	1	1		1	76
35-44 ans	62	1		1		64
45-54 ans	34	5				39
+ 55 ans	5					5
S/COLONNE:	190	7	1	1	1	200

$\chi^2 = 8.47$ pour 16 d.d.l. avec 7 correction(s) de Yates, n.s.

Age / connexion	Lieu Domicile	Ecole	Amis	Lieu public	Autre	S/LIGNE
- 25 ans	100%					100%
25-34 ans	96%	1%	1%		1%	100%
35-44 ans	97%	2%		2%		100%
45-54 ans	87%	13%				100%
+ 55 ans	100%					100%
S/COLONNE:	95%	4%	1%	1%	1%	100%

$\chi^2 = 8.47$ pour 16 d.d.l. avec 7 correction(s) de Yates, n.s.

Bien que l'écart ne soit pas très important, on note que les connexions à internet effectuées depuis l'école sont principalement l'œuvre des individus entre 45 et 54 ans. Par contre, aucune corrélation significative n'apparaît entre l'âge et la fréquence de connexion à internet.

6.1.2. Entre l'âge et les usages généraux d'internet

Globalement, nous ne notons aucune corrélation significative entre l'âge et les usages généraux d'internet. La seule exception se situe dans l'utilisation de la messagerie instantanée, davantage prisée par les moins de 25 ans et délaissée par les plus de 45 ans

Age / Messagerie instantanée (MSN, Skype,)	Non	Oui	S/LIGNE :
- 25 ans	6	10	16
25-34 ans	47	28	75
35-44 ans	47	17	64
45-54 ans	35	8	43
+ 55 ans	6		6
S/COLONNE:	141	63	204

ρ (Spearman) = -0.254, s. à .05

Age / Messagerie instantanée (MSN, Skype,)	Non	Oui	S/LIGNE :
- 25 ans	38%	62%	100%
25-34 ans	63%	37%	100%
35-44 ans	73%	27%	100%
45-54 ans	81%	19%	100%
+ 55 ans	100%		100%
S/COLONNE:	69%	31%	100%

ρ (Spearman) = -0.254, s. à .05

La possession d'une adresse email marque bien davantage l'écart entre les générations. Ainsi les moins de 34 ans déclarent tous posséder une boîte mail, ce taux diminuant progressivement avec l'âge (avec une tendance inversée pour les + de 55 ans).

Age / Possède une adresse email	Non	Oui	S/LIGNE :
- 25 ans		16	16
25-34 ans		76	76
35-44 ans	4	60	64
45-54 ans	6	37	43
+ 55 ans	1	5	6
S/COLONNE:	11	194	205

ρ (Spearman) = -0.244, s. à .05

Age / Possède une adresse email	Non	Oui	S/LIGNE :
- 25 ans		100%	100%
25-34 ans		100%	100%
35-44 ans	6%	94%	100%
45-54 ans	14%	86%	100%
+ 55 ans	17%	83%	100%
S/COLONNE:	5%	95%	100%

ρ (Spearman) = -0.244, s. à .05

Si la possession d'un blog, d'un compte Twitter ou d'un site personnel ne semble pas corrélée avec l'âge, le fait de disposer d'un compte Facebook connaît des variations selon la tranche d'âge. Significativement, les enseignants entre 25 et 34 ans possèdent largement un compte Facebook, à l'inverse des « 45-54 ans » qui semblent majoritairement rejeter ce réseau socionumérique.

Age / Possession compte Facebook	Non	Oui	S/LIGNE :
- 25 ans	4	12	16
25-34 ans	16	60	76
35-44 ans	28	36	64
45-54 ans	27	16	43
+ 55 ans	4	2	6
S/COLONNE:	79	126	205

ρ (Spearman) = -0.332, s. à .01

Age / Possession compte Facebook	Non	Oui	S/LIGNE :
- 25 ans	25%	75%	100%
25-34 ans	21%	79%	100%
35-44 ans	44%	56%	100%
45-54 ans	63%	37%	100%
+ 55 ans	67%	33%	100%
S/COLONNE:	39%	61%	100%

rho (Spearman) = -0.332, s. à .01

6.1.3. Entre l'âge et le rapport à internet

L'âge conditionne fortement le rapport à internet. Les plus jeunes envisagent difficilement de s'en passer, la tendance s'inversant totalement au fur et à mesure qu'on progresse dans les tranches d'âge. Cet effet peut naturellement s'expliquer par le fait que les plus « jeunes » ont toujours connu internet dans le cadre de leurs fonctions, à l'inverse de leurs aînés. Cette explication se trouve, en outre, confirmée par diverses annotations sur les questionnaires où, par exemple, les enseignants notaient : « Je suis jeune, j'ai toujours connu internet ».

Age / Pourriez-vous vous passer d'Internet ?	Non	Oui	S/LIGNE :
- 25 ans	15	1	16
25-34 ans	61	13	74
35-44 ans	43	20	63
45-54 ans	24	17	41
+ 55 ans	6		6
S/COLONNE:	149	51	200

rho (Spearman) = 0.204, s. à .10

Age / Pourriez-vous vous passer d'Internet ?	Non	Oui	S/LIGNE :
- 25 ans	94%	6%	100%
25-34 ans	82%	18%	100%
35-44 ans	68%	32%	100%
45-54 ans	59%	41%	100%
+ 55 ans	100%		100%
S/COLONNE:	74%	26%	100%

rho (Spearman) = 0.204, s. à .10

La proportion des usages entre le domaine privé et professionnel ne semble pas corrélée avec l'âge. Toutefois, on note une légère asymétrie concernant l'usage de l'email qui est davantage utilisé à titre privé chez les 35-44 ans et plus équilibré entre privé et professionnel chez les 45-54 ans.

Age / Usage du mail	+ profess.	+ perso	=pers/prof	S/LIGNE :
- 25 ans	4	9	3	16
25-34 ans	10	52	12	74
35-44 ans	4	45	10	59
45-54 ans	5	15	14	34
+ 55 ans	1	3	1	5
S/COLONNE:	24	124	40	188

$\chi^2 = 14.54$ pour 8 d.d.l. avec 6 corrections de Yates, s. à .10

Age / Usage du mail	+ profess.	+ perso	=pers/prof	S/LIGNE :
- 25 ans	25%	56%	19%	100%
25-34 ans	14%	70%	16%	100%
35-44 ans	7%	76%	17%	100%
45-54 ans	15%	44%	41%	100%
+ 55 ans	20%	60%	20%	100%
S/COLONNE:	13%	66%	21%	100%

$\chi^2 = 14.54$ pour 8 d.d.l. avec 6 corrections de Yates, s. à .10

Sans que cela ne soit significatif, nous soulignerons une particularité dans l'usage d'internet en classe. Alors que cette pratique est peu répandue, elle est très rare chez les plus jeunes (12%) mais, proportionnellement, plus répandue chez les enseignants aguerris (50% des + de 55 ans).

Age / Utilisation d'Internet en classe	Non	Oui	S/LIGNE :
- 25 ans	14	2	16
25-34 ans	58	18	76
35-44 ans	54	10	64
45-54 ans	33	10	43
+ 55 ans	3	3	6
S/COLONNE:	162	43	205

ρ (Spearman) = 0.043, n.s.

Age / Utilisation d'Internet en classe	Non	Oui	S/LIGNE :
- 25 ans	88%	12%	100%
25-34 ans	76%	24%	100%
35-44 ans	84%	16%	100%
45-54 ans	77%	23%	100%
+ 55 ans	50%	50%	100%
S/COLONNE:	79%	21%	100%

ρ (Spearman) = 0.043, n.s.

La perception de modification du travail ou de son alourdissement ne connaît aucune corrélation avec l'âge des enseignants.

6.2. Corrélations entre le genre et les usages d'internet

Nous ne notons aucune prédominance, selon le genre, en ce qui concerne les lieux habituels de connexions à internet ou leur fréquence.

Les usages généraux d'internet sont, globalement, similaires selon le genre. Nous pouvons, toutefois, relever que le recours à internet pour les opérations bancaires est proportionnellement plus élevé chez les hommes. A l'inverse, l'usage de la messagerie instantanée, tout comme le téléchargement, semble être une activité davantage féminine. Toutefois, ces tendances sont à considérer avec circonspection, le taux d'hommes dans notre échantillon se révélant relativement faible.

Genre / Opérations bancaires en ligne	Non	Oui	S/LIGNE :
Homme	7	29	36
Femme	58	111	169
S/COLONNE:	65	140	205

Khi2 = 3.03 pour 1 d.d.l. , s. à .10

Genre / Opérations bancaires en ligne	Non	Oui	S/LIGNE :
Homme	19%	81%	100%
Femme	34%	66%	100%
S/COLONNE:	32%	68%	100%

Khi2 = 3.03 pour 1 d.d.l. , s. à .10

Genre / Messagerie instantanée	Non	Oui	S/LIGNE :
Homme	32	4	36
Femme	109	59	168
S/COLONNE:	141	63	204

Khi2 = 8.01 pour 1 d.d.l. , s. à .01

Genre / Messagerie instantanée	Non	Oui	S/LIGNE :
Homme	89%	11%	100%
Femme	65%	35%	100%
S/COLONNE:	69%	31%	100%

Khi2 = 8.01 pour 1 d.d.l. , s. à .01

Genre/ Télécharger de la musique MP3	Non	Oui	S/LIGNE :
Homme	26	10	36
Femme	152	17	169
S/COLONNE:	178	27	205

Khi2 = 7.09 pour 1 d.d.l. avec 1 correction de Yates, s. à .01

Genre/ Télécharger de la musique MP3	Non	Oui	S/LIGNE :
Homme	72%	28%	100%
Femme	90%	10%	100%
S/COLONNE:	87%	13%	100%

Khi2 = 7.09 pour 1 d.d.l. avec 1 correction de Yates, s. à .01

La possession d'une adresse email, tout comme celle de comptes Facebook ou Twitter, ne connaît pas de corrélation avec le genre. Par contre, le fait de disposer d'un blog ou d'un site personnel est davantage l'apanage des hommes.

Genre / Possède un blog	Non	Oui	S/LIGNE :
Homme	28	8	36
Femme	158	11	169
S/COLONNE:	186	19	205

Chi2 = 7.39 pour 1 d.d.l. avec 1 correction de Yates, s. à .01

Genre / Possède un blog	Non	Oui	S/LIGNE :
Homme	78%	22%	100%
Femme	93%	7%	100%
S/COLONNE:	91%	9%	100%

Chi2 = 7.39 pour 1 d.d.l. avec 1 correction de Yates, s. à .01

Genre / Possède un site personnel	Non	Oui	S/LIGNE :
Homme	31	5	36
Femme	162	6	168
S/COLONNE:	193	11	204

Chi2 = 4.74 pour 1 d.d.l. avec 1 correction de Yates, s. à .05

Genre / Possède un site personnel	Non	Oui	S/LIGNE :
Homme	86%	14%	100%
Femme	96%	4%	100%
S/COLONNE:	95%	5%	100%

Chi2 = 4.74 pour 1 d.d.l. avec 1 correction de Yates, s. à .05

Si le fait de pouvoir se passer d'internet ne marque pas de différence selon le genre, il en va tout autrement de l'usage de l'email et de l'internet en classe. L'usage de l'email chez les femmes se concentre davantage dans l'espace privé. Dans les pratiques de la classe, l'usage d'internet se marque davantage chez les hommes. La perception d'alourdissement ou de modification du travail à cause d'internet touche indifféremment les enseignants selon leur genre.

Genre / Usage du mail	+ profess.	+ perso	=pers/prof	S/LIGNE :
Homme	8	16	9	33
Femme	16	108	31	155
S/COLONNE:	24	124	40	188

Chi2 = 5.82 pour 2 d.d.l. avec 1 correction de Yates, s. à .10

Genre / Usage du mail	+ profess.	+ perso	=pers/prof	S/LIGNE :
Homme	24%	48%	27%	100%
Femme	10%	70%	20%	100%
S/COLONNE:	13%	66%	21%	100%

Chi2 = 5.82 pour 2 d.d.l. avec 1 correction de Yates, s. à .10

Genre / Utilisation d'internet en classe	Non	Oui	S/LIGNE :
Homme	22	14	36
Femme	140	29	169
S/COLONNE:	162	43	205

$\chi^2 = 8.45$ pour 1 d.d.l. , s. à .01

Genre / Utilisation d'internet en classe	Non	Oui	S/LIGNE :
Homme	61%	39%	100%
Femme	83%	17%	100%
S/COLONNE:	79%	21%	100%

$\chi^2 = 8.45$ pour 1 d.d.l. , s. à .01

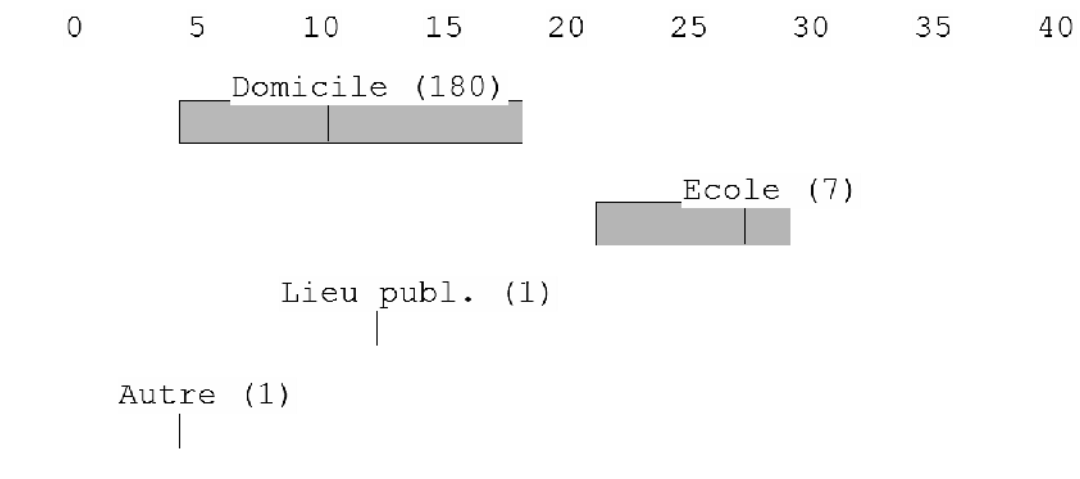
6.3. Corrélations entre l'ancienneté et les usages d'internet

Nous pouvons noter une corrélation entre l'ancienneté et le lieu de connexion ; l'école s'avérant un lieu plus courant pour les enseignants présentant une plus grande ancienneté dans leur activité professionnelle. Cela confirme la tendance observée au niveau de l'âge. Toutefois, en l'état actuel de nos résultats, nous ne pouvons attribuer cette corrélation à l'âge ou à l'ancienneté dans le métier.

Analyse de la variance de « Ancienneté » selon les positions de « Lieux habituels de connexion »

Classe	Effectif	Moyenne	Ecart-type
Domicile	180	14,34	9,45
Ecole	7	24,14	6,75
Lieu public	1	15,00	0,00
Autre	1	7,00	0,00
ENSEMBLE	189	14,70	9,55

$F(3,185) = 3.18$, s. à .05



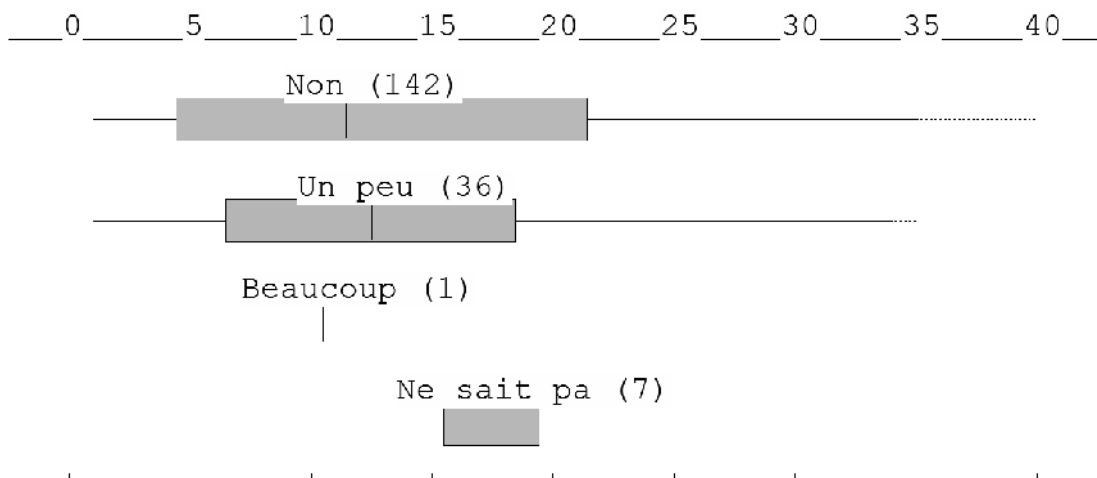
La grande majorité des usages ne semble pas influencée par l'ancienneté dans le métier. Toutefois, nous pouvons noter que la perception d'internet dans l'alourdissement du travail fluctue selon cette variable, tout comme le sentiment de modification généré par internet. Les plus jeunes enseignants y

répondent négativement. Nous pouvons supposer que cette perception est due au fait qu'ils ont connu l'usage d'internet depuis leur entrée en fonction, ne pouvant donc présupposer que cet usage ait pu modifier ou alourdir leurs tâches.

Analyse de la variance de « Ancienneté » selon les positions de la question « Trouvez-vous qu'Internet alourdit votre travail ? »

Classe	Effectif	Moyenne	Ecart-type
Non	142	17,79	9,73
Un peu	36	14,44	9,42
Beaucoup	1	13,00	0,00
Ne sait pas	7	18,00	8,12
ENSEMBLE	186	14,83	9,31

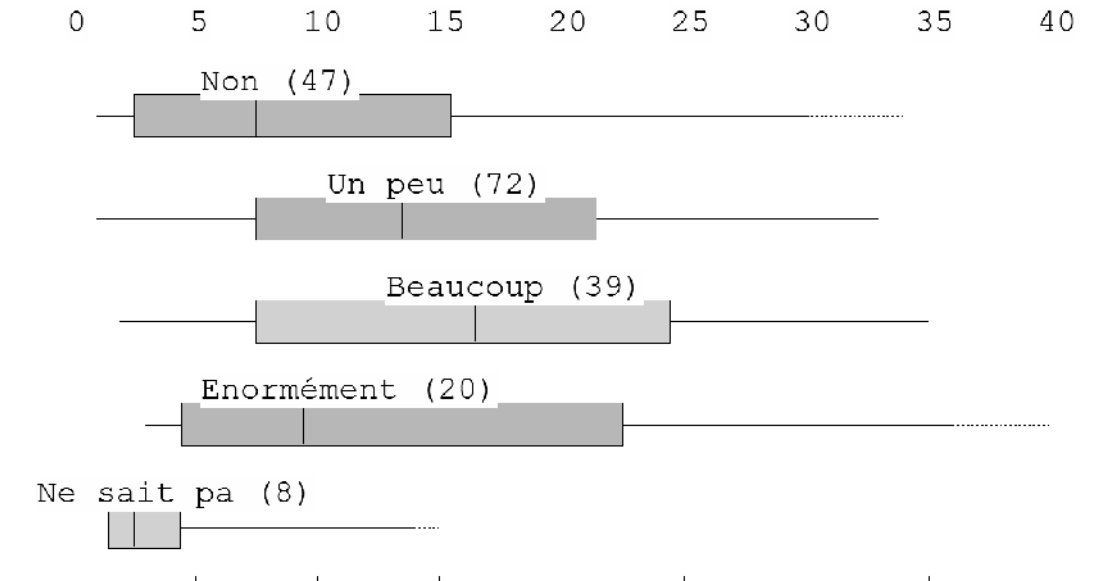
$F(3,182) = 0.28, n.s$



Analyse de la variance de « Ancienneté » selon les positions de la question « Trouvez-vous qu'Internet modifie votre travail ? »

Classe	Effectif	Moyenne	Ecart-type
Non	47	11,79	8,93
Un peu	72	15,82	8,76
Beaucoup	39	18,00	9,70
Enormément	20	14,80	10,55
Ne sait pas	8	5,63	3,87
ENSEMBLE	186	14,71	9,52

$F(4,181) = 4.65, s. \grave{a} .01$



6.4. Corrélations selon le niveau d'enseignement et les usages d'internet

Il n'existe aucune corrélation significative entre le niveau dans lequel exercent les enseignants et leurs usages personnels d'internet. La seule particularité réside dans l'usage d'internet au sein de la classe. Ainsi, celui apparaît davantage au cycle 4 et semble nettement moins présent au cycle 2. On peut supposer que les enseignants estiment que cet usage est plus adapté chez des élèves plus âgés et donc plus autonomes et avertis dans l'utilisation d'internet

Cycle / Utilisation d'internet en classe	Non	Oui	S/LIGNE :
Cycle 2	41	6	47
Cycle 3	36	11	47
Cycle 4	27	19	46
Tous les cycles	22	4	26
S/COLONNE:	126	40	166

Khi2 = 11.84 pour 3 d.d.l. , s. à .01

Cycle / Utilisation d'internet en classe	Non	Oui	S/LIGNE :
Cycle 2	87%	13%	100%
Cycle 3	77%	23%	100%
Cycle 4	59%	41%	100%
Tous les cycles	85%	15%	100%
S/COLONNE:	76%	24%	100%

Khi2 = 11.84 pour 3 d.d.l. , s. à .01

6.5. Corrélations entre le réseau d'enseignement et les usages d'internet

Les usages professionnels d'internet ne diffèrent pas entre les enseignants des différents réseaux. Aucune donnée significative ne fait apparaître la prédominance d'un usage spécifique selon cette variable. Seule la consultation de certains sites diffère entre les réseaux. Assez naturellement, on observe une corrélation entre le fait de travailler dans le réseau officiel et la consultation du site <http://www.restode.cfwb.be>. Le site officiel de l'enseignement catholique bénéficie d'un engouement plus marqué par les enseignants de son réseau, sans toutefois que cela apparaisse comme significatif d'un point de vue statistique.

Réseau / Site http://www.restode.cfwb.be	Non	Oui	S/LIGNE :
Officiel Comm. Française	6	3	9
Officiel Communal	52	6	58
Officiel Provincial		1	1
Libre (catholique)	128	8	136
FELSI	1		1
S/COLONNE:	187	18	205

Chi2 = 8.02 pour 4 d.d.l. avec 3 corrections de Yates, s. à .10

Réseau / Site http://www.restode.cfwb.be	Non	Oui	S/LIGNE :
Officiel Comm. Française	67%	33%	100%
Officiel Communal	90%	10%	100%
Officiel Provincial		100%	100%
Libre (catholique)	94%	6%	100%
FELSI	100%		100%
S/COLONNE:	91%	9%	100%

Chi2 = 8.02 pour 4 d.d.l. avec 3 corrections de Yates, s. à .10

Réseau / Site http://www.enseignementcatholique.be	Non	Oui	S/LIGNE :
Officiel Comm. Française	9		9
Officiel Communal	57	1	58
Officiel Provincial	1		1
Libre (catholique)	118	18	136
FELSI	1		1
S/COLONNE:	186	19	205

Chi2 = 6.92 pour 4 d.d.l. avec 2 corrections de Yates, n.s.

Réseau / Site http://www.enseignementcatholique.be	Non	Oui	S/LIGNE :
Officiel Comm. Française	100%		100%
Officiel Communal	98%	2%	100%
Officiel Provincial	100%		100%
Libre (catho)	87%	13%	100%
FELSI	100%		100%
S/COLONNE:	91%	9%	100%

Khi2 = 6.92 pour 4 d.d.l. avec 2 corrections de Yates, n.s.

7. L'homogénéité comme une norme

Le constat que nous pouvons poser, au terme de cette analyse quantitative, révèle une certaine homogénéité dans les usages et ce, quelles que soient les variables invoquées. Ainsi, si l'âge, le genre ou le niveau d'enseignement font apparaître certaines tendances et particularités, ces dernières ne génèrent pas des écarts importants.

Si l'internet apparaît davantage, chez les plus jeunes, comme un « outil » intégré au quotidien, considéré comme « normal », il ne semble pas davantage utilisé que dans les autres tranches d'âges. Par contre, il est intéressant de noter que l'usage d'internet en classe présente certaines particularités. Les hommes semblent plus disposés à y recourir, l'ancienneté dans le métier venant également renforcer positivement cet usage. Nous pouvons supposer que l'expérience professionnelle procure une plus grande sérénité face à l'outil informatique et internet, dans la gestion des élèves notamment, et que cela ouvre davantage le champ des possibilités. Toutefois, cette pratique reste globalement peu développée.

Annexe 2 : Présentation des enquêtés

1. Enquêtés rencontrés dans le cadre de l'approche ethnographique

Nous avons rencontré de nombreux enseignants lors de nos trois années d'immersion. Nous nous sommes, toutefois, contentés de présenter les enseignants cités dans notre recherche. L'âge et l'ancienneté ont été calculés au 01/01/2014.

1.1. Enseignants de l'école « Maurice Carême »

Prénom	Age	Ancienneté	Classe / Fonction
Catherine	30 ans	8 ans	Titulaire de 1e année
Christelle	29 ans	7 ans	Maître d'éducation physique
Colette	51 ans	30 ans	Titulaire de 4e année (mi-temps)
Hélène	35 ans	15 ans	Titulaire de 5e année
Jérôme	41 ans	19 ans	Directeur
Juliette	25 ans	4 ans	Titulaire de 4e année (mi-temps)
Nadine	42 ans	21 ans	Titulaire de 3e année
Stéphane	43 ans	21 ans	Titulaire de 6e année
Sylvie	43 ans	20 ans	Maître de seconde langue
Vincent	41 ans	20 ans	Titulaire de 2e année

1.2. Autres enseignants rencontrés lors de l'immersion à l'école « Maurice Carême » et cités dans la recherche

Prénom	Age	Ancienneté	Classe / Fonction
Bénédicte	47 ans	28 ans	Institutrice en 6 ^e année
Julien	37 ans	17 ans	Instituteur en 5 ^e année
Marie	36 ans	15 ans	Institutrice en 2e année
Mélanie	42 ans	21 ans	Institutrice en 5 ^e année
Philippe	21 ans ²	0	Instituteur diplômé en 2010

² L'âge indiqué est celui de l'individu lors de notre rencontre en 2011.

2. Individus « présents en ligne »

Individus à la présence récurrente sur les sites internet et les réseaux sociaux numériques et cités dans la recherche. L'exhaustivité est impossible dans ce cadre. Nous nous sommes donc limités à la présentation des acteurs les plus récurrents dans les différents espaces analysés. L'âge indiqué est calculé au 01/01/2014.

Prénom	Age	Fonction
Alain	43 ans	Institutrice au cycle 2 - Membre actif des forums d'Enseignons.be et de la liste Instit
Aline / Aline182	31 ans	Institutrice primaire - Membre actif des forums d'Enseignons.be
Andrée	60 ans	Institutrice primaire, retraitée depuis 2008 – Modératrice sur les forums d'Enseignons.be
Arual	33 ans	Institutrice au cycle 3 - Membre actif des forums d'Enseignons.be
Benjamin / Beny	32 ans	Chercheur en didactique du français - Conseiller pédagogique – Employé chez Microsoft, secteur Education – Créateur et administrateur du site Enseignons.be et de l'association éponyme – Modérateur des groupes Facebook d'Enseignons.be
Bruno	Inconnu	Enseignant en primaire – Administrateur du site http://www.actiprim.be/ , membre actif de la liste Instit et créateur du groupe Facebook « INSTIT PRIMAIRE francophone »
Flora / Flora844	34 ans	Institutrice primaire - Membre actif des forums d'Enseignons.be
Jonathan	29 ans	Professeur de morale dans le secondaire inférieur et supérieur - Administrateur du site Enseignons.be et de l'association éponyme – Modérateur des groupes Facebook d'Enseignons.be
Laetibio	33 ans	Institutrice primaire - Membre actif des forums d'Enseignons.be
Ln	31 ans	Institutrice en 5 ^e et 6 ^e années - Membre actif des forums d'Enseignons.be
Marianne	Inconnu	Enseignante d'art plastique dans l'enseignement spécialisé – Administratrice du site www.Crayaction.be et du groupe « Fans de Marianne et ses dessins », membre régulier des forums d'Enseignons.be
Marie-Christine	51 ans	Institutrice au cycle 3 - Membre actif des forums d'Enseignons.be
Marilou	Inconnu	Institutrice au cycle 2 - Membre actif des forums d'Enseignons.be
Michel		Enseignant retraité - Membre de plusieurs groupes et forums, Administrateur du site www.larecre.net
Mickaël	37 ans	Enseignant en primaire – Administrateur du site www.classeprimaire.be
Moune	64 ans	Institutrice retraitée depuis 2013 – Membre actif des forums d'Enseignons.be

Myriam	60 ans	Institutrice primaire pendant 36 années – Détachée en mission « Langues modernes » - Membre actif des forums d'Enseignons.be et modératrice durant 5 ans
Niky	41 ans	Institutrice primaire - Modératrice sur les forums d'Enseignons.be
Sacha / Alexandra	Inconnu	Conseillère pédagogique - Administratrice du site <i>www.Crayaction.be</i> et du groupe « Fans de Marianne et ses dessins », membre régulier des forums d'Enseignons.be
Seb	33 ans	Educateur – Modérateur des forums d'Enseignons.be
Sylvie	42 ans	Directrice d'école primaire - Modératrice sur les forums d'Enseignons.be
Virgy	35 ans	Institutrice primaire - Membre actif des forums d'Enseignons.be
Winyfa	Inconnu	Institutrice primaire - Membre actif des forums d'Enseignons.be

Annexe 3 : Les sites des enseignants du primaire

1. « L'annuaire » des sites

Au travers de l'enquête par questionnaires, les enseignants étaient invités à proposer un ou plusieurs sites internet qu'ils consultaient régulièrement. Dans le tableau ci-dessous, nous avons répertorié les sites proposés en leur adjoignant l'URL correspondante. Pour certains sites, il nous a été impossible de retrouver l'URL correcte. D'autres, dans le temps imparti à notre recherche, ont disparu. Ceux-ci sont désignés dans le tableau par une couleur grisée. Dans la troisième colonne, nous avons repris le nombre d'occurrences relatives au site. La dernière colonne désigne le « poids » du site par rapport aux autres. Nous considérons que l'ensemble des termes constitue un « poids » de 100, attribuant ainsi une donnée chiffrée pour chaque site. On peut, par exemple, considérer ainsi que le site « Enseignons.be » est trois fois plus important que celui des « Coccinelles » ou du SEGEC.

1.1. Données brutes de « l'annuaire »

Nous commencerons par présenter, dans leur ensemble, les sites proposés. Nous effectuerons, ensuite, une analyse globale.

NOM DU SITE	URL	TOTAL	« Poids » du site
ENSEIGNONS.BE	http://www.enseignons.be	124	18
ENSEIGNEMENT.BE	http://www.enseignement.be	50	7
CARTABLES	http://www.cartables.net	46	7
SEGEC + SALLE DES PROFS	http://www.enseignementcatholique.be	44	6
COCCINELLES	http://www.les-coccinelles.fr	43	6
PROFESSEUR PHIFIX	http://www.professeurphifix.net	36	5
MOUSTACHE	http://jt44.free.fr	31	4
GOOGLE	http://www.google.com	27	4
MOMES	http://www.momes.net	24	3
TETE A MODELER	http://www.teteamodeler.com	19	3
STEPFAN	http://stepfan.net	16	2
AVERBODE	http://www.averbode.be	11	2
WIKIPEDIA	http://www.wikipedia.org	10	1
LAPETITESOURIS	http://lps13.free.fr	9	1
IDEES CATE	http://www.idees-cate.com	8	1
PESTOUILLETTE	http://www.pestouillette.be	8	1
NEROUCHEFFMICHEL	http://www.larecre.net	7	1
PASTORALE SCOLAIRE	http://www.pastorale-scolaire.net	7	1
HUGO L'ESCARGOT	http://www.hugolescargot.com	6	1
SOUTIEN67	http://soutien67.free.fr	6	1
CFWB	http://www.federation-wallonie-bruxelles.be	5	1

CHTILOULOU	http://chtilouloub4.wix.com	5	1
PETITESMAINS	http://www.auxpetitesmains.net	5	1
POMVERTE	http://www.pomverte.com	5	1
WEBINSTIT	http://www.webinstitut.net	5	1
GOMME ET GRIBOUILLAGE	http://www.gommeetgribouillages.fr	4	1
MINIMAT	http://www.minimat.net	4	1
FARDEDUPROF	http://www.fardeduprof.be	3	0
MATERALBUM	http://materalbum.free.fr	3	0
MATERNELLES COLOR	http://maternellecolor.free.fr	3	0
PEPIT	http://www.pepit.be	3	0
TABLEAU NOIR	http://www.tableau-noir.net	3	0
CECP	http://www.cecp.be	2	0
DOCTOLE	http://trukastuss.over-blog.com	2	0
ECOLE DES JULIETTES	http://ecoledesjuliettes.free.fr	2	0
ECOLEPRIMAIRE	http://www.ecole-primaire.org	2	0
FICHES DE PAIE ENSEIGNANTS	http://www.ens.cfwb.be	2	0
FORUMS-ENSEIGNANTS-DU-PRIMAIRE.COM	http://forums-enseignants-du-primaire.com	2	0
KLACEMENT	http://www.klancement.be	2	0
MARMITONS	http://www.marmiton.org	2	0
SIT INSTIT	http://sitinstitut.net	2	0
YOUTUBE	http://www.youtube.com	2	0
A PETIT PAS	http://www.apetitpas.net	1	0
ACADEMIE EN LIGNE	http://www.academie-en-ligne.fr	1	0
AEF-EUROPE	http://www.aef-europe.be	1	0
AKELYS	http://www.akelys.com	1	0
ARTSVISUELSECOLE.FREE.FR	http://artsvisuelsecole.free.fr	1	0
ASSEMBLEDESJEUNES	http://www.assembleedesjeunes.be	1	0
BENEYLUSCHOOL	https://beneylu.com/ent	1	0
CATECATHO	http://www.catecatho.com	1	0
CATHE	Pas de site répertorié	1	0
C'EST PAS SORCIER	http://www.france3.fr/emissions/c-est-pas-sorcier	1	0
CITE DES SCIENCES ET DE INDUSTRIE	http://www.cite-sciences.fr	1	0
CLASSE DE DELPHINE	http://laclassededelphine.jimdo.com	1	0
CLASSE PRIMAIRE	http://classeprimaire.be	1	0
CLASSEMATERNELLE	http://www.laclassed.fr	1	0
CLIPART	http://www.clipart-fr.com	1	0
COLORIAGES.COM	http://www.coloriages.com	1	0
COLORIAGES.NET	http://www.coloriez.com	1	0
COMINES.BE	http://www.comines.be	1	0
COURS FACILES	Pas de site répertorié	1	0
CREATIFATTELIEKE	Pas de site répertorié	1	0

CROIRE.COM	http://www.croire.com	1	0
CSPJ	http://cspj.be/	1	0
DE BOECK	http://www.deboeck.com	1	0
EBAY	http://www.ebay.be	1	0
ECOLE DES LOISIRS	http://www.ecoledesloisirs.fr	1	0
ECOLE DES PROFS	Pas de site répertorié	1	0
ECOLEPOURLESPARENTS	http://ecolepourlesparents.over-blog.com	1	0
EDUCATIEF.DIEKEURE.BE/KOMPAS	http://educatief.diekeure.be/KOMPAS	1	0
ET-DEMAIN-EN-CLASSE	http://www.et-demain-en-classe.be	1	0
ETWINNING	http://www.etwinning.net	1	0
EUROPA.EU	http://europa.eu	1	0
EXERCICES.FREE.FR	http://exercices.free.fr	1	0
EXOFICHES.NET	http://exofiches.net	1	0
FRANÇAIS FACILE	http://www.francaisfacile.com	1	0
FUTUROSCOPE	http://www.futuroscope.com	1	0
GMAIL	http://www.gmail.com	1	0
HOTMAIL	http://www.hotmail.com	1	0
HYPOTHESE	http://www.hypothese.be	1	0
IFC	http://www.ifc.cfwb.be	1	0
IPADENCLASSE.NET	http://www.ipadenclasse.net	1	0
JUFSAMANTHA.NL	http://jufsamantha.nl	1	0
JUSFANNE	Pas de site répertorié	1	0
KETNET	http://www.ketnet.be	1	0
KINDERBIEB	http://kinderbieb.clubs.nl	1	0
KINDERLIEDJES	http://www.kinderliedjes.info	1	0
KLASSE	http://www.klasse.be	1	0
KLEISCEMENT	Pas de site répertorié	1	0
KLEURPATEN	http://www.kleurplaten.nl	1	0
KLEUTERGROEP	http://www.kleutergroep.nl	1	0
KLOKREKENEN	http://www.klokrekenen.nl	1	0
LACLASSE.FR	http://www.laclasse.fr	1	0
LALIBRE	http://www.lalibre.be	1	0
LE SOIR	http://www.lesoir.be	1	0
LEERMIDDEL.DIGISCHOOL	http://leermiddel.digischool.nl	1	0
LESIDEE	http://www.123lesidee.nl	1	0
LESVOORBEREIDINGEN	http://home.scarlet.be/lucasso	1	0
LILIPOMMES	http://www.lilipomme.net	1	0
LOOK4	http://www.look4.be	1	0
LUTINBAZAR	http://www.lutinbazar.fr	1	0
MAIN A LA PATE	http://www.fondation-lamap.org	1	0
MATERESTELLE	http://prepmaterestelle.canalblog.com	1	0
MATERNELLE DE SYLVIANE	http://maternelle.sylviane.free.fr	1	0

MATOU MATHEUX	http://matoumatheux.ac-rennes.fr	1	0
MEMBERS.HOME.NL/MAARVINK	Pas de site répertorié	1	0
MESCOLORIAGES.COM	http://www.mescoloriages.com	1	0
MESENGLISH	http://www.mes-english.com	1	0
MON CARTABLE DU NET	http://mon-cartable-du-net.perso.sfr.fr	1	0
MOTS CROISES	http://www.mots-croises.ch	1	0
NEERLANDAIS FACILE	http://www.nlfacile.com	1	0
ONDERWIJS	http://www.ond.vlaanderen.be	1	0
PEDAGOSITE	http://pedagosite.net	1	0
PETIT MONDE DU PRESCOLAIRE	http://recitpresco.qc.ca	1	0
PICTO	http://www.picto.qc.ca	1	0
PINKELOTJE	http://www.pinkelotje.nl	1	0
PLANETOLAK	http://www.planetolak.net	1	0
PLASTICADES	http://plasticades.free.fr	1	0
PMEV	http://www.pmev.fr/	1	0
PORTRAIT	Pas de site répertorié	1	0
PRESCOLAIRE GRANDMONDE	http://recitpresco.qc.ca	1	0
RESTODE	http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be	1	0
RUE DES ECOLES	http://www.ruedesecoles.com	1	0
SACAIDEES	http://sacnat.eklablog.fr	1	0
SESAMATH	http://www.sesamath.net	1	0
SHDF	http://www.shdf.be	1	0
SITESPE	http://sitespe.fr	1	0
SOUTIENSCOLAIRE	http://soutien67.free.fr/	1	0
SPEELZOLDER	http://www.speelzolder.com	1	0
STEPHANE HOEBEN	http://www.shdf.be	1	0
TEACHER DAYS	Pas de site répertorié	1	0
THEMAMATERNELLE	http://themamaternelle.free.fr	1	0
TOMLITOO	http://www.tomlitoo.com	1	0
TWITTER	http://twitter.com	1	0
VANIN	http://www.vanin.be	1	0
VIE PEDAGOGIQUE	http://www.mels.gouv.qc.ca	1	0
VOLODALEN	http://www.volodalen.com	1	0
WEEKVANHETBOS	http://www.weekvanhetbos.be	1	0
WINPAGE.BE	http://winpage.be	1	0
YAHOO	http://www.yahoo.fr	1	0

En excluant certains doublons, nous pouvons donc considérer que ce sont 140 sites différents qui sont cités par les enseignants du primaire. Toutefois, certains sites font référence à des moteurs de recherche, des annuaires généralistes, à des sites d'actualités ou encore à l'accès en ligne à une boîte email. C'est le cas notamment des sites suivants.

NOM DU SITE	URL	TOTAL	« Poids » du site
GOOGLE	http://www.google.com	27	4
WIKIPEDIA	http://www.wikipedia.org	10	1
YOUTUBE	http://www.youtube.com	2	0
EBAY	http://www.ebay.be	1	0
GMAIL	http://www.gmail.com	1	0
HOTMAIL	http://www.hotmail.com	1	0
LALIBRE	http://www.lalibre.be	1	0
LE SOIR	http://www.lesoir.be	1	0
YAHOO	http://www.yahoo.fr	1	0

Enfin, notons que trois sites existaient au moment de l'enquête mais ont disparu de la « Toile »³ depuis, que d'autres ont fusionné en un seul site comme le « Grand monde du préscolaire » et le « Petit monde du préscolaire » ou encore « La classe » et « La classe maternelle ».

1.2. Une forte présence des sites pour l'apprentissage du Néerlandais

Une particularité émerge dans les sites proposés à travers le taux élevé (23 sur 140, soit plus de 16%) de sites en langue néerlandaise dont nous pouvons supposer qu'ils sont utilisés pour préparer les cours de cette discipline ou pour les écoles en immersion. Toutefois, notre échantillon présente un taux très faible de maîtres de seconde langue (3%). Si notre questionnaire ne permet pas de mesurer le nombre d'écoles en immersion, nous pouvons présumer que cette variable ne peut, à elle seule, expliquer la présence élevée de sites en néerlandais.

L'explication peut certainement se trouver dans la zone géographique prédominante chez nos répondants, le Hainaut occidental. Pour les écoles situées dans les communes de Comines-Warneton, Mouscron, Flobecq et Enghien, trois périodes de langue moderne doivent être organisées en 3e et 4e primaires et elles doivent être de cinq périodes en 5e et 6e primaires. Dans certains cas, cette tâche n'est pas dévolue à un enseignant en particulier mais est prise en charge par l'instituteur, titulaire de la classe. En effet, aucune corrélation significative n'apparaît d'un point de vue statistique entre les fonctions et l'usage d'internet.

NOM DU SITE	URL
KLASCMENT	http://www.klascement.be
EDUCATIEF.DIEKEURE.BE/KOMPAS	http://educatief.diekeure.be/KOMPAS
JUFSAMANTHA.NL	http://jufsamantha.nl
KETNET	http://www.ketnet.be
KINDERBIEB	http://kinderbieb.clubs.nl
KINDERLIEDJES	http://www.kinderliedjes.info
KLASSE	http://www.klasse.be

³ FARDEDUPROF, <http://www.fardeduprof.be>; CATECATHO, <http://www.catecatho.com> et IPADENCLASSE.NET, <http://www.ipadenclasse.net>

KLEISCEMENT	Pas de site répertorié
KLEURPATEN	http://www.kleurplaten.nl
KLEUTERGROEP	http://www.kleutergroep.nl
KLOKREKENEN	http://www.klokrekenen.nl
LEERMIDDEL.DIGISCHOOL	http://leermiddel.digischool.nl
LESIDEE	http://www.123lesidee.nl
LESVOORBEREIDINGEN	http://home.scarlet.be/lucasso
LOOK4	http://www.look4.be
MEMBERS.HOME.NL/MAARVINK	Pas de site répertorié
MESENGLISH	http://www.mes-english.com
NEERLANDAIS FACILE	http://www.nlfacile.com
ONDERWIJS	http://www.ond.vlaanderen.be
PINKELOTJE	http://www.pinkelotje.nl
SPEELZOLDER	http://www.speelzolder.com
WEEKVANHETBOS	http://www.weekvanhetbos.be

1.3. Les sites institutionnels

Certaines URL font référence à des sites institutionnels. La diversité est relativement faible mais le « poids » de certains sites en fait des références comme, par exemple, « Enseignement.be » et « Enseignementcatholique.be ».

NOM DU SITE	URL	TOTAL	« Poids » du site
ENSEIGNEMENT.BE	http://www.enseignement.be	50	7
SEGENC + SALLE DES PROFS	http://www.enseignementcatholique.be	44	6
CFWB	http://www.federation-wallonie-bruxelles.be	5	1
CECP	http://www.cecp.be	2	0
FICHES DE PAIE ENSEIGNANTS	http://www.ens.cfwb.be	2	0
AEF-EUROPE	http://www.aef-europe.be	1	0
ETWINNING	http://www.etwinning.net	1	0
EUROPA.EU	http://europa.eu	1	0
IFC	http://www.ifc.cfwb.be	1	0
RESTODE	http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be	1	0

1.4. Autres sites

Enfin, notre classement fait apparaître certaines singularités dans les sites proposés. D'aucuns semblent faire la publicité d'un prestataire, d'une association. D'autres, enfin, renvoient vers les sites commerciaux d'éditeurs de manuels scolaires.

NOM DU SITE	URL	TOTAL	« Poids » du site
AVERBODE	http://www.verbode.be	11	2
DE BOECK	http://www.deboeck.com	1	0
VANIN	http://www.vanin.be	1	0
WINPAGE.BE	http://winpage.be	1	0

1.5. Le « Top 75 » des sites des enseignants du primaire

Sur base des éléments précités, nous pouvons donc dégager une liste représentative des sites les plus consultés par les enseignants du primaire. Celle-ci se réduit drastiquement par rapport à la liste complète issue de notre enquête, diminuant presque de moitié. Ainsi, ce sont 75 sites internet que nous recensons sur base de notre enquête.

NOM DU SITE	URL	TOTAL	« Poids » du site
ENSEIGNONS.BE	http://www.enseignons.be	124	18
CARTABLES	http://www.cartables.net	46	7
COCCINELLES	http://www.les-coccinelles.fr	43	6
PROFESSEUR PHIFIX	http://www.professeurphifix.net	36	5
MOUSTACHE	http://jt44.free.fr	31	4
MOMES	http://www.momes.net	24	3
TETE A MODELER	http://www.teteamodeler.com	19	3
STEPFAN	http://stepfan.net	16	2
LAPETITESOURIS	http://lps13.free.fr	9	1
IDEES CATE	http://www.idees-cate.com	8	1
PESTOUILLETTE	http://www.pestouillette.be	8	1
LA RECRE	http://www.larecre.net	7	1
PASTORALE SCOLAIRE	http://www.pastorale-scolaire.net	7	1
HUGO L'ESCARGOT	http://www.hugolescargot.com	6	1
SOUTIEN67	http://soutien67.free.fr	6	1
CHTILOULOU	http://chtilouloub4.wix.com	5	1
PETITESMAINS	http://www.auxpetitesmains.net	5	1
POMVERTE	http://www.pomverte.com	5	1
WEBINSTIT	http://www.webinstit.net	5	1
GOMME ET GRIBOUILLAGE	http://www.gommeetgribouillages.fr	4	1
MINIMAT	http://www.minimat.net	4	1
MATERALBUM	http://materalbum.free.fr	3	0
MATERNELLES COLOR	http://maternellecolor.free.fr	3	0
PEPIT	http://www.pepit.be	3	0
TABLEAU NOIR	http://www.tableau-noir.net	3	0
DOCTOLE	http://trukastuss.over-blog.com	2	0

ECOLE DES JULIETTES	http://ecoledesjuliettes.free.fr	2	0
ECOLEPRIMAIRE	http://www.ecole-primaire.org	2	0
FORUMS-ENSEIGNANTS-DU-PRIMAIRE.COM	http://forums-enseignants-du-primaire.com	2	0
LACLASSE.FR	http://www.laclassed.fr	2	0
MARMITONS	http://www.marmiton.org	2	0
SIT INSTIT	http://sitinstitut.net	2	0
A PETIT PAS	http://www.apetitpas.net	1	0
ACADEMIE EN LIGNE	http://www.academie-en-ligne.fr	1	0
ARTSVISUELSECOLE.FREE.FR	http://artsvisuelsecole.free.fr	1	0
BENEYLUSCHOOL	https://beneylu.com/ent	1	0
C'EST PAS SORCIER	http://www.france3.fr/emissions/c-est-pas-sorcier	1	0
CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE	http://www.cite-sciences.fr	1	0
CLASSE DE DELPHINE	http://laclasseedelphine.jimdo.com	1	0
CLASSE PRIMAIRE	http://classeprimaire.be	1	0
CLIPART	http://www.clipart-fr.com	1	0
COLORIAGES.COM	http://www.coloriages.com	1	0
COLORIAGES.NET	http://www.coloriez.com	1	0
CROIRE.COM	http://www.croire.com	1	0
ECOLE DES LOISIRS	http://www.ecoledesloisirs.fr	1	0
ECOLEPOURLESPARENTS	http://ecolepourlesparents.over-blog.com	1	0
ET-DEMAIN-EN-CLASSE	http://www.et-demain-en-classe.be	1	0
EXERCICES.FREE.FR	http://exercices.free.fr	1	0
EXOFICHES.NET	http://exofiches.net	1	0
FRANÇAIS FACILE	http://www.francaisfacile.com	1	0
FUTUROSCOPE	http://www.futuroscope.com	1	0
HYPOTHESE	http://www.hypothese.be	1	0
LILIPOMMES	http://www.lilipomme.net	1	0
LUTINBAZAR	http://www.lutinbazar.fr	1	0
MAIN A LA PATE	http://www.fondation-lamap.org	1	0
MATERESTELLE	http://prepmaterestelle.canalblog.com	1	0
MATERNELLE DE SYLVIANE	http://maternelle.sylviane.free.fr	1	0
MATOU MATHEUX	http://matoumatheux.ac-rennes.fr	1	0
MESCOLORIAGES.COM	http://www.mescoloriages.com	1	0
MON CARTABLE DU NET	http://mon-cartable-du-net.perso.sfr.fr	1	0
MOTS CROISES	http://www.mots-croises.ch	1	0
PEDAGOSITE	http://pedagosite.net	1	0
PETIT MONDE DU PRESCHOULAIRE	http://recitpresco.qc.ca	1	0
PICTO	http://www.picto.qc.ca	1	0
PLANETOLAK	http://www.planetolak.net	1	0
PLASTICADES	http://plasticades.free.fr	1	0

PMEV	<i>http://www.pmev.fr</i>	1	0
RUE DES ECOLES	<i>http://www.ruedesecoles.com</i>	1	0
SACAIDEES	<i>http://sacnat.eklablog.fr</i>	1	0
SESAMATH	<i>http://www.sesamath.net</i>	1	0
SITESPE	<i>http://sitespe.fr</i>	1	0
THEMAMATERNELLE	<i>http://themamaternelle.free.fr</i>	1	0
TOMLITOO	<i>http://www.tomlitoo.com</i>	1	0
VIE PEDAGOGIQUE	<i>http://www.mels.gouv.qc.ca</i>	1	0
VOLODALEN	<i>http://www.volodalen.com</i>	1	0

2. Analyse de l'impact des publications via PortailEducatif (Facebook)

2.1. Fréquence de publication sur la page PortailEducatif

549 publications sur la page

Période	Nombre de publications
mars-13	3
avr-13	22
mai-13	6
juin-13	52
juil-13	61
août-13	39
sept-13	18
oct-13	67
nov-13	33
déc-13	20
janv-14	12
févr-14	28
mars-14	17
avr-14	17
mai-14	64
juin-14	65
juil-14	25
TOTAL	549

2.2. Publications avec une viralité supérieure à 100

Message de publication	Date de publication	Viralité
Des cahiers de vacances gratuits (PDF) de la maternelle à la fin du primaire Pour les vacances... ou la rentrée http://www.editions-rosace.fr/Cahiers-de-vacances-gratuit-%C3%A0-imprimer.html	15-07-14	9244
La multiplication ... à la méthode japonaise Une autre façon de travailler les méthodes de calcul http://www.maxisciences.com/math%e9matiques/vous-avez-du-mal-avec-les-multiplications-essayez-cette-methode-etonnante_art32622.html	19-05-14	2505
Les réseaux d'enseignants - une liste impressionnante de liens vers des associations de prof, des sites en éducation http://isabellequentin.wordpress.com/liste-des-reseaux-denseignants/	09-06-14	1505
56 histoires en images, - à colorier - à découper pour constituer loto/mémory - à ordonner pour construire un récit http://ow.ly/w9oE2	25-04-14	1118

Fiches d'activité pour les enfants de 3 à 5 ans, à imprimer http://naitreetgrandir.com/fr/etape/3-5-ans/activite-imprimer/liste.aspx?cat=Jeux	11-07-14	1050
Le monde du 2e cycle - Blog proposant de nombreuses ressources pour les 3e et 4e années primaires (CE2 / CM1) http://lemondedu2ecycle.wordpress.com/	10-07-14	731
Des centaines d'animations en flash pour l'histoire, la géographie, les sciences, ... classées par discipline http://lesbonsplansdegandalf.eklablog.com/la-liste-animation-flash-c21042186	26-04-14	626
Le dossier « Fête des Mères » pour puiser des idées de cadeaux à réaliser avec les élèves http://www.tilekol.org/lalbum-fete-des-meres-est-disponible	02-05-14	576
Un générateur de certificats pour féliciter les élèves, pour changer du relevé de notes traditionnel http://www.profco.ca/bravo/bravo.php	05-06-14	559
Sélection de liens et de ressources pour les cours d'anglais	03-05-14	495
Guide pédagogique sur l'utilisation du iPad en classe créé par un conseiller pédagogique en TIC de la commission scolaire de Laval http://www.cslaval.qc.ca/apo/ipad/ipad_en_classe.pdf	13-12-13	414
Jeux et activités pour ateliers mathématiques en primaire http://www.crapouilleries.net/page-8724428.html	12-07-14	389
Prof Numéric - Activités numériques pour TBI, TNI, iPad et plus encore Site : http://profnumeric.com Page FB : http://ow.ly/nxvU3	01-08-13	378
TutoTICE - tutoriels (vidéo, pdf, ...) couvrant différentes thématiques sur les TICE (TBI, exercices, ...) http://cyril.jardinier.free.fr/	03-06-14	314
Sélection de liens sur les usages du Tableau Blanc Interactif (TBI / TNI) - Mise à jour au 17/11/2013	17-11-13	283
Activités et expériences scientifiques pour les enfants (fiches PDF) http://blog.pass.be/category/kids/	10-07-14	261
Ressources pour les professeurs de coiffure Deux sites à visiter : * le site des biotechnologies de l'académie d'Aix Marseille (http://www.ac-aix-marseille.fr/pedagogie/jcms/c_101574/fr/coiffure) * le site de l'Académie d'Amiens - Sciences biologiques et sciences sociales appliquées - Filière soins personnels - COIFFURE (http://sbssa.ac-amiens.fr/spip.php?rubrique180) Les ressources sont si nombreuses (et de qualité !) que nous en avons rassemblé une partie dans Google Drive Découvrez-les dès à présent en cliquant sur le lien ci-dessous !	20-10-13	249
Le matou matheux, exercices interactifs en math pour le primaire et le secondaire http://ow.ly/mIYOf	24-06-13	221
Des ressources pour la géométrie au cycle 2 * http://www.ecoledejulie.fr/geometrie-c697180 * http://www.ecoledejulie.fr/mathematiques-c672292	03-05-14	216
Animassiettes - De nombreuses idées de bricolage, pour tous les âges: de la maternelle jusqu'aux adultes, en vidéos http://animassiettes.com/video/freetutorials/index.php	12-07-14	201
Lignée humaine - un logiciel pour appréhender les aspects de l'évolution de l'homme et sa place dans le règne animal. http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/lycee/perez/evolution/ligsomm.htm	08-06-14	200
Mission lecture / les inférences, un jeu pour travailler la lecture #cycle2 http://www.sanleane.fr/mission-lecture-les-inferences-a58423267	06-06-14	198
Mathsbook, 1er portail de mathématiques gratuit de la 6ème à la terminale, propose des cours de maths clairs et précis rédigés par des professionnels, des exercices de maths corrigés proprement, des QCM interactifs et un suivi scolaire en ligne avec vos résultats. Retrouvez également toutes les annales de bac de maths et brevet et un forum de	27-10-13	195

mathématiques complet pour poser des questions http://www.mathsbook.fr/		
Bien pratique quand on ne sait pas avec quel programme ouvrir tel ou tel fichier Beaucoup de programmes gratuits et fonctionnels permettent d'ouvrir, éditer, créer ou imprimer n'importe quel format de fichier. Ouvriavec.com vous aider à trouver la solution. http://www.ouvriravec.com/	11-11-13	186
Zondle - Créer des QCM ludiques, de petits jeux interactifs scénarisés et animés en Flash https://www.zondle.com/publicPages/welcome.aspx	07-07-14	186
La Classe Bleue "La Classe Bleue" est un blog enseignant qui propose, pêle-mêle, de nombreuses et diverses ressources pédagogiques pour la maternelle et l'élémentaire (surtout cycle 3). Vous y trouverez des leçons, des évaluations, des fiches d'activité, des exploitations d'albums et de livres de littérature de jeunesse, des affichages didactiques, des cahiers divers (écriture, dictionnaire des sons, ...), des répartitions, des emplois du temps, etc.	22-10-13	185
Exercices interactifs pour apprendre à lire l'heure http://soutien67.free.fr/math/activites/heure/heure%2002.htm	31-05-14	180
Ressources & activités pour le français et le FLE pour le TBI http://www.interactifle.com/	08-06-14	176
La Classe Bleue, un blog enseignant qui propose de nombreuses et diverses ressources pédagogiques pour le fondamental http://ow.ly/m4fE7	15-06-13	169
Ressources pour les enseignants de cours techniques et/pratiques dans les secteurs "Construction - Bâtiment - Gros œuvre" https://www.dropbox.com/sh/68zoipix7ipt2ao/lljhGQBorr (Attention, certains fichiers sont très volumineux et leur chargement prend donc du temps)	03-11-13	163
Plus de 100 apps à utiliser en classe ... #tablette #Android http://ow.ly/oteP4	02-09-13	162
ATTENTION, dans votre fil d'actualité sur Facebook, vous ne voyez pas toutes les publications des pages que vous "aimez", comme celle de PortailEduc. Pour être certain de ne rien rater, il faut ajouter la page aux intérêts (voir image). Vous serez, ainsi, assuré de ne rien rater ! N'oubliez pas que ce qui fait vivre une page comme celle de PortailEduc ce sont vos commentaires, likes, partages,... Alors n'hésitez pas à le faire !	18-01-14	158
Un syllabus interactif destiné au cours de français. Celui-ci reprend l'essentiel de la matière pour le degré inférieur. Pour chaque matière, vous retrouverez une liste d'objectifs accompagnés d'un QR code. En scannant ce dernier à l'aide de votre tablette, webcam ou smartphone, vous pourrez : * Accéder aux contenus théoriques sous forme de fiches-outils, de capsules vidéo ou de cartes heuristiques; * Vous entraîner grâce à une batterie d'exercices en ligne qui seront corrigés par la machine (n'oubliez pas de prendre note de vos résultats dans le syllabus pour mesurer les progrès accomplis et ceux qu'il reste à fournir).	14-08-13	151
Les questions du CEB (1/4) * Savoir Ecrire : https://docs.google.com/viewer?url=http://www.lesoir.be/sites/default/files/297804577_B972938713Z.1_20140616174454_000_G7J2LDMD1.1-0.pdf&chrome=true * Nombres & Opérations : https://docs.google.com/viewer?url=http://www.lesoir.be/sites/default/files/574506778_B972938713Z.1_20140616174454_000_G7J2LDMEV.1-0.pdf&chrome=true	16-06-14	151
Réviser ses fondamentaux ? S'entraîner avant la rentrée.. Petite sélection de sites en français et en math Pour le français http://fran-lang.vaniercollege.qc.ca/prep/ http://users.skynet.be/fralica/ http://www.lecturel.com/dictee/	11-08-13	150

http://w3.restena.lu/amifra/exos/index.htm http://www.livremot.be/les-connecteurs-logiques2/ http://ecoleonnion.free.fr/regles.htm http://tntelechargement.tableau-noir.net/tableau_noir_telechargement/sommaire_telechargement.html http://www.alloprof.qc.ca/rep_exerciseurs/conjugaison.aspx http://www.ccdmd.qc.ca/fr/jeux_pedagogiques/?id=75 http://tnvocabulary.tableau-noir.net/vocabulary_en_ligne.html http://tnvocabulary.tableau-noir.net/enrichirvocabulary.html http://www.micetf.fr/Orthographe/?bg=deconnexion http://www.espacefrancais.com/ Pour les maths http://mathix.org/linux/ http://mathexcel.voila.net/ http://www.jerevise.fr/ http://www.youtube.com/user/logedu http://www.multimaths.net/ http://www.multimaths.net/index.php?page=ppres http://titan.crdp-aix-marseille.fr/mathsenaf/ Envie de découvrir d'autres sites ? Surfez sur http://portaleduc.net/sito/index.php		
D'autres idées d'usages de Google APPS pour l'éducation Recensement des différents usages de Google Apps	07-08-13	150
De chouettes outils pour apprendre à structurer le temps en début de primaire	30-10-13	148
ScrapColoring:coloriage en ligne avec motifs et dégradés, coloriages à imprimer, et en ligne de vos dessins et photos http://scrapcoloring.fr/	11-11-13	147
Ressources pour les professeurs de section "Esthétique" Ressources issues de divers sites des académies en France Les ressources sont nombreuses et ont été rassemblé dans Google Drive Découvrez-les dès à présent en cliquant sur le lien ci-dessous ! http://goo.gl/dXohzI Si vous le souhaitez, vous pouvez également télécharger le fichier ZIP contenant l'intégralité des supports. https://www.dropbox.com/s/yymbm2o4nizjbvhg/Esth%C3%A9tique.zip	01-11-13	147
Partagez les sites intéressants avec la communauté PortailEdu ! Il vous suffit de proposer un site via ce formulaire.	09-06-13	144
Journal de bord d'une instit' (un peu moins) débutante - Ressources pour l'école primaire http://ow.ly/IPFdv	08-06-13	143
Une compilation de liens pour travailler autour du thème de la Joconde http://lesbonsplansdegandalf.eklablog.com/arts-ressources-sur-la-joconde-a23151689	03-05-14	142
Un gigantesque annuaire de cartes d'identité interactives pour l'histoire de l'art (artiste, oeuvres, ...) http://lesbonsplansdegandalf.eklablog.com/annuaire-inverse-a36543537	03-05-14	141
Je lis... avec les animaux... 3 albums pour lire et découvrir les noms des animaux De la montagne : http://goo.gl/0bjCOJ De la ferme : http://goo.gl/hQ7ifS Familiers : http://goo.gl/QcjRhc	10-11-13	140
Pour maîtriser Powerpoint : une playlist de tutoriels sous forme de capsules vidéos Lien : https://www.youtube.com/playlist?list=PLiEJTW42PSSIRUjRgaGWdtYY8Clp_du4s&feature=edit_ok	25-10-13	139
"Je suis capable", un site dédié aux enfants du préscolaire/primaire vivant avec des difficultés de toutes sortes. http://ow.ly/nTBRk	13-08-13	136
S'amuser avec la géométrie – construire des polyèdres rigolos pour découvrir les solides - la pyramide "sympathique" http://bit.ly/1hbbCeQ - le icosaèdre ou "le lion" http://bit.ly/1gpi9z6 - le cube "endormi" http://bit.ly/1cvw4zy - l'octaèdre ou "le malicieux vert" http://bit.ly/1hbbCeQ - le prisme droit ou "la chouette" http://bit.ly/1gtadeW	26-04-14	136
BrainPOP, site réunissant plusieurs centaines de films d'animation en Sciences, Techno, Art, Musique, Maths, Français http://www.brainpop.fr/	29-07-14	133

Ressources pour les professeurs de couture	02-01-14	130
Lecture - Discrimination Visuelle (Maternelles) Fichier d'exercices	07-11-13	128
Revue Le Petit Bricoleur - Hors série - Spécial Automne	18-10-13	123
5 sites pour les sciences de la vie et de la Terre (SVT) * http://www.monanneeaucollege.com/4.svt.htm * http://44.svt.free.fr/ * http://acces.ens-lyon.fr/acces/aLaUne/smart * http://jourdan.eric.pagesperso-orange.fr/index.htm * http://lewebpedagogique.com/dusolalacime/	22-04-14	123
Les questions du CEB (3/4) * Solides et Figures : https://docs.google.com/viewer?url=http://www.lesoir.be/sites/default/files/66574122_B972965656Z.1_20140619170047_000_G7M2M4J2F.1-0.pdf&chrome=true * Eveil : https://docs.google.com/viewer?url=http://www.lesoir.be/sites/default/files/1656861959_B972965656Z.1_20140619170047_000_G7M2M4K2A.1-0.pdf&chrome=true	20-06-14	122
Affiches pour l'apprentissage des lettres et des sons mixant plusieurs méthodes #cycle2 http://www.lutinbazar.fr/affiches-sons-pour-taoki-a48145319	12-05-14	122
Anatomie 3D Des vidéos 3D pour faciliter l'apprentissage de l'anatomie.	25-07-13	120
PortailEduc vous souhaite de joyeuses fêtes. Suivez-nous sur le site http://portaleduc.net/ mais aussi sur Facebook http://www.facebook.com/PortailEduc Et n'hésitez pas à partager notre page !	22-12-13	120
Établir des liens logiques / Résolution de problèmes 2 fichiers d'exercices (l'un pour le degré moyen, l'autre pour le degré supérieur). Les exercices proposés sont classés en fonction du niveau mais sont aussi transposables (avec quelques adaptations) *Degré moyen (3e-4e année) : http://www.moncartable.ca/IMG/pdf/resolutiondeproblemesmoncartable1.pdf * Degré supérieur (5e-6e année) : http://www.moncartable.ca/IMG/pdf/resolutiondeproblemesmoncartable.pdf	12-01-14	117
Plutôt que des référentiels au mur, pourquoi pas des sous-mains sur les bureaux des élèves ? Ceux proposés par l'école de Chenapan sont très chouettes	12-08-13	116
SmartExchange Chercher des plans de cours pour votre SMART Board et contacter des enseignants	16-11-13	115
Didac'kit Ressources autour de la didactique http://www.renforce.net/mastericf/didactique/didac_kit.html	09-08-13	113
Un conjugueur interactif Une application pour travailler la conjugaison et permettant d'adapter facilement les verbes proposés.	01-12-13	113
35 000 peintures à télécharger gratuitement (et légalement) Présentation : http://www.lexpress.fr/culture/art/35-000-peintures-a-telecharger-gratuitement-et-legalement_1508674.html Lien direct : https://images.nga.gov/en/page/show_home_page.html	20-04-14	111
Migration vers Dropbox Afin d'améliorer la visibilité et l'accessibilité des documents, je vais déplacer ceux-ci vers Dropbox. Les fichiers présentés dans les posts précédents resteront (pout un temps) sur GoogleDrive mais seront aussi sur DropBox. Le choix s'impose de lui-même. Dropbox permet un téléchargement global (choisir "Télécharger - Télécharger au format ZIP") ou fichier par fichier. Si vous disposez d'un compte Dropbox, vous pouvez également ajouter le fichier/le dossier à votre Dropbox. Si vous n'avez pas de compte Dropbox, inscrivez-vous en utilisant ce lien. Le parrainage nous permettra de disposer de plus d'espace pour encore mieux partager des ressources avec vous ! https://db.tt/mrjNLI2k	02-11-13	110

M@TICE - Ressources pédagogiques pour tous niveaux de l'école élémentaire y compris les classes spécialisées http://ma.tice.free.fr/	12-10-13	109
Sélection d'applicatifs #ipad pour les #mathématiques : http://ow.ly/m2C3k	14-06-13	108
Créer son calendrier 2014 gratuitement Comme base pour un bricolage ou tout simplement pour la classe	22-11-13	108
Coloriages magiques sur les additions http://sitespe.fr/?p=1108#ce2-addition	18-05-14	107
Nous venons de dépasser les 50 "Like". Merci à vous. N'hésitez pas à faire connaître cette page, à partager les informations sur votre mur.	18-06-13	106
Les clés de la classe - Histoire De magnifiques supports pour l'histoire, pour illustrer une frise chronologique ou créer des activités dans cette discipline.	16-06-13	106
Devin'mot & Trait'Info - Un support pour apprendre à lire et comprendre Lien vers le site : http://sylvain.obholtz.free.fr/crbst_355.html Lien direct vers le PDF : http://sylvain.obholtz.free.fr/cariboost_files/TraitInfo.pdf	10-11-13	106
Movenote Un outil simple et pratique pour créer des leçons vidéo pour la classe - http://www.movenote.com/ Présentation http://ow.ly/qODGG	14-11-13	105
Puzzles magiques sur l'accord sujet/verbe	03-11-13	105
Koala, prends garde à toi – un jeu pour travailler la conjugaison aux cycles 2 et 3 http://lewebpedagogique.com/monsieurmathieundronchin/2014/04/02/nouveaukoala-prends-garde-a-toi-2014-ce1-ce2-cm1-cm2/	26-04-14	105
Troubles Spécifiques des Apprentissages, logiciels et matériels informatiques http://www.ac-grenoble.fr/savoie/pedagogie/docs_pedas/tsa_tice_materiels_logiciels/	03-05-14	105
Librairie-interactive.com Une plateforme mettant à disposition un grand nombre de ressources pédagogiques pour les enseignants du primaire.	17-06-13	104
Bon plan Bricolage chez Wibra... Les magasins WIBRA proposent actuellement du matériel de bricolage (colle en spray, yeux qui bougent, peinture, pinceaux, ...) et divers supports pour des bricolages en tout genre (jusqu'au 3 mai) Vu les prix, cela semble bien intéressant, surtout à quelques semaines de la fête des mères	24-04-14	104
Des fiches d'exercice sur le thème des dragons, http://fripouilleauteurjeunesse.blogspot.be/p/fiches-dragons.html ..., en lien avec l'album "La première mission de Léon"	09-11-13	102
Dix mois, le temps d'une année scolaire. Un blog avec quelques jeux, des fiches et des liens pour le #primaire http://ow.ly/m2D93	14-06-13	101
25 astuces pour maîtriser PowerPoint	25-10-13	101
Mon cahier qui Meuh!!! Livret d'activités et d'exercices pour petits et grands (PDF) http://mauduit.virtuadream.fr/Cahier-qui-meuh.pdf	15-07-14	101
Compétences en fin de primaire de... 1973 Testez vos connaissances avec d'anciens examens interdiocésains http://www.lesoir.be/546190/article/actualite/belgique/2014-05-16/on-retrouve-ceb-de%E2%80%A6-1973	16-05-14	100

2.3. Publications à l'impact le plus important (Top « 20 ») pour les enseignants du primaire

Nous n'avons conservé, dans cette liste, que les publications pouvant concerner les enseignants du primaire.

Message de publication	Date de publication	Viralité
Des cahiers de vacances gratuits (PDF) de la maternelle à la fin du primaire Pour les vacances... ou la rentrée http://www.editions-rosace.fr/Cahiers-de-vacances-gratuit-%C3%A0-imprimer.html	15-07-14	9244
La multiplication ... à la méthode japonaise Une autre façon de travailler les méthodes de calcul http://goo.gl/DIhwMW	19-05-14	2505
Les réseaux d'enseignants - une liste impressionnante de liens vers des associations de prof, des sites en éducation http://isabellequentin.wordpress.com/liste-des-reseaux-denseignants/	09-06-14	1505
56 histoires en images, - à colorier - à découper pour constituer loto/mémoire - à ordonner pour construire un récit http://ow.ly/w9oE2	25-04-14	1118
Fiches d'activité pour les enfants de 3 à 5 ans, à imprimer http://naitreetgrandir.com/fr/etape/3-5-ans/activite-imprimer/liste.aspx?cat=Jeux	11-07-14	1050
Le monde du 2e cycle - Blog proposant de nombreuses ressources pour les 3e et 4e années primaires (CE2 / CM1) http://lemondedu2ecycle.wordpress.com/	10-07-14	731
Des centaines d'animations en flash pour l'histoire, la géographie, les sciences, ... classées par discipline http://lesbonsplansdegandalf.eklablog.com/la-liste-animation-flash-c21042186	26-04-14	626
Le dossier « Fête des Mères » pour puiser des idées de cadeaux à réaliser avec les élèves http://www.tilekol.org/lalbum-fete-des-meres-est-disponible	02-05-14	576
Un générateur de certificats pour féliciter les élèves, pour changer du relevé de notes traditionnel http://www.profco.ca/bravo/bravo.php	05-06-14	559
Sélection de liens et de ressources pour les cours d'anglais	03-05-14	495
Guide pédagogique sur l'utilisation du iPad en classe créé par un conseiller pédagogique en TIC de la commission scolaire de Laval http://www.cslaval.qc.ca/apo/ipad/ipad_en_classe.pdf	13-12-13	414
Jeux et activités pour ateliers mathématiques en primaire http://www.crapouilleries.net/page-8724428.html	12-07-14	389
Prof Numéric - Activités numériques pour TBI, TNI, iPad et plus encore Site : http://profnumeric.com Page FB : http://ow.ly/nxvU3	01-08-13	378
TutoTICE - tutoriels (vidéo, pdf, ...) couvrant différentes thématiques sur les TICE (TBI, exercices, ...) http://cyril.jardinier.free.fr/	03-06-14	314
Sélection de liens sur les usages du Tableau Blanc Interactif (TBI / TNI)	17-11-13	283
Activités et expériences scientifiques pour les enfants (fiches PDF) http://blog.pass.be/category/kids/	10-07-14	261
Le matou matheux, exercices interactifs en math pour le primaire et le secondaire http://ow.ly/mlYOf	24-06-13	221
Des ressources pour la géométrie au cycle 2 * http://www.ecoledejulie.fr/geometrie-c697180 * http://www.ecoledejulie.fr/mathematiques-c672292	03-05-14	216
Animassiettes - De nombreuses idées de bricolage, pour tous les âges: de la maternelle jusqu'aux adultes, en vidéos http://animassiettes.com/video/freetutorials/index.php	12-07-14	201
Lignée humaine - un logiciel pour appréhender les aspects de l'évolution de l'homme et sa place dans le règne animal. http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/lycee/perez/evolution/ligsomm.htm	08-06-14	200
Mission lecture / les inférences, un jeu pour travailler la lecture #cycle2 http://www.sanleane.fr/mission-lecture-les-inferences-a58423267	06-06-14	198

3. Enseignons.be, éléments de contextualisation

Le site Enseignons.be a été largement analysé dans notre recherche. Afin d'en présenter l'évolution mais aussi les enjeux, il nous semblait utile de joindre à notre travail quelques documents complémentaires. Ceux-ci se composent essentiellement d'articles de presse mais aussi d'un compte-rendu de la Commission de l'éducation du parlement de la communauté française.

3.1. « Enseignons.be », un nouveau portail pédagogique

Alter Educ, n° 96, secteur : Enseignement, rubrique : Terrain, date : le 19.01.2005, par : Pascale Hensgens

« Enseignons.be » affiche le slogan : partager pour mieux enseigner¹. Ce portail d'échanges de ressources pédagogiques pour l'enseignement maternel, fondamental et secondaire, tous réseaux confondus, propose actuellement 55 préparations en ligne toutes disciplines confondues. Pour déposer ou avoir accès aux documents en ligne, l'utilisateur doit au préalable s'inscrire et s'engager à ne pas émettre de message qui violerait les lois applicables. Tout enseignant qui considère avoir une bonne ressource peut ainsi la partager avec ses pairs. Outre ces outils en ligne, le site propose un forum de discussion articulé autour des espaces réservés au fondamental, au secondaire et enfin aux échanges interdisciplinaires. L'idée de cet espace d'échanges a germé dans l'esprit de quelques amis enseignants qui se sont adjoints les services d'informaticiens en recherche de pratique. « À travers les prépas et le forum, on rencontre directement les préoccupations concrètes et pratiques des enseignants », explique Benjamin Nizet administrateur de l'asbl et par ailleurs chercheur au centre d'études et de documentation pour l'enseignement du français de Namur. « C'est un espace d'expression libre en dehors de toute structure académique. »

3.2. L'école on-line

Lesoir.be, http://archives.lesoir.be/l-ecole-on-line_t-20050920-001CL5.html, Mardi 20 septembre 2005

Blog, messenger, encyclopédie en ligne, podcasting... Devant toutes ces nouveautés, pas étonnant que les profs aussi soient un peu largués, voire même effrayés. Mais les nouvelles technologies ont leur place à l'école. C'est une mine incroyable d'information et d'outils pédagogiques, affirme Benjamin Nizet, un jeune chercheur en pédagogie pour les Facultés universitaires de Namur. Les applications concrètes en classe sont multiples. Le blog, par exemple, est un formidable outil pour publier un journal de classe ou d'école. Google vient aussi de lancer earth.google qui permet de visualiser le moindre recoin du globe sur une image satellite hyperprécise. Les exploitations pour le cours de géo sont multiples. Avec des collègues, on est sur le point de lancer des « chats » entre des écoles de Wallonie, de Flandre et de la Communauté germanophone. De l'immersion linguistique sans sortir de l'école. Le chercheur insiste sur le fait que l'utilisation de l'ordinateur ou de toute autre technologie doit apporter une plus-value par rapport au traditionnel et parfois très efficace dessin au tableau. Utiliser la technologie pour elle-même, c'est du gadget. D'autre part, il faut que le prof soit à l'aise avec l'outil utilisé et qu'il puisse concentrer toute son attention sur l'objet de la leçon, sans se préoccuper de savoir si ses élèves sont en train de chatter, de télécharger de la musique... Pour cela, les ordinateurs utilisés pour les leçons doivent être équipés de filtres, de systèmes de blocage afin

que tout le monde soit concentré sur son travail. Mais pour Benjamin Nizet, tout cela ne suffit pas : Les nouvelles technologies doivent absolument entrer dans la formation des profs. Actuellement, un prof tout frais diplômé a reçu 30 heures de cours à l'utilisation des multimédias. À peine le temps qu'un de ses futurs élèves passe sur Internet en deux semaines. Le site enseignons.be, créé il y a un an par Benjamin et son équipe, est une mine d'infos à l'intention des enseignants. Il comprend de bons conseils entre collègues, des cours à partager, et bientôt la possibilité pour les profs de créer des blogs, sans aucune publicité, à utiliser avec les étudiants. Ce site réunit déjà plus de 2.500 membres. À voir aussi, sur le même sujet, le site officiel de la Communauté française : www.enseignement.be.

3.3. Commission de l'éducation du parlement de la communauté française

Session 2007-2008 - 26 SEPTEMBRE 2007

Interpellation de M. Philippe Fontaine à Mme Marie Arena, ministre-présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire, relative au « site internet « 'enseignons.be' » (Article 59 du règlement) et question orale de M. Yves Reinkin à Mme Marie Arena, ministre-présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire, relative au « soutien de la Communauté française aux supports pédagogiques » (Article 64 du règlement)

Mme la présidente.– Je vous propose de joindre la question orale de M. Reinkin et l'interpellation de M. Fontaine qui portent toutes deux sur le même sujet. (Assentiment)

M. Philippe Fontaine (MR). – Madame la ministre-présidente, ce n'est pas à vous que j'apprendrai l'existence du site Internet www.Enseignons.be. Permettez-moi toutefois d'en rappeler les contours. Réalisé par les enseignants et pour les enseignants, ce site est véritablement un lieu d'échange et de pratiques en toute liberté. Qu'il s'agisse de fiches pédagogiques, de conseils pratiques ou simplement d'échanges, l'évolution de la fréquentation du site laisse peu de doute quant aux attentes des enseignants. De 1 741 documents en ligne, 5 464 membres et 9 700 messages forum en juin 2006, le site comptait, un an plus tard, 4 250 documents en ligne, 20 700 membres, 31 900 messages forum, 5 200 commentaires et 80 blogs. Ce sont désormais entre 20 et 25 % des enseignants de tous les réseaux qui consultent ce site. Par ailleurs, l'envoi de commentaires et la création de blogs par les enseignants sont assurément des preuves que ceux-ci s'essayent aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Enfin, ce site est reconnu comme l'une des huit plate-formes de e-learning francophone. Ajoutons encore que ce site n'entre pas en concurrence avec celui de l'administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique qui est plus institutionnel. Comprenez par là qu'alors que www.enseignons.be est une communauté d'échanges, www.enseignement.be est un site de l'autorité pour ses administrés. La démarche n'est pas la même. Le peu d'intérêt que vous semblez accorder à ce site me laisse donc perplexe. Et pourtant nous pouvons lire au point 1.5 de la déclaration de politique gouvernementale que « (le) gouvernement valorisera l'emploi des manuels scolaires mais également les productions propres des enseignants et des chercheurs de la Communauté française ». Cette priorité se retrouve également dans le Contrat pour l'école. Il y a bien une sixième priorité intitulée Doter les élèves et les enseignants des outils du savoir, mais la diffusion de manuels pédagogiques et la création d'un fonds prévu à cet effet sont désormais conditionnés par l'obtention d'un label. On s'éloigne de la valorisation des productions propres des enseignants. On s'en éloigne d'autant plus que la valorisation des enseignants figure dans une autre priorité du contrat. Les responsables du site www.enseignons.be vous ont sollicitée pour obtenir le soutien de la Communauté française. Si la ministre Simonet a accordé un maigre montant de mille cinq cent euros, vous n'avez, en ce qui vous

concerne, pas donné suite à leur demande. Des sites similaires existent en Flandre et reçoivent une subvention. Un soutien plus important pour ce site est-il envisagé ou envisageable ? Pourriez-vous préciser quels sont les obstacles qui expliquent cet absence de soutien ? S'agit-il d'une question financière ou de problèmes liés à la pertinence des documents en ligne ? Cette question nous ramène à celle du label. En son temps, nous avons dit partager le souci que les documents diffusés soient de qualité, mais nous nous inquiétons d'une labellisation « idéologique » ou d'une labellisation qui ne serait pas pédagogique. Vous aviez tenté sans succès de nous rassurer sur ce point. L'occasion vous est offerte de le faire. En effet, qui mieux que les enseignants, les inspecteurs, les directions ou les professionnels en la matière est à même de juger de la pertinence d'un document ? La validation par les pairs, qu'elle soit formelle ou informelle, n'est-elle pas un gage de qualité ? Ne croyez-vous pas les enseignants suffisamment formés et attentifs pour distinguer ce qui semble intéressant de ce qui est farfelu ? Qui sont les professionnels de l'enseignement ? Ceux qui sont sur le terrain ou ceux qui réfléchissent en chambre ? Quelle est la cohérence entre vos discours dans lesquels vous déclarez faire confiance aux enseignants, les respecter, avoir passé un contrat avec eux et l'apparent refus de les soutenir lorsqu'ils s'inscrivent dans une démarche constructive et positive ? Est-ce ainsi que vous entendez les valoriser et les motiver ?

M. Yves Reinkin (ECOLO). – Madame la ministre, je désire ici faire le point à propos de votre politique de soutien aux écoles via les supports pédagogiques et autres outils destinés à l'apprentissage. Comme mon collègue l'a rappelé avec pertinence, vous voulez valoriser l'emploi des manuels scolaires mais aussi les productions propres des enseignants. J'ai déjà eu l'occasion de vous interroger à plusieurs reprises à propos de l'utilisation desdits manuels. Ce fut notamment le cas en mars 2007 au sujet du fonds des manuels scolaires et de la labellisation des ouvrages susceptibles d'être achetés par les écoles. Globalement, l'édition 2006-2007 de ce fonds paraissait gérée avec un certain manque de planification et de cohérence. Sur quelle base pouvait-on déterminer la qualité d'un manuel par rapport à un autre ? Les enseignants posaient le même type de questions. En outre, ceux-ci n'étaient pas suffisamment impliqués dans le choix des manuels labellisés. Les premiers experts sont les enseignants eux-mêmes. En ce qui concerne le soutien aux productions propres des enseignants et aux échanges sur ces productions, votre politique me semble un peu somnolente. Il existe un excellent site que nous consultons tous, tout comme les enseignants et les directeurs, à savoir www.enseignement.be, avec son répertoire de liens Respel pour les ressources pédagogiques en ligne. Certaines de ces ressources ont été conçues par des enseignants. Certaines sont hélas payantes, ce qui pose problème pour le partage des expériences. En outre, les commentaires d'éventuels utilisateurs semblent rares. Les listes de diffusion proposées remplissent également une fonction de validation par les pairs. À cet égard, la liste www.instit.be, qui existe depuis 2002, est intéressante. À côté des outils existants, mais qui démarrent difficilement ou pas du tout, la communauté des enseignants se mobilise pour proposer des supports de cours et échanger des conseils pédagogiques. Le site www.enseignons.be propose toute une série d'outils intéressants, comme des espaces de discussions et d'échanges. Le succès est au rendez-vous, ce qui est fondamental. C'est aussi un indice de l'intégration des TIC aux pratiques enseignantes. Ce site offre un accès à des supports pédagogiques gratuits. J'aimerais donc faire le point avec vous. En ce qui concerne le Fonds des manuels scolaires, pourriez-vous nous faire part des résultats pour l'année scolaire 2006-2007 ? Le budget a-t-il été entièrement utilisé ? Combien d'écoles, et de quel réseau, y ont-elles eu recours ? Combien d'élèves en ont-ils bénéficié ? Sur quel type de manuels les choix se sont-ils portés ? Des aménagements ont-ils été décidés pour l'utilisation de ce fonds pour l'année 2007-2008 ? Pourriez-vous nous informer du profil et du taux de fréquentation de la liste www.instit.be ? En ce qui concerne la valorisation des productions propres des enseignants, les responsables du site www.enseignons.be ont sollicité une aide financière de votre part. Vous avez choisi de ne pas donner suite à cette demande. Pourriez-vous m'expliquer les raisons de cette décision ? S'agit-il de soucis financiers ? Si vous me répondez par l'affirmative, je ne vous croirai pas car la demande ne portait que sur trois mille euros. S'agit-il de questions relatives à la validité des outils ? Ce site entrerait-il en concurrence avec d'autres projets dont nous n'avons pas connaissance

? Estimez-vous que le site www.enseignons.be mérite d'être soutenu par la Communauté française ? Vous avez fait part à plusieurs reprises de votre intérêt à l'égard du travail de pair à pair. Comment comptez-vous déployer votre politique de soutien aux productions propres des enseignants ?

Mme Marie Arena, ministre-présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire.– Je tiens à dire à M. Fontaine que je suis favorable aux initiatives libres que permet Internet. À cet égard, www.enseignons.be est l'expression de la créativité de nos enseignants. La démarche de M. Reinkin relève du travail classique de l'opposition. Le constat qu'il dresse repose sur des informations erronées jetant le discrédit sur les actions menées par la Communauté française. M. Reinkin peut évidemment estimer que je me suis endormie ou que je suis incohérente mais les faits sont incontournables. Pendant cinq ans, mon prédécesseur n'a cessé de parler de manuels scolaires et de logiciels mais il n'a jamais offert le moindre incitant, le moindre cent complémentaire pour que les écoles se les procurent. Au début de cette législature, je me suis même demandé s'il n'avait pas emporté ces fameux manuels dans ses bagages à l'occasion d'un de ses voyages dans les pays lointains. Désormais, c'est chose faite. Des paroles, nous sommes passés aux actes. En complément de l'augmentation des subventions de fonctionnement accordées aux établissements scolaires, avec lesquels ils peuvent bien entendu acquérir des manuels scolaires, nous octroyons chaque année plus de deux millions d'euros supplémentaires à l'achat de supports pédagogiques. Il est toujours possible de faire mieux mais il est faux de prétendre que je suis restée inactive. Le parlement a d'ailleurs voté le dispositif en 2005. L'agrément et la diffusion des manuels et des logiciels scolaires au sein des établissements relevant de l'enseignement obligatoire sont assurés par la commission de pilotage, qui réunit l'ensemble des partenaires de l'école. Les experts de la commission sont des enseignants et non des « extraterrestres » de l'enseignement ! Le choix des manuels scolaires, tout comme celui des logiciels, relève de l'entière liberté des équipes pédagogiques et des pouvoirs organisateurs. Voilà qui satisfait amplement les enseignants qui se voient ainsi confortés dans leur autonomie de choix. Pour l'année en cours, nous sommes actuellement à 75 % du budget utilisé par les écoles et les demandes de remboursement rentrent encore auprès de mon administration. Un bilan complet sera dressé dans les prochaines semaines, mais nous pouvons déjà avancer sans risque que les manuels de français sont privilégiés, ce qui me réjouit dans la mesure où cette tendance répond aux objectifs fixés de savoir lire, écrire et calculer. En matière de ressources en ligne, j'applaudis toute initiative en provenance des enseignants. Donc www.enseignons.be est un site remarquable pour le travail réalisé, pour les forums où s'échangent des ressources pédagogiques, des productions et des expériences d'enseignants qui contribuent à améliorer sans cesse la qualité de notre système éducatif. Les enseignants n'ont d'ailleurs pas attendu l'internet pour se rencontrer et échanger. Internet n'est qu'un « facilitateur », utile, mais beaucoup d'initiatives sont organisées entre les enseignants pour se communiquer diverses pratiques touchant à l'enseignement. Ce type d'expérience est loin d'être unique : sans considérer la Flandre, la France voire le Québec, il est possible de trouver à foison des sites similaires sur la toile en Belgique francophone ; je pense à des associations de professeurs qui proposent des échanges de documents. Une étude a laissé croire un moment que les enseignants craignaient l'outil informatique ; je suis au contraire convaincue que les enseignants se sont saisis de cet outil facilitant les échanges. J'ai rencontré un professeur de géographie de 62 ans qui avait complètement transformé son cours grâce aux technologies de l'information et de la communication ; il ressemblait à un débutant frais émoulu de l'école normale, mais armé de son expérience, ce qui donnait un résultat fabuleux. Si j'avais pu suivre ses cours à l'époque, je serais peut-être devenue professeur de géographie. Ainsi, nous découvrons actuellement des réalisations fabuleuses en matière de technologies de l'information et de la communication, dont les enseignants se saisissent avec bonheur. Faut-il pour autant financer toutes les initiatives ? Je répète que je suis pour la liberté d'initiative ; or financer une initiative induit d'y apporter diverses contraintes. Je refuse d'introduire ces contraintes et je pousse, au contraire, à laisser vivre ce type d'initiatives, parfois à les laisser mourir, certaines en effet ne répondant pas à des besoins pertinents. Notre objectif n'étant ni de faire de la censure ni de cadrer ces démarches, il convient de laisser libre cours à des initiatives d'enseignement sur le net, bonnes pour la plupart. Je

limiterai mon propos à www.enseignement.be, que vous avez très justement cité. Outre son caractère officiel, puisque développé et financé par l'administration, il est de loin le site le plus important et le plus utilisé par les enseignants en Communauté française. Quelques chiffres vous indiqueront que l'initiative n'est pas anodine : 4 472 documents téléchargeables gratuitement, deux cent mille téléchargements mensuels, neuf cent mille pages visitées chaque mois, cinq mille inscrits au mailing du site. En huit ans d'existence, le site a déjà connu 8 344 585 téléchargements. Ces chiffres impressionnants sont le reflet de la très haute qualité des ressources et du très haut degré de satisfaction des usagers de ce site. Le choix formulé est de disposer d'un site officiel, financé par l'administration et servant de référence officielle, parallèlement à des références d'initiatives libres d'enseignants. Nous avons choisi de nous concentrer sur le site officiel www.enseignement.be. Une reconnaissance, par la Communauté française, de toutes les initiatives présentes sur la toile, est tout simplement impossible, plus pour une question de capacité logistique que de moyens financiers. Il peut y avoir, en outre, des initiatives libres qui ne soient pas financées par la Communauté française, ou alors indirectement puisque des enseignants sont les concepteurs de sites où ils échangent leurs savoirs.

M. Philippe Fontaine (MR). – Je suis quelque peu déçu par votre réponse, madame la ministre-présidente, alors que vous vous étiez déclarée « libérale » en la matière. Il s'agit alors de libéralisme manchestérien, complètement dépassé aujourd'hui. Vous devriez donc revoir votre copie sur ce point. Si l'on vous suit, Mme Simonet serait interventionniste parce qu'elle a accordé une subvention alors que estimez que ces initiatives libres ne doivent pas être subventionnées. Pour votre part, vous subventionnez toute une série d'initiatives qui ne sont pas nécessairement bien contrôlées. Il y a beaucoup d'argent à récupérer. Ce que nous demandions était davantage une reconnaissance de l'intérêt de l'activité plutôt qu'un subventionnement important. Le montant de mille cinq cent euros octroyé par la ministre Simonet n'est pas énorme mais cette reconnaissance permettra peut-être d'obtenir un support technique. Je regrette donc que vous en restiez là.

Mme Marie Arena, ministre-présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire.– Je suis pour la concentration et non pour la dispersion.

M. Philippe Fontaine (MR).– Cela vous arrange dans le cas présent mais je pourrais vous dresser une liste des nombreux saupoudrages qui ont été effectués. Si cette initiative ne vous plaît qu'à moitié, c'est parce que vous ne la contrôlez pas

M. Yves Reinkin (ECOLO). – Je ne reviendrai pas sur vos propos sur le manuel scolaire. Jamais je n'ai pensé que rien n'avait été fait mais j'avais l'impression que les choses n'évoluaient pas au rythme espéré. Force est de constater qu'il reste encore un certain nombre de questionnements à ce sujet. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans les mois qui viennent. Loin de nous l'idée de remettre en cause l'intérêt du manuel scolaire. Vous m'avez reparlé, avec humour, de vos prédécesseurs mais les refinancements importants qui ont été réalisés entre-temps permettent de nouvelles politiques dont nous sommes évidemment preneurs. En revanche, il est quand même surprenant de voir la frilosité qui est de mise à propos du site www.enseignons.be, comme s'il était impossible de réaliser un partenariat public-privé. Il en existe pourtant dans certains domaines. L'initiative privée qui a vu le jour me paraissait extrêmement intéressante et la somme demandée était dérisoire. La non-validation du contenu du site serait l'une des raisons qui ont poussé le cabinet à ne pas avaliser cette démarche. Dans ce cas, nous sommes pourtant dans une situation particulièrement saine puisque la validation se fait par les pairs et les enseignants sont parfaitement capables de juger le contenu du site. Je rejoins l'idée de mon collègue qui se demande si derrière tout cela ne se cache pas une volonté de mainmise sur ce type de site. Je prends pour exemple un projet en cours : le site www.e-coles.be, qui mentionne que la valorisation par les pairs est une notion très importante. Pourquoi y a-t-il immobilisme dans un cas et volonté d'avancer dans d'autres ? Est-ce par manque de mainmise sur le contenu, est-ce parce que ces projets sont réalisés par des extérieurs ? C'est un peu

malheureux : la Communauté française avait là l'occasion d'établir des synergies, comme le fait la Communauté flamande. Il s'y passe parfois des choses intéressantes dont nous pourrions nous inspirer.

Mme la présidente. – L'incident est clos.

3.4. Enseignons.be : Marie Arena s'explique au Parlement

Alter Echos, n° 237, secteur : Education et jeunesse, rubrique : Téléx, date : le 05.10.2007, par : Edgar Szoc

Après plus de trois ans de fonctionnement bénévole, le site enseignons.be, qui constitue un forum et lieu d'informations pour les enseignants du fondamental et du secondaire, verrait sa survie compromise. En cause, le refus de la Ministre de l'Enseignement, Marie Arena (PS) de subventionner l'initiative... au nom de la liberté. Répondant à une question du député Écolo Yves Reinkin, la ministre a ainsi déclaré, ce 26 septembre, au Parlement de la Communauté française, « Je répète que je suis pour la liberté d'initiative ; or financer une initiative induit d'y apporter diverses contraintes. Je refuse d'introduire ces contraintes et je pousse, au contraire, à laisser vivre ce type d'initiatives, parfois à les laisser mourir, certaines en effet ne répondant pas à des besoins pertinents. » Chiffres à l'appui, l'équipe d'enseignons.be met en avant sa fréquentation et son nombre d'inscrits plus élevés que son « concurrent » réalisé par l'administration : enseignement.be. L'opposition MR-Écolo a quant à elle fustigé une décision qui reposerait, selon elle, surtout sur le caractère trop peu docile du site.

3.5. Une salle des profs sur le Net

<http://www.lavenir.net/Article/PrintArticle.aspx?articleId=30800>, 20/08/2007

Échanger ses prépas de cours, partager des exercices plus créatifs... C'est possible sur "enseignons.be". Parents bienvenus. Interview du concepteur.

Benjamin Nizet, vous êtes le concepteur de www.enseignons.be. Quelle est la philosophie exacte de ce site dédié aux enseignants?

C'est simple. Le but est de favoriser la collaboration entre les enseignants qui n'ont pas toujours l'occasion de discuter, d'échanger des points de vue où des méthodes de travail à l'école. C'est une sorte de salle des profs virtuelle.

Le site n'est pas qu'un simple forum, il est aussi bourré de documents...

Oui, le but est que les enseignants mettent en ligne des préparations, des anciens questionnaires, des exercices pour pouvoir en faire profiter leurs collègues. Prenez des cours sur Rimbaud, par exemple. Il y en a eu des milliers. Ça ne sert à rien de tenter de réinventer la roue alors qu'il existe des ressources énormes.

Vous n'avez pas peur que cela incite les enseignants inscrits actuellement à mettre leur créativité en berne pour ne plus qu'aller pêcher chez le voisin?

Non, car la tendance est que les enseignants partagent avec les autres ce qu'ils ont de plus créatif. C'est valorisant. C'est aussi gratifiant de voir tous les commentaires qui sont faits sur leur travail. Du coup, ils vont importer des prépas dans des matières où ils se sentent moins à l'aise.

On dirait une thérapie de groupe virtuelle... Ça coupe le contact personnalisé entre les profs, non?

C'est vrai que dans une société idéale, les profs devraient collaborer au quotidien, dans leurs écoles. C'est dommage de devoir passer par internet pour s'exprimer. Certains ont peur du regard des autres, de leurs commentaires. C'est donc plus facile pour eux de s'exprimer virtuellement. Mais, bon, c'est ainsi et le site vise à rapprocher les gens.

Quels sont les documents les plus téléchargés?

Ça, on ne le dit plus. Ça évite les frustrations pour ceux dont les prépas ont été téléchargées 2000 fois et qui n'ont pas reçu un seul commentaire...

Les parents fréquentent-ils aussi le site?

Oui, de plus en plus. Ils viennent en ligne pour discuter avec les profs, avoir des conseils autres que ceux qu'on peut leur donner dans l'école de leurs enfants. Ils y trouvent aussi des exercices pour faire avec les gosses qui en ont besoin. L'effet pervers étant que certains parents font désormais trop travailler leurs enfants. En plus, c'est vrai que certains profs n'ont pas trop envie que les parents interviennent sur le site...

Vous n'avez pas peur du piratage de la part des élèves?

C'est vrai qu'un jour un prof avait mis en ligne un questionnaire de lecture avec les réponses. Ses élèves sont tombés dessus. Aujourd'hui, les questions sont partagées sans les réponses. Et puis il y a tellement de documents qu'il faut vraiment du bol pour tomber sur celui de son prof. Sans compter que les enseignants prennent de plus en plus souvent des pseudos.

Interview: Martial DUMONT

3.6. Quand les profs se servent les cours

<http://studioweb.lesoir.be/mini02/node/13>, 2006

Il y a plus de 100.000 enseignants actifs en Communauté française. Tous ont un jour élaboré, le plus souvent seuls dans leur coin, le ou les cours qu'ils donnent chaque année à leurs élèves. A charge pour eux de se débrouiller pour trouver les ressources pédagogiques nécessaires. Et sur ce plan, c'est la croix et la bannière. Hormis les quelques ressources administratives et officielles disponibles sur le portail officiel de l'enseignement en Communauté française, le site www.enseignement.be, hormis les manuels qui n'existent même pas pour toutes les disciplines et font rarement preuve d'une grande originalité, force est de constater que les profs n'ont pas grand-chose à se mettre sous la dent pour les aider à dispenser leur savoir. Ça, c'était vrai jusqu'il n'y a pas longtemps. Car voici quelques années, en 2004, un jeune candidat à l'agrégation du nom de Benjamin Nizet, ayant lui-même constaté au moment de préparer ses stages, à quel point il était difficile de trouver des exemples de préparation de cours, eut l'idée toute simple de proposer à ses pairs de partager les leurs. En créant sur internet une plateforme d'échange gratuite de ressources pédagogiques¹: des cours, des leçons, des idées, des exemples, des exercices, des contrôles, des examens... Il suffisait d'y penser. Ainsi est né «1enseignons.be», devenu en quelques années le site web le plus visité par les profs. Un pédago-buzz. «¹Pourquoi faudrait-il que chacun réinvente la roue en permanence alors que certains ont élaboré des ressources de très grande qualité qui peuvent très facilement servir de modèle ou de source d'inspiration à d'autres^{1?1}», interroge Jonathan Fischbach, l'un des jeunes animateurs (et administrateurs) du site, par ailleurs professeur de français et morale. Celui-ci connaît très vite un succès croissant. Après seulement 5 ans d'existence, il compte aujourd'hui 74.000 membres inscrits (1!) à qui il propose 12.000 documents et enregistre entre 15.000 et 20.000 consultations par jour. Une entreprise florissante^{1?} Plutôt un véritable tour de force^{1!} Enseignons.be est, on l'a dit,

totallement gratuit, entièrement géré par des bénévoles et ne bénéficie d'aucun subside. C'est qu'officiellement, la Communauté française ne souhaite pas encourager la diffusion de ressources pédagogiques qui n'ont pas été agréées par l'inspection scolaire. N'empêche. Un coup de pouce aurait été le bienvenu. «1C'est d'autant plus dommage quand on lit dans la dernière déclaration de politique communautaire que le gouvernement entend encourager les initiatives de terrain issues de la base. En réalité, ils n'en font rien1», regrette Jonathan. En Flandre, une plateforme développée avec la même philosophie bénéficie, elle, de subsides de la Communauté flamande. «1Cela leur permet d'être davantage présents sur le terrain, dans les écoles, dans les salons, les conférences, de rencontrer les profs, de faire parler d'eux...1» Côté francophone, les seules ressources proviennent des éventuelles contributions volontaires effectuées par les membres et de dons privés, qui proviennent par exemple de certains éditeurs de manuels scolaires. Quant aux pouvoirs publics... Peut-être n'apprécient-ils que modérément la liberté de parole et de ton qui caractérise enseignons.be, lequel se flatte de son indépendance à l'égard de tous les pouvoirs, politiques et organisateurs, mais aussi de tous les réseaux. Le site propose en effet bien plus que des ressources pédagogiques, exemples de cours et exercices (par ailleurs également accessibles aux parents et aux élèves). Sa rubrique actualité épingle au quotidien tout ce qui concerne le monde de l'enseignement, sans complaisance ni retenue. Une prise de position critique contre les files du premier décret inscriptions lui avait déjà valu les foudres de la ministre d'alors Marie Arena, et certaines dents grincent encore régulièrement place Surllet de Chokier, où siège le cabinet de l'Enseignement. Et puis, il y a le forum et les blogs. Ce sont les autres espaces de parole ouverts sur le site, et c'est peu dire qu'ils entretiennent le débat sur l'école et l'enseignement. Pas toujours de façon très positive... «1A lire leurs interventions, on se rend compte à quel point l'état d'esprit des enseignants n'est pas bon, commente Jonathan Fischbach. Ils se sentent méprisés. Par tout le monde1: les élèves, les parents, les pouvoirs organisateurs et, surtout, par le politique. Il suffit de voir toutes les idées extraordinaires qui avaient été avancées par les partis et figurent dans la déclaration gouvernementale et de constater que rien, mais alors rien du tout n'a été fait depuis un an pour mesurer la déception des profs. Ils ne comprennent plus où sont les priorités.1» Depuis ce lundi, le site enseignons.be a subi une nouvelle métamorphose. Parmi les innovations apportées, la mise en place d'un filtre pour valider les ressources partagées par les membres. Jusqu'ici, il n'y en avait pas. C'étaient les commentaires – publics – des internautes qui servaient, en quelque sorte, d'autocontrôle. Désormais, une équipe de bénévoles est chargée de valider les contenus des quelque 50 à 100 nouveaux documents proposés chaque semaine. PhBk

3.7. Enseignons.be se dévoile

<http://www.enseignons.be/actualites/2014/08/10/enseignons-be-se-devoile/>

Comment fonctionne Enseignons.be? Avec quel argent? Au profit de qui? Comment pouvons-nous vous garantir une indépendance dans le traitement de nos actualités, de la mise en valeur de vos ressources pédagogiques, le soutien aux élèves et aux jeunes enseignants? Nombreux sont ceux qui nous posent ces questions. Voici toutes les réponses. Bienvenue dans nos coulisses.

Une asbl et des dizaines de bénévoles

Enseignons.be existe depuis maintenant dix ans. Cette **association sans but lucratif**, qui administre le site internet éponyme, est une véritable **bourse d'échange** pour les enseignants du fondamental et du secondaire, tous réseaux confondus, qui peuvent y trouver des **leçons de toutes sortes**. Premier portail pédagogique belge, il fédère plus de **120.000 utilisateurs** (enseignants, parents, étudiants, éducateurs, directions...) et concentre près de 14.000 ressources pédagogiques disponibles

gratuitement, sans inscription. Chaque jour, la plate-forme enregistre la visite de plus de 20.000 visiteurs venus de quatre coins de la francophonie.

Qui s'occupe de quoi?

L'asbl est gérée par une équipe de **six administrateurs** rassemblée autour de Jonathan Fischbach, son président et administrateur-délégué et Benjamin Nizet, le fondateur du site. Tous sont bénévoles, actifs dans le milieu enseignant (profs, instits, éducateurs...) et consacrent plusieurs heures chaque semaine à la rédaction des articles de presse, la relecture des préparations déposées à votre attention, l'animation du forum et des réseaux sociaux, le partage d'outils pédagogiques originaux, etc. Ce noyau dur est épaulé dans son travail par une **vingtaine de collaborateurs**, membres actifs de notre réseau. Ce sont les modérateurs du forum (ceux qui vous guident et vous conseillent), les relecteurs (qui traquent la petite faute d'orthographe laissée dans une ressource), les dessinateurs, les développeurs, etc. Notre mission : vous donner de l'information, vous offrir des services, à travers notre *page Facebook* ou sur notre *site internet*.*

D'où nous viennent nos moyens?

Par principe, nous refusons tout argent qui pourrait nuire à notre **indépendance** ou à notre réputation de stricte **objectivité**. Cette ligne de conduite implique non seulement la neutralité politique, mais aussi l'absence de subventions automatiques de la part des pouvoirs publics. De plus, l'accès au site internet étant entièrement libre et gratuit, nous ne percevons aucune cotisation de la part de nos membres. En revanche, nous travaillons depuis longtemps avec d'autres associations, entreprises, maisons d'édition... qui nous soutiennent dans notre action et souhaitent se faire connaître des enseignants. On en compte aujourd'hui une **petite quinzaine**, partenaires fidèles et triés sur le volet, dont Unicef, Child Focus, la Croix-Rouge, le WWF, Microsoft, Sony, De Boeck ou encore Plantyn. Ces acteurs privés nous assurent les fonds nécessaires à la poursuite de nos activités et, en échange d'une certaine visibilité, nous garantissent toute une série de cadeaux et petits avantages dont nous pouvons vous faire profiter. Obtenir un subside des autorités signifierait pour nous devoir fermer notre rubrique « actualité », par exemple. « *On ne mord pas la main qui vous nourrit* » nous a-t-on une fois glissé. Notre modèle économique, sans être parfait, nous assure que personne ne viendra jamais contester nos valeurs ni, dans le cadre de notre actualité encore, la pertinence de notre ligne éditoriale. La publicité est strictement réglementée sur Enseignons.be. Pas question d'ouvrir la porte à toutes les sollicitations.

C'est cette indépendance, cette irrévérence, parfois, et l'expertise de nos cadres qui nous assure votre fidélité. Pourquoi, en échange de quelques milliers d'euros, devrions-nous taire des problématiques qui vous intéressent, qui vous inquiètent même? Ceux qui vous écrivent tous les jours sont, comme vous, sur le terrain, au contact des élèves. Agents temporaires ou nommés, futurs inspecteurs ou directeurs, ils ont vécu les mêmes expériences que vous et les vivent encore aujourd'hui. Cette réalité du quotidien nous assure de garder les pieds sur terre et nous porte pour tenter, très modestement, d'améliorer notre métier.

Notre **programme de soutien scolaire** – qui a vu le jour en 2013 – est aussi né de cette volonté de casser les mécaniques traditionnelles. Pourquoi faut-il que des enfants paient de quinze à... quarante euros pour une heure de remédiation? Pourquoi faut-il attendre les grandes vacances pour obtenir un coup de pouce alors que le décrochage pointe déjà son nez en début d'année scolaire? Toujours sans aucun soutien politique, nous avons rassemblé, en seulement un an, près de 150 enseignants dans une trentaine d'écoles et ainsi accueilli près de **700 élèves, chaque mercredi après-midi**. Nos valeurs nous imposaient de leur garantir un accès démocratique... et même **gratuit** quand cela se justifiait. Ils sont des dizaines de jeunes à avoir ainsi profité de plusieurs semaines de cours particuliers gracieusement... et à avoir été admis dans l'année supérieure. A l'inégalité sociale qui engendre l'inégalité scolaire, nous ne souhaitons pas jouter l'inégalité d'accès face à la remédiation.

Chaque euro que l'asbl gagne via le soutien scolaire est automatiquement réinvesti pour garantir l'accueil des **élèves les plus fragilisés**. Cette particularité est unique en Fédération Wallonie-Bruxelles et nous n'avons qu'un seul espoir : qu'elle soit rapidement copiée par d'autres. Notre enseignement sera alors un peu moins inégalitaire.

Cette asbl existe grâce à vous!

Qu'il s'agisse des articles de l'actualité, de notre site web, de nos services divers, nous vous interrogeons régulièrement sur leur adéquation par rapport à vos besoins. Vos réactions sur notre forum et sur les réseaux sociaux nous donnent aussi de précieuses indications. C'est vous qui guidez nos actions. Merci à vous. Et continuez à nous interpeller, nous questionner... Ce site existe parce que vous lui faites confiance. Nous travaillons pour que jamais vous n'ayez à nous la retirer.

4. Twitter, un réseau socionumérique « boudé » par les enseignants belges

Twitter est un site de micro-blogging permettant à ses utilisateurs de publier des messages dont la longueur ne peut excéder 140 caractères. Ce canal de diffusion a été approprié par les médias au fil du temps. Il est devenu fréquent, par exemple, dans les productions télévisuelles de voir les téléspectateurs encouragés à réagir via ce canal.

Afin de mener à bien notre étude, nous avons intégré le site et y avons participé. Nous n'avons pas occulté notre double profil, à la fois d'enseignant et de doctorant. Au fil des abonnements, nous avons constitué une base de recherche relativement importante avec 573 abonnements et 299 abonnés. Après plus de 2 années sur ce média, nous pouvons distinguer 3 types d'usages de Twitter dans le cadre de l'enseignement primaire



4.1. Twitter, un choix méthodologique à poser

Le monde de l'éducation a investi Twitter mais dans des formes très spécifiques et particulièrement hétérogènes. Les enseignants des régions francophones du Canada y sont particulièrement actifs. Certains instituteurs français s'y sont créés une solide notoriété, y ont développé un réseau

conséquent de followers. Twitter a également fait son entrée dans les salles de classe. De plus en plus d'entre elles créent un compte afin de permettre, sous le contrôle de l'enseignant, de travailler l'écrit, d'entretenir une correspondance avec d'autres classes de l'Hexagone, voire plus lointaines.

Assez étrangement, et sans que nous puissions, sur base de nos données, en apporter une justification, Twitter peine à trouver sa place dans le paysage de l'enseignement belge. Si certaines institutions y sont particulièrement actives, que ce soit par un compte officiel ou celui de l'un de leurs représentants, les enseignants francophones de Belgique se font relativement discrets sur ce site de micro-blogging. Certes, une difficulté de taille se pose lorsque l'on souhaite analyser l'origine et la fonction des « twittos » : les données biographiques à renseigner sont peu détaillées et non-obligatoires. Dès lors, un utilisateur peut utiliser ce site de média social sans se présenter comme instituteur, ni préciser son origine géographique. Conscient de ce biais dans notre recherche, nous étions confrontés à un choix cornélien : fallait-il exclure ce réseau de notre étude ? Nous avons préféré une attitude prudente, préférant continuer nos observations et nos analyses mais sans pour autant les utiliser dans cette présente recherche. Bien que disposant de données issues de ce site de micro-blogging, aucune n'a été directement utilisée dans cette recherche. Toutefois, il nous semblait utile de partager, en annexes, une présentation de ce réseau et quelques analyses que nous avons menées.

4.2. Exemple d'utilisation de Twitter dans les activités de la classe

Bien que peu développé en Belgique francophone, cette pratique a pu être analysée sur deux comptes repérés comme issus de l'enseignement primaire en Communauté française. Le principe est simple : les élèves sont invités, dans une activité organisée en classe, à produire et publier des interventions au travers du compte de la classe. La publication peut être ponctuelle, libre ou, au contraire, planifiée dans le temps et centrée sur un sujet particulier. Le compte @lesptitsbelges nous apparaît comme assez représentatif de cette pratique.

Pendant la semaine de congés, j'aimais bien aller à la foire de Liège. Je me suis bien amusé dans le train fantôme. (Hugo)

Pendant la semaine de congés, j'ai dormi près du feu. (Jérôme)

Pendant la semaine de congés, j'aimais bien aller à Eurodisney. (Lucien)

Pendant la semaine de congés, j'aimais bien être à la maison. (Mathis)

Pendant la semaine de congés, j'aimais bien aller au karaté j'ai perdu une dent. (Elisa)

Extrait de Twitter, Compte @lesptitsbelges, Novembre 2013

4.3. Twitter, outil de dialogue, de discussion et de débats

Fidèle à sa destination originelle, Twitter offre aussi un espace de dialogue entre ses usagers. En réagissant à une publication, des échanges se structurent entre utilisateurs. Néanmoins, on est bien loin des échanges que l'on peut suivre sur les forums ou sur Facebook. La majorité des discussions rassemblent les mêmes usagers ; les échanges sont assez restreints et n'invitent guère une participation extérieure. En effet, lorsqu'une intervention est postée, elle débute généralement par le compte de l'utilisateur. L'intégrer peut, dès lors, s'apparenter à une certaine impolitesse puisque le message n'est pas adressé au tout venant mais bien à une personne en particulier. En outre, si un tweet commence par une mention @, celui-ci n'apparaît que sur la liste du Twittos mentionné et sur celles des Twittos qui suivent l'expéditeur et le destinataire.



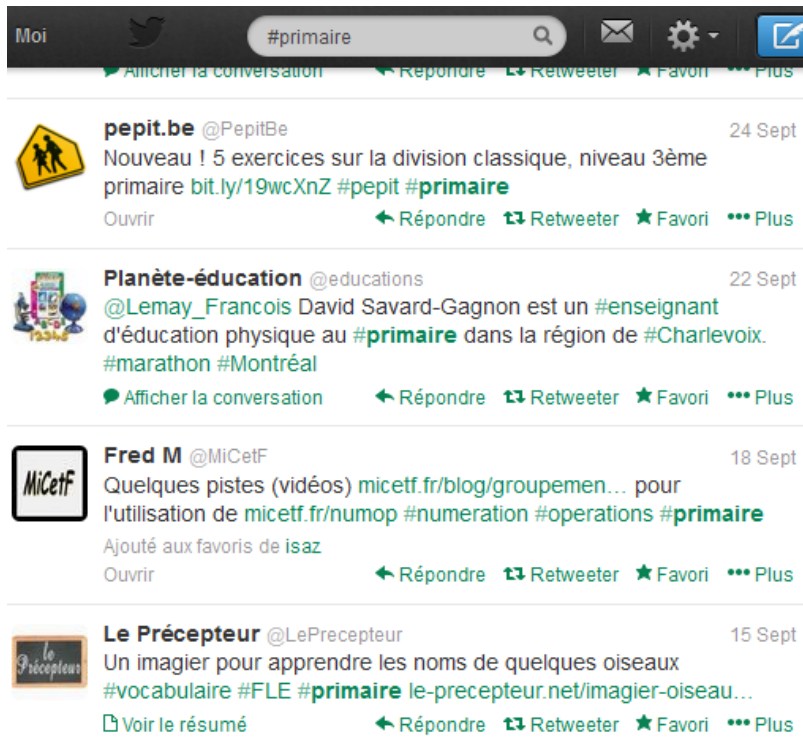
Twitter, conversation entre @ecolenumerique et @MathTBibe, Septembre 2013

Selon nos observations, l'intérêt de Twitter réside, pour les enseignants, dans un troisième usage : celui du partage de ressources.

4.4. Twitter, un carrefour de ressources

On qualifie souvent internet d'autoroute de l'information. Selon la même représentation, on pourrait désigner Twitter comme un immense carrefour où peuvent s'échanger des ressources en tout genre. Le site ne permettant pas l'adjonction de documents dans les messages, la majorité des échanges concerne des liens partagés. Ces liens peuvent être de natures très différentes : promotion d'un site, d'un logiciel ou d'une application ; lien direct vers une page particulière d'un site ; actualité, ...

Cet usage de Twitter transforme cette plate-forme de micro-blogging en un gigantesque annuaire de sites. L'adjonction de mots clés, précédés par le signe # en permet un classement et en facilite la recherche.



Twitter offre ainsi un espace gigantesque espace d'échanges dont l'immensité est, à la fois, le plus grand atout mais aussi le principal obstacle. Sans une connexion régulière, l'utilisateur peut rapidement se trouver dépasser face aux ressources suggérées. En outre, le fonctionnement du site nécessite de bien en comprendre le fonctionnement pour en tirer le meilleur partie.

4.5. Twitter, un outil déprécié, au potentiel inexploité

En mettant Twitter en parallèle avec les autres médias sociaux et les analyses que nous en avons dressées, nous pouvons avancer certains éléments d'élucidation pour nous permettre de comprendre la relative absence des enseignants du primaire de Belgique.

Comme nous l'avons mentionné, il faut pouvoir se constituer un panel intéressant de comptes à suivre pour utiliser Twitter dans toutes ses fonctionnalités. Si quelques comptes institutionnels en lien avec l'éducation existent, la représentation des enseignants belges est très faible. Dès lors, celui qui y fera ses premiers pas risque de trouver difficilement des internautes au profil similaire au sein. De plus, Twitter emploie un vocabulaire spécifique qui peut sembler abscons au néophyte qui découvre ce site de réseau social.

Toutefois, ces éléments ne peuvent, à eux seuls, expliquer la défection des enseignants belges sur Twitter. La raison, nous semble-t-il, est à chercher dans le mode de fonctionnement propre du système. Comme nous l'avons vu sur Facebook ou pour le site Enseignons.be, les instituteurs sont à la recherche de ressources « clés en main », de documents directement transposables dans leur classe. Twitter n'offre pas de ce type de services. De plus, le site de micro-blogging nécessite d'accepter un mode de communication bien différent. Poster un tweet s'apparente à lancer une bouteille à la mer : rien ne dit qu'il sera lu et, même si c'est le cas, son destinataire en ignorera certainement son impact. Les échanges sur Facebook ou dans un forum sont organisés, les participants y sont identifiés. Twitter nécessite de passer à un stade différent dans l'acte de

communiquer. Il ne s'agit plus de se représenter l'autre en situation de communication (Audran, 2005) ; il faut accepter de communiquer dans l'absolu, d'échanger de manière altruiste sans que l'apport fait à la communauté ne soit automatiquement suivi d'un échange ou d'une gratification.

Twitter nécessite donc un changement de posture pour adhérer à son mode de fonctionnement. Il ne s'agit plus de se positionner comme un consommateur de ressources, ni même dans une optique de troc, mais bien dans une attitude d'ouverture, de recherche voire de réflexivité. Si les enseignants du primaire sont, par les instructions officielles, invités à se positionner comme des praticiens réflexifs, leurs usages de l'internet ne suivent que rarement cette voie. Dès lors, Twitter peut être considéré comme un outil aux fortes potentialités mais qui nécessitera d'être apprivoisé par les enseignants afin d'en tirer le meilleur partie.

Annexe 4 : Sélection d'extraits des forums d'Enseignons.be

Au sein de notre travail, nous n'avons relevé qu'une partie des résultats de l'enquête par questionnaires. Au sein de cette annexe, nous proposons l'intégralité des résultats que ceux-ci soient significatifs ou non, qu'ils aient été utilisés, ou non, directement dans notre recherche. Cette analyse se présente en plusieurs parties. Nous commencerons par les données générales, permettant de cerner l'échantillon interrogé.

1. Programme, programmation, socles, compétences et préparations

1.1. Matières en 1ère primaire

▣ de *Cynt'*, 10 Aoû 2009 15:17

Bonjour 😊

Je vais commencer ma deuxième année d'institut en septembre et j'aurai une première année ! Je stress vraiment car je viens de l'apprendre... Je tente de préparer mes leçons mais je n'ai rien de précis...

Est-ce que quelqu'un pourrait m'aider en me donnant une liste de sujets pour le français, les maths et l'éveil svp ? Du moins pour commencer mon année !

Qu'est-il important de faire au départ ? Apprendre les prénoms et l'école, c'est sûr 😊 Les lettres et les nombres, etc.

Mais pour ce qui est du reste ?

Ca me stress...

Merci d'avance 😊

1.2. Programme 4,5,6

▣ de *marilou*, 01 Sep 2011 06:37

Bonjour,

à la veille de la rentrée...j'apprends avec un peu de désespoir, je l'avoue, que je passe de 1,2,3...à 4,5,6...

quelqu'un pourrait-il m'envoyer une liste des matières à aborder dans ces 3 années car je me sens un peu perdue et j'avoue que débordée par la tâche, je n'ai pas pris le temps de fouiller sur le site...entre vider mon ancienne classe, rendre visite aux nouveaux parents et pleurer sur mon sort...help, help, help

Merci pour ceux qui voudront bien m'aider

1.3. Que faites-vous en ce début d'année?

▣ de **ju26**, 31 Aoû 2008 21:31

Bonjour,

En cette veille de rentrée des classes, je voulais savoir ce que vous aviez prévu de voir en éveil en ce début d'année en 1ère et 2ème année.

Moi, j'ai en tête un projet sur la ferme mais je ne pense pas le commencer tout de suite. Je voulais faire un petit quelque chose avant pour les mettre dans le bain mais je ne sais pas trop quoi. Peut-être pourriez-vous m'aider un peu.

Merci

1.4. Programme progressif de 1ère et 2ème années

▣ de **Candy**, 07 Oct 2007 19:13

Bonjour à tous/toutes

J'enseigne à des enfants dont le niveau est de 1ère - 2ème année.

J'aimerais savoir si quelqu'un aurait fait ou possède un programme progressif ou un programme tout court qui me permettrait de voir les différents sujets à aborder en histoire et géo. 😊

Idem pour math et sciences... 😊

Merci... 😊

1.5. Programme de l'année en éducation artistique

▣ de **Anaïs007**, 02 Juil 2009 19:46

Je suis en train de créer mon programme de l'année en éducation artistique en lien avec le socle,...je cherche des idées de présentation. Je suis en deuxième. En ligne dès que c'est fini et en lien avec les thèmes de l'année abordés. J'ai pour l'instant encodé toutes les compétences à certifiées.

▣ de **Anaïs007**, 14 Juil 2009 17:27

J'ai l'impression de faire un monologue...je cherche un bricolage sur le thème de la peur et des personnages terrifiants, j'ai déjà fait des recherches sur le net mais je ne trouve pas ce qui me plaît! Pour le mois d'octobre: deux bricolages ou activités artistiques qui travailleraient les compétences suivantes:

classer par ordre de valeurs-->un séquence sur les couleurs donc
et

Reproduire des gestes sur des auditions.

Sinon, mon travail avance bien, je suis à la troisième semaine de novembre. J'espère avoir fini jusque janvier à la fin du mois... Cad 11 activités à trouver en lien avec les compétences et mon programme de l'année..

1.6. Education Physique - Subdivisions et questions sur ce cours

▣ de **Laetibio**, 02 Déc 2007 21:31

Bonjour !

Depuis maintenant deux ans un projet me trotte dans la tête mais ces dernières semaines il s'est précisé grâce à la modération que j'ai effectuée sur enseignons. Récemment j'ai parlé de ce projet à Benjamin car celui-ci est à destination des enseignants mais plus généralement pour toute personne travaillant dans le domaine de l'éducation et car selon moi il serait complémentaire à enseignons. Mais je n'en dis pas plus car je n'aime pas mettre la charrue avant les boeufs et car si Benjamin ne trouve pas de personnes ressources, la réalisation du projet va mettre du temps, le temps de potasser des livres ...

Je vous en parle car j'ai besoin de votre aide afin que ce projet corresponde au mieux aux besoins de chacun.

J'ai besoin de votre aide concernant quatre questions.

Premièrement,

Comment pour votre cours d'éducation physique (dans l'enseignement primaire) verriez-vous la subdivision de celui-ci en catégories, sous-catégories et sous sous catégorie ?

Exemple pour le cours de sciences :

Catégories : Biologie, Chimie, Physique

Sous-catégorie pour la Biologie : Biologie animale (ou Zoologie), Biologie végétale (ou botanique), Biologie humaine, Biologie cellulaire, Ecologie, etc.

Sous sous catégorie pour la partie de la Biologie humaine : Système circulatoire, Système respiratoire, Système reproducteur, etc.

Deuxièmement,

Quelles sont les ressources que vous cherchez et consultez pour préparer votre cours d'éducation physique (dans l'enseignement primaire) ?

Exemple pour le cours de sciences :

Les expériences, les modèles, les animations flash.

Troisièmement,

Quelles sont les compétences du cours d'éducation physique (dans l'enseignement primaire) et pouvez-vous les expliquer brièvement ? Cherchez-vous des ressources en fonction de la compétence que vous désirez travailler ?

Exemple pour le cours de sciences :

Effectuer (savoir résoudre des exercices), Expliquer (savoir expliquer la théorie : lois, vocabulaire, ...), etc.

Quatrièmement,

Si vous connaissez le lien vers le programme du cours d'éducation physique (dans l'enseignement primaire), pourriez-vous s'il vous plaît le renseigner, cela m'aiderait dans mes recherches.

Merci beaucoup pour votre réflexion et vos réponses ! 😊

Vos réponses me seront très utiles pour ce projet.

Laetitia

1.7. Votre avis sur le PIASC

▣ de **Noemie**, 30 Déc 2010 20:38

Bonjour,

Dans le cadre d'un travail d'activité interdisciplinaire en 3ème normale primaire je fais quelques recherches sur le PIASC.

Vous, préférez-vous travailler par compétences ou préférez-vous travailler par matières ?

Pourquoi ?

▣ de **June17**, 31 Déc 2010 09:32

Travaillant dans le libre, ce n'est pas une question de préférence mais du respect de la loi !

▣ de **Aline182**, 31 Déc 2010 11:07

C'est ça quoi, on n'a pas vraiment le choix.

Par ailleurs, le fait de travailler par compétences n'est pas lié au PIASC, mais bien aux Socles de compétence, dont il découle. Et les Socles sont la base pour tous les réseaux d'enseignement francophones.

Instit en P5, enseignement libre.

▣ de **Noemie**, 31 Déc 2010 13:06

Il paraîtrait que le SEGEC prépare un programme par matière, trouveriez-vous ça plus simple ?

▣ de **Ln**, 31 Déc 2010 14:42

Je suis sortie de l'école normale il y a seulement 6 ans et je dois avouer que je travaille par matière.

Je décide par exemple de travailler le subjonctif présent, je prépare toute ma leçon et, pour terminer, je regarde à quelle compétence cela se rapporte (même si pour la conjugaison(découverte d'un nouveau temps) c'est toujours la même et que maintenant je la connais). Or, théoriquement, je devrais choisir une compétence puis développer mon activité (ce que je fais très rarement).

Donc personnellement, je peux dire que je travaille plutôt par matière.

instit en 5A-6A

▣ de **Aline182**, 31 Déc 2010 16:08

Pareil pour moi, et pour mes collègues sorties il y a 2-3 ans de l'école. Et alors ceux sortis il y a 30 ans, la question ne se pose même pas...

Instit en P5, enseignement libre.

▣ de **andrée**, 05 Jan 2011 06:25

Aline182 a écrit: Pareil pour moi, et pour mes collègues sorties il y a 2-3 ans de l'école. Et alors ceux sortis il y a 30 ans, la question ne se pose même pas...

Même pensionnée.... je pense aussi!

▣ de **Noemie**, 05 Jan 2011 09:03

Mais comment savez-vous alors quelle matière correspond à quelle année ?

▣ de **Ln**, 05 Jan 2011 10:34

Il faut consulter de nombreux manuels et, petit à petit, trouver ce qui correspond à chaque année. On peut aussi parfois compter sur un collègue ou ancien collègue. Quoi qu'il en soit, c'est un très très gros travail à réaliser et qui, pour ma part, même si on peut être aidé(e) doit se faire personnellement.

instit en 5A-6A

▣ de **andrée**, 05 Jan 2011 10:37

Noemie.brns a écrit: Mais comment savez-vous alors quelle matière correspond à quelle année ?

Et le Plan d'Etudes? Il servait à quoi.....

▣ de **Ln**, 05 Jan 2011 10:51

Le Plan d'Etudes???? 🤔🤔🤔 Je n'en ai jamais entendu parler.

On n'en parle plus du tout à l'école normale mais ça devait certainement être très utile et devrait peut-être être remis au goût du jour.

instit en 5A-6A

▣ de **Noemie**, 05 Jan 2011 10:55

Jamais entendu parlé de plan d'études...

▣ de **andrée**, 05 Jan 2011 11:03

Ln a écrit: Le Plan d'Etudes???? 🤔🤔🤔 Je n'en ai jamais entendu parler.
On n'en parle plus du tout à l'école normale mais ça devait certainement être très utile et devrait peut-être être remis au goût du jour.
Goût du jour? C'est nous qui le mettons au goût du jour.... il reprenait toutes les matières à voir pour chaque année et dans chaque branche!!! Très utile ce petit livre ...

▣ de **Ln**, 05 Jan 2011 11:35

Andrée, par "goût du jour", je voulais simplement dire qu'il faudrait le réintroduire à l'école normale (au moins une base) et il est certain qu'il doit évoluer en fonction de chaque personne, chaque milieu...
instit en 5A-6A

▣ de **andrée**, 05 Jan 2011 13:59

Ln a écrit: Andrée, par "goût du jour", je voulais simplement dire qu'il faudrait le réintroduire à l'école normale (au moins une base) et il est certain qu'il doit évoluer en fonction de chaque personne, chaque milieu...
Ok il existe dans les grandes librairies, j'en suis certaine sinon grande bibliothèque.... TRES PRATIQUE!
Et moi, je n'ai JAMAIS utilisé les socles de compétences..... et je ne le regrette pas!

▣ de **Aline182**, 05 Jan 2011 16:38

Jamais entendu parler non plus, pas même par mes collègues maintenant retraités...
Et effectivement, noémie, bienvenue dans l'enseignement : la planification est une très grosse partie du travail, surtout quand on débute. Et surtout si on n'a pas la chance d'avoir des collègues pour aider, dans ce cas je préfère ne pas imaginer...
Instit en P5, enseignement libre.

▣ de **malisha**, 14 Jan 2011 09:40

Bonjour!
Je réalise le travail avec Noémie et nous vous remercions pour vos réponses. En effectuant nos recherches, nous avons trouvé le programme des études édité en 2009 et qui se base sur les socles de compétences. Personnellement, je le trouve vraiment bien fait et je pense qu'il m'aidera beaucoup dans ma future carrière car je trouve que le PIASC est incomplet et parfois trop flou pour s'y retrouver facilement dedans. De plus, je trouve que nous ne sommes pas assez formés pour travailler de manière correcte par compétences. Je pense que le fait de travailler par compétences est une bonne chose mais que ce n'est pas suffisant pour que les enseignants fasse du bon travail. Il faut un support matière. Je vous invite à jeter un coup d'oeil sur ce programme et dites-moi ce que vous en pensez! cela en vaut la peine d'après moi et plusieurs instituteurs à qui je l'ai montré.
<http://www.restode.cfwb.be/pgres/programmes/fondam.htm>
Encore merci pour vos réponses!

▣ de **Aline182**, 14 Jan 2011 11:54

Vous n'avez pas l'air de comprendre (mais je peux me tromper) que ce n'est pas une question de choix. Le programme que tu présentes là s'adresse aux enseignants du réseau de la Communauté Française alors que le PIASC s'adresse à ceux du réseau libre catholique.
Instit en P5, enseignement libre.

▣ de **Anaïs007**, 14 Jan 2011 12:13

Et oui durant mes 4 années, j'ai pu manipuler 3 programmes différents, les mêmes compétences mais dites de manière différente! Mais selon le PO, on doit obligatoirement utiliser tel ou tel programme!!! Attention à la confusion... Par contre le socle est commun!
Enfin, j'espère ne pas me tromper!

▣ de **Aline182**, 14 Jan 2011 12:20

Non, tu as raison 😊

Instit en P5, enseignement libre.

▣ de **Iaura-28**, 14 Jan 2011 20:18

Je suis étudiante en 2ème normale primaire et j'avoue que lorsque je vais en stage, l'instit me donne toujours les matières à voir, et c'est à moi à trouver la bonne compétence à travailler. Pour certaines leçons, cela fonctionne bien ! Mais je pense que pour des activités plus générales, on peut penser l'activité en fonction de la compétence à développer. En tant que futur instit, j'ai un peu peur de ne pas savoir quelle matière aborder avec mes élèves! Ils devraient tout de même prévoir, en plus des compétences, un petit référent des matières à aborder selon les cycles... Il ne s'agit que de mon avis personnel bien entendu !

▣ de **Anais007**, 15 Jan 2011 07:36

Et non...tu as deux mois (parfois moins...vu qu'on nous prévient parfois tard) pour bouquiner et rechercher ce qui est à voir dans les manuels...

▣ de **malisha**, 15 Jan 2011 13:51

Aline182 a écrit: Vous n'avez pas l'air de comprendre (mais je peux me tromper) que ce n'est pas une question de choix. Le programme que tu présentes là s'adresse aux enseignants du réseau de la Communauté Française alors que le PIASC s'adresse à ceux du réseau libre catholique.

oui vous vous trompez... nous savons très bien qu'il faut travailler par compétences seulement visiblement personne n'y arrive! il faut alors chercher des solutions! et l'une d'elles pour nous c'est de s'aider du programme des études pour savoir quelle matière il faut voir en quelle année! après on regarde les compétences. L'un n'empêche pas l'autre. Ce n'est pas mieux de suivre un manuel pour se baser sur ce que les enfants doivent voir! De plus, le programme des études se base sur les socles de compétences. Et à ce qu'il me semble, le libre dépend aussi de la communauté française et nous sommes inspecté par des gens de la communauté française et ce programme est leur création. L'inspectrice de l'école de ma mère a conseillé laux directeurs d'acheter cela pour leur instituteurs afin de les aider. Maintenant si vous trouvez que vous maîtrisez le système par compétences tant mieux pour vous mais moi je suis larguée et je ne sais pas comment je pourrai me lancer là-dedans. Ou je ferai comme la plupart de ceux avec qui j'ai parlé.. on ira voir les anciens qui ont de l'expérience et qui nous diront quoi faire. Mais personnellement si je fais ces études c'est pour y apporter quelque chose et je ne vois pas comment je pourrai enseigner correctement si je ne sais pas quoi faire! si vous avez la recette miracle partagez-la!

▣ de **Aline182**, 15 Jan 2011 17:22

Sinon, apprendre à lire et comprendre un message, c'est bien, aussi.

Evidemment que l'on peut utiliser ce que l'on veut pour planifier notre matière, y compris d'autres programmes.

Mais au final, dans nos prépas, on DOIT mentionner les références au programme de SON réseau (et pas uniquement des socles).

Alors que, dès le début, vous nous demandez si l'on préfère travailler par matière ou par compétence, si on aime bien le PIASC, si on ne trouve pas que le nouveau programme de la CF est mieux, etc. Ce sont des questions que l'on n'a pas l'occasion de se poser. Si on est dans le libre, on DOIT (en plus de tout ce qu'on veut) utiliser le PIASC, on n'y coupe pas, point.

Soit dit en passant, entre demander leur avis à des collègues expérimentés connaissant l'école, ses élèves, ses rythmes, etc., ou se référer à un programme extérieur rédigé par des pédagogues en chambre qui va changer tous les 5 ans, je ne vois pas en quoi le premier est pire que le second...

Instit en P5, enseignement libre.

▣ de **malisha**, 16 Jan 2011 19:21

visiblement je ne suis pas la seule à ne pas savoir lire et ne pas comprendre le message...
si vous prenez même pas le temps de vous poser la question quel intérêt de faire ce métier???? soit je ne veux pas m'étaler sur le sujet car vous avez votre point de vue et je ne suis pas là pour vous faire changer d'avis. Moi tout ce que je constate c'est que énormément d'anciens comme nouveaux enseignants n'y comprennent rien.... mais visiblement encore une fois pas vous!
si vous dites que c'est programme sont fait par des bureaucrates pourquoi ne pas se bouger un peu pour que ça change???

ici, c'était dans le cadre d'un travail et notre question de départ était pour ou contre le programme par compétences ou par matières? mais ça visiblement vous n'avez pas compris non plus. et en aucun cas vous avez à un moment répondu à notre question!

▣ de **Aline182**, 16 Jan 2011 23:13

si vous dites que c'est programme sont fait par des bureaucrates pourquoi ne pas se bouger un peu pour que ça change???

Parce que je m'en fiche peut-être ? Je ne passe pas ma vie à lire et relire le programme, une fois qu'on sait ce qu'on a à faire, ça roule, l'"intérêt de ce métier", selon moi, ne se situe pas là, mais plutôt dans la façon d'enseigner et d'être au quotidien avec les enfants. Chacun son truc.

Par ailleurs, je comprends bien que vous posiez les questions de départ pour un travail, j'ai répondu à la première page, mais je peux encore le réécrire si vous voulez.

1.8. Progression de matière pour la 1^e année

▣ de **jiji2303**, 17 Oct 2007 09:14

bonjour qui aurait une progression de matiere pour la 1ere(avec competences...?) car je me retrouve dans une classe de 1ere et je perds tellement de temps a essayer d'organiser ma matiere que de preparer ma classe au niveau du materiel de manipulation? pedagogique, suivi des enfants...je m'y perds!! besoin de votre precieuse aide ! merci!!!

1.9. Exemple de bulletin en primaire

▣ de **keke305**, 03 Nov 2008 14:08

bonjour a tous,
Je suis enseignant en éducation physique dans une école primaire et je dois bientôt réaliser un bulletin!! n'ayant pas encore beaucoup d'expériences dans le domaine (je travaille depuis 1an et demi en interim!!), je voudrais solliciter votre aide pour avoir des références, des aides, des conseils, des exemples (surtout) de bulletins que vous utilisez dans vos écoles?? j'aimerais faire un bon dossier en précisant les compétences etc! d'avance je vous remercie tous
a bientôt 😊

▣ de ***Béa***, 12 Nov 2008 17:15

Chez nous, les deux collègues font "un bulletin".
Tout d'abord, un bulletin de COMPORTEMENT: elle note les dates des différents cours de gym, des phrases comme "j'ai oublié mon sac de gym, ou de piscine (nombre de fois) / je suis allé...fois à la natation sur... / je ne bavarde pas / j'écoute et je respecte les consignes / je respecte les copains et leur travail / je suis volontaire pour progresser; elle colorie des petits ronds qui sont à côté de chaque phrase en vert "à continuer", en orange "à améliorer", en rouge "à changer".

Ensuite, suivant les compétences qu'elle travaille elle fait une feuille pour chaque période. Voilà 😊. Je ne sais pas si c'est clair 😊.

▣ de **mariest**, 15 Nov 2008 19:44

J'ai créé un carnet d'évaluation ou plutôt d'évolution des performances et capacités en éducation physique. L'élève garde son carnet pendant toute sa scolarité à l'école primaire. J'y ai décrit quelques activités travaillées pendant les cours et chaque fois, à l'issue d'une évaluation, les résultats de l'élève sont notés. Il n'y a plus de notation. Les dernières pages du carnet rendent compte du travail effectué durant tout le trimestre et des remarques éventuelles ainsi que du comportement. Cette partie du bulletin doit être signée des parents. Le bulletin est remis à Noël, à Pâques et en juin. Début septembre, l'élève revient à l'école avec son bulletin.

L'enfant n'est plus sanctionné par des points, bien au contraire, il est encouragé à progresser puisque seuls ses progrès sont notés.

Et, ça marche ! 🙌🙌

Mais, ça demande assez bien de travail pour tout y noter. 📖😊

1.10. Eveil scientifique

▣ de **Marie21**, 22 Jul 2007 17:39

Bonjour, je voulais savoir ce que l'on pouvait faire et attendre en éveil scientifique dans une classe de 1ère année (surtout au début de l'année). J'ai déjà compulsé bcp d'ouvrages mais tout me paraît très complexe 😊. Synthèses assez longues, phrases longues... J'ai trouvé de très bons ouvrages sur le temps et l'espace 🙌 mais les sciences 🙌... Auriez-vous une liste de thèmes et d'ouvrages adaptés à me faire parvenir ? Merci

D'autant qu'en plus j'aurai une 1ère/2ème, je ne pense pas pouvoir faire les mêmes choses 😊...

▣ de **Myriam**, 22 Jul 2007 17:52

Marie,

Je crois comprendre, via les socles de compétences, qu'en éveil scientifique, pour la première étape (et donc le 5-8) ce sont surtout des démarches à mettre en œuvre.

J'en ai développé deux... elles ont été utilisées dans les épreuves diocésaines de ces deux dernières années. <http://www.segec.be/Fedefoc/pedagogique...chives.htm> Voici le lien direct pour accéder aux documents de 2006 - épreuve à 8 ans. L'épreuve de 2007 ne me semble pas encore en ligne.

Pour moi, ceci est tout à fait possible en verticalité ; nous le tenterons d'ailleurs, en 5-8, cette année, à raison d'une après-midi par semaine (en tournante d'équipes sur trois semaines).

Je privilégie donc des recherches-actions par les enfants, et des aller-retour incessants entre leurs expérimentations et le partage de ce qu'ils ont fait, de ce qu'ils ont rencontré comme difficultés, et de là la prise de décisions de nouveaux essais, avec des critères précis.

Nous terminons l'action par "dessiner" ou "écrire" ce que l'on a vécu... Les uns se centrent sur une facette, une situation, d'autres, deux-mêmes, explicitent la suite des démarches, d'autres se centrent sur une question... et nous nous présentons, les uns aux autres, ce que nous avons "retenu", "représenté".

Ainsi nous avons, alors qu'il faisait très froid dehors, fait geler des baquets d'eau... avec du sucre, avec de la farine, avec du sel... des petits baquets, des grands, des larges, des étroits, des "un peu remplis", des "fort remplis" ...

Une autre fois, nous avons tenté de faire flotter des "contenants" avec des billes, variant les matières et les formes des contenants... SVP Myriam

▣ de **Cathnounge**, 22 Jul 2007 18:27

Nous travaillons par cycle en sciences et non plus par classe. Les ateliers sont tournants et chaque groupe d'élèves passe par les trois ateliers. L'année prochaine, nous serons davantage centrés sur les insectes via notre projet d'école.

Catherine C

1.11. Répartition en heures des différentes matières

▣ de **ptitbout**, 31 Oct 2011 16:44

Bonjour,

Je commence un remplacement après les vacances et je suis entrain d'établir un horaire type pour la semaine. (Je serai en 4e année)

J'aimerais alors savoir s'il y a un nombre d'heures min et maximum à respecter.

Combien d'heures de français, de math et d'éveil ?

Et plus précisément par matière ; à savoir :

Nombres

Calcul mental

Calcul écrit

Savoir structurer l'espace

Savoir mesurer

Fractions

Savoir établir des liens Logique

Grammaire

Analyse

Conjugaison

Orthographe

Lecture

Vocabulaire

Géographie

Histoire

Sciences

Religion

Peut-être en ai-je oublié ?

Merci

▣ de **Myriam**, 01 Nov 2011 16:10

😞 p'titbout

Je ne connais pas les grilles de répartition des matières, et sûrement pas dans le détail comme tu le précises dans ta demande...

L'institut que tu vas remplacer avait sans doute construit une grille, la connais-tu ?

😞😞 Je ne suis pas aidante, sorry

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **ptitbout**, 01 Nov 2011 16:37

Merci Myriam.

Non je n'ai pas pensé à lui demander et je ne sais pas la joindre malheureusement.

J'essayerai d'avoir son numéro à la rentrée mais je voulais "programmer" mes semaines pendant les vacances.

▣ de **Myriam**, 01 Nov 2011 17:34

Ptitbout,

Ta demande "de répartition horaire" me poursuit. 😊

J'espère qu'une telle répartition n'existe pas...

Comment permettre aux élèves de développer des compétences, des compétences interdisciplinaires si leurs périodes de travail sont ainsi "sucissonnées" ?

👉😊 Quand je travaille, avec eux, sur des informations historiques, nous sommes aussi en lecture... et il sera sans doute nécessaire de mettre en évidence avec eux la structure des textes informatifs qu'ils utiliseront afin de leur permettre de mettre les données importantes en évidence.

👉😊 Quand je travaille avec eux sur des informations historiques, il nous sera indispensable de nous arrêter sur les nombres, sur les durées...

Certes, certains moments d'apprentissage sont spécifiquement dans tel ou tel domaine... mais d'autres sont "multidisciplinaires"... et la mise en relation de leurs connaissances, de leurs "savoir" et "savoir-faire", sont tout aussi indispensables...

😊 Pourvu donc qu'il n'existe pas de "grille horaire" telle que tu l'as détaillée...

Ce n'est que mon avis...

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **ptitbout**, 01 Nov 2011 17:41

Je comprends ton avis et le partage aussi mais je demandais une idée de répartition pour être certaine de ne rien oublier.

J'ai peur de passer à côté de certaines choses à voir, ou de favoriser plus une discipline en particulier ? Je suis une toute jeune enseignante, et pouvoir suivre un horaire "type" pourrait me rassurer.

▣ de **ptitbout**, 01 Nov 2011 20:36

En fouillant un peu sur le forum, j'ai trouvé un post où on en parle :

[classe-f148/topic15509.html?hilit=répartition horaire](http://classe-f148/topic15509.html?hilit=répartition%20horaire)

Maintenant il est certain que je ne vais pas suivre cela à la lettre, et que je m'adapterai à la vie de la classe, aux projets du moment, etc

1.12. Répartition horaire

▣ de **Françoise_0410**, 15 Jul 2008 14:08

J'aimerais, pour l'année prochaine, essayer de faire une grille-horaire type en déterminant le nombre de périodes pour chaque discipline...

Ceci dans le but unique de me fixer un cadre, mais sans pour autant ne pas déborder de celui-ci.

Je sais de toutes façons que je ne m'y tiendrai pas longtemps.

Mais j'avoue que j'arrive pas à savoir si je suis dans le bon ou pas.

Je précise que je devrais avoir une 5ème l'an prochain.

Voici ce à quoi j'ai réfléchi :

-éducation physique: 2 périodes

-religion : 2 p

-Néerlandais : 3 p .Cela devrait être 5, mais je pense qu'il est plus important pour mes élèves(pas francophones à la base) d'essayer de maîtriser d'abord le français avant de vouloir apprendre à fond le néerlandais. De toutes façons, il n'y a que 2 heures données par un maître spécial et je ne suis pas capable de donner plus qu'une heure.

-Conseil de classe : 1 p. Au fur et à mesure de l'année, le conseil de classe ne se fera plus que toutes les 2 ou 3 semaines et non toutes les semaines.

-Eveil : 4 périodes

-Français : 8 périodes

-Math : 6 périodes

+ 2 périodes consacrées d'office à la remédiation

J'ai besoin de plusieurs avis, car je suis dans le flou total 😞

Merci.

▢ de **Marie21**, 15 Jul 2008 15:11

Dans l'ancien programme de 88, il y a un horaire type avec le nombre de périodes pour math, français...

Je cherche...

...est passée du côté obscur de la force...

▢ de **Marie21**, 15 Jul 2008 15:21

GRILLE-HORAIRE TYPE — en périodes/semaine	D.I.		D.M.		D.S.	
	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
— par année d'études	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e
Français	9	9	9	7	7	7
Mathématiques	5	5	5	5	5	5
Sécurité routière	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2	1/2
Religion ou morale	2	2	2	2	2	2
Histoire				1 1/2	1 1/2	1 1/2
Géographie	3	3	3	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Sciences de la nature				2	2	2
Education physique et sports	2	2	2	2	2	2
Activités manuelles et esthétiques - Dessin	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2	2	2
Musique - Chant	1	1	1	1	1	1
Ecriture	1	1				
Education civique			1	1	1	1
Pédagogie de soutien ou d'approfondissement				1	1	1
Marge de manœuvre	2	2	2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
TOTAL	28 périodes					

Il y a des griffouillis dessus mais c'est un héritage d'un ancien collègue... 😊

...est passée du côté obscur de la force...

▢ de **Françoise_0410**, 15 Jul 2008 15:59

Merci Marie 😊

Je constate que je ne suis pas très loin de ce qui est noté dans la grille en français, math, éveil.

Il est vrai que je n'ai pas mis d'heures d'éducation artistique, car j'avoue que ce n'est pas du tout mon dada et que, si j'en fait, ce ne sera pas toutes les semaines...

Et y'a le néerlandais à rajouter (bientôt on ne devra plus l'étudier 😞).

Travail des élèves pendant les vacances

1.13. Programme ou socle des compétences

▣ de *ptitbout*, 23 Sep 2009 16:36

Bonjour,

Je viens de sortir de l'école normale et j'essaye de m'organiser pour quand je trouverai un boulot.

Mais je me pose une petite question :

Qu'est-il mieux d'employer pour les préparations ? Le socle de compétences ou le programme correspondant au réseau dans lequel on se trouve.

A l'école normale on devait employer les deux, qu'en est-il lorsque l'on a sa classe ?

Merci d'avance pour vos réponses

▣ de *thaliana*, 23 Sep 2009 16:56

Bééééé, les programmes, tous réseaux confondus, découlent des socles, les socles donnent les grandes compétences générales, les programmes les détaillent, ils racontent tous la même chose, mais avec des formulations différentes... Tout dépend des exigences de ton (futur) PO : certains veulent absolument que tu utilises exclusivement leur programme, d'autres sont contents qu'il y ait au moins des compétences dans tes prépas 😊 puis chaque inspecteur est plus ou moins regardant à cela... Les socles sont une base, les programmes aident à interpréter les socles.

Bonne préparation!

Thaliana

Titulaire au degré moyen de l'enseignement primaire à Bruxelles.

Mon site, sans prétention aucune : www.laclass.be

▣ de *ptitbout*, 23 Sep 2009 19:50

Merci pour ta réponse.

J'y vois un peu plus clair même si j'angoisse totalement à l'idée de ne pas faire "bien".

▣ de *thaliana*, 23 Sep 2009 20:09

Ne t'inquiète pas 😊

Moi j'enseigne à la Ville de Bruxelles, et je jongle entre les socles, le programme des études 2009 de la Comm. Fr., et le programme de la Ville de Bxl 😊 Je pioche par ci par là pour cibler la ou les compétence(s)...

Le programme de la CF a l'avantage d'être en ligne au format PDF, facile pour faire une "recherche" de terme dans adobe reader, genre tu tapes "déterminant" et tu vois tous les items contenant ce mot, et alors tu regardes la compétence-mère qui l'englobe 😊 et hop un petit copier coller et c'est parti!!

Cela ne sert à rien de stresser de toute façon!

Thaliana

Titulaire au degré moyen de l'enseignement primaire à Bruxelles.

Mon site, sans prétention aucune : www.laclass.be

▣ de *Aline182*, 23 Sep 2009 20:22

thaliana a écrit: Le programme de la CF a l'avantage d'être en ligne au format PDF,

Pour info, si tu te retrouves dans le libre, le PIASC est en ligne aussi 😊

Moi aussi à l'école normale je devais me référer aux socles ET au programme, mais maintenant j'ai choisi de ne pas le faire, je trouve ça totalement redondant puisque le programme EST l'application des socles, il y a même pour chaque branche un tableau de correspondance avec les socles. Mais bon, je n'ai pas encore été inspectée donc je peux pas jurer que ça soit la bonne méthode 🙄

D'ailleurs, si l'on se réfère à ce document :

http://www.adm.cfwb.be/upload/docs/982_..._163654.pdf

rien n'est imposé quant aux références à produire...

1.14. Compétences ou imposture pédagogique?

▣ de **Ubu**, 10 Oct 2011 03:58

Même si j'estime que les compétences sont une aberration pédagogique, j'avoue une grande perplexité face à ce genre de critique en "j'aime/j'aime pas" : intérêt proche du néant. Quant à s'informer du débat belge, cela ne nécessitait pas une grande recherche.

<http://www.enseignons.be/actualites/2006/10/14/le-glas-des-competences/>

Le débat français, lui, est pratiquement historique : cela fait plus de 5 ans que la critique chauffe entre Brighelli, l'auteur de *La Fabrique du crétin*, et Meirieu, plus de 10 ans que Meirieu a avoué l'échec des compétences en ZEP, etc. Bref, le débat est animé et significatif, contrairement à votre avis, Dino.

Il me semble que le sujet avait suffisamment d'importance pour requérir votre réflexion, plutôt que des avis tranchés qui mènent à l'impasse...

Bonne journée à tous 😊

"je suis un vieux peau-rouge qui n'entrera jamais dans une file indienne" A. Chavée

▣ de **Alain**, 17 Oct 2011 00:35

Je ne comprends pas l'animosité de certains. Si la manière d'introduire le débat de Dino est un peu sibylline, je pense cependant que ce débat est suffisamment présent dans la vie de nos écoles et dans les sciences de l'éducation actuellement.

Je ferais d'abord un petit lien avec les manifestations d'indignés de ce week-end : préparer nos élèves à être de bons petits consommateurs ayant les compétences nécessaires pour remplir un rôle "productif" dans notre société de consommation est-il vraiment le rôle de l'école ? N'y a-t-il pas une perversion du système quand l'OCDE préconise un enseignement par compétence non pour améliorer la vie de nos élèves mais pour répondre aux besoins de notre chère mondialisation. Doit-on encore pouvoir faire des "têtes bien faites", préparer les citoyens de demain ou rendre "compétents" les consommateurs de demain ?

En ce qui concerne l'avis de Philippe Meirieu, je vous conseille la vidéo d'une conférence donnée cet été au congrès du mouvement Freinet français (J'y étais !). P. Meirieu commence par une critique en règle de ce qui est fait de la notion de compétence : <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/20454>

Une autre petite lecture instructive : <http://www.sauvonslunivsite.com/IMG/p...cation.pdf>

Bonne découverte

1.15. Matière à enseigner en 3/4

▣ de **Carine22**, 03 Fév 2011 14:56

Bonjour,

J'effectue un remplacement en 3/4 et j'aimerais savoir ce que vous voyez en histoire et en géographie.

Les leçons sont-elles communes pour les deux ?

Si oui, comment vous organisez-vous pour que les élèves ne voient pas deux fois la même chose ?

Merci beaucoup pour votre aide.

1.16. Programmation histoire géo

▣ de *ciloo*, 18 Oct 2007 12:01

Bonjour...

J'ai depuis le 3 septembre et ce jusqu'au 21 décembre, une classe de 4ème,5ème, 6ème...

Je dois voir la même matière dans les 3 années et j'avoue que je patauge vraiment fort...

Quelqu'un travaille-t-il de la même manière?

Merci d'avance de vos réponses...

1.17. Histoire et géo ... en 5ième

▣ de *cunegonde*, 31 Aoû 2007 20:02

Coucou!

Le directeur de la fusion voisine a décidé cette année d'imposer le programme mois par mois.

Il l'a déjà donné jusque décembre...

Si tu veux, je peux te le passer. Mais sache qu'il est en fin de carrière et que c'est un peu "la vieille école"!!! mdr

Sujets croustillants et poussiéreux... mais pourquoi pas!!!

Personnellement, j'ai décidé de suivre le mouvement!

Je vais donc aller à la rencontre des fruits charnus, des sangliers et autres habitants de nos forêts!

mdr!

▣ de *andré*e, 31 Aoû 2007 20:40

Cunégonde,

C'est avec les vieilles casseroles qu'on fait la meilleur soupe!!!!

▣ de *cunegonde*, 31 Aoû 2007 20:56

Mais je le sais!!! C'est d'ailleurs pour ça que je me lance à fond dans ces nouveaux sujets... Et j'avoue que je trouve cela bien amusant! 😊

Je vais tenter de perdre la fâcheuse habitude de m'éterniser sur des thèmes trop approfondis au profit de ces bonnes vieilles "leçons de choses" et autres...

Il faut cependant avouer que tout ça est fort contraire à ce qu'on nous a appris à l'école normale et même à ce qu'attend notre inspecteur...

Qu'à cela ne tienne, c'est décidé : je reviens aux vieilles méthodes!!hihi

1.18. Programmation d'éveil

▣ de *Alex639*, 07 Oct 2009 10:11

Bonjour à tous,

Je travaille comme polyvalente en éveil en P1 P2 et P4 et j'ai 2 heures dans chaque classe pour donner sciences histoire et géographie. Malheureusement, je me rends que je n'arrive pas à visualiser la matière à travailler avec chaque classe puisque 3 matières en 2 heures semaine me semblent énormes. N'ayant qu'un an d'expérience je sollicite votre aide pour me donner des pistes sur programmer dans chaque classe pour que ça soit productif et que je puisse gérer les 3 matières de manière agréable sans frontale car je pense que l'éveil est une découverte et une recherche passant par la manipulation d'ouvrage ou de matériel.

▣ de **Alex639**, 07 Oct 2009 16:55

Merci de vos réponses.

Je panique beaucoup car mes collègues disent que je ne travaille pas assez vite et que je dois faire beaucoup plus de matière. Alors que je pensais qu'il fallait apprendre une manière de travailler se poser des questions chercher et conclure... enfin si d'autres personnes veulent m'aider je suis preneuse de toutes les idées

MERCI beaucoup 😊

▣ de **Aline182**, 07 Oct 2009 17:58

*Alex639 a écrit:*Alors que je pensais qu'il fallait apprendre une manière de travailler se poser des questions chercher et conclure...

Ben oui, c'est tout-à-fait ce qu'on est censés faire... Mais difficile d'aller contre les collègues "qui ont toujours fait comme ça", et les parents, qui pensent que leur enfant remportera plus facilement le Nobel de Physique si il bouffe de la matière (qu'il aura de toute façon oubliée à l'âge adulte... franchement, qui sait encore réciter l'histoire des ducs de Bourgogne - sans l'avoir revue pour donner cours 🤔) et qu'il fait 3h de devoirs tous les jours 😞

2. Les manuels scolaires

2.1. A la recherche de manuels en histoire-géo

▣ de **François**, 25 Jan 2007 16:52

Quels manuels utilisez-vous en 5 ème primaire pour l'histoire et la géographie?

2.2. A la recherche de manuels scolaires pour la 2^e primaire

▣ de **June17**, 30 Mai 2010 18:42

Bonjour à tous et toutes,

Je suis toujours dans ma recherche de manuels pour l'année prochaine (cfr fil sur la bibliothèque de la CF).

Puis-je vous demander les manuels que vous employez, que vous avez employés mais qui ne vous plaisent pas et pourquoi ?

En français , je suis assez perdue. J'utilise Chatouille % Erasme en 1ère mais les n° 3 & 4 ne comportent quasiment plus de grammaire.

Les DECLIC me dérangent fortement pour deux raisons : les enfants doivent répondre à des questions au verso du texte, dur, dur, de chaque fois devoir tourner la page. De plus, ils ont déjà ce livre de la 3è à la 6è ; je les plains de tout coeur et ne voudrais pas leur rajouter une année de plus...

En lecture, je pars beaucoup des textes et livres du BONJOUR % AVERBODE. Donc je recherche plus un manuel de grammaire sympa.

En math, j'espère pouvoir continuer avec les fichiers GAI SAVOIR. Cette année, j'avais en plus le DRILL, mais le n°2 est moins bien.

J'aimerais avoir vos avis et témoignages !

Merci beaucoup !

Bonne fin de dimanche !

June

2.3. A la recherche de manuels pour le cycle 3

▣ de **mélanana**, 28 Aoû 2007 13:32

Bonjour, Cette année, comme l'année dernière pour le degré inférieur, les enseignants du degré moyen peuvent acheter un manuel scolaire pour leurs élèves.

Avez-vous déjà choisi le vôtre? Je ne sais pas quoi choisir (math-français?). Je ne trouve rien qui me convient vraiment.

Merci de m'aider et de me donner des idées.

Année scolaire 2008-2009: mi-temps en 2ème primaire.

▣ de **Ln**, 28 Aoû 2007 13:43

Moi, j'ai pris les "Lire que du plaisir" pour 3A et 4A. Je trouve que ce sont de beaux manuels (avec des couleurs) et c'est bien que les élèves puissent lire autre chose que des photocopies (pour le travail, pas pour la lecture plaisir). En plus, il y a moyen de développer de nombreux sujets d'éveil, religion à partir des thèmes abordés.

institut en 5A-6A

▣ de **isa8**, 28 Aoû 2007 19:39

dispose-t-on d'une liste pour choisir nos manuels?

Je n'étais pas au courant que nous pourrions choisir cette année...

institutrice primaire, 3/4 dans une école autrefois en D+

▣ de **mélanana**, 28 Aoû 2007 20:03

isa8 a écrit: dispose-t-on d'une liste pour choisir nos manuels?

Je n'étais pas au courant que nous pourrions choisir cette année...

Oui, il y a une liste ma directrice me l'avait donnée au mois de juin mais je suppose que l'on peut la trouver sur le site de la communauté française.

Année scolaire 2008-2009: mi-temps en 2ème primaire.

▣ de **Ln**, 28 Aoû 2007 20:15

Voici le lien <http://enseignement.be/prof/dossiers/ma...006&type=1>

Attention, il faut regarder uniquement les manuels (pas les outils)

institut en 5A-6A

▣ de **mélanana**, 28 Aoû 2007 20:41

Merci beaucoup pour le lien.

Si d'autres enseignants ont déjà choisi, pouvez-vous me dire ce que vous avez pris.

Merci.

Année scolaire 2008-2009: mi-temps en 2ème primaire.

▣ de **Cricri78**, 28 Aoû 2007 21:04

Nous avons également pris "Lire, que du plaisir" pour nos 4ème.

C'est vrai que ça a l'air assez bien fait.

Je pense que si l'on se rend dans une librairie jeunesse, on peut avoir accès à la liste de livres... En tous cas, c'est le cas à la Parenthèse à Liège.

▣ de **isa8**, 29 Aoû 2007 07:28

merci pour la liste Ln...

Avez-vous eu des demandes particulières de votre direction? Je sais par exemple que chez nous lorsque le DI a pu choisir, notre directrice a plutôt orienté le choix vers un référentiel de synthèse.

Qu'en a-t-il été pour vous?

institutrice primaire, 3/4 dans une école autrefois en D+

▣ de **Ln**, 29 Aoû 2007 07:45

J'étais tout à fait libre de choisir ce que je voulais, en fonction des besoins de la classe. Ca dépend d'une école à l'autre.

instit en 5A-6A

▣ de **Emilie**, 29 Aoû 2007 08:14

Bonjour!

En regardant la liste, je suis assez tentée par "A portée de math" de Hachette éducation. Le livre est présenté sur le site d'Hachette et il a l'air complet et bien construit.

Qu'en pensez-vous?

▣ de **mélanana**, 29 Aoû 2007 13:54

C'est vrai que le livre "A portée de math", n'a pas l'air mal, mais moi, ce qui me pose problème c'est que dans un manuel je n'utilise jamais tout je "prends" ce qui me convient. Et trouver un manuel qui convient pour toute la classe et pour toute l'année je trouve que ce n'est pas facile!

Je pense avoir lu quelque part que le budget était de 8€ par élève alors je me demandais si je ne pouvais pas commander le fichier photocopiable "Crack en math" pour toute la classe. Point de vue budget cela reviendrait au même.

J'espère que je me suis bien fait comprendre.

Petite question: le livre "lire, que du plaisir", est-ce un livre composé uniquement de textes ou on y trouve aussi des questions se rapportant aux textes?

Merci de votre aide, bonne journée.

Année scolaire 2008-2009: mi-temps en 2ème primaire.

▣ de **Cricri78**, 29 Aoû 2007 13:57

mélanana a écrit: Petite question: le livre "lire, que du plaisir", est-ce un livre composé uniquement de textes ou on y trouve aussi des questions se rapportant aux textes?

Il y a un manuel avec uniquement des textes sous différentes formes (description, histoire, programme ciné,...) et un livre d'exercices se rapportant aux textes.

Il y a autant de textes que de semaines dans l'année scolaire.

En espérant avoir pu aider un peu 😊

▣ de **cindymarsu**, 29 Aoû 2007 20:14

Nous nous avons choisi le dé clic : activités grammaticales (2 livres) mais ça n'a pas été simple de choisir... puis je trouve qu'il n'y avait pas grand chose en math

▣ de **Ln**, 29 Aoû 2007 20:43

Attention!! Le Dé clic n'est pas remboursé. Il ne fait pas partie des manuels agréés (c'est un outil pédagogique) or, seuls, les manuels seront remboursés.

Nous avons reçu les "Lire que du Plaisir" aujourd'hui et surprise, le cahier d'exercices était offert avec, il s'agissait d'une promo (mais je n'étais pas au courant), je ne sais pas si elle est toujours valable.

instit en 5A-6A

▣ de **cindymarsu**, 29 Aoû 2007 20:56

pourtant le dé clic est dans la liste des agréments de la Communauté Française...

▣ de **mélanana**, 29 Aoû 2007 21:03

Merci beaucoup pour votre aide, après réflexion je pense que je vais prendre un manuel de lecture effectivement "lire, que du plaisir" a l'air pas mal!

Merci beaucoup 😊!

Année scolaire 2008-2009: mi-temps en 2ème primaire.

▣ de Ln, 30 Aoû 2007 07:47

Cindymarsu

Le Déclic est dans la liste des agréments mais comme "outil pédagogique". Il y a 3 sections: les manuels (qui seront remboursés), les logiciels (qui seront remboursés) et les outils pédagogiques (qui ne seront pas remboursés et sont là à titre indicatif). Si tu lis la circulaire relative aux manuels et logiciels scolaires, il y est bien indiqué. Enfin, c'est comme cela que nous l'avons compris à l'école.

instit en 5A-6A

▣ de Ln, 30 Aoû 2007 07:49

Mélanana,

Si tu prends le "Lire que du plaisir", je te conseillerai de contacter les éditions wolters plantyn ou de demander à ton libraire si la promotion (le cahier d'exercices gratuit) est toujours valable.

Petite info pour tout le monde, actuellement, le "Lire que du plaisir 3A" est en rupture de stock.

instit en 5A-6A

▣ de Emilie, 30 Aoû 2007 08:01

Je viens d'aller voir sur le site de Wolters Plantyn et la promo est toujours valable 🎁
Pas seulement pour lire que du plaisir mais bien pour tous les manuels agrées de leur collection.

▣ de Ln, 30 Aoû 2007 08:52

En effet, je viens d'aller faire un tour sur le site et j'ai découvert qu'on peut y feuilleter tout le livre "Lire que du plaisir". C'est vraiment super comme ça on y voit tous les thèmes abordés.

▣ de mélanana, 30 Aoû 2007 14:10

Merci beaucoup pour votre aide! 😊

Je suis aussi allée voir sur le site et c'est décidé après en avoir parlé avec ma directrice ce matin, je prends celui là "Lire, que du plaisir", en plus avec la promo, c'est tout bon!

A bientôt.

2.4. Manuels scolaires, des manuels agrées aux achats individuels

▣ de Myriam, 22 Jan 2006 16:19



Dans la partie actualité vous trouverez une présentation de l'avant projet de décret remis par Madame Arena à propos des manuels scolaires ... et un lien direct vers son communiqué de presse



Dès septembre prochain, les élèves de première et deuxième pourront disposer de certains livres... sans grever le budget de l'école ...

La liste des livres retenus sera construite prochainement par l'équipe de pilotage...

Peut-être trouverons-nous quelque chose qui nous convient dans cette liste

Nos aînés devront attendre d'autres rentrées scolaires

Mais ce pourrait nous être l'occasion de partager les outils "manuels scolaires" et "logiciels scolaires" que nous aimons

Ou de partager pourquoi nous n'utilisons pas de manuel



En tous cas, une occasion de nous informer mutuellement

Merci d'avance pour tous ces cadeaux



Pour faciliter la lecture de tous ces messages, merci de préciser dans quelle classe, dans quel cycle vous travaillez Les propositions pourraient être très différentes en première et en sixième primaires voire en secondaire ...

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ *de butch, 22 Jan 2006 16:57*

Enseignant du cycle 3 jusqu'il y a peu

Je n'ai pas encore trouvé le manuel parfait ... qui couvre l'ensemble de mon programme en fonction des compétences.... Ce qui en résulte que les seuls manuels que j'utilise sont des livres pour moi ... (exemple : construire les tables de multiplications de F. Lucas, la lecture de Giasson, aider les enfants à apprendre DE DeVecchi,.....)

Pour ce qui est des activités menées en classe, il faut partir de textes connus ... quelles sont les classes qui suivent chaque année et en même temps le même texte ????

L'enseignant qui essaie de mettre en pratique une activité du programme comment faire ???

Exemple : Parmi deux ou trois formes verbales proposées, choisis celle qui convient le mieux... (je n'ai pas encore trouvé ce genre d'activités).

Détail des copies faites :

= le texte lacunaire dans lequel les verbes sont remplacés par des chiffres.

= un tableau qui reprend les numéros des verbes et les solutions proposées...

= le texte complet ...

= un tableau pour amener les enfants à classer les verbes en fonction des personnes ou des terminaisons ou même des temps....

= une ligne du temps pour replacer les verbes en fonction des moments de l'histoire.

J'Ai jusqu'à aujourd'hui, je n'ai trouvé cette suite d'activités qui est vachement plus riche que beaucoup d'autres.....

Ce qui fait 4 ou 5 copies d'intérêt et qui couvrent facilement 2 semaines de travail .. Rien n'empêche que par la suite, garder la même structure d'activités mais en faisant varier le genre de textes.

Nous ne sommes pas en classe pour aimer nos collègues mais pour travailler avec les enfants qui sont devant nous.

▣ *de marie-christine, 22 Jan 2006 19:00*

je me sens assez à l'étroit dans les manuels scolaires et suivre un manuel de bout en bout avec les enfants ne me convient pas beaucoup. Il faudrait qu'il soit vraiment bien écrit pour, je pense, l'utiliser avec tous les enfants. Je crois que les éditeurs n'ont pas le même objectif que nous quand ils font produire des livres pour l'école, car c'est vrai comme le dit butch, rares sont les livres qui couvrent l'ensemble des compétences du programme dans un souci de démarche à mettre en place chez les enfants. Les livres sont plus faits d'applications, d'exercices de structuration que de découvertes et de constructions.

▣ *de marie-christine, 22 Jan 2006 19:03*

en ce moment, malgré tout, il y a pas mal de bouquins intéressants qui sortent. Les maisons d'éditions cherchent à améliorer leurs productions ...

▣ *de Benjamin, 22 Jan 2006 19:13*

N'oubliez pas de laisser un commentaire à l'excellent article de Myriam :

[http://www.enseignons.be/actualites/ped ... -scolaires](http://www.enseignons.be/actualites/ped...-scolaires)

Avez-vous déjà créé un blog ?

> <http://blog.enseignons.be>

de **Myriam**, 29 Jan 2006 17:00

Hello 😊😊😊

La question des manuels scolaires me "turlupine" J'ai beau avoir plus de trente ans de rôles différents dans l'enseignement, de services divers ... mais les manuels scolaires m'intéressent ... me questionnent, nous permettent d'avancer ...

J'en utilise de trois types

type 1

En ce cinquième trimestre de notre parcours, commencé en première primaire, et se terminant en juin 2006 j'ai souhaité

... vivre avec les enfants les situations problématiques proposées en deuxième primaire, par Crack en math, en nombres et en opérations ...

Après avoir ouvert de nombreuses portes, après avoir construit (au mieux que je le pouvais) les nombres et les opérations) j'ai ressenti, en janvier 2006, le besoin de vivre, avec ces enfants là, un parcours proposé par des pédagogues... sans doute mieux (autrement) structuré que le mien, à coup sûr (j'aimerais le croire) passant par toutes les représentations en septembre dernier (quatrième trimestre) j'ai opté pour un livre - cahier en observations de la langue française (Tout compris) qui passe en revue toutes sortes de phénomènes de notre langue française document qu'ils emporteront avec eux en troisième primaire, comme référentiel

Type 2

Me questionnant sur mes fonctionnements, je suis, entre autres, allée voir chez "Chenelière/Didactique", et ai sélectionné une série de recherches, d'ouvrages dont

. Le portfolio, évaluer pour apprendre

. Résolution de problèmes

. Grammaire

. L'apprenti lecteur ..

(ouïe, aïe, euh euh euhpourvu que ceci ne soit pas considéré comme pub... mais tout simplement comme mon partage... n'ai pas d'actions, n'ai pas d'intérêts là-bas)

Enfin, mes lectures du moment ... comme enseignante ...

Sans oublier des ouvrages plus directement didactiques, avec propositions pour les enfants, dont la collection "Archi m'aide"

Mais je vous passe, ici, les autres documents qui m'ont "nourrie"

Type 3

Les parents ont abonné leurs enfants à la revue "Bonjour J'apporte en classe d'autres revues, par abonnement "J'apprends à lire", "Je sais lire", "Mes belles histoires... de Pomme d'Api

Voilà tout ce que je mets en-dessous du mot "manuels scolaires"

Si le ministère veut bien investir dans de tels ouvrages, dans de tels objets d'ouvrages ... je serai ravie

...

Mais ne pourrais suivre (vivre, donner du sens à, construire du sens avec...) avec les enfants des abécédaires, des ouvrages programmés ... je me sentirais mal ... ???

Et toi, et vous 😊😊😊

Pourrions-nous, pourriez-vous partager votre aujourd'hui, par rapport aux manuels scolaires ,

😊😊😊😊

Vous me permettriez (c'est peut-être permettriez... mais ai la flemme et ne vais pas voir dans le Bescherelle 😊...) de réfléchir, de poser des choix, mes choix peut-être pourrions-nous nous éclairer mutuellement

SVP

et surtout merci, merci merci

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **marie-christine**, 29 Jan 2006 17:33

Je pense que madame Arena considère comme manuels scolaires des livres que les enseignants utiliseront avec leurs élèves tout au long de l'année et non pas des guides de méthodologie et de pédagogie que nous utilisons nous, pour construire nos situations d'apprentissages (Le fait que les enfants aient des manuels scolaires améliorera-t-il les résultats des enfants, cela développera -t-il mieux l'acquisition des compétences???)



J'achète personnellement beaucoup d'ouvrages où il y est question d'apprentissage et de recherche (comme cités plus haut, Editions la Chenelière, outils pour enseigner chez Deboeck...) mais ce sont plus des livres d'enrichissement personnel dans ma pratique. En ce qui concerne le livre de math précité, je l'ai utilisé quelques années mais je trouve qu'il y manque des choses, donc je l'utilise de temps en temps avec d'autres bouquins de math, mais les enfants n'ont pas de manuels.

Je construis moi-même mes outils en allant voir à gauche à droite. En ce qui concerne la langue maternelle, j'utilise surtout le Bonjour et l'éclat de lire à travers lesquels j'essaie de développer les compétences de lecteur et d'"écrivain"... et aussi les documents de la vie de tous les jours : folder de cinéma, recettes, lettre, dépliants publicitaires, livres d'histoires, etc....

Grande question que l'utilisation des manuels en classe!! 😊

Ce serait un plaisir de lire d'autres partages d'idées ...merci 🙏

▣ de **stefgrd**, 07 Fév 2006 20:40

Bonjour

J'utilise des manuels avec mes élèves de 5 et 6.

Pourquoi???

- 1) grâce aux manuels les élèves ont une vue d'ensemble de la matière. Ils savent ce qui les attend...
- 2) Chaque manuel (choisi avec soin...) possède une progression cohérente... pas toujours le cas quand on pique à gauche à droite. La matière est englobée dans un tout.
- 3) Les élèves ont un support en couleur à eux.
- 4) Les auteurs sont respectés.
- 5) Les élèves deviennent plus facilement autonomes

Maintenant le manuel parfait n'existe pas... Mais il existe tout de même beaucoup de livre très riches mais on n'est pas pour faire de la pub....

Avec deux où plusieurs niveaux il est très difficile d'inventer tout soi-même... Je dois bien avouer que les manuels me simplifient la vie... imaginez ma collègue du village voisin qui elle a les 6 niveaux!!!!

Ce qui ne veut pas dire qu'il ne reste rien à faire.....

▣ de **flora844**, 08 Fév 2006 19:48

J'avoue que je puise des activités dans plusieurs manuels...

j'aime bien certaines situations problèmes de chez Archi...

En français, notre école utilise Déclat mais perso je n'aime pas trop...je ne le reprendrais plus, c'est clair que c'est très structuré mais c'est de la grammaire traditionnelle...

▣ de **flora844**, 08 Fév 2006 19:50

par contre Butch, dans certains bouquins que tu trouves dans les grands magasins (vaincre, édition labor) j'ai trouvé qq idées très intéressantes pour la lecture.

Vaincre est un petit livre de +- 20 pages qui coûte à peine 6 euros, et où l'on trouve qq activités à "aménager" évidemment mais y a de l'idée...

▣ de **Myriam**, 25 Fév 2006 11:36

Ce mensuel d'informations, produit par l'Enseignement catholique, a proposé deux articles de réflexions dans son numéro 5

Voici les coordonnées directes de ce numéro <http://www.segec.be/Entrees%2DLibres/numero5.htm>

Voici le lien pour vous inscrire en ligne... si vous désirez le lire... et aussi lire les points d'ancrages et objectifs de la dite revue

<http://www.segec.be/Entrees%2DLibres/numero1.htm>

SVP

Pour nous aider à continuer notre réflexion, et, pour les premières et deuxièmes primaires, pour nous aider à nous positionner pour septembre 2006 ...

Je suis avide de lire vos commentaires...

Ne suis pas encore au clair... eh oui ... 😞

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **Myriam**, 26 Fév 2006 12:10

<http://www.adeb.be/scolaire.htm>

Des éditeurs de livres scolaires se sont mis ensemble...

Sur ce site vous lirez leur vision de l'impact, de l'importance, du livre scolaire dans nos écoles

Vous y lirez aussi une invitation à une fameuse "bourse" le 18 mars, ...

Si la question vous titille (comme moi d'ailleurs)... voilà une adresse qui m'intéresse....

SVP

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **Myriam**, 26 Fév 2006 12:15

<http://www.unites.uqam.ca/grem/colloque/>

Un colloque sera organisé en avril... sur les manuels scolaires d'hier et d'aujourd'hui

Je n'y serai pas...

mais je suivrai les analyses, messages sur ce site...

Et vous ???

SVP

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **Mizou**, 26 Fév 2006 22:03

Bonsoir, bonsoir ...

J'enseigne depuis dix ans dans une classe unique où les seuls manuels étaient ces "bons vieux" Pratique de la Langue et Petits Champions (qui, soit dit en passant, m'ont permis d'apprendre ce que je sais) 😊

Alors j'ai petit à petit étoffé mes étagères et leurs cartables. Oui, j'ai des fichiers photocopiables, mais écrire ne leur fait certainement aucun mal !

Donc, merci les manuels. De plus, cela leur permet de pouvoir refaire certains exercices au moment des contrôles.

Voici ce que j'utilise (ou ai utilisé!) et ce que j'en pense pour ce type de classe :

Pour tous en math : Atheliers mathématiques (Plantyn) un peu trop de tout et pas assez de ce que je cherche

1ère

Méthode de lecture Frisapla (Sédrap) **TB**, en parallèle avec un fichier Lecture Plus **TB** et mes propres bords de lecture.

Et un an sur 2, je remplace Frisapla par Gafi.

2ème

Je n'ai encore trouvé aucun manuel. Alors je m'inspire des "Pratique de la grammaire", "Pratique de la conjugaison" et "Pratique de l'orthographe" pour mes feuilles. 😊

3ème à 6ème

Des choses à dire (De Boeck) qu'ils possèdent tous (et j'en suis assez satisfaite) en parallèle avec les "Pratique de la grammaire", "Pratique de la conjugaison" et "Pratique de l'orthographe" dont je m'inspire pour mes feuilles.

Il y a beaucoup d'autres manuels sur mes étagères, mais ils ne me servent qu'une ou deux fois par mois, quand ce n'est pas par an !!!! Ensuite, plus on en a, plus on s'y perd ! De plus, les acheter pour chaque année, plus encore une fois pour moi, mon pauvre petit budget en prend un sacré coup !!! Je pense également changer qqs manuels l'an prochain. J'ai fait partie des écoles qui ont testé l'an dernier la méthode DECLIC, mais elle ne convient absolument pas à ma classe.

(Je suis désolée de ne pouvoir citer toutes les maisons d'éditions, mais les manuels sont pour la plupart en classe!!)

Je ne veux pas que l'on m'enferme dans une méthode ou un manuel, mais j'aimerais ne pas devoir passer 3h chaque soir à inventer ou imiter des exercices. Pour moi, l'idéal, c'est lorsque les enfants comprennent ce qu'ils doivent faire sans moi grâce à des consignes précises, maaaaiiiiiiiiissss ...!!! 😊



Allez, j'attends, tout comme Myriam, que vous me fassiez l'éloge de bons manuels à mettre sur ma commande dans ... deux mois déjà!!!!

Bon congé à tous ,

Mizou. 😊👍

▣ de **Benjamin**, 26 Fév 2006 22:19

Merci de votre message, très intéressant !

Avez-vous déjà créé un blog ?

> <http://blog.enseignons.be>

▣ de **Silvia25**, 25 Avr 2006 07:56

Bonjour,

Me revoilà avec mes questions....

Etes-vous pour ou contre les manuels scolaires (principalement de lecture)?



▣ de **andrée**, 25 Avr 2006 09:35

Je ne suis ni pour ni contre mais j'avoue ne jamais avoir trouvé ce qui me convenait pour le degré inférieur, à savoir 1ère et 2ème années!

Aussi, je n'en utilisais pas.

Quant au cycle 8-10, j'ai utilisé des livres pour le cours de mathématiques, de conjugaison et de grammaire et pour le cycle 10-12, surtout des livres de géo (atlas), sciences et histoire.

Le problème, c'est que nous avons notre personnalité et notre savoir-faire...et que nous sommes confrontés à des niveaux de classe très différents d'où la difficulté de trouver le "bon" livre!

▣ de **winyfa**, 26 Avr 2006 19:45

Etant intérimaire, je passe évidemment par toutes les années.

J'utilise beaucoup les manuels pour m'inspirer et pourquoi par le dire pour piquer quelques exercices intéressants.

J'aime assez bien les cracks en math, ce qui permet aux enfants de commencer leur apprentissage par un défi (en général ils aiment bien).

Tous les petits livres: pratique de la conjugaison, pratique de....., sont assez bien aussi! Peu coûteux, des exercices sur chaque matière.
maintenant évidemment, il ne faut pas se contenter de cela.
Les ateliers mathématiques sont parfois un peu trop poussés .
j'utilise aussi les math pratiques, qui sont à mon sens bien faits aussi.
enfin, pour pouvoir faire une leçon complète, je ne vous raconte pas le nombre de livres, manuels utilisés!!!!!!! je pourrais ouvrir une bibliothèque!!!

3. Des outils pour gérer la classe et les élèves

3.1. Gestion de classe – recherche de conseils

de piet080390, 08 Oct 2011 12:10

Bonjour à tous et toutes,
Je commence un stage dans peu de temps et je voudrais vous demander des conseils pour la gestion de classe...
J'ai déjà pensé installer un bâton de pluie, un menu du jour, des affiches sur les 3 axes et les 3 temps, auriez-vous d'autres idées?
Merci d'avance.

3.2. Travail de fin d'études sur la violence verbale entre élèves et enseignants

de la ptite, 07 Nov 2009 13:16

voici le début:

Alors que je donnais une leçon dans une classe de 4^{ème} primaire dans une ville du Brabant wallon, j'ai été prise à partie par un jeune élève de 10 ans. L'enfant avait décidé qu'il ne se soumettrait pas à mon autorité et décréta devant tous : « Toi : ta gueule, tu n'es qu'une stagiaire ». Tétanisée par cette attaque inattendue, je suis restée sans voix. A son âge j'avais un mélange de crainte et de respect pour mes aînés. Il ne me serait jamais venu à l'idée d'interpeller ainsi un de mes professeurs. A la fois le ton, le vocabulaire et le propos m'ont choquée.

Mon maître de stage, par contre, a réagi au quart de tour. Peut être même avec une fermeté trop appuyée. Il a attrapé l'élève en question par ses vêtements et l'a poussé hors de la classe. S'en est suivi un entretien chez le directeur de l'établissement, une remarque au journal de classe et l'obligation pour l'élève de me présenter ses excuses.

Depuis ce jour, une petite voix intérieure me travaille. Est-ce que je vais encore être confrontée à ce genre de situation ? Comment réagir ? L'attitude de mon maître de stage était-elle adaptée à la situation ? Existe-t-il d'autres réactions possibles ? Cette situation était-elle évitable ?

« La tolérance des parents, ne fait pas forcément le bonheur des enfants. A force de vouloir éviter leur frustration et mécontentement, les parents font de leurs enfants de véritables tyrans qui ne supportent plus la contrainte et réagissent, face à la contrariété par l'agressivité et la violence », écrit Christiane Olivier dans son livre Enfants -rois, plus jamais ça!

Comme elle, de nombreux travailleurs sociaux, enseignants,... tirent la sonnette d'alarme depuis une bonne dizaine d'années.

A travers mes premières expériences professionnelles, je constate effectivement que notre société connaît certaines déviances permissives et laxistes.

L'enfant roi règne en maître et semble bien plus conscient de ses droits que de ses devoirs. La plupart des parents donnent l'impression d'être débordés, de démissionner et s'en remettre à l'école pour éduquer leur progéniture.

Alors que les pouvoirs publics s'efforcent de recréer le lien entre l'école et la famille, les enseignants m'apparaissent déforçés par le manque de soutien des parents. Les enfants reçoivent-ils encore suffisamment ces messages indispensables à leur socialisation ?

Pourquoi cet enfant s'en est-il pris à moi ? Réponse miroir à ma propre agressivité induite par un manque de confiance en moi ? Est-ce un enfant agressif par nature ? Tous les êtres humains le sont-ils ? Joue-t-il un rôle pour mieux s'insérer dans sa classe ? Est-il victime d'une situation qui l'oblige à se réfugier dans l'agressivité pour se protéger ?

Autant de questions qui résonnent en moi en prévision de ma vie professionnelle future.

Pourrais-je instaurer un climat de respect dans ma classe ? Quelle attitude puis-je adopter en cas d'agression verbale ? Comment pourrais-je intervenir sans devenir à mon tour agresseur ? Comment prévenir ce genre de situation ?

L'objet de ce travail est de partir de cet événement d'où des ébauches de pistes pourraient venir pour prévenir ces attitudes agressives.

Y a-t-il moyen de mettre en place des attitudes et des dispositifs qui permettent de canaliser et maîtriser ce type de comportements agressifs.

3.3. Problème de cordes vocales

▣ de *redgirl*, 08 Avr 2008 17:05

Bonjour à tous..

Voilà, depuis plusieurs mois je souffre de problèmes de la voix.. Je suis rentrée mi janvier de 15 jours de classe de neige avec la voix cassée et depuis je ne parviens pas à retrouver ma voix normale.. Elle est rauque, cassée et plus la journée passe plus il m'est difficile de parler... Les vacances de paques m'ont fait du bien mais après 2h de cours lundi, c'était déjà revenu..

Qu'un souffre-t-il de cela comme moi?? Je vois un orl demain..

Je vous écris surtout ce message pour voir si vous n'auriez pas des idées, astuces, conseils afin d'économiser ma voix en salle de gym..

J'utilise déjà le sifflet : 1 coup : je m'arrête et me tais

2 coups : je m'assieds..

Quelqu'un aurait-il d'autres idées??

merci beaucoup..

▣ de *ptit_lu*, 09 Avr 2008 12:51

J'ai eu ce problème la première année où j'ai enseigné. Je me suis retrouvée totalement aphone pendant plus d'une semaine.

La visite chez l'orl a démontré la présence de nodule sur mes cordes vocales. J'ai fait un an d'orthophonie où je réapprenais à parler et à élever la voix sans m'abîmer le larynx... et maintenant, plus de problème 😊

▣ de *Cathnounourse* » 09 Avr 2008 19:38

Bonsoir Redgirl

Lorsque mes petits CP confondent l'heure d'EPS et la récréation, j'utilise un carton jaune et un autre rouge confectionnés en arts plastiques afin de les écarter du jeu momentanément ou définitivement(dans la classe d'une collègue).

Ce système me permet d'économiser ma voix et d'utiliser le sifflet seulement pour arbitrer!

Bonne continuation et donne-nous de tes nouvelles!

▣ de **redgirl** » 21 Mai 2008 21:18

coucou

je viens vous donner un p'tit peu de mes nouvelles..

j'ai donc commence la logopedie depuis 2- 3 semaines... tout se passe bien et meme si ca ne porte pas ses fruits vis a vis des nodules, je sais que j'aurai appris pleins de choses pr poser ma voix, respirer mieux et tout..

Ma voix est meilleure qu'au moment ou j'ai consulté l'orl mais elle est tjs bien cassee malgre tout.. je ne sais d'ailleurs plus a quoi ressemble ma voix normale..lol.. mais bon, elle est qd meme bien mieux qu'il y a qqes mois..

j'dois donner cours avec un micro mais j'avoue que j'ai un peu de mal.. le ht parleur accorché a ma taille gêne pas mal pr montrer et dès que je bouge un peu il se met a siffler.. j'me dis que je vais m'y faire mais pr le moment ca m'ennuie plus qu'autre chose..

Mais un final, les nouvelles sont bonnes... hihhi

gros bisous

3.4. Problème de voix

▣ de **yence**, 20 Sep 2007 11:34

J'ai de gros soucis avec ma voix! Ma voix s'en va et parler me demande une énergie dingue! Après une visite chez l'orl, je n'ai pas de problème particulier, mes cordes vocales sont simplement fatiguées et irritées. Je dois éviter de parler!!! Un peu embêtant quand on est institutrice!!!

Avez-vous déjà eu ce problème? Que puis-je faire? Merci docteur

▣ de **marie-christine**, 20 Sep 2007 15:03

Evite de parler moins fort peut-être???? Parle à voix basse quand c'est possible tu verras aussi que les enfants moduleront...

▣ de **Cathnounourse**, 20 Sep 2007 19:30

Les pastilles et le sirop Euphon !



cathnounourse.blogspot.com

▣ de **Marie21**, 21 Sep 2007 17:49

Si je pouvais te donner un peu de la mienne ! Pas de problème de ce côté là ! 😊 (Bien au contraire 😊)...

...est passée du côté obscur de la force...

▣ de **lal**, 21 Sep 2007 18:54

J'ai le même souci que toi, depuis hier, je suis quasi aphone.

La fatigue du début d'année.... J'enseigne depuis 13 ans et cette chaque année la même chose.

J'essaie de reposer ma voix le plus possible quand je ne suis pas dans ma classe. L'euphon c'est un bon remède mais je n'en ai pas d'autre... Une collègue m'a proposé de gargariser de l'eau tiède mélangée avec une demi cuillère à café de sel mais j'ai pas osé tester...

Je vais profiter un maximum du we pour me reposer. Bon we à toi aussi!

▣ de **Floranlis**, 21 Sep 2007 19:28

Pendant ma jeunesse j'ai fait de la diction, de la déclamation et du théâtre. J'ai donc appris à poser ma voix. Mon prof m'avait expliqué que la plupart des institutrices perchaient leur voix dans les aigus. C'est très mauvais. Il faut abaisser le ton de sa voix.

Fais très attention à ta voix. Ce n'est pas normal. Une voix ne se fatigue pas parce qu'elle est souvent utilisée. Elle se fatigue parce qu'elle est mal utilisée.

Voici mes conseils : place ta voix, et évites de crier parler bas diminue le bruit. Si tu en a l'occasion prend des cours de diction. Consulte une orthophoniste ou une logopède. Si tu dois sortir ta voix, afin que les élèves t'entendent dans la cours, abaisse la voix vers le grave. Et utilise ta respiration, celle-ci fera "sortir ta voix" qui doit venir du ventre et non de ta gorge. (cela demande peut-être un peu d'entraînement.)

J'ai une collègue qui n'avait jamais fait attention à sa voix. Résultat des nodules sur ses cordes vocales. Opération,et rééducation chez une logopède. D'après les spécialistes, les enseignantes sont souvent confrontées à ce genre de problème.

Sinon, un thé chaud et des Euphons pour patienter. Et aussi, éviter le tabac, ...

Profite de ce week-end pour reposer ta voix. Au moins ne la force pas.

[color=pink]Ensemble, nous montons en deuxième année...[color]

▣ de **Arua**, 21 Sep 2007 19:40

L'instit. mat. de mon fils a failli se faire opérer des cordes vocales en juin tant sa voix s'en va...on lui a laissé un sursis,...depuis, **elle a installé un micro et des amplis...très pratique pour elle**, inutile de crier et ça impressionne un peu les enfants alors ils écoutent!!!

Dernière édition par **Arua** le 22 Sep 2007 09:11, édité 1 fois.

Considérer les élèves comme une source de savoir brute que nous devons affiner par notre savoir faire...

▣ de **liliprune**, 22 Sep 2007 08:41

Bonjour,

Et bien, il faut faire attention quand on a des nodules à ne pas se faire opérer trop vite ou sans rééducation après car sinon ils reviennent de plus belle. Moi, à 30 ans, j'en avais et j'ai fait un an et demi de logo. Résultat : plus aucun nodule et pas d'opération. Comme quoi, et quelqu'un l'a dit plus haut (sorry je ne sais plus son nom) le secret est d'apprendre à placer sa voix. Alors même si tu n'as rien au niveau ORL, tu pourrais quand même aller voir une logo pour qu'elle t'apprenne, ce serait peut-être bien préventif. Mon ORL a dit a une amie que la chorale pouvait remplacer chez elle la logo. Voili-voilou !

Bon week-end !

Liliprune

▣ de **souriceau**, 22 Sep 2007 08:53

J'avais le même problème quand j'enseignais : laryngite permanente.

Les sirops adoucissants fonctionnaient un peu, mais c'était dû à une fragilité des cordes vocales.

Le truc, c'est d'essayer de parler plus doucement et surtout d'apprendre à sortir l'air d'une autre manière (trucs de chanteurs) afin d'éviter d'agresser les cordes vocales.

Bon, je dis ça, mais je n'y suis toujours pas parvenue. 😞

Avant j'avais des principes, maintenant, j'ai des enfants.

Maman au foyer de 4 enfants, ancienne institutrice maternelle et animatrice.

▣ de **Floranlise**, 22 Sep 2007 11:06

J'avais oublié. Dormir est très bon pour sa voix, ... Tu sais quoi faire ce week end...

3.5. Besoin d'aide : gestion du temps et de la discipline

▣ de *s_w*, 19 Juil 2011 12:15

Bonjour, je suis étudiante à la haute école de Braine-le-Comte en section "institutrice primaire" et je serai en 2ème l'année prochaine.

Lors de mes stages, j'ai eu quelques petits soucis au niveau de la gestion de la discipline et l'école normale ne m'a donné très peu de conseil, je m'en remets donc à vous. Auriez-vous des petits "trucs" pour gérer la discipline? Peu importe l'âge des enfants.

J'ai aussi deux autres petites questions, lors de mes stages j'ai eu beaucoup de mal à trouver du temps pour rendre les feuilles que j'avais corrigées, car je devais donner mes leçons et je n'avais pas du temps pour que les enfants rangent leurs feuilles dans leur farde. Comment faites-vous? Prenez-vous une heure par semaine pour tout ranger ou rendez vous au fur et à mesure en perdant un peu de votre heure? Quelle est la méthode la plus efficace et rapide?

Quand laissez-vous les enfants utiliser les référentiels? J'ai toujours l'impression que les enfants doivent connaître la matière et donc ne pas utiliser les référentiels ou regarder sur les panneaux affichés en classe. Faut-il les laisser les utiliser lorsque la matière n'est pas un prérequis?

Merci d'avoir pris du temps pour lire et me répondre. J'espère que vous pourrez m'aider.

Bonne vacance et encore merci!

Céline

▣ de *snif* » 26 Juil 2011 20:18

Bonjour,

Pour l'autorité, il faut te mettre dans la peau d'une actrice qui joue une scène, enseigner c'est aussi un peu théâtraliser! Cette théâtralisation attire l'attention et lorsque l'enfant est attentif, il est réceptif et donc participatif et non perturbateur!

Lorsque tu commences ton stage, demande à ton maître si il y a un règlement de classe, relis-le avec les enfants et fais-leur comprendre qu'il est aussi d'application avec toi! Ne jamais faire de chantage, c'est ce qui fait le plus perdre de crédibilité aux stagiaires!

Lorsque j'ai une classe difficile, je leur donne à tous 10 points en début de semaine et lorsqu'ils transgressent le règlement, je leur retire un point. En fin de semaine, les points restants sont notés au jdc.

Pour la remise en ordre des fardes, je passe la dernière heure du vendredi matin, c'est leur sésame pour passer une après-midi bricolage!

Pour les référentiels, beaucoup de choses rentrent en compte. Le stade d'apprentissage, le niveau de l'enfant, la contrainte temps ... bien construire le référentiel avec l'enfant en cours d'apprentissage, il peut être utilisé pendant l'exercisation mais lorsque j'estime qu'ils doivent le connaître, je le retire et évalue sans référents!

Bien à toi!

▣ de *Myriam*, 27 Juil 2011 14:35

Discipline, as-tu écrit, *s_w*

Je rejoins l'avis de notre collègue:

"Lorsque tu commences ton stage, demande à ton maître si il y a un règlement de classe, relis-le avec les enfants et fais-leur comprendre qu'il est aussi d'application avec toi! Ne jamais faire de chantage, c'est ce qui fait le plus perdre de crédibilité aux stagiaires"

La vie de classe continue...

Mes nombreuses expériences en qualité de maître de stage m'ont montré que si l'enseignant soutient le/la stagiaire et si ce dernier les reconnaît et leur fait de chouettes propositions, ils suivent... parfois avec un peu de remou, parce qu'ils découvrent des modes de fonctionnement nouveaux, parce qu'ils voudraient "le prendre à la légère"... mais souvent les enfants, les élèves, sont partants.

Sache qu'en début d'année scolaire, je nous ai souvent donné deux semaines pour nous construire nos modes de fonctionnement, pour analyser nos remous, demandes, incompréhensions. C'est sur base de ces recherches de ces deux premières semaines, et de leurs analyses régulières, que nous avons tant d'années, eux et moi, vécu de très chouettes années...

Myriam

3.6. Les punitions

▣ de **Neliju13**, 28 Oct 2009 13:32

On parle toujours de math, français, géo, ... mais rarement des punitions.

En tant que nouvel enseignant, je suis à la recherche de solution pour punir un ou des élèves.

Il y a toujours l'idée de copier 100x une phrase mais ce n'est pas ce qu'il y a de plus intelligent comme réaction ...

J'attends vos idées 😊👍

D'avance merci.

▣ de **Aline182**, 28 Oct 2009 14:03

Ecrire une rédaction (préciser le nombre de lignes) expliquant pourquoi il faut faire ou ne pas faire quelque chose, en fonction du comportement fautif. En multiplier la quantité si c'est pas/mal fait.

Instit en P5, enseignement libre.

▣ de **nathalie1970**, 28 Oct 2009 14:09

Bonjour,

Plutôt que de "punitions" 🙄 ne faudrait-il pas parler de "réparation" 😊👍?

Pour moi, il y a plusieurs sortes de sanctions : celles qui servent à écarter pour empêcher de nuire (copier x fois, aller au coin, être privé de qqch d'agréable, ...) et celles qui permettent de réfléchir et de réparer.

J'ai abîmé qqch : je répare ou je remplace ce que j'ai aimé ; je jette mes déchets n'importe où : je nettoie/balaie la cour après la récré ; j'ai "blessé" un camarade de classe : je présente mes excuses et je passe du temps avec lui pour mieux le connaître ; je ne respecte pas le règlement (grossièretés, violence, retards, bavardages, ...) : j'explique en quelques lignes l'utilité de la règle que j'ai enfreinte, ... ➡ Tout ça prend plus de temps que de copier 50 X un truc auquel on ne pense même pas et surtout ça permet de comprendre comment on doit se comporter la prochaine fois.

Bien sûr en cas de récidive et/ou de provocation, une punition bien désagréable peut parfois faire des miracles mais la plupart du temps lorsque l'élève a compris le bienfondé des règles de savoir-vivre, il les applique plus facilement.

Encore quelques remarques :

- à chacun sa sanction ! Il faut sanctionner l'acte mais aussi tenir compte de la personnalité du puni. Le but étant de prévenir les prochains débordements, il faut que l'élève en retenne quelque chose ;

- on ne punit pas en donnant du travail (lire ou faire des calculs) 🤔 ! Ca ne doit pas devenir une corvée, travailler doit rester qqch de positif (pour grandir, pour apprendre, ...).

3.7. Réflexion autour des bons points, des récompenses ...

▣ de **tefounette**, 26 Jan 2011 14:24

Bonjour à tous,

J'ai un peu lu les discussions déjà existantes sur le sujet des bons points.

Je viens de reprendre une classe de première, la personne qui est partie utilisait un système de bons points en base 3. Elle a cependant tout repris avec elle et je n'ai pas vu le matériel.

Les parents et enfants sont demandeurs de continuer le système.

Voilà près de 3 semaines que je fonctionne bien sans.

Je cherche donc un système de mise en valeur des comportements positifs sans tomber dans le simple "t'as bien fait, voilà un bon point"

Peut-être un chemin sur lequel on avancerait ? J'ai besoin d'un peu en discuter avec d'autres pour faire germer l'idée 😊

Merci à vous ! 😊

▣ de **SaFemme**, 26 Jan 2011 15:09

Voilà deux idées:

Quand j'étais petite, j'avais une institutrice qui utilisait un système de feux de signalisation. Chaque élève avait une petite pochette près du TN avec son prénom écrit dessus. Dans chaque pochette était trois cartes - une avec un disque vert, un autre jaune, un autre rouge. En cas de problème, l'enfant tirait la carte verte et la mettait derrière les autres. S'il arrivait à rouge, c'était un mot aux parents plus une punition. (Les punitions variaient dépendant de la fréquence des cartes rouges - pas de récré, copier, nettoyer la cour...) Les élèves sans une seule carte rouge avaient 30 minutes de temps libre le vendredi où ils pouvaient lire, jouer aux jeux, ...

J'ai parlé aujourd'hui avec une personne qui avait un instituteur qui lisait pendant 30 minutes chaque vendredi après-midi. Quand le livre était fini, un élève recevait le livre. Il fallait être un élève modèle pour l'avoir.

Je ne sais pas si cela t'aide, mais voilà quand même ! (:

▣ de **tefounette**, 26 Jan 2011 15:16

L'idée n'est pas mal mais je voudrais pouvoir valoriser différents enfants, même les plus faibles. De plus, si l'on passe à l'orange, on ne sait plus revenir au vert avant la semaine suivante?

▣ de **Maridan**, 26 Jan 2011 15:56

Coucou !

Durant toute l'année, j'ai un système de personnages à construire.

Je ne fais plus les récompenses régulières après X points ou gommettes.

Je m'explique :

Séries de personnages "coupés" (cf CD de Marianne)

Donc les têtes....les bras...les jambes...les pieds.

Lorsqu'il y a félicitations....gagné à un jeu collectif...progrès perso...etc...

L'E reçoit 1,2,3,4,...etc....pièces.

Dans un cahier (le cahier "gagné"), il reforme des personnages .

Les pieds de la danseuse avec la tête du chasseur, les jambes de la fille et les bras de l'homme - grenouille, par exemple.

A la fin de l'année scolaire, chacun fait le total de ses personnages et c'est à ce moment-là qu'il y a un classement et récompenses. (entre nous..... chacun va recevoir qqch de plus ou plus important, mais je ne dis rien avant!!)

Les pièces gagnées ne sont pas réservées qu'aux succès purement "intellectuels", mais il faut que n'importe lequel des E puisse en recevoir, pas que les "doués".

(par mail, je peux envoyer photos de l'expérience, c'est peut-être plus explicite.)

Ils aiment beaucoup, de plus, s'ils ont un moment de libre, ils peuvent colorier les fabuleux personnages !

Bye.

Maridan

Si ça vous dit :

<http://epsgran.educanet2.ch/titsmalins>

Mon blog passion photos + idées arts visuels et brico école :
<http://clin-d-oeil.over-blog.com>

▣ de **tefounette**, 27 Jan 2011 06:31

j'aime bcp l'idée !
Je veux bien les photos.
J'ai le CD marianne faut que je fouille dedans alors. C'est ds quelle catégorie?

▣ de **SaFemme**, 27 Jan 2011 18:34

*Maridan a écrit:*Coucou !
A la fin de l'année scolaire, chacun fait le total de ses personnages et c'est à ce moment-là qu'il y a classement et récompenses.

C'est très créatif et j'aime beaucoup - je n'ai jamais entendu quelque chose pareil ! J'ai juste une question - ce n'est pas trop loin d'attendre, la fin de l'année scolaire ?

▣ de **Marie71**, 27 Jan 2011 18:37

Maridan, ton idée m'intéresse beaucoup aussi 😊👍
MERCİ DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFİN QUE NOUS PUISSİONS VOUS AİDER AU MİEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !
Instit' en P2 pour l'année 2011-2012 (Enseignement libre).
Trois ans déjà ... 04/06/08...

▣ de **marilou**, 29 Jan 2011 07:33

c est dans bricolage ...mais je ne sais pas l ouvrir ...grrr

▣ de **Maridan**, 29 Jan 2011 14:12

Coucou !
Merci merci de vos réactions !
(PS : je ne peux plus dire si l'idée est totalement de moi ou si j'ai adapté qqch que j'avais lu.---- Il y a plusieurs années que je fonctionne ainsi et au fil des ans, on s'améliore !!!)
Pas trop long ?
La première fois, je croyais, mais non, les enfants sont habitués.. et puis ils voient leurs personnages se construire ! (il peut aussi se passer plusieurs semaines sans que j'utilise ce "jeu". Parfois, ils ne peuvent prendre que des têtes...ou que des pieds...ou alors droit de compléter x personnages...Vous voyez, c'est très élastique !!)
A mon avis, ce qui est intéressant c'est qu'ils ne peuvent pas déjà croire qu'ils n'auront pas de chance.... car cela peut changer rapidement. Et comme je le disais, ils peuvent gagner des pièces, "à toutes les sauces" ... il n'y a pas de bons de faibles.
Parfois aussi, et cela marche super, je récompense les enfants qui ont fait leurs devoirs sans erreurs. (au lieu de pénaliser ceux qui ont fait TROP de fautes !) Le devoir suivant, je peux vous dire qu'il y a du coup moins d'erreurs !
Attention de bien varier, justement pour que chacun ait sa chance.
Vous qui m'avez donné votre adresse, d'ici la fin de la semaine, je vous envoie par mail des infos. A++
Maridan
Si ça vous dit :
<http://epsgran.educanet2.ch/titsmalins>
Mon blog passion photos + idées arts visuels et brico école :
<http://clin-d-oeil.over-blog.com>

▣ de **keraiä**, 29 Jan 2011 21:30

L'idée avec les personnages m'a l'air très chouette.
Perso, j'utilise un système de thermomètre.

Je fais une grand thermomètre gradué de 3 à -3. Les enfants ont un aimant (où une pince à linge) avec leur prénom. Ils commencent la semaine à 0. Quand je constate un comportement positif (soin, travail, vitesse, comportement avec les autres, changement positif d'attitude), il peut monter sa pince à linge d'un cran. Au contraire, si je constate un comportement négatif, l'enfant doit descendre d'un cran.

Quand l'élève arrive à 3, il a une récompense (comme je suis interimaire, ça varie d'une école à l'autre: mot positif dans le journal, le droit de faire une tâche que les enfants aiment bien, le droit d'aller à l'ordinateur, emprunter un livre ou une occupation particulière, un bon point...), par contre s'il arrive à -3 il aura une punition (ici aussi ça varie : rendre un bon point, mot négatif dans le journal, temps de récréation à passer contre le mur,...).

En général, je recommence toutes les semaines. Je fais aussi des récompenses collectives quand tout le groupe à bien travaillé ensemble. Ce système fonctionne bien avec les trois premières années.

En plus ça introduit la notion de nombres négatifs.

J'ai déjà vu un système de bon point où les enfants recevaient un cadeau après X bons points. Mais à chaque niveau, ils devaient gagner 5 bons points de plus. Ex: première récompense à 10 points, la seconde sera à 15 points (en repartant à 0)

▣ de **SaFemme**, 05 Fév 2011 17:01

Ooh !! J'aime encore plus que les personnages !!! Surtout l'idée de monter plus haut avec chaque cadeau - je vais piquer l'idée je crois... ^^

▣ de **Maridan**, 05 Fév 2011 23:36

SaFemme a écrit: Ooh !! J'aime encore plus que les personnages !!! Surtout l'idée de monter plus haut avec chaque cadeau - je vais piquer l'idée je crois... ^^

Avant les personnages, j'ai eu utilisé aussi le principe du " monter...descendre..."

Sur le mur du fond de la classe. des bandes numériques....sur chaque bande, une montgolfière.

Et l'E. monte ou descend avec sa montgolfière, selon les indications de la M. (une punaise au centre du "ballon")

Très joli à voir aussi, très coloré.

A+

Maridan

Si ça vous dit :

<http://epsgran.educanet2.ch/titsmalins>

Mon blog passion photos + idées arts visuels et brico école :

<http://clin-d-oeil.over-blog.com>

▣ de **Maridan**, 05 Fév 2011 23:55

Pour les collègues intéressées... je viens d'envoyer une info à vos adresses. Tenez-moi au courant...Merci.

A++

Maridan

Si ça vous dit :

<http://epsgran.educanet2.ch/titsmalins>

Mon blog passion photos + idées arts visuels et brico école :

<http://clin-d-oeil.over-blog.com>

▣ de **Maridan**, 06 Fév 2011 00:11

AUTRE FAÇON DE STIMULER les enfants :

Travail en petits groupes :

utiliser des puzzles.

Les groupes gagnent une ou plusieurs pièces...

Quel groupe gagnera le défi !! (on colle les pièces et voilà un joli tableau.)

C'est sympa, car on voit le dessin apparaître.

(possibilité d'enlever des pièces aussi !)

<

AUTRE CHOSE :

Pour une courte période, révision d'un thème par exemple, chaque enfant possédait une carte ou une bande cartonnée que je poinçonnais (emporte pièce fantaisie) à chaque exercice réussi.

Au final, on comptait les trous !

<

<AUTRE :

Pourquoi ne pas ajouter ou enlever les perles d'un collier ?

<

AUTRE idée qui me vient à l'esprit (celle -ci pas expérimentée)

Faire un parcours sur une carte routière, ...un quadrillage....

Gagner des postes...qui arrivera le premier au but ?

<

etc...



Bye bye

Maridan

Si ça vous dit :

<http://epsgran.educanet2.ch/titsmalins>

Mon blog passion photos + idées arts visuels et brico école :

<http://clin-d-oeil.over-blog.com>

▣ de **SaFemme**, 12 Fév 2011 18:00

Ooh Maridan ! Quelles bonnes idées !! Les montgolfières doivent être magnifiques ! Parfait pour une classe de petits/moyens ! Et tu m'as donné une idée :

Pourquoi pas un système de "carte de fidélité" pour les devoirs faits ? Chaque devoir fait mérite un trou, tampon, etc... Une carte de devoirs remplie vaut une récompense. (Ou autre choses..)

ciao !

▣ de **June17**, 12 Fév 2011 18:46

SaFemme a écrit: Ooh Maridan ! Quelles bonnes idées !! Les montgolfières doivent être magnifiques ! Parfait pour une classe de petits/moyens ! Et tu m'as donné une idée :

Pourquoi pas un système de "carte de fidélité" pour les devoirs faits ? Chaque devoir fait mérite un trou, tampon, etc... Une carte de devoirs remplie vaut une récompense. (Ou autre choses..)

ciao !

Pourquoi récompenser un devoir fait ? C'est le monde à l'envers je trouve.

Cela fait partie des obligations d'un enfant par l'intermédiaire des parents qui signent le projet pédagogique et le règlement d'ordre intérieur de l'école en inscrivant leur enfant.

Je n'aime pas tous ces systèmes de récompense, je préfère avoir des discussions avec mes élèves de prise de conscience de leurs droits et devoirs.

Enfin, ce n'est que mon avis...

Bonne soiréen!

▣ de **SaFemme**, 13 Fév 2011 10:32

Les devoirs ne sont pas du tout obligatoires ! (Tu peux lire dans les circulaires - *personne* n'est tenue à donner des devoirs - et un élève ne pourra jamais être pénalisé par un devoir non-fait.) Le système de carte de fidélité sera juste d'encourager les élèves à compléter leur devoir (qui, normalement, est là pour les aider)... et par récompense, je ne veux pas dire "cadeau". Pourquoi pas "gagner" le droit d'être le facteur pour Madame ? Quelque chose comme ça...

▣ de **boulette12**, 11 Aoû 2011 20:50

je viens de voir toutes vos propositions que je trouve vraiment très bien mais pensez-vous que ça marcherait aussi bien avec des grands? je suis en 5ème année...
Quelqu'un a-t-il déjà testé un de ces système avec les plus grands?
Merci pour toutes ces idées et pour vos réponses éventuelles.
Instit primaire en 5ème cette année...

▣ de **Maridan**, 01 Oct 2011 13:16

boulette12 a écrit: je viens de voir toutes vos propositions que je trouve vraiment très bien mais pensez-vous que ça marcherait aussi bien avec des grands? je suis en 5ème année...
Quelqu'un a-t-il déjà testé un de ces système avec les plus grands?
Merci pour toutes ces idées et pour vos réponses éventuelles.

Hello !

Avec des grands ...pourquoi ne pas donner comme "récompenses" des pièces de modèles réduits (avion-bateau...) quel groupe aura terminé le premier sa maquette et pourra la peindre et par exemple l'exposer dans le hall d'entrée,

Distribution des chapitres d'une histoire...

Des images d'une BD....

etc...

Voilà qqes idées qui me traversent l'esprit.

Bon dimanche.

Maridan

3.8. Les bons points

▣ de **Muse***, 01 Aoû 2008 07:43

Tout comme mes collègues de 1re primaire, je compte instaurer un système de bons points dans ma classe dès la rentrée. Cela dit, j'ignore sur quels critères se basent mes collègues pour donner des bons points aux enfants. Seule chose que je sache, c'est que 1 bon point correspond à un autocollant. Le reste, je l'ignore. Auriez-vous des idées de critères ? Merci d'avance ...

▣ de **thaliana**, 01 Aoû 2008 08:15

Bonjour!

J'ai pensé à quelques critères dont tu pourrais te servir pour les récompenses :

- bien rangés dans la cour quand on va les chercher après la récré
- bonne conduite dans les rangs dans les couloirs
- entrée en classe (entrer en silence et s'asseoir calmement à son banc)
- 10/10 à un contrôle
- ou tout juste à un exercice compliqué
- 2 semaines ou 3 (ou un mois) avec les devoirs toujours faits
- aide à un camarade, que ce soit pour le travail ou en général dans la cour, ...
- participation en classe
- 1 semaine sans remarques
- cahier soigné, efforts en écriture et soin
- bon respect des consignes en éducation plastique (application, soin)
- le premier à avoir terminé un travail
- le premier à être rangé et prêt en fin de journée
- le premier à être prêt et habillé à la piscine
-

Thaliana

Titulaire au degré moyen de l'enseignement primaire à Bruxelles.

Mon site, sans prétention aucune : www.laclass.be

▣ de **Muse***, 01 Aoû 2008 08:21

Merci thaliana, déjà pas mal d'idées intéressantes !

▣ de **thaliana**, 01 Aoû 2008 08:47

Je faisais aussi des semaines concours :

Chaque semaine avait un thème (soin des productions, rangs, lever le doigt, parler sans permission, se lever sans permission, plus que 9/10 à une dictée,) et les enfant devaient faire des efforts dans ce thème en particulier.

Je notais les "scores" de chacun sur une feuille, puis le vendredi après-midi, on regardait qui avait eu le plus de points (exemple : x fois bien rangé dans les rangs, x pages bien soignées, le moins de remarques pour le lever de doigt, ...) Cet élève recevait 3 bons points.

Je donnais aussi 1 bon point chacun à deux élèves "méritants", qui n'atteignaient pas le maximum dans les scores, mais qui avaient fourni de réels efforts si le thème faisait partie d' une de leurs faiblesses.

Exemple : un élève qui ne lève jamais le doigt, mais qui cette semaine là a vraiment fait des efforts, sans pour autant être le meilleur, reçoit un bon point : le bon point du mérite ou de l'effort.

Voilà!

Thaliana

Titulaire au degré moyen de l'enseignement primaire à Bruxelles.

Mon site, sans prétention aucune : www.laclass.be

▣ de **titvéro**, 01 Aoû 2008 09:35

J'utilise le système des bons points (jokers).....

Toujours pour le comportement, jamais pour le travail.....

Pour le travail, il y a le bulletin 😊

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends., Franklin, Benjamin

▣ de **Marie71**, 01 Aoû 2008 09:43

*thaliana a écrit:*Bonjour!

J'ai pensé à quelques critères dont tu pourrais te servir pour les récompenses :

- 10/10 à un contrôle
- ou tout juste à un exercice compliqué
-

C'est dommage pour les élèves qui sont en difficulté et qui n'ont jamais 10/10 ...

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

Insti' en P2 pour l'année 2011-2012 (Enseignement libre).

Trois ans déjà ... 04/06/08...

▣ de **thaliana**, 01 Aoû 2008 20:57

marie_1971 a écrit:

*thaliana a écrit:*Bonjour!

J'ai pensé à quelques critères dont tu pourrais te servir pour les récompenses :

- 10/10 à un contrôle
- ou tout juste à un exercice compliqué
-

C'est dommage pour les élèves qui sont en difficulté et qui n'ont jamais 10/10 ...

Et bien je ne suis pas d'accord, car j'ai bien vu que cela en motivait certains, et que quand ils réussissaient à obtenir un bon point de cette manière, ils en étaient fiers comme des paons!

Bien sur, je ne faisais pas cela systématiquement, j'annonçais parfois : "Cet exercice-ci (ou cette dictée, ce contrôle) permet de gagner un bon point" car sinon il est vrai que les "bons" élèves auraient été "blindés" de bons points!

Thaliana

Titulaire au degré moyen de l'enseignement primaire à Bruxelles.

Mon site, sans prétention aucune : www.laclass.be

▣ de **Monsieur Denis**, 03 Aoû 2008 08:33

C'est vrai que les points d'une évaluation ne me semblent pas un critère de "bon point",...je valoriserais plutôt l'effort que le résultat. On le sait tous et toutes,... un 7/10 de la part d'un enfant n'aura pas la même "valeur" qu'un autre 7/10 pour la même matière chez un autre enfant.

On parle de bons points (dont je ne suis pas "fan" je dois bien l'avouer) 😊,... mais faites-vous aussi un système de mauvais points ?

Si un élève lève bien le doigt pour répondre à une question (comportement qui, pour moi, ne mérite pas un bon point. C'est un apprentissage normal pour les enfants) qu'obtient celui qui se lève tout le temps, qui parle sans demander la parole,... ?

J'en reviens à ce que je disais au départ, je crois que c'est la même idée, je favorise plus l'effort. Un enfant très nerveux et qui interrompt tout le temps les autres obtiendrait un bon point s'il fait l'effort de... pendant une journée. Bien sûr, tout ceci reste subjectif et peut-être difficile à mettre en place,...

Vaste débat que celui-là,... 😊

L'homme honorable commence par appliquer ce qu'il veut enseigner ; ensuite il enseigne.

[Confucius]

(<http://classedemonsieurdenis.skynetblogs.be>)

▣ de **laeti0045**, 03 Aoû 2008 11:36

*titvéro a écrit:*J'utilise le système des bons points (jokers).....

Toujours pour le comportement, jamais pour le travail.....

Pour le travail, il y a le bulletin 😊

Ok pour le comportement... Mais je suis d'accord avec Denis.

*Monsieur Denis a écrit:*C'est vrai que les points d'une évaluation ne me semblent pas un critère de "bon point",...je valoriserais plutôt l'effort que le résultat. On le sait tous et toutes,... un 7/10 de la part d'un enfant n'aura pas la même "valeur" qu'un autre 7/10 pour la même matière chez un autre enfant.

On parle de bons points (dont je ne suis pas "fan" je dois bien l'avouer) 😊,... mais faites-vous aussi un système de mauvais points ?

Si un élève lève bien le doigt pour répondre à une question (comportement qui, pour moi, ne mérite pas un bon point. C'est un apprentissage normal pour les enfants) qu'obtient celui qui se lève tout le temps, qui parle sans demander la parole,... ?

J'en reviens à ce que je disais au départ, je crois que c'est la même idée, je favorise plus l'effort. Un enfant très nerveux et qui interrompt tout le temps les autres obtiendrait un bon point s'il fait l'effort de... pendant une journée. Bien sûr, tout ceci reste subjectif et peut-être difficile à mettre en place,...

Vaste débat que celui-là,... 😊

Pour moi,on obtient un bon point pour l'effort

Celui qui ne se fait pas remarquer et qui lève toujours son doigt,il a quoi?Des bons points tous les jours? 😊

"Qd +sieurs routes s'offriront à toi & que tu ne sauras laquelle choisir,n'en prends pas 1 au hasard ms assieds-toi & attends.Ne bouge pas,tais-toi & écoute ton coeur.Puis qd il te parlera,lève-toi & va où il te porte."

▣ de **Virgy**, 03 Aoû 2008 16:16

Je suis tout à fait d'accord avec ce qui a été dit par Denis.

Je ne donne pas un bon point pour un 10/10 mais plutôt parce que l'enfant a fait un super effort en écriture.

▣ de **Cathnounourse**, 03 Aoû 2008 17:11

J'ai établi dans ma classe un système de ceinture par rapport au comportement.

Celui ou celle dont le comportement ne pose aucun problème obtient rapidement un diplôme de bonne conduite passe ceinture jaune (ensuite orange puis verte), ce qui lui donne des privilèges que les autres n'ont pas.

cathnounourse.blogspot.com

▣ de **andrée**, 04 Aoû 2008 05:32

D'accord avec monsieur Denis et j'aime bcp l'idée de catherine!

▣ de **Monsieur Denis**, 04 Aoû 2008 08:58

ça a l'air intéressant ce système de ceintures,... pourrais-tu expliquer un peu plus ce que tu veux dire par "certains ont des privilèges que d'autres n'ont pas" ?

L'homme honorable commence par appliquer ce qu'il veut enseigner ; ensuite il enseigne.

[Confucius]

(<http://classemonsieurdenis.skynetblogs.be>)

▣ de **Virgy**, 04 Aoû 2008 09:13

Cela m'intéresse aussi Catherine...

Penses tu qu'il y a moyen d'adapter ce système aux 6 années ?

Chaque minute de cafard vous prive de soixante secondes de BONHEUR !!

▣ de **Marie71**, 04 Aoû 2008 10:14

Moi aussi, Catherine, ça m'intéresse !

Merci ...

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

Instit' en P2 pour l'année 2011-2012 (Enseignement libre).

Trois ans déjà ... 04/06/08...

▣ de **natcha**, 04 Aoû 2008 10:21

Bonjour, comme Titvéro, j'utilise les jokers découverts sur ce site l'année dernière.

Catherine, ton système de ceinture attise ma curiosité 😊

Un bon maître a ce souci constant : enseigner à se passer de lui.

[André Gide]

▣ de **amelotomb**, 04 Aoû 2008 13:49

Bonjour,

Voici quelques sites où il est question de "ceintures de comportement".

<http://www.petits-pas.com/articles.php?lng=fr&pg=60>

<http://www.freinet.org/educpop/Revueint...Lefin.html>

<http://pagesperso-orange.fr/ecoledebarst/ceintures.html>

<http://ecole.saint.didier.free.fr/cycle...tement.htm>

<http://pagesperso-orange.fr/petitapetit...tement.pdf>

▣ de **Cathnounourse**, 04 Aoû 2008 15:38

Inspirée par le site Petits Pas, j'ai instauré en classe un système de ceintures avec droits et devoirs mais simplifié pour le cycle II et un élève ne reste jamais sans surveillance (contrairement au système Freinet).

Un élève inscrit est automatiquement ceinture blanche.

Pour passer ceinture jaune :

devoirs : jeter les papiers dans la corbeille et se ranger calmement à la sonnerie

droits : garder un livre de bibliothèque dans sa case - porter et installer le matériel de sports

Pour passer ceinture orange :

devoirs : lever le doigt pour demander la parole et ne pas bavarder pendant le cours

droits : emmener un livre de bibliothèque à la maison et une période libre de 15mn en classe à l'accueil du matin chaque jour

Pour passer ceinture verte :

devoirs : avoir son matériel pas de violence verbale ni physique

droits : mini-prof service peinture et anniversaire

Chaque enseignant peut inventer avec ses élèves les droits et devoirs des ceintures pendant un conseil de coopération 🍷

cathnounourse.blogspot.com

▣ de **Babelute**, 08 Aoû 2008 09:11

Dans ma classe, j'ai un système de bons points basé sur l'échange: un bon comportement, un effort, un progrès... (qu'il soit au niveau du travail ou du comportement) donne droit à un bon point jaune. 5 BP jaunes valent un BP rouge et 2 BP rouges valent un cadeau on travail donc le nombre 10 sans le savoir. J'ajoute à ceci le bon point d'honneur qui est vert et qui vaut 2 BP celui-là je le réserve à ceux qui ont clairement fait preuve d'un changement de comportement par rapport à une remarque. Le système des BP fonctionne bien à condition de ne pas en abuser et de respecter une certaine équité.

▣ de **Myriam**, 08 Aoû 2008 12:27

Moi je n'ai jamais pu m'inscrire dans un système de bons points... parce que je suis "d'attention trop changeante", "d'humeur trop changeante" ...

Et donc, nous ne pouvions fonctionner "à la régulière" ...

J'ai opté pour le système "conseil de classe", au cours duquel nous nous aidions, nous nous soutenions mutuellement, où nous reconnaissons nos erreurs et nos progrès... moi aussi...

Et nous "coopérons", nous "nous reconnaissons" ...

Myriam

▣ de **titvéro**, 08 Aoû 2008 12:52

L'un n'empêche pas l'autre.....moi je fais les deux..... 😊

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends., Franklin, Benjamin

▣ de **lamumu**, 13 Jul 2009 00:07

Bonsoir,

Donc c'est bien au choix de l'instituteur en place?

Est-ce que vous avez déjà aux cours de votre carrière changé de manière de faire?

instaurer les bp ou au contraire ne plus en donner?

Ma fille en première reçoit des bp pour comportement, écriture, soin et difficulté due à certaines exercices...

20 bp donnent droit à un petit cadeau

Voilà la 1ere expérience à laquelle j'ai pu être confrontée (parce que je me souviens avoir reçu des bp à l'école mais plus le "pourquoi" et ma maman ne s'en souvient plus non plus) 😊

▣ de *liliprune*, 13 Juil 2009 09:41

Bonjour tout le monde,

Je suis assez affolée à la lecture de ce fil.

Je ne savais pas que l'on distribuait encore des bons points, cela fait tellement vieux jeu, j'identifie les bons points à l'école de mes parents voire mes grands-parents...

Je travaille au cycle 5/8 dans une école non pas en discrimination mais avec des enfants de toutes origines et d'un milieu social faible. Pourtant dès 6 ans, j'essaie de leur faire comprendre qu'ils travaillent pour eux et non pour moi !

Je commence la première année par leur faire planter des graines, chacun a son pot, et ils doivent s'en occuper et ainsi réaliser que grandir et apprendre se fait de petites attentions permanentes.

J'aimerais en plus cette année passer tout le mois de septembre à travailler uniquement les compétences transversales afin que l'enfant se centre sur lui-même tout en apprenant qu'il fait partie intégrante d'un groupe avec un travail primordial à mes yeux sur le respect.

Je réfléchis encore au comment je vais procéder...

Qu'est ce qu'un enfant retiendra-t-il d'un cadeau ?

Et nous, enseignants, travaillons-nous pour un cadeau ?

Et le plaisir d'apprendre... tout simplement !

Nous avons besoin les uns des autres. L'être humain n'est pas fait pour s'isoler, mais pour partager. (Alice Parizeau)

▣ de *brioche120*, 07 Aoû 2010 13:31

Bonjour à tous!

J'espère que les vacances se passent bien pour tout le monde.

J'aimerais instaurer dans ma classe, l'année prochaine, le système des bons points.

Je pense que ce système peut être bon pour gérer la discipline.

Qui met ce système en œuvre dans sa classe? Est-ce que ça vous gênerait de partager avec moi votre expérience?

Je coince un peu dans l'octroi des bons points. J'ai pensé à - interrogations/dictées sans faute OU pour les moins forts une améliorations par rapport au test précédent.

- bonne action envers un autre de la classe (mais là je coince sur le quoi de la bonne action, qu'est-ce que je peux considérer comme une bonne action)

Pour la reprise des bons points : - devoirs non faits

- 3 remarques sur la journée (bavardage, grossièretés, ...)

Voilà.

Si vous avez un avis, une suggestion, je suis preneuse.

Je vous souhaite une bonne fin de vacances

▣ de *Ariel*, 07 Aoû 2010 18:22

Instaurer les bons points pourquoi pas...

Mais il ne faudra pas en retirer quand c'est les parents qui ne font pas leur boulot, j'ai toujours trouvé ça super injuste...

▣ de *chlorine*, 07 Aoû 2010 19:19

j'ai un système de bons points "pour les motiver à trouver des réponses..

au bout de 10,20 ou 30 ils choisissent une "surprise" plus grande en fonction du nombre de points à échanger..

et une échelle de confiance" pour le comportement..

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

"Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité" Antoine de Saint-Exupéry.
instit en P 1.

▣ de **Ni-na**, 09 Oct 2010 19:18

Bonjour,

J'ai instauré le système des bons points dans une classe de 3e année. Au bout de deux semaines, les trois enfants qui avaient obtenu le plus de bons points se voyaient recevoir un petit cadeau (bic, palette de peinture, petit cahier, marqueurs,etc...).

Résultat : cela s'est révélé très onéreux, et les cadeaux n'étaient, apparemment, pas assez bien pour les enfants qui se sont plaints, et n'ont manifesté aucune reconnaissance (un simple "merci").....Comme si cela leur était naturellement dû!

Je ne pense pas reproduire ce genre de système, ou alors la récompense se constituera de privilèges comme cité précédemment ...

D'après vous, cela risque-t-il de fonctionner?

Et vous, quel genre de récompenses octroyez-vous aux enfants?

3.9. Comportement en classe

▣ de **calista**, 13 Fév 2008 20:45

Bonsoir !!

Mon problème est le suivant : j'ai une classe de 1ière et 2ième années (22 élèves) et parmi eux, un petit garçon qui me pose quelques soucis.

Le problème se situe au niveau de son comportement en classe : il n'a pas envie de travailler !!

Lorsque je donne une nouvelle leçon, si ça l'intéresse, alors il écouterait (tant bien que mal) et si ça ne l'intéresse pas, il n'écouterait rien du tout ! Il va jouer avec tout ce qu'il peut trouver sur son banc. Même lorsqu'il n'a rien à sa disposition, ses doigts suffisent à le distraire ! Et lorsque je passe aux exercices, même chose : ou il se dépêche à la terminer afin d'être tranquille ou alors, il l'a fait et traîne tellement qu'il ne l'a jamais finie en même temps que tout le monde.

Ce petit garçon répond également et fait des commentaires sur tout (les autres, ou une consigne donnée...).

Récemment, il est allé chez une logopède qui avait accepté (à la demande de la mère) de le recevoir afin d'avoir un aperçu de la situation. Et d'après cette dame, il n'aurait aucun problème de concentration, ni d'hyperactivité. Bien au contraire, il serait très intelligent et s'ennuierait en classe ! Il aurait toutes ses connaissances "dans sa tête".

Le hic, c'est qu'en classe, il ne fait rien et, au niveau de la lecture, n'est nulle part !

De plus, la mère me dit que, chez lui, il lit parfaitement...

Sincèrement, je suis un peu dépassée... Je ne sais plus comment faire avec lui ! J'ai tout essayé et rien ne semble l'atteindre. Si vous avez des conseils ou des idées que je pourrais appliquer en classe avec cet enfant, je suis preneuse !!

Merci d'avance !

▣ de **Marie21**, 13 Fév 2008 20:50

Essaie de passer par le centre PMS... Tu auras peut-être d'autres pistes grâce à eux...

...est passée du côté obscur de la force...

▣ de **Myriam**, 13 Fév 2008 22:34

As-tu répertorié les types de leçons qui l'intéressent ? même si tu ajoutes, en commentaire "tant bien que mal" ...

"Il n'a pas envie de travailler" ... il doit sûrement avoir ses bonnes raisons ... mais lesquelles ... Comme Marie21, je ferais appel au pms ... mais cela demande l'accord des parents ... De nombreuses fois, étant indépendants de la famille, ils m'ont - et nous ont - offert à la famille, à l'enfant et à moi de nouvelles portes d'entrées ...

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **calista**, 14 Fév 2008 18:11

Bonsoir !

Tout d'abord, merci pour vos réponses et pour y répondre, j'ai orienté la maman de cet enfant vers le centre PMS.. Mais elle a décidé d'aller voir une logopède qu'elle connaît afin d'avoir un premier avis.

Ce petit garçon s'ennuyait déjà en maternelle ... Ma collègue m'en avait déjà informée...

Bref, je vais bien finir par trouver une solution...

Merci beaucoup.. et si vous avez d'autres idées, elles sont les bienvenues !!

▣ de **Madame Pascale**, 14 Fév 2008 18:27

Et tu n'aurais pas à faire à un enfant précoce, doué ne sais plus comment on les appelle? 😊

Institutrice en 2^{ème} maternelle.

Il n'y a pas de hasard. Il n'y a que ce qui doit arriver et qui, à cause de nous, arrive ou n'arrive pas.

[Michel Chevrier]

▣ de **titvéro**, 14 Fév 2008 18:44

Le PMS pourra le mettre en rapport avec un psychologue, qui pourra aussi faire un test QI.

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends., Franklin, Benjamin

▣ de **Arual**, 14 Fév 2008 19:57

Quels sont ses centres d'intérêts?

Pratiques-tu la pédagogie du projet?

T'arrive-t-il de faire des projets (à l'occasion de stage ou autres...)Si oui, est-il plus enclin à travailler dans ce cadre? Si non, je t'y encourage...la meilleure des motivations est encore de savoir pourquoi on fait quelque chose...

Considérer les élèves comme une source de savoir brute que nous devons affiner par notre savoir faire...

▣ de **Ln**, 14 Fév 2008 20:10

Bonsoir,

En lisant ces quelques lignes, ça fait penser aux enfants HP (haut potentiel) qui sont de plus en plus nombreux dans nos classes. J'ai "découvert" ce que c'est cette année et c'est vraiment très déstabilisant. L'enfant que j'ai en classe a un comportement vraiment très inattendu et, comme tu le dis, si c'est trop simple, ça ne l'intéresse pas du tout. Je vois bien qu'il réfléchit d'une manière différente des autres enfants et c'est souvent difficile de trouver comment l'intéresser. Tu peux toujours aller voir sur le site "douance.be" (je pense), ils parlent des enfants HP. Evidemment, les quelques lignes que tu écris ne permettent pas de juger mais me font seulement penser à...

institut en 5A-6A

▣ de **calista**, 18 Fév 2008 16:57

Merci pour toutes vos réponses !

J'ai contacté la psychologue du centre PMS afin d'avoir de déterminer avec certitude ce qui se passe avec ce petit garçon.

Je travaille le plus souvent possible par projet (mais pas tout le temps car parfois, cela ne s'y prête pas) et lorsqu'il n'y a pas moyen de le faire, je raccroche toujours l'apprentissage à quelque chose de concret (de la vie de tous les jours) ou une histoire...

J'ai vraiment hâte de trouver une solution car je sais que ce petit à les moyens d'y arriver mais il n'en a tout simplement pas envie.

Le professeur de religion a fait les mêmes constatations que moi... C'est le même comportement qui revient à son cours..

Enfin voilà, merci de votre aide!

▣ de **casbe**, 03 Mar 2008 20:31

Ln a écrit: Bonsoir,

En lisant ces quelques lignes, ça fait penser aux enfants HP (haut potentiel) qui sont de plus en plus nombreux dans nos classes. J'ai "découvert" ce que c'est cette année et c'est vraiment très déstabilisant. L'enfant que j'ai en classe a un comportement vraiment très inattendu et, comme tu le dis, si c'est trop simple, ça ne l'intéresse pas du tout. Je vois bien qu'il réfléchit d'une manière différente des autres enfants et c'est souvent difficile de trouver comment l'intéresser. Tu peux toujours aller voir sur le site "douance.be" (je pense), ils parlent des enfants HP. Evidemment, les quelques lignes que tu écris ne permettent pas de juger mais me font seulement penser à...

Il est rassurant de lire que les enfants HP seraient de plus en plus nombreux dans les classes. En 10 ans, je n'ai vu que l'effet inverse. De plus en plus d'EP (enfants perdus). Et puis, il faut réserver une grande méfiance devant les commentaires parentaux du style "à la maison ça va". Moi aussi, je cours le 100 m sous les 10 secondes dans mon salon. Sur piste, je n'y arrive pas, c'est curieux ...

▣ de **Makikata**, 13 Oct 2010 17:34

Personnellement, je ne pense pas qu'il y ait plus d'enfants HP qu'auparavant...juste que les études des psys sur le sujet ont enfin franchi nos frontières et que quelques rares personnes compétentes ont soulevé le problème que ces enfants peuvent poser.

Je trouve inacceptable que vous teniez un tel discours quant au peu de crédibilité à accorder aux propos des parents. J'ai le plus profond respect pour les enseignants (ma mère était prof, ma soeur l'est) et je ne mets jamais en doute les remarques que les institutrices peuvent me faire à propos de mes enfants. Même si, parfois, ceux-ci me heurtent. Je ne mets pas en doute leurs observations. J'essaye juste de voir ce qui cloche quand je ne fais pas le même constat à la maison.

3.10. Aide pour gérer une classe

▣ de **kenza1985**, 20 Déc 2008 13:31

Bonjour, je suis enseignante depuis le 1er septembre (diplômée en juin cette année) et j'ai une classe verticale (1re et 2e) mais ils sont difficiles (manque de savoir vivre: se déplacer sans arrêt pour ramasser des objets, aller à la toilette ou me le demander, venir "raccuser" pour tout et n'importe quoi, ... pour d'autres c'est un comportement de "bébé" : pleurer quand je dis non, cacher ses tartines...).

De plus, j'en ai un en 2e année qui est très particulier (cache ses devoirs en lecture), pas envie d'apprendre (il ne sait pas lire mais est fort en calcul).

Que faire pour rendre cette classe agréable comme au 1er jour?

Merci à tous

▣ de **chlorine**, 20 Déc 2008 13:34

j'ai une classe particulièrement difficile aussi..

j'ai pour le comportement une échelle de confiance... et pour le travail, des bons points...

ça n'est pas le top, mais ça en calme certains...

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

"Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité" Antoine de Saint-Exupéry.

instit en P 1.

▣ de **Julie_D**, 20 Déc 2008 16:30

faire une charte avec les enfants, 'je peux' et 'je ne peux pas' ; n'oublie pas de prévoir les sanctions si un élève enfreint une règle. Je pense qu'ils doivent savoir quelle sera la punition (ils peuvent p-e les inventer).

Par exemple, un élève se lève sans demander la permission (5 minutes de récré en moins),...

Voilà, voilà, chez les petits, ça fonctionne assez bien s'ils créent le panneau en classe avec ton aide 😊

Bonnes vacances!

"Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines."

▣ de **kenza1985**, 20 Déc 2008 16:36

Merci pour vos réponses. J'avais réalisé avec eux en début d'année une charte et ils ont même mimer les règles, je les avais pris en photo et c'est affiché en classe mais pour les 3 difficiles cela ,n'a pas d'intérêt. J'ai même sanctionné un élève en restant sur le banc dans la cour au moins 10min mais sans succès.

Je continue mes recherches pour une solution, dès que j'en trouve une je vous tiens au courant. Je ne me décourage pas si vite!

▣ de **Julie_D**, 20 Déc 2008 17:05

les priver de quelque chose qui les motive... mais quoi? sous risque qu'ils ne soient encore plus difficiles après 😊

"Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines."

▣ de **Muse***, 20 Déc 2008 20:52

Cette année, je n'ai malheureusement pas une classe facile (1re année). Voici ce que la directrice m'a proposé sur une échelle allant de 1 à 4 (du moins "grave" au "plus grave").

1. Aller au coin
2. Copier (écriture, ...)
3. Ne pas réaliser une activité chouette (bricolage, chant, ...)
4. Téléphoner aux parents (cas le plus extrême qui fait peur aux enfants)

On peut aussi ajouter : aller dans une classe des grands en guise de punition. Les classes de 5e et 6e font peur aux enfants.

Voilà quelques conseils qui pourraient t'aider ou du moins calmer la discipline.

▣ de **An.Be.**, 16 Mar 2010 17:31

Je viens vers vous car je commence à avoir un gros souci au niveau de la classe.

Je suis en remplacement dans une classe assez mouvementée et j'avoue que je ne sais plus comment m'y prendre pour les "canaliser".

Ils sont bavards, mêle-tout, ont toujours besoin de rajouter quelque chose, préfèrent bavarder entre eux que d'écouter la leçon ou les consignes, et répondent même aux remarques que je leur fait.

Ils sont constamment en mouvement sur leur chaise, ou dans la classe même sans autorisation, laissent tomber leurs objets 20 fois sur la matinée.

J'ai déjà discuté plusieurs fois avec eux pour essayer de mettre les choses à place et ils vous disent eux-même qu'ils sont méchants et très difficiles. Vous leur faites la morale, ils sont d'accord, vous promettent qu'ils vont changer mais le lendemain, c'est comme si rien ne s'était passé.

Au niveau des places, j'ai essayé de m'arranger pour que les plus turbulents ne soient pas ensemble mais rien n'y fait. Ils n'ont plus leur cartable à côté d'eux pour éviter qu'ils soient constamment en

train de fouiller dedans. J'en viens même à me demander si je ne vais pas faire de même avec le plumier (juste le crayon et la gomme ou le stylo et l'effaceur et le reste disparaît). Chaque fois qu'ils font quelque chose de contraire, je leur dis (on ne se déplace pas comme ça, on lève le doigt quand on doit dire quelque chose... et j'attends qu'ils le fassent pour leur répondre).

J'essaie le plus souvent possible de faire des activités attrayantes, des défis, des petits jeux, des concours pour qu'ils aient envie de participer, de travailler...

Ca allait mieux pendant 2 semaines, une collègue m'a même dit qu'ils avaient l'air plus calme... Mais depuis les congés, j'ai l'impression que c'est encore pire qu'avant.

J'ai beaucoup de patience mais aujourd'hui, ça a été de trop.

Avez-vous des conseils à me donner pour que ça aille mieux ?

▣ de **Muse***, 16 Mar 2010 19:04

En as-tu parlé à la direction ?

▣ de **sofifra**, 16 Mar 2010 19:46

Donne leur un stock de "bons points" (10 - 12) et prends-en un quand ils enfreignent une règle. Rends leur quand ils font quelque chose de bien. Chaque enfant a sa boîte avec ses "bons points" (nominatifs pour éviter les vols) sur son banc. celui qui a encore 6 bons points au prochain bulletin reçoit une bricole c'est concret ça va les stimuler. Tu peux même construire la boîte avec eux en technologie...

▣ de **An.Be.**, 16 Mar 2010 20:15

Oui, la direction est au courant de la situation. Le souci, c'est quand un enfant est "envoyé" devant le directeur parce qu'il a dépassé les bornes (violence ou grossièreté...), le comportement s'améliore 2-3 jours et puis s'est reparti de plus belle.

Le système des points marche très bien pour les plus calmes mais les autres, c'est le concours de celui qui les aura perdu le plus vite... 😡

Je vais réessayer en utilisant une autre méthode (comportement et travail en classe...), on verra ce que cela donnera.

▣ de **vinviane**, 19 Juin 2010 14:06

Il est un peu tard pour cette année, mais voici ce que je fais dans ma classe. Je suis en 5-6 avec un public particulièrement difficile (4 enfants placés par le juge, un autiste de haut niveau et 3 adolescents qui ont 1 ou 2 ans de plus que les autres). Nous avons dans l'école 4 lois que les enfants ne peuvent sous aucun prétexte enfreindre. S'il leur prenait l'envie de le faire, ils se retrouveraient devant un conseil de discipline composé des enseignants (nous ne sommes que 3 et 1/2) et de la direction. Pour ce qui est de la gestion de la classe et de tous les petits problèmes de comportement qui mis bout à bout vous épuisent et vous bousillent une ambiance de classe, nous pratiquons le conseil de coopération. J'ai trouvé ça dans un bouquin, je vous ajouterai les références d'ici quelques jours (il faut que je le retrouve!! 😊). En gros: dans la classe aménagez un espace sur lequel les enfants peuvent coller, épingler... des petits mots. Cet espace est divisé en trois parties (je reproche, je félicite, j'ai envie de dire). Chaque enfant peut y laisser un petit mot c'est libre. Une fois par semaine nous lisons ces petits mots et nous en discutons. Pour chaque problème nous devons trouver ensemble une solution. L'enseignant est là pour relancer la discussion, empêcher de tourner en rond mais surtout ne pas être le moralisateur. Bien souvent les enfants trouvent une solution, présentent des excuses suivies d'engagements. Les enfants sont acteurs de leur discipline, et bien souvent je ne dois rien faire durant le conseil, ils gèrent tout (prise de parole, temps, secrétariat...). A chaque conseil, les rôles sont redistribués. Cela ne dépasse pas une demi-heure et il arrive même que parfois il n'y ait que du positif à dire. En plus comme nous sommes une toute petite école nous pratiquons tous ce conseil (aménagé selon l'âge des enfants) en même temps afin de régler les petits soucis inter-classes. Voili voilou...

3.11. Contrat de comportement

▣ de **An.Be.**, 08 Avr 2010 14:23

Bonjour à tous !

J'aimerais améliorer le comportement de certains de mes élèves et du coup, l'ambiance de la classe. Je pense donc à introduire un "contrat de comportement" à la rentrée.

Chaque élève recevrait un contrat en début de semaine, il choisirait alors ce qu'il veut "corriger" (s'asseoir correctement, réduire les bavardages, lever le doigt, ne pas voyager en classe,...) et je ferais une évaluation en fin de semaine sur chaque contrat.

En classe, on fonctionne également avec le système de "bon point" (pour un travail propre, finit, bon comportement,...). Je pensais donc établir une échelle de réussite avec les contrats en y incluant les bons points :

- réussi (5j/5) => 2 bons points supplémentaires
- presque réussi (3-4j/5) => 1 bon point supplémentaire
- pas réussi (0-1-2j/5) => 0 bon point

J'aimerais ajouter une petite sanction mais j'avoue que je sèche un peu. Pas envie de donner des exercices supplémentaires ou des lignes à recopier mais plutôt un truc qui les fassent un peu réfléchir sur leur comportement (qui est très fatigant à la longue... J'ai l'impression de ne leur faire que des remarques à longueur de journée !! 😞)

Avez-vous des idées, des suggestions à me proposer???

▣ de **Anaïs007**, 08 Avr 2010 14:27

Ils ont quel âge?

▣ de **An.Be.**, 08 Avr 2010 14:44

Ils sont en 2e

▣ de **Anaïs007**, 08 Avr 2010 15:12

Comme les miens, moi j'ai un mur des efforts avec le prénom de chacun, à chaque bon comportement, ils reçoivent une étoile qu'ils collent. Après 10 étoiles un cadeau! Ils aiment et quand je trouve qu'ils exagèrent je joue avec cela. Genre la meilleure équipe gagne un soleil et op ils se calment!

▣ de **An.Be.**, 08 Avr 2010 16:02

J'ai déjà fait à peu près le même mais mtnt, j'aimerais plus cibler un problème dans leur "comportement" (ex: un élève a un super comportement mais fait tomber sans arrêt ses affaires, un autre travaille bien mais n'est jamais assis sur sa chaise, le 3e est calme mais faut lui dire 10x de travailler pour que ça avance un peu,...)

▣ de **Catherine**, 08 Avr 2010 18:09

Tu pourrais trouver une petite image de ce qui ne va pas et l'entourer en rouge quand ce n'est pas respecté, quand il y a une amélioration tu surcolles avec un cadre vert.

Ou l'image avec une croix verte quand ok et une croix rouge qd pas ok dans des colonnes pour la semaine.



MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

▣ de **An.Be.**, 08 Avr 2010 20:51

Sur chaque contrat, je mets les principaux "défauts" de la classe et je colorie pour chaque jour ce qui a été respecté ou non ?!

Ou bien je fais un contrat par "défaut" et l'élève choisit son contrat de la semaine (cette semaine, lever son doigt; la semaine prochaine, s'asseoir correctement;... ?

▣ de **An.Be.**, 08 Avr 2010 20:56

Je fais déjà chaque jour l'évaluation du comportement général des élèves (comportement, travail, politesse,...) que je symbolise au journal de classe par des points verts, oranges et rouges (pour certains, il en faudrait même des noirs...) mais maintenant, j'aimerais cibler plus précisément ce qui "pourrait" un peu le climat de classe... et trouver des petites sanctions adaptées.

▣ de **An.Be.**, 13 Avr 2010 18:29

Voilà, je me suis finalement décidée...

Chaque semaine, les enfants recevront un contrat de comportement qui reprendra le comportement général et un comportement particulier à choisir (repris dans les 6 gros "défauts" de ma classe).

Je garde mon système de points vert, orange et rouge, ainsi que les cachets "bon point"

Pour les "sanctions", nous les établirons ensemble ainsi que la graduation.

Reste maintenant à voir ce que ça va donner...

▣ de **Ariel**, 16 Avr 2010 20:35

Bonjour,

Etant bientôt en stage, j'aimerais réaliser un contrat avec un enfant qui fait souvent des colères (au moins 2 par journée d'observation) et n'est pas très gentil avec les autres enfants (dernière "sottise" en date: juste avant les vacances, il a cassé les lunettes d'un gamin assis à côté de lui puis il a été s'asseoir ailleurs comme si de rien n'était).

Quand vous faites un contrat avec un enfant, qu'indiquez-vous dessus?

Quels sont les objectifs que je peux raisonnablement lui donner? (Il a 5 ans)

Comment faire pour qu'il se sente concerné par le contrat sans entrer dans un système "point rouge" "point vert" qui n'a pas vraiment de sens pour lui?

D'avance merci!

3.12. Punitives constructives

▣ de **Mme Catherine**, 05 Aoû 2007 21:27

Bonjour!

Je suis en train de préparer la rentrée et malheureusement, je pense déjà aux punitions! Dans l'école, nous avons une grille de discipline reprenant plusieurs points à respecter avec des sanctions appropriées en fonction de la gravité de l'acte.

Cependant, il persiste toujours un moment où un enfant mérite une sanction. Je n'ai pas envie de prendre le système (ridicule, je pense!) de faire copier un texte ou des listes de verbes à conjuguer!

J'ai déjà dans l'idée de faire rédiger à l'enfant quelques lignes sur le comportement qu'il doit adopter en classe, mais auriez-vous d'autres idées constructives?

Merci de votre aide!

▣ de **Marianne**, 05 Aoû 2007 23:19

Le mieux serait sans doute d'adapter la punition avec la faute commise... je ne parle pas de gravité, je veux dire que si on peut trouver une punition "réparatrice", c'est celle-là qu'il faut privilégier.

Les travaux "d'intérêt public" sont aussi une bonne formule.

Et puis, il y a les tâches qui ouvrent à l'altruisme, veiller sur un petit, aider un enfant qui a des faiblesses dans une branche, ...

Enfin, la touche d'humour fait parfois mouche. Je me souviens d'un enfant, coupable d'injures et "condamné" à trouver une liste de x mots gentils... il avait bien du mal. Et cet autre, cracheur, et qui

a dû cracher 10 fois de suite dans l'évier du bureau de la directrice ... encore plus difficile ! De quoi être dégoûté à tout jamais de cracher... 😊

Je ne dis pas que ces punitions sont bonnes, d'autant que sorties du contexte... mais que c'est un domaine où il faut parfois savoir faire preuve de... créativité.

▣ de **tayg**, 06 Aoû 2007 08:49

Salut mme Catherine!

C'est clair que ca reste un problème de donner des punitions constructives... Surtout qu'il n'y a pas toujours moyen de proposer une réparation 🙏

En ce qui me concerne, quand les enfants faisaient une GROSSE bêtise, les enfants avaient proposé d'écrire une petite lettre à leurs parents en expliquant ce qu'ils avaient fait et ce qu'ils proposaient pour être excusés.

Ils sont en 1ère primaire et c'est eux qui ont choisi tout ça. Pas mal hein



Je n'ai pas appliqué la lettre parce que je trouve qu'ils étaient sages et qu'il n'y a pas eu des grosse grosse bêtise.

Mais pourquoi pas utiliser ce système avec les plus grands aussi?

Pas très jojo d'écrire à papa et maman pour dire qu'on a fait une bêtise 🙏🙏🙏🙏

Céline

La vie du bon côté!

▣ de **Lilio**, 06 Aoû 2007 09:07

Génial cette idée que l'enfant écrive lui-même à ses parents!

Il y a aussi les outils de J. Caron (Quand revient septembre, p. 141) qui consiste à faire réfléchir l'enfant sur son comportement : remplir une fiche de réflexion par exemple...

▣ de **isa8**, 06 Aoû 2007 10:36

Quelle coïncidence! Je viens justement de terminer un livre qui pourrait t'aider: "la réparation: pour une restructuration de la discipline à l'école" de Diane Chelsom Gossen (ed Chenelière).

Nous essayons déjà depuis deux ans de privilégier le dialogue et la réparation dans notre école plutôt que la punition. Les résultats commencent à se faire sentir... Instauration de la réparation en soi nécessite de la patience (car il faut finalement que l'enfant acquière de l'autodiscipline pour proposer lui-même une réparation valable) et une certaine unité au sein de l'équipe (c'est mieux évidemment si tout le monde s'y met)...

Cette année, nous avons décidé de prévoir avec les enfants, en plus de la charte de la classe, une liste de réparations possibles... Ainsi, ils seront au courant des règles mais aussi des conséquences possibles de leurs actes...

institutrice primaire, 3/4 dans une école autrefois en D+

▣ de **tayg**, 07 Aoû 2007 17:43

N'y a-t-il personne qui a d'autres exemples concrets???

C'est tellement plus parlant!

Y a-t-il quelqu'un qui utilise une pédagogie bien propre à la discipline? La communication de la non violence? La médiation?? Comment l'appliquez-vous au sein de votre classe? De votre école?

La vie du bon côté!

▣ de **isa8**, 07 Aoû 2007 18:16

voici quelques exemples tirés du livre dont je parlais plus haut et que j'ai testés:

💡 "mon travail consiste à..." (à faire avec les élèves): définir nos rôles respectifs et baliser ainsi leur parcours et en plus, montrer clairement que l'autorité est proportionnelle à la responsabilité.

Mon travail consiste à:

- enseigner

- répondre à des questions
 - expliquer différentes façons de faire
 - faire respecter les règles
 - m'occuper de toi
- etc...

Ton travail consiste à :

- apprendre
 - poser des questions si tu ne comprends pas
 - persévérer
 - m'avertir si je vais trop vite
 - m'écouter et écouter les autres
- etc...

Mon travail ne consiste pas à

- te malmener
- faire ton travail
- couvrir tes erreurs

Ton travail ne consiste pas à

- faire mon travail
- prendre des décisions à la place des autres
- discipliner les autres

💡💡 "quelle est la règle?" Une fois que la charte de la classe ou le règlement de l'école sont clairement établis, nous procédons de la façon suivante :

- demander "quelle est la règle?" si l'enfant ne la connaît pas ou refuse de l'annoncer, la répéter.
- demander "es-tu capable de faire cela?" ne pas exiger une réponse verbale, un signe de tête suffit
- dire "merci, j'apprécie"

Voici deux petites idées qui fonctionnent assez bien. Bien sûr rien ne garantit qu'après avoir dit "merci, j'apprécie", les enfants ne recommenceront pas. Néanmoins, on a pu remarquer que la plupart des enfants réajustaient leur comportement et que les relations positives apportaient un grand soulagement tant pour nous que pour les enfants!

Mais il nous a fallu tout réapprendre, surtout quand nous avons décidé de voir les choses positivement; ne pas dire à un élève "mais dépêche-toi tout le monde a déjà commencé", mais plutôt "bravo, je vois que tu sors ton plumier, si tu te dépêches tu vas pouvoir être à temps"...

institutrice primaire, 3/4 dans une école autrefois en D+

▣ de **laracroft250382**, 07 Aoû 2007 19:04

Je suis aussi tout à fait contre le fait de faire copier 10 x voire plus des verbes ou des lignes à un enfant! Il n'apprend rien selon moi. Ce que je fais, c'est lui faire écrire quelques lignes sur le pourquoi de sa "faute". Exemple si l'enfant a brutalisé un autre, il écrit sur sa feuille le pourquoi. Cette année, j'ai eu une bagarre entre 6 garçons de 5e contre un seul élève. J'ai demandé à ces 6 garçons d'écrire à Loïc ou dessiner ce qu'il avait de lui dire pour s'excuser. Cela pouvait être des mots gentils, une poésie, bref... Quelque chose qui fait plaisir parce que les enfants réagissent comme nous, c'est parfois difficile de dire "pardon" alors que sur le papier, on couche plus facilement ses émotions....

Il n'est pas de bonne pédagogie qui ne commence par éveiller le désir d'apprendre.

[François de Closets]

▣ de **Lilio**, 08 Aoû 2007 08:14

Je rejoins ce que dit laracroft : il est parfois plus facile d'écrire ses émotions.

Dans l'exemple d'une fiche de réflexion, on invite l'enfant à écrire :

- ce qu'il a fait 😞
- les conséquences de ses actions sur les autres 😞

- ce qu'il aurait pu faire 😊

- l'effet que cette nouvelle action aurait eu sur les autres 😊

- ce qu'il fera différemment la prochaine fois 😊

A titre "préventif", certaines de mes collègues font signer un contrat de comportement aux élèves, où il est clairement stipulé les conséquences en cas de non respect des règles, de la charte de vie,...

"Rien de grand ne s'est accompli dans ce monde sans passion" (Georg W.F. Hegel)

▣ de **tayg**, 08 Aoû 2007 08:25

Merci Isa8, j'apprécie 😊

Merci aux autres aussi d'ailleurs!

C'est vrai qu'il est plus facile d'écrire ses émotions que de les dire.

Mais avec les petits de première qui ne savent pas encore écrire, pensez-vous que le dessin soit assez précis pour décrire une situation : le pourquoi du geste/de la parole, le "ce que je ferai pr que ca ne se reproduise plus" ou le "pourquoi je ne peux pas faire ca"?

Et après il y a un moment d'expression orale en racontant à l'institut ce que l'enfant a dessiné.

▣ de **Lilio**, 08 Aoû 2007 08:47

Je n'ai jamais testé avec des petits bouts, mais j'ai déjà vu une fiche où l'enfant devait dessiner le conflit, sa mauvaise action,... dans une case où un petit dragon est en colère; dans une autre case, on voit le petit dragon réfléchir, ce qui invite l'enfant à dessiner la réaction des autres; enfin, une 3e case où le petit dragon est heureux car l'enfant dessine une chose qu'il pourrait faire de chouette (il peut aussi en dessiner les conséquences positives, j'imagine...).

L'enseignant peut alors demander à l'enfant d'expliquer ses dessins...

Je ne sais pas si c'est clair, je n'ai pas une grande expérience des petits loulous, alors... 😊

"Rien de grand ne s'est accompli dans ce monde sans passion" (Georg W.F. Hegel)

▣ de **Mme Catherine**, 08 Aoû 2007 08:47

Merci a tous pour vos suggestions.

Je commence à y voir plus clair et a avoir qq idées.

Si vous en avez encore d'autres, n'hésitez pas! 🙏

▣ de **jessi**, 08 Aoû 2007 10:13



coucou

Je viens de mettre une fiche dans autre 4 ème année!(fondamental)

je pense que c'est celle dont parle lilio avec des donos.

A +

▣ de **Lilio**, 08 Aoû 2007 10:22

C'est pas tout à fait celle-là mais c'est exactement dans le même style!

Je me demande si ton document n'est pas lui aussi tiré d'un bouquin de La Chenelière, d'ailleurs.

Mais quelle que soit la version, de toute façon, c'est le même objectif...

Il y a effectivement plus dans deux têtes que dans une !!!! 🙏🙏

"Rien de grand ne s'est accompli dans ce monde sans passion" (Georg W.F. Hegel)

▣ de **jessi**, 08 Aoû 2007 10:25

Oui tout à fait c'et MA PREMIERE CLASSE

A+ 😊

▣ de **tayg**, 08 Aoû 2007 11:05

Merci Lilio et Jessi

J'ai téléchargé la fiche et je pense qu'elle peut tout à fait convenir aux petits, avec quelques remaniements!!!

Et puis la tête du dragon est excellente 😊😊😊

La vie du bon côté!

▣ de **meli649**, 25 Sep 2007 11:06

Bonjour,

Je vois qu'il y a plein de bonnes idées ici... 😊 C'est pourquoi je sollicite votre aide.

Je suis une nouvelle enseignante de morale dans l'enseignement spécial de type 7. Mais je me trouve parfois face à quelques soucis de comportements... le plus fréquent: parler sans demander la parole!!! Pourtant lors des premiers cours, j'ai établi avec eux les droits et devoirs au cours de morale... quand j'y refais allusion alors ils s'y tiennent qq's instants mais après c'est reparti... Alors je dois prendre des sanctions... Mais j'aimerais trouver une technique qui les responsabilise...

J'ai pensé leur distribuer des cartes et leur en reprendre une lorsqu'ils ne respectent pas le règlement et lorsqu'ils n'en ont plus -> Sanction.

J'aimerais m'enrichir de vos bonnes idées 😊

Merci!!!

4. Accueillir et aider les stagiaires et les futurs enseignants

4.1. De l'aide pour des sujets de leçons

▣ de **mayline001**, 21 Oct 2006 13:12

Bonjour à tous, je vais être en stage bientôt, et pour l'instant je prépare mes leçons, mais j'ai quelques petits problèmes!! Je ne trouve pas beaucoup de documents...

Je recherche : En histoire : le 15 novembre (fête de la dynastie) ainsi que le 21 juillet (fête nationale).

En géographie : Le vocabulaire hydrographique (ex: amont, confluent ru,...) à l'aide de schéma également...

Si vous savez m'aider, ca serait super sympa!!!

Merci!!

4.2. De l'aide en éveil historique et géographique

▣ de **Myriam**, 01 Jan 2007 21:52

Hello,

tu as placé ta demande sur ce forum spécifique ...

Je suppose que tu cherchais des pistes en éveil ...

Pourquoi ne relirais-tu pas les socles de compétences à 12 ans en éveil "formation historique et géographique", comme ils l'appellent ... ils te proposeront un "fil rouge" ... fait de connaissances et aussi de démarches ...

Pourquoi ne plancherais-tu pas un moment sur le programme du réseau, ou de l'établissement, correspondant à l'école dans laquelle tu effectueras ton stage ... Tu y trouveras une fameuse "toile" de possibles ..

SVP

Myriam

4.3. Demande d'aide pour un mémoire sur l'enseignement

▣ de **davide**, 23 Avr 2011 10:30

Bonjour,

J'espère ne déranger personne en postant cette annonce. Nous sommes un groupe de trois étudiants de l'Université Catholique de Louvain en pleine écriture de notre mémoire. Notre sujet consiste à s'interroger sur comment gérer la disposition des élèves dans la classe. Nous avons le projet de créer un logiciel pour aider le co-apprentissage en disposant les étudiants de capacités et profils comportementaux complémentaires l'un à coté de l'autre. Ce projet nous tient à cœur et nous souhaiterions le présenter bientôt. C'est pourquoi, nous sollicitons aujourd'hui votre aide en vous demandant de compléter cette enquête dont voici le lien : <http://www.surveymonkey.com/s/BXRNCXK>. Celle-ci n'est composée que de 8 questions. Si vous avez des commentaires/suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part en m'envoyant un email à l'adresse suivante : [pas d'adresse mail sur le forum, SVP - à communiquer via MP](#). Nous vous remercions d'avance pour votre aide

Davide

4.4. Un avis sur un sujet de tfe

▣ de **Kyofu**, 01 Fév 2007 16:09

Bonjour,

je me suis fait refuser mon sujet de tfe qui était:

l'animal peut-il faciliter d'apprentissage dans l'enseignement spécial?

Causes du refus: ça n'a aucun sens, c'est un sujet idiot, c'est impossible à mesurer, tu ne fais pas une thèse de doctorat, un animal? et pas pour l'observer!?... et j'en passe... 😞

J'aurais voulu avoir votre avis à ce propos.

Merci

▣ de **Marianne**, 04 Fév 2007 23:22

Je ne pense pas que la question soit de savoir ou non si le sujet est passionnant, ni si l'animal a ou non une influence bénéfique pour l'enfant. Le problème est qu'un sujet de tfe doit comporter une partie théorique mais aussi et surtout une partie pratique. Cette partie est une véritable étude scientifique, avec hypothèse, vérification d'hypothèse et conclusions. Quelle serait votre hypothèse de départ ? Quelle pourraient-être vos expériences ? Et comment, sur base de quelles comparaisons et statistiques pourriez-vous prouver l'influence positive d'un animal sur le comportement ou le développement d'un enfant dans l'enseignement spécialisé ???

Il faudrait des années de travail rigoureux, sur un large échantillon d'enfants.

Je crois bien, en effet, que ce soit impossible dans le cadre d'un tfe d'instituteur, d'autant plus que cela relève bien plus de la psychologie que de la pédagogie...

Ceci dit, je constate que beaucoup d'écoles tolèrent des sujets de tfe mal pensés pour ne pas dire totalement insensés. Félicitez-vous de fréquenter un établissement responsable qui vous fera évoluer dans votre réflexion, à terme, vous serez largement gagnant.

4.5. Stagiaire pas doué

▣ de **yeyette2**, 28 Jan 2009 15:26

Bonjour

j'ai en ce moment un stagiaire pas doué... il est en première mais a déjà été en régentat avant Il fait d'énormes fautes d'orthographe dans ses préparations (même avec le correcteur d'orth!) et au tableau

Il est de mauvaise foi : il avait vu les fautes et allait les corriger, il avait prévu de faire la modification demandée.... je comprends qu'il sent qu'il joue son avenir mais ce n'est pas une bonne solution Il manque d'éducation, se permet beaucoup de choses que je n'aurais jamais osé faire en tant que stagiaire.

Je ne me sens pas très à l'aise pour compléter son rapport de stage car je ne voudrais pas le blesser inutilement mais en même temps je trouve qu'il n'est pas fait pour ce métier et qu'il faut le stopper Comment lui faire comprendre gentiment ?

Merci de me faire part de vos expériences.

▣ de **Muse***, 28 Jan 2009 16:29

Je pense que tu as le devoir (et le droit) d'écrire ce que tu penses de lui, il en va de son avenir et de celui des enfants (s'il devient instituteur). Lui confierais-tu une classe à l'avenir ? L'école normale dans laquelle il se trouve doit s'en rendre compte aussi, c'est leur boulot ! Enfin, s'il est " mauvais " etc, je n'hésiterai pas à le renseigner dans son rapport ...

▣ de **yeyette2**, 28 Jan 2009 17:28

oui je suis bien d'accord avec vous mais là je suis un peu en colère contre l'école normale qui le fait recommencer 3 fois! c'est à eux de faire le tri... maintenant bien sûr que je vais lui dire mais je ne veux pas l'enfoncer il a l'air d'y croire ...mon problème c'est comment être diplomate je suis plutôt rentre dedans ...

▣ de **Lucy**, 28 Jan 2009 18:04

C'est le pire côté du maître de stage.

Quand tout se passe bien, c'est un rôle agréable. Il y a partage, coopération, apprentissage de part et d'autre... Mais quand ça foire et qu'il faut le dire, je déteste. Heureusement, cela ne m'est arrivé que deux fois en 10 ans.

Sinon, il y a toujours un peu de positif pour rattraper le négatif.

Courage ! Je n'aime pas dire du mal non plus, mais c'est indispensable, pour eux, pour les enfants, pour les profs en général.

4.6. Stagiaires en classes verticales ...

▣ de **yence**, 23 Oct 2007 16:39

J'accueillerais volontier un(e) stagiaire motivé(e) dans ma classe. Mais dès que je dis que c'est une classe double, 3ème et 4ème, personne ne veut. 😊

Est-ce un demande des écoles normales? Plus de classe double en stage?

▣ de **Arual**, 23 Oct 2007 16:46

Absolument pas ... au contraire ils doivent aller en discri+, en écoles actives et en classes multiples...

j'ai une 5/6 et 3 stagiaires cette année, ma collègue a une 3/4 et 2 stagiaires aussi..

Mais nous faisons une demande auprès de l'école normale fin juin...avec nos préférence. Faut voir où tu es située...

Considérer les élèves comme une source de savoir brute que nous devons affiner par notre savoir faire...

▣ de **Marie21**, 23 Oct 2007 19:12

Par contre, dans mon ancienne école les classes composites n'avaient pas de stagiaires car trop complexe pour eux qui sont en apprentissage... Paroles de mon chef...
...est passée du côté obscur de la force...

▣ de **valérie**, 23 Oct 2007 20:33

Je suis fraîchement diplômée (30 juin 2006). A l'école normale (du côté de Liège), on exigeait que l'on fasse un stage en classe multiple en 3ème. Très sincèrement cela m'a bien été utile car mon deuxième remplacement (l'année passée) fut dans une classe de 3ème, 4ème et 5ème années. Merci l'école normale 🙏

Jeune enseignante - jusque juin 2008 dans la classe des grands dans une école de l'enseignement spécial

▣ de **Arual**, 24 Oct 2007 16:26

Marie21 a écrit: Par contre, dans mon ancienne école les classes composites n'avaient pas de stagiaires car trop complexe pour eux qui sont en apprentissage... Paroles de mon chef...
mais pas des écoles normales...

Domage que ce chef ne vous fasse pas assez confiance pour encadrer ces élèves...car effectivement c'est nécessaire comme apprentissage.

En plus dans le cadre du stage, l'étudiant n'est pas seul par contre, le jeune intérimaire, lui, le sera...

Que proposerait ton chef à un intérimaire venant pour te remplacer si celui-ci n'a aucune expérience en la matière...enfin, je sais que ce n'est pas ta faute, bien sûr, mais c'est, je me répète, très dommage...

Considérer les élèves comme une source de savoir brute que nous devons affiner par notre savoir faire...

▣ de **virginie**, 24 Oct 2007 17:24

moi je suis sortie en juin 2005, et je n'ai jamais eu d'obligation de faire un stage dans une classe double.

Cependant, j'ai préféré ne pas aller dans ces classes doubles parce qu'avec mes 3 seuls stages, j'avais peur de rater l'un deux parce que ça aurait fait 1/3 raté. Il est clair que gérer une classe double voire parfois triple est assez stressant.

Ensuite, j'ai enseigné, il y a 2 ans en 1/4 tps et l'année passée à mi-temps, dans une classe double de 5e/6e, et ça s'est très bien déroulé.

▣ de **Virgy**, 24 Oct 2007 21:04

Perso je n'ai jamais du faire de stage en classe multiple... et je l'ai regretté... car mon premier vrai boulot c'était en classe verticale 1-2-3-4-5-6... et j'ai ramé, ramé, ramé...

Maintenant je suis nommée dans cette classe... et lorsque le téléphone sonne pour voir si j'accepte des stagiaires et que je dis "Ok mais j'ai les 6 années"... grand silence... ben euh merci et au revoir.

Je trouve ça dommage car c'est une belle expérience et cela peut servir un jour.

▣ de **Djou513**, 24 Oct 2007 21:53

Je suis sortie en juin... et sur la 2e et la 3e année, donc sur 5 stages, j'en ai eu 3 en classe double (2x 1ère et 2e et 1x 3e et 4e)

▣ de **Myriam**, 24 Oct 2007 22:10

Virgy

Je peux comprendre que pour deux, trois ou quatre semaines de stage une telle éventualité "effraie"

...

Tu as sûrement mis en place plein de "moyens" qui te permettent d'accompagner tantôt tels enfants, tantôt tels autres, de rassembler tel et tel enfant, tel groupe d'enfants autour d'une proposition (mathématique, d'écriture, de lecture, thématique ou autre ...
As-tu analysé des "axes" qui vous permettraient de coopérer, d'accompagner plus finement, plus "particulièrement" les enfants ... via un thème, via la lecture, via la numération ... ????
Je ne crois pas que pour un stage quelqu'un pourrait te "remplacer" ... mais vous pourriez coopérer ...
C'est peut-être une possibilité
Myriam

▣ de **Virgy**, 26 Oct 2007 19:29

C'est clair que si je devais accueillir un ou une stagiaire je ne lui donnerais pas toute la classe puis salut... On partagerai le groupe pour rendre l'expérience la plus positive et la plus constructive possible... en essayant de partager ma "petite" expérience en classe unique....
Ma classe est toujours ouverte avis aux amateurs...

▣ de **yence**, 27 Oct 2007 08:41

Je proposerais moi aussi un partage de la classe, je pourrais travailler avec certains plus individuellement.
J'ai moi-même effectué des stages en classes doubles et les enseignants étaient ravis de pouvoir travailler par plus petits groupes, d'aider les enfants en difficulté,...
Ce que j'aime dans le fait d'avoir des stagiaires, c'est aussi qu'ils apportent des idées nouvelles 😊

4.7. Discussion sur les stagiaires

▣ de **Timonstre**, 25 Jan 2007 17:06

Bonjour,
J'aimerais créer une petite discussion sur la manière dont vous considérez vos stagiaires.
En effet, je suis en stage et cela se passe très mal avec ma maître de stage et l'accueil dans l'école laisse vraiment à désirer. (fréquenter la salle des professeurs c'est destructeur, on est plusieurs stagiaires à la dire!).
De plus, combien de jour à l'avance donner vous vos sujets? Si vous les donnez une semaine à l'avance vous vous attendez à recevoir les préparations quand ? J'ouvre cette discussion car le dialogue est impossible avec ma maître de stage.
Enfin, pourriez-vous me dire si l'école normale d'où vient votre stagiaire influence votre jugement.
Merci d'avance.

▣ de **karamel2045**, 25 Jan 2007 17:20

Coucou Ptit monstre , je connais bien ce que tu es en train de vivre mais moi j' étais en 2eme à l'En si tu veux des conseils ou juste qqun pr t' épauler afin de passer ce cap difficile je suis la . Je me posais juste une question tu es d' où car mes anciens camarades sont en stage pr le moment donc peut être que nous venons de la même EN
biz Audrey (Haute Ecole Charlemagne Verviers Wallons)
Pas de mails sur le forum.Utiliser [a] à la place de l'arobase..com
Qui s'instruit sans agir, laboure sans semer.

▣ de **lyly501**, 25 Jan 2007 17:24

Je suis jeune diplômée. Je n'ai jamais eu ce genre de soucis car j'ai toujours eu de très bons contacts et ai adoré mes stages... mais des amies en ont eus.

Je pense que tout dépend de la personne, du maître de stage.

Il ne faut pas oublier (malheureusement) que la plupart du temps, c'est la direction qui impose un stagiaire. Alors, parfois, cela ne dérange pas mais il arrive parfois que l'on soit un "poids", que l'on dérange.

En ce qui concerne les "préjugés" sur tel type d'école, c'est inévitable...

MAIS ce qui crée ces préjugés sont les X stagiaires qui sont déjà venus avec lesquels cela ne s'est pas bien passé pour xxx raisons.

Alors, à toi de te mettre en valeur, de montrer ce que tu vauds et ce que tu peux faire et je pense que tout se passera bien.

Pour les préparations, nous devons les montrer et faire signer 2 jours "ouvrables" à l'avance.

Bonne soirée.

▣ de **Timonstre**, 25 Jan 2007 17:56

Un grand merci pour ton soutien. Je viens de Louvain La Neuve en 3°.

▣ de **obedie**, 25 Jan 2007 20:59

hello, je suis diplômée de Louvain la Neuve également, et dans des écoles, le fait de venir de là-bas, nous mets directement dans une catégorie pas très glorieuse! Mais tout dépend comment toi tu vas réaliser ton stage!

C'est vrai que dans pas mal d'école, les stagiaires sont mises à l'écart, on ne les implique pas dans la salle de prof! (s'il y en a une...)

Mais ne te fais pas une idée de l'ambiance entre institut, parce que dès que tu franchis l'autre côté, c'est complètement différent! (enfin pour mon cas)

▣ de **loneywinnie**, 26 Jan 2007 20:41

Je suis également jeune enseignante ... Et te comprends d'autant plus que j'ai eu les mêmes soucis que toi ...

Mon stage au DS en troisième année c'est bien passé au niveau des enfants mais fut un désastre point de vue relation avec le maître de stage ... Il m'a donné mes sujets qu'une semaine à l'avance et encore si on pouvait appeler ça des sujets ... il ne les corrigeait pas ou s'il le faisait me les rendait la veille de la prestation à 16 h ... J'ai eu plus d'une fois envie d'arrêter mes études pendant ce stage mais bon sachant que je ne pouvais pas faire autre chose comme boulot je me suis accrochée ... Le problème de la salle des profs je connais aussi, l'entrée nous y était carrément interdite

C'est pour toutes ces raisons que je suis entièrement derrière toi et que si je peux t'aider ne quoi que se soit n'hésite pas ... Le seul conseil qu'il y a à donner c'est de s'accrocher !!!!!!!!!!!

Maintenant je tiens quand même à signaler que certain(e)s stagiaires "cherchent" ce genre de mépris de leur maître de stage ... quand ils ont leurs sujets bien longtemps avant le début de leur stage et qu'ils ne rendent pas leurs leçons à temps ... j'ai déjà connu ce genre de "stagiaire" et je trouve cela complètement irrespectueux

Biz

▣ de **ptibouchon**, 01 Fév 2007 18:08

Bonjour, je suis une jeune enseignante (j'ai été diplômée en juin) et je dois dire que mes stages se sont tous très bien déroulés. Il est vrai que l'école de LLN n'a pas une super bonne réputation mais je ne sais pas te dire pourquoi???

Comme tu vas à l'école à LLN, je suppose que tu dois habiter dans les environs. Moi j'habite Ottignies donc si tu veux un coup de pouce ou autre tu peux tous me contacter.

Il faut que tu t'accroches, ne fait pas attention aux instituts de l'école. Fait ton stage du mieux que tu peux et on ne pourra rien te reprocher! 😊

▣ de **Timonstre**, 04 Fév 2007 13:51

Un grand merci pour ton soutien. Là, ça fait deux semaines et rien ne s'arrange!
J'attends la fin avec impatience, je fais de mon mieux jour après jour, tout en sachant que ça ne sera jamais bien, que le positif je ne pourrai le trouver qu'en m'autoévaluant!!
Ce qui est bizarre c'est que tout s'est toujours très bien passé ailleurs, que j'ai toujours eu de très bons échos.
Le plus dur résulte donc dans le fait de s'entendre dire qu'on est une imbécile.

Merci de votre soutien

▣ de **flora844**, 04 Fév 2007 14:00

heu sans vouloir te juger...même stagiaire tu n'as pas à accepter qu'on te considère ou te traite d'imbécile.

▣ de **Myriam**, 04 Fév 2007 14:37

Étais stagiaire, normalienne, en 1972, 1973...

La salle des profs ...

S'il vous plaît, laissez-nous cet espace... nous en avons besoin... comme personnes, comme enseignants... nous sommes sur un même bateau et y arrivons comme professionnels et aussi comme personnes... (personnes, dans nos familles, personnes dans nos relations) ... Nous avons besoin de cet espace pour "être" ... merci à vous, qui passez, de nous le préserver, cet endroit, ...

[Louvain-la-Neuve...](#) des regards négatifs ??? Je n'en viens pas .. n'existait pas encore quand j'étais normalienne ...

Louvain-la-Neuve... vivons aujourd'hui, en première primaire, avec A... (pas de pub sur le net 😊😊)

Quelle chance pour eux, pour moi, avec A... 😊😊

Ai choisi, comme instit en 5-8, primaire, en première puis en deuxième, de demander l'aide de stagiaires..

Je donne les cadres d'actions... je relis des prépas, les amende de jour en jour ..

Et peux alors (tandis que vous gérez le groupe, l'ensemble..) prendre mon pied dans l'accompagnement d'enfants, de tel enfant qui?? de tel enfant qui que ?? (ils sont tous si différents, ils construisent chacun à leur manière...

Et prends mon pied dans l'accompagnement de vous, les jeunes, avec vos rêves, et sors de mes habitudes, retrouve mes rêves, ... et ici et là je découvre de nouveaux chemins pédagogiques, méthodologiques... merci à vous ..

Être normalien, être en stage ici ou là, sur décision de la direction... je ne connais pas... vous le dites ...

Cela je ne le connais pas ..

Merci à vous, jeunes... de nous tenir éveillés (de me tenir éveillée, en chemin...) , de nous permettre d'accompagner certains enfants tandis que vous gérez "le groupe"

Oui, merci

Myriam

PS tous les maîtres de stage ne parlent pas comme moi... ceci n'est que moi ... merci de m'avoir lue ...

▣ de **ptibouchon**, 04 Fév 2007 18:04

Coucou, ne pense surtout pas que tu es une imbécile!!!

Ce n'est pas parce que tu es stagiaire qu'on doit te prendre une imbécile et surtout ne pense pas ça de toi!

Tu fais de ton mieux et c'est le principal. Accroche - toi et surtout ne montre pas que tu es découragée ou ne laisse pas penser à ta maîtresse de stage que tu es découragée, elle serait trop contente!

Je ne comprends pas comment on peut traiter les stagiaires de sorte! Souvent on oublie qu'on est tous passé par là. J'ai eu un stagiaire dans ma classe et je l'ai traité comme un futur collègue.

Si tu le moindre doute sur tes leçons ou autre n'hésite pas à me contacter. Je t'aiderai avec plaisir.
Accroche - toi, n'abandonne surtout pas et ne pense pas que tu es une imbécile!

▣ de **ch.thT**, 04 Fév 2007 19:37

Je suis enseignante depuis presque 20 ans!! Je reçois quasi chaque année une ou un stagiaire (des bons et des moins bons) et je dois dire que je n'ai jamais connu ce genre de problème! Nous avons tous été étudiants, comme c'est dommage de ne pas s'en souvenir! Notre rôle est justement de vous transmettre nos expériences et vous intégrer dans la grande famille des enseignants! Comme c'est dommage que ton maître de stage ne te considère pas comme une future collègue!

Dans ma petite école de village, nous accueillons les stagiaires comme des petites collègues, elles participent à tout, et elles reviennent toutes nous montrer fièrement leur diplôme! Ca me paraît normal! Quant à l'école d'où tu viens, c'est vrai qu'il existe encore des vieilles mentalités et de tristes préjugés! Triste tout ça, une école vaut bien l'autre! Dis toi bien que tu fais de ton mieux et essaye de ne pas te laisser décourager, ton maître de stage a peut être perdu sa motivation et n'aime peut être plus son métier!

Je te souhaite bonne ... et surtout, ne prends pas exemple plus tard quand toi tu seras institutrice et que tu recevras un stagiaire! Ce qui est dommage aussi c'est qu'il ne profite pas de ton passage pour découvrir les nouveautés qu'on vous apprend dans les écoles normales, c'est parfois si riche! Quelle prétention que de penser que lorsqu'on est diplômé on a plus rien à apprendre des jeunes! J'ai une stagiaire dans qq semaines, je lui ai déjà remis ses leçons. C'est sûr qu'on perd un peu de temps avec les projets qu'on vous impose, mais avec une bonne organisation, on le récupère vite!

Tiens le coup!!! C'est un très beau métier!

▣ de **ch.thT**, 04 Fév 2007 19:39

pardon pour la faute!!! : Les stagiaires !!
Même avec 20 ans d'expérience!!!

▣ de **julie**, 07 Fév 2007 18:57

Coucou!

Jsuis diplômée depuis juin de ... Louvain La Neuve....

et j'ai moi aussi eu des ennuis en stage, avec un prof qui détestait l'EN et qui donc, forcément, me cassait à chaque prépa....

J'ai fermé ma quelque temps et finalement j'ai été voir mon psychopédagogue (qui est maintenant votre dirlo: Claude Gillard) et lui ai expliqué posément la situation... Il a regardé ma farde de stage, a constaté ma bonne foi et a lui même mis les pieds dans le plat, contactant mon maître de stage pour avoir une explication... résultat des courses: un maître de stage sage comme un toutou... lol

Donc en résumé (moi bavarde?!): parles-en!!!

L'enseignement est un monde où les enfants sont des anges.

▣ de **Timonstre**, 10 Fév 2007 10:23

Ouf , le calvaire est terminé, j'attends qu'une chose, le prochain stage pour pouvoir montrer ce que je vau, et retrouver ma confiance en moi!!

Le rapport de stage du maître de stage n'est pas si exécrationnel plus au moins B

Mais comme vous l'avez dit j'ai ouvert ma g.. et elle s'est fait remonter les bretelles!! Du coup, comme dans la chanson..." Je retourne ma veste toujours du bon côté...!

Merci pour votre soutien!!!

Et j'espère que cette discussion aura permis à certains de se remettre en question, les stagiaires ce sont vos futurs collègues, des collègues qui n'attendent qu'une chose s'améliorer et partager leurs connaissances!.

Merci

▣ de **flora844**, 10 Fév 2007 11:43

Cependant, pour qui aime enseigner, il n'en reste pas moins un des plus beaux métiers du monde 🙌
as-tu écrit

Pour moi c'est le plus beau métier du monde, un métier qui me colle à la peau ...

Ai eu la chance cette année d'accueillir deux stagiaires qui ont permis aux enfants de vivre de très chouettes choses... Génial ...

La seconde (de Louvain-la-Neuve... eh oui!) m'a même "réveillée" ... elle a usé de moyens très dynamiques, très riches (voir, écouter, lire, agir ...) dans trois secteurs: l'éveil (premier chez nous), les mathématiques (avec un remarquable travail dans les bases) et en lecture-technique (avec un repérage de différences entre p, b, et d)... Oui, elle nous a emmenés au-delà de ce que je pratiquais ... Génial

Ai eu la chance d'accueillir, cette année une troisième stagiaire... en mal avec elle-même Ai eu deux contacts avec son école normale, pour tenter de l'aider ...

Mon message fut bien entendu puisque dans le cadre de son stage suivant elle est "autrement accompagnée" par ses profs ...

Et donc ... à un moment donné, tout le monde n'est pas capable "de devenir instit"

Je termine en réécrivant ta phrase: Cependant, pour qui aime enseigner, et qui en a les capacités, il n'en reste pas moins un des plus beaux métiers du monde

Un bémol... sans doute ...

Mais c'est tout simplement ce qui m'habite aujourd'hui

SVP

Myriam

▣ de **Harlequin**, 13 Fév 2007 12:12

hello!

Je suis en première année et le problème que mes camarades et moi rencontrons souvent, c'est qu'en première année, nous ne sommes pas considérés comme "sérieux".

Ou alors nos maîtres de stage nous donnent des leçons et ça ne leur convient jamais. En même temps, en première année, nous n'avons que très peu de méthodologie donc c'est assez difficile...

Donc voilà, je ne fais pas avancer le shmilblik, mais je comprend tout à fait ton ressenti...

▣ de **Mizou**, 13 Fév 2007 17:11

Aaaaah, ce que j'aimerais pouvoir vivre ce que vous décrivez ...

Des échanges, des idées neuves, ... 😊

Chez moi, les stagiaires passent, observent quelques heures, mais ne font jamais de stage actif ...

Du fond de ma mémoire remontent parfois mes mauvais souvenirs de stages (rares heureusement!) :

être une femme dans une classe de petits garçons musulmans que l'instit soutenait 😊, ou avoir un maître de stage qui répond toujours "Fais comme tu veux" et qui dit que rien ne va à la fin de la 2ème semaine ...

Mais ce sont des expériences qui font réfléchir et qui vous grandissent.

A tous les stagiaires consciencieux qui se sentent démolis, rabaissés, ou simplement perdu... je dis

COURAGE, BRAVO et MERCI. 🙌🙌

▣ de **July2301**, 13 Fév 2007 18:35

Bonjour,

Je suis jeune enseignante (c'est ma 2ème année dans la vie active) et on m'a demandé d'accepter 2 stagiaires de première année car ils ne trouvaient pas de stage. Ma directrice me dit apte à les recevoir et à les aider.

J'ai cependant peur de ne pas être à la hauteur. J'ai moi aussi vécu une très mauvaise expérience avec une maîtresse de stage qui jouait double jeu et je me suis promis de ne jamais laisser tomber un

stagiaire et de faire mon possible pour l'aider. Je vais donc faire de mon mieux pour les mener à bon port...

J'aurais aussi aimé dire qu'il y a des maîtres de stage géniaux, des personnes humaines et super chouettes! J'ai eu l'occasion de vivre quelques stages très constructifs et agréables dont je me souviendrai toute ma vie...

Enfin, voilà! Il ne faut surtout pas baisser les bras si un stage se passe mal, ça peut arriver à tout le monde, tellement de facteurs interviennent dans notre métier...

Bonne continuation à tous, 😊

July

▣ de **Timonstre**, 31 Mai 2007 15:06

Et oui c'est de nouveau moi !! Juste pour signaler que pour finir elle m'a tout de même mis : de moyen vers bon... sens de cette appréciation, en gros ça ne veut rien dire ??

Mais je vous rassure je me suis défendue j'ai présenté mes leçons en faisant fi de ses remarques. D'ailleurs aucune n'étaient justifiées! (J'ai expliqué à un dizaine d'institut ce qui m'était arrivé et les remarques faites sur mon travail et sur moi même!! Ils m'ont prouvé que toutes ses critiques étaient absurdes et anti-pédagogiques !

J'ai fait deux autres stages qui se sont remarquablement bien déroulés !!

Je tiens donc à dire à tous les stagiaires, accrochez-vous, battez-vous! Il y aura toujours des gens pour vous démonter mais ne les laissez pas gagner !!

" Fais ce que tu aimes

Aime ce que tu fais

Aime et agis dans l'honneur et la générosité "

Aimez ce que vous faites! Croyez en ce que vous faites

▣ de **Myriam**, 31 Mai 2007 17:29

Merci pour ton message "Timonstre" ...

il nous permet à tous de "remettre les pendules à l'heure" ...

Chouette pour toi, que tu sois, encore, sur un fameux chemin d'apprentissage, de construction

Myriam

PS Accueillerai aussi des stagiaires l'année prochaine, comme cette année, et m'en réjouis déjà

Les enfants se souviennent de tous ceux (eh oui, un garçon et beaucoup de filles et donc "expression au masculin, pluriel" !!!!!) qui, cette année, ont partagé quelques heures, quelques semaines avec nous ... et une de leurs questions favorites, lors de la première rencontre, est "tu viens pour nous aider ??????" ... ils adorent ...

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **eoïn**, 04 Juin 2007 17:38

*Harlequin a écrit:*hello!

Je suis en première année et le problème que mes camarades et moi rencontrons souvent, c'est qu'en première année, nous ne sommes pas considérés comme "sérieux".

Ou alors nos maîtres de stage nous donnent des leçons et ça ne leur convient jamais. En même temps, en première année, nous n'avons que très peu de méthodologie donc c'est assez difficile...

Donc voilà, je ne fais pas avancer le shmilblik, mais je comprend tout à fait ton ressenti...

Je ne veux pas te décourager mais ce n'est pas en fin de troisième année que tu auras plus de méthodologie. J'apprends vraiment sur le tas de mes essais et erreurs.

▣ de **Myriam**, 04 Juin 2007 18:05

J'apprends vraiment sur le tas de mes essais et erreurs.

Y a-t-il une autre méthode d'apprentissage ?

Espérez-vous, vous qui êtes "en apprentissage", rencontrer des gens qui ne le sont plus

Je le suis chaque jour, en apprentissage, confrontée aux limites et inadéquations de ce que je crois, de ce que "j'ai cru", et confirmée aussi par toutes les facettes qui m'emballent, celles que j'ai construites et qui fonctionnent ...

Je le suis chaque jour, en apprentissage, et quand je l'oublie (que cet enfant-là appelle d'autres possibles, que notre aujourd'hui implique d'autres nécessaires...) ... ils (les enfants de notre classe) me le rappellent, m'y renvoient ...

Je viens d'"oser" des "exposés" en première primaire ...

Par ce qu'ils sont, par ce qu'ils ont proposé, je les ai tous (ils sont 24)... tous quand ils étaient spectateurs, tous, quand ils présentaient, ... découverts sous de nouveaux angles, avec d'autres forces, avec d'autres limites ...

Nous serons encore ensemble, l'année prochaine, en deuxième année primaire ... et j'en suis toute réjouie... ils sont "fabuleux" ...

J'apprends vraiment sur le tas de mes essais et erreurs.

Oui, c'est encore mon quotidien, après plus de 30 ans d'enseignement... avec, certes, quelques fils rouges, qui me conviennent... et chaque fois tant d'autres possibles, qu'ils m'ouvrent, auxquels m'ouvrent mes rencontres avec mes collègues, avec un stagiaire ...

Eh oui... pédagogie... méthodologie(s)... ce ne sont pas des sciences exactes !!!

SVP

Myriam

5. Première classe, premier jour,...

5.1. Première classe A quoi faut-il penser ?

Info concernant ce "fil" de "nouvelle, première rentrée à l'école comme instit ...

A toi, à vous ...

Cette question (1ère rentrée...) ... a été lancée par au moins quatre colistiers; la dernière en ligne, en ce moment est C@, en juillet 2007...

Ai fusionné, mis ensemble, tous nos partages au départ de ces quatre questionnements.

Pour nous aider à suivre le fil des quatre discussions, j'ai utilisé des couleurs... du bleu, pour un échange, du vert pour un autre, de l'indigo pour un troisième... le dernier est resté en noir - couleur par défaut de ce site.

Puisse cette "mise en couleur" nous permettre à tous de suivre les discussions.

Des commentaires quant à cette fusion ???? Ils sont les bienvenus ... en privé sur ma messagerie personnelle... ou en créant un nouveau fil.... Sûrement pas dans ce forum, ce fil - ci de manière à ne pas faire dériver cet échange.

Myriam

Modératrice

05 juillet 2007

*par **lyly501**, 13 Jul 2006 19:30*

Bonjour,

Dès la rentrée, je serai responsable d'une première année primaire.

L'école nous apprend pas mal de choses mais je suis persuadée que l'on apprend beaucoup plus sur le terrain qu'à l'école (normale). D'où mon problème... j'ai l'impression de ne pas savoir grand chose ! Bien sûr que je sais ce que les élèves doivent voir, faire, apprendre...

Mais voici mon problème :

Que puis-je préparer maintenant, en dehors des leçons et autres (que je ne peux pas faire car mes futures collègues m'ont dit que l'on ferait ça ensemble fin août).

J'ai déjà préparé un tableau des charges, j'ai fait l'un ou l'autre référentiel (mais pas trop car je compte les faire avec eux) et puis je bloque !

Mes fardes, intercalaires et autres sont faites...

Je pense qu'il ne me reste pas grand chose... J'ai quelques idées pour ma charte mais préfère la faire avec mes futurs petits élèves Je bloque en ce qui concerne le comportement (ce que je pourrais mettre en place comme moyens et autres)...

Et sinon, au niveau de l'organisation proprement dite... que puis-je encore préparer ? (*je m'ennuie moi pendant ces vacances*)

Et si vous pensez à d'autres choses, n'hésitez pas !!

Merci.

par Sacha, 13 Juil 2006 20:43

C'est vrai qu'il y a beaucoup de choses que tu ne sais pas préparer sans avoir vu tes élèves.

Je me souviens avoir travaillé jour et nuit quand j'ai eu ma classe parce que je voulais que tout soit mis en place tout de suite. Je vais peut-être te décevoir... c'est impossible !

Voilà, en vrac, ce à quoi je pense :

- un tableau pour répartir les enfants en ateliers ;
- des panneaux pour illustrer les différents coins de ta classe ;
- des cartes « joker, (<http://www.enseignons.be/fondamental/pr...t-313.html>) ;
- un contrat de comportement (tu as déjà vu celui que j'ai déposé, et merci pour le commentaire) ;
- une ligne du temps (vierge évidemment, temps des grands-parents, des parents et des enfants) ;
- du matériel de comptage (maison des nombres, pions, grille des nombres, ...);
- des intercalaires pour ton référentiel mots ;
- des fichiers de travail en autonomie ;
- recouvrir les cahiers de synthèses à l'aide desquels les enfants absents se remettront à jour ;
- un carnet de bord ;
- un grand calendrier à afficher en classe ;
- un panneau météo, ... ;
- des vignettes aimantées pour inscrire la date au tableau ;
- ...

C'est vrai que dans toute cette liste, il y a des choses que tu peux mettre en place avec les enfants, à toi de trier et d'adapter.

Tu vas voir, une première année, c'est vraiment gai !

par lyly501, 13 Juil 2006 21:51

Eh ben...

Effectivement, ça en fait des choses auxquelles je n'avais pas songées.

Merci beaucoup.

J'ai regardé les cartes jokers et c'est peut-être l'heure tardive mais dans mon commentaire, j'ai mis qu'il faudrait peut-être ajouté une information, une explication quelconque pour les gens qui comprennent lentement ou difficilement (comme moi)...

Alors, je me tourne vers l'auteur pour savoir s'il serait possible de m'expliquer cela car ça a l'air vraiment bien... Et promis, dès que j'ai une explication, je reverrai mon commentaire

En tout cas, merci beaucoup pour ces nombreuses informations !

Bonne soirée

par Virginie, 14 Jul 2006 17:46

Voilà ce que j'avais préparé :

- un calendrier
- un tableau des charges
- une ligne des nombres vierge
- des référentiels pour chaque lettre et chaque son , pour les couleurs...
- des cartons avec les prénoms des enfants (si tu les connais)
- les intercalaires

A+

par lyly501, 14 Jul 2006 18:17

Merci beaucoup pour ces informations.

Effectivement, je connais déjà les noms de mes futurs élèves et j'avais déjà pensé à faire des cartons avec leur prénom qu'il faudrait "scratcher" à sa place.

Cela peut aussi être une petite activité de lecture dès la rentrée

J'aimerais tant préparer mes intercalaires, mes référentiels de lettres/sons mais mes collègues m'ont dit : on a tout ! Ne t'inquiète pas, on te passera cela à la rentrée.

Je pense que je vais quand même téléphoner avec l'excuse du "plastifiage" ().

Bon week-end

par Tata, 14 Jul 2006 21:00

Comme je te comprends lyly !!! Tu dois être impatiente !

Tu peux préparer des pancartes avec les couleurs (écriture imprimée et cursive), les jours de la semaine, les mois de l'année, les saisons, les prénoms de Es. de la classe(+photos si possible).

Un petit "truc" pour rendre tes pancartes plus amusantes: tu inscris le nom d'une couleur, sur un autre carton tu colories une tache de cette même couleur. Tu attaches ces 2 cartons avec du papier collant de manière à pouvoir faire pivoter la tache et la cacher derrière le mot. Les enfants devineront le mot "rouge" par exemple et pourront vérifier en faisant pivoter la tache rouge.

Suis-je claire??

Bon amusement !

par Sacha, 14 Jul 2006 21:15

lyly501 a écrit: J'aimerais tant préparer mes intercalaires, mes référentiels de lettres/sons mais mes collègues m'ont dit : on a tout ! Ne t'inquiète pas, on te passera cela à la rentrée.

Je pense que je vais quand même téléphoner avec l'excuse du "plastifiage" ().

Pourquoi donner une excuse bidon ? C'est vrai que c'est un peu embarrassant. Au début, comme toi, je n'osais rien dire de peur de froisser mes collègues. Mais pour moi, impossible d'utiliser du matériel qui ne m'appartient pas, de même qu'il m'est très difficile de travailler avec des documents que je n'ai pas préparés.

Donc maintenant, j'annonce la couleur : "J'adore mon boulot, je travaille jour et nuit pour confectionner mon matériel, je suis d'une maniaquerie malade, je sais que c'est un gros défaut, mais il va falloir faire avec ". En général, on me prend pour une folle, ça fait sourire et ça passe comme ça. Et puis, tu peux aussi ajouter que tu débutes et que tu as vraiment envie de t'investir pour TA classe.

Pour les Jokers, tu trouveras davantage d'explications ici : [http://www.enseignons.be/forum/ftopic60 ... ght=jokers](http://www.enseignons.be/forum/ftopic60...glt=jokers)

Pour les fardes d'autonomie : [http://www.enseignons.be/forum/ftopic20 ... +autonomie](http://www.enseignons.be/forum/ftopic20...+autonomie)

Pour les synthèses, je garde en classe les mêmes cahiers que ceux que j'ai distribués aux enfants. J'y écris moi-même les synthèses avant de les écrire au tableau. Je ne me tracasse pas si je fais la synthèse quand un élève est absent, il pourra recopier à partir de mon écriture (plus lisible que celle

d'un autre élève) et puis j'utilise ce cahier comme support pour revoir ce qu'il a manqué lors d'un soutien individuel par exemple.

Mais tu verras, tout ça va se mettre en place quand tu seras face à tes élèves, tu penseras à d'autres choses aussi, ...

*par **Sacha**, 14 Jul 2006 21:30*

Ah, j'y pense. Comme toi j'aime les documents et les panneaux figiolés. Il faut qu'ils soient clairs mais aussi jolis. Évite, si possible, d'utiliser des cliparts, ils sont presque toujours très laids et bien rarement adaptés à l'enseignement fondamental, encore moins à une première année. Il vaut mieux dessiner toi-même ou chercher des illustrations destinées à l'enfance (en écartant si possible Disney et autres "toons" auxquels les enfants n'échapperont de toute façon pas - inutile que l'école en rajoute), ce qui est parfois fastidieux mais toujours payant quant à la qualité du résultat.

Mais bon, comme je l'ai déjà écrit un peu plus haut, je suis "maniaquissime". Ce n'est que mon avis, et je le partage... avec qui veut bien.

*par **Myriam**, 15 Jul 2006 10:11*

Moi, pendant les vacances, je prends aussi le temps

. de classer les sites webs que j'ai utilisés de les relire (partiellement) et de me balader selon de multiples liens... cela me fait une fameuse banque de données (éveil, graphisme, activités,)

. de re-parcourir les prépas mises en ligne sur ce site... pour m'ouvrir à différents possibles ...

. et j'ai gardé quelques bouquins pour questionner mes choix et pour, cette année, mieux intégrer des options "gestion mentale" ...

SVP

Myriam,

Dernière édition par Myriam le 05 Jul 2007 12:05, édité 1 fois.

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

*par **butch**, 15 Jul 2006 10:38*

Va faire un tour sur le site de moustache

<http://jt44.free.fr/>

<http://www.maternelles.net/classe/outilsclas.htm>

et beaucoup d'autres sites fournissent du matériel quasi tout fait...

Bonne recherche

Au niveau des calendriers, pense à en avoir de plusieurs formes et de plusieurs types et pt de plusieurs organisations

= année civile

= année scolaire

= année liturgique

= année en fonction des saisons (en forme de cycle et qui marque bien le découpage des saisons)

Au niveau des charges , as tu pensé à construire des phrases dans les quelles les enfants viennent insérer leur prénom . De cette manière, ils pourront voir les variations s'il y a un seul qui fait ou plusieurs qui font .

Au niveau du travail,

= une file numérique pour chacun .

Et surtout ,

Renseigne toi au près de l'enseignante de 3° maternelle car il me semble que beaucoup d chose que tu mets en place doivent être présentes dans cette classe . Evite de cette manière la perte de temps ou la redite pour les enfants

Nous ne sommes pas en classe pour aimer nos collègues mais pour travailler avec les enfants qui sont devant nous.

par lyly501,15 Juil 2006 17:26

Un petit "truc" pour rendre tes pancartes plus amusantes: tu inscris le nom d'une couleur, sur un autre carton tu colories une tache de cette même couleur. Tu attaches ces 2 cartons avec du papier collant de manière à pouvoir faire pivoter la tache et la cacher derrière le mot. Les enfants devineront le mot "rouge" par exemple et pourront vérifier en faisant pivoter la tache rouge.

Suis-je claire??

Parfaitement claire... Et c'est vrai que c'est une excellente idée et un bon moyen d'exercices de lecture pour mes "petits bouts". Je pourrais même faire ça avec d'autres référentiels.

Pourquoi donner une excuse bidon ?

Mes collègues travaillent ensemble et font tout ensemble. D'après ce que j'ai compris, les classes de premières font la même chose car les petits seront répartis en moins de classes de 2ème que de 1ère, l'année prochaine. Ils doivent donc voir la même chose. D'un côté, je trouve vraiment sympathique que mes collègues veuillent m'aider et partager. Je me sens vraiment bien accueillie dans l'école. Y'a juste que j'aime bien que le 31 août, tout soit prêt, tout soit beau

C'est donc pour ça que je ne peux pas préparer mes leçons, ma planification et autres.

Moi, pendant les vacances, je prends aussi le temps

. de classer les sites webs que j'ai utilisés de les relire (partiellement) et de me balader selon de multiples liens... cela me fait une fameuse banque de données (éveil, graphisme, activités,)

. de re-parcourir les prépas mises en ligne sur ce site... pour m'ouvrir à différents possibles ...

Je crois que je ne fais que ça depuis 15 jours

Renseigne toi au près de l'enseignante de 3° maternelle car il me semble que beaucoup d chose que tu mets en place doivent être présentes dans cette classe . Evite de cette manière la perte de temps ou la redite pour les enfants

J'ai pu déjà aller en classe et sur mon (futur) bureau se trouvaient tous les référentiels que l'institut de 3ème maternelle avaient faits avec eux, ainsi que les noms et photos des enfants et leur dossier...

En tout cas, un tout grand merci à tous pour vos réponses. :cheesy

par lyly501,15 Juil 2006 17:51

butch a écrit: Va faire un tour sur le site de moustache

<http://jt44.free.fr/>

<http://www.maternelles.net/classe/outilsclas.htm>

Je connaissais le premier, le second, qui s'enregistre d'abord sur mon ordinateur ne fonctionne pas. Je n'ai aucune image visible... que des petites croix rouges...

par lyly501,15 Juil 2006 17:52

Je n'ai rien dit...

par butch,15 Juil 2006 22:22

Attention car à force de vouloir tout maîtriser tu vas te retrouver le bec dans l'eau face à l'imprévu

Au niveau des enfants, il faut l'accepter

= un qui amène un animal ou autre chose... Attention quand même à ne pas tomber dans les travers et surtout que cela ne devienne pas un jeu

= un qui a vécu une drôle d'aventure et qui veut la partager . Son histoire = pt le point de départ d'une superbe activité de dictée à l'adulte ... en découlant sur un chouette pt texte à lire .

= un autre type d'imprévu ..

Bon courage . et le mieux que tu as à faire c'est de te reposer pour arriver en pleine forme le premier septembre ...

A mes élèves qui avaient besoin de travailler pendant les vacances, je leur disais de se reposer juillet et de travailler pendant le mois d'août ...

Nous ne sommes pas en classe pour aimer nos collègues mais pour travailler avec les enfants qui sont devant nous.

par lyly501, 17 Juil 2006 20:47

Oui, Butch, je comprends très bien ce que tu veux dire et je sais que je devrai sans aucun doute y faire face...

En tout cas, un tout grand merci.

Toutefois, afin d'ennuyer tout le monde une dernière fois, j'ai une dernière question, un dernier soucis.

Je suis jeune diplômée (20 ans) et je crains un peu la réaction des parents. Vont-ils accepter que quelqu'un de si jeune s'occupe de leurs enfants ?! Je sais que c'est à moi à tout faire pour qu'il n'y ait aucun problème mais y'a rien à faire, j'ai peur d'eux...

Cette semaine encore, en tant que monitrice, j'ai vu un père attraper un des enfants de mon groupe et l'empoigner par le bras en le serrant bien fort... tout ça parce qu'il avait pris la pelle de sa petite fille. Je suis immédiatement allée chez lui pour lui faire remarquer que ce n'était pas la meilleure des solutions et qu'il n'avait pas à faire ça surtout si cet enfant n'était pas le sien...

Ce père ne m'écoutait pas... j'avais la voix qui tremblait et ne trouvais pas mes mots face à ce "grand". Il a plutôt écouté les animatrices et s'est même excusé. Pf.

Alors, avez-vous quelques conseils ?!

Bonne semaine

par butch, 17 Juil 2006 21:45

Rien à dire ...

C'est à tout à t'imposer sans forcément crier...

JE ne sais pas chez vous mais de notre côté, le buche à oreille va très vite...

Laisse le temps au temps mais n'hésite pas à te montrer à l'écoute et à bien mettre les limites que ce soient au niveau des enfants et aussi au niveau des parents (Réfère toi à ce qui se fait déjà dans l'école)

Bon courage ...

Et comment se déroule la plaine ? avec des enfants de quel âge ?

Nous ne sommes pas en classe pour aimer nos collègues mais pour travailler avec les enfants qui sont devant nous.

par Myriam, 17 Juil 2006 23:02

Auras-tu l'occasion, dans le courant de septembre, de rencontrer les parents, pour leur expliquer ce que tu fais, (pourquoi, comment) et ce que tu attends d'eux ...

Auras-tu l'occasion, prendras-tu le temps (est-ce dans la culture de ton école ?) de rencontrer individuellement les parents lors de certains bulletins, pour leur montrer les réalisations de leur enfant, pour expliciter des démarches qu'ils réalisent, des trucs qu'ils construisent, des difficultés normales et particulières qu'ils rencontrent ???

Auras-tu l'occasion, prendras-tu le temps (est-ce dans la culture de ton école) de les recevoir avant ou après les cours, sur rendez-vous... pour parler, pour écouter ...

Je constate que les parents, surtout des jeunes enfants de première primaire, sont avides de savoir ce que fait leur enfant... l'enjeu est grand, il apprend à lire, à calculer, à mille trucs... qui se vivent sans doute autrement que ce qu'ils ont vécu ... Ils ont peur, ils ont des attentes ...

Moi je mise beaucoup sur ces rencontres et veille à ce qu'ils puissent ici et là participer à nos activités (accompagner aux sorties, soutenir des premiers pas de transposition de textes sur ordinateur, découverte de l'un ou l'autre programme, surprises)

Nous devenons fameusement complices avec quelques heurts, avec quelques moments d'incompréhension, ou de dialogues difficiles ...

Je viens de vivre deux années extras à ce niveau... je t'en souhaite autant ...

Bonnes vacances

Myriam

Dernière édition par Myriam le 05 Juil 2007 12:09, édité 1 fois.

Merci pour les échanges.

*Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.
Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.*

par lyly501,20 Juil 2006 18:56

Et comment se déroule la plaine ? avec des enfants de quel âge ?
La plaine se passe à merveille malgré la chaleur. J'avoue que c'est assez difficile d'être dehors par un temps pareil. Heureusement, nos activités sont souvent dans l'eau !
En fait, ce n'est pas vraiment une plaine ou une colonie de vacances. C'est une maison de quartier qui accueille les enfants de 6 ans à 12 ans durant toute l'année.
Pendant les grandes vacances, c'est un tout autre programme qui est prévu avec des sorties tous les jours.
En tout cas, je voulais vous dire merci pour vos nombreux conseils.
Bonnes vacances

par flora844,22 Juil 2006 10:28

Bonjour !
Tout d'abord félicitation pour ta réussite.
Notre métier est magnifique mais parfois difficile au quotidien.
Tu dois t'y attendre, mais les premières années sont souvent difficiles.
Tu as le "désavantage" de commencer en tant que titulaire et en plus d'une première année, ce qui a mon sens est ridicule, je trouve d'ailleurs qu'on ne devrait pas proposer ce genre de poste à des sortants. Mais bon là n'est pas la question et tu n'y es pour rien.
Comme te l'on dit Butch et Myriam, tout va dépendre de la culture de l'école, de l'environnement (collègue), de ta manière d'être...
Cependant, sache que même si tu fais le maximum, tu en auras tjs qq pour râler, ceci est également vrai pour des enseignants expérimentés... il y en a qui croient tjs mieux savoir notre boulot que nous. mais bon c'est comme ça il faut s'y faire.
Au départ, (ça fait 4 ans que je travaille) tu prends compte des remarques, ça t'atteint... au fur et à mesure tu apprendras à trier les remarques négatives... et à te blinder comme on dit.
Tu vas aussi rencontrer des enfants qui vivent dans des situations inouïes, la règle que je me suis imposée c'est de ne pas juger! mais toujours essayer de comprendre. Même si sur le fond, je comprends ta réaction avec ce père à la plaine, tu te rendras compte que la confrontation n'est pas tjs la bonne solution. Parfois l'écoute, le rire sont de meilleurs alliés.
Voilà, l'année prochaine j'ai 18 périodes en 1/2 donc si tu as besoin d'aide, n'hésite pas!
A bientôt et bon courage

par Anne,16 Aoû 2006 20:16

Bonjour ...
Je viens de terminer mes études d'institutrice primaire et j'ai appris aujourd'hui que j'avais obtenu un temps plein pour l'année scolaire en 3-4.
Je suis à la fois ravie et, je l'avoue, stressée !!!
Pourriez-vous me donner des pistes pour organiser au mieux mon travail, ma classe, ...
Je ne sais pas vraiment comment organiser ma première journée afin d'évaluer où en sont les enfants des deux niveaux ...
En bref, tous vos conseils, quels qu'ils soient (gestion de classe, activités, projets, ...) me seraient très utiles !
D'avance un tout grand merci !

par bine,17 Aoû 2006 14:55

bonjour
je suis aussi en 3 - 4. Le premier jour, c'est surtout une prise de contact.
Tu peux discuter de leurs vacances, situer les pays qu'ils ont visités. une petite chanson sur la rentrée, ou un poème. Classer leur nom de famille par ordre alphabétique (ça t'aidera pour ton

registre), un petit texte sur la rentrée dont les paragraphes ont été mélangés, il faut donc les recoller dans l'ordre. Demandez-leur ce qu'ils aimeraient aborder comme sujets durant l'année et écrivez-les sur une affiche, établissez les règles à respecter dans la classe... attribuez les charges, faites le panneau des anniversaires...

voilà quelques idées...

par loneywinnie, 19 Aoû 2006 13:17

Je suis diplômée depuis ce 30 juin 2006 ... j'ai la chance d'avoir une place dès septembre en première année primaire..

J'ai commencé à préparer mon matériel pour la rentrée (tableau des charges, calendrier, météo, étiquettes des nombres, chemin des nombres)

J'ai eu l'idée de réaliser une ligne du temps de l'année où on viendrait indiquer les événements marquants de l'année vécus par les enfants de la classe et ce au fur et à mesure ... Seulement, me voici bloquée dans la réalisation de celle-ci parce que j'aimerais garder l'idée d'une vraie ligne du temps (graduation)... Avez-vous une idée pour moi? Toutes les idées sont plus que bienvenues ...

Avez-vous d'autres conseils à me donner???? Y a-t-il du matériel auquel je n'ai pas pensé qui est indispensable pour ma classe le premier septembre???

Merci d'avance pour votre aide ... J'avoue être un peu perdue!!!

par avra, 19 Aoû 2006 13:53

Moi, j'ai fait ça aussi mais seulement pour la semaine en cours.

Sous forme de tableau, je place les étiquettes représentant les différents événements de la semaine. (fête, anniversaire, etc)

par Sacha, 19 Aoû 2006 18:55

On a déjà réfléchi à ce qui pouvait être préparé pour une rentrée en première année : <http://www.enseignons.be/forum/ftopic2319.php>

par loneywinnie, 19 Aoû 2006 19:16

Merci beaucoup pour votre aide ...

Je vais jeter un œil de suite ...

Je reste cependant ouverte à tout autre conseil et idée ...

Merci à tous

par flora844, 20 Aoû 2006 10:22

Bonjour

Tout d'abord félicitation pour ta nouvelle classe!

Je m'occuperai des 1/2 cette année, en mathématique, en savoir calculer.

Pourrais-tu me dire ce que tu as choisi comme chemin des nombres, ou comme autre matériel?

par loneywinnie, 20 Aoû 2006 12:35

Bien point de vue chemin des nombres, je dois encore le construire et je suis dans le même cas que toi je ne sais pas trop encore comment le faire, donc si tu as des idées ... lol

ET pour le reste du matériel, j'ai réalisé des dominos de 0 à 20 en grand et en petit (à coller sur les bancs), des alphabets (à coller sur les bancs), un abécédaire avec petits mots amovibles, des étiquettes pour les nombres (représentation en dominos, avec les doigts, écriture cursive et imprimée), une ligne du temps de l'année (j'ai enfin trouvé comment la réaliser), un grand calendrier, un panneau pour la météo, ... Voilà en gros ce à quoi j'ai pensé. Si tu as d'autres idées à partager je suis preneuse ... Si tu as besoin d'autres renseignements ou plus d'infos sur le matériel que j'ai cité ... n'hésite pas à demander ...

Bye

par flora844,20 Aoû 2006 15:28

Pour la ligne des nombres, je cogite aussi pour le moment mais j'avais envie d'en faire une individuelle pour chaque enfant, dans ce genre là:

- tracer une droite graduée (sans nombre) mais avec des cases aux graduations (environ 20) et une autre case qq cm plus haut et éventuellement une en dessous de la graduation
- créer des étiquettes nombres pour pouvoir les placer dans les cases graduation
- créer des étiquettes schèmes à placer sur les cases au dessus des graduations
- créer des étiquettes schèmes main à placer sur les cases en dessous de la graduation

Avec ce genre de droite, je me dis que je pourrai faire plusieurs activités:

- placer le 1 et demander aux es de placer les autres nombres
- placer un nombre sur la droite et demander de la compléter (avant et après)
- placer un schème sur la droite et demander de compléter les autres cases

- ...

par lyly501,20 Aoû 2006 15:34

loneywinnie a écrit: Bhen point de vue chemin des nombres , je dois encore le construire et je suis dans le même cas que toi je ne sais pas trop encore comment le faire, donc si tu as des idées ... lol

Au risque de passer pour ridicule, qu'est-ce qu'un chemin des nombres ?! Peut-être est-ce un nom scientifique pour dire quelque chose de tout simple mais je ne vois pas ?! Serait-ce une simple droite des nombres ?!

un abécédaire avec petits mots amovibles, une ligne du temps de l'année (j'ai enfin trouvé comment la réaliser).

Bye

Pourrais-tu m'expliquer ce qu'est cet abécédaire avec les mots amovibles ? Je vois bien l'abécédaire qui est au mur en grand... Mais toi, tu parles d'un petit, pour chaque élève (?)...

Aussi, tu demandais de l'aide pour ta ligne et dis avoir trouvé... Comment t'y es-tu prise ?

Perso, j'ai aussi travaillé ces vacances-ci et dans ta lancée des "trucs" à coller sur la table, il y a aussi leur prénom.

Tu peux aussi penser à la charte que tu comptes faire avec eux, à la boîte des nombres, à ton contrat comportement (Voir propositions faites par Sacha dans le topic cité plus haut) et plein d'autres choses.

Vivement la rentrée !!

par lyly501,20 Aoû 2006 15:35

:shock: Flora a été plus vite que moi pour répondre... et en même temps, elle a répondu à ma question !

Merci Flora.

C'est donc bien une droite des nombres.

par flora844,20 Aoû 2006 15:48

lol mais de rien...

Et toi que penses-tu de ma droite des nombres???

As-tu une autre idée?

par ClaireD,20 Aoû 2006 15:51

Je suis allée en stage en première où le chemin des nombres était très simple: uniquement les nombres sur une droite graduée (réalisée par les enfants il me semble). L'institut les avait réalisés sur des bandelettes (plastifiées par la suite) qui avaient la largeur de la petite bande noire qui se trouve au bord des bancs pour mettre les stylos.

Les élèves les avaient donc toujours sous la main.

par loneywinnie, 20 Août 2006 16:44

Pour le chemin des nombres je pense que tu as eu une bonne idée Flora...

Et pour la ligne du temps de l'année j'ai procédé de la façon suivante :

- L'année scolaire représente un train
- Chaque wagon = un mois
- Chaque wagon est gradué en jour
- Les jours où il y a un événement particulier on viendra avec les enfants coller à l'endroit précis une petite cheminée de laquelle sort un nuage de fumée dans lequel sera expliqué (plus une illustration) l'événement en question...

Qu'en pensez-vous???

Alors pour l'abécédaire --> Chaque lettre = une pancarte où se trouve les différentes écritures de cette lettre plus une image plus un mot commençant par cette lettre (en écriture cursive et imprimée) et ces mots sont retirables ainsi après l'étude de la lettre les enfants doivent rechercher parmi une banque de mots, les mots qu'ils peuvent coller sur la pancarte (j'ai utilisé du velcro).

Pour les alphabets à coller sur les bancs, il s'agit d'une feuille où est repris l'alphabet ... tout simplement... lol

Voilà j'espère avoir été assez claire si non je suis disponible pour tout renseignement.

Ps : Désolée si il y a des fautes de frappe mais je suis pressée je n'ai pas le tps de relire ...

par loneywinnie, 20 Août 2006 16:49

Au fait Lyly qu'entends-tu par la boîte des nombres ???

Pcq moi par boîte des nombres j'entends une boîte pour chaque nombre dans laquelle on met des collections d'objets différentes correspondant aux nombres! Est-ce cela?

par lyly501, 20 Août 2006 16:49

*flora844 a écrit:*lol mais de rien...

Et toi que penses-tu de ma droite des nombres???

As-tu une autre idée?

J'avoue, avec honte, qu'à moins de deux semaines de la rentrée, j'avais complètement oublié cette droite des nombres !! A vrai dire, je la voyais toute simple, comme je l'ai à chaque fois vue (vu ?) en stage.

Mais, maintenant que je lis ta manière de voir et de mettre en pratique ce fameux chemin des nombres, je me dis que c'est bien évidemment un outil indispensable et j'apprécie beaucoup ce que tu comptes faire.

Personnellement, je n'avais fait, pour le moment que des feuilles A4, par nombres (avec schèmes, mains, nombres, lettres et dessins) à mettre au mur mais si tu le permets, je voudrais beaucoup m'aider de ce que tu proposes pour faire la mienne.

Je me pose quand même l'une ou l'autre question. Tu parles de 20 graduations... Donc, des nombres de 1 à 20. Tu as tout de même des élèves de 1ère et 2ème année et les plus grands vont plus loin. Ils la continueraient ?! Ou ce ne serait que pour les petits ? Et tu laisserais cette droite sur leur banc, constamment ?

Sinon BRAVO. J'adore le principe

par loneywinnie, 20 Août 2006 17:05

Au fait Lyly qu'entends-tu par la boîte des nombres ???

Pcq moi par boîte des nombres j'entends une boîte pour chaque nombre dans laquelle on met des collections d'objets différentes correspondant aux nombres! Est-ce cela?

par loneywinnie, 20 Août 2006 17:06

Pour le chemin des nombres je pense que tu as eu une bonne idée Flora...

Et pour la ligne du temps de l'année j'ai procédé de la façon suivante :

- L'année scolaire représente un train

- Chaque wagon = un mois
- Chaque wagon est gradué en jour
- Les jours où il y a un événement particulier on viendra avec les enfants coller à l'endroit précis une petite cheminée de laquelle sort un nuage de fumée dans lequel sera expliqué (plus une illustration) l'événement en question...

Qu'en pensez-vous???

Alors pour l'abécédaire --> Chaque lettre = une pancarte où se trouve les différentes écritures de cette lettre plus une image plus un mot commençant par cette lettre (en écriture cursive et imprimée) et ces mots sont retirables ainsi après l'étude de la lettre les enfants doivent rechercher parmi une banque de mots, les mots qu'ils peuvent coller sur la pancarte (j'ai utilisé du velcro).

Pour les alphabets à coller sur les bancs, il s'agit d'une feuille où est repris l'alphabet ... tout simplement... lol

Voilà j'espère avoir été assez claire si non je suis disponible pour tout renseignement.

Ps : Désolée si il y a des fautes de frappe mais je suis pressée je n'ai pas le tps de relire ...

par lylly501,20 Août 2006 17:17

Pour ton abécédaire...

Je vois bien le grand, pour la classe avec effectivement, les lettres écrites des 4 manières, une image et le mot. Ca, j'ai !

Mais tu comptes changer le mot... Alors, ton image au centre ne correspondra plus et cela risque de poser problème aux élèves ?! Non ?!

Si l'image change en même temps que ton mot, il n'y a aucun soucis mais sinon, je pense, enfin, perso, que ce n'est pas logique. Il faudra alors laisser le mot de base (+ son image) et dessous, prévoir un coin complémentaire pour ajouter les mots (faire des collections, par exemple).

Sinon, ton idée de train est chouette. Moi, j'ai un tableau villeda, divisé en 12. Je pensais, en plus du reste, demander aux enfants, lorsqu'un mois est terminé de dessiner un souvenir, ce qu'ils ont retenu du mois de septembre (la rentrée) du mois d'octobre, etc. On élit le plus beau ou on fait un petit album que l'on atache en plus au mois qui vient de passer.

Sinon, la boîte à nombres peut effectivement être la boîte à collection (donc une boîte par nombre où on ajoute des collections).

Moi, je pensais prévoir une boîte par élève où lorsque l'on apprend un nombre, il ajoute la collection dedans.

Par exemple, un sachet transparent avec 4 plumes (donc 4) etc.

Je cogite encore

par loneywinnie,20 Août 2006 17:25

Pour l'abécédaire ce n'est pas ça lol c'est assez complexe à expliquer comme ça ...

Au fait du as les pnneaux avec images et lettres ok?

Par exemple après l'étude de la lettre a ... on prend la pancarte (le mot ny ai pas pr l instant) .. tous les mots sont ds une boite ...

Il faut donc choisir le mot qui correspond parmi tous les mots pour compléter la pancarte...

le mots et l'image ne change pas ... C'est juste que tous les mots de l'abécédaire sont mis ds une boite et on construit les pancartes (ajouter les mots) au fur et a mesure des études de lettres c'est plus clair ou toujours pas? lol

par lylly501,20 Août 2006 17:31

aaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaaah d'accord !

Ca a fait tilt dans ma tête.

MAIS, ces mots proviennent d'où ? C'est toi qui les a préparés durant ces vacances où proviendront-ils du travail pendant l'année? Car, comment vont-il lire ces mots ? Il faudra dans un premier temps, juste repérer la première lettre et ensuite faire l'affiche (si tu proposes plusieurs mots) à moins que

tu aies 26 lettres-mots (attention, pense aux sons) et qu'un seul corresponde à la lettre étudiée, qu'ils trouvent le mot et l'apprennent.

C'est ça ?!

*Je suis ch***** hein lol*

par loneywinnie, 20 Aoû 2006 17:47

Au fait oui c'est moi qui ai préparé ces mots !!! j'aurais effectivement 26 mots .. Je fais un référentiel sons à part de l'abécédaire...

Oui dans un premier temps ils devront se contenter de repérer la première lettre des mots puis en l'associant au dessin de la pancarte , on apprend les mots ... de plus cela enrichi le capital mots des enfants ...

Voilà c'est plus clair maintenant lol

par flora844, 20 Aoû 2006 18:15

Dis moi est-ce que les wagons tu les as faits sur pc ou à la main...

Si tu as les modèles, ça m'intéresserait bien...

Pour les graduations, tu as raison, 20 ce serait pour les 1ère.

Pour les deuxièmes, tu viens de me donner une idée!! lol

J'imagine la même ligne avec plus de graduations, mais au lieu de mettre des schèmes dans la case du dessus, je préparerai des étiquettes avec des représentations de décomposition dizaine et unités (54 = OOOO IIII) et pour la case des représentations avec les doigts je leur ferai mettre des décompositions en arbre (48 : 24 et 24)

par scrapisa, 20 Aoû 2006 18:18

Je recommence une première année en septembre et notre droite des nombres nous la construisons ensemble, en grand et en plus petit pour que chaque enfant en ait une. La droite des nombres individuelle se trouve rangée dans une pochette en plastique sous le sous-mains des enfants. Dans cette pochette se trouve également un pion pour jouer . Nous complétons d'abord la droite jusqu'à 10, ensuite jusqu'à 20 et en 2ème jusqu'à 100.

La droite des nombres murale est plus complète on y trouve le chiffre, l'écriture en lettres, le schème, la collection d'objets, la main, la réglette, le dé, la carte et la façon d'écrire le chiffre(avec point de départ et flèches).

La droite des nombres individuelle ne comporte que le chiffre, l'écriture en lettres et des points (que nous regroupons ensuite, unités en bleu et dès qu'on en a 10 on entoure en rouge).

Nous utilisons énormément cette dernière voici quelques exemples d'utilisation mais il y en a bien d'autres!!!

Pour les comptages: poser son pion sur la case 1 et le faire avancer en lisant les nombres. On peut varier et commencer sur une autre case ou compter en descendant ou encore jouer à "saute-mouton" et compter par 2, ...

Pour la reconnaissance: annoncer un nombre et demander à l'enfant de poser son pion sur la case correspondante.

Ecrire au tableau un nombre en lettres et demander aux enfants de le retrouver sur leur droite.

Faire lancer un dé par un enfant, lui demander d'annoncer le résultat et donner la consigne aux enfants d'avancer le pion sur la droite d'autant de cases que le nombre annoncé (par après noter l'opération effectuée au tableau).

Et bien d'autres choses encore....

Pour la ligne du temps, nous la construisons également ensemble au fil du temps qui passe. Chaque mois les enfants apportent une banque d'images (rentrée des classes, automne, thèmes abordés,...) nous faisons le tri parmi ces images et choisissons celles que nous collons sur le panneau du mois ensuite il y a les images qui reviennent chaque mois : la photo d'un arbre que nous aurons choisi ensemble, la photo d'un enfant de la classe (pour les habits, comment s'habille-t-on ce mois-là, pendant cette saison-là...) et bien sûr la photo des anniversaires du mois! C'est très important que sur

cette ligne du temps qui se construit il y ait des photos d'eux! Ils en sont toujours très fiers et ça les marque à coup sûr!

Voilà j'espère que c'était clair

par lyly501,20 Aoû 2006 18:54

Me voici très contente.

J'ai appris plein de choses aujourd'hui, je n'ai lu que des bonnes choses et je pense que je vais puiser à gauche et à droite pour continuer à fabriquer, construire, penser !

Merci Internet, Merci enseignons.be, Merci forum et merci à vous !!

par lyly501,20 Aoû 2006 18:57

Oh, encore une question.

Pour votre droite des nombres individuelle, vous utilisez des bandes de simple papier blanc que vous accrochez les unes à la suite des autres ? Sinon, cela va me sembler si petit...

Un détail, je sais mais bon, en tant que jeune instit, je cherche, j'écoute, j'apprends.

Dernière édition par *lyly501* le 20 Aoû 2006 19:02, édité 1 fois.

par loneywinnie,20 Aoû 2006 19:00

malheureusement je les ai fait à la main sur de simples feuilles de dessins de couleurs mais c'est très simple : un rectangle de 30 cm de longueur pris dans le sens paysage (ainsi avec l'intervalle tu sais avoir 30 jours ou 31 jours selon les mois) , j'y ai fait un petit toit style trapèze dans lequel je viens placer la graduation. puis je colle deux disques noirs dans le fond pour faire les roues et deux petites fenêtres ... et le tour est joué...

Tant qu'à la ligne du temps, il est certain que nous allons la compléter au fur et à mesure et j'avais déjà pensé à l'idée des photos surtout pour les anniversaires que je viendrai placer dans les fenêtres du train ... merci pour les conseils pour le chemin des nombres .. merci beaucoup

par scrapisa,20 Aoû 2006 19:34

Oui ce sont des bandes de papiers. Pour la construction jusqu'à 10, les enfants reçoivent une bande partagée en 10 rectangles d'environ 6cm de hauteur et 4 cm de largeur avec un petit dépassement pour y ajouter plus tard les nombres jusqu'à 20.

Les enfants reçoivent les dix petites étiquettes et nous jouons avec celles-ci avant de les coller. Les enfants les placent et avant qu'ils ne les collent je passe vérifier s'ils ne se sont pas trompés comme il s'agit d'un référent il n'y a pas place à l'erreur!

par thomas,21 Aoû 2006 11:58

Allez, un de plus, je serai moi aussi titulaire d'une 1ère année ce 1er septembre! Et ce pour la 1er fois... ça fait beaucoup de 1ère tout ça!

J'ai pas mal d'outils et d'activités en tête pour débiter mon année (j'ai aussi pris beaucoup d'idées dans les pages précédentes de ce post...)

Mon problème se situe plutôt dans la gestion du temps et du rythme de travail!

Qu'est ce que je dois faire à quel moment....? par quoi commencer? Qu'elles sont les choses à enchaîner ou à ne surtout pas enchaîner....

En clair je recherche un planning des matières et des choses incontournables....

Merci d'avance

Thomas druart

par anneke,21 Aoû 2006 15:10

Salut.

J'étais titulaire d'une classe de 3-4 l'an dernier.

Au quotidien, et une fois la prise de contact passée, je te conseille de t'organiser de façon à ce que lorsque tu donnes une nouvelle matière à tes 3A, les 4A puissent travailler seuls, sans avoir besoin de

toi: drill de calcul, conjugaison, ...des exercices sur des matières déjà vues et qu'ils peuvent réaliser sans ton aide(tu peux leur laisser la possibilité d'utiliser leur cahier s'ils sont coïncés!).

Bonne rentrée et bonne chance...

par mariejac,21 Aoû 2006 15:19

bonjour,

j'ai travaillé de nombreuses années en classe cycle et l'année dernière, j'avais une 3ème 4ème.

Les conseilles de aneke et de bin sont à suivre. Il me semble important d'avoir le même thème pour les 2 classes. Ton texte de lecture peut - être le même (parfois plus court pour les 3ème ou autres questions). j'essaie aussi de donner au - moins une fois par jour une leçon commune (forme géo, mesure, 1ère leçon de grammaire, ...). Les leçons d'éveil sont aussi identiques (les 4ème ont plus à étudier). Les premières semaines sont très fatigantes surtout si les enfants n'ont pas l'habitude de travailler en cycle) Bonne chance

par mariejac,21 Aoû 2006 15:23

bonjour,

j'ai travaillé de nombreuses années en classe cycle et l'année dernière, j'avais une 3ème 4ème.

Les conseils de aneke et de bin sont à suivre. Il me semble important d'avoir le même thème pour les 2 classes. Ton texte de lecture peut - être le même (parfois plus court pour les 3ème ou autres questions). j'essaie aussi de donner au - moins une fois par jour une leçon commune (forme géo, mesure, 1ère leçon de grammaire, ...). Les leçons d'éveil sont aussi identiques (les 4ème ont plus à étudier). Les premières semaines sont très fatigantes surtout si les enfants n'ont pas l'habitude de travailler en cycle) Bonne chance

par loneywinnie,21 Aoû 2006 17:39

Bhen tout d'abord, il faut penser que pour les petits il ne faut pas faire des activités trop longues ...

Il faut aussi penser à intercaler des activités de français et des activités de math.

Prévoir les activités demandant le plus de concentration le matin et prévoir des activités plus ludiques (sciences, éduc artistique, exercices, ...) l'après-midi ...

Sinon pour la planification je ne sais pas trop quoi te dire ... lol

Voilà j'espère que ces maigres conseils ont pu t'aider ...

par Myriam,21 Aoû 2006 18:54

Un des trois cycles 5-8 de notre école place ses activités d'éveil le matin ...

Horaire ?

accueil des enfants et ateliers divers

activité d'éveil, en verticalité... enracinement dans une activité multidisciplinaire pourrais-je dire autrement ...

exercices de "fixation", d'"entraînement" ...

et puis la récréation ...

suivie d'activités dirigées de relecture, d'enracinement des activités vécues en éveil ou autres apprentissages dirigés ...

Ces trois enseignantes ont choisi de permettre à l'enfant d'entrer à l'école, de s'immerger dans une recherche "éveil" ... puis d'en faire découler les apprentissages systématisés, les structurations ..

Voilà un autre possible ...

Même si nous trois, dans notre cycle, avons fait d'autres choix ...

SVP

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

par celine2601,23 Aoû 2006 14:05

bonjour à tous

Tout comme Anne, je viens également d'obtenir mon diplôme d'institutrice primaire. On vient de me proposer une place en 5e et 6e. Merci à bine pour les petits conseils du premier jour, ça m'aide beaucoup

bisous à tous et bonne rentrée

par tickas,24 Aoû 2006 09:24

Bonjour!

L'année dernière, j'ai eu une classe transversale pendant quelques mois et mon directeur m'avait conseillé lorsque j'abordais une nouvelle matière avec les troisièmes, de faire participer les quatrièmes à la découverte pour qu'ils se souviennent de la matière et qu'ils puissent refaire la manipulation. Ensuite, lorsque je faisais la synthèse avec les troisièmes, je donnais aux quatrièmes des exercices de rappel et quand les troisièmes faisaient leurs exercices, j'approfondissais avec les quatrièmes. C'est très beau en théorie mais très difficile à appliquer en pratique surtout quand les élèves de quatrièmes ont des difficultés!

par micky,25 Aoû 2006 10:45

Bonjour. Je débute pour un an dans une classe de 1ère année et j'aimerais avoir qqes conseils, tuyaux sur cette année (matos à placer en classe pour aider les Es, ...).

Un tout grand merci à tous les enseignants de 1ère qui pourront m'aider ...

par micky,25 Aoû 2006 10:58

Je dois également gérer en plus de la 1ère année (qui est très particulière) un 2ème et 3ème année dans la même classe.

Donc si vous avez des conseils à me donner pour gérer au mieux ces 3 années (outils, références, ...) ce serait vraiment très gentil car je débute dans l'enseignement et je n'ai donc pas bcp d'expérience pour une classe triple.

Merci beaucoup et bonne rentrée à tous....

par spassiba,25 Aoû 2006 10:59

coucou !!

Après avoir lu vos messages, une question me vient: quelles sont les points matières abordés en 3ème et en 4ème? Parce que, finalement la difficulté est de combiné les deux années lorsqu'elles voient des choses différentes tout en conservant le même thème?

Je suis en difficulté face à ce mode de fonctionnement: éclairez moi svp

suis peut être bête

par spassiba,25 Aoû 2006 11:00

Petit mot juste te souhaiter bon courage car ça ne va pas être évident !!

par micky,25 Aoû 2006 11:10

Merci quand même

par Ln,25 Aoû 2006 11:21

En ce qui concerne la 1ère, va voir ce topic qui reprend de nombreuses idées

<http://enseignons.be/forum/ftopic2319.php>

Bonne rentrée

par Ln,25 Aoû 2006 11:23

Personnellement, je trouve que les matières abordées en 3ème et 4ème sont identiques sauf qu'en 4ème on va un peu plus loin. Ca dépend également de l'organisation de l'école, certaines voient

globalement tout en 3ème et revoient tout avec un peu plus en 4ème. D'autres scindent la matière et voient plus lentement une partie en 3ème et la suite en 4ème.

par micky,25 Aoû 2006 12:31

merci à toi. J'y ai trouvé plein de choses intéressantes!!!!!!!!!!

par spassiba,25 Aoû 2006 12:59

il y a un sit qui ets pas mal et où tu trouveras du matériel tout prêt, attrayant et utilisable avec tes 1ères années:la maternelle de marmotte. J'ai découvert ce sit sur ce sit...

sinon tu peux toujours aller sur le sit de la SEGEC des leçons t y sont proposées (celles de JOSEPH STORDEUR sont absolument à voir !!)

sinon tu vas sur le net des cartables

Concernant les 2èmes années: j'en ai eu une l'an passé, si tu as besoin de quoi que ce soit n'hésite pas (dans la mesure du possible où c'est téléchargeable) : prépas, exercices,...

Je te conseille les livres Archi m'aide (math) ils sont pas mals...

bizzz

par spassiba,25 Aoû 2006 13:05

j'allais oublier:

ce qui fonctionne bien avec des 1ères:

- fais des "coins": coins lecture, coins calculs, coins dessins, coins jeux, coins détente, ... et chaque enfant y a droit s'il respecte les règles de vie de la classe. Définis-les avec eux c'est mieux

-pour la lecture, ce qui est idéale c'ets de construire l'abécédaire (que tu mets au dessus du TN) avec les enfants: tu prends des photos d'eux et , par exemple, pour le T, tu mets comme référence le petit Thomas. Ajoutes-y une autre référence pour que ce soit bien complet (train, tomate,...). Attention aux noms comme Aurélie (ne pas prendre car il y a le son -au-

- une collegue avait fait un système d'éclaires et de soleils: au bout de 5 éclairs: punition ou travail d'intérêt (vaisselle par ex.)

- donne à chaque enfant un métier que tu changes toutes les deux semaines (petits, il faut du temps pour qu'ils soient autonomes).

- ...

si d'autres trucs me viennent à l'idée, je te les inscris

j'espère que ça te sera utile.

par flora844,25 Aoû 2006 13:27

heu je ne connais pas la maternelle de marmotte?

T'es sûre que c'est pas la maternelle de moustache?

par spassiba,25 Aoû 2006 13:49

:oops: oui c'est plutôt ça...

oups...

par micky,25 Aoû 2006 15:28

Merci à vous deux pour tous vos conseils. Je suis actuellement sur le site de maternelle de moustache. Il est absolument formidable. MERCI !!!!!!!!!!!

par tatanka,25 Aoû 2006 17:14

Coucou! Je suis "contente" de voir que je ne suis pas la seule à être stressée! Je viens d'obtenir mon diplôme et de décrocher une place dans une classe avec les 3,4,5 et 6ème!!!!!!!!!! Je suis vraiment très stressée. Vos conseils sur la première journée me réconfortent un peu...

Si vous avez encore des suggestions pour moi (organisation du journal, des leçons,...) je suis là!!!!!!!!!!

Merci d'avance à tous!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

par titbête, 25 Aoû 2006 21:56

Pour vous rassurer et vous encourager toutes et tous: c'est ma 15ème rentrée et je stresse toujours!! Moi, j'ai des 4/5ans. Le premier jour, je prévois toujours un album ou une comptine sur la rentrée. Ensuite une petite fiche où l'enfant doit écrire son prénom (histoire de vérifier si c'est acquis), il doit aussi entourer le chiffre correspondant à son âge et entourer la fille ou le garçon selon son sexe, puis il se dessine .

Je prévois aussi des jeux, des puzzles, des dessins et coloriages.

On fait la présentation de tout le monde, de la classe, des affichages (tableau des présents, calendrier, liste des anniversaires, météo) et la journée passe vite, trop vite.

Bon courage et bonne rentrée!!

titbête

par Myriam, 28 Aoû 2006 19:08

Je mets en ligne ma préparation de la rentrée (fondamental - première année - autres /// rentrée)

Je l'ai centrée sur la rencontre des enfants

sur la rencontre entre enfants ...

Vos commentaires me seront précieux...

Puisse ma prépa vous aider..

SVP

Myriam

Dernière édition par Myriam le 05 Juil 2007 12:00, édité 1 fois.

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

par sevcher, 28 Aoû 2006 19:48

bonjour,

Cela fait 6 ans que j'enseigne en classe degré 1ère /2ème année. Je peux donc partager avec toi mon expérience (si tu le souhaites bien entendu) de la classe double. J'attends de tes nouvelles (en privé si tu préfères).

par micky, 03 Sep 2006 10:50

merci myriam. Je vais aller y jeter un oeil

par c@, 04 Juil 2007 18:02

Hello vous tous,

Je suis engagée pour l'an prochain et je suis extrêmement contente. Ma classe !!! youhouhouhouhou ! Mais l'euphorie fait place à un gros noeud dans le ventre ... Une impression désagréable de se retrouver devant une montagne qu'on ne sait pas par où escalader ... Donc, je viens vous questionner afin de profiter de vos expériences. Je vais prendre en charge une troisième primaire dans une D plus à Bruxelles.

J'ai plusieurs questions:

Que dois-je impérativement avoir dans ma classe au niveau matériel? Que dois je mettre au mur absolument selon-vous? Ma classe est vide et nue et je ne sais pas par où commencer. Je pense faire produire aux élèves de quoi la décorer mais j'aimerais y mettre mon grain de sel aussi. Pensez-vous qu'un coin lecture soit important ?

Voilà en vrac ...

Merci de me répondre et bonnes vacances !

C@

par laracroft250382, 04 Juil 2007 22:15

Coucou!

Un coin lecture n'est pas essentiel mais il est fortement conseillé! C'est un lieu de détente et un moment plaisir pour effectuer de la lecture! Tu as mon aval! lol! En ce qui concerne la déco, tu peux y mettre les lettres de l'alphabet, l'un ou l'autre poster que tu aimes...et c'est à peu près tout selon moi! Le premier jour de la rentrée, tu demandes aux élèves lesquels sont prêts à apporter des posters pour décorer la classe. Choisis-en maximum 4 ou 5 (cela dépend la grandeur de ta classe) car n'oublie pas que les panneaux référents viendront s'ajouter au mur de même que les réalisations artistiques des enfants tout au long de ton année scolaire!

Voilà, j'espère avoir pu t'aider!
Bonnes vacances!

par c@,05 Juil 2007 11:38

Merci pour ta réponse ! Dans ma classe je n'ai aucun livre, rien ... comment installer un coin lecture si pas de livre ...

Dois-je mettre une droite des nombre, un alabet ?
alala je stress ...
C@

par venu,05 Juil 2007 11:43

Moi mes panneaux en général (j'avais une deuxième année) je les réalisais avec les élèves par exemples les tables de multiplications, la conjugaison, évidemment c pratique, ça fait des rappels et les élèves sont fiers de rappeler leurs connaissances, avis perso

par Ln,05 Juil 2007 12:21

J'ai une classe de 3A-4A et voici les référents qu'il y aura le 1er septembre:

- un alphabet (avec les 4 écritures)
- le tableau des 100 premiers nombres
- un panneau "Ducobu" avec quelques conseils orthographiques
- des cartes (la Belgique, l'Europe et le monde)

Voici ce que nous installerrons dès la 1ère semaine

- un calendrier (Averbode, nous le compléterons ensemble le 1er jour)
- un panneau des services
- la charte de la classe

Enfin c'est ce à quoi je pense pour le moment (mais la rentrée est dans longtemps...)

par Myriam,05 Juil 2007 12:24

C@

Bienvenue.... collègue ...

Trois colistiers avaient déjà abordé la même question que toi ...

Je viens de réunir tous ces partages ... en un seul forum.

Pour nous permettre de suivre les fils des discussions, j'ai mis les documents en trois couleurs (bleu, indigo, vert) ... trois couleurs, comme trois questions lancées

Puisses-tu, puissions-nous, dans ces nombreuses pages de partages, trouver des pistes ...
et surtout poursuivre ensemble cet échange.

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

par c@,05 Juil 2007 16:22

Merci Myriam,

C'est tellement nouveau ... on se sent tellement en manque de repère ...

On se dit que c'ets ce qu'on a toujours voulu mais on a peur de ne pas être à la hauteur ...

C@

par **Ln**,05 Juil 2007 16:59

Dis-toi aussi que tu as vraiment beaucoup de chance de déjà savoir dans quelle classe tu vas aller à la rentrée.

Moi, ma 1ère classe (3A-4A), je l'ai su 2 jours avant la rentrée et je n'avais pas eu le temps de préparer grand chose pour le 1er septembre. Toi, tu as 2 mois pour penser à tout ça alors ne stresse pas trop... et fais pour le mieux

par **gufajuma**,22 Juil 2007 20:47

Bonjour à tous,

Je vais faire ma 1ère rentrée scolaire et je me sens déjà un peu perdue. Que faire le 1er jour? Vous faites quel genre d'activités? Je pense aux présentations, mais après? Travaillez-vous déjà en math? français ? ou vs faites des activités plus "amusantes" tout au long de cette 1ere journée? merci pour vos conseils car je stresse déjà bcp!

par **Myriam**,22 Juil 2007 21:44

Bienvenue, Gufajuma

Quel emploi as-tu? Je crois comprendre que tu auras une classe. Quelle année ?

Des enseignants ont déjà partagé leur vécu, leur ressenti... sur ce site.

<http://www.enseignons.be/forum/ftopic7792.php>

.... Premier jour au sein d'une école

<http://www.enseignons.be/forum/ftopic7767.php>

.... Organiser sa classe....

<http://www.enseignons.be/forum/ftopic6501.php>

... Jeux de présentation ...

<http://www.enseignons.be/forum/ftopic7801.php>

... Les enfants personnalisent leur classe

Et, à l'adresse suivante, tu trouveras l'inventaire de questions traitées... dont des questions de programmes, des questions sur des activités, mais aussi des thèmes et projets....

<http://www.enseignons.be/forum/ftopic7900.php>

Bonnes lectures...

Et n'hésite pas à prolonger des échanges sur un des forums déjà ouverts, ou à les poursuivre sur celui que tu viens d'initier

Bienvenue,

Myriam

PS As-tu vu qu'en utilisant l'onglet gris "Fondamental" dans la banderole bleue ci-dessus, tu accèdes aux documents mis en ligne par nos collègues, tes collègues ?

As-tu vu que sous cette banderole bleue il y a l'accès au moteur de recherche sur ce site "rechercher"

...

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

par **Arual**,22 Juil 2007 22:59

quelle classe auras-tu?

connais-tu les élèves?

en règle générale, on présente l'année, on fournit du matériel, on réalise les intercalaires, on se présente, on réalise un panneau de présentation de la classe pour la porte d'entrée, on remplit le journal de classe...on lance une petite activité en français histoire de se dérouiller...rien de très concret.

De plus certains élèves ne seront pas encore là...il faut attendre 2 ou 3 jours pour avoir la classe complète!

Considérer les élèves comme une source de savoir brute que nous devons affiner par notre savoir faire...

par gufajuma,23 Jul 2007 10:02

Merci pour vos réponses rapides! ce site a l'air vraiment sympa. j'ai une 3ème année début septembre et non je ne connais pas les élèves. Je vais me rendre à une librairie pour essayer de trouver quelques bouquins car je n'en ai pas bcp. Qu'est-ce que vous me conseillez? merci beaucoup!

par Ln,23 Jul 2007 10:10

Pour le français, le Déclic grammaire et conjugaison est assez complet. C'est ce que j'ai utilisé la 1ère année que j'ai eu la 3A, c'est assez rassurant mais il faut créer toutes les mises en situation.

par Myriam,23 Jul 2007 10:21

<http://www.enseignons.be/forum/ftopic2337.php>

Beaucoup d'informations sur des manuels scolaires à cette adresse ...

... <http://www.enseignons.be/forum/ftopic2565.php> ... P3

... <http://www.enseignons.be/forum/ftopic2365.php> ... Cycle 8/10

... <http://www.enseignons.be/forum/ftopic7552.php> ... Classe double P3/P4

Et ici des propositions de contenus, de programmes

<http://www.enseignons.be/fondamental/index.php>

Enfin, via ce troisième axe, tu as accès aux documents mis en ligne par des collègues. Tu aurais aussi pu y accéder en utilisant l'onglet gris "Fondamental" dans la banderole bleue ci-dessus.

Sur la première page de cette partie du site tu trouves l'inventaire des matières. Choisis-en une... puis tu as la liste des années d'études.

Un conseil: télécharge le document avant de l'ouvrir, la manipulation est plus rapide.

Et si quelque chose te touche, ajoute un commentaire... cela fait toujours plaisir à celui qui a offert son document.

SVP

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

par Arual,23 Jul 2007 13:54

ici une collègue vend des livres d'occasion, si ça te tente...

<http://www.enseignons.be/forum/ftopic79> ... highlight=

ravie d'avoir pu t'aider

Considérer les élèves comme une source de savoir brute que nous devons affiner par notre savoir faire...

par justemoi,27 Jul 2007 23:35

Hello à tous,

Je suis un peu perdue : je ne sais pas par où commencer pour préparer au mieux ma rentrée.

Ravie pour ma 1ère année dans l'enseignement j'aurai une 2ème et je souhaite comme tous proposer aux enfants des supports, des activités attractifs et ludiques et bien évidemment une "chouette" classe.....

Mais par où commencer (afin de ne pas me disperser) car j'aimerais faire un maximum avec les enfants, créer ensemble « notre,classe mais je suppose qu'il y a des référents de « base,qui doivent être présents en début d'année (sons, nombres, horloge, calendrier ??)

Toutes les idées sont les bienvenues.....

Merci à tous pour le partage, les conseils et encore plein d'autres choses.

Par contre je serai très intéressée également d'avoir la "liste" des matières à acquérir en fin de 2ème.

par lyly501,28 Juil 2007 15:52

justemoi a écrit:

Par contre je serai très intéressée également d'avoir la "liste" des matières à acquérir en fin de 2ème. Je reste en première année, cette année. je ne peux donc pas t'aider.

Je n'ai pas de "liste" à te donner mais je pense, que pour les compétences, tu peux déjà t'aider du programme puisqu'en fin de deuxième année, les compétences sont certificatives.

J'ai ouvert ce post, l'année passée, lorsque j'allais avoir ma première classe. J'ai posé les mêmes questions que toi et tu trouveras, à la première page, des réponses assez complètes. Jettes-y un oeil !

par justemoi,30 Juil 2007 21:57

merci pour ces renseignements!

par Myriam,31 Juil 2007 08:51

Justemoi...

Voici un lien direct vers des échanges que nous avons eu à propos de ce programme de deuxième année

<http://www.enseignons.be/forum/ftopic5161.php>

SVP

Myriam

A vous tous qui cherchez quelques indications, quelques partages à propos des programmes....

<http://www.enseignons.be/forum/ftopic7900.php>

Vous trouverez des liens dans le premier chapitre "ma classe", dans la troisième partie "programme"

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

par justemoi,31 Juil 2007 08:53

Merci Myriam !

par lyly501,28 Oct 2007 12:34

Sacha a écrit: Pour les fardes d'autonomie : [http://www.enseignons.be/forum/ftopic20 ... +autonomie](http://www.enseignons.be/forum/ftopic20...+autonomie)
Quelqu'un peut-il me dire où est passé ce sujet ? Comme je sais que tout a été réuni, changé, bougé, modifié...

par Myriam,31 Oct 2007 15:11

ftopic2071 ... c'est une vieillerie ...

Nous en sommes à ftopic10000 et plus ...

S'il avait permis (ce 2071 sur l'autonomie) de nombreux échanges, il est resté, voire a été fusionné avec un sujet proche

Je viens de relire, trop rapidement, les sujets répertoriés en "autres-primaires" et ne vois pas directement où il a été intégré ...

Peux-tu m'en dire plus sur les contenus ... je rechercherai ...

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

par lyly501,31 Oct 2007 16:16

*Myriam a écrit:*ftopic2071 ... c'est une vieillerie ...

Nous en sommes à ftopic10000 et plus ...

S'il avait permis (ce 2071 sur l'autonomie) de nombreux échanges, il est resté, voire a été fusionné avec un sujet proche

Je viens de relire, trop rapidement, les sujets répertoriés en "autres-primaires" et ne vois pas directement où il a été intégré ...

Peux-tu m'en dire plus sur les contenus ... je rechercherai ...

Myriam

Il me semble que Sacha et d'autres, expliquaient comment elles/ils s'y prenaient pour mettre les enfants en autonomie, une fois le travail terminé.

Sacha utilise des classeurs dans lesquels les enfants se servent de documents à compléter.

D'autres installent des ateliers.

J'aurais aimé prendre quelques infos supplémentaires.

*par **Françoise_0410**,09 Déc 2007 13:11*

Je viens de lire vos échanges et une chose me vient à l'esprit : quelle chance vous avez eu de savoir quelle classe vous alliez avoir bien avant la rentrée! Vous avez peut-être stressé pendant toutes les vacances, mais, au moins, vous avez eu le temps de réfléchir à ce que vous vouliez faire.

Pour ma part, j'ai appris 3 jours avant la rentrée que j'allais être titulaire d'une classe de 6ème! Et je me suis retrouvée dans un local(si on peut appeler ça comme ça) dans un bâtiment préfabriqué dont personne ne voulait et qui contenait pour seul mobilier des tables et des chaises!

La joie! Ce n'est que maintenant que cela commence à ressembler à quelque chose et que j'arrive à m'organiser correctement!

5.2. Premier jour au sein d'une école.

*de **couette-couette**, 04 Juil 2007 12:55*

Bonjour à tous!!!

Je viens de terminer mes études d'institutrice à l'Ecole Normale et je me pose beaucoup de questions.

Cependant, il y en existe une qui me perturbe particulièrement:

comment gérer une première journée scolaire (ou deux) quand on vous appelle le matin 7h30 pour être là à 8h00? (on peut être appelé pour n'importe quel degré, à n'importe quel moment de l'année) 😊

Avez-vous des "trucs" passe-partout, ...

Tous vos conseils me seront d'une grande aide.

Je vous remercie et je suis très heureuse d'être enfin entrée dans votre grande "communauté" 😊.

Audrey

*de **karl**, 04 Juil 2007 13:25*

Bienvenue dans le monde des enseignants.

Chacun à ses petits trucs, moi quand j'étais dans ton cas (ça a duré 7 ans), j'avais une farde de secours, comme je l'appelais, pour chaque année. Dedans j'avais un jeu des présentations, une lecture , des exercices de math, des petits jeux, des exercices rapides pour pouvoir palier aux premières heures de cours. Ca te permet de faire connaissance et d'occuper les enfants pendant 1 ou 2 heures le temps de trouver tes marques et de repérer la matière vue.

Bonne chance

*de **couette-couette**, 04 Juil 2007 13:47*

Merci beaucoup pour la rapidité de la réponse.

C'est vrai que ce sont des activités relativement passe-partout.

Mais cela m'angoisse vraiment, car une fois que la matière a été ciblée, il faut pouvoir rebondir et gérer le reste de la journée.

A l'Ecole Normale, on nous pousse à toujours être au top, avoir des leçons structurées et cela me perturbe de me dire qu'il va falloir improviser à ce point!
Je regrette d'être si mal préparée face à l'entrée dans la profession: les stages, c'est bien beau, mais ce n'est qu'une illusion ou dirais-je, une infime partie de la réalité.
Je pense que tout le monde est passé par là bien entendu...
Encore merci.

▣ *de karl, 04 Juil 2007 14:44*

Tu verras bien vite que la belle théorie d'Ecole Normale c'est de la théorie et que quand tu te retrouves seule sur le terrain tu te retrouves comme un c... à te demander ce que tu fout là!
Mais à la longue ça ira de mieux en mieux!
As tu envoyé tes CV et ta candidature à la CF?
Bonne chance

▣ *de couette-couette, 04 Juil 2007 20:51*

J'imagine, on doit être perdu: nouveaux collègues, nouveaux élèves, nouvelle politique d'établissement, passer de la vague théorie à la pratique...
Je me suis inscrite à la CF, dans certaines communes, on verra...
Tu enseignes dans quel établissement? En quelle année?
Bonne soirée et merci pour ton soutien.

▣ *de Myriam, 04 Juil 2007 21:13*

Sur notre site, cette question a déjà été traitée ...
N'ai pas retrouvé le forum que je cherchais ... Nous avons partagé des activités que l'on pouvait gérer en "tombant dans une classe" ...
Mais voici deux autres "fils"
<http://www.enseignons.be/forum/ftopic6501.php> ... des jeux de présentation
<http://www.enseignons.be/forum/ftopic2319.php> ... à quoi faut-il penser ?
<http://www.enseignons.be/forum/ftopic2969.php> ... Comment retenir les prénoms ?

SVP

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ *de couette-couette, 05 Juil 2007 07:59*

Merci beaucoup Myriam.
Les liens étaient très intéressants! De plus, j'ai découvert le principe des Jokers que je trouve vraiment vraiment agréable.
Je vais continuer mes recherches afin de trouver le forum qui parle du sujet.
Excellente journée.

5.3. Préparationpour la rentrée...

▣ *de Josine, 18 Mai 2007 17:55*

C'est sûre, que la plus part d'entre vous pense plutôt a la fin de l'année!
MAis je voudrais me préparer activement, pour la rentrée.
Je vais reprendre des cours à l'IPSMA pour être instit primaire.

J'ai quitter l'école, il y a 6 ans, c'est pour cela que j'aimerais entrer en contact avec des personnes qui pourrait m'informer sur les cours de première année instit primaire.

Pour savoir quels livres, cours ...? Ou même en discuter et avoir des avis.

Je voudrais déjà, me "mettre dans le bain", j'ai du temps libre d'ici la rentrée, et comme c'est un peu inconnu pour moi tout ça!

Ca m'aidera beaucoup.

Merci

Josine

Reprendre des études ça change une vie

▣ de **juliemartin**, 20 Mai 2007 15:30

hellow!

moi j'ai terminé mes études il y a presque un an... donc c'est encore tout frais dans ma tête... alors si tu as des questions précises, n'hésite surtout pas! (bon par contre je n'ai pas été à la même école que toi donc les programmes varient certainement)

à plus!

L'enseignement est un monde où les enfants sont des anges.

▣ de **Josine**, 20 Mai 2007 16:41

En faite, je n'ai pas vraiment de question précises...car je ne sais pas se qui m'attends vraiment.

Oui, je pourrais te demander, quel matière on voit.

Et sur quels acquis commence la formation...pour essayer d'y voir plus clair, et comme je l'ai dit auparavant...essayer de prendre de l'avance.

Merci

Josine

Reprendre des études ça change une vie

▣ de **Myriam**, 20 Mai 2007 16:48

1ère primaire dis-tu ...

Je t'envoie des documents construits cette année...

Ne peux les mettre sur le site parce qu'il a du "copier-coller" ...

En ai toutefois mis certains, va voir ...

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **valpiq**, 20 Mai 2007 16:50

Il me semble qu'elle va rentrer à l'école normale... non?

▣ de **Myriam**, 20 Mai 2007 16:58

J'avais mal lu et oui 1ère/école normale ...

Sorry ...

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **M-C**, 22 Mai 2007 22:05

Moi je suis dans la dernière ligne droite!

eh oui, en fin de 3ème année!

Je ne suis pas non plus dans l'école où tu vas aller (j'imagine puisque je suis loin de Jumet) mais je peux t'éclairer un peu questions matières.

En 1ère, j'avais un cours de mathématique (avec test de base en début d'année et à repasser si raté), français, mle (maîtrise de la langue écrite) qui était assez poussé! tu dois avoir une très bonne connaissance de la langue française : orthographe, grammaire,... (test aussi en début d'année), sciences, géographie, histoire, éducation physique, éducation musicale, éducation artistique, religion, pédagogie, psychologie de la relation et de la communication, psychologie, philosophie, histoire des religions, mlo (maîtrise de la langue orale), sociologie et de nombreux AFP (ateliers de formation pratique).

Point de vue cours, je pense que c'est tout...

On a aussi eu 15 jours de stage par 2 en 2ème, 3ème ou 4ème.

Pour les autres années, point de vue cours c'est encore autre chose mais j'imagine que ça varie selon les écoles normales.

Point de vue stage en 2ème normale on a eu 2x 15 jours en 5ème ou en 6ème.

Et en 3ème normale on a eu 3 semaines en 1ère, 3 semaines dans une classe à discrimination positive et 2 semaines soit en enseignement spécialisé soit en complément de stage.

Voilà voilà, ça fait beaucoup d'infos en même temps et comme je l'ai déjà dit ça varie d'une école à l'autre alors il vaut mieux te renseigner dans la tienne!

Bonne chance!

M-C

▣ de **Josine**, 23 Mai 2007 12:01

merci beaucoup pour ces renseignements.

Bonne journée

Reprendre des études ça change une vie

▣ de **Missaire**, 24 Mai 2007 11:05

Salut,

Moi je suis actuellement en 2ème a l'école normale de Morlanwelz.

Je connais bien l'IPSMA j'y ai fais un an en assistante sociale.

Un petit conseil...si tu as la possibilité d'aller a l'ecole normale de Morlanwelz fait le ! J'ai eu plein de retour négatif de l'ipsma c'est d'ailleurs pour cela que je n'y ai pas commencer mon graduat en instit...

Retour négatif par des maitres de stages qui trouvent qu'a l'ipsma on ne pousse pas assez les élèves, par des anciens élèves qui sont arrivées à Morlanwelz en cours de formation. Apparemment, ils ne seraient pas assez préparés a l'enseignement et aux matieres qu'ils doivent donner.

Enfin, voila à toi de voir...

Si quelqu'un est étudiant a l'ipsma et ki veut se manifester...

▣ de **Josine**, 24 Mai 2007 11:25

Merci , ca serai bien en effet d'avoir un avis de qqn de l'ipsma.

Ou se trouve Morlanwelz? Est ce loin de Jumet?

▣ de **Josine**, 24 Mai 2007 12:04

Je t'avoue que tu me fais hésiter.

Pourrais tu me donner le nom de l'ecole et l'adresse...afin que je m'y rende pour prendre des renseigement.

Merci

Reprendre des études ça change une vie

▣ de **flora844**, 24 Mai 2007 12:11

De toute façon, peut importe l'école tu trouveras tjs qq pour te dire que l'une est ci ou l'autre est ça...

N'oubliez pas qu'une école ne se fait pas toute seule...certes il y a les profs, mais aussi les élèves...Si ta formation te semble insuffisante, j'espère que tu oseras, la compléter par toi-même.

▣ de **Josine**, 24 Mai 2007 13:34

Oui, tu as raison....tout le monde ne peut pas aller a la meme école et avoir le meme avis sur tout.

Quel est ton avis?

Ne connaissant Rien a tout ce domaine, j'aime autant avoir le plus d'avis possible.

J'ai 26ans et n'ai pas le temps de faire de mauvais choix d'ecole

Peux tu me dire ce que je pourrais faire, pour me mettre dans le bain avant la rentrée? REvoir? Quoi?

Merci

Reprendre des études ça change une vie

▣ de **flora844**, 24 Mai 2007 14:35

He bien, si tu me demandes mon avis, je te dirais que je ne serais pas allée à l'IPSMA... et ce pour plusieurs raisons.

D'abord, au niveau de l'infrastructure, c'est une grosse boîte (par rapport à Gosselies), ensuite parce que je préfère enseigner dans le libre.

J'y suis allée un mois, quand j'ai commencé mes études et je n'ai pas aimé...

Maintenant, j'ai des collègues qui en sortent et qui ont apprécié leur formation; tout comme tu trouveras des étudiants de Gosselies qui ont aimé la leur.

Sincèrement, je te dirais peu importe l'école normale où tu iras, le principal c'est de savoir que ta formation ne s'arrête pas à tes 3 ans d'étude!!!

De plus, si tu fais tes études de manière "intelligente", tu complèteras sans cesse ta formation (livre, recherche, formation péda etc).

▣ de **marilou**, 24 Mai 2007 16:44

Alors, un petit conseil d enseignante...travaille beaucoup ton orthographe...ce qui à mon sens serait déjà un excellent début!

▣ de **flora844**, 24 Mai 2007 16:51

oui c'est vrai, tu pourrais revoir des notions de cours.

Par exemple, prendre un livre de math de 6ème et refaire les exercices.

Revoir la matière de grammaire, conjugaison, orthographe ...

c'est bête mais ça pourra t'aider.

▣ de **juliemartin**, 24 Mai 2007 18:06

la matière de math du test de base est, en résumé, la matière que tu peux trouver dans le (très bon) "LExique Mathématique de Base" aux éditions De Boeck. Lol ça sonne un peu comme une pub là! Mais vraiment c'est très utile. Car franchement, des notions comme le volume du cylindre, le calcul d'une pente, ... c'était bien loin de mon esprit au début de la 1ère!

Et sinon, comme cela a été dit auparavant, pourquoi ne pas refaire entièrement les exercices de 6ème primaire?

Pour le reste, je partage l'opinion qui dit qu'une école est surtout faite de ses élèves. Moi, j'ai été à l'Ecole Normale de Louvain la Neuve, très longtemps décausée par les enseignants, les maitres de stage et autres. Et pourtant, me voilà institutrice et , je le pense, correctement formée!

L'enseignement est un monde où les enfants sont des anges.

▣ de **Marie71**, 24 Mai 2007 19:55

Je pense que toute école normale fournit la formation de base.

Le reste s'apprend sur le terrain, mois après mois, année après année.

Et surtout après maintes remises en question.

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

Instit' en P2 pour l'année 2011-2012 (Enseignement libre).
Trois ans déjà ... 04/06/08...

▣ de **Missaure**, 24 Mai 2007 20:18

Pour répondre à ta question...

Morlanwelz est a +/- 20km de Jumet.

Ecole normale Fernand Hotyat

Rue de l'enseignement, 14

Bien évidemment l'école ne fait pas tout... Mais j'ai eu des avis d'élèves de l'ipsma ki sont actuellement ds ma classe et ki sont bien contentes d'avoir changées. D'après leurs dires, elles se sentent plus entourées et elles ont plus d'explications à Mlz.

De plus, je connais une instit qui est sortie de l'ipsma et vive les fautes d'orthographe !! Franchement je c pas comment elle a réussi !(syntèse, systhème, mais oeil, ...)

Et moi qui patine a mort car g du mal niveau ortho !

Enfin voila...

▣ de **unesourisrouge**, 25 Mai 2007 20:32

hello,

je suis sortie de l'ipsma en juin dernier!

en fait mon parcours est assez spécial, étant donné que j'ai fait ma première et ma deuxième à braine le comte. j'ai dû arrêter en fin de troisième (eh oui, deux mois avant le diplôme) parce que maman était tombée gravement malade.

entre-temps, ma maman est décédée et je suis devenue maman à mon tour! Pour mon fils et parce que j'ai toujours voulu être instit, j'ai repris ma troisième l'année dernière.

je ne peux pas te dire ce que tu auras exactement comme cours ni avec quel prof, parce que ça change un peu chaque année, selon les décrets et les enseignants dispo (par ex, notre prof de français de l'an passé est devenu dirlo, je sais pas qui le remplace)

mais je reste dispo si tu veux de l'aide en stage ou pour les cours,,, j'ai fini avec distinction et je crois connaître pas mal le système de cette école.

bizz et bon courage à toi !!! c'est vraiment le plus beau métier du monde!

▣ de **ana-ben**, 12 Sep 2007 14:20

Il est un peu tard pour y répondre mais ne dit-on pas Mieux vaut tard que jamais?!!!

Je suis étudiante en 3e année à l'école normale de Morlanwelz (avec Missaure...) et si tu veux voir des cours ou avoir des renseignements à la rentrée (plus que 4jours de vacances... snif), il n'y a pas de problèmes! Je suis à ta disposition...

Bonne rentrée à toi

▣ de **Josine**, 13 Sep 2007 16:32

C'est avec plaisir, ça me serait vraiment favorable, d'avoir ton point de vue.

Je me suis rendue au cours propédeutiques à mons, on y a vu MLF, mémorisation, prises de notes, et gestion du temps.

Ca m'a un peu aidée, et un peu effrayée aussi.

Je pense que j'aurai au cours de l'année, sans doute besoin d'un peu d'aide.

Ca me ferait plaisir de te rencontrer et de pouvoir "jeté un oeil" sur tes cours.

On peut se contacter, ou on se verra lundi à la rentrée?

Merci à toi

Prendre des études ça change une vie

▣ de **ana-ben**, 14 Sep 2007 12:20

C'est sans aucun problème que je te montrerai mes cours de première et de deuxième!

Certains profs ont pris leur retraite et donc les cours ne seront pas vraiment les mêmes mais ce n'est pas la majorité.

Je ne te connais pas mais je vais me permettre de te donner deux ptits conseils... 😊

- Essaye d'avoir comme professeur de français Mme Jockin

- Si tu as quelques problèmes en orthographe, inscris-toi au cours par correspondance car MLF est vraiment un cours qui "saque" (deux de mes amies sont en conditionnelle à cause de ce cours 😊) et généralement le prof te conseille de le faire mais en fin d'année et donc tu "perds" un an de cours. Ca ne coûte que 15€ je pense.

Enfin voilà, dis moi si tu vois qu'on se voit lundi ou si éventuellement tu veux mon adresse e-mail, je te l'enverrai.

Bon weekend 😊

▣ de **Josine**, 15 Sep 2007 16:29

On peut se voir lundi, mais tu peux également me donner ton adresse, pour discuter.

Les cours MLF par correspondance, tu peux m'en dire plus?

Comment dois je faire? où me renseigner?

VOici mon adresse: Pas de mails sur le forum.Utiliser [a] à la place de l'arobase..comzzzzz

A bientôt Josine

2007 - 09- 14

Josine, J'ai réédité ton message et introduit des zzzzz avant et après ton adresse, pour empêcher des "robots" de la lire et de t'envoyer, voire de nous envoyer, des messages qui nous ne souhaitons pas ...

Myriam - modératrice sur les forums du fondamental

Reprendre des études ça change une vie

▣ de **ana-ben**, 16 Sep 2007 09:05

J'aurais pu t'envoyer tout cela par mail mais je me suis dit que peut-être d'autres auraient besoin de l'info également...

Voilà où tu peux te renseigner: <http://www.ead.cfwb.be/>

C'est le site de l'enseignement à distance de la communauté française.

Il faut prendre français et tu as le choix entre cours d'orthographe ou remédiation en orthographe.

Une fois que tu as payé l'inscription, tu reçois ton premier cours, tu le complètes, le renvois, ils corrigent, te renvoient,... et ainsi de suite.

6. Questions de pédagogie et de didactique

6.1. La technique du drama

▣ de **Ana**, 12 Avr 2007 18:29

Bonjour ,

J'ai souvent entendu parler de la technique du drama pour aborder une période de l'histoire.

J'ai très envie d'essayer, mais je trouve peu de documentation et j'aimerais surtout avoir l'avis de personnes l'ayant déjà utilisé..

Comment cela se pratique-t-il? Est-ce que ça marche bien avec les enfants, ...

Merci d'avance pour vos échanges.. 😊

▣ de **Bourriquet**, 25 Avr 2007 19:15

bonjour,

le drama est en effet peu connu d'après ce que je vois.

Il s'adresse essentiellement aux enfants de niveaux DM et DS mais pour moi, il y a moyen de le faire au DI, c'est tout à fait possible, je l'ai d'ailleurs pratiqué sur le thème du moyen-âge.

Voici les références d'un livre très intéressant sur le sujet:

"Pédagogie pratique à l'école: situations-problèmes pour enseigner l'histoire au cycle 3", c'est un bel outil.

Le drama : si nous prenons comme exemple que ns voulons travailler la période du Moyen-âge avec les enfants, nous leur passons une musique correspondant à l'époque vue pendant que nous mettons les enfants en situation. Nous leur montrons une grand place au temps du moyen age et nous lisons un texte inventé du genre: tu es en classe, imagine que tu passes la porte, tu te retrouves sous un tunnel et quand tu en sors, tu te trouves sur la grand place de Bxl, au temps des châteaux forts, il y a beaucoup de bruit, c'est normal, c'est le marché, etc...

Et on décrit un peu une situation...

Le but est de faire émerger de représentations mentales chez les enfants avec ce texte mais aussi avec l'image et la musique qui passe en fond.

Les enfants vont décrire ensuite ce qu'ils ont vu, ressentis, et de là, nous dégagons une problématique.

Exemple: je me demande comment s'habillaient les gens, je les vois avec des grandes robes mais je n'en suis pas sûr, ou alors, autre chose émise par un enfant: je me demande de quoi vivent ces gens, etc

Nous notons ces problématiques au Tableau et de là, une recherche peut se faire à partir des questions que les enfants se posent, on peut aussi faire jouer de mimes, petites saynètes et mettre les enfants dans la peau du boulanger, de la mère au foyer et faire interagir des enfants, c'est super et ça marche du tonnerre !!

Est-ce que cela vous aide un peu plus ??

Votre avis m'intéresse...

▣ de **Nath76**, 25 Avr 2007 22:01

<http://www.he-jacquard.be/seqped/didac/neoli01.html>⁴

Voici une séquence didactique organisée par l'école normale. Ma prof d'histoire, mme Demonty, à l'époque, était géniale pour nous apprendre cette technique. Voilà plus de 10 ans que je la pratique en fonction des groupes classes.

J'espère que tu pourras t'inspirer de cette leçon et l'adapter en fonction de ta période.

Si tu veux des documents, sur le même site, il ya une rubrique *la classe d'histoire* qui est très bien faite aussi.

6.2. Fichier....

▣ de **Alex639**, 18 Fév 2006 17:08

Bonjour à tous,

étudiante en 2 normale primaire... je pars en stage en degré supérieur (6ième) et nos profs nous demandent de créer des fichiers de fractions, conjugaisons d'orthographe... ect et de les créer de manière à avoir une progression (les stades de tirtiaux...) et je sollicite votre aide si vous en avez ou si vous pouvez m'aider cela m'avancera beaucoup...

Je vous remercie d'avance de l'interet que vous porterez à mon post... dans l'attente de recevoir vos aides ou vos fichiers.... je vous souhaite un bon WE

⁴ Devenu <http://pedagogique-heaj.be/seqped/didac/neoli01.html>

Alexandra 😞

▣ de **Myriam**, 18 Fév 2006 22:35

C'est un nom qui me dit quelque chose... mais je ne sais plus quoi

Pour me permettre (peut-être pour nous permettre) d'entrer dans cette perspective, voudrais-tu déposer dans les documents de la liste "fondamental" les éléments de cette taxonomie ou nous les expliquer sommairement sur ce forum ????

D'autre part, je me réjouis de ne pas être à ta place.... Comment construire tant de fichiers en quelques semaines, avant un stage ??? Je ne le pourrais pas ...

Personnellement, j'en construis, au fil des années... pour les 5-8.... mais petit à petit...

Inversément, j'utilise des fichiers existants... et suis très attirée par les propositions "Freinet"... Je les ai trouvés à l'Ecole Populaire-Maison de la Francité, rue Joseph II à Bruxelles, (mais ils doivent avoir d'autres dépôts.... et ont aussi des informations sur internet....)

Je les utilise (ceux-là et d'autres) , puis les complète de fiches plus centrées dans le cadre des thématiques que nous travaillons....

SVP

Et toi,

et vous ????

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **sophwil**, 19 Fév 2006 12:32

Je me fais l'avocate du diable mais si les profs te demandent de créer ce genre de fichier, je ne pense pas qu'ils s'attendent à ce que tu leur donnes des fichiers d'autres enseignants...

J'ai moi-même dû le faire en 2ème péda, ce n'est pas la mer à boire!

Pourquoi ne pas le faire avec d'autres étudiants ?

Si chacun en crée 1 pour 1 compétence à entraîner et que vous les partagez après je trouve cela plus "juste"...

Le but étant de vous approprier la manière de créer des fichiers selon cette taxonomie...

Bien sûr, si tu veux partager ces fichiers ici, je serai ravie de proposer les miens en retour...

Bon travail !

Sophie

▣ de **Myriam**, 19 Fév 2006 12:43

Quelles sont, quelles seront les particularités de ces fichiers, ... s'ils sont construits en fonction de la taxonomie de Tirtiaux ... ????

!!! Oyé, oyé, bonnes gens, ici je suis au coeur du sujet ouvert par notre jeune (future) collègue...

Mais me viennent aussi deux autres questions...

😞😞😞 Aïe, aïe, aïe, bonnes gens.... (on se croirait au Moyen Age !!! hi hi hi) ici je sors du contexte défini par celle qui a ouvert ce sujet...

Bien des enfants ne sont pas familiarisés à l'utilisation de fichiers... ils réalisent tous ensemble des activités, qui, le plus souvent, font suite à des "leçons"....

Que mettre en place, en stage, pour que ces documents trouvent leur place, pour que les enfants progressent....

Dernièrement, nous nous sommes, en école, questionnés par rapport à certains fichiers que nous utilisons....

pour dégrossir un "sujet", permettre à chaque enfant de s'y construire des chemins... donc à suivre par une activité (des) de structuration....

ou des fichiers pour entraîner certaines compétences mises en oeuvre, éveillées ailleurs...
ou encore des fichiers pour permettre à quelques enfants de trouver leur chemin là où ils ont coincé,
là où ils se questionnent ? (remédiation)



Alex, je suivrai l'évolution des échanges à l'intérieur de ce sujet... éventuellement, en fonction des types de réponses, je le couperai, effectuerai des reclassements... pour que tu puisses y lire, y vivre ta demande.... pour que chacun puisse entrer sur tous les domaines...
Sauf, Alex, si tu me fais savoir que toutes ces ouvertures t'intéressent ...

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de *sophwil*, 19 Fév 2006 16:50

Voici la taxonomie telle que nous l'avons exploitée et vécue en 2ème péda... Deux fichiers étaient prévu afin de différencier les entraînements.

Le premier comportait des relances, le second pas.

La première étape était commune à tous les enfants et permettait de les orienter vers le fichier A ou le fichier B.

Taxonomie de Tirtiaux :

1) Reproduire : l'enfant est appelé à résoudre seul les cas déjà traités dans les apprentissages (situations déjà présentées en apprentissage)

Exemple : résous seul les exercices suivants (ceux-ci ont été rencontrés lors de l'apprentissage)

2) Reconnaître : l'enfant est appelé à distinguer seul dans une série d'exemples ceux dont la structure est analogue à la structure d'apprentissage et ceux dont la structure est différente

Exemple : choisis et effectue l'un des exercices suivants (non rencontrés précédemment, certains demandent l'utilisation du "savoir" d'autre pas , l'enfant doit reconnaître les premiers)

3) Ajuster : rendre conforme à la structure de départ

Exemple : Changer l'énoncé (le chiffre, le calcul, la lettre...)pour que l'on doive utiliser le savoir

4) Exécuter : = appliquer, utilise la notion, résoudre en faisant appel au nouveau savoir (nouvelles situations présentées)

Exemple : Résous les exercices suivants (non rencontrés auparavant)

5) Achever d'initiative : achever l'énoncé, le conduire à son terme

Exemple : achève cet énoncé comme tu veux pour qu'il... pour que tu doives...

6) Imiter : imaginer des situations possibles à partir d'une situation proposée

Exemple : en travaillant comme- ceci... dans ceci... avec ceci..., écris un énoncé où tu devras...(le champ de travail est large mais balisé)

7) Inventer : le choix de la situation est libre, l'enfant doit savoir mettre en oeuvre.

Exemple : Ecris un énoncé...(champ de travail libre, aucun champ n'est proposé à l'enfant)

SVP !

Institut en P4

▣ de *Myriam*, 19 Fév 2006 18:36



Merci pour l'info....

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **Alex639**, 20 Fév 2006 19:56

je voulais juste de l'aide pas spécialement un fichier complet mais des infos pour le créer de manière à aider au mieux les enfants.... je m'excuse d'avoir fait transparaître....

Alexandra 😊

▣ de **kangourou**, 25 Fév 2006 20:43

Bonjour Alex!

Je suis institutrice primaire et j'ai fait un intérim en 6^{ème} année à la sortie de l'école normale.

J'ai des banques d'exercices organisées selon la taxonomie de Tirtiaux sur le thème:

-des adjectifs qualificatifs;

- du calcul écrit avec (un chiffre avec 0 au multiplicateur et des nombres à 2 chiffres au multiplicateur);

- du calcul mental (x9, x11) et d'autres sujets.

Peux-tu me dire si cela t'intéresse et si tu en as besoin?

Je serais très heureuse de te transmettre tout ça car je pense que c'est **important de partager**. Cependant, je te propose de bien vérifier tous les exercices et leur niveau taxonomique et de modifier en fonction de ce dont tu as besoin.

Au plaisir

Angélique

▣ de **flora844**, 26 Fév 2006 01:32

J'avoue que lorsque vous parlez de taxonomie...je suis septique!

A l'école normale, mon prof de péda refusait tout bonement de nous en parler car il trouvait cela stupide!

Pourquoi autant de différences entre les écoles normales?

▣ de **isa8**, 27 Fév 2006 11:07

Quelques petits trucs pour créer un fichier d'exercices:

1. Tu dois tout d'abord créer un organigramme reprenant les différentes difficultés que rencontreront les enfants

ex: pour le calcul écrit

735 x 28 oubli du passage de rang

méconnaissance des tables

mauvais reports

2. Pour chaque difficulté, il faut donc prévoir un exercice de remédiation avec des consignes très claires. Chaque exercice peut être auto-corrigé par les enfants ou par toi-même. Dans les deux cas, il est bien de prévoir une cotation formative qui permette à chacun d'être orienté

ex: si tu as entre 4 et 5/5: bravo! va à la fiche n°... (dépassement)

Si tu as 3/5: entraîne-toi encore un peu avec la fiche n°... (même genre d'exercice)

si tu as de 0 à 2/5: viens près de moi pour d'autres explications. Là, l'enfant reçoit des explications complémentaires, il corrige sa fiche et est réorienté vers une autre fiche.

3. Il faut prévoir: une première fiche collective; le pré-test. C'est à partir des points obtenus que les enfants sont réorientés vers les fiches.

des fiches d'exercices et de remédiation

des fiches de dépassement

une fiche collective finale: ce peut être la même que la première afin de voir quelle est l'évolution de chacun

J'en avais fait un à l'école normale et j'avais utilisé des fiches de couleurs. Sur chacune, j'avais collé les exercices. Plus un enfant maîtrisera le sujet, plus il ira loin dans la taxonomie...

Voilà, j'espère que cela t'aura un peu aidé...

bonne chance! 😊 [/i]

▣ de **Myriam**, 27 Fév 2006 11:44



Je reste sans voix devant de telles géniales propositions

J'ai certes construit des fiches (pas des fichiers)

Des fiches d'entraînement de calculs, sur un point donné ... pour ne pas devoir écrire les calculs au tableau et permettre à chaque enfant d'avancer à son rythme (qui deux fiches de ceci, puis une autre de cela, qui plusieurs fiches au choix...

Des fiches de sons, par sons...

Des fiches thématiques, à utiliser avec les outils ordinaires de la classe (Lexidata, ou Logico)

J'ai surtout utilisé, et j'utilise surtout, des fichiers construits par d'autres, trouvés dans différents commerces... et, avec beaucoup de plaisir, les fichiers Freinet (lecture, orthographe, nombres et opérations, problèmes)

Tous sont censés passer par les mêmes fichiers... mais j'accommode la sauce pour les uns, pour les autres...

Je ne dispose pas, et n'ai jamais utilisé, de fichiers qui partant d'un test, entraînent les enfants sur telle ou telle voie ...



Je lis donc avec beaucoup d'attention et d'intérêt vos échanges, vos partages à propos de vos fichiers.... Merci de m'ouvrir d'autres portes

Peut-être qu'un jour je pourrai vous apporter ma contribution ...

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **kangourou**, 27 Fév 2006 15:20

Bonjour à tous et toutes!

Juste un petit message pour dire que vraiment, j'apprends beaucoup rien qu'en lisant les réactions. Merci pour ça.

Je constate aussi qu'on jette beaucoup de fleurs aux fichiers... Personnellement, je pense que le problème des fichiers est que ça enlève une certaine unité à la classe. On n'est plus dans le travail de groupe mais vraiment dans l'individuel... bien sûr, ça rejoint tous les principes de l'enfant qui progresse à son rythme et tout ça mais ça enlève quand même tout l'aspect "travailler ensemble" que je considère très important.

L'habitude que j'ai prise, dans mes banques d'exercices est de construire des fiches "Un pas plus loin". Elles correspondent aux derniers niveaux de la taxonomie de Tirtiaux: imiter et inventer. Les élèves qui maîtrisent les niveaux inférieurs peuvent y accéder et donc, forcément, chacun y accède à un moment différent. L'exercice proposé dans ces fiches est de récréer un énoncé d'exercice qui permet d'appliquer la notion (avec quelques consignes pour cadrer ou même sans...). A la fin de chaque séance de "travail sur fichier", les élèves qui ont construit des énoncés les proposent aux autres de la classe. On les décante ensemble et on les résoud ensemble aussi.

Je pense que c'est important de maintenir quand même une certaine interaction dans la classe.

Dans ma classe de deuxième année en tout cas, le travail dans le fichier était réduit à une période -au plus- par jour.

Et cette plongée en arrière dans mes premières fardes m'a aussi permis de prendre conscience que mon travail a beaucoup évolué avec les années ... vague impression que c'est en bien! et ça fait du bien!!! -rire-

Sur ce, bonne journée à tous, bon carnaval.

Angélique

▣ de **Myriam**, 27 Fév 2006 16:10

En dehors des activités qui se vivent en 5-8 et en 6-8 (près d'un quart temps nous vivons cinq sortes d'activités

1. des activités que je dirige... construction du programme de la journée, planification d'activités, découvertes diverses, entraînements de calcul, observations de textes ...

2. des activités individualisées, les ateliers, ou les contrats... les enfants ont une ou plusieurs tâches à gérer, le plus souvent individuellement, mais des soutiens et entraînements avec les copains directs sont souvent possibles ... Là j'utilise les fichiers et les dossiers (dossiers thématiques, toutes disciplines confondues, dossiers mathématiques d'entraînements divers...)

Parfois ils sont livrés à eux-mêmes tandis que je gère avec quelques enfants une activité complémentaire, spécifique

Parfois je me mets à leur disposition pour répondre à leurs demandes

Parfois aussi je circule, observant comment chacun gère ses activités, comprend les consignes, fonctionne ou non avec les copains proches...

3. des activités de constructions, de recherches, où les enfants sont tantôt seuls, tantôt en équipes (avec ou sans moi), voire tous ensemble pour se rapporter, les uns aux autres les résultats de leurs recherches, leurs questions, leurs idées.... (dont le fonctionnement par cercles de lecture, autour de livres et livrets)

Elles sont proches de celles décrites en 1... mais plus centrées sur des connaissances, le développement de compétences spécifiques....

C'est aussi le lieu, le temps où nous mettons en oeuvre plein de connaissances, plein de moyens d'expression ... nous nous servons parfois aussi des problèmes proposés dans "Crack en Math 2ièmes"

4. des activités plus gratuites ... entre autre le vendredi pm (avec des jeux de société, mais aussi la possibilité de dessiner, de ...) ... et tous ces moments où des enfants nous partagent quelque chose d'important pour eux (temps de la parole) ou encore nous apprennent des choses (surprises...)

5. des temps de contrôle... où je demande à chaque enfant de fonctionner tout à fait individuellement, ... je les observe, je note des comportements développés face à telle tâche, des compétences mises en oeuvre face à telle tâche... et offre, impose, un coup de mains, une aide, une intervention, selon mes choix...

Et, pour moi, les fichiers ne nous "désintègrent" pas ... comme classe... ils sont un des outils que je privilégie pour permettre à tous les enfants de fonctionner à leur rythme, de produire à leur rythme... ou encore de permettre à tel et tel de réaliser, avec mon soutien, telle ou telle tâche...

SVP

Myriam

6.3. Joker

▣ de **Caco**, 21 Aoû 2005 11:02

Connaissez-vous le livre "Joker"? (Ecole des Loisirs) J'aimerais le lire en début d'année à mes élèves de 2ème. Avez-vous une idée pour l'exploiter? Merci

Merci pour vos échanges!

▣ de **Sacha**, 21 Aoû 2005 11:28

Ce livre a l'air super. Je ne le connaissais pas, mais je vais de ce pas le commander. Je travaille avec des Jokers en classe, les enfants adorent ça et ça fonctionne vraiment bien.

J'ai déposé des Jokers sur ce site justement, mais ils ne sont pas vraiment adaptés à la 2ème année :
<http://www.enseignons.be/fondamental/pr...t-313.html>

Voilà ce que je viens de trouver sur Internet. Je ne sais pas ce que ça vaut... je n'ai pas encore eu le temps d'y jeter un oeil :

<http://www.ac-grenoble.fr/ien.st-marcellin/Joker.htm>

<http://pedagogie.ia84.ac-aix-marseille.../joker.pdf>

Je n'exploiterai pas ce livre dès la rentrée parce que j'ai prévu tout autre chose. Mais dès que j'y aurai travaillé, je t'enverrai ce que j'ai produit.

Bon travail.

Sacha

▣ de **Sacha**, 21 Aoû 2005 12:08

Hum, ma curiosité a été titillée, et maintenant, je ne pense plus qu'à ce bouquin ! Je vais le commander dès demain, mais je ne le recevrai pas avant au moins 2 semaines.

J'aurais aimé pouvoir lire le texte, peut-être pour déjà y travailler. 😞

Si quelqu'un a le texte en format Word ou autre, peut-être pourrait-il m'en faire part ? Evidemment, vous me le direz, il y a le problème des droits d'auteurs, je ne pense pas qu'on puisse le diffuser sur le forum. 😞

▣ de **Caco**, 21 Aoû 2005 17:27

Génial les liens que vous proposez! Par contre, je ne comprends pas ttop : le livre Joker dont je parlais, c'est le même dont vous parlez, bref vous le connaissez, non? C'est de Susie Morgenstein. Si qqn a d'autres idées? Donneriez vous les Joker en début d'année à chaque enfnt? Et lorsqu'ils n'ont plus de Joker, que proposez-vous?

merci

Merci pour vos échanges!

▣ de **Sacha**, 22 Aoû 2005 08:16

Les Jokers... voilà comment je les utilise. Mais il y a différentes manières de voir les choses.

Je ne commence pas avant le mois d'octobre, j'attends de connaître les enfants pour pouvoir leur distribuer les jokers dont ils ont vraiment besoin.

Je renouvelle les jokers chaque semaine, je fais un bilan le vendredi.

Donc, le lundi matin : réunion. Chaque enfant a un tableau individuel devant lui, un tableau à double entrée. Les semaines en abscisse et les différents jokers en ordonnée.

Je distribue les jokers, tout le monde n'en n'aura pas le même nombre. Un enfant qui a souvent besoin d'aller aux toilettes aura davantage de jokers *toilettes* que celui qui ne demande pratiquement jamais à s'y rendre, un enfant bavard aura plus de jokers *blabla* qu'un autre qu'on entend pratiquement pas.

Attention aussi à tout ça, il y a des moments de la journée qui s'y prêtent mieux que d'autres. Parler à son voisin quand on travaille en ateliers est tout à fait normal, on ne fait évidemment pas intervenir les jokers dans ce cas.

Quand je distribue les jokers, j'en discute avec l'enfant concerné « de combien de joker *patatras* penses-tu avoir besoin ? », ... « je me disais que 6 seraient suffisants, tu ne les as pas tous utilisés la semaine dernière, c'est très bien, tu as fait des progrès, on va pouvoir diminuer progressivement le nombre, ... ». Quand on s'est mis d'accord sur le nombre de jokers auxquels l'enfant a droit, il fait autant de petits ronds dans la colonne correspondante qu'il a reçu de jokers. Ces ronds seront coloriés au

fur et à mesure qu'il dépensera ses jokers.

Si à la fin de la semaine, il lui reste des jokers, c'est super, il a bien géré ses cartes, il a fait mieux que ce à quoi lui et moi nous attendions, il a fait des efforts et est récompensé.

S'il a utilisé tous ses jokers, c'est bien, il a su gérer ses cartes et n'en a pas réclamé de nouvelles en cours de semaine.

S'il est arrivé au bout de ses jokers avant le vendredi et qu'il aurait justement besoin d'un joker épuisé, il l'échange alors contre une carte *bravo !* ou contre une carte *ça suffit comme ça !* (c'est un autre système que j'ai instauré dans la classe).

Les enfants ont très vite compris que moins ils ont de jokers, plus ils respectent les règles de vie en classe. Et en degré inférieur en tous cas, ils sont encore très soucieux de bien faire (surtout s'ils ont participé à la rédaction des règles). Ça fonctionne du tonnerre.

Si dans un premier temps je dois réclamer les jokers, très vite, les enfants les apportent d'eux-mêmes.

Je ne prends pas le joker si, par exemple, je n'ai pas remarqué qu'un enfant a fait tomber son crayon (ça m'est insupportable les crayons qui tombent, je sais, je suis tordue...) et qu'un autre s'est empressé de le dénoncer, je serais même plutôt tentée d'inventer un joker *raccusette* pour pallier ce désagrément parce que ça arrive fréquemment.

Ça prend du temps, ça oui ! Mais c'est l'affaire d'un mois, après ça roule tout seul. C'est gai, les enfants y trouvent leur compte, ils sont fiers quand il leur reste des jokers à la fin de la semaine, signe de progrès, ... et ils sont conscients qu'ils vont devoir faire un effort la semaine suivante s'ils n'en n'ont pas eu assez cette fois-ci.

Ouf... Si j'étais élève dans ma classe, j'aurais une vingtaine de jokers *blabla*, et je ne suis pas certaine que ce soit encore suffisant.

▣ de **Caco**, 22 Aoû 2005 09:44

Merci d'avoir partagé votre façon de faire et d'y avoir consacré du temps. Votre pratique a l'air géniale, en quelle année enseignez vous? Je suis en 2ème primaire, est ce faisable?

C'est peut-être trop vous en demander, mais avez vous une liste de ses Joker (sous forme de cartes) pour que je puisse partir d'un bon pied et oser me lancer en début de cette année?! MERCI 1000 x
Lorsqu'ils n'ont plus de Joker à la fin de la semaine, on en redistribue le lundi, OK. Mais que faites vous le vendredi pour les féliciter? Fiche à ramener à la maison? Ou simplement le bonheur, une joie personnelle d'avoir pu économiser ses Joker durant la semaine (il ne faut pas tjrs récompenser...)
Je suis heureuse qu'on puisse partager et échanger via le Net, à l'école, chacun travaille pour soi...
Merci pour vos échanges!

▣ de **Sacha**, 22 Aoû 2005 15:36

L'an dernier j'étais en première, cette année je passe en deuxième et je continue ce système, il fonctionne très bien.

La récompense varie selon l'intensité de l'effort fourni, la personnalité de l'enfant, l'humeur du moment, et le moment de l'année,... une surprise à pêcher dans la boîte aux trésors, une étiquette félicitation à coller dans le journal de classe, une carte « bravo », une simple félicitation verbale, ...

Voici les jokers que j'ai créés : boire, hop debout, gros mot, patatras (pour crayon qui tombe), matériel oublié, devoir oublié, blabla et toilettes. Il manque la carte « raccusette ». Les cartes sont toutes faites, en noir, dans... le cd Marianne 2006 (évidemment 😊).

Sacha

▣ de **stelsyl**, 23 Aoû 2005 09:39

je crois que le système de jokers est faisable dans les petites classes (1-2); une fois plus grand je crois que cela ne marche plus très bien

Quoique j'essaierais bien en troisième cette année.

institutrice primaire enseignement spécialisé type 8

Nous faisons le plus beau métier du monde.

▣ de **Myriam**, 23 Aoû 2005 12:51



Sacha, Caco ... et vous tous ...

Vos propositions m'intéressent... je les ai lues, lues et relues ...

Sans bien voir, il est vrai, un éventuel rapport entre le livre et les cartes ... et une recherche sur internet ne m'a rien apporté en ce sens.. Le livre entraîne-t-il les enfants vers la mise en route, avec l'enseignant, de ce système de cartes ???

💡 Mais surtout...

💡 Joker, carte...

Et je me souviens des bons points et des mauvais points ...

Et je sais que je ne suis pas "constante" ... une fois ceci passe, l'autre fois ce même ceci ne passe pas... Alors comptabiliser des distributions de bons points ou des relevés de "mauvais points"... je n'y arrive pas...

💡 Joker, carte,

Mais ici j'entends une autre dimension, qui m'interpelle...

Tous les enfants ne disposent pas d'un même jeu de cartes.

Le jeu de cartes individuel est fonction de la réalité individuelle, de ce qu'est chaque enfant... en vue, ai-je bien compris? , de l'aider à prendre conscience de certains de ses fonctionnements "sociaux" (en relation avec des règles de vie de classe) et en vue de l'aider à se "corriger", à "progresser"....

Avec, à la clé, une récompense en fin de semaine, par la relecture de sa réalité avec l'enseignant et donc sa reconnaissance, et éventuellement d'un "gadget"...



J'ai tenté, Sacha, Caco, de redire ce que j'entends dans vos échanges

Vous entendez, peut-être, mes diverses interrogations, portant sur celle que je suis, mais aussi sur le mode éducatif que j'essaie d'analyser... qui soutend (soustend??? ou encore autrement écrit !!! euhhhhh!) ... cette proposition d'action



Merci pour les réactions que vous formulerez, non sur la forme des cartes, mais sur le fond du projet éducatif qui est sous ce jeu ...

📄 de **Sacha**, 23 Aoû 2005 15:04

Myriam,

Le livre, c'est Caco qui en a parlé. Je ne le connaissais pas, mais il m'a tant intéressée que je l'ai commandé ce matin.

L'idée des jokers m'a renvoyée à ce système instauré dans ma classe de 1ère (et que j'avais déjà testé en 6ème primaire) et qui, depuis un an, fonctionne à merveille.

Il n'y a donc pas de rapport direct entre le livre et mes jokers, mais j'espère trouver dans cet ouvrage de quoi alimenter et ressourcer mon propre mode de fonctionnement.

Pour en revenir au système de récompense... rien n'est sans doute parfait mais il ne faut pas se voiler la face, nous courons tous, à tous les niveaux, après des récompenses.

Qu'elles soient matérielles, financières ou gourmandes par exemple ou "affectives" comme la satisfaction d'avoir écrasé un adversaire ou celle d'avoir aidé un ami... tantôt positive, tantôt discutable, la récompense nous fait avancer et par là tourner le monde.

J'essaie d'améliorer le traditionnel bon point qui ne tombait dans l'escarcelle que du bon élève, modèle, scolaire et que méprisaient les autres, raisins trop verts parce que hors d'atteinte.

Mes jokers permettent à l'élève le plus turbulent de ne rivaliser qu'avec lui-même et de décrocher une récompense dans le domaine du comportement, alors que pour gagner "la floche", l'élève le plus effacé devra se battre sur un autre terrain...

C'est une tentative, au propre comme au figuré, de redistribution des cartes.

L'idée des jokers, je la tiens d'un prof de pédagogie de Namur, Laurence Pécriaux, qui utilise le stratagème sous une forme plus sophistiquée avec ses étudiants d'école normale. Et ça marche !

Evidemment, ses jokers luttent contre l'absentéisme, l'oubli systématique des échéances des travaux, ... et ne permettent pas d'obtenir des bonbons, dans la pochette surprise, il y a la prise de conscience de ses points faibles et la capacité de les gérer au mieux.

Preuve que le public cible peut être très large moyennant quelques adaptations.

Sacha

▣ de **Coraliecaramel**, 24 Aoû 2005 08:57

Bonjour,
et que j'avais déjà testé en 6ème primaire)

Est-ce que cela fonctionnait bien avec eux et les utilisais-tu de la même manière qu'avec les petits?

Merci

Coraliecaramel

▣ de **Sacha**, 10 Sep 2005 10:51

J'utilisais les jokers plus ou moins de la même manière avec le degré supérieur. Mais je ne dis pas que c'est LA recette, il y a bien d'autres façons de faire. Je pense que chacun doit trouver celle qui lui convient.

Ca fonctionnait aussi bien avec la classe de 6ème qu'avec ma classe de 1ère année.

Je n'ai pas encore commencé avec mes élèves de 2ème année, mais ils me les ont déjà réclamés. Je recommence dès lundi en changeant quelques règles.

Je viens de recevoir le livre de Susie Morgenstein. Je le trouve vraiment très chouette, mais beaucoup trop compliqué pour une deuxième année primaire. Je ne l'exploiterai donc pas. Mais je compte bien refiler le tuyau à ma collègue du degré supérieur.

▣ de **véronica**, 10 Sep 2005 12:24

Wouaw ms c'est génial!

J'ai envie d'essayer ta technique, ça a vrmt l'air amusant et efficace!

Je suis en première année et je vais étudier la qst avec mon collègue et organiser un système similaire d'ici octobre 🎁

Merci

Véro

▣ de **Anne**, 06 Jan 2006 11:59

Grâce à vous j'ai découvert le livre "Jocker". Je viens de sortir de l'école normale et je trouve cette méthode excellente. Je compte vraiment essayer de la mettre en place dès que possible.

Un tout grand merci pour ces échanges. 😊

Anne

▣ de **marinette**, 06 Jan 2006 14:26

Salut, ça m'intéresserait aussi. Pourrais-je avoir les autres jokers aussi par hasard, merci beaucoup! 😊😊

▣ de **archangedragon**, 16 Mar 2006 18:36

Le système a l'air vraiment chouette, et avoir parler de votre expérience dessus est encore plus intéressant... Je ne suis encore qu'étudiant il est doc impossible de l'appliquer. Mais il ouvre néanmoins des pistes de réflexion. Puis cela est tellement mieux que de retirer des points ^^

▣ de **Alex639**, 17 Mar 2006 17:31

L'an dernier en 1 normale primaire nous avons du le lire... Joker ce présente sous la forme d'une histoire... ce n'est donc pas vraiment des trucs donnés. Mais loin de la de dire que c'est une mauvaise idée. Lors de notre débat qui a suivi notre lecture on en avait conclu qu'il était intéressant mais qu'il ne fallait pas en abuser...

Bonne lecture..

Alexandra 😊

▣ de **Maridan**, 25 Juil 2006 21:45

Sacha a écrit: Les Jokers... voilà comment je les utilise. Mais il y a différentes manières de voir les choses.

Je ne commence pas avant le mois d'octobre, j'attends de connaître les enfants pour pouvoir leur distribuer les jokers dont ils ont vraiment besoin.....

Suis vraiment tentée par cette approche... de plus les jokers sont tellement sympas !!

J'ai des E. de 3P et 4P. je pense mettre sur pied le nom de chaque joker avec eux, mais avant de les présenter, il faut que je sois bien au point de la "tactique" !!

Je vous en reparlerai cet automne !!!

Je pense aussi qu'il faudra profiter de la réunion de parents pour donner l'explication du fonctionnement de ces cartes.

Question : Est-ce que les parents signaient la feuille récapitulation individuelle des jokers chaque semaine ?

Merci.....

Bonne nuit

Maridan

Si ça vous dit :

<http://epsgran.educanet2.ch/titsmalins>

Mon blog passion photos + idées arts visuels et brico école :

<http://clin-d-oeil.over-blog.com>

▣ de **avra**, 22 Aoû 2006 10:02

Bonjour Sacha,

Je trouve ton système de jokers super mais tu parles d'un autre système qui s'appelle "ça suffit comme ça !"

J'aimerais beaucoup en savoir plus.

Merci d'avance

▣ de **Maridan**, 23 Juil 2007 23:16

Maridan a écrit:

Sacha a écrit: Les Jokers... voilà comment je les utilise. Mais il y a différentes manières de voir les choses.

Je ne commence pas avant le mois d'octobre, j'attends de connaître les enfants pour pouvoir leur distribuer les jokers dont ils ont vraiment besoin.....

Suis vraiment tentée par cette approche... de plus les jokers sont tellement sympas !!

J'ai des E. de 3P et 4P. je pense mettre sur pied le nom de chaque joker avec eux, mais avant de les présenter, il faut que je sois bien au point de la "tactique" !!

Je vous en reparlerai cet automne !!!

Maridan

Eh bien oui.... je les ai utilisés durant toute l'année scolaire, je vais les remettre en route cette année, car j'ai bien aimé ce genre d'outil.

Merci encore à celles et ceux qui en ont eu l'idée !

Chaque enfant possédait une série de jokers (2 ou 3 par "thème").

Cette réserve était valable pdt 2 semaines.

Après ce temps, je collais dans leur agenda une feuille récapitulative des jokers utilisés, que l'enfant signait, ainsi que ses parents.

Puis nous repartions à zéro !

Chaque enfant possédait au départ le même nbre de jokers.

Une fois les 2 ou 3 jokers employés dans un thème, c'était la "punition".... (discutées au départ avec les élèves)

je pense que, côté parents, il était intéressant d'avoir un suivi REGULIER des attitudes de son enfant.

J'aurai vraiment leurs impressions lors de la réunion de parents de la prochaine année scolaire.

Les enfants jouaient bien le jeu : ils venaient parfois d'eux-mêmes apporter le joker oublié matériel, erreur leçon,...

Au cours de l'année, j'ai modifié certains jokers.. adaptés à la vie de la classe,.....

Bonne suite.

Maridan

Si ça vous dit :

<http://epsgran.educanet2.ch/titsmalins>

Mon blog passion photos + idées arts visuels et brico école :

<http://clin-d-oeil.over-blog.com>

▣ de **Ln**, 24 Jul 2007 11:41

Les jokers me tentent aussi. Pourriez-vous, svp, me dire quels jokers vous utilisez en classe?

Merci

▣ de **Maridan**, 24 Jul 2007 21:24

Ln a écrit: Les jokers me tentent aussi. Pourriez-vous, svp, me dire quels jokers vous utilisez en classe?

Merci

aller aux toilettes pdt les leçons --

surveiller son langage --

chuchoter -- oublier de faire un devoir -- oublier son matériel --

avoir de l'ordre

-- petite soif pdt les heures de leçon -- se lever sans raison valable --

Après qqe tps, j'ai supprimé boire et toilettes !!

Les enfants se "retenaient" d'aller aux WC afin de ne pas utiliser de joker !!! Malgré les explications comme quoi ce n'était qu'une indication aux parents...(plus de 2 jokers dans ces 2 catégories n'entraînait pas de sanction... tout de même !!!)

Nous avons supprimé après qqes mois : oublier de faire un devoir... car cet oubli n'était plus "pardonnable" !!

Introduction d'autres jokers (en accord avec les enfants) :

soin -- trop d'erreurs dans les devoirs -- respecter les consignes -- exécuter sa tâche -- être attentif. (tjrs 8jokers en tout).

très vite, les enfants proposent librement des jokers... c'est très sympa.

Contre le mur, une série de pochettes (faites pour afficher cartes postales)..chaque enfant a sa place avec sa photo... et dans la pochette, la réserve de jokers pour les quinze jours....

ils vont ainsi puiser dans leur série lorsqu'ils sont interpellés pour un joker.

... les jokers ?..... magnifiques sur le CD de Marianne(merci...merci!).

je les ai colorés à l'ordi... imprimés... plastifiés. Parfois j'ai modifié aussi le bandeau.

Voilà... j'espère avoir été assez claire... suis à disposition si questions !

Bye

Maridan

6.4. Menu du jour en première année

▣ de **loneywinnie**, 21 Nov 2006 20:20

Je suis enseignante en première année et j'aimerais utiliser un menu du jour avec mes élèves.

Mais je bloue un peu pour la réalisation de celui-ci.

En effet, les Es ne savent pas encore bien lire donc il ne m'est pas possible de noter les titre des leçons.

J'ai donc pensé passer par des photos ... mais il ne m'est pas possible non plus de photographier toutes les leçons et puis cela ne fonctionnerait pas...

Alors voilà ce à quoi j'ai pensé ... dîtes-moi ce que vous en pensez :

Sur un panneau blanc illustrer les différentes "heures-étapes" à l'aide d'horloge. Venir y mettre les étapes incontournables de la journée (diner, récréation, ...) Et alors venir mettre dans les tranches horaires de cours la photocopie réduite de la première page de leur cahier de français, math, eveil et pourquoi pas plutôt des sous branches (grandeurs, orthographe, ...) ... Et donc celles-ci seraient amovibles pour pouvoir les changer tous les jours ...

Vous comprenez????

Qu'en pensez-vous ????

▣ de **Marie71**, 21 Nov 2006 20:35

Pourquoi pas des dessins représentant des activités de classe ?

- des baskets pour gym

- des nombres pour calcul

- des horloges, des bouteilles, ...pour mesures

ou voir menu du jour proposé par Bonjour (cette année) ... je ne sais plus quel numéro 😊

▣ de **loneywinnie**, 21 Nov 2006 20:43

... Nos intercalaires sont réalisées sur ce système de dessins évoquant le cours ... donc ça pourrait être un référent pour les Es ... non? Qu'en pensez-vous?

▣ de **Marie71**, 21 Nov 2006 20:48

loneywinnie a écrit:... Nos intercalaires sont réalisées sur ce système de dessins évoquant le cours ... donc ça pourrait être un référent pour les Es ... non? Qu'en pensez-vous?

Très bonne idée, je trouve...

▣ de **flora844**, 21 Nov 2006 20:57

très bêtement, je le note au tableau

Savoir écrire : la lettre à Saint-Nicolas (par ex)

Savoir mesurer: les longueurs

etc

Je fais ça depuis le début de l'année, et ils reconnaissent tous les mots savoir mesurer, structurer l'espace etc...)

Parfois je demande même à un enfant de venir l'écrire à ma place, ils sont vraiment très fiers d'essayer!

▣ de **lyly501**, 22 Nov 2006 17:20

J'ai un menu du jour à scratch.

Je ne précise pas vraiment ce que nous allons faire sur ce menu mais je l'explique oralement...

Un élève vient "lire" le menu (d'après les images pour le moment).

1. Activité de lecture (l'enfant dit : on va lire...)

2. Activité de calculs.

3. Récréation

4. Ateliers mesures

5. Gymnastique.

6. Dîner

7. Morale et Religion

8. Morale et Religion

9. Nous préparons notre cartable (l'enfant dit : on va chez maaaaannnn 😊)

Les images ont été puisées sur le cd Marianne 2006.

Il y a aussi Activité d'écriture, découverte d'une lettre/d'un son, découverte d'un nombre, je termine, natation, coin autonomie, ateliers 5/8, ateliers sportifs, chants, éveil géographique, éveil historique, éveil scientifique, ...

▣ de **Myriam**, 22 Nov 2006 22:20

Moi j'utilise trois panneaux (ardoises blanches Velleda) de 40/50 ... ils représentent les trois groupes de deux périodes d'une journée complète ... le mercredi... il n'y en a que deux ...

Je les adosse contre le tableau vert

Entre les deux premières... un dessin, sur TN, d'un ballon ... petite récréation

Entre les deux dernières, un plus grand espace avec, toujours sur le TN, deux dessins : pique-nique et corde à danser ... la grande récréation du midi

Sur ces panneaux, devant les enfants, je symbolise les activités parfois avec des mots, parfois avec un schéma (qui explicite une tournante, par exemple), parfois avec des éléments du travail (une lettre, un mot-clé, un calcul ...)

Nous disposons aussi d'affichettes A4 pour représenter la gym, les activités en 5-8, les activités en 6-8, les activités de sonorités et poèmes, Je les mets à la place des panneaux blancs ...

Ainsi, non seulement, les enfants voient ce qu'ils vont faire, voient où ils en sont dans leur journée, mais aussi structurent leur temps, le temps qui passe ...

D'autre part, nous avons un horaire hebdomadaire (cfr revue Bonjour de septembre ...

Voilà une piste, la nôtre, actuellement

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **Alice**, 25 Nov 2006 13:47

Lors d'un stage en première primaire l'année dernière, j'avais mis en route un panneau "menu de la journée". Les enfants avaient bien accroché et... il est toujours là aujourd'hui !

Voici comment j'avais fait (je vais essayer d'être claire) :

Il s'agissait d'un tableau velleda qui se lisait de haut en bas (du début à la fin de la journée) :

Dans la première colonne, il y avait des horloges sur lesquelles je pouvais placer les aiguilles représentant l'heure du début de l'activité (nous prenions régulièrement le temps de comparer l'image à l'horloge de la classe pour dire si on était à l'heure ou pas.)

Dans la deuxième colonne, il y avait une icône représentant le domaine de l'activité (lecture, écriture, math,...). Ces icônes étaient celles du journal de classe, les enfants les connaissaient bien.

Dans la troisième colonne, j'écrivais une précision quant à l'activité (le titre d'un texte, calcul, jeu, le titre d'une situation,...)

La dernière colonne était recouverte d'un velcro qui permettait de placer un poisson (qui était le symbole de la classe) en face de l'activité qu'on était occupés à vivre. Il s'agissait, en quelques sortes, d'un "curseur". Chaque jour, un enfant était désigné pour être le "responsable du poisson" et devait donc, à la fin de chaque activité descendre le poisson d'une ligne. Cela permettait aux enfants de savoir ce qu'il allait se passer ensuite, de savoir si c'était bientôt la récréation,...

Les récréations, l'accueil, l'histoire de fin de journée,... étaient elles inscrites au marqueur indélébile. J'avais fait remarqué aux enfants qu'on ne pouvait pas effacer ces mots (ni les aiguilles de l'horloge) car ce serait tous les jours à la même heure.

Chaque matin, nous prenons le temps de lire le menu. Les enfants "lisaient les icônes", je précisais l'activité et j'insistais pour qu'ils utilisent le vocabulaire suivant : après nous ferons... ou avant la récréation nous ferons,...

Je trouve ça intéressant ne pas bannir les mots de cet outil. Bien sûr, à cette époque-ci de l'année, ils ne savent pas encore lire, mais c'est une illustration de plus de l'utilité du langage écrit (et ça peut donc devenir une motivation supplémentaire à l'apprentissage de la lecture) et puis certains mots seront récurrents et très vite, les enfants les reconnaitrons.

L'idée du curseur qui permet de se situer dans la journée s'est avérée très utile pour certains enfants. Qui n'a pas eu dans sa classe de première année un enfant qui fait son cartable pour rentrer à la maison alors qu'il n'est que midi ou un enfant qui prépare son pique-nique alors qu'il n'est que 10h? Le curseur permet à ces enfants de s'y retrouver !

Bien sûr, ce menu était complété par un calendrier reprenant les activités fixes de la semaine et un calendrier mensuel (celui du Bonjour).

En espérant que ça puisse vous donner des idées...

Bon amusement,

Alice

▣ de **loneywinnie**, 25 Nov 2006 21:04

J'ai effectivement réalisé mon menu du jour ... je le mets en route lundi ... j'ai utilisé des pochettes pour photos (vous savez ceux en plastique dans lesquels on peut glisser des photos qui pendent)

Un premier (une première colonne) sert à indiquer les tranches horaires j'ai représenté les différentes horloges du début de l'activité et celle de la fin ...

En face de ceci une deuxième colonne dans laquelle on glisse les images reprises sur mes intercalaires des Es (nom du cours plus images illustrant le cours) en plus on retrouve sur celles-ci un personnage "héros" de chaque branche : éveil --> grenouille ; math --> lapin ; français --> chouette avec livre + images symbolique de la sous-branche (grammaire, grandeurs, ...).

Je fais également utiliser le curseur

Pour les récréations gym et néerlandais je fais utiliser des photos des Es et des professeurs des cours spéciaux

Voilà si ça peut aider quelqu'un

▣ de **loneywinnie**, 25 Nov 2006 21:19

😬Houlala les fautes de frappe lol ... désolée 😞 Je ne relis pas mes articles avant de les poster ... je sais pas bien ... lol ... et je tape trop vite ...

Je ne corrige pas mais excusez-moi d'avance 😊

▣ de **butch**, 25 Nov 2006 21:36

A mon avis pour ce niveau, il doit être un moment important et associer à ce système d'horloge .. Il doit amener les enfants à structurer sa journée ...

lecture fonctionnelle et à d'autres structurations...

Si je reviens sur cette présentation d'horloge, je la mets en ligne

Nous ne sommes pas en classe pour aimer nos collègues mais pour travailler avec les enfants qui sont devant nous.

▣ de **tayg**, 02 Aoû 2007 11:30

Lyly 501,

Tu as parlé d'images que tu as puisées dans le CD Marianne pour créer l'horaire d'une journée.

Serait-il possible de voir quelques-une de ces images?

La vie du bon côté!

▣ de **Myriam**, 02 Aoû 2007 11:46

Tayg,

Ni Lyly501 ni moi ne pouvons répondre directement à ta demande.. je ne le ferai même pas par mail privé.

Marianne est un membre actif sur ce forum... Contacte-la en direct ...

Voici un "fil" sur lequel tu trouveras tous les renseignements et les liens nécessaires

<http://www.enseignons.be/forum/ftopic197.html>

SVP

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **tayg**, 02 Aoû 2007 12:37

Merci Myriam,

ca faisait un petit temps déjà que je me demandais comment me procurer ce cd 😊

La vie du bon côté!

▣ de **lyly501**, 02 Aoû 2007 13:02

tayg a écrit: Lyly 501,

Tu as parlé d'images que tu as puisées dans le CD Marianne pour créer l'horaire d'une journée.

Serait-il possible de voir quelques une de ces images?

Lorsque tu auras ce super cd, tu chercheras, tu trouveras et choisiras les images qui te parlent le plus.

En attendant, Myriam a tout dit. 😊😊

▣ de **Cathnounourse**, 02 Aoû 2007 13:29

Pour le menu du jour, j'utilise des pictogrammes que j'ai plastifiés. Ils proviennent pour la plupart de sites canadiens. Le matin, lorsque les enfants arrivent, ces pictogrammes sont déjà au tableau, maintenus par des aimants.

Je vais les poster sur le site dans autres première année primaire. 😊

6.5. Cahiers de synthèse

▣ de **Isis**, 08 Aoû 2007 15:57

Cette année, je vais avoir une classe unique.

J'aimerais que les élèves de chaque année aient un cahier de synthèse en math et en français. Pour une question pratique, je pense utiliser des cahier du type atoma. Comme cela, les enfants pourront y copier ou coller des synthèses partielles ou entières de matières vues. Ils conserveront également leurs cahiers d'une année à l'autre et ceux-ci serviront de sorte de référentiel.

Qu'en pensez-vous ?

L'un(e) d'entre vous a-t-il (elle) déjà utilisé ou testé ce cahier de synthèse ?

Si oui, comment l'utilisiez vous ?

Merci d'avance.

▣ de **Marie21**, 08 Aoû 2007 16:18

J'étais en 5/6 et j'ai utilisé un cahier de synthèses type Atoma. Super pratique, les - forts l'avaient tjs sous la main et les autres savaient que l'essentiel était dedans pour les cantonaux. Je l'ai commencé en 5ème et achevé en 6ème. Ils avaient comme cela la matière des 2 ans à disposition. J'y avais mis les terminaisons de conj (au fur et à mesure), les dates importantes en histoire, les procédés en nombres, les abaques en grandeurs,...

...est passée du côté obscur de la force...

▣ de **Lilio**, 08 Aoû 2007 16:21

Moi aussi j'utilise deux cahiers de synthèse.
Le système atoma permet aussi aux enfants de rédiger la table des matières au fur et à mesure.
"Rien de grand ne s'est accompli dans ce monde sans passion" (Georg W.F. Hegel)
Super !
Merci pour votre rapidité et surtout pour votre témoignage. Ca renforce ce que je pensais.

▣ de **titvéro**, 08 Aoû 2007 18:13

Personnellement, je préfère une simple farde, avec des pochettes en plastique pour protéger les synthèses. 🙄
J'ai utilisé le cahier Atoma plusieurs années et je trouve qu'il se fragilise vite, les feuilles finissent par se détacher....
Et que dire des recharges de feuilles, qui une fois sur deux ne sont pas perforées de la même manière que celles du cahier. Et donc les feuilles dépassent et s'abîment..... 😞
« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends., Franklin, Benjamin

▣ de **Marie21**, 08 Aoû 2007 18:15

Fait de bon coeur ou avec plaisir, kif kif 🙄.
...est passée du côté obscur de la force...

▣ de **Béatrice**, 08 Aoû 2007 18:27

suis instit en 5/6 et j'utilise plusieurs cahiers de synthèses (atoma avec c ouverture plastifiée car plus résistant vu l'usage fréquent ...)
4 cahiers (français - savoir calculer - struct l'espace- sav mes et rés prob) durant les 2 années ... les 6° ajoutent les informations propres à leur niveau) . chaque cahier a sa table des matières avec une référence pour chaque sujet et les feuilles d'applications ont la même référence ...
si l'élève a un souci ... à l'aide de la référence inscrite sur la feuille ;il peut facilement relire les notes -
-> autonomie

6.6. Axe de gratuité

▣ de **mamina**, 17 Fév 2007 14:04

Bonjour ,
Je rencontre souvent sur ce forum le terme " axe de gratuité ".
Qu'est-ce que c'est exactement ? Se situe-t-il à des périodes bien précises de la journée, de la semaine? Quand des enfants rapides ont terminé avant les autres ? De quelles activités est-il composé ?
Merci de m'éclairer. 😊

▣ de **Myriam**, 17 Fév 2007 17:01

Je sais que cet axe existe ...
Mais n'en comprends pas non plus la terminologie... les "dessous"
N'utilise jamais ce mot dans mon journal de classe...
Ouf... nous sommes deux ...
Myriam
Merci pour les échanges.
Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.
Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **Cathnounourse**, 17 Fév 2007 17:17

Non, nous sommes au moins trois !
Catherine C 😊

▫ de **Myriam**, 17 Fév 2007 17:33

Merci Catherine ...
Pourtant, après plus de trente ans dans l'enseignement catholique, je devrais être OK avec ce concept... ceci n'arrange pas mon cas ... 😊
Myriam
PS 😊 Nous le vivons peut-être.. sans doute... mais ne puis le "nommer" ... 😊
Merci pour les échanges.
Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.
Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▫ de **Vincent**, 17 Fév 2007 17:40

Je ne suis pas un spécialiste de l'axe de la gratuité. Je n'aime pas trop donner des noms pseudo-pédagogiques à des événements quotidiens.
L'axe de la gratuité représente les activités réalisées sur une période donnée, comme la semaine, où des activités sont proposées aux enfants sans qu'il y ait (aie? je ne sais jamais) d'attentes spécifiques de la part de l'enseignant. C'est un moment de plaisir pour l'enfant: réaliser pour son propre bonheur et non dans un cadre d'évaluation ou de dépassement.
C'est ce que j'ai compris de quelques discussions mais je me trompe peut-être.
Vincent
Instituteur cycle 5/8, Schaerbeek, Bruxelles.
Webmaster, ressource informatique
<http://blog.enseignons.be/monsieurvincent/>

▫ de **valsia**, 17 Fév 2007 18:02

Je suis institutrice primaire et maternelle. On "utilise" plus souvent l'axe de gratuité en maternelle. Comme le dit Vincentb, c'est un moment où l'on donne plusieurs choix d'activités à l'enfant et c'est eux qui choisissent ce qu'ils veulent faire. Et je crois pouvoir ajouter qu'il n'est pas obligatoire qu'il y ait (aie ? 😊) un apprentissage dans toutes les activités... Donc, on peut y glisser des jeux de société, ...

Voilà 🙏

▫ de **Myriam**, 17 Fév 2007 18:02

Oui, ta définition me séduit.. j'espère que les enfants de notre classe en vivent à 75%...
Attente spécifique ... de ma part... à 100%... euh... mais qu'ils en fassent chacun ce qu'ils en peuvent... ce qu'ils en veulent ...
A moi de cadrer, de créer un environnement "ouvert" "riche de possibles" ... (donc ouvert aussi vers le lire, l'écrire et tant d'autres choses...)
Gratuité ...
Décidément je ne comprends pas ce concept...
Myriam
Merci pour les échanges.
Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.
Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▫ de **marie-christine**, 17 Fév 2007 18:40

des idées pour organiser les périodes de "gratuité" voir sur la salle des profs :
là: [http://www.segec.be/~salledesprofs/Ress ... 1_et_2.pdf](http://www.segec.be/~salledesprofs/Ress..._1_et_2.pdf)
là : [http://www.segec.be/~salledesprofs/Ress ... sement.pdf](http://www.segec.be/~salledesprofs/Ress...sement.pdf)

et aussi là :

<http://www.segec.be/~salledesprofs/ress...3temps.pdf>

de très chouettes documents qui peuvent nous faire avancer

▣ de **Cathnounourse**, 17 Fév 2007 21:22

Nous occupons ce que j'appelle nos périodes libres (à la fin d'un travail) en jouant à des jeux de société, des lotos de math, des jeux de 7 familles(sons lecture, fruits et légumes, couleurs)en dessinant ou en lisant un livre de bibliothèque.

De mon point de vue, toutes ces activités développent grandement les apprentissages dits scolaires ainsi que les compétences transversales.

Catherine C

▣ de **butch**, 18 Fév 2007 21:28

Pour votre info, il serait peut être judicieux de modifier cet axe de la gratuité et de l'appeler l'axe du libre choix...

Un exemple de procédure serait de proposer aux enfants une série d'activité à choisir et pour cela ils ont une période sur 3 jours de la semaine.....

Dans ces activités, on peut présenter du matériel qui servirait plus tard en apprentissage, proposer aux enfants de ne rien faire , de lire un BD, de ranger ses feuilles.....

pour plus d'info, il y a je pense une ou plusieurs activités sur le site de la salle des profs.....

6.7. « Je ne voudrais pas me faire prof de péda mais ... »

▣ de **Arual**, 19 Juil 2007 14:56

Je ne voudrais pas jouer les prof de péda, mais je suis bien contente que l'on parle enfin de projet dans cette discussion!

Quand tu parles de thème,....c'est pour "parler de quelque chose "(ici de la planète) et y raccrocher toutes les matières : textes sur..., chanson sur,...énoncé de problèmes sur...

Pourquoi ne pas faire un VRAI projet, c'est à dire plutôt que de chercher du côté des moyens, chercher du côtés des fins...Je m'explique; l'expo , c'est juste un prétexte à montrer votre travail aux parents, tu pourrais décider avec ta classe d'un aboutissement concret et certaines de tes leçons serviraient cet accomplissement,...

ex: Choisir une association humanitaire à soutenir et réaliser une brochure concernant la planète à vendre à son profit.

ex: Réhabiliter une zone verte (parc, terrain vague,...) du quartier avec le soutien de personnes du quartier.

ex: Mettre en place un VRAI système de tri des déchets à l'école et voir comment recycler au maximum en réalisant, je ne sais pas... une sculpture monumentale avec certains déchets...

il y en a à faire, les enfants ont toujours plein d'idées!

Et le boulot en classe est phénoménal voilà de quoi donner du sens aux apprentissages!

▣ de **Marianne**, 28 Juil 2007 20:59

Magnifique Laura !

Je suis ravie de voir que thème et projet sont ainsi clairement définis et différenciés. J'avais déjà témoigné dans ce sens et n'avais pas été très suivie, et même un peu décriée.

Ces deux pistes sont souvent confondues, dans la dénomination mais aussi concrètement sur le terrain.

La pédagogie par projets n'a pas grand chose à voir avec l'exploitation de thèmes. Elle est infiniment plus logique et fonctionnelle, conforme avec la vraie vie et plus motivante.

▣ de **andrée**, 29 Juil 2007 07:09

Et... à partir d'un thème, on peut penser "projet"

▣ de **Marianne**, 29 Juil 2007 20:08

Mais non. Je ne crois pas.

En tout cas c'est prendre le problème à l'envers.

Si je conçois le projet - je prends un tout petit exemple - de préparer de la compote de pommes, je dois savoir lire la recette, acheter les marchandises et donc calculer, peser peut-être, etc. Et je n'ai rien à faire d'étudier les différentes sortes de pommes, la germination d'un pépin et la croissance d'un pommier, la répartition géographique des pommiers dans le monde, etc., toutes choses qui font partie du thème de la pomme et sont complètement inutiles à mon projet.

Je sais que l'exemple que j'ai choisi est sans ambition mais il a le mérite d'exposer clairement la situation.

Dans un thème, on abordait tous les aspects du sujet traité et bien souvent toutes les rubriques annexes, on l'accommodait à la sauce de toutes les matières jusqu'à épuisement.

Dans la pédagogie de projet, on se fixe un but et on acquiert ou cultive toutes les compétences qui permettent son aboutissement. On ne s'encombre de rien d'autre.

Exit donc les thèmes récurrents : la rentrée des classes, l'automne (avec sa compote de pommes), Noël, l'hiver, ... (voir calendrier). Les enfants ne choisissaient pas les thèmes, ils leur tombaient dessus avec régularité, le suivant était prévisible et inévitable...

Non, décidément, thème et projet ne sont pas des boîtes gigognes, ils n'ont rien à voir l'un avec l'autre. Même si la confusion est fréquente et coriace.

Et l'actualité, c'est la pédagogie par projet. Ouf !

▣ de **andrée**, 30 Juil 2007 02:17

Dans la pédagogie de projet, on se fixe un but et on acquiert ou cultive toutes les compétences qui permettent son aboutissement. On ne s'encombre de rien d'autre.

OK! MAIS d'après mes souvenirs, un projet ça va , rien que des projets, bonjour les dégâts! Je me souviens encore très bien des élèves arrivant dans ma classe en 4ème et qui, ont connu des tas de projets... en plus avec les socles de compétences... L'HORREUR!

Pour s'amuser c'est l'idéal mais pour appliquer des règles de grammaire ou d'orthographe ou solutionner un problème ou... Il y a danger!

Le mot projet me fait peur...

▣ de **Marie21**, 30 Juil 2007 09:44

C'est tjs le même problème. Trop de qq'chose est mauvais. Il faut aussi du frontal, du drill et tout et tout. Un peu de tout (comme le fromage belge 🧀🧀)(je sais, ça ne fait rire que moi mais c'est déjà ça 😊😏)

▣ de **Marianne**, 30 Juil 2007 10:13

Mais non, rien que des projets, ça ne mène pas à la cata...

Tout cela doit être mené avec intelligence, évidemment. Et il y a forcément des moments à consacrer à la technique, au drill.

Mais le thème n'apporte aucun plus dans ce domaine, au contraire.

On peut explorer des thèmes sans approfondir la matière et en laissant autant de lacunes qu'avec des projets mal équilibrés.

Et puis le projet, ce n'est pas de l'amusement, c'est de la motivation, de la logique dans le travail. Nuance !

Il faut cesser de répandre l'idée qu'un travail passionnant apprend moins qu'un pensum, qu'un raisonnement mathématique en situation fonctionnelle est moins fructueux qu'une colonne de calculs. Idem pour la grammaire, etc.

C'est nuisible.

6.8. Réflexion sur l'éducation artistique

▣ de **Alain**, 21 Mai 2007 09:05

Je viens de fouiner un peu dans l'ensemble des sujets du forum et j'en suis un peu tout dépité. Au vu de ce forum, l'éducation artistique dans notre belle communauté française se limite à imiter des oeuvres connues, à refaire selon un modèle, ... à embarquer l'enfant dans des modèles qui vont plutôt favoriser sa non éducation artistique plutôt que de l'ouvrir à l'expression libre. Il faut une fois pour toute bannir tout modèle de l'éducation artistique, favoriser l'expression des enfants et pour ce bannir aussi tout jugement sur ce que l'enfant produit. Je suis instituteur, pas critique artistique, je ne me permettrai donc jamais d'émettre un jugement quant à un dessin, une oeuvre d'enfant... encore plus dès lors de "coter" une oeuvre. Qu'est ce qui est beau qu'est ce qui ne l'est pas ? Le jour où l'on arrêtera d'ainsi "bloquer" les enfants dans nos propres schémas, dans nos propres carcans, ... l'éducation artistique ne sera plus un vain mot

Alain

▣ de **marie-christine**, 21 Mai 2007 17:09

Je suis assez d'accord avec tes propos. Je pense qu'au niveau des petits il faut partir de leur imagination, leur créativité.... ils en sont encore très riches . Mais l'éducation artistique et l'éveil artistique peut aussi passer par l'art des artistes connus ou inconnus, apprendre à s'exprimer par rapport à une oeuvre, les "J'aime", "J'aime pas", "ça me fait penser à..." "On dirait..." sont aussi intéressants pour développer l'esprit critique des enfants, les découvertes d'autres cultures et d'autres époques. Ouvrir leur imaginaire à travers l'observation d'artistes contemporains .Je ne suis pas non plus pour la peinture à la manière de, cela devient très vite de la copie mais ça peut être parfois intéressant pour faire "faire" à des enfants (Plus grands) qui vous disent facilement: "Je ne sais pas dessiner" alors que tout le monde peut y arriver.

▣ de **Alain**, 21 Mai 2007 19:01

Marie -Christine écrit : "Mais l'éducation artistique et l'éveil artistique peut aussi passer par l'art des artistes connus"

Tout à fait d'accord avec toi, je pense qu'il y a deux aspects à l'éducation artistique : une partie expression et une partie éveil artistique découverte de l'art et des artistes. Ce que je critiquais dans mon texte c'est la fâcheuse tendance de confondre sans cesse ces deux aspects et à les fusionner. C'est comme si en expression écrite l'on ne faisait jamais écrire les enfants que pour ressembler au style de Hugo, de Balzac, de Molière ou de Verlaine. On ne les ferait plus lire aucun texte d'auteur. Les enfants auront toujours l'impression que leurs oeuvres ne sont jamais que des pâles plagiats de ces grands auteurs et l'on arriverait à avoir plein d'adultes qui déclareraient sans cesse être incapable d'écrire 3 mots.

Toute la réflexion tourne donc autour du besoin de modèles. Qui en a besoin : l'enfant ou l'enseignant ? Pour ma part, je déteste l'utilisation de modèles. Si en expliquant une technique simple, par exemple l'utilisation de pastels gras, vous avez le malheur de dessiner un arbre (ou quoi que ce soit d'autre) vous pourrez compter les arbres dans tous les dessins de votre classe... Refaites l'expérience dans la classe de votre collègue sans rien dessiner... Le résultat est édifiant sur l'influence que nous pouvons avoir sur leur expression. Nous n'avons pas que des Picasso, Monet, ... en classe pourquoi leur demander d'en être ?

▣ de **marie-christine**, 21 Mai 2007 19:32

OK, je suis donc sur la même longueur d'ondes que toi... et mes propos allaient dans ce sens. Je pense plutôt que c'est par "facilité" que l'on travaille "A la manière de..." car parfois il y a aussi "blocage" de la part de l'enseignant qui ne se sent pas toujours très à l'aise en éveil artistique.

On pense encore toujours à la production et au produit fini plutôt qu'aux démarches que l'enfant va mettre en oeuvre et au développement de la créativité chez lui... Ce problème est récurrent dans les autres disciplines ...

▣ de **Alain**, 22 Mai 2007 07:12

[quote="Laetibio"]

"mais franchement ils savent dessiner comme ça les enfants sans leur avoir donner quelques explications avant sur la technique ?"

Tout à fait Laetitia, le travail de l'enseignant devient donc la recherche d'une technique de dessin intéressante et la réflexion préparatoire à savoir "Comment je vais leur expliquer cette technique sans rien dessiner pour ne pas canaliser déjà leur expression ?". En général pour ma part, je montre une technique sans réaliser de dessin, en restant dans le non figuratif. Les enfants sont eux par nature dans le figuratif et en général, je n'accepte pas l'abstrait car les enfants n'y trouvent pas une satisfaction suffisante, juste un espace pour pouvoir se cacher et pas trop s'exprimer.

Je pense aussi que ce qui peut donner cette qualité de dessin des enfants, c'est le choix de ne pas porter de jugement sur leurs oeuvres et cela depuis qu'ils sont en maternelle. Les pages du site d'école ci-dessus reprennent **tous** les dessins des enfants, pas les plus "beaux", pas ceux que l'insti préfère... Tous. C'est pareil en classe, on dessine pour être affiché pas pour que le dessin termine dans une farde que plus personne n'ouvrira donc tous les dessins des enfants sont affichés, ne serait-ce qu'un temps.

Au niveau technique, je me refuse de retoucher quoi que ce soit sur un dessin. Il y a des petits trucs, "ne pas utiliser le blanc de la feuille" par exemple. Toute la feuille doit être exploitée dans la technique, si l'on fait du pastel, il faut du pastel sur toute la feuille, si l'on fait de la peinture idem, même si pour dessiner de la neige l'on vient mettre du blanc sur du blanc. Cela évite les dessins où seul le haut et le bas de la feuille sont exploités. Cela fait aussi prendre conscience aux petits qu'entre le ciel et la terre il n'y a rien qu'une ligne d'horizon.

▣ de **flora844**, 22 Mai 2007 13:33

On va peut-être me tirer à boulet portant mais...

Pour moi, les cours de dév artistique, devraient être donnés par des artistes...

J'ai la chance d'avoir un papa peintre...et rien de tel pour apprendre et aimer la peinture.

Je sais que c'est très utopique... mais soyons réalistes, tous les instits ne sont pas des artistes, alors que c'est vraiment un domaine où il faut aimer pour sentir, sentir pour faire partager...

6.9. Education artistique

▣ de **vivi2**, 12 Fév 2008 16:40

Pour ma part je ne travaille jamais en copiant des artistes, je leur montre souvent des oeuvres mais généralement c'est dans un but de connaître quelques artistes.

Dans les programmes nous avons toute une page pourtant qui parle du fait de travailler "à la manière de" afin de développer l'approche gestuelle et technique.

Je pense que c'est une question d'enseignement pour ma part je ne suis pas fan du recopiage, je peux montrer quelques images de technique mais je ne leur demande pas de faire pareil.

Ou alors, on en mélange plusieurs afin qu'ils s'approprient une manière de travailler personnelle.

D'ailleurs ça m'horripile toujours de voir des réalisations d'élèves où le thème est de refaire une oeuvre à la manière de Van Gogh, de Seurat ou Lempika.

La touche est peut être intéressante à observer voir travailler mais de là à recopier telle quelle en effet bonjour la créativité!!

Il y a moyen de créer à partir de cela et non recopier, déjà en commençant par changer le sujet ou en y ajoutant des éléments propices à un départ vers la créativité

6.10. Toute perdue

▣ de **elfe172**, 18 Juin 2007 19:19



je suis jeune insit sortie cette annee
et mon dernier trimestre jai eu un remplacement pr un conge de grossesse
pas tres bon contact des le depart avec l'instit
pfff
enfin soit
premiere fois que jai une classe en cycle 3-4eme
et en plus en D+
tous des niveaux tres differents ce qui est tres epuisant
des parents de 2 eleves qui viennent quasi menacer veille de leexam
je tombe des nues et moi qui prend tout sur moi je suis demoralisee
snifffff
dont une remarque de haut potentiel et a peu de la chute des points alors qui a aucun soucis
et lautre remarque car jai ecrit a langlaise pic nic au lieu de pique nique dans la hardesse du journal
de classe dans un brouhaha infernal et de ca on me demande dou jai sorti mon diplome et que jai
des lacunes
je suis pas top
pffffff
merci decouter mes lamentations
bisous

▣ de **Myriam**, 18 Juin 2007 20:40

Elfe172

Ton message (sa forme, son orthographe) est à la hauteur de ton questionnement
Sorry, je ne suis pas parvenue à tout lire, à tout comprendre ...
Si tu veux "améliorer ton texte", utilise la fonction "éditer" ... moi, cela m'aidera ... à te comprendre
...
Sorry ... pour ce peu (pas) d'aide que je puis t'apporter ...
Des collègues entendront mieux que moi tes demandes... je lirai... et réagirai peut-être
Courage,
Myriam
Merci pour les échanges.
Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.
Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **boulette12**, 20 Juin 2007 13:02

Je suis un peu commr Myriam, je n'ai pas tout compris à tom message...
Tout ce que je peux te dire, c'est que tous les remplacements ne se passent pas forcément comme le
tien et qu'il faut rester motivée malgré les critiques, les mauvais rapports entre collègues, ...
Donc courage ! 🙏

▣ de **nanOuxe**, 20 Juin 2007 17:05

Je suis aussi sortie en juin 2006.
J'effectue un remplacement depuis février.
Sans vouloir être désagréable , j'ai pas tout compris à ton message. Enfin tu as peut-être écrit ça en
vitesse etc...

Bref...

Pour ce qui est de ton intérim , je suis aussi passée par des périodes "Parents pas contents !".

Et oui , tu es jeune , tu débarques avec des idées différentes , des manières de faire différentes (pas pour autant moins bonnes !!!) et donc il faut le temps qu'ils s'habituent...Et les enfants aussi !! Il y a un temps d'adaptation parfois plus long que ce qu'on imagine...

C'est pas facile de recevoir sans cesse des remarques (parfois vives) des parents (Trop de devoirs...ça va trop vite , trop lentement , etc...), je dirais même que ça m'a aussi démoralisée.

Mais il ne faut pas baisser les bras ! Nous sommes là pour les enfants avant tout !

Il faut essayer de prendre tout cela avec un peu de recul et surtout se concentrer sur son travail ! Y aller avec coeur et détermination et jongler avec les "petits tracas"... [Oui je sais c'est pas facile :s]

Tu auras toujours des évènements qui t'aideront à surmonter ça (autres enseignants , collègues , inspecteur content , certains autres parents 😊,...)

Courage !

En ce qui concerne la fameuse faute , oui ça peut arriver même si logiquement ça ne devrait pas !

L'erreur est humaine... Explique-le aux enfants et corrige surtout.

Enfin je sais pas si ce message peut t'aider mais voilà !

--Nanou--

Institutrice en P1

▣ de **boulette12**, 20 Juin 2007 17:17

[quote="boulette12"]Je suis un peu commr Myriam, je n'ai pas tout compris à tom message...quote]

je suis un peu COMME Myriam, je n'ai pas tout compris à TON message... 🙄

Je préférerais me rectifier.... 😞

▣ de **nanOuxe**, 20 Juin 2007 17:19

*boulette12 a écrit:*Je suis un peu commr Myriam, je n'ai pas tout compris à tom message...quote]

je suis un peu COMME Myriam, je n'ai pas tout compris à TON message... 🙄

Je préférerais me rectifier.... 😞

Ce n'est qu'une coquille 😊

--Nanou--

Institutrice en P1

▣ de **elfe172**, 20 Juin 2007 17:29

c exact tout ce que tu dis merci beaucoup
bisous

▣ de **Julja**, 20 Juin 2007 19:37

Alors, moi aussi je suis jeune instit et j'effectue différents remplacements par-ci par-là... Mon avt dernier remplacement était.. le pire que j'ai connu jusqu'à présent: élèves grossiers envers tt le monde (même la directrice), élèves qui ne respectent rien... Bref l'excuse était; je suis la 4ème remplaçante! Pr moi cela n'excuse pas tt, surtt pas le manque de respect. En ce qui concerne les parents, certains étaient derrière leur enfant pr veiller au bon comportement de ceux-ci (même si les enfants n'étaient pas tjrs du même avis...), d'autres complètement absents ou alors pire.. des parents qui sont systématiquement contre le prof!!! Au départ, je me suis rendue "malade" pr eux j'essayais de leur faire comprendre mais rien n'y faisait... Je me dis qu'une classe n'est pas l'autre. D'ailleurs mnt je suis très bien avec les élèves, ils écoutent et sont supers gentils! Ca fait plaisir... Des écoles moins biens, des classes difficiles,.. On en rencontrera ecore! Garde courage

▣ de **thaliana**, 14 Aoû 2007 19:15

Coucou!

Je suis jeune instit aussi, j'ai affectué deux très longs remplacements cette année, dont un qui n'était vraiment pas facile à gérer (je passe les détails)...

Dans tous les cas, je pense que le mieux à faire, c'est de savoir prendre du recul par rapport à ses bonnes ou mauvaises expériences...

Pouvoir repérer ce que tu peux améliorer, tes points forts, tes points faibles, les choses dont tu es fière, les progrès que tu as faits, ...

Je pense qu'il faut se dire que l'on est constamment entrain d'apprendre, (surtout nous, jeunes diplômés, nous faisons des erreurs au début, qui nous sont malheureusement rarement pardonnées...) et que donc il faut toujours se poser cette question : comment puis-je faire pour m'améliorer...

Evidemment il faut aussi savoir reconnaître ses erreurs, se remettre en question et tâcher de remédier à ses lacunes, analyser les choses pour voir où est le problème...

Surtout ne te laisse pas démonter par quelques mauvaises expériences!!

biz

▣ de **Vincent**, 14 Aoû 2007 19:30

elfe172 a écrit:c exact tout ce que tu dis merci beaucoup

bisous

Je suis vraiment de tout coeur avec toi et t'encourage à poursuivre ce dialogue mais s'il te plait, s'il te plait, essaie de ne pas utiliser le langage SMS.

Tu sais, après dix ans de travail, on tombe encore des nues, se réévalue, se morfond parfois. Mais en même temps, tu connaîtras des joies immenses au détour d'une main que tu auras tendue à un enfant ou un parent. Ne baisse pas les bras, ce métier est dur, très dur mais formidable en même temps.

6.11. Un petit effort ...

▣ de **marilou**, 12 Aoû 2007 19:49

Hello à tous, je voulais juste signaler mon mécontentement face à certaines personnes qui postent des exercices , leçons ou autres avec

- des fautes d'orthographe;

- pas de point;

- pas de majuscules;

- pas de titre

- pas de consignes

- ...

Je suis peut être un rien trop maniaque mais certains enseignants sont aussi fort négligents dans leur travail.

▣ de **Myriam**, 12 Aoû 2007 20:42

Eh oui, Marilou... il y a des documents en ligne qui ne sont pas "tout à fait OK" ...

C'est entre autres pour cela que de nombreux relecteurs se sont mis au travail... et passent tous les documents en revue. Nous épiluchons aussi les contenus matières (pas les méthodes ... il y en a pour tous les goûts) et analysons les sources (pour nous mettre en accord avec la législation sur les droits d'auteurs) ...

Et derrière ces relecteurs, il y a Françoise, notre super modératrice... qui introduit les documents corrigés, qui complète les titres, ...

Il nous faudra encore quelques semaines avant que tout ne soit OK...

Mais il y a aussi, en ligne, des documents exceptionnels...

Je viens de terminer la relecture de tous ceux qui ont été déposés en mathématiques, deuxième primaire... Il y a des perles ...

Un super merci à tous pour ces cadeaux...

Je me lance dans les prochaines heures à la découverte de ceux de première année primaire ... Je me délecte à l'avance ...

Myriam

PS Marilou, et vous tous, si tu as (vous avez) un peu de temps... si tu as (vous avez) envie de participer à ce truc de relecture... contacte (contactez) Françoise Houard.

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **laracroft250382**, 12 Aoû 2007 21:04

Je viens de terminer la relecture de tous ceux qui ont été déposés en mathématiques, deuxième primaire... Il y a des perles ...

Un super merci à tous pour ces cadeaux...

Tu as d'ailleurs mis un gentil commentaire sur mes grilles de comptage; merci! 😊

Il n'est pas de bonne pédagogie qui ne commence par éveiller le désir d'apprendre.

[François de Closets]

▣ de **moky**, 12 Aoû 2007 21:08

Je me permet de me joindre à la plainte initiale en ajoutant une autre chose pas très correcte.

Quand on prends la peine de commenter un document, ça fait plaisir que l'auteur en tienne compte, et de voir une seconde version sortir qui tienne compte des remarques.

Pour les remarques subjectives comme la structure, la clarté, je comprend qu'un auteur puisse ne pas être d'accord avec la remarque.

Mais uu moins les remarques objectives comme l' orthographe, des guillemets non fermés ...

▣ de **laracroft250382**, 12 Aoû 2007 21:15

Mais **uu** moins les remarques objectives comme l' *orthographe*

A ce propos, permets prend un s, prend n'en prend pas avec on et comprends en prend un avec je! Mdr!!!

Mais je suis d'accord avec toi que l'orthographe à toute son importance! 😊

Il n'est pas de bonne pédagogie qui ne commence par éveiller le désir d'apprendre.

[François de Closets]

▣ de **celinoide**, 12 Aoû 2007 21:15

J'ai mis deux dossiers en ligne sans compétences mais il s'agit de dossier de technique de peinture et d'idées de jeux psychomoteur

Céline

interimaire (prescolaire)

▣ de **laracroft250382**, 12 Aoû 2007 21:16

Ben tu sais j'ai mis en ligne plusieurs fiches d'exercices et les compétences n'y sont pas non plus...

Il n'est pas de bonne pédagogie qui ne commence par éveiller le désir d'apprendre.

[François de Closets]

▣ de **Myriam**, 12 Aoû 2007 21:29

Préparations de cours de Mathématiques

Compétence : Nombres · Solides et figures · Grandeurs · Traitement de données ·

Voilà ce qui se trouve, par exemple, au-dessus des pages de math-primaires ...

J'ai interrogé Françoise sur ce "compétence" que j'allais devoir compléter dans certains documents.

Je lui ai demandé si je devais me servir des socles de compétences... qui sont valables pour nous tous ...

En fait, dans le cadre du dépôt des documents, il s'agit simplement du "domaine" ... soit donc, en math: "nombres, solides et formes, grandeurs ou traitement de données" ...

Cette information permet un classement rapide des documents ... sans plus ...

Nous sommes donc ici à des années-lumières de ce que nous "sous-entendons", à d'autres moments, dans d'autres circonstances (journal de classe, préparations personnelles...).

Puisse cette information nous aider

SVP

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **moky**, 12 Aoû 2007 21:49

A ce propos, permets prend un s, prend n'en prend pas avec on et comprends en prend un avec je! Mdr!!!

Pfff ! je vais simplement me coucher; toute tentative de répondre ne pourra que m'étaler plus 😞 La honte ! 😊

▣ de **Myriam**, 13 Aoû 2007 10:36

Ce matin, dans ma boîte aux lettres deux messages ... de réponses à des commentaires.

Deux collègues, qui avaient déposé des documents en mars 2007, en mathématiques-deuxième année primaire, ont réagi:



... l'un a offert le document en pdf... pour qu'il soit lisible par plus de lecteurs,



... l'autre a explicité le vécu des enfants ... Ai copié-collé son apport dans les commentaires de son document .

Et ce n'est pas la première fois que cela arrive ...

Génial 🙌👍

Merci à tous ...

Myriam

PS Quand vous réagissez, voudriez-vous ajouter le numéro de votre document ? Il apparaît dans la barre adresse <http://www.enseignons.be/fondamental/preparations-18-savoir-lire-code-4706.html>

Dans ce cas-ci... ce serait 4706 ... Merci cela me facilitera les recherches.

6.12. Arts plastiques ayant du sens en 1ère primaire

▣ de **Cyn89**, 11 Oct 2009 11:51

Bonjour,

Je serai bientôt en stage en première primaire (du 9 au 27 novembre) et ma maître de stage me laisse le champ libre en ce qui concerne les arts plastiques...

Je n'ai pas beaucoup d'idée car, à cette période, il n'y a pas vraiment de thème à aborder (pas encore St-Nicoles, ma maitre de stage le fera avec eux car c'est trop tôt elle m'a dit).

Je voudrais quelque chose qui ait du sens, pas un "simple" bricolage...

J'aimerais par exemple partir d'une histoire racontée par moi ou écoutée sur CD, d'un contexte qui prête à les faire s'exprimer etc...

Et de la, les faire dessiner, peindre, faire des collages ou du modelage etc...Et puis qu'ils expliquent aux autres pourquoi ils ont fait cela.

Est-ce que quelqu'un aurait déjà fait quelque chose qui ressemble à cela ou qui, du moins, a des idées à me proposer?
Un grand merci!!!
Cynthia.

6.13. Good idea

▣ de *xavcarpediem*, 21 Sep 2006 19:40

J'avais pensé au journal des enfants (enfin on m'en avait parlé avant) mais je suis bien intéressé de l'utiliser comme tu le proposes. J'avais justement peur qu'on me dise que ce que je voulais faire, le journal des enfants le faisait déjà. J'ai par contre toujours des questions quant à ce que je pourrais développer dans ma partie théorique. Je sais juste que je devrais parler de ce qui existe déjà point de vue actualité et média dans le programme et peut-être dans des méthodologie déjà existante. Je suis sûrement pas le premier à m'intéresser au sujet... Merci pour le pistes en tout cas !

▣ de *lacunacoil*, 21 Sep 2006 20:48

Le journal des enfants, c'est pas du vrai journalisme ça, c'est mis à la sauce "j'agence les infos n'importe comment tant que c'est facilement compréhensible". Les gosses ont pas besoin de cours pour apprendre à décoder cette info tellement elle est simple. La vraie difficulté se trouve dans les journaux pour adultes, journaux qu'ils seront amenés à lire sans en avoir reçu de clés de décodage.....

6.14. Formation continuée des enseignants

▣ de *yeyette2*, 08 Nov 2009 16:34

Bonjour,
quelqu'un sait-il s'il existe des formations pour enseignant sur internet. Je veux dire des formations téléchargeables.
Merci

▣ de *Niky*, 08 Nov 2009 16:35

Oui, enseignement par correspondance organisé par la CF...Mon compagnon la suit. Dès qu'il descend du bureau, je lui demande le lien. C'est un truc sur la psychologie. Enfin l'inscription se fait sur internet 🙏🙏

6.15. Les corrections en 6ème

▣ de *leona*, 20 Juin 2007 16:39

J'aimerais échanger mon point de vue ...(suite aux remarques d'une mère d'élève insatisfaite de ma manière de corriger!)
J'enseigne depuis 10 ans en 6ème primaire:
- j'écris le journal de classe au tableau pour toute la semaine et en reprends quelques-uns de tps en y précisant une note sur sa tenue.
Tout devoir non fait ou non noté est signalé en rouge.
Mon but est de développer leur autonomie.
-en ce qui concerne les contrôles d'éveil et de mathématique, je ne corrige que les erreurs de la matière et non l'orthographe

Je considère qu'une correction orthographique serait une double correction pour moi et sans intérêt car que demanderais-je aux élèves à la suite? Recopier les mots fautifs???

- je corrige l'orthographe dans toutes les synthèses

- je corrige l'orthographe dans les tests de français

Son souhait est que le journal de classe soit vérifié chaque jour et chaque erreur orthographique signalée dans tous les tests!

Pas mal de boulot pour un degré supérieur!

Question plus technique: après des recherches vaines, je me permets de vous demander si quelqu'un a une idée ...sur le lieu où je peux trouver des normes légales, des textes, des directives ministérielles ou autres concernant le sujet et précisant nos obligations quant aux corrections?

Si chacun fait ce qu'il lui plaît, je sens bien que je ne vais plus rien corriger 😊

▣ de **titvéro**, 20 Juin 2007 17:51

Je ne sais quoi répondre car moi il est vrai, que ce soit des maths ou du français, c'est un automatisme, mais je corrige les fautes.

De toutes façons, pour n'importe quelle raison, certains parents se plaignent ou ont qq chose à redire.

Pas facile notre métier..... heureusement, il y a les enfants....

▣ de **laracroft250382**, 20 Juin 2007 18:19

Bonsoir Léona!

Je suis instit en 5e primaire et comme toi, je note les contrôles et devoirs le vendredi pour toute la semaine. Seulement moi je les vérifie tous les jours pour chacun d'entre eux. Il en est de même pour les stencils, les contrôles (en math par exemple ils doivent être capables d'écrire les noms des quadrilatères et triangles sans aucune faute sinon j'enlève 1/2 point), les feuilles d'exos écrites à la main...bref je sais que ça prend un temps dingue mais je corrige tout! Je trouve important de corriger l'orthographe des élèves car on s'en soucie peu au secondaire! Et puis je t'avoue que ça ne me plairait pas du tout d'avoir une maman comme la tienne qui se plaint des corrections alors voilà, je préfère tout corriger! Le seul moment où je ne corrige pas l'orthographe c'est lors des expressions écrites "plaisir" où les enfants écrivent spontanément...

▣ de **Cathnounourse**, 20 Juin 2007 19:13

Je corrige tout, tout le temps et partout pour qu'aucun d'entre eux ne puisse fixer visuellement une erreur orthographique ou bien une faute d'accord.

Certaines fautes m'échappent certainement, je fais du mieux que je peux...

Catherine C

▣ de **flora844**, 20 Juin 2007 19:32

Je te rassure, chez nous on fait plus ou moins pareil que toi.

Dans la mesure du possible, j'essaie de corriger le maximum, mais pour ma part, je donne le cours d'expression écrite de la 1ère à la 5ème, je ramène parfois 140 copies sur la semaine...donc mea culpa mais l'orthographe sur des feuilles d'ex en maths, ça passe au second plan.

Par contre, chez nous, on note le type de correction que l'on fait (correction tableau, correction collective etc...)

▣ de **Billie**, 20 Juin 2007 20:49

Cela dépend aussi du nombre d'élèves. Honnêtement, cette année, je fais comme je voudrais pouvoir toujours faire : je corrige tout (éventuellement en cas de débordements, je souligne simplement en lisant). Mais j'en ai 15 cette année.

J'ai eu des années à 31 et 32 élèves, en classes doubles par dessus le marché. Là, il faut choisir ses priorités : bien tout décortiquer et y passer ses nuits ou avoir du retard (oh que j'en ai eu ! 😞), ou cibler selon l'objectif de l'application.

Même si ça me rend malade de laisser des fautes, il y a des situations où on reste humain.

De plus, au degré supérieur, ils doivent quand même apprendre à savoir recopier le journal de classe qui est au tableau (entre autres) sans faute !

Et personnellement, en tant que maman, qu'est-ce qui m'empêche de corriger les fautes de mon enfant s'il a mal recopié son journal de classe ?

▣ de *jujuetlouis*, 20 Juin 2007 21:53

hum.... les parents corriger eux-mêmes les fautes que les insits n'ont pas su corriger.....

désolé mais je n'aime pas trop l'idée. Cela peut toujours nous retomber dessus.

Cependant, c'est clair que pour les corrections, il faut être vigilant mais tout en restant cool pour soi-même.

Pour ma part, en français, logique, je corrige tout.

Pour la copie du journal (je le fais aussi un fois par semaine)

les enfants (en 6ème qui plus est) doivent être capables de recopier sans faute, donc je mets une cote chaque semaine qui se retrouve dans la partie orthographe, savoir écrire du bulletin.

Recopier sans faute est quand même une compétence que l'on demande aux enfants, je dirais dès la deuxième primaire.

Cette année, j'étais en deuxième primaire. Lors des contrôles de math, éveil ou religion, si on recontrait un mot appris, ils devaient bien évidemment l'écrire sans faute.

exemple: si un enfant sait qu'on ajoute "s" avec tu aux verbes en er à l'indicatif présent, pas question, qu'en production d'écrit, ou en religion ou autre il me fasse cette faute.

si l'enfant sait qu'il faut "s" au pluriel (je raccourcis les règles, je fais simple), ce "s" ne doit pas disparaître lors du contrôle en math.

Maintenant, le gros problème, faut-il retirer des points lors d'un contrôle de math pour l'orthographe...(NON) vu que ce n'est pas la compétence visée.

donc corriger, oui, mais coter????????!!!!!!!

▣ de *Billie*, 20 Juin 2007 22:18

Pour ma partie "en tant que maman", je parle du journal de classe qui n'est corrigé qu'une fois par semaine par l'instit. Si mon fils a un jour mal recopié son journal de classe et que l'instit ne l'a pas encore corrigé, je ne vois pas en quoi ça lui retomberait dessus puisqu'elle ne l'a pas encore vu. Et je ne vais pas laisser cette faute dans le journal de classe de mon fils si je la vois. Je lui fais corriger... et copier 100 fois sans faute 🙄

▣ de *liliprune*, 20 Juin 2007 23:11

Jujuetlouis,

Je suis contente d'avoir lu ton mot jusqu'au bout car je suis tout à fait pour la correction de l'orthographe dans tous les exercices et évaluations. Mais, en tant que rééducatrice en dyslexie-dysorthographe, je suis tout à fait CONTRE de sanctionner l'évaluation d'un enfant en éveil, religion... pour son orthographe. C'est injuste pour lui qui a bien étudié la matière demandée mais qui est incapable de tout orthographier correctement. Si on tient absolument à côter, pourquoi ne pas mettre une cote d'ortho à part : exemple 18/20 en religion, 5/10 ortho.

Voilà c'est mon point de vue que j'ai beaucoup de mal à faire comprendre à mes collègues donc j'enrage car pour beaucoup d'enfants très dyslexiques leur avenir passe par l'ordinateur.

Par ailleurs, je suis prof en 2ème et je trouve que demander à un enfant de 7 ans de savoir transférer toutes les règles d'ortho et grammaticales apprises dans ses productions d'écrits ou autres est très exigeant. Dans les socles, ils parlent de savoir orthographier correctement 50% de ses productions avec recours aux outils, c'est déjà pas mal !

Bonne nuit ou journée !

Liliprune

▣ de *marilou*, 21 Juin 2007 05:39

Moi, c'est ce que je fais. Quand ils doivent recopier une analyse de texte ou ... je cote l'orthographe. Je cote aussi au bout de chaque semaine l'orthographe du journal de classe+...le mois de septembre, la faute du j de cl est copiée 5x.Octobre 10x, novembre 15x.....

Je vous assure que ça dissuade les plus distraits et les plus fainéants.

Et comme je demande la signature du j de cl ts les jours... la méthode a un très bon impact!!

(en attendant, je corrige ttes les copies de mes 3 classes tout le temps)

▣ de **jujuetlouis**, 21 Juin 2007 20:20

bon, lorsque je parle de production d'écrit, il est évident que je ne corrige pas l'orthographe au premier jet.

Les enfants savent bien qu'ils pourront (devront) se relire après et se corriger avec l'aide de référentiels (Eurêka, cahiers de synthèses, ets...).

j'ai prodécé de la sorte cette année et j'ai eu vraiment de bons résultats en production d'écrit. Les enfants savent bien s'ils doivent mettre un s ou pas, s'il faut une majuscule ou pas.....

A quoi cela sert d'apprendre des règles aux enfants s'ils ne sont pas obligés de les réutiliser après???

N'est-ce pas le but, 🤔 Pouvoir réinvestir ses savoirs?

7. Des ressources et des idées

7.1. Graphiques simples pr observer les changements climatiques

▣ de **elolau15**, 07 Juin 2011 20:57

Bonjour.

Je recherche 2 graphiques simples pour observer les changements climatiques de la Belgique...

Je voudrais faire une leçon sur l'effet de serre en 6e année primaire et ma situation de départ est l'observation de deux graphiques montrant les températures de la Belgique qui varient d'une année à l'autre seulement, je ne trouve pas de graphiques simples sur internet!

Si quelqu'un sait m'aider 🙏🙏

Merci beaucoup

Elodie

7.2. Sites internet

▣ de **purple31**, 26 Sep 2007 18:27

Bonjour,

Avez-vous des sites pédagogiques intéressants sur les thèmes de la géographie et de l'histoire sur n'importe quel sujet.

Ils seraient bien que ceux-ci contiennent des exercices.

Merci d'avance

J'attends vos réponses

7.3. Ecoute active

▢ de **mariegreg**, 15 Mai 2007 19:07

Bonjour,
je cherche des activités pour les 5è - 6è primaires en éducation musicale.
ce serait super si je pouvais avoir quelques idées de leçon d'écoute active. 💡
merci d'avance

7.4. Les états de l'eau dans le cycle de l'eau

▢ de **Michel**, 01 Sep 2010 10:54

Bonjour à toutes et à tous,
Tout d'abord, je vous souhaite une excellente rentrée des classes. Même pensionné, j'ai toujours un petit pincement au coeur ce jour-là.
Sinon, je viens de placer un nouveau document dans la partie "téléchargements" de mon site.
Il s'agit d'un complément d'informations concernant les différents états de l'eau en partant du cycle de l'eau.

7.5. Activités musicales à partager

▢ de **Pauline2703**, 05 Sep 2010 15:17

Bonjour tout le monde !
Je vous avais promis de partager mon travail de fin d'études.
Il s'agit d'un fichier d'activités musicales pour tous les âges et qui ne demande aucune connaissance spécifique.
Seulement, je ne sais pas comment procéder !
Aidez-moi...
Merci
Pauline

▢ de **Pauline2703**, 08 Nov 2011 16:05

Madame de Musique a écrit: Je suis animatrice musicale et donc musicienne professionnelle mais ton tfe m'intéresse car il y a toujours plus d'idées dans une tête que dans deux.
Es-tu toi même musicienne à la base?

Je lis seulement ton commentaire maintenant...
Désolée ! Si ça t'intéresse tjs, non je ne suis pas musicienne du tout.
J'avais juste constaté en stages (et cela se confirme avec l'expérience) que la musique est presque toujours oubliée dans les classes ! C'est pour ça que j'ai décidé de me lancer dans la réalisation d'un fichier d'activités adaptées à toutes et à tous, sans connaissance particulière de la musique...
Voici le lien : <http://www.enseignons.be/fondamental/?s...+musicales>
NB : l'auteur du post a ainsi déposé 5 fichiers (très complets)... et bien peu de remerciements et aucun commentaire sur le forum

8. Sorties scolaires, portes ouvertes, ... les activités autour de la classe

8.1. Journée portes ouvertes

▣ de *mélanana*, 14 Mar 2008 21:39

Bonjour,
Mes collègues et moi cherchons des idées de thème pour la journée portes ouvertes de l'école.
En général, nous faisons un petit spectacle sur la scène mais ça ne ressemble jamais à grand chose car chacun fait quelque chose de différent. Cette année nous aimerions choisir un thème commun, mais lequel?
Qu'avez-vous déjà fait dans votre école? Qu'est-ce qui marche ou qui ne marche pas bien?
J'attends vos idées.....
Merci d'avance 😊
Mélanie.

8.2. Exploiter une sortie scolaire

▣ de *Julie_D*, 14 Sep 2010 18:23

Bonjour à tous!
Je vais faire découvrir à mes élèves le parc bien connu de "disneyland Paris" 😊 Je suis en recherche d'idées par rapport aux différentes activités que je pourrais réaliser en classe.
Nous avons fait des pizzas => pour obtenir un petit bénéfice. J'ai, suite à ça, réalisé un dossier de problèmes pour trouver le bénéfice en fonction des dépenses,...
Maintenant, je cherche des 'activités' plus scolaires en lien avec disney ; j'ai pensé à un savoir-écouter par rapport à une histoire lue, géographie ; situation du parc, math : tracer le trajet, l'échelle,... Si vous avez une idée pour les autres matières 😊
C'est une classe P5/P6 (23 enfants).
Merci à vous
"Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines."

▣ de *Aline182*, 14 Sep 2010 18:45

En partant de Disneyland tu peux plonger dans tous l'univers de Walt Disney : les personnages, les histoires. Et là, c'est la mine d'or ! Tu peux faire des tas de choses en français (savoir lire et écrire : étude du conte, du merveilleux, description de personnage, rédaction d'histoires, expression orale et mise en scène de récits,...), en arts, en histoire (le cinéma, et le XX^e siècle). Il y a juste en math que c'est plus difficile de faire le lien, même si en cherchant un peu il doit y avoir moyen de trouver dans certaines histoires ou dans des attractions des mises en situation pour les solides, la symétrie.
Instit en P5, enseignement libre.

▣ de *Julie_D*, 14 Sep 2010 19:48

Ah oui super 🙌 merci pour tes idées!!! Mon projet prend ainsi plus d'ampleur !
"Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines."

▣ de **andré**, 15 Sep 2010 05:37

<http://www.professeurphifix.net/index.htm>

▣ de **Alain**, 15 Sep 2010 10:46

Faut-il vraiment se targuer d'un semblant d'exploitation pédagogique lorsque l'on fait une sortie chez l'oncle Walt ? Perso, j'en doute. J'estime tout simplement que faire encore la pub de Disney dans l'espace scolaire ne nécessite pas en plus que l'on exploite la commercialisation à outrance . Comment faire de futurs citoyens critiques de notre monde de consommation mondialisé si nous même nous participons à l'endoctrinement ? La pub, le marketing, ... s'occupent déjà largement de nos enfants sans que l'école ne devienne un lieu de plus de la préformation des futurs consommateurs. Il y a bien d'autres choses à faire découvrir aux enfants laissons les parcs d'attraction purement ludiques pour la sphère familiale.

Une autre école pour une autre société est possible mais cela commence déjà par ce genre de "détail".

Alain

école Clair-Vivre (pédagogie Freinet)

instituteur classe de 5/8

www.clairvivre.be

▣ de **andré**, 15 Sep 2010 11:57

*Alain a écrit:*Faut-il vraiment se targuer d'un semblant d'exploitation pédagogique lorsque l'on fait une sortie chez l'oncle Walt ? Perso, j'en doute. J'estime tout simplement que faire encore la pub de Disney dans l'espace scolaire ne nécessite pas en plus que l'on exploite la commercialisation à outrance . Comment faire de futurs citoyens critiques de notre monde de consommation mondialisé si nous même nous participons à l'endoctrinement ? La pub, le marketing, ... s'occupent déjà largement de nos enfants sans que l'école ne devienne un lieu de plus de la préformation des futurs consommateurs. Il y a bien d'autres choses à faire découvrir aux enfants laissons les parcs d'attraction purement ludiques pour la sphère familiale.

Une autre école pour une autre société est possible mais cela commence déjà par ce genre de "détail".

ça c'est votre avis et je le respecte MAIS si l'enseignante a envie d'exploiter ce parc, c'est son problème. Nous sommes encore libre de choisir....

Et je pense aussi aux excursions de fin d'année, à vous lire, il faut supprimer alors?

▣ de **Véronic**, 15 Sep 2010 12:17

*Alain a écrit:*Faut-il vraiment se targuer d'un semblant d'exploitation pédagogique lorsque l'on fait une sortie chez l'oncle Walt ? Perso, j'en doute. J'estime tout simplement que faire encore la pub de Disney dans l'espace scolaire ne nécessite pas en plus que l'on exploite la commercialisation à outrance . Comment faire de futurs citoyens critiques de notre monde de consommation mondialisé si nous même nous participons à l'endoctrinement ? La pub, le marketing, ... s'occupent déjà largement de nos enfants sans que l'école ne devienne un lieu de plus de la préformation des futurs consommateurs. Il y a bien d'autres choses à faire découvrir aux enfants laissons les parcs d'attraction purement ludiques pour la sphère familiale.

Une autre école pour une autre société est possible mais cela commence déjà par ce genre de "détail".

Je ne vois pas où est le problèmecertains enfants n'auront peut être jamais l'occasion de visiter ce genre de parc....pourquoi ne pas leur offrir ce plaisir via l'école?

Une journée sans ami est une journée sans soleil...

▣ de **Julie_D**, 15 Sep 2010 13:21

🤔 Merveilleux, j'adore votre commentaire! C'est incroyable, je ne pensais pas qu'en posant ma question, j'avais demandé un jugement sur ma sortie 'scolaire' (qu'en plus, j'organise un samedi!

Oulala, sauvée, pas pendant les heures scolaires 😂 !!!)
Ah, j'allais oublier...mon "semblant d'exploitation pédagogique" vous salue!

Merci aux autres pour les liens et tout le reste 🙌🙌
"Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines."

▣ de **Mizou**, 15 Sep 2010 13:40

*Julie_D a écrit:*shock: Merveilleux, j'adore votre commentaire! C'est incroyable, je ne pensais pas qu'en posant ma question, j'avais demandé un jugement sur ma sortie 'scolaire' (qu'en plus,

j'organise un samedi! Oulala, sauvée, pas pendant les heures scolaires 😂 !!!)
Ah, j'allais oublier...mon "semblant d'exploitation pédagogique" vous salue!

Merci aux autres pour les liens et tout le reste 🙌🙌
Je n'écoute ni ne lis plus Mr Je sais et critique tout depuis longtemps !
Pour ma part, je vois aussi l'exploitation du plan du parc, les durées avec les temps d'attente aux attractions (certains feront 2 attractions pendant que d'autres attendront toujours 🤔)
Instit. primaire, classe unique.
AFIN DE MIEUX VOUS AIDER ... AFFINEZ VOTRE PROFIL !
Lutter, chercher, trouver ... et ne jamais céder...

▣ de **loulau78**, 15 Sep 2010 14:22

Calculer la distance parcourue sur certaines attractions en fonction du temps et de la vitesse? (il me semble qu'on peut savoir à quelle vitesse va le space montain)

▣ de **Julie_D**, 15 Sep 2010 16:34

Ah super 🤔 Qu'il est agréable de lire des réponses constructives qui font avancer mes recherches 😊

Merci, merci, merci!!!
"Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines."

▣ de **Mizou**, 15 Sep 2010 16:43

Enseignons n'a été créé que pour ça ! 😊
Donne-nous des nouvelles ... 🙌
Ca m'intéresse aussi ... mais pas à cette échelle 😊
🙌🙌🙌
Instit. primaire, classe unique.
AFIN DE MIEUX VOUS AIDER ... AFFINEZ VOTRE PROFIL !
Lutter, chercher, trouver ... et ne jamais céder...

▣ de **Aline182**, 15 Sep 2010 17:13

*Julie_D a écrit:*Ah super 🤔 Qu'il est agréable de lire des réponses constructives
Mais non, ce n'est qu'un semblant d'exploitation pédagogique, on voit bien qu'il n'y a rien d'intéressant à en tirer !

(je sors 🤔)
Instit en P5, enseignement libre.

▣ de **Julie_D**, 15 Sep 2010 17:16

mdr 🤔👍

"Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines."

▣ de **Catherine**, 15 Sep 2010 19:04

Je ne vais certainement rien ajouter à la polémique mais... Enseignons.be va-il devenir le lieu de toutes les critiques plutôt que le site du partage?

Il ne faudrait pas devenir plus catholique que le Pape, il n'a pas bonne presse en ce moment!

Qui êtes-vous pour juger d'une activité?

Auriez vous reçu mandat de Grand Censeur ou Inquisiteur Monsieur ?

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

▣ de **moune48**, 16 Sep 2010 12:43

PFffffffffffffff, y en a marre de ne lire que du négatif !!

Allez, zou ! ...On est ici pour partager et on accepte les remarques quand elles sont suivies de propositions intelligentes et amicales.

Mais si c'est pour nous faire mousser, alors làc'est perdu d'avance !

Pas besoin de redresseur de tort iciDommage que Walt Disney ne fasse pas rêver ceux qui en

auraient le plus besoin ! 😄😄😄😄😄😄👉

Institut maternelle pensionnée :-)) après 37 ans de bonheur enseigné.

Projet réalisé: livres pour enfants "J'APPRENDS AVEC MOUKI" (.. à compter de 0 à 10, à reconnaître les formes géométriques, à reconnaître les couleurs) me contacter par MP

▣ de **Julie_D**, 16 Sep 2010 13:13

"Tout a commencé par une souris..." disait Walt! ... Heureusement que l'enseignement n'a pas commencé avec AB 😞

"Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines."

▣ de **freesia**, 16 Sep 2010 13:38

MDR 🤔

Ce sont les élèves les moins doués qui forcent les professeurs à mieux enseigner.

(Malcolm Forbes)

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

▣ de **Niky**, 16 Sep 2010 15:15

L'enseignant doit avoir l'esprit critique mais bon, il y a des limites! Les enfants n'ont pas besoin de nous pour aimer Walt Disney! Je plains certains élèves...et certains collègues!

8.3. Visite à Pairi Daiza

▣ de **sofifra**, 17 Avr 2011 10:11

Bonjour

Nous allons bientôt en visite pédagogique à Pairi Daiza. Ecole en milieu défavorisé nous n'allons pas prendre d'animation pour ne pas augmenter le prix à la charge des familles... J'aimerais savoir si quelqu'un possède des documents pédagogiques (toutes années primaires)autres que ceux mis en ligne sur le site pour préparer la visite.

D'avance un grand merci

▣ de **Alain** , 17 Mai 2011 22:18

J'ai déjà fait la visite quelques fois avec des classes de 5/8 mais je ne suis pas partisan d'un dossier pédagogique pléthorique pour une visite : prendre le temps de flâner, de déambuler, de découvrir avec le groupe classe, de se poser pour dessiner, pour observer un animal... Pourquoi toujours devoir revenir à un support "feuille" ? Personnellement, j'ai aussi beaucoup de petits bouts qui n'ont pas les moyens de visiter Païri Daïza quatre fois l'an avec Papy,mamy, papa... et je préfère souvent qu'ils ouvrent grands les yeux pour admirer les animaux et les splendeurs de ce parc plutôt que la belle feuille que je leur aurai préparée. Au retour oui, mais alors partons des questions qu'ils se posent, des récits de leur journée...

Petite anecdote : l'an passé en visitant la partie asiatique du parc, une de mes élèves un peu "touche-à-tout" s'est piquée à des orties... Elle en a parlé toute la journée et au retour à l'école, elle a déclaré tout de go à sa maman qu'elle s'était faite piquer par des orties chinoises ! Les concepteurs du parc sont perfectionnistes mais là, au point d'importer même les orties 😊!

Sur ce bonne visite, c'est peut-être celle que je préfère ... Perso, je choisis de la faire un mercredi... le parc est pratiquement désert le matin et l'après-midi c'est relax !

Alain

école Clair-Vivre (pédagogie Freinet)

instituteur classe de 5/8

www.clairvivre.be

▣ de **sofifra**, 18 Mai 2011 10:59

Je sui d'accord... mais pas mon Po sortie PEDAGOGIQUE!!!!

▣ de **andrée**, 28 Mai 2011 07:26

*sofifra a écrit:*Bonjour

Nous allons bientôt en visite pédagogique à Pairi Daiza. Ecole en milieu défavorisé nous n'allons pas prendre d'animation pour ne pas augmenter le prix à la charge des familles... J'aimerais savoir si quelqu'un possède des documents pédagogiques (toutes années primaires)autres que ceux mis en ligne sur le site pour préparer la visite.

D'avance un grand merci

D'accord avec Alain.... laisser les Es découvrir par eux-mêmes, vous serez étonnée de ce qu'ils découvrent et ce n'est pas forcément la même chose qu'un camarade de classe.... Quant au PO..... ne broutez pas comme les moutons, vous aurez quand même prévu qq chose après et pq ne pas partir de leurs découvertes pour votre matière? C'est plus sensé!!! Dès lors, BONNE JOURNEE!!

▣ de **sofifra**, 28 Mai 2011 15:47

Premièrement je ne suis pas un mouton, quand votre supérieur vous demande de respecter certaines choses je doute qu'il soit très judicieux de s'y opposer et bien sûr que je laisse mes élèves découvrir, s'étonner, se questionner mais n'empêche qu'un support pédagogique adapté est toujours bienvenu...

▣ de **andrée**, 29 Mai 2011 05:15

*sofifra a écrit:*Premièrement je ne suis pas un mouton, quand votre supérieur vous demande de respecter certaines choses je doute qu'il soit très judicieux de s'y opposer et bien sûr que je laisse mes élèves découvrir, s'étonner, se questionner mais n'empêche qu'un support pédagogique adapté est toujours bienvenu...

Toutes les enseignantes sont des moutons, SI je l'ai été aussi..... mais par peur de ceci ou cela, on continue sans broncher, on accepte les changements pédagogiques sans broncher, on reste et restera serviable et corvéable à merci!

▣ de **Alain** , 29 Mai 2011 09:11

Attention, on touche ici un tout autre débat, celui de la pression mise sur l'enseignant non-nommé. Je pense qu'avec mes 20 ans de bouteilles et mes 8 ans de nomination, je pourrais tenir le même discours qu'Andrée mais je comprends aussi Sofifra. Je pense qu'il y a moyen de naviguer un peu entre les deux. Il faut parfois pouvoir louvoyer en début de carrière et ne pas prendre le retour de manivelle surtout en fin d'année mais l'on peut aussi faire un petit dossier "pour le chef" que l'on exploitera pas à outrance en classe et le jour même de la visite défendre une position pédagogique qui reprend mes idées ci-dessus. Il peut être justifiable de ne pas avoir le nez plongé dans ses feuilles durant toute la visite. Il peut être pédagogiquement défendable que l'on veuille travailler des points de matière en Français par la réalisation d'un journal compte rendu de cette visite... Les socles et les plans matière sont plein de petits éléments qui justifient un fonctionnement différent de celui proposé par ton chef. Il est difficile pour un directeur de ne pas accepter des arguments tirés directement de ces deux documents. Il ne faut pas partir la fleur au fusil combattre une vision pédagogique différente mais l'on peut aussi ne pas entrer dans le moule complètement. Exercice difficile, je le reconnais.

Je pense aussi que l'on oublie vite ces moments dès que l'on a les mains un peu plus libres. Je dirais donc qu'il ne faut en effet pas être mouton ou loup mais que l'on peut aussi être renard ;-)

▣ de *Babelute*, 29 Mai 2011 14:11

Quand vas-tu à Pairi Daiza? J'y suis allée vendredi, les enfants étaient enchantés!

Pour ce qui est du pédagogique je suis d'accord avec ce qui est dit ci-dessus....point trop n'en faut!!!

Il faut surtout faire appel aux sens des enfants...les mettre en éveil, mais difficile de regarder, sentir, toucher(pas trop) quand on a les mains et la tête occupées par de la "paperasserie administrative" c'est plutôt au retour que cela doit se faire et encore sans dégouter les enfants...parfois trop, c'est trop! Il faut avant tout que cette journée reste un merveilleux souvenir dans leurs chères petites têtes toutes fraîches. En ce qui me concerne, j'ai téléchargé et photocopié le plan du parc pour chaque élève de ma classe, on s'est glissé dedans quelques jours avant la visite (quelle belle leçon de structuration de l'espace et de notions de géo sans en avoir l'air), on a ainsi pris nos repères, j'ai entendu les souhaits des enfants car la journée sur place est vite passée et il y a tant à voir!!! Ils étaient à fond dedans et ont même voulu le reprendre à la maison pour montrer à papa et maman! Le jour même chacun a voulu emporter son plan...tiens donc... je les ai mis sous pochettes plastiques et en avant (si c'est pas pédagogique ça!!). Demain, j'ai prévu des petits textes informatifs sur 4 animaux que l'on a rencontrés la-bas, ils devront y retrouver les réponses à quelques devinettes. Mardi, on reviendra sur le plan (les endroits visités, un trajet effectué, où est la plaine de jeux, ...)

Pour le reste, je verrai bien en fonction des enfants...

Ceci n'empêche pas cela, c'est la relation que l'on a avec les élèves ce jour là qui compte!

Alors, si tu le souhaites, je peux t'envoyer les activités dont je te parle...ce sera toujours ça de pris!

PS: j'ai la chance de travailler avec des gens qui pensent comme moi, le directeur en premier. C'est vrai que c'est très important!

Bonne chance!

9. Devoirs et travaux pendant les vacances

9.1. Travail pendant les vacances ?

▣ de *Isis*, 16 Mar 2008 14:54

Bonjour à tous,

dans une semaine, nous serons en congé et pourrons en profiter pour préparer nos leçons.

Et vos élèves ? Donnez-vous du travail à vos élèves pour les vacances ?

En ce qui me concerne, ils ont un livre et un questionnaire à rendre à la rentrée.

J'ai déjà également préparé des sortes de dossiers avec des jeux et des activités sur certaines matières vues en classe (par exemple, des jeux sur les tables de multiplication, des exercices sur les homonymes, etc.)

Ou bien, pensez-vous plutôt que les enfants doivent profiter de leur congé et donc ne rien leur donner ?

Merci de communiquer votre avis et vos pratiques en classe !

▣ de **Marie21**, 16 Mar 2008 15:10

Mes petits sont en 1ère... je demande de lire un peu tous les jours dans la farde de lecture... et puis...c'est tout... congé pour moi et congé pour eux... 😊

...est passée du côté obscur de la force...

▣ de **Françoise_0410**, 16 Mar 2008 15:12

Depuis le début de l'année, presque à chaque vacances, j'ai donné du travail à mes élèves.

A la Toussaint, il s'agissait d'une lecture sur Halloween avec un questionnaire.

A Noël, je n'ai rien donné, car c'est une période particulière : fêtes de fin d'année, certains passaient les vacances dans leur pays d'origine,...

Au Carnaval, ils ont reçu un dossier d'exercices sur ce qui avait été vu tout au long du mois de janvier.

A Pâques, ils recevront aussi certaines choses à faire.

Pourquoi ai-je choisi de faire ainsi? Pour ne pas qu'ils perdent pied, qu'ils restent un peu dans la rythme, pour repartir plus facilement à la rentrée, pour les occuper (eh oui! beaucoup s'embêtent pendant leurs vacances),...

Mais je ne donne jamais du travail à outrance : ils ont aussi largement le temps de profiter de leurs vacances.

▣ de **Marie21**, 16 Mar 2008 15:15

Quand j'avais des 6èmes, ils avaient souvent un livre à lire pour Pâques...

...est passée du côté obscur de la force...

▣ de ***Béa***, 16 Mar 2008 17:40

Moi mes enfants de primaires n'ont "jamais" rien à faire pendant les vacances sauf lire, corriger les contrôles...

Et je trouve cela très bien, vacances c'est vacances pour tous 😊.

Enseignante en 1ère maternelle dans l'enseignement libre.

AFIN DE MIEUX VOUS AIDER ... AFFINEZ VOTRE PROFIL !

▣ de **Marie21**, 16 Mar 2008 17:50

noéline a écrit: Moi mes enfants de primaires n'ont "jamais" rien à faire pendant les vacances sauf lire, corriger les contrôles...

Et je trouve cela très bien, vacances c'est vacances pour tous 😊.



...est passée du côté obscur de la force...

▣ de **Jacqueline**, 16 Mar 2008 18:06

J'enseigne dans le secondaire supérieur et je ne donne pas de travail pendant les vacances !

Par contre, je prête des romans aux élèves qui le désirent !

Philologie romane - 1975

Si ce n'est déjà fait, pensez à compléter votre profil ! :-)

▣ de **titvéro**, 16 Mar 2008 18:36

noéline a écrit: Moi mes enfants de primaires n'ont "jamais" rien à faire pendant les vacances sauf lire, corriger les contrôles...

Et je trouve cela très bien, vacances c'est vacances pour tous 😊.

Faudrait passer le mot dans le secondaire.... 😊🙄

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends., Franklin, Benjamin

▣ de **Marie71**, 16 Mar 2008 18:51

Vous allez me "flinguer" mais cette année, j'ai donné du travail à chaque congé.

Ils ont un contrat mais ils savent que ce n'est pas obligatoire. Et, je suis franchement étonnée, à part 1 ou 2 sur les 20, tous les contrats rentrent complétés. Et, ô surprise, les parents sont ravis ...

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

Instit' en P2 pour l'année 2011-2012 (Enseignement libre).

Trois ans déjà ... 04/06/08...

▣ de **cécile**, 16 Mar 2008 19:25

Je ne donne jamais de travail aux enfants de ma classe. Je pense que les vacances sont un bon moment de décompression et s'ils ne le font pas à ce moment là quand le font-ils?

Et puis je me dis que moi aussi je suis fatiguée et que je ne travaille pas pendant le congé mais à la fin quand j'ai récupéré alors les enfants ont droit aussi à ce bonheur.

Cécile instit 4° primaire

▣ de **Babelute**, 17 Mar 2008 17:22

Il y a tant d'autres choses à apprendre que la matière scolaire. Les vacances, c'est l'occasion de déconnecter un peu, de souffler, de rêver et ...de faire fonctionner son imaginaire... surtout quand on s'ennuie. On peut apprendre des tas de choses super importantes en jouant à des jeux de société, en regardant une émission de télé, en bricolant. Bien sûr, vous allez dire: "on ne fait pas ça chez tous les enfants",

mais ça c'est affaire de famille, on peut toujours donner des idées à nos élèves. Les devoirs de vacance c'est plus pour contenter les parents et pour les aider à occuper leurs enfants.

▣ de **freesia**, 17 Mar 2008 18:14

Jacqueline a écrit: J'enseigne dans le secondaire supérieur et je ne donne pas de travail pendant les vacances !

Pareil pour moi, les vacances c'est pour tout le monde !

Ce sont les élèves les moins doués qui forcent les professeurs à mieux enseigner.

(Malcolm Forbes)

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

▣ de **Chri82**, 17 Mar 2008 18:19

Moi, je leur ai donné une lecture, mais pas pour le jour même de la rentrée... Et ils sont prévenus depuis un petit bout de temps, donc, ils ont pu commencer rapidement et certains ont déjà terminé le livre! Ils veulent même commencer le suivant!! 😊

9.2. Devoirs à domicile, pour ou contre?

▣ de **piet20**, 17 Nov 2009 18:51

J'aimerais connaître vos points de vue concernant les devoirs à domicile.
Merci

▣ de **thaliana**, 17 Nov 2009 19:07

Bonjour,
Personnellement, je ne donne que des exercices à terminer (jamais de nouvel exercice) ou des leçons à étudier ou à relire...

Thaliana

Titulaire au degré moyen de l'enseignement primaire à Bruxelles.

Mon site, sans prétention aucune : www.laclass.be

▣ de **Aline182**, 17 Nov 2009 19:58

Personnellement je n'ai pas vraiment eu le choix, je suis dans une école assez traditionnelle et on (2 co-titulaires) a déjà eu depuis le début de l'année des remarques des parents et de la direction parce que nos élèves de sixième n'avaient "pas assez" de devoirs, ils n'étaient pas occupés assez longtemps après l'école... Comme si on jugeait la qualité d'un apprentissage à la longueur des devoirs.

Enfin soit, au delà de ce critère assez primitif, je trouve intéressant de donner des devoirs d'abord parce que ça permet à l'élève de réfléchir seul (on insiste assez auprès des parents pour qu'ils laissent les enfant travailler seuls, et puis de les aider seulement par la suite si ils le veulent, et de noter les modifications en vert), de voir si il a vraiment compris ce qui lui semblait clair en classe, ensuite parce que certains exercices individuels n'ont pas besoin d'être faits en classe avec moi et les autres enfants, autant profiter de ces moments en classe pour découvrir des choses, travailler en groupe etc. Donc ils travaillent seuls à la maison, je ramasse les devoirs et relève les difficultés à retravailler en classe, puis on corrige souvent ensemble.

Instit en P5, enseignement libre.

▣ de **elia**, 18 Nov 2009 10:36

Je vous donne mon point de vue de maman et de prof.

Je trouve que des devoirs qui ne dépassent pas la demi heure en primaire, c'est bien. Mes filles ont toujours eu une poésie à connaître, des calculs à faire ou un texte à lire. Pas plus et c'est parfait.

Par contre, dès la 5e, il faut penser à en donner un peu plus. En 1e secondaire, les élèves sont souvent dépassés par le travail à faire à domicile par manque d'habitude. Ils ne savent comment s'organiser. Et je donne cours en technique, pas en général !

Dès qu'il y a deux choses à faire, ils semblent débordés !

Que vos élèves aillent dans des écoles élitistes ou pas, le travail demandé sera beaucoup plus important dans le secondaire. Les habituer à travailler chez eux c'est tout bénéfique pour eux.

▣ de **pascal**, 18 Nov 2009 10:52

Je suis assez d'accord avec Elia.

Je ne suis pas un acharné des devoirs mais dès la 5e, je pense que cela prépare bien les élèves au secondaire. De plus, cela permet à l'instituteur de repérer l'élève autonome, l'élève assisté, l'élève perdu face à un travail à faire à domicile...

Quelle que soit l'école secondaire, il y aura des devoirs, même un peu. Certains enfants ne se rendent pas compte de la quantité de travail qui les attend. Et c'est ainsi que l'on voit arriver en 3e technique un nombre élevé d'élèves venant du général. S'ils savaient dès le fondamental ce que sera le travail à fournir peut-être choisiraient-ils leur école secondaire plus judicieusement.

▣ de **isa8**, 18 Nov 2009 14:41

cela dépend vraiment du milieu social dans lequel vous êtes... Dans mon école, les enfants sont très peu suivis et certains ne font presque jamais leurs travaux à domicile! Nous tentons de les aider au mieux en leur apprenant à étudier par exemple, en préparant leurs dictées en classe ou en mémorisant leurs leçons ensemble, mais parfois, rien n'y fait....
institutrice primaire, 3/4 dans une école autrefois en D+

▣ de **piet20**, 18 Nov 2009 20:20

Le problème c'est que trop d'adolescents rencontrent de grosses difficultés dans l'enseignement secondaire parce que, une fois rentrés chez eux, ils sont incapables de voir comment étudier, comment préparer une recherche, comment gérer le temps disponible. Et c'est à nous enseignants de l'école fondamentale à leur apprendre cela. Apprendre à mémoriser, à réaliser un plan, ces compétences essentielles ne sont presque jamais apprises à l'école. La majorité des apprentissages se fait à domicile... C'est grave!

▣ de **Mme Catherine**, 18 Nov 2009 20:50

Je pense également que les devoirs, ça a du bon! En 5e, mes élèves ont quasi tous les jours 2 devoirs et 2 leçons. Certains enfants, font cela en 20 min, d'autres plus longtemps. Je remarque qu'ils arrivent au fur et à mesure que l'année avance à gérer leur travail et la durée de celui-ci diminue considérablement. Les devoirs permettent à l'enseignant et à l'enfant de se rendre compte si la matière est connue oui ou non. Par contre, je ne cote jamais un devoir, mais je sanctionne s'il n'est pas fait.

Je trouve aussi que les enfants ont besoin de leçons à la maison. Ils ont besoin d'apprendre à devenir autonomes, à gérer leur travail et à trouver (en les y amenant bien sûr) une méthode de travail en vue d'acquérir de bonnes bases pour débiter les humanités.

Institutrice en 5e primaire

▣ de **audreyj1**, 14 Fév 2010 15:47

Bonjour,

j'enseigne pour le moment dans une classe de 1ère année. Je suis POUR les devoirs à la maison, mais pas des devoirs qui portent sur de la nouvelle matière. Mes élèves ont des devoirs tous les jours, sauf le mercredi. Ceux-ci portent sur la matière vue le jour-même et je trouve que ça les aide pour voir la suite.



◉~*~☆~Audrey~☆~*~◉

▣ de **grady**, 14 Fév 2010 15:52

devoirs et leçons à domicile je suis certaine que cela n'a que du bon si on respecte l'enfant

Bravo aux instits qui après doivent corriger et vérifier tout cela.

Grand merci à eux

▣ de **Patrick55**, 14 Fév 2010 16:18

Même si ça ne va dans le sens du "poil politique", je suis d'accord avec "Je trouve que des devoirs qui ne dépassent pas la demi heure en primaire, c'est bien."

Un enfant apprend au cours de sa journée d'école, à petites doses, s'entend. Mais au retour au domicile, après une collation bien venue en période de croissance, il est nécessaire que de jeter un coup d'oeil sur ce qu'il a fait, avec éventuellement une remise en ordre de ce qui a été fait la journée. Consulter son agenda scolaire avec un des parents ce qu'il a à faire et préparer pour le lendemain, dont préparer le cartable du lendemain (piscine, éducation physique, sortie etc.) me paraît nécessaire pour le préparer à sa vie de demain !

Un petit devoir écrit ou un exercice (écrit ou de mémorisation) en plus, pourquoi pas ?

Qu'est-ce qu'une heure ou un peu plus par jour ? Vraiment, c'est pas du luxe.

Par contre, pas de télévision ou autres objets "nomades" (Console de jeux, Internet etc.) inutiles et fatigants pour les yeux et le cerveau pendant les jours de scolarité, et une mise au lit dans le calme, tôt.

Mes enfants (jeunes adultes et mariées) lisaient et lisent encore parce que nous lisions le soir au calme au lieu de regarder n'importe quoi.

Amitiés,
Patrick

9.3. Les devoirs

▣ de *jaccaudeli*, 30 Juil 2009 14:53

Bonjour...

J'espère que la parenthèse estivale est agréable pour vous tous et que vous profitez de recharger les batteries avant la rentrée.

Pour ma part, je reprends gentiment le chemin de l'école pour préparer le retour de mes élèves. Je suis affairée à écrire un document à l'attention des parents qui donne les premières informations pour l'année scolaire à venir.

Dans la rubrique "Devoirs", je trouve difficile d'exposer mon avis sans entraver la liberté des parents. Pourriez-vous m'aider à trouver une formulation correcte et respectueuse disant que les devoirs doivent favoriser l'autonomie, que la qualité est à privilégier, et enfin qu'il est bon de s'intéresser à ce qui est fait en classe afin de renforcer l'estime qu'a l'enfant de lui-même

Un grand merci d'avance pour vos bonnes idées 😊

▣ de *Myriam*, 30 Juil 2009 15:07

Quelle année scolaire ?

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de *Catherine*, 30 Juil 2009 15:22

Bonjour jaccaudeli,

Bien que ton inscription remonte à 2007, je n'ai pas encore eu l'occasion de faire ta connaissance, alors j'en profite.

A ce propos, pourrais-je te demander d'étoffer ton profil quelque peu "basique" 😊

Cela nous permet, lorsque nous répondons de mieux cibler ces réponses.

Quel est ton public? Fondamental, secondaire, CF, autre.

Pour ma part, je suis professeur de Sciences dans le secondaire inférieur de la CF.

Ayant bientôt des élèves de différencié, je me permets de t'écrire. J'aurai des élèves un peu "particuliers", souvent démotivés.

L'aspect "devoirs" m'intéresse aussi et il est vrai que faire comprendre l'utilité des devoirs aux parents et à leurs enfants est parfois difficile.

Dans ton contexte, je verrais bien un texte du style : "Les devoirs sont un moment privilégié pour faire le point sur des connaissances vues au cours, pour découvrir de nouvelles choses en rapport avec ces connaissances, pour élargir son horizon, développer son autonomie. C'est pour cela qu'il est important que votre enfant travaille seul pendant un certain temps. Votre intervention, dans la mesure du possible, peut aussi l'amener à approfondir, corriger son travail, l'orienter quand cela s'avère nécessaire".

Voilà à quoi je pense pour l'instant, sur le vif.

En fonction du public parental, cela l'amènera à comprendre que son rôle est important mais qu'il doit rester limité. Ce n'est pas aux parents de faire les devoirs, ils peuvent aider, pas remplacer l'élève.

Encore une fois, nous permettre de te "cibler" mieux nous aidera à mieux t'aider.

Bonnes vacances à toi aussi.

A bientôt.



MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

▫ de **pascal**, 01 Aoû 2009 10:30

Le devoir est une occasion donnée à l'enfant pour faire le point sur ce qu'il sait, ce qu'il a compris et ce qui pose problème. Il est formatif et doit être réalisé sans aide afin de permettre à l'enfant de se situer par rapport à l'apprentissage.

Voilà à peu près ce que je dis aux miens.

▫ de **Myriam**, 01 Aoû 2009 13:00

Et moi je disais, en première, deuxième, primaire



Voilà pour vous, enfants, l'occasion de montrer à papa, à maman ce que vous savez faire... Ils seront étonnés.



Et aux parents... réjouissez-vous de ce qu'ils savent faire, soyez ensemble "fiers" ... et si vous trouvez que vous devez l'aider, informez m'en... au besoin écrivez sur le document de l'enfant... j'ai besoin de vos informations ... et là, nous devenions partenaires ...

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▫ de **jaccaudeli**, 05 Aoû 2009 09:21

*Myriam a écrit:*Quelle année scolaire ?

Myriam

Mes élèves seront en 6ème primaire (12-13 ans...)

Merci

▫ de **jaccaudeli**, 05 Aoû 2009 09:27

*Catherine a écrit:*Bonjour jaccaudeli,

Bien que ton inscription remonte à 2007, je n'ai pas encore eu l'occasion de faire ta connaissance, alors j'en profite.

A ce propos, pourrais-je te demander d'étoffer ton profil quelque peu "basique" 😊

Cela nous permet, lorsque nous répondons de mieux cibler ces réponses.

Quel est ton public? Fondamental, secondaire, CF, autre.

Pour ma part, je suis professeur de Sciences dans le secondaire inférieur de la CF.

Ayant bientôt des élèves de différencié, je me permets de t'écrire. J'aurai des élèves un peu "particuliers", souvent démotivés.

L'aspect "devoirs" m'intéresse aussi et il est vrai que faire comprendre l'utilité des devoirs aux parents et à leurs enfants est parfois difficile.

Dans ton contexte, je verrais bien un texte du style : "Les devoirs sont un moment privilégié pour faire le point sur des connaissances vues au cours, pour découvrir de nouvelles choses en rapport avec ces connaissances, pour élargir son horizon, développer son autonomie. C'est pour cela qu'il est important que votre enfant travaille seul pendant un certain temps. Votre intervention, dans la

mesure du possible, peut aussi l'amener à approfondir, corriger son travail, l'orienter quand cela s'avère nécessaire".

Voilà à quoi je pense pour l'instant, sur le vif.

En fonction du public parental, cela l'amènera à comprendre que son rôle est important mais qu'il doit rester limité. Ce n'est pas aux parents de faire les devoirs, ils peuvent aider, pas remplacer l'élève.

Encore une fois, nous permettre de te "cibler" mieux nous aidera à mieux t'aider.

Bonnes vacances à toi aussi.

A bientôt.



Concernant mon profil, j'ai essayé d'étoffer au mieux... Est-ce suffisant?

Il est vrai que je viens par période visiter le site et que, malgré mon inscription qui date, je ne connais pas encore toutes les ficelles de ce forum...

Un grand merci pour ta réponse...

Si j'ai autant de peine à formuler ce paragraphe dans le livret que je prépare c'est parce que j'ai des parents qui sont très présents dans les devoirs, qui poussent leur enfant et cela se sent... Je ne veux pas les en empêcher mais je souhaite qu'ils prennent conscience de l'importance de rendre leur enfant autonome...

Dur dur parfois...

▣ de **Myriam**, 05 Aoû 2009 12:04

Un moyen, en sixième primaire, pour favoriser l'autonomie des enfants, leur prise en charge par eux-mêmes, leur développement de leurs capacités de s'organiser, ne pourrait-il être ...



leur faire noter, le vendredi de la semaine précédente, tous les devoirs et leçons de la semaine suivante... avec ou sans repères de temps ... Certains trucs devraient être remis ou seront testés le mercredi, d'autres le vendredi, par exemple...

Je l'ai vu faire par certains collègues...

Ils pourraient même ajouter dans leur journal de classe : une croix verte (ou une date verte) quand ils y ont un peu travaillé (et autant de croix vertes que nécessaire)... un carré bleu quand ils estiment avoir terminé ...

SVP

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **Catherine**, 05 Aoû 2009 12:38

Concernant mon profil, j'ai essayé d'étoffer au mieux... Est-ce suffisant? **Impeccable merci**

Il est vrai que je viens par période visiter le site et que, malgré mon inscription qui date, je ne connais pas encore toutes les ficelles de ce forum...

Un grand merci pour ta réponse...

Si j'ai autant de peine à formuler ce paragraphe dans le livret que je prépare c'est parce que j'ai des parents qui sont très présents dans les devoirs, qui poussent leur enfant et cela se sent... Je ne veux pas les en empêcher mais je souhaite qu'ils prennent conscience de l'importance de rendre leur enfant autonome...

Dur dur parfois...

Justement ma note sur le fait que l'enfant DOIT travailler seul pendant un certain temps mais que leur intervention peut être intéressante devrait les faire réfléchir.

A ton service.



MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

▣ de *jaccaudeli*, 05 Aoû 2009 13:53

Comme tu le mentionnes Myriam, je donne aux élèves les devoirs aux élèves le vendredi et les encourage à travailler seuls... Dans la mesure du possible... 😊

Mais que faire pour les parents soucieux et parfois omniprésents...?

Certains corrigent, font des choses en plus, dictent des mots des fiches... Trop de zèle!!! 😊

Le livret que je réalise est un petit guide de l'année scolaire et de la vie de la classe pour les parents et dans lequel je mentionne le point des devoirs, mes attentes, les directives légales, etc. Et j'ai en fait pensé que cela pouvait être l'occasion de "rassurer" et d'expliquer mes attentes les concernant par rapport aux devoirs...

Pas facile...

Je verrai comment cela se passe en début d'année et ferai un point lors de la réunion de parents afin de pouvoir aborder ça avec un peu d'humour et de légèreté, tout en insistant sur l'importance de l'autonomie à la veille de leur passage en secondaire...

Merci pour ton message!

▣ de *jaccaudeli*, 05 Aoû 2009 14:02

Je me fais la réflexion que certains parents ne comprennent pas toujours l'importance de l'aspect formatif des devoirs et pensent que la réussite de leur enfant dépend du travail à la maison...

Manque de confiance, peur de l'échec, besoin de maîtrise ? Je m'interroge parce qu'en plus, cet aspect est parfois sujet de conflit et de tension dans les familles de nos chers élèves...

Y a du travail...

A bon entendeur...

9.4. Devoirs jamais faits

▣ de *jessi*, 01 Aoû 2006 18:51

😞 C'est encore moi!!!

Voilà, je désire trouver une solution!

J'explique...

Je travaille dans plusieurs écoles. Et bien sur j'ai des matières bien précises à donner. Donc je donne également des devoirs mais ces devoirs ne reviennent pas toujours ou jamais pour certains!!!! 😡 (il y a l'excuse qu'il on oublié pq ils ne me voient qu'une ou 2 fois par semaine!

J'EN AI MARRE 😞

C'est pour quoi il me faut trouver une solution, une sanction qui fonctionne .. 😞 bien sûr!!!

A l'aide... 😞

et merci d'avance...

▣ de *jonathan001*, 01 Aoû 2006 20:40

Salut Jessy,

Dans ma classe, lorsqu'un élève ne fait pas le devoir demandé par un professeur, ce dernier me le communique et le devoir est fait en punition lors de la (ou des) récré(s) jusqu'à ce qu'il soit correctement fait... 🙄 généralement ça arrive rarement car ils savent que la punition tombera...

Donc, le meilleur moyen à mon sens est de mettre ça au point avec les titulaires de ses élèves... en plus ça montre à quel point les profs sont soudés face à eux 🤝

▣ de **flora844**, 01 Aoû 2006 23:38

coucou

ta solution Jonathan est certes très bonne...mais encore faut-il que les deux enseignants soient sur la même longueur d'onde...

Quand ce n'était pas le cas, je mettais une note dans le jdc : devoir non fait à rendre pour le

S'il n'était tjs pas fait, je sanctionnais....(à faire pnd la récré) oui je sais c'est pas tjs la solution. mais quand on fait de la polyvalence, on n'agit pas nécessairement de la même manière qu'en tant que titulaire...

Alors, oui il m'est aussi arrivé de ne pas donner de devoirs dans certaines classes où je savais qu'il y avait de gros soucis au niveau du suivi des enfants...

▣ de **laeti0045**, 02 Aoû 2006 09:36

Moi , je mets un point rouge sur mon cahier et se sont des points retirés sur le comportement et bien sûr ils doivent le faire

▣ de **Caco**, 02 Aoû 2006 13:03

Salut!

Je donnais des devoirs (raisonnables) jusqu'au moment où un père s'est fait une joie de me faire parvenir une circulaire stipulant qu'en 1ère et 2ème nous ne pouvions pas donner de devoirs, juste un peu de lecture ou leur demander de raconter leur journée, sans plus.

Ces ennuis ont commencé lorsque j'avais mis une remarque au jdcl : devoir non fait.

En concertations avec les collègues P1 et P2 et la direction, nous avons décidé que nous devions respecter cette circulaire et ne demander que le minimum (lecture ou relire une leçon, **pas d'écrit**).

Tout ça, à cause d'un papa (désagréable et qui a gagné...) alors que les autres parents ne demandent pas mieux que leurs enfants apprennent à travailler!

Je trouve cette situation regrettable, et vous qu'en pensez vous?

Caco

Merci pour vos échanges!

▣ de **jonathan001**, 02 Aoû 2006 16:08

Je trouve cela très regrettable, mais la faute à qui? Au papa casse pied qui se sert des circulaires? ou bien à la personne incompétente qui à pris cette discision, sans avoir aucune expérience dans l'enseignement? 😡 Ce sont les enfants qui en pâtissent, moi, personnellement, je ne demande pas mieux que de ne pas donner de devoirs aux enfants, ca me fait moins de prépa... 🙄 Mais si j'en donne, c'est que je pense que c'est utile...

Il est vrai que lorsqu'il fait grand soleil après une quinzaine de pluie, je me vois mal leur donner un devoir 😞 Moi aussi j'aime profiter un peu du beau temps... 🍷 Qui sait, peut-être aura-t-on un ministre qui changera cela, en attendant on fait avec... 😊

▣ de **flora844**, 02 Aoû 2006 23:08

Perso je pense que c'est une question d'équilibre...

Il y en aura toujours qui exagéreront, dans un sens ou dans l'autre...

Je trouve anormal en 1ère ou 2ème d'avoir des devoirs qui dépassent les 15 min, et pourtant dans certaines écoles qui se veulent très élitistes c'est monnaie courante.

Le fils de notre prof de néerlandais, recevait des pages entières de calculs à faire pour le lendemain, et pas piqué des vers croyez-moi!

Heureusement, je pense que la plupart savent doser et propose des ex de continuité par rapport à ce qui a été vu en classe...

Malheureusement, d'autres se servront du devoir pour faire terminer des f d'ex qui devraient selon moi être faites en classe... mais bon...personne n'est parfait, et je pense que si tu peux justifier

correctement et de manière professionnelle tes choix pédagogiques, cela passe très bien avec les parents non?

▣ de **Ninon**, 03 Aoû 2006 22:44

Bonjour à tous,

J'étais allée, lors de différents stages, dans diverses écoles. Certaines travaillaient pas contrat et moi-même, j'en ai réalisé un pour les enfants. En fait les enfants recevaient en début de semaine un contrat avec différents exercices sur les matières vues. Les exercices étaient présentés de manière ludique avec des petits jeux et étaient en quantité raisonnable (pas des pages entières). Les élèves avaient une semaine pour réaliser l'ensemble des exercices repris dans le contrat. Ils avançaient à leur rythme, apprenaient à "gérer" leur travail (un élève travaillait plus un soir car le lendemain il avait foot et était fatigué en rentrant). Lorsqu'ils avaient fini une activité en classe, ils pouvaient prendre le contrat pour effectuer quelques exercices

Comme tt était présenté de manière attractive, les enfants aimaient bcp! Je ne sais pas si cette idée peut vous aider... Bien que je sois pour ce genre de procédé, ce n'est pas pour autant que les enfants feront "tout" leur travail. Il y en aura toujours qui profitent...



Bonnes vacances 😊😄🎉

"Je m'engage à mettre toutes mes forces et ma compétence au service de l'éducation de chacun des enfants qui me sera confié".

▣ de **butch**, 04 Aoû 2006 08:04

Dans notre école, nous avons décidé de garder le système de devoirs à domicile (pour une simple raison d'habituer les enfants au travail quotidien).

Les enfants recevaient le travail pour 2 jours dans un système de garde à glissière. Le lundi, il avait une feuille à remettre pour le mercredi et le jeudi une feuille à remettre pour le lundi. D'un point de vue perso, je m'arrangeai pour que les corrections ne me prennent pas plus qu'une heure de fourche. Le mercredi, un exercice de lecture.

Attention, les devoirs ne comprenaient nullement de la nouvelle matière mais simplement des choses que les enfants avaient vu durant les semaines précédentes. Parfois l'un ou l'autre exercice de réflexion.

Pour ce qui est de sanction, je gardais un tableau que je complétais au fur et à mesure des corrections. Après 4 ou 5 devoirs non faits, l'enfant était sanctionné. Ce système me semble un bon compromis car combien d'enfants sont encore suivis aujourd'hui....

Nous ne sommes pas en classe pour aimer nos collègues mais pour travailler avec les enfants qui sont devant nous.

▣ de **sandre**, 04 Aoû 2006 12:53

salut,

chez nous, on donne un contrat le vendredi. Il doit être rempli pour le vendredi suivant. Si pas fait, ils le font durant les récré.

▣ de **flora844**, 05 Aoû 2006 10:36

Butch, tu dis : combien d'enfants sont encore suivis aujourd'hui...

Certes, sur le fond tu n'as pas tort!

Mais je pense que lorsque l'enseignant, l'équipe éducative, a su donner du sens aux devoirs, ceux-ci ne sont pas vécus comme des corvées...

Dans ce contexte, bien sûr qu'il y a des enfants peu suivis, mais il me semble qu'en 4/5/6, cela devient aussi leur responsabilité...

▣ de **butch**, 05 Aoû 2006 22:16

D'où le souci de la clarté de la réunion de rentrée avec les parents de manière à leur expliquer les pratiques de l'école

De toute façon pour ma part, je n'ai jamais pu accrocher à cette circulaire

Et à l'unif, ils font comment ???

Maintenant, je pense que dans nos classes, il faut amener les enfants sur des stratégies de résolution ou d'opérationnalisation...

Nous ne sommes pas en classe pour aimer nos collègues mais pour travailler avec les enfants qui sont devant nous.

▣ de **Irene71**, 11 Mar 2007 16:57

J'ai une classe de 6ème année. Pour les devoirs, au début, j'ai essayé la note: inutile, c'est même pas signé par les parents qui ne savent pas lire ou qui ne s'occupent pas de leurs enfants. J'ai privé de récré : inutile, car ils ont vraiment besoin de se défouler. 😊

J'ai discuté avec les élèves et je leur ai demandé pourquoi je leur donnais des devoirs et ce que cela leur apportait 😊. Certains ont compris, d'autres pas... Je sais maintenant que plus de 80% de mes élèves font leurs devoirs et obtiennent de bien meilleurs résultats lorsque je fais un contrôle surprise sur la matière du devoir... 😊

10. Evaluations externes, continuum pédagogique et redoublement

Initié sur une demande de partage d'examens cantonaux, le sujet s'ouvre sur un débat plus large : la question de l'évaluation externe

10.1. Examens de fin de 6e année

▣ de **Maria Cristina**, 24 Avr 2006 21:59

J'enseigne en classe de 5e et 6e. Chaque année, à cette période, j'entame mes révisions avec ma 6e année, basées sur les anciens examens de mon canton, Saint-Ghislain.

J'aimerais tester mes élèves sur les examens d'autres cantons et diocésains. Où puis-je m'en procurer une copie?

Si des personnes sont intéressées, je propose de faire un échange avec ceux de ma commune.

▣ de **Myriam**, 03 Mai 2006 19:03

Maria Cristina.. je m'éloigne un peu de ta question directe ...

Avec une autre question ...

Je suis instit en première, puis en deuxième primaire (nous vivons six trimestres ensemble) et je me suis souvent posé la question des "tests", des "prises d'informations"...

Je me la posais... pour moi... pour tenter de savoir où chacun en était ...

Je me la posais.. pour eux... pour qu'ils voient leurs réalisations ++++ et ce à quoi ils devraient être tout particulièrement attentifs... (euh... et moi avec chacun d'eux...)

Ai quelques fois, en deux ans, proposé des tests, rencontré individuellement chaque enfant... mais je n'ai pas été assez loin ...

J'aurais, par exemple, aimé (et pas fait cette année) utiliser un testing complet - style examen interdiocésain - entre carnaval et Pâques - , en deuxième année... pour pouvoir pour moi et avec eux prélever les données précitées...

Et vous, dans un contexte d'interdisciplinarité... vous en faites quoi ???

Maria Cristina

Si tu "sens" que je sabote", que je "détourne" ta question...

Et vous tous qui l'avez lue... de même ...

dites-le et j'initierai un autre forum ...

Myriam

▣ de **Maria Cristina**, 03 Mai 2006 22:09



Bonne question!

En fait, il m'est impossible de me servir des épreuves passées en fin de 6e année car nous ne recevons pas les examens des enfants (pour les analyser, par exemple). Je ne reçois qu'un exemplaire vierge qui servira aux élèves de l'année suivante. Donc, avant Pâques, je fais passer cette épreuve aux enfants. Nous corrigeons chaque question ensemble et nous analysons les erreurs. Nous discutons ensemble de la remédiation à apporter.

Très constructive comme méthode car l'enfant essaie de comprendre son erreur et d'y remédier afin de ne plus tomber dans les "pièges".

Il se rend compte aussi des lacunes théoriques qu'il a encore à combler.

Il peut évaluer quels comportements positifs sont à mettre en place.

Pour la 5e année, notre communauté française nous a fait parvenir, à plusieurs reprises, différentes évaluations externes (français, math et éveil) dont le point de départ était un fascicule de lecture. Les résultats sont analysés par des groupes de recherches externes à l'école puis ils nous sont retransmis avec des pistes de remédiations ou de suivi.

Aussi, il m'arrive régulièrement de discuter et de mettre en place des suivis de matière avec l'enseignante du cycle précédent afin de mieux connaître le niveau des élèves qui me parviendront l'année suivante. Nous mettons ainsi en place l'interdisciplinarité (éveil-lecture, math-éveil, français-éveil...) et le suivi de matière pour effectuer au mieux la continuité.

L'interdisciplinarité, c'est l'enseignant qui la construit, on ne la trouve pas toute faite dans les livres, malgré ce que certains peuvent croire.

En degré supérieur, j'essaie au maximum que les lectures que je propose aux enfants servent de point de départ à mes leçons d'éveil (ce n'est pas toujours possible, je le sais), de mes leçons d'éveil démarrent certaines leçons de mathématiques, de mes expressions écrites sont construites la plupart de mes leçons de techniques de langues et/ou d'éveil (tout dépend le type de texte que je choisis).

Bref, (et en espérant ne pas m'être trop égarée du sujet!), une évaluation à Pâques me semble importante, ce que tu feras des résultats ne dépend que du temps que tu désires y consacrer (Veux-tu remédier à un point particulier? Créer des fichiers de remédiations individuels?...). Toutes sortes de pistes peuvent être envisagées, tout dépend du temps que l'on a pour le faire.

▣ de **winyfa**, 07 Mai 2006 14:54

je suis en remplacement en 6e primaire depuis le 18 avril. Nous avons passé deux semaines folles à préparer la fancy faire. maintenant je m'attaque aux révisions et aux examens cantonaux des années précédentes. j'ai eu un "coup de chaleur" cette semaine car je me suis aperçue qu'en Eveil les enfants ne savaient quasiment plus rien des cours de 4e et de 5e. en fait l'institut que je remplace n'a pas revu la matière. Donc me voilà à moins d'un mois des examens avec tout éveil à rattraper. j'ai un peu peur pour les enfants! heureusement ceux-ci sont motivés.

Ce qui est dommage c'est que les écoles pratiquant l'examen diocésain peuvent voir les questions AVANT. tandis que les cantonaux sont gardés jusqu'au dernier moment.

Alors si vous avez quelques pistes pouvant m'orienter. c'est-à-dire revoir le plus possible ce qui sera susceptible d'avoir à l'ex.

merci beaucoup

Qui a-t-il de plus beau à voir que les yeux d'un enfant qui brillent de joie après avoir appris une nouvelle chose?

▣ de **flora844**, 07 Mai 2006 22:29

allez pour vous embêter un peu!

Notre inspecteur qui est très "pédagogue" nous a dit que préparer les enfants à réussir l'examen cantonal c'était faire du bachotage !

Grand tolé évidemment!

▣ de **Maria Cristina**, 07 Mai 2006 22:44

Pour en rajouter une couche ... peut-être tous les PO pourraient-ils arrêter de jouer à la concurrence des résultats, ça permettrait de lever un peu la pression qui repose (bien injustement envers les enseignants qui ont oeuvré les années précédentes) sur l'institut de 6e année?

Car ne dit-on pas que le travail accompli en 6e année est le fruit des 6 années de travail en primaire? Et pour en remettre une autre ... certains disent que ça se construit dès la maternelle...

▣ de **Maria Cristina**, 07 Mai 2006 22:56

Chère Winyfa,

Les branches d'éveil comprennent des compétences tellement vastes qu'une seule année n'est souvent pas suffisante pour tout voir. A ton niveau actuel, je reprendrais les compétences prises en compte pour les examens des 2 dernières années et j'entamerais des petites synthèses après avoir regroupé les questions posées sur un même sujet. Pourquoi ne demanderais-tu pas à tes collègues des années précédentes (4e et 5e) les synthèses qu'elles ont à propos des leçons d'éveil qui sont dans leur programme? Cela pourrait te faire gagner du temps.

Réellement, lorsqu'on lit les questions des examens cantonaux, on ne peut que constater le peu d'items concernant des connaissances théoriques proprement dites. Ils ciblent surtout les savoir-faire et le savoir-lire.

10.2. Epreuve externe 2e primaire

▣ de **Stéphanie.H.**, 23 Nov 2010 22:06

Bonjour!

J'ai entendu parler d'épreuves externes pour fin de 2e primaire, organisées par la Communauté Française, du même type que les CEB de 6e. S'agit-il uniquement d'un simple projet ou cela est-il déjà utilisé par les écoles qui en font la demande? Où puis-je trouver ces documents si cela existe bien? Merci d'avance!

▣ de **kardeyo**, 24 Nov 2010 04:37

Je peux peut-être me tromper mais je pense que toutes les écoles de la CF (pas le libre) y sont soumises. Les épreuves sont en train de se dérouler pour le moment sur toute ma commune ... Je ne crois pas qu'il faille en faire la demande ...

Mais comme je l'ai dit, je me trompe peut-être 🙄

"J'apprends chaque jour pour enseigner le lendemain" *Emile Faguet*

▣ de **Stéphanie.H.**, 24 Nov 2010 08:11

Il y a effectivement des épreuves non certificatives qui se déroulent actuellement dans tous les établissements. Moi, je voulais parler d'examens de fin d'année. Comme les CEB de 6e.

▣ de **Françoise_0410**, 24 Nov 2010 08:43

En effet, pour l'instant, ont lieu, dans toutes les écoles de la communauté française (tous réseaux confondus), les évaluations externes non certificatives en P2 et P5.

En ce qui concerne les évaluations externes certificatives, elles n'existent, pour l'instant qu'en P6.

Pour les P2, il existe des évaluations propres aux réseaux (l'évaluation diocésaine dans le libre, cantonale dans le communal), mais c'est tout ce qui existe pour le moment.

▣ de *scrapisa*, 24 Nov 2010 17:12

Bonjour,

J'ai fait passer aujourd'hui à mes petits élèves, la deuxième partie des évaluations externes et j'aimerais avoir l'avis d'autres enseignants: comment cela se passe-t-il dans vos classes? Pour ma part, mes élèves sont de forts bons lecteurs mais je trouve les épreuves vraiment très longues. Ce matin ils n'en pouvaient plus, quelle concentration cela leur demande!

Merci de partager votre vécu

▣ de *Naru*, 25 Nov 2010 19:13

Je suis d'accord avec vous.

Mes élèves ont également un bon niveau et les deux premières parties passées étaient très longues, trop longues. Pour les enfants en difficulté, c'était même un calvaire : deux de ceux-ci ont même laissé des pages vides de réponse et un m'a avoué clairement "avoir tapé dans le tas". Ils ont dû rester longtemps concentré et donné le meilleur d'eux-mêmes et après ils étaient fatigués pour les autres activités.

La semaine choisie n'est pas des meilleures car les enfants sont surexcités par l'arrivée bientôt de la fête de Saint-Nicolas. De plus, dans notre école, nous préparons un spectacle pour l'occasion et les élèves ne pensent plus qu'à ça. Je pense que leur attitude change grandement les résultats. L'évaluation aurait dû se passer plus tard dans l'année.

10.3. En deuxième ... socles de compétences à 8 ans

▣ de *Myriam*, 12 Juin 2007 18:42

Eh oui... officiel aussi à 8 ans... en fin de deuxième primaire

La communauté française s'est dotée de socles de compétences ... Elle les a définis à 8 ans, à 12 ans ... et d'autres encore... mais je suis moins bien au courant ... 😊 j'aurais dû, j'aurais pu l'être ...

Officiel donc aussi à 8 ans ...

Des compétences doivent être certifiées, selon des critères qu'elle a établis

D'autres doivent être en construction ... là plus difficile "d'évaluer" ... Mais elles sont mises "en musique" dans le cadre des évaluations externes ..

Officiel donc ...

Là où je rejoins des collègues, avec bémols... c'est dans les stress ...

Oui, je suis stressée, touchée par les prochaines évaluations externes que nous vivrons l'an prochain, en deuxième ... en math... Ai-je fait les bons choix (pédagogiques - choix fondamentaux - méthodologiques - les myens que je propose aux enfants sont-ils "adéquats" ?????) ????

Oui je suis stressée...touchée

Mais chez nous, dans notre école, notre direction nous aide à relativiser l'enjeu des données ... nous aide à les analyser.... et à nous relancer vers d'autres pistes complémentaires

D'autre part, dans notre école, nous n'avons pas fait le choix de "compétences maximales", de "connaissances à tout prix" ... et donc les résultats des évaluations sont relativisés ... Une chance pour nous... et beaucoup de possibles pour les enfants, ...

Ceci est sans doute un autre parcours ...

Myriam

PS.. Si vous de l'enseignement officiel, organisé par la communauté française, si vous de l'enseignement organisé par les communes, si vous, ici, là, avez des "outils d'analyses" des parcours des enfants, de leurs connaissances, de leurs compétences à 8 ans ... si vous avez cela... j'aimerais lire, découvrir ...

Pour rappel, pour l'enseignement catholique, des éléments de 2007 sont actuellement en ligne sur le site <http://www.segec.be> ... fondamental... outils pédagogiques... interdiocésains ...

<http://www.segec.be/Fedefoc/pedagogique/interdioc.htm>

Des documents d'années antérieures sont en ligne... ceux de cette année le seront sans doute prochainement ...

PS2... Sorry, suis pas douée... faites (vous devrez faire) un copier, coller de l'adresse pour accéder aux dossiers

▣ de **flora844**, 18 Juin 2007 16:35

C'est vrai, Myriam, tu parles à juste de titre de choix pédagogique.

On ne peut évidemment tout faire sur un cycle, sur une année...

Cette année, j'ai privilégié le sens des opérations, surtout de la multiplication et de la division, car je viens de 5ème année, ce qui m'a permis de constater certains manques.

Malheureusement, notre examen de fin de cycle comporte très peu de question sur cela. Mais bon, ce n'est pas grave...

L'année prochaine, c'est vrai que je stresse aussi un petit peu car nous serons évalués sur les maths...mais je crois qu'il faut que cela nous serve d'évaluation personnelle et formative.

10.4. Organisation évaluation externe fin de 6P

▣ de **Françoise_0410**, 09 Mai 2008 21:38

Cette année,

Nos élèves de 6ème vont passer l'évaluation externe qui se déroulera du 19 au 24 juin.

Je sais que nous ne corrigerons pas nous-même les évaluations de nos élèves, mais que nous corrigerons celles d'élèves d'une autre école.

A ce sujet, je me demandais comment cela allait se dérouler: à quels moments allons-nous corriger? Tout va-t-il sur faire une 1 ou 2 journées non-stop?

En effet, cela se termine le 24 juin et nous rendons les bulletins le 27 juin. Entre temps, il faudra avoir corrigé, analyser les résultats, compléter les bulletins et décider de l'attribution ou non du CEB. En 3 jours, ça va être fort court 😊

Certains parmi vous auraient-ils de plus amples informations?

▣ de **Myriam**, 09 Mai 2008 23:44

Sorry, je n'ai guère d'informations

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **annick**, 10 Mai 2008 05:54

Bonjour,

1ère expérience pour notre école également cette année ...

Après avoir parlé de ces évaluations avec des enseignants qui ont déjà vécu l'expérience, il semblerait que certains instituteurs commencent les corrections dans la matinée (dès que le 1er exam est fini). Ensuite tout le monde corrige après-midi (les enfants rentrent chez eux déjà à 11h15 certains jours). Toutes les corrections sont déjà finies dans le temps scolaire donc.

... A suivre

▣ de **C'Arandache**, 10 Mai 2008 10:00

A liège , dans mon "canton", notre inspecteur avait vraiment bien organisé les corrections. Nous devions nous présenter dès 13h00, dans une école centre de corrections. Nous remettions les épreuves de nos élèves anonymisées(un matricule était dévolu à chaque élève, pas de nom sur les épreuves) et on se mettait par équipe . L'après-midi se passait dans une bonne ambiance et j'y ai rencontré des collègues que je n'avais jamais vus auparavant. Et pour cause travaillant dans le réseau communal, notre inspecteur a pris l'initiative de mélanger les 2 réseaux pour la correction. En fin d'après-midi nous repartions avec nos épreuves corrigées .

Avantage certain : à 17h00 je n'avais plus rien à faire chez moi pour la classe.

Inconvénient certain:le laps de temps imparti aux épreuves a mis certains enfants en réelle difficulté.Alors que j'essayais de les mettre en confiance, le stress était vraiment très grand pour eux , le manque de temps de réflexion,l'impossibilité de se relire,en a pénalisé plus d'un.

Le vendredi matin de la fameuse semaine, c'était fini pour tout le monde, et mon directeur avait reçu dans la nuit, une grille excel, avec les résultats et les moyennes de chaque élève. Les CEB nous étaient fournis par notre PO et par la Communauté(à nous de choisir lequel remettre). J'ai seulement constitué le dossier récapitulatif et rempli les bulletins. Contacte- moi en mp si tu as des questions ou si je n'ai pas été claire.Bon courage à tes élèves ;quant à toi ...ZENNNN

▣ de **Françoise_0410**, 10 Mai 2008 13:38

J'ai la réponse à ma question : les corrections se font le jour-même.

Donc j'aurai le 25, le 26 et le 27 juin pour remplir les bulletins et décider de l'attribution ou non du CEB pour chacun.

Je ne devrai donc pas m'arracher les cheveux pour être sûre que tout soit fini à temps.

▣ de **C'Arandache**, 10 Mai 2008 17:15

Cette année tu pourras encore décider si oui ou nontu attribues le CEB. l'année prochaine ,seuls les résultats seront pris en compte et on ne pourra pas délibérer en conseil d'école (si j'ai bien compris)

▣ de **Françoise_0410**, 10 Mai 2008 18:09

*C'Arandache a écrit:*Cette année tu pourras encore décider si oui ou nontu attribues le CEB. l'année prochaine ,seuls les résultats seront pris en compte et on ne pourra pas délibérer en conseil d'école (si j'ai bien compris)

Arghhhhhhhhhhhhhhhhh. Dans une école comme la nôtre, cela va être la catastrophe.

Et puis, si seul l'examen de fin d'année compte, les élèves n'en auront rien à cirer de leurs points pendant l'année.

De plus, on n'est jamais à l'abri d'un accident : si un élève qui a bien travaillé pendant l'année rate l'évaluation externe, il se retrouve sans CEB alors qu'on aurait pu lui accorder en regard de son travail de l'année.

Où est l'école de la réussite là-dedans 😞?

10.5. Examen 2ème primaire

▣ de **seccotinedbx**, 26 Juin 2008 07:38

Pas la peine d'en faire un débat mais je trouve étrange que nous arrivons à apprendre à lire aux plus rétissants (en 1 an)alors qu'ils ont 8 ANS d'école primaire derrière eux!!

Question de méthode et d'individualisation sans doute!!

▣ de **Lucy**, 26 Juin 2008 07:46

Seccotine, je ne sais pas quel âge vous avez, mais dans ma génération (40 et plus) les enfants lisaient avant la fin de la première, tous.

Pourquoi, avec le temps, faut-il sans cesse reculer les exigences, les attentes, le moment où les acquis seront vraiment fixés ?

Je ne pense pas que les enfants soient moins malins ou que les instituts soient moins bons. Je pense par contre que les psychologues de l'éducation n'ont pas fait que des propositions judicieuses et heureuses concernant l'évolution de l'enfant et ses apprentissages.

▣ *de seccotinedbx, 26 Juin 2008 08:11*

Lucy, vous avez sans doute mal compris mes messages:

je travaille dans l'enseignement individualisé (professionnel type 1) depuis 30 ans; je trouve que certains élèves ne devraient pas se trouver dans ce genre d'enseignement mais ils ont été "démolis" par des instituteurs soit incompetents soit dédaigneux des problèmes individuels; certains arrivent chez nous complètement cassés, ne sachant pas lire du tout à 14ans... qu'a-t-on fait avec eux pendant 8 ans???

Ils sont démoralisés, pensent qu'ils n'ont aucune capacité pour apprendre, et à grand renfort de respect et de confiance, nous leur apprenons à lire en 1 ou 2 ans... Où est le problème??

En 30 ans, je trouve que les élèves ont changé: auparavant, nous avions des enfants à petit QI qui faisaient leur petit bonhomme de chemin, maintenant nous avons des enfants qui, une fois remis en confiance, passent leur ceb, retournent dans l'enseignement ordinaire.. poursuivent une formation complémentaire après leur CQ.

Comment expliquez-vous cela??

Moi je n'en ai qu'une: les anciens instituteurs (les nôtres) prenaient soin de tous leurs élèves, leur apprenaient les bases: lire, écrire et calculer.. ils étaient fiers de voir TOUS les enfants réussir.

Maintenant, les instituteurs avancent avec ceux qui suivent, les programmes se sont chargés d'un tas d'inutilités (le climat du Chili en 5è primaire!) qu'on peut aborder facilement plus tard.... mais c'est l'époque qui veut ça! Alors, vous pensez bien... ces petits qui traînent un peu...

Mais peut-être avez-vous d'autres idées...

▣ *de Lucy, 26 Juin 2008 09:01*

Je ne peux pas vous suivre quand vous dites "les instituts avancent avec ceux qui suivent".

Je prends un exemple que je connais : l'école de mon fils. 22 élèves en 1e l'an passé, 25 cette année. Et bien sûr, des enfants qui ne parlent pas la langue.

N'est-ce pas beaucoup ?

L'institut de 1e est une perle, vraiment. Et les enfants apprennent beaucoup avec elle. Mais elle ne fait pas de miracles. Certains ont dû recommencer leur année car ils avaient trop de lacunes. Au vu des résultats de cette fin juin, cela leur a été profitable.

Je pense aussi que "de notre temps", les mamans ne travaillaient pas (c'était le cas dans ma classe) et suivaient les enfants et leurs devoirs. Aujourd'hui, nous travaillons toutes ou presque et certains enfants sont bien seuls avec leurs devoirs.

J'enseigne en 1eB (1eD 😞 l'an prochain). Je sais ce que sont les enfants en difficulté. J'ai maximum 15 élèves. C'est un tout autre travail. J'ai plus de temps pour chacun, plus de disponibilité aussi. Je n'en voudrais pas 25 !

Pour les programmes, je suis en partie d'accord, mais plus que l'étude du climat du Chili, c'est la démarche qui importe, la recherche, l'apprentissage.

Il est sûr que l'enseignement tel qu'il est pensé et conçu aujourd'hui n'est pas à la portée de tous les enfants. Mais l'était-il jadis ?

Là où je ne peux vous suivre c'est lorsque vous parlez d'enseignant incompetent ou dédaigneux. Je ne nie pas qu'il y en a mais c'est une raison un peu sommaire pour expliquer les difficultés d'un enfant. Il y a quand même plus qu'un institut sur une scolarité.

Mais je ne cherche pas à vous convaincre. Je partage une partie de vos constatations mais une partie seulement.

10.6. Doubler sa 3ème malgré une bonne moyenne !

▣ de **Ammbreline**, 07 Juin 2007 10:55

[i]Bonjour à tous,

Voilà, le professeur de mon fils qui est en 3ème primaire à demandé à me voir pour un peu parler de lui, et à ma grande surprise elle m'annonce qu'il y a de fortes chances qu'il double sa 3ème primaire 😊!

Ce qui me surprend un peu, c'est qu'il n'a pas vraiment de difficultés mais surtout, il a eu jusqu'à présent un bon bulletin avec une moyenne de 72% - 74%, le tout sans échec !

Peut-on le faire doubler, car les quelques tests de fin d'année ne sont pas terribles, bon j'avoue que je n'ai pas vue les tests de mon fils et que je serais bien curieuse ! Je ne suis pas pour qu'il reprenne la 3ème d'autant plus qu'il n'a pas de problème au niveau des matières mais juste très distrait mais surtout vite content de lui.

Quelqu'un peut me dire si nous avons le droit de nous (mon mari et moi) opposer à la décision de son professeur et surtout, pourquoi ne pas avoir donnée un signal d'alarme avant

Merci[/i]

▣ de **sophwil**, 07 Juin 2007 18:42

Difficile d'apporter une réponse claire étant donné que je n'ai pas les évaluations de votre enfant sous les yeux...

Mais si son professeur vous conseille le redoublement, je pense qu'il a les qualifications requises et objectives pour prendre cette décision !

La sonnette d'alarme n'a-t-elle pas été tirée plus tôt ? L'avez-vous entendue ?

Si pas, votre enfant peut avoir acquis les compétences de fin de deuxième année mais être complètement dépassé par la troisième...

Comme les compétences à atteindre sont de plus en plus "compliquées", je vous conseillerai sans doute la même chose!

Mieux vaut recommencer uen troisième que d'être en difficulté croissante plus tard...

Instit en P4

▣ de **flora844**, 07 Juin 2007 18:44

Bonsoir

Ce n'est pas évident pour nous de vous donner un avis, en effet chaque situation est différente, nous ne connaissons ni votre enfant ni l'institutrice.

Si elle vous propose cela c'est qu'elle a sans doute de très bonnes raisons.

Néanmoins, il faut savoir que l'enseignant propose le doublement mais c'est au final les parents qui prennent la décision. A vous donc d'analyser correctement le travail de votre enfant, de lui apporter toute votre aide si jamais il en avait besoin.

D'autre part, mais ce n'est qu'un avis personnel, je trouve ça dommage de faire recommencer un enfant à l'intérieur d'un cycle.

▣ de **Myriam**, 07 Juin 2007 19:08

Je ne connais pas votre enfant... et sûrement pas son parcours scolaire.

Je ne connais pas l'instit, pas plus que son école, celle que vous avez choisie ...

Comme vous, je suis perplexe devant cette analyse tardive...

Analyse...

Peut-être avez-vous reçu des signaux que vous n'avez pu interpréter... entendre comprendre... peut-être n'en avez-vous pas reçu(s) ...

Dommage, difficile, difficile à accepter, à "intérioriser" que vous vous retrouviez, vous, votre enfant, "acculés" "coincés" "en dernière minute..."

La loi belge rend les parents (donne aux parents leurs droits d'être) maîtres du parcours scolaire de votre (leur) enfant... eh oui ... tant mieux... (mais ceci n'engage que moi)
Les instits interviennent en tant que "professionnels" ...
Si l'instit de votre enfant vous a appelés, c'est qu'il(elle) avait observé des "trucs", des "indices" ... qui l'interpelaient ...
Ecoutez-le, écoutez-la ... et questionnez
Quel est le parcours le plus "adéquat, judicieux".. pour votre enfant... Sur quel parcours pourrait-il être "gagnant", pourrait-il le mieux se construire ... ???
Je ne le sais ...
Vous, l'enseignant, le centre PMS ... voilà des "lieux", "outils", des "rencontres", des opérateurs d'analyses qui me semblent , qui pourraient être "utiles" ...
Eh oui... pas de réponse... seulement des pistes
Puissent-elles vous aider ... et surtout vous permettre à tous de baliser au mieux le chemin de cet enfant, de votre enfant

Myriam

Instit en 5-8

PS merci à vous, sur ce site d'enseignants, dans l'espace parents, de m'avoir "questionnée" par rapport à mes interventions, par rapport à notre/mon quotidien merci

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **Nath76**, 07 Juin 2007 19:25

Je partage l'avis de Myriam.

Les enseignants sont les professionnels, ils ont leurs trucs.

Dans ma classe , il m'est déjà arrivé de demander le maintien de l'un ou l'autre malgré une moyenne juste. Etre trop juste est parfois aussi décourageant.

Vous parlez de distraction pour votre enfant. ...

Avez-vous envisagé des examens chez un spécialiste ? Peut -être a-t-il des troubles de l'attention qui le freinent dans certains apprentissages et/ou dans certaines compétences ?

Bon courage!

Quoiqu'il arrive, ne parlez pas d'échec ni de redoublement. Il faut parfois laisser le temps à certains enfants de démarrer complètement.

C'est pour toutes ces raisons que je suis pour les petites écoles et les classes à plusieurs niveaux.

Même si le travail de préparation est plus conséquent, je trouve que les enfants progressent vraiment à leur rythme. Ils peuvent continuer leur parcours et remanipuler une notion avec une classe inférieure.

▣ de **Ammbreline**, 07 Juin 2007 20:21

[i][i][i]Bonsoir à tous et merci de m'avoir répondu,

Mon mari est parti voir le professeur de mon fils histoire d'avoir un peu plus d'éclaircie par rapport à ce qu'elle m'avait dit le matin et il s'avère qu'elle a trouvé d'autres arguments (non recevables) pour que notre fils reprenne sa 3ème (je précise qu'il est dans l'enseignement néerlandophone à Ganshoren), le genre d'arguments où l'on s'étrangle rien que de les entendre (ne comprend pas bien, écriture illisible, distrait, etc...).

Et pour finir, elle dit à mon mari qu'il n'y a pas lieu de paniquer car il lui faut encore corriger les derniers tests (du style, on ne sait jamais) hors qu'elle a bien spécifié qu'il y avait 99,9% qu'il reprenne l'année, alors je me pose la question, où est le VRAI problèmes. :shock:

C'est pourquoi, mon mari et moi avons décidé de prendre rendez-vous avec son professeur et la directrice pour pouvoir un peu analyser les fameuses cotes et avoir des détails plus clairs par rapport

à ce qu'elle voit, mais une chose est sûr, c'est que nous sommes opposés à ce qu'il double cette fameuse troisième, jusqu'à preuve du contraire, il n'y avait pas de quoi s'alarmer et donc à suivre..
ENCORE MERCI DE M'AVOIR REPONDU, C'EST TRES SYMPAS car là, je suis dans un état pas possible :cry: [/i]/[i]/[i]

11. Travailler en équipe...

11.1. Concertations et motivation

▣ de **Joséphine79**, 10 Juil 2008 20:44

Bonjour,

Je travaille dans une école où les concertations sont quasi inexistantes : à 8h30, les portes de chaque classe se ferment, chacun y fait son p'tit boulot perso, et repart à 16h. Jamais une bonne discussion sur le suivi de chaque niveau, l'organisation des matières...

Pas de projet commun en éveil ou artistique, pas de projet du tout d'ailleurs...

Pour moi qui suis titulaire "des grands", c'est dur d'être face à un blanc sur le passé de mes élèves !

Pourtant, je ne perds pas espoir que l'année prochaine, avec ma conviction et mon style "Amélie Poulain", les choses se mettent à bouger un peu. Je suis en train de mâcher le travail de mes collègues en préparant quelques pistes et sujets de discussion, des exemples d'outils que nous pourrions construire ensemble, des référentiels à compléter d'année en année ...

Bref, je cherche juste un peu de soutien "moral" en lisant la façon dont les choses se passent chez vous :

Les concertations sont-elles imposées ou libres, organisées ou ponctuelles, les réactions positives ou négatives, l'utilité prouvée ou pas ?

Peut-être que le sujet a déjà été traité sur le site ?

Merci à tous et toutes pour ce forum, une bonne concertation géante !!!

▣ de **Marie21**, 11 Juil 2008 07:38

Les concertations sont obligatoires... Nous, nous devons les faire pendant nos heures de religion-morale...

Pas de discussions, c'est comme ça...

C'est la direction qui doit imposer si cela ne se fait pas... et qui est censée les conduire...

...est passée du côté obscur de la force...

▣ de **Framboisie**, 11 Juil 2008 09:33

En effet ,elles sont obligatoires mais peuvent être placée en dehors des heures de cours..Des rapports doivent être rédigés et et peuvent être contrôlés..Je pense même qu'un planning doit être rendu en début d'année auprès de l'inspection.Elles peuvent avoir lieu"en école" ,en cycle , en horizontalité...

J'ai 22 ans de route dont les dernières en 2e maternelle;....

▣ de **chlorine**, 11 Juil 2008 10:02

Je vais te donner des pistes qui se passent dans mon école,

la titulaire de 1ere année commence une farde avec tous les textes qui sont vus pendant l'année, et cette farde arrivera en 6eme,avec TOUS les textes vus durant les 6 années,

La titulaire de 6eme y fera entr'autres un tri de textes, et basera son travail sur cette farde...

pour les synthese, on a remarqué que tous les ans les enfants faisaient les mêmes synthèses, donc, les cahiers suivent l'enfant de cycle en cycle, et ils complètent et affinent ces synthèses,...

on a mis ça en route, il y a 2 ans, c'est chouette, car j'explique bien aux enfants que leurs cahiers iront avec eux dans les autres classes, alors ils sont encore plus appliqués à écrire soigneusement dans leurs cahiers...

Le gros inconvénient est l'enfant qui change d'école ou qui va arriver en début de 3eme,...peut-etre peux tu en parler???

Pour les concertations, parfois, pendant la récré, on pense à 1 chose, alors on fait vite une concertation, mais beaucoup de concertations se font pendant le temps de midi...et les grosses, elles se font après 16h..

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

"Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité" Antoine de Saint-Exupéry.
institut en P 1.

▣ de **Françoise_0410**, 11 Juil 2008 11:15

Waw, ça c'est super chouette Chlorine.

Avec mon collègue, nous avons voulu récupérer les cahiers de synthèse de 4ème des élèves que nous aurons l'année prochaine...Nous n'avons pas réussi. Bien dommage, car cela aurait été intéressant de repartir de cette base plutôt que de tout recommencer à 0.

Au niveau concert', on en a fait une chaque semaine avec mon collègue direct..Plus quelques-unes pendant l'année avec l'ensemble de l'équipe.

▣ de **chlorine**, 11 Juil 2008 15:15

*Françoise_0410 a écrit:*J'ai l'impression que les écoles où chacun fait sa popote dans son coin sont bien plus nombreuses que celles où on travaille tous ensemble!

Quel dommage 😞

et moi qui croyais que c'était vraiment pas terrible ce qu'on fait déjà!!!!

dans une autre école de mon entité, il y a 2 classes dans chaque niveau au minimum, et 1 enseignant prépare français, et l'autre math, et les leçons sont les mêmes pour les 2 classes, donc là encore plus de travail en collectif,...

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

"Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité" Antoine de Saint-Exupéry.
institut en P 1.

▣ de **Gwaenardel**, 11 Juil 2008 15:51

C'est vrai que pour ce qui est concertation, il me semble que c'est à la direction de l'école de mettre ça en place en donnant ses objectifs et en veillant à ce qu'ils soient respectés.

Par rapport à la loi, il me semble qu'on est aussi tenu de tenir un "cahier de rapport" de ces concertations et qu'on a un nombre d'heures précis à faire sur l'année.

Pour nous cette année, la directrice compte bien reprendre ça en main pour obliger les profs à les faire. Et connaissant mes collègues, ça risque de mal passer chez certains d'entre eux. Pourtant une bonne concertation peut apporter bcp. On a toujours bcp plus d'idées dans 2 têtes que dans une.

Par contre, quand nous faisons des formations à l'école, là l'équipe travaille bien ensemble. Mais c'est dommage de devoir avoir une personne extérieure pour que les choses se fassent 😞

▣ de **andré**, 11 Juil 2008 16:02

C'est vrai Laura, je l'admets. Chez Freinet, c'est un objectif essentiel pour être Freinet.

Et, je l'ai tjs dit, il n'y a pas que du mauvais chez Freinet, il y a aussi du bon MAIS...

▣ de **Joséphine79**, 11 Juil 2008 20:08

C'est vrai qu'il existe des règles :

- 60 périodes minimum par an de concertations

- le directeur ou un délégué doit présenter à l'inspection des documents (style cahier de synthèse) qui reprennent les dates et heures, la liste des enseignants présents (parce que ma mamy m'a toujours dit que si je me parlais toute seule, c'est que j'étais fada 😊) ainsi évidemment que le contenu (parce que discuter du pain de viande de l'école qui n'est pas terrible, ça n'est pas vraiment une concertation... 😊) tout ça en accord avec le programme.

Mais bon, apparemment, ma direction n'a pas jugé bon de le faire (peut-être qu'elle aime se parler à elle-même en mangeant du pain de viande)!

Evidemment, les choses "obligatoires" sont souvent vues d'un mauvais oeil...

Pourtant, c'est tellement motivant et surtout utile !!!

11.2. Continuité des apprentissages

▣ de *flora844*, 24 Sep 2011 14:40

Bonjour

Je souhaiterais savoir ce que vous avez mis en place au sein de votre école concernant la continuité des apprentissages.

▣ de *Myriam*, 24 Sep 2011 18:19

Bonjour Flora,

Continuité des apprentissages... j'ai, surtout les dernières années où j'enseignais, veillé à informer le collègue de troisième de ce que nous avons fait, de comment nous l'avions fait, des zones grises, imprécises et mal ancrées qui restaient... lui ai passé des fardes de références (nos textes, nos supports mathématiques...), les enfants, en fin d'année, ont déposé dans son local, leur future classe, leurs fardes de textes.... et donné quelques infos concernant certains élèves au parcours particulier.



Continuité des apprentissages ... continuité pour chaque enfant sur son chemin d'apprentissage : j'ai eu la chance, ces dernières années, d'avoir une collègue de troisième maternelle super attentive et réceptive à toutes mes questions concernant tel enfant, ou tel autre... Nous sommes intervenues en duo auprès de plusieurs loulous pour les accompagner, leur permettre de construire leur chemin... 🙌🙌

Nous nous sommes concertées à propos de ses approches du lire, des sonorités des lettres, des sons, entre autre au départ de la planète des Alphas....

Continuité : Nous avons eu la chance (avec toutes ses limites) les enfants, leurs parents et moi de pouvoir vivre ensemble en première puis en deuxième primaires

Cohérence des apprentissages ... J'ai trop peu collaboré avec mes collègues de toute l'école "en projet spécifique"... eh oui ... 😊😊

Voilà "mon vrai" 😊 ... mais si petit 😊, trop petit 😊, Flora... c'est vrai !

SVP

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de *flora844*, 24 Sep 2011 22:21

C'est déjà pas mal Myriam tout ce que tu as pu faire.

Je trouve qu'on a souvent l'occasion de communiquer avec l'institut du cycle inférieur ou supérieur au sien, mais ce qui m'intéresse, ce sont les outils que l'on peut construire au sein de l'école dans les différents domaines d'apprentissage.

▣ de **chlorine**, 25 Sep 2011 11:31

pour ma classe... ils arrivent avec un référentiel de leur 3eme maternelle que l'on continue en 1ere.. , ils montent en 2eme avec leur cahier de sons, de synthèses de math mêmes référentiels pour l'étude des lettres des sons de la 3eme maternelle à la 2eme primaire voire 3eme primaire..

pour l'école: mêmes couleurs pour dizaines, unités, ... droite , gauche..

ils montent de la 3eme à la 6eme avec leurs fardes de synthèses, math et français..et???

C'est bien pour les enfants qui font leur scolarité de la 1ere maternelle à la 6eme primaire mais quid pour ceux qui arrivent en cours de cycle.. ou en 3eme , et en 5eme...????

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

"Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité" Antoine de Saint-Exupéry.

instit en P 1.

▣ de **Ariel**, 25 Sep 2011 11:59

Ah oui 😊. Je me souviens quand j'ai changé d'école pour la 6ème, ma maman m'a recopié les 2 cahiers de synthèse (grammaire et conjugaison) que les autres trainaient depuis leur 4eme primaire... Je ne m'en suis jamais servie parce que je ne comprenais pas comment c'était expliqué, je ne les avais pas "construits"

▣ de **flora844**, 25 Sep 2011 14:31

Concernant les référentiels, jusque l'année passée, chez nous, les enfants aussi avaient des fardes qui les suivaient jusqu'à la 6ème.

Bémol, on s'est rendu compte que ces fardes ne leur servaient à rien. Quand ils étudiaient ils pensaient à prendre leur farde mais quand nous travaillions ensemble, ils ne les utilisaient pas comme outils référentiel.

Cette année, nous avons décidé de réintégrer la partie synthèse dans la même farde que la partie exercice, mais séparée par un intercalaire et la table des matières de synthèses.

Par contre, les enfants garderont leurs fardes les 2 années du cycle.

Quand je parle continuité, je veux dire aussi ceci : vous êtes vous mises autour d'une table, et avez-vous répertorié les matières à voir pour chaque année, afin d'éviter des redondances, ou encore, avez-vous réfléchi à travailler une même compétence à travers tous les cycles?

11.3. Travail en cycle

▣ de **k-ro6985**, 02 Mai 2010 15:50

Bonjour,

Je me permets de poster un message afin de savoir si vous pouviez m'aider pour un travail.

Je dois faire une liste des avantages et inconvénients pour l'enseignant et l'élève lorsqu'il y a un travail en cycle.

En ce qui concerne les avantages pour l'enseignant, j'ai mis qu'il y avait une coopération entre enseignant et pour les élèves un enrichissement des apprentissages dû au différent niveau.

Pourriez-vous m'aider à en trouver d'autres?

Merci d'avance,

Caroline

▣ de **Mizou**, 02 Mai 2010 16:47

Il y a aussi la possibilité pour un enfant d'approfondir un sujet avec l'année précédente (voire même parfois, pour un enfant plus avancé par rapport au reste de son année, de pouvoir suivre une matière avec l'année suivante).

L'instit est aussi habitué à différencier, c'est quasiment un réflexe. (Très loin de moi l'idée de prétendre que les autres instits ne le font jamais !)

L'apprentissage de l'autonomie est aussi primordial !

Pour l'instit, le stress de devoir transmettre sa classe la classe suivante sans avoir vu l'une ou l'autre matière est moins présent puisqu'il peut l'aborder l'année suivante et mieux fixer certaines choses cette année !

La coopération entre enfants n'est pas à voir comme un délestage pour l'enseignant (même si parfois, ça aide!), mais plutôt comme un moyen d'apprendre aux enfants à ne pas vivre égoïstement, s'entraider ...

Et parfois, le fait de réentendre les explications de la bouche d'un autre enfant permet à un élève de comprendre le détail qui lui avait échappé !

Dans les inconvénients, je dirais qu'un enfant ayant peu d'assurance, ayant un besoin constant de la présence de l'instit ne se sent pas nécessairement à l'aise dans ce genre de classe ...

Pour l'instit, il y a tout de même la quantité de prépas ... !



Instit. primaire, classe unique.

AFIN DE MIEUX VOUS AIDER ... AFFINEZ VOTRE PROFIL !

Lutter, chercher, trouver ... et ne jamais céder...

▣ de **Myriam**, 02 Mai 2010 20:40

Pour moi, le "regard pluriel" est aussi important : en 5-8, nous étions trois enseignantes à rencontrer chaque enfant... Nous étions trois à le regarder, l'accompagner dans ses constructions, chacune avec notre sensibilité, nos tics et nos richesses ...

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **Mizou**, 02 Mai 2010 21:02

Myriam a écrit: Pour moi, le "regard pluriel" est aussi important : en 5-8, nous étions trois enseignantes à rencontrer chaque enfant... Nous étions trois à le regarder, l'accompagner dans ses constructions, chacune avec notre sensibilité, nos tics et nos richesses ...

Myriam

Tu m'intéresses, Myriam;

Je m'interroge ... 3 instits ? 😊

Instit. primaire, classe unique.

AFIN DE MIEUX VOUS AIDER ... AFFINEZ VOTRE PROFIL !

Lutter, chercher, trouver ... et ne jamais céder...

▣ de **Ariel**, 02 Mai 2010 21:10

3ème mat, 1ère et 2ème primaire ?

▣ de **Mizou**, 02 Mai 2010 21:17

Mais est-ce une classe 5/8 ou des rencontres plus ponctuelles ?

Une fois par semaine mes P1/P2 rencontrent les M3 dans leur classe.

Et le lendemain ces mêmes M3 travaillent dans ma classe avec mes P1/P2/P3 ...

mais est-ce suffisant ?

Interrogations et intérêt ... 😊

Instit. primaire, classe unique.

AFIN DE MIEUX VOUS AIDER ... AFFINEZ VOTRE PROFIL !

Lutter, chercher, trouver ... et ne jamais céder...

▣ de **andré**, 04 Mai 2010 10:39

Mizou a écrit: Mais est-ce une classe 5/8 ou des rencontres plus ponctuelles ?
Une fois par semaine mes P1/P2 rencontrent les M3 dans leur classe.
Et le lendemain ces mêmes M3 travaillent dans ma classe avec mes P1/P2/P3 ...
mais est-ce suffisant ?

Interrogations et intérêt ... 🤔

J'ai vécu ça.... mais franchement, je n'ai pas connu de vrais révolutions dans leurs acquis...

▣ de *Isis*, 17 Avr 2011 09:08

Je relisais ces messages et ça a attiré mon attention.

Après les vacances de Pâques, les élèves de 3e maternelle viendront un après-midi par semaine dans ma classe unique. Cela permettra de les familiariser tout doucement avec les habitudes et le fonctionnement d'une classe primaire. Je pensais les faire participer à des activités avec les 1e primaire. Mais je ne sais pas très bien lesquelles. Voici mes idées : activités autour d'albums, activités d'éveil (ateliers sur les 5 sens, l'alimentation, ...), activités artistiques, ...

Qu'en pensez-vous ?

L'avez-vous déjà fait ? Et que faisiez-vous ? ?

▣ de *andrée*, 17 Avr 2011 09:17

Et pour débiter si..... ils visitaient le bâtiment du primaire en écoutant les explications des "grands" ... puis dessiner ce qu'ils ont aimé, ce qui les a impressionnés, déçus....

puis entretien familial sur ce qui me plaît en primaire, ce que je n'aime pas etc....

Histoire de démarrer calmement... un élève du primaire donne la main à un futur élève du primaire et ensemble visitons, écoutons, découvrons...

▣ de *Isis*, 19 Avr 2011 10:27

Oui c'est bien sûr une bonne idée. Mais étant donné que c'est une petite école, ils connaissent déjà le bâtiment puisqu'ils sont dans le même. En effet, il n'y a que 2 classes dans l'école : celle de maternelle et celle de primaire. Mais bon, c'est vrai qu'ils peuvent découvrir de façon plus détaillée la classe de primaire.

▣ de *andrée*, 19 Avr 2011 11:59

Isis a écrit: Oui c'est bien sûr une bonne idée. Mais étant donné que c'est une petite école, ils connaissent déjà le bâtiment puisqu'ils sont dans le même. En effet, il n'y a que 2 classes dans l'école : celle de maternelle et celle de primaire. Mais bon, c'est vrai qu'ils peuvent découvrir de façon plus détaillée la classe de primaire.

ET..... demandez aux élèves de première année d'expliquer ce qu'ils aiment et dire pq... ce qu'ils n'aiment pas et expliquer..... de détailler fardes et cahiers, les plumiers ce qui est utile et non désiré.... le cours de gym et le costume..... les projets réalisés.....

▣ de *Mizou*, 19 Avr 2011 13:50

Lorsqu'une fois par semaine, les M3 "montent" en primaire (j'ai la classe du haut), j'apprends surtout à les connaître et eux de même.

Ils découvrent mes façons de faire, les termes que j'emploie, ... à travers des jeux math, d'écriture, de reconnaissance de sons voire même de lecture (prénoms, ...)

J'attends d'eux le respect des consignes ... au moins.

Je repère aussi les plus rapides, les peureux, les écarts entre eux ...

Et une fois par semaine, ce sont les P1 et P2 qui descendent pour des activités plus artistiques, ainsi que des rappels de bases nécessaires (en concertation avec ma collègue).

Cette année, je prends les M3 lorsque je n'ai que les P1, P2 et P6 ...

12. Droits et devoirs des enseignants, Questions de législation

12.1. Publier des photos des enfants

▣ de **Françoise_0410**, 14 Oct 2008 19:49

Je commence tout doucement à créer un blog pour ma classe et j'aimerais savoir dans quelle mesure je peux y publier des photos de mes élèves.

J'ai, bien entendu, demandé une autorisation aux parents. Mais cela suffit-il?

J'ai entendu parler d'un nouveau décret à ce sujet. Quelqu'un sait-il ce qu'il en ressort?

Merci d'avance pour vos informations.

▣ de **Marie21**, 15 Oct 2008 14:41

[http://www.adm.cfwb.be/upload/docs/2694 ... 114422.pdf](http://www.adm.cfwb.be/upload/docs/2694...114422.pdf)

STP...

▣ de **Françoise_0410**, 15 Oct 2008 14:53

Merci Marie.

Je suis dans le bon, mais je vais devoir demander à mon PO de le déclarer à la Commission de la protection de la vie privée.

Rien de bien embêtant jusque là si ce n'est que c'est payant...et ça va être pour ma poche!!!! 😡

12.2. Décret, règlement relatifs à la piscine

▣ de **Gawelle**, 16 Mar 2008 19:56

Bonjour,

j'ai un problème pour la surveillance de la piscine, depuis le début de l'année, on nous a dispensé cette surveillance, et cette semaine on nous oblige à y aller, y a-t-il un décret ou un règlement qui nous oblige à le faire?

de plus nous faisons déjà 24h, donc ça compterait en plus? est-ce légal?

j'ai trouvé sur le site du segec, l'article qui parle de ça, mais je n'ai rien trouvé d'autre,

merci de m'aider

▣ de **marie-christine**, 16 Mar 2008 20:12

Je pense que cela peut faire partie des 1560 minutes de surveillance ???, mais il faudrait vérifier. enseignante au cycle 8/10

▣ de **Arua**, 16 Mar 2008 21:02

Absolument, cela en fait partie..

Cependant certaines directions dispensent leurs titulaires de "surveiller" c'est prendre de gros risques...

Il y a quelques années un petit garçon est mort dans une piscine scolaire à Liège...eh bien je ne voudrais être ni le directeur, ni le prof de gym, ni l'instituteur concerné!!

Considérer les élèves comme une source de savoir brute que nous devons affiner par notre savoir faire...

▣ de **andrée**, 17 Mar 2008 08:25

Légal ou pas, faut-il toujours travailler en ne dépassant pas les 1560 minutes?
En arriver là... faut prendre sa pension! N'oublions pas que des enfants nous sont confiés...

▣ de **Aruai**, 17 Mar 2008 18:29

andrée a écrit:Légal ou pas, faut-il toujours travailler en ne dépassant pas les 1560 minutes?
En arriver là... faut prendre sa pension! N'oublions pas que des enfants nous sont confiés...
Hélas tout le monde n'a pas cette mentalité... j'en connais qui profitent de la récré pour aller acheter des fringues!! MOTUS
Considérer les élèves comme une source de savoir brute que nous devons affiner par notre savoir faire...

▣ de **Gawelle**, 17 Mar 2008 18:44

merci pour vos réponses, mais le fait est que ce n'est pas surveillé qui me dérange c'est que j'ai piscine le mercredi, ainsi que ndls, ce qui me donnait la possibilité de ne pas me déplacer, je mets plus d'1h à 1h30 pr me rendre à l'école et le mercredi je n'ai pas mes correspondances de train, donc pr faire une surveillance de 1h de piscine je perds 4h de trajet, ce qui n'en vaut pas la peine pour moi, alors que les éducateurs accompagnent le prof de gym

▣ de **Aruai**, 17 Mar 2008 20:28

S'il y a les éducateurs ça va...s'ils sont au bord... Est-ce une piscine avec maître nageur, une piscine publique? si oui les éduc pour le transport c'est suffisant.
Le prof de gym est responsable et la 2e personne ne doit servir qu'à appeler les secours ou le cas échéant prodiguer les gestes qui sauvent en cas d'accident.
Fais valoir tes droits...
Considérer les élèves comme une source de savoir brute que nous devons affiner par notre savoir faire...

▣ de **andrée**, 19 Mar 2008 11:42

Pas convaincue de ta réponse Laura...
Est-il écrit quelque part que les instits peuvent partir ou être absent pendant la leçon de natation?
A vérifier!!!!

▣ de **Marie21**, 19 Mar 2008 13:09

andrée a écrit:Pas convaincue de ta réponse Laura...
Est-il écrit quelque part que les instits peuvent partir ou être absent pendant la leçon de natation?
A vérifier!!!!
Ces heures sont des heures de fourche et si on reparle de ces fameuses 1560 min, si on ajoute les concertations, les surveillances des récréations, être là 10 min avant le début des cours et 10 min à la fin... Il n'y a plus de place pour une année complète de surveillances des cours de natation... juste assez pour 1/2 année...
Maintenant, la direction peut obliger d'être là au début du cours afin de vérifier si le prof de gym est bien présent... et il faudrait quand même se déplacer...
Pour cette idée de regarder à 5 min, il y a à boire et à manger... je pense que les enseignants ne regardent pas à la dépense de temps du moins la majorité... Sinon, notre boulot ne serait pas souvent au top... et comme dit Andrée alors il ne faut pas choisir ce métier...
Mais quelque part, si on y réfléchit bien.... nous sommes quand même un des rares métiers où on n'a jamais un cent en plus en rapport du travail fourni... Dans le privé, ou à la commune, tout est monnayé... On dit toujours que les enseignants sont taillables et corvéables à merci... ce n'est pas faux non plus...
Notre métier nous coûte bien souvent beaucoup d'argent... qui ne dépense pas régulièrement une fortune en bouquins de tous genres ? Les autres métiers ne sont pas logés à la même enseigne...

Pour répondre aussi à la question de la piscine... au début de ma carrière, je devais aussi surveiller lors du cours de natation le mercredi et j'avais aussi des problèmes de bus... mais je l'ai fait jusqu'au bout...

Dans la commune où je travaille actuellement, nous ne devons pas faire ces surveillances... ni les déplacements qui sont pris en charge par du personnel... Et à la piscine, les maîtres nageurs sont là et les profs de gym à deux avec deux classes...

▣ de **andré**, 19 Mar 2008 18:51

Tout ce que tu as écrit, Marie, est vrai! Mais quand tu vis le décès d'un élève dans une piscine, tu vois les choses autrement.

▣ de **Françoise_0410**, 19 Mar 2008 19:01

Dans notre école, il n'y a que les deux classes de 6ème qui vont à la piscine : une semaine les filles, une semaine les garçons. Cela se fait pendant les heures de gym qui sont nos heures de fourche. Et comme ça tombe les deux premières heures de la journée, mon collègue et moi ne venons parfois qu'à 10h...

A vrai dire, je ne m'étais jamais posée la question. Il y a de toutes façons d'office deux accompagnateurs : le/la prof de gym et une surveillante de l'école.

Et je dois bien avouer que je préférerais accompagner mes élèves à la piscine et avoir fourche pendant les 2 périodes de Néerlandais du maître spécial que l'inverse 🤔

Il serait peut-être intéressant de poser la question au syndicat (à un responsable de la partie enseignement) qui saura peut-être trouver une réponse "légale" par rapport à ça.

▣ de **Arua**, 20 Mar 2008 09:09

Je pense que les règlements de piscine sont d'application...

Moi, j'ai lu celui de la piscine et il stipule 2 personnes.

Nous avons une piscine dans l'école qui vient de réouvrir cette année après stop général à la ville de Liège (suite au décès du petit garçon) et remise à neuf et en ordre de toutes les piscines...c'est dommage qu'il ait fallu ce drame pour s'en tracasser)

A la réouverture nous avons pris nos infos très précisément:

Accompagnants nécessaires pour prendre le bus=> pas notre cas, c'est au sous sol.

Valisette de soins avec réanimateur mécanique....le prof de gym a du suivre une nouvelle formation pour vérifier ses capacités de réanimation mais aussi de natation!! (pauvres profs...)

2 personnes au bord (dont une peut être dans la pièce annexe) pour qu'en cas d'incident l'une s'occupe de l'enfant et l'autre téléphone puis s'occupe du reste du groupe.

C'est comme ça chez nous...sûr de sûr...

Résultat c'est la ptp qui accompagne et on a nos heures de fourche.

Mais comme dit plus haut je connais des écoles ou au bord, il n'y a que le prof de gym 😞😞 Ils prennent leurs responsabilités comme ils le souhaitent...je ne leur espère pas d'incident.

Considérer les élèves comme une source de savoir brute que nous devons affiner par notre savoir faire...

▣ de **Marie21**, 20 Mar 2008 09:13

Nous, les profs de gym travaillent à 2 donc le problème est résolu...

12.3. Législation en matière de sécurité dans les cours

▣ de **theuxtonix**, 06 Oct 2007 09:39

étant donné que le serveur a crashé, mon message a disparu et je repose donc ma question aujourd'hui :

l'une ou l'un d'entre vous aurait-il un lien ou un tuyau à me fournir concernant la législation en matière de sécurité dans les cours d'écoles?

j'ai oui dire que depuis l'accident avec le goal qui avait malheureusement tué un enfant, c'était devenu très strict...

merci d'avance pour votre aide 😊

"Qui ne continue pas à apprendre est indigne d'enseigner." Gaston Bachelard (1884-1962)

"Les hommes intelligents aiment apprendre. Les imbéciles aiment enseigner." Anton Tchekhov (1860-1904)

▣ de **Lucy**, 06 Oct 2007 10:30

N'y a-t-il pas un CPPT dans ton école et un conseiller en prévention ? Lui doit connaître toute la législation.

Y a-t-il un point précis qui te préoccupe ?

Je demanderai à notre conseiller, il pourra sûrement y répondre.

Sinon voici toujours ce lien :

http://mineco.fgov.be/protection_consum..._ure_fr.pdf

Dernière édition par **Lucy** le 06 Oct 2007 10:38, édité 1 fois.

▣ de **theuxtonix**, 06 Oct 2007 10:33

qu'est-ce qu'un CPPT?

et non, il n'y a pas de conseiller en prévention...

ce qui me préoccupe : j'aimerais construire des modules de jeu (goals, toboggans, balançoires, etc.) en bois et les placer dans la cour (une bonne partie dans une pelouse) mais étant donné qu'ils ne sont pas encore construits, autant faire cela dans les règles de l'art afin d'une part d'être en ordre vis-à-vis de la loi mais aussi et surtout pour éviter tout accident (grave ou moins grave) pour nos petits élèves.

"Qui ne continue pas à apprendre est indigne d'enseigner." Gaston Bachelard (1884-1962)

"Les hommes intelligents aiment apprendre. Les imbéciles aiment enseigner." Anton Tchekhov (1860-1904)

▣ de **Lucy**, 06 Oct 2007 10:44

Le CPPT c'est le Conseil en Prévention et Protection des Travailleurs. Il existe dans toute école de 50 membres (ou groupement d'écoles pour le primaire)

L'association de parents de l'école de mon fils vient de financer un module de psychomot dans la cour des maternelles. La législation est très stricte, il faut être agréé. On ne peut pas construire n'importe quoi soi-même. Nous sommes passés par une firme qui a l'agrément du ministère en matière de sécurité.

Cela a coûté assez cher (on s'est dit par après qu'on aurait bien fait la même chose nous-même) mais on n'a pas le choix. Si les installations ne sont pas agréées, et qu'il y a un accident, l'assurance scolaire ne couvre pas. Et l'AP ne désirait pas être tenue pour responsable.

Je suis membre du CPPT de mon école (secondaire) j'ai pas mal de documentation. Je continue à chercher ce qui vous intéresserait. Et je vous préviendrai si je trouve.

Dernière édition par **Lucy** le 06 Oct 2007 10:56, édité 1 fois.

▣ de **theuxtonix**, 06 Oct 2007 10:48

Lucy a écrit: Le CPPT c'est le Conseil en Prévention et Protection des Travailleurs. Il existe dans toute école de 50 membres (ou groupement d'écoles pour le primaire)

ah ok, merci... faudra que je me renseigne à ce sujet-là 😊

"Qui ne continue pas à apprendre est indigne d'enseigner." Gaston Bachelard (1884-1962)

"Les hommes intelligents aiment apprendre. Les imbéciles aiment enseigner." Anton Tchekhov (1860-1904)

▣ de **Lucy**, 06 Oct 2007 10:55

<http://www.recreabel.be/faqfr.htm>

http://mineco.fgov.be/protection_consum...eux_fr.pdf

12.4. Diffusion de photos d'enfants

▣ de **Alain**, 16 Fév 2007 00:21

Bonjour,

Instituteur déchargé pour un projet informatique depuis septembre, la question me titille depuis quelques années. J'ai tout d'abord eu un site de classe où je n'avais rien demandé à personne (il y a 6 ans) puis j'ai essayé de poser la question et je me suis retrouvé à devoir flouter des visages ce qui me dérangeait personnellement. Surtout que lorsque j'en arrivais à pouvoir parler avec les parents plus longuement, ils m'accordait après coup l'autorisation.

Actuellement, je gère notre site d'école où il y a plus de 900 bambins (maternelles et primaires uniquement !). Je ne peux me permettre de demander à chacun son avis et d'avoir dans chaque classe un ou deux enfants qui ne peuvent apparaître. Ce serait totalement ingérable ! J'ai donc ajouté la petite phrase suivante à l'entrée du site pour en avertir tous les visiteurs ... Aucune remarque depuis !

"Les photos qui figurent sur ce site sont destinées à illustrer notre vie quotidienne à l'école. Si vous trouvez qu'une photo personnelle ne doit pas être publiée, nous vous prions de nous en avertir. Elle sera retirée dans les 24h."

Alain

▣ de **katsoura**, 05 Nov 2007 00:20

Il serait bon de faire le point sur la question. En théorie, vous devez avoir l'autorisation explicite de la personne concernée si elle est clairement identifiable et isolée. Si le sujet est mineur, l'autorisation explicite des deux parents est exigée. Ca c'est pour la théorie. En pratique comment ça se passe ? Les auteurs déposent les photos sans aucune autorisation. En cas de réclamation, le responsable du site retire les photos concernées et généralement ça s'arrête là.

J'aimerais tout de même attirer votre attention sur les déviances qui peuvent exister sur internet. Il est donc tout à fait légitime que certains parents ne souhaitent pas voir la tête de leur petit bout traîner sur la toile. Ne pas demander l'avis des parents c'est sans doute choisir à leur place. C'est aussi le choix de ne pas les informer de l'exploitation des images et des droits qui leur sont propres. Cela ne coûte rien de le préciser dans un document en début d'année et ça vous protège en cas de réclamation. De grâce, informez les parents !

12.5. Nombre d'élèves ? Assurance et responsabilité

▣ de **vertmerdunord**, 01 Oct 2006 19:11

Bonjour,

Je suis prof de gym dans l'enseignement primaire. Cette année, je dois donner cours à une classe de 6ème qui compte 36 Es. Qui peut me dire si je suis assurée pour donner cours à un nombre aussi élevé d'Es ?

J'ai essayé de trouver la circulaire qui parle de la responsabilité du PdG au cours de natation et au cours de gym mais on n'y parle pas de nombre.

Qui est responsable en cas d'accident ?

Qui peut m'éclairer à ce sujet ?

Un grand merci !

▣ de **Lekrug**, 03 Oct 2006 15:55

Pour le cours de natation, la section 4.5.3 de la *circulaire 1554* dit que...

Le Pouvoir organisateur, dans l'enseignement subventionné, le Directeur, dans l'enseignement organisé par la Communauté française, doit, à tout moment, organiser l'encadrement des élèves de manière à garantir leur sécurité. Ainsi, ils ne peuvent pas, en particulier pour des activités en piscine, confier un nombre déraisonnable d'élèves à un seul maître. En cas d'accident, leur responsabilité pourrait être engagée s'ils ont manqué à cette obligation d'organisation, c'est-à-dire s'ils ont chargé d'une tâche irréalisable les seuls maîtres d'éducation physique.

▣ de **vertmerdunord**, 03 Oct 2006 19:28

Merci beaucoup pour votre réponse.

J'ai lu entièrement cette circulaire mais que veut dire " ils ne peuvent pas confier un nombre déraisonnable " ? 20 - 25 - 30 élèves, voire plus ???

Pas moyen de savoir. J'en ai parlé à mon directeur d'école qui a posé la question au PO, il paraît que je suis couverte en cas d'accident. Mais ... il n'y a pas d'écrit. Alors, s'il y a accident, serais-je toujours couverte ?

Tout cela me laisse perplexe et insatisfaite !

▣ de **Lekrug**, 04 Oct 2006 09:16

Dans la section 4.5.1 de la même circulaire, il est dit

Il est autorisé de regrouper les élèves d'un même degré pour l'éducation physique, pour autant que le groupe d'élèves ne dépasse pas 25.

Comme le cours de natation fait partie de celui d'éducation physique, il me semble que votre direction doit prévoir une seconde personne pour le cours de natation.

12.6. Maltraitance

▣ de **sara7**, 08 Fév 2010 20:51

Bonjour,

J'aimerais savoir si l'un ou l'une d'entre vous a déjà soupçonné des cas d'enfants maltraités dans sa classe.

Mes soupçons s'avèrent fondés (même si un doute peut subsister) et j'en ai parlé à ma directrice.

Dans vos cas, qu'avez-vous fait?

Quelles ont été les conséquences pour l'enfant? Pour les parents?

Le PMS peut-il rencontrer l'enfant sans en parler aux parents?

Si les parents sont avertis que des soupçons pèsent sur eux, peuvent-ils s'en prendre à leur enfant?

J'ai peur de m'emballer et de créer des problèmes plus graves encore...

Merci de vos réponses.

▣ de **Mizou**, 08 Fév 2010 22:33

J'ai prévenu la direction.

J'ai prévenu le PO.

Je surveille et par quelques petites remarques de temps à autres, je signale aux enfants que je "pense savoir" ce qui se passe chez eux ...

Je pose des questions détournées et montre que je ne suis pas dupe !

Je signale aussi parfois à l'un des parents que j'ai remarqué que X était "tombée" ...

C'est occasionnel, certes, mais ...

Mais est-ce à nous de mettre en route cette machine des services sociaux ... sur de simples soupçons ?

Vu de l'extérieur, notre raisonnement paraît lâche ...

Mais j'ai l'impression que c'est en surveillant, de loin, en leur rappelant souvent, par des moyens détournés, quels sont leurs droits 😞

que je me sens le plus utile, la moins lâche à leurs yeux !

J'ai aussi dans ma classe, des enfants venant d'une institution, retirés à leurs familles pour ce genre de faits ... mais plus difficiles, plus douloureux ...

Je n'imagine pas les autres dans ce genre de "foyer" ... 😊

Ce n'est pas à nous de prendre cette décision.

Surveiller, aviser, rapporter ... et surtout soutenir ...

Déjà pas si mal comme rôles !

Pour le reste, c'est au PO de voir !

Instit. primaire, classe unique.

AFIN DE MIEUX VOUS AIDER ... AFFINEZ VOTRE PROFIL !

Lutter, chercher, trouver ... et ne jamais céder...

▣ de **thaliana**, 09 Fév 2010 06:57

Je pense qu'il faut prévenir le PMS qui se chargera de prévenir le SPJ (Service de Protection de la Jeunesse) qui eux, ne contactent pas la police mais prennent contact avec les parents pour une discussion. Si les parents n'ont rien à se reprocher, ils pourront au moins se dire que nous prenons notre travail à cœur pour protéger leurs enfants. Et s'ils ont quelque chose à se reprocher, et bien le SPJ sera à même de gérer. Je pense que notre devoir est de signaler nos soupçons non seulement à la direction et au PO, mais au PMS également. Il ne faut pas "fermer un œil" sur le problème, car moi j'aurais l'impression d'être complice...

A vous de voir!

Thaliana

Titulaire au degré moyen de l'enseignement primaire à Bruxelles.

Mon site, sans prétention aucune : www.laclass.be

▣ de **castorette**, 09 Fév 2010 09:14

idem que Thaliana

j'ai informé la direction

et parfois le spj de la zone qui ont fait leur petite enquête discrète et de toute façon anonyme pour la personne qui a déclaré

ensuite le spj a envoyé une assistante sociale et le problème a été résolu sans répercussion mais au bénéfice de l'enfant

bizzzzzzzzzzzzzzzz ML

le sourire est ce qui éclaire le visage et qui réchauffe le cœur

▣ de **sara7**, 09 Fév 2010 12:30

Merci de vos réponses.

Dès que mon élève m'a avoué être victime d'un de ses parents, j'ai prévenu ma directrice.

Le PMS est au courant, j'attends à présent que les choses bougent.

En effet, je ne pouvais pas rester sans rien faire, je me serais sentie complice alors que ce gamin demande de l'aide. Je lui ai aussi dit franchement qu'une chose aussi grave ne pouvait pas rester entre lui et moi. Il m'a paru reconnaissant...

Merci encore ;-)

▣ de **Mizou**, 09 Fév 2010 18:13

Je suis contente que tu sois soulagée de ce poids ...

De mon côté, je ne me sens pas complice ...

Loin d'être aussi graves, les faits restent isolés !
Instit. primaire, classe unique.
AFIN DE MIEUX VOUS AIDER ... AFFINEZ VOTRE PROFIL !
Lutter, chercher, trouver ... et ne jamais céder...

▣ de **carlix**, 09 Fév 2010 19:05

Il est très important dans un cas soupçonné de maltraitance de respecter la hiérarchie. L'enseignante doit prévenir sa direction mais ne peut pas interperler le PMS ou son PO sans l'accord formel de sa direction. C'est d'ailleurs la direction qui doit faire les démarches.

Si jamais vous ne respectez pas cette "hiérarchie" et que l'enfant n'est pas maltraité, les parents peuvent se retourner contre vous et à ce qu'il paraît cela peut être méchant. Et dans ce cas là aucun soutien de la direction, du PO,...

La vie ne vaut pas la peine d'être vécue si on ne se jette pas dedans à coeur perdu.

▣ de **sara7**, 09 Fév 2010 19:54

Merci, c'est bon à savoir. En effet, il faut agir à tête reposée, et ne pas foncer tête baissée.

▣ de **Niky**, 09 Fév 2010 20:00

J'ai eu le cas. La direction nous disait qu'il avait sonné au centre PMS... Lorsque la psy est arrivée qql semaines plus tard, je l'ai agressée en lui demandant s'il fallait qu'un enfant meure pour qu'elle se bouge...Elle 🤔🤔🤔 Le directeur n'avait pas téléphoné. Bref, elle est allée lui remonter les bretelles et nous a dit qu'on pouvait joindre une ligne spéciale pour les enfants battus où l'anonymat était gardé (regarde au début d'un annuaire, je ne m'en souviens plus). Il faut savoir que cette fille de 10 ans avait déjà passé 8 ans dans un home à cause de maltraitance...On l'avait dit au directeur...Si tu vois que ça ne bouge pas assez vite, téléphone...

▣ de **Catherine**, 09 Fév 2010 20:31

Nous avons, en principe, le devoir de signaler des cas de maltraitance.

Nous pourrions être poursuivis en justice pour "non assistance à personne en danger" dicit un juge de la jeunesse que je connais. Mais c'est rarement le cas, le problème de la preuve étant complexe.

Pour se "couvrir" voir message de Niky, on peut demander au CPMS une attestation de déclaration de maltraitance.

C'est ppppfffffffffffffffff mais bon

12.7. Nombre d'élèves par classe

▣ de **rosa2**, 16 Oct 2011 19:25

Juste pour savoir qui vit la même horreur que moi...

Combien êtes-vous à avoir 31 élèves en 3 niveaux (1ere 2e 3e p) dans votre classe ?

▣ de **Alain**, 17 Oct 2011 00:15

Suis battu 🤔🤔!

28 petits bouts sur un 5/8, 3ème mat, 1ère, 2ème

mais j'avoue avoir une certaine habitude car ces nombres sont chez nous assez récurrent depuis 10 ans en 5/8 mais nous avons de très grand locaux. Je pense que plus que le nombre d'enfants c'est les conditions du travail et l'espace individuel qu'ils ont qui importe. Je ne dis pas que je ne vivrais pas mieux ma vie en classe avec 20, 21 ou 22 enfants mais dans une classe de 14 m / 7m c'est bien plus gérable que 21 enfants dans certaines classes qui ressemblent plus à des cagibis qu'à des classes.

Alain

école Clair-Vivre (pédagogie Freinet)

institutrice classe de 5/8
www.clairvivre.be

▣ de **rosa2**, 17 Oct 2011 09:15

Ben moi c'est un cagibi et j'ai pas d'heures Aréna...

▣ de **flora844**, 17 Oct 2011 16:22

Eh bien ce n'est pas normal....

De deux points de vue, d'abord pédagogiquement! Que votre classe soit grande ou pas, ne change rien à la donne. On ne consacre pas le même temps par enfant selon qu'on en ait 15,20 ou 30... Je sais que je vais être virulente mais pour moi on vous demande de faire du gardiennage plus que de l'apprentissage! Je vous plains vraiment, et j'imagine que vous devez être débordée à bien des égards.

Deuxièmement, administrativement, vous bénéficiez de périodes arena selon le nombre d'enfants inscrits en 1-2...Savez-vous où sont passées ces périodes?

Est-ce que vous recevez de l'aide de collègues? ou autres?

▣ de **sofifra**, 17 Oct 2011 16:49

Les heures Arena sont fonction du nombre d'élèves mais 1an pour l'autre donc je les aurai l'année prochaine

Et tout à fait d'accord pour le gardiennage je n'avance à rien dans mon boulot mais qu'est-ce que j'ai comme solution? Aucun recours quelques heures d'aide pour les 3e années mais c'est tout et j'en sors pas je trouve aussi ça inadmissible mais quelles sont les solutions?

▣ de **flora844**, 17 Oct 2011 18:50

Es-tu allée voir ton directeur?

Es-tu la seule classe dans ton école?

Combien d'élèves ont tes autres collègues?

Y a-t-il des ex-collègues qui viennent faire du bénévolat chez vous?

▣ de **Caromich**, 15 Nov 2011 23:19

Ben chez nous, nous sommes trois classes de primaire

En 1e et 2e , ils sont 21

En 3e et 4e (chez moi), ils sont 26

Et en 5e/6e, ils sont 15.

Nos classes sont assez spacieuses qd nous en avons 20 mais à 26, c'est très juste...

Je partage l'avis de Sofifra, c'est plus du gardiennage car d'autres soucis s'ajoutent à cette promiscuité et nous aussi nous n'avançons pas ds le programme.

Mais bon on ne peut pas bouger les murs... Avec un peu de chance, nous serons 4 l'année prochaine mais cela ne sera pas pour dédoubler ma classe, priorité (et je suis pour) le cycle 5/8.

12.8. Une erreur dans le registre

▣ de **Anais007**, 15 Sep 2007 10:35

J'ai fait une faute dans mon registre...j'ai oublié un enfant dans la liste. Que faire?

▣ de **Marie21**, 15 Sep 2007 10:40

Demande à ton chef, logiquement tu vas l'ajouter en-dessous et ton chef va signer l'erreur afin de montrer qu'il l'a vue...

...est passée du côté obscur de la force...

▣ de **Myriam**, 15 Sep 2007 10:44

Oublier un nom... cela voudrait-il aussi dire que tes taux de la première semaine, de ces deux premières semaines sont faux? Là les ratures sont interdites ...

Une solution... si la vérificatrice n'est pas encore passé, et n'a donc pas encore mis son visa (idem pour l'inspection):

👉 demander ou acheter un nouvel exemplaire ... et recommencer ...

Pour la vérificatrice la page de septembre est très importante...

... elle est la base pour des calculs de compléments de périodes en primaires (adaptation à la langue, périodes Aréna...) ... elle est la base, en maternelles, pour la détermination, au 30 septembre, du nombre d'emplois ...

... elle est la référence pour la lecture, en parallèle des pages suivantes... et, en primaire pour le comptage au 15 septembre ... Tout déclassement gêne, ralentit son analyse, sa prise "photo" de la situation "chiffrée" de l'école ...

En as-tu parlé à ta direction ?

Qu'en dit-elle ?

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **Anaïs007**, 16 Sep 2007 11:29

J'ai fait l'erreur ce week end et n'ai donc pas encore vu la direction...Il y a eu un bug informatique au secrétariat donc les listes des élèves a été distribuées tard (seulement ce vendredi).Je devais tenir compte qu'une élève était arrivée en retard dan sle registre et en tenant compte de cela,j'ai omis un éève.Je suis tres confuse...

▣ de **Nebel**, 16 Sep 2007 14:04

Ne t'inquiète pas, j'ai recommencé 3 fois mon registre l'année passée 🙄

(pour des bêtises, pqc ds le genre tête en l'air, il y a moi 🙄)

La directrice te le fera sûrement recommencer sur un nouveau (elle a en tout plein dans l'armoire à gauche de son bureau. Si tu veux même pas lui dire l'erreur, t'en prends-un et tu recommences, elle ne le verra pas Lol)

Par contre, évite les erreurs en cours d'année pqc c'est galère a recommencer...

J'avais fait une erreur l'an passé à cause de la liste, personne ne l'a vue (ni la directrice ni la secrétaire, ni l'inspecteur (sic), ni la vérificatrice (sic et re-sic)), et je l'ai qd mm recommencé au cas où. Comme l'erreur a été vue au mois de février me suis amusée (hum...) une soirée à tout recommencer...

▣ de **liliprune**, 16 Sep 2007 14:42

Nebel, je ne comprends pas pourquoi tu as du tout recommencer en février. Il y a des pages en trop dans le registre donc tu recommences le mois de février sur une nouvelle page et tu colles. Mais moi, je "tipexe" allègrement et la vérificatrice ne m'a jamais rien dit. Ma collègue a aussi oublié un enfant la semaine passée et le directeur lui a juste dit de le rajouter en-dessous. Par contre, nous devons acheter notre registre dans notre commande de matériel donc je ne suis pas sûre du tout qu'il y a du stock chez tout le monde !

Bon dimanche !

Liliprune

▣ de **Nebel**, 16 Sep 2007 14:48

J'ai du tout recommencer parce que dans nos registres, il y a une page par mois et non plus... (s'ils n'ont pas changé cette année)

Nous, on a du stock parce que la dirlo n'apprécie pas du tout les ratures (on ne tipp-ex pas, on recommence 😞)

(Je sais qu'il y a du stock chez Jaupart aussi pcq elle est remplaçante dans l'école où je travaille et que connaissant la directrice, elle lui fera recommencer certainement. 😞 Si je ne la connaissais pas, je doute fort que je lui aurais dit où sont les registres vierges qu'on prend qd il faut recommencer... à moins que ce soit rangé au même endroit ds toutes les écoles Lol)

▣ de **Anais007**, 17 Sep 2007 16:20

ok ok j'ai corrigé mon erreur...j'ai tout recopié dans un nouveau registre...dans l'armoire à gauche!!Directricve m'a félicité d'ailleurs,certainement parce que je n'avais plus fait d'erreur!lol!

▣ de **lyly501**, 17 Sep 2007 16:35

Nebel a écrit:

(pour des bêtises, pcq ds le genre tête en l'air, il y a moi 😊)

Ah bon ? Toi, tête en l'air ??? 😊😊 Avec 32 élèves, c'est normal aussi !

Etes-vous dans la même école ? Le monde est petit... 😊

▣ de **Anais007**, 17 Sep 2007 16:37

oui!

▣ de **lyly501**, 17 Sep 2007 16:38

*liliprune a écrit:*Par contre, nous devons acheter notre registre dans notre commande de matériel donc je ne suis pas sûre du tout qu'il y a du stock chez tout le monde !

Pareil pour nous. Nous devons l'acheter nous-même, dans la commande. 😊 Donc, nous ne pouvons pas rater.

Sinon, mon erreur habituelle, c'est la grande ligne rouge le mercredi matin et non le mercredi après-midi 😊😊.

Je le dis à "MAdame" et elle ne me dit rien car j'ai pris l'initiative de le dire... 😊😊😊

▣ de **Nebel**, 17 Sep 2007 16:38

Vui le monde est petit 😊

(je t'ai pas dit la bonne nouvelle? Je n'ai plus que 28 élèves présents!!!! 😊)(en espérant (sic) que certains restent en vacances 😞)

▣ de **c@**, 17 Sep 2007 17:00

Première année oblige, j'ai raté mon registre ... Pour ceux qui aime se moquer des nouvelles instits distraites ... J'ai oublié de remettre les week-end ... Bravo ! Et donc j'en ai reçu un neuf

J'suis distraite ...

12.9. Pétition 1560 minutes

▣ de **dariane**, 09 Déc 2007 12:02

bonjour à tous,

j'ai lu dans cinétéélé revue un article sur les 1560 MINUTES.Si c'est vrai c'est un point du décret très dangereux qui permet tous les abus?Peux-t'on signer cette pétition 1560 SUR LAPETITION.BE ?Pas de risque de représailles?MERCI

▣ de **mstasse**, 09 Déc 2007 12:51

Je ne suis pas au courant de ce décret. Que dit cette revue ? Que voudrait la pétition ? Quels abus sont à craindre ? Pourrais-tu m'informer ? D'avance, merci.

▣ de **loisir1083**, 09 Déc 2007 14:10

<http://www.cdadoc.cfwb.be/cdadocrep/htm...s22229.htm>

cela se trouve dans le Décret portant organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire et modifiant la réglementation de l'enseignement

les instituteurs maternels et primaires d'assurer la surveillance des élèves 15 minutes avant le début des cours et 10 minutes après leur fin sans que la durée totale de leurs prestations de cours et de surveillance ne puisse dépasser 1560 minutes par semaine.

La limite à 1560 minutes ne s'applique pas dans l'école ou l'implantation maternelle isolée à classe unique.

D'où lorsqu'un maître spécial est absent,la direction peut demander aux enseignants de garder les élèves. L'enseignant n'est pas obligé de donner cours (mais c'est ce qu'on fait dans la plupart des cas) , il peut simplement faire de la surveillance.

Mais je ne saisis pas le pourquoi de la pétition.

▣ de **dariane**, 09 Déc 2007 14:40

Dans plusieurs écoles on rajoute des heures de remédiation,adaptation à la langue ou surveillances en faisant jouer ce plafond de 1560 minutes qu'on ne peut atteindre même avec un horaire full.La pétition demande de redescendre ce plafond à 1300 minutes pour qu'on n'abuse pas de ce point du décret.

▣ de **loisir1083**, 09 Déc 2007 19:14

1300 me paraît fort peu...

24 x 50 minutes = 1200 minutes de cours , à cela ajoute entre 50 à 75 minutes de surveillance (récré matin, midi, soir). Pour peu qu'il y a un maître spécial absent tu ajoutes 50 min.Qui prendra en charge la classe si un prof refuse de faire plus que 1300 minutes? Ds le fondamental nous n'avons pas d'éducateurs, alors bien souvent pour ne pas surcharger les autres classes (déjà à 26/27 élèves)nous gardons nos élèves.

▣ de **Marie71**, 09 Déc 2007 20:10

*loisir1083 a écrit:*1300 me paraît fort peu...

24 x 50 minutes = 1200 minutes de cours , à cela ajoute entre 50 à 75 minutes de surveillance (récré matin, midi, soir). Pour peu qu'il y a un maître spécial absent tu ajoutes 50 min.Qui prendra en charge la classe si un prof refuse de faire plus que 1300 minutes? Ds le fondamental nous n'avons pas d'éducateurs, alors bien souvent pour ne pas surcharger les autres classes (déjà à 26/27 élèves)nous gardons nos élèves.

Tout à fait d'accord ... 1.300 minutes, c'est peu ... pour les mêmes raisons que celles citées...

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

Instit' en P2 pour l'année 2011-2012 (Enseignement libre).

▣ de **dariane**, 09 Déc 2007 20:26

J'ai pu joindre le concepteur de la pétition. Pas bête,il demande 1300 minutesPour en obtenir 1400 pour et en tout cas diminuer les 1560 minutes car dans son école il y a abus.C'est tout le problème avec ces 1560 minutes qui appliqués à la lettre sont exagérés.Alors bon,moi c'est décidé je

vais signer, au moins par solidarité. IL m'a dit de taper directement "pétition1560 minutes" sur google pour trouver directement la bonne pétition. J'y vais car ça me semble une bonne cause. Ciao.

▣ de **Marie71**, 09 Déc 2007 20:27

dariane a écrit: J'ai pu joindre le concepteur de la pétition. Pas bête, il demande 1300 minutes Pour en obtenir 1400 pour et en tout cas diminuer les 1560 minutes car dans son école il y a abus. C'est tout le problème avec ces 1560 minutes qui appliqués à la lettre sont exagérés. Alors bon, moi c'est décidé je vais signer, au moins par solidarité. IL m'a dit de taper directement "pétition1560 minutes" sur google pour trouver directement la bonne pétition. J'y vais car ça me semble une bonne cause. Ciao.

Une pétition est-elle bien nécessaire pour régler ce problème-là ?

N'est-ce pas le travail des syndicats de gérer ce genre de choses ???

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

Insti' en P2 pour l'année 2011-2012 (Enseignement libre).

Trois ans déjà ... 04/06/08...

▣ de **dariane**, 09 Déc 2007 21:53

...les syndicats ont signé le décret et donc ce point là. Ils se retranchent derrière cet accord... Il ne reste donc plus beaucoup d'autres solutions que la pétition. Il faut savoir qu'un syndicat a des limites puisqu'il a des accords politiques... Avez-vous entendu une seule fois les syndicats ces derniers temps au sujet du problème des inscriptions en secondaire??? Non et on ne les entendra pas car... ils ont signé le décret du secondaire...

▣ de **Virgy**, 10 Déc 2007 21:53

COuCOu...

Si je fais le compte perso je suis à:

25 x 50 min = 1250 min (+ 15 min)

5 x 15 min = 75 min pour les matins

5 x 10 min = 50 min pour les fins de journées

4 x 15 min = 60 min pour les reprises de midi

5 x 25 min = 125 min pour les récrés du matin

4 x 10 min = 40 min pour les récrés de l'après-midi

J'arrive à 1600 min et une chifette par semaine....

Faut savoir que nous ne sommes que deux... 1 en maternelle et 1 en primaire... donc nous n'avons pas le choix... on doit tout surveiller...

Lorsque mes 5-6ème ont néerlandais je n'ai pas fourche car j'ai encore 1-2-3...

Un maître spécial absent... je dois rester... je ne sais laisser mes élèves à personne.

Mais je ne sais rien faire d'autre, c'est comme ça et je dois faire avec.

Alors pétition, pas pétition...

Je sais pas si ça va changer quelque chose. 😞

▣ de **dariane**, 10 Déc 2007 22:53

Quand vous aurez 20 ans d'ancienneté et qu'on viendra vous rajouter ,adaptation, A.L.E, et surveillances, Alors vous comprendrez qu'à un moment il faut dire stop, pour un meilleur travail et donc pour les enfants. Ce n'est pas avec le P.O qu'il faut discuter car il se retranchera derrière le décret. Il faut s'en prendre à la base et donc la pétition 1560 est un premier pas intéressant pour faire prendre conscience qu'il y a un problème. En diminuant ce nombre d'heures , petites ou grandes écoles, peu importe, il faudra qu'on leur donne les moyens de s'organiser autrement pour moins presser les instits et donc rendre leur travail plus qualitatif.

▣ de **Virgy**, 10 Déc 2007 23:02

Je ne vois pas comment on pourrait pallier à mes surveillances de récréations.

Je vois mal venir quelqu'un 25 minutes pour surveiller les récréations du matin puis revenir pour celles des après-midi...

Nous avons déjà la chance d'avoir une dame qui s'occupe du temps de midi...

Et en plus de mon horaire, il faut rajouter les réunions avec la commune et celles avec les collègues plus encore les concertations obligatoires et tous les projets qui tournent autour de l'école.... Saint Nicolas... BBQ... Spectacle...

C'est clair que parfois c'est très lourd et que dans 10 ou 15 ans j'en aurai peut être marre... mais je ne vois pas comment faire autrement...

Je suis seule pour ma classe avec 6 années....

▣ de **dariane**, 10 Déc 2007 23:16

Je te comprends virgy,j'ai les mêmes charges que toi...si ce n'est qu'on vient de me rajouter des heures d'adaptation à la langue(ALE)...sur l'heure de midi!!Vu mon horaire full ,on ne savait plus les placer ailleurs!Comme je n'étais pas d'accord on m'a dit que je n'avais pas à me plaindre car on pouvait encore me rajouter des heures de surveillances pour arriver à 1560 minutes...J'adore mon boulot mes il y a des limites.Il faut penser aux autres écoles où l'on peut agir de la même façon.

Après 20 ans j'ai encore difficile à cloturer un mois en positif.Ce n'est pas normal en comparaison avec les heures de travail et de bénévolat que je donne pour mon école.Lesx futurs instits doivent avoir de meilleurs conditions de travail pour optimiser celui-ci.Courage à toi!

▣ de **Virgy**, 10 Déc 2007 23:23

Je te comprends tout à fait... faut éviter les abus... mais perso je preste déjà plus de 1600 minutes sans les concertations et autres obligations... et rien ni personne ne pourra changer les choses.

Je pense que pour gérer ton soucis la meilleure des choses est de voir avec le syndic ce que l'on peut t'imposer ou pas et sous quelles conditions.

Pour ma part, même si je voulais changer les choses cela ne serait pas possible... d'un point de vue organisation simple.

Mais bon, on peut en parler des heures et des heures...

Il y a des injustices et chacun procède comme il peut pour sauver ses culottes.

Bonne chance

▣ de **loisir1083**, 12 Déc 2007 15:32

en lisant le message de dariane, qqchse m'échappe, comment est-ce possible de donner de l'ALE en plus.

Un instit preste max 24 périodes de cours (donc ALE Compris), le reste pour arriver, éventuellement à 1560, ne peut qu'être que de la surveillance.

En plus pdt l'heure du midi? On peut ns demander de prester 10 min après la fin des cours, pas plus.

Je ne comprends pas comment cela est possible ! D'autant plus que pour les périodes ALE , la direction reçoit des périodes supplémentaires et dc en aucun cas un prof instit primaire ne preste 24 périodes de cours + X périodes ALE! Chez nous, il ne faut même pas y penser. Sauf si c'est votre désir...

▣ de **dariane**, 12 Déc 2007 20:58

C'est justement là le problème!!Comme la période de natation est considérée comme de la surveillance...On nous compte que 23 périodes et donc il ne reste que l'heure de midi pour donner l'ALE et on doit se taire car si non on nous"menace" de nous rajouter des surveillances.Et là encore le P.O est dans son droit car on est loin d'atteindre les 1560 minutes.On utilise donc ici ce point du décret de façon abusive et par chantage.

▣ de **Myriam**, 15 Déc 2007 16:31

Y a-t-il d'autres "travailleurs" que les enseignants qui comptent leurs prestations en minutes ?

Cette donnée est arrivée quand j'étais en début de carrière, toute jeune enseignante, il y a plus de trente ans ...

Et j'ai décidé alors de ne plus être syndiquée ... J'étais gênée que l'on parle de mon travail en minutes... alors que d'autres travaillaient 40 heures et plus ... (dans les années 1970 ...)

Oh je sais, nos conditions ne sont pas comparables.

Je ne puis travailler ces x minutes en classe sans avoir passé de longues heures de recherches, de préparation ...

Je ne puis vivre cela sans suivre, en dehors du temps de travail, des formations, écouter des conférences, lire des bouquins ...

Oh je sais, dans une même école, tous les enseignants n'investissent pas le même temps, ne l'investissent pas de la même manière ...

Mais peu m'importe ...

Je suis enseignante, en primaire, actuellement en 5-8 ...

Je m'y sens bien ...

Et ne signe ni cette pétition ni aucune autre du même style ...

Myriam

▣ de **samalex**, 15 Déc 2007 20:56

dariane a écrit: C'est justement là le problème!! Comme la période de natation est considérée comme de la surveillance... On nous compte que 23 périodes et donc il ne reste que l'heure de midi pour donner l'ALE et on doit se taire car si non on nous "menace" de nous rajouter des surveillances. Et là encore le P.O est dans son droit car on est loin d'atteindre les 1560 minutes. On utilise donc ici ce point du décret de façon abusive et par chantage.

En même temps, puisque tes élèves ont natation, et qu'ils n'ont que 23 périodes avec toi la titulaire en activité... je trouve logique qu'ils la récupèrent, la 24ème... même si en ALE... même si en temps de midi...

Dans certaines écoles, les cours commencent 10 minutes plus tôt tous les jours de la semaine pour récupérer les 50 minutes...

Dans d'autres (mon cas par exemple) l'instit perd une heure de fourche par semaine pour combler le manque à gagner...

Instit en P1 et P2, une année sur deux... là, je finis P2 !!

▣ de **dariane**, 15 Déc 2007 21:20

Ok. Mais ce que je veux expliquer, c'est que même si j'avais mes 24 périodes, (et je trouve qu'on pourrait compter la nat. comme période car c'est pas de tout repos.. J'ai 25 petits à habiller!), ça ne changerait rien au problème car on peut toujours me rajouter des heures de surveillances ou autres sur le midi ou le soir puisque on atteint pas les 1560 minutes.

▣ de **dariane**, 15 Déc 2007 22:12

Chère Myriam,

Tu as le droit de ne rien signer... Mais il y a 30 ans on était si mal payé, il y a 30 ans on était pas nommé sans un examen drastique de Neerlandais, etc. Et puis on a bougé et les instits ont vu améliorer, un peu, leurs conditions de travail. Si l'on veut un minimum revaloriser notre métier pour OPTIMISER le travail avec les enfants, il faut aussi savoir réagir, revendiquer, et faire corps. Sinon, restons tous dans notre coin, n'attendons jamais une amélioration de nos conditions de travail.

Chaque année, je pars une semaine avec 110 enfants en classes de dépaysement pour pas un euro de plus, chaque année, je donne des midis à l'oeil pour divertir des enfants en jeux divers, chaque année, on travaille des heures en plus pour monter un spectacle d'école grandiose, alors quand on en vient à venir te rajouter des heures sur le temps de midi, je trouve qu'on ne respecte plus notre métier; on a, aussi, droit à des conditions de travail humaines!!! Ce métier est déjà tellement prenant que l'on a besoin de quelques pauses, trop rares!, pour pouvoir respirer!!

Il faut savoir que 1560min correspondent à plus de 31 périodes!!

▣ de **Myriam**, 16 Déc 2007 07:51

Dariane j'entends ta demande, ton souhait, ton vœux ...

Il t'appartient ...

Que tu aies besoin de te protéger, de faire valoir certains de droits ... OK ...

Que tu aies envie de faire la différence entre ce que l'on te demande (et le rendre légal) et ce que tu as envie d'investir en plus (classes de dépaysement, spectacles etc ...), ... je te comprends ...

J'ai sans doute eu la chance de ne jamais me sentir "exploitée" et donc "coincée" ... en 34 années de services ... dans sept écoles différentes, sous des statuts différents (par choix) ...

Le dialogue n'est-il vraiment pas possible pour chercher ensemble des solutions à des problèmes réels ? C'est la voie que j'ai toujours privilégiée ..

Courage,

Myriam

13. Questions de morale ou de déontologie ?

13.1. Piercing

▣ de *simonow*, 01 Sep 2009 21:20

😊 salut à tous; voilà j'ai une petite question; pour mon premier jour dans l'école j'ai eu droit à une remarque (c'est toujours agréable pour un premier jour !!!) au sujet de mon piercing (il se situe en dessous de la lèvre et c'est un mini mini brillant super discret)

On m'a gentiment expliqué que comme le piercing était interdit dans le règlement d'ordre intérieur, il serait préférable que je l'enlève 😞

le règlement d'ordre intérieur est fait pour les enfants ou pour les instits ?

on a le droit de m'obliger à l'enlever ? pffffffffffff ça m'agace ce manque d'ouverture d'esprit !!!!

au fait bonne rentrée à tous !!!! 😊

▣ de *marie-christine*, 01 Sep 2009 21:30

Moi, ça ne me gêne pas, mais il faut rester cohérent face aux enfants. Car il sera difficile de réagir si jamais toi ou un autre professeur faisait une remarque à un enfant qui aurait un piercing... c'est basique !!!

enseignante au cycle 8/10

▣ de *freesia*, 01 Sep 2009 21:33

Comment peut-on "imposer" aux jeunes quelque chose que l'on ne respecte pas soi-même ?

Pour moi, si le règlement l'interdit aux élèves, il est normal que les profs n'aient pas de piercing .

Ce sont les élèves les moins doués qui forcent les professeurs à mieux enseigner.

(Malcolm Forbes)

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

▣ de *paikanne*, 01 Sep 2009 21:38

baujoe a écrit: Comment peut-on "imposer" aux jeunes quelque chose que l'on ne respecte pas soi-même ?

Pour moi, si le règlement l'interdit aux élèves, il est normal que les profs n'aient pas de piercing .

Je suis d'accord ; c'est comme ça aussi chez nous 😊

▣ de *Aline182*, 02 Sep 2009 15:14

Je ne suis pas d'accord sur le fait que "si on l'interdit aux enfants on doit l'interdire à nous aussi". Nous ne sommes plus des enfants ! Les enfants n'ont pas le "droit" d'avoir de piercing, de gsm, de

conduire une voiture, de boire de l'alcool, de porter des mini-jupes, de fumer... parce qu'ils sont trop jeunes (après, chacun apprécie ces comportements selon ses critères, c'est un autre débat). Ce n'est pas pour autant que nous, adultes, ne le pouvons pas.

Maintenant, le piercing, autre qu'aux oreilles, est quelque chose qui est rarement accepté dans une profession où l'on est en contact avec le public, pas uniquement l'école. D'autre part, il véhicule peut-être des valeurs qui ne sont pas celles que l'on veut enseigner aux enfants, et qu'ils auront tout le loisir d'explorer par eux-mêmes quand ils seront plus âgés...

▣ de *freesia*, 04 Sep 2009 14:37

Aline182 a écrit: Je ne suis pas d'accord sur le fait que "si on l'interdit aux enfants on doit l'interdire à nous aussi". Nous ne sommes plus des enfants ! Les enfants n'ont pas le "droit" d'avoir de piercing, de gsm, de conduire une voiture, de boire de l'alcool, de porter des mini-jupes, de fumer... parce qu'ils sont trop jeunes (après, chacun apprécie ces comportements selon ses critères, c'est un autre débat). Ce n'est pas pour autant que nous, adultes, ne le pouvons pas.

Maintenant, le piercing, autre qu'aux oreilles, est quelque chose qui est rarement accepté dans une profession où l'on est en contact avec le public, pas uniquement l'école. D'autre part, il véhicule peut-être des valeurs qui ne sont pas celles que l'on veut enseigner aux enfants, et qu'ils auront tout le loisir d'explorer par eux-mêmes quand ils seront plus âgés...

Pas d'accord avec vous : ce que je demande aux enfants, je le respecte pour moi aussi !

Pas de piercing, pas de mini-jupe ni de décolleté plongeant, pas de GSM, pas de cigarette, pas d'alcool ... en classe

Il s'agit d'interdiction dans un cadre strictement scolaire !!!

▣ de *thaliana*, 04 Sep 2009 18:49

Je suis moi-même piercée (langue et nez, mais le nez je ne le mets quasi plus car c'est devenu un phénomène de mode de petit jeune... quand je me l'étais fait faire il y a dix ans, je me sentais l'âme d'une avant-gardiste et cela me grisait, mais maintenant bof, je ne trouve plus cela si joli ou si original puisque c'est devenu l'apanage des petites miss pubères... Mais ceci est un autre débat.)

Bref, disons que..... Si la direction me demandait de l'ôter (langue ou nez), je le ferais sans moufter, car oui, cela fait partie des règles (explicites ou non) de bonne présentation et de politesse... tout comme garder un couvre-chef à l'intérieur ou autre...

Je suis en général de ceux qui revendiquent haut et fort le droit de se distinguer, la liberté d'expression, ... mais il est vrai aussi que cela ne vaut pas la peine (pour un pti piercing) de se faire "mal voir" à son boulot, et on travaille quand même avec des enfants : on doit tenir le rôle d'exemple...

Un règlement pour les élèves ne s'applique pas forcément aux profs, MAIS personnellement j'aurais des scrupules à me permettre de faire ou de porter des choses qui leur sont interdites. Je ne me permettrait pas de griller une clope en sortant de l'école, même plus loin, si je risque de tomber sur des élèves! Je ne me permettrait pas de me boire une cannette de coca ou de Red Bull à 10h ou midi devant leur nez alors qu'on essaye de leur apprendre que ce n'est pas très sain. Je ne me permettrait pas de porter un vêtement qui dévoile délibérément mon ou mes tatouages, etc.

Je ne sais pas, pour moi, cela fait partie de l'exemple de "bonne présentation", même si à l'extérieur, un piercing passe très très bien!

Bref, si on demande de l'enlever, il faut l'enlever sans s'offusquer.

13.2. Piercings/tatouages et l'enseignement

Alors que dans le post précédent on s'offusque du port d'un piercing, ici on l'accepte...

▣ de **julien**, 08 Mai 2009 19:24

Bonjour à toutes et à tous,

Vu qu'il n'existe aucun post sur ce sujet (ou ai je mal cherché?), je me permets donc....

Étant jeune papa depuis le 29 avril, j'aimerais me faire tatouer le prénom de ma fille (Zoé) sur l'intérieur du poignet (écriture fine, quelque chose de simple et de stylé).

Je suis instituteur primaire, 24ans (je parais jeune en plus) et je me pose la question.... "**N'est-ce pas risqué?**".

C'est un tout petit tatouage, facilement "cachable" et beau sans connotation vulgaire ou autre. Une de mes collègue a un tatouage simple sur le haut de la poitrine et il est souvent visible. Normalement, cela ne pose pas problème je pense tant que ça reste petit est raisonnable.

Donc voilà, j'aimerais avoir votre avis même si ma décision est prise à 90%.....puis je lance le sujet, ça risque d'être intéressant 😊

▣ de **julien**, 09 Mai 2009 17:48

J'ai perdu mon piercing de l'arcade à l'école normale en l'enlevant tous les jours lors des stages.

▣ de **minouteness**, 09 Mai 2009 17:49

Quand je faisais mes études, j'avais un piercing dans la lèvre et un dans la langue.

Quand j'allais en stage, j'enlevais celui de la lèvre, je trouvais ça normal mais pour la langue c'était plus délicat.

Je metais donc quelque chose de transparent. Malgré cela, j'ai eu des remarques de parents qui trouvaient cela honteux !

Quand j'ai terminé mes études, j'ai donc tout enlevé.

J'ai même le souvenir d'un directeur qui ne tolérerait pas un deuxième trou dans l'oreille !!!!

Même pour les vêtements, ils étaient étroits d'esprit : pas de jeans en stage, nous devons je cite : " nous habiller comme si nous allions diner chez nos grands-parents". Quand j'y repense, cela me fait bien rire !

Maintenant, toutes mes collègues sont tatouées ou percées sauf moi et ça ne gêne personne !

Je pense qu'il faut jouer franc jeu avec les directions.

Ness, instit' dans l'enseignement spécial de type 3, dans la classe des "grands" ;-)

L'éducation ne consiste pas à gaver, mais à donner faim !

13.3. Cas d'un élève sidéen

▣ de **Fransade**, 03 Aoû 2009 11:40

Bonjour à tous,

Chers enseignants, dans la cadre d'un cours en déontologie donné à l'Université de liège, je dois réaliser un travail concernant un élève sidéen.

Voici la description de mon cas :

Monsieur Discret est instituteur en 3ème et 4ème année primaire dans une petite école de village. Les élèves ne sont que six en classe. Début janvier, le professeur informe ses élèves de l'arrivée de Pierre, un enfant adopté par une famille du village. Il leur dit qu'il arrivera dans un mois si tous ses papiers sont en ordre.

Le jour « J », le professeur Discret présente Pierre au reste de la classe. Les élèves lui avaient réservé un accueil chaleureux à la grande surprise de Monsieur Discret.

Quelques jours après l'arrivée de Pierre dans l'école, Madame Adopte vient auprès de monsieur Discret et lui annonce que Pierre est porteur du virus du SIDA. Elle l'a récemment appris suite aux examens médicaux réalisés chez Pierre.

Monsieur Discret se pose beaucoup de questions sur les réels risques de transmission du SIDA et décide d'en parler avec son directeur.

A ce moment, le directeur organise une réunion avec les enseignants pour leur faire part de la découverte de la maladie chez Pierre. Le médecin scolaire les informe que le risque de contagion est nul pour l'entourage d'un enfant séropositif dans les gestes de la vie quotidienne. Ensemble, les enseignants décident de garder le secret dans l'intérêt de l'enfant.

Cinq mois plus tard, la rumeur que le nouveau fils (Pierre) des Adopte est porteur du SIDA fait le tour du village.

Suite à cela, trois parents reprochent à l'école de ne pas avoir été informé et décident de retirer leur enfant de l'établissement si Pierre ne quitte pas l'école. Le directeur est inquiet car il devra fermer son école s'il n'atteint pas le minimum de population requis.

A partir de ce cas, que feriez-vous si vous étiez à la place de monsieur Discret ?

Pourriez-vous me conseiller sur la pertinence du maintien ou non du secret ? (en d'autres termes, à la place de monsieur Discret devrait-on garder le secret ?)

Peut-on aborder un tel sujet avec des élèves de 3ème et 4ème primaire et jusqu'où peut-on aborder la question ?

Merci d'avance pour vos réponses.

François

▣ de **Lucy**, 03 Aoû 2009 12:05

En tant qu'enseignante, j'estime avoir le devoir de garder pour moi des informations médicales, sociales, scolaires... qui concernent mes élèves. Il est normal que le corps enseignant soit prévenu afin de réagir au mieux mais je ne vois pas pourquoi il faudrait avertir élèves et parents.

Dans ce cas-ci, la maladie fait peur, sans doute, mais il n'y a pas de risque de contamination d'enfant à enfant à cet âge. En parler, ce serait risquer de focaliser l'attention sur la maladie et d'oublier l'être humain.

En tant que maman, je pense que Mr Discret a bien fait de ne rien dire.

<http://argali.eklablog.fr/>

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

▣ de **dufauxj**, 03 Aoû 2009 16:55

Je ne suis pas enseignant mais je pense que la déontologie vous empêche d'en parler. En tout cas sans l'accord des parents.

Faut-il le dire ? Oui si on a à faire à des parents intelligents. Mais la peur est souvent irrationnelle !

L'enfant risque d'en souffrir.

A la place de Mr Discret, je n'en parlerai pas pour protéger l'enfant. Cela fait partie du secret médical.

▣ de **Jacqueline**, 03 Aoû 2009 17:18

Il faut garder le secret, évidemment ! Aucune contagion possible à cet âge !

Et faire taire la rumeur !

Philologie romane - 1975

▣ de **Aline182**, 03 Aoû 2009 17:52

Je suis du même avis que les autres. Les parents des élèves auraient eu envie de le savoir parce que le SIDA fait peur, mais il n'y a aucun risque et donc aucune raison de les en informer.

En plus les prévenir dès l'arrivée de Pierre n'aurait fait que précipiter le départ des autres élèves, ce n'est pas parce qu'on avertit posément les parents que, comme par enchantement, le mot SIDA les aurait moins effrayés. Donc même en étant cynique et en ne considérant que la survie de l'école, il n'y a pas de regret à avoir...

Maintenant, si la rumeur venait à être confirmée (ou même si elle ne l'est pas, en fait), par les parents de Pierre par exemple, je crois qu'il serait effectivement nécessaire d'en parler avec les enfants, même en 3ème ou 4ème. Ne fut-ce que afin qu'ils aient un autre son de cloche que celui de leurs parents, qui ont vécu les années '80 durant lesquelles le SIDA était la maladie des gays et des prostituées, condamnant à une mort rapide et pénible tous les séropositifs... Enfin, l'enseignant a vécu ça aussi, mais il est censé pouvoir rationaliser un peu...

Dernière édition par Aline182 le 03 Aoû 2009 18:27, édité 1 fois.

Instit en P5, enseignement libre.

▣ de *thaliana*, 03 Aoû 2009 18:18

Ne rien dire bien entendu!

Et pour "calmer" les parents effrayés, peut-être organiser une petite réunion avec un médecin qui expliquera à ces parents l'absence de risque et l'importance de ne pas aggraver la situation en rejetant ce pauvre loulou... non?

13.4. Confisquer GSM : pas légal?

▣ de *vali*, 20 Avr 2009 22:52

Bonjour,

Quelqu'un sait-il me dire où je peux trouver un document FIABLE sur la confiscation des GSM à l'école primaire?

Le règlement intérieur de l'école dit que celui-ci est INTERDIT.

Peut-on le confisquer jusqu'au 30 juin?

J'ai entendu dire que non (atteinte à la vie privée,...), mais je recherche des documents légaux sur le sujet....

Merci!



▣ de *andrée*, 21 Avr 2009 04:49

Et si... tu le confisquais mais tu demandes la visite d'un parent à qui tu remettras le GSM en lui expliquant que la prochaine fois, ce sera jusqu'au 30 juin....

Prudence!

▣ de *Marie21*, 21 Avr 2009 06:11

Si le règlement l'interdit, tu peux le prendre et lui remettre à la fin de la journée... note aux parents expliquant le problème et une photocopie du R.O.I.

Mais pourquoi jusqu'au 30 juin ?....

...est passée du côté obscur de la force...

▣ de *laeti0045*, 21 Avr 2009 14:57

On le fait bien en secondaire (?) Pq on ne pourrait pas? Si c'est interdit,c'est la personne concernée qui est en tort 😞

On donne la carte SIM et on confisque le gsm.

Maintenant,je ne suis pas sûre à 100%

"Qd +sieurs routes s'offriront à toi & que tu ne sauras laquelle choisir,n'en prends pas 1 au hasard ms assieds-toi & attends.Ne bouge pas,tais-toi & écoute ton coeur.Puis qd il te parlera,lève-toi & va où il te porte."

▣ de **Marie21**, 21 Avr 2009 15:03

laeti0045 a écrit: On le fait bien en secondaire (?) Pq on ne pourrait pas? Si c'est interdit, c'est la personne concernée qui est en tort 😞
On donne la carte SIM et on confisque le gsm.
Maintenant, je ne suis pas sûre à 100%

Moui.... mais je ne suis pas certaine qu'un acte directement répressif soit plus utile qu'une discussion et une explication... s'il y a récédive d'accord... mais bon... il n'y a quand même pas mort d'homme... les enfants ne sont pas responsables de leur éducation... Donc soyons parfois aussi "éducateurs" et profitons pour rappeler les raisons de certaines règles... Et laissons une seconde chance...

▣ de **Lucy**, 21 Avr 2009 16:39

laeti0045 a écrit: On le fait bien en secondaire (?) Pq on ne pourrait pas? Si c'est interdit, c'est la personne concernée qui est en tort 😞
On donne la carte SIM et on confisque le gsm.
Maintenant, je ne suis pas sûre à 100%

Non, c'est interdit.

On peut juste le garder jusqu'en fin de journée.

C'est ahurissant de voir que des enfants de primaire ont un gsm !

Niky, tu devrais l'interdire, je trouve. Je ne vois pas l'utilité pour des enfants si jeunes.

Nous avons toutes les peines du monde à obtenir que nos élèves les ferment dans les bâtiments, mais si cela est toléré en primaire, je comprends pourquoi !

Savez-vous que des enfants (et le prof !), dans un lieu clos comme la classe, entourés de 20 gsm allumés (même sur silencieux) sont exposés à des ondes trois fois supérieures à la norme acceptable ?

Multipliez ça par le temps de présence en classe...

Et qu'on ne me dise pas que ce n'est pas nocif !!

14. A la recherche d'esthétisme...

14.1. Un sous forum consacré aux images

Dans le forum d'Enseignons.be, un espace est consacré aux images dans la rubrique « Forum › Enseignement primaire › Autres (P) › Images », disponible à l'adresse suivante : <http://www.enseignons.be/forum/coloriages-f145/>

Nous nous contenterons de la liste des sujets, présentée sous forme de tableau.

Sujets	Réponses	Vus	Dernier message
Galerie d'images + génération de PDF par VirgDiesel, 30 Avr 2013 19:35	0	767	par VirgDiesel 30 Avr 2013 19:35
Images Cycle de vie de l'escargot par Muse*, 27 Sep 2008 08:55	6	6862	par tchayna 20 Oct 2010 23:35
Apprentissage des lettres et illustrations par Babelute, 07 Sep 2008 19:43	1	3990	par samalex 18 Nov 2009 22:20
Images pour exercices de vocabulaire par An.Be., 06 Nov 2009 17:00	3	4892	par Anne2 07 Nov 2009 13:10
Concours de dessin sur le monde des animaux 12par mariebru, 09 Déc 2008 20:26	13	10347	par Laetibio 27 Oct 2009 23:41

Coloriages Recherche costume sans tête par Teddysailor, 02 Sep 2009 11:51	1	3942	par keraia 02 Sep 2009 13:06
Images Archéologie par Laetibio, 16 Juin 2009 14:47	0	3492	par Laetibio 16 Juin 2009 14:47
Images sur les périodes de l'histoire par Laetibio, 16 Juin 2009 14:43	0	4208	par Laetibio 16 Juin 2009 14:43
Images pour un chansonnier par kardeyo, 03 Avr 2009 14:38	6	6041	par kardeyo 11 Avr 2009 10:56
Images sur l'hygiène par Muse*, 25 Mar 2009 18:12	2	4719	par Andrée 25 Mar 2009 19:30
Site coloriage sauvegarde planète par Babelute, 13 Mar 2009 11:50	0	3502	par Babelute 13 Mar 2009 11:50
Images De l'oeuf au poussin par Muse*, 22 Fév 2009 22:31	7	9090	par Muse* 23 Fév 2009 13:04
La Chandeleur par Muse*, 01 Fév 2009 15:17	3	6131	par Muse* 01 Fév 2009 15:30
Images à colorier de membres de la famille par Muse*, 28 Jan 2009 17:47	3	5817	par chlorine28 Jan 2009 20:02
Images ou photos d'animaux (classification animale) par Muse*, 25 Sep 2008 19:13	3	5493	par Muse* 12 Nov 2008 20:24
Un peu de détente par Andrée, 17 Oct 2008 21:13	0	3523	par Andrée 17 Oct 2008 21:13
Histoire en images Doc par Andrée, 30 Aoû 2008 22:26	5	5556	par ProfHist 14 Oct 2008 19:39
RECHERCHE : IMAGES D' UNE JOURNEE D' UN ENFANT par Ni-na, 10 Oct 2008 22:34	3	15352	par amelotomb 11 Oct 2008 12:15
Pomme - image - évolution par nanOuxe, 20 Sep 2008 15:15	5	7437	par nanOuxe 21 Sep 2008 19:50
Images pour illustrer par ma za, 06 Sep 2008 10:28	6	5999	par ma za 06 Sep 2008 13:29
Panneau majuscules pour la classe par Cricri78, 26 Aoû 2008 11:49	5	6455	par laeti0045 27 Aoû 2008 12:25
dessins sympas avant la rentrée par marie-christine, 24 Aoû 2008 16:55	1	1227	par Maridan 24 Aoû 2008 23:03
Coloriages concernant la rentrée scolaire 12par Muse*, 20 Aoû 2008 07:28	13	5623	par Muse* 20 Aoû 2008 21:18
Coloriages Mascottes J.O.Pékin par Babelute, 08 Juin 2008 15:37	2	1452	par Maridan 17 Aoû 2008 10:25
Recherche d'images du CD de Marianne par Muse*, 31 Juil 2008 07:52	7	1521	par Cathnouncourse 02 Aoû 2008 17:30
règles de vie par amelotomb, 30 Juil 2008 17:43	0	3440	par amelotomb 30 Juil 2008 17:43
images tableau de charges par Catherine_1, 16 Juil 2008 13:19	6	2853	par Gwaenardel 18 Juil 2008 19:49
figures sentiments par mamina, 10 Mai 2008 14:33	3	964	par laeti0045 10 Mai 2008 15:14
Banque d'images 12par sapiencia, 19 Avr 2008 16:53	18	1911	par freesia 21 Avr 2008 21:06
5 sens - la vue - 1ère primaire - images trompe l'oeil par capu1998, 21 Avr 2008 18:08	3	3972	par titvéro 21 Avr 2008 19:05
comment obtenir le cd marianne? par ma za, 13 Avr 2008 06:34	4	1537	par paikanne 13 Avr 2008 09:09
Recherche d'images du CD de Marianne URGENT ! par Muse*, 01 Avr 2008 19:08	3	1255	par Marie21 01 Avr 2008 21:21

Image dindon 12par Mizou, 12 Mar 2008 17:01	10	6365	par Cathnounourse 12 Mar 2008 19:11
sites images 12par Cathnounourse, 27 Avr 2007 16:45	17	3839	par titvéro 12 Mar 2008 10:20
Recherche illustrations 12par seylin, 19 Jan 2008 13:48	10	1945	par minouteness 22 Jan 2008 20:21
A voir - illustrations 12par Françoise_0410, 04 Jan 2008 17:58	12	2035	par titvéro 07 Jan 2008 19:34
Images les angles de vue par Reinartz, 08 Déc 2007 13:23	5	2007	par titvéro 08 Déc 2007 18:43
De superbes dessins par Michel, 02 Déc 2007 17:27	2	1241	par Cathnounourse 02 Déc 2007 19:15
URGENT- recherche des images des 7 différences et anomalies par Sawadee, 18 Nov 2007 20:12	4	1494	par Sawadee 18 Nov 2007 20:48
Images sur le lavage des mains par GwenB, 14 Nov 2007 20:16	1	2313	par Cathnounourse 14 Nov 2007 20:37
imagier par Anaïs007, 10 Sep 2007 14:33	2	1284	par Anaïs007 12 Sep 2007 15:34
Images pour exercices 12par c@, 02 Sep 2007 16:23	12	2348	par Marianne 03 Sep 2007 19:29
Où se procurer des posters/affiches/référentiels didactiques 123par thaliana, 01 Aoû 2007 12:16	21	4042	par titvéro 03 Aoû 2007 19:56
pictogrammes sur le respect à l'environnement par Pascaly, 17 Avr 2007 19:19	1	1869	par marie-christine 17 Avr 2007 19:27
Images de gestes pour éviter le gaspillage (C) par ma1993, 13 Avr 2007 14:02	4	1277	par Andrée 13 Avr 2007 14:21
images pour une ligne du temps par Céline..., 25 Fév 2007 14:50	5	2616	par pocahontas 22 Mar 2007 23:29
urgent: recherche schéma de vélo à compléter ou complété par bérengère, 05 Mar 2007 17:54	1	6864	par Andrée 05 Mar 2007 18:05
Images Chocolat par Nathalie, 23 Sep 2006 11:50	4	2264	par Andrée 27 Sep 2006 08:28

14.2. Faire ses feuilles d'exercices à l'ordi

▣ de **frefre**, 16 Juin 2005 17:35

Bonjour!

Je suis institutrice dans le fondamental et j'ai trouvé le logiciel Fiche Express qui permet de créer soi-même des feuilles d'exercices ou d'examen. Les outils sont simples à utiliser pour faire des fiches pour les élèves : je peux insérer et adapter des horloges, des poids, des figures géométriques, des quadrillages, des textes lacunaires, des qcm, ... et même créer les corrigés de ces exercices.

Infos :

<http://www.acces-editions.com/fxp.htm>

Ce logiciel est payant et je cherche une version en open source, si elle existe!

Merci de vos réponses

frefre 😊

▣ de **Myriam**, 16 Juin 2005 22:28



J'ai acheté bon nombre de bouquins

J'ai compulsé différentes recherches et propositions ..

Et jamais je n'ai trouvé tout ce que j'attendais ???
Je prends chez l'un, je prends chez l'autre, je construis "à ma sauce" ..
Dans le logiciel que tu proposes, je serais ennuyée par le graphisme des majuscules... chez nous, en école, nous les avons dessinées autrement ...
Et donc... je serais directement coincée...
Et je n'ai pas analysé les différentes propositions... sans doute aurais des questions à émettre par rapport aux représentations mathématiques proposées...
Juillet 2007 ... deux ans plus tard...
Ai entretemps acquis ce logiciel qui m'a permis de construire de superbes documents en mathématiques...
C'est sûrement aussi possible en français, mais ne l'ai pas essayé..
Ai un peu chipoté au départ... mais y suis arrivée...
merci pour ce "tuyau"
Voici une réalisation, sous pdf pour rendre la lecture possible par tous
<http://www.enseignons.be/fondamental/pr...-1965.html>
Myriam
Et toi ... ???



Mais je dis
Merci à ceux qui publient leurs recherches, en livres, en propositions "internet"... elles me permettent d'avancer... elles offrent aux enfants d'autres possibles ...
Pourquoi gratuit ?
Bien sûr, si cela existe en gratuit, c'est tant mieux
Mais...
Les auteurs n'ont-ils pas cherché ? Ne méritent-ils pas une rémunération?
Je suis utopiste
Je suis "un peu folle"
Mais ... et... avais envie d'envoyer ceci ...

14.3. Ecriture des fractions

▣ de *Daa01*, 25 Aoû 2007 18:54

Bonsoir à tous,
Est-ce que quelqu'un connaît un type d'écriture des fractions ?
Cette année, j'ai décidé de faire mes feuilles de fractions à l'ordinateur et plus à la main mais je ne parviens pas à trouver une écriture ou une façon de présenter les fractions ...
Merci de m'éclairer ...

14.4. Première rentrée scolaire

▣ de *superlaeti*, 22 Aoû 2011 20:25

Bonjour,
Je suis sur le point de faire ma première rentrée scolaire. Je n'ai jamais connu ça avant et je suis un peu perdue quant à la décoration de ma classe, et aussi que faire un 1er septembre??? Est-ce que quelqu'un pourrait m'aider à attaquer plus sereinement cette rentrée?
Merci d'avance.Laeti

14.5. Comment faire pour avoir une classe agréable et tjrs rangée?

▣ de **Anaïs007**, 28 Nov 2009 21:25

Besoin de trucs et astuces pour s'organiser niveau rangement dans une mini classe, je commence à apporter mon matériel (tout est encore chez moi) et je veux que tout soit facile à retrouver!!! Merci!

▣ de **véro2**, 29 Nov 2009 08:36

Ma collègue range tout son petit matériel de bricolage dans des casiers à tiroirs ensuite elle a dessiné le casier sur 1 feuille et a inscrit dans chaque cases ce qui est rangé dans le tiroir correspondant .

▣ de **Anaïs007**, 29 Nov 2009 09:07

Je cherche des boites pas trop cheres car je ne veux pas mettre mon salaire dans mon matériel!!! Mais je n'ai vraiment pas de place pour tout rangé souvent tout est à terre!

▣ de **véro2**, 29 Nov 2009 10:06

Dans 1 grande chaine suédoise on vend des bacs avec couvercles pour 1 bouchée de pain, sinon les cageots de mandarines, les caisses contenant les rames de papiers sont solides aussi 😊

▣ de **Niky**, 29 Nov 2009 10:08

J'utilise les caisses contenant les feuilles pour les photocopies. Je colle dessus du papier de couleur. On sait facilement écrire dessus. On sait y ranger bcp.

▣ de **Anaïs007**, 29 Nov 2009 10:32

je compte acheter des boites en carton parfois chez lid ou al ils en vendent! Je voudrais savoir comment vous ranger, par thème? Par matière???

▣ de **véro2**, 29 Nov 2009 12:17

Anaïs007 a écrit: je compte acheter des boites en carton parfois chez lid ou al ils en vendent! Je voudrais savoir comment vous ranger, par thème? Par matière???

Mes "matières" sont rangées dans des fardes par thèmes.

Mon matériel de bricolage dans des "caisses en carton avec 1 étiquette sur le devant reprenant le contenu. Mais que comptes-tu ranger?

▣ de **Anaïs007**, 30 Nov 2009 15:35

C'est la première année que j'ai ma classe donc 3 ans d'études et 2 ans de boulot ce sont accumulés à la maison et je retrouve au fur et à mesure du matériel construit sur les nombres ou autres, le matériel de bricolage et aussi mes fardes de prépas mais une chose à la fois!!! Vidons la maison du matériel!

▣ de **vincent3009**, 28 Aoû 2010 11:44

J'utilise des boîtes à chaussures aussi. Les magasins en donnent généralement ou tu peux en demander à tes élèves.

15. Le « bricolage, au quotidien,

15.1. Voulez-vous me donner votre avis sur mon TFE svp (psychomot)

▣ de *educphys*, 20 Fév 2007 18:10

Bonjour,

Je suis en dernière année en éducation physique et pour mon mémoire, j'aimerais faire un recueil d'exercices de psychomotricité classé en fonction du matériel.

Sa particularité serait donc la classification des exercices. Ainsi, pour préparer une leçon de psychomot, l'enseignant partirait du matériel disponible.

Alors voilà, ma question est la suivante: seriez-vous intéressé d'utiliser un tel recueil d'exercices?

Merci d'avance. 😊

▣ de *Poulette*, 04 Mar 2007 12:04

Je donne le cours de psychomotricité dans des classes maternelles. Dans les différentes écoles où je travaille, la plupart n'ont que très peu de matériel et toujours le plus classique (cerceaux, ballons, cônes, briques, bâtons, ...) et en petite quantité (compréhensible quand on voit le prix de celui-ci!!!) et dans certaines, le matériel mis à ma disposition se limite aux tables et chaises de la salle!!!!

Donc il faut s'adapter et trouver des solutions pour pouvoir travailler correctement. Personnellement, je trouve que le manque de matériel limite fortement dans la diversité des exercices à proposer aux enfants.

Pour ce qui est du budget, je n'ai aucune idée de ce qui est accordé et en tous cas, je n'en ai jamais été avertie s'il y en a un qui est accordé!

15.2. Où acheter du matériel électrique?

▣ de *martin_gou*, 20 Fév 2009 11:34

Bonjour.

Après le congé de carnaval, je voudrais voir l'électricité avec ma classe de 4ème.

Je voudrais leur faire réaliser un petit circuit fermé, etc.

Pour ce faire, je suis à la recherche de petits soquets pour petites ampoules, de pinces crocodile, de leds, ...

Connaissez-vous un endroit où je pourrais me procurer ce matériel? J'ai été voir chez Brico et Gamma, rien trouvé 😞

En espérant que quelqu'un puisse m'aider!

Bonne fin de journée et bon congé !!!

▣ de *Allison*, 20 Fév 2009 18:56

J'avais fait cela en stage et j'avais trouvé au brico de gosselies (région charleroi) personnellement (c'était de petites boîtes en plastique avec soquets, petites lampes et qqes fils électriques).

A part gamma et brico, je ne vois pas bien où tu pourrais en trouver... peut-être dans les magasins vraiment spécialisés en électricité mais cela risque de revenir cher...

A ta place, j'essaierai d'aller voir dans un autre brico...

Pour les piles (qui coûtent chers) j'en avais trouvé "à moitié pour rien" dans une solderie.

15.3. Maquette

▣ de *helenep*, 22 Sep 2005 19:08

Bonjour, j'aimerais bien des idées car je dois réaliser une maquette sur un organe des sens (oeil, peau, bouche, oreille, nez) mais je ne sais pas comment m'y prendre? En fait je fais des études d'institutrice primaire
Merci

▣ de *Sacha*, 24 Sep 2005 11:05

Quand j'étais étudiante, comme toi, à la HEAJ de namur, j'ai dû réaliser une maquette d'un organe des sens. J'ai été d'abord épouvantée par le problème puis je me suis piquée au jeu et j'ai pris un vif plaisir à réaliser la maquette d'un oeil. Je l'ai gardé comme un trophée, je pourrais t'envoyer des photos si tu veux.

J'ai acheté une grosse boule de frigolite (30cm diam.) creuse qui s'ouvre en deux comme une boîte, c'était assez coûteux mais pour le reste, rien que de la récup'. Des fils électriques gainés de bleu et de rouge et insérés dans un tube de carton peint en blanc ont figuré nerf optique et vaisseaux sanguins. J'ai découpé l'avant de l'oeil et j'ai inséré un disque de carton plume, lui même découpé en son centre, dans la découpe, j'ai fixé deux "verres de montre" ou lentilles que j'ai chinés chez des opticiens

de Namur (je leur ai expliqué mon histoire, ils ont été sympa, j'en ai obtenu une série, de quoi choisir le bon format), voilà pour le cristallin dans son disque de muscles. Un second disque de carton plume, percé en son centre et peint a formé l'iris. Pour la cornée, j'ai eu du bol, j'ai trouvé une coque de lampe en plastique transparent, elle avait un rayon de courbure adéquat pour la cornée, je l'ai découpée pour obtenir une coupelle que j'ai collée devant l'iris.

J'ai peint à la gouache noire l'intérieur de l'oeil et j'ai figuré les petits vaisseaux avec de la peinture relief (directement avec l'embout du tube tube) rouge et bleue.

Comme la maquette s'ouvre, on peut observer l'extérieur et l'intérieur de l'oeil, et même démonter le cristallin, on peut aussi regarder à travers la pupille. Waouh, j'étais fière de mon travail ! 😊 A toi de jouer. Bonne chance dans ta collecte de matériaux.

Sacha

16. Questions d'argent...

16.1. Salaire

▣ de *caliba*, 06 Déc 2009 12:18

Bonjour, je suis un jeune AESI en EP, je fais qqes remplacements et j'aimerais savoir comment on sait ce qu' on doit gagner.

Par exemple, j'ai fait 10 jours en CF, combien serai-je payé?

Autre exemple, je fais un remplacement de 15 jours ds un enseignement communal, combien serai-je payé?

Merci d'avance

▣ de *swillamme*, 09 Déc 2009 13:24

Hello,

alors dans le communal, ppour 15jrs tu vas avoir qq chose comme 550 euro, mais je pense que cella varie d'une commune à une autre, par contre pour la communauté française, regarde sur ton C4 il est noter ton salaire brut par mois...

Comme t'es nouveau sache aussi que fin décembre tu vas toucher une prime de fin d'année, mais cella dépend je pense de l'ancienneté pour le montant...(si qq peut confirmé 😊)

▣ de **Françoise_0410**, 18 Déc 2009 20:09

Il me semble que, peu importe le réseau dans lequel tu travailles, ton salaire reste le même vu qu'on est quand même tous payés par la communauté française.

Par contre, si c'est ta première année d'enseignement, tu ne recevras pas de prime de fin d'année.

16.2. Paiement des surveillances

▣ de **VDubois**, 13 Sep 2010 16:31

En tant qu'enseignante dans le primaire fondamental communal et au nom de tous mes collègues, on se demandait quelles étaient les surveillances obligatoires. Le barème fixé pour les surveillances de midi étant de 5 euros l'heure. Qu'en est-il pour les études organisées? Comment fonctionne l'étude chez vous?

Chez nous ma collègue avait 67 élèves pour elle toute seule aujourd'hui!!!! (pour un salaire de même pas 2 euros).

▣ de **Marie21**, 13 Sep 2010 16:47

VDubois a écrit: En tant qu'enseignante dans le primaire fondamental communal et au nom de tous mes collègues, on se demandait quelles étaient les surveillances obligatoires. Le barème fixé pour les surveillances de midi étant de 5 euros l'heure. Qu'en est-il pour les études organisées? Comment fonctionne l'étude chez vous?

chez nous ma collègue avait 67 élèves pour elle toute seule aujourd'hui!!!! (pour un salaire de même pas 2 euros).

Les instituteurs maternels et primaires et les maîtres spéciaux peuvent être chargés par le chef d'établissement dans l'enseignement organisé par la Communauté française ou par le pouvoir organisateur dans l'enseignement subventionné d'assurer la surveillance des élèves 15 minutes avant le début des cours et 10 minutes après la fin des cours de chaque demi-journée. Ils peuvent également être chargés d'assurer les surveillances pour les récréations en cours de journée. Ces surveillances valent pour tous les lieux de l'école et pour les déplacements des élèves hors de l'école. L'organisation de ces surveillances doit avoir lieu conformément aux règles de concertation propres à chaque réseau.

En outre, tous les enseignants sont tenus d'accomplir au moins 60 périodes annuelles de concertation avec leurs collègues des niveaux maternel et primaire.

Les prestations de cours et celles de surveillances réunies ne peuvent dépasser 1560 minutes par semaine. Cette limite ne s'applique pas aux instituteurs maternels et aux instituteurs primaires dans les écoles ou implantations isolées, primaires ou maternelles, à classe unique.

La durée totale des prestations de cours, de surveillances et de concertation ne peut dépasser 962 heures par année scolaire.

Les temps de préparation des cours et des activités, de correction des travaux, de documentation, de mise à jour personnelle ne sont pas compris dans les maxima précités. Ils relèvent de l'organisation personnelle de chaque enseignant. Le chef d'établissement, le pouvoir organisateur et les services d'inspection, chacun dans leur secteur et leur domaine d'investigation, peuvent se faire produire les documents attestant de la préparation des cours et activités éducatives des enseignants.

...est passée du côté obscur de la force...

▣ de **Marie21**, 13 Sep 2010 16:51

Les temps de midi et études ne sont pas obligatoires... mais il faut penser au bon fonctionnement de l'école... pour le nombre d'élèves à midi, la direction peut en début d'année demander une augmentation de cadre... et donc des surveillantes supplémentaires et demander une augmentation de cadre pour les enseignants pour les études dirigées...
...est passée du côté obscur de la force...

▣ de **Niky**, 13 Sep 2010 17:37

on est payés un euro de l'heure pour les garderies et rien pour le temps de midi 😊😊😊 ou l'inverse, je ne sais plus!

▣ de **VDubois**, 13 Sep 2010 18:10

un grand merci.
On fait ces surveillances sans rechigner en pensant bien évidemment au bon fonctionnement de l'école mais il faut aussi reconnaître que pour un travail efficace plus de 40 élèves en salle de classe pour l'étude c'est difficilement réalisable pour un seul enseignant.

▣ de **Marie21**, 13 Sep 2010 18:28

VDubois a écrit: un grand merci.
On fait ces surveillances sans rechigner en pensant bien évidemment au bon fonctionnement de l'école mais il faut aussi reconnaître que pour un travail efficace plus de 40 élèves en salle de classe pour l'étude c'est difficilement réalisable pour un seul enseignant.

Tu sais quoi demander à ton chef, maintenant... 🙄

▣ de **Françoise_0410**, 13 Sep 2010 19:29

Dans mon école, pour le temps de midi et l'étude, c'est 10€ de l'heure (à midi, on a 5€ vu qu'on fait 1/2h).
Pour les études, on s'arrange pour avoir un maximum de 20 élèves. Quand il y en a plus, on ouvre une étude en plus.
Pour être payée à ce tarif-là, il faut savoir que ce sont les enfants qui payent tous les services y compris pour le midi.

16.3. Eveil scientifique 1ère année

▣ de **Marie21**, 22 Jul 2007 20:24

Je viens de commander les cahiers de démarche via leur site, on peut les avoir en version d'évaluation à 1/2 prix. Pour le guide pédagogique (bien cher et pas à 1/2 prix 🙄) je verrai en fonction de la qualité des livrets... Mais les autres interventions sont toujours les bienvenues. 😊

16.4. Achat de manuel

▣ de **pochette26**, 25 Sep 2006 17:05

Bonjour à toutes et à tous,
Pour me guider dans mes leçons d'éveil, j'aimerais utiliser Zoom. Je voudrais avoir l'avis de ceux qui l'utilise. Est-il facile d'utiliser ? L'utilisez-vous tel quel ou simplement pour avoir des pistes ? Avez-vous aussi commandé le guide méthodo ???

Merci de répondre à mes questions.

▣ de **VDubois**, 27 Sep 2006 12:12

oui en fait c'est la directrice qui nous offre un manuel pédagogique chaque année et elle commande la série complète

▣ de **zabulette**, 11 Oct 2006 11:16

Mon mari utilise le zoom dans sa classe (5e & 6e) depuis la rentrée et il en est très content. Il a tout acheté, les cahiers de démarche, le livre de l'enseignant, le bouquin avec les documents,...

Je crois qu'il suit ce qui est proposé dans le livre de l'enseignant, tout en restant dans le cadre des hypothèses des enfants.

L'avantage, c'est que la méthode est complète et travaille autant sur des sciences que de l'histoire ou de la géo. Il a 4 période d'éveil par semaine et il avance au rythme du bouquin.

Il est évident que si les enfants apportent quelque chose (dernièrement un fleur de tournesol), il l'exploite, mais quand il n'y a rien, il replonge dans le livre!

▣ de **polette26**, 11 Oct 2006 14:18

Un grand merci pour ce témoignage. Je viens de commander la cahier de démarche et le fichier de document. Je vais voir si le manuel de l'enseignant est indispensable (à cause du coût de ce livre).

16.5. Salaire du mois d'octobre !

▣ de **Tchoum**, 31 Oct 2011 17:21

Bonjour à vous toutes et tous,

Avez-vous reçu votre paie aujourd'hui (31/10) ?

Car j'avais reçu ma fiche de paie mais aucun paiement et il est 17h23 ! Rien sur mon compte bancaire !

Merci et bonnes vacances à vous tous !

▣ de **bennybuche**, 31 Oct 2011 17:48

Oui, il vient d'arriver sur mon compte D.x.a il y a quelques minutes en même temps que celui de mon épouse (même "employeur"). C'est vrai qu'en général, c'est sur mon compte à 09:00 pétantes mais pas aujourd'hui.

Sûrement le fait d'une méchante sorcière 😡!

16.6. Echange de classeurs

▣ de **Ln**, 27 Mai 2010 20:56

Je viens d'apprendre que, l'an prochain, je ne serai plus en 3A-4A mais en 5A-6A.

Il y a 2 ans, mon PO, m'avait assurée que je resterais dans le degré moyen et j'avais donc décidé d'investir et d'acheter les 5 classeurs du Gai Savoir (3 "A la conquête..." en math, celui de géo et d'histoire). J'ai utilisé 4 des 5 classeurs (celui sur les nombres était moins bien fait pour moi), je ne regrette pas l'investissement de près de 600€ mais je ne suis pas prête à le renouveler directement... Je cherche donc une personne qui passerait de 5A ou 6A à 3A et 4A et voudrait échanger un ou plusieurs classeurs avec moi.

Je voudrai également connaître l'avis de personnes qui utilisent les classeurs pour, éventuellement en acheter un (plutôt géo ou histoire) si l'un ou l'autre est vraiment très bien fait. Je suis allée dans 2 librairies mais les classeurs sont sous célophane et ils ne veulent pas les ouvrir s'ils ne sont pas certains de les vendre (je peux les comprendre).Merci d'avance

16.7. Leçons particulières

▣ de **youyou**, 04 Jan 2009 20:17

J'ai l'occasion de donner cours particulier à un enfant de 4e primaire mais je n'ai aucune idée du prix à demander. Qui pourrait m'éclairer au niveau du tarif MERCI

▣ de **Muse***, 04 Jan 2009 20:31

ça dépend. Si tu te déplaces, tu peux demander un peu plus, en fonction du kilométrage. Si on t'amène l'enfant, tu dois demander moins. Tu peux facilement demander 12 euros de l'heure **sans déplacement**.

▣ de **Julie_D**, 04 Jan 2009 21:53

moi, je demande 10 euros/heure, l'élève vient chez moi...
"Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines."

▣ de **laracroft250382**, 06 Jan 2009 19:07

Coucou!
Moi je demande 20 euros. Tout dépend je pense de la région où tu habites et de quelle région vient l'enfant...Une population n'est pas l'autre... J'avais des collègues qui demandaient même jusqu'à 30 euros mais je trouve cela trop élevé!
Il n'est pas de bonne pédagogie qui ne commence par éveiller le désir d'apprendre.
[François de Closets]

▣ de **chlorine**, 06 Jan 2009 19:27

ben moi, je me deplacais et je n'osais demander plus que 15€ pour 2h... mais population pas tres favorisée non plus!!

16.8. Encadrement stagiaire - Paiement

▣ de **bine**, 01 Juil 2008 11:05

Bonjour qui pourrait m'informer sur le moment où on est payé pour avoir encadré un stagiaire de 3ème

▣ de **Arua1**, 01 Juil 2008 11:14

Je viens de toucher avec ma paie de juin...

▣ de **Arua1**, 03 Juil 2008 10:45

Oui, je suis sûre; ma prime, je l'ai reçue le 16 juin, à part..
Il faut dire que j'ai eu 4 stagiaires (2x 2semaines et 2x3 semaines) à 10 euros par jour...mais il y a un plafond et je crois que je plafonne!

J'aime beaucoup être maître de stage... faute d'avoir fait la psychopéda...j'instruis sur le terrain 😊

▣ de **Framboisie**, 16 Juil 2008 07:33

J'ai contacter le CF...Qui m'a remballée vers la responsable régionale par réseaux..D'après la première cette compensation n'est pas une tâche prioritaire...C'est normal que certaines compensations ne soient pas encore versées car cela dépend des congés annuels,de maladie...Et moi manque de bolm la responsable régionale est en coNgé tout juillet...Va falloir patienter jusqu'à septembre... 😞

▣ de **stephanieada**, 17 Aoû 2008 21:26

Eh bien , vous avez bien de la chance d'être payés, même si c'est avec beaucoup de retard...
C'est la 3e année que j'ai des stagiaires et je n'ai JAMAIS été payée!

Stéphanie

▣ de **stephanieada**, 17 Aoû 2008 21:36

Le stagiaire me faisait signer quelques papiers, puis cela passait -je crois- par la direction de l'école, avant de retourner au service de didactique de l'unif (si j'ai tout compris).

Je n'ai donc jamais rentré moi-même les papiers... c'est peut-être là qu'est l'os!

Par contre, pour cette année, c'est de ma faute : la stagiaire avait oublié sur le formulaire le cachet officiel de l'école : elle est venue me le rendre quelques mois après ses stages... et je ne l'ai pas encore renvoyé au service de didactique. Là, mea culpa... Pour les deux autres, je soupçonne une négligence COUPABLE (très très coupable!) 😊 de la part de mes ex-stagiaires! (Ou de l'administration, c'est au choix...)

Puisque j'adore recevoir des stagiaires, je n'ose pas trop protester. J'ai peur de me faire passer pour une femme vénale... 😊 Et ça, c'est de ma faute!

Stéphanie

▣ de **Jacqueline**, 17 Aoû 2008 21:38

C'est par ce site que j'ai appris que l'on était payé quand on avait des stagiaires !

16.9. Commande de matériel

▣ de **yence**, 20 Juin 2008 19:08

Bonjour à tous,

Je suppose que comme moi, vous devez faire vos commandes de matériel pour l'an prochain avant la fin de l'année.

En regardant plusieurs catalogues et en comparant les prix, je me rends compte qu'il y a une forte différence de prix.

Où passez-vous vos commandes, quel fournisseur?

Juste par curiosité. Merci

Pour un autre son de cloche

▣ de **laracroft250382**, 20 Juin 2008 20:34

Coucou!

Chez nous, c'est Bricolux et je trouve que ce n'est pas donné non plus...Tu achètes tellement en fournitures pour la classe que tu ne sais plus rien acheter si tu veux faire des bicolages tellement tout est cher! Mais bon.... Chez nous, nous avons un budget de 125 € par classe et crois-moi, tu y es rapidement!

Il n'est pas de bonne pédagogie qui ne commence par éveiller le désir d'apprendre.

[François de Closets]

▣ de **yence**, 21 Juin 2008 06:47

Dans mon école, nous ne devons pas nous plaindre au niveau du budget par enfant.

Mais si j'ai un conseil à te donner, compare Bricolux avec d'autres catalogues. J'ai comparé avec De Neef et il n'y a pas photo... Enfin pour tout ce que moi j'ai regardé, mais j'éplucherai encore lundi!
Quelques euros de différence ça fait beaucoup à l'addition.

Bon weekend

▣ de **titvéro**, 21 Juin 2008 07:43

Bonjour.

Chez nous, on est libre de choisir entre Bricolux, Nathan, Gai Savoir et Viroux.

Viroux est plus avantageux et plus rapide dans la livraison.

Je commande le plus gros chez Viroux et je complète chez les autres fournisseurs ce que je n'y ai pas trouvé....

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends., Franklin, Benjamin

▣ de **fiatskol**, 21 Juin 2008 07:53

Chez nous, uniquement Viroux et on nous donne un montant fixe par enfant.

▣ de **Muse***, 21 Juin 2008 08:00

Commande via les établissements fédéricks et Bricolux (un peu moins de 350 euros par classe). Ça va très vite aussi ... 😊

▣ de **titvéro**, 21 Juin 2008 08:08

Et vous devez acheter quoi avec ce montant ?

car nous, pour la rentrée 2008-2009, les enfants arrivents avec un cartable et un plumier vide.....on doit tout fournir!

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends., Franklin, Benjamin

▣ de **fiatskol**, 21 Juin 2008 08:14

nous, on doit tout fournir comme les cahiers, les livres, le matériel divers... On demande aux enfants d'avoir leurs propres fardes, les crayons, plumiers, lattes, colle et gomme.

▣ de **marilou**, 21 Juin 2008 08:40

nous, nous recevons un montant par enfant que nous aurons l'année suivante!! 🎓 ouf!!! je passe de 14 à 25... 😊😊

Cette année, nous fournissons presque tout à part le plumier et les 3 grosses fardes dos 8 cm que je demande d'avoir le 01/09 (et que je récupère pour les 3 ans chez moi) car l'année passée, ma commande n'est pas arrivée 😡 et j'ai demandé 1€60 pour le journal de classe....ce qui m'a valu d'aller m'expliquer chez le bourgmestre 🙄 ...

l'enseignement est gratuit madame 🙄 😡😡😡 ...
notre charmante amicale quant à elle fournit le cartable des 1ières!

16.10. Système de photocopies

▣ de **sophie0605**, 25 Sep 2007 16:14

Bonjour tout le monde!

Je travaille cette année dans une école communale de S., je ne dis pas la suite. Voilà le système de photoc:

0.05 la page! A payer avec la caisse de classe

Oui mais... caisse de classe de 2.50 euros par mois par enfant!

Sur 21 enf, environ 17 m'ont payé. Je dois un total de 77.90 euros... je dois donc donner de ma poche environ 30 euros!

Comme je ne trouve pas ça normal, voire même scandaleux 😡, je voudrais faire un sondage et voir s'il y a d'autres écoles où ça se passe ainsi (j'imagine que non). Dites moi aussi comment ça se passe chez vous!

Merci! Sophie.

j'ai peut-être photocopié un peu beaucoup, mais bon... quand même...

merci à tous! (Toutes, lol 😊)

Ceci veut donc dire, que tu as "encaissé" 42,50 euros ...

D'autre part, j'ai traduit le prix unitaire, au départ des 26 enfants de notre classe .. en 1.30euros par document photocopie ... ce serait moindre sur base des 21 enfants de ta classe ...

Ceci (dans un cas pire que le tien puisque nous sommes 26) nous permettrait (mais rien d'autre...) 32 documents par enfants ...

Je ne leur en ai pas fourni autant...

Et nous n'utilisons aucun manuel scolaire ...

Mais ils sont abonnés, tous (pas encore tous les paiements rentrés... mais l'école est gratuite !!!) , à la revue Bonjour de Averbode ... et donc là une formidable base de documents... mais je ne suis pas ici pour faire de la publicité ... Tous ceux qui utilisent des manuels scolaires (dont ceux partiellement subsidiés, ou en totalité, par la Communauté Française) s'y retrouveront ...

Ta situation particulière d'aujourd'hui... me met en question ... par rapport aux outils que je propose

Ta caisse de classes est plate... tu y as mis de ta poche ...

Comment gèreras-tu les mois suivants ?

Nous le partageras-tu?

Myriam

PS Il est vrai que j'y vais de l'encre de mon imprimante ... et de mes étiquettes "auto-collantes" pour ajouter des notices générales dans les journaux de classe, pour proposer des photos de réalisations de classe, pour leur offrir des documents de travail "en couleurs" ... Mais c'est mon choix

PS2. Cette caisse de classe... que les parents remplissent, que permettent-elles, que couvrent-elles ? Aussi les bricolages, aussi les sorties . aussi ... ??????

▣ de **titvéro**, 25 Sep 2007 16:19

Je travaille dans une école communale, et chez nous c'est entièrement gratuit....

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends., Franklin, Benjamin

▣ de **soph0605**, 25 Sep 2007 16:25

Waw, quel chance!!! L'an passé, j'étais dans une autre école communale et c'était gratuit aussi.... pffffff j'arrive pas à me faire à l'idée! Dire que je donne des cours particuliers pour faire des économies, mettre de l'argent de côté et voilà à quoi il va servir!

▣ de **Marie21**, 25 Sep 2007 16:31

Honteux 😡! Et puis quoi encore ? Pourquoi ne pas payer les fournitures tant que nous y sommes ! Je pense que les enseignants vont assez à leur poche pour les bouquins et autres... Es-tu syndiquée ? Va t'exprimer à ce sujet ! Il y a vraiment de l'exagération dans l'air ! 😞

Ils profitent de la crainte des gens pour faire passer n'importe quoi ! 😡

Grrrr, ça m'énerve des trucs pareils !

▣ de **titvéro**, 25 Sep 2007 18:58

*flora844 a écrit:*il me semblait qu'il était interdit de faire payer les photocopies!

Les 12,5€ dont je parlais ne sont pas pour les photocopies 😞

Chez nous, c'est gratuit....

Je parlais d'une caisse de classe: frais des divers ateliers créatifs, cuisine, surprises anniversaires, ...

Je te réponds Flora844, mais je ne sais pas si c'est suite à mon intervention que tu dis ça... 😞

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends., Franklin, Benjamin

▣ de **marilou**, 25 Sep 2007 19:11

et bien chez, tu as le choix...

Tu peux commander les rames de feuilles dans ta commande en fin d'année... ce qui restreint fortement d'autres achats (bricolages, matériels didactiques, ...)
ou alors ATTENTION, CECI EST POUR MARIE
tu achètes les rames...de ta poche...ce que je fais tout comme mes cartouches pour mon imprimante à l'école et le reste...

▣ de **titvéro**, 25 Sep 2007 19:16

Mais c'est fou, une bonne partie de votre salaire y passe.... 😬
« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends., Franklin, Benjamin

▣ de **Marie21**, 25 Sep 2007 19:16

A l'atttttaaaqqquuuueeee !!! 🎁🎁🎁
Non, je rigole ! Moi aussi, mes cartouches pour imprimante, je les paie aussi de ma poche + les bouquins + le petit matériel + + +
Alors, le matériel qui est destiné aux enfants, zut, zut et rezut ! Faut pas exagérer ! 😬😬
...est passée du côté obscur de la force...

▣ de **marilou**, 25 Sep 2007 19:31

et oui titvéro, je ne compte pas pour ma classe...d'ailleurs j'ai acheté 4 étagères en bois en début d'année ainsi qu'un tapis pour le coin lecture...à mes frais car la commune n'avait pas le temps de me faire de simples étagères en MDF...
Et, le meilleur reste à venir, ...hier, j'ai acheté pour 84€ de livres pour mes élèves (déclic) ...justement pour gagner en photocopies...
L'amour du métier coûte cher!

▣ de **jujuetlouis**, 25 Sep 2007 20:06

hello, moi je suis dans une école libre et nous ne payons pas nos photocopies (heureusement d'ailleurs!!!)
Mais il est clair que je dépense pour ma classe. (En livres, ameublement, ...) Si on doit attendre..... je pense que l'on peut attendre vraiment longtemps.
Pas de caisse chez nous. Tout dans un pot commun. Pas toujours efficace l'argent est là... mais pour qui? pour quoi?
(Vive les marchés de Noël, les soupers et compagnie....)

▣ de **Floranlise**, 25 Sep 2007 20:29

Je ne comprends pas ! Les circulaires sont comprises de manière différente dans chaque école. Chez nous, **interdit** de payer les photocopies avec la caisse de classe. Nos carnets de comptes seront vérifiés trois fois cette année. 😬
Nous venons de négocier un nombre pour chacune des classes. En 1ère : 5 copies par jour et par enfant et les autres classes : 4 copies par jour et par enfant. Les maternelles ont droit à 1/2 copie par jour et par élève.

▣ de **flora844**, 25 Sep 2007 22:32

C'est dingue comme cela est différent d'une école à l'autre...
Alors, nous avons bien reçu la même circulaire et donc nous ne faisons pas payer les photocopies aux parents.
Par contre, oui je sais je vais en faire crier certaines, nous leur "proposons" via un courrier de début d'année, de travailler avec le Déclic et donc de l'acheter.
Cela n'est pas obligatoire puisque nous le proposons.... 🎁
Pour en revenir aux photocopies, chaque implantation a sa photocopieuse et nous devons verser 50€ par moi à la direction.
Cette somme nous la puisons sur notre compte école.

Ce compte est approvisionné grâce au petit magasin, collation, activité spectacle, etc...il sert aussi à acheter certains livres scolaires, bricolage, à payer des excursions, ou encore à payer des classes de dépaysement quand les parents ne peuvent le faire.

Au tout début de ma carrière, je dépensais environ 1000e par année scolaire.

Aujourd'hui, je dépense à peine 200e (cartouche, bricolage, livre).

▣ de **midel66**, 25 Sep 2007 22:45

Je vais juste faire hurler certains : chez nous, un budget correct pour les fournitures scolaires chaque année + un comité scolaire qui se démène pour faire rentrer un peu d'argent pour payer les "extras" (sorties, animations pédagogiques, abonnement au "Journal du Raid" (par exemple),...) = coût proche de "0" pour les élèves. Bien sûr, comme tout enseignant, nous laissons un peu d'argent de notre poche, à l'occasion, mais rien de comparable avec ce qui se lit ici !

▣ de **soph0605**, 26 Sep 2007 16:35

oulala, je suis d'accord avec vous! C'est vachement différent d'une école à l'autre.

Je suis en troisième année. Comme tout le monde, on ne peut pas réclamer d'argent pour les photoc. Alors on les paye comme je vous l'ai expliqué. Résultat: pas de moyens pour les bricolages...

Cela dit, je n'ai mis que 20 euros de ma poche car j'ai grapillé l'argent restant à la collègue que je remplace, argent restant des caisses de classes 2006/2007. Bref...

Je me mettrai au A5! Comme tout le monde dans l'école, même si je trouve ça nul! Je crois aussi que j'irai un peu puiser dans mes cartouches et, tant qu'à faire, pourquoi ne pas les faire déduire de nos impôts!

Et pour ceux qui se le demande, je crois qu'il y a des budgets manuels, mais pas en 3e, malheureusement.

Pour finir, je suis de l'avis de ceux qui disent que Déclic devrait être utilisé plus souvent! Je les trouve super. Par contre, dans les école D+ (comme chez moi), le voc n'est parfois pas évident. Mais bon...

Ps: je suis aussi du genre à dépenser des fortunes en manuels pour moi afin de préparer les cours... Mon mari m'engueule souvent! Et je me calme pour le moment car on va bientôt acheter notre nid douillet!!!

▣ de **j2t2**, 26 Sep 2007 18:51

Je travaille dans le communal également, mais chez nous c'est payant comme pour vous avec la caisse de classe. Résultat la caisse de classe ne sert qu'à cela et je n'ai parfois pas assez non plus. Notre directeur nous a dit de ne pas nous plaindre car dans certaines écoles, on ne demandait même plus de caisse de classe.

▣ de **Floranlise**, 26 Sep 2007 20:10

J'ai fait le calcul :

- j'utilise en moyenne 2 feuilles par jour pour la lecture (globale + analytique + les fiches-mots et les contrôles). J'ai un manuel de lecture qui propose un texte par semaine. Pour moi ce n'est pas assez car il faut travailler ces textes.

- en calcul, je n'ai pas de manuel (si vous utilisez un manuel intéressant en math pour les première, je suis preneuse). Donc pour les nombres, c'est une feuille par jour (avec synthèse, et contrôle),

- en grandeur et géométrie, problème, et éveil, une par jour en moyenne.

(en comptant les synthèses, les exercices, et les contrôles)

Il me reste une marge pour faire les dossiers d'éveil des excursions ou pour divers avis. Voilà, ...

▣ de **midel66**, 27 Sep 2007 09:04

Pour SOPH0605

Nous avons reçu un budget "manuels scolaires" pour P3/P4 cette année (de mémoire, environ 15,00 € par élève).

"La vie (d'enseignant) est un long fleuve tranquille"

Des dizaines d'expériences différentes en 19 ans ET TOUJOURS ENVIE (ou EN VIE) !

▣ de **Arual**, 27 Sep 2007 09:17

eh ben, l'enseignement à 2 vitesses...plutôt à 50 vitesses...Arena devrait réglementer tout ça!C'est honteux de faire payer les photocopies...

ou quoi que ce soit...

et à quoi servent les fêtes et autres...que payez-vous avec??

communal:

Chez moi photocopies no-limit en face de ma classe....

caisse de classe donnée en début d'année par le compte de l'école (fêtes, marches parraînées,...)7

euro par enfant on en fait strictement ce qu'on veut...plus budget St Nicolas 4euro par enfant

compte école, budget fête de parents idem, budget prix de fin d'année 2,5 euro par enfant...

Et budget discri pour sorties pédagogiques...

Et petit magasin, vente de calendrier, organisation de tournoi mini foot...par les instits pour payer les excursions (eurodisney,mer...) non pédagogiques mais fun!

Chez nous l'enseignement est gratuit pour les enfants!

le petit matériel (crayon gomme colle cahiers, règles rapporteurs...)fourni

Considérer les élèves comme une source de savoir brute que nous devons affiner par notre savoir faire...

▣ de **Ln**, 27 Sep 2007 09:35

Chez nous (école libre), pas de problème au point de vue des photocopies (encore bien). Pas de caisse de classe et l'argent des ventes, soupers, fêtes... sert à rembourser le prêt réalisé pour la rénovation des batiments il y a une quinzaine d'année. On ne voit rien de cet argent. Pour la St Nicolas, 5€ par élève donnés par l'AP.

institut en 5A-6A

▣ de **Virgy**, 27 Sep 2007 10:01

Ca va faire mal à plusieurs...

Enseignement Communal: budget fournitures (manuels, cahiers, fardes, crayons, gommes, etc.) chaque année + budget extraordinaire (pour les grosses pièces, frigo, parc à vélo, jeux de société, etc.) chaque année + papier pour la photocopieuse fourni par la commune (ok parfois on nous demande de faire attention... mais sans plus)...

Le comité de parents intervient pour la St Nicolas et les voyages scolaires (pas la totalité mais facilement les 3/4).

En fait les parents ne doivent sortir que l'argent pour la piscine et une fois ou deux pour une visite....

Notre caisse de classe nous sert à offrir des choses supplémentaires aux enfants (diners, excursions, spectacle clown pour St Nicolas, etc.)

En gros on a tout ce qu'on veut... ou presque... mais on ne doit certainement pas se plaindre lorsque je vois la situation ailleurs.

Y a vraiment pas d'égalité entre les établissements ...

▣ de **midel66**, 28 Sep 2007 11:45

Il est clair qu'une loi "photocopies" est improbable (surtout si la CF fait un tel effort pour retourner aux manuels). Néanmoins, un dialogue ou une négociation avec un PO me semble réalisable, surtout si la demande se justifie ! (On n'imagine pas les élèves copiant toute la journée ni les enseignants payant les copies de leur poche. Donc...)

Ceci dit, le PO dans lequel je travaille considère l'éducation comme quelque chose d' important. Résultat : nous n'avons pas (ou que peu) à nous plaindre pour les questions matérielles.

"La vie (d'enseignant) est un long fleuve tranquille"

Des dizaines d' expériences différentes en 19 ans ET TOUJOURS ENVIE (ou EN VIE) !

▣ de **liliprune**, 28 Sep 2007 21:23

"La CF fait un tel effort pour un retour aux manuels" je me marre :

C'est du grand n'importe quoi : pour avoir droit à une aide aux livres, on doit choisir nos livres dans une liste de livres qui datent d'il y a 20 ans et pour qui en grande majorité sont signés par nos inspecteurs !!!!!!!!!!!

Alors, c'est à nouveau prôner l'enseignement à 2 vitesses car les écoles qui ont les moyens peuvent se permettre de choisir des livres intéressants et hors listes !!!!!

En ce qui concerne les PO, je vais surtout parler du mien mais quand il faut rembourser des prêts et payer des loyers pour 2 classes + le chauffage avec les subsides, il ne reste plus grand chose pour le fonctionnement pratique, même avec la meilleure volonté du monde !

Alors Marie Arena peut faire semblant de nous aider mais c'est vers la fin de l'enseignement libre qu'elle nous dirige, d'ici moins de 10 ans, il n'y aura plus que le privé ou le communal ! Merci au PS et au CDH d'avoir signé cette fin du libre !

Bon week-end !

Liliprune

▣ de **Niky**, 29 Sep 2007 07:00

Au fil des années, j'ai écrit les exercices dans un cahier. Lorsque j'en ai eu beaucoup, je les ai tapés, ai fait une mise en page "serrée" puis photocopiés -> maintenant, j'ai un livre de français et de math avec mes exercices (pour le DM). Cela doit faire 6 ou 7 ans que je me promène avec les bouquins d'exercices. Je trouve ça pratique, en plus, j'ai fait les correctifs. C'est long à faire mais je gagne du temps. Lorsque j'ai travaillé au DS, j'ai réalisé un livre de calculs écrits -> plus de gaspillage et individualisation. "Mes livres" sont beaucoup utilisés et moins de photocopies.

Ma commune accepte aussi de faire les photocopies des enseignants mais il faut 2 semaines et l'ouvrier ne comprend pas toujours les consignes et autres (il oublie d'enlever le post it avant de faire les copies, imaginez 30 feuilles avec un trou dessus 🙄).

Bon WE.

▣ de **liliprune**, 29 Sep 2007 08:11

Midel 66, je ne suis pas de mauvaise foi, évidemment qu'il y a des exceptions dans la liste... Mais, quand on allait voir sur le site la liste des bouquins, il n'y avait que les logiciels et quelques livres (dont Mémo qui date et ce n'était pas le seul) mais le 3ème onglet du site appelé "fichiers pédagogiques" aucun livre n'était remboursé. C'était un beau piège. On en a parlé en juin sur un autre fil.

Je suis prof en 1ère, et l'année passée alors que j'étais en 2ème, ma collègue et moi avons passé une année à écrire tout un manuel de lecture et puis en juin on nous annonce plus de copies et du coup on a jamais pu employer notre outil. Ce qui explique ma virulence. Où est notre liberté, notre créativité ? On nous formate, alors pour certains c'est bien car c'est beaucoup moins de travail mais moi je suis malheureuse de devoir rentrer dans une démarche et de ne pouvoir en apporter plusieurs à mes élèves parce que je n'ai plus droit qu'à 3 COPIES PAR ENFANT ET PAR SEMAINE.

Bon week-end !

Liliprune

▣ de **laracroft250382**, 29 Sep 2007 09:43

Je suis en 2e primaire et pour ma part, j'ai droit à 1050 photocopies par mois. Alors cela semble bcp mais je vous assure qu'au 15 septembre, je n'avais déjà plus de copies. J'ai bien essayé de faire copier mes petits mais très franchement, j'ai vite abandonné. Cela prend énormément de temps et très souvent, c'est sale voire illisible. A partir du 16, j'ai dû amener ma rame de feuilles pour faire des photocopies et j'ai dû compter combien j'en faisais sur une feuille séparée. Je ne suis pas la seule à n'avoir pas assez avec mon quota; d'autres collègues sont dans la même situation. Alors si notre directrice ne veut pas donner des rames de papier en plus, on s'est dit qu'on allait se cotiser pour le tonner de la photopieuse et continuer à amener nos propres feuilles...C'est honteux mais pas le choix...Concernant les photopies en A5, c'est trop petit pour les 2e donc je suis coincée à ce

niveau-là...Nous pouvons aussi réclamer une caisse de classe (8€ tous les mois). Elle sert à financer les bricolages et les sorties culturelles diverses.

Voilà ma situation...

▣ de *lyly501*, 01 Oct 2007 17:34

Lorsque j'étais en stage, certaines écoles faisaient payer les photocopies aux instits, surtout celles de S. (Si le S. correspond. 😊🙄).

C'est vrai que c'est assez embêtant.

Mais ce qui est encore plus "sal***", c'est que lorsque nous étions en stage, parfois, nous devons payer les photocopies de notre poche. Les maitres de stage ne donnaient même pas de l'argent de la caisse de classe.

Alors, heureusement que parfois, papa ou maman bossent dans des bureaux et peuvent tout photocopier. 😊

▣ de *soph0605*, 01 Oct 2007 18:07

Ben dis donc, c'est vrai que c'est dégueu ce qu'ils font! Si je devais avoir une stagiaire, je lui passerais le code! dans le fond, si c'est elle qui prépare les cours et pas moi, c'est elle qui a droit aux photoc!!! Mais je suis sûre qu'en tant que stagiaire, on ose pas ouvrir sa g...! Et en tant qu'instit pareil par rapport à la direction! Les collègues sont toutes d'accord sur le fait que le système est pourri et personne ne réclame... Elles attendent je pense la relève, si tu vois ce que je veux dire!!! LOL! 🙄

Ne soyons pas trop sérieux en classe!!! Amusons-nous!

▣ de *lyly501*, 03 Oct 2007 11:57

Dans certaines écoles, le principe est différent. De l'argent pour les photocopies n'est nullement demandé, par contre, sur la liste du matériel, on demande une rame de 500 feuilles. J'imagine alors que le toner est payé par la commune.

C'est comme ça, dans l'école de ma petite soeur.

▣ de *Françoise_0410*, 11 Jan 2008 22:19

Je trouve ça vraiment honteux la manière dont cela se passe dans certaines écoles.

J'ai de la chance, je peux photocopier autant que je veux, mais en faisant tout de même attention.

Ayant des grands, j'essaie de les faire copier davantage, mais ils n'en ont pas du tout l'habitude et je perds donc beaucoup de temps. De plus, j'ai un tout petit tableau sur roulette sur lequel j'écris 3 fois moins que sur ceux de mes collègues...

Et j'ai mis énormément de ma poche pour aménager un peu ma classe, car, quand je suis arrivée, je n'avais que les bancs, les chaises et le tableau!

Et je n'ai eu droit à rien commander, car tout l'argent prévu pour le matériel de chaque classe avait été dépensé par mes collègues.

Alors, pour sortir un peu moins de ma poche, j'ai proposé aux parents (et dans ce cas, ce n'est pas interdit vu que je n'oblige personne) de donner 3€ par mois.

Peu le font, mais ça me permet de faire un bricolage de temps en temps et d'acheter quelques livres pour la bibliothèque.

16.11. Liste de matériel à acheter par les parents

▣ de *Muse**, 20 Aoû 2009 19:16

Voilà pour faire court : au 30 juin 2009, j'ai une 4eE et au 20 août j'apprends (première nouvelle) que j'aurai la 4eB et non plus la 4eE. Cela dit, entre temps, j'ai donné à mes futurs élèves une liste du matériel à prévoir pour la rentrée. Les parents ont ainsi le temps de s'organiser pour établir leurs achats avec leur enfant. Deuxième nouvelle : ma collègue travaille d'une manière tout à fait

différente la mienne, et n'utilise pas le même matériel (fardes à glissières, cahiers, ...) que moi. Donc énorme soucis : mes anciens futurs élèves auront acheté du matériel pour " rien " et les miens, du coup, n'auront rien de prêt pour la rentrée et vice-versa pour ma collègue. Que faire et surtout que vont dire les parents ? En sachant que la direction n'en a que faire apparemment.

▣ de **Framboisie**, 20 Aoû 2009 19:24

Mon avis de maman...Ben ...Si la liste est longue...Je ne serai pas ravie...

Comme instit...Es-tu certaine de ne pas pouvoir t'accommoder pour une fois de ce que ta collègue à demandé(en partie)??

Et éventuellement demander un petit supplément de matériel aux parents en leur expliquant que tu regrettes ces changements de classes mais que tu as besoin de certaines choses pour optimiser ton travail avec les enfants?...

Alors que justement au JT on termine de parler des frais scolaires particulièrement élevés... 🙄🙄
J'ai 22 ans de route dont les dernières en 2e maternelle;....

▣ de **Muse***, 20 Aoû 2009 20:22

Je comprends ta réaction, mais je sais que ma collègue n'utilisera pas le matériel que mes élèves doivent avoir. Ca fait longtemps qu'elle travaille d'une certaine manière et je doute qu'elle veuille la changer. Alors que faire ? C'est la direction qui m'a changée de classe et qui incite à ce que nous donnions une liste avant les vacances.

▣ de **Muse***, 20 Aoû 2009 20:24

Je ne sais pas non plus ce que ma collègue utilise comme matériel pour ses élèves. A moins de la contacter ... Mais bon, tout ce changement du jour au lendemain, ça m'effraie.

▣ de **Aline182**, 20 Aoû 2009 20:25

N'y a-t-il pas moyen, déjà, de contacter les parents maintenant afin de limiter les dégâts ? Tous n'ont sans doute pas encore terminé leurs achats, certains peuvent peut-être encore rendre le matériel,... C'est pas une solution de fond, mais c'est toujours ça de pris.

Instit en P5, enseignement libre.

▣ de **Framboisie**, 20 Aoû 2009 20:33

Une discussion avec ta direction?L'école n'interviendrait pas dans l'achat du matériel manquant?L'école est censée être gratuite....Maintenant ce que ta collègue fait ou non ,c'est elle qui assume....Que compte -t-elle faire?

J'ai 22 ans de route dont les dernières en 2e maternelle;....

▣ de **Muse***, 20 Aoû 2009 20:40

Notre budget personnel pour l'achat de matériel est déjà limité ... Je vois mal l'école intervenir dans nos frais 😊. En fait, j'ai commandé les manuels, les cahiers, les journaux de classe, ... Le minimum quoi avec le budget limité. Je peux déjà vous dire qu'avec " seulement ça " j'en ai déjà pour presque 400 euros. Le matériel de base est à acheter par les parents : gomme, dictionnaire, plumier, fardes, fardes à glissières, colle, blocs de feuilles, ...

▣ de **Framboisie**, 20 Aoû 2009 20:51

Comme dans beaucoup d'écoles..Ce n'était pas une critique..Et encore j'ai la moitié de ton budget! 😊🙄Ya tant de choses qui diffèrent?Des crayons...Je suppose que ta collègue en a aussi demandé...Alors une petite lettre ou tu demandes un complément n'est pas impensable si tu leur expliques bien la situation et leur montrant bien que tu as limité le complément au strict nécessaire.. 😊

l'envoyer dès maintenant risque de limiter les dégâts mais je doute que ta direction apprécie que tu préviennes maintenant ce changement de classe...

J'ai 22 ans de route dont les dernières en 2e maternelle;....

▣ de **Muse***, 20 Aoû 2009 21:18

Je veux bien leur écrire ... Mais je ne connais ni mes élèves, ni leur prénom et encore moins leur adresse ...

▣ de **titvéro**, 20 Aoû 2009 22:00

Pour ma fille, j'ai eu 60€ de frais (sans cartable) et en limitant les dépenses...

Je pense que les parents ont déjà fait leurs achats....et ne voudront pas en faire d'autres....

Pourquoi la direction a-t-elle fait ce changement??? Je pense qu'il serait juste qu'elle prenne en charge les frais liés....

Ce n'est pas simple...surtout à 10 jours de la rentrée 😞 mais peut-être ferais-tu mieux d'utiliser le matériel que ta collègue avait demandé...

Chez nous, pas ce genre de problème...depuis deux ans, les enfants arrivent le 1er septembre avec un cartable vide et un plumier vide!!! La commune fournit tout!

▣ de **Lucy**, 20 Aoû 2009 22:30

En tant que maman, je ne rirais pas non plus.

La liste de mon fils est tout à fait raisonnable et sans mallette ni plumier ni stylo (qu'il a depuis la 1e) j'en ai eu pour 75 euros !!

Excuse-moi, mais je trouve qu'au sein d'un même degré, il serait bon de demander le même matériel partout. C'est le cas dans l'école de mon fils.

<http://argali.eklablog.fr/>

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

▣ de **Muse***, 21 Aoû 2009 07:08

Chaque enseignant organise la rentrée comme bon lui semble. Moi, jeune institutrice, comment vais-je imposer cela aux autres collègues, plus anciennes 😞?

▣ de **Marie21**, 21 Aoû 2009 07:36

Laetitia colmant a écrit: Je comprends ta réaction, mais je sais que ma collègue n'utilisera pas le matériel que mes élèves doivent avoir. Ca fait longtemps qu'elle travaille d'une certaine manière et je doute qu'elle veuille la changer. Alors que faire ? C'est la direction qui m'a changée de classe et qui incite à ce que nous donnions une liste avant les vacances.

En même temps, si c'est le directeur qui demande la liste avant les vacances et que c'est lui qui te change de classe... que les mécontents aillent le voir...

...est passée du côté obscur de la force...

▣ de **Marie71**, 21 Aoû 2009 07:55

Marie21 a écrit: En même temps, si c'est le directeur qui demande la liste avant les vacances et que c'est lui qui te change de classe... que les mécontents aillent le voir...

Je suis d'accord !

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

Instit' en P2 pour l'année 2011-2012 (Enseignement libre).

Trois ans déjà ... 04/06/08...

▣ de **Catherine**, 21 Aoû 2009 08:34

marie_1971 a écrit:

Marie21 a écrit: En même temps, si c'est le directeur qui demande la liste avant les vacances et que c'est lui qui te change de classe... que les mécontents aillent le voir...

Je suis d'accord !

Je trouve aussi.

Maintenant en tant que "jeune" tu pourrais discuter avec la direction et la collègue sur l'opportunité de préparer une liste commune pour l'année prochaine.

Je trouve aussi que le matériel de base devrait être le même quitte à ajouter **quelques** variantes en fonction de l'instit.

Tu ne dois pas te sentir responsable, mais agis en personne responsable en demandant une concertation.



MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

▣ de **yeyette2**, 21 Aoû 2009 09:01

Bonjour yeyette,

Dans un premier temps pourrais-je vous demander d'étoffer votre profil svp. Cela nous facilite grandement la tâche pour cibler les réponses. Merci

moi je trouve ça quand même choquant d'avoir le droit de donner une liste d'achats..nous on ne peut rien demander aux parents pas même un bloc de feuilles et on nous prévient bien avec une copie du décret nous rappelant que l'école est gratuite.... Alors donner une liste écrite !!!!

Je peux le comprendre pour le matériel de base, cela permet d'étaler les dépenses sur 2 mois (pour certaines familles c'est indispensable) et d'éviter, dans une certaine mesure le rush de la rentrée.

Ce qui me semble plus curieux est, d'imposer (vu à la télé hier), dans certains cas, l'achat de certaines marques. Les feuilles sont des feuilles qu'elles portent le label Clairf..... ou du supermarché, idem pour tellement d'autres choses.

L'école est gratuite ? Même par décret c'est un gros mensonge. Il ne faut pas rêver, certaines choses seront à acheter quoi qu'il arrive. Il convient de limiter ces "listes" aux choses basiques.



▣ de **titvéro**, 21 Aoû 2009 09:06

yeyette2 a écrit: moi je trouve ça quand même choquant d'avoir le droit de donner une liste d'achats..nous on ne peut rien demander aux parents pas même un bloc de feuilles et on nous prévient bien avec une copie du décret nous rappelant que l'école est gratuite.... Alors donner une liste écrite !!!!

Très peu d'écoles le respectent malheureusement... 😞

Mais c'est la responsabilité de la direction, pas de l'enseignant!

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends., Franklin, Benjamin

▣ de **titvéro**, 21 Aoû 2009 09:11

Laetitia colmant a écrit: Chaque enseignant organise la rentrée comme bon lui semble. Moi, jeune institutrice, comment vais-je imposer cela aux autres collègues, plus anciennes 😞?

Pas de travail en parallèle???

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends., Franklin, Benjamin

▣ de **Muse***, 21 Aoû 2009 10:53

En fait, il y a 5 classes de 4e année. On essaie de travailler par deux ou trois maximum, pour éviter d'avoir les mêmes feuilles dans chaque classe. Je suis très donneuse mais je n'aimerais pas que mon travail perso se retrouve dans toutes les classes de 4e. Il faut comprendre ... Je devais travailler avec une collègue mais maintenant que j'ai changé de classe, je ne sais à qui m'en tenir. Vive l'indépendance ???

▣ de **yeyette2**, 21 Aoû 2009 11:11

et bien nous notre po respecte à la lettre... après on s'étonne des différences de niveaux entre les écoles moi je n'ai plus de budget pour de beaux fichiers...

▣ de **Lucy**, 21 Août 2009 11:19

Il faut trouver un juste milieu.

Demander des marques spécifiques, exiger de l'inutile... pas d'accord.

Mais ce n'est pas à l'école de fournir crayons, marqueurs, stylo, plumier, classeur !!

Quel que soit le niveau de vie, nous avons reçu une petite aide des allocations familiales. Et dans ma commune, le CPAS fournit du matériel pas cher aux parents dans le besoin.

Si on a des enfants, on doit assumer un minimum.

<http://argali.eklablog.fr/>

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

▣ de **yeyette2**, 21 Août 2009 11:25

je suis tout a fait d'accord mais je ne peux pas aller contre mon po...

▣ de **yeyette2**, 21 Août 2009 16:14

oui ok mais pas envie de voir l'inspecteur dans ma classe sur demande du po

▣ de **Jacqueline**, 21 Août 2009 16:42

marie_1971 a écrit:

Marie21 a écrit: En même temps, si c'est le directeur qui demande la liste avant les vacances et que c'est lui qui te change de classe... que les mécontents aillent le voir...

Je suis d'accord !

Moi aussi !

Philologie romane - 1975

Si ce n'est déjà fait, pensez à compléter votre profil ! :-)

▣ de **Muse***, 21 Août 2009 16:51

Il me semble qu'on s'égare un peu de mon sujet ... Enfin no soucy 😊

Haut

▣ de **Marie21**, 21 Août 2009 17:11

Laetitia colmant a écrit: Il me semble qu'on s'égare un peu de mon sujet ... Enfin no soucy 😊

Je ne pense pas qu'on s'éloigne... que veux-tu trouver comme solution... Il faudra faire avec... et s'adapter... et ceux qui demanderont des comptes devront aller voir le responsable...

...est passée du côté obscur de la force...

▣ de **elia**, 22 Août 2009 09:58

En tant que maman de 3 enfants, je ne changerais pas le matériel acheté. Je répartirais les achats sur juillet et août et les listes me sont bien utiles.

Si l'école devait apporter un changement, je lui laisserais la liberté de l'assumer en fournissant ce qui manque.

Je veille à ce que chacune ait toujours un matériel irréprochable mais il ne faut pas exagérer !

▣ de **mouetterieuse**, 22 Août 2009 18:45

C'est bien vous savez la classe que vous allez avoir!

Nous les attributions ne se feront pas avant le 31 à midi!!!!

Facile pour se remettre dans le bain!!!!

▣ de **Muse***, 22 Août 2009 18:47

Donc il y a pire que dans notre école alors ??? 🤔

▣ de **freesia**, 22 Août 2009 20:59

Et pourquoi ne peut-on pas inverser les classes, comme ce qui était dit au 30 juin ?
Quelle est la difficulté ? Une classe de 4ème = une classe de 4ème !!!
Comme maman, je ne serais pas d'accord de "racheter" du matériel et de voir que l'on m'a fait acheter en 1er lieu ne sert à rien.
Ce sont les élèves les moins doués qui forcent les professeurs à mieux enseigner.
(Malcolm Forbes)
MERCİ DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFİN QUE NOUS PUISSİONS VOUS AİDER AU MİEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

▣ de **Muse***, 23 Aoû 2009 07:17

Je suis allée la voir ... Apparemment, c'est ma collègue qui veut changer. Elle a sûrement appris que la classe qu'elle aurait du avoir n'était pas facile, à l'inverse de la mienne (au départ). Elle " préfère " une classe chouette plutôt que l'autre. Maintenant, ça fait un petit temps qu'elle est nommée, moi pas encore mais pour bientôt. Cela joue-t-il en sa faveur ??? Ce qui m'attriste, c'est que les élèves que j'aurai du avoir sont venus me rendre une petite visite fin juin pour savoir qui ils allaient avoir comme instit, voir la classe, on en a profité pour discuter un peu ... Ils en étaient très ravis 😊

16.12. carte d'enseignant

▣ de **Marylise**, 31 Juil 2011 23:47

Dans l'enseignement Néerlandophone il y a pour chaque enseignant une carte offerte par la communauté Néerlandophone qui donne plein d'avantages partout.
Est-ce que cela existe aussi dans l'enseignement Francophone?

▣ de **freesia**, 01 Aoû 2011 07:44

C'est dans les projets de la Ministre...
Mais il existe une carte educpass <http://www.educpass.be/>
Pour moi, mon école me donne chaque année une carte d'enseignante et cela me permet d'avoir des réductions ou des entrées gratuites dans plusieurs endroits en Belgique mais aussi en France.

17. Etre enseignant et le rester, recherche d'emploi et de stabilité

17.1. Vérificatrice, recomptages... Quand sait-on ce qui changera?

▣ de **virginie**, 13 Jan 2008 19:47

Bonjour,
Je suis enseignante à temps plein et prioritaire dans ma commune.
Je sais que la vérificatrice passe plusieurs fois par an à l'école, et je me demandais quel était le moment où on voyait s'il y a une diminution ou une augmentation du capital périodes...
Je ne sais pas si je m'exprime clairement, mais en gros, j'aimerais savoir quand mon directeur ou les autorités politiques sauront s'il y a du boulot pour moi l'an prochain ou pas...
J'espère que quelqu'un pourra m'éclairer...
Merci

▣ de **boulette12**, 13 Jan 2008 20:12

A Charleroi, les comptages se font en janvier...

Les directions ont alors une idée sur les emplois pour l'année suivante...

Mais comme dirais ma directrice, ça ne veut rien dire car d'ici septembre... 🙄

Voilà ce que moi je sais...

Instit primaire en 5ème cette année...

▣ de **marie-christine**, 13 Jan 2008 20:16

le nombre d'enfants inscrits à l'école au 15 janvier permet de connaître le nombre de périodes (donc d'emplois) pour l'année scolaire suivante

▣ de **Marie71**, 13 Jan 2008 21:17

Pour le primaire, 15 janvier ...

Ridicule, je trouve ... mais c'est comme ça ...

▣ de **virginie**, 14 Jan 2008 21:31

Merci pour vos réponses...

Mais c'est justement le message de boulette12 qui me perturbe: d'ici septembre... Ca veut dire que ça peut encore changer??

Ou alors, d'ici la semaine prochaine, je peux vraiment aller voir mon directeur pour lui demander ce qu'il en sera, et il me répondra avec certitude...?

▣ de **boulette12**, 14 Jan 2008 21:35

désolée de te stresser... 😞

Disons que logiquement, ça ne change pas trop mais il peut tjs avoir des nouvelles inscriptions ou des désistements (ce qui est plus rare...)

Mais dans l'ensemble ça reste comme ça... 🙄

Instit primaire en 5ème cette année...

▣ de **Marie71**, 14 Jan 2008 21:38

virginie a écrit: Merci pour vos réponses...

Mais c'est justement le message de boulette12 qui me perturbe: d'ici septembre... Ca veut dire que ça peut encore changer??

Ou alors, d'ici la semaine prochaine, je peux vraiment aller voir mon directeur pour lui demander ce qu'il en sera, et il me répondra avec certitude...?

Oui, ça peut encore changer.

S'il y a une chute de plus de 5% ... on recalcule tout ... 😞

Mais s'il y a une hausse de plus de 5% aussi 😊

!!! pour l'ensemble des écoles groupées en entité ... pas par école !!!

Exemple : notre école en septembre 2005, hausse importante du nombre d'élèves MAIS chute dans d'autres écoles

➡ pas de recomptage ... sinon, nous aurions eu 32 périodes en plus ... et un meilleur encadrement ...

▣ de **liliprune**, 14 Jan 2008 21:39

Il peut surtout y avoir des réaffectations, et c'est ça le plus grand risque !

Donc un directeur avisé et prudent n'assurera jamais un emploi avant le 25 août !

Bon courage !

▣ de **Françoise_0410**, 14 Jan 2008 22:09

Comptage au 15 janvier en effet, mais un nouveau comptage est effectué au 30 septembre...

▢ de **Julien**, 14 Oct 2011 15:23

Bonjour,

Je me permets de déterrer car je viens de perdre 3 périodes de cours suite à une erreur de comptage.

Cela me met en rage (fichu système mal foutu..). J'aimerais savoir s'il est possible d'avoir une "compensation" au niveau de ces trois périodes pour mon salaire via le syndicat etc?

17.2. nombre pour ouvrir une classe?

▢ de **Julie_D**, 30 Juin 2010 19:11

Bonjour,

je me renseigne à titre indicatif des nombres nécessaires à l'ouverture de classes? Est-ce propre à chaque établissement ou existe-t-il un nombre fixé ?

Pour l'instant ; nous, nous sommes à 45 pour trois classes. A combien devrions-nous être pour l'ouverture d'une 4ème classe?

Merci et Bonnes vacances!!! 🙌🙌

"Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines."

▢ de **June17**, 30 Juin 2010 19:22

A mon sens, vous êtes déjà chanceux d'avoir 3 classes.

Dans mon école, il y a en moyenne 25 élèves par classe...

Alors 4 classes pour 45 élèves, c'est un peu trop me semble-t-il ?

Mais je ne m'y connais pas du tout dans les lois, sorry !

▢ de **Marie21**, 30 Juin 2010 19:30

Elèves	Pér.	
8 à 19	32	
20 à 25	38	
26 à 30	52	
31 à 44	64	
45 à 50	78	
51 à 53	80	
54 à 56	82	
57 à 59	84	
60 à 62	86	
63 à 65	88	
66 à 68	90	
69 à 71	92	
72 à 77	104	
78 à 80	106	
81 à 83	108	
84 à 86	110	
87 à 89	112	
90 à 92	114	
93 à 98	130	
99 à 101	132	
102 à 104	134	
105 à 107	136	
108 à 110	138	
111 à 114	144	
115	156	

26 périodes pour un emploi...

17.3. Congé maternité quand on est temporaire prioritaire

▣ de **Tchoum**, 10 Fév 2010 14:09

Bonjour à tous, 😊

Je suis actuellement temporaire prioritaire et je suis dans un remplacement qui se termine le 30 juin 2010.

Je me pose plusieurs questions au sujet d'un congé maternité. Mon mari et moi, voudrions un enfant mais je ne sais pas si je peux prendre le risque de m'absenter durant un congé maternité. Tout en sachant que je ne sais toujours pas ce qu'on me reprochera l'année scolaire prochaine... Y a-t-il des règles à ce niveau là ? Je ne voudrais pas faire une erreur... Il m'a déjà fallu 3 ans pour être temporaire prioritaire... Ce serait dommage ...

Quelqu'un l'a-t-il déjà fait ? Savez-vous me renseigner ? Je vous remercie d'avance. 😊

▣ de **Chri82**, 10 Fév 2010 14:13

Je suis temporaire prioritaire et en congé de maternité. Mon contrat se termine en juin... Quelles sont exactement les questions que tu te poses?

▣ de **Tchoum**, 10 Fév 2010 14:18

La grande question est "Est-ce que j'aurais du boulot l'année scolaire prochaine ? et pour pouvoir être remplacée en étant sûre que personne ne me dépasse sur la liste, je dois être dans un emploi. Si par exemple, je suis enceinte en avril 2010, j'accoucherai aux alentours de décembre 2010. Je dois donc être absolument dans un emploi? Ou la priorité comptera toujours après mon congé maternité ? Y a-t-il un risque que quelqu'un prenne ma place et donc augmente dans ses jours et donc, me dépasse sur la liste?

Comment cela s'est passé pour toi? Merci pour tes renseignements.

▣ de **Chri82**, 10 Fév 2010 14:27

Alors, je n'ai pas de certitudes quant à mon emploi pour l'année scolaire prochaine. Disons qu'il y a des chances que je sois reprise...

Actuellement, je suis la seule temporaire prioritaire dans mon PO (dans ma branche). Je pense bien que ton ancienneté continue à compter malgré ton repos de maternité. Moi, j'ai pris mon congé de maternité en décembre et je recommence en mars. Entretemps, je suis remplacée...

▣ de **Tchoum**, 10 Fév 2010 14:32

Oui c'est ce que je me dis aussi: il y a beaucoup de chance que je sois reprise, je ne suis jamais restée sans travail ...

Merci beaucoup pour tes informations !

Bonne journée et bon repos 😊

▣ de **Chri82**, 10 Fév 2010 14:33

Merci! Que votre bout'chou ne tarde pas trop 😊

▣ de **ju26**, 10 Fév 2010 15:34

Je pense qu'à partir du moment où tu es engagée (le 1er septembre) tu peux être remplacée. Demande au syndicat les conditions.

Julie

▣ de **Patrick55**, 10 Fév 2010 17:56

Comme la matière est complexe mais précise , le mieux est d'en parler directement au permanent syndical dont tu dépends.

Pour mémoire, la CSC-Enseignement a fait une excellente fiche sur les Congés liés à la Maternité, tant pour les Temporaires que pour les Définitifs. Zelle rappelle les grandes lignes et est bien faite.

Il s'agit de la Fiche n°6: "Quand passent les cigognes..." qui reprend en détail
--> le congé de maternité des membres du personnel statutaires et ACS/APE;
--> les mesures de protection de la maternité;
--> les allocations familiales;
--> les congés liés à la parenté.

On peut la trouver ici : <http://www.csc-e-fond.be>

Il va de soi qu'une réponse plus précise dépend du réseau dans lequel on travaille...

Une Définitive garde son traitement durant le congé de maternité, mais pas une temporaire (--> mutuelle : 82% pour les trente premiers jours; 75% dès le 31^e jour; 60%...).

Pour son remplacement: pas de probl. pour une définitive.

Bon boulot...

Amitiés,

Patrick

DI - DS (C.F.)

▣ de **Patrick55**, 10 Fév 2010 18:02

FICHE N°6

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (pp.12)

Réf.: <http://www.csc-e-fond.be/www/educ/dossiers/FP06.pdf>

Amitiés,

Patrick

DI - DS (C.F.)

▣ de **isamas**, 21 Mar 2010 21:38

J'ai eu une petite fille l'an dernier, temporaire, j'ai été reconduite cette année.

Le congé de maternité est comptabilisé dans les jours d'ancienneté; par contre le congé d'allaitement pas.

En tant que temporaire ou même T. P. tu ne peux de toute façon pas savoir si tu auras un horaire l'année suivante et ce avec aucune certitude.

Ta maternité et le congé qui va avec n'a rien à y voir. Tu peux voir t'échapper ton horaire pour un prioritaire.

Si tu veux des enfants ne regardes pas aux priorités mais a ton age.

La maternité est protégée par la loi en ce qui concerne le travail.

17.4. Article 20 : nomination possible?

▣ de **gabarelle**, 12 Avr 2010 09:37

Bonjour à toutes et tous,

en discutant avec une collègue, un gros doute s'est levé sur mon statut ...

J'enseigne depuis 3 ans en immersion anglaise (primaire). J'ai une licence en langue anglaise. J'ai passé l'examen de la communauté française. Je suis reprise sous la catégorie "article 20" car je ne suis ni native, et je n'ai pas fait l'école normale. Bien que ma spécialisation soit "enseignement précoce des langues" (avec cours de pédagogie etc), je n'ai pas les titres requis.

Ma collègue, qui elle a passé l'examen de la CF et qui est institutrice me dit que puisque je n'ai pas les titres requis, je ne serai jamais nommée.

En gros, je peut passer temporaire mais c'est tout.

J'ai à nouveau vérifié sur le net, et je suis tombée sur ceci :
http://www.slfj.eu/pdf/article_enseignement_0903_34.pdf

J'ai entendu ce discours depuis le début, c'est-à-dire prester 3 ans dans la même fonction, pour enfin passer temporaire prioritaire et puis être nommée si la place est vacante (après les 600 jours bien entendu)...

Ma collègue me dit que non... Qui sait le vrai du faux? Help please... 😞

17.5. Re: Titres requis/jugés suffisants

▣ de *gabarelle*, 24 Nov 2008 10:28

Pour enseigner en immersion, il faut normalement soit être natif, soit avoir une expérience en milieu scolaire avec la langue cible. Certains ont postulé en n'étant absolument pas enseignants et ça donne de belles catastrophes, surtout dans le primaire. Les chefs d'établissement sont plus méfiants maintenant.

C'est beaucoup de travail... On ne s'improvise pas prof en immersion comme ça. Certains se présentent pour les mauvaises raisons : ça a l'air sympa de travailler avec des enfants, les horaires sont intéressants... Mais il faut bien se dire que l'immersion représente deux fois plus de travail que l'enseignement traditionnel. Tu dois tout créer toi-même ou te ruiner en cherchant des livres en langue cible, tu dois jongler avec le programme qu'il faut respecter pour ne pas faire un cours de langue, travailler en concertation, satisfaire les parents qui sont exigeants car ils ont des attentes au niveau de l'apprentissage de la langue... Comme je dis, postuler parce qu'on "aime bien" c'est pas suffisant.

Pour le poste définitif, c'est la même chose que pour les autres enseignants, rien n'est acquis tant que tu n'es pas nommé. En ayant pas les titres requis, tu dois d'abord enseigner 3 ans dans la même fonction pour être considéré comme "ayant les titres", et puis si tu as de la chance, tu peux être nommé.

Le CAP normalement sert à enseigner dans le secondaire... Il y a un monde de différence entre le primaire et le secondaire.

17.6. Une petite école qui perd ... les pédales!!!

▣ de *valérie*, 13 Sep 2007 17:02

Bonjour à tous,

J'ai décidé de vous raconter ce qui se passe dans la petite école où je travaille à 1/2 temps de "remédiation"

Cette année le nombre d'élèves en primaire est (péniblement) de 16. Mais jusqu'à l'année passée, il y avait deux enseignantes en primaire. Ce 3 septembre, il y avait toujours 2 enseignantes (toutes les deux nommées) mais la date du 1er octobre se profile peu à peu et une des deux va devoir "sauter". Sans savoir où aller car il manque des enfants dans toutes les écoles environnantes.

Et surtout il y a les enfants qui vont se retrouver dans une classe unique sans rien avoir demandé. Je sais que je ne saurais pas changer le déroulement des événements mais je trouve un peu "cruel" ce recomptage du 1er octobre et pour les enfants et pour les enseignantes.

De plus les enseignantes sont vraiment à cran et je ne suis pas certaine qu'avec toutes ces "prises" de tête, elles savent se donner à 100% comme elles voudraient le faire.

Avez-vous déjà vécu pareille situation? Vivez-vous la même chose? Et comment garder le moral dans pareille situation?

Merci beaucoup

Jeune enseignante - jusque juin 2008 dans la classe des grands dans une école de l'enseignement spécial

▣ de **karl**, 13 Sep 2007 17:09

Le comptage du 1er octobre est fait pour équilibrer les écoles! C'est un bien ou un mal nécessaire suivant le point de vue qu'on se place.

Pour moi j'espère que ça sera le contraire car eaucoup d'élèves en classe!

La perte de classe j'ai connu l'expérience, trois années de suite dans des écoles différentes et faut pas commencer à se "bouffer le nez" c'est ainsi et on ne sait rien y faire, nous sommes des pions que l'on déplace sur un échiquier suivant le bon vouloir des parents (nombre d'élèves) et du ministère(désignations)!!

▣ de **flora844**, 13 Sep 2007 19:09

Je comprends très bien la situation dont tu parles...je crois qu'on y est confrontés tous tôt ou tard...

Comme le dit Karl, le recomptage, c'est un mal nécessaire, une question d'équilibre...

Certaines classes sont peu peuplées d'autres trop...il me semble logique à un moment donné, d'évaluer les potentiels et de faire des ajustements.

Sans vouloir polémiquer, 16 enfants pour 2 enseignants...même si ce sont des classes triples, c'est un peu ... gros. Les comptages sont évidemment là pour éviter ce genre de situation. Malheureusement, ça bouscule certaines habitudes...

▣ de **flora844**, 13 Sep 2007 19:10

karl a écrit: faut pas commencer à se "bouffer le nez" c'est ainsi et on ne sait rien y faire, nous sommes des pions que l'on déplace sur un échiquier suivant le bon vouloir des parents (nombre d'élèves) et du ministère(désignations)!!

Par contre, ça je ne comprends pas trop... ?

▣ de **karl**, 13 Sep 2007 19:15

Quand on parle de recomptage et de perte d'emploi, c'est directement la guèguerre pour savoir qui reste et qui part! C'est pour ça que je dis qu'il ne faut pas commencer à se tirer la tête, on est des pions qu'on déplace suivant les besoins!

▣ de **karl**, 13 Sep 2007 19:18

Cette année le nombre d'élèves en primaire est (péniblement) de 16. Mais jusqu'à l'année passée, il y avait deux enseignantes en primaire. Ce 3 septembre, il y avait toujours 2 enseignantes (toutes les deux nommées)

16 élèves pour 2, j'en a presque el double pour moi tout seul!!!!

▣ de **marilou**, 13 Sep 2007 19:46

*flora844 a écrit:*Je comprends très bien la situation dont tu parles...je crois qu'on y est confrontés tous tôt ou tard...

Comme le dit Karl, le recomptage, c'est un mal nécessaire, une question d'équilibre...

Certaines classes sont peu peuplées d'autres trop...il me semble logique à un moment donné, d'évaluer les potentiels et de faire des ajustements.

Sans vouloir polémiquer, 16 enfants pour 2 enseignants...même si ce sont des classes triples, c'est un peu ... gros. Les comptages sont évidemment là pour éviter ce genre de situation. Malheureusement, ça bouscule certaines habitudes...

En quelle année ou quelles années enseignes tu?

▣ de **marilou**, 13 Sep 2007 20:01

J ai lu dans un message précédent que tu avais les 3 et 4.

Je me permets donc de t inviter aimablement à venir remplacer 1 petite semaine ma collègue qui n a peut être que 13 élèves mais qui a les 6niveaux ou moi-même qui n ait "que" 3 classes" avec 16 élèves. Quand tu auras vu la quantité de travail que nous fournissons, tu ne diras peut être plus que c est un peu gros 2 enseignantes pour 16 élèves.

Moi, j ai 3 années et je prépare donc 21 activités de 50minutes par jour + les corrections du soir (pas 15x la même feuille...) + mes enfants et le reste.

Je ne dénigre pas du tout et ne jalouse pas du tout les enseignants qui ont 1 ou 2 années mais avant de se permettre ce genre de réflexion, as tu déjà eu l occasion d enseigner dans des classes multiples comme les nôtres?

Même si nous avons peu d élèves, le travail est à prévoir pour 3 ou 6 années et pas 2. Nous préparons le travail en fonction des années et pas du nombre d élèves.

Bonne réflexion.


▢ de **annette**, 13 Sep 2007 20:26

Comment se fait-il qu'un enseignant du primaire perde sa place le 1er octobre?

Le comptage se fait le 15 janvier et désigne le nombre d'enseignants en place le 1er septembre de la rentrée suivante...

Je me trompe ?  

Je parle bien du primaire...

Merci de m'éclairer. 

▢ de **karl**, 13 Sep 2007 20:44

On part sur les bases du 15 janvier pour la rentrée mais il y a un comptage au 1er octobre pour les réajustements! il y a recomptage si il y a une différence de 5% en positif ou en négatif! si pas 5% on reste avec les chiffres du 15 janvier!

Ce comptage permet de réajuster les classes!

▢ de **karl**, 13 Sep 2007 20:50

Je me permets donc de t inviter aimablement à venir remplacer 1 petite semaine ma collègue qui n a peut être que 13 élèves mais qui a les 6niveaux ou moi-même qui n ait "que" 3 classes" avec 16 élèves. Quand tu auras vu la quantité de travail que nous fournissons, tu ne diras peut être plus que c est un peu gros 2 enseignantes pour 16 élèves.

Moi, j ai 3 années et je prépare donc 21 activités de 50minutes par jour + les corrections du soir (pas 15x la même feuille...) + mes enfants et le reste.

Je ne dénigre pas du tout et ne jalouse pas du tout les enseignants qui ont 1 ou 2 années mais avant de se permettre ce genre de réflexion, as tu déjà eu l occasion d enseigner dans des classes multiples comme les nôtres?

Même si nous avons peu d élèves, le travail est à prévoir pour 3 ou 6 années et pas 2. Nous préparons le travail en fonction des années et pas du nombre d élèves.

Bonne réflexion.

J'ai eu sur 3 ans tout ce qui était possible pour les classes multiples : 1-2-3, une année, l'année d'après 4-5-6 et classe unique une autre année, je n'avais pas de classes de 16 mais des classes de plus de 20 et je n'ai jamais eu la moindre aide!

Les classes multiples je peux donc dire que je connasi et crois moi je préférerais y retourner que d'avoir une grosse classe comme la mienne même si je n'ai qu'un niveau!!!!

▢ de **flora844**, 13 Sep 2007 20:53

marilou a écrit: J ai lu dans un message précédent que tu avais les 3 et 4.

Je me permets donc de t inviter aimablement à venir remplacer 1 petite semaine ma collègue qui n a peut être que 13 élèves mais qui a les 6niveaux ou moi-même qui n ait "que" 3 classes" avec 16 élèves. Quand tu auras vu la quantité de travail que nous fournissons, tu ne diras peut être plus que c est un peu gros 2 enseignantes pour 16 élèves.

Moi, j'ai 3 années et je prépare donc 21 activités de 50 minutes par jour + les corrections du soir (pas 15x la même feuille...) + mes enfants et le reste.

Je ne dénigre pas du tout et ne jalouse pas du tout les enseignants qui ont 1 ou 2 années mais avant de se permettre ce genre de réflexion, as-tu déjà eu l'occasion d'enseigner dans des classes multiples comme les nôtres?

Même si nous avons peu d'élèves, le travail est à prévoir pour 3 ou 6 années et pas 2. Nous préparons le travail en fonction des années et pas du nombre d'élèves.

Bonne réflexion.

C'est quand même bien dommage de ne jamais pouvoir donner son avis sans devoir prouver qu'on connaît la situation et qu'on peut donc dans ce cas, se permettre de dire ce qu'on pense.

Je n'ai jamais dit que d'avoir 8 élèves par classe c'était se la couler douce! J'ai déjà fonctionné en classe triple et même unique, je sais très bien le travail que ça demande...

Je me pose simplement la question de la nécessité de garder des classes ou des écoles si peu peuplées...

Et donc, je trouve tout simplement gros de faire fonctionner des implantations pour 8 élèves par classe.

Et "re" donc, je comprends fort bien le recomptage qui permet, je te le rappelle, de pouvoir aussi bénéficier d'emplois ou de périodes supplémentaires quand on se retrouve avec des classes de 30 qui même en classe unique, ne sont pas plus aisées!

▣ de **flora844**, 13 Sep 2007 20:56

Au fait, je ne sais pas si tu as bien lu, mais c'est 16 enfants pour 2 enseignantes, soit 8 élèves par classe!

Bonne réflexion également.

▣ de **karl**, 13 Sep 2007 20:57

Et donc, je trouve tout simplement gros de faire fonctionner des implantations pour 8 élèves par classe.

Et "re" donc, je comprends fort bien le recomptage qui permet, je te le rappelle, de pouvoir aussi bénéficier d'emplois ou de périodes supplémentaires quand on se retrouve avec des classes de 30 qui même en classe unique, ne sont pas plus aisées!

Tout à fait d'accord avec toi Flora.

Pour une fois qu'un décret peut apporter un peu de bien dans une école n'en déplaise à certains qui c'est vrai, c'est malheureux, perdent leur emploi mais vont vite en retrouver un autre et venir soulager qqun qui en a peut-être plus besoin!

Dernière édition par karl le 14 Sep 2007 16:13, édité 2 fois.

▣ de **valérie**, 14 Sep 2007 16:11

Je suis tout à fait d'accord avec la situation (16 élèves pour 2 instits c'est trop) mais n'y a-t-il pas un autre moment pour faire le comptage parce que j'ai déjà fait un remplacement dans cette école l'année passée et on était à tout juste pour les deux emplois. La situation n'est pas nouvelle. Ne faut-il pas se rendre à l'évidence et se dire que les parents préfèrent une grande "boite" qui a (un peu) plus facile de proposer des activités.

Jeune enseignante - jusqu'en juin 2008 dans la classe des grands dans une école de l'enseignement spécial

▣ de **karl**, 14 Sep 2007 16:15

Il faut bien prendre une décision à un certain moment et moi je trouve justement que cette date est une bonne date car cela permet de voir vraiment la situation telle qu'elle se présente! Il peut y avoir des mouvements "libres" jusqu'au 30 septembre ce qui fait que d'un jour à l'autre le nombre peut se modifier, tant en bien qu'en mal!

▣ de **midel66**, 14 Sep 2007 20:44

D'accord avec Karl. Ce que je trouve dommage, par contre, c'est la désorganisation qu'engendrent les remaniements du mois d' octobre. Si les PO pouvaient anticiper et organiser les classes dès septembre comme elles devraient fonctionner en octobre, tout serait plus facile pour tout le monde !

"La vie (d'enseignant) est un long fleuve tranquille"

Des dizaines d' expériences différentes en 19 ans ET TOUJOURS ENVIE (ou EN VIE) !

▣ de **karl**, 15 Sep 2007 08:03

Certaines prennent le devant font leur réorganisation au 10 septembre et le collègue qui perdra son emploi met au point des aides pour les autres, je l'ai fait il y a deux ans et je peux vous dire par expérience que c'est une aide pour le collègue qui reste mais que vrai c'est dur pour le collègue qui va s'en aller!

▣ de **minouteness**, 16 Sep 2007 17:32

Nous vivons exactement la même situation dans notre école de l'enseignement spécialisé de type 3 ! Il y a 15 enfants et pour 2 classes, il en faut 16 ! Aïe !

Nous ne sommes pas nommées ni l'une ni l'autre et nous redoutons un peu le premier octobre ! Pour nous rassurer et pour pouvoir nous garder toutes les 2, notre directeur a changé mon contrat et m'a mise sous le régime APE (aide pour l'emploi) ce qui garanti ma place.

Par contre, si un enseignant nommé perd sa place, ma collègue saute !

L'enseignement, il faut vraiment aimer pour y rester !

Je voulais aussi répondre à la personne qui trouve honteux 2 enseignants pour 16 enfants. **PAS D'ACCORD** 😡😡

Moi aussi j'ai tous les niveaux dans ma classe et en plus, les enfants de type 3 présentent des troubles du comportement importants et la plupart des enseignants ne tiennent pas 2 jours dans ces classes !

Il faut du **COURAGE** que beaucoup n'ont pas ! Se faire insulter, voir voler des chaises et se prendre des coups, il faut le faire ! Alors ne vous plaignez pas trop (même si je reconnais que les classes sont souvent surpeuplées !).

Et rassurez-vous, j'aime mes monstres et ils savent me le rendre ! Il n'y a pas que des fous chez nous et je ne voudrais pas changer pour tout l'or du monde ! 😞

P.S. Attention, je ne veux dénigrer ou blesser personne car nous faisons tous un job formidable mais ne faisons pas de généralités, laissons vivre les petites implantations !

Ness, instit' dans l'enseignement spécial de type 3, dans la classe des "grands" ;-)

L'éducation ne consiste pas à gaver, mais à donner faim !

▣ de **karl**, 16 Sep 2007 17:39

Il ne faut pas confondre l'enseignement spécialisé et l'enseignement ordinaire!

16 dans le spécial n'est pas facile à gérer du tout!, je le sais par expérience mais 16 dans l'ordinaire est plus facile encore faut-il voir dans quel type d'école on évolue!

▣ de **minouteness**, 16 Sep 2007 17:41

Bien sur ! Mais je tenais à le préciser car nous ne faisons pas le même boulot et j'avais peur des généralités !

Et puis, chaque classe, chaque groupe a ses avantages et ses inconvénients !

Ness, instit' dans l'enseignement spécial de type 3, dans la classe des "grands" ;-)

L'éducation ne consiste pas à gaver, mais à donner faim !

▣ de **flora844**, 16 Sep 2007 19:37

Merci karl d'avoir répondu à ma place...

Je parlais du général et pas du spécialisé...là c'est autre chose.

Mais je maintiens, 8 élèves par classe (dans le général) je trouve ça abusé...c'est tout

▣ de *karl*, 16 Sep 2007 19:44

Je trouve cela aussi inadmissible quand je vois qu'on se retrouve parfois avec des classes surchargées! 😡

Mais on va encore peut-être dire qu'on se plaint toujours et que l'herbe est plus verte chez le voisin mais ici je ne fais que constater les choses!

A quand un véritable rééquilibrage des classes et plus une disproportion comme il existe actuellement dans certains cas!

17.7. Pas de rentrée cette année

▣ de *julie*, 04 Sep 2006 11:10

Bonjour à tous!

Le désir d'enseigner et de vivre enfin mes propres expériences dans l'enseignement se font sentir depuis l'année passé durant mes stages. Je suis sortie de l'HENaC-Champion en juin avec une distinction et cette envie toujours plus grande d'être en classe avec les enfants.. Malheureusement, je n'ai pas la chance d'enseigner cette année car je n'ai reçu aucun coup de fil, ni de rendez-vous d'entretien.. et cela malgré les nombreuses lettres envoyées....

Malgré la rentrée récente, je désespère... J'ai l'impression que je n'enseignerai pas cette année... Je vois que certains ex-étudiants de ma classe ont trouvé du travail... C'est frustrant, on attend 3ans pour enseigner, et rien ne se passe... On m'a dit qu'il faudrait certainement attendre octobre-novembre, le temps que les écoles comptabilisent les élèves et recréent éventuellement de nouvelles classes.. Je suis sceptique quant à cette possibilité! Si on ne m'a pas appelée en juin-août pourquoi le faire en octobre????

Le temps me semble long sans les élèves, j'aimerais plus que tout pouvoir mettre mes compétences à leur service et m'améliorer grace à eux...

je ne sais plus quoi penser et que faire pour entrer enfin dans le monde de l'enseignement...

Julie

▣ de *avra*, 04 Sep 2006 11:14

Salut à toi Julie,

Je comprends ce que tu ressens... Moi non plus je n'ai pas de boulot et je suis très frustrée... 😞

Je suis sortie de l'école l'année passée et j'ai eu la chance de travailler toute l'année mais malheureusement, cette année toujours rien.

J'attends désespérément que le téléphone sonne...

▣ de *judithinstit*, 04 Sep 2006 17:40

Salut!

Je comprends bien ce que vous pouvez ressentir... le silence horrible est bien lourd dans ces moments-là! Dans l'école où je travaille, y'a une prof qui va partir en congé de maternité, bon c'est pas toute l'année mais ce serait déjà ça! Alors si j'entends que la directrice ne trouve pas ou quoi, promis, je vous tiens au courant!

à bientôt!

▣ de *Ln*, 04 Sep 2006 18:35

Il ne faut pas désespéré!

Je suis sortie de l'école normale en juin 2004 et mon premier boulot a été un intérim qui a débuté le 6 octobre 2004 pour remplacer une prof malade. Cet intérim a été horrible, on m'a proposé de le prolonger et j'ai refusé, ensuite, j'ai fait 2 intérim et je suis toujours dans l'école du dernier intérim

dans laquelle je m'amuse vraiment bien. Tout ça pour vous dire que le boulot viendra et que l'école dans laquelle vous arriverez ne sera peut-être pas directement celle qui correspond le mieux à vos attentes. Mais une fois que vous aurez trouvé, ce sera vraiment super...

Courage en attendant.

▣ de **tchoupi_150**, 04 Sep 2006 19:57

Hello, je suis sortie en juin 2004.

Et j'ai pour la première année ma classe!

Il est vrai que j'ai quand même tjs eu la chance d'effectuer de longs remplacements.

Pour répondre à ta question pq en octobre. Il faut d'abord placer tous les temporaires prioritaires, ensuite on recalcule la population pour le 1er octobre et là y a parfois des changements.

Je ne veux pas te décourager mais la 1ère année, c'est très rare d'avoir une classe pour un an !!

Ma 1ère année j'ai fait un remplacement pour un congé de maternité qui s'est prolongé de mi - septembre à fin juin (congé parental). Mais qd g commencé ct juste un remplacement car l'I avait été écartée!

Il y a bcp de femmes dans l'enseignement donc bcp de congé de maternité svt prolongé donc ...

Un petit conseil: perso moi qd je n'ai pas eu de boulot ou un boulot à mi-temps, j'ai suivi des formations au créas à l'unif de Mons c gratuit et c super bien fait y a plein de sujets différents et po mal de sujets qui touchent les efts. Je ne c po où tu habites mais il doit ss doute y avoir ce genre de choses dans ta région.

Courage, reste confiante tu trouveras du travail !! 🙏

PS: Ne vérifie pas tjs ke le tel est bien branché 😞

▣ de **jupojulie**, 05 Sep 2006 09:17

Merci à tous pour vos petits mots de soutient... Je garde espoir et s'il y a du changement, je vous tiens au courant 😊

▣ de **valrie**, 26 Sep 2006 21:28

Ne désespère pas... Je suis sortie de l'Ecole Normale en juin 96 et j'ai commencé à travailler en mars 97! C'était un peu "bouché" à l'époque.

Par contre, actuellement, il y a pénurie d'instituteurs. Cela ne veut pas dire que tous sont désignés pour le 1er septembre mais n'oublie pas les recomptages de fin septembre et les créations d'emploi au 1er octobre.

Des enseignants seront malades, en congé maternité ou partiront en pension durant l'année... et à ce moment-là, tu seras désignée comme temporaire.

Il faut juste un peu de patience... Je sais, c'est pas facile, mais pas le choix.

▣ de **spassiba**, 04 Oct 2006 20:56

Je suis dans le même cas que certaines d'entre vous...

j'ai terminé en juin 2005 et j'ai trouvé le 28 aout une place en 2ème année mais l'école a perdu des enfants et depuis c'est la galère pour trouver un poste. J'ai déjà eu de la chance je le reconnais mais j'avoue être parfois en colère 😡 lorsqu'on dit qu'il manque des enseignants... j'ai plutôt le sentiment qu'il manque des remplaçants. J'ai vraiment hate de retrouver quelque chose car j'ai des tas d'idées que je ne peux exploiter actuellement et j'ai le sentiment de tourner en rond.

Il faut aussi ajouter que l'entourage ne vit pas forcément bien cette "angoisse" d'attendre. 😞 Pour les parents, c'est déstabilisant car ils pensaient avoir "bien" conseillé leur enfant dans le choix des études et pour les conjoints, pas facile de vivre avec un seul salaire, de se priver...

J'espère vraiment que toutes les personnes qui sont sans rien aujourd'hui trouveront rapidement quelque chose!! Courage 😊

▣ de **Mizou**, 07 Oct 2006 16:55

Oui, on manque d'enseignants, mais pas nécessairement dans le coin où vous habitez !! 😊😊

J'habite l'extrême sud de la Belgique. J'ai les 6 années et devrais bénéficier d'un mi-temps d'aide ! Mais la personne désignée en remplace une autre.

Une autre collègue à qui on avait promis de travailler à mi-temps est obligée de retravailler à temps plein par manque d'institut ...

Si enseigner est le métier dont vous rêviez, voyager ne peut qu'y apporter un plus ... 🤔👍👍

▫ de **busch**, 07 Oct 2006 19:08

J'habite de mon côté à malmedy et c'est ma quatrième année que j'enseigne. L'année dernière, j'avais un emploi fixe du 01/09 au 30/06 et cet année, je recommence les remplacements d'instits. Je suis assez frustrée, d'autant plus que je viens d'acheter une maison et que j'ai deux enfants à nourrir.

▫ de **Mizou**, 07 Oct 2006 21:03

Lorsqu'on est "fixé" à une région, je comprends TOUT A FAIT qu'on ne puisse bouger et que ce genre de mauvaise surprise énerve, décourage et pour certains, donne envie d'arrêter même ! 😊😊

Mais pour ceux qui débutent, qui disent absolument vouloir travailler et que rien ne retient ... !! 😞

▫ de **spassiba**, 08 Oct 2006 17:07

j'habite du côté de Ham Sur Heure (15 km de Charleroi) et je suis prête à faire 60km par jour pour un temps plein car actuellement je cumule 5 écoles pour 18 heures semaines et je ne m'épanouis pas dans cette configuration. Maintenant aller jusque Malmedy ça fait loin 😊

La motivation , j'en ai et je n'ai pas peur de voyager, LA SEULE chose c'est que j'aimerais avoir une classe pour mieux connaître mes élèves et les voir évoluer, pour préparer des leçons et pas simplement aider pour les corrections.

Maintenant, il faut attendre un peu, mon tour viendra et je comprends que la situation de Busch soit compliquée et frustrante alors courage à toi (et à tous les autres!!) 🙌🙌

▫ de **sovbgq**, 09 Oct 2006 19:38

OUI, les jeunes qui commencent doivent se bouger pour trouver un emploi.. On en viendrait presque à dire que s'ils ne trouvent pas, c'est de leur faute, s'ils se bougeaient, ils trouveraient... 😊

On s'imagine souvent que les jeunes qui sortent vivent encore chez les parents et disposent des véhicules et des moyens financiers de la famille, que lorsqu'ils rentrent à la maison, ils sont bien contents, que l'on s'occupe de tout pour eux... Pour certains bien sûr, c'est le cas, mais pas pour tous... Il faut aussi prendre en compte que certains doivent se débrouiller et tout faire chez eux, que lorsqu'ils rentrent, même s'il n'y a pas les enfants encore, il y a tout le boulot de la maison qui attend. 😊

Et se déplacer bien loin n'est pas non plus gratuit.. entre les transports en commun qui coûtent très cher (sans compter les difficultés à transporter tout le matériel pédagogique en cabine..) et la voiture, soit que l'on n'a pas, soit qui est très vieille et ne supporte pas les longs déplacements...

Je voulais juste dire cela car j'ai comme l'impression de comprendre que les jeunes qui ne trouvent pas ne sont pas assez motivés... Pour ma part, je culpabilise déjà assez de ne rien trouver et j'écume les écoles de la région.

Je pense que beaucoup de jeunes sont dans ce cas aussi.. Puis, on apprend à gauche à droite que tel ou tel copain a trouvé un emploi et il nous fait part de sa joie. On la partage avec lui.. mais on garde une pointe de rancœur pour nous même aussi. Car il faut bien l'avouer, dans la course aux cv, c'est aussi une question de chance... 😞😞

▫ de **mistyc**, 09 Jul 2007 00:23

[b]Je suis sortie de l'école en juin 2001. Aujourd'hui, je n'ai toujours pas ma classe. Et il est très rare que l'on m'appelle pour des remplacements. Je ne comprends pas car mes c.v. sont envoyés aux

bons moments et aux bonnes personnes. Que dois-je faire de plus??? Bientôt 7ans que je patiente... il y a de quoi déprimer... [/b]:cry:
Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

▣ de **manocéan**, 09 Juil 2007 05:49

Salut!

Je suis sortie en 1999 et toujours pas d'emploi fixe n'y de titulariat. Toujours des interims. Maintenant, je ne me tracasse plus et je ne recommence plus à déprimer pour ela. Je profite des mes 2 petits bout'chou. Un emploi se présente, tant mieux, je prends. Sinon, je patiente jusqu'à ce que ma dernière netre en classe d'acceuil (janvier 2008).

▣ de **marilou**, 09 Juil 2007 07:02

hello à tous, je ne voudrais pas paraître méchante mais j'ai l'impression que certaine personne voudrait une place avec une nomination toute cuite en sortant de l'école! Moi la première année, j'ai eu un intérim de 15 jours en mai! La deuxième année... 15 jours aussi en mai!!!! La troisième année, 1 an complet puis plus rien! J'ai donc travaillé dans un autre domaine pendant quelques années avant de revenir dans l'enseignement et je n'en suis pas morte! J'ai l'impression que de plus en plus, on veut le beurre et l'argent du beurre comme on dit chez nous!!! Moi aussi, j'avais des projets avec mon copain mais il faut parfois savoir attendre! On a mis nos priorités ailleurs le temps d'avoir un emploi un peu plus fixe tous les 2.L enseignement, c'est une histoire de patience!!! On ne va pas mettre tout le monde à la pension pour pouvoir placer les dernières sorties qui "ont une maison à payer"

J'espère ne pas avoir froissé certaines... ce n'était pas mon but! Moi aussi, j'ai galéré?

▣ de **midel66**, 09 Juil 2007 13:47

Merci à Marilou de remettre quelques points sur quelques "i" !

Je ne veux décourager personne mais les lois du hasard de l'avancement des priorités (et le manque de piston à certains moments décisifs) font que j'ai 19 ans d'ancienneté, un nombre incalculable de postes et de fonctions différentes dans l'enseignement (d'institut à prof d'anglais en passant par gestionnaire d'une BCD...). Je ne sais pas encore dans quelle classe j'enseignerai l'an prochain (et ne le saurai pas avant fin août). Heureusement, je suis maintenant nommé depuis 3 ans. Ouf.

Un conseil : à moins d'être très sûr(e) de soi (ou très "privilegié(e)"), éviter les plans de carrière dans ce -néanmoins sympathique- job !

▣ de **sovbqs**, 09 Juil 2007 14:22

Oui, mais; il ne faut pas non plus dramatiser les choses !! 😊

Mon dernier post sur ce sujet date d'octobre 2006. A cette époque, je venais de sortir de l'EN, j'avais fait un max dans mes études pour me faire remarquer, envoyé mes cv partout.. et aucun coup de fil. Alors que des amis qui avaient une deuxième session avaient déjà trouvé avant de rapasser leurs examens.. Même si tout le monde a le droit au boulot, je trouvais ça tout simplement.. dégoûtant!

😞 Alors, tous les jours, je faisais le tour des écoles pour me présenter.. J'en ai embêtés certains d'ailleurs 😊 Et pour finir, je suis arrivée au bon moment dans une école qui m'a prise pour un mi-temps jusque juin. Puis, une autre école, m'a donné des heures pour arriver à un 4/5 temps.. Bon, je dis pas, j'ai accepté une place dont personne ne voulait aussi..

Pour septembre, je suis sereine, je rempile dans une de mes deux écoles à temps plein, pas titulaire, mais temps plein quand même..

Par contre, je me pose une grosse question.. J'ai envoyé des tas de cv l'année passée, et je me suis par la suite présentée dans beaucoup d'écoles.. Et vous savez quoi ?? En tout, sur toute l'année, j'ai eu deux appels pour des interims de 15 jours!!! Si je ne m'étais pas limitée imposée dans ces écoles, personne ne m'aurait appelée.. alors que beaucoup d'amis croulaient sous les coups de fils.. Ca, si quelqu'un sait l'expliquer 😞😞

Donc voilà, à ceux qui cherchent, présentez-vous et ne comptez pas trop sur vos cv.. les miens ne m'ont même pas servi!

Bonnes vacances 🎁

"Eduquer un enfant c'est lui apprendre à se passer de nous "

Ernest Legouvé

▣ de **Nath76**, 09 Juil 2007 15:20

A toutes celles (et ceux) qui désespèrent :

Pendant cinq ans, j'ai été désignée dans des emplois vers le 25, 26 ou 5 27 août. A l'époque, on ne savait que le 30 septembre , tard au soir, après le conseil communal, si la classe qu'on occupait était encore la nôtre le lendemain.

J'ai parfois l'impression que certains n'ont pas de patience.

De plus, enseigner un an complet dans une classe est une grande responsabilité. Il est bien au début , pendant quelque temps, de tourner dans des écoles, de s'imprégner de certaines pédagogies ou astuces de collègues, de pouvoir se planter sans pour autant être jugé "mauvais instit" pour tout le temps.

Courage et patience!

Profitez des vacances.

▣ de **venu**, 09 Juil 2007 15:48

Bonjour à tous eh bien moi je suis prête à faire plus de 100 km aller pour du boulot c'est dire la motivation... 😊 j'habite à liège et je vais travailler un an à bruxelles comme d'habitude. je ne déprime pas les trajets sont longs mais il y a tjs moyen de trouver des idées, de corriger, de préparer des leçons dans le train. Je n'ai pas encore d'enfants mais jusqu'à présent je confirme que c'est supportable. un boulot c'est un boulot et moi je prends tout ce qui vient. j'encourage tous ceux qui n'ont pas de place actuellement.moi je n'attends plus près de mon téléphone à me demander si l'échevin de ma commune va me tel ou non . cette décision je l'ai prise le jour où une de ma promotion est passée prioritaire et a eu un intérim de 6 mois dans ma commune alors qu'elle n'en faisait pas partie et ce, avant meme que l'on m'ait téléphoné. A part ça il n'y a pas de passe droit mdrrrr. courage à tous et quand meme une bonne rentrée

▣ de **sovbqs**, 09 Juil 2007 15:53

Le problème est que souvent on cache la réalité aux jeunes qui s'inscrivent à l'EN. On nous dit que ce métier est en pénurie, alors on s'engage confiants et puis certains ne trouvent rien du tout comme boulot.. Je ne parle pas de ceux qui enchaînent les interims sans arrêt, mais de ceux qui restent des mois et des mois sans rien du tout.

Moi je suis sans doute impatiente mais après avoir cherché, si je m'étais retrouvée sans rien du tout, je n'aurais pas voulu alterner des interims de 15 jours, puis plus rien pendant 1 mois, puis 3 semaines.. J'aurais trouvé du boulot ailleurs car repousser les projets on ne peut pas toujours.. et

puis, on fait des études pour travailler pas pour rester au chômage 😞 Mais la situation n'est pas non plus dramatique, je pense que la majorité des étudiants qui sortent travaillent quand même une bonne partie de l'année scolaire. En tous cas, dans ma promotion, je crois bien que presque tous ont trouvé, certains ont même eu une classe dès leur première rentrée scolaire. Par contre, les hommes ont plus de succès que les femmes, je trouve, il en manque plus.. Les écoles leur ont rapidement "sauté dessus".. pour les filles, il y a plus de choix !! 😊

"Eduquer un enfant c'est lui apprendre à se passer de nous "

Ernest Legouvé

▣ de **karl**, 09 Juil 2007 16:46

Cela fait 10 ans que je suis sorti de l'EN et c'est la première année que dès la fin juin je sais quelle classe j'aurai au 1 er septembre!

Pendant ces 10 ans j'ai ramé d'école en école en acceptant des interims de quelques jours qui se sont transformés en quelques semaines, j'ai fait plus de 30 écoles en 10 et fait jusqu'à 120 km pour travailler!

C'est vrai que c'est décourageant mais si on se bouge il y a toujours moyen de trouver, il faut harceler les directions et les échevins, faut pas avoir peur de se mouiller un peu et de prendre sur soi mais du boulot y en a et y en aura toujours!

Ce qui me choque le plus, il est vrai, c'est le manque de réponse des directions et des communes, qui ne se donnent même pas la peine de vous répondre lorsque vous envoyez un CV! Un directeur m'a répondu qu'il n'était pas obligé de le faire alors qu'il ne voyait pas pourquoi il passerait son temps à répondre à des lettres "inutiles", ce jour-là j'ai pris la décision de ne plus les envoyer mais de faire du porte à porte pour porter moi-même mes lettres et CV! J'ai "perdu" 10 jours de vacances à le faire mais c'est ce qui m'a permis de rencontrer des personnes qui m'ont ouvert des portes et qui m'ont permis de rentrer là où je suis maintenant!

Alors un mot c'est Courage et montrez que vous existez c'est une bonne manière de vous faire connaître et de rencontrer des personnes qui peuvent vous aider!

▣ de *mistyc*, 09 Jul 2007 18:06

Bon, ben après ces quelques gifles dans la figure (ça fait du bien des fois 😊), je vais continuer à harceler ceux concernés. Et je finirai bien par avoir quelque chose. J'aime trop mon métier pour abandonner comme ça!!!! 😞 Merci à tous.
Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

▣ de *Aruai*, 23 Jul 2007 22:33

Vous voulez du boulot?

Pas peur de la route ou de déménager?

Postulez sur Liège-ville (croyez-moi, il y a de la place!!)

Chaque année les "frais sortis" de juin travaillent dans l'année....

Je suis sortie en 2001, ai ma classe depuis 2004, nommée depuis avril de cette année... et encore je suis une des dernières de ma promo car les autres ont eu la chance d'avoir des intérimis avec vacances et congés, contrairement à moi donc, elles/ils ont accumulé plus de jours...

quand je lis certains de vos messages, cela m'attriste beaucoup! j'ignorais être si privilégiée...

évidemment Liège, c'est la ville, c'est les écoles en D+, les quartiers difficiles, des petites têtes pas toujours blondes, et ça ne plaît pas à tout le monde.

Ne perdez pas espoir... 😊

17.8. Enseignement catholique ou non ?

▣ de *peacelilou*, 07 Aoû 2008 22:49

Bonsoir à tous !

Je vais commencer des études pour devenir institutrice primaire en Belgique mais je ne sais pas quelle école choisir... Quels sont les avantages/inconvénients de l'enseignement catholique/normal ? Laquelle me conseillez-vous pour trouver plus facilement du travail par la suite ?

Je vous remercie d'avance,

Louise.

▣ de *andrée*, 08 Aoû 2008 05:52

Je pense qu'il faut choisir selon ses convictions!

▣ de **Myriam**, 08 Aoû 2008 07:16

Oh oui, Andrée, choisir selon ses convictions... c'est la première base.

De plus il faut savoir que les modes de fonctionnement (surtout au niveau de la recherche d'emploi) sont très différents d'un réseau à l'autre: à la Communauté française, c'est un réseau unique, avec possibilités de mutations d'une école à l'autre, d'un lieu à l'autre. Dans le communal, ce sont les échevins de l'instruction publique qui sont les responsables, les organisateurs. Dans l'enseignement catholique presque chaque école a son propre pouvoir organisateur; quelques-uns en gèrent deux ou trois, souvent plus petites (du moins en ce qui concerne l'enseignement fondamental).

Pour ce qui est de l'inspection, de l'accompagnement pédagogique, communal et catholique/libre se ressemblent très fort depuis le nouveau décret sur l'inspection.

Et pour tous il y a les socles de compétences (qui définissent les matières, les compétences indispensables à 8 ans, à 12 ans) et l'épreuve commune de fin de siième.

Mais toi, en quoi crois-tu?

Quelles expériences as-tu vécues comme élève, comme étudiante ? Dans quels réseaux? Au-delà de tes convictions philosophiques et religieuses, ce peut aussi être une référence, pour toi...

Bonne recherche...

Myriam

PS Pas besoin, évidemment de répondre à ces questions sur le site...

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **Lucy**, 09 Aoû 2008 14:56

Suis tout à fait d'accord avec ce qui est dit plus haut.

Mais ce qui me fait rire, c'est ta comparaison "enseignement catholique/normal". Dans le libre, on est anormal 😊?

▣ de **andrée**, 09 Aoû 2008 15:53

Euh? 😊

▣ de **Marie-Chantal**, 09 Aoû 2008 16:25

Une bonne manière de choisir ton établissement, au-delà des clivages traditionnels, ⚠️ c'est d'aller voir le site internet des établissements. 💡 Pour les établissements de l'enseignement supérieur qui sont dans la norme pour le processus de Bologne, tu devrais trouver des ECTS détaillés, ➡️ autrement dit, tu devrais pouvoir te faire une idée du contenu réel des cours que tu vas suivre.

😊 A mon avis, c'est un indice particulièrement intéressant pour voir si le programme est adapté à tes souhaits et aux exigences de la profession... 🙌 Bonne recherche!

Marie Chantal

17.9. La grosse déprime...

▣ de **Catherine***, 21 Sep 2007 08:26

Bonjour à tous,

J'hésitais à poster ce sujet car je suis un peu dépassée par ma situation en ce moment, peut-être par manque de confiance en moi...

Je suis sortie en 2006 des études, diplômée avec distinction en juin, tellement passionnée par mon boulot avec les enfants et suite à de nombreuses rencontres avec des enfants en grande difficulté, j'ai voulu continuer à me former afin de mieux comprendre tous ces maux qui rongent nos petits

bouts actuellement (stress, nervosité, TDA, etc.), du coup je me suis lancée dans des études de psychomotricité relationnelle, il y a de ça un an.

Me voilà donc en deuxième, toujours passionnée par ce métier mais un peu déprimée, en effet, je n'ai toujours pas de boulot en tant qu'institutrice... J'ai envoyé une kyrielle de CV et de lettres de motivation, mais sans succès! J'ai spécifié ma motivation à me former pour travailler avec les enfants en difficulté(s) (ce qui pour moi est d'une grande importance), mais je n'ai eu aucun retour, aucune proposition! Evidemment, j'ai un jour de cours par semaine, ce qui m'empêche d'accepter un temps-plein! Le plus dur à accepter, c'est que toutes mes amies et collègues ont un job (mi-temps, 3/4 temps, temps-plein, etc.), certaines ne supportent même pas les enfants et se foutent totalement de leur métier, bâclent leur travail et se contentent de punir sans comprendre le "pourquoi du comment"!

Mon jugement est peut-être un peu dur, mais je me sens vraiment mal, je suis sortie avec toute l'espérance d'une jeune fille diplômée, motivée à changer les choses, travailler avec les compétences des enfants, chercher plus loin que le bout de son nez, etc.

Je stagne... et bien évidemment, je me démoralise, je pense de plus en plus que je suis une incapable, j'ai même peur de me lancer dans le métier, plus j'attends, plus je doute!

Peut-être que certaines personnes ont vécu la même chose que moi et pourront me donner des conseils...

En attendant, je souhaite une bonne rentrée à tous les enseignants! 😊

▣ de **Ellatt**, 21 Sep 2007 09:31

Il ne faut pas te décourager!

je suis sortie comme toi en juin 2006 avec une distinction et j'ai vu beaucoup de personnes travailler avant moi sans avoir eu de grade ou sans être sortie en juin. Mais le travail fini toujours par arriver même s'il faut attendre plus que d'autres.

En tout cas, tu n'es en aucun cas une incapable, ton tour viendra, la chance finit toujours par tourner (du moins je l'espère).

Courage!

▣ de **Anne-So2**, 21 Sep 2007 12:33

Je suis d'accord avec Ellatt.

Je sais c'est pas facile je cherche aussi du travail et je ne trouve rien mais il ne faut pas déprimer. Tu es passionnée, reste le.

Anne-So

▣ de **karl**, 21 Sep 2007 13:07

Courage, on arrive au premier octobre et des postes vont se créer!!

Je suis le premier à l'espérer vu ma situation!!!

▣ de **Catherine***, 21 Sep 2007 14:02

Ca me rassure de voir que je ne suis pas la seule!

Merci à tous! 😊

* Tout être humain porte en lui un danseur *

▣ de **minouteness**, 21 Sep 2007 15:30

Un dernier petit conseil, il ne faut pas envoyer tes CV mais bien te déplacer et te montrer. Il vaut mieux prendre rendez-vous avec les directeurs, les membres de PO et les échevins communaux, j'ai eu mes 3 premières places grâce à cela !

Bonne route

Ness, instit' dans l'enseignement spécial de type 3, dans la classe des "grands" ;-)

L'éducation ne consiste pas à gaver, mais à donner faim !

▣ de **liliprune**, 22 Sep 2007 08:50

Je suis bien d'accord avec Minouteness, ce n'est pas la quantité de CV qui compte mais bien le contact. Par contre, je n'irais pas trop cette semaine car les directeurs ont le comptage du 1er octobre à préparer, du coup ils sont méga stressés. Je parle du mien mais je crois que ce n'est pas le seul !

Bon courage !

Liliprune

▣ de *Lilio*, 22 Sep 2007 10:20

Ellatt a écrit: je suis sortie comme toi en juin 2006 avec une distinction et j'ai vu beaucoup de personnes travailler avant moi sans avoir eu de grade ou sans être sortie en juin.

Ne nous y trompons pas : ce n'est pas parce qu'on sort de l'école normale avec un "grade" que l'on est meilleur praticien et que l'on trouve plus facilement du travail.

La réalité est que l'on a encore beaucoup de choses à apprendre après le diplôme... Notre profession est vraiment quelque chose qui s'apprend sur le terrain avant tout et avec le temps surtout... (N.B. je ne minimise pas le fait d'avoir de bons résultats à l'école supérieure, je suis sorti à l'époque avec grande distinction, mais il faut rester objectif, qualité que certaines écoles normales n'ont pas toujours... 😊).

Le travail finit toujours par arriver, comme le souligne Karl, si pas en octobre, un peu plus tard. Bon courage!

18. Le plus beau métier du monde ?...

18.1. Recherchons enseignants motivés, pour cause de pénurie...

▣ de *debatso*, 01 Mai 2011 11:03

Vous reconnaissez que, dans notre société, le nombre d'années d'études (et donc les compétences) justifient en partie le montant du salaire perçu?

Alors, ceci vous posera peut-être question comme à moi...

POUR CAUSE DE PÉNURIE INEXPLICABLE,
CHERCHONS D'URGENCE PERSONNES MOTIVÉES POUR ENSEIGNER

Profil: aimant le contact avec les enfants et les adolescents mais pas trop, aimant le contact avec les adultes y compris en crise. Belles perspectives d'avancement sous forme de candidature à la direction d'une école (très nombreuses opportunités): cette fonction est en pénurie également.

Une bonne connaissance de terrain de l'entreprise est suffisante.

Conditions de travail:

En cas de diplôme long (5 années d'études) correspondant à la fonction, salaire horaire garanti de 13,4€ net éventuellement imposable; la moitié de la prestation se tiendra essentiellement à domicile, étant donné le manque de locaux adéquats et équipés pour absorber l'entièreté des travailleurs en fonction.

Deux mois de vacances non payés; le salaire calculé sur une base « 10 mois, sera néanmoins ventilé sur une période de 12 mois.

En cas de diplôme court (3 à 4 années d'études), salaire horaire garanti de 10,73€ net éventuellement imposable.

Prime de fin d'année: 45% du salaire environ. Pas de treizième mois.

Pécule de vacances: égal à 60% du salaire environ.

Pas de participation aux bénéfices puisque le secteur n'en n'offre pas, pas d'avantages en nature si ce n'est la certitude d'exercer le plus beau métier du monde

Etant donné les circonstances, les personnes non qualifiées mais motivées sont invitées à postuler. Les candidatures seront examinées favorablement moyennant réduction salariale.

Heures supplémentaires prévisibles mais indéterminables, comprises dans le contrat de base, non récupérables et non rétribuées.

Prestations en soirée et en WE dans un cadre très agréable.

Possibilités de voyages à l'étranger, prime d'éloignement inexistante mais compensée par la richesse culturelle de ce que le candidat aura préparé lui-même. Prestations dans ce cas de 16h par jour environ (heures supplémentaires: voir plus haut). Belles responsabilités malgré les risques.

Supervision et cellule d'accompagnement non prévus en cas de conflit, orthophoniste aux frais du candidat. Aucune maladie professionnelle n'est connue dans le secteur. Moments d'intense satisfaction garantis en dehors des période de stress extrême ou de burn-out.

Formation en gestion de la violence bienvenue mais pas valorisée. Capacités juridiques souhaitées, capacités de diplomatie obligatoires.

Etant donné l'évolution rapide du métier, le candidat acceptera de se former pendant ses vacances; ces formations, si elles sont payantes, seront à charge du candidat.

La passion est un atout intéressant, l'abnégation également.

Candidatures à envoyer à:

COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE,

secteur enseignement

ENSEIGNANT, SI TU NE DEFENDS PAS TON METIER, SI TU NE T'ESTIMES PAS, QUI LE FERA?

INDIGNEZ-VOUS!

18.2. Demande de témoignage. Les études d'une institutrice.

▣ de *Aurore GL*, 02 Déc 2010 11:06

Tout d'abord: bonjour à tous et à toutes.

J'ai parcouru de nombreux posts sur ce forum et ce lieu me semble être l'endroit idéal pour poser quelques questions concernant le métier d'institutrice primaire.

J'avais un rêve! ... Celui de devenir institutrice.

J'ai passé mon enfance à jouer à l'institutrice et je me souviens encore d'une fameuse dictée qu'une de mes institutrice avait ponctué (tout comme Pagnol) d'un admirable point final, d'une pièce de théâtre où je déclamais haut et fort: "Moi, je veux aller à l'école jusqu'à 65 ans!" et chaque mois de septembre, me reviennent en mémoire, avec nostalgie, les odeurs de craie, de nouveaux cahiers, etc. Par ailleurs, adolescente, j'ai passé de nombreuses heures à aider mes camarades à rattraper leur retard dans certaines branches. Je pensais donc mon avenir tout tracé.

Cependant, ce métier m'a été déconseillé il y a une dizaine d'années pour deux raisons: mon orthographe et le manque d'emploi à pourvoir.

J'ai aujourd'hui 32 ans et une adorable petite fille de 13 mois.

J'exerce depuis 14 ans le métier de secrétaire et de comptable. Et je suis lassée par ce métier qui ne laisse que peu de place à la créativité, à la spontanéité et à l'engagement personnel.

Bref, j'arrive à un moment de ma vie où il me semble que je peux encore croire que tout est possible et en outre, celui d'envisager de reprendre des études afin de réaliser un rêve laissé de côté depuis longtemps.

Cependant, j'ai d'énormes craintes liées aux études mêmes.

* Vos études vous ont-elles semblées difficiles au niveau de la matière à mémoriser? (En effet, la mémoire à 32 ans n'est plus la même qu'à 20 ans!, surtout lorsque l'on a plus l'habitude de travailler celle-ci)

* Le planning de ces études vous semble t'il compatible avec une vie de famille?

* J'ai cru comprendre que l'école choisie pour poursuivre ces études est déterminante pour le futur secteur où enseigner. Pouvez-vous m'éclairer à ce sujet? J'ai déjà fait quelque recherche sur les

différents établissements de ma région et mon choix se porterait plutôt sur HELMO St Roch à Theux. Connaissez-vous cet établissement?

* Certains établissements mentionnent qu'il est impératif d'avoir une bonne condition physique. ???

* Pour ceux et celles qui ont dû rechercher un emploi en tant qu'instituteur dans la région Verviétoise, avez-vous trouver plus ou moins facilement ou avez-vous aussi été confrontés à de nombreux postes en interimaire?

* Et enfin, l'exercice de votre métier est-il à la hauteur de vos espérances? (Relation avec les enfants, motivation dans le travail, etc)

Je vous remercie d'avance d'avoir pris le temps de me lire et pour vos réponses.

Bonne journée à tous et à toutes.

Aurore.

▣ de **Aline182**, 02 Déc 2010 15:57

Bonjour !

*Aurore GL a écrit:** Vos études vous ont-elles semblées difficiles au niveau de la matière à mémoriser? (En effet, la mémoire à 32 ans n'est plus la même qu'à 20 ans!, surtout lorsque l'on a plus l'habitude de travailler celle-ci)

Ce ne sont pas des études purement intellectuelles avec des syllabus à mémoriser. Mais il y a tout de même un minimum, des cours théoriques... Enfin, en s'y mettant, même à 32 ans 😊 ça ne doit pas être insurmontable. Par contre, l'orthographe est effectivement très importante.

* Le planning de ces études vous semble t'il compatible avec une vie de famille?

Il y a beaucoup de travail et de pression (cours, stages, travaux à rendre), mais avec une bonne organisation et du soutien à la maison (en période de stage, il ne reste vraiment plus beaucoup de temps "libre"), c'est possible, certaines l'ont fait.

* J'ai cru comprendre que l'école choisie pour poursuivre ces études est déterminante pour le futur secteur où enseigner. Pouvez-vous m'éclairer à ce sujet?

En fait il y a (principalement) 3 réseaux d'enseignement en Communauté Française : l'officiel (de la CF), les villes et provinces (le communal et provincial) et le libre (catholique). Les écoles normales appartiennent aussi chacune a un réseau, et à la base les écoles n'engageaient que des diplômés issus des écoles du même réseau. Mais les choses changent et ce n'est plus la chose la plus déterminante.

* Certains établissements mentionnent qu'il est impératif d'avoir une bonne condition physique. ???

Il y a des cours (et donc examens) d'éducation physique, et surtout un brevet de sauvetage aquatique à passer...

* Et enfin, l'exercice de votre métier est-il à la hauteur de vos espérances? (Relation avec les enfants, motivation dans le travail, etc)

Et bien plus encore 😊 (avec cependant des points plus difficiles, il ne faut pas l'occulter... Mais c'est un vrai plaisir malgré tout, pour moi).

Bonne chance si vous décidez de vous engager dans cette voie.

Instit en P5, enseignement libre.

▣ de **Aurore GL**, 03 Déc 2010 09:20

Aline,

Je vous remercie beaucoup d'avoir pris de votre temps pour répondre à certaines de mes interrogations.

J'ai plus ou moins six mois pour prendre ma décision et je ne manquerais pas de vous tenir au courant de la suite des évènements.

Bonne journée.

Et encore merci; de tout coeur!

Aurore

18.3. Abandon de fonction ?

▣ de **Morgane1310**, 16 Oct 2010 05:00

Bonjour !

Je viens de commencer un remplacement dans l'enseignement spécialisé. Tout se passait bien jusqu'à une surveillance où une élève m'a insultée, a tenté de sortir de l'école pour finalement me donner des coups.

J'avais déjà travaillé dans le spécialisé et ça s'était passé exactement de la même manière. Je n'ai pas envie de remettre le couvert cette année et aimerais quitter l'école. Mais j'ai été désignée pour cette fonction. Je risque un abandon de fonction ? Même avec des circonstances particulières ? Quels sont les risques pour ma carrière ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses et j'espère que vous ne me jugerez pas. C'est juste que je ne pense pas avoir les compétences relationnelles nécessaires à cette fonction.

▣ de **Lilipuce**, 16 Oct 2010 11:41

Je comprends parfaitement ton point de vue.

Ton intérim est-il encore long ?

Si non, essaie de " mordre sur ta chique " car on risque de ne plus te contacter pour un autre travail .

▣ de **Morgane1310**, 17 Oct 2010 18:16

Merci pour ta réponse ! ca fait du bien de se sentir comprise !

Je dois rester jusque juin. Ca va être très long je pense...

18.4. Etre institutrice ... un rêve se concrétise

▣ de **kardeyo**, 29 Juin 2007 05:19

Bonjour à tous,

Je voulais juste partager avec vous une immense joie : devenir institutrice.

Après le décret de la communauté française paru vers le mois de mars au moniteur belge statuant sur les diverses pénuries dans l'enseignement, j'attendais avec impatience la liste que l'onem devait établir reprenant les métiers visés par une pénurie et permettant de reprendre un cycle d'études. C'était uniquement sur base de cette liste que j'aurais pu réaliser ce qui pour moi est le but de ma vie : enseigner 😊

Après avoir dû, pour des raisons personnelles, arrêter l'école normale lorsque j'étais jeune (j'ai maintenant 34 ans), j'ai toujours travaillé dans le secteur privé.

Je n'ai jamais cessé d'y rêver, c'est en moi depuis toujours. Tandis que certains rêvent d'une belle maison, que d'autres voudraient avoir beaucoup d'argent, moi j'ai toujours caressé le rêve d'être institutrice ... J'en ai souvent pleuré. 😞

Mais ce vendredi 22 juin passé a changé ma vie : la liste de l'onem reprenait le métier d'institutrice primaire 🎉🎉🎉

Quelle explosion de joie, et le mot est faible par rapport au bouleversement que j'ai ressenti.

Je quitte mon travail actuel fin juillet sans aucun regret. Même si je sais qu'il ne sera pas facile de reprendre des études (j'ai deux enfants, un mari et un chien ...) je suis prête à abattre tous les obstacles, étudier la nuit si il le faut.

J'ai hâte d'être déjà ne serait ce qu'en stage (je m'inscris à l'école normale de Jonfosse de Liège), mais surtout d'être 3 ans plus vieille 😁😁

Y en a t il parmi les lecteurs de ce post qui comme moi iront s'inscrire à Jonfosse en septembre ?

Voilà, je vous souhaite à tous d'excellentes vacances bien méritées.

"J'apprends chaque jour pour enseigner le lendemain" *Emile Faguet*

▣ de **Aruai**, 30 Juin 2007 13:38

Quel enthousiasme!!

J'espère que dans 10 ans tu ne regretteras pas ton choix car ce métier n'est pas toujours facile!!

Cependant, Je peux te dire que tu n'es pas la seule à changer de voie de la sorte!

Etant "maître de stage" à l'école de Burenville 5/6 liège, je reçois régulièrement des stagiaires de Jonfosse (de 2 à 4 par an).

Eh bien les 2 dernières années j'ai eu 3 stagiaires plus agé que moi (j'ai 27 ans) et extrêmement motivés ayant famille et enfants et beaucoup d'expériences derrières eux (assureurs, maître chien et photographe et même PTP - c'est un emploi précaire qui permet d'être assistant en milieu scolaire-)

Pour les 3 de merveilleux stages, de beaux projets réalisés...

Je te souhaite bonne chance et qui sait, on se croiera peut-être un jour!!

Considérer les élèves comme une source de savoir brute que nous devons affiner par notre savoir faire...

▣ de **Aruai**, 30 Juin 2007 13:39

Au fait, tu faisais quoi dans le privé??

Considérer les élèves comme une source de savoir brute que nous devons affiner par notre savoir faire...

▣ de **aurora1**, 30 Juin 2007 15:23

quel beau rêve en effet devenir instit! je sens dans ton message une immense joie, que d'illusions!!!!!!!

il faut je crois un peu redescendre sur terre quant à la façon de voir d'un oeil extérieur le métier qui est le notre.

oui pénurie il y a mais cela ne veut pas dire qu'il y a emploi! sur Bruxelles sans problème mais ailleurs c'est une autre paire de manches!

un simple exemple dans le réseau de la cf, ils ont nommé 5 enseignants pour une zone précise! un exemple, si il y a 6 ans que tu es sortie de l'école tu peux être (plus ou moins bien sur) et si tout va bien, 40ème sur la liste d'attente...ca te dit quand tu peux espérer être nommée? une abération quand on pense que c'est un metier soi disant en pénurie. oui il y a de la place mais c'est ce que l'on appelle être APE ca veut dire que tu es instit mais que tes jours ne comptent pas merci l'employeur ou alors des remplacements un peu partout et c'est pareil pour tous les réseaux! chaque fin d'année les temporaires (instit qui ne sont pas encore nommés) pleurent pour savoir si ils auront encore un emploi à la rentrée scolaire ca fait 6 ans que je suis sortie de l'école normale et c'est toujours l'angoisse pendant les deux mois de vacances!!

je connais quelqu'un qui est en place depuis 8 ans et qui espérait une place et pourquoi pas une place pour une éventuelle nomination...après 8 ans c'est légitime...et bien on a gentilement remercié cette personne en disant désolée madame vous avez perdu votre emploi.

je pourrais encore raconter d'autres histoires quant au revers de la médaille de notre métier mais je laisse les " rêveurs " se rendent compte par eux - même.

▣ de **Aruai**, 30 Juin 2007 16:52

Et bien moi je suis sortie en juin 2001 de Jonfosse à Liège où j'ai postulé tout de suite. Et me voilà nommée depuis le 1 avril 2007 et je suis une des dernières de ma promo à l'être, certains ont postulé sur commune (Fléron, Oupeye,...) et ont eu une classe pour un an tout de suite et nommés en 3 ans !!!! Nous n'avons pas à nous plaindre sur Liège et ses environs, il suffit de faire les bons choix!! D'accumuler tous ses jours sur le même PO et oui, je suis d'accord de se méfier des emplois ACS (où les jours ne comptent pas pour l'ancienneté)

A Aurore, tu peux toujours postuler chez nous...mais je suis d'accord, tout est relatif et ce métier à certains revers

Considérer les élèves comme une source de savoir brute que nous devons affiner par notre savoir faire...

▣ de **kardeyo**, 01 Juil 2007 05:53

Merci pour vos réponses.

Je ne pense pas qu'exercer ce métier soit simple, je suis même convaincue que ce n'est pas toujours rose. Toutefois, je travaille depuis plus de dix ans dans le secteur privé où là non plus ce n'est pas simple. La précarité de l'emploi est forte, le personnel quel qu'il soit n'est qu'un numéro. J'ai toujours rebondi ... j'ai beaucoup de volonté, c'est dans ma personnalité, je ne me souviens pas avoir baissé les bras, bien au contraire, je suis très tenace.

Je n'ai pas envie de devenir institutrice pour une stabilité d'emploi, ni pour un salaire plus élevé (je sais déjà que je percevrai moins), ni pour les horaires, mais simplement parce que j'ai ça dans les "trippes".

Peu importe les difficultés que je rencontrerai, et je sais qu'il y en aura (parents - direction - collègues - temporaire, attente nomination - salaire ...), je veux me réveiller en me disant que j'exerce le métier que j'ai toujours voulu faire : enseigner aux enfants.

Si demain les enseignants devaient adopter les mêmes horaires que dans le privé, que l'on décidait de supprimer les vacances, que la précarité de l'emploi serait identique (plus de nomination), mon choix n'en serait pas affecté.

J'ai été secrétaire de direction, et oui je le dis au passé 😊, un métier où les heures ne comptent pas, où l'investissement est grand, le stress est immense, les conflits sont nombreux, où les présidents ou vice présidents de ces sociétés se reposent beaucoup sur vous. Un métier très enrichissant il est vrai, que ce soit au point vue humain ou autre.

Mais durant toutes ces années, je n'ai cessé de penser que j'étais faite pour autre chose, que ma vie était ailleurs.

Et puis, je me dis surtout que je ne veux pas avoir de regret. La vie est trop courte. Il faut aller de l'avant, les obstacles peuvent être contournés, il faut juste le vouloir. Et qui sait, si cela se passait mal, eh bien je retournerai dans le privé.

J'ai un mari merveilleux 😊, et je sais que je pourrais compter sur lui durant ces trois années d'études, il me soutient entièrement car il sait l'importance que cela a pour moi.

Moi, je vous le dis, vivement la rentrée de septembre 🙌😊
[...]

▣ de **marilou**, 20 Juil 2007 20:01

midel66 a écrit: Cela dépend également (pour l'enseignement communal) du nombre d'enseignants vivant sur la commune par rapport au nombre d'emplois disponibles. Si on part du principe que les communes donnent de l'emploi à leurs habitants (ce qui est très souvent le cas), il y a intérêt à ce qu'il n'y ait pas trop de concurrence, sinon bonjour la galère. D'autant plus que les communes avoisinantes pratiquent toutes ainsi; ce qui rend le problème inextricable. Certains (comme par exemple ceux qui ne sont pas premiers prioritaires) doivent se contenter de miettes.

Je te signale, au passage, que l'année passée 3 personnes (dont moi même) ont été nommées dans une commune où pas une de nous ne vit!

Il faut aussi tenir compte pour être appelé de l'image que tu laisses lors d'un stage ou lorsque tu te présentes auprès de l'échevin...

Ne généralisons pas de trop et ne décourageons pas les gens qui ressentent vraiment le besoin d'enseigner!

Dernière édition par marilou le 21 Juil 2007 06:56, édité 1 fois.

▣ de **TETI**, 20 Juil 2007 20:35

Ca fait du bien de lire des choses ainsi où tout n'est pas que magouille, piston... moi je me dis que je fais de mon mieux, que j'essaie d'être le plus correcte et irréprochable possible et que c'est ainsi que je parviendrai à gravir la montagne... tous les boulots par lesquels je suis passée ont toujours été très

positifs et constructifs, il faut y croire, même si je trouve que c'est plus difficile ici, dans le sens où il faut à chaque intérim recommencer, s'habituer à nouveau au changement... ce n'est pas toujours facile ça pour moi.

▣ de **kardeyo**, 12 Mai 2008 09:10

Quelques nouvelles ...

La première année d'études touche à sa fin, les examens se profilent à l'horizon !! Les meilleurs moments ? Les stages évidemment. Malheureusement, il n'y en a eu qu'un d'une semaine. C'était fantastique. Nous ne devons donner que deux périodes par jour normalement mais j'ai pu avec l'accord de mon maître de stage en donner plus : rien de tel que d'être dans le bain.

Je suis toujours aussi motivée, je dirais même plus que jamais. Mais ce n'est pas facile quand on a 34 ans et deux enfants dont il faut suivre la scolarité (et plus tout le reste) de parvenir à tout goupiller. Tant que maintenant, ma motivation me pousse plus loin, me donne de l'énergie, me fait me lever à 4 heures du matin pour revoir mes cours, étudier ...etc. Rien ne me pèse. La seule chose qui me paraît parfois difficile est qu'il n'est pas toujours facile d'être avec des jeunes de 18 ans. Le décalage est complet. Les motivations diamétralement opposées. La vie que nous menons est totalement différente. Il n'est pas toujours aisé de les entendre dire qu'ils sont "crevés" ... alors qu'ils n'ont pas autre chose à faire qu'étudier. Mais bon, je relativise. J'ai eu 18 ans et une maman qui faisait tout pour moi aussi alors. Mais le plus dur, c'est de se rendre compte que certains sont là juste comme ça, parce qu'ils ont raté une première candi en droit, ou ailleurs, et qu'ils se sont rabattus sur "institut" juste pour faire quelque chose !!!

Je n'ai plus qu'une semaine de cours, et ensuite une semaine de bloc, et les examens commenceront. Le stress. Les matières ne sont pas toujours évidentes, et certaines parfois même inutiles me semblent-il, mais bon ...

Vivement les prochains stages, et surtout, vivement le diplôme et l'exercice de mes premières armes



▣ de **kardeyo**, 08 Juil 2009 09:32

Hèhè, c'est encore moi pour la suite de mon aventure !

Voilà, c'est fait. J'ai mon passeport pour la dernière année, pas de seconde cession à l'horizon yes, yes, yes!

En plus, en troisième, on est quasiment tout le temps en stage : quel bonheur.

Une seule chose me fait peur : le premier cycle. La première année surtout. Je n'ai pas encore fait de stage pour la première et deuxième.

En dernière année à Jonfosse, on doit faire tous les cycles. Cela me fait peur car je ne me sens pas du tout formée pour aller en première, base de tout. J'espère que j'aurai la chance d'avoir un maître de stage qui me communiquera le maximum de son expérience car il est évident que ses conseils seront importants vu le manque de formation que nous avons reçu.

Je me stresse déjà à l'avance. Mais j'ai décidé d'aller dès le premier septembre dans une classe de première en observation, même si ce n'est pas obligatoire, afin d'avoir déjà une première impression.

Je n'arrive pas à croire je vais déjà être en troisième ! Comme le temps passe

Et puis, il y a aussi le TFE ... je compte bien profiter de mes vacances pour achever la partie théorique afin de prendre de l'avance pour l'année prochaine. Je voudrai le réaliser sur la pédagogie différenciée mais n'ai pas encore d'idées bien précises car il faut que je me centre sur un ou deux aspects car le sujet est tellement vaste.

Enfin, voilà, c'était la suite des aventures d'une future institutrice qui se réjouit de l'être vraiment 😊

▣ de **kardeyo**, 05 Oct 2010 05:41

Bonjour à tous et toutes,

Et voilà, j'y suis arrivée Je suis enfin institutrice 🍻🍻

Lorsque j'ai dû dire le serment de Socrate, une vague d'émotions m'a envahie : j'ai repensé à toutes ces heures de travail, à toutes ces nuits si courtes, à mes découragements, à tous mes bonheurs en stage avec les enfants, à mes erreurs, à mes enfants pour qui je n'étais pas aussi présente que je l'aurais voulu, à mon merveilleux mari qui a tellement contribué à ma réussite... Trois longues années pour aboutir à un rêve : enseigner.

Maintenant que cette époque est derrière moi, je me dis que tout cela en valait la peine. Je suis plus que motivée, peu importe le temps qu'il faudra pour avoir un remplacement, puisque de toute façon j'ai déjà un autre métier (assistante de direction) que j'ai abandonné pour poursuivre ces études, cela me permet de voir venir ... Mais je n'attends qu'une seule chose : être avec les enfants, voir leurs regards s'éclairer lorsqu'ils ont compris, s'impliquer dans les activités que je pourrais leur proposer ... Faites que cela arrive le plus vite possible. 😊😞

J'avais tout simplement envie de partager cela avec vous, vous qui êtes déjà enseignants, je suis convaincue que vous comprenez les sentiments qui m'envahissent ...

Et peut-être nous rencontrerons nous un jour 😊😞

18.5. Que faire après des études d'instit ?

▣ de **Cyn89**, 24 Nov 2009 20:44

Bonjour,

Je suis actuellement en 3e année et je n'ai que 20 ans.

Je suis en train de réfléchir à ce que je vais faire l'année prochaine... Continuer des études ou commencer à enseigner?

Si je continue, que faire? Une année d'orthopédagogie, de psychomotricité, ...? Quelqu'un l'a-t-il fait? Où? Est-ce que c'est considéré comme un 2e diplôme? Peut-on être pris avec un diplôme d'instit pour donner cours dans des écoles spécialisées? Peut-on être maître spécial de remédiation, ...?

Avec un diplôme d'instit, y a-t-il des possibilités de passerelles vers d'autres études? Lesquelles?

Qu'en pensez-vous? Que me conseillez-vous? Avez-vous des réponses à toutes ces questions?

Est-ce que quelqu'un parmi vous a fait autre chose après ses 3 ans d'instit?

Merci beaucoup d'avance!!!

Cynthia.

▣ de **Aline182**, 24 Nov 2009 22:45

Hello,

Je ne pense pas que ça soit considéré comme un 2ème diplôme, tu auras toujours un diplôme d'enseignement supérieur de type court, mais c'est une formation complémentaire et un plus certain. J'ai déjà entendu que la tendance était de plus en plus de chercher des profs qui ont plus qu'un diplôme de prof, comme pour tout, c'est de la surenchère de diplômes et autres particularités... Par exemple là où j'ai été engagée, ils y a 4 nouvelles, et aucune n'a simplement le titre requis (une orthopédagogue, une est partie je sais plus où pendant 1 an, et une prof de néerlandais est régente et vivant en Flandre).

Tu peux enseigner dans l'enseignement spécialisé avec un diplôme d'instit, et maître de remédiation aussi, mais ça je ne sais pas si c'est un statut particulier, faudrait d'autres réponses...

Avec un diplôme d'instit, tu as la possibilité de passer un examen pour commencer une passerelle vers un master en psychopédagogie (2ème cycle universitaire donc).

Te conseiller, c'est difficile à dire, c'est à toi de voir, mais c'est vrai que à 20 ans, tu as tout le temps pour explorer d'autres voies.

Perso j'ai aussi fini à cet âge-là, et je ne me sentais pas du tout prête à entrer dans la vie active ni à enseigner, et avec le recul et maintenant que j'ai commencé à enseigner, je me rends compte que j'avais tout à fait raison : je n'avais pas la maturité, aucune expérience de la vie (bon ça c'est pas lié à l'âge, c'était moi :p), je n'aurais rien eu à transmettre d'autre que strictement la matière, et je ne sais

pas comment j'aurais pu gérer un job pareil avec sérénité. Après l'école normale, j'ai fait candi+licence en sociologie, diplôme complémentaire en gestion, puis travail "de bureau", et j'pense que ne pas enseigner direct a été le meilleur choix de ma (courte 🙄) vie. Bon, la digression n'a peut-être pas besoin d'être aussi longue 😊 mais comme tu te poses la question et si tu en as la possibilité, c'est vrai que ça peut être bien de voir un peu du paysage...
Instit en P5, enseignement libre.

▣ de **Cyn89**, 25 Nov 2009 14:07

Oui il me semblait bien que ce n'était pas un diplôme complémentaire...

Et je me disais bien aussi qu'on pouvait donner cours dans tous types d'enseignement mais je n'étais pas sûre!

C'est en combien de temps pour être psychopédagogue? Et ça ouvre des portes vers quoi d'autre que d'enseigner dans les hautes écoles?

Oui sinon, reprendre comme vous, tout à fait autre chose mais bon... Faut que je trouve mais ce ne sera de toute façon pas de type universitaire parce que recommencer 5 ans je n'ai pas le courage!

Mais je crois que si je reprends quelque chose dès que j'aurai fini, j'enseignerai d'abord car c'est quand même mon premier choix mais c'est au cas où je ne tiendrais pas dans l'enseignement toute ma vie! 🙄😊

Si vous avez encore d'autres expériences personnelles comme Aline 182, n'héitez pas à m'en faire part, cela me mettra peut-être sur la piste...

▣ de **Lucy**, 25 Nov 2009 15:24

*Cyn89 a écrit:*C'est en combien de temps pour être psychopédagogue? Et ça ouvre des portes vers quoi d'autre que d'enseigner dans les hautes écoles?

...

S'il te plaît, ne fais pas ça !!

J'en connais deux des psychopédagogues qui enseignent en Haute Ecole depuis qu'ils sont sortis de l'unif. Un a suivi un régendat puis psychopéda et l'autre instit puis psychopéda.

Ils sont dans le théorique à 100%. Ils n'ont aucune expérience de vie à partager avec leurs étudiants, aucune approche de l'enseignement que quelques semaines de stage. C'est une horreur !

<http://argali.eklablog.fr/>

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS

▣ de **Françoise_0410**, 25 Nov 2009 16:16

Avec un diplôme d'instit, il y a plusieurs passerelles qui te sont accessibles à l'unif, comme les sciences de l'éducation, les sciences du travail, les arts du spectacle,...

Voici précisément ce à quoi tu peux avoir accès à l'université :

[http://www.uclouvain.be/275071.html?Pas ... e&etape3=1](http://www.uclouvain.be/275071.html?Pas...e&etape3=1)

▣ de **Aline182**, 25 Nov 2009 17:13

Oui je voulais dire Sciences de l'éducation, pas psychopéda 🤔

Pour être psychopédagogue je sais pas ce qu'il faut comme diplôme à la base, mais il faut passer le CAPAES (pour pouvoir enseigner dans le supérieur), mais effectivement faire ça sans aucune expérience de terrain, c'est un peu bidon. Pour le master en sciences de l'éducation, des échos que j'en ai eus, c'est bien d'avoir travaillé un peu avant d'y aller...

Mais la difficulté, notamment dans ce que tu envisages, c'est de se remettre à étudier après quelques années... (moi j'avais pas prévu de faire les 4 ans de la licence hein, je voulais juste faire un an et puis voilà - mais même un an dans des études très générales, ou juste les bacs, c'est déjà une expérience enrichissante)

18.6. Le métier d'instit

▣ de **Lullaby***, 04 Juin 2010 19:58

Bonsoir,

Je compte commencer des études d'institutrice primaire dès septembre. J'ai déjà fait des études auparavant mais je ne me suis rendue compte que ce n'était pas pour moi. Si je veux recommencer les études d'instit ce n'est donc pas pour « faire quelque chose d'autre, mais bien parce que je pense que c'est ce que j'aurais dû faire depuis le début. Bref, vous l'aurez compris, je suis très motivée mais ...un peu inquiète aussi car j'entends de plus en plus d'avis négatifs sur le métier d'institutrice. Bien sûr, je sais déjà moi-même que ce métier est très difficile (surtout les premières années) mais d'après certaines institutrices avec qui j'ai pu discuter, il est carrément ingérable, instable et sans avenir. Une institutrice m'a d'ailleurs fortement conseillé de ne pas m'aventurer dans ce genre d'études car j'allais "vraiment le regretter" (apparemment d'après elle il y a énormément de jeunes diplômés qui regrettent leur choix).

Enfin, je ne m'étendrai pas plus là-dessus, ce n'est pas le but de ce message. Si je poste ce message c'est parce qu'en fait j'aimerais ne pas me limiter à juste ces deux-trois avis. J'aimerais donc, si c'est possible, que vous, enseignants (jeunes enseignants plus particulièrement), me donniez aussi votre propre avis sur votre métier comme par exemple :

Est-ce que vous regrettez parfois votre choix d'études? Est-ce que vous vous voyez enseigner toute votre vie ou est-ce que vous songez à faire autre chose plus tard ? Comment se sont passées/se passent vos premières années ? Quelles sont les difficultés que vous rencontrez au quotidien?

Je remercie d'avance tous ceux qui prendront un peu de temps pour me répondre. Et je vous souhaite à tous un bon week-end 😊

▣ de **Myriam**, 04 Juin 2010 20:01

Ai été diplômée instit en juin 1974... quelque part dans le siècle dernier ... suis encore en activité et ne le regrette pas... que du contraire

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **Françoise_0410**, 04 Juin 2010 20:38

Je suis diplômée depuis 3 ans et n'ai pas cessé de travailler depuis.

Pour pouvoir trouver du travail tout de suite et ne pas passer par la case "petits intérim", j'ai choisi de travailler à Bruxelles alors que j'habite la région liégeoise. Je ne regrette pas ce choix, car cela m'a permis d'avoir du travail, dans la même école, pendant 3 ans et d'avoir toujours eu ma propre classe. Tout en sachant que, même sur Bruxelles, je n'ai pas eu une place stable dès le début (intérim mois par mois pendant les 2 premières années).

En devenant institutrice, il faut s'attendre à ne pas avoir de travail tout de suite et à faire pas mal de petits intérim avant d'avoir une place à l'année et d'être nommée, ce qui peut prendre plusieurs années et en décourage plus d'un.

Je ne regrette absolument pas d'avoir choisi ces études-là, c'était une vocation pour moi (difficile d'être instit si ce n'est pas une vocation).

J'adore ce que je fais même si j'ai connu des jours très difficiles. Je suis tombée de haut en commençant à travailler : ce que l'on m'avait appris ne collait pas à ce que je vivais dans ma classe. J'ai dû m'adapter au public de mon école, public que je n'avais jamais eu l'occasion de rencontrer lors de mes stages (un des gros problèmes d'organisation que je reproche à mon école normale). J'ai été confrontée à une réalité que je ne connaissais pas...

Il est fort probable qu'un jour, je choisisse de quitter l'enseignement, en tout cas temporairement. Tout simplement parce que je veux avoir la possibilité d'essayer autre chose qu'enseigner et parce que je sais qu'à un moment donné j'aurai besoin de souffler un peu.

La seule chose que tu dois vraiment savoir, c'est ce dont tu as envie. Si tu veux vraiment être institutrice et si tu es motivée pour cela, alors fonce 😊

▣ de **Ariel**, 05 Juin 2010 08:52

Les enseignants qui fréquentent le site me semblent être des gens motivés... Donc tu auras surtout des avis positifs 😊

Rien de tel que passer quelques jours dans une classe (avec une institutrice motivée, pas une qui n'en peut plus de son boulot) pour être sûre de ton choix.

Bon courage!

▣ de **Mizou**, 05 Juin 2010 09:39

C'est comme dans tous les métiers ...

Il y a des jours avec et des jours sans ...

Il peut aussi y avoir des mois ou certaines années "sans" ...

Mais si tu restes honnête avec toi-même et que tu sais pourquoi tu y vas chaque matin ... il n'y aura guère de problèmes !

J'ai une classe unique depuis presque 15 ans, oui, c'est du boulot ...

Mais ce que j'aime par-dessus tout, c'est créer, inventer pour qu'ils apprennent, comprennent.

C'est le côté de mon travail qui me donne le plus de satisfaction !

Les enfants eux-mêmes m'apportent beaucoup ...

Certains te parlent de vocation ... pas pour moi !

J'ai entrepris mes études pour le côté matière ...

Si je devais les recommencer, je pense que je les vivrais d'une toute autre façon ...

Ce que je regrette ? La quantité d'heures de travail à la maison et la vision négative du métier qu'ont "les autres" ...

Mais qui peut dire qu'il aime 100% des facettes de son métier ...

Ces institutrices qui t'ont conseillé de ne pas te lancer ... t'ont-elles dit pourquoi ? Avec des exemples convaincants ?

Certaines régions sont plus surchargées que d'autres, mais je sais qu'ici, la pénurie en primaire existe bel et bien !

Même s'il est bon de demander l'avis des autres, si tu y crois, essaie !

Toi seule pourras dire si c'est ce qui te convient ... à 95% 😊

Donne-nous de tes nouvelles !

Institut. primaire, classe unique.

AFIN DE MIEUX VOUS AIDER ... AFFINEZ VOTRE PROFIL !

Lutter, chercher, trouver ... et ne jamais céder...

▣ de **Naru**, 05 Juin 2010 10:09

Je suis diplômée depuis 2004 et j'adore mon travail (si on peut appeler ça un travail 😊) Dès que j'ai du temps libre, je me consacre à l'école. C'est ma passion. J'ai énormément de chance de faire ce métier. Je ne voudrais le changer pour rien au monde. Il m'apporte beaucoup de bonheur et de satisfaction.

En ce moment, je suis à la maison. Je m'occupe de mon petit bout de quatre mois (j'ai pris un congé parental afin de pouvoir continuer à allaiter mon enfant) Cependant, je continue à créer du matériel, à faire des leçons, à me renseigner et aussi à remplacer des collègues absentes. Sans pour autant laisser ma famille de côté bien sûr 😊

Alors je n'ai qu'un conseil : si c'est ton cœur qui parle, lance-toi dans cette belle aventure. Tu ne le regretteras jamais.

▣ de **Aline182**, 05 Juin 2010 11:33

Je vais rajouter un peu d'eau au moulin de tout le monde ici 😊 J'ai fait le parcours inverse au tien, c'est-à-dire que j'ai fait l'école normale puis d'autres études puis boulot, pour finalement revenir à l'enseignement cette année. Je termine donc ma première année en tant qu'institut, et j'en suis vraiment vraiment heureuse !

C'est beaucoup de boulot, mais c'est du boulot intéressant, et puis il n'y a rien de pire que de s'ennuyer à son travail... Et pas une seule fois je ne me suis levée en me disant "oh non, pas envie d'aller bosser aujourd'hui".

Après, effectivement, ce ne sont sans doute que des motivés qui te répondront ici, mais quand je vois toutes mes collègues autour de moi, pas une seule ne semble regretter de faire ce métier. Elles déplorent par contre les conditions qui empirent (dans notre école - et sans doute ailleurs - pour l'instant les classes sont chaque année plus chargées et la direction ne fait rien) ainsi que la fatigue qui s'accumule, engendrée par une charge de travail extra-pédagogique toujours plus grande. Mais elles s'en plaignent parce que tout cela les empêche justement d'enseigner... cette activité qui après 35 ans les passionne encore 😊

Institut en P5, enseignement libre.

▣ de **Lullaby***, 07 Juin 2010 13:32

Bonjour,

Je tenais à vous remercier pour vos témoignages. Bien sûr cela n'influence en rien ma décision de reprendre des études (puisque celle-ci est déjà prise depuis un moment) mais ça me fait quand même plaisir d'avoir d'autres témoignages sur le métier. Et ça fait du bien aussi de voir qu'il n'y a pas que des personnes blasées par l'enseignement 😊

Françoise: Avant de réellement m'informer sur le métier d'institut, je ne savais pas que les jeunes enseignants galéraient autant et je comprends pourquoi beaucoup baissent les bras. Mais je me dis que faire quelques sacrifices c'est peut-être le prix à payer pour faire un si beau métier.

Myriam:

Ai été diplômée institut en juin 1974...

Les élèves de maintenant doivent bien vous changer des élèves de 1974 😊

Judy: C'est vrai que depuis que j'ai découvert ce forum je ne peux m'empêcher de passer régulièrement tant je suis impressionnée par tous ces enseignants motivés et passionnés. Leur passion me passionne 😊. Sinon, merci pour ton conseil. J'ai déjà eu la chance d'assister à quelques cours dans une classe primaire c'est vrai mais ça se résumait à de l'observation non participante. Je ne peux donc pas dire avec certitude si le métier me plaira.

Mizou:

Ces instituts qui t'ont conseillé de ne pas te lancer ... t'ont-elles dit pourquoi ? Avec des exemples convaincants ?

L'une d'elles n'a enchaîné que des intérimaires de très courte durée et ce durant quatre ans. C'est ce qui l'a fortement démotivée je pense. De plus, elle avait vraiment du mal à concilier sa vie privée avec son boulot: elle finissait chaque soir son travail très tard (22h-23h) et passait également tous ses week-ends à préparer ses leçons. Bref, elle n'avait plus le moindre temps libre.

Mais vous avez raison, la meilleure façon de savoir si cela peut me convenir, c'est de me lancer. Si je me basais uniquement sur les avis des autres, je crois que je m'en voudrais dans quelques années de ne pas avoir "au moins" essayé.

Naru/Aline: On vous sent en effet passionnées par ce que vous faites. J'espère vraiment que dans quelques années je pratiquerai moi aussi mon métier avec autant de passion que vous et que les autres enseignants motivés de ce forum.

Encore merci pour vos témoignages et bonne continuation!

▢ de **Niky**, 07 Juin 2010 14:11

Je suis diplômée depuis 17 ans et aucun regret. Oui, j'ai eu des moments où le ras-le-bol était là mais il était de courte durée et pour des raisons souvent extérieures à la classe (parents, direction). Même dans ces moments-là, je me rappelais les bons moments et cela m'encourageait à continuer.

J'ai travaillé dans le privé mais...non...pas ma tasse de thé...trop inactif.

Je pense que les périodes d'intérim sont 🤔👍👍👍 pour vraiment apprendre le métier.

▢ de **Aline182**, 07 Juin 2010 15:18

Niky a écrit: Je pense que les périodes d'intérim sont 🤔👍👍👍 pour vraiment apprendre le métier.

C'est vrai, mais si tu dois changer d'école, de classe, d'année toutes les 2 semaines, et ce pendant plusieurs années, je comprends que ça soit usant... Moi j'ai eu la grande chance de faire des intérim (remplacement, temps partiel) dans plusieurs classes de 4 années différentes cette année, mais dans la même école. Et ça effectivement c'est génial pour l'expérience 🤔👍 (mais je suis quand même contente d'avoir ma classe l'an prochain 🙌)

18.7. Cadeau de fin d'année

▢ de **Lucy**, 18 Juin 2007 22:32

Il est de tradition d'offrir un petit cadeau à son institutrice en fin d'année.

Mon fils adore son instit et nous en sommes vraiment très contents. Nous aimerions le lui signifier avec un cadeau utile, adapté, plaisant...

Pourriez-vous me donner des idées ?

Quel cadeau aimeriez-vous recevoir ?

Qu'est-ce qui vous ferait plaisir et qu'est-ce que vous avez en mille exemplaires à la maison ? 😊

▢ de **Viviann**, 19 Juin 2007 03:09

J'aime bien recevoir des certificats cadeaux...parfois c'est pour des restos, des manucures, des librairies ou encore des billets pour le cinéma!



▢ de **marilou**, 19 Juin 2007 05:03

Moi, j'ai offert à l'institutrice de ma petite fille un chèque cadeaux dans une bijouterie "classe" et "fantaisie". Elle a été chercher ce qu'elle souhaitait (des boucles) et elle les porte tous les jours.

L'année passée, j'ai reçu de mes élèves qui me quittaient, un panier avec des produits de beauté car mes mamans savent que j'aime beaucoup cela. Ma collègue a reçu un chèque cadeau thalasso d'1h. (Ses mamans se sont aussi regroupées car nous sommes une petite école)

Les fleurs, j'adore cela mais on a 10 bouquets d'un coup et on en profite pas. En plus, si l'institut part en vacances tout de suite, elle n'en profitera pas !

Dernière édition par marilou le 19 Juin 2007 15:56, édité 1 fois.

▢ de **flora844**, 19 Juin 2007 05:48

un livre...

▢ de **andréa**, 19 Juin 2007 07:23

Le magasin "Yves Rocher" a différents chèques cadeau très agréables...

Publicité gratuite car vu à la vitrine.

▣ de **niceman14**, 19 Juin 2007 16:09

Un voyage aux Caraïbes !!!



▣ de **Fanfan3**, 19 Juin 2007 16:21

Moi, j'ai reçu, il y a quelques années, un coussin avec un petit mot : "Pour un repos bien mérité !"

Je trouvais ce cadeau vraiment super et original.

▣ de **lune**, 19 Juin 2007 18:43

Un bon vin est toujours apprécié.

▣ de **Cathnounourse**, 19 Juin 2007 19:41

à éviter :

- bouquet de fleurs
- foulard
- châle
- service de verres
- bougies, photophores
- sels de bain
- savons parfumés
- stylos
- papier à lettres
- sac à main et portefeuille


à conseiller :

se grouper à plusieurs familles pour offrir

- chèque cadeau FNAC
- chèque cadeau d'un autre magasin

Catherine C  

▣ de **Lucy**, 19 Juin 2007 23:48

Les Caraïbes, j'hésite encore. 

Mais merci pour les bonnes idées. C'est vrai qu'un chèque cadeau est pratique car on en fait ce qu'on veut, on achète ce qu'on aime.

J'aime beaucoup les livres et je suis tentée d'en offrir.

Aimeriez vous recevoir un livre utile pour votre boulot ? Préférez vous un roman ?

Si oui, pour le livre pédagogique, y a-t-il un super bouquin en ce moment pour une instit de 1e d'une quarantaine d'années (elle doit déjà en avoir plusieurs) ?

Merci à vous.

▣ de **stelsyl**, 21 Juin 2007 22:11

je vais vous faire rire!

j'ai reçu une année de la lingerie!! une parure culotte- soutient à ma taille en plus

après la première surprise passée, cadeau original

institutrice primaire enseignement spécialisé type 8

Nous faisons le plus beau métier du monde.

▣ de **CACHUCK**, 26 Juin 2007 18:17

mon épouse, en charge de trouver "l'idée originale" de cadeau de fin d'année pour la maîtresse de maternelle de notre fille a trouvée un choix de bijoux fantaisie sur le site <http://www.marmottine.fr>

cela a été d'autant plus facile que ce site a incorporé dans son mode de recherche le mot institutrice ce qui permet d'arriver directement dans un choix de bijou

la maitresse de notre fille étant particulièrement bavarde 🙄 son choix s'est porté sur un pendentif de "la mome bijou" ou il est écrit BLA-BLA-BLA
c'est ma foi fort original et cela change
aller voir, je pense que vous trouverez votre bonheur
cordialement,

▣ de **souriceau**, 26 Juin 2007 18:42

Chez nous, nous fabriquons nos cadeaux pour les institutrices et maîtres spéciaux. Cette année, nous en avons 12 à faire.

Nous avons fabriqué des cache-pots en collage serviette, puis des porte-clés en papier thermo-rétractable, et cette année, nous faisons dans la figurine décorée en papiers déchirés. Effet garanti, l'enfant l'a fait lui-même.

▣ de **liliprune**, 26 Juin 2007 22:08

Je rentre de mon souper de classe et je remercie de tout coeur mes 2 déléguées qui ont eu une idée géniale : j'ai reçu un passeport forme et beauté d'une journée à Limelette. Quelle bonne idée alors si elle peut servir à d'autres...

Bonnes vacances !

Alexia

▣ de **flora844**, 27 Juin 2007 07:41

wouaw ça c'est vraiment génial!!!

▣ de **laracroft250382**, 27 Juin 2007 21:15

Aujourd'hui j'ai reçu d'un enfant un cadeau super original: un tapis de souris qui fait bloc-notes où il est inscrit "La meilleure institutrice en fait, c'est vous!"....Croyez-moi j'étais de mauvaise humeur ce matin mais après avoir reçu un tel présent, ça m'a fait chaud au coeur et m'a reboostée!!!!

▣ de **Cathnounourse**, 27 Juin 2007 22:05

L'année dernière, j'ai reçu à Noël un tapis de souris sur lequel était imprimé la photo de classe avec tous mes élèves.

Catherine C 🙄

▣ de **Viviann**, 28 Juin 2007 04:43

J'ai reçu une tasse avec la photo de ma classe imprimée dessus. J'ai aussi reçu un beau collier pendentif avec la photo de mes deux enfants dessus. (une collègue a prit les photos de mes enfants)
Très touchant ce cadeau!

Chaque année, il y a toujours quelqu'un qui me surprend....

Bonnes Vacances à tous! 😊

▣ de **Lucy**, 28 Juin 2007 22:07

La remise des bulletins a eu lieu hier et mes chèques cadeaux ont fait mouche. Les deux instits de mon fils étaient très contentes !

Merci à vous.

▣ de **laracroft250382**, 29 Juin 2007 17:11

Encore un cadeau original que j'ai reçu aujourd'hui, sûrement le plus beau à mes yeux de ma (jeune) carrière car il vient du coeur d'un enfant : une tasse peinte à la main avec des motifs et une petite souris qui dit dans une bulle "pour un méga prof" signé David, 2007...Tout simplement superbe et émouvant à la fois!

▣ de **Framboisie**, 29 Juin 2007 17:38

Moi j'ai déjà reçu des places de ciné, et une fois j'ai reçu en cadeau collectif un bon de deux menus au resto!

Mais surtout ce que je préfère se sont les petits mots de mes élèves qui débutent en écriture..ç2e maternelle) 😊

A ne pas oublier.... le cadeau top hit:c'est le MERCI qu'on ne reçoit pas toujours

Mais surtout pas de chocolats quand on est au régime!! 😊 J'en ai bien eu 8 boites cette année 😊

J'ai 22 ans de route dont les dernières en 2e maternelle;....

▣ de **niceman14**, 29 Juin 2007 17:55

Dans le genre "mon instit doit être un bon vivant" : 6 bouteilles de vin, 1 de champagne, 2 plateaux avec plein de bières et 5 boites de chocolat. 😊 Moi qui faisait attention à ma forme pour la nouvelle saison de foot... Merci... 🎁

Sinon, j'ai reçu quelques cadres pour mettre les photos de ma petite fille (sic)... et surtout : la statue d'un indien. 🌍

Voilà, bonnes vacances à tous...

▣ de **valpiq**, 30 Juin 2007 08:21

moi j'ai reçu de chouettes cadeaux aussi, certains très personnels (j'ai toujours la larme à l'oeil ;-))...

Ah j'espérais voir arriver les vacances et maintenant qu'elles sont là et que certains de mes petits élèves s'en vont vers un autre cycle (j'ai une 3-4) , je commence déjà à les regretter... 😊

▣ de **sesenico**, 30 Juin 2007 09:19

Cadeaux reçus:

Leonidas;

Apéro-Duvel;

Chocolats Merci;

==> Pour bien prendre des kilos...

Puis, il y a aussi les cadeaux kitchs du genre:

- une croix de Jésus (nickel pour le coin religieux 🎁)

- Du gel douche et du déo (visiblement j'ai les dessous de bras en trans' c'est la preuve que je me donne 😊)

Bonnes vacances à toutes et tous... Moi je m'en vais ce soir 😊

▣ de **flora844**, 30 Juin 2007 09:22

Lol te plains pas, ma collègue a reçu un coffret gommage, gant de crin, crème amincissante! mdr!!!

▣ de **natcha**, 30 Juin 2007 13:13

moi pour cette année :

- leonidas

- célébrations

- orangettes

ça c'est pour les kilos 🎁

- un pot a crayons

- un foulard

- des roses

- un pot pourri

merci a tous mes petits loulous pour cette belle année..

▣ de **Myriam**, 01 Juil 2007 11:10

Les parents se sont mis tous ensemble...

Ai reçu un projecteur de photos... avais reçu l'an dernier un gsm, avec appareil photo incorporé..
Ai reçu quelques , tant beaucoup, d'autres merci... des messages oraux, des messages écrits, une histoire de la magie des lettres, un peu de chocolat, quelques plantes
J'ai été comblée...
Merci à tous ...
L'ai-je tant mérité ?
Enfin ils le disent ...
et surtout, moi, nous, nous continuerons ensemble l'année prochaine, en deuxième primaire ...
Waou ...
Myriam
Merci pour les échanges.
Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.
Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **Cathnounourse**, 03 Jul 2007 18:09

Voilà, je suis en vacances et j'ai été gâtée :
- un bouquet de fleurs
- une tasse à tisane dédicacée "maîtresse, je t'aime"
- un T-shirt
- un écran plat 17 pouces
- un appareil photo numérique
- un cadre en bois avec une magnifique oursonne
- un Snoopy
- un petit ours en peluche en maillot de bain sur son matelas pneumatique
- un stylo avec socle en bois en provenance de l'île de la Réunion
- un plumier en provenance de Madagascar
et plein de petits dessins et de mots doux.....
et surtout de gros bisous.....

19. Gérer les parents

19.1. Quand les parents s'inquiètent...

▣ de **ZAOUJAL**, 04 Juin 2011 13:48

Je recherche les matières à étudier, pour le CEB, j'ai un doute concernant l'école de mon fils, et afin d'avoir tous les bagages pour mon fils, je recherche les matières en : EVEIL,HISTOIRE,GEOGRAPHIE,...
Je vous remercie de votre aide.

▣ de **Aline182**, 04 Juin 2011 16:00

Il n'y a pas de "matière", seulement des compétences, que vous trouverez sur internet dans les Socles de compétences.
Instit en P5, enseignement libre.

▣ de **Myriam**, 04 Juin 2011 21:13

Bonsoir,
Je rejoins Aline182... Tout est décrit dans les socles de compétences. Vous les trouverez ici :
<http://www.enseignement.be/index.php?page=24737>
D'autre part, vous pouvez consulter les épreuves CEB des années précédentes à l'adresse suivante :
<http://www.enseignement.be/index.php?page=25527>.

Voilà pour les informations. Des réponses faciles donc.

Par contre, je suis touchée, une fois de plus, par votre message "j'ai un doute concernant l'école de mon fils".

Mais ce n'est sans doute pas l'objet principal de votre message... et je me contente donc des informations, liens, proposés ci-dessus.

Belle fin d'année à vous deux,

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de *flora844*, 06 Juin 2011 21:42

Faites confiance en l'école de votre enfant.

Son instit est la personne la mieux placée pour le préparer à cette épreuve.

19.2. Apprenti prof demande de l'aide

▣ de *Le-jeunot*, 24 Juin 2011 10:33

Bonjour à tous, je m'appelle Jérôme et j'ai 18 ans, je me suis inscrit ici car je dois remettre à niveau ma filleule.

Ses parents l'avaient mis en école spécialisée pour cause de dyslexie mais son niveau est excellent, d'où mon envie de la sortir de là et de la replacer en école fondamentale.

J'aimerais qu'elle arrive en 5^{ième} primaire en septembre, par conséquent j'aimerais savoir si il est possible de repasser des examens de 4^{ième}??

J'aimerais également pouvoir accéder aux programmes et cours en ligne spécifiques à la 4^{ième}, et pourquoi pas la 5^{ième} également.

Je débute dans l' "enseignement" proprement dit mais je suis on ne peut plus pédagogue... votre aide n'en est que plus précieuse et judicieuse.

En vous remerciant d'avance.

Jérôme

▣ de *louve1303*, 24 Juin 2011 15:54

Bonjour,

Peut-être serait-il intéressant de préciser dans quelle année se trouve votre filleule. je vais supposer qu'elle se trouve dans l'enseignement spécialisé de type 8 (parlant de dyslexie) et en quatrième année ?

Si je peux me permettre, je trouve votre expression "envie de la sortir de là" tout à fait inappropriée pour parler de l'enseignement spécialisé!

Il faut savoir, s'il s'agit bien de ce type d'enseignement spécialisé, que le type 8 est un enseignement adapté aux enfants ayant des troubles instrumentaux (comme par exemple la dyslexie). L'enfant est également entouré d'une équipe paramédicale permettant une prise en charge supplémentaire. La dyslexie peut alors être prise en charge, sans être totalement guérie pour autant, par des séances de logopédie ou être compensée par des adaptations pédagogiques, etc. De plus, le type 8 est une forme d'enseignement spécialisé n'existant que dans l'enseignement primaire. Le but est donc de trouver des outils permettant de compenser la dyslexie qui visent à permettre par la suite à l'enfant de poursuivre ses études secondaires dans l'enseignement ordinaire.

Je suis un peu étonnée par votre démarche. Si votre filleule est dans l'enseignement de type 8, ce n'est pas qu'elle a besoin d'être "remise à niveau" comme vous le dites mais apparemment qu'elle présente des troubles instrumentaux (vous citez la dyslexie) pour lesquels l'intervention de professionnels est nécessaire; professionnels dont elle dispose dans son école spécialisée. Et je ne

pense pas que des cours particuliers pendant 2 mois de vacances (si j'ai bien compris votre projet) puissent changer les choses.

Je ne comprends pas non plus votre question concernant le fait de repasser des examens de quatrième année. Je pense que le mieux c'est que ses parents trouvent ces réponses auprès des professionnels de l'école de leur enfant.

J'espère que ces informations vous seront utiles.

▣ de **Le-jeunot**, 25 Juin 2011 11:35

Tout d'abord merci pour votre réponse.

Je me suis sans doute un peu mal exprimé, je m'en excuse. Le motif de ce changement d'école étant l'avenir qu'on semble réserver à ma filleule... Quand je vois les options dans l'enseignement spécialisé supérieur et les voies qu'elle pourrait suivre, permettez moi de rester circonspect.

Même si notre démarche peut vous sembler insensée, j'aimerais savoir si il est possible de remettre un enfant de l'enseignement spécialisé dans l'enseignement fondamental.

Je suis peut-être utopiste, mais j'ai déjà pas mal de choses se réaliser.... qui ne tente rien n'a rien.

▣ de **marie-christine**, 25 Juin 2011 11:52

Il y a des possibilités d'intégration partielle ou totale dans l'enseignement normal. Renseignez-vous auprès de l'école de votre filleule pour voir quelles démarches il faut effectuer.

Chez nous, nous avons des enfants en intégration en maternelle et en primaire. En primaire, 2 intégrations totales et une partielle l'année dernière.

enseignante au cycle 8/10

▣ de **louve1303**, 25 Juin 2011 12:26

Bonjour,

Il y a en effet la possibilité d'intégration. L'enfant suit les cours dans une école ordinaire mais bénéficie de quelques heures d'accompagnement par des professionnels de l'enseignement spécialisé. Pendant ces heures, l'enseignant spécialisé peut soit accompagner en classe l'enfant soit travailler avec l'enfant après les temps scolaires afin de maximiser sa réussite.

L'autre possibilité dont je vous parlais est de terminer sa scolarité dans le primaire spécialisé pour ensuite poursuivre dans le secondaire ordinaire (le type 8 n'existant pas en secondaire, c'est à priori le but de tous les enfants).

Une autre possibilité encore est de terminer son enseignement primaire spécialisé et entrer dans le secondaire ordinaire en bénéficiant d'une intégration par des enseignants spécialisés du secondaire.

L'enseignement secondaire spécialisé de type 8 n'existant pas, quel est cet avenir réservé à votre filleule qui vous fait peur?

▣ de **Kryss**, 06 Juil 2011 09:01

Bonjour,

La lecture de votre échange de courrier m'ayant interpellé, j'ai eu l'envie d'y apporter mon témoignage.

Instituteur de formation, il m'a été donné il y a deux ans d'intervenir auprès d'un élève se trouvant en 4e primaire type 8 (difficultés de concentration et d'attention). Ses parents souhaitaient le retirer de cette filière et envisageaient même de le retirer de toute filière scolaire afin de le scolariser à domicile.

Je vous passerai les raisons qui les avaient conduits à cette décision et si je suis le premier à admirer le travail effectué dans l'enseignement spécial; il s'avère que dans le cas présent il y avait eu des manques (pour ne pas parler de fautes) professionnels patents.

Il a finalement été remis en filière classique et au bout de deux ans de suivi intensif, il vient d'obtenir son CEB et rentre en première secondaire en septembre.

Tout cela pour dire que chaque cas est unique et qu'il est parfois nécessaire de passer par des phases plus ardues pour un mieux futur.

19.3. Problème de compréhension avec un prof

▣ de *maximeo*, 22 Mar 2010 22:30

Bonjour ,

Mon fils maxime qui a 11ans et est en 5eme primaire avec une moyenne de 65% Il n est pas spécialement perturbateur en classe , si ce n est qu' il n a pas sa langue en poche il a des problèmes de concentration et de mémoires, et a souvent mal la tête, il est suivi par un neurologue afin de déterminer les problèmes, il semble que cela est du a des problèmes de cervicales ,nous avons crus qu'il était hyperactif, ce qui n est pas le cas.

il manque certainement de maturité par rapport a son âge et attendons le rapport final du neurologue.

Donc, nous nous prenons cela en considérations par rapport a son éducation et son apprentissage scolaire, et ne lui en demandons pas trop, tout en ne mettant pas tout sur son petit problèmes.

Mais les causes sont qu'a son âge il ne sait se prendre bien en main, on dois le pousser , et toujours être attentifs, car lui ne l est pas toujours

Depuis ce jeudi mon fils a eu des violent maux de tête et le week end cela a été pire!

La prof était consciente de la situation car elle-même a signalé que maxime avait prit des médicament pour la tête.

Nous avons été au médecin ce samedi qui nous a conseillé que maxime devait se reposer et lui masser les cervicales, ce que nous avons fait. Effectivement le dimanche i avait repris des couleurs et allait beaucoup mieux.

J ai pris la responsabilité de ne pas faire lui faire étudier les leçons et ai fait un mot dans ce sens a la prof, excusant maxime mais que vu son mal de tête (migraines) il n avait su étudier.

Voici la réponse de la prof;

Je constate d une part que maxime ne m avait pas remis son journal pour le faire corriger et d autre part qu' il ne s organise pas dans son journal car tout les lundis les devoirs et leçons sont prévus bien a l avance.(ok elle a raison , maxime est en tort 100% d accord avec elle)

Le travail est programmé a l avance pour que l enfant apprenne a gérer son temps de travail.(en partie d accord avec elle quoi que donc si un imprévu arrive familiale ou de santé, l enfant n est pas excusé et doit savoir toute la matière a l'avance)

En 5eme maxime doit être responsabilisé et non excusez (ca c est le top!!!! Que dieux me protège que mon fils n ai pas une maladie grave)

Merci de votre compréhension.

C est une honte de faire de tels commentaires , et cela me met hors de moi.

meme si maxime était un cancre en classe je pense qu'il y a des situations escusable et q'un prof doit comprendre

Ce mardi je vais trouver le directeur, et la prof mais je compte aussi écrire au ministère de l'enseignement de la communauté française

mais je voudrais avoir des avis objectif (de profs et parents) par rapport a ce problèmes.

Des avis **objectifs et constructifs** s.v.p., afin de savoir comment gérer ce problèmes.

Excusez pour mon orthographe et la construction de mes phrases.

Merci d avance

▣ de *Jef*, 23 Mar 2010 09:36

Les profs sont hélas tenus par des contraintes administratives qui, si elles ne sont pas respectées, leur reviennent en pleine figure. Le Journal de Classe est un exemple de ces contraintes qui, au passage, portent la plage hebdomadaire des profs de 22 à ... heures, sans un balle de plus.

Ceci dit, votre bonne foi étant plus qu'apparente, je vous suggère de retourner chez votre médecin et lui demander de rédiger une attestation (dont vous garderez copie) et que vous adresserez à la

direction de l'établissement, accompagnée d'un petit mot de votre part, de préférence par recommandé.

La balle sera alors dans le meilleur camp qui puisse être.

Celui qui croit en une vérité qu'il considère comme absolue, peut-il la risquer dans un débat ?

(François Cavanna)

▣ de **Naru**, 24 Mar 2010 09:32

Je pense qu'avant toute chose il faut discuter calmement avec l'enseignant, mettre les choses au clair. Il est un peu rapide, selon moi, d'aller trouver la direction dans l'immédiat et encore plus d'envoyer votre fameuse lettre. Cela ne fera qu'envenimer les choses. Demandez de voir l'instituteur après les cours seul avec vous.

▣ de **Myriam**, 27 Mar 2010 18:53

Bonsoir Madame "Maximeo"....

"Mardi" a eu lieu, avec vos rendez-vous, en école ... tout chargés de vos soucis de maman, tout chargés des souhaits, "bon vœux", contraintes de l'équipe éducative ...

Vous vous êtes rencontrés... vous l'avez essayé, tant vous, que l'enseignant, que la direction ...

La valise de chacun, ce weekend, est lourde... un souci, des recherches de solutions pour permettre à Maxime de grandir, avec vous, en école ... Je ne doute pas que chacun, y compris votre fils, soient préoccupés...

Mais je ne doute pas que de ces rencontres, de ces "mises en mots" ont surgi et surgiront de vraies pistes d'accompagnement.

Je viens d'une école où "les réunions collégiales" (avec la direction, les enseignants concernés, les parents, les thérapeutes) étaient le moteur positif de toutes nos actions.

Pussions-nous tous avoir la chance de vivre une telle dynamique...

Merci, Madame Maximeo, pour votre partage, votre "mise en alerte" de nous tous sur un chemin très difficile, mais si passionnant.

Myriam

19.4. Nombre maximum d'élèves dans une classe

▣ de **fabito**, 19 Nov 2007 13:09

Petite question.....

Peut-on dans une école primaire rassembler tout le temps deux classes de 5e et donner cours à 51 élèves dans un réfectoire alors que les deux enseignantes sont présentes (l'une donne cours, l'autre fait ses corrections assise).

Existe-t-il un recours pour les parents qui n'acceptent pas cette situation?

Merci

Fabienne.

▣ de **flora844**, 19 Nov 2007 14:26

bonjour

Je ne sais pas s'il existe un texte mais ce qui est certain c'est que le bien-être des enfants n'est pas respecté.

Avez-vous rencontré les enseignantes? Leur avez-vous demandé ce qui justifiait ce programme?

Si vous n'avez pas eu de réponse, contactez également la direction pour connaître les raisons de ce choix.

Si vous n'avez droit à la parole, il vous reste tjs l'inspection.

▣ de **karl**, 19 Nov 2007 17:19

Il y a un texte qui limite le nombre d'élèves par enseignants mais dans le cas il y a deux enseignantes ce qui fait que le texte est respecté.

Pour cette situation je pense en effet qu'il y a un manque de prise en compte des enfants!! 51 c'est énorme!

Déjà avec une trentaine c'est limite, alors plus de 50!!!!

▣ de **Timonstre**, 21 Nov 2007 14:46

Je ne trouve pas cela normal, mais à ****le ils ont imposés cette situation à tous les parents, ceux qui n'étaient pas d'accord n'avaient qu'à aller voir ailleurs (dcit l'institut de la classe!). Dès lors, ils ont perdu quelques élèves.

Je pense que cette situation est d'autant plus controversée par le fait que ce système n'existait pas lorsque les parents ont inscrits leur enfant.

De plus, ce "système" est destiné aux élèves de 5-6 primaire, et ils n'est pas toujours facile pour un enfant de changer d'école en 5-6.

▣ de **sophwil**, 21 Nov 2007 17:02

Cette situation m'interpelle sur 2 points :

vous dites

ils ont imposés cette situation à tous les parents

mais recadrons les choses : je crois que les premiers concernés sont les enfants...

Êtes-vous allés demander aux institutrices de vous éclairer sur le choix d'une telle pratique ? Et sur son organisation ?

Est-ce pour toutes les activités de la journée ou pour certaines en particulier ?

Je pense qu'il serait constructif, avant tout, de discuter sereinement avec elles...

Certes, 51 c'est beaucoup dans 1 seule classe, mais là c'est dans un réfectoire, donc les enfants ont suffisamment d'espace "vital"... et personnellement si l'organisation est pensée et réfléchie, en accord avec le programme, avec du matériel adéquat...je ne vois pas (moi, institutrice)ce qui pourrait gêner...

Vous avez un regard extérieur (et tant mieux car c'est important...!), mais l'institutrice doit rester libre de ses pratiques...même si vous avez un droit de **regard**.

Demandez lui de vous expliquer, c'est elle la première concernée !! Et peut être qu'après vous trouverez un sens à cette organisation .

▣ de **Lili 4**, 24 Nov 2007 09:38

Coucou,

D'accord avec toi car en citant le nom de l'école et la ville + l'année, les gens, qui connaissent un peu, savent de qui on parle!!

C'est quand même embêtant pour les enseignantes !! 😊

▣ de **fabito**, 24 Nov 2007 19:20

Pas de problème.... Je n'ai voulu blesser personne.

De toute façon,cette méthode est connue et appliquée ouvertement.Donc ,je ne pense pas que cela puisse blesser les enseignants que je demande des informations sur ce système pédagogique et sur l'existence de ce système ailleurs....

Malheureusement,je n'ai pas eu d'informations réelles

Je ne me permettrais pas d'aller voir les enseignantes moi-même car les parent l'ont déjà fait et ce n'est pas mon rôle.

De plus,j'ai posté ce message de ma propre initiative et je ne voudrais pas que ma nièce en paye les frais....(Il parait qu'il y a parfois des enseignants vexés qui se vengent sur l'enfant !) même ses parents ne sont pas au courant de mon post.

A bientôt. 😊

▣ de **fabito**, 24 Nov 2007 19:21

les parents (correction)

▣ de **andré**e, 27 Nov 2007 08:15

LAISSEZ UN PEU TOMBER CES REMARQUES du style: on n'aurait pas du citer ceci ou cela mais sacre bleu ça existe!!! Et il faut le savoir! Cessez de brouter comme des moutons... C'est pas NORMAL cette situation à l'heure où on nous "casse" les oreilles avec des mots tels que "individualisation - échec à l'échec - cours de rattrapage..."

Les parents doivent se mobiliser et faire savoir que c'est contraire au bien-être de ces enfants car quand je vous lis... on ne parle pas des enfants!

19.5. Réaction face aux parents

▣ de **Céline M8**, 10 Mai 2008 19:24

bonjour à tous!

Je suis une jeune institutrice (j'entame ma quatrième année en septembre).J'effectue beaucoup de remplacements, je change donc régulièrement d'établissement. Généralement, cela se passe bien, mais j'ai parfois des problèmes avec certains parents. Certains sont franchement très agressifs, je ne sais pas toujours comment réagir !!Avez - vous des petits conseils ? Merci!

▣ de **Caromich**, 11 Mai 2008 23:47

Bonjour, nous avons pour beaucoup connu ce genre de situations qui ne sont pas plaisantes du tout.



Le petit conseil serait d'être à leur écoute tout en ayant comme attitude: "je suis le maitre de ma classe!". 🗨️

Il ne faut pas te laisser envahir pendant les heures de cours, bien délimité ton espace classe et l'espace parents sinon tu risques d'être rapidement débordée. 😞

J'ai déjà eu l'occasion d'avoir des parents agressifs, j'ai écouté leurs "reproches" (on ne les fait pas passer pour rien et ils ont l'impression d'être écoutés ce qui les calme un peu) et leurs ai demandé de revenir le lendemain pour en discuter à une heure fixe et convenant aux deux parties.

Je n'ai pas fui mais cela m'a donné le temps de réfléchir à ce qu'ils venaient de dire et de pouvoir les contrer. 🗨️

Si vraiment la discussion s'annonce difficile, n'hésite pas à demander la présence et le soutien de ta direction. Ma direction m'a aidée et j'ai pu parler des difficultés rencontrées avec cet élève avant la

rencontre avec les parents. 🗨️👍👍👍

😊 Depuis, j'affiche une pancarte à ma porte de classe:

"Chers parents, les cours commencent à ...h

Si votre enfant arrive en retard (cela peut arriver mais pas trop souvent!), il entre en classe seul comme un grand.

Si vous désirez rencontrer Madame ..., elle sera à votre écoute dès la sorte des cours à ...h... . En cas de problème important, n'hésitez pas à utiliser le journal de classe, je vous y répondrai.

Bonne journée à vous." 🗨️

Le tout accompagné de dessins humoristiques. 😊👍

Trois mots importants: fermeté, écoute, disponibilité. 🗨️

Bonne chance.

▣ de **yence**, 12 Mai 2008 07:46

Ce sont de très bons conseils que tu donnes là Caromich. il y a 2 ans j'ai eu de gros soucis avec les parents de ma classe, j'ai failli tout arrêter tellement les méchancetés sont allées loin. Heureusement, j'ai pu compter sur ma direction et surtout sur le soutien d'une collègue plus ancienne qui m'a aidée et conseillée.

J'avais une relation très (trop!) ouverte avec les parents, il n'y avait pas de barrière, je me laissais envahir...

Maintenant je m'affirme beaucoup plus et je dis les choses et je ne laisse plus les parents être "maîtres" à ma place !!!

Si tu as de gros problèmes, essaie de trouver quelqu'un qui pourra t'épauler et n'hésite pas à en parler.

Pour un autre son de cloche

19.6. TFE : relations PIASC / parents-enfants

▣ de **célinou**, 06 Oct 2007 14:36

Bonjour à tous !

J'aimerais avoir votre avis et vos remarques quant à la question que soulève mon sujet de TFE : "Faut-il rendre le programme intégré accessible aux enfants et aux parents (faut-il les impliquer)?"

Si non, pourquoi?

Si oui, pourquoi et comment?

Un grand merci d'avance pour votre aide, 😊

Céline

▣ de **flora844**, 10 Oct 2007 19:51

Je pense que non car c'est notre programme et donc c'est à nous qu'il doit servir de fil conducteur. D'autre part, comprendre les principes du piasc n'est pas à la portée de tous et je ne crois pas qu'un néophyte en pédagogie puisse cerner tous les tenants et aboutissants.

▣ de **Myriam**, 10 Oct 2007 22:14

Impliquer les parents ... ceux qui le souhaitent y ont accès, par internet ... il est en ligne ...

Je ne connais pas les motivations de l'enseignement catholique pour avoir mis leur outils (le programme intégré entre autres), leurs recherches (entre autres via la salle des profs) en ligne ... Toujours est-il qu'ils l'ont fait... et se sont donc rendus "accessibles à tous" ... visibles par tous ...

Et pour les enfants ...

Suis instit en 5-8... je ne les renvoie pas vers ce remarquable outil qu'est le programme intégré...

Mais, au quotidien, je leur envoie des messages plus larges que ce que nous vivons dans l'immédiat ... je les informe des "cadres", des "perspectives" dans lesquels nous agissons ... une part du PI donc ...

Les impliquer ... ??? ... Je dis oui ...

Tout simplement parce que nous sommes "en chemin" ... dans un cadre ..

SVP

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▢ de **célinou**, 11 Oct 2007 09:34

Les parents sont-ils au courant des changements qui se sont mis en place progressivement lors de ces dernières années?

Les cahiers ou autres traces permettent-ils de refléter notre travail ?

Comment peut-on demander aux parents de nous faire confiance sur nos "nouvelles méthodes" si elle ne leurs ont jamais été expliquées?

Rendre le PIASC accessible aux parents et aux enfants c'est communiquer aux parents notre façon de travailler, c'est leur expliquer nos choix... qui sont en fait ceux du PIASC!

Un exemple concret certains bulletins énumèrent toutes les compétences du PIASC ... mais comment des parents qui n'ont jamais été informé pourrait- il alors comprendre et s'impliquer ???

En ce qui concerne les enfants, si nous travaillons quotidiennement sur le PIASC et si ce PIASC engendre des changements dans la classe alors je pense qu'il faut les impliquer, leur expliquer d'où viennent tous ces changements... avec des mots d'enfants

Une preuve d'un changement possible, réalisable et réalisé ??

[http://www.segec.be/~salledesprofs/ress ... 3temps.pdf](http://www.segec.be/~salledesprofs/ress...3temps.pdf)

Un grand merci à tous pour vos réflexions! 😊

Céline

19.7. Visite des parents

▢ de **tchoupi_150**, 19 Sep 2007 16:34

Le matin, les parents de mes élèves ont la facheuse tendance de venir me voir pour diverses raisons (eft a mal à la tête, devoir non fait, rdv chez le dentiste ..) , quand je prends mon rang dans la cour ... alors mes enfants attendent et ça les énerve et ça m'énerve et le pire c'est que je n'ose pas le dire aux parents alors ... je m'en veux et je me dis que je suis vraiment nule et "couillonne". 😞

Certains parents montent même jusque dans le couloir juste pour m'expliquer que leur enfant n'a pas fait son devoir ...

Je leur ai pourtant déjà écrit en leur expliquant que cela dérangeait l'organisation de la classe ... 😞

Bien sûr, je leur ai expliqué qu'ils pouvaient venir me rencontrer avant que les cours ne commencent (je suis là très tôt le matin) ou à la fin des cours ...

Je vais seulement avoir 25 ans et les parents de mes élèves sont beaucoup plus vieux que moi ... je sais, ce n'est pas une excuse !!! 😞

Les grandes personnes ne comprennent jamais rien toutes seules, et c'est fatigant, pour les enfants, de toujours et toujours leur donner des explications. Antoine de Saint-Exupéry

Je "monte" avec mes élèves en 4ème année.

▢ de **laracroft250382**, 19 Sep 2007 17:13

Coucou!

J'ai ton âge et je rencontre exactement le même problème que toi: j'ai trois parents assez "collants" qui me tiennent aussi la jambe. C'est le matin et le midi vu qu'ils reviennent rechercher leurs enfants pour diner. Ce que je fais, je coupe court en leur disant "je dois vous laisser les enfants m'attendent ou bien je vais manger". Ce n'est pas impoli et au moins tu es ferme!

Bon courage!

Il n'est pas de bonne pédagogie qui ne commence par éveiller le désir d'apprendre.

[François de Closets]

▢ de **tchoupi_150**, 19 Sep 2007 17:43

merci 🙏

Les grandes personnes ne comprennent jamais rien toutes seules, et c'est fatigant, pour les enfants, de toujours et toujours leur donner des explications. Antoine de Saint-Exupéry
Je "monte" avec mes élèves en 4ème année.

▣ *de Arual, 19 Sep 2007 17:48*

tu peux aussi (re)mettre un message dans le journal très courtois, rappelant les horaires de classe, et indiquant que tu es disponible sur rdv par le biais du journal à tes moments libres...tu termines par une gentille formule espérant que vous allez passer une bonne et fructueuse année ensemble...
Considérer les élèves comme une source de savoir brute que nous devons affiner par notre savoir faire...

▣ *de Lucy, 19 Sep 2007 17:53*

Et si la direction le faisait ?

Lors de la réunion de parents de rentrée, le directeur de l'école de mon fils a rappelé aux parents que les enfants devaient être déposés à la grille et que le bâtiment ne leur était pas accessible après la sonnerie.

Il a invité chacun à mettre un mot dans le journal de classe quand il voulait parler à l'institut de son enfant.

Cela me semble tout à fait normal.

Ces mêmes propos se trouvent aussi dans le ROI que nous avons dû signer.

Ce n'est pas toujours à l'institut de prendre sur elle. Surtout pour des choses aussi élémentaires et générales. C'est le rôle d'un directeur !

Dernière édition par Lucy le 19 Sep 2007 19:09, édité 1 fois.

▣ *de July2301, 19 Sep 2007 17:54*

Dans l'école où je travaille, nous avons fait passer ce message avec l'appui de notre direction. Tout l'équipe éducative et la direction, c'est plus "impressionnant" qu'une enseignante seule. Institutrice qui adore son métier!

▣ *de tchoupi_150, 19 Sep 2007 17:57*

C'est le cas, la direction l'a rappelé et ne cesse de le rappeler mais il y a tjs des parents qui continuent.

Cela n'est pas évident dans une école de plus de 700 élèves !! 20 classes rien qu'en primaire.

Les grandes personnes ne comprennent jamais rien toutes seules, et c'est fatigant, pour les enfants, de toujours et toujours leur donner des explications. Antoine de Saint-Exupéry

Je "monte" avec mes élèves en 4ème année.

▣ *de flora844, 19 Sep 2007 18:57*

Je sais que ce n'est pas évident mais il faudra que tu leur dises sinon tu risques de vivre cette situation toute l'année...

▣ *de Marie21, 19 Sep 2007 19:48*

Demande à ton chef s'il ne peut pas être présent une fois ou deux le matin près de ton rang... Ca peut faire effet... 😊 (hou le vilain et les parents se rendront peut-être compte qu'il est temps de déguerpir). Ma technique est : lorsqu'on va monter en classe et que je vois des gens faire mine d'avancer 🚶 "Est-ce que tout le monde a bien dit au revoir à papa et maman ?" Et ainsi les gens ne suivent pas, ils disent au revoir à leur mouflet et Adios !
...est passée du côté obscur de la force...

▣ *de Cathnourcourse, 19 Sep 2007 20:02*

L'enseignante de service d'accueil empêche les parents de passer : arrêt à la ligne jaune!

Aimablement , elle leur dit : "Désirez-vous que je donne un message à l'enseignante de votre enfant?"

C'est très efficace...

Si le parent insiste : "Vous avez pris rendez-vous?"



▫ de **didi2814**, 19 Sep 2007 20:30

Un collègue avait mis un papier sur la porte de sa classe en disant (en gros) que les parents n'étaient pas autorisés à entrer en classe.

Certains parents étaient choqués mais c'est vrai que certains de ces parents retenaient l'institut quasi 15 min tous les matins ...

INSTIT PRIMAIRE EN P1 ET P2 A FONTAINE L EVEQUE

▫ de **pascal**, 19 Sep 2007 21:00

Mais ils n'ont rien d'autre à faire ces parents ?

Moi je suis heureux de ne pas avoir de problème avec mes enfants car je ne sais pas quand je pourrais voir leur instit. Je ne sais jamais aller les conduire plus tard que 7h30 et je ne suis jamais là à 15h30.

Ils ne travaillent pas tous ces pots de colle ?

▫ de **didi2814**, 19 Sep 2007 21:09

je ne sais pas s'ils travaillent ou pas mais en tout cas ils sont là tous les jours au matin et à la sortie ... Je veux bien que les parents s'intéressent à leurs enfants mais tout de même, il ne faut pas exagérer! lol 😊

INSTIT PRIMAIRE EN P1 ET P2 A FONTAINE L EVEQUE

▫ de **gallou**, 20 Sep 2007 04:55

bonjour, voici 3 ans que j'enseigne et c'est la 1ère année où je rencontre ce genre de problème.

Me voici confrontée à une bande de parents "envahissants".

Ma directrice ayant remarqué cela également m'a dit qu'elle participerait à la réunion de rentrée.

Jeudi dernier, j'ai réalisé cette réunion et depuis, les parents déposent les enfants à la grille et les reprennent à la grille.

Et si ils décident de me rencontrer, j'ai demandé qu'ils prennent rendez vous avec moi.

Je n'aime pas de devoir en arriver là mais tous les jours je perdis plus d'un quart d'heure d'apprentissage avec les enfants.

Si tu as peur, tu peux leur parler du temps d'apprentissage perdu chaque jour , peut-être réagiront-ils !

courage et ose te lancer.

Enseignante à Namur en 1ere et 2eme primaire.

▫ de **natcha**, 20 Sep 2007 09:09

Petite anecdote : l'année dernière j'avais en classe le fils d'une des femmes d'ouvrage de l'école. chaque fois que celle ci passait dans le coin, elle s'arrêtait et entrait dans la classe pour voir si tout allait bien avec son petit garçon et en même temps, j'avais le droit d'écouter tous ses petits problèmes personnels. J'avais l'impression d'être sa psy...

Cette année elle remet ça avec la nouvelle instit...

▫ de **tchoupi_150**, 20 Sep 2007 12:28

merci 🙏

Je vois que c'est partout un peu pareil!

Les parents qui restent super longtemps sur le parking pour parler des instits surtout et de leurs enfants un peu



Les grandes personnes ne comprennent jamais rien toutes seules, et c'est fatigant, pour les enfants, de toujours et toujours leur donner des explications. Antoine de Saint-Exupéry

Je "monte" avec mes élèves en 4ème année.

▣ de *natcha*, 20 Sep 2007 15:59

oui tchoupi... je vois très bien ce que tu veux dire... et les parents qui ouvrent le journal de classe sur la parking pour voir s'il n'y a pas trop de devoirs ou s'il n'y a pas de remarques, puis, qui viennent réclamer des comptes...

▣ de *Lucy*, 20 Sep 2007 16:49

Ca existe partout !

Pour la enième fois, lors de la réunion de rentrée, le directeur de mon fils a demandé aux parents d'éviter les "bruits de barrière" et de venir dialoguer avec lui lorsqu'il y a problème !!

Mais c'est tellement plus facile de papoter dans le dos des gens...

19.8. Quand les parents trichent...

▣ de *Françoise*, 15 Juin 2010 19:55

Voilà, les évaluations sont lancées. Je trouve que ça prend pas mal de temps en classe. Surtout avec gym, piscine, musique, ...

Je me demande si j'arriverai à tout boucer pour mardi prochain.

Quelqu'un a-t-il déjà fait les cercles de lecture??? Moi j'ai tout préparé mais pas encore eu le temps.

▣ de *June17*, 15 Juin 2010 22:31

Bonjour Myriam,

J'adore le thème et malheureusement ce n'est pas mon tour car je suis en 1ère cette année, en 2ème l'an prochain.

Une petite remarque : quelle longueur..... 2 carnets de 16 pages + un de 24 pages + un de 3 pages si je ne me trompe pas : c'est énorme. Sans oublier que les enfants ont déjà eu les évaluations de l'instituteur ! Je trouve vraiment que pour une fin d'année où les enfants sont crevés et nous aussi, c'est beaucoup trop. La moitié serait suffisant... A réfléchir très sérieusement à mon humble avis...

2 questions :

1) ne faudrait-il pas mettre un code d'accès à la partie évaluation interdiocésaine du site SEGEC car de plus en plus de parents vont voir. 2/3 des élèves de 4ème connaissent le thème bien avant de commencer... De plus, de nombreuses questions sont sur le site, les interviews...

C'est une évolution de la société qui veut ça... mais il faut en tenir compte !

2) Super tableau d'encodage par rapport à l'année passée mais pourquoi pas de version mac : nous avons de gros problèmes de comptabilité ?

Merci en tout cas pour ce beau boulot !

June

▣ de *Aline182*, 16 Juin 2010 11:49

Tout à fait d'accord avec ces deux points, la longueur et l'accès via internet.

Je ne suis que "volante" en P2 donc heureusement pour moi je ne participe pas à toutes les heures d'évaluation, mais qu'est-ce que c'est looong ! Enfin à part ça c'est très intéressant, je ne remets pas le reste en cause (un feedback sera envoyé par la direction de toute façon).

Et des parents nous ont aussi signalé le problème d'internet, en P4.

Instit en P5, enseignement libre.

▣ de *Françoise*, 17 Juin 2010 15:12

Bonjour Myriam,

Je suis aussi d'accord pour l'accès internet qui devrait être sécurisé, un code d'accès, est-ce possible???

J'ai commencé les cercles de lecture avec les enfants, après le travail individuel fait hier et mardi, ils ont retracé le voyage sur la carte US en groupe c'était très chouette ils aimaient bien.

J'avais fait une carte en grand sur le tableau où j'avais placé des indices: Chicago, Iowa, j'avais dessiné, la grande plaine et la Platte River, les montagnes, le chemin de fer, et des sapins. Ca m'a bien fait revoir la géo des US car je n'en savais plus grand chose.

J'ai un souci pour le doc 15 avec Focus et Pocus Q1 : Le personnage interviewé est Pocus; il parle de lui au masculin "je suis impatient"; sur la photo l'homme est à gauche donc à G Pocus, à D Focus. Dites-moi si vous êtes d'accord? Ai-je loupé un truc??

De plus, si la femme se met dans la peau de son personnage de clown elle peut parler d'elle au masculin et alors les 2 réponses peuvent être acceptées ... Vous me suivez??

Donnez-moi votre avis.

Bouli

▣ de **Myriam**, 17 Juin 2010 19:24

Accès sur internet ... pour tous...

Je n'avais pas imaginé cela, que d'autres que les seuls enseignants y accèderaient ... Je suis naïve... mais promis... nous chercherons un autre moyen pour communiquer avec les enseignants !!!

Longueur des épreuves ...

Nous avons compté les questions.... ce n'est guère plus qu'il y a dix ans... mais il est vrai que nous avons choisi de donner "plein de place"... "d'espace" ... d'illustrer ...

Il est clair, en outre, que le fait que nous utilisions un album de jeunesse... prend du temps ...

Merci pour vos commentaires

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **Marie71**, 18 Juin 2010 15:18

Ne t'inquiète pas avec ça !

Les parents "trichent" ... ils ne rendent pas service à leurs enfants ... alors ... c'est tant pis pour eux et leurs enfants !

Les dés sont pipés mais les conséquences qui en découlent apparaîtront dès l'an prochain.

Ton équipe et toi avez fait un travail formidable ! Soyez-en remerciés.

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

Insti' en P2 pour l'année 2011-2012 (Enseignement libre).

▣ de **Myriam**, 19 Juin 2010 10:48

C'est pas joli...

As-tu envie d'en dire (écrire) plus, Bine ... sur le forum ou par mp ?

Tu sais que j'ai besoin de vos commentaires, de vos éléments d'analyse, de vos propositions, pour mieux déterminer, mieux construire les propositions pour juin 2011.

Merci

Myriam

Merci pour les échanges.

Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.

Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **bine**, 19 Juin 2010 12:08

je parlais de mes élèves... je suis déçue de leur travail... ils sont déjà en vacances et ne prennent pas cela au sérieux...

Par contre Myriam, je te félicite et félicite ton équipe car vous avez fait du super boulot. C'est ça qui me désole ... c'est que votre travail est bien pensé, bien présenté et malgré cela ils ne "mordent" pas...

19.9. Quand les parents préparent les « copions »

▣ de **Anaïs007**, 21 Nov 2009 12:22

J'ai surpris une élève de 2ème primaire avec un copion fait par la mère.
Je lui ai demandé des explications : il est tombé de mon plumier, je ne l'ai pas vu.
J'ai convoqué la mère mercredi. Que me conseillez-vous de lui dire?

▣ de **chlorine**, 21 Nov 2009 13:38



ben ca alors!!! mais etait-ce pour une dictée?? ou une autre matiere???
lui dire que ce n'est pas la solution de tricher...
que s'il éprouve une difficulté dans une matiere, il faut qu'elle te le dise, ...
et qu'il faut travailler beaucoup avec les enfants...

MERCI DE COMPLETER VOTRE PROFIL AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS AIDER AU MIEUX DANS VOS RECHERCHES, VOS DEMANDES, ... !

"Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité" Antoine de Saint-Exupéry.
instit en P 1.

▣ de **Anaïs007**, 21 Nov 2009 14:45

non,c'était pour l'étude du nombre48,la petite avait un mini papier avec le tapsi et les liens (genre :2).

C'est quand même grave!!

▣ de **Aline182**, 21 Nov 2009 15:34

Et c'est sûr que c'était un copion ? Pour tricher ? Ca n'est pas un aide-mémoire pour l'aider à réviser, à ne pas sortir pendant l'interro (mon père avait fait ça pour mon frère en fin de secondaire en chimie) ?

Bon ça serait un peu bizarre à cet âge-là, elle n'a pas non plus un syllabus entier à mémoriser , et en plus elle n'était pas au courant, mais...

En tout cas, si c'est vraiment un copion, c'est hallucinant !! 😬
Instit en P5, enseignement libre.

▣ de **Anaïs007**, 21 Nov 2009 17:27

POur moi,c'est un aide mémoire car posé sur le banc et caché légèrement en dessous du plumier...Je vais voir la maman...Je n'ai pas pénalisé l'enfant,mais je suis sr le ***

▣ de **Lilipuce**, 21 Nov 2009 18:09

Et bien, cela ne m'étonne même plus. Beaucoup de parents démissionnent par rapport au travail à la maison. Il était sans doute plus facile pour cette maman de réaliser un copion que de réviser avec sa fille .L'excuse habituelle de certains parents est de dire que l'enfant ne veut pas travailler à la maison. Je suppose que le contrôle était annoncé ? Demande -lui ce qu'elle fera lorsque ce sera une évaluation surprise ou des examens .

Fais comprendre à ton élève que oui, c'est UNE solution pour réussir mais qu'elle est très risquée et qu'il vaut mieux qu'elle te demande de l'aide si elle en a besoin.

J'espère que cela t'aidera.

▣ de **Aline182**, 21 Nov 2009 18:29

Lilipuce a écrit: Demande -lui ce qu'elle fera lorsque ce sera une évaluation surprise ou des examens . Bah même, au-delà de ça, on n'apprend pas des choses pour réussir des contrôles, mais parce que ça sert à quelque chose (si pas concrètement dans la vie, au moins à entraîner son cerveau)... Ok, elle pourra toujours avoir ses copions aux évaluations, mais comment va-t-elle réussir des calculs plus compliqués qui s'appuient sur le nombre 48 ? Simplifier des fractions ? Partager le coût d'un voyage en voiture entre les occupants, changer les proportions d'une recette, distribuer des tâches à faire ? En ressortant ses copions ?
Instit en P5, enseignement libre.

▣ de **Myriam**, 21 Nov 2009 20:09

Un copion, des copions ...
j'aimerais vraiment être une souris et entendre cette maman ...
Quand je regarde notre classe, ses murs, tout y est rempli de "souvenirs de recherches, de constructions" (des panneaux affichés, des fardes de références collectives et individuelles... pas besoin de copion
Quand je me recentre sur le "cherche dans tes référentiels" ... pas besoin de copion...
Je ne comprends donc pas cette situation ...
Certes, en sixième, en juin 2008, lors de la passation du CEB, il fut demandé à tous de détacher tout des murs, ou de tout cacher ... mais c'était en sixième, lors d'un CEB... Nous sommes avec des petits, en construction, cette fois des décompositions de 48... et il en viendra bien d'autres
Je ne puis m'empêcher de rapporter ici aussi un message d'un directeur "copier... ou ... co-piller" ... oui, aidons-nous, servons-nous mutuellement, utilisons toutes nos ressources ...
Je suis étonnée par rapport à la situation évoquée dans ce post ...
Myriam
Merci pour les échanges.
Voudriez-vous étoffer votre profil pour que nous nous comprenions mieux ? Merci.
Institutrice primaire, actuellement en mission, langues modernes.

▣ de **Anaïs007**, 21 Nov 2009 21:19

Merci pour vos nombreuses réactions! Je vois la maman mercredi, je vous tiens au courant. Le mur est une trace du travail effectué, oui, la mère a dû être désespérée, elle m'avait déjà demandé de reporter une évaluation en mathématique, sa fille est lente mais se débrouille...

▣ de **isal70**, 24 Nov 2009 15:18

Je suis assez abassourdie par cette "anecdote".
Je peux comprendre qu'un enfant qui a des difficultés (lenteur ici) cherche une aide, un soutien. Mais qu'un parent en soit complice, c'est incroyable ! Ce n'est pas vraiment un bel exemple.

▣ de **Anaïs007**, 27 Nov 2009 17:11

La maman m'a dit que ce n'était pas un copion mais de l'aide pour étudier... la veille, la petite avait dû aller à l'hôpital avec son frère et n'avait pas son dossier nombre, donc la maman a fait ce tapis pour que la petite retienne... Et au moment de ranger tout elle a sans faire exprès laissé le papier...

▣ de ***Béa***, 28 Nov 2009 12:59



Enseignante en 1ère maternelle dans l'enseignement libre.
AFIN DE MIEUX VOUS AIDER ... AFFINEZ VOTRE PROFIL !

▣ de **Anaïs007**, 28 Nov 2009 15:21

Et oui, j'ai aussi du mal à y croire!

19.10. Quand les parents choisissent l'enseignement à domicile

▣ de *ari*, 16 Aoû 2007 13:03

Bonjour,

Je suis une maman qui débute l'enseignement à domicile pr une 1° année et ce pr diverses raisons. je désirais savoir si l'une d'entre vous pouvait me donner un horaire type de 1° année, cela m'aiderait pr vérifier si c'est OK (trop peu ou trop sur une journée)
Vs faites des séances pr une matière d'office de 15 à 20 ' ou pfs c'est plus selon les matières en cours ?

Que doit-il avoir ds cet horaire exactement ?

- lecture
- écriture
- calcul
- éveil ---> qq chose d'imposé ds ce domaine ?

Autre chose en plus ?

Cmt répartissez vs les périodes de travail ?

merci d'avance pr votre aide

▣ de *Arual*, 16 Aoû 2007 13:27

Je suppose que pour enseigner à domicile à ton enfant tu es inscrite à des cours par correspondance....ne proposent-ils pas un horaire? des séquences?

J'ai du mal à imaginer le contraire!

Il n'est pas donné au tout venant de s'improviser instit sans avoir un fil conducteur!

Enfin...je n'y connais rien en cours par correspondance mais cela me paraîtrait le minimum!

Pour une première je ne peux t'aider vraiment...je suis en 5/6 mais je suppose que mes collègues du degré inférieur réagiront vite à ta demande

bonne chance en tout cas!

Considérer les élèves comme une source de savoir brute que nous devons affiner par notre savoir faire...

▣ de *ari*, 16 Aoû 2007 13:37

merci pr ta réponse si rapide.

En fait, l'enseignement à domicile et enseignement à distance sont 2 choses encore différentes.

pr le 1° c'est un parent qui enseigne, pr le second, l'enft suit les cours envoyés par un prof qu'il ne verra js et qui lui envoie au fur et à mesure, matières et interros. Lorsque celle-ci est correcte, le prof "invisible" renvoie la matière suivante.

Ce sont apprmt, 2 démarches différentes d'après les renseignements que j'ai pris.

▣ de *Arual*, 16 Aoû 2007 13:55

Et bien j'ignorais cet aspect...

donc tu n'es pas suivie...

c'est un peu délicat! tu n'as pas peur d'omettre certaines choses...

c'est très courageux de ta part,...mais en tant qu'institutrice, je trouve triste que tu ais perdu confiance en l'enseignement...n'y avait-il pas une autre école?même d'enseignement "non-spécialisé" où tu aurais pu intégrer ta fille?

L'enseignement spécialisé en plus requiert beaucoup de pédagogie...de méthodes de travail qui nousont été enseignées...il est important de manipuler...

et la socialisation est pour moi très importante...comme la fonctionnalité de l'enseignement ...le travail par projet est très bénéfique et apporte motivation et sentiment d'accomplir qqchose... POur rendre celà à la maison seule avec un enfantc'est un peu délicat
une autre question?

comment s'effectue alors l'épreuve certificative qui ferait "passer" ta fille dans l'année d'étude supérieure?

Considérer les élèves comme une source de savoir brute que nous devons affiner par notre savoir faire...

▣ de *arianim*, 16 Aoû 2007 14:40

Je suppose que tu dois avoir de bonnes raisons pour enseigner à ton enfant chez toi, mais je pense aussi que c'est une aventure qui doit être bien suivie et évaluée sérieusement.

Pour ce qui concerne des horaires, l'idéal est de commencer le matin par la lecture ou des notions qui demandent de la concentration. Selon les capacités de ton enfant, tu peux prévoir des activités de +- 30 minutes à alterner avec des exercices et bcp d'oralisation de la matière surtout en calcul.

On travaille en classe de 8h30 à 10 heures de 10h30 à 12 heures et de 13h30 à 15h00

🔍 Quelle méthode de lecture as-tu choisi?

🔍 As-tu planifié la matière à voir?

🔍 Quel est le niveau de ton enfant? sait-il déjà écrire son prénom? reconnaître des mots? compter jusque 10,20? a-t-il des notions spatiales?...

🔍 As-tu prévu des rencontres avec un "professionnel" pour te guider?

🔍 ton enfant aura-t-il tout de même des activités "socialisantes"?

👉 Ce n'est pas de la curiosité mais qqes questions importantes auxquelles je pense tu dois avoir réfléchi...

voici un site sur lequel tu peux acheter un programme de l'enseignement

<http://www.ctpe.be/WW70AWP/WW70AWP.EXE/...1773954547>

En tout cas, je te souhaite bon courage et sois vigilante!!

Instit en 2ème année.

▣ de *ari*, 16 Aoû 2007 22:56

VARLEZ *laura a écrit*:Et bien j'ignorais cet aspect...

donc tu n'es pas suivie...

Si, ns sommes coachées par une pédagogue 😊

c'est un peu délicat! tu n'as pas peur d'omettre certaines choses...

C'est pr cette raison que j'ai désiré être bien encadrée et que je suis sur ce forum (pour autant que je ne vs dérange pas et que vs êtes d'accord de temps en temps de me filer un tuyau en cas de besoin 😊)

c'est très courageux de ta part,...mais en tant qu'institutrice, je trouve triste que tu ais perdu confiance en l'enseignement...n'y avait-il pas une autre école?même d'enseignement "non-spécialisé" où tu aurais pu intégrer ta fille?

Cela a fait 7 ans que ma fille fréquente le milieu scolaire et ce ds différents réseaux (privé, communal et catholique) et sur ces 7 années, elle a été stimulée que durant 1 année (sa 2° maternelle). les autres années, elle se faisait humilier ou ignorer. Le temps passe et elle est en demande d'apprendre. L'enseignement spécialisé en plus requiert beaucoup de pédagogie... **je ne peux pas en dire autant de l'école où elle était malheureusement :** |

de méthodes de travail qui nousont été enseignées...il est important de manipuler...

J'utilise pas mal de manipulations, rien de tel que du concret.Qd je vois que je vais trop vite et que ma fille n'a pas capté, je fais marche arrière et je reprends avec manipulation et là ça passe.

et la socialisation est pour moi très importante...comme la fonctionnalité de l'enseignement ...

Je veille à ce qu'elle bénéficie aussi de la socialisation à travers différentes activités parascolaires en groupe comme natation, gymnastique, musique, théâtre, équitation, activités à la ferme et louveteaux.

le travail par projet est très bénéfique et apporte motivation et sentiment d'accomplir qqchse...

ns avons comme projet pr l'année scolaire qui vient un thème qui lui tient énormément à coeur et y est très intéressée : les animaux (elle a un vovabulaire assez riche pr un enft de son âge. Une

vétérinaire qui la connaît bien, s'est proposée pr que ma fille l'accompagne un vendredi sur 2 pr apprendre sur le terrain lors des visites chez des particuliers et les soins en fermes. Cette approche sera le fil conducteur pr l'année, en dehors de projets mensuels grâce auxquels ns aborderons "la découverte du monde" à travers du graphisme, des bricolages, des recettes etc ...POur rendre celà à la maison seule avec un enfantc'est un peu délicat.

Je pense (je verrai et vs tiendrai au courant si vs le désirez) que le fait qu'il n'y ait pas de gestion de groupe, ns avons d'autres avantages, comme gérer notre temps de façon plus souple, d'avoir plus de temps pr découvrir plus à l'aise différentes matières et de les aborder de façon agrable selon mon imagination et surtout suivre son rythme.

Je comprends, que cela puisse vs choquer en tant qu'instit, ms l'enfer que ns avons vécu en milieu scolaire, fait que ns avons opté pr cette solution.

une autre question?

comment s'effectue alors l'épreuve certificative qui ferait "passer" ta fille dans l'année d'étude supérieure?

il y a des contrôles régulièrement qui ont lieu et un inspecteur vient vérifier le travail fait et interroge l'enfant ds différents domaines.

A chaque passage de cycle il y a un examen

▣ de *ari*, 16 Aoû 2007 23:53

*arianim a écrit:*Je suppose que tu dois avoir de bonnes raisons pour enseigner à ton enfant chez toi, mais je pense aussi que c'est une aventure qui doit être bien suivie et évaluée sérieusement.

je m'y suis préparée depuis novembre 2006

Pour ce qui concerne des horaires, l'idéal est de commencer le matin par la lecture ou des notions qui demandent de la concentration.

Oui, c'est ce que je faisais lorsque ns avons débuté en mai.

Ms ce qui m'intéressait de savoir, c'est pr la lecture par exemple, vs organisez plusieurs petites périodes sur une même journée ?

Selon les capacités de ton enfant, tu peux prévoir des activités de +- 30 minutes à altner avec des exercices et bcp d'oralisation de la matière surtout en calcul.

Pr la partie orale, vs accentuez quoi précisément à ce moment là ?

Cette partie orale est plutôt privilégiée lors des manipulations par ex ?

On travaille en classe de 8h30 à 10 heures de 10h30 à 12 heures et de 13h30 à 15h00

👉 Quelle méthode de lecture as-tu choisi?

ns avons débuté depuis mai avec les alphas que je combine avec la gestuelle.

le 1° dossier des alphas, où on découvre les différents sons, elle l'a terminé, et dès septembre, on débutera le second.

J'ai le livre de lecture 1° niveau des alphas ainsi que celui de la gestuelle + livres d'exercices.

Je complète par des exs de lecture "plus globale" pr qu'elle ait bien une vue d'ensemble et je dois dire qu'elle jongle (en ts cas pr le moment) avec l'ensemble. 🤔

As-tu planifié la matière à voir?

C'est là que j'aurais besoin d'un coup de main en fait.

Qu'est ce qu'on attend d'un enft en fin de 1° année ?

calcul : l'addition et soustraction, ms jusqu'à quel niveau ? D'après mes renseignements, les autres opérations ne sont pas encore vues. Est exact ?

Lecture : il me semble qu'à l'école, cet apprentissage se faire sur 2 ans pr que soient bien assimilés les sons complexes. Est-ce ce exact ?

prérequis : comme spatial, logique, graphisme, formes etc ... continuer à renforcer

Eveil : pr cette matière, on m'a dit que c'était au libre choix de l'instit. Est exact ?

👉 Quel est le niveau de ton enfant?

Un bilan vient d'être fait, qui confirme que ce que je lui ai enseigné depuis mai est bien acquis en ayant rattrapé 18 mois. C'est ce résultat qui m'encourage en fait à continuer sur notre lancée. Tant que cela fonctionne, c'est ça de pris comme on dit, et on verra jusqu'où on arrivera.

Ms pr le moment elle a acquis la matière de maternelle et son niveau se situe juste à la charnière avec la 1° primaire, dc j'avance.

sait-il déjà écrire son prénom?

Oui, en imprimé et en cursive ainsi qu'au clavier reconnaître des mots?

Qd je travaille en "globale" elle reconnaît des mots :

- avec des sons qu'elle n'a pas encore vus.

- elle les reconnaît aussi de l'écriture imprimée en cursive ou vice versa

- elle est capable de lire des petites phrases simples sans sons complexes, sauf "un" qu'on a déjà vu compter jusque 10,20?

Oui, jusqu'à 50 même.

ms je travaille l'écriture des nombres que jusque 20.

Pr le dénombrement j'ai suivi un ouvrage qui m'a bcp aidé : "activités numériques à la maternelle" Ed. Hachette (Pédagogie pratique à l'école)qui couvre les 3 années.

Elle a réussi le bilan final.

Je désirais savoir s'il existe ce même genre d'ouvrage pr la 1° année ? car il est super bien fait. Clair, bien illustré par différentes manipulations et jeux pr aborder une matière ainsi que des évaluations proposées

a-t-il des notions spatiales?...

Elle a fait aussi d'énormes progrès ds ce domaine

👉 As-tu prévu des rencontres avec un "professionnel" pour te guider?

Oui

👉 ton enfant aura-t-il tout de même des activités "socialisantes"?

Oui, je les ai citées ds le post juste précédent 🗑️

Ce n'est pas de la curiosité

je ne considère pas ton intervention comme telle et j'apprécie ton intervention. merci, car u néchange comme celui-ci vs permet à toutes de mieux ns situer et moi en effet, continuer à réfléchir pr améliorer certaines choses

mais qqes questions importantes auxquelles je pense tu dois avoir réfléchi... [Oh que oui, elles m'ont empêché de dormir pdt logtemps](#) 🗑️

voici un site sur lequel tu peux acheter un programme de l'enseignement

<http://www.ctpe.be/WW70AWP/WW70AWP.EXE/...1773954547>

Merci pr le lien, je vais y aller jeter un coup d'oeil.

Je ne savais pas qu'un programme de l'enseignement s'achetait

En tout cas, je te souhaite bon courage [merci](#) et sois vigilante!! [c'est bien pr ça que je me renseigne](#)
:wink:

Encore mille mercis

📄 de **ari**, 17 Aoû 2007 08:08

arianim, je viens d'aller voir le raccourci que tu me conseilles et cela ne fonctionne pas 😞

Voici ce que j'ai ---> Le contexte auquel cette requête fait référence (-2) est inconnu. .

Le serveur a peut-être été redémarré depuis votre dernière requête.

(0054, ERR_BAD_CONTEXT_INVALID)

📄 de **CDAUWE**, 17 Aoû 2007 08:49

je suis institutrice en première année.

si vous le désirez, je peux vous envoyer via internet des activités de lecture. il s'agit d'une partie du savoir lire, à savoir le code (étude d'un son à la fois)

en mathématiques, je vous conseille Tilt Nombres et opérations de Van In , il est particulièrement bien fait .

Si vous désirez les documents voici mon adresse e-mail Pas de mails sur le forum.Utiliser [a] à la place de l'arobase..fr

▣ de **Myriam**, 17 Aoû 2007 10:25

<http://www.enseignons.be/forum/ftopic7504.php>

Ici des enseignants de première année se sont exprimés quant au programme, à l'organisation ... (5 pages)

Notons toutefois que nos programmes ne sont plus écrits en années ... Ceci rend la tâche parfois plus difficile . Aussi une recherche est-elle en cours actuellement :

<http://www.enseignons.be/forum/ftopic7956.php>

SVP

Myriam

PS Ari, je suis émue, touchée, par votre "engagement" sur ce chemin qui semble actuellement mieux correspondre à votre enfant que les parcours traditionnels en école.

▣ de **ari**, 17 Aoû 2007 10:59

CDAUWE a écrit: je suis institutrice en première année.

si vous le désirez, je peux vous envoyer via internet des activités de lecture. il s'agit d'une partie du savoir lire, à savoir le code (étude d'un son à la fois)

en mathématiques, je vous conseille Tilt Nombres et opérations de Van In , il est particulièrement bien fait .

Si vous désirez les documents voici mon adresse e-mail Pas de mails sur le forum.Utiliser [a] à la place de l'arobase..fr

merci, je t'ai envoyé un mail.

J'ai qqs problèmes avec ma boîte mails pr le moment, dc dis-moi si c'est bien arrivé. Si non, je te ferai une copie d'une autre adresse.

▣ de **ari**, 17 Aoû 2007 11:02

merci Myriam pr ta remarque qui me touche aussi 😊

je viens d'aller jeter un coup d'oeil aux raccourcis, je lirai ça ce soir à l'aise qd je serai plus disponible, car il y a de la lecture ... 📖

merci en ts cas.

j'ai posé ds mes derniers posts qqs questions plus précises, est ce que qq'un pourrait me répondre ?

Merci

▣ de **arianim**, 17 Aoû 2007 12:44

Je vais essayer de répondre au mieux à tes questions...

Pour la lecture et l'apprentissage des nombres, tu peux alterner français-math des séances de 30 min
Par ex:

Lundi : lecture-Nombres-S.écrire-RECRE-Grandeurs-lecture-nombres-DINER-éveil ou math plus cool(géométrie, grandeurs, expériences sur le litre, le kilo,...)

Mardi: Nombres découverte-lecture-Nombres exercices-RECRE-S.écrire-Nombres-lecture-DINER-éveil, expression orale,...

Mercredi: ainsi de suite pour ttes les matières 📖

Mais cela dépend aussi du projet que tu fais...prévois toujours les apprentissages en début de journée de tte façon.

La partie orale est partout...c'est ta fille qui doit parler le plus, si tu travailles sur un nombre, elle doit dire ce qu'elle voit, il faut lui poser des questions pour lui faire découvrir de nouvelles choses, lui faire exprimer les opérations: "j'ai 10 pommes , j'en prends 2 pour la salade de fruits, il en restera 8" et seulement après lui dire : "voilà comment on peut écrire cette "histoire" autrement 10-2=8"

Donc oui, c'est surtout en manipulation que la phase orale est importante.

Pour la matière, en général...

Nombres: les nombres jusque 20 et leur décomposition (+ et -) et travailler la multiplication et la division surtout en manipulation (aussi sous forme de calcul si tu sens que ça passe bien)

Grandeurs: l'heure juste et l'h. et demi (du matin et de l'après midi), le kilo et demi kilo, le litre(plus petit, plus grd) et le demi litre, le mètre (notion de longueurs manipulées),...

Géométrie : notions spatiales, les formes simples, les solides (classement des boîtes qui roulent ou pas par exemple),...

Pour la lecture, les enfants ont en effet deux ans.

En éveil, c'est vrai que le programme est assez vaste, tu trouveras pas mal de choses dans le programme mais aussi sur ce site.

Apparemment, elle démarre bien en lecture avec la méthode Alpha...c cool

Je ne connais pas le livre dont tu parles mais il y a qqes livres bien fait pour les math, certains sont accompagné du "livre du maître" où tu peux trouver des activités mais je te conseille d'aller dans une librairie spécialisée ou tu pourras p e les consulter.

Ce n'est pas évident de t'aider de cette façon, les réponses sont imprécises, la pédagogie est tellement vaste... 🙄

Je te donne mon adresse msn, si tu veux ce sera plus facile pour échanger et t'expliquer les choses...

Pas de mails sur le forum.Utiliser [a] à la place de l'arobase..com

Ne t'étonne pas de ne pas me voir ce week-end, je suis partie, je serai de retour dimanche soir.

C'est triste de voir que certains enseignants arrivent à dégouter des parents et des enfants de l'école...j'espère que notre aide te prouvera qu'il n'en est pas de même partout! 🙄

Instit en 2ème année.

▣ de *ari*, 17 Aoû 2007 13:34

*arianim a écrit:*Je vais essayer de répondre au mieux à tes questions...

Pour la lecture et l'apprentissage des nombres, tu peux alterner français-math des séances de 30 min

Par ex:

Lundi : lecture-Nombres-S.écrire-RECRE-Grandeurs-lecture-nombres-DINER-éveil ou math plus cool(géométrie, grandeurs, expériences sur le litre, le kilo,...)

Mardi: Nombres découverte-lecture-Nombres exercices-RECRE-S.écrire-Nombres-lecture-DINER-éveil, expression orale,...

Mercredi: ainsi de suite pour ttes les matières 🙄

Mais cela dépend aussi du projet que tu fais...prévois toujours les apprentissages en début de journée de tte façon.

La partie orale est partout...c'est ta fille qui doit parler le plus, si tu travailles sur un nombre, elle doit dire ce qu'elle voit, il faut lui poser des questions pour lui faire découvrir de nouvelles choses, lui faire exprimer les opérations: "j'ai 10 pommes , j'en prends 2 pour la salade de fruits, il en restera 8" et seulement après lui dire : "voilà comment on peut écrire cette "histoire" autrement 10-2=8"

Donc oui, c'est surtout en manipulation que la phase orale est importante.

Pour la matière, en général...

Nombres: les nombres jusque 20 et leur décomposition (+ et -) et travailler la multiplication et la division surtout en manipulation (aussi sous forme de calcul si tu sens que ça passe bien)

Grandeurs: l'heure juste et l'h. et demi (du matin et de l'après midi), le kilo et demi kilo, le litre(plus petit, plus grd) et le demi litre, le mètre (notion de longueurs manipulées),...

Géométrie : notions spatiales, les formes simples, les solides (classement des boîtes qui roulent ou pas par exemple),...

Pour la lecture, les enfants ont en effet deux ans.

En éveil, c'est vrai que le programme est assez vaste, tu trouveras pas mal de choses dans le programme mais aussi sur ce site.

Apparemment, elle démarre bien en lecture avec la méthode Alpha...c cool

Je ne connais pas le livre dont tu parles mais il y a qqes livres bien fait pour les math, certains sont accompagné du "livre du maître" où tu peux trouver des activités mais je te conseille d'aller dans une librairie spécialisée ou tu pourras p e les consulter.

Ce n'est pas évident de t'aider de cette façon, les réponses sont imprécises, la pédagogie est tellement vaste... 🤖

Je te donne mon adresse msn, si tu veux ce sera plus facile pour échanger et t'expliquer les choses...

Pas de mails sur le forum.Utiliser [a] à la place de l'arobase..com

Ne t'étonne pas de ne pas me voir ce week-end, je suis partie, je serai de retour dimanche soir.

C'est triste de voir que certains enseignants arrivent à dégouter des parents et des enfants de l'école...j'espère que notre aide te prouvera qu'il n'en est pas de même partout! 🙏

Ton post tombe bien, car j'allais m'attaquer à l'horaire cet après midi 🤖

c'est bien ce que je pensais, multiplier les séances calcul, lecture. les faire moins longues ms au moins 2 x sur la journée.

Mille merci, je ne manquerai certainement pas de t'envoyer un mail.

bon WE 😊

▫ de **Ailleurs...**, 18 Aoû 2007 07:02

Veillez m'excuser, question sans doute idiote mais je la pose : la scolarité n'est-elle pas obligatoire? Je veux dire dans une école, dans une classe?

Autre question : quelles sont les formalités pour pouvoir faire ce qu'ari va entreprendre?

Merci

Ailleurs...

"Le plus important n'est pas ce que nous avons fait mais ce qu'il nous reste à faire.

<http://lesce2bdeblanchedecastille.over-blog.com/>

▫ de **ari**, 18 Aoû 2007 08:48

*Ailleurs... a écrit:*Veillez m'excuser, question sans doute idiote mais je la pose : la scolarité n'est-elle pas obligatoire? Je veux dire dans une école, dans une classe?

Autre question : quelles sont les formalités pour pouvoir faire ce qu'ari va entreprendre?

Merci

Ailleurs...

Bonjour Ailleurs,

Pr répondre à ta question, **l'enseignement** est obligatoire, ms il peut se donner sous différentes formes :

- ds une classe à l'école

- à domicile donné par un parent

- par un prof privé

- à distance (prof que l'élève ne rencontrera js, qui envoie en alternance la matière et les évaluations. L'élève pose des questions par courrier si c'est nécessaire. (généralement c'est la formule pr les familles qui voyagent très souvent)

- par "une association de parents" qui se regroupent et chacun prend en charge une matière (très courant au Canada où 5 ou 6 familles se regroupent. Cela permet aux parents de continuer à travailler à temps partiel.

Chez nous, l'enseignement à domicile reste très marginal et dc cette formule est difficile à organiser. Ce que je trouve dommage, car elle apporte plusieurs avantages.

En ce qui concerne la Belgique, il "suffit" d'envoyer un recommandé à une période précise à un inspecteur qui couvre la région où on est domicilié, pr lui signaler qu'à partir de telle date, l'enft n'ira plus à l'école et sera enseigné à domicile.

Ds le courant de cette année scolaire là, un inspecteur passe assez vite au domicile de l'élève pour contrôler si cela se fait correctement, vérifie le travail effectué, pose des questions à l'enft.

Au cas où il y a un problème, ce même inspecteur donne un délai et repasse pr une 2° vérification. Si il n'a pas la preuve que l'enft ait évolué, celui-ci doit absolument reprendre le chemin de l'école.

D'où l'importante de faire comme vous :

- tenir un journal de classe
- avoir un aperçu clair à présenter à ts moments
- le travail de l'élève en ordre
- effectuer des évaluations
- et un bulletin qui permet de voir en un coup d'oeil l'évolution de l'enft.

C'est là que j'admire le travail des profs qui doivent faire la même chose que moi, ms pr 20 élèves au moins. Souvent je me pose la question "ms cmt font-elles, ils ? Et j'admire ceux qui font ce si beau métier, qd il est fait avec le coeur.

Voilà, si tu as d'autres questions, je reste à ta, (votre) disposition 😊

Bonne journée

▣ *de Ailleurs...*, 18 Aoû 2007 09:10

ari a écrit:

Ailleurs... a écrit: Veuillez m'excuser, question sans doute idiote mais je la pose : la scolarité n'est-elle pas obligatoire? Je veux dire dans une école, dans une classe?

Autre question : quelles sont les formalités pour pouvoir faire ce qu'ari va entreprendre?

Merci

Ailleurs...

Bonjour Ailleurs,

Pr répondre à ta question, **l'enseignement** est obligatoire, ms il peut se donner sous différentes formes :

- ds une classe à l'école
- à domicile donné par un parent
- par un prof privé
- à distance (prof que l'élève ne rencontrera js, qui envoie en alternance la matière et les évaluations. L'élève pose des questions par courrier si c'est nécessaire. (généralement c'est la formule pr les familles qui voyagent très souvent)
- par "une association de parents" qui se regroupent et chacun prend en charge une matière (très courant au Canada où 5 ou 6 familles se regroupent. Cela permet aux parents de continuer à travailler à temps partiel.

Chez nous, l'enseignement à domicile reste très marginal et dc cette formule est difficile à organiser. Ce que je trouve dommage, car elle apporte plusieurs avantages.

En ce qui concerne la Belgique, il "suffit" d'envoyer un recommandé à une période précise à un inspecteur qui couvre la région où on est domicilié, pr lui signaler qu'à partir de telle date, l'enft n'ira plus à l'école et sera enseigné à domicile.

Ds le courant de cette année scolaire là, un inspecteur passe assez vite au domicile de l'élève pour contrôler si cela se fait correctement, vérifie le travail effectué, pose des questions à l'enft.

Au cas où il y a un problème, ce même inspecteur donne un délai et repasse pr une 2° vérification. Si il n'a pas la preuve que l'enft ait évolué, celui-ci doit absolument reprendre le chemin de l'école.

D'où l'importante de faire comme vous :

- tenir un journal de classe
- avoir un aperçu clair à présenter à ts moments
- le travail de l'élève en ordre
- effectuer des évaluations
- et un bulletin qui permet de voir en un coup d'oeil l'évolution de l'enft.

C'est là que j'admire le travail des profs qui doivent faire la même chose que moi, ms pr 20 élèves au moins. Souvent je me pose la question "ms cmt font-elles, ils ? Et j'admire ceux qui font ce si beau métier, qd il est fait avec le coeur.

Voilà, si tu as d'autres questions, je reste à ta, (votre) disposition 😊
Bonne journée

Merci, j'ai appris des choses. Bon courage dans cette entreprise...
Ailleurs...

Ps : si tu as besoin, Ailleurs... est ici...

"Le plus important n'est pas ce que nous avons fait mais ce qu'il nous reste à faire.

<http://lesce2bdeblanchedecastille.over-blog.com/>

▣ de **ari**, 18 Août 2007 09:17

Mille mercis, car après avoir épluché votre forum hier, je vs trouve ttes formidables avec des idées en or. J'ai trouvé des trésors et l'imprimante a chauffé 🇹🇼

J'en profite aussi pr vous remercier tous et toutes pr votre accueil si chaleureux ainsi que votre tolérance.

Merci à tou(s)es 😊

▣ de **Marie21**, 18 Août 2007 09:42

Cette année scolaire, en juin, un élève qui étudiait à domicile est venu passer ses épreuves scolaires (2ème année). Car cela, ils doivent le faire dans une école. Il a réussi haut la main mais était très très

impressionné de voir une telle masse d'enfants... Un peu normal 🇹🇼

...est passée du côté obscur de la force...

▣ de **ari**, 18 Août 2007 10:00

Marie21 a écrit: Cette année scolaire, en juin, un élève qui étudiait à domicile est venu passer ses épreuves scolaires (2ème année). Car cela, ils doivent le faire dans une école. Il a réussi haut la main mais était très très impressionné de voir une telle masse d'enfants... Un peu normal 🇹🇼

En v'là une bonne nouvelle, car je ne savais pas que cela se passait ds une école 😊

Cet enfnt habitait ds le quartier de l'école j' imagine ?

Si c'est le cas, je m'arrangerais bien avec le directeur de l'école communale près de chez nous (que je connais) pr savoir si ma puce ne pourrait pas aller de temps en temps comme élève libre, histoire qu'elle soit habituée au lieu et à la personne lorsqu'elle se trouvera ds la même situation 😊

Là, tu me soulages, car cette évaluation fin de 2°, faisait partie de mes angoisses connaissant ma fille.

😊 Cmt cela allait se passer en milieu inconnu avec des gens qui ne la connaissent pas et encore moins "son histoire".

Cela ne te dérange pas de te renseigner pr savoir si cet enfnt était du quartier ? merci

Annexe 5 : Eléments extraits des groupes Facebook

1. Echanges (illégaux) de manuels scolaires (groupes Facebook d'Enseignons.be)

Les discussions relatives à l'échange de manuels scolaires numérisés ont été nombreuses à l'apparition des groupes Facebook d'Enseignons.be. Tel un récit, les messages se sont succédé. Nous en avons repris une partie, que nous avons déclinée en plusieurs temps.

1.1. Acte 1 : La demande et l'envoi des fichiers

- Jessica : Bonjour, je recherche les gai savoir "Ecrire des textes" Si quelqu'un peut m'aider... Merci beaucoup.
J'aime · Commenter · 4 février, 07:12
8 personnes aiment ça.
- Mélina : Pareil
4 février, 07:43 · J'aime
- Lucile : Oh moi aussi !
4 février, 07:53 · J'aime
- Corine : Idem aussi
4 février, 09:03 · J'aime
- Caroline : Pareil
4 février, 09:12 · J'aime
- Marie-France : Idem
4 février, 10:31 · J'aime
- Denis : itou ^^
4 février, 12:37 · J'aime
- Marie-France : Pareil
4 février, 14:53 · J'aime
- Aurore : Idem
4 février, 16:55 · J'aime
- Laurence : me too
4 février, 17:19 · J'aime
- Laetitia : Pareil
4 février, 17:23 · J'aime
- Delphine : Idem
4 février, 17:42 · J'aime
- Myriam : J'ai pô
4 février, 18:04 · J'aime
- Stéphane : idem
4 février, 20:35 · J'aime
- Lindsay : Je l'ai mais juste en version images scannées,pas en pdf...
4 février, 21:37 · J'aime
- Caroline : personnellement, cela ne me dérange pas
4 février, 21:39 · J'aime
- Lindsay : Oui mais du coup, je ne sais pas comment le mettre sur ce site pour vous l'envoyer... Ou bien par mail mais je ne sais pas si ça passera.

- 4 février, 21:41 · J'aime*
- Caroline : Tu prends le dossier qui contient toutes les images, tu en fais une archive et c'est cette archive que tu envoies
4 février, 21:42 · J'aime
- Christelle : Je veux bien aussi car tjours à la recherche d'idées nouvelles
4 février, 23:30 · J'aime
- Mich : Intéressée ...
5 février, 00:09 · J'aime
- Marjorie : Intéressée aussi
5 février, 05:00 · J'aime
- Lindsay : Impossible de les mettre sur ce site, même en fichier compressé, c'est trop important.
5 février, 07:04 · J'aime
- Delphine : intéressée aussi
5 février, 14:20 · J'aime
- Lindsay : Voilà, les liens sont postés!
5 février, 14:23 · J'aime · 1
- Laurence : <Est ce que je pourrais avoir les coordonnées?
5 février, 14:24 · J'aime · 1
- Lindsay : Je viens juste de les poster, les liens sont endessous.
5 février, 14:25 · J'aime · 1

1.2. Acte 2 : Disparition des fichiers

- Catherine : Est-ce que je me trompe ou les fichiers du gai savoir ont disparu?
J'aime · Commenter · 6 février, 16:44
- Florence : Non non, ils sont toujours dispo à cette adresse [https://drive.google.com/..](https://drive.google.com/)
6 février, 16:52 · J'aime
- Catherine : Merci mais je parle des fichiers qui étaient mis en ligne hier. Je ne les vois plus c'est pour ça que je pose la question
6 février, 18:12 · J'aime
- Florence Pérard ah je ne sais pas alors ...
6 février, 18:13 · J'aime

1.3. Acte 3 : Le débat

- Bruno : a posé une question.
Faut-il autoriser le partage de "fichiers complets numérisés" dans ce groupe et sur internet ?
J'aime · Commenter · 2 février, 15:24
2 personnes aiment ça.
- Malory : hum moi j'ai un budget de 130€ pour l'année pour ma classe...ou une seule farde gai savoir... donc oui le partage pour que toutes les écoles, qu'importe les budgets, aient accès à des documents de qualité
2 février, 15:28 · J'aime · 2
- Bruno : Rien n'est privé sur Facebook.
2 février, 15:28 · J'aime · 2

- Florence : Quand vous enseignez dans des classes uniques de 6 années et que votre budget est limité....oui, je suis d'accord d'autoriser !
2 février, 15:30 · J'aime
- Jennifer : Étant en contrat APE dans deux écoles, je n'ai droit à aucune somme pour le matériel ou les manuels. Je n'ai pas non plus de feuilles pour mes photocopies alors...
2 février, 15:49 · J'aime · 2
- Dominique : Mon portefeuille s'ouvre très souvent ! Je ne le reproche pas . Si je le fais, c'est que je veux bien. Néanmoins, si on nous accordait quelques facilités.... Nous sommes bien une des rares professions où l'on utilise une partie de ce que l'on gagne pour le boulot !!!!
2 février, 15:55 · J'aime · 14
- Alexandra : Je suis contre, fermement contre, la diffusion de publications pédagogiques (ou autres d'ailleurs) sur Internet. D'abord, c'est illégal, la question ne devrait même pas se poser. Ensuite, c'est la mise à disposition du plus grand nombre du travail d'AUTUI, ce qui n'a rien à voir avec le partage généreux de son propre travail. Bien sûr, le budget des enseignants est limité, les livres et autres documents pédagogiques sont couteux et très nombreux, de sorte que s'équiper d'une bonne bibliothèque est difficile. Mais nous sommes tous, toujours, confrontés à des problèmes de budget. Quand nous faisons les courses du ménage, nous sommes tentés, en permanence, par une foule de produits plus ou moins utiles et nous devons renoncer à certains achats dont notre famille pourrait bénéficier... nous acceptons cette contrainte et, jamais, nous ne nous présentons à la caisse en expliquant que nous emportons tel produit à 50€ parce que nous en avons besoin et ne disposons que de 20€... et en arguant que c'est dans l'intérêt de notre famille... et je veux croire que jamais nous ne glissons ce produit sous notre blouson. Pourquoi ces règles évidentes sont-elles acceptées pour les produits "matériels" et toujours niées quand il s'agit de propriété intellectuelle ? Je suis enseignante, avec le salaire que cela suppose. Je suis motivée, passionnée par ce métier, je suis de près l'actualité des parutions diverses qui pourraient m'aider, lâchée au Salon de l'Education, j'ai tout d'un gosse dans un magasin de jouets, mais il ne me vient pas plus à l'idée de copier des documents entiers pour mon usage personnel (et pire de les publier sur le Net) que de filer avec des livres non payés dans mon sac, ce qui revient au même. En outre, nous sommes des enseignants et nous avons aussi un exemple à donner...
2 février, 15:58 · J'aime · 4
- Marianne : Un document est acheté, c'est à dire le support, pas le contenu. Le contenu reste la propriété de son auteur, de son éditeur qui en vivent. Le support, lui, est destiné à un usage personnel et, sauf exception, il n'est pas reproductible. Et même s'il l'est c'est à destination d'une classe, d'une école, jamais dans le but d'être mis gratuitement à disposition de tous. Je sais que le budget des enseignants est limité, c'est malheureusement une réalité. Le budget des écoles l'est aussi. Mais le budget des auteurs et éditeurs ne l'est pas moins. Tout travail mérite salaire. Et le pillage d'un travail est du vol au même titre que le vol à l'étalage, par exemple.
2 février, 23:03 · Modifié · J'aime
- Anne-Claire : Ces échanges m'arrangent bien mais j'avoue que je me posais la même question ...
2 février, 16:18 · J'aime · 5
- Vincent : Alors le travail que l'on partage en partie ne peut pas non plus être inspiré des livres... car on recopie aussi parfois... Il ne faut pas non plus se voiler la face. C'est aussi du piratage Que fait-on? Si on ne veut pas cela que faire? quitter le groupe, fermer ce centre de partage? On peut se poser la question?
3 février, 17:37 · J'aime · 2
- Bruno : 1) Le partage de documents produits soi-même est tout à fait autorisé; 2) Il y a une différence entre s'inspirer, copier un extrait, faire une copie ou l'autre, et copier l'ensemble d'un fichier ou d'une collection (et la publier sur internet) 3) Les justifications que je lis me font penser à celui qui se donne bonne conscience en se disant "je ne gagne que 800 € par mois alors que celui que je vole en gagne 3000 € par mois, ce n'est pas normal" ou "Le magasin que je vole fait des millions de bénéfices, ce n'est donc pas grave" ou "L'argent que je vole, c'est pour nourrir ma

famille"; pour rester cohérent, il ne faudra donc pas se plaindre lorsqu'un plus pauvre que vous vous volera un objet.

3 février, 17:49 · J'aime · 1

- Marianne : Quel bon sens lumineux ! C'est quand même tout simple. Et quand je lis "l'enseignement est la base de notre société" dans un discours qui défend la diffusion illégale de documents et le pillage de la propriété intellectuelle... les bras m'en tombent et je soupire... les choses auront bien du mal à évoluer !

3 février, 18:13 · J'aime

- Vincent : Je ne dis pas que c'est normal. J'ai émis un sentiment, un avis et un questionnement.

3 février, 18:13 · J'aime

- Marianne : Je crois que, quand on crée des documents, on s'inspire toujours de quelque chose et je veux croire que c'est une idée qui a plu, qui a cheminé dans notre pensée, qu'on a digérée, testée, adaptée, appliquée... C'est vrai qu'on ne peut pas toujours réinventer la roue, qu'on se nourrit souvent des autres mais à cela on apporte sa "valeur ajoutée". Et si on partage ce travail, on fait preuve de générosité, solidarité, ouverture. Dans le quotidien scolaire, il arrive qu'on recopie, en effet. Mais ces copies ne sont pas à partager au delà des références de l'ouvrage source et d'une appréciation à son sujet. Il n'est peut-être pas très normal de devoir consacrer une partie de son salaire à s'équiper pour son métier (encore que ça se discute), mais on n'est pas pour autant autorisé à servir gratuitement du travail d'autrui. Poussant ce raisonnement bancal jusqu'au bout, on pourrait transposer comme suit : "Je travaille dans une entreprise qui ne m'accorde pas de voiture de fonction, je ne trouve pas normal de devoir financer mes déplacements alors que, dans l'entreprise voisine, les salariés disposent de cet avantage, donc, je trouve légitime de voler une voiture pour mon usage professionnel..." Outré ? Choquant ? C'est bien de ça qu'on parle, pourtant !

4 février, 18:11 · Modifié · J'aime

- Marianne : Mais bien sûr qu'on se prête des livres entre collègues ! On en emprunte bien dans les bibliothèques. Il n'y a pas de raison de ne pas partager et je suis largement pour le partage et la collaboration. Mais il n'est pas autorisé de mettre à disposition du plus grand nombre, je veux dire de PUBLIER comme ici, des documents entiers ou même des extraits qui sont protégés par les droits d'auteur. Du reste, dans chaque ouvrage il y a un rappel de cette loi qui protège les auteurs. Ce groupe prétend être privé mais ce qui s'y passe est public, ce qu'on y dépose est de la publication... Je sais que du prêt entre collègues à la publication, ce n'est qu'une question d'échelle. Mais jamais le prêt de livre n'a été considéré comme un délit ou même un abus, contrairement à la publication non autorisée. Je crois que le jour où vous publierez un document, après un long et minutieux travail, si l'unique exemplaire vendu est aussitôt offert sur le Net, vous reconsidèrerez le problème d'un autre oeil, et à raison.

4 février, 09:45 · J'aime · 1

- Alexandra : Ló ĩc, Marianne répondait simplement à Valerie. C'est ça, l'échange. Aussi, vous pouvez choisir de ne plus recevoir de notification.

4 février, 17:57 · Modifié · J'aime

- Alexandra : Elle ne s'est pas plainte... Un avis est demandé, elle a donné sons point de vue ET argumenté. Il est différent de celui de beaucoup et ne va pas dans le sens de la majorité, et ça, c'est sûr, ça dérange !

4 février, 18:04 · J'aime

- Evelyne : Notons d'ailleurs que l'enseignement specialise recoit un meilleur budget que des ecoles de bruxelles... A bon entendeur

4 février, 18:17 · J'aime · 1

- Marianne Parmentier Oh, dans l'enseignement spécialisé aussi, à Bruxelles comme ailleurs, on tire le diable par la queue. Le budget global par enfant est supérieur parce qu'il y a des besoins spécifiques mais c'est, comme partout, le règne de la débrouille et de la récup'... V oir plus

4 février, 18:26 · J'aime

- Beny : Les groupes Facebook d'Enseignons.be n'autorisent pas le partage de ressources illégales. Ces groupes ne sont en rien une plateforme de téléchargement illégale. Veuillez vous référer au respect du droit d'auteur en application PARTOUT. Merci de votre compréhension
5 février, 16:39 · J'aime · 2

1.4. Acte 4 : L'angoisse

- Cindy : J'aimerais tout d'abord dire merci à vous tous pour votre soutien et vos commentaires. Je voudrais vous dire qu'après une nuit à réfléchir j'ai compris bien des choses et tout d'abord c'est vrai que les droits d'auteur c'est important notamment pour protéger ces personnes qui écrivent de si beaux livres car sans eux nous n'aurions rien pour travailler! Si chacun faisait ce que j'ai fait que resterait-il à ces auteurs ? Rien ... J'ai également eu la chance de tomber sur des personnes plus que compréhensives et heureusement sinon je risquais de très très gros problèmes (même si mon dossier est toujours en cours je suis un peu plus rassurée) C'est vrai que pour moi l'enseignement c'est un partage de savoir mais pas au détriment des autres et cela je l'ai oubliée. Alors toutes mes excuses à ces auteurs et encore un grand merci à eux pour le partage de leurs savoirs et que cela puisse continuer. Merci à Beny qui fait de l'excellent travail et à qui aucun reproche ne doit être fait car il n'est pas un gardien après tout nous sommes adultes non ?
J'aime · Commenter · 11 février, 12:07
34 personnes aiment ça.
- Marianne : Contente que le ciel s'éclaircisse...
11 février, 13:41 · J'aime · 2
- Laurence : Courage
11 février, 14:48 · J'aime
- Laurence : Un peu soulagée en lisant tes nouvelles; j'espère que tout va s'arranger
11 février, 18:50 · J'aime

1.5. Acte 5 : Le mea culpa

- Cindy, 13 février, 14:31
Chers collègues, je tenais à vous faire part de la suite de ma mésaventure car quand cela vous tombe dessus, c'est une expérience très dure à vivre et qui peut devenir très coûteuse (entre 3000 et 300.000 €) Ce matin, j'ai eu un rdv avec Monsieur R. qui se trouve être le Président de la section scolaire des éditeurs belges et l'adjoint de la direction du Gai Savoir. Ce monsieur s'est montré d'une grande indulgence et d'une grande écoute et, grâce aux démarches qu'il a effectuées, j'ai pu sauver mon poste d'enseignante. J'ai commis une faute grave en dupliquant les fichiers du Gai Savoir et je le regrette, mais j'ai compris ma faute et j'espère que vous réfléchirez avant de faire la même chose que moi car cet acte est une fraude et est sévèrement puni par la loi. Je dois me présenter dans les prochains jours au Ministère pour être entendue mais là aussi, Mr Roiseux est intervenu pour que la sanction soit une simple réprimande. Ne prenez surtout plus cela à la légère car les sites sont surveillés et des agents assermentés par le gouvernement peuvent, à tout moment, venir vérifier si vous utilisez des photocopies frauduleuses et cela est tout à fait normal. Etre auteur demande une grande implication professionnelle et nous ne pouvons piller ces personnes qui travaillent pour nous offrir des outils de qualité. Alors faisons en sorte que cela ne s'arrête pas. Conduisons-nous en adulte responsable et respectons nous-mêmes les règles que nous essayons d'inculquer à nos élèves. J'espère que mon message en fera réfléchir plus d'un et ne tombera pas dans les abîmes car cela

n'arrive pas qu'aux autres Croyez-en mon expérience. Respectons ensemble les droits d'auteur et tout ira bien. ·

13 personnes aiment ça.

- Emily : Je comprends bien ... Heureusement que ce monsieur a été indulgent avec vous ..
13 février, 16:10 · J'aime · 1
- Justine : Les fichiers du Gai Savoir ne sont pas reproductibles? Ou ne peuvent simplement pas être dupliqués et utilisés sans licence (donc sans achat)?
13 février, 16:14 · J'aime
- Emily : Je pense qu'on peut les utiliser sur nos feuilles, mais pas les dupliquer et les fournir à d'autres ...
13 février, 16:20 · J'aime · 1
- Beny : Madame Justine, le terme reproductible signifie que vous pouvez, dans le cadre de votre classe, reproduire les documents et ce, UNIQUEMENT à l'usage de VOS élèves. Il va de soi que vous ne pouvez pas les reproduire pour d'autres classes voir d'autres écoles. Je suis content que cela ce soit passé correctement pour Madame Dubois Cindy. Comme vous le dites, que cela serve de leçon à tout le monde.
13 février, 17:32 · Modifié · J'aime
- Marielle : Cindy Je suis contente que tout s'arrange pour vous ! J'ai bien réfléchi aussi ... je vais faire publier mes cours (18 ans de travail au DI) au lieu de les prêter aux autres !

2. L'affaire du collier de nouilles (groupe « Fans de MARIANNE et de ses DESSINS »)

- Sabine :c'est vraiment moche, jamais je n'oserais faire faire ça à mes élèves pour la fête des mères!!
11 mai, 19:29 · J'aime · 5
- Marianne :Là, on est évidemment d'accord !!!
11 mai, 19:43 · J'aime · 1
- Marianne :En fait, ce n'est pas tellement que je trouve ça laid... je trouve plutôt que c'est triste, dépourvu de charme, d'humour, de peps... et de soin ! Le "collier de nouilles" c'est sympa si, à coup de créativité, on parvient à lui donner un second degré, à le transformer en clin d'oeil ou en pied de nez,
11 mai, 20:03 · J'aime · 1
- Johanna :Voilà...d'où le deuxième degré...
11 mai, 20:03 · J'aime · 1
- Sabine :y en a tout de même marre de tout ce toin toin pour des nouilles!!!!!!!
grrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrrr
11 mai, 20:06 · J'aime
- Marianne :C'est quand même enraciné bien loin dans l'imaginaire ou les souvenirs de chacun. Aujourd'hui, à la télé, à la radio, j'ai entendu au moins vingt fois l'expression "collier de nouilles" pour évoquer les cadeaux de fête des mères bricolés à l'école... et je jure que je n'y suis pour rien !
11 mai, 20:30 · Modifié · J'aime · 2
- Sabine :je pense qu'il faut évoluer et trouver des cadeaux originaux et modernes tout en gardant le côté "main de l'enfant" qui privilégie le charme du cadeau
11 mai, 20:33 · J'aime

- Sylvie : c'est toujours mieux que le collier de moules lol
11 mai, 20:58 · J'aime · 1
- Marianne :Je me souviens vaguement d'un sketch de Pirette autour d'un collier de moules... Mais là, je m'interroge. Ça a VRAIMENT existé, le collier de moules ???
11 mai, 21:02 · J'aime · 2
- Sylvie : tout à fait... et je me posais la même question!!!
11 mai, 21:04 · J'aime
- Sylvie : 2 nouilles, une moule, 2 nouilles, une moule.... et on vise l'algorithme non??? lol
11 mai, 21:09 · J'aime · 4
- Marianne :Et si on répète cette séquence, oralement et de plus en plus vite, on a un virelangue à rendre fou ! Mais on va peut-être changer de sujet, avec le cendrier en plâtre de la fête des pères, par exemple. Parce que Sabine, épuisée après un dur weekend de fancy-fair, va faire une allergie aux pâtes en plus du ras-le-bol des frites qu'elle à cuites toute une journée durant.
11 mai, 21:14 · J'aime · 3
- Sylvie : le collier nouilles/moules et le cendrier en plâtre.... les bricolages "VINTAGE" des années 70 ;-))))
11 mai, 21:17 · J'aime
- Marianne :Variante du cendrier en plâtre, le cendrier en coquille-Saint-Jacques. Variante du cendrier, la boîte d'allumettes décorée. Alternative, pour les papas qui ne fument pas (mais qui picolent peut-être) le tablier de bouteille... Et tout ça, c'est du vécu personnel ! A part ça, il y a 50 ans, on n'imaginait RIEN d'autre pour les papas...
11 mai, 21:17 · J'aime · 1
- Marianne :Ahaha, dans les années 70, c'était donc la même inspiration que dans les années 50/60 !!! Hé bé !!!
11 mai, 21:19 · J'aime · 1
- Sabine :... pas fancy fair mais tournoi de foot ! oui, vraiment crevée... et le cendrier avec l'emprunte de la main de l'enfant...
11 mai, 21:19 · J'aime · 1
- Sylvie : mais on peut toujours les revisiter comme les recettes dans top chef...lol
11 mai, 21:19 · J'aime
- Marianne :Misère ! Le tournoi de foot !!! Que les étoiles m'épargent ça !!! (Et les frites aussi !).
11 mai, 21:20 · J'aime · 1
- Sabine :pour le moment j'ai l'impression qu'on ne m'épargne pas du tout
11 mai, 21:21 · J'aime
- Marianne :Ohohoh Sabine ! Un gros dodo et l'humour et la motivation seront au top, comme d'hab'
11 mai, 21:22 · J'aime
- Caroline : vus comme ça... c'est assez joli !
11 mai, 22:31 · J'aime
- Annick : je ne comprends pas vos critiques,franchement,chacun est libre de publier et aimer ou non,c'est déjà très bien de savoir publier mais vraiment dommage de juger!Ne rien mettre ni j'aime ou autre c'est suffisant du moins c'est mon avis.Ceci est un groupe de partage fort enrichissant,je me trompe? et non de jugement ou autre...
11 mai, 23:04 · J'aime
- Marianne :Je trouve qu'on est plutôt sympa par ici, et prompt à filer un coup de main. Il n'y a pas vraiment de critiques, à vrai dire. Mais certainement la fatigue d'un weekend chargé et d'une saison plutôt lourde. Ça émousse un peu l'humour parfois... Je n'ai pas vu non plus de jugement de personne, seulement des différences de sensibilité.
11 mai, 23:08 · Modifié · J'aime
- Colette :Je suis très triste d'avoir cassé l'empreinte de main dans le plâtre réalisée par Lorraine à la crèche de Binche. J'y tenais beaucoup.
12 mai, 10:05 · J'aime

- Marianne :Tu aurais dû en faire... un moulage de sécurité.
12 mai, 10:06 · J'aime
- Colette :Je le croyais indestructible: plus de 20 ans accroché par son ruban à la clef de l'armoire. Pouf, un jour il est tombé. :o(
12 mai, 10:08 · J'aime
- Sabine :ça commence à bien me plaire ces allusions, vous n'en n'avez pas marre, c'est incroyable comme on ne respecte pas la liberté d'expression !!!!! et vous vous dites institutrice???? laissez moi rire!!!! Pauvres enfants!
11 mai, 19:28 · J'aime
- Johanna :Institutrice, c'est aussi avoir un énoooooorme deuxième degré!!!!:-)
11 mai, 19:29 · J'aime · 1
- Sabine :deuxième degré??? et où????
11 mai, 19:29 · Modifié · J'aime
- Johanna :Dans l'autodérision...
11 mai, 19:31 · J'aime
- Sabine :le fait est pas que vous trouvez ça beau et moi moche pour une fête des mères, c'est juste qu'il y en a marre que ça fasse le tour de FB, je ne vous connais absolument pas et je me sens attaquée de partout !!! pourquoi cet acharnement?????? Y EN A VRAIMENT MARRE LA !!!!!
11 mai, 19:33 · J'aime
- Sabine :et je n'ai jamais dit que mes élèves ne retourneront jamais avec un collier de pâte pour mettre au cou de leur maman chérie, mais ça restera dans le cadre d'une autonomie d'actions, comme ils peuvent enfile des perles et me demander de porter le collier ce que je fais volontiers et qui me fait vraiment plaisir... mais de là à en faire un cadeau de FM, ... hum.... il y a tellement de jolies choses, faciles à faire, originales et raffinées, et ça peut rester dans le cadre d'une création autonome et spontanée...
11 mai, 19:36 · Modifié · J'aime · 1
- Sabine :Pourquoi ne répondez-vous pas Johanna :???? pourtant vous avez encore publié quelque chose après ma première réponse... de plus, nous n'avons aucun ami en commun... je ne comprends décidément pas cet acharnement!!!!!!!!!!
11 mai, 19:48 · J'aime
- Johanna :En effet, je ne vous connais pas..et en aucun cas, je ne me permettrai une quelconque attaque à votre encontre. Le lien ci-dessus est dans la continuité de ce que j'ai vu ici il y a quelques jours. Ne cherchez pas plus loin, et je ne me permettrai absolument pas de vous porter un jugement.
11 mai, 20:02 · J'aime · 1
- Sabine :renseignez vous bien car tout vient d'une publication de mon mur que j'ai eu le malheur de mettre et à laquelle Marianne a réagit directement, de là ça s'est retrouvé ici et même la photo de profil d'Alexandra en fait référence, comprenez mon ras le bol !
11 mai, 20:04 · J'aime
- Johanna :Désolée...je ne suis pas au courant...
11 mai, 20:04 · J'aime
- Johanna :Et la référence d'où vient le lien est un excellent blog...renseignez-vous aussi...il ne s'agit pas de se moquer de qui que ce soit, ni de quoi que ce soit...simplement porter un autre regard...c'est tout.
11 mai, 20:06 · J'aime
- Johanna :Je ne suis pas addict au point de décortiquer les moindres commentaires présents sur ce mur...ni sur celui des autres...désolée si vous vous êtes sentie attaquée, ce n'était pas le but.
11 mai, 20:10 · J'aime · 1
- Sabine :non, pas d'accord, je n'ai rien à cacher, et je voulais le dire que j'en ai marre de cet acharnement!
11 mai, 20:18 · J'aime · 1
- Johanna :Pour ma part, j'en resterai là...

- 11 mai, 20:22 · J'aime*
- Johanna :D'autant plus que ce n'était pas le but. Sur ce, bonne soirée.
11 mai, 20:27 · J'aime
 - Sabine :ce n'est pas moi qui ai commencé sur ce groupe! j'ai eu le malheur de mettre UN truc sur MON mur ! rien d'autre, et après je retrouve ce touin touin ici... je suis fatiguée Bonne nuit!
11 mai, 20:27 · Modifié · J'aime
 - Marianne :Héééé, je n'avais pas vu tout ça... Pas de panique, il n'y a de guerre nulle part. Sur le mur de Sabine, un jour, un lien vers un collier de fafalles en feutrine. Sabine n'aimait pas. Je dois dire que, en effet, ce n'était pas très réussi. Mais j'ai trouvé marrante lidée du détournement. je l'ai dit. Je connais Sabine "en vrai", je salue souvent la qualité de son travail. Je me suis autorisée à dire que, moi, j'en porterais bien, un collier de nouilles revisité... Jusque là, tout va bien. Ça peut se dire, ce genre de chose, et sans qu'il y ait la moindre aigreur là-dedans. Dans "la vraie vie", ça nous aurait fait rire, je pense. Mais là, suite à mon commentaire amusé, une autre personne est venue crier au manque d'imagination et de gout. Ce qui m'a grattée. Plutôt que de croiser le fer, j'ai dessiné ma version du collier de nouilles revisité. Clin d'oeil et pied de nez version sympa. Et vous êtes nombreux à avoir aimé ce petit cadeau. Je trouve que c'est plutôt une jolie histoire. En tout cas très souriante. Voilà, vous savez tout. Pas de quoi en faire un plat. Je propose un retour en fanfare dans la bonne humeur générale.
11 mai, 20:57 · Modifié · J'aime · 6
 - Johanna :...de pâtes...
11 mai, 20:57 · J'aime · 1
 - Lydia : Chez nous en belgique il est mal vu de faire des collier en pâte car c est de la nourriture et que (je cite on ne gaspille pas la nourriture)pourtant je trouve que l on peut faire beaucoup de choses chouettes avec des pâtes ...encore bravo pour tout vos créations...
11 mai, 21:34 · J'aime
 - Marianne :??? Mal vu d'utiliser la nourriture ??? Mais QUI dit ça ??? Ça se fait tout le temps, à l'école et ailleurs. Il y a la pâte à sel qui est très utilisée et à raison, les flocons de maïs colorés qui connaissent un grand succès en maternelle, la colle à la farine, le lait comme colle pour les étiquettes de vin, le vinaigre et ses mille usages "chimiques", le sucre comme apprêt pour raidir les textiles, le jaune d'oeuf pour la peinture à l'oeuf, les pâtes alimentaires et les graines qu'on colle partout... et j'en oublie des tas !
11 mai, 21:40 · Modifié · J'aime · 3
 - Aurore : Le sel pour faire de beaux effets avec l ecoline
11 mai, 22:12 · J'aime
 - Marianne :Oui, mais bon, le sel, il parait qu'on en consomme trop, alors l'utiliser dans l'écoline est peut-être recommandé par l'OMS...
11 mai, 22:20 · J'aime · 2
 - Aurore : Et le riz colore les enfants adorent et moi j adore le préparer
11 mai, 22:21 · Modifié · J'aime
 - Marianne :Juste ! Il faut rester raisonnable, je n'aime pas le gaspi, alimentaire ou non, mais colorer du riz ici n'enlèvera pas le bol de riz d'un enfant du bout du monde. La pâte à sel est économique, bien plus que toutes les pâtes à modeler du commerce, si on a un problème de conscience, on peut toujours faire don de la somme économisée à une oeuvre caritative... A force de répéter aux enfants "On ne joue pas avec la nourriture", ils avalent tout rond cette recommandation et, plus tard, il la resservent à leurs propres enfants sans réfléchir plus loin.
11 mai, 22:26 · J'aime
 - Mireille : Ma collègue et moi avons réalisé des peintures végétales avec le chou rouge, la betterave, les épinards, Que du bonheur !!!
11 mai, 22:27 · J'aime · 2
 - Aurore : Je suis d accord , il existe il est vrai de très très beaux jeux pour les enfants ... Mais on n a pas toujours les budgets et en plus on n'a pas non plus un salaire a rallonge ... Donc on fait avec

les moyens du bord ... Et qui n a jamais même adulte joue avec des chips "rings" et mettre un chips au bout de chaque doigt ?

11 mai, 22:28 · J'aime

- Marianne :Et les framboises au bout des doigts, et les cerises aux oreilles, et les masques au concombre... C'est vrai ça, j'oubliais le jardin et le potager ! Pour expier, on broutera des capucines !

11 mai, 22:31 · J'aime · 1

- Amandine : J ai fait de la peinture au chocolat avec du chocolat qui était depuis lgtps dans mes placards . C etait super

11 mai, 22:36 · J'aime · 2

- Lydia : Je suis tout a fait d accord avec vous mais si la directrice nous impose cela ,nous ne savons rien faire...hélas on a souvent les mains liées avec les lubies de nos directeurs.

11 mai, 22:50 · J'aime

- Marianne :Dans ce cas, bien sûr, pas la peine de déclencher une autre bataille... Mais bon, c'est quand même biscornu, cette idée.

11 mai, 22:51 · J'aime · 1

- Valérie : Et nous des biscuits aux orties

12 mai, 20:26 · J'aime

- Marianne :Biscuits aux orties... tiens tiens, voilà qui est original ! Salés, les biscuits ? Je suis curieuse d'en savoir plus.

13 mai, 12:47 · J'aime

3. Contrebande, la revente des dessins de Marianne (groupe « Fans de MARIANNE et de ses DESSINS »)

- Marianne, 11 novembre 2010

Je tombe des nues ! Voici de quoi je viens d'être avertie... Je ne connais pas la personne qui diffuse ces documents, je n'ai accordé aucun droit d'utiliser mes dessins à des fins commerciales, ni à cette personne, ni à aucune autre. Faites passer l'info, la planète pédagogique est toute petite

- Marianne : J'ai donc prié cette charmante Lilirose, en termes courtois mais secs, de retirer son annonce sur E-Bay, d'avertir sa clientèle, de me remettre ses stocks (précisés sur E-Bay et limités, soyez rassurés) et de m'expliquer d'où provient son exemplaire de mon dvd parce que, vu les circonstances... Voici ce qu'elle me répond : "Madame, Suite à vos menaces, je vous réponds que le cd m'a été offert par une collègue pour une fin d'année. Avant de l'utiliser à des fins de construction de fichier j'ai regardé sur la pochette si il m'étais interdit de l'utiliser à des fins quelconque et il n'en ai rien. premièrement, je ne sais même pas qui vous êtes!!! J'ai remarqué d'ailleurs que la plupart des dessins de votre cd sont copiés de site inetrnet et je ne suis pas certaine de leur authenticité. Ne l'oublier pas que je vis dans un monde d'enseignantes qui achètent vos Cd et que par conséquent je vais les informer de votre petit message de menace!!!! De plus il est intolérable que vous me demandiez une preuve d'achat car pas ces propos vous me soupçonnez de malveillance vis à vis de copies. Merci de faire vivre mes dessins. - lilirose220171

11 novembre 2010, 21:48 • J'aime

- Laurence : Y a-t-il un recours possible en justice ou autre ? Je n'en reviens pas !!!

11 novembre 2010, 22:44 • J'aime

- Marianne : D'abord contacter E-Bay, mais comme le retrait de l'annonce a été fait... Ceci dit, aller en justice est possible mais bon... je lui ai juste demandé de retirer l'annonce (fait), de

prévenir ses acheteurs (je doute qu'elle s'en charge, 4 sont prévenus à cette heure, j'espère qu'ils exigeront remboursement), et de m'envoyer ses stocks (assez limités à en croire E-Bay). C'est honnête et même indulgent, je ne réclamais rien pour moi-même.

11 novembre 2010, 22:51 • J'aime • 1

- Laurence : C'est assez honnête et indulgent en effet de votre part. A suivre... Je suppose que cette personne n'aura aucun scrupule de vendre son stock ailleurs...

11 novembre 2010, 23:10 • J'aime

- Marianne : Des scrupules, en effet, elle n'en a pas de quoi s'étouffer...

11 novembre 2010, 23:54 • J'aime

- Nathalie : Ben mince alors !!!! c'était un livre illustré avec tes dessins ?... pas un CD tout de même ?!!!

12 novembre 2010, 00:18 • J'aime

- Catherine : Que vendait-elle au juste? L'annonce E-Bay étant retirée je n'ai pas l'info. Quelle honte de profiter ainsi du travail des autres...et sans scrupules! Encore merci pour tes dessins que j'utilise en classe au grand plaisir de "mes p'tits loulous"!

12 novembre 2010, 09:06 • J'aime

- Marina : Non mais c'est quoi cette histoire? il y a des personnes sans-gênes quand même...quelle est la solution pour stopper ceci?

12 novembre 2010, 09:08 • J'aime

- Alexandra : Je vais finir par trouver cette personne ! Il le faut ! Elle vendait des fiches pédagogiques.

12 novembre 2010, 09:12 • J'aime • 1

- Géraldine : Vous avez reçu des réponses des acheteurs??? Et de Ebay???

12 novembre 2010, 09:43 • J'aime

- Alexandra : Je ne sais plus envoyer de mail pour le moment, donc, pas de nouvelle :S

12 novembre 2010, 09:44 • J'aime

- Audrey : C'est vraiment honteux. Certaines personnes n'ont pas de scrupules malheureusement. Tenez-nous au courant, nous sommes avec vous.

12 novembre 2010, 11:25 • J'aime • 2

- Marianne : Pas de réponse d'E-Bay, par contre Lilirose-Cassandra fait machine arrière. Voici ce qu'elle m'écrit ce matin, anonymement via E-Bay, son identité ne m'est donc toujours pas connue. "Madame, Je pense que la tension est un peu descendue que se soit d'un côté ou de l'autre. Par égard pour vous et non par obligation, j'ai retiré tous les fichiers d'ebay. Je pense que nous en resterons là. Je dois qd même vous féliciter pour vos dessins car ils sont très beaux et lorsqu'on m'a offert le cd j'en étais très contente. Je ne pensais pas que l'employer dans des fiches , cela vous ennuyait à ce point. Je n'ai jamais copié un dessin seul il était tjs mis dans contexte math, éveil ou autre....Il y a une autre personne qui vend +- 26fichiers sur ebay et qui emploie aussi vos dessins. Bien à vous"

12 novembre 2010, 13:23 • J'aime

- Marianne : Et voici ma réponse : "Je vois, en effet, que, de votre côté, la tension est redescendue. Du mien, bien que je me sois efforcée de rester calme, vos publications et votre lettre diffusées en soirée d'hier, ont provoqué une levée de boucliers et une vague de messages de soutien. Je vous dois donc une soirée finalement très chaleureuse. Maintenant, j'attends encore de vous que vous avertissiez vos acheteurs. Je n'ai encore eu aucun retour de ce côté. Devant votre nouvelle bonne volonté, je fais, moi aussi, un geste à votre rencontre. Je renonce à vous réclamer vos stocks mais je compte sur vous, en preuve de votre bonne foi, pour m'envoyer (gratuitement, faut-il le préciser, un exemplaire de chacune de vos productions utilisant mes illustrations. Dès la réception de ce colis, je vous tiendrai pour quitte de tout compte. Consultez votre frère, je ne doute pas qu'il vous encouragera à clore cette affaire à l'amiable."

12 novembre 2010, 13:24 • J'aime • 1

- Géraldine : Pour info, j'ai en ma possession 20 des 26 fichiers mis en vente sur ebay par cette autre personne et je n'ai repéré aucun dessin de Marianne dedans

- 12 novembre 2010, 13:26 • J'aime*
- Marianne : Maintenant, je crois que l'affaire va s'étouffer toute seule. Pour ceux qui ont pris le train en marche et n'ont pas vu l'annonce retirée (et spécialement pour toi Nathalie), voici cinq liens vers ses produits. Je ne comprends pas très bien pourquoi il fonctionnent encore mais puisque c'est le cas :
12 novembre 2010, 13:28 • J'aime
 - Alexandra Martin Juprelle O ne sait pas grand chose, juste deux pseudos, sa date de naissance et la provenance de ses colis.
12 novembre 2010, 13:30 • J'aime
 - Marianne : En effet, Géraldine, je ne suis pour rien dans les illustrations de ces fichiers-là, vendus sur E-Bay pas "Kaliop". Mais quel moyen de défense pitoyable que de dire, comme dans les cours de récré "Et lui alors ? Il le fait aussi..." !!!
12 novembre 2010, 13:31 • J'aime
 - Géraldine : C'est clair, ce sont des gamineries... par mon message, je voulais surtout défendre kaliop qui fait de chouettes activités...
12 novembre 2010, 13:34 • J'aime
 - Catherine : mais quelle folie!!!! et dire qu'on devait passer un long w-end tranquille!!! bizzz à toi "Madame de dessin"
12 novembre 2010, 14:09 • J'aime
 - Marianne : Pfff ! Pour moi, les longs *** tranquilles, we, congés, nuits, ruisseaux et fleuves divers, sont souvent des déferlements, des cataractes, des typhons, des tourbillons, des maestroms...Mais comme dit très bien une copine à moi qui sait de quoi elle parle "Quans ça ne va pas, on fait aller..." ;-)))
12 novembre 2010, 14:14 • J'aime
 - Lindsay : C'est ce qu'on appelle: "être victime de son succès" je suppose... triste de constater qu'il y a des gens malhonnêtes, sans scrupules et le pire... C'est que ces personnes enseignent!!! Si je devais écrire ce que je pense, je dirais un très gros mot... Plus j'avance dans ma carrière, plus je suis stupéfaite des attitudes et comportements des gens... Bref, je préfère mon petit monde de lutins joyeux... (des lutins que tu dessines si bien...)
12 novembre 2010, 14:24 • J'aime • 3
 - Cédric : Moi, personne ne veut me piquer mes dessins ! Même quand je les offre, on n'en veut pas !!
12 novembre 2010, 17:39 • J'aime
 - Cédric : Ceci dit, certaines personnes ne manquent vraiment pas de culot !!
12 novembre 2010, 17:45 • J'aime • 1
 - Olivier : ouf trop long à lire pour moi... J'(arrive trop tard. Perso je suis inscrit à la sofam. www.sofam.be C'est la sabam des artistes visuels. Ils te défendent et s'activent a récupérer les droits à percevoir...
12 novembre 2010, 18:40 • J'aime
 - Marianne : Oui, Simon aussi... mais ici, je ne souhaite pas percevoir de droits : je n'accorde jamais d'autorisation pour un usage commercial. Je souhaite seulement l'arrêt de ces activités... et des échantillons de la production de Lilirose dont l'identité ne m'est toujours pas connue...
12 novembre 2010, 20:38 • J'aime
 - Alexandra : Hip hip hip... Je l'ai trouvée :))))))))))
13 novembre 2010, 13:04 • J'aime • 3
 - Olivier : Alors pète lui le coin de sa gu...., hum reprenons... Donc tu vas poliment lui expliquer que cela ne se fait pas, et si elle ne veut pas comprendre, regarde la photo de mon profil, je remonte déjà mes manches... bises (on ne touche pas à ma famille)
13 novembre 2010, 14:09 • J'aime
 - Olivier : hahaha
13 novembre 2010, 14:09 • J'aime
 - Alexandra : :))))))

13 novembre 2010, 14:12 • *J'aime*

- Marianne : La mystérieuse est identifiée. Elle s'appelle Vinciane J**** (et est sur Facebook). Je l'ai contactée via Facebook et E-Bay, pour toute réponse, son profil est devenu opaque. Je lui ai signalé que, outre son identité, j'avais son adresse et... que sans réponse de sa part je lui enverrais une lettre par recommandé. Toujours pas de réponse... donc, y a plus qu'à... Pour info, dans mon message, je lui demandais tout simplement, outre l'arrêt de la diffusion de mes travaux, un exemplaire de chacun des cd qui reprend mes dessins. Pas d'autre dédommagement. Pour avoir utilisé mon travail, juste recevoir le sien me paraît équitable et indulgent... c'est encore trop, je suppose...

21 novembre 2010, 22:25

4. Sacrilège : Tout le monde n'aime pas les dessins de Marianne (groupes « Fans de MARIANNE et de ses DESSINS » et « Echange des fiches prépa Maternelle »)

4.1. Temps 1 : La critique

- Stéphanie : Bientôt saint-Nicolas offrez-vous le dvd de Marianne, une banque d'images pour créer vos stencils quand vous n'avez pas de coup de crayon ! , je viens de créer cette fiche pour placer près de l'escargotière de la classe ! ce dvd je ne pourrai plus m'en passer et vous ? En tout cas , moi, je le recommande Na !

J'aime · Commenter · Recevoir les notifications · 9 octobre, 23:27

[...]

- Sylvie : moi perso suis pas trop fan, je ne les trouve pas particulièrement beaux! Je préfère une recherche google image Et en plus comme je comprends bien plusieurs versions 2000, 2004, 2006,... cela devient chéro à la longue...
11 octobre, 09:02 · Modifié · J'aime
- Marianne : En effet, certains, qui datent sérieusement, seraient à refaire. Je suis la première à le dire. J'ai d'ailleurs voulu en supprimer parce que je les trouvais vieillis mais il y a eu un tollé de protestations... j'ai donc renoncé. A chacun de choisir ce ...
11 octobre, 18:48 · J'aime · 21
- Sylvie : chacun est libre de ses choix... Bonne continuation!
11 octobre, 19:48 · J'aime · 2
- Marianne : Tout à fait... et responsable de la profondeur de ses raisonnements et argumentations...
11 octobre, 19:49 · J'aime
- Sylvie : pour ça vous êtes douées bravo
11 octobre, 19:52 · J'aime
- Cécile : C'est vrai que c'est un coût quand on achète plusieurs cd mais à moins d'avoir un talent de dessinateur, je trouve que les dessins de Marianne sont vraiment adaptés et surtout top! Merci Marianne pour ce travail ! (Tout travail mérite salaire)
11 octobre, 20:24 · J'aime · 7

- Sandrine : Ça fait longtemps que j'entends parler de vous et du cd en positif . Je vais me laisser tenter.
11 octobre, 20:48 via mobile · J'aime · 4
- Catherine : De mon côté, j'ai toujours mon "Marianne 2000", voilà donc un bail que je l'utilise (depuis mes stages), il a toujours été un outil utile, c'est d'ailleurs le seul CD qu'il me reste... Dessins clairs, nets, adaptés (toutes classes et établissements), bref, je sais que Marianne évolue encore en toujours, il est donc bien temps que j'achète cette nouvelle version!! Merci pour ces nombreuses années à nos côtés!!!
11 octobre, 21:58 via mobile · J'aime · 2
- Cassandra : Avant d'avoir le CD Marianne, j'allais faire mes recherches aussi sur google images... Mais depuis que j'ai le CD... Fini google... Les images sont bien plus claire et explicites que beaucoup d'autres! Je ne me sers de google que pour de RARES choses que je ne trouve pas... Et encore là... Je ne trouve pas tout tout tout et Marianne vole à mon secours
11 octobre, 23:02 · J'aime · 4
- Béran Gère : Perso je ne pourrai pas me passer de mon cd de Marianne que j adore... merci Marianne !
12 octobre, 00:16 · Modifié · J'aime · 2
- Cassandra : Sandrine vous ne le regretterez pas
12 octobre, 00:28 · J'aime · 1
- Ingrid : Moi aussi je voulais vous remercier Marianne ! En plus d'un outil reprenant énormément de dessins utiles, on peut également les travailler sur paint à notre guise ! Ca on ne peut pas le faire avec les dessins de Google (ou difficilement)! En plus tout est classé et facile à trouver !!!!!
Merciiiiii
12 octobre, 06:54 · J'aime · 4
- Lucie : Un jour peu être que je me l'offrirai. Je connais ce cd depuis quelques années mais je n'avais jamais eu de retour des institutrices pour savoir si il est bien ou non. Donc je n'ai jamais osée l'acheter. Maintenant je sais qu'il est bien.
12 octobre, 07:52 · Modifié · J'aime · 3
- Marianne : Merciiii à tout le monde ! ♥♥♥ Vos commentaires me donneraient bien envie de dessiner toute la nuit... mais je suis vraiment "out" ce soir, donc une pause s'impose. Vous m'avez dopé le moral !!!
12 octobre, 22:36 · J'aime · 4
- Sylvie : Quel regret de découvrir mon nom sur la page "fans de Marianne et de ses dessins" sans même avoir été avertie... Ne fut-ce que pour pouvoir éventuellement préciser ma pensée... Moi qui pensais que nous étions sur un groupe de partage... Contente en tout cas si j'ai pu amener des fans de Marianne à venir réagir ici et donc à découvrir ce groupe de PARTAGE... Personnellement, je ne tiens plus à poursuivre cet "échange". Ce groupe n'est pas là pour cela.
13 octobre, 14:47 · J'aime · 1
- Marianne : Ce n'est pas caché du tout... la preuve. Et je n'ai pas publié d'extrait pour que la pensée, justement, soit transmise telle qu'exprimée : j'ai mis le lien... Que faire de plus ? C'est juste un prolongement de cette conversation. Et je précise qu'AUCUN des intervenants n'a pris parti contre vous, de quelle que façon que ce soit. Comme j'ai souvent l'occasion de le constater : mes "fans" sont super... vraiment !
13 octobre, 14:54 · J'aime · 1
- Nathalie : voilà, je l'avais pas encore (j'ai le 2003-2006) mais maintenant c'est fait, je viens de le commander. Merci Marianne pour ton travail, tu nous aides énormément
13 octobre, 15:06 · J'aime · 2

4.2. Temps 2 : La riposte

- Marianne : Hé non, tout le monde n'aime pas mes petits dessins... il s'en trouve même pour les trouver chers... Suite à un super compliment de Stéphanie, une fanissime, Sylvie André prend le contrepied. C'est là : https://www.facebook.com/groups/392136964221680/411579985610711/?notif_t=group_comment_reply C'est son droit. Je tiens d'ailleurs compte de sa remarque et m'interroge une fois encore : ne devrais-je pas supprimer d'anciens dessins qui ont mal vieilli et qui me font (un peu) rire de moi quand je les croise ??? Echange des fiches prépa Maternelle Bientôt saint-Nicolas offrez-vous le dvd de Marianne Parmentier, une banque d'images pour créer vos stencils quand vous n'avez pas de coup de crayon ! , je viens de créer cette fiche pour placer près de l'escargotière de la classe ! ce dvd je ne pourrai plus m'en passer...
J'aime • Commenter • Partager • Recevoir les notifications • 11 octobre, 20:13
- Veronique : Moi, je les aime beaucoup vos dessins... et je les utilise très régulièrement. Encore un tout grand merci pour tout ce travail!
11 octobre, 20:49 • J'aime • 2
- Caroline : Encore hier, j'ai utilisé vos dessins pour réaliser une de mes feuilles élèves! Je les trouve très bien et attend le nouveau CD afin d'en racheter un
11 octobre, 20:51 • J'aime • 1
- Coco : C est bien a dix heure la porte ouverte demain a marcinelle. Merci
11 octobre, 21:06 via mobile • J'aime • 1
- Marylène : moi aussi qui suis pourtant prof de gym j'utilise vos dessins ça aide beaucoup les enfants et c'est plus facile à comprendre pour eux! (d'ailleurs ce serait bien un peu plus de dessins pour nous merci pour ce que vous faites n'arrêtez pas
11 octobre, 21:13 • J'aime • 2
- Marianne : C'est vrai que le domaine du sport n'est pas très riche... Je plaide les circonstances atténuantes : je dessine à la demande, c'est en maternelle qu'on est le plus gourmand, c'est donc pour ce créneau que les répertoires sont les plus fournis, les prof... V oir plus
11 octobre, 21:55 • J'aime • 5
- Nathalie : Moi je suis FAN!
11 octobre, 23:28 • J'aime • 1
- Christine : pfffffffffff imposssssssssssssssssssible de plaire à tout le monde mais j'peux dire une chose moi, les dessins de Marianne Parmentier alimentent pas mal de mes fiches classe, avis aux parents. Bien entendu que j'utilise aussi ceux de google mais c'est ... V oir plus
12 octobre, 00:00 • J'aime • 2
- Stéphanie : Oulala, quelle histoire ... rien il ne faut rien supprimer pour ma part je prends tout , il n'y a pas de quoi rire à propos d'anciens dessins pour lesquels vous auriez envie de deleter! Me demande bien lesquels d'ailleurs ...Car moi , je prends tout to... V oir plus
12 octobre, 00:11 • J'aime • 8
- Alexandra : Oui Coco, c'est de 10 à 17h.
12 octobre, 09:34 • J'aime
- Coco : Merci merci a tantôt..
12 octobre, 09:35 via mobile • J'aime • 2
- Agnes : Fan !!!
12 octobre, 12:48 • J'aime • 1
- Patricia : C'est très vrai un coffre à trésor car je m'en sert très souvent
12 octobre, 17:09 • J'aime • 1
- Marianne : Houlàààà ! C'est trop gentil, je voudrais répondre à chacune en particulier mais il me faudrait la nuit... et j'en ai besoin pour dormir un peu. Là, je suis dopée jusqu'aux yeux. Je sais bien, moi, qu'il y a des dessins vieillis que je ne referais plu... V oir plus
12 octobre, 23:02 • J'aime • 3

- Chantal : Moi, j'ai utilisé les dessins de Marianne pendant 24 ans et j'ai eu la chance de l'avoir comme prof de tm dans ma classe. Je ne pourrai jamais arriver à la remercier pour tout ce qu'elle m'a apporté. Servez-vous de ses dessins et continuez à lui apporter les retours de son travail, elle adore cela et elle a raison;
12 octobre, 23:19 • J'aime • 1
- Marianne : Merci Chantal ! J'en profite pour présenter à tous ma "copinolègue aux doigts verts" (les miens ne sont verts que trempés dans la peinture) et commanditaire de bien des dessins présents dans le dvd. Nous avons partagé des moments épatants, pédagogiques et amicaux, il nous en reste des piles de souvenirs et une source sans fin de projets (encore !)...
12 octobre, 23:35 • J'aime • 1
- Chantal : Et maintenant nos petites discussions sur le net!
13 octobre, 10:32 • J'aime • 1
- Nathalie : Moi, je suis super fan, des dessins et ... de la dessinatrice, gentille, adorable, disponible ...quel bonheur cette rencontre sur le net ! Merci à toi Marianne et à Sacha pour tout ce que vous nous apportez...longue vie à crayaction !
13 octobre, 15:37 • J'aime • 2
- Marie-Sophie : On ne peut pas plaire à tout le monde mais je crois que les personnes qui n'apprécient pas vos dessins sont minoritaires. Continuez ce que vous faites, je trouve ça génial.
13 octobre, 15:50 • J'aime • 1

5. Le coup de G... du dimanche (groupe « Echange des fiches prépa Maternelle »)

- Bérengère : A l'allure où on va, qui peut travailler à ma place ? Quel intérêt de demander des choses toutes faites, d'être servi comme sur un plateau ? Où est la recherche personnelle ? On est dans une société du moindre effort mais quand même ! Parfois, faut juste faire une recherche sur google ou pinterest mais même ça ça devient trop difficile à faire pour certaines. Et l'échange là-dedans ? Au début de ce groupe, il y avait de l'échange mais maintenant c'est : je demande et puis basta ! Ce n'est même plus du travail d'équipe, c'est du chacun pour soi ! Enfin, tout le monde n'est pas comme ça, heureusement ! Voilà, c'était mon coup de gueule de ce dimanche
J'aime · Commenter · Recevoir les notifications · 27 octobre, 15:33, 63 personnes aiment ça.
- Marie : Bérengère tout à fait d'accord , sans les mettre toutes ou tous dans le même , je trouve que ces demandes viennent souvent d'étudiant(e)s , nous n'avions pas tout ça lors de nos études cela ne nous à pas empêché de réussir , certaine n'avaient même pas internet
27 octobre, 15:37 · J'aime · 18
- Focal : La question n'est pas là... On peut souvent se demander ce que les étudiants d'aujourd'hui auraient fait il y a 20 ans... Il y a 20 ans nous passions nos heures "libres" dans les bibliothèques, sur les photocopieuses et machine à décalquer... Nous n'avions pas la possibilité de lancer une bouteille à la mer et de recevoir tout dans un joli paquet cadeau. Ce qui est usant c'est, comme le dit Marie, c'est qu'il n'y a plus aucune recherche personnelle... Notre bagage professionnel... nous avons du le construire nous même...
27 octobre, 15:44 · J'aime · 14
- Marie : comme je les dit ne mettons pas tout le monde dans le même sac il y a des façons de demander , avoir des idées et demander des conseils c'est sans soucis , mais lorsque j'en voit qui demande carrément tel ou telle chose limite faudrait donner la fiche et le travail tout fait lol , comme l' a dit Bérengère nos activités même si on reprend des idées doit rester personnelle. L'entraide et l'échange c'est bien mais si ça va dans les deux sens Nous avons le bagage peut etre

, vous avez les nouvelles façons de travailler donc en échangeant là je veux bien mais pas en donnant juste l'activité sans que la personne ai à réfléchir et cogiter un peu

27 octobre, 15:44 · J'aime · 9

- Catherine : j'ai débarqué récemment (début septembre) et je ne peux qu'imaginer cmt c'était avant, et te comprendre. Malgré tout, je trouve ce site (encore?) très riche d'échanges. Merci d'ailleurs à toutes celles qui ne considèrent pas uniquement le sens unique

27 octobre, 15:48 · J'aime · 9

- Focal : Nous n'avions pas d'ordinateurs pour imprimer nos leçons, nous devons tout écrire à la main ... et recommencer bon nombre de fois... nous n'avions pas d'imprimantes ni de plastifieuses thermiques ... Bref vous avez toute une série d'outils hyper performants pour vous faire gagner du temps... et malgré tout cela... il y en a qui ont encore "trop peu" de temps pour faire des recherches... Et je sais qu'il y en a qui vont rire... mais bon... nous sommes des dinosaures de l'autre siècle...

27 octobre, 15:50 · J'aime · 11

- Sabine : mdr, 2 minutes avant j'ai fait exactement le même coup de gueule que toi mais sur mon mur... et tout à fait d'accord avec les autres messages, ... et ce qui est aussi hallucinant c'est que bien souvent des instits ont posté de super activités ici même, y a rien de compliqué à cliquer sur la petite loupe en haut à droite et de faire une recherche.... en effet, quand j'ai commencé (et je trouve qu'il n'y a pas siii longtemps que ça, 15 ans) je n'avais ni ordi, ni plastifieuse, que mes deux mains et ma tête, ...

27 octobre, 15:57 · J'aime · 6

- Bernadette : Entièrement d'accord...moi, je suis un vrai dinosaure dans tous les sens du terme.J'ai jamais su me servir d'un PC pour construire un jeu.....J'ai crié victoire quand cette semaine, j'ai enfin pu télécharger et mettre sur une clé.Je me sens égoïste quand je ne peux pas partager avec vous toutes les choses que je possède mais j'apprends....

27 octobre, 15:58 · J'aime · 5

- Salomé : Je suis tout à fait d'accord avec vous, c'est vrai qu'il y a des manières de demander et que tout reprendre tel quel c'est un peu trop facile! Moi même quand je trouve qq chose c'est l'idée et non pas le travail tout fait.

27 octobre, 15:59 · J'aime · 8

- Sabine : Sandra viens voir ici, tu verras, je suis pas la seule à penser comme ça ...

27 octobre, 16:04 · J'aime · 1

- Irina : Moi aussi je suis d'accord et souvent non seulement c'est à sens unique mais il n'y a même pas un merci voir une critique. Tu as tout mon soutien!

27 octobre, 16:05 via mobile · J'aime · 3

- Marianne : Je suis un dinosaure et j'ai adopté les nouveaux outils. Je ne pense pas qu'ils fassent gagner vraiment beaucoup de temps mais ils permettent bien plus de finesse dans la résultats. Par exemple, il y a trente ans (ou même quarante), je passais une soirée et la moitié de la nuit à la réalisation d'une affiche avec dessins et lettrages. A une heure du mat', je considérais le résultat d'un oeil critique et je constatais que tel élément aurait pu être un peu plus grand, tel autre plus à droite (je suis un peu maniaque) mais, vu l'heure et ma fatigue, je concluais que c'était bien ainsi. A l'heure actuelle, je monte mon affiche à l'ordinateur (après avoir fait mes dessins à la main, les avoir scannés et puis "nettoyés" un peu), je chipote sur la ou les polices de caractères, je figrole la mise en page. Et quand je suis enfin satisfaite du résultat... il est une heure du mat' et je suis fatiguée. Moralité, on travaille autrement, on ne gagne pas forcément de temps. Par contre, tout ça se partage beaucoup plus facilement par Internet...

27 octobre, 16:05 · J'aime · 10

- Amélie : Tout d'abord je suis d'accord que la manière de demander de l'aide parfois est un peu brutale. Mais le monde évolue et heureusement pour nous. C'est la société qui veut qu'on évolue. Et vous en profitez autant que nous. Quand je vois certaines institutrices qui ne sortent pas de l'ordinaire ça me fait rire .. Certaines aussi sont bien contente de reprendre les idées des "étudiantes" qui par leurs demandes d'aide des plus anciennes se voit déranger certaines.

27 octobre, 16:06 · J'aime · 6

- Sabine : heureusement qu'il y a des super instits et étudiantes qui ont de super idées !!! ça compense avec celles qui demandent du tout fait...

27 octobre, 16:08 · Modifié · J'aime · 3

- Bryan : Et je rajouterai que : toutes les demandes ne sont pas formulées que par les stagiaires et que certains participent à l'échange

27 octobre, 16:08 · J'aime · 5

- Amélie : Bien dit Sabine!

27 octobre, 16:09 · J'aime · 1

- Sophie : Peut-être que les attentes au niveau des préparations de stage pour les étudiantes d'aujourd'hui sont plus nombreuses et pointilleuse qu'à votre époque... Alors oui c'est vrai que nous avons les pc, les plastifieuses,... mais ça n'est pas tout! Je suis bien d'accord avec le principe de devoir personnaliser ses leçons et son matériel et de ne pas faire un plagiat de ce que vous nous proposez mais il ne faut tout de même pas exagérer... Si vous ne voulez pas aider les étudiantes, ne les acceptez pas dans votre groupe. Si les étudiantes ne partagent pas leur travail c'est p-e parce qu'elles n'osent pas se le permettre (pour certaines) ou simplement par flemme de le faire ou manque de temps (dommage). Personnellement, je ne reprend jamais une idée telle qu'elle et je dirais même qu'en stage (vu toutes les exigences) il est rare que l'on puisse prendre une prépa toute faite sans devoir la réadapter... En ce qui concerne les temps libre, si nous n'avions pas tant de projets (ce qui est le cas dans mon établissement) nous aurions p-e plus de temps à consacrer à la bibliothèque (car pratiquement aucune heure prévue pour). Heureusement, comme vous le dites nous ne sommes pas toutes à mettre dans le même panier

27 octobre, 16:13 · J'aime · 12

- Isabelle : moi suis pas d'accord.. franchement.. celui que ça dérange quand qqu'un demande quelque chose.. bein ne répondez pas à la demande ! et je précise que je n'ai jamais rien demandé !

27 octobre, 16:13 · J'aime · 6

- Focal : Demandé un conseil, un avis...oui... La totale avec les préparations, le matos et tout le reste... ça devient lourd... Fait comme tout le monde... bosse un peu... mdr

27 octobre, 16:15 · J'aime · 2

- Sandra : Ben c'est ce que je me tue à dire ... on fait abstraction où on y répond .. je ne vois vraiment pas où est le problème

27 octobre, 16:15 · J'aime · 1

- Sophie : je suis bien d'accord! Mais du coup rien ne vous empêche de juste donner des idées sans pour la cause montrer votre matériel. Pour faire instit maternelle, il faut un minimum de créativité!

27 octobre, 16:16 · J'aime · 1

- Isabelle : bein oui !! celui qui demande ... bein ça lui fait gagner un peu de temps.. et alors ?

27 octobre, 16:16 · J'aime

- Tatiana : je comprends que ça vous embête qu'on demande quelque chose de précis et il est vrai que j'aurais pu formuler ma demande autrement car je ne veux pas reprendre tel quel vos préparations mais plutôt avoir des idées d'activité à faire! et c'est dur de partager quelque chose en échange lorsque l'on a pas beaucoup de bagage et que nous sommes étudiantes...

27 octobre, 16:16 · J'aime · 4

- Amélie : Personnellement j'ai des consignes de stages assez pointilleuses et exigeantes ! J'ai plusieurs compétences imposées à exercer deux fois sur mon stage et je trouve dommage de ne pas nous laisser faire ce qu'on veut ! La formation de 3 ans ne m'a pas appris à travailler dans une classe composite et à exercer chez les tous petits .. C'est pourquoi je me permet de vous demander de l'aide à vous qui avait un plus grand bagage que le nôtre. On a pas la chance de passer une année complète dans une classe ce qui ne nous permet pas non plus d'agrandir notre bagage

27 octobre, 16:18 · J'aime · 5

- Sophie : Puis de toute façon, les prépas des étudiants sont bien différentes de celles des enseignantes qui sont sur le terrain depuis quelques années Heureusement d'ailleurs!
27 octobre, 16:18 · J'aime · 1
- Bryan : Et puis, ne devons-nous pas développer la coopération entre les enfants ? C'est pareil pour nous
27 octobre, 16:18 · J'aime · 6
- Sandra : Allez, je quitte la polémique, nous pourrions en parler des heures. Laissons la liberté d'expression à chacune d'entre nous out en sachant que nous sommes libres d'y répondre ou pas ! Bon dimanche à toutes et surtout bonnes vacances!
27 octobre, 16:20 · J'aime · 4
- Noémie : Je suis encore étudiante et je passe des heures sur ce site à regarder vos belles choses avec des étoiles dans les yeux. ça me donne beaucoup d'idées et ça me passionne. Maintenant, j'essaie aussi de donner des choses en échange (comme mes fiches sur les 5 sens en psychomotricité ou mes monstres en papier mâché) mais nous, étudiantes, on ne sait pas publier énormément de choses sachant que nous n'avons pas d'années d'anciennetés derrière nous maintenant je suis d'accord qu'il faut réadapter les choses que l'on voit, ne pas faire du copier/coller! et un s'il vous plaît et un merci ne font pas de tort, c'est vrai. En tout cas sachez toutes que j'admire vos idées et votre imagination! Bon dimanche et bonne vacances aux instits belges .
27 octobre, 16:21 · J'aime · 8
- Sophie : Je quitte également J'ai de la théorie à lire pour mon TFE Merci aux instits en tout cas de nous partager leurs savoirs et leurs idées. Bon dimanche!
27 octobre, 16:22 · J'aime · 3
- Laurence : C'est vrai quand j'étais à l'école normal je n'avais pas internet et nous devions créer nos leçons en dessinant et en imaginant . Nous étions bcp plus créatives et c'est vrai que qd j'ai des stagiaires (que j'aime aider particulièrement) elles attendent souvent qu'on leur donne tout . Elles ont bcp plus de difficultés à être créatives. Elles ne doivent plus inventer elles ont tout sous la main. Mais bon ces fiches sont tout de même intéressantes. Qd une instit demande ce qu'elle doit faire pour calmer ses enfants je pense que nous avons tous appris à l'école normal à gérer des classes plus perturbantes que d'autres avec des milliers de moyens différents pour gérer des situations pas toujours facile.
27 octobre, 16:24 · J'aime · 2
- Sylvia : Le débat était le même il y a 15 ans lorsque je faisais mes études. Il y a celles et ceux qui sont partageurs et les autres qui planquent leurs bonnes idées pour ne pas qu'on les copie. Il faut savoir où l'on se place et mettre nos propres limites. Un conseil n'est jamais mal venu, une idée non plus et celles qui reprennent les idées des autres doivent avoir l'intelligence de les adapter à leurs enfants. Comment refaire la préparation d'une autre dans sa classe sans la mettre à sa sauce? Moi je ne saurais pas
27 octobre, 16:25 · J'aime · 3
- Catherine : Mais si les enfants nous demandaient tous les 3 jours où sont les ciseaux, on aurait peut-être envie de les secouer un peu! Il n'est pas rare de voir les mêmes questions revenir et revenir encore alors qu'il n'est pas compliqué de s'assurer de l'historique ou de vérifier, en effet, dans la petite loupe.
27 octobre, 16:25 · J'aime · 3
- Marianne : Sophie, ce qui dérange, c'est la manière de demander. "Je cherche des activités sur le loup" est un exemple récent entre mille. On a un peu l'impression d'être des fournisseurs automatiques, qu'on vient ici comme dans un magasin virtuel, pour "remplir son panier" sans qu'il y ait de facture à la clé. Rien n'empêche de ne pas répondre, mais le climat en pâtit. Dans le cas du loup, une simple recherche via Google aurait déjà donné des résultats, mais il aurait fallu les trier... Je lis aussi, à propos d'un bricolage pas mystérieux pour deux sous "Je pourrais avoir les compétences/ la liste du matériel/ la progression, ... ?" si les bouts de carton et la colle

pouvaient passer par Internet, on les demanderait aussi... Tout ça pollue le fil des conversations, encombre les écrans et quand on cherche quelque chose, on ne le retrouve plus dans ce fatras...

27 octobre, 16:26 · J'aime · 11

- Sophie : Ha mais je ne dis pas que vous êtes dans l'erreur. Je défends juste ma cause d'étudiante Non mais, je comprends bien votre point de vue. Il est clair que pas mal de personnes ne prennent plus la peine de faire de la recherche et se contentent de prendre ce qui est à prendre. C'est dommage pour elles...

27 octobre, 16:33 · Modifié · J'aime · 2

- Anne : Je suis d'accord avec Berengere et je trouve qu'il faut juste laisser les institutrices qui veulent y mettre des choses afin de donnermais il y a bcp trop de demandesce groupe est un outil parmi d'autres mais il n'est pas le seul !!!!

27 octobre, 16:32 via mobile · J'aime · 4

- Sabine : il faudrait au minimum que lorsqu'il a une demande, que la personne dise déjà ce qu'elle a comme idées trouvées... ça

serait aussi une bonne chose ...

27 octobre, 16:46 · J'aime · 5

- Sandra : tu pousses un peu Sabine, je me demande vraiment ce que tu as mangé aujourd'hui ... ah ok ... ça y est ça me fait tilt ... tu

es en manque de tes enfants ... alors t'es déchainée mdr

27 octobre, 16:51 · J'aime · 1

- Sabine : mais noon... j'ai mangé des roulades de bettes... et des pâtes

27 octobre, 16:52 · J'aime

- Sandra : laissons la liberté d'expression ... la liberté d'échange ou pas ... point final

27 octobre, 16:53 · J'aime

- Sandra : si t'as pas envie de répondre, répond pas

27 octobre, 16:54 · J'aime

- Isabelle : oui bein tu communique ton agressivité ! chui énervée maintenant.. c'est mûlin !!! lol

27 octobre, 16:54 · J'aime · 3

- Sandra : on va arriver à avoir des règlements partout ... on aura bientôt peur de poser une question sans se faire bouffer!

27 octobre, 16:54 · J'aime · 3

- Sandra : ou traiter d'idiote!

27 octobre, 16:54 · J'aime · 2

- Sabine : m'enfin, je t'ai déjà dit, je réponds pas si j'ai pas envie!!! non di d'jaaaa....

27 octobre, 16:55 · J'aime

- Sandra : ben alors pkoï ce coup de gueule intempestif pour rien

27 octobre, 16:55 · J'aime · 1

- Laurence : STOOOOOOOP

27 octobre, 16:55 · J'aime

- Isabelle : mdr

27 octobre, 16:56 · J'aime · 1

- Laurence : Et les filles ont est en vacances . Reposez vous au lieu de vous prendre la tête . Ca va etre chaud apres Saint nicolas marche de noel mdr gardez votre énergie

27 octobre, 16:57 · J'aime · 4

- Sabine : c'est pas moi qui ai commencé ! hihih... moi j'avais mis sur mon mur perso, pas ici au départ... j'ai juste approuvé ce que Bérengère avait mis....

27 octobre, 16:57 · J'aime

- Laurence Lebbe Moi aussi

27 octobre, ::57 · J'aime

- Laurence : Moi je suis dans la tempête de Bretagne on va bientôt s'envoler

27 octobre, 16:58 · J'aime

- Sandra : T'inquiète Laurence, perso j'ai de l'énergie à revendre, et chez moi pas de marché de Noël lollll
27 octobre, 16:58 · J'aime · 1
- Sandra : où en Bretagne ?
27 octobre, 16:59 · J'aime
- Sandra : j'adooooooooooooore la Bretagne
27 octobre, 16:59 · J'aime
- Laurence : Lac de Guerledan
27 octobre, 16:59 · J'aime
- Laurence : Pontivy
27 octobre, 16:59 · J'aime
- Sabine : moi aussiiiiiii, je suis même 1/8 em bretonne hahaha!!!! du Finistère
27 octobre, 16:59 · J'aime
- Laurence : Mur de Bretagne
27 octobre, 16:59 · J'aime
- Isabelle : ooh sandra qui s'apaise
27 octobre, 16:59 · J'aime · 1
- Sabine : ha tu vois que c'est pas moi qui m'énerf??? hahaha
27 octobre, 17:00 · J'aime
- Sandra : je quitterais bien la Belgique pour y vivre!
27 octobre, 17:00 · J'aime

6. Respecter le travail de ses pairs (groupe « Echange des fiches prépa Maternelle »)

- Irina : Lorsqu'on publie les fichiers des autres il me semble normal de citer le nom de la personne rien que par respect pour son travail et ne pas s'attribuer tous les mérites!!! Merci a celles qui l'ont fait. C'est mon coup de gueule de la soirée.
J'aime · Commenter · Recevoir les notifications · 15 octobre, 00:55, 49 autres personnes aiment ça.
- Anne-sophie : bien raison et bien fondé ce coup de gueule ! il y a pas mal de fichiers repris et non cités malheureusement . Bonne journée quand même !
15 octobre, 07:05 · J'aime · 1
- Mélanie : Ce qui semble normal chez les uns ne l'est pas chez les autres totalement d'accord
15 octobre, 07:18 via mobile · J'aime · 2
- Sol Anne : Allons Irina (et autres) : regarde mieux : "Catherine: je ne sais plus qui (ni quand) avait déjà posté ceci, voilà les fiches qu'il avait jointes." Elle a juste re-posté tes fiches sans faire attention que tu étais en début du post... sans s'en attribuer la paternité...
15 octobre, 08:00 · Modifié · J'aime
- Irina : Est ce que je cite des noms? Non! Je ne parle même pas de cette personne!!!
15 octobre, 09:40 via mobile · J'aime · 1
- Éloïse : Lorsqu'on publie mais aussi lorsqu'on s'en sert en classe !
15 octobre, 10:19 · J'aime · 1
- Françoise : Vas-y Irina laisse-toi aller j'avais compris avec desl'autre soir;-)
15 octobre, 17:31 · J'aime
- Fabienne : partager c'est aussi respecter le travail des autres

15 octobre, 17:43 · J'aime

- Catherine : des noms, des noms...!! ... Sérieusement, sans vouloir me mêler, je citerais les personnes, ça éviterait des confusions (même si je ne me sentais pas visée, merci Sol Anne) et ça permettrait à celles qui sont concernées de l'être. (parce que, si c'est comme moi souvent, elles n'ont peut-être pas capté ton "humeur du jour"?) Alors que, je suis bien d'accord, c'est n'importe quoi.

15 octobre, 17:46 · Modifié · J'aime

- Meert : bouffffff une dispute de filles ici !!! lol on se croirait retournée en classe , lorsque certaines piquaient les idées des autres pour refaire en mieux ! Quand y a que des filles ça explose tjrs à un moment où à un autre ... bein ils sont où les mecs pour remettre de l'ordre ? néanmoins je comprends la frustration de Irina zut quoi , même si je ne sais pas de qui elle parle et en vérité je m'en tape !

15 octobre, 18:56 · J'aime · 2

- Irina : Ce n'est pas une dispute de fille, c'est juste un coup de gueule. Je pense que nous sommes plus adultes, plus matures et plus civilisées que ça non les filles?! Je suis là pour partager et je fais tjrs de bon coeur. Je dis tjrs que mes fichiers sont modifi...

15 octobre, 20:01 via mobile · J'aime · 19

- Meert : ha la vache Irina je n'ai rien vu de tout ça moi , oui en effet c'est bessant et surtout petit pas très intelligent dommage

15 octobre, 20:45 · J'aime · 4

- Valérie : Moi non plus j'ai pas vu ça mais en effet c'est pas gentil du tout de reprendre l'idée, de l'améliorer et de se croire meilleur que l'autre On est ici pour partager pas pour dire qui est mieux ou moins bon..... c'est dommage d'arriver à des trucs comme ça!

15 octobre, 22:03 · J'aime · 4

- Sol Anne : Désolée Irina, Je n'avais pas vu non plus... Pour pouvoir "améliorer" le travail d'une autre personne, il faut déjà que la première ait fait tout le travail (et ce n'est pas toujours la réalisation qui est le plus dur ...) Moi j'aurai utilisé plutôt le mot "adapter" ... car nos classes sont différentes. Ton travail était génial et je t'en remercie (je le mets en place ce jeudi AM !)

16 octobre, 08:25 · J'aime · 2

Annexe 6 : Eléments extraits des pages Facebook

1. Oui, je suis encore en vacances et franchement, je

Page Facebook d'Enseignons.be

1.1. Le texte publié sur Enseignons.be

<http://www.enseignons.be/actualites/2013/10/24/suis-encore-en-vacances-franchement-temmerde/>

« **Oui, je suis encore en vacances. Et franchement, je t'emmerde!** », carte blanche de Chrystelle, enseignante.

- *Quoi? T'es encore en vacances?*

- *Ha ha, j'aurais dû être prof tiens, je bosserais moins!*

- *Non mais toi, les horaires de travail, tu connais pas hein, t'es prof.*

Les profs entendent ce genre de petites phrases environ huit fois par semaine. Trois fois pour ma part aujourd'hui. Même la boulangère me l'a sorti.

Si le métier de professeur est loin d'être le plus rude, **il est de toute évidence un des plus raillés**. Je pense qu'il est temps de remettre deux-trois choses en place quand même.

La journée-type d'un prof, c'est, déjà, partir **chargé comme une mule**, un pc, deux classeurs pleins, un énorme journal de classe, un gros plumier (pour prêter des bics à tes enfants), un tas d'interrogations corrigées, un tas de copies à distribuer et un sac à main (avec deux paquets de mouchoirs pour tes enfants). Parce que le prof n'a pas de bureau, ni la plupart du temps de local où laisser ses affaires. **Il joue à la tortue et balade sa maison sur son dos**. Il refera sa petite valise à la fin de chaque heure de cours pour transbahuter le tout de classe en classe, d'heure en heure, d'étage en étage. Ça n'a l'air de rien dit comme ça, mais j'ai pesé mon sac et il fait 9 kilos. Les classeurs sont dans mes bras, les copies par dessus. Et je transporte le tout environ huit fois sur la journée. Quand toi, tu as quoi? Un agenda?

Ensuite, dans ta petite tête de travailleur acharné qui n'a pas la chance d'être prof et de ne rien foutre, je fais 24h/semaine, hein? Certes mon lapin, mais entre ces 24 heures, j'ai des heures « *de fourche* » tout partout. Heures de fourche consacrées à faire la file à la photocopieuse (comme toi qui appelles ça du travail, non? Nous, on appelle ça des pauses...), à imprimer des machins (ce que tu appelles du travail aussi quand c'est toi qui le fais), à corriger, à répondre à des élèves (mais toi tu dis clients), à des parents et j'en passe.

« **On a deux mois de vacances pour enterrer nos morts** »

Tu argueras que « *oui mais t'as facile toi, tu sais toujours reprendre tes enfants à l'école. Moi je finis à 19h* ». Tout à fait. C'est un des avantages de mon métier. Sauf que quand les enfants sont couchés, toi tu mates un film. **Moi, je corrige encore**. Parce qu'on a beau dire, 322 élèves, c'est 322 interros tous les 15 jours environ. Et tu sais quoi? J'ai pas de secrétaire pour m'aider. En imaginant que je suis la reine du turbo de la correction et que je corrige chaque copie en 2 minutes, ça fait (j'ai compté)

environ 10,7 heures à corriger. Et ne nous mentons pas, il est virtuellement impossible de corriger si vite tu t'en doutes.

Je ne te parle même pas des institutrices qui passent parfois des soirées entières à préparer 22 bricolages, souvent en étant obligées d'enrôler le mari parce que toutes seules, c'est juste pas possible.

Ah et puis pendant mes vacances, je profite de mes enfants. Oui. Et des tiens aussi la plupart du temps. Et de ceux des copines. Parce que « *tu peux bien les prendre, t'es en vacances* ». Les vacances, chez moi, ça ressemble très fort à une immense garderie. **Mais c'est rien, j'ai quand même que ça à foutre.**

Autre point rigolo : moi, je ne peux pas prendre congé. Jamais. Essaie de caser le dentiste en pleine journée quand tu es prof pour voir. Et négocie avec l'orthodontiste de ton gamin pour qu'il te case « après 16h, merci ». C'est là que tu te demandes pourquoi ils ne travaillent pas le mercredi après-midi pour la plupart (fait vécu). Un enterrement? Tu ne peux pas. Sauf si c'est du premier degré familial. Tu gagnes un voyage? Bah tu peux pas. Ton mari se fait opérer? Tu ne peux toujours pas. C'est un cancer? Bah quand même, tu peux pas. Après tout c'est vrai qu'on a deux mois de vacances pour enterrer nos morts et soutenir nos familles malades, hein!

« Le mari de ma collègue Carine est persuadé qu'elle le trompe quatre fois par an... »

Là où j'ai de la chance c'est que « *Mes cours sont faits* ». Oui parce que cet été, pendant mes deux mois de vacances (qui, pour info, ne sont pas payés!), **j'ai préparé mes cours à raison de quatre heures quotidiennes.** Tout bêtement parce qu'il est quasiment impossible d'avoir une vie en préparant ses cours au fur et à mesure. Demande aux jeunes profs. C'est à peine s'ils sortent de chez eux les trois premières années.

Sauf qu'à la rentrée, j'ai appris que deux des cours que j'avais préparés tombaient. Un peu comme toi, quand tu bosses des heures sur un dossier et que ça tombe à l'eau. Et là, j'ai aussi appris qu'on me mettait un nouveau cours. Tu peux donc ajouter trois ou quatre bonnes heures par semaine de préparation et d'étude (parce que le prof est supposé connaître des tas de choses sur son sujet et s'il est un tout petit peu motivé, il lit des trucs).

Quatre fois par an, nous, les planqués, avons également des **conseils de classe**. Pendant les temps de midi (et je vous jure qu'on n'est pas dans un petit resto sympa malheureusement), après 16h ou les mercredis après-midi. Ces conseils durent parfois jusque 22h, 23h... Dans mon cas, par exemple, lorsque nous sommes en semaines de conseils, c'est cinq fois que je resterai aussi tard. Quatre fois par an. Mais je vous rassure, on a de l'eau. Parfois du jus d'orange quand c'est fête. Avec en prime des familles qui nous gardent les enfants et qui ne nous croient pas! (Le mari de ma collègue Carine est persuadé qu'elle le trompe quatre fois par an...). Évidemment, ces semaines-là comportent toujours les heures et cours, les préparations de cours et les corrections. Ce sont donc des semaines où le prof de base tourne à **80h/semaine**. Mais bon, il a deux mois de vacances.

Deux fois par an, ce sont les examens. Là, en général, tu y vas de ton « *La chance!!! t'as fini tous les jours à midi* ». Oui. Pour corriger 322 copies d'examens en une semaine. En allant vite et en corrigeant chaque copie en 15 minutes, tu peux compter que ça fait 80 heures. Sur une semaine. Avec environ 20 heures de surveillance. Mais c'est chouette : on voit les émissions de nuit à la télé. Puis, de toute façon, on a deux mois de vacances.

Mon prof, ce pigeon!

Les profs, ce sont aussi de **gentils bénévoles**. Ils organisent des ateliers-théâtre pendant leurs heures de fourche ou leurs temps de midi, gèrent des bibliothèques, organisent des ventes de gaufres pour que tu n'aies pas trop à payer le voyage de ton cher ange, voyages qu'ils encadreront pendant leurs propres vacances et qu'ils auront payés! **Parce que ce serait quand même honteux qu'ils voient Auschwitz pour la douzième fois en surveillant 58 ados sans déboursier un euro, nan?**

Les profs, ce sont aussi de gentils pigeons de l'état. Parce que tu me trouveras un autre boulot où tu dois acheter toi-même tes stylos, livres, feuilles, imprimante, ordinateur et autre hein. Moi, j'en connais pas.

Tout ça pour que toi, tu puisses aller bosser au fond. Et tout ça pour que tes enfants puissent un jour aller bosser aussi quand tu y penses.

Sauf que toi, personne et surtout pas moi ne se permettrait de te dire que tu glandes, naturellement. C'est le privilège du prof, ça, de s'entendre dire qu'il ne fout rien. Personne ne va jamais dire à la boulangère qu'elle glande. Ou au pompiste qu'il « *fait rien qu'à attendre derrière sa caisse* ». Parce que dans leur cas, on voit un résultat. Alors que le nôtre est **immatériel**. En gros, vous raillez l'éducation de vos propres enfants puisqu'on ne sert à rien.

Et c'est avec cette belle démarche d'irrespect qu'on se retrouve avec, pour couronner le tout, des parents qui viennent défendre « *le petit* » qui t'a traité de connasse parce qu'après trois fois à lui demander de se taire tu lui as mis une note. C'est aussi ainsi qu'on entend des gamins te répondre que « *De toute façon, mon père il dit toujours que vous êtes des planqués* ».

Nerveusement, c'est pas non plus toujours une sinécure tu vois? C'est quand même un boulot où on se fait parfois insulter par des gosses que des parents auraient dû mieux éduquer. Où on saccage ta voiture trois fois de suite devant chez toi parce que t'es un peu sévère (vécu par un collègue l'an passé). Où on voit des vies déjà mal parties, des gamins abandonnés, d'autres qui tournent mal, des parents trop durs, d'autres trop laxistes et, si l'on est un tout petit peu impliqués, c'est un boulot qui pèse parfois en fin de journée.

« Les égarés du privés ne nous sont pas d'un grand secours »

Est-il utile aussi de rappeler que tu as beau y mettre tout ton cœur et tes tripes, c'est pas tous les jours que tu as du retour, pas tous les jours que ton cours intéresse, même si tu as mis la moitié de ta nuit à chercher l'angle sous lequel aborder ta leçon?

Alors tu sais, je ne me plains pas outre mesure. **J'aime mon métier**. Mes élèves sont merveilleux pour beaucoup, j'ai d'ailleurs parfois plus l'occasion de les voir grandir que leurs propres parents qui les casent plus qu'ils ne le devraient. J'ai en effet des vacances parsemées de partout dans l'année et je ne les occupe pas qu'à préparer mes cours ou corriger, c'est certain. Je suis aussi la première à dire qu'il y a des tas de métiers mille fois plus durs. Je serais incapable d'être ouvrier dehors en plein hiver. Incapable de bosser chez Machin comme ma copine Sandrine qui va à Bruxelles tous les jours en se levant à 6h du matin et en rentrant à 20h. Je n'aurais pas osé comme d'autres investir tout ce que j'ai dans une entreprise. Je détesterais épiler des vieilles décrépies. Je ne pourrais pas nettoyer des dents de leurs caries. Je ne pourrais pas être caissière, pilote ou vétérinaire.

Par contre, tous ces gens que je viens de citer me disent toujours qu'ils ne pourraient pas être profs. Alors de grâce, tout ce qu'on vous demande, c'est d'un tout petit peu garder pour vous vos idées à la con sur le fait qu'on ne fout rien. Ou alors, et on y arrivera bientôt, vous vous retrouverez prochainement avec des profs qui ne seront plus motivés du tout pour éveiller vos enfants aux cours que vous n'avez pas le temps de leur donner.

La pénurie de profs s'aggrave tous les jours. Et ce ne sont pas les quelques égarés du privé qui viennent nous rejoindre pendant deux ou trois ans avant de retourner d'où ils viennent en vitesse parce que « *C'est beaucoup trop contraignant* » (si, si, entendu de la bouche d'une hôtesse de l'air qui donnait de l'anglais) qui nous seront d'un grand secours.

Donc oui, je suis encore en vacances. Et franchement, je t'emmerde!

1.2. Les réactions sur la page Facebook d'Enseignons.be

Enseignons.be, 24 octobre 2013, "Quoi? T'es encore en vacances?"

<http://www.enseignons.be/actualites/2013/10/24/suis-encore-en-vacances-franchement-temmerde/>
445 personnes aiment ça, 763 partages

- Eve : OWI! - 24 octobre 2013, 18:27 • J'aime • 1
- Mél : J'adore ! - 24 octobre 2013, 18:31 • J'aime • 1
- Marc : Et parfois aux conseils de classe on a même du café pour nous tenir éveillé - 24 octobre 2013, 18:33 • J'aime • 12
- Myriam : Super cet article !!! - 24 octobre 2013, 18:36 • J'aime
- Catherine : Merci pour ces mots, Chrystelle! - 24 octobre 2013, 18:36 • J'aime • 4
- Céline : Du vrai de vrai - 24 octobre 2013, 18:36 • J'aime • 1
- Géraldine : Tellement vrai ! J'adore ! Je ressens moi aussi si souvent cet agacement, pour ne pas dire plus ! - 24 octobre 2013, 18:37 • J'aime • 2
- Jacques : Même moi, qui donne cours dans le Secondaire supérieur, j'ai toujours une réserve de mouchoirs... Hi, hi, hi... - 24 octobre 2013, 18:37 • J'aime • 7
- Jacques : Tellement vrai: c'est râlant, nos morts ne meurent jamais quand il faut !!!! - 24 octobre 2013, 18:41 • J'aime • 4
- Anne : et toc!! - 24 octobre 2013, 18:41 • J'aime
- Jacques : Tiens, moi, je n'ai jamais vu de conseils de classe qui dépassent 20 h 00 mais je peux en avoir trois jours de suite (oui, je commente au fur et à mesure de ma lecture). 24 octobre 2013, 18:43 • J'aime • 4
- Marie-france : Tres juste ... sauf pour les deux mois de congé.. ils nous sont payés mais on nous retiens 1/12 de salaire mensur l pour ça ... - 24 octobre 2013, 18:44 • J'aime • 8
- Jacques : Merveilleusement vrai !!! J'adore et je pique ! - 24 octobre 2013, 18:48 • J'aime • 2
- Isabelle : Et les réunions de parents, dites, vous n'avez encore rien dit là dessus...et pourtant... - 24 octobre 2013, 18:50 • J'aime • 7
- Josée : Qu'est-ce que j'aurais aimé écrire cela, moi-aussi ! Bravo ! - 24 octobre 2013, 18:50 • J'aime • 3
- Claudine : Très vrai,mais ceux qui nous critiquent sont peut-être trop "pourris" pour lire cet excellent article en entier..... - 24 octobre 2013, 18:54 • J'aime • 2
- Alain : ne suis "prof" que depuis 7ans ...je travaillais deux fois plus avant et étais deux fois moins fatigué qu'aujourd'hui ...mais,j'aime ce "boulot" ! - 24 octobre 2013, 18:55 • J'aime • 3
- Lise-Pénélope : Ah oui... Puis les jeunes profs qui ont deux mois de vacances, ils reçoivent aussi leur C4 en juin ! Quel beau cadeau pour les remercier de l'année ! - 24 octobre 2013, 18:55 • J'aime • 7
- Lise-Pénélope : Mais on a deux mois pour s'en remettre...et pour trouver autre chose pour l'année d'après ! - 24 octobre 2013, 18:55 • J'aime • 1
- Christelle : Ben oui Marie-France donc on ne nous les paye pas, c'est retiré chaque mois de notre salaire - 24 octobre 2013, 18:56 • J'aime • 5
- Hedwige : mes enfants arrivent à l'école les 1ers dès 7h du mat. et restent à la garderie jusque 17h. de plus je ne sais jamais aller aux réunions de parents car je suis moi-même au poste pour m'inquiéter du boulot dès gosses dès autres..... - 24 octobre 2013, 18:57 • J'aime • 6
- Pierre : On pourrait même mettre "je suis en vacances, je le mérite et je t'emmerde " - 24 octobre 2013, 18:59 • Modifié • J'aime • 12
- Dominique : ? - 24 octobre 2013, 19:00 • J'aime
- Christel : On ne tire pas sur une ambulance!!! - 24 octobre 2013, 19:08 • J'aime • 1
- Sara : Tellement vrai et bien écrit!! - 24 octobre 2013, 19:10 • J'aime • 1
- Therese : ... et j'ai une certaine quantité de copies à corriger... - 24 octobre 2013, 19:12 • J'aime • 1

- Marianne : le seul boulot ou il n'y a pas de frais de déplacements... - 24 octobre 2013, 19:15 • J'aime • 1
- Geneviève : c'est exactement ça... et demain j'ai réunion des parents à 16h00... les cours se terminent aussi à 16h00.. et se terminera au plus tôt à 19h00.... elle sera suivie du souper de l'Assoc des parents, où il fait bon se montrer... - 24 octobre 2013, 19:23 • Modifié • J'aime • 3
- Marie-Claude : criant de vérité.... - 24 octobre 2013, 19:24 • J'aime
- Benoît : J'adore!!!! tellement vrai et je suis instit dans une toute petite école en D+...avec la compta, les travaux, les organisations.....Bravo....On aime notre métier mais pitié....juste un peu de respect! - 24 octobre 2013, 19:36 • J'aime • 4
- Annabeldd : et nos vacances sont méritées!!!! - 24 octobre 2013, 20:02 • J'aime • 1
- Martine : J'ai adoré mon métier pendant 25 ans...et puis...pffuif...comme un ballon qui se dégonfle...la faute à quoi? la faute à qui? mystère... néanmoins, je garde un excellent souvenir de mes "anciens"... - 24 octobre 2013, 20:08 • J'aime • 2
- Sandra : Trop bien dit !!!!! J'adooooore ! - 24 octobre 2013, 20:18 • J'aime
- Val Val : Les autres sont de vrais jaloux NA! - 24 octobre 2013, 20:28 • J'aime • 1
- Pauline : Merci ! - 24 octobre 2013, 20:42 • J'aime
- André : On se demande pourquoi il y a pénurie d'enseignants. Avec trois mois de vacances, 22 heures maximum par semaines..... - 24 octobre 2013, 21:22 • J'aime • 2
- Sophie : Ne même pas répondre, telle est ma devise - 24 octobre 2013, 21:39 • J'aime
- Cathy : J'adore et je partage, je ne suis pas prof (ou pas encore car cap en poche depuis peu) mais je suis secrétaire dans le supérieur et ce genre de remarque, on connaît aussi! - 24 octobre 2013, 21:50 • J'aime • 2
- Christine : Super bien écrit.... Maintenant, sincèrement cela ne s'applique pas à tous les profs.... Beaucoup ne changent pas souvent leurs cours, n'ont pas énormément d'heures de fourche, n'ont pas 300 élèves (ceux là sont même très rares)....mais se plaignent bcp et font en sorte que nous ayons si "mauvaise réputation"..... Et bonnes vacances méritées à vous, collègues... - 24 octobre 2013, 22:05 • J'aime • 3
- Michel : bref, vous avez la belle vie - 24 octobre 2013, 22:33 • J'aime
- Kristelle : J'ai adoré. En France, on a aussi les mêmes remarques et pour les instits on n'a pas 300 élèves mais 25 en moyenne et on prépare toutes les disciplines pour les journées ça compense. J'ai publié aussi. Et oui je suis en vacances et j'emmerde ceux qui ne sont pas contents. - 25 octobre 2013, 00:50 • J'aime
- Stéphanie : Merci milles fois! - 25 octobre 2013, 07:57 • J'aime
- Sabine : tellement vrai ! merci pour ce joli texte - 25 octobre 2013, 08:38 • J'aime
- Alternatives Anarchistes : Mais les profs ont quand même un vrai problème : leurs congés payés (3mois et demi) leurs sont imposés . Enfin , les dates. C'est dommage hein ? - 25 octobre 2013, 09:45 • J'aime
- Alternatives Anarchistes : Mais on est content pour vous, n'ayez crainte: ce qui rassure c'est que c'est pas payé énormément . Mais bon manquerait plus que cela. - 25 octobre 2013, 09:46 • J'aime
- Paule : heu... rappelons que juillet et août ne sont pas des vacances mais 2 mois de congés sans soldes... (oui on est payé mais parce que la somme du salaire de 10 mois a été divisée en 12 et le salaire de ces 2 mois se nomme d'ailleurs"salaire différé") donc il nous reste 1 semaine automne, 2 pour le congés d'hiver, 1 semaine de détente et 2 de printemps soit 6 semaines (contre 4 dans le privé) oui mais contrairement au privé, on ne récupère pas un jour férié qui tombe durant nos congé exit donc 1 janvier, lundi de pâques (enfin certaines années on l'a) 21 juillet, 15 août, et 25 décembre soir 5 jours c-a-d- une semaine, on n'est plus qu'à 5 semaines contre 4.(je ne compte pas quand autre férié tombe le W-End -> pas de récup) et là je me désolidarise de mes collègues profs mais en tant qu'éduc, on a 5 jours de prestation en juillet et en aout soit une semaine.... donc 4 contre 4 ... CQFD!!! Je vous ai fait grâce des réunions de parents, des conseils de classes, DES fêtes scolaires (préparations, travaille, rangements....),..... et puis dernière info : les profs font une journée inscription"durant leurs "grandes vacances". N.B. : il y a pénurie de

- profs je vous invite à vous renseigner et postuler via les formulaires ad hoc en janvier. Vous n'êtes pas profs de formation?? pas de soucis il existe le statut d'article 20 - 25 octobre 2013, 11:24 • Modifié • J'aime • 4
- Raph : <https://www.facebook.com/.../soutien-au.../10201684182039000> - 25 octobre 2013, 12:21 • J'aime
 - Joan @ paule: Il est faux de prétendre que juillet août ne sont pas payés. Cela fait partie des légendes urbaines de l'enseignement (qui font perdre du crédit à la profession). Le salaire est annuel. Pour les temporaires, le système est complexe. S'il n'y avait pas rémunération, les temporaires émargeraient au chômage en juillet-août (comme doivent le faire les ACS et APE de l'enseignement). - 25 octobre 2013, 13:26 • J'aime • 1
 - Christine : Et ne crions pas trop fort que notre salaire de 10 mois est divisé en 12....j'aurai honte de dire combien je gagne - 25 octobre 2013, 22:11 • J'aime
 - Ludivine : Juillet août pas payé!! C'est pas une légende, d'ailleurs, la première année, on a quasi rien! 700 euros par mois!! Et comme j'ai commencé à travailler à 25ans, 1an de stage d'attente et donc aucun complément chômage! Ni prime la première année d'ailleurs!! Je ne sais pas combien on gagne après 10ans mais à ce jour, c'est loin d'être la gloire hein!!!! - 26 octobre 2013, 11:58 • J'aime • 1
 - Julien : voilà une lettre qui ne sert pas notre cause. Elle ne va convaincre que des convaincus et elle radicalisera les autres... Bref, pour sortir par le haut, on inventerait pas un jour où les parents peuvent venir préparer les leçons et venir donner cours ? Un jour/an, un parent/prof et le prof qui aide la veille à faire la prépa. Pour le coup, on pourrait vraiment rire ensemble plutôt que de s'opposer. - 26 octobre 2013, 18:37 • J'aime
 - Lucy : 700 euros par mois???? A mi temps ! - 26 octobre 2013, 20:32 • J'aime • 1
 - Valérie : Je suis prof en région flamande, j'adore mon job! Je reconnais bien les situations décrites, pas de différence ici, aucune! Mais je ne culpabilise pas lorsqu'il s'agit de congé. Je profite du peu de temps libre que j'ai en dehors du travail, du ménage et de l'éducation de mes propres enfants: très peu en semaine courante. Mais pendant les vacances, j'en profite! Et je ne voudrais pas autrement. J'aime ce rythme, de donner tout de soi et d'avoir du plaisir dans ces défis de tous les jours dans ma classe. Suivi ensuite d'un repos relax bien mérité. Et pour d'autres gens, avec un autre métier, qui en méritent autant sans aucun doute, je trouve cela bien dommage qu'ils n'en aient pas autant. Je les plains, sincèrement... Je compatiss... Et c'est ainsi que j'ai dû arrêter les commentaires négatifs sur mon job. On ne parle plus de mon travail ni du leur. Ma petite famille, les gens très proches et surtout MES ÉLÈVES apprécient tout mon travail. Et tout cela vaut le coup, à mes yeux! Alors, si j'ai envie de ne pas travailler pendant un congé scolaire, et mes préparations me le permettent, je me moque de ce que les non-profs peuvent penser! Mais nous ne sommes pas les seuls à être visés par des clichés tout de même. Moquez-vous en et BONNES VACANCES - 26 octobre 2013, 21:27 • J'aime
 - Valérie : Au lieu de compter les heures de travail et les mois de congé, on pourrait compter la satisfaction que rapporte son job à chacun? Peu importe le métier qu'on fait, si on l'aime on le mérite, avec toutes les facettes! - 26 octobre 2013, 21:43 • J'aime • 3
 - Pol Emique Moi ch`uis en vacances toute l`année - 27 octobre 2013, 15:08 • J'aime
 - Joan : C'est en France (et pas chez nous) : les profs font parties des travailleurs ayant le plus haut taux de bonheur professionnel <http://www.cafepedagogique.net/.../28102013Article6351854...> Les profs heureux ? www.cafepedagogique.net Selon un sondage Viavoice pour Le nouvel observateur, les enseignants sont tout ... - 28 octobre 2013, 14:54 • J'aime
 - Véronique : J'ai choisi ce métier, à la base pour faire plaisir à mon papa qui était instit. J'y ai pris goût, j'adore mon job !! Et malheureusement l'option habillage où je donne cours au degré sup, ferme l'année prochaine et je me rends compte que mon métier si passionnant va me manquer énormément !!!! snif - 11 novembre 2013, 18:11 • J'aime

1.3. Les réactions via le module Facebook d'Enseignons.be

- Françoise : Mon père a toujours répondu à sa boulangère qui l'enviait "mais vas-y, justement on engage"... et aussi "toi tu peux te payer des vacances aux Canaries, moi pas"... Et en tant que fille de profs, je vous assure d'une chose : JAMAIS je n'aurais pu être prof ! Ce satané métier de mes deux parents, leur passion, m'a volé mon enfance "normale" !!! Alors ceux qui critiquent les profs, allez-y faites le donc, engagez-vous vraiment dans ce métier, faites-le "pour les vacances" comme vous sous-entendez si bien ! Je vous file mon billet que vous ne tiendrez pas 15 jours !! Eh oui, faut le faire avec passion ce métier parce que si vous le faites pour les vacances, un conseil : soyez chômeur ! - Répondre · J'aime · 116 · S'abonner à la publication · 24 octobre 2013, 20:41
- Cathie : Au vu et su de la jeunesse actuelle, une prime de risque devrait être versée dans certains(e) écoles, collèges et lycées mais par expérience je dis AUCUN que tous les profs n'ont malheureusement pas la passion que tes parents avaient Françoise .. - Répondre · J'aime · 17 · 24 octobre 2013, 20:48
- Françoise : Cathie Non, Cathie bien sûr, tout le monde n'a pas la passion et la pédagogie pour être prof ou instit, mais pour tous ceux qui l'ont, ça mérite qu'on se batte pour le faire reconnaître ;-) - Répondre · J'aime · 28 · 24 octobre 2013, 20:49
- Isabelle : Fille de prof aussi ;-) - Répondre · J'aime · 2 · 24 octobre 2013, 20:50
- Alison : Depuis quand le fait de demander un minimum de respect, de gratitude et d'empathie relève de la plainte? C'est incroyable de devoir sans cesse se justifier face à des gens qui n'y connaissent rien à notre métier... la différence, Monsieur, est que votre métier d'infirmier est bien peu souvent discrédité à l'instar du nôtre, d'où les habituelles jérémiades que vous nous reprochez...en quoi sommes-nous si différents de nos collègues du primaire? Vous évoquez le nombre d'élèves, vous pensez probablement que nous nous retrouvons face à 5 élèves quand nous donnons cours, que ce sont de gentils agneaux qui se taisent lorsqu'on leur lance un regard noir...je pense, Monsieur, que vous ne parlez pas en connaissance de causes, comme la majorité des gens qui nous critiquent. Je travaille de manière consciencieuse, cependant, je ne changerai pas l'avenir de mes élèves d'un coup de baguette magique (même si parfois je le souhaiterais vraiment), je ne saurai pas récupérer ce qui n'a pas été donné par la sphère familiale, ils ne seront pas tous bien "gardés". Pourtant, j'aurai fait mon possible. Somme toute, puisque ma réponse s'adressait avant tout à l'auteur de la lettre, une belle façon de répondre aux grincheux même si parfois nos tentatives ne font qu'attiser le feu... - Répondre · J'aime · 42 · S'abonner à la publication · 24 octobre 2013, 19:33
- Genevieve : respect a vous tous les profs Répondre · J'aime · 8 · 26 octobre 2013, 12:59
- Pol : professeur depuis une trentaine d'années, j'ai d'abord été surpris par la quantité de réponses. En congé depuis ce lundi, j'interromps mes lectures pour réagir aussi. Je ne veux pas me joindre au chœur des "pleureurs" ni à celui des "jaloux". Le métier(parce que c'est d'abord un métier) me plaît, les relations qu'il permet aussi. Le salaire en fin de carrière est honorable, par rapport au salaire médian.(Il est trop faible en début de carrière). Mon métier m'a permis de rester en contact avec des centaines d'anciens, J'ai la chance de vivre au jour le jour une vie culturelle et relationnelle idéale, que je sois en "face à face pédagogique" ou non. Je veux être professeur 365 jours sur 365. Bien évidemment, j'éprouve de l'empathie tant pour des collègues en difficultés que pour des amis au métier pénible. Et il y en a de plus en... - Répondre · J'aime · 31 · S'abonner à la publication · 28 octobre 2013, 16:37
- Françoise : Ha, ha, ha...c'est magnifique tous ces débats sur le métier d'enseignant ! Sommes-nous oui ou non des planqués ??? Mais oui hein !!! Nous sommes des groooooos glandeurs, toujours en congé ! Je ne vois pas pourquoi certains s'acharnent à démontrer que nous faisons autant d'heures que les "vrais" travailleurs, de toute façon on en prend toujours plein la g..... . Alors petit conseil mes chers collègues glandeurs, arrêtez de vous prendre le chou avec des personnes qui ne connaissent rien à notre boulot, prenez du plaisir dans vos classes avec les

vraies personnes pour lesquelles nous sommes là, c'est à dire nos affreux ados boutonneux et râleurs, qu'au final nous aimons bien et qui parfois nous préfèrent à leurs propres parents. Le reste ne compte pas. Faire réussir 25 gamins totalement récalcitrants à Lavoisier ou à Pythagore, c'est tellement plus gratifiant que de s'entendre dire par Pierre, Paul ou Jacques "vous faites vraiment un métier compliqué"...qu'est-ce qu'on s'en fout de ces trois là ! Et de tous les autres avec ! Et au fait....plus qu'une et VAAAACANCES ! ;-)- Répondre · J'aime · 19 · S'abonner à la publication · 25 octobre 2013, 07:26

- Godefroy : Chaque métier a ses avantages et ses inconvénients... Mais on l'a choisi! Et si on n'aime pas, on change! Punt aan de lijn! Je travaille dans le médical, garde une semaine sur quatre. La nuit et le WE aussi. Sans savoir à quelle heure on termine. Mais on ne se plaint pas. On a choisi. Je ne voudrais pas être prof, je l'ai dit. Mais il faut reconnaître que les profs sont les seuls à geindre, gémir, se plaindre! Institutrice, là, je suis d'accord, ce n'est pas une sinécure, autant de mioches! Mais ça se plaint moins aussi! J'en profite pour les féliciter! Que chacun fasse son job en pleine conscience et les jeunes seront bien gardés! - Répondre · J'aime · 17 · S'abonner à la publication · 24 octobre 2013, 18:46
- Daniel : Je rêve. C'est vrai qu'on ne voit jamais les policiers en rue réclamer, les pharmaciens râler sur les médicaments génériques, les chauffeurs de bus se mettre en grève contre les incivilités, les agriculteurs réclamer contre l'Europe, etc... Les profs sont les seuls à geindre ? Incroyable qu'on puisse penser cela. Non, ce sont tout simplement les mieux placés pour voir l'évolution de la société puisqu'ils voient ce que seront les futurs adultes de demain. Et ils se disent qui si vous leur racontez que des profs, ça passe sa vie à se plaindre, ce qui est certain, c'est qu'alors, ils nous enverront promener et ne deviendront jamais capables de travailler dans le médical comme vous.... grâce à ce que nous vous avons appris,... Un peu ingrat de votre part, non ? - Répondre · J'aime · 94 · 24 octobre 2013, 19:21
- Michèle : On est pas là pour garder tes jeunes...on est là pour essayer d' enseigner... malheureusement, on passe la plus grande partie de notre temps à tenter de palier à leur défaut d'éducation...J'ai choisi d'être prof et je ne me plains pas! Pourtant, moi aussi je passe beaucoup de soirées au travail: réunions, conseils de classes,formations, délibés,classes vertes et j'en passe...Mes ces heures-là, chez nous, sont bénévoles....Et puis, même après trente ans de carrière, je profiterai de mes vacances de Toussaint pour travailler mes cours, parce que mon salaire ne me permet pas de partir au soleil pendant les vacances scolaires...Et à la rentrée,je retrouverai mes 25 ados par classe... - Répondre · J'aime · 49 · 24 octobre 2013, 19:26
- Laurence : Je suis d'accord sur le fond, mais sa façon de voir les autres métiers est tout aussi con: 't'as quoi, toi? Un agenda?" Euh non, je porte des caisses de livres toute la journée, je fais 10 km à pied par jour, j'ai un diplôme universitaire comme toi, je gagne moins bien ma vie, j'ai eu pendant 8 ans 20 jours de congés par an que certes je pouvais prendre plus ou moins quand je voulais mais ça ne vaut pas 3 mois et demi (et non 2 mois) fixes, j'achète les livres qui me servent à bien faire mon travail avec mon salaire, que je lis pendant mon temps libre, je me fais insulter par les clients et tu sais quoi? ben les gens pensent aussi que les libraires ne foutent rien. En plus de ça j'angoisse pour mon avenir parce que le secteur est très touché par la crise. Alors oui, les profs sont victimes de préjugés, ils bossent beaucoup, ce n'est pas facile, mais comme plein de gens!! - Répondre · J'aime · 16 · S'abonner à la publication · Modifié · 24 octobre 2013, 21:37
- Anne : Je suis prof.... et j'adore les bouquins et je suis pleine de compassion pour la libraire du coin chez qui je vais acheter la plupart de mes livres parce que je sais que ce n'est pas facile tous les jours pour elle. Courage à vous aussi! - Répondre · J'aime · 2 · 25 octobre 2013, 08:25
- Véro : Je suis prof et j'ai été libraire. Deux métiers que je respecte énormément mais il y a des paresseux partout. Croyez moi, pouvant comparer les deux, c'est égalité... - Répondre · J'aime · 26 octobre 2013, 18:37
- Dominique : merci d'avoir mis un petit mot pour les instis maternelles (25 bricolages...) mais j'ajoute que l'on fait autant de recherches et de prépa de cours que les primaires ou les secondaires ou supérieurs!!! c'est vrai que nous n'avons pas de "corrections" mais le reste n'est pas triste non plus.... J'approuve votre ras le bol de ces remarques infondées et hautement

- irritantes!!! je bosse depuis 1997 et ce sera la 1ère fois que je pars "à l'étranger" durant ces vacances de Toussaint... et je fais enrager mes collègues et ma famille en leur disant que ça me stresse de ne pas pouvoir tester et/ou préparer certaines de mes idées pour ma classe durant ces vacances... Cessons ces palabres et souhaitons nous BON CONGE et on emmerde tous ceux qui critiquent!!! - Répondre · J'aime · 16 · S'abonner à la publication · 24 octobre 2013, 20:18
- Stéphane : Je suis prof, et ça m'énervé ce genre de lettre de plainte ! Si c'est si dur d'être prof, fais autre chose, si c'est si bien d'être prof, deviens le ! Il y a des profs qui bossent comme des malades, il y a des profs qui n'en foutent pas une. Comme dans tous les autres métiers, il y en a qui bossent et d'autres qui glandent L'herbe est tjs plus verte chez le voisin, c'est bien connu. Alors si vous êtes pas satisfait de ce que vous faites (prof ou pas), tentez autre chose !! - Répondre · J'aime · 15 · S'abonner à la publication · 25 octobre 2013, 18:46
 - Daniel : Eh bien, cher Stéphane et cher collègue prof de math, je mets un bémol à ton intervention. J'enseigne depuis 32 ans et je te jure que c'était plus efficace (je ne parle pas ici de plaisir mais d'efficacité) d'enseigner dans les années 80 quand la population nous respectait et avait une autre vision des enseignants que celle d'aujourd'hui qui est celle d' " incompetents glandeurs". Si nous ne réagissons pas contre les mensonges, ceux-ci deviennent des vérités, puis des évidences et puis les lois changeront. Il s'agit d'être existentialiste et de défendre notre profession, non pour l'argent, non pour notre plaisir, mais pour la reconnaissance à laquelle tout travailleur a droit vis-à-vis de son emploi. Je gagnerais du temps et l'élève gagnerait du temps aussi dans sa vie, si beaucoup de parents comprenaient mieux ce que nous faisons et les conditions dans lesquelles nous le faisons. Donc, il faut en parler... Bonnes vacances à toi... - Répondre · J'aime · 15 · 26 octobre 2013, 16:48
 - Mariie-Thérèse : Daniel Tout à fait d'accord avec toi cher collègue!!diplômée en juillet dernier, j'ai été balargué en région parisienne dans le 94 devant des élèves snobs et qui répondent d'une manière irrespectueuse et j'ai déjà été insultée en 5 semaines de cours! et je pense qu'il ne s'agit pas d'une plainte de notre collègue mais d'une manière de mettre au courant le gros pourcentage de personnes qui critique notre beau métier! parce que malheureusement il y a très peu de gens qui pourraient l'exercer!! - Répondre · J'aime · 1 · 28 octobre 2013, 16:19
 - Caroline : Daniel, Ceci dit, si l'enseignement est moins "efficace" c'est également à cause de toutes les tendances à la mode en pédopsychologie. "Attention, il ne faut pas brusquer les enfants avec nos exigences, il ne faut pas leur mettre la pression, ils ont le droit d'exprimer leur moi profond, etc". Résultat nous sommes peuplés d'enfants-rois fainéants et imbus d'eux-mêmes qui s'imaginent que lorsqu'ils ont de mauvais résultats c'est à cause du prof, et ne se remettent pas en question. Ceci étant souvent grandement corroboré par les parents. Il n'y a plus de respect pour les professeurs, mais ça n'est pas seulement dû aux préjugés sur leur métier. Les méthodes d'enseignement ne mettent plus à l'honneur celui qui réussit, et le professeur qui défend cette "politique" ne peut faire l'admiration de ses élèves ni susciter la fierté... - Répondre · J'aime · 1 · 15 novembre 2013, 09:18
 - Sylvie : Je n'ai pas la prétention d'écriture, n'ai pas la vocation de billets d'humeur à la plume acérée et aucune envie d'entrer dans des débats sur la pénibilité des métiers quand notre vieille Europe traverse une crise d'une telle ampleur que le simple fait d'avoir un emploi est une chance. J'ai l'envie, par contre, de partager un ressenti. Certes, nous sommes encore en congé, avons des horaires à prester sur nos lieux de travail tout de même légers, peu de hiérarchie nous demandant des comptes, nous avons les vacances, mercredis après-midis, week-ends et soirées avec nos familles. Oui. Et à mon « oui » ne s'ajoutera pas de « mais ». Simplement parce que ces « mais », même justifiés, ne seraient qu'excuses dans un sujet pour lequel il ne me paraît pas nécessaire de devoir en présenter. Finalement, alors, pourquoi prendre le clavier ?... - Répondre · J'aime · 13 · S'abonner à la publication · 26 octobre 2013, 22:07
 - Eric : Un p'tit truc de plus, vous enviez les vacances des profs ? Des profs de gym encore plus ? Hé bien faite, le métier vous attend ! Nous, on est tellement à déserté que les places se libèrent vitesse VV'. Mais, sachez toute fois que c'est des études universitaires (ou du moins supérieures , bientôt généralisées universitaires) qui demandent une polyvalence sans égal 8 Instit ou prof de

math (par ex) c'est déjà pas facile, mais, permettez-moi chers collègues, l'Education Physique, c'est le summum de la polyvalence ! Il faut au cour des études être non seulement bon en math, physique, bio, chimie, plus les cours généraux comme les autres profs, mais aussi être physiquement super polyvalents ! On ne nous demande pas d'être des champions, mais d'être relativement bon dans TOUS les sports. Alors sachez qu'être fort en athlétisme ou gymnastique ET en natation, c'est antinomique ! Un athlète est lourd (musculairement) et donc, coule ! Pas de chance ! Il y a donc une sélection naturelle qui s'opère ! Seul un tiers des étudiants de première deviendra prof ! Prêts à risquer le coup ? Sachant qu'ensuite, un cinquième du tiers abandonne dans les cinq premières années d'enseignement ! Faites le compte ! Disons 90 Entrants, 30 réussissent, 24 font carrière, un tiers des 24 tombe en dépression ou en burnout ! Bonne chance ! - Répondre · J'aime · 12 · S'abonner à la publication · 25 octobre 2013, 09:08

- Julien : Mwouais son ton est tout aussi regrésseur pour les autres travailleurs. De meme, tous les jobs ou presque se critiquent entre eux pour leurs facilités propres, l'herbe est toujours plus verte ailleurs. Mais par contre, je te met au défi de me trouver un autre argumentaire sur une autre profession qui cherche a prouver que son job est pas un truc super tranquille... - Répondre · J'aime · 2 · 24 octobre 2013, 19:40
- Christine : Julien Jamais, tu ne m'as entendue dire qu'un autre job que le mien était un job de "planqué! " . Par contre, ce genre de commentaire, je l'entends souvent autour de moi. Mais bizarrement, ces mêmes personnes ne voudraient, pour rien au monde, être enseignants! Cherchez l'erreur! - Répondre · J'aime · 9 · 24 octobre 2013, 21:04
- Snowland Blizzard : Ce qui m'horrifie, c'est ce besoin inquiétant d'uniformité occultant le fait que chaque métier est différent. A chaque job ses aptitudes requises, ses horaires, ses salaires, ses avantages et ses inconvénients. Les travailleurs épanouis - c'est-à-dire ceux qui parviennent à donner du sens à leur activité et qui deviennent les acteurs de leur bonheur - se tiennent loin de ces débats stériles et cacophoniques où l'on compare poires et pommes ... Pourquoi un prof aurait-il les mêmes conditions de travail ... qu'un pompier, par exemple? C'est vrai, tiens! Un pompier ne passe pas 38 heures / semaine dans un brasier. Ou à détecter des fuites de gaz ... C'est scandaleux. On les paie à laver leurs camions! Il faudrait brûler plus de maisons ... Trêve de plaisanteries. Je ne connais rien au métier des pompiers et je ne me permettrais jamais de les accabler sur base d'images stéréotypées et probablement erronées. Que le monde du travail soit une jungle et que beaucoup s'y soient perdus est tout à fait compréhensible par les temps qui courent. Mais que chacun se remette en question dans sa profession et apprenne à poser des choix qui soient non plus guidés par les seuls salaires et avantages (congelés y compris) mais bien par la nature épanouissante de l'activité en elle-même, en adéquation avec la personnalité, les capacités et les aspirations de chacun! - Répondre · J'aime · 8 · S'abonner à la publication · 26 octobre 2013, 16:55
- Chantal : Un bon coup de colère, cela fait du bien! Mais, avant tout, voilà un "tableau" pas tout à fait noir, mais éminemment réaliste, magistralement écrit et très exhaustif de ce métier extraordinaire, mais difficile et le plus souvent mal considéré par ceux qui ne le connaissent même pas.! Je sais de quoi je parle : je fus prof de français durant 32 ans. J'ai eu d'autres privilèges que les vacances, je suis restée toute ma carrière dans la même école, dans l'enseignement général (un privilège aussi) et des classes de 5ème et de rhéto dont je garde un merveilleux souvenir. Sans compter (cela va faire hurler!) que j'ai pu prendre ma pré-retraite à 55 ans! Je souhaite de belles vacances d'automne à tous mes collègues! - Répondre · J'aime · 8 · S'abonner à la publication · 25 octobre 2013, 17:29
- Virginie : Waouw... Quelle agressivité et quel manque de respect vis-à-vis des travailleurs du privé. Dommage de critiquer et stigmatiser les autres professions pour, soi-disant, prouver qu'ils ont tort de... nous critiquer et nous dénigrer. Personnellement, je pense qu'il vaut mieux répondre à l'imbécilité par le silence. Et se respecter sans vouloir à tout prix prouver qu'on a la médaille du métier le plus pénible. - Répondre · J'aime · 8 · S'abonner à la publication · 25 octobre 2013, 20:35

- Aline : même si je comprends le fond et que je suis d'accord avec certains points (mais pas tous), je trouve l'article ultra agressif et finalement tout aussi réducteur sur la vision des autres métiers! pourquoi ne pas dire tout simplement "oui, je suis en vacances et je vais en profiter, merci! " en tentant de "défendre" le métier de prof, vous ne faites aussi parfois que vous enfoncer et on découvre que votre vision du privé est très erronée. il faudrait plutôt travailler à une revalorisation du métier de prof qui perd de plus en plus sa crédibilité face à un monde qui perd ses valeurs. montrez la réalité du terrain (se farcir une classe toute une année surtout qd y a quelques cancre dedans, la réalité des corrections etc ..., la mauvaise ambiance qu'il peut parfois régner, le manque de respect etc..) . - Répondre · J'aime · 6 · S'abonner à la publication · Modifié · 26 octobre 2013, 08:06
- Eric : Moi, j'ai quitté le privé le 9 mars 2012 et je n'ai pas envie d'y retourner! Parce que je trouve que travailler du vivant et avec du vivant, ça vaut bien toutes les voitures de société (et tout ce qui va avec). Et si j'y retourne, ce sera quelques jours de temps en temps (pendant les 2 mois par exemple), histoire de garder le contact avec les réalités du métier que j'enseigne! Mais ça ne sera pas facile parce que cet autre monde me veut en entier... et oui notre monde semble bipolaire. Suis-je un électron libre? Je pense qu'il ne faut pas perdre de vue que ces jeunes travailleront pour la plupart dans le privé et donc comment contextualiser nos leçons si nous ne pouvons pas appréhender cette autre partie de notre monde ? - Répondre · J'aime · 5 · S'abonner à la publication · Modifié · 25 octobre 2013, 18:25
- Danièle : J entends que certains pensent que prof est 1 metier de rêve,bien payé à ne rien faire....rêvent peut-être de l exercer....cette chance s offre à vs ds mon ecole technique et professionnelle de Bxl (et ds la plupart des ecoles techn et prof) même si vs n avez pas le diplôme requis (il manque tellement de profs qu il est possible d'être engagé même si vs n êtes pas prof)...faites-moi signe et quittez donc votre emploi pr réaliser votre rêve (vacances presque tt le temps...)...ns manquons de profs,il y a des places vacantesc'est bizarre je parie que ,comme d habitude,personne ne viendra se presenter à l'engagement...peut-être déjà mal à l aise en arrivant devant les groupes d élèves devant l école? pas envie de s'enfermer seul avec 15-20 d entre eux pr la journée? - Répondre · J'aime · 5 · S'abonner à la publication · Modifié · 24 octobre 2013, 21:17
- Emilie : Et moi je suis prof de musique, doublement raillée car prof et saltimbanque, la totale... Moi en plus, c'est ma passion donc de quoi je me plains franchement... Mon horaire quotidien c'est 15h30-21h, plus le samedi matin, trop bien j'ai toute mes journées libres... Et le pied c'est de recevoir son C4 chaque année le 30 juin et passer un super été sans savoir ce qu'on aura à la rentrée! Bon congé chers collègues! - Répondre · J'aime · 5 · S'abonner à la publication · 25 octobre 2013, 09:42
- Yves : et...on oublie (en gros)..les assurances groupes, les assurances hospitalisation pour la famille entière, les voitures de société, les téléphones et ordinateurs portables, les chèques repas, les séminaires aux Maldives, et j'en passe ! - Répondre · J'aime · 5 · S'abonner à la publication · 25 octobre 2013, 10:49
- Christine : C'est tout à fait vrai! Mais dans quel autre métier doit-on acheter de ses propres deniers tout son matériel de travail? - Répondre · J'aime · 1 · 25 octobre 2013, 14:04
- Olivier : Dans la construction... Chaque ouvrier achete son bac a outils... Et on est dehors de -10 à + 30, au sec comme sous l'eau... - Répondre · J'aime · 1 · 27 octobre 2013, 07:55
- Michèle : Excellent. Seule la fin me gêne... "Et ce ne sont pas les quelques égarés du privé qui viennent nous rejoindre pendant deux ou trois ans avant de retourner d'où ils viennent en vitesse parce que « C'est beaucoup trop contraignant » (si, si, entendu de la bouche d'une hôtesse de l'air qui donnait de l'anglais) qui nous seront d'un grand secours" C'est sans doute le cas pour certains. Mais moi, je viens du privé, et je prends mon métier à coeur. Je gagnais nettement plus avant, et j'ai fait le grand saut par conviction. Et je connais d'autres personnes dans le cas - Répondre · J'aime · 5 · S'abonner à la publication · 24 octobre 2013, 21:31
- Xavier : J'arrive sur le site suite à la lecture d'un article du Vif intitulé "Les profs sont encore en congé". L'auteure de l'article mentionne le site enseignont.be. On se demande l'origine de ce

mot curieux "enseignont" qu'elle mentionne. En effet, l'enseignement de la langue française ne porte pas toujours ses fruits. Ceci dit, les éléments avancés sont parfois faux mais constituent un concentré des rumeurs répandues dans la population par la presse. Il est quand même bien connu que les profs ne f..... rien. "Je l'ai d'ailleurs lu sur la gazette, entendu dans le poste et vu sur la TV." Si le métier est tellement privilégié (70 jours de congé pas an!) pourquoi manque-t-on cruellement d'enseignants. La région de Bruxelles-capitale fait de la publicité sur Vivacité et même sur facebook(!) pour recruter des professeurs. - Répondre · J'aime · 4 · S'abonner à la publication · 25 octobre 2013, 12:54

- Cédric : Chargé comme une mule avec 9 kilos ??? Les pauvres ... Les infirmiers remontent parfois 125 kilos d'un seul coup plusieurs fois par jour, les maçons portent des blocs de 20 kilos toute la journée, l'uniforme complet d'un pompier doit peser beaucoup plus que cela (et ils l'ont sur eux des heures durant), Un gros plumier, des mouchoirs, un journal de classe ... RISIBLE ... Franchement y a des fois où la moquerie des autres corps de métiers vis à vis de l'enseignement peut se comprendre Et encore je ne parle que du premier truc qui m'a fait rire ... Bien écrire c'est bien !! Etre sérieux en est une autre ... J'en reviens même pas de ce que je viens de lire - Répondre · J'aime · 4 · S'abonner à la publication · 25 octobre 2013, 09:39
- Camille : bien sûr il faut relativiser et tous les métiers sont difficiles, ou ont du moins leur lot de difficultés. Mais le problème c'est que ce métier là est particulièrement raillé et discrédité, mal payé pour les 5 ans d'études qu'il demande (heu, un ingénieur, c'est 5 ans d'étude et ça touche combien déjà?)... Mais surtout qu'il n'est absolument pas respecté. Et ton message en est bien la preuve. - Répondre · J'aime · 25 octobre 2013, 17:21
- Laurent : Ce ne sont généralement pas des plaintes mais des réponses aux attaques des gens qui se permettent de juger la profession (qu'ils pensent probablement connaître parce qu'ils ont EU des profs). L'auteur l'annonce en préface d'ailleurs. Si je dois descendre dans la rue, je le ferai sans hésiter pour les enseignant(e)s et les infirmier(e)s. Ces deux professions (de foi et de service qui balisent nos vies) le méritent amplement. Je n'ai pas lu dans l'article une quelconque critique d'autres corporations, juste une belle défense de la sienne ! Marie Charlier (journaliste au Vif) consœur de Julien "Delsoir" (journaliste au SOIR et un "meilleur commentateur" du site comme l'est aussi et étonnement Raph Nys) minimise ses critiques des enseignants en disant qu'elle les "vanne" mais les respecte. Si on définit vanner comme "fatiguer quelqu'un à l'extrême" (Larousse), alors oui, on en vient à devoir se défendre voir devenir impoli comme Christelle Gathon. Vulgarité que j'exècre en soi mais que j'observe pour le coup plus porteuse que d'autres discours "calimero". Vulgarité que j'exècre en soi mais que je sens ici plus respectueuses que d'autres commentaires malins. L'herbe est plus verte chez le voisin est un proverbe qui permettra encore de rédiger de nombreux papiers. - Répondre · J'aime · 2 · 25 octobre 2013, 20:21
- Daniel : Monsieur G, peut-on juste s'exprimer au nom d'une profession qui a perdu 99% de son pouvoir à l'heure actuelle ou doit-on se taire? Telle est ma question ! Comme le dit Laurent, il ne s'agit pas d'une critique ou d'un amoindrissement des tâches des autres métiers mais bel et bien d'un ras-le-bol du manque de considération de la population par rapport à une corporation qui leur apporte du mieux-être , de la culture et du soutien familial depuis des siècles. Le nombre de réponses à ce sujet témoigne que c'est un vrai, profond et réel débat de société. Nous devons en parler tous ensemble et rebondir sur la lettre ouverte téméraire de Chrystelle pour demander si les profs sont encore utiles à la société ? Sinon, nous arrêterons d'enseigner mais dans ce cas, dans 20 ans, il n'y aura plus de médecins, plus de routes, ... - Répondre · J'aime · 2 · 26 octobre 2013, 18:06
- Daniel : Bravo, car dans ce monde enseignant où depuis vingt ans, tout est aseptisé, surtout le vocabulaire majestueusement peaufiné par nos théoriciens en chambre et où les médias font des gorges chaudes si on ose s'exprimer à propos d'une race, d'une religion ou d'un pays; où il est interdit de fustiger le manque de courage, de parler de fainéantise, d'avertir du possible chômage, de classer, de juger, de sanctionner et où le langage professoral doit être impérativement politiquement correct alors que toute la journée on en reçoit plein la figure en

contresens, merci Chrystelle, d'oser enfin t'insurger et user d'un mot téméraire. Mais tu as vu, ça fait des années et des années qu'on a envie de le dire, ton titre, et tous les enseignants le réécrivent avec satisfaction. Ça fait des années où on se retient aux fêtes de famille et aux réveillons. Alors, oui, franchement, parce que la catharsis passe par le défolement des mots, tu as tellement bien fait de l'écrire. Et franchement, je t'... applaudis. - Répondre · J'aime · 3 · S'abonner à la publication · 24 octobre 2013, 23:00

- Caroline : Suis instit et la semaine prochaine je serai en congé pcq les vacances c'est quand tu n'es pas chez toi. Au soleil de préférence voir à l'hôtel mais vu mon salaire t'oublie.... je vais avoir 5 longs jours de congés excusez moi mais les W-E la plupart des autres (les non -profs) les ont aussi et que vais-je faire de ces belles journées ? c'est déjà planifié 2 Jours pour mes bulletins avec commentaires positifs listes de compétences que les parents ne lisent pas mais bon ça fait bien ! puis 2 jours pour faire ma liste de matière avec références au programme SVP combinée avec la planification de l'année au bout de 20 ans de carrière il est certain que sans celà je ne sais pas où je vais .. après je m'occuperai un peu de ma maison et de mes enfants quelle idée d'avoir des enfants à soi quand on à déjà ceux des autres ! . si j'étais plus maligne j'aurais choisi un autre boulot ! et bien non pcq mon boulot porte fermée avec mes petits loulous je l'adore et effectivement à ceux qui trouvent que je suis souvent en VACANCES je leur dis fallait faire comme moi si tu en avais les capacités. - Répondre · J'aime · 3 · S'abonner à la publication · 24 octobre 2013, 20:49

Nous n'avons gardé qu'une partie des échanges ceux-ci étant trop nombreux.

2. Chrystelle, t'avais pas des copies à corriger? (page Facebook d'Enseignons.be)

2.1. Le texte publié sur Enseignons.be

<http://www.enseignons.be/actualites/2013/10/26/chrystelle-tavais-pas-copies-corriger/>

Carte blanche d'Eve, parent.

Quelle surprise hier soir de découvrir *ce charmant texte liké de tous les enseignants sur les réseaux sociaux*. Surprise encore plus étonnante que de découvrir ce texte diffusé par Enseignons.be où « partager mieux pour enseigner » est un slogan plein de promesses!

Alors oui, bien que je ne sois pas enseignante, je vais donc aussi partager.

Je te remercie donc Chrystelle Charlier, de me faire prendre conscience de ton **effroyable situation** et de celle de tous tes malheureux collègues. Je te remercie surtout de me faire prendre conscience de la chance que j'ai!

Ma journée-type, c'est, déjà, de ne pas partir chargée comme une mule ... pour un petit trajet de 10' dans ma petite polo. Mon sac fait 2,5 kg et est surtout composé de 2-3 revues à feuilleter à midi, de mon 10h, mon diner, mon goûter et mon mug pour les thés que je peux déguster à tout moment de la journée. Car oui, contrairement à toi, je ne dois pas m'empêcher de manger ou de boire **pour ne pas montrer le mauvais exemples aux enfants des autres**.

« Moi, je n'ai pas de devoirs à la maison »

Pas de matériel à trimballer. Mon bureau de 2m de long, rangé la veille et nettoyé par la charmante concierge, m'attend sagement avec mon PC, mon imprimante-scanner-fax, mon téléphone, mon énorme boîte de bic, mon agrafeuse, ma perforatrice, mes attaches-trombones, ma boîte de mouchoir (pour moi, pas pour les enfants des autres) et mes blocs de notes: tout est à proximité immédiate. Sans oublier mon fameux agenda! Le tout fourni par la super asbl pour laquelle je travaille et qui a du mal à boucler ses comptes depuis plusieurs années. Je ne dois même pas me lever pour attraper un dossier. Et oui, contrairement à toi, **j'ai le plaisir de rester assise 8h par jour sur une chaise** ce qui me laisse l'énergie de me taper 2h de sport après journée et de dépenser quelques calories. Car bien sûr tout le monde sait comme c'est agréable de ne pas bouger de la journée...

Eh non, je n'ai pas fini à 19h. C'est encore mieux que toi qui jongle entre tes cours, tes fourches, tes « *pauses* » à la photocopieuse, tes réponses aux élèves/parents et tes corrections après avoir récupéré tes gamins à leur école. Non, moi, je finis à 16h36 précise. Le pied! Je n'ai pas de devoirs à la maison. Le pied. Je n'ai pas de dossiers à préparer pour le lendemain une fois rentrée. Le pied. De ce fait, tu te doutes bien sûr que, dès que je rentre à la maison, ma petite tête de travailleuse acharnée s'arrête et je ne pense plus du tout au boulot qui m'attend le lendemain, aux projets à terminer pour la semaine, le mois, la saison prochaine. Tout s'arrête, bien sûr, une fois le pas de la porte du bureau dépassé. Je ne fais pas de listes des choses à ne pas oublier de faire le lendemain, de gens à qui sonner, de rappels à envoyer, de notes à ajouter dans mon agenda si génial. C'est ça la vie dans le privé. **Et puis c'est vrai qu'en cas de besoin, ma copine-collègue-secrétaire, sur le bureau d'en face devrait pouvoir me trouver 2-3 minutes dans son planning sans importance pour essayer mes lunettes pendant que je me lime les ongles en lisant mes e-mails.**

J'ai parfois des réunions le soir, oui, mais seulement parfois jusqu'à 22-23h. Regarder des films le soir, c'est tellement nul, et les journées de 15h, tellement chouette! Ou alors je peux travailler un dimanche. Ce n'est pas trop trop grave, car pendant ce temps-là, tu peux t'occuper aussi de mes enfants et faire les tests de tes bricolages ou recettes avec eux.

« J'adore travailler quand tous les enseignants sont en vacances »

Et tu sais quoi? Toutes les heures que je fais en plus, je peux les récupérer. **Et quand je travaille un dimanche ou un jour férié j'ai 20% en plus!**

Moi les bricolages, je les fais pour moi, c'est toujours bien de garder des loisirs qui font plaisir.

Bien sûr, on pourra dire que pendant que tu es en vacances, moi j'ai le déplaisir de travailler. Et bien non. En fait, j'adore travailler quand tous les enseignants sont en vacances. Non seulement je suis maligne, je mets mes enfants chez toi, mais en plus je profite d'un trajet agréable, sans les enseignants stressés d'être en retard, sans les étudiants qui ne peuvent s'empêcher de marcher sur la route alors qu'il y a un trottoir, sans les parents qui stationnent au milieu de la route pour ne pas marcher 10m, sans les bus, bondés, qui se stoppent à des arrêts de bus, bondés. Oui, je profite quand tu es en congé. Et comme tu dis, je prends congé quand je veux. Alors que toi tu seras obligée de profiter d'une semaine de Toussaint, à garder les enfants des autres et à faire tes courses dans des magasins bondés de parents et d'étudiants en congés. Moi je travaillerai. Et la semaine d'après, quand vous serez tous obligés de retourner à votre éreintant rythme, moi je prendrai quelques vacances: mais non, que dis-je? **Je récupérerai les heures que j'ai faites en plus pendant que tu gardais mes enfants!** Et j'en profiterai pour caser tous mes rendez-vous dans mon super agenda et déjà prévoir tous les autres congés que je pourrai prendre quand je veux. Ah oui, je ne te l'ai pas dit: j'ai droit pour ma part à 22 jours de congés payés plus 4 jours de congés complémentaires et je profite d'un 13ème mois! C'est-y pas beau?

« T'es trop une pigeonne »

Pendant que tu fais tes conseils de classe et tes journées pédagogiques dans ton local pourri, moi j'ai seulement des réunions de 4h à 6h d'affilées avec juste une suite de dossiers à boucler et de délais à respecter. J'ai pas forcément une boisson, mais si je veux, je peux aller aux toilettes, si c'est vraiment

nécessaire. Je vais aussi à des colloques, des rendez-vous à 100 km du bureau, des échanges, des salons... Juste un peu de route dans les pattes, rien de bien fatiguant bien sûr. Parce que toi, pendant ce temps-là, tu t'esquintes à éduquer mes enfants et ça, c'est la guerre! Alors que tu te tues 2X15 jours à corriger 322 copies en un temps record, moi je continue mon petit train-train bien tranquille. Mais en fait, je sais plus quoi dire, parce que oui, tu as trop raison : t'es vraiment une pigeonne, tu trompes ton mari 4x/an, certainement, tu prépares des cours parfois pour rien, tu éduques mes enfants et tu me fais gagner de l'argent, alors débrouille-toi pour enterrer tes morts en juillet et soutenir tes familles malades en août. Moi je le fais quand je veux.

Par contre, je me poserai la question par la suite de qui sont les profs de mes enfants, car je suis surprise de l'image que tu as et que tu donnes de ton métier **sans parler de ta vulgarité** et j'espère que vous n'êtes pas tous pareils et si aigris et que vous pouvez aussi prendre votre situation un peu plus à la légère. Mais bien sûr, « *tu ne te plains pas outre mesure* ». Si tu es jeunes, je te souhaite en tout cas beaucoup de courage pour la suite de ta carrière de prof. Si un jour tu désires changer de voie je ne te conseille certainement pas de t'égarer dans le privé, parmi les égarés du privé **car notre situation est bien trop facile** et notre train-train quotidien, dirigé par des notes dans un stupide agenda, bien peu rempli de défis.

T'as 2 mois de vacances et je m'en fiche complètement car je préfère ma place à la tienne et moi non plus je ne voudrais pas être prof.

Et puis finalement tu viens de passer, 2h, peut-être 3, à écrire ta petite lettre mais, en fait, t'avais pas des copies à corriger?

2.2. Les réactions sur la page Facebook d'Enseignons.be

- Camille : Elle nous en veut celle là ... Je trouve que Chrystelle s'était exprimé avec plus de retenue ... - 26 octobre 2013, 16:43 • J'aime • 15
- Elodie : Peut-être la différence est-elle dans le fait que les profs ne passent pas leur temps à dénigrer les autres professions alors que nous essayons des remarques quotidiennes... -26 octobre 2013, 16:44 • J'aime • 41
- Ines : L'important est le Respect que chacun aura de la fonction, des chances et inconvénients que chaque métier offre. Enseignante-infirmière, je vis les avantages et les inconvénients de ces deux métiers. Finalement, c'est celui de maman qui si il m'occupe l'esprit 24h00/24h00, est celui qui demande le plus et que je ne changerai pour rien au monde. Et là, je ne me plaindrai pas des conditions, un pur bonheur. -26 octobre 2013, 16:45 • J'aime • 7
- Nadia : Mouais... Je préfère l'original, et puis surtout, ça tombe un peu à plat, puisque Chrystelle précisait d'emblée que le but n'était pas de jouer à qui à le métier le plus pénible, mais de réagir à des propos trop souvent entendus sur les profs. -26 octobre 2013, 16:45 • J'aime • 24
- Sophie : l'intérêt de poster ce genre de truc? - 26 octobre 2013, 16:45 • J'aime • 9
- Pietro : j'espère qu'Eve n'a pas passé outre ses 2 heures de sport journalier pour écrire cette prose... -26 octobre 2013, 16:45 • J'aime • 24
- Christine : C'est dommage que ses nombreuses activités lui empêchent d'apprendre à avoir de l'humour.... -26 octobre 2013, 16:47 • J'aime • 16
- Delphine : Et vous faites la publicité d'un tel texte? -26 octobre 2013, 16:48 • J'aime • 9
- Serge : Plutôt que de perdre son temps à déverser sa haine et sa jalousie, ça se ressent, elle aurait mieux fait de remettre une couche à l'éducation de ses enfants ! Enfants que je plains d'avoir une maman comme elle ! -26 octobre 2013, 16:48 • J'aime • 6
- Astrid : On frise le ridicule là! -26 octobre 2013, 16:48 • J'aime • 6
- Cécile : Bref, je ne vois pas trop l'intérêt de son texte. Agressif, pas drôle, aigri...et pas très utile en fin de compte. -26 octobre 2013, 16:48 • J'aime • 16
- Christine : Arf, ça pue l'agressivité. On dirait qqn qui veut faire de l'humour grinçant, mais qui n'a gardé que le grinçant... -26 octobre 2013, 16:50 • J'aime • 11

- Jessica : Génial! comment continuer à dénigrer notre travail! Vraiment utile! Pfff! Faut le dire, les chiens ne font pas des chats. Dès lors, je ne suis plus fort surprise de certains élèves que je peux retrouver en face de moi ... -26 octobre 2013, 16:52 • J'aime • 9
- Patricia : Une pseudo-carte-blanche qui en fait renforce le message de Chrystelle : oui le métier d'enseignant est de plus en plus difficile, imposant de plus en plus de contraintes que les "moldus" (entendez les non profs) n'imaginent même pas, dont celle de maintenir un semblant d'attention de jeunes dont les parents ont ce type d'image du prof et de l'école. Et oui, le métier d'enseignant a été socialement dévalorisé, ce que prouve ce billet : qu'une enseignante ose lever le ton et lancer un coup de gueule contre cette image négative trop fort ressentie, et un troupeau de moldus vient tourner en dérision sa démarche ("mais enfin, madame, comment osez-vous taxer votre boulot de difficile, et surtout, de peut-être plus difficile que le nôtre?"). Et oui, chaque métier a ses difficultés, ses contraintes, son stress. Mais imaginons un instant qu'un chirurgien vienne se plaindre des longues heures passées en salle d'op', vienne mettre en avant ses difficultés à gérer la mort ou la souffrance de ses patients, le trop grand nombre de cas tragiques, et tout ce que son métier a de pénible... qui oserait un seul instant tourner son billet d'humeur en dérision, j' imagine d'avance le nombre de messages de soutien qu'il obtiendrait des personnes pourtant étrangères à sa profession... Bref, rien ne change... -26 octobre 2013, 16:53 • Modifié • J'aime • 21
- Marie-Claude : Un prof, c'est un peu comme un sportif : il a un certain nombre de matchs à jouer dans la saison (nous, on parle d'heures de cours) et peu importe le temps d'entraînement ou de récupération nécessaire. Cependant, l'essentiel du travail, ce n'est pas pendant le match même si c'est uniquement avec les matchs que tu gagnes la partie. Et c'est ce qui est très difficile à entendre pour qui n'est pas enseignant. -26 octobre 2013, 16:55 • J'aime • 13
- Jérém : Très mal écrit et puant la frustration et le manque de second degré... Eve un petit coup ne vous ferait pas de mal... -26 octobre 2013, 16:56 • J'aime • 5
- Anouck : C'est nul et sans intérêt! -26 octobre 2013, 16:56 • J'aime • 3
- Nausikaa : déplacé je dirais... -elle veut pas de notre boulot, ben qu'elle arrête de nous critiquer/se plaindre -26 octobre 2013, 16:56 • J'aime • 2
- Isabelle : quel débat inutile.... -26 octobre 2013, 17:01 • J'aime • 7
- Jean-Philippe : Probablement une mère incapable d'éduquer des mômes imbuables et qui vient passer sa hargne sur ceux qui sanctionnent ses monstres. -26 octobre 2013, 17:08 • J'aime • 6
- Cédric : Vivement le droit de réponse au droit de réponse... *prépare du pop-corn* -26 octobre 2013, 17:13 • J'aime • 10
- Jacques : Attention ! Les cantonniers ne font rien non plus ! -26 octobre 2013, 17:25 • J'aime • 2
- Laurent : Dieudonne pff encore une frustrée de la vie qui ne mérite même pas que l'on s'y attarde , vous avez un métier prenant Madame ? Imaginez un peu comment cela se passe chez moi , un mari gendarme (oups c'est vrai on doit dire policier mnt) et moi instit maternelle , les métiers les plus décriés et les moins respectés . Mais vous savez quoi Madame , ON S'EN FOU , parce que notre métier c'est notre passion ! Vous n'êtes pas passionnée par votre boulot ? Libre à vous d'en changer et de retrouver un peu de joie de vivre . Ah oui au fait oui nous sommes souvent en congés et alors fallait "faire" prof ! -26 octobre 2013, 17:38 • J'aime • 3
- Marine : Et avec des parents d'élèves comme ça on s'étonne que l'enseignement tourne mal? Ouf... -26 octobre 2013, 17:38 • J'aime • 8
- Martine : Cette personne est suicidaire, car oser écrire ça aux profs, il faut oser, qu'elle passe un C A P , on engage! Elle verra que même si l' on a un des métiers les plus passionnants, il n a rien d'une cure de Club Med! Et si on veut y aller(au club) , nous , on doit toujours payer le prix haute saison ! Allez ma bonne dame, profitons ensemble du 11/11, à vous la grasse mat., debout les profs qui vont au défilé! -26 octobre 2013, 17:46 • J'aime • 5
- Mél : Je me demande quand cette fameuse gueuerre publique entre enseignants et les autres se finira enfin... Quand comprendrez-vous, les uns et les autres, que la seule chose que nous regrettons, nous enseignants, c'est que notre métier ne soit pas reconnu et accepté par les parents et par nos chers élèves? Moi, je veux bien faire prof, assistante sociale, pédagogue,

- psychologue et éducatrice tout à la fois, mais je voudrais également que mon travail soit respecté, tout simplement. Un éboueur est respecté pour les conditions parfois rudes dans lesquelles il travaille, un indépendant est respecté pour les horaires qu'il fait et le peu de vacances qu'il a... Alors pourquoi, nous, ne sommes-nous pas respectés pour le travail que l'on fournit dans nos classes, mais aussi en dehors? -26 octobre 2013, 17:50 • J'aime • 15
- Josette : Quelle agressivité! Comme d'habitude, un prof qui ne fait qu'exprimer son quotidien sans se plaindre sert de défouloir rien de nouveau. Je regrette cependant qu'enseignons publie ce genre de torchon sans intérêt. Bon, sur ce, je retourne à mes corrections -26 octobre 2013, 17:50 • J'aime • 4
 - Annick : Eve, ma pauvre, t'as rien compris! Continue à travailler dans le privé! Il faut savoir gérer autre-chose qu'un agenda quand on est prof... -26 octobre 2013, 17:51 • J'aime • 7
 - Renée : et si nous invitations cette dame dans nos classes??? En choisissant bien sûr une journée de 8 h de cours à laquelle s'ajoute une réunion de parents ...^_ -26 octobre 2013, 17:55 • Modifié • J'aime • 8
 - Laurence : Je pense qu'il ne faudrait même pas réagir à un tel message qui pue la frustration d'une femme qui se sent apparemment visée. Mais tant mieux si elle aime son boulot et ne voudrait pour rien au monde être prof. Mais alors, pourquoi prendre autant de temps à écrire ce genre de message si elle s'en fout autant... -26 octobre 2013, 17:59 • J'aime • 4
 - Lomba Françoise Si Chrystelle avait besoin qu'on lui confirme l'agressivité de certains parents vis à vis des enseignants, voilà qui est fait. En math, mme Eve , j'aurais écrit CQFD. -26 octobre 2013, 17:59 • J'aime • 9
 - Lola : Ayant été des deux côtés de la barrière, je peux faire le point et mettre dans la balance tous les avantages et inconvénients ... il y a 7 ans, je gagnais 1150 euros dans le privé, j'avais 22 jours de congé l'année, si j'avais eu des enfants à l'époque j'aurais donc dû les "caser" une bonne partie du temps et y laisser un gros morceau de mon salaire .. il est vrai que le 8h30-16h30 était agréable, et une fois rentrée à la maison, je n'avais plus qu'à oublier le travail jusqu'au lendemain .. Maintenant, je suis à 3/4 dans l'enseignement, je gagne 400 euros de plus, je commence à 8h20 et je finis à 16h20, je reviens avec du travail à la maison, enfin pas tous les jours mais souvent, mais je suis chez moi et ne dois pas me coltiner un chef ou des collègues qui se sont souvent avérés pompants ... j'ai plus de 3 mois de congé par an, je suis avec mes enfants toutes les vacances et je ne mets pas un cent dans les stages .. bilan: je reste dans l'enseignement, personnellement j'y suis bien mieux que dans le privé. Je considère avoir de la chance d'être où je suis, avec les horaires que j'ai, mais je sais que ça n'est pas le cas de tous les profs ... en fonction du degré où l'on enseigne, les difficultés et avantages sont différents mais c'est pareil dans le privé également .. donc ne tirez pas sur l'ambulance, il y a du bien et du mauvais dans les deux, à chacun de voir ce qu'il aime et préfère ... libre à ceux qui ne sont pas contents de l'un ou de l'autre d'en changer .. -26 octobre 2013, 18:24 • J'aime • 11
 - Christine : Ah Ben moi j'ai bien aimé..... Cela m'a bien fait sourire....C'est dingue quand même comme les profs manquent d'humour et ne peuvent pas reconnaître que la carte blanche de Chrystelle était très exagérée !!!!!!! -26 octobre 2013, 18:24 • J'aime • 1
 - Christelle : Moi je suis d'accord, c'est le pied d'aller bosser pendant les vacances scolaires : personne sur la route et pas de parents garés n'importe comment aux abords des écoles ! Une ancienne enseignante - 26 octobre 2013, 18:28 • J'aime • 2
 - Maryse : Wouaw, la guerre semble déclarée ... Encore un peu moins de crédibilité pour le métier de prof ... Comment être respecté des élèves dans de telles conditions ? L'accusé (le parent) est occupé à dire au juge (l'enfant) que son avocat (son prof) est nul et qu'il ne faut surtout pas écouter les choses qu'il a à dire ... -26 octobre 2013, 18:28 • J'aime • 2
 - Isabelle : Décevant qu'enseignons.be entretienne la polémique... si polémique il y a ! Étonnant quand même que des frustrés et jaloux du privé telle que cette dame et heureusement c'est une minorité, s'intéressent à ce site... On peut comprendre qu'elle n'a certainement pas le temps d'aller aux réunions de parents. -26 octobre 2013, 18:29 • Modifié • J'aime • 5

- Pascal : Ce qui me dérange dans l'article de Mme Charlier enseignante c'est la seconde partie du titre... Oui je suis encore en vacances. "Et franchement je t'emmerde". Je ne suis pas prof. Dans ma famille, nous sommes 3 profs. je ne suis pas jaloux des congés des autres. Dans chaque métier il y a des avantages et des inconvénients. Si des personnes sont scandalisés des congés des profs... ils peuvent toujours changer de métier. De mon côté, je ne voudrais jamais être enseignant. Pour revenir à la seconde partie du titre de l'article de Mme Charlier un peu plus de politesse svp. Dans mon métier, je dois parfois vivre avec l'agressivité de certains clients... Je ne me permettrais jamais de répondre vulgairement à un client même lorsque il y a quelques années un de ceux-ci m'a craché dessus. Oui je ne suis pas en congé... mais tout simplement je vous remercie pour la passion, la patience que vous donnez chaque jour à votre métier et je vous souhaite de bonnes vacances. -26 octobre 2013, 18:43 • J'aime • 7
- Estelle : On pourrait juste lui répondre ça non ? -26 octobre 2013, 18:45 • J'aime • 24
- Val : Laissons parler les médisances, les jaloux et les frustrés... -26 octobre 2013, 19:39 • J'aime • 5
- Stéphanie : Comme si les enseignants étaient les seuls à ramener du boulot à la maison ou à penser à leur boulot en-dehors de leurs heures, cela montre juste le peu de connaissances du monde du travail qu'à cette dame.... Je trouve cela aussi petit que quand on dit que les enseignants ont trop de congé. -26 octobre 2013, 19:56 • J'aime
- Cindy : Pfff, elle n'a rien compris celle-là!... On ne veut pas changer de métier, on veut juste qu'on arrête de nous dénigrer à longueur de temps!!! -26 octobre 2013, 20:14 • J'aime • 7
- Sophie : Ouhlala Eve, prends une semaine au soleil hors congés scolaires (c'est moitié prix), détends-toi, respire... tu n'as rien compris -26 octobre 2013, 20:15 • Modifié • J'aime • 2
- Jean-Francois : Bref Un non événement -26 octobre 2013, 20:40 • J'aime
- Fanny : J'ai lu les deux articles, je trouve ça intéressant : ensemble, ils s'équilibrent. Chaque métier a ses avantages et ses inconvénients. A nous de choisir un métier que nous aimons et les inconvénients prendront moins de place... -26 octobre 2013, 21:13 • J'aime • 6
- Carine : Y a des fautes dans le texte de cette brave dame... -26 octobre 2013, 21:22 • J'aime • 1
- Virginie : Moi j'ai pas choisi mon métier d enseignante pour les congés c est sur c est chouette mais notre métier ne s arrête pas à ça. -26 octobre 2013, 21:26 • J'aime • 4
- Isabelle : Enseignante aussi, je n'ai jamais dit que j'avais le métier le plus dur qui soit...mais je suis solidaire à 100% de tous les professeurs car il est vrai que notre métier est montré du doigt, on doit subir les railleries (et pas tant des élèves mais de leurs parents !!!)... que de préjugés sur notre métier... alors qu'il y eu une époque où l'instit était mis sur un piédestal... aujourd'hui (entendu dans le bus) : "les profs font ça car ils sont trop cons pour faire autre chose... c'est mon père qui l'a dit"...Alors oui, parfois on a envie de devenir vulgaires... car si en plus de ne pas pouvoir se plaindre de notre métier (parce que parfois c'est pas évident), on doit encore surveiller ce qu'on dit... Et cette dame oublie que nous avons aussi des "chefs" et des collègues pas toujours faciles... mais il est tellement plus simple de croire que les profs vivent dans le monde des Bisounours... -26 octobre 2013, 22:42 • J'aime • 6
- Jacques : Ho moi, les congés ça m'arrange ! Dites à Eve que nous allons 182 jours à l'école: elle va encore râler plus. je n'ai pas envie de me plaindre. Basta ! Qu'on me fiche la paix ! -26 octobre 2013, 23:26 • J'aime • 4
- Stéphanie :- "pendant que vous éduquez nos enfants"... Éduquer et enseigner n'ont pas la même définition!!! Éduquer est le rôle des parents,pas celui des enseignants! Autant l'article du chrystelle était plein d'humour,autant celui-ci n'est que frustration et méchanceté... -26 octobre 2013, 23:41 • J'aime • 7
- Martin : Je suis enseignante et moi aussi j'en ai marre d'entendre qu'on ne fout rien mais franchement, cette carte blanche ne fait que répondre au courrier d'une collègue qui s'est, à mon sens, exprimée de façon un peu trop virulente. Il faut l'admettre, en tant que maman, je considère que je fais le plus beau boulot du monde ! Quand je dois prendre un rendez-vous, je le fais le mercredi ou le samedi... Je bosse dans une école chauffée, j'ai des heures de fourche qui me permettent d'avancer dans mes corrections... Et oui, moi aussi je bosse comme une malade

sur mes leçons pendant les "congés" mais je le fais chez moi, sans devoir me taper un trajet ou des horaires contraignants... DONC OUI MERDE À CEUX QUI DISENT QU'ON NE FAIT RIEN MAIS NE JOUONS PAS NON PLUS AUX PAUVRES PETITS MALHEUREUX ! -27 octobre 2013, 09:31 • J'aime • 1

- Dusanka : Allez stop quoi, arrêtons tous de nous plaindre et de nous agresser les uns les autres. Cela n'a aucun sens. Les conditions de travail sont de plus en plus terribles et cela dans tous les métiers (et ne pas avoir de travail c'est encore pire). Le manque de respect, l'agressivité, le manque de reconnaissance, nous y sommes tous confrontés surtout si nous travaillons pour et avec des personnes. Que ce soit de la part du public ou de nos responsables. Au contraire, soyons unis nous travailleurs et respectons-nous les uns les autres en acceptant les différences d'horaires et de conditions de travail liées à chaque secteur. Nous ne faisons pas tous le même métier et les réalités y sont souvent différentes mais nous sommes tous des travailleurs qui essayons de faire avancer les choses. Nous avons intérêt à essayer de nous comprendre avec bienveillance au lieu de nous tirer dans les pattes. Via deux courriers postés sur le net, deux personnes ont vidé leur sac à un moment où elles avaient un trop plein.... Stop aux jugements et aux agressions en tout genre où tout le monde en prend plein le nez. Un peu de bienveillance les uns envers les autres svp et pensons aux enfants qui sont témoins de tout ce bazar... N'oublions pas de respecter également les parents et les enfants dans leur prise de parole. Certaines remarques sont choquantes. Allez courage à tous, nous avons de la chance de travailler même si c'est parfois dur. Bon week-end à tous! -27 octobre 2013, 09:58 • J'aime • 3
- Martin : Bien dit ! -27 octobre 2013, 10:19 • J'aime
- Françoise : J'adore! -27 octobre 2013, 10:30 • J'aime
- Virginie : Prof, le seul métier où tu n'as pas le droit de te plaindre ne serait-ce qu'un iota sans te reprendre une volée de bois vert... -27 octobre 2013, 10:36 • J'aime • 4
- Josiane : Chaque profession a ses avantages et ses inconvénients. Il est vain de polémiquer ainsi. et tout le monde sait bien que s'il y a pénurie d'enseignants c'est justement parce que ce métier devient de plus en plus difficile, vu l'évolution du comportement des élèves et des parents. Les enseignants méritent bien leurs congés. -27 octobre 2013, 10:48 • J'aime • 1
- Doetro : Cette réaction prouve bien que la carte blanche n'a pas été tout à fait comprise. Cette carte blanche était une réaction aux remarques que nous essayons trop souvent. Même si l'enseignement n'est pas un métier compliqué en soi il faut admettre que nous essayons trop souvent des remarques acerbes. Tous les métiers ont des aspects positifs et négatifs admettez que l'enseignement ait aussi des aspects négatifs. Et pas que des positifs. -27 octobre 2013, 11:41 • J'aime
- Martine : Il y a des milliers de parents qui ont un grand respect pour les enseignants et leur travail. J'en connais des centaines et je les remercie pour leur confiance en donnant chaque jour le meilleur de moi-même et en essayant d'être une enseignante compétente pour leurs enfants. Je partage des moments merveilleux avec tous mes élèves, c'est une grande chance ... Pour tous ceux qui méprisent les enseignants, je leur dis simplement que l'école n'est pas obligatoire mais que seule l'instruction l'est. (<http://www.enseignement.be/index.php?page=26100>) Je les invite à garder leurs enfants à la maison et à s'essayer comme professeur et puis pourquoi pas entamer les études adéquates pour devenir un super prof... -27 octobre 2013, 11:42 • J'aime • 1
- Géraldine : encore un parent jaloux, qui manque totalement d'humour ! Dans la lettre de Chrystelle, comme dans celle d'Eve, personne ne parle de salaire ...est-ce tabou de comparer le salaire d'un prof avec un salarié du privé ? Pire encore, est-ce tabou de comparer le salaire horaire ??? Quid des primes des uns, et pas des autres ??? Encore un lièvre à soulever et une vieille rancoeur qui n'est pas près de se terminer ... -27 octobre 2013, 13:31 • J'aime • 2
- Christophe : les deux articles ont le même effet: renforcer la conviction que chacun est bien, où il est, dans son camp. Et pendant que les rangs se resserrent de part et d'autre, dans la tribune VIP, on se marre de voir les moutons se disputer leur bout de pâture. -27 octobre 2013, 15:06 • J'aime

- Kateline : Je rêve du jour où je verrai dans mon petit écran une émission du style " 24 heures dans la vie d'un prof" (avec des gens exerçant une autre profession sinon on dira encore qu'on essaie de se faire plaindre). Avec une caméra cachée pendant les heures de cours, je suis sûre qu'on peut avoir une super audience! -27 octobre 2013, 21:03 • J'aime • 2
- Jean-Philippe : Certaines classes pourraient manifestement donner un vrai film d'horreur lol -28 octobre 2013, 20:14 • J'aime
- Rachel : Eve, votre texte est fort bien écrit et, bien que je sois enseignante, je comprends parfaitement votre point de vue. Là où je tique un peu (beaucoup même), c'est quand vous dites que nous "éduquons " votre enfant. Je suis désolée de vous apprendre que notre métier, c'est d'ENSEIGNER , d'où notre profession: ENSEIGNANT(E). L'éducation, c'est vous, parent, qui êtes censée vous en charger! -29 octobre 2013, 16:12 • J'aime • 3
- Fabrice : Juste ce petit mot à mes collègues enseignants et à mes collègues hors enseignement (j'occupe les 2 en temps partiel après 15 ans temps plein dans le privé à 60h semaine et 4 années 100% enseignant)... je lis sans arrêt énormément d'enseignant se plaindre de la vision des non-enseignants. La réponse est souvent la même... un salaire de "misère" dans l'enseignement comme 1er retour par rapport aux salaires de "rêve" du privé... il faudrait aussi vous rendre compte de la réalité du salaire du privé car personnellement après 15 années dans le privé avec un bac, j'ai touché un salaire très proche en arrivant dans l'enseignement... -29 octobre 2013, 19:07 • J'aime
- Fabrice : Bref pour juger... une solution comme moi... tout essayer!!! Le privé, l'état et l'enseignement et là chacun pourra se permettre de juger en connaissance de cause le métier des autres... ps : et en plus je suis indépendant aussi... -29 octobre 2013, 19:09 • J'aime
- Dominique : Je suis admirative , impressionnée par le fait que certains résistent à des journées de plus de 24 h -30 octobre 2013, 14:55 • J'aime
- Pietro : Le seul fait de la pénurie des enseignants dans les écoles explique à lui seul le manque d'attractivité du métier. Et on fait ce métier surtout parce que l'on aime enseigner. Les spéculations de quelques "Frustrés" de la vie: des carabistouilles..... -31 octobre 2013, 11:07 • J'aime
- Animation en classe : les deux textes sont bien écrits et c'est vrai que le premier, on pourrait lui reprocher d'utiliser un langage très cru, mais les deux décrivent très bien la situation, on ne peut pas envier les profs tant qu'on a pas marché dans leurs chaussures -31 octobre 2013, 12:50 • J'aime
- Elia : Ok, ce n'est pas un métier de tout repos et de nombreuses choses sont à changer. Mais pourrait-on arrêter de se plaindre autant, pour tout, partout ? Je comprends que les autres se lassent. - 3 novembre 2013, 13:45 • J'aime • 1

3. L'affaire de la carte (page Facebook d'Enseignons.be)

En février 2014, le site Enseignons.be publie, dans un de ses articles, une carte du monde, œuvre de l'artiste Sébastien Laurent, caricaturant les différentes populations sur base de stéréotypes. Voir en ligne, en intégralité, <https://www.facebook.com/Enseignons/posts/10152045779104412>



Laurent Sébastien, L'Europe vue d'en bas, 2011, carte publiée sur la page Facebook d'Enseignons.be consultable en ligne : <http://www.signo.be/index.php?/works/2011/>

3.1. Publication de la carte polémique et réactions sur la page Facebook

Le message initial de la Facebook d'Enseignons.be est rédigé comme suit :

« Considérant la relative difficulté qu'ont nos élèves à situer les pays européens sur une carte, voici un outil (oeuvre de l'artiste S. Laurent) qui devrait faire plaisir à tous nos collègues de géographie. Ne nous remerciez pas, c'est normal ! »

Face à la polémique le message initial est modifié et devient

"Ceci n'est pas une carte", dirait Magritte.... Voici donc l'oeuvre "Le Monde vu d'en bas (clichés européens)" de l'artiste Sébastien Laurent. "Une telle carte, utilisée dans un contexte scolaire, pourrait effectivement utilement servir de support à une prise de conscience des stéréotypes et préjugés que nous pouvons avoir sur les habitants des différents pays. Cependant, pour atteindre un tel objectif, la carte doit être mise en contexte et présentée comme un outil permettant de déconstruire ces stéréotypes et préjugés". Nous invitons donc les lecteurs à découvrir les ressources pédagogiques qui traitent de ce sujet sur Enseignons.be (message modifié, afin d'éviter les attaques du MRAX)

2 171 partages, plus de 750 commentaires

Les premières réactions :

- Claudine : Humour plus que grinçant comme au bon vieux temps de "Hara-Kiri " !! - 25 février, 13:34 · J'aime · 1
- Sandy : Frites, gauffres, manque la bière et c'est bon - 25 février, 13:50 · J'aime · 4
- Sandrine : Excellent... Y a fort à parier que ça, les élèves retiendraient - 25 février, 13:50 · J'aime · 5
- Valérie : ce n'est pas la Communauté Européenne qui déclare qu'il y a plus de racisme sur le réseau internet belge? - 25 février, 14:07 · J'aime · 6
- Pascal : Génial! Je pique et je place dans la salle des profs! Merci bcp! De l'humour qui se fout du politiquement correct...Il est tps d'y revenir! - 25 février, 14:54 · J'aime · 3
- Brigitte : Bien marrant mais sur un site dédié à l'enseignement je me pose toutefois des questions... Certains diront que je n'ai pas d'humour mais ce n'est pas bien grave;-) - 25 février, 15:00 · J'aime · 7
- Moune : Et bien, moi je n'apprécie pas du tout ! Vous êtes une page et non un individu ! Vous êtes censé représenter des enseignants !!! Vous ne me représentez pas du tout ! J'ai honte pour vous de vous abaissez à publier ce genre de poster en rigolant derrière votre écran . Notre métier est de passer des valeurs et l'exemple vient de nous . - 25 février, 15:40 · J'aime · 12
- Muriel : C'est de l'humour,du second degré!!Il ne faut pas tout prendre à la lettre... - 25 février, 15:49 · J'aime · 19
- Céline : Dans mon ancien appart il etait imprimé et collé sur mon frigo:-p - 25 février, 15:57 · J'aime · 1
- Bertrand : Dieudonne avait la même - 25 février, 15:58 · J'aime · 1
- Giuseppe : Apprendre a faire de l'ironie et de l'auto -ironie c'est aussi dédramatisé des situations ... Parfois délicates ! - 25 février, 16:00 · J'aime · 8
- Moune : Non , je n'appelle pas ça de l'ironie dans ce cadre ci ! - 25 février, 16:03 · J'aime · 6
- Virginie : Ho hé, cool hein! Les vacances feront du bien à certains visiblement! Moi je trouve qu'un peu d'autodérision, ça ne fait pas de mal. On n'est pas toujours obligé de se prendre au sérieux, prof ou pas prof ... - 25 février, 16:05 · Modifié · J'aime · 14
- Moune : Nous ne sommes pas dans une salle de profs icioù chacun pourrait exprimer ce qu'il pense face à ses collègues ...nous sommes sur une page " groupe " publique et nous représentons des enseignants !!....comparez vos réactions par rapport au précédent sujet sur l'homophobie ...vous ne disiez pas c'est de l'humour ...c'est à prendre au 2e degré ! imaginez que vous avez devant vous des enfants provenant des régions qui sont traités de voleurs !! - 25 février, 16:09 · Modifié · J'aime · 9
- Rachid : Bravoouo ! C'est tout ce que "le premier portail pédagogique" a trouvé pour détendre l'atmosphère... MISÉRABLE! - 25 février, 16:28 · J'aime · 7
- Catherine : Drôle peut-être...mais est-ce que ça a sa place ici...j'en doute. - 25 février, 17:08 · J'aime · 5
- Simoh : J'ai de la classe pour un racaille ; Victor Hugo avez raison de dire que [La liberté commence où l'ignorance finit...] bande d'ignorant . - 25 février, 17:14 · J'aime · 2
- Denis : Affligeant... - 25 février, 17:27 · J'aime · 5
- Christophe : le Vrai J'adore !!dommage que le politiquement correcte l'importe sur quelques uns !!!!(car c'est juste ca)!! - 25 février, 17:30 · J'aime · 4
- Rodolphe : Et qu'est-ce que ça vous fait, inconsciemment, d'entendre à longueur de temps que vous êtes des p*** de glandeurs de profs, avec vos 22h/semaine et vos 3 mois et demi de congé, même si c'est dit sur le ton de l'humour? - 25 février, 17:33 · Modifié · J'aime · 8 - François-Laurent : Euh... depuis quand "enseignons.be" représente les enseignants? Y en a qui confondent "page internet" et "organismes officiels"... - 25 février, 17:36 · J'aime · 8
- William : vraiment affligeant !!! - 25 février, 17:42 · J'aime · 3
- Rodolphe : Incroyable. Enseignons.be est un site de profs, par et pour les profs, et surtout public, puisque sur FB. Peut-on d'une part se plaindre de perdre notre statut de référents aux yeux des

parents et des enfants, de ne plus être respectés, puis demander qu'on nous foute la paix dès qu'on a envie de se lâcher "un peu" ? Oui, nous avons un rôle primordial dans la société. Choisi. Alors au modérateur de cette page FB, au boulot, au nom de notre image à TOUS. Cette carte n'a rien à faire ici. - 25 février, 17:46 · J'aime · 16

- Amall : Aux enfants qui viennent d'Afrique du nord on va juste leur dire et ils vont imprimer dans qu'en fait ils sont considérés pour faciliter l'apprentissage de la carte comme des voleurs, des marloufs, des chichas, des mariages blancs! !! Voilà voilà! C'est beau et brillant l'instruction! Des raccourcis d'une malhonnêteté intellectuelle! - 25 février, 18:00 · Modifié · J'aime · 5
- Amall : Jean Claude comment ça? Ils sont là les enfants d'Afrique du Nord, ils sont belges! Et leurs grands-parents sont venus travailler en Belgique il y a 50 ans déjà et ont la richesse de deux cultures. Ils ne sont pas confiés à l'instruction publique pour qu'on leur donne ce genre ramassi. Et en effet j'ai eu la personne qui s'occupe de la page et il compte bien la proposer à ses élèves. .. ☺ - 25 février, 18:17 · J'aime · 5
- Marjo : Je suis une adepte du second degré mais je trouve cette carte stupide et déplacée! - 25 février, 18:21 · J'aime · 14
- Enseignons.be : Ceux qui souhaitent travailler la notion de préjugés et de stéréotypes, je rappelle cette séquence : <http://www.enseignons.be/.../noir-comme-le-cafe-blanc...> - 25 février, 18:30 · J'aime · 5
- Florence : Et bien moi j'adore ;-D A titre perso, parce que oui, je suis fière d'avoir de l'humour et de savoir prendre les choses au second degré... De plus, c'est une source d'apprentissage intarissable et je ne pourrais concevoir mon boulot sans humour... Quelle tristesse autrement Quant à la proposer aux enfants/ados, où est le problème ? Avoir cet outil comme base pour discuter des stéréotypes me semble justement adapté... alors arrêtons de crier au loup quand cela n'a pas lieu d'être ! Keep smile et bonnes vacances à tous avec un peu d'avance - 25 février, 18:31 · Modifié · J'aime · 3
- Marianne : Rassembler tous les clichés péjoratifs qui traînent sur un sujet quelconque, c'est un trait de génie ? Ou même tout simplement de l'humour ? Allons, de l'humour, c'est un pétilllement de l'esprit, une vivacité de l'œil, une étincelle, une lumière. Le plus grinçant reste une pirouette... Il n'est rien, sur cette carte qu'on n'ait entendu un jour ou l'autre, et d'une bouche mal intentionnée. Pas de création, pas d'invention, pas de drôlerie, pas d'esprit, pas de sel... Second degré ? Non. Ce n'est que du pauvre, du minable premier degré et je ne vois nulle part de marche-pied vers des hauteurs humoristiques, il n'y a ni deuxième ni troisième degré. Seulement une boue malodorante qui colle aux semelles. Décompression ? Mais QUI se sent soulagé de je ne sais quelle pression à la lecture de cette stupidité ? Je lis, dans les commentaires, que quelques uns s'indignent à raison. Ils sont noyés dans un flot de félicitations dont j'espère qu'elles prétendent à un second degré loupé. Vite, mes gants de caoutchouc, que je jette ce truc répugnant à la poubelle... - 25 février, 18:33 · J'aime · 19
- Alexandra : J'espère ne jamais croiser cette carte dans la salle des profs d'une de mes écoles !!! - 25 février, 18:34 · J'aime · 8
- Chantal : Nazis, boches, Marloufs, racailles, fainéants...vous appelez cela de l'humour au second degré? pour moi, c'est du racisme au premier degré - 25 février, 18:52 · J'aime · 16
- Martine Deroubaix vous... les profs... écoutez parler vos élèves! - 25 février, 19:03 · J'aime · 1
- Raphaël : C'est pas justement une manière de dénoncer les préjugés que les gens ont envers d'autres cultures et pays? À prendre un peu au second degré comme on dit! Méditer! En tout cas il n'y a qu'à lire les messages plus haut pour comprendre que le monde n'est pas prêt de vivre en paix! Quelle agressivité dit! - 25 février, 19:08 · Modifié · J'aime · 3
- Brigitte : Réaction d'un jeune adorant l'humour même bien noir et la dérision:" c'est une invitation à la haine et au racisme !!!!!!"c'est un truc en effet avec lequel on pourrait encore déconner mais tu mets pas ça sur un site qui est sensé enseigner et éduquer! y a de quoi avoir peur franchement" Ben voilà, je voulais pas me cantonner à mon jugement, rien de tel que de contacter un élève! Ma question: Imagine que tu découvres cette carte sur un site réservé aux

- enseignants ou on te propose cette carte lors d'un cours qui parlerait des préjugés, qu'en penses-tu? J'aime avoir l'avis de mes élèves - 25 février, 19:52 · J'aime · 4
- Moune : Je pense que la plupart d'entre vous n'ont pas leurs lunettes ...alors voici en vrac ce que l'on trouve sur cette carteet si vous trouvez cela encore " comique " et que vous trouvez certains d'entre nous " coincés " de ne pas accepter cela ...je me poserais beaucoup de questions sur l'avenir de notre planète et sur la façon d'enseigner aux enfants " la tolérance "" Putes , nazis, fous à juifs, boches, Chleus, balais dans l'cul, fosses communes, faussaires, voleurs, racailles, youpins, ceux qu'on veut pas en Europe, la limite de la civilisation, enculeurs de chèvres, les juifs racistes, chameaux, mariage blanc, tchouk tchouk , ..." Et il y en a encore !!!moi je n'adhère pas et j'ose le dire .
 - Mrax Mrax : Bonjour, contribuer à la reproduction et à la banalisation de tous les préjugés et stéréotypes habituels ne relèvent en rien de l'humour ou d'un quelconque soi-disant "pétitement de l'esprit". Nous vous sommons dès lors de retirer au plus vite cette carte infâme sans quoi nous nous réservons le droit d'entreprendre toutes les actions que nous jugerons nécessaires en réaction à cette publication indigne d'un tel site. Le MRAX. - 26 février, 09:32 · Modifié · J'aime · 12
 - Pascal : je rejoins l'avis du MRAX ce genre de propos sont indignes et méprisants. Quand on a 29.000 personnes qui suivent une page, on fait preuve de responsabilité dans ses propos. Choquant et écoeurant. - 26 février, 09:56 · J'aime · 10
 - Catherine : Et ce qui m'effraie encore plus, ce sont les 491 personnes qui "aiment" "ça". La honte... - 26 février, 10:53 · J'aime · 13
 - Mrax Mrax : Merci à Stéfânille, Joëlle, Odile, Sandra, Marie-Anne,... de nous faire part de leur expérience. Leur lourd vécu de victime traditionnelle du racisme leur octroie certainement une pleine légitimité à relativiser la gravité de propos et clichés racistes. Quant au renvoi au fait qu'il s'agit d'une "œuvre", ce qui importe c'est l'usage que l'on en fait. Dans le cas d'espèce, il n'est en rien question de pédagogie ou d'éducation à la culture.- 26 février, 14:23 · J'aime · 4
 - Mrax Mrax : Est-ce que dans la phrase "Considérant la relative difficulté qu'ont nos élèves à situer les pays européens sur une carte, voici un outil (œuvre de l'artiste S. Laurent) qui devrait faire plaisir à tous nos collègues de géographie. Ne nous remerciez pas, c'est tout naturel." il est fait mention d'un quelconque objectif pédagogique? - 26 février, 14:49 · Modifié · J'aime · 3
 - Enseignons.be : Allez, on se calme. On respire un grand coup et on se rappelle que cela fait des années que des enseignants parlent du racisme, de l'intolérance dans les classes. Si cette œuvre dérange, elle peut être un bon élément à intégrer dans la phase motivation d'une séquence sur les stéréotypes. Nous avons déjà des retours très positifs d'enseignants. À bientôt. - 26 février, 15:28 · J'aime · 5
 - Mrax Mrax : Je vous invite à venir consulter nos dossiers de plainte pour faits de racisme et de discrimination dans l'enseignement. Nous pouvons également vous éclairer sur la situation catastrophique de l'enseignement comme système de reproduction des inégalités sociales. Alors, on se calme, on respire un grand coup et on réfléchit aux éventuelles conséquences juridiques qui pourraient s'ensuivre si vous laissez cette carte qui stigmatise de nombreuses populations qui ne sont pas représentées par toutes ces personnes qui vous offrent un "retour très positif". - 26 février, 15:36 · J'aime · 9
 - Mandarine : Bon alors, je vais réexpliquer simplement avec des mots faciles pour les "mal comprenant", 1) Cette carte est une oeuvre d'art 2) Le but de l'art est de susciter une réaction 3) Cette carte n'a aucune vocation pédagogique (bien qu'elle puisse être exploitée en classe par un public mature mais vu les réactions sur cette page, ça semble mal parti). L'intitulé s'adressant aux profs de géographie n'est qu'une "blague entre nous", visiblement mal comprise. Les stéréotypes existent, sinon ils ne dérangeraient pas autant, ce n'est pas pour autant qu'ils renvoient à la réalité. Il est plus intelligent d'en prendre conscience et d'en débattre que de les ignorer. - 26 février, 15:43 · Modifié · J'aime · 21
 - Odile : Je clôture, si vous le permettez, en me défendant. Je ne pense pas que certains aient plus de légitimité que d'autres quand il s'agit de combattre le racisme. Je vais quand même continuer

à me dire que j'ai le droit, même si je ne suis pas une cible traditionnelle du racisme (ou de l'homophobie, ou...), de continuer à le combattre avec les moyens que j'ai à ma disposition. Joli stéréotype, en tous cas : je vous conseille de revenir faire un tour dans nos classes. La différence, c'est moi. - 26 février, 15:42 · J'aime · 3

3.2. La presse en parle

Dès le lendemain de la publication, les médias s'emparent du sujet, interrogeant le caractère polémique de l'image, d'autres se demandant s'il s'agissait d'un « dérapage pédagogique ». Dans une interview, la ministre dut préciser qu'aucun lien n'existait entre son cabinet et l'association, indiquant par ailleurs cette dernière n'était même pas subsidiée. On constate donc l'amalgame semble régner dans l'inconscient collectif au point que le ministère doit rappeler l'absence de liens avec l'association.

3.2.1. Dérapage pédagogique ?

Soraya Ghali, Journaliste, Vif L'express, 27/02/14, en ligne, <http://www.levif.be/info/levif-blog/le-midi-du-vif/derapage-pedagogique/opinie-4000542422845.htm>, consulté le 28/02/14

Depuis hier, les internautes peuvent consulter une carte du monde publiée sur la page Facebook du portail pédagogique d'Enseignons.be. Une carte proposée, selon le site, aux enseignants de géographie comme « outil pédagogique » : la Belgique y est présentée comme une terre de chômeurs, la Pologne, pays des fous à juifs et des plombiers, le Maroc, nation de voleurs...

Pédagogique ? Le problème réside dans la manière dont Enseignons.be présente la carte. « Considérant la relative difficulté qu'ont nos élèves à situer les pays européens sur une carte, voici un outil (œuvre de l'artiste S. Laurent) qui devrait faire plaisir à tous nos collègues de géographie. Ne nous remerciez pas, c'est tout naturel » : pas de sans mise en garde, aucun encadrement ni contextualisation. Difficile de croire à un support pédagogique destiné à déconstruire les stéréotypes... De l'humour ? Si la carte se veut volontairement provocatrice et dénonciatrice dans le chef de l'artiste, le Montois Sébastien Laurent, ce n'est pas l'utilisation qu'en a fait Enseignons.be. « On a voulu jouer sur l'humour », reconnaît Jonathan Fischbach. C'est donc aussi bête que ça : le jeune homme trouvait ça « amusant » et il a voulu « jouer l'humour ».

On imagine bien qu'aucun enseignant, dans une classe de géographie ou de morale laïque, n'aurait abordé cette carte de cette façon. Mais on se questionne tout de même sur la capacité d'appréciation du gestionnaire du site : Jonathan Fischbach, lui-même enseignant, n'est-il pas bien placé pour mesurer le caractère sensible du sujet ? D'autant qu'Enseignons.be possède une forte audience, particulièrement auprès des jeunes enseignants qui y trouvent un lieu d'échanges pédagogiques. Un dérapage ? Oui, qui se produit alors que la Belgique se faisait épingler mardi par le Conseil de l'Europe pour ses dérives racistes qui ne cessent d'exploser sur Internet. La meilleure riposte contre le racisme en ligne reste l'éducation. N'est-ce pas là votre premier job Monsieur Fischbach ? Et dès lors de retirer cette carte de votre site.

3.2.2. Chômeurs, macaronis ou voleurs: une carte de l'Europe fait polémique

Julien Collignon, journaliste, 7sur7.be, 26/02/2014

"Les bonnasses blondes" en Suède, "les maçons poilus" au Portugal, "la mafia" en Russie, et mêmes "les fours à Juifs" en Pologne: une carte publiée sur *la page Facebook d'Enseignons.be* suscite une vive polémique depuis hier.

Pour ses quelques 30.000 fans sur sa page Facebook, Enseignons.be avait visiblement envie de partager une note un peu plus légère. Sauf que l'humour revendiqué sur une carte de l'Europe, de l'artiste Sébastien Lambert, n'a pas vraiment été bien accueilli, c'est le moins qu'on puisse écrire.

"Considérant la relative difficulté qu'ont nos élèves à situer les pays européens sur une carte, voici un outil (oeuvre de l'artiste S. Laurent) qui devrait faire plaisir à tous nos collègues de géographie. Ne nous remerciez pas, c'est tout naturel", peut-on lire en légende de la photo.

La carte en question reprend tous les préjugés et tous les clichés attribués à chaque pays. Ainsi, la Belgique est "un pays de chômeurs", le Maroc "un pays de voleurs", les Anglais deviennent "les Rosbifs" et les Italiens "les macaronis qui aiment le foot." De quoi susciter quelques réactions pour une page qui, le comble, se veut éducative.

Le MRAX s'en mêle

Il n'a d'ailleurs pas fallu longtemps pour que le MRAX intervienne dans la polémique, rapporte Le Vif. "Contribuer à la reproduction et à la banalisation de tous les préjugés et stéréotypes habituels ne relèvent en rien de l'humour ou d'un quelconque soi-disant *"pétitement de l'esprit"*. Nous vous sommons dès lors de retirer au plus vite cette carte infâme sans quoi nous nous réservons le droit d'entreprendre toutes les actions que nous jugerons nécessaires en réaction à cette publication indigne d'un tel site", a-t-il publié dans un communiqué.

Vincent Cornil, directeur du MRAX, a aussi confié sur le site de L'Avenir qu'il ne tolérait pas de telles publications. "Nous avons reçu des appels indignés de personnes réclamant le retrait de cette carte. Le problème réside dans la manière dont elle est présentée. Elle peut être un bon outil pédagogique pour lutter contre les préjugés, c'est un fait, mais ici, elle est balancée comme ça, sans mise en garde, sans explications. Il s'agit là d'une banalisation des préjugés, de la stigmatisation. C'est grave... D'autant que les caricatures sur la carte ne sont pas toutes du même degré. Les "frites" pour les Belges, ok, mais les "putes" pour un pays de l'Est ou encore les "enculeurs de chèvres" pour un autre, c'est tout de même autre chose... Venez parler avec une victime du racisme, vous verrez que cela n'a rien de drôle..."

"Retours très positifs"

Confronté à la polémique, Enseignons.be a réagi avec détachement. "Cela fait des années que des enseignants parlent du racisme, de l'intolérance dans les classes. Si cette oeuvre dérange, elle peut être un bon élément à intégrer dans la phase motivation d'une séquence sur les stéréotypes. Nous avons déjà des retours très positifs d'enseignants", peut-on lire sur Le Vif.

A l'heure qu'il est, la carte n'a toujours pas été retirée.

3.2.3. "Macaronis", "Marloufs", "Maçons poilus", "Boches": une carte géographique fait polémique

Agence Belga, Publié le jeudi 27 février 2014 à 07h34 - Mis à jour le jeudi 27 février 2014 à 14h04

Le site Enseignons.be a mis en ligne une carte géographique bourrée de clichés sur les pays et les peuples, à but pédagogique, mais la polémique fait rage sur son côté "raciste", peut-on lire jeudi dans les journaux de l'Avenir et de Sudpresse.

Cette carte géographique, proposée comme outil pédagogique aux professeurs de géographie via le site internet Enseignons.be, illustre chaque pays ou région par des "clichés", certains "gentils", d'autres "poussés à l'extrême", peut-on lire dans la presse.

L'artiste montois Sébastien Laurent, à l'origine de cette carte, s'est voulu provocateur et cela fonctionne, sa carte faisant réagir de nombreux internautes et notamment le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX), qui estime que "cette reproduction et banalisation de tous les préjugés et stéréotypes habituels, ne relèvent en rien de l'humour" et a menacé d'entreprendre des poursuites en justice si la carte n'est pas retirée.

Les responsables du site internet, eux, relativisent et expliquent que "cela nous a semblé une bonne porte d'entrée pour aborder les questions de stéréotypes et de préjugés. Nous avons donc publié cette ressource pour nos membres en jouant sur l'humour". "Notre objectif n'était pas de choquer, ni d'inciter à la haine ou à la discrimination raciale. Et puis, cette carte est une œuvre d'art exposée dans une galerie. On peut l'analyser en classe comme n'importe quel tract du Front national."

Du côté du cabinet de la ministre de l'enseignement obligatoire Marie-Martine Schyngs, on réagit en indiquant que "la publication d'une telle carte est une maladresse" et on rappelle qu'il n'existe aucun lien entre Enseignons.be et la Communauté française.

3.2.4. «Les fours à Juifs en Pologne», une carte suscite la polémique

Lesoir.be, Patricia Labar avec Belga, Mis en ligne jeudi 27 février 2014, 15h41

Enseignons.be a publié une mappemonde où les noms de pays sont remplacés par des stéréotypes ou des clichés.

Le site enseignons.be a mis en ligne une carte géographique volontairement provocatrice. La mappemonde est bourrée de clichés sur les pays et les peuples, à but pédagogique, mais la polémique fait rage sur son côté « raciste ».

Cette carte géographique, proposée comme outil pédagogique aux professeurs de géographie via le site internet enseignons.be, illustre chaque pays ou région par des « clichés », certains « gentils », d'autres « poussés à l'extrême ».

Une carte volontairement provocatrice

Ainsi sur la carte, les Français sont « des bouffeurs de grenouille », les Marocains « les racailles », les Suédois « les bonasses blondes », les « Boches » sont en Allemagne, « les fours à Juifs en Pologne », « les maçons poilus » au Portugal

La carte visible est visible sur la page facebook d'enseignons.be avec le commentaire suivant : « *Considérant la relative difficulté qu'ont nos élèves à situer les pays européens sur une carte, voici un outil (œuvre de l'artiste S. Laurent) qui devrait faire plaisir à tous nos collègues de géographie. Ne nous remerciez pas, c'est tout naturel* ».

L'artiste montois Sébastien Laurent, à l'origine de cette carte, s'est voulu provocateur et cela fonctionne, sa carte faisant réagir de nombreux internautes. En quelques heures des centaines de commentaires ont fusé sur la page facebook du site.

« On a trouvé amusant de jouer là-dessus »

Les responsables d'enseignons.be, eux, relativisent et expliquent que « *cela nous a semblé une bonne porte d'entrée pour aborder les questions de stéréotypes et de préjugés. Nous avons donc publié cette ressource pour nos membres en jouant sur l'humour. Notre objectif n'était pas de choquer, ni d'inciter à la haine ou à la discrimination raciale. Et puis, cette carte est une œuvre d'art exposée dans une galerie. On peut l'analyser en classe comme n'importe quel tract du Front national.* »

Et le président administrateur du site, Jonathan Fischbach, d'expliquer : « *L'artiste a imaginé cette oeuvre pour dénoncer les stéréotypes et les préjugés. Mettre le spectateur face à ses représentations mentales. On a trouvé amusant de jouer là-dessus, de faire un peu d'éducation et de proposer un outil pour les enseignants qui leur permettraient d'aborder en classe avec les élèves la notion des stéréotypes et des préjugés* »

« Totalelement inacceptable »

Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX) estime que « *cette reproduction et banalisation de tous les préjugés et stéréotypes habituels, ne relèvent en rien de l'humour* » et a menacé d'entreprendre des poursuites en justice si la carte n'est pas retirée.

Et l'avocat du MRAX de déplorer le manque de contexte lors de la publication de la carte : « *Si même l'école propose des outils qui sont aussi dans le sens de cette banalisation et qu'on n'a pas un encadrement rigoureux et sérieux pour montrer que tout cela est à rejeter, c'est totalelement inacceptable* »

« Une maladresse regrettable »

Du côté du cabinet de la ministre de l'enseignement obligatoire Marie-Martine Schyns, on réagit en indiquant que « *la publication d'une telle carte est une maladresse regrettable* » et on rappelle qu'il n'existe aucun lien entre Enseignons.be et la Communauté française.

3.2.5. La Belgique «terre de chômeurs», le Maroc «pays de voleurs»: la carte polémique d'Enseignons.be

L'avenir, http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20140226_00439806

La carte des clichés est utilisée comme outil éducatif par le portail Enseignons.be. Le MRAX déplore une 'banalisation des préjugés'.

La Belgique, terre de chômeurs; la Pologne, pays des fours à juifs et des plombiers; le Maroc, nation de voleurs... Voici une carte qui va faire polémique. Elle reprend tous les préjugés et clichés répandus sur les différents pays et leurs habitants. Et elle vient d'être diffusée sur la page Facebook du portail éducatif... Enseignons.be.

La Belgique, pays de fachos au nord, de chômeurs au sud, de frites et de gaufres.

La France, pays des bouffeurs de grenouilles, de parisiens prétentieux, de fromages qui puent...

L'Allemagne, pays des Boches, des chleus, de la saucisse...

La Pologne, pays des fours à juifs, des plombiers...

L'Ukraine, pays des irradiés...

L'Italie, pays des macaronis qui aiment le foot; le *Maroc*, pays des voleurs, des marloufs, et des mariages blancs...

Le Portugal, pays des maçons poilus et des femmes de ménage...

L'Espagne, pays des Fainéants et des retraités...

La liste de tous ces clichés et stéréotypes est très longue. Ils ont été compilés par l'artiste montois *Sébastien Laurent*, qui les a répertoriés dans une carte reprenant, en gros, l'Europe, l'*Afrique du Nord* et le *Moyen-Orient*.

Cette carte, déjà explosive en soi, risque bien de causer une sacrée polémique. Elle vient d'être diffusée par le portail éducatif *Enseignons.be* sur sa page Facebook, accompagnée de ce petit mot...

«Considérant la relative difficulté qu'ont nos élèves à situer les pays européens sur une carte, voici un outil (œuvre de l'artiste S. Laurent) qui devrait faire plaisir à tous nos collègues de géographie. Ne nous remerciez pas, c'est tout naturel.»

Le MRAX demande le retrait de la carte

Du côté du mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX), dire qu'on s'est un peu étranglé dès la mise en ligne de la carte est sans doute faible... «Nous avons reçu des appels indignés de personnes réclamant le retrait de cette carte», expose ainsi Vincent Cornil, directeur du Mrax. Le problème réside dans la manière dont elle est présentée, ajoute Vincent Cornil. Elle peut être un bon outil pédagogique pour lutter contre les préjugés, c'est un fait, mais ici, elle est balancée comme ça, sans mise en garde, sans explications. Il s'agit là d'une banalisation des préjugés, de la stigmatisation. C'est grave... D'autant que les caricatures sur la carte ne sont pas toutes du même degré. Les «frites» pour les Belges, ok, mais les «putes» pour un pays de l'Est ou encore les «enculeurs de chèvres pour un autre, c'est tout de même autre chose... Venez parler avec une victime du racisme, vous verrez que cela n'a rien de drôle.»

Et maintenant? «Nous avons demandé le retrait de cette carte, mais rien n'a bougé. Elle est toujours là. Maintenant, nous demandons au minimum des excuses et le retrait de la carte, même si le mal est fait...» .

Un outil pédagogique, répond enseignons.be

"La pire chose qui pourrait arriver, ce serait de faire de l'auto-censure", réplique Jonathan Fischbach, le responsable d'Enseignons.be. "Il s'agit d'une oeuvre d'art, qui est d'ailleurs exposée en Belgique", rappelle-t-il. "Nous sommes un organisme d'éducation permanente. Il y a un aspect pédagogique dans notre démarche. On s'est dit que c'était un bon moyen pour introduire un cours sur les préjugés et le racisme en classe. On est là pour donner des outils, point barre ! Un outil, si on l'utilise bien, ça peut être intéressant. Faut-il supprimer cet outil ?

Pas question donc de retirer la carte polémique de la page Facebook d'Enseignons.be. "Un enseignant avait mis le lien dans son fil d'actualité. On a trouvé la carte provocante, certes, mais on a fait spontanément confiance dans l'esprit critique des profs. On a quand même contacté hier le Centre pour l'égalité des chances avec lequel nous collaborons et on attend leur avis."

Et la demande du Mrax de retirer la carte ? "Je trouve la demande du Mrax non-fondée. Et ces gens-là ne nous ont même pas contactés", répond Jonathan Fischbach. Beaucoup de commentaires publiés sur la page Facebook sont, souligne-t-il, favorables à cette publication, dans laquelle ils voient surtout de l'humour. Il se dit néanmoins surpris par l'autre partie des réactions, outrées. "Je ne peux pas dire si tous ceux qui ont réagi négativement sont des enseignants", dit-il. "Mais ces réactions nous laissent penser qu'avec du recul, cette carte est un bon moyen à exploiter dans les classes. Ce n'est pas simplement de la provocation gratuite. En tout cas, on ne l'a pas vu comme cela."

Dans ces réactions, il voit le retour "de la bien-pensance, du politiquement correct". Mais dit-il, il faut tenir compte de "qui publie?" "Nous ne sommes pas Hara Kiri ou Charlie Hebdo, ni une page polémique. Ni le site des amis de Marine Le Pen ou de Laurent Louis. Nous avons mis des leçons en ligne, des ressources, pour essayer de contextualiser. On a fait confiance aux enseignants, à leur esprit critique, à leur professionnalisme. Vous savez, il y a des profs qui utilisent des flyers de mouvements nazis pour expliquer aux élèves ce qu'est le racisme. Parfois, plus c'est gros, plus cela suscite la curiosité."

Et puis, conclut le responsable d'Enseignons.be, "on laisse l'artiste à ses responsabilités. C'est également à lui d'expliquer sa démarche. Je crois qu'il a simplement voulu interpeller sur les préjugés. Il a forcé le trait, comme peut le faire aussi un Pierre Kroll. Je pense à l'Origine du Monde de Courbet. Retirer l'oeuvre des murs, cela voudrait dire qu'elle est offensante. Et que la démarche d'Enseignons.be est une incitation à la haine. C'est une oeuvre qui interpelle. Mais il ne faut pas tomber dans la censure, et laisser les gens pouvoir se faire une opinion." **Recueilli par J.-C.H.**

3.3. La défense d'Enseignons.be

En réponse à la polémique, l'équipe d'Enseignons.be publie cet article

Le Carnaval de la carte

En ligne, <http://www.enseignons.be/actualites/2014/02/28/le-carnaval-de-la-carte/>

Voilà l'homme tout entier, s'en prenant à sa chaussure alors que c'est son pied le coupable – *En attendant Godot (Samuel Beckett)*

Vous l'avez certainement lu, entendu ou vu dans la journée d'hier : les médias ont largement relayé la « carte de l'Europe » partagée sur la page Facebook d'Enseignons.be. Précisons-le d'emblée, il s'agit de l'oeuvre d'un artiste belge Sébastien Laurent « *Le monde vu d'en bas (clichés européens)* »¹ en 2011.

Comme nous sommes enseignants, nous avons cette manie (désolé, lecteur) d'analyser les situations pour pouvoir éventuellement les utiliser ensuite dans un contexte de classe.

Analyse d'un emballement médiatique qui confond fond et forme

On le voit dans le récit des faits publiés sur Storify (voir ci-dessous), la plupart des articles confondent la **discussion sur le fond de l'oeuvre** avec sa **mise en ligne par nos soins**, à la fois dans les titres (on critique la diffusion de préjugés racistes en les mettant en titre, voire en Une, et sans les contextualiser...), dans le contenu (« la carte d'Enseignons.be ») et dans les analyses qui suivent (d'aucuns parlent de « dérapage pédagogique » ou adoptent une attitude paternaliste en demandant de « nous relire »).

Nous n'allons donc pas revenir sur la qualité de l'oeuvre (exposée à de nombreuses reprises (elle a reçu un prix) et vendue en poster dans de nombreux points culturels), mais nous pencher sur notre responsabilité. Nous serions donc responsables d'avoir diffusé, sans l'accompagner de toutes les mentions permettant de comprendre que ce document n'était pas une VRAIE carte, mais un pastiche, destiné à lutter contre les stéréotypes. Nos excuses aux personnes qui ont été troublées : « ceci n'est pas une carte » dirait Magritte.

Liberté(s), j'écris ton nom (un nom de famille devenu complexe)

Au final, c'est la question des libertés individuelles qui émerge de cette polémique. La fameuse liberté d'expression (l'art moderne est traversé de cette thématique depuis des décennies ; l'humour (comme l'affaire des caricatures) est lui aussi baigné de ces questionnements constants), la liberté de la presse et la liberté pédagogique des enseignants. C'est dans ce choc des libertés que la polémique est née.

La liberté d'expression, c'est pas drôle.

Nadia Geerts l'a par exemple traité dans son ouvrage « Et si on en remettait une couche »². « L'éditeur de la carte « polémique » était plutôt encourageant dans son mail à notre

équipe et son analyse sur le rôle du second degré dans les stéréotypes se révèle particulièrement intéressante : « Un peu atterré par la traînée de poudre que suscite soudainement dans l'espace virtuel cet objet qui existe et circule dans le monde réel depuis fin 2011 [...] *Merci de défendre une certaine forme d'humour* - risquée en ces temps frileux ».

Nous avons d'ailleurs rencontré (avec un plaisir partagé) l'artiste ce vendredi au Grand Hornu et nous sommes sur la même longueur d'ondes, en partageant tant l'objectif de l'oeuvre, son utilisation actuelle en classe par des enseignants (il existe des programmes pédagogiques tel que « L'artiste à la classe » pour discuter d'une oeuvre et de sa portée avec le créateur) que son humour.

Par ailleurs, il est intéressant de **s'interroger sur la démarche du MRAX** qui, en demandant publiquement, par commentaire Facebook (est-ce vraiment la méthode la plus appropriée ?), le retrait d'un document, ne fait que diffuser plus largement encore celui-ci. Ainsi que ses actions par la même occasion... A l'heure actuelle, malgré nos diverses tentatives et autres appels du pied, nous n'avons pourtant toujours pas réussi à les joindre. Ils semblent plus prompts à parler à la presse. Maintenant que le buzz médiatique est passé par là grâce justement à leur commentaire, est-ce que nous sommes de l'enlever de notre page relève de la stratégie la plus efficace, sachant qu'il a été démultiplié autant de fois qu'il n'y a eu d'articles de presse.... ? Le MRAX va-t-il contacter l'ensemble des organismes de presse belges et étrangers (avec des titres beaucoup plus incitants à la haine raciale...), blogs et chaque profil Facebook qui a diffusé cette carte pour les « sommer » ? Bonne chance, à l'ère d'Internet.³

La liberté pédagogique versus la liberté de la presse

De nombreux journalistes qui ont pointé (avec un paternalisme pédagogique douteux parfois) l'impossibilité pour un quelconque enseignant d'utiliser cette carte comme base pour un cours sur les préjugés ont reçu plusieurs propositions de relever le défi publiquement (et cette carte est déjà utilisée par des enseignants, comme nous l'a témoigné l'artiste) :

Pour terminer, n'importe quel enseignant qui a passé 5 minutes dans une classe sait qu'AUCUNE carte, AUCUNE image, aucun dossier pédagogique même financé à grands coups de subsides, **AUCUN DOCUMENT n'est EN SOI pédagogique**. La **relation pédagogique naît de la triangulation** entre l'enseignant, ses élèves et le savoir (sous ses différentes formes, savoir-faire, savoir-être, etc.). Elle apparaît magiquement lorsque l'enseignant s'approprie une matière, la partage avec passion, en se basant sur les représentations initiales de ses élèves, sur le contexte (médiatique, social, culturel) qui les entourent. Les pédagogues ont même donné un nom à ce principe : cela s'appelle la « situation-problème ». Croire qu'on aurait pu contextualiser une image sur Facebook en quelques caractères pour lui donner un caractère pédagogique, c'est s'aveugler sur l'immense travail des professeurs, et se draper dans une indignation sous couvert de bien-pensance. C'est aussi oublier que l'émetteur d'un message (un site d'enseignants, comme un musée) et son intention (proposer des outils pédagogiques aux enseignants et des images qui font écho à leur vécu (perles d'élèves, et dans ce cas, un pastiche de cartes scolaires de géographie)) contextualisent déjà beaucoup. La même image n'aurait pas dû être reçue de la même manière, selon qu'elle est émise par un site reconnu pour ses qualités pédagogiques ou par un groupuscule aux pensées extrêmes. Il est amusant de noter que la plupart des titres de presse avaient diffusé la même semaine une photo AFP de Merkel avec Netanyahu, dont l'ombre dessinait une moustache évocatrice. Y a-t-il eu la même levée de boucliers contre le manque de contextualisation ? Cet argument (manque de contextualisation) ne permettrait-il pas de reporter la provocation de l'oeuvre sur le messenger ? L'analyse de l'émission CQFD sur la RTBF synthétise finalement bien les différentes critiques (positives et négatives) sur l'affaire :

Mea culpa – mea maxima culpa donc sur la présence d'ironie dans notre message initial. Nous avons donc modifié le texte du commentaire initial. Notre maladresse résiderait donc dans le fait d'avoir considéré les enseignants comme des êtres doués de raison et d'esprit critique. **Ce que nous continuerons à faire**. Nous **continuerons à faire confiance aux enseignants**, en publiant leurs

ressources pédagogiques de qualité pour l'enseignement fondamental et secondaire, en les informant de la manière la plus critique qui soit de *l'actualité de l'enseignement*, en leur donnant depuis plus de 10 ans cette immense salle de profs virtuelle (pour discuter via un *forum*, des *groupes facebook*) pour mieux répondre aux besoins des élèves dans les classes et, depuis septembre, pendant les *remédiations et le soutien scolaire* organisés le mercredi après-midi.

Le Carnaval a commencé un peu trop tôt cette année. Nous nous en excusons (tout comme nous réitérons nos excuses à ceux – peu nombreux – qui auraient pu mal comprendre notre démarche) et avons édité le message initial en conséquence, afin d'éviter tout ennui judiciaire et clore le débat. Maintenant bonnes vacances à tous et toutes. N'oubliez pas de rire (où que vous soyez dans le monde...).

L'équipe d'Enseignons.be ASBL

Annexe 7 : Eléments issus d'autres sites

1. Liberté d'expression, www.Crayaction.be

Texte publié sur <http://www.crayaction.be> le 17 juin 2013, par Sacha

Internet est désormais l'outil de tous...

Dans l'enseignement (comme ailleurs) tout le monde s'en sert, tantôt pour déposer des informations, des documents, des conseils, tantôt pour en chercher. C'est utile, pratique, sensationnel, génial et j'en passe.

Oui, mais...

Il n'existe pratiquement aucun contrôle.

Si on trouve toujours quelque chose, ce quelque chose n'est pas toujours bon, encore plus rarement très bon. Or, pour le plus grand nombre, la chose trouvée sur un site, dans un groupe de réseau social, dans un forum, ... bénéficie de l'aura magique qu'on attribue encore, souvent à tort, à la chose imprimée. Du coup, pas de contrôle au moment du dépôt, peu ou pas de contrôle de la part du plus grand nombre des utilisateurs, on va droit dans le mur.

La multiplication, dans les cahiers des enfants, de documents venus d'ici, de là et d'ailleurs, tout de bric et de broc, vaguement assortis à l'actualité de la classe (et encore) et jamais entre eux, composés par-dessous la jambe et, pire que tout, contenant des erreurs de matière, devient un véritable fléau. Je suis la première à reconnaître que personne n'est infaillible et qu'il y a sans doute des imperfections dans mes propres publications. J'espère qu'il n'y a pas d'erreurs.

On m'a parfois signalé un oubli, une distraction... J'ai chaque fois grincé tout bas contre moi-même, mais j'ai toujours remercié celui qui m'a rendu le service de me signaler la faute.

Car, pour pointer une lacune, il faut du courage. Un sacré courage parfois. Les forums, les groupes, ... sont souvent interdits aux critiques autres que positives. À force de censure, les seuls commentaires tolérés sont les « j'aime » et autres Waouh, Super, Génial, Trop fort, ... Rien qui ait la moindre chance de faire avancer les choses, d'autant qu'on s'extasie souvent devant des documents vaguement enjolivés d'une fleurette dont la fonction est de cacher un grand creux.

Car Internet, capable de bien des exactions, est aussi le pays des Bisounours. Tout ce qu'on y publie est « Waouh, Super, Génial, Trop fort », même quand ça ne vaut rien.

Je suis coresponsable d'un groupe sur Facebook et d'un site. **Je souhaite que, contrairement à la pratique courante, ce soient des espaces de liberté où il est permis de dire qu'on est pas d'accord, ouvertement, et en développant son opinion. Je n'ouvre pas la porte à une foire d'empoigne, je souhaite que les critiques soient constructives, exprimées clairement, sans circonvolutions et fioritures, sans agressivité non plus.**

Vous vous en doutez, cette longue tartine découle d'un évènement qui me reste en travers de la gorge.

Dans un groupe d'entraide de jeunes institutrices maternelles débutantes, je vois diffuser, en grandes quantités, des fiches au contenu fort léger. Ces fiches, destinées à un usage individuel, sont distribuées gratuitement. Elles sont proprement présentées, toutes sur le même moule, la même composition ressort, est mise à toutes les sauces et hop, en quatre minutes à tout casser une nouvelle fiche est produite et diffusée. Et cette fiche gratuite, vous le devinez sans doute, n'est rien d'autre qu'une petite pub pour une série de documents plus fournis qui eux, sont payants. Rien à

dire contre ce principe, c'est du commerce, c'est une pratique courante, encore que casse-pieds à hautes doses. En général, je survole, je passe... Mais voilà qu'une grosse erreur me saute au nez, d'autant plus grosse qu'il n'y a que ça sur la fiche. Et donc, je le dis. Pas en message privé. La faute était sous le nez de tout le monde... Logique ! Aaaaah mais non ! Ça ne se passe pas comme ça.

D'abord, une autre personne sort du bois et vole au secours de la pauvre bonne âme si généreuse que j'ai molestée... Ah ? Cette personne est trop fragile pour supporter une remarque polie et parfaitement justifiée ? Il semble que oui. La personne en question rapplique à son tour et déclare qu'il lui semblait qu'une petite touche de Blanco aurait suffi à faire disparaître l'erreur avant photocopie (tiens, elle savait donc qu'il y avait une erreur ???), ou que cinq minutes de bidouillage via Paint auraient pu en faire autant (ce bidouillage aurait duré davantage que la composition de la fiche complète).

Quelques échanges plus loin (toujours polis de ma part, ironiques parfois en face), la conversation s'interrompt, et pour cause : l'administratrice a reçu « des » plaintes (mais pas de la personne en cause – sic !) et a choisi de virer illico la perturbatrice (moi). Je ne reçois aucun avertissement, aucune explication, juste un éteignoir sur la tête.

Jusque-là, je n'étais ni énervée, ni en colère. Mais là... Je découvre, en vrac, en même temps qu'une étonnante tolérance pour les bourdes, la plainte abusive, le jugement arbitraire, l'exclusion sans justification, la privation de parole. Ceux qui me connaissent se doutent bien que cette tactique équivaut à appuyer sur un bouton dangereux. Mais je me contiens. Si-si !

S'en suivent quelques échanges de messages privés. Je passe les méandres... Bref, je suis réintégrée dans le groupe mais je découvre qu'en mon absence, la censure a sabré dans mes propos et, enfin, que les documents incriminés ont disparu en même temps que leur auteure qui est sans doute partie faire sa pub ailleurs...

Tout est bien qui finit bien ??? Pas si sûr... Des documents truffés d'erreurs continuent leur avancée, très protégée, sur le Net et, au final, dans les cahiers des enfants. Et – chûûût ! – on ne peut pas le dire. Mais ici, oui. C'est déjà ça !

2. Bras de fer entre « Classeprimaire.be » et « Enseignons.be »

Le site Classeprimaire.be est une initiative personnelle d'un enseignant de la région bruxelloise, Mickaël. Féru d'informatique, cet instituteur a décidé de créer un site internet et divers outils numériques à destination des enseignants. Initialement, le site proposait des leçons et exercices pour les élèves de primaire.

Pour promouvoir le site, son administrateur est présent sur les réseaux sociaux, en particulier Facebook via une page, mais aussi sur les forums d'Enseignons.be. C'est au sein de cet espace, qu'en mars 2013, Mickaël indique un lien vers son site. Dans les heures qui suivent le dépôt de son message, celui-ci est supprimé et son compte est fermé. L'instituteur s'en étonne et publie les messages suivants sur son compte Facebook.

« Un petit coup de gueule..... pour enseignons.be. J'ai eu le malheur d'indiquer un lien sur le forum d'enseignons.be vers mon site internet où je propose des exercices de révision pour le CEB. Résultat : Mon compte fermé sans aucune explication. Je remercie les administrateurs de ce site qui ne se sont certainement pas donné la peine de visiter mon lien et d'apprécier le projet à sa juste valeur..... C'est à dire d'aider gratuitement les enfants pour leur CEB. C'est vrai que des liens vers des maisons d'édition est plus valorisant pour eux (financièrement) »

Visiblement irrité de la situation, l'enseignant contacte les responsables du site Enseignons.be. Ses requêtes resteront sans réponse.

Un an plus tard, alors qu'il vient de mettre en ligne un outil concernant les devis pour des autocars, l'instituteur dépose un message dans les forums d'Enseignons.be. La conséquence ne se fait pas attendre ; son message est supprimé et son compte fermé. A nouveau, Mickaël s'empare des réseaux socionumériques pour en faire état et partager sa désapprobation.

« Et de deux.... C'est la deuxième fois que je suis viré d'enseignons.be. Le fameux premier site de partage (sauf si tu donnes un lien d'un autre site). Il n'y aura pas de troisième fois car je ne mettrai plus les pieds sur ton site. Mais faudra tout de même que tu m'expliques le terme de « PARTAGE ». Le fait de « PARTAGER » une adresse utile qui peut faire gagner un peu d'argent aux écoles et aux parents d'élèves te dérange certainement. Je me fatigue pour rien. Je pars m'occuper de mon site (100% sans pub). Adieu... »

Pour asseoir davantage encore son intervention, il publie une image représentant le slogan du site Enseignons.be, retouchée pour barrer le terme « partage »

Mur personnel de Mickaël, administrateur et créateur du site www.classeprimaire.be

Mars 2013

- Mickaël : Bonjour, Je vous contacte ici, car vraisemblablement votre formulaire de contact a de petits ratés. Pourriez-vous m'expliquer pourquoi je n'arrive plus à me connecter sur votre forum avec mon compte après avoir mis un message destiné aux parents et enseignants avec un lien utile vers des exercices en ligne ? Je vous remercie pour votre attention. - 13 mars 2013, 17:26
- Enseignons.be Bonjour Monsieur, De quel site s'agit-il? Sans doute nos modérateurs ont-ils pris cela pour de la publicité. - 13 mars 2013, 18:17
- Mickaël Oui, c'est pour mon site internet www.classeprimaire.be. J'ai voulu partager ce lien pour les parents et enseignants d'enfants de 6ème passant leur CEB cette année. Je réalise des exercices en ligne pour réviser leur CEB. Cela serait sympa de partager. J'ai une image si vous voulez. Classeprimaire www.classeprimaire.be - 13 mars 2013, 20:33 · J'aime
- Mickaël C'est entièrement gratuit. J'ai pas pris ça pour de la publicité mais comme un partage. - 13 mars 2013, 20:34 · J'aime · 1
- Mickaël ??? - 15 mars 2013, 18:23 · J'aime

Février 2014

- Mickaël : Et de deux.... C'est la deuxième fois que je suis viré d'enseignons.be. Le fameux premier site de partage (sauf si tu donnes un lien d'un autre site). Chers Ben, il n'y aura pas de troisième fois car je ne mettrai plus les pieds sur ton site. Mais faudra tout de même que tu m'expliques le terme de « PARTAGE ». Le fait de « PARTAGER » une adresse utile qui peut faire gagner un peu d'argent aux écoles et aux parents d'élèves te dérange certainement. Je me fatigue pour rien. Je pars m'occuper de mon site (100% sans pub). Adieu... (Et non, je ne viendrai pas bosser pour toi). 24-02-14



- Adeline : Et toc! Bien vu Mickaël :
- Adeline : Moi je te félicite pour TON site car il m'a fait gagner du temps pour ma réservation de cars!!!!
- Mickaël : Super. C'est le but. Et tu as aussi pu choisir le meilleur prix.
- Adeline : Tout à fait... Merci!

Annexe 8 : Compléments d'information sur les réformes et politiques éducatives en Communauté française de Belgique

En parallèle aux politiques éducatives et réformes que nous avons développées dans le cadre de notre travail, d'autres sont venues compléter le dispositif éducatif de la Communauté française. Nous citerons, notamment, les politiques de réduction des inégalités dans le système scolaire, désignées communément sous l'appellation « Discriminations positives », la réforme des missions de l'inspection ou encore les politiques de formation continue des enseignants. Ces différentes réformes sont intervenues dans la continuité du décret « Missions », conférant à la fois des moyens pour parvenir aux objectifs fixés tout en dotant le système éducatif d'outils de pilotage et d'un cadre pour assurer la cohérence au sein d'un système fortement morcelé.

Si ces réformes n'impactent pas directement notre objet de recherche, nous estimons utile de les développer dans ces annexes afin de permettre une vision globale du système éducatif belge francophone.

1. Les dispositifs de réduction des inégalités dans le système scolaire

Dans le système éducatif belge, comme tant bien d'autres pays européens, la question de l'égalité des chances donne lieu à de nombreuses injonctions, traduites, pour la plupart, dans des politiques éducatives et des décrets. Cette question de l'égalité face à l'école n'est pas nouvelle en Belgique ; elle concerna d'abord l'égalité d'accès à l'enseignement pour s'élargir à une égalité de traitement et enfin tendre vers une égalité des résultats.

Le défi que veut relever l'école de la réussite, c'est d'assurer à tous les enfants la maîtrise des fondements des compétences essentielles pour vivre dans la société du XXI^e siècle.

Il pose le problème de la démocratisation de l'enseignement non pas en termes d'égalité d'accès ou de traitement mais d'égalité de résultats. Ceci ne veut pas dire qu'il faut couler chaque jeune dans le même moule mais qu'il importe, tout en stimulant chacun à développer toutes ses possibilités, de permettre à tous l'accès à la maîtrise d'un essentiel nécessaire non seulement à la poursuite de ses études mais aussi à son insertion sociale. Se placer dans cette perspective n'amène certes pas à ignorer les inégalités au départ mais impose à les prendre en compte pour permettre à chaque enfant de voir ses droits à être éduqué, instruit et formé effectivement rencontrés. Il ne s'agit donc pas, bien au contraire, de brader de quelque façon que ce soit la réussite scolaire en poursuivant une forme d'égalité au rabais.⁵

Cette ambition de réduire les inégalités s'appuie sur le courant de sociologie critique, particulièrement sur le constat de Bourdieu et Passeron (1970) que l'école reproduit les inégalités au lieu de les réduire et qu'elle les légitime en donnant l'impression de donner les mêmes chances à tous, la réussite ne dépendant que du talent et du mérite individuel. Afin de tenir compte de ce mécanisme de reproduction, le politique choisit de différencier les moyens et déployant une politique de « discrimination positive ». Toutefois, il faudra attendre plus de vingt ans après l'œuvre de Bourdieu et de Passeron pour que cette politique soit réellement mise en œuvre et que les

⁵ Circulaire n°105 du 13 mai 2002

objectifs s'adaptent, s'orientant vers une équité et une égalité des acquis de base. De l'aveu même de l'exécutif, il s'agit pour l'Ecole d'un « défi ambitieux ».

Nous n'aborderons dans cette partie que quelques politiques particulières. En effet, le champ de l'égalité des chances est vaste et certains dispositifs ne concernent pas directement l'enseignement primaire. En outre, notre choix a été orienté par les thématiques relevées au cours de notre analyse.

1.1. Les politiques de discriminations positives

Dans sa lutte contre les inégalités, la Communauté française se dote, en 1998, d'un décret intégré dispositif dit des discriminations positives. A la suite du décret « Missions » et afin de remplir l'un des objectifs initiaux, à savoir assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, ce dispositif prévoit d'octroyer des moyens supplémentaires aux établissements scolaires accueillant des élèves provenant des milieux les plus fragilisés. La répartition des moyens se fonde sur des données permettant de mesurer le niveau socio-économique de chaque quartier. Les élèves se voient attribuer un score selon son lieu de résidence et l'établissement reçoit un indice moyen calculé sur les indices respectifs des élèves qui y sont inscrits. (Demeuse, 2000)

Cette politique remet donc en cause le principe d'égalité de traitement, suivi jusque-là. En prenant pour postulat que traiter indifféremment des élèves différents renforce les inégalités, le politique estime qu'il faut distribuer inégalement les ressources afin de pouvoir tendre vers l'égalité entre les élèves.

Le décret vise également à prévenir le décrochage scolaire, la violence et l'exclusion des élèves. Le texte prévoit des moyens supplémentaires dans ce cadre permettant aux équipes éducatives de développer des projets spécifiques dans cette optique.

La politique de discriminations positives est complétée par divers décrets dont ceux de 2001 et de 2004. Bien que les changements soient essentiellement techniques, les nouvelles mesures renforcent les objectifs initiaux en inscrivant ces mesures dans une logique de continuum (Beckers, 2008).

1.2. Les politiques liées au redoublement

Les comparaisons internationales placent la Belgique, et plus particulièrement la Communauté française, dans la liste des systèmes éducatifs qui recourent le plus au redoublement. Les recherches en éducation convergent vers une conclusion quasi-unanime : le redoublement est inefficace. Dans cette optique, la Belgique, comme de nombreux pays, a mis en place, dès les années 90, des politiques visant la réduction, voire l'abolition, des pratiques de redoublement. Si l'on constate quelques oscillations selon les mesures et les années scolaires, les indicateurs de l'enseignement montrent clairement que le redoublement reste très présent dans l'enseignement, de façon bien plus conséquente en secondaire qu'en primaire.

La question divise et crée un schisme entre chercheurs en éducation et enseignants. Alors que les premiers, à l'instar de Crahay estiment que « ceux qui continuent à faire redoubler les élèves le font en dépit de l'accumulation de preuves issues de recherches montrant que la probabilité d'effets négatifs l'emporte nettement sur les résultats positifs » (Crahay, 2003), les seconds répondent que « le redoublement est moins un problème qu'une solution » (Draelants, 2006).

Afin d'atteindre ses objectifs, le politique réforme l'enseignement fondamental, par son décret de 1995 relatif à la promotion d'une école de la réussite, en instituant l'organisation en cycles et interdisant le redoublement au sein de ceux-ci. Toutefois, les enseignants disposent d'une mesure de

maintien d'une année au sein du cycle, nommé « année complémentaire ». Selon les recommandations ministérielles, cette mesure doit rester « exceptionnelle et ne peut en aucun cas être confondue avec un redoublement ni même s'y apparenter. Tout ce qui ne serait qu'une reproduction de ce qui a été fait l'année précédente doit être banni »⁶.

Le débat sur la question du redoublement est épineux tant il est idéologique et oppose deux conceptions divergentes. A l'idéologie pragmatique des enseignants et des parents qui estiment cette pratique efficace, s'oppose celle des chercheurs et du politique qui, données à l'appui, tentent d'en démontrer l'inefficacité. Comme nous le verrons dans notre analyse, le sujet est rarement évoqué directement dans les discussions en ligne entre les enseignants. Alors que le sujet est polémique au sein des établissements scolaires, cette thématique disparaît de la sphère internet. Elle n'y surgit que lorsque le sujet concerne le niveau scolaire, voire les difficultés de travail des enseignants. Le non-redoublement devient alors l'un des boucs émissaires sur lequel enseignants et parents se rejoignent pour déplorer le « nivellement par le bas », le « laxisme » présent dans l'enseignement.

Les mesures se multiplient dans cette lutte contre le redoublement. La dernière en date, la plus médiatisée, est certainement le projet « Décôlage » qui « fait le pari qu'il existe des alternatives crédibles et praticables au maintien et au redoublement »⁷. A l'inverse d'autres mesures, ce projet vise un pan de la population scolaire spécifique (2,5 – 8 ans), se construit sur base volontaire et articule initiatives locales et de terrain avec le champ de la recherche. Dans son organisation, ce dispositif en rejoint d'autres sur des thématiques variées : dyslexie, Ecole numérique, Passeport TIC. Plutôt que de vouloir changer les pratiques par des injonctions, le projet, comme les autres, « ne vise pas à changer de regard sur l'enfant pour ensuite changer les pratiques, mais davantage à changer les pratiques pour faire évoluer le regard sur l'enfant »⁸.

2. La réforme des services de l'inspection

Réformer les services d'inspection n'était pas une idée nouvelle dans l'esprit de l'exécutif. Depuis le début des années 90, une volonté de réforme existe au sein du Ministère. Toutefois, il faudra attendre 2007 pour qu'un décret vienne modifier en profondeur ce service et ses missions. Jusqu'alors, les inspecteurs sont des fonctionnaires dont les tâches et les fonctions diffèrent selon le réseau d'enseignement. Dans celui de la communauté française, les inspecteurs jouent un double rôle : celui d'évaluateur des pratiques individuelles des enseignants et d'accompagnateur dans les pratiques. Pour l'enseignement subventionné, leur rôle se cantonne à un volet évaluatif.

Le décret de 2007 va modifier en profondeur les missions et ce, particulièrement sur 3 points. Tout d'abord, le contrôle administratif des établissements est confié à une nouvelle structure, permettant ainsi de recentrer la nature des missions des inspecteurs. Leur fonction centrale sera dévolue à l'évaluation et au contrôle du niveau des études, en référence aux objectifs pédagogiques fixés au niveau central du système éducatif. Cette évaluation va concerner divers niveaux : respect des programmes, cohérence des pratiques, adéquation du matériel pédagogique, choix de formation en cours de carrière, détection de mesures de ségrégation scolaire, ...

⁶ Circulaire n°105 du 13 mai 2002

⁷ C'est ainsi que le projet est présenté sur le site Enseignement.be, <http://www.enseignement.be/index.php?page=26594>

⁸ Circulaire N°4440 DU 04/06/2013

L'organisation des services d'inspection mute considérablement. Alors que les inspecteurs étaient attachés à un réseau, avec des pratiques et des objectifs parfois divergents, ils sont rassemblés au sein d'une structure unique et ce, quel que soit le réseau d'enseignement. L'enseignement fondamental est peu impacté car il connaissait déjà ce rapprochement par la présence des inspecteurs cantonaux. Toutefois, la réforme voit disparaître les inspecteurs diocésains, attachés à l'enseignement libre, plaçant un interlocuteur unique pour un établissement scolaire.

Le décret de 2007 institue également une nouvelle fonction, celle de conseiller pédagogique. Bien que cette fonction pouvait exister, plus ou moins formellement dans différents réseaux, la réforme vient clarifier leurs fonctions et apporte une reconnaissance à leur action.

Une visite d'inspection peut prendre différentes formes mais la plupart se déroulent selon le modèle suivant. L'inspecteur prend contact préalablement avec la direction de l'école et précise les documents qu'il souhaite consulter⁹. Lors de son arrivée dans l'établissement, l'inspecteur rencontre l'équipe éducative afin de clarifier ses missions, son rôle et le cadre légal dans lequel il exerce ses missions. Habituellement, l'inspecteur procède à l'observation d'une leçon en classe, pour vérifier, entre autres, si les données recueillies dans les traces écrites correspondent aux pratiques en classe. Dès lors, une visite d'inspection s'étale généralement sur plusieurs jours, voire une semaine. Au terme de sa visite, l'inspecteur dresse une synthèse de ses observations qu'il consigne dans un rapport, le plus souvent accompagné de notes de conseils aux professeurs. Ce rapport est transmis au pouvoir organisateur pour lequel il constitue un outil de pilotage et dont la présentation aux enseignants est, le plus souvent, à la charge du chef d'établissement.

Bien que les missions de l'inspection aient considérablement changé à la suite de ce décret, le rapport entre enseignants et inspecteurs reste difficile. L'annonce d'une visite d'inspection est, le plus souvent, vécue difficilement par l'équipe éducative, la crainte dominant régulièrement dans les propos des enseignants.

Ce rapport difficile peut s'expliquer de diverses façons mais dont deux nous semblent prépondérantes. Tout d'abord, l'enseignant, habituellement évaluateur, voit sa position inversée et devient celui qui est évalué. Cette inversion de positionnement est déstabilisante pour certains, contestée par d'autres. Comme nous le verrons, plus après, les problèmes liés à un examen de sélection des inspecteurs en 2013 ont déchaîné les passions sur le net, cristallisant les réactions d'opposition aux membres des services de l'inspection. La seconde raison provient davantage d'une confusion dans les missions d'évaluation. Alors que, nous l'avons vu, les missions de l'inspection concernent le contrôle du niveau des études, le chef d'établissement ont, dans leurs attributions, l'évaluation de leurs enseignants dont un rapport négatif peut reporter l'engagement à titre définitif, voire aboutir au licenciement. La confusion est d'autant plus importante que le directeur accompagne habituellement l'inspecteur dans ses observations en classe et peut, de ce fait, rédiger son évaluation au même moment. Dès lors, les enseignants ont tendance à assimiler ces deux pratiques d'évaluation alors que, légalement, elles sont distinctes.

⁹ Ceux-ci peuvent être de nature diverse : travaux des élèves (évaluations, tests, examens, ...), cahiers, journaux de classe, manuels, de l'année scolaire en cours et de l'année scolaire précédente. Mais aussi, grille d'évaluation et pondération des critères, résultats obtenus aux évaluations externes non certificatives, données quantitatives liées au taux d'échecs, de redoublements ou de réorientation, préparations des enseignants et tout document que le règlement des études prévoirait de tenir à jour.

3. Les politiques de formation continue à destination des enseignants

La mise en œuvre des nombreuses réformes initiées dans le courant des années 90 nécessitait un outil commun à l'ensemble du système éducatif. La création de l'Institut de la Formation en Cours de Carrière (IFC) fut l'un d'eux et marque un profond virage dans les politiques éducatives. Cet institut a pour mission d'organiser des formations et de garantir leur cohérence avec le décret « missions ». Deux décrets distincts coexistent, l'un pour l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire, les centres psycho-médico-sociaux et prévoyant la création d'un institut de la formation en cours de carrière¹⁰ ; le second pour l'enseignement primaire¹¹.

Initialement, chaque réseau était responsable de l'organisation de son offre de formation continue. Le décret ne remet pas en cause ces dispositifs mais leur assignent un nouveau partenaire, chargé d'organiser des formations en cours de carrière en interréseaux (article 25). La création de l'ICF vient doter le système éducatif d'un nouvel organe qui peut transcender les clivages habituels et rassembler les enseignants autour de thématiques communes, celles du décret « Missions ». Comme nous le verrons plus loin, la création de l'IFC intervient après divers essais de rapprochement sur cette thématique mais pour lesquels il n'existait aucun organisme spécifique. C'est la raison pour laquelle le projet de formation lié à CyberEcoles avait été géré par le Forem, organisme parastatal régional, en l'absence d'une structure qui pouvait prendre en charge une formation inter-réseaux. Depuis, cette compétence a été reprise par l'IFC.

Dans l'enseignement primaire, le décret de 2002 prévoit 3 niveaux de formation (macro, méso et micro) pour lesquels sont désignées les instances compétences (IFC, organe de représentation, PO, direction). Le décret distingue également la formation obligatoire de celle sur base volontaire. Cette dernière ne connaît pas de limites, pour autant qu'elle soit suivie sur le temps personnel, elle est limitée à 10 demi-journées si elle est organisée durant le temps de prestation de l'enseignant (article 6). La formation obligatoire s'impose à tout membre du personnel en fonction et comprend six demi-jours par année scolaire, dont 2 sont à organiser au niveau macro.

Les formateurs impliqués dans la formation en cours de carrière des enseignants sont de profils divers. Ils peuvent être enseignants ou inspecteurs (pour autant qu'ils ne dépassent pas 20 demi-journées en tant que formateur par année scolaire, sauf dérogation), des experts, des animateurs, des conseillers pédagogiques, des « chargés de missions » ...¹²

Pour atteindre ses objectifs, mais aussi dans une optique de rationalisation, l'IFC, comme d'autres opérateurs, recourent depuis quelques années aux outils numériques et en particulier, au e-learning dans une partie de leurs formations.

¹⁰ Décret relatif à la formation en cours de carrière dans l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire ordinaire et les centres psycho-médico-sociaux et à la création d'un institut de la formation en cours de carrière

¹¹ Décret relatif à la formation en cours de carrière des membres du personnel des établissements d'enseignement fondamental ordinaire (2002)

¹² Voir à ce propos les articles 18 et 19 du décret